





LE

JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XXXVI.

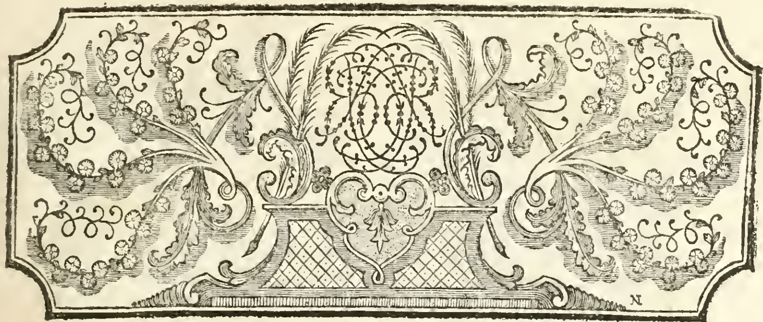
JANVIER.



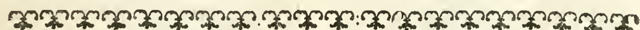
A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



JANVIER M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE CE QUI S'EST PASSE' DE PLUS mémorable en Angleterre pendant la Vie de Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury. A la Haye, chez Jean *Néaulme*. 1735. *in*-4°. deux Volumes. Tome I. pag. 866. Tome II. pag. 698. sans la Vie de l'Auteur.

APRE'S avoir exposé ce qui fait le sujet du second Tome des Mémoires de M. Burnet sur ce qui s'est passé de son tems de plus mémorable en Angleterre, nous nous sommes bornés à donner un Extrait plus détaillé de deux morceaux détachés, l'un est la Vie de M. Burnet dont nous avons parlé dans le Journal du mois de Dé-

cembre de l'année derniere 1735. l'autre morceau dont nous allons rendre un compte particulier est intitulé, *Conclusion de l'Ouvrage*, ou *Réfléxions sur l'Histoire précedente.*

» L'Auteur y assure qu'en écri-» vant ce qui s'est passé de son tems » en Angleterre, son dessein n'a » point été de divertir le public par » la découverte de diverses Anec-» dotes & de plusieurs intrigues » d'Etat, de flétrir celui-ci, de » vanter celui là, de faire la Satyre » d'un parti, & l'éloge de l'autre. Il proteste que son dessein a été d'instruire les générations suivantes aux dépens de la nôtre, en faisant voir les fautes de ceux qui ont gouverné l'Angleterre de son tems, de même que l'imprudence & les excès des partis qui divisent le Royaume de la Grande-Bretagne. Son Histoire est, selon lui, une espece de legs testamentaire, qu'il fait à la posterité, & sa conclusion contient des avis qu'il donne à la posterité, relativement à ce qu'il a rapporté dans cette Histoire.

Il commence par la Religion. Il assure qu'il croit les 29 articles fameux, mais il souhaiteroit qu'on se contentât de censurer ceux qui prêcheroient une doctrine contraire, sans éxiger la signature de ces articles; parce que la plûpart de ceux qui les souscrivent ne les ont jamais éxaminés, & que d'autres le font parce qu'il le faut faire, quoiqu'à l'égard de certains points leur conscience y repugne. Il souhaiteroit que le culte liturgique fût reformé, suivant l'avis des Commissaires, tant Evêques qu'autres Théologiens nommés en 1689. Il se plaint ensuite des longueurs & de la dépense des procedures dans les Jurisdictions Ecclesiastiques, des artifices qu'on employe pour y attirer des affaires, & pour traîner en longueur celles qui y doivent être jugées. Il ajoûte qu'on ne donne point aux Evêques ni aux autres Pasteurs assez d'autorité pour la correction des mœurs du Clergé & du peuple. Il souhaiteroit qu'on fît des reformations sur quelques points de Discipline de l'Eglise Anglicane, afin de moins aliener les non conformistes, & qu'on leur donnât des éclaircissemens sur d'autres points. Ce n'est pas que l'Auteur approuve la séparation des non Conformistes, mais il croit qu'il faut tenter toute sorte de moyens pour les réunir. En attendant que cette réunion se fasse, il demande pour eux la tolerance civile.

L'Auteur passant de la Religion à ses Ministres, se plaint de ce que la plûpart de ceux qui entrent dans le ministere, n'ont en vûe que des établissemens temporels, sans s'assurer s'ils ont les qualitez necessaires pour en remplir les fonctions, soit par rapport aux mœurs, soit par rapport à la science. Un de ses vœux seroit qu'on établît des Séminaires sous les yeux de l'Evêque, dans lesquels ceux qui se destinent aux ministeres, se formassent pour les mœurs & pour la doctrine. L'Auteur souhaite que les Evêques suppriment le faste & les grands repas, qu'ils prêchent eux-mêmes comme ils y

ſont obligés, qu'ils viſitent exactement leur Diocéſe, qu'ils ſe faſſent reſpecter par leur conduite, par leur ſageſſe, & par leur ſcience. Il regarde la non-réſidence & la pluralité des Bénéfices, comme la ſource des plus grands maux. L'ignorance du commun peuple d'Angleterre eſt, ſelon lui, extrême, en matiere de Religion; les moyens qu'il propoſe pour y remedier ſont les Catéchiſmes & des Sermons ſolides tant ſur le Dogme que ſur la Morale. Les Miniſtres doivent ſur-tout s'attacher, ſuivant M. Burnet, à combattre, non les Athées, mais les Incrédules qui ſont en grand nombre en Angleterre.

Du Clergé l'Auteur vient à la Nobleſſe, on peut voir dans le Livre-même les plaintes qu'il fait ſur la maniere dont la plûpart des jeunes Gentilhommes ſont élevés en Angleterre, ſur les ſentimens qu'on leur inſpire dans leur jeuneſſe, ſur la maniere dont ils vivent, quand ils ſont parvenus à un âge où ils peuvent diſpoſer librement de leurs actions. Il trouve beaucoup plus de lumiere & de connoiſſance de la Religion dans les Bourgeois de Londres; mais le Théatre & le jeu lui paroiſſent avoir corrompu les mœurs d'une grande partie d'entr'eux. Il eſt honteux, dit-il, & à notre Nation & à notre Religion que le Théatre ſi purgé en France, ſoit encore ſi gâté en Angleterre. Quelque beaux que ſoient les modéles de Moliere pour le Comique & de Racine pour le Tragique, nous avons peu d'Anglois qui puiſſent ou qui daignent les imiter. L'Auteur ſe plaint qu'on éleve à Londres les filles à la vanité, aux ajuſtemens, aux airs précieux, & il voudroit qu'on pût établir en Angleterre, pour y élever des filles, des maiſons qui répondiſſent aux Couvens de filles de l'Egliſe Romaine, ſans néanmoins qu'on y fît des vœux.

Les avis que l'Auteur donne aux Pairs d'Angleterre, & la maniere dont il voudroit qu'on élevât ceux qui ſont deſtinés par leur naiſſance à cette grande place, nous ont paru mériter une attention particuliere.

Au ſujet des aſſemblées du Parlement, M. Burnet prétend que tant que les élections des Députés ſeront à l'enchere, les principes vitaux du Royaume ſeront attaqués d'une maladie qui à moins qu'on n'y remedie à tems doit tout ruiner à quelque heure, & entraîner neceſſairement une autre forme de gouvernement: outre que les dépenſes que font les Candidats pour les élections épuiſent les familles, & que ces familles n'ont plus d'autres reſſources que dans les bienfaits du Prince, ſur leſquels elles comptent. L'Auteur voudroit que le Parlement fût aſſemblé plus rarement & que les Séances en fuſſent plus courtes. Il explique les raiſons ſur leſquelles il fonde ces deux avis. Enſuite il propoſe les moyens par leſquels il croit qu'on peut parvenir à faire ceſſer la diviſion d'entre les deux

parties des Wigs & des Thoris.

Par rapport aux Rois il fait, suivant ses idées, le portrait des Rois & des Reines sous lesquels il a vêcu. Puis il donne aux Rois futurs d'Angleterre sept Leçons qui se reduisent à faire voir qu'ils doivent s'attacher à avoir en vûë l'interêt du Royaume, à ne point entreprendre d'étendre les droits de la Couronne au préjudice des sujets, à éteindre les partis au lieu de les entretenir, à prendre des arrangemens pour s'aquerir de bons serviteurs, à recompenser le mérite, à se montrer au peuple, sans lui être à charge, à se souvenir qu'ils sont faits pour le peuple & non le peuple pour le Roi, à bien choisir les Sujets pour les Evêchez & pour les Charges de Judicature, à se souvenir qu'ils tiennent de Dieu leur Couronne pour le bien public. L'Auteur finit cette espece de Testament en exhortant tous les Anglois à étudier & à pratiquer la Religion, n'y ayant rien qui contribue davantage à la félicité publique que l'exacte observation des préceptes de l'Evangile.

ESSAI PHYSIQUE SUR L'OECONOMIE ANIMALE, par François Quesnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu à S. Côme, Membre de la Societé Académique des Arts, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon; Chirurgien de Monseigneur le Duc de Villeroy. A Paris, chez Guillaume Cavelier, près la Fontaine S. Séverin, au Lys d'or. 1736. *in-12.* pag. 246. sans y comprendre le Discours Préliminaire de 56 pages.

L'Auteur, déja connu par quelques Ouvrages qui lui ont fait honneur, a mis à la tête de celuici, qu'il dédie à M. le Maréchal de Noailles, un Discours qu'il a lû dans l'Académie de Lyon, & qui roule sur la Théorie & sur l'experience en fait de Medecine. Il y explique 1°. ce que l'on doit entendre par ces deux choses, 2°. quel est l'usage de l'une & de l'autre pour la pratique : & comme ce Discours doit servir en quelque sorte d'introduction au Traité qui vient ensuite, nous donnerons d'abord une idée de cette premiere Piece.

M. Quesnay commence par prévenir ses Lecteurs sur l'étonnement où ils pourroient être d'entendre un Chirurgien parler pure Medecine dans presque tout ce Volume. Il leur apprend, qu'établi en Province depuis plus de 20 ans, il s'est vû dans la necessité de n'étudier pas moins la Medecine que la Chirurgie, puisqu'il ne pouvoit se dispenser d'y exercer l'une & l'autre profession; & sur ce pied-là, le Public ne doit plus être si surpris. Le besoin pressant où l'Auteur s'est trouvé d'acquerir les lumieres necessaires pour la pratique de deux arts si utiles, lui a fait redoubler son attention à découvrir les avantages, que ces mêmes arts pou-

voient recueillir du concours de l'experience & de la Théorie.

C'est (dit-il) faute de concilier & de réunir ces deux parties dans l'usage de la Medecine, que l'on voit tous les jours les Medecins de Cabinet aux prises avec les Medecins *Cliniques* ; la Théorie des premiers étant un guide peu sûr pour le traitement des Maladies, si elle n'est soûtenue de l'experience; qui, de son côté, agit en aveugle, si elle n'est éclairée par une Théorie lumineuse. Mais pour faire mieux connoître en quoi consiste le fond de la dispute entre ces deux ordres de Medecins, l'Auteur croit devoir distinguer trois sortes de Théories & trois sortes d'experiences.

La premiere de ces théories est celle qu'il nomme *expositive*, & qui se contente d'exposer ou de détailler les pricipaux chefs, qui font l'objet de l'art de guérir, & que tout Medecin (dit-il) rougiroit d'ignorer. Aussi (continue-t-il) n'est-ce point sur cette théorie que l'experience prétend l'emporter. Ce n'est pas non plus sur la seconde espece, qui n'est que l'Histoire de la théorie, & qui par consequent est plus curieuse qu'utile, & dont un bon praticien (selon lui) peut fort-bien se passer. Mais c'est la troisiéme sorte de théorie ou l'*Etiologique*, qui fait le sujet de la dispute, en s'occupant du soin d'expliquer le méchanisme du corps humain, d'approfondir les causes des maladies, celles de l'operation des remedes, *&c.* recherches absolument essentielles, quoique peu avancées jusqu'ici, & dont la plûpart des Medecins livrés à la Pratique, ne daignent guéres se charger, sur la créance que leur experience journaliere peut suffisamment y suppléer.

C'est de quoi l'Auteur paroît si peu persuadé, que sans négliger celle-ci, il s'est cru indispensablement obligé de cultiver & de creuser cette théorie, au risque d'essuyer les contradictions de ceux qui travaillent dans le même genre. Il en sera d'autant moins découragé, qu'il regarde leurs découvertes comme n'étant que trop souvent exposées à une critique reciproque, par le peu de certitude qu'elles offrent la plûpart du tems, & par la lenteur de leur progrès qui ne laisse pas cependant de perfectionner par degrez cette importante théorie. Or c'est justement le point de vûë que se propose l'Auteur.

Après nous avoir mis au fait sur ce qu'il entend par ses trois sortes de théories : il vient à ses trois sortes d'experiences, dont la premiere se reduit à l'observation de tous les changemens sensibles que peuvent causer les maladies, eu égard à leur nature & à leurs accidens. C'est d'elle que resulte cette premiere espece de théorie, qui nous apprend l'Histoire des maladies & leurs signes. Elle ne devient experience que pour ceux qui se sont instruits de toutes ces circonstances autrement que par la relation d'autrui, c'est-à-dire par leurs propres Observations sur les malades, d'où s'est formée chez

eux une habitude qui les rend capables de démêler les differens caracteres de chaque maladie. Il est certain que cette habitude éleve pour l'ordinaire un Praticien consommé fort au-dessus d'un Novice. Mais comme cette experience qui fait discerner l'état des maladies n'indique point les remedes qui y conviennent ; ce n'est point à elle qu'on donne la préference sur la théorie pour la guerison des maladies.

C'est à celle que l'Auteur nomme *experience de réussite*, laquelle établie sur les évenemens qui suivent l'usage des remedes, & qu'on en regarde comme les effets, constitue proprement ce qu'on appelle l'experience d'un Praticien, plus ou moins étendue, à proportion du nombre de ces faits de pratique dont il a sçu enrichir sa mémoire, non par la lecture, mais par l'inspection des malades mêmes. Si l'on examine cependant à la rigueur cette seconde sorte d'experience, M. Quesnay trouve que dans presque toutes les occasions où il faut proceder méthodiquement, elle ne fournit que très-peu de secours, soit pour découvrir les diverses causes des maladies, soit pour prendre son parti entre la contrariété des évenemens : & il n'y a guéres, selon lui, que la connoissance des remedes quant à leurs operations, dont nous soyons redevables à cette sorte d'experience. Encore doit-on restraindre cette obligation aux seuls remédes particuliers: car pour l'usage des remedes généraux, c'est sur quoi les réponses de cette experience sont le plus ordinairement ambiguës, & quelquefois trompeuses : ce que l'Auteur tâche de justifier par l'effet de la saignée dans la petite vérole, sur-tout après l'éruption : d'où il suit que l'on meurt & que l'on guérit de cette maladie, sans saignée, comme avec la saignée.

Un autre défaut de cette experience (observe l'Auteur) c'est de nous rendre esclaves pour ainsi dire de certains préjugez faux & ridicules. Il en allégue deux exemples; celui des plantes vulneraires employées pour dissoudre le sang extravasé, & celui des anciens Medecins dans le choix des differentes veines, telles que la Salvatelle, la Basilique & la Céphalique qu'ils faisoient ouvrir par préférence pour la cure de diverses maladies. Cette insuffisance reconnue par l'Auteur dans l'experience d'un particulier & même dans celle qui semble resulter du consentement unanime des plus grands Maîtres pour la décision des cas incertains, le conduit à faire très-peu de fonds pour perfectionner la pratique de la Medecine, sur les faits nombreux que nous fournissent les Recueils d'Observations, remplies le plus *souvent* (dit-il) *d'absurditez* ou de *crédulitez superstitieuses*.

Cela ne rend pas néanmoins (continue-t-il) cette sorte d'experience absolument inutile, ou même nuisible. Pourvû qu'elle soit soûtenuë d'une théorie solide, elle peut guider les Medecins dans leurs

leurs recherches, les délivrer de plusieurs faux préjugez après les y avoir asservis elle-même, les redresser dans la cure de plusieurs maladies, par exemple des maladies inflammatoires simples; être de quelque ressource pour le traitement de quelques autres maladies, dont la nature jusqu'ici a été impénétrable à la théorie; leur découvrir les vertus des médicamens, & sur-tout de quelques spécifiques d'autant plus précieux, qu'ils sont en plus petit nombre.

De ces considerations, l'Auteur passe à la troisiéme espece d'experience, qui est générale, & qui resulte non seulement des deux premieres dont on vient de parler, mais encore de toutes celles que peuvent fournir les autres Sciences, telles que l'Anatomie, la Chimie, la Physique, la Géométrie, la Méchanique, l'Hydrostatique, *&c.* C'est d'un pareil assemblage que se forme cette théorie qui doit servir de guide dans la pratique de la Medecine, mais dont la sûreté dépend de quelques regles très-sévéres ausquelles on doit (dit-il) l'assujettir.

La premiere de ces regles, & qui n'est pas la moins difficile à observer, consiste à ne rien admettre dans cette théorie que ce que l'experience nous découvre de plus certain, sans vouloir y suppléer par des conjectures & des explications hazardées; si ce n'est uniquement dans la vûë de satisfaire l'esprit, & nullement dans celle d'en tirer des consequences pour la pratique, & de conclurre de ce qu'un malade a été guéri ou est mort après l'usage de tel ou tel remede, que ce soit précisément par l'operation de ces remedes que l'un ou l'autre évenement soit arrivé. Dans toutes les experiences empruntées des autres Sciences pour éclairer la Medecine, on doit user de la même circonspection pour éviter l'erreur : ce que notre Auteur s'applique à prouver par l'exemple des acides végétaux, reconnus universellement pour avoir la vertu de cailler le lait.

On n'a pas manqué d'en inférer qu'ils coaguloient aussi le sang; & de cette premiere conséquence, on est allé jusqu'à décider que les alcalis étant les contraires des acides, ils devoient dissoudre cette liqueur. De-là est né le Systême de ceux qui attribuent la cause de la plûpart des maladies aux coagulations procurées par les acides, & qui par une suite assez naturelle prétendent en trouver les remedes dans l'usage des alcalis. Cependant, l'experience apprend que les acides tant végétaux que mineraux, loin de coaguler le sang, le dissolvent; & que les alcalis, soit fixes, soit volatils, au lieu de le dissoudre, ne font que le rendre plus compacte & plus racorni. Quel fond peut-on faire pour la pratique de la Médecine, sur un pareil Systême, & sur tous ceux qui lui ressemblent, tels que ceux de la fermentation, de la trituration, & plusieurs autres, qui ont séduit tour à tour les Théoriciens & les Praticiens de ces

derniers tems ?

La seconde regle que propose l'Auteur, est de découvrir & de déterminer au juste les bornes des véritez connuës, sans entreprendre de leur donner un nouveau prix, par un enchaînement de consequences. Une seule experience (dit l'Auteur) peut suffire pour trouver une vérité ; mais d'ordinaire il en faut beaucoup pour la circonscrire ou pour en fixer l'étenduë. Par exemple (continue-t-il) on sçavoit par quelques experiences, que la fermentation peut exciter une chaleur semblable à celle du sang. On s'est figuré, par *analogie*, que cette chaleur du sang étoit l'effet d'une fermentation. Mais d'autres experiences ayant fait voir que l'abord de l'air exterieur étoit absolument necessaire au mouvement fermentatif on s'est vû contraint de la renfermer uniquement dans les premieres voyes, puis de la reduire presque à rien, après l'avoir envisagée comme le principal agent dont on faisoit tout dépendre, soit en santé soit en maladie.

L'Auteur tire de l'*étiologie* des inflammations un autre exemple des égaremens dans la pratique, occasionnés par le défaut de précision dans la théorie. Sur ce que le sang paroît arrêté dans ces maladies, & que lorsqu'il reprend son cours, l'inflammation s'évanouit, on a conclu d'abord que tout ce qui faisoit obstacle au mouvement du sang devoit produire inflammation. On a cependant observé dans la suite, que le sang pouvoit être arrêté & ne s'enflammer pas : mais que souvent il se pourrissoit presque aussi-tôt, & que quelquefois il demeuroit long-tems arrêté sans subir de changement considerable. L'immobilité du sang n'est donc pas précisément la cause de l'inflammation, & il faut en chercher une autre plus specifiée.

Il suit de-là que pour reduire des véritez physiques ou médicinales dans leurs justes bornes, il faut recourir à des faits, à des experiences rassemblées par le secours de l'alembic, du scalpel, du microscope, *&c.* & qui puissent déterminer *quand*, *où* & *comment* chacune de ces véritez déja trouvée peut avoir lieu. Or c'est de l'assemblage systématique de toutes ces experiences que naît (selon l'Auteur) *cette théorie, qui place, qui ajuste, qui concilie, & qui détermine le plus précisément qu'il est possible les véritez que ces experiences nous découvrent.* Mais (continue M. Quesnay) quelle que puisse être l'éxactitude & la précision des Auteurs qui s'appliquent à construire des Systêmes si bien concertés dans toutes leurs parties : ils laisseront toûjours à leurs Successeurs beaucoup à travailler en ce genre, soit pour la découverte de nouveaux faits, soit pour la vérification des anciens : ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse dès à present tirer de grands avantages du riche fonds de connoissances que les Medecins & les Physiciens ont acquis par cette voye, c'est-à-dire par les travaux assidus des Académies & des bons

Observateurs en tout genre. Tout cela montre clairement la difference qu'il y a entre une théorie fondée sur l'experience, & une théorie purement imaginaire, dont la premiere fait à la vérité un progrès moins rapide, mais beaucoup plus sûr vers la perfection : en preuve de quoi l'Auteur ramene encore ici le *phlegmon* ou l'inflammation ; détail sur lequel on aura recours au Livre-même.

L'Auteur avoüe que parmi ce qu'il reste encore à se promettre de cette experience si féconde, la recherche de la nature & des vertus des remedes, sur-tout de certains spécifiques, doit tenir le premier rang. Il prétend que la matiere médicale fourniroit une ample moisson d'experiences, qui mettroient dans l'usage des médicamens beaucoup plus de certitude. Il se plaint que les Auteurs qui ont traité cette matiere n'ont fait le plus souvent que se copier les uns les autres. Il voudroit qu'on l'approfondît de nouveau par le mélange des diverses drogues avec le sang & les autres liqueurs du corps humain. On découvriroit par-là beaucoup plus sûrement (selon lui) » que la *Beladona* par éxemple dissout beaucoup plus le sang que les autres » especes de *Solanum* ; que les racines de chicorée sauvage n'agissent pas sur le sang comme les » feuilles ; que de deux amers du » premier ordre & de même genre, la fumeterre & la petite centaurée, le suc de la premiere y » cause une dissolution glaireuse » fort considerable que l'autre n'y » cause pas. Ce n'est donc que par » des experiences particulieres & » multipliées, qu'on pourroit au » juste découvrir les effets propres » des médicamens sur nos humeurs. Encore faudroit-il concilier ces effets avec ceux que ces » mêmes remedes operent sur les » Solides, avec ceux que les Solides de leur côté doivent alors » produire sur les mêmes liquides, » & avec les vertus ou les proprietez qui apparriennent certainement à chaque classe de remedes, » comme d'être purgatifs, astringens, émolliens, *&c.* pour n'admettre que ce qui peut resulter » de toutes ces combinaisons.

Il termine ce Discours Préliminaire par quelques autres reflexions également sensées, que l'on peut voir chez lui, & parmi lesquelles celle-ci ne paroîtra pas la moins importante ; » Que les Praticiens » les plus à craindre sont ces *Polypharmaques*, qui s'attachent à » décorer leurs ordonnances par » des assemblages fastueux d'un » grand nombre de remedes differents, dont il est alors absolument impossible de connoître » l'effet.

L'Analyse détaillée que nous venons de donner du Discours Préliminaire ne nous permet pas de nous étendre autant que nous l'aurions souhaité sur le corps de l'Ouvrage où il est traité de l'œconomie animale. Il faut de necessité nous borner à ne faire qu'en indiquer sommairement les principaux

articles ; ce qui suffira pour mettre les Lecteurs en état de juger combien un pareil Ouvrage peut être utile aux jeunes Chirurgiens, en leur offrant un précis éxact de ce que la Physiologie peut renfermer de plus interessant pour eux.

L'Auteur partage d'abord son Oeconomie animale en trois Chapitres, subdivisés en plusieurs articles, & dans lesquels il s'agit, 1°. des élémens, 2°. des humeurs, 3°. des parties solides.

I. Dans le Chapitre des élémens qui contient 8 articles, l'Auteur les définit ; en compte jusqu'à six, deux actifs, le feu & l'air ; 4 passifs, l'eau, la terre, l'huile & le sel ; y reconnoît cinq mouvemens, par lesquels ces élémens dans le corps de l'animal agissent les uns sur les autres, sçavoir celui de chaleur, celui d'*électricité* ou d'attraction, celui d'impulsion procuré par l'action des vaisseaux, celui de fermentation & celui de putréfaction.

Au sujet du Feu, il en examine les differens états ; les causes qui l'excitent & qui sont les vibrations, le Soleil, les verres & miroirs ardents, & la communication ; les differens degrez de chaleur, bornés dans les corps à l'embrasement, à l'ébullition & à la fusion, & partagés par les Chimistes en six classes ; & la chaleur naturelle des animaux, qui ne dépend pas de la seule vitesse du pouls (dit l'Auteur).

Les proprietez de l'Air sont sa fluidité, sa pesanteur, sa *rarescibilité*, & son ressort. C'est au moyen de ces qualitez, qu'il cause les mouvemens *spontanés* de fermentation & de putréfaction, à certaines conditions specifiées ici ; qu'il donne de l'action aux sels ; qu'il est l'instrument universel de la nature. L'air qui nous environne n'est point simple, & l'on explique ici son usage dans la respiration, lequel se reduit à entretenir le mouvement circulaire des liqueurs ; car l'Auteur prétend que les particules d'air dont ces liqueurs sont remplies n'y conservent aucun ressort, parce (dit-il) que ces molécules prises chacune en particulier ne sont point élastiques.

L'Eau (dit-on) ne tient sa fluidité que d'un certain degré de chaleur, faute duquel, en se glaçant, elle devient solide. Ses particules quoiqu'agitées peuvent être arrêtées sans peine par les autres principes passifs, & former avec eux un corps dur, dont les neuf dixiémes ne seront que de l'eau, comme il arrive dans un blanc d'œuf durci au feu. La facilité de l'eau à s'insinuer dans les pores des autres corps est surprenante : ce qui la rend le véhicule des sucs & des humeurs, & une source féconde de corruption.

La Terre doit être envisagée (dit-on) comme la base ou le principe de la plûpart des corps solides. Elle est de deux especes ; l'aride, soit vitrifiée naturellement (comme le sable) soit vitrifiable ; & la grasse.

Notre Auteur s'étend beaucoup sur les Huiles, & encore plus sur

les Sels. Il regarde les premieres comme contenant de la terre, beaucoup d'eau & de Sel; & c'est cette partie terreuse qui les empêche de se mêler avec l'eau; sur quoi il observe que si les liquides ne peuvent dissoudre les parties solides de notre corps, c'est parce que celles ci ne sont que de la terre & de l'huile intimement unies. Il fait un dénombrement des differentes sortes d'huiles, & en compte jusqu'à 8; l'éthérée, la balsamique ou resineuse, la fixe, la grasse, la mucilagineuse, la muqueuse, l'émulsionnée & la savonneuse, desquelles il marque les differentes proprietez, ainsi que les divers changemens qu'elles peuvent subir, tant par la fermentation, par la putréfaction, & par le feu, que par l'action des vaisseaux dans le corps de l'animal.

Les sels naturels, loin d'être simples, sont tous composés ainsi que les huiles, & la terre entre pour beaucoup dans cette composition, de même que l'eau & l'huile. C'est ce principe salin, qui, d'opaque qu'étoit la terre naturellement, la rend transparente; d'indissoluble à l'eau, parfaitement soluble; d'aride & seche, fusible au feu; de friable, propre à être vitrifiée. L'Auteur range tous les sels sous 4 classes, qui sont celles des acides, des alcalis, des neutres, & des alliages salins. Il rapporte à la premiere classe les sels qu'il appelle *acéteux*, *acescens*, & acides factices; à la seconde ceux qu'il qualifie d'*alcalins*, d'*alcalescens*, & d'alcalis factices; à la troisiéme classe, les sels huileux & les essentiels. Il parcourt les proprietez de ces differens sels; les effets & les vertus que peuvent y produire la fermentation, la putréfaction (contre laquelle resistent puissamment les sels acides & les neutres) le feu, l'action des vaisseaux de l'animal. On observe ici qu'il est difficile de reduire le principe salin à aucun genre de sel connu; & que les sels n'entrent point dans la composition des parties solides des corps vivans.

L'Auteur finit son Chapitre des Elémens par des Observations sur le sel animal; d'où il paroît qu'il n'admet point de sel alcali dans le sang, qu'il y reconnoît un sel *acescent* qui tend à l'aigreur; qu'il croit l'alcalisation du sel animal plûtôt l'effet de l'agitation que de la chaleur; qu'il regarde le sel marin que nous rendons par les urines, comme ne pouvant être mis au rang de nos sels naturels; qu'il est persuadé que le sel naturel, tant qu'il reste sous l'action des vaisseaux, n'est point exposé aux mouvemens spontanés de fermentation & de putréfaction; que le sel, quoiqu'en petite quantité dans nos humeurs, peut y causer beaucoup de desordre; que les sels des humeurs *loüables* sont insensibles ou presque insensibles, *&c.*

II. Des élémens l'Auteur passe aux humeurs dans son second Chapitre divisé en onze articles, où il est parlé de la digestion, du chyle, des humeurs de la masse du sang, du sang proprement dit, des trois humeurs bilieuse, mélancholique,

& pituiteuse, des lymphes, du suc nourricier, de la quantité des liquides, des récrémens & des excrémens.

Diverses causes (à son avis) concourent à l'ouvrage de la digestion; une sorte de fermentation, qui tient moins de la vineuse, que de l'*ac teuse* ou de celle qui tend à l'aigreur; une légére putréfaction, annoncée par l'haleine fétide de certains sujets & par la puanteur des déjections; l'action de l'estomac sur les alimens, fort differente du broyement ou de la trituration, rejettée totalement par notre Auteur; une dissolution nullement corrosive, mais plûtôt savonneuse & qui consiste dans une espece de délayement. Le chyle qui est le produit d'une telle digestion, contient, ainsi que le lait, trois substances, la *butyreuse*, la *caséeuse* & la *séreuse*.

Le sang, qui en est formé, laisse appercevoir dans sa masse cinq sortes d'humeurs ou de sucs, 1°. l'*albumineux*, semblable à la glaire d'œuf, peu ou point dissoluble à l'eau, nullement fusible à la chaleur, qui au contraire l'épaissit & le durcit; tels sont le sang proprement dit & les lymphes: 2°. le suc *graisseux*, indissoluble à l'eau, se figeant au froid, se fondant à la chaleur, & susceptible d'une acrimonie rance: 3°. le *gélatineux*, plus dissoluble à l'eau, moins huileux que le précedent, & qui tend à l'aigre, tel qu'on le voit dans les gelées & dans les boüillons: 4°. le suc bilieux, d'une qualité savonneuse qui le rend très dissoluble à l'eau, tendant à l'acrimonie alcaline & à contracter une saveur très amére: 5°. l'humeur purement aqueuse de la masse du sang.

L'Auteur montre que ces cinq sortes de sucs peuvent très-facilement se concilier avec les 4 humeurs des anciens, qu'il passe en revûe; & dont la premiere est le sang proprement dit, composé de globules formés de la substance butyreuse du chyle, & qui vûs séparément au microscope, ne sont point rouges (selon *Bartholin.*) Ces globules sont élastiques (selon *Boyle*) ils acquierent la couleur rouge dans le poumon, par la pression de l'air; leur délabrement, & l'irrégularité de leurs figures changent la couleur du sang. L'humeur bilieuse formée de la partie salino-sulphureuse de la graisse, & repandue par-tout, est le dissolvant universel de la masse du sang, produit les *récrémens* dissolvans, tels que la salive, les sucs analogues & la bile de la vésicule du fiel, de chacun desquels l'Auteur indique les usages.

L'humeur mélancholique (selon l'Auteur) vient des sucs gélatineux, originaires de la substance *caséeuse* du chyle. Elle est la matiere des *récrémens* propres à *lubréfier* ou à rendre plus glissantes les parties solides. Elle devient excrémenteuse, lorsque par son séjour elle contracte quelque dépravation. Elle produit la *sérosité salée* qui fait la matiere des urines, & elle est le siége de l'acrimonie acide des humeurs.

On doit regarder la pituite (dit l'Auteur) comme l'humeur la plus aqueuse du corps de l'animal. Cela le conduit à nous parler des differentes sortes de lymphes, qui étoient (dit-il) les humeurs *secondaires* des anciens, & qu'ils ne connoissoient que fort imparfaitement. Il en distingue trois especes, la fibreuse, formée par l'humeur mélancholique, & les deux globuleuses, l'une du premier genre ou la lymphe rousse, & l'autre du second, née de la dissolution de la premiere.

Le suc nourricier (nous dit-on) est une huile presque toute terrestre, où l'eau semble néanmoins entrer pour quelque chose, & dont la quantité est si petite eu égard à la masse des humeurs, qu'à peine en fait-elle $\frac{1}{16}$ partie. L'Auteur, en finissant son second Chapitre, détermine quelle est la quantité des fluides par rapport à celle des solides, évaluant la premiere à $\frac{6}{7}$ de la masse du corps; après quoi, il éxamine en peu de mots ce qui concerne les humeurs tant *récrémenteuses* qu'*excrémenteuses*, détail, sur lequel on aura recours à lui.

III. Après l'idée que M. Quesnay vient de nous tracer des liqueurs du corps humain, il ne lui reste plus qu'à nous en décrire les parties solides, & à nous instruire de ce qui resulte de l'union des unes avec les autres. C'est ce qu'il se propose d'éxécuter dans son dernier Chapitre qui contient neuf articles, dans lesquels il est question de la structure des solides, de leur principe vital, de leur action sur les liquides, des temperamens qui dépendent de cette action, & qui sont le temperament sanguin, le bilieux, le mélancholique, le pituiteux, & les temperamens composés.

Les parties solides (dit-il) ne sont que des tissus de vaisseaux composés les uns des autres par gradation. Ces vaisseaux sont ou sanguins ou dépourvûs de sang. Les premiers sont artéres, veines, & fibres sanguines. Les seconds sont les vaisseaux chyleux, les arteres & les veines lymphatiques, les nerfs, les vaisseaux sécrétoires & les excrétoires. Le principe vital (selon lui) ou le principe de l'action des parties solides du corps animé consiste dans leur ressort. Mais ce ressort demeure impuissant, s'il n'est mis en jeu par une premiere cause agissante, à laquelle on donne le nom d'esprits animaux.

La difficulté d'en connoître bien distinctement la nature, en a fait nier l'éxistence à quelques Physiciens, qui ont prétendu pouvoir tout expliquer dans les mouvemens organiques du corps animal par la seule tension & le seul ébranlement des fibres nerveuses : hypothése plus spécieuse que solide, puisqu'une pareille tension est purement imaginaire (dit l'Auteur) qui, bien persuadé de la necessité d'admettre ce principe spiritueux, suspend avec prudence son jugement sur ce que ce pourroit être que ce premier mobile. Il observe encore, par rapport au principe vi-

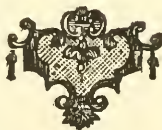
tal, que les parties ſenſibles ne ſont pas également ſuſceptibles des mêmes impreſſions, & que l'action ſoit volontaire, ſoit naturelle & machinale d'une partie organique conſiſte dans l'accourciſſement de cette partie.

La vie ou l'œconomie animale dépend des actions naturelles. De ce nombre eſt la circulation du ſang, dont l'Auteur nous donne ici une explication nette & préciſe, à laquelle nous renvoyons. Il s'étend à cette occaſion ſur la Syſtole & la Diaſtole des vaiſſeaux, ſur le pouls, ſur les ſécrétions, ſur la force & ſur l'agilité des parties organiques, ſur l'élaboration des humeurs, qui s'accomplit principalement (dit il) dans les vaiſſeaux capillaires arteriels.

Il parle de la nutrition, qu'il diſtingue de la réplétion & de l'acquiſition de la graiſſe. Il prétend que la nutrition & l'accroiſſement s'éxécutent par une addition de matiere qui devient propre aux ſolides, & cela dans les vaiſſeaux de l'animal les plus déliés, & par des molécules ſi fines du ſuc nourricier, qu'elles pourroient (ſelon lui) être confonduës avec les eſprits animaux & faire partie du fluide qu'ils compoſent.

Après avoir dit deux mots ſur la nourriture du fœtus, il vient aux divers temperamens, dont il aſſigne les cauſes, les effets ſur le corps & ſur l'eſprit, les qualitez ſenſibles qui y dominent, & le regime qui y convient.

C'eſt à regret que pour abréger, nous ne faiſons qu'effleurer tous ces articles. Il faut les lire chez l'Auteur dans toute leur étenduë. Les Chirurgiens à qui ce Volume ſemble particulierement deſtiné, y trouveront quantité d'Obſervations & de réflexions également utiles & curieuſes, que l'Auteur a eu ſoin de raſſembler avec choix & avec diſcernement, & qui fait voir qu'entre les Ouvrages des Medecins où il a puiſé, les Ecrits de M. *Boerhaave* ne ſont pas ceux qu'il ait conſultés avec le moins de fruit.



ABREGE'

ABREGE' DU MECANISME UNIVERSEL, EN DISCOURS & Questions Physiques, dans lesquels on développe les causes naturelles & immédiates des plus surprenans Phénomenes, par des démonstrations fondées sur les Observations & Experiences faites dans les Académies Royales des Sciences de Paris, & de Londres, & sur plusieurs autres de l'invention de l'Auteur. Enrichi de plusieurs figures en taille-douce, par M. Morin, Prêtre, Professeur de Philosophie au Collége Royal de Chartres. A Chartres, chez J. *Roux*, Imprimeur-Libraire de Monseigneur l'Evêque, du Clergé & du Collége, ruë des Changes, au S. Esprit; & se trouve à Paris, ruë S. Jacques, chez Robert-Marc d'*Espilly*, dans la Cour de la vieille Poste. 1735. vol. *in*-12. pag. 584.

LE nombre des découvertes qu'on a faites jusqu'ici dans la Physique est si immense qu'il n'est pas possible de les enseigner toutes dans les classes des Colléges. Il faut necessairement s'y borner à quelques-unes; d'où il arrive que les jeunes Etudians n'y acquierent qu'une connoissance fort imparfaite de la Physique experimentale qui est cependant celle à quoi l'on doit le plus s'attacher pour être véritablement Physicien. M. Morin Professeur en Philosophie au Collége Royal de Chartres, ayant depuis plusieurs années, reconnu cet inconvenient, a cherché le moyen d'y remedier par l'abrégé dont il s'agit, qui tout abrégé qu'il est, ne pourroit être dicté en son entier pendant le peu de tems que durent les Cours ordinaires de Philosophie, qui se font dans les Colléges. Il est partagé en neuf Discours: M. Morin fait voir dans le premier, l'agrément & l'utilité de la Physique experimentale; il éxamine dans le second, quelles sont les forces de la nature en général, & il y explique ce qu'il faut entendre par ce mot de nature, explication d'autant plus importante que dans l'usage ordinaire, rien n'est plus commun & moins intelligible que ce mot. M. Morin, après diverses reflexions, sur l'abus que l'on fait du terme de nature, montre que la nature n'est que le méchanisme établi de Dieu au moment de la création des êtres. Il prouve que les forces de ce méchanisme sont immenses, & pour y proceder avec ordre, il distingue trois sortes de méchanismes: l'un du monde celeste, l'autre du monde élémentaire, & l'autre des infiniment-petits. Par le méchanisme du monde céleste, il entend la disposition constante des orbes célestes dans leurs mouvemens; par le méchanisme du monde élémentaire, il entend l'accord merveilleux des élémens opposés; & par le méchanisme des infiniment-petits, les forces naturelles de ces petits corps que l'œil n'apperçoit que par le secours des plus excellens microscopes. Ce mécha-

nisme, selon lui, a des forces surprenantes; il faut lire là-dessus tout le second Discours, la raison & l'experience s'y expliquent de concert. M. Morin fait voir que les forces de la nature peuvent produire des effets étonnans, & à cette occasion il entreprend de montrer que tout ce qu'on attribue à la *Magie*, à la *Diablerie*, à la *Sorcellerie*, &c. (ce sont ses termes) n'est souvent qu'illusion, ou un pur effet des loix du mouvement & du méchanisme universel. Il entre là-dessus dans un détail curieux auquel nous renvoyons.

Le troisiéme Discours regarde les Systêmes du monde, la Sphére, & contient divers principes d'Astronomie appliqués à la solution de plusieurs problêmes. M. Morin s'y déclare pour le Systême de Copernic, qui lui paroît simple & le plus conforme aux loix de la Physique, il expose les objections qu'on a coûtume de faire contre ce Systême, & il y répond: le quatriéme Discours concerne l'Anatomie, on y examine la structure merveilleuse du corps humain, on y expose d'une maniere claire & précise, les differentes opinions des Anatomistes touchant le mouvement du cœur, la digestion, l'action & le jeu des muscles. Ce que M. Morin a rassemblé là-dessus, peut tenir lieu de bien des Livres, & servir d'introduction à ce qu'une étude particuliere du corps humain sur le corps humain même, peut apprendre de la structure merveilleuse d'un Ouvrage aussi surprenant. L'œuvre de la digestion & de la chylification, est un des articles que notre Auteur traite avec le plus de soin dans ce quatriéme Discours, nous rapporterons en entier cet article pour donner un exemple de la précision & de la clarté avec laquelle M. Morin expose les choses qui sont la matiere de son Livre.

» Trois Systêmes sont célébres » dans l'Ecole. Quelques Auteurs » prétendent que la digestion des » alimens dans l'estomac se fait par » la seule chaleur de ce viscere. » D'autres supposent une force ex» traordinaire dans les muscles de » l'estomac & de l'abdomen, la» quelle brise les alimens; c'est le » Systême de la trituration. Enfin » il y en a qui expliquent le com» mencement de la digestion, par » un dissolvant gastrique contenu » dans l'estomac, & la perfection » de cette même digestion dans les » intestins, par le suc pancréatique, » & par la liqueur biliaire qui vient » de la vesicule du fiel.

» De ces trois Hypothéses, la » derniere paroît la plus plausible » à notre Auteur, car 1°. *dit-il*, » comment supposer, dans l'esto» mac des poissons, une chaleur as» sez considerable pour digérer en » aussi peu de tems qu'ils le font, » des os très-durs, qui dans une » eau boüillante pourroient à pei» ne se dissoudre en un jour? 2°. » Comment aussi peut-on com» prendre un sassement, un frotte» ment, une trituration en un » mot, qui ayent assez de violence » pour briser, rompre, & user des

» corps très-durs, les métaux mê-
» mes ?

Notre Auteur, à qui ce ſentiment paroît des plus abſurdes, ne ſe contente pas de le refuter par des raiſons auſſi palpables. Mais pour mieux marquer ce qu'il en penſe, il ajoûte qu'*il ſçait, juſqu'où, ſelon le calcul de certains Anatomiſtes outrés, doit s'étendre la force des muſcles de l'abdomen*, *mais* qu'*il ſçait auſſi, juſqu'où peut aller l'imagination d'un eſprit échauffé, qui ſe fait illuſion à ſoi-même.*

Quant à la troiſiéme Hypothéſe, voici, ſelon M. Morin, comment on en établit la vraiſemblance.
» Le vélouté de l'eſtomac, eſt ta-
» piſſé de petites glandes, qui,
» toutes enſemble, filtrent une li-
» queur auſſi capable de diſſoudre
» que la ſalive. Il découle, ſelon
» les obſervations des Anatomiſtes,
» un ſuc pancréatique & uue li-
» queur bilieuſe, qui ſuffiſent pour
» l'une & l'autre digeſtion. Com-
» me l'eau ſeule eſt capable de diſ-
» ſoudre le ſucre & d'autres ſels,
» de même le diſſolvant gaſtrique,
» par ſes pointes, diviſe & tranche
» les parties des alimens, en ſépa-
» re les fibreuſes plus propres à la
» nourriture de l'animal. Il ſe fait
» donc une ſecrétion, une diſſolu-
» tion, voilà la digeſtion com-
» mencée. Le chyle ainſi preparé
» dans les premieres voyes, eſt
» pouſſé par l'action du ventricule,
» dans les premiers inteſtins, où il
» reçoit le ſuc pancréatique, & la
» liqueur biliaire. La partie la plus
» pure eſt dépoſée dans les veines
» lactées, premieres ou radicales,
» pour être portées dans les glandes
» du mézentére : il paſſe de-là, dans
» les veines lactées ſécondaires qui
» le déchargent dans le reſervoir
» de pecquet, ſitué dans les racines
» même du diaphragme.

» De-là, après avoir fermenté
» de nouveau, il monte le long des
» vertébres du thorax, par le ca-
» nal thorachique, paſſe juſques
» dans la veine ſouclaviere gauche,
» qui le décharge dans la veine ca-
» ve, d'où il va dans l'oreillette
» droite du cœur, & de-là dans le
» ventricule droit du même viſce-
» re, où il ſe ſubtiliſe & commen-
» ce à ſe changer en ſang......

Le cinquiéme Diſcours eſt ſur la nature & les proprietez de l'air. M. Morin y expoſe avec beaucoup de clarté ce qui a été découvert juſqu'ici de plus certain, ſur la peſanteur, & ſur le reſſort de ce liquide. Il rapporte les plus belles experiences qui ont été faites ſur ce ſujet, & il en ajoûte pluſieurs de ſon invention, leſquelles ne ſont pas indignes d'être miſes à côté de celles de Mrs Boyle & Paſchal.

Il parle de la lumiere dans le ſixiéme Diſcours, & des couleurs dans le ſeptiéme, ce qu'il dit ſur le même article eſt d'autant plus éxact qu'il eſt conforme aux obſervations de Mrs de l'Académie des Sciences ſur la propagation de la lumiere, & aux loix du méchaniſme dans tout le reſte.

Quant aux couleurs, il expoſe le Syſtême du Pere Malebranche, comme le plus probable, & il re-

ſure l'Hypothéſe du célébre Newton, comme n'étant pas aſſez évidente.

Dans le huitiéme Diſcours il traite de l'aiman. Il y fait voir 1°. qu'un corps ne pouvant ſe mouvoir de lui même, le mouvement de l'aiman vient d'une cauſe extrinſeque, 2°. que cette cauſe doit être materielle, mais très-ſubtile; 3°. qu'elle doit avoir un mouvement circulaire autour de la terre; 4°. qu'autour de chaque fer aimanté, il ſe forme un tourbillon ſemblable à celui de l'aiman, 5°. que les jeux variés & preſque magiques, que l'on fait par le moyen de l'aiman, dépendent tous des mêmes principes, non d'attraction, mais d'impulſion.

Il définit l'aiman, une pierre dure & peſante qui ſe trouve dans les mines de fer, dont elle prend ordinairement la couleur, & qui eſt en quelque façon une eſpece de fer très-parfait, puiſqu'on en forme un acier très-pur, laquelle pierre a cinq proprietez admirables, 1°. l'attraction par laquelle le fer s'attache à l'aiman, & l'aiman au fer, 2°. la direction par laquelle un aiman qui ſe peut mouvoir librement affecte une certaine ſituation vers les pôles non du ciel, mais de la terre; 3° la déclinaiſon par laquelle il ne ſe tourne pas directement vers les pôles de terre, mais décline tantôt à l'Eſt, tantôt à l'Oueſt; 4°. l'inclinaiſon par laquelle une aiguille aimantée s'incline vers le pôle de la terre, à proportion qu'elle en approche davantage; 5°. la communication par laquelle l'aiman communique ſes vertus & ſes proprietez au fer aimanté. Cinq proprietez que M. Morin explique au long, ſuivant les principes les plus conſtans de la Philoſophie moderne.

Le neuviéme & dernier Diſcours concerne la chaleur, le feu, & les fermentations. M. Morin y explique l'origine & la nature du feu, les principes des corps qui fermentent, & il rapporte ſur les fermentations pluſieurs experiences curieuſes. Ce qu'il dit ſur ce dernier article ne ſert pas peu à éclaircir la cauſe de ces phénoménes lumineux qui paroiſſent dans l'air, & entre autres de ce qu'on appelle feu boréal, ou lumiere Septentrionale.

On trouve à la fin de ces Diſcours, la maniere de conſtruire les principaux Inſtrumens qui ſont neceſſaires pour les experiences ordinaires de Phyſique, & la maniere de s'en ſervir. L'Auteur y expoſe ce que c'eſt que l'Eolipyle, la fontaine de Héron de verre, la fontaine de compreſſion & de raréfaction, les Syphons ſimples & les Syphons compoſés. Les Diabetes; le Barometre de Toricelli, le Barometre lumineux: la fontaine intermittente de verre, les vaiſſeaux priſmatiques, les Horloges d'eau & de ſable, les Jets d'eau, les Machines Pneumatiques & leurs recipiens, le Paſſe-vin, la Pompe pour éteindre les incendies.

Une table des diverſes queſtions Phyſiques qui ſe peuvent faire ſur le Méchaniſme univerſel, & la ſolu-

tion de chacune de ces queſtions en particulier, terminent le Volume.

On ne manque pas de Livres de Phyſique ; mais on peut dire qu'il n'en a point encore paru là-deſſus qui contiennent plus de choſes en moins de mots, & qui ſoient plus à la portée des jeunes gens. Ce que nous venons d'en expoſer n'eſt qu'un foible crayon de l'Ouvrage, il faut le lire pour en connoître le mérite.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, Chronologique, Politique & Phyſique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoiſe, enrichie des Cartes générales & particulieres de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jeſus. 1735. A Paris, chez *le Mercier*, ruë Saint Jacques, au Livre d'or. *in-folio*, 4 vol. Tom. III. pp. 565.

LE Pere du Halde ayant épuiſé dans les deux premiers Volumes ce qui regarde le gouvernement de l'Empire de la Chine, expoſe dans celui-ci tout ce qui regarde la Religion, la Morale & la connoiſſance que les Chinois ont des autres Sciences ; il nous apprend quel eſt leur goût pour l'Hiſtoire, pour la Poëſie, pour le Théatre, & enfin juſqu'où s'étend leur habileté en fait de Medecine.

Des trois Religions approuvées ou tolerées à la Chine, la plus ancienne eſt celle des Lettrés qui ſuivent l'ancienne doctrine, & qui reconnoiſſent Confucius pour leur Maître. Comme cette doctrine eſt renfermée dans les *Kings* ou Livres Canoniques, c'eſt auſſi dans ces ſources que l'Auteur puiſe tout ce qu'il nous dit de la Religion des Lettrés. Il remarque cependant que ces Livres ne ſont point des Traitez de Religion faits à deſſein de l'enſeigner aux peuples, tous ſuppoſent les Dogmes de la Religion déja connus, & ne font que tirer les conſequences naturelles qui ſuivent de ces principes.

» C'eſt une opinion commune » & univerſellement reçûë parmi » ceux qui ont tâché d'approfondir » l'origine d'un Empire auſſi an» cien que celui de la Chine, que » les fils de Noé ſe répandirent » dans l'Aſie Orientale, que quel» ques uns des deſcendans de ce Pa» triarche pénétrerent dans la Chi» ne environ 200 ans après le délu» ge, & y fonderent cette grande » Monarchie ; qu'inſtruits par une » Tradition ſi peu éloignée, de la » grandeur & de la puiſſance du » premier Etre, ils apprirent à » leurs enfans, & par eux à leur » nombreuſe poſterité, à crain» dre, à honorer ce ſouverain Maî» tre de l'Univers, & à vivre ſelon » les principes de la loi naturelle, » qu'il avoit gravée dans leurs » cœurs.

Ainsi toute la doctrine de ces Livres Canoniques se reduit à deux points principaux, les devoirs de la Religion & les Regles du Gouvernement.

Le Pere du Halde ne parle qu'en Historien de ce qui regarde la Religion des Chinois & sans entrer dans les contestations qui ont fait tant de bruit sur la vraye signification de ce mot *Tien*, il se contente de rapporter ce qui en est dit dans les Livres Canoniques & met ainsi les Lecteurs en état de juger par eux-mêmes, si dans les occasions où il est question du culte qu'on lui rend, ce mot de *Tien* signifie l'Etre Suprême, le Souverain du Ciel, ou simplement le Ciel visible & matériel.

Les traits de morale & de Religion répandus dans les Livres dont on trouve ici les Extraits, ne permettent pas de s'imaginer que leurs Auteurs l'ayent entendu dans le dernier sens, on ne peut au contraire s'empêcher, en les lisant, de donner la préference aux anciens Maîtres de la doctrine Chinoise sur les fameux Sages du Paganisme. Ce seroit faire injustice à ces premiers Chinois qui ont suivi la Loi de Nature, qu'ils avoient reçûë de leurs Peres, de les taxer d'irréligion, parce qu'ils n'avoient pas une connoissance aussi nette & aussi distincte de la Divinité qu'on l'a eue depuis dans le monde Chrétien.

La seconde Religion qui est reçûë à la Chine est celle des *Tao-ssee*, qui s'éleva du tems de Confucius. La morale de cette Secte approche assez de celle des Epicuriens. Ceux qui la mirent en crédit, affecterent un repos, qui suspendoit, selon eux, toutes les fonctions de l'ame. Mais comme la crainte de la mort pouvoit troubler ce repos, ils s'appliquerent à la Chymie & à la Magie dans l'esperance de se rendre immortels. Cette vaine idée engagea plusieurs Empereurs à étudier leurs Mysteres, & les femmes naturellement curieuses & attachées à la vie, donnerent avec fureur dans leurs extravagances. Leur Religion consiste principalement dans le culte qu'ils rendent à certains Esprits à qui ils donnent des noms particuliers. Ils sacrifient à ces Esprits de ténébres differentes sortes de victimes, & séduisent tellement le Peuple par leurs prestiges, qu'il a recours à eux pour deviner l'avenir, pour chasser les démons & pour guérir les maladies.

La troisiéme Religion est celle de *Fo* ou *Foé*, elle fut introduite la 65e année depuis la Naissance de J. C. Cette monstrueuse Religion est extrêmement répanduë dans les Indes ; c'est un tissu d'absurditez les plus extravagantes, la Métempsycose en est comme le dogme capital, & le principal moyen, dont les Bonzes se servent pour se maintenir dans l'esprit des Peuples. Il faut lire cet article pour se convaincre de la foiblesse de la raison humaine, lorsqu'elle s'est une fois laissé aller à la superstition. Cependant les Lettrez se sont toûjours opposés au progrès de cette Religion, mais le grand

nombre de ceux qui en sont entêtés, force le Gouvernement à la tolérer, quoiqu'elle y soit regardée comme une Hérésie, & qu'on la condamne tous les ans à Pékin.

De cet amas bizarre de superstitions, de Magie, d'Idolatrie, & d'Athéisme dont ces deux dernieres Religions sont remplies, s'est formé parmi plusieurs Lettrez qui y avoient été élevés, une Secte particuliere, qui leur tient lieu de Religion ou de Philosophie, *car on ne sçait pas bien*, dit le Pere du Halde, *ce qu'on en doit penser, & il est à croire qu'ils ne le sçavent pas bien eux-mêmes.* Quoiqu'en apparence ils parlent du culte primitif comme les anciens, ils le détruisent dans le fonds, & tombent dans une espece d'Athéisme ; c'est ce qu'on verra dans l'exposé que l'Auteur fait de leurs sentimens ; il les prend à son ordinaire dans leurs Ecrits-mêmes, qu'ils ne donnent cependant que comme des Commentaires des Livres Canoniques.

L'Auteur ne dissimule pas qu'il s'est trouvé quelques personnes qui se sont persuadées que tous les Sçavans Chinois n'admettent que des causes matérielles, & sont en général Athées, il rapporre même les raisons qui peuvent favoriser cette opinion, & dont ils se servent pour combattre le sentiment contraire qui est celui de presque tous les Missionnaires.

On pourra juger de l'absurdité du Systême des Matérialistes Chinois par un Dialògue fait par un de leurs Lettrez, & traduit sur l'original, par le P. d'Entrecolles.

Après avoir parlé des Sectes qui ont cours à la Chine, il étoit naturel que le Pere du Halde nous donnât l'Histoire de l'établissement & du progrès de la Religion Chrétienne dans ce vaste Empire. C'est ce qu'il fait d'une maniere aussi propre à interesser la Religion des Lecteurs, qu'à exciter leur admiration à la vûë des obstacles qu'il a fallu surmonter pour l'éxécution d'un si grand dessein. A l'égard des contestations qui se sont élevées entre les Missionnaires, & qui ont peut-être plus nui à l'avancement de la Religion Chrétienne dans la Chine, que toutes les persecutions qu'elle y avoit essuyées de la part des Chinois infidéles. L'Auteur ne les touche qu'autant que le but qu'il s'est proposé l'oblige d'y entrer, & il en abandonne le détail à ceux qui entreprendront une Histoire complette de l'Eglise de la Chine.

Ce qu'on en trouve ici suffira pour en donner une grande idée, & pour faire regretter que les profondes racines que la foi y avoit jettées soient prêtes à se dessecher depuis le violent Edit que l'Empereur aujourd'hui regnant a porté contre la Religion Catholique. Par ce coup plus de 300 Eglises bâties en moins de deux siécles ont été détruites ou converties en usages profanes, & plus de 300 mille Chrétiens se sont vûs destitués de Pasteurs. Tous les Missionnaires ont été chassés de leurs Eglises. L'Empereur n'en tolére quelques-

uns à sa Cour qu'à cause de l'utilité que l'Empire reçoit de leur habileté dans les Arts & dans les Sciences. Cependant trois Jesuites Chinois Prêtres, à qui il est plus aisé de se cacher, parcourent les Chrétientez des Provinces, les Missionnaires de la Propagande ont aussi quelques Prêtres Chinois occupés aux mêmes fonctions, mais qu'est-ce que ce petit nombre d'Ouvriers Ecclesiastiques dans un si vaste Empire ?

De la Religion des Chinois, l'Auteur passe à leur Philosophie & à leur Morale, qui sont les deux points où ils excellent principalement.

C'est sur le respect qu'on doit à ses parens & à ses maîtres que les Chinois ont établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. L'Empereur & ceux qui gouvernent sous lui étant regardés comme les Peres du Peuple, à la Chine les devoirs de sujets & d'enfans, sont précisément les mêmes, & c'est une opinion qui y est communément reçûë, que l'Empire doit être gouverné par les mêmes principes que chaque particulier est obligé de regler sa famille.

Cet esprit de subordination dans lequel tous les Chinois sont élevés met dans leurs manieres un air de discrétion, de douceur & de complaisance, qu'on remarque jusques dans les personnes de la plus basse condition. Les Artisans, les Domestiques, les Paysans-mêmes se traitent avec civilité, se font des complimens, & se mettent à genoux les uns devant les autres, lorsqu'ils se disent adieu.

Ces principes de morale & de politesse sont aussi anciens que leur Monarchie; on en voit la preuve dans un Ecrit qui a pour titre *Caracteres ou mœurs des Chinois*, Ouvrage composé par un Philosophe moderne de la Chine, & qu'on nous donne ici sur la traduction du Pere d'Entrecolles. La simplicité que les Chinois affectent pour se mettre à la portée du Peuple, jointe à la difficulté de rendre dans la traduction les beautez qu'on apperçoit dans l'original, dont le stile est vif, concis & énergique, font craindre au Pere du Halde que cet Ouvrage ne soit pas goûté de tous ses Lecteurs. Il nous a paru néanmoins rempli de traits si brillans & de maximes si judicieuses, que nous avons cru qu'on nous sçauroit gré d'en donner ici un échantillon.

» Le caractere de la mere est de » compatir, mais que ce soit sans » trop de complaisance. Le caracte- » re du pere est de corriger, mais » que ce soit sans trop de rigueur, » voilà le juste milieu.

» Un Sage disoit fort bien, que » les freres sont entre eux comme » les bras & les pieds, & que la » femme est à l'égard du mari, » comme un habit qu'il s'est pro- » curé.

» Durant la vie des personnes » qu'on connoît, on ne parle gué- » res que de leurs défauts, sont- » elles mortes on ne fait mention » que de leur mérite. . . . Celui qui » traiteroit des amis vivans avec la

» même

» même estime, & la même affec-
» tion, qu'il sent pour eux dès
» qu'ils sont morts, tireroit de
» grands avantages de l'amitié.

» Si je ne me sers de mon esprit
» que pour rechercher & pour re-
» marquer les défauts des autres,
» & jamais pour me connoître, &
» pour m'observer moi-même,
» c'est comme si je n'employois
» mon trésor & mes richesses qu'en
» faveur des étrangers.

» Si j'étois une pierre ou une
» perle precieuse, & que quel-
» qu'un me regardât comme de la
» boüe, je me contenterois de le
» traiter de mauvais connoisseur,
» sans m'amuser à entrer avec lui
» en dispute. Mais si effectivement
» au lieu d'être un diamant, je ne
» suis qu'une pierre ordinaire,
» pourquoi voudrois-je passer
» pour plus que je ne suis? Le sage
» dans ces sortes de jugemens que
» l'on porte de son mérite, s'éxa-
» mine & se rend justice.

Ce Traité est suivi d'un Recueil de Maximes, de Reflexions, & d'Exemples en matiere de mœurs. Il est plus ancien que le précedent, & a été traduit par le Pere Hervieu, si les autres matieres qui nous appellent, nous permettoient d'en donner ici quelques Extraits, il nous seroit facile de montrer que le fonds de cet Ouvrage est aussi interessant que solide, nous nous contenterons simplement de dire qu'il est rendu dans notre Langue avec beaucoup d'agrémens & de netteté, & c'est en général le jugement que nous croyons qu'on portera de toutes les traductions qu'on trouvera dans ce curieux Recueil.

Les Chinois n'ont pas poussé la connoissance des autres Sciences aussi loin que celle de la Morale; on verra dans l'Auteur même par quelles raisons ils ont fait jusqu'à present si peu de progrès dans la Logique, dans la Rhétorique, la Musique, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie & en général dans les autres parties des Mathématiques. L'Auteur, en nous donnant une idée de leurs connoissances sur tous ces points, montre qu'ils sont peu éclairés dans toutes les Sciences qu'on nomme spéculatives, & qui demandent de la subtilité & de la pénétration.

Ils réussissent beaucoup mieux dans ce qui est du ressort des Belles-Lettres; c'est ce qui paroît dans le compte que le Pere du Halde nous rend du goût qu'ils ont pour la Poësie, pour l'Histoire, & pour les Pieces de Théatre.

L'Auteur avoüe qu'il ne donnera ici qu'une idée superficielle de leur Poësie, parce que pour la bien connoître, il faudroit posseder leur Langue, ce qui n'est pas une chose aisée.

Ils ont des vers rimés & non rimés, on y trouve de l'entousiasme, de l'imagination, & des expressions allégoriques; ils sçavent y placer à propos les figures qui rendent le stile plus vif & plus animé.

Pour ce qui est de l'Histoire, comme il n'y a point de Peuple qui s'y soit appliqué davantage ou

qui prenne plus de précaution pour s'assurer de la vérité des faits ; on ne peut nier, dit le Pere du Halde, que leurs Ecrivains ne se soient distingués dans ce genre, & qu'ils n'ayent même du génie pour composer de petites Histoires semblables aux Romans, dont le but est presque toûjours de porter à la fuite d'un vice & à la pratique d'une vertu : on en rapporte ici quelquesunes qu'on lira suivant toutes les apparences avec beaucoup de plaisir. Elles sont mêlées de vers, comme on le verra par ceux que nous transcrirons ici sur la traduction du Pere d'Entrecolles.

Le fameux Ou *dans un transport de jalousie tue sa femme, c'est brutalité.*

L'illustre Siun *meurt presque de douleur à la mort de sa femme, c'est folie.*

Le Philosophe Tchouang (*le Héros de l'Histoire*) *qui s'égaye par le carrillon des pots & des verres, & qui prend le parti de la liberté & de la joye.*

Voilà mon maître en cas d'évenemens semblable au sien.

A la Chine les repas de cérémonies sont toûjours accompagnés de Comédies, aussi en ont-ils un grand nombre, mais comme l'on peut aisément se l'imaginer, d'un goût fort different du nôtre ; on en jugera par la Tragédie intitulée *le petit Orphelin*, qu'on nous donne ici d'apres la traduction du Pere de Prémare.

Les Pieces Chinoises sont entremêlées de Chants, mais ils ne les placent que dans les endroits où il s'agit d'exprimer quelque grand mouvement de l'ame, comme la joye, la douleur, la colere, & le desespoir. » Un homme qui est en » colere contre un scélérat, chante, » un autre qui s'anime à la ven» geance, chante, un autre qui est » prêt de se donner la mort, chan» te.

Le reste de ce Volume est consacré à ce qui regarde la Medecine des Chinois, quoique cette Science ait toûjours été fort considerée parmi eux, ils sont bien loin de l'avoir encore portée au point de perfection où elle est depuis longtems en Europe. Comme d'un côté ils ont peu de connoissance de la Physique, & que de l'autre le respect qu'ils ont pour les morts, les empêche de s'appliquer à l'Anatomie, ce qu'ils sçavent de Medecine est fondé sur des observations peu éxactes & peu sûres. Le Pere du Halde expose ici le Systême des Medecins Chinois, & reduit presque tout leur sçavoir à l'habileté qu'ils ont de tâter le poux, moyen par lequel ils devinent le siége & la nature des maladies d'une maniere surprenante. On trouvera ici, 1°. un Traité qu'un ancien Auteur Chinois a fait sur la maniere de tâter le poux : 2°. Un extrait de leur Herbier, & en troisiéme lieu diverses recettes, avec lesquelles

les Medecins Chinois tout ignorans qu'ils sont dans la partie spéculative de la Medecine, guérissent leurs malades aussi surement & aussi communément que les Medecins d'Europe.

On a placé à la fin de ce troisiéme Tome une Explication des mots Chinois répandus dans les Tomes précedens; nous donnerons dans le Journal suivant, l'Extrait du quatriéme & dernier Volume d'un Ouvrage si digne de la curiosité du public, & que le public commence déja à recevoir si favorablement.

TRAITE' DU BON CHYLE, POUR LA PRODUCTION DU sang, où l'on voit, outre les causes ordinaires qui le corrompent, plusieurs maladies qu'on n'a pas connues. Il contient aussi les moyens de les prévenir, & les remedes pour les guerir. A Paris, chez les Freres *Osmont*, Libraires, & se trouve chez Jean *Zimmerli*, Imprimeur à Lausanne. 1735. deux Volumes *in*-12. depuis la pag. 277, où finit la premiere Partie, jusqu'à 367.

NOUS avons parlé de la premiere Partie de ce Livre, dans le Journal de Novembre dernier, & de la seconde dans celui de Décembre. Il nous reste à rendre compte de la troisiéme.

Nous tâcherons dans cet Extrait comme dans les deux précedens, de n'exposer que ce qui concerne la digestion; ainsi nous laisserons ce qui regarde certaines maladies, qui n'ont qu'un rapport éloigné avec le sujet annoncé dans le titre : nous passerons donc sous silence, les maladies des lévres, celles des gencives, celles des dents, celles des mâchoires, celles des joües, celles des amygdales, & un grand nombre d'autres, telles, par exemple, que l'esquinancie, le hoquet, la dépression du cartilage niphoïde, la colique, les pierres du foye.

Nous rapporterons d'abord une partie du Chapitre intitulé : *de l'alteration du chyle par les mauvaises qualitez de la bile, & du suc pancréatique.* Nous disons une partie, car comme il est fort étendu, nous ne sçaurions le rapporter en entier, en voici le commencement.

» La bile tombant dans les intestins, les pique, & ainsi augmente son mouvement péristaltique; » elle affoiblit aussi par son amertume la qualité styptique du chyle & sa viscosité. Quand la bile » excede par sa quantité elle produit la diarée. Quand elle est fort » piquante elle cause aussi le dévoyement, quoique sa quantité » ne soit pas grande, comme on » le voit dans les fievres malignes. » En ces deux occasions les lavemens faits avec la manne, les semences de lin & de fenu-grec, » les fleurs de boüillon blanc & de » melilot conviennent, sur-tout » si on y met l'huile de lit, ou

» le lénitif. Le purgatif fait avec la » teinture de rhubarbe, les mirabo- » lans, & le santal-citrin, est aussi » très bon, sur-tout au commen- » cement.

» Quand cette bile est assez acre » pour excorier les intestins, elle » cause la dyssenterie. Pour en arrê- » ter les suites il faut aussi-tôt sai- » gner, & le lendemain purger » avec la rhubarbe ou les mirabo- » lans, & quand cette maladie est » contagieuse, il faut d'abord don- » ner l'émétique pour prévenir la » gangrene qui se forme dans les » intestins.... Quand la constitu- » tion des malades ne permet pas » de donner d'émétique, la décoc- » tion de feuilles de cabaret, ou » celle de l'hypécacuanha peut » servir. On peut donner le lait, » les avenats, les hordeats pendant » le jour, & tous les soirs un petit » lavement qui ne distende pas les » intestins, fait avec la décoction » de tête de mouton, de mauve & » d'argentine, puis le narcotique » toutes les nuits, par lequel le ma- » lade prend du repos & de la force » pour supporter l'écoulement des » sérositez corrosives. Méthode » qui a été salutaire à tous ceux qui » s'en sont servis ici dans la conta- » gion qui arriva en 1706.

Notre Auteur, après ce début, continue en la maniere suivante, qui n'a pas un rapport plus immédiat avec le véritable sujet de son Livre, mais qui ne laisse pas, comme ce que nous venons de rapporter, de contenir de bonnes reflexions.

» Au commencement de ce sié- » cle, ce Pays fut attaqué d'une » fiévre maligne accompagnée de » dévoyement, ceux en qui il étoit » fréquent en mouroient, nonob- » stant la bonté du temperament, » la vigueur de l'âge, & les reme- » des les mieux choisis. Ce nombre » étant fort grand, je crus que pour » se délivrer de ce malheureux » ferment, il falloit le faire sortir » tout à la fois, ou au moins pour » la plus grande quantité. Dans ce » dessein je donnai l'émétique, & » le réïterai jusqu'à trois fois; tous » les malades guérirent. Etant allé » au Château de Lassarra, pour » voir une Dame à qui cette mala- » die s'étoit communiquée, j'en fus » saisi, & je m'en délivrai par le » même remede.

» Il est necessaire que le fiel » coule continuellement par le po- » re béliacre, mais il ne l'est pas » moins que celui de la vessie du » fiel se vuide de tems en tems........ » La bile est *quelquefois* retenue » dans la vessie du fiel par les pier- » res qui s'y forment. Cet accident » qui n'est pas rare, a été particu- » lier à une femme de ce lieu (Ser- » gi) par la quantité, la figure & » la grosseur de celles qu'on trou- » va dans la vessie du fiel. Il y en » avoit dix-sept; la figure de la » plûpart étoit de huit côtez; quel- » ques-unes étoient de véritables » cubes, & une entr'autres exce- » doit la grosseur d'un dez à joüer. » Elles étoient grises, polies, lé- » géres, mais pas assez légéres pour » rester sur l'eau. Cette femme

» étoit tombée en langueur par » plusieurs déplaisirs ; & fut alitée » pendant deux ans. Durant tout » ce tems son ventre fut resserré, » & il y a bien de l'apparence que » la retention de la bile, & du suc » pancréatique produisirent cet » effet. Quand la bile, à cause d'un » sang trop épais, ne se filtre pas, » les herbes ameres y remedient, » comme sont la petite centaurée, » le Chardon beni, & le chamæ-» pitis.

» Lorsque les glaires bouchent » les glandes du foye, & ainsi em-» pêchent la filtration de la bile, les » amers les plus puissans sont neces-» saires, comme les racines d'Aune, » de grande Chélidoine, & de Gen-» tiane, lesquelles incisent & fon-» dent ces glaires.

» Quant à cause de l'inflamma-» tion du foye la bile ne coule pas » on doit diminuer par les raffrai-» chissans, & sur-tout par les sai-» gnées : le gonflement de ses glan-» des, afin de prévenir les abscès » qui se forment dans ce viscere » lesquels sont ordinairement mor-» tels si l'on n'y remedie pas au » commencement. M. Viridet » rapporte là-dessus le fait sui-» vant.

» Un homme de cinquante ans » fort robuste, fut attaqué d'une » jaunisse, avec tumeur au foye. Il y » sentoit de la chaleur avec une » douleur continuelle qui devenoit » insuportable, quand on pressoit » l'endroit avec le doigt ; son pouls » étoit fort petit & très fréquent, » les saignées faites trop tard ne » soulagerent point le malade ; l'é-» métique ordonné par une con-» sultation, fit assez d'effet sans le » travailler, & la maladie alla assez » bien pendant deux jours ; mais le » troisiéme jour elle fut terminée » par une mort subite sans dou-» leur. M. Viridet dit qu'il y a bien de l'apparence que l'action de l'émétique ne fut pas assez grande pour faire crever un abscès qui au moment de la mort se déchargea dans la veine-cave. Il raconte à cette occasion, qu'une fille de 14 ans, étant échappée de plusieurs accidens mortels dans une petite-vérole dont elle fut attaquée, mourut tout d'un coup, le quatorziéme jour, se portant bien d'ailleurs. Apparemment, dit-il, que cette mort fut causée par la rupture d'un semblable abscès.

Il est tems de passer à des articles moins étrangers. En voici quelques-uns : Il y a des personnes qui ont le gosier trop étroit ; ce défaut cause quelquefois la mort, & devient alors par consequent un grand obstacle à la production du chyle.

Il faut écouter sur cela notre Auteur dans le Chapitre intitulé : *Des empêchemens du gosier.* » A l'é-» gard de l'entrée du gosier trop » étroite, *dit-il*, c'est un défaut » qu'on ne peut corriger ; tout le » remede c'est de ne pas parler en » mangeant, de bien pétrir, de » bien ramollir les alimens, & de » les avaler en petites portions. » Blancard rapporte l'exemple » d'un petit enfant, qui fut étran-

» glé par une féve, & d'un Mar-
» chand qui le fut par un poix qu'il
» avala avec trop de précipita-
» tion.

M. Viridet joint à ces deux éxemples, 1°. celui d'une fille de Genéve qui ayant appris en déjeunant, que son pere venoit d'arriver, voulut avaler promprement un morceau de fromage qu'elle avoit dans la bouche, & l'avala si précipitamment qu'il lui causa la mort, étant entré dans la trachée-artére, 2°. celui d'Anacréon qui en buvant, mourut tout d'un coup par un pepin de raisin qui lui boucha le gosier. Ce qui doit servir d'avertissement, dit M. Viridet, de ne pas boire avant que d'avoir avalé ce qu'on a dans la bouche.

Quelques lignes plus haut il remarque que la contraction du gosier est quelquefois heureuse. Il fait là-dessus une obsevation un peu étrangere, que nous rapporterons seulement par occasion. » Deux
» Bateliers qui avoient beaucoup
» bû, conduisoient un petit bat-
» teau à la pêche; l'un tomba dans
» l'eau sans que l'autre s'en apper-
» çût. Celui qui restoit dans le bat-
» teau, remarquant que sa Nacelle
» alloit de côté, cria à son camara-
» de, & ne l'appercevant point, il
» appella du secours. On trouva
» son ami dans l'eau, & on le tira.
» Le batteau étant rentré dans le
» port, on porta ce Batelier à un
» logis, où je fus mandé aussi-tôt,
» & je trouvai l'homme sans senti-
» ment, sans poux, n'ayant d'au-
» tre signe de vie qu'un léger tre-
» moussement dans les tendons.
» Comme il ne pouvoit rien aval-
» ler, on lui fit des frictions, avec
» des linges chauds, & on se ser-
» vit d'eaux spiritueuses. Le lende-
» main il se leva. On apprit alors
» qu'il étoit sujet au mal caduc, ce
» qui avoit causé sa chûte dans
» l'eau, il se remit sur son batteau,
» le jour suivant. Il ne but aucune
» goute d'eau pendant tout le tems
» qu'il fut dans l'eau, & son ventre
» resta plat comme auparavant. Il
» y a de l'apparence que la convul-
» sion des muscles du gosier avoit
» si fort resserré le *larynx* & le *pha-
» rynx*, que l'eau n'y avoit pû pas-
» ser, ou qu'il étoit tombé dans
» l'eau sur la fin de l'inspiration &
» que cet air retenu avoit empêché
» l'eau d'entrer dans ce canal, à peu-
» près de la même maniere qu'un
» verre vuide, perpendiculaire-
» ment plongé dans l'eau, ne se
» remplit point d'eau dans le
» fond.

Quand les alimens solides font trop de resistance au gosier, ils empêchent l'entrée de l'air, ce qui cause la mort & apporte pour cette raison un grand obstacle à la digestion. Il faut encore entendre là-dessus notre Auteur, c'est dans le Chapitre intitulé: *de la tunique interieure de l'œsophage.*

» Lorsque les solides, *dit-il*,
» font trop de resistance, ils s'arrê-
» tent en chemin, & pressent si
» fort la trachée artére qu'ils inter-
» ceptent le passage de l'air, com-
» me il arriva à cet homme dont
» parle Wierus qui ayant avallé un

» œuf entier, en mourut. Biancard » rapporte l'exemple d'un autre » qui fut suffoqué pour avoir avallé » un trop gros morceau de langue » de bœuf. On a vû à peu-près arri- » ver la même chose à *Biere* : Un » Paysan, en bûvant avec ses ca- » marades, paria qu'il avaleroit une » grive en vie, ce qu'il fit, mais il » pensa être suffoqué.

On demande souvent si l'eau à la glace est bonne à la digestion. Notre Auteur tâche de resoudre la question, dans le Chapitre intitulé: *Des défauts de l'estomac qui nuisent à la production du chyle.*

» Le dessechement des filets ner- » veux de la tunique véloutée de » l'estomac, se faisant connoître » par la soif, on doit, *dit-il*, boire » jusqu'à ce qu'elle soit appaisée, » ce qui ayant temperé la chaleur » de la partie, est cause que la di- » gestion se fait mieux. La boisson » à la glace dans les lieux les plus » chauds convient très-bien, parce » qu'il en faut moins pour calmer » la chaleur des entrailles. Dans les » lieux & les tems où les chaleurs » ne sont pas grandes, la fraîcheur » des puits & des fontaines suffi- » sent, suivant ce que j'ai experi- » menté à Montpellier, où, bû- » vant le matin, à la glace, je sen- » tois pendant quelques heures, de » la douleur dans l'estomac, ce » que je n'appercevois pas après le » souper, l'air étant alors plus » chaud.

M. Viridet, après avoir dit son sentiment sur l'eau à la glace, éxa- mine si les purgatifs fréquents con- viennent à l'estomac, il les désa- prouve fort : Il prétend que les purgatifs souvent réiterés donnent trop de sensibilité à la tunique vé- loutée de l'estomac, non seule- ment par l'irritation qu'ils y cau- sent, mais encore par le passage des sels acres qu'ils y introdui- sent.

Il remarque que les personnes qui se purgent souvent, sont foi- bles, mal constituées & sujettes à plusieurs maladies. Pour éviter la plenitude qui les engage à se pur- ger si souvent ; il vaut mieux, se- lon lui, prendre plus d'exercice, moins de nourriture, souper légé- rement, & même retrancher ce re- pas. Avec un tel régime on digere- ra mieux, & le corps prendra des forces.

Si les frequens purgatifs sont dangereux à la digestion, les fré- quens émétiques ne le sont pas moins. Il ne faut employer les uns & les autres, que lorsque la diette ne peut suffire pour consumer les superfluitez qui embarrassent l'e- stomac. Mais il y a des personnes qu'on ne sçauroit ni purger, ni fai- re vomir par quelque remede que ce soit. Notre Auteur dit avoir vû à *Biere* un jeune Bearnois qui du- rant cinq jours fut tourmenté d'u- ne violente tempête sur mer sans avoir pû vomir, auquel il fit pren- dre l'émétique qui ne lui causa pas la moindre nausée. Il dit aussi avoir vû dans le voisinage du même lieu, un Laboureur âgé de 80 ans, qui n'a jamais pû être purgé ni par le Gratiola, ni par les Titimales, ni

par l'Ellebore, ni par le Cyclamen, quoique on le tînt attaché sur une échelle la tête en bas & les pieds en haut. Il parle d'un Paysan de Sainte Croix, Village situé auprès de Biere; lequel ayant pris à la fois, trois prises de crocus metallorum, n'en sentit pas la moindre émotion. Que faire dans ces occasions? Il faut s'en tenir à une diette rigoureuse pour nétoyer l'estomac, ou bien tenter la voye de l'opium, qui en certains cas rares fait plus d'effet que tous les purgatifs & tous les émétiques: M. Viridet cite là-dessus deux exemples, l'un d'une Dame qui ne pouvoit être purgée que par l'opium, & qui lorsqu'elle en prenoit vomissoit pendant 24 heures. L'Autre d'un jeune homme cruellement travaillé de vapeurs, qui pour avoir avalé un grain d'opium à la sollicitation d'une femme qui en prend soir & matin, plus de vingt, fut purgé abondamment par haut & par bas. L'on peut consulter là-dessus notre Auteur dans le Chapitre intitulé: *des defauts de la digestion par rapport à la tunique musculeuse du ventricule.*

Il est assez ordinaire de sentir des soulevemens d'estomac à la vûë de certains objets, M. Viridet veut qu'on évite avec soin ces sortes d'occasions, qui sont toûjours très nuisibles à la digestion, non seulement par l'effet qu'elles produisent sur le champ, mais par l'impression qu'elles laissent. » Un Gentilhomme de Berne » ayant vû en bûvant, tomber un » rat dans son verre, en eut tant » d'horreur, qu'il rejetta sur le » champ tout ce qu'il avoit pris; » mais il n'en fut pas quitte pour » cette indisposition; elle fut suivie d'un vomissement qui dura » onze mois, pendant lesquels le » malade ne pouvoit retenir qu'un » peu de vin rouge.

M. Viridet fut appellé à Lutri pour le voir; il le trouva fort maigri, sans aucun sentiment depuis la ceinture en bas, & ayant un poulx fort petit. Il le traita avec soin; & s'appercevant que l'estomac du malade étoit si foible, que les fibres de ce viscere ne pouvoient porter les bouillons jusqu'au pylore, il fit coucher le malade sur le côté droit; les bouillons vinrent alors au pylore. M. Viridet augmenta ensuite par des lavemens un peu irritans, le mouvement péristaltique du conduit intestinal. Par ce moyen les bouillons à l'angloise passoient, le vomissement cessa, & le malade acheva de se retablir par les bouillons de viperes.

Entre les causes qui nuisent à la production du bon chyle, M. Viridet met les passions trop vives, & sur-tout les chagrins & les déplaisirs. Ces derniers causent même souvent des vomissemens; notre Auteur en rapporte divers exemples. Comme ces vomissemens arrivent par un picotement violent que souffrent alors les fibres de l'estomac; M. Viridet prend delà occasion de parler du chatouillement qui se fait dans l'estomac des chiens, lorsqu'ils mangent

mangent du gramen & qui les provoque à vomir. » Le chatouillement des filets de la tunique véloutée, *dit-il*, est quelquefois suffisant pour causer le vomissement, comme on le voit aux chiens qui sentant leur estomac chargé, avalent des feuilles de gramen à moitié mâchées, lesquelles par les filets roides de leur superficie, s'attachant à cette tunique, font que son mouvement péristaltique cause le vomissement: sur quoi M. Viridet remarque, 1°. que les chiens ne mangent de cette herbe que lorsqu'ils veulent décharger leur estomac, quoiqu'ils la rencontrent par tout, 2°. que cette herbe pilée ne les fait point vomir quand on la leur fait avaler, non plus que son suc.

Nous avons remarqué ci-devant que les passions violentes, & les grands déplaisirs apportoient beaucoup d'obstacle à la digestion. Notre Auteur retouche cette matiere dans le Chapitre intitulé: *Des défauts de l'estomac par rapport à son mouvement péristaltique.* Il observe à ce sujet, que les grandes agitations de l'esprit & les grands saisissemens hâtent quelquefois si fort le mouvement péristaltique de l'estomac, que les alimens n'ont pas le tems de s'y digerer, & passent tout d'un coup dans les intestins. C'est ce qu'on a vû, dit-il, dans un général fort estimé qui eut des emportemens excessifs après avoir oui la lecture de sa sentence; car son corps ayant été ouvert après sa mort, on n'y trouva rien dans l'estomac, quoique ce Général eût beaucoup mangé deux heures auparavant. C'est apparemment par cette raison, continue M. Viridet, qu'on voit si rarement des poissons dans l'estomac des Baleines que l'on tue; ce prodigieux poisson se battant auparavant avec le nerval, ou étant piqué par le harpon, & faisant de très-grands mouvemens.

On sçait ce qu'une frayeur subite cause quelquefois, & qu'il y a des gens en qui elle produit le même effet que la plus violente medecine.

La grande application après le repas est une des choses qui nuisent le plus à la digestion, notre Auteur n'oublie pas de le remarquer, & il attribue à cette application hors de tems, les pesanteurs d'estomac qu'éprouvent la plûpart des gens d'étude; il en donne une raison assez sensible qui est que cette grande tention que souffrent alors les fibres du cerveau, détermine la plus grande partie des esprits à se porter à la tête, & à quitter l'estomac.

Les esprits animaux sont absolument necessaires pour l'ouvrage de la digestion, comme pour toutes les autres fonctions du corps. Notre Auteur qui prend occasion de tout pour placer des digressions, quand elles peuvent être utiles & curieuses, remarque ici que » dans les affections hysteriques & des hypochondres, l'estomac ne reçoit pas toûjours assez d'esprits animaux pour rendre son mouve-

» ment péristaltique, suffisamment » fort, parce que, *dit-il*, ces es» prits se portent inégalement dans » les parties. J'ai vû plusieurs fois, » *continue-t-il*, le bras droit foible » & presque insensible, quand le » gauche étoit fort, la jambe gau» che foible & engourdie, quand » la droite étoit libre, & ces deux » états changer subitement. Je ne » sçai, *continue-t-il encore par une autre digression, que nous rapporterons, parce qu'elle nous a paru curieuse* : » je ne sçai si on peut » imputer uniquement au courant » des esprits, & à leur détermina» tion particuliere l'évenement » suivant ; Madame de Monzet, » demeurant à Yens, rencontra un » homme qui lui avoit dit quelques » jours auparavant, des choses dé» sobligeantes, & qui lui en ayant » demandé pardon, souhaita avec » empressement qu'elle lui touchât » dans la main en signe de paix. » Le lendemain son bras commen» ça à tourner, & continua inces» samment jour & nuit jusqu'au » cinquiéme jour que je fus appellé. » On me demanda, après m'avoir » dit ce qui s'étoit passé, & m'a» voir averti que cet homme avoit » la réputation d'en sçavoir plus » qu'il ne falloit, si ce cas étoit na» turel. Je la trouvai sans fiévre, sans » mal de tête, & sans en avoir eu, » son esprit étoit tranquille, & el» le étoit de très bon sens. Je me » retirai, après lui avoir donné l'é» métique qui agit bien, & arrêta » ce mouvement, pendant six heu» res. J'avois recommandé qu'on » m'apprît quelle en seroit la suite, » ce qu'on ne fit pas. Elle mourut » deux jours après. Je ne pus sça» voir si un abscès dans la sub» stance du cerveau n'avoit pas cau» sé le spasme qu'elle eut.

Nous laissons plusieurs autres digressions de même nature, pour passer à des articles plus conformes au sujet du Livre.

Les maux d'estomac viennent quelquefois par les mêmes moyens que l'on prend pour les éviter. M. Viridet le montre par plusieurs exemples. Un assesseur de ce lieu, dit-il, (il ne dit pas quel est ce lieu, ce qui après tout est peu important) » prenoit très-souvent » de la Rhubarbe pour fortifier » cette partie & s'exempter des » cruditez ausquelles il étoit sujet : » l'action trop réiterée du reme» de ouvrit assez les glandes stoma» cales pour filtrer des sérositez pi» quantes qui lui rendirent l'esto» mac si sensible, que le malade » fut obligé de s'abstenir à l'avenir » de ce remede & des autres purga» tifs.

Plusieurs personnes prennent du gingembre pour se fortifier l'estomac. Notre Auteur parle d'un Prince qui se fit beaucoup de tort par ce stômachique ; il en prenoit une grande quantité de confit, & après sa mort, on lui en trouva dans l'estomac, une livre & demie qui n'avoit pû s'y digerer. Le frequent usage des bouillons n'est pas moins dangereux à la digestion. Le gingembre, quand on en prend trop souvent racorni l'estomac, &

l'abus des bouillons le relâche à l'excès. On peut voir là-dessus les Chapitres IX. & X. de cette troisiéme partie, Sect. II.

Le Quinquina est un excellent remede pour fortifier l'estomac, & comme plusieurs personnes pensent autrement, notre Auteur fait là-dessus l'apologie de ce remede. Je ne puis, dit-il, passer cette occasion de combattre le préjugé où l'on est que le quinquina gâte l'estomac & qu'il l'affoiblit, ce que je n'ai jamais vû arriver, quand on en prend la teinture à clair. » L'amertume & l'a-» striction de cette écorce, sont » très-propres à nétoyer la cavité de » l'estomac, & à resserrer les fibres » de ce viscere. M. Viridet dit en avoir vû un grand nombre d'exemples, & entre autres celui-ci : » Un » Empirique avoit donné à deux » jeunes Demoiselles filles d'un » Seigneur du voisinage, une opia-» te composée avec la poudre de » quinquina, & l'extrait de genie-» vre, pour les guerir d'une fievre-» tierce. La poudre étant trop » grossiere ce remede les fit tomber » dans l'hydropisie *anasarque*. Tout » leur corps devint tuméfié, & el-» les perdirent l'appetit, le som-» meil, & les forces. Elles se re-» crierent extrêmement contre le » quinquina qu'elles ne connois-» soient point. Mais je leur en fis » prendre la teinture faite avec le » vin pur, & cette teinture les re-» tablit si promptement qu'elles » s'imaginerent que c'étoit un re-» mede universel, & la demande-» rent pour tous les maux qui leur » survenoient.

On ne croiroit pas que d'arrêter une sueur des pieds fût une chose si contraire à l'estomac; notre Auteur assure l'avoir vû dans un Gentilhomme Allemand qui eut des maux considerables d'estomac pour s'être fait guerir d'une sueur incommode qu'il avoit aux pieds, & lequel ne put se retablir qu'en rappellant cette sueur. M. Viridet raconte à cette occasion, qu'un jeune enfant qui avoit une dartre à un genou & dont pour cette raison, on lavoit de tems en tems le genou avec une infusion de saphran des métaux, ne manquoit point d'être incommodé de l'estomac, & de vomir, toutes les fois qu'on lui lavoit ce genou. Il rapporte un exemple à peu-près semblable, d'une Dame de Rolles qui avoit au sein un cancer qui s'étoit ouvert, sur lequel il fit appliquer des astringens pour en arrêter le sang. Cette Dame, quelques minutes après qu'on lui eut appliqué ces astringens, sentit de si grands maux d'estomac, que M. Viridet fut obligé d'ôter les astringens.

Les vents causent souvent de grands maux d'estomac, & troublent considerablement la digestion; il y a de l'air dans tous les alimens, cet air, ainsi que le remarque M. Viridet, est imperceptible quand il se développe peu à peu dans l'estomac, mais quand il vient à se raréfier & à s'échapper tout d'un coup, il le fait violemment; de même qu'on voit la chaux siffler & bouillonner quand on y jette de l'eau, & fair-

sauter en l'air les tonneaux où elle est contenue; au lieu qu'à la rosée elle se dissout & se fuse sans bruit; c'est la comparaison dont se sert M. Viridet pour faire comprendre les desordres que causent dans l'estomac certaines ventositez. Les renvois ou rapports sont produits selon lui, par un dégagement insensible de l'air renfermé dans l'estomac, & la plûpart des coliques d'estomac le sont par un effort prompt que fait cet air pour sortir lorsqu'il vient à se raréfier par la chaleur trop violente de l'estomac, & qu'il est engagé dans une pituite épaisse. C'est par cette même raison que notre Auteur explique comment les alimens acres, tels que l'ail, le porreau, l'oignon, lorsqu'ils sont pris avec des alimens gluans ou grossiers, excitent des vents. Les amers les plus forts produisent le même effet selon ce Systême. On apperçoit par-là l'erreur de ceux qui s'imaginent que l'anis, la coriandre, le fenouil & autres prétendus stomachiques de cette nature, sont bons contre les vents, & qui en avalent à la fin de tous leurs repas, ne faisant pas reflexion que ces drogues excitent au contraire les vents mêmes pour lesquels on les prend.

On ne sçauroit trop s'observer sur les alimens qu'il faut éviter pour faire une bonne digestion. M. Viridet veut que dans ce dessein on s'abstienne des extremitez des animaux, de la morue, des pois, des féves, des haricots & autres semblables. Il recommande aussi d'éviter la meilleure nourriture même, prise en trop grande quantité.

Ceux qui ne peuvent souffrir qu'un Ouvrage n'ait pas un parfait rapport avec son titre, pourront n'être pas tout-à-fait contens de ce Traité: mais ceux qui s'embarrassent peu sous quelle enseigne on leur donne les choses, pourvû qu'elles soient bonnes, sçauront sans doute grand gré à l'Auteur de la peine qu'il a prise.

DESCRIPTION DE L'EGYPTE, CONTENANT PLUSIEURS Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur ses Monumens anciens, sur les mœurs, les coûtumes, & la Religion des habitans, sur le Gouvernement, & le Commerce, sur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. composée sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé le Mascrier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Augustins, chez Louis *Genneau*, à S. Pierre ès liens, & Jacques *Rollin* fils, à Saint Athanase. 1735. *in*-4°. pag. 570.

PLUSIEURS Auteurs anciens ont parlé de l'Egypte, & plusieurs Ecrivains modernes en ont donné des Relations. Mais M. Mascrier croit qu'on ne trouve ni dans les uns ni dans les autres de

quoi satisfaire ceux qui aiment toûjours à s'instruire par la lecture de ces sortes d'Ouvrages. Les recits des anciens qui ont parlé de l'Egypte & de ses habitans lui paroissent chargés de fables pueriles & de conjectures hazardées. Il assure que leurs descriptions souvent manquées & obscures, n'offrent aux Lecteurs que des ténébres impénétrables. A l'égard des Relations modernes, il prétend qu'elles ne sont remplies que de recherches superficielles, que de Contes ridicules ou d'Avanrures personnelles, & que les Auteurs ont tous manqué des secours necessaires pour donner une juste idée de ce Pays, M. Mascrier espere que le Public jugera qu'il n'en est pas de même de la Description de l'Egypte qu'il a redigée sur les Mémoires de M. Maillet Gentilhomme Lorrain, Consul pour la France en Egypte & en Toscanne, depuis Visiteur Général des Echelles du Levant & de Barbarie, nommé Envoyé en Ethiopie, déja connu dans la République des Lettres par son Traité de la diminution de la mer, & par la Relation d'Ethiopie, inserée dans la Relation Historique d'Abyssinie, imprimée en 1728.

Ce qui lui a fait concevoir cette esperance est que personne n'a été plus en état que M. Maillet de réussir dans cette entreprise. » A » une étude constante des anciens, » il joignoit, *dit M. Mascrier*, une » connoissance parfaite de la Lan» gue Arabe, qu'il apprit à fond. » Par là il eut la facilité de conver» ser avec les habitans du Pays, & » de lire les Historiens Arabes qui » s'y trouvent en assez grand nom» bre. Les liaisons qu'il entretint » avec les Chrétiens d'Egypte, les » correspondances qu'il eut avec » les Patriarches des Grecs, & celui » des Coptes, avec l'Abbé du » Mont Sinaï, & les differens Mis» sionnaires qui dans cette Contrée » travaillent à la conversion des » Schismatiques, le crédit enfin » que lui procuroit son emploi, » lui procurerent des moyens de » s'instruire, que ne peut avoir un » simple Voyageur, dans un Pays » sur-tout où un étranger a tout à » craindre.

M. Mascrier a renfermé en quatorze Lettres ce qu'il a trouvé sur ce sujet dans les Mémoires de M. de Maillet. Cette forme lui a paru la plus commode pour lui-même, & pour les Lecteurs. Il n'a pas cru cependant devoir toûjours s'assujettir à la simplicité qui est le caractere du stile Epistolaire.

Dans la premiere de ces Lettres l'Auteur fait la relation de son Voyage de France en Egypte en 1692. il rapporte la maniere dont il fut reçu tant par les Commerçans François, que par les Turcs, en qualité de Consul, l'ordre ou barat qu'il reçut de la Porte pour exercer ses fonctions. Ensuite il commence à entrer en matiere, en traitant de la situation de l'Egypte, de ses bornes & de son étendue, de la qualité du climat, de la pureté de l'air, de l'excellence de l'eau du Nil. Il donne une idée générale

des Villes, que renferme ce Pays, de l'origine, du nombre & des qualitez de ses habitans.

La plûpart des Voyageurs disent qu'il ne pleut pas en Egypte, cependant M. Maillet y a vû pleuvoir cinq à six fois de suite l'espace d'un quart d'heure ou d'une demi heure au plus chaque fois pendant les années 1692. 1693. & 1694. la pluye qui y tombe rarement est si agréable aux habitans du Pays que dès qu'il en tombe quelque peu les enfans courent dans les ruës, en criant de joye, que c'est un effet de la benediction du Prophete. Les tremblemens de terre y sont fort rares, ce qui a fait dire à Pline, *non tremit*. Cependant M. Maillet y a remarqué deux tremblemens de terre l'un en 1694. l'autre en 1698. on y entend aussi le tonnerre, quoique Pline ait avancé qu'il ne pleuvoit ni ne tonnoit en Egypte.

L'Egypte est à present habitée par les Coptes, les Mores, les Arabes, les Turcs, les Grecs, les Juifs, les Arméniens, les Syriens, les Maronites & les Francs. Les Coptes habitans naturels du Pays y sont en très-petit nombre. Ils ont été détruits insensiblement par les Empereurs Catholiques, à cause de l'Hérésie de Dioscore à laquelle ils ont toûjours été attachés, ensuite par les Princes Arabes contre lesquels ils s'étoient souvent revoltés. » Aujourd'hui la Langue Copte » (ce sont les termes de l'Auteur) » n'y est plus entendue par les Co» ptes mêmes, le dernier qui l'en» tendoit est mort en ce siécle. Entre les habitans de l'Egypte qui ont des demeures fixes, il y a des Arabes Bedoins dans les campagnes les plus voisines des deserts, souvent même sur les bords du Nil. Ces Arabes campent sous des tentes & changent d'habitation à mesure que le besoin de paturages, & la varieté des saisons les y obligent.

Comme le Nil traverse la haute & la basse Egypte, l'Auteur a jugé à propos d'en parler dans sa seconde Lettre, avant que d'entrer dans le détail des differentes parties de l'Egypte, il y traite de l'origine de ce fleuve, de son cours, de ses cascades, de ses embouchures, des causes & des effets de ses accroissemens.

Les anciens ont ignoré la source du Nil. Les modernes ne sont pas entierement d'accord sur ce point, les uns disent que sous la ligne & proche du lac nommé Gambea, il sort du sein de deux montagnes deux gros ruisseaux qui viennent se réunir dans le Lac, d'où sort le Nil qui n'est alors qu'une petite riviere. D'autres placent la source du Nil sur une terre tremblante, d'où il sort à gros bouillons & avec bruit par une ouverture qui a huit ou dix pieds de diamétre. Les Jesuites Portugais la placent sur une Monticule couverte de verdure, d'où sortent deux sources desquelles on ignore la profondeur. Ils appellent ces sources les Jeux du Nil; parce que dans la Langue Arabe, les jeux & les sources se désignent par les mêmes termes.

Ces trois opinions paroissent à

M. Maillet également imaginaires. Voici son Systême sur ce sujet. Vers le milieu de l'Ethiopie, il sort de differentes Montagnes des fontaines sans nombre formées par les pluïes abondantes qui tombent dans cette Contrée, ces ruisseaux vont se rendre dans le Lac Gambéa, d'où sort une riviere qui enferme par un cercle les Montagnes, d'où la plus grande partie de ses eaux provient. Cette riviere traverse diverses Provinces de l'Ethiopie, passe dans le Royaume de Sannar & s'avançant vers Gary & Dongola Villes de Nubie, reçoit un grand fleuve auquel la couleur de ses eaux a fait donner par les habitans du Pays le nom de Mer blanche.

L'Auteur attribue l'accroissement du Nil à l'abondance des pluyes qui tombent en Ethiopie entre les deux Equinoxes, & qui cessent, lorsque le Soleil a repassé la Ligne. Il n'a point de confiance aux prétendus pronostics sur l'accroissement du Nil. Mais il a soin de faire observer, les précautions qu'on prend en Egypte pour mesurer éxactement les accroissemens du Nil, dont dépend l'abondance & la disette du grain dans le Pays, l'ordre qui s'observe pour l'ouverture des canaux, par le moyen desquels on fait entrer les eaux du Nil dans des endroits éloignés du lieu où elles s'étendent; il parle ensuite des Pélerinages & des Navigations qui se font sur ce fleuve pendant qu'il est débordé. Rien ne surpasse la magnificence des Fêtes que les Princes Arabes donnoient autrefois sur ce fleuve, si l'on doit s'en rapporter aux anciens Auteurs Arabes dont M. Maillet a tiré la description de ces Fêtes.

Nous donnerons dans un autre Journal une idée de ce que contiennent les Lettres suivantes.

CODE DE LA VOYERIE. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1732. *in*-12. deux Volumes, Tom. I. pag. 438. Tom. II. pag. 640.

Le titre de ce Livre n'annonce qu'un Recueil d'Ordonnances ou du moins de Réglémens, concernant les fonctions & les droits des Officiers de la Voyerie, la Police des bâtimens, les limites de la Ville de Paris, les grands Chemins, les Pons & Chaussées du Royaume. C'étoit en effet le premier dessein de l'Imprimeur de se renfermer dans ces bornes. Mais il dit dans son Avertissement, qu'une personne de consideration au fait de cette matiere, ayant vû ce Recueil de Réglemens sur la Voyerie, lui conseilla de mettre à la tête de cette Collection des Ouvrages qui y ont rapport, lesquels avoient été déja imprimés, mais qui étoient devenus rares. C'est ce qui lui a donné lieu de faire deux Volumes. On trouve au commencement du premier Volume, le Traité de la Voyerie par M. Mellier l'un des

quatre Tréforiers de France en Bretagne, à qui il appartient de connoître de la grande & de la petite Voyerie dans cette Province, comme les Bureaux des Tréforiers de France en connoissent dans les autres Provinces. Ce Traité est divisé en 13 Chapitres, dans les deux premiers l'Auteur parle des Officiers de la Voyerie. On voit par un ancien Réglement de l'an 1270. qu'il y avoit alors des Officiers pour la Voyerie, mais les fonctions de ces Voyers n'étoient que de faire leur rapport aux Juges Royaux sur ce qui pouvoit concerner la Voyerie. D'un autre côté les Tréforiers de France avoient le droit de visiter les Chemins, les Pavés, les Ponts & les Chaussées du Royaume, & d'ordonner les reparations necessaires pour leur entretien. En 1599. Henri IV. créa un Office de Grand Voyer de France dont le Duc de Sully fut revêtu. Les Tréforiers de France virent avec peine la création d'un Office qui diminuoit considerablement les droits de leurs Charges, mais ils furent rétablis dans tous ces droits par la suppression qui fut faite par le Roi Louis XIII. de l'Office de Grand Voyer de France. Louis XIII. attribua ensuite aux Bureaux des Finances la Jurisdiction contentieuse pour les affaires qui concernent la Voyerie. Cette Jurisdiction pour la Voyerie a été conservée aux Tréforiers de France par plusieurs Edits & Déclarations dont l'Auteur fait mention. Après quoi il donne un Extrait des Arrêts du Conseil qui ont été rendus pour conserver aux Tréforiers de France cette Jurisdiction, lorsqu'elle leur a été contestée par d'autres Juges.

L'Auteur se propose ensuite de prouver que la Voyerie a été de tout tems regardée comme un droit Royal dans la Coûtume de Paris, & qu'il n'y a à present dans tout le Royaume que les Tréforiers de France qui puissent exercer la Jurisdiction soit volontaire, soit contentieuse sur cette matiere, puis il fait des remarques dans deux Chapitres sur les Chemins & sur les Ponts des anciens, & il fait voir que dans tous les tems des personnes illustres ont eu le soin des Ouvrages publics. Ce qui concerne la longueur des Chemins, le droit de péage, l'alignement des bâtimens, les Saillies des maisons dans les ruës & dans les voyes publiques, le pavée, les encombremens des ruës, la police pour les bâtimens qui menacent ruine, les reparations des ouvrages dont le fond est assigné sur les deniers d'octrois des Villes & des Communautez, font le sujet de plusieurs Chapitres. M. Mellier finit son Traité par deux Chapitres dont l'un regarde la garantie des ouvrages publics, & l'autre la difference des fonctions des Officiers de la Police des Villes & celle des Tréforiers de France pour ce qui peut avoir quelque rapport à la Voyerie. M. Mellier remarque sur la garantie des ouvrages publics qu'elle étoit suivant le Droit Romain de quinze années, il ajoûte qu'il n'y a point d'Ordonnance de

nos Rois qui ait revoqué ces Loix. Cependant il ne décide point affirmativement qu'on doive les ſuivre pour les ouvrages publics, dans les lieux où c'eſt l'uſage de borner la garantie des maçons à dix années. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la reception des ouvrages publics par les Tréſoriers de France, n'eſt qu'une ſimple vérification faite ſur les devis, qui n'empêche point la continuation de l'action en garantie contre les Entrepreneurs, s'il arrive des ruines par quelque défaut dans la conſtruction, ou par l'emploi de mauvais materiaux.

Le ſecond Traité eſt une expoſition des Coûtumes ſur la largeur des chemins & ſur la deſtination des péages; l'Auteur a joint quelques Obſervations aux textes des articles de Coûtumes ſur ces deux ſujets. Comme il n'y a que les Chemins dans les forêts dont la largeur ait été reglée par les Ordonnances, il ſouhaiteroit que le Roi fît une Ordonnance générale ſur cette matiere; il exhorte les Tréſoriers de France à tenir la main à ce que les grands Chemins ſoient le plus larges qu'il ſera poſſible, & il leur donne pour regle générale de juger de la largeur dont ils doivent être, quand la Coûtume ne la regle point, par la largeur dont ils ſe trouvent au commencement & à la fin du chemin. L'Auteur obſerve, comme a fait M. Mellier au ſujet des péages, qu'autrefois les Seigneurs auſquels on payoit des droits de péage étoient obligés d'indemniſer ceux qui avoient été volés dans l'étendue de leur Seigneurie. A preſent ils ne ſont obligés qu'à l'entretien des Ponts & des Chemins pour leſquels on leur paye le droit de péage. Il s'étend beaucoup ſur la queſtion, ſi la Voyerie eſt une ſuite de la haute Juſtice, & il la décide comme M. Mellier, contre les Seigneurs Hauts-Juſticiers.

Dans la Diſſertation ſur la durée de la garantie des ouvrages publics, l'Auteur n'a point d'autre Syſtême que celui de M. Mellier pour ſoûtenir que les Loix Romaines, qui obligent les Entrepreneurs à la garantie pendant quinze années, doivent être ſuivies en France. Il s'éleve vivement contre ceux qui s'imaginent que la ſeule reception des ouvrages ſuffit pour décharger de la garantie, en cas de vices dans la conſtruction, ou d'emploi de mauvais matériaux.

Le Mémoire ſuivant n'a qu'un rapport aſſez indirect avec la Voyerie. Mais il eſt intereſſant pour tous ceux qui aiment à s'inſtruire de ce qui concerne les Arts. Il eſt de M. Rémond Indicateur de la Societé des Arts, obligé en cette qualité de rendre compte à cette Societé de tout ce qui regarde les nouveaux établiſſemens qui ont rapport à ſon objet. M. Rémond fait connoître dans ce Mémoire la Machine dont on ſe ſert pour laminer le plomb, & qui eſt en uſage depuis long-tems en Angleterre, il explique comment le plomb ſe lamine dans cette Machine. Il entreprend enſuite de prouver qu'en

employant le plomb laminé il en coûte beaucoup moins que quand on se sert du plomb simplement fondu, & que les ouvrages faits de plomb laminé durent beaucoup plus long tems que celui qu'on vend dans les boutiques des plombiers. On joint à ce Mémoire les certificats des Académies des Sciences, des Arts & d'Architecture, & ceux des Fontainiers du Roi, en faveur de la Manufacture du plomb laminé.

Ce Mémoire est suivi du Tarif du prix ordinaire des ouvrages qui se font à Paris de maçonnerie, charpenterie, couverture, plomberie, gros fer, Serrurerie, Ménuiserie, Vitrerie, impression & pavé de grais.

Les Réglemens qui composent proprement le Code de la Voyerie y sont disposés par ordre chronologique, ils commencent par un extrait d'un Mémoire sur les droits & les fonctions du Voyer de Paris, qu'on assure avoir été redigé par Jean Sarrazin Voyer de Paris en 1270. On donne pour second Réglement des Lettres-Patentes de l'année 1554 Depuis ce tems-là les Edits, les Déclarations, les Réglemens du Conseil & les Arrests des Parlemens sur la Voyerie sont en très-grand nombre. Ceux qui ne voudront que voir un précis de ces Réglemens pourront lire la Table Chronologique qui est à la fin du premier Volume.

VERONA ILLUSTRATA. IN VERONA; PER JACOPO Vallarsi è Pier-Antonio Berno. 1732.

C'est-à-dire : *Vérone illustrée.* A Vérone ; chez Jacques *Vallarsi*, & Pierre-Antoine *Berno.* 1732. *in-fol.* col. 396-298 294-214. avec figures.

NOUS avons sur l'Histoire de Vérone & sur ses Antiquitez divers Ouvrages, qui nous ont déja fait connoître avantageusement cette Ville célébre, & qui presque tous y ont été publiés. Torello *Sarayna*, Jurisconsulte Véronois, mit au jour dès l'année 1540. un *in-folio* Latin rempli de beaucoup de figures, & dans lequel il traitoit de l'origine & de la grandeur de sa Patrie, de ses Hommes Illustres, de ses Seigneurs, de ses Antiquitez, *&c.* Deux ans après, (c'est-à dire en 1542.) parut un Volume *in*-4°. du même Auteur, sur les événemens arrivés dans cette même Ville sous les Seigneurs *Scaligers*; & en 1586. on en donna une seconde Edition, à laquelle on joignit une version Italienne de l'ouvrage précedent, mais sans aucune figure. En 1592. Jean-François *Tinto* publia sur la même matiere un Volume *in*-4°. sous le titre de *Nobiltà di Verona*, & partagé en cinq Livres. En 1594. & 96. Jérôme *dalla Corte*, Gentil-homme Véronois, donna une Histoire de son Pays, écrite en Italien, & divisée en 20 Livres, qui remplissent deux Tomes *in*-4°. En 1611. on vit

paroître en un petit Volume *in-8°.* une *Chronique* abrégée de Vérone, composée en Italien par Maurice *Moro*; & en 1642. fut imprimé de la même forme un petit Poëme partagé en deux Livres, sous le titre de *Catena Historiale Veronese*, c'est-à-dire *Chaîne Historique de Vérone*; & rimé en *tercets* ou stances de trois vers par Antoine *Gaza*. En 1647. le sçavant Antiquaire Onuphre *Panvinio*, Véronois, Ermite de S. Augustin, fit imprimer à Padoüe son grand Ouvrage Latin des *Antiquitez de Vérone*, en sept Livres, enrichis de belles planches gravées & de quantité d'Inscriptions. Vingt ans après, Louis *Moscardo*, Patricien Véronois, mit en lumiere l'*Histoire de Vérone* depuis son origine jusqu'à l'année 1668. où parut l'Ouvrage, écrit en Italien & divisé en 12 Livres, qui forment un Volume *in-4°.* &c.

Les travaux de tant d'habiles Ecrivains sur les Antiquitez de Vérone, n'ont point encore épuisé cette riche matiere: & ils ont laissé quantité de découvertes à faire au sçavant & illustre Auteur du Livre dont nous rendons compte. C'est M. le Marquis Scipion Maffei, qui par tant d'autres Ouvrages de sa composition aussi utiles que curieux tient dans la République des Lettres, un rang qui n'est pas moins honorable que celui qui lui est acquis par sa naissance. Il n'a oublié dans l'impression du Volume dont il s'agit, & qu'il dédie à la République de Venise, aucun des ornemens que sembloit éxiger une pareille dédicace, & qui ne convenoit pas moins à l'importance des sujets traitez par l'Auteur; c'est-à-dire qu'on admire également ici la beauté du papier, la netteté des caracteres, la correction du Texte, l'élégance des gravures, soit planches essentielles, soit vignettes, culs-de-lampes, lettres grises, *&c.*

Cet Ouvrage écrit en Italien, qui est la Langue naturelle de l'Auteur, & dont il connoît mieux qu'un autre toutes les finesses & toute la pureté, est divisé en 4 parties. Dans la premiere, partagée en onze Livres, il est question de l'Histoire de Vérone & de l'ancienne *Vénétie* depuis son origine jusqu'à la venue de Charlemagne en Italie. La seconde contient en cinq Livres l'Histoire Litteraire de Vérone, c'est à dire une Notice Historique des illustres Ecrivains Véronois qui ont fleuri, 1°. parmi les anciens Auteurs, 2°. depuis la ruine de l'Empire Romain jusqu'à la fin du quatorziéme siécle; 3°. pendant le quinziéme siécle; 4°. pendant le seiziéme; 5°. depuis le commencement du dix-septiéme jusqu'à present. La description des monumens les plus remarquables de Vérone remplit la troisiéme partie de ce Volume, divisée en 8 Chapitres, dans lesquels 1°. après une Notice générale de cette Ville, il est parlé, 2°. des Antiquitez Romaines qui s'y trouvent, 3°. des Antiquitez Chrétiennes; 4°. des Edifices modernes; 5°. des remparts & des bastions; 6°. des pein-

tures ; (& l'on donne à la tête de ce Chapitre une Notice des Peintres Véronois) 7°. des Galleries ; 8°. de ce que le Territoire de Vérone offre de plus considerable. Dans la quatriéme & derniere partie de cet Ouvrage, divisée en deux Livres, on traite des Amphithéatres, en général ; & en particulier de celui de Vérone. Ce curieux morceau avoit paru dès l'année 1728. imprimé à Vérone chez Tumermani, en un Volume *in* 12. de 348 pages: & nous en donnâmes alors un Extrait fort étendu dans nos Journaux d'Avril 1729. pag. 199 & de Mai, pag. 269 Si l'Ouvrage entier de *Vérone illustrée* étoit tombé plûtôt entre nos mains ; nous n'aurions pas manqué d'en entretenir d'abord le Public & d'enrichir notre Journal par un détail si interessant. Mais un Livre tel que celui ci conserve long tems la grace de la nouveauté.

Nous ne prétendons point nous engager ici dans une Analyse éxacte de tout ce que renferme ce Volume : cela nous meneroit trop loin. Nous nous bornerons à n'en extraire seulement que ce qu'il contient de vraiment nouveau & de solidement fondé, concernant l'érudition universelle. Nous sommes persuadés que les Extraits de ce genre ne sont ni les moins utiles ni les moins agréables au Public, à qui ses diferentes occupations ne laissent pas toûjours assez de loisir, pour lire en entier les Livres qui paroissent journellement, & dont plusieurs méritent d'être plus particulierement connus.

LIVRE I. *col.* 2. Dans la premiere Partie de cet Ouvrage, laquelle roule, comme nous l'avons dit, sur l'Histoire de Vérone & sur celle de l'ancienne *Vénétie*, l'Auteur fait voir, par l'autorité de Pline, de Caton, & par celle des Monumens & des noms anciens, que cette Ville doit son origine aux Hétrusques & aux *Vénétes*. Il observe que c'est une erreur commune, & même qui n'est pas nouvelle, de croire que les Hétrusques étoient Lydiens : erreur, qui n'est venuë que d'avoir confondu quelquefois dans l'usage les noms de Lydie & d'Asie. Denys d'Halicarnasse a remarqué qu'il n'y avoit aucune ressemblance ni de langage, ni de mœurs entre les Hétrusques & les Peuples de Lydie.

Col. 10. On avoit cru jusqu'à present que Vérone avoit été fondée par les *Cénomans*. Mais notre Auteur fait voir que le commun des Ecrivains s'est trompé, en supposant que les *Cénomans* occupoient un très-grand Pays ; tandis qu'ils ne tenoient que celui, où dans la suite Crémone a été bâtie, & cette partie du territoire de Bresse qui est dans la plaine. C'est cette derniere Ville qu'ils ont construite, & qui fut leur principale demeure. L'Auteur en allégue pour preuve un passage de Polybe, qui nous apprend que les *Cénomans* se placerent auprès du Po, & que les Pays au-delà étoient habités par un ancien Peuple nommé les *Vénétes*, qui avoient un langage different.

Vérone existoit long tems avant la venue des *Cénomans.*

Col 14. Notre Auteur a trouvé fort heureusement dans Polybe les bornes précises du Pays de ceux-ci & des Véronois. Car cet Historien dit, que l'an 531. de Rome, les Consuls Flaminius & Furnius *entrerent en passant le Chiesio dans le Pays des Cénomans.* Cette riviere est à 30 milles de Vérone & à dix de Bresse. M. le M. Maffei observe, pour lever tous les doutes, qu'un des meilleurs moyens de découvrir les anciennes limites d'un territoire, c'est d'examiner l'étendue des Diocéses. Les Jurisdictions Civiles changent assez souvent, par les guerres ou par d'autres causes. Mais les Jurisdictions Ecclesiastiques restent ordinairement dans le lieu où elles ont été établies. Le Diocése de Vérone aujourd'hui s'étend précisément jusqu'au Chiesio.

Col. 16. L'Auteur s'applique ensuite à resoudre les difficultez, que l'on peut faire là-dessus. La principale raison qui engageoit à croire que Vérone eût été bâtie par les *Cénomans*, étoit fondée sur un vers de Catulle, qui appelle Bresse *la mere de Vérone.* L'Auteur s'inscrit en faux contre tout le distique, & prétend qu'il est supposé. Aucun des sçavans Editeurs de ce Poëte ne s'en est apperçû : mais les preuves de notre Auteur paroissent mettre la supposition hors de doute. On lit (dit-il) plusieurs autres vers dans ce Poëte, qu'on sçait y avoir été ajoûtés. Il n'y a point d'apparence que Catulle se fût contredit ainsi ; lui qui en appellant *Lac Lydien* le Lac du Véronois, fait voir qu'il tenoit les habitans pour Hétrusques d'origine. Ce distique (poursuit-on) offre deux mots qui ne sont pas Latins, c'est-à-dire, qui sont employés dans une signification nullement Latine. Le tour de l'expression n'est point celui de Catulle. Le sens du distique est interrompu hors de propos; & il renferme une pensée qui n'a point de liaison avec la chose dont on parle. On y suppose, qu'une porte qui est à Bresse, parle & dit *ma Vérone.* Un ruisseau au lieu d'y être désigné par son ancien nom, y porte un nom moderne, dont on ne s'étoit point servi avant l'an 1400. Les Manuscrits de Catulle ne peuvent nous guider sur ce point ; parce qu'on n'en connoît aucun qui soit anterieur à cette même année. L'Auteur a cependant trouvé deux bons Manuscrits où ce Distique manque ; il cite les Bibliothéques où on les conserve : & lorsqu'il s'agit, non d'un mot, mais de deux vers entiers, un Manuscrit qui ne les a point, est (selon lui) d'une plus grande autorité, que cent qui les ont.

Col. 20. Il fait voir avec la même évidence, que dans le cinquiéme Livre de Tite-Live, à l'endroit où on lit *Brixia ac Verona*, il faut lire *Brixia ac Cremona* : sans quoi cet Auteur se contrediroit formellement. Cet Historien donne le nom de *Gaulois Bressans* aux *Cénomans.* M. le Marquis Maffei, à cette occasion, fait dans Strabon

& dans d'autres anciens Auteurs, plusieurs corrections de noms Géographiques, lesquelles ne semblent pas douteuses. Dans Aurelius-Victor, par exemple, & dans Zozime, il est manifeste que le nom de Crémone est employé pour Vérone.

Col. 22. Ptolomée place celle-ci dans le Pays des *Cénomans*. Notre Auteur montre, que dans la même page où Ptolomée avance une proposition si fausse, il y en a sept autres si étranges & si ridicules, qu'il seroit tenté de croire qu'elles ne sont point de ce Géographe; (quoique n'ayant point été dans ce Pays là il eût pu s'y tromper) mais qu'elles viennent originairement ou d'exemplaires fautifs, ou de Copistes ignorans.

Col. 23. C'est sur-tout (continue l'Auteur) un passage de Justin, qui a jetté beaucoup de confusion dans l'Histoire de ce même Pays. Cet Auteur, lors de la renaissance des Lettres, étoit entre les mains de tout le monde. On lit dans ce passage, que les *Cénomans* bâtirent aussi Trente & Vicence; au lieu que tous les anciens déposent qu'elles sont l'ouvrage des *Rhétiens* & des *Vénétes*. L'Auteur soupçonne que ce passage de Justin pouroit bien être interpolé; parce que dans l'endroit où Paul Diacre semble le citer, il ne parle ni de Trente, ni de Vicence.

Livre II. *col.* 27. M. le M. Maffei traite, après cela, de l'ancienne *Vénétie*: il détermine quand & comment elle a passé sous la domination des Romains; & c'est (dit-il) de quoi personne n'a parlé jusqu'ici. Nous n'en avons rien dans Tite-Live, qui pourtant étoit *Vénéte*; parce que l'endroit où il en devoit parler étoit dans son 20ᵉ Livre, qui est perdu.

Col. 36. Tous les Ecrivains modernes s'accordent à dire que la *voye Emilie* passoit par Vérone, & alloit à Aquilée. Notre Auteur fait voir clairement que la *voye Emilie* n'alloit que de Rimini à Plaisance; qu'Aquilée n'étoit pas encore construite, lorsque ce grand chemin fut pavé; & que la Province où Lépide commandoit cette année-là étoit la Ligurie, & non la Gaule.

Livre III. *col.* 41. Presque tous les modernes se méprennent encore au sujet du gouvernement des Régions d'Italie, au tems des Romains, & ils se trompent aussi dans l'acception des noms de *Gaule* & d'*Italie*. Cet Ouvrage presente grand nombre de nouvelles Observations sur cette matiere.

Col. 46. Tous les Modernes disent pareillement que la liberté des Villes & des Peuples consistoit du tems des Romains dans le pouvoir d'être gouvernés par leurs propres Magistrats, & selon leurs propres loix. Ils tiennent très souvent ce langage, sur-tout lorsqu'il s'agit de Médailles ou d'Inscriptions. Notre Auteur montre clairement qu'ils se sont trompés; & ses Observations font connoître en quoi consistoit la liberté des Peuples qui joüissoient de ce privilége dans l'Empire Romain. Ces explications jettent beaucoup

de lumiere sur une infinité de passages d'Auteurs jusqu'ici mal entendus.

Col. 51. On n'avoit point encore recueilli tout ce que les anciens Ecrivains nous ont transmis touchant la fameuse guerre des Cimbres : & cet article est traité ici avec soin. On s'étoit mépris sur l'action qui s'étoit passée entre ces barbares, & le Consul Papirius Carbo. En parlant du chemin qu'ils tinrent pour descendre dans le Véronois, l'Auteur nous indique celui que prirent les Allemands pour y venir en l'année 1701. & les mouvemens que firent les François & les Espagnols pour s'y opposer. Il corrige un passage de Plutarque, dans le recit que cet Historien fait de la grande bataille donnée entre les Romains & les Cimbres, dont il détaille toutes les circonstances, qu'il avoit trouvées éxactement déduites dans les Mémoires de Sylla, qui étoit present à l'action.

Col. 60. L'Auteur observe qu'une partie des Montagnards du Véronois & du Vicentin, quoique fort éloignés d'Allemagne, parlent une langue, qui n'est pas entenduë de leurs voisins. Il a reconnu qu'elle tient de l'Allemand, bien qu'elle en soit differente à plusieurs égards; & que la prononciation en est semblable, non à celle des Allemands les plus limitrophes de l'Italie, mais à celle des Saxons & des Peuples situés vers la mer Baltique. Il fait remarquer encore que conformément à une ancienne tradition, les Véronois & les Vicentins appellent ces gens là des *Cimbres*; ce qui semble prouver, que le reste de ces barbares fugitifs se retira dans ces forêts.

Livre IV. *col.* 64. M. le Marquis Maffei traite ici certains points, qui n'avoient pas encore été éxaminés, au sujet du gouvernement des Romains, & de la conduite qui les rendit maîtres de la meilleure partie de l'Univers. Il s'étend aussi sur la maniere dont les Villes d'Italie donnoient à Rome leurs suffrages dans les *Comices*. Il fait voir qu'il y eut un tems, où la Gaule Cisalpine ne fut pas considerée, comme faisant partie de l'Italie; mais qu'elle ne passoit alors que pour une Province; & il parle des *Recteurs* qui y commanderent. Il s'applique à prouver qu'on s'est trompé, en croyant que les Bourgs ou autres endroits appellés par les Romains *Fora* fussent des lieux destinés aux plaidoiries; pendant que ce n'étoient que des marchez.

Livre V. *col.* 85. Il découvre plusieurs autres erreurs où sont tombés des Sçavans du premier ordre, pour n'avoir pas bien démêlé les divers usages qu'on faisoit anciennement du nom de *Municipium* & de celui de *Respublica*. Il fait plusieurs Observations singulieres sur les noms des Magistrats Municipaux. Il explique ce que c'étoient que *Sacra Romaniensia*, que *Fabretti* n'a point entendus dans une Inscription.

Col. 99. & 104. Il fait voir combien l'ignorance où l'on a été sur la force des mots *caput & civitas* en

matiere de Géographie, a été une ſource féconde de mépriſes. A l'aide de ces lumieres, il decouvre les lieux où étoient ſituées pluſieurs Citez (*Civitates*) mentionnées dans les anciens Monumens, & dont aucun Géographe n'a pu rendre compte. En ſuivant les mêmes traces, l'Auteur, dans une de ſes Lettres Latines imprimées à Paris, a trouvé la ſituation d'un grand nombre de Villes nommées dans l'Inſcription de l'Arc de Suſe, de ſept deſquelles on n'avoit pas encore entendu parler. C'eſt une grande Inſcription, que depuis long-tems on ſouhaitoit de connoître.

LIVRE VI. *col.* 115. Beaucoup de gens ont cru, que ſous Auguſte, l'Italie étoit diviſée en Provinces : au lieu que la diviſion de ce Pays en onze *Régions* n'avoit rien de commun avec l'autre diviſion. M. le M. Maffei fait voir que les Traductions infidéles des Auteurs Grecs ou Latins, & les Inſcriptions ou fauſſes, ou mal entenduës, ont ſouvent beaucoup alteré l'Hiſtoire.

Col. 128. & 132. En faiſant mention du Véronois, il montre, par les dénominations, quels ſont les Villages de ce Pays-là qui exiſtoient du tems des Romains. Ceux de ces noms qui ſont tirés du nombre des milles marqués par des pierres milliaires, lui ſervent pour connoître la meſure du mille Romain ancien, qui étoit moindre d'un cinquiéme que le mille moderne d'Italie. Car les lieux que l'on nomme *quinto*, ſont à preſent éloignés de 4 milles des Villes, & ainſi des autres : ce qui s'accorde avec les diſtances marquées par les Auteurs. *Paul-Diacre* écrit que Monza étoit éloignée de 12 milles de Milan, leſquels n'en font que dix aujourd'hui ; & *Luitprand* dit que Breſſe étoit à 50 milles de Vérone, leſquels n'en font maintenant que 40.

LIVRE VII. *col.* 147. L'Auteur met ſous nos yeux une Médaille de Maximien-Céſar avec un revers commun à pluſieurs autres de ce tems-là, & qui repreſente une enceinte de murailles & de Tours, avec quatre figures qui ſacrifient ; mais dont l'Inſcription inconuë juſqu'ici VERONANPRITECOND eſt expliquée en ces termes par notre Auteur *Nova Porta rite condita.* On trouve (dit-il) environ 50 Médailles de ce tems-là avec des Légendes uniques, qu'on n'avoit point encore vûës, & dont on n'a fait nul uſage : ce qui rend la découverte de celle-ci moins merveilleuſe.

Col. 151. En parlant de la priſe de Vérone par Conſtantin, l'Auteur fait quelques remarques ſur l'*Indiction*, qui eſt une des principales Epoques employées pour fixer la Chronologie. Il fait voir que cette Epoque tira ſon origine du Siége de Vérone, & que les Ecrivains ſe ſont juſqu'ici trompés, en croyant que les *Indictions* précédentes, c'eſt-à-dire les Impôts, ont été mis par Maxence ; au lieu qu'ils le furent par Dioclétien ; & en ſuppoſant qu'ils étoient ſur toute l'Italie, pendant qu'ils n'étoient que

ſur

sur le Pays nommé presentement Lombardie : & ces impositions se payoient en denrées, & non en argent.

Col. 156. En expliquant le nouveau Systême de gouvernement introduit dans l'Empire par Constantin, l'Auteur fait voir que ce changement a induit en erreur quantité de Sçavans, qui ont confondu mal-à-propos ce nouveau Systême avec le précédent. Nous ne finirions point, si nous voulions nous étendre sur tous ces articles.

Col. 160. A l'occasion d'une fausse Inscription produite par quelqu'un sur ce sujet, M. le Marquis Maffei indique une vingtaine d'Inscriptions de Verone, rapportées par les plus fameux Antiquaires, & qui sont toutes également fausses : ce qui l'engage à faire observer, que dans un siécle où l'on a porté si loin toutes les connoissances, on n'a point encore mis au jour un Art Critique *lapidaire*, qui servît à distinguer les fausses Inscriptions d'avec les véritables ; art, qui seroit d'autant plus necessaire, que les Inscriptions sont d'un merveilleux usage pour éclaircir & pour enrichir l'ancienne Histoire.

LIVRE VIII. *col.* 169. L'Auteur fait ici un recit fidéle de tous les changemens arrivés au nom de l'*Italie* ; & l'on est surpris d'apprendre en combien de manieres il se tranforma. Dans le quatriéme siécle, on entendit parler de la Lombardie, qui anciennement n'étoit nullement désignée par une telle dénomination. L'Auteur fixe le tems & l'occasion d'un pareil changement ; & il estime que le vrai moyen de s'instruire sûrement de l'Histoire, consiste principalement à bien distinguer dans les differens Auteurs la signification des noms des Peuples & des Pays.

Col. 174. Il fait voir que dans la division de l'Italie faite par Constantin en 17 Provinces ; la *Vénétie* s'étendoit depuis l'Istrie jusqu'à l'Adda, & depuis les Alpes & la mer jusqu'à la Padouse près de Ravenne.

Col. 182. Il agite ensuite une question, qu'on n'avoit point encore traitée, quoiqu'elle soit très-essentielle, sçavoir, si les Provinces Romaines avoient une Ville Capitale. L'Auteur prend le parti de la négative, & soûtient qu'on a confondu jusqu'ici les Provinces Géographiques avec les Provinces Romaines, qui n'étoient qu'une étenduë arbitraire de Pays soûmise à un Président. De-là vient (continue-t-il) que tout le monde a cru que les Métropoles Géographiques étoient aussi des Métropoles Romaines, c'est à-dire, des lieux où étoient le Siége & le centre du gouvernement. Mais l'ordre de ce tems-là étoit fort different du nôtre. Car il y a deux circonstances qui, pour l'ordinaire caractérisent les Capitales ; la résidence fixe de celui qui gouverne avec autorité la Province ; & la stabilité du Tribunal souverain de Judicature. Mais l'Auteur montre qu'au tems des Romains, le Président de la Province étoit au contraire obligé

de ne faire jamais un long séjour dans une même Ville, mais de parcourir toutes celles de la Province : & il fait voir que le Tribunal Souverain de Judicature étoit établi, non dans une seule Ville, mais dans plusieurs, & qu'il y avoit quelquefois jusqu'à dix de ces Villes destinées à cet usage. De cette façon, il paroît que dans les Provinces des Romains, il n'y avoit point de Capitales dans le sens où on les prend aujourd'hui.

L'Auteur observe, que faute d'y avoir fait attention, les plus grands Ecrivains sont tombés dans plusieurs mécomptes en traitant de la Jurisprudence, de la Hierarchie Ecclesiastique, de la Chronologie de la Géographie, des Médailles & des Inscriptions. De-là vient (dit-il) que personne n'a jusques ici bien entendu certaines loix, particulierement celles des *Novelles* de Justinien, pour avoir mal pris le nom de Métropole ; & qu'on ne sçait comment expliquer ce qu'avancent plusieurs Auteurs, qu'il y avoit plusieurs Métropoles dans la même Province. Mais cela deviendra très-intelligible lorsqu'on sçaura qu'une Province Romaine comprenoit plusieurs Pays ou Provinces Géographiques, chacune desquelles avoit sa propre Métropole.

Col. 197. A propos d'Aquilée, l'Auteur observe qu'on a fait beaucoup d'équivoques au sujet de cette Ville ; une entre autres, fondée sur la traduction ridicule d'une ancienne *Novelle* de Justinien. Il prétend que la ruine totale de l'Empire Romain a eu pour cause la fameuse constitution de Caracalla, qui communiqua indifferemment à tous les sujets de l'Empire le droit de Citoyen Romain. Il montre que l'avarice fut le vrai motif de cette constitution, qui ne fut publiée qu'en vûë d'obliger tous ceux qui étoient soûmis à la puissance Romaine de se charger des mêmes impôts, qui n'étoient payés d'abord que par les Citoyens Romains, & par ceux qui reconnoissoient le droit civil de l'Empire.

LIVRE IX. *col.* 226. Au tems des Goths, Théodoric ayant divisé les terres en Italie, il en donna deux portions aux Goths, & une aux légitimes possesseurs. M. le Marquis Maffei assure que l'on continua cependant en Italie la forme du gouvernement Romain ; & il le prouve par un acte de ce tems-là écrit sur du papier d'Egypte, & qu'il a publié dans son *Histoire des Diplomes*, ainsi que tous les autres Actes écrits sur de semblable papier, & qui n'avoient point encore vû le jour.

Col. 244. En parlant de la fondation de Venise, il prouve la liberté originaire de cette Ville par une raison, qui semble n'avoir point de replique, & qui décide la question d'une maniere toute differente de celle qu'on a mise en œuvre jusqu'ici. Il fait voir par une suite de faits & de raisonnemens, que l'Empire Romain n'a jamais été Monarchique, & que l'Empereur n'étoit qu'un des Magistrats de la Republique. Il s'ensuit de-là (dit-il)

que c'eſt une grande erreur de croire, que Conſtantin ait tranſporté l'Empire à Conſtantinople, cet Empire n'étant pas à lui, & ne pouvant ſe tranſporter qu'en tranſportant Rome.

De-là (continue l'Auteur) il reſulte, qu'à la priſe de cette Ville & à la mort d'Auguſtule, où finit l'Empire Romain, les peuples de la *Vénétie*, qui pour ſe ſauver des mains des Barbares avoient bâti une Ville dans ces petites Iſles au fond du Golphe Adriatique, reglerent leur gouvernement, & ſe firent des loix comme ils le jugerent à propos, en conſervant toute la liberté, dont ils jouiſſoient auparavant. Les Grecs ni les Goths n'auroient pû avoir ſur eux d'autre droit, que celui qu'ils auroient acquis. Mais (pourſuit-on) ni les uns ni les autres ne les ont jamais attaqués: en ſorte qu'ils ont toûjours continué à ſe gouverner eux-mêmes, & jamais perſonne n'a prétendu envoyer un Préfet ou un Gouverneur à Veniſe.

Col. 245. Entre pluſieurs nouvelles obſervations, il en fait une tirée d'une Inſcription Greque non encore publiée, & d'où il paroît que les Envoyés à Rome s'adreſſoient également aux Empereurs & au Sénat. Il explique, ce que perſonne (dit-il) n'avoit encore fait, les contremarques de pluſieurs Médailles N C A P R. *Nummus cuſus auctoritate Populi Romani.* Il fait voir la difference qu'il y avoit entre le Thréſor public & le fiſc particulier des Empereurs, lequel s'augmenta conſiderablement, lorſqu'ils s'approprierent les biens qui appartenoient aux Temples des Gentils, *&c.* C'eſt à regret que pour abreger nous ne faiſons qu'effleurer tous ces articles.

Livre X. *col.* 258. Lorſqu'après l'extinction du Royaume des Goths, les Grecs dominerent en Italie, ils commencerent à envoyer des Gouverneurs dans chaque Ville, avec le titre de Duc: uſage que ſuivirent les Lombards.

Col. 269. Ceux-ci en apporterent pluſieurs dans le même Pays, qu'on n'y connoiſſoit point auparavant; comme l'uſage des fiefs *juriſdictionnels.* Car l'Auteur prétend que les *emphytéoſes* viennent des Romains, de même que les noms de *fiefs* & d'*inféodation*; & nullement de la Langue Allemande, comme on le croit communément. Il montre que ces termes dérivent du mot Latin *infeduciare*, qu'il a trouvé dans un Acte de l'an 591. écrit ſur du papier d'Egypte, & qu'il a publié dans ſon *Hiſtoire des Diplomes.*

Col. 270. Il fait voir enſuite, que malgré le grand nombre d'Ouvrages & d'Actes du moyen âge que l'on imprime tous les jours, nous ne ſçavons preſque rien de ces tems-là. Dans l'Etat des Lombards, chaque Ville appartenoit à un Duc, qui la gouvernoit comme un fief, mais avec l'autorité de Prince: & le droit paſſoit à ſes deſcendans. Pavie & Vérone, où les Rois Lombards avoient coûtume de reſider, avoient leurs Ducs. En

quoi consistoit donc la Royauté, & où étoient les revenus des Rois? M. le M. Maffei a trouvé que l'autorité Royale étoit renfermée dans la souveraineté générale, dans le pouvoir de faire la paix, dans celui de créer des Ducs, ou d'en nommer d'autres quand les descendans des premiers venoient à manquer; & dans celui de se servir d'eux en tems de guerre. L'aggrandissement de trois de ces Ducs, qui devinrent de puissans Seigneurs, c'est-à-dire celui de Capoüe, celui de Spoléte & celui de Trente, ne vint que de ce qu'ils confinoient avec les Grecs ou avec les Allemands; parce qu'il leur étoit permis de faire la guerre avec l'étranger. Toutes ces recherches (dit l'Auteur) peuvent être regardées comme nouvelles.

Col. 275. L'Auteur remarque encore que ce fut dans ce tems là que le Duel s'introduisit en Italie, c'est-à-dire la preuve de la vérité par la force au lieu de la raison: ce qui causa (dit-il) un grand changement dans la morale, dans l'opinion & dans la coûtume. De-là naquirent ces maximes étranges, qu'on appelle aujourd'hui *le point d'honneur*, sur quoi notre Auteur a écrit, il y a déja long-tems, un Ouvrage intitulé: *Della Scienza Cavalleresca*, Livre qui a presque détruit les inimitiez, les manifestes, les fausses opinions & les coûtumes pernicieuses, qui regnoient tyranniquement en Italie. C'est au moins (continue l'Auteur) ce qu'en disent plusieurs personnes de condition venuës de ce Pays-là.

LIVRE XI. *col.* 307. On attribue au contraire beaucoup de choses aux Barbares, ausquelles (selon l'Auteur) ils n'ont eu aucune part. Tout le monde croit que l'Architecture irréguliere & qu'on nomme Gothique, a été introduite par les Goths & par les Lombards. M. le Marquis Maffei montre que ces Peuples n'avoient aucune Architecture, ni bonne, ni mauvaise, n'employant que le bois pour la construction de leurs bâtimens. Il soûtient que cet art a été corrompu par les Italiens mêmes, que séduisirent l'amour de la nouveauté, & le désir d'être regardés comme inventeurs; quoiqu'au fond ce mauvais goût n'ait fait tort qu'aux ornemens de l'Architecture, & nullement à la solidité, ni à la bonté des Edifices.

Col. 310. On attribue communément aux Barbares la Langue Italienne, comme venant d'un mélange du Latin avec leur Langue. Notre Auteur est d'avis contraire, & fait voir clairement que la Langue Italienne s'est formée par le retranchement des consonnes finales des mots Latins; ce qui en a rendu la prononciation beaucoup plus douce: au lieu que les Barbares y auroient plûtôt ajoûté de nouvelles consonnes, selon le génie de la Langue Germanique, qu'ils parloient tous.

Col. 313. On fait ici une espece de généalogie des mots de la Langue Italienne, de ses phrases, de ses modes, qui viennent tous de la

corruption que le Peuple introduisoit peu à peu dans la Langue Latine, même avant le tems de l'entrée des Barbares en Italie. Il montre que le même changement est arrivé dans la Langue Gréque, sans que les Goths ni les Lombards s'en soient mêlés.

Col. 321. C'est une opinion généralement reçûë qu'il y a eu cinq genres d'ancienne écriture Latine; La Romaine, la Gothique, la Lombarde, la Saxone & la *Franco-Gallique.* Mais notre Auteur fait voir évidemment que l'on s'est trompé sur ce point, & que ces differentes manieres d'écrire sont également Romaines. Il prétend que ces Peuples barbares n'avoient anciennement aucun usage de l'écriture; & il montre par les exemples mêmes rapportés en preuve de l'opinion commune, que ces 4 genres n'en font qu'un, lequel n'étoit autre que le caractere courant des Romains. Ceux ci (selon lui) avoient comme nous deux sortes d'écritures; l'une pour les Inscriptions & pour les Livres les mieux écrits; l'autre pour les lettres missives & pour l'écriture courante. La preuve que celle-ci étoit désignée par les 4 dénominations dont on vient de parler, se tire d'une suite d'anciens passages, & elle est confirmée par des Actes écrits sur le papier d'Egypte, & que l'on conserve encore aujourd'hui. Comme ce papier étoit celui des Notaires, sur lequel ils écrivoient rapidement; aussi tous les Actes publics sont-ils écrits d'un caractere, auquel on donne tantôt l'une & tantôt l'autre de ces 4 dénominations.

Quelques-uns de ces Actes, quoiqu'ils passent pour être écrits en caracteres Lombards, l'ont été avant la venue de ces Barbares en Italie; & celui que possede l'Auteur, & que le Pere *Mabillon* assure être le plus ancien Acte qu'il ait vû, a été écrit 50 ans avant la venue des Goths; en sorte qu'il ne peut certainement être reputé Gothique. Il faut voir dans l'Ouvrage même plusieurs Observations nouvelles & curieuses sur ce sujet. Quant au caractere Franco-Gallique qu'on disoit avoir été introduit par Charlemagne, il l'a trouvé dans un Manuscrit de Vérone écrit sous le Consulat d'Agapet, l'an 517. 250 ans avant l'entrée de Charlemagne en Italie. Notre Auteur fait une nouvelle division des caracteres Latins en majuscule, minuscule & courant; & des caracteres Grecs, en majuscule, rond & abrégé, que les Grecs modernes nomment *aigu*; & dans cette division, tous les differens caracteres se trouvent compris.

Col. 338. A l'égard de l'Histoire Ecclesiastique des Villes d'Italie, qui la plûpart veulent que S. Pierre leur ait envoyé un Evêque; l'Auteur indique le moyen de la perfectionner, en s'en tenant aux simples catalogues anciens, qui, comme il l'a découvert, sont tirés des *Diptyques*, c'est-à-dire de ces petites Tablettes, sur lesquelles les noms des Evêques étoient inscrits, pour

en faire mention au Canon de la Messe, en signe de communion, & en vûë de prier pour eux. Il fait connoître combien les personnes simples ont introduit de fables dans l'Histoire de plusieurs Eglises, où cependant elles ne laissent pas d'avoir cours. Il traite sur tout, à l'occasion d'Aquilée, de l'origine des Métropoles Ecclesiastiques, & il fait voir que l'on ne peut là dessus se former un Systême universel, comme l'ont voulu faire jusqu'ici tous les Sçavans, parce que celles-ci tirent leur origine d'une circonstance, & celles-là d'une autre. Rien (ajoûte-t-on) n'a plus contribué à toutes ces erreurs, que celle qui a fait confondre l'ancien Gouvernement Romain avec le Systême de Constantin.

Nous n'oublierons pas d'avertir que dans chaque Livre de cette Histoire, il y a toûjours quelques reflexions sur le Systême de la République Romaine, & sur les véritables causes qui l'ont rendue maîtresse de la meilleure partie du monde. D'où il paroît, que l'Auteur a voulu suggerer à son Pays le moyen d'accroître ses forces (comme il lui est absolument necessaire aujourd'hui) & cela sans augmenter ses Etats.

On produit, à la fin de cette premiere Partie, les anciennes Inscriptions, dont on a fait usage dans l'Histoire, la plûpart desquelles n'avoient point encore été publiées, ou ne l'étoient pas correctement. On rapporte aussi les Actes dont on a parlé, qui sont des originaux très rares, écrits depuis le cinquiéme siécle jusqu'au huitiéme.

Nous donnerons dans un autre Journal, l'Extrait de la seconde & de la troisiéme Partie de ce Volume.

DISSERTATION SUR L'ETAT DES ANCIENS HABITANS du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs, qui a remporté le prix dans l'Académie Françoise de Soissons en l'année 1735. A Paris, chez Jean de l'*Espine*, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, & de l'Academie de Soissons, ruë Saint Jacques, à S. Paul. 1735. *in*-12. pag. 108.

L'Auteur est persuadé qu'on ne peut rien trouver de particulier dans l'ancienne Histoire sur les Habitans du Pays Soissonnois avant Jules-César. C'est pourquoi il a pris pour fondement de sa Dissertation, ce que Jules-César nous apprend sur cette partie de la Gaule. Il commence par ce que les Rémois ont dit à César même, que les Soissonnois étoient leurs voisins, qu'ils avoient des campagnes d'une très-grande étendue & d'une admirable fertilité, que c'étoit chez eux qu'avoit regné tout nouvellement un Prince si puissant, qu'une partie de la Bretagne lui avoit appartenu, que celui qu'ils avoient alors pour Roi étoit à la tête du corps des Belges, qui se preparoit à lui

resister, que les Soissonnois avoient douze Villes dans leurs Etats, & qu'ils prometroient d'envoyer cinquante mille hommes à la guerre Belgique.

Le Pays des Soissonnois confinoit d'un côté avec celui des Remois, d'un autre côté avec celui des Bellovaques ou Bauvoisins qui étoient les seuls entre tous les Belges, qui surpassassent les Soissonnois en nombre de troupes. Ces deux contrées du Beauvoisis & du Soissonnois étoient celles où l'on voyoit un plus grand nombre de ces Germains qui attirés par la fertilité du territoire, en avoient chassé les Habitans naturels. Des autres côtez le Pays Soissonnois s'étendoit, suivant notre Auteur, jusqu'à la riviere de Seine, & jusqu'à celle de la Marne, qui, selon Jules César, séparoient les Belges d'avec la Gaule Celtique.

Mais où étoient situées les douze Villes des Soissonnois dont parle Jules-César. Notre Auteur avant de répondre à cette question, pose pour principes, qu'il y a eu plusieurs Villes des Gaules qui ont été entierement détruites, qu'il y en a d'autres qui ont été rebâties proche des lieux où celles qu'elles representoient étoient situées, que les lieux qui figuroient parmi les Villes du tems de Jules-César n'ont pas conservé le même rang, que les Villes des Gaulois étoient situées dans des lieux marécageux, ou dans des Isles de grandes rivieres, ou sur des montagnes escarpées. Comme il n'y a point d'Isles considerables dans les rivieres du Pays Soissonnois, & qu'il y a peu d'endroits marécageux dans le Soissonnois ancien, l'Auteur en conclut que les douze Villes de ce Pays-là étoient sur des montagnes. C'est sur ce fondement que notre Auteur croit que le Noviodunum qui étoit la Ville principale du Peuple Soissonnois, dont le Roi de la Nation residoit sur la montagne de Nojan. Cette montagne commence à une demi-lieuë de l'endroit où est à present la Ville de Soissons. Elle a sur son sommet une campagne de presque une demi-lieuë d'étendue du Nord-Est au Sud-Ouest. Il paroît à notre Auteur que l'analogie de Nojan avec *Noviodunum* est toute entiere.

L'analogie du nom de *Bibrax* avec celui de Bievre fait aussi croire à notre Auteur que la Ville de Bibrax qui fut assiégée par l'Armée Belgique, étoit sur la montagne de Bievre éloignée de sept lieuës de celle de Nojan, & de huit mille pas de la plaine de Pontaver, où l'Auteur dit que devoit être le Pont de César, sur le rivage septentrional de la riviere d'Aisne.

A l'égard de la Ville de Soissons, notre Auteur est persuadé qu'elle fut bâtie par une Colonie de Romains, qui s'établirent dans la plaine qui étoit sur le bord de la riviere d'Aisne, que les Gaulois quitterent la Montagne de Nojan pour se joindre aux Romains dans cette nouvelle Ville, à laquelle on donna le nom d'Auguste.

A l'égard des onze autres Villes

du Pays Soissonnois, Jules-César n'en marque pas le nom. Notre Auteur n'entreprend pas même de le deviner, mais il indique differentes Montagnes sur lesquelles ces Villes pouvoient être situées.

Outre ces douze Villes, il y avoit encore du tems des Romains plusieurs Bourgs & plusieurs Châteaux dans le Pays Soissonnois, dont notre Auteur est persuadé que quelques-uns des Villages de ce Pays-là ont conservé le nom, comme Vis sur Aisne, Murer, *&c.*

Par rapport aux forces & aux armes, qui sont le sujet de la seconde Dissertation, on ne rapporte de particulier pour les Habitans du Soissonnois, que cette partie d'un vers de Lucain, *longisque leves Sessones in armis.*. Encore l'Auteur soûtient-il que ces longues armes & l'agilité n'étoient point particulieres aux Soissonnois. Dès qu'ils furent *romanisés* ils apprirent à se servir des mêmes armes que les Romains. Strabon qui écrivoit sous Tibere assure que les meilleurs guerriers d'entre les Belges, sont après ceux du Beauvoisis les Habitans du Soissonnois.

Comme l'Auteur n'a rien trouvé de particulier sur les mœurs des anciens Soissonnois, il se contente de donner dans la troisiéme Section une idée générale des mœurs des Gaulois. Ensuite il prétend qu'il y avoit à Soissons un Amphitéatre, & que les Arénes qui en faisoient partie étoient sur les bords de la riviere d'Aisne, dans un lieu qu'on appelle *Chaye*, & qui est nommé *Cavea* dans les anciens titres.

Il en est du Gouvernement du Soissonnois dont l'Auteur parle dans la Section quatriéme, comme des mœurs; c'est à-dire, que ce que l'Auteur en rapporte regarde tous les Gaulois; il remarque seulement, comme une circonstance considerable que la Capitale du Pays Soissonnois qui s'étoit la premiere rendue aux Romains après un Siége en forme, fut la derniere qui conserva leurs Officiers militaires. Siagrius qui eut le nom de Roi en commandant les Romains, posseda la Ville de Soissons & les environs, jusqu'à ce que Clovis s'en fût rendu maître.

Ce que nous remarquerons sur la cinquiéme Section au sujet de la Religion des anciens Gaulois, c'est que l'Auteur adopte la tradition du Pays, au sujet des Druides des Soissonnois. Il dit qu'il y avoit à deux lieuës de la riviere d'Aisne un bois appellé *Tav*, où les Druides faisoient des Sacrifices auprès des chênes les plus remarquables. Il croit que *Tav* vient par corruption de *Tarw*, ou *Tarvos*, qui signifioit chez les Gaulois un *chêne* ou un *bois*. Il ajoûte que la forêt d'Artenne ou Artane qui est proche de *Tau* servoit au même usage. Ardoine ou Arduine étoit une Divinité, dont la Forêt des Ardennes a, dit-on, tiré son nom. Il y a plusieurs exemples du changement de *D* en *T*, qui au lieu d'Ardene a fait nommer Artenne la Forêt du Pays Soissonnois dont il s'agit en cet endroit.

Le culte que les Habitans du

Pays

Pays Soissonnois rendoient à Diane, depuis qu'ils étoient assujettis aux Romains, est prouvé par les Actes des Martyrs de S. Crépin & de S. Crépinien, de S. Ruffin, & de S. Valére, & celui d'Isis par une Inscription trouvée dans la Ville de Soissons en 1683.

On conserve dans le Cloître de l'Abbaye de S. Médard un côté d'un tombeau d'un Payen, que l'on croit avoir été un jeune Seigneur du Pays Soissonnois.

Il y a des Notes au bas des pages en plusieurs endroits de cette Dissertation. La premiere est sur l'étymologie du nom des Soissonnois. L'Auteur croit qu'on n'en a donné jusqu'à present que de fausses, & que l'on n'a pas assez de connoissance de la Langue des Celtes ou des Belges, pour qu'on puisse se flatter de découvrir la véritable. Il lui paroît cependant vraisemblable que le nom primitif des Peuples Soissonnois a été tel que l'ont écrit quelques Auteurs Grecs, & qu'il commençoit par *Ouers* ou par *Wers*. Il se peut faire que les Romains voulant latiniser ce nom ayent ajoûté une *S* au commencement. Chez les Allemands *Weisse* signifie *blanc*. Seroient-ce les anciens Germains qui avoient passé le Rhin, lesquels auroient donné ce nom à une partie des Gaules dont ils s'étoient rendus maîtres.

Dans la derniere de ces Notes, l'Auteur remarque que le côté du Tombeau d'un Payen qui est conservé dans le Cloître de S. Médard de Soissons est déssiné dans le second Voyage Litteraire de Dom Martene. Mais il avertit que le Graveur a representé des chiens qui joüent, au lieu des animaux aquatiques qui sont representés sur ce marbre par une espece de poisson flottant sur les eaux.

Cette Dissertation a été imprimée sur le privilége qu'il a plû au Roi d'accorder au mois d'Aoust dernier à l'Académie de Soissons, pour faire imprimer tous les differens Ouvrages tant en vers qu'en prose composés par les Membres de cette Académie, & les Dissertations Historiques qui lui sont envoyés tous les ans pour le prix proposé par M. l'Evêque de Soissons. Le consentement de l'Académie de Soissons pour l'impression de la Dissertation de M. le Bœuf Chanoine d'Auxerre, lequel a remporté le prix qui a été distribué pour la premiere fois en l'année 1735 est à la suite du privilége.



MEMOIRES DE MONTECUCULI, GENERALISSIME DES Troupes de l'Empereur, divisés en trois Livres, 1°. de l'Art Militaire en général : 2°. de la guerre contre les Turcs : 3°. la Relation de la Campagne de 1664. Nouvelle Edition, revûë & corrigée en plusieurs endroits par l'Auteur, & augmentée de plus de deux cens Notes Historiques & Géographiques. A Strasbourg, chez Jean Raynold-Doulssecker le pere, 1735. *in-12.* pag. 469.

CES Mémoires sur l'Art Militaire ne sont pas du nombre des Ouvrages sur cette matiere composés par des Auteurs qui n'ont étudié cet Art que dans les Livres. Ils sont le fruit d'une longue experience, & des reflexions que le Comte de Montécuculi avoit faites pendant un grand nombre d'années. Né à Modéne en 1608. d'une famille illustre du Modénois, il étoit entré très-jeune au service de l'Empire, & il étoit parvenu en passant par tous les degrez Militaires, à la place de Généralissime des Troupes de l'Empereur Léopold. C'est par son conseil que les Imperiaux avoient fait en 1659. cette fameuse diversion en Poméranie qui fit perdre aux Suedois l'Isle de Fionie, & presque toutes leurs conquêtes en Allemagne. En 1661. il avoit chassé les Turcs, non seulement de la Haute-Hongrie, mais encore de presque toute la Transylvanie. Il avoit gagné en 1664. la fameuse bataille de S. Gothard, & s'il n'eut pas de si heureux succès contre le Vicomte de Turenne & contre le Grand Condé, la maniere dont il se conduisit dans ses dernieres Campagnes ne lui fit rien perdre de sa reputation. A l'égard de ses Mémoires ; le Traducteur croit qu'il les composa dans le tems de loisir que lui laissa la conclusion de la tréve d'entre l'Empereur & les Turcs, après la bataille de Saint Gothard. Il les écrivit en Italien, & c'est en cette Langue qu'ils ont été imprimés à Cologne. Le Grand Condé en parloit avec éloge, & ceux qui ont écrit depuis sur l'Art Militaire en ont fait beaucoup de cas. Mais l'Auteur de la Traduction avertit que l'Edition de ces Mémoires faite à Cologne est défectueuse. Il a suivi dans sa Traduction l'exemplaire que feu M. le Prince de Conty avoit apporté de Hongrie, copié sur l'original du Prince Charles de Lorraine. Ce Traducteur assure qu'il a retabli beaucoup de noms propres étrangers d'hommes & de lieux, qui avoient été défigurés dans la copie, il a expliqué par de courtes Notes plusieurs faits que l'Auteur n'avoit qu'indiqués ; il s'est attaché à marquer la situation des Places dont il est parlé dans ces Mémoires, surtout de celles qu'il n'a point trouvé marquées sur les Cartes ordinaires.

Comme ces Mémoires sont connus depuis long-tems, nous nous

bornerons à indiquer le plan de l'Auteur dans chacun des trois Livres qui les composent. Il expose dans le premier en peu de mots, & d'une maniere méthodique, ce qui regarde l'Art Militaire. Il commence par les préparatifs de la guerre, il parle sur ce sujet de la levée des Troupes, de la maniere de les former aux exercices militaires, de l'Artillerie, des provisions de guerre & de bouche, de la disposition pour une Campagne par rapport aux forces de l'Etat & à celles de l'ennemi, par rapport au Pays & par rapport au dessein. Il traite ensuite de la marche, du campement, des rencontres & des batailles. La maniere de fortifier les Places, de les défendre & de les attaquer font le sujet de plusieurs articles séparés. Les préceptes que donne le Comte de Montécuculi en entrant dans le détail de ces differens objets, sont souvent accompagnés d'exemples qui rendent les préceptes plus sensibles. Ces exemples sont presque tous tirés de ce qui s'est passé du tems de l'Auteur & souvent de ce qu'il a vû par lui-même.

Dans le second Livre l'Auteur applique ses maximes militaires aux guerres contre les Turcs en Hongrie. Il fait connoître dans cette vûë le gouvernement militaire des Turcs, les differentes especes de Troupes dont leurs Armées sont composées, les armes dont ils se servent, leur maniere de ranger l'Armée en bataille, de même que leur maniere de combattre, & d'attaquer ou de défendre les Places. Il marque ensuite sur chacun de ces articles, quelles sont les mesures qu'il estime qu'on doit prendre suivant les differentes circonstances pour être en état d'empêcher les Turcs de faire des progrès dans la Hongrie, même pour les attaquer dans leur propre Pays. Le Comte de Montécuculi avertit en plusieurs endroits de ses Mémoires que les Turcs ne sont pas des adversaires aussi peu formidables que se l'imaginent plusieurs Officiers. Le nombre de leurs conquêtes, l'étendue de leur Empire, les Troupes aguerries qu'ils ont toûjours sur pied, les richesses du Grand Seigneur, sa politique de ne donner les grands emplois qu'aux militaires, doivent faire prendre des mesures aux Généraux pour ne point s'exposer sans prendre les mesures que la prudence oblige de prendre contre un ennemi qui est à craindre. L'Auteur croit que le mépris qu'on a fait du Turc, & l'imprudence qu'on a eu de les attaquer, quand il y avoit une trop grande disproportion entre les Armées Ottomanes & celle des Chrétiens a été la cause des pertes que ces derniers ont faites dans le quinziéme siécle. Il cite les exemples d'Uladislas Roi de Hongrie qui en 1444. perit avec toute son armée, pour avoir voulu attaquer avec seize mille hommes Amurat qui étoit à la tête de soixante mille combattans, de Jean Corvin qui fut défait en 1648. ayant attaqué avec vingt deux mille hommes le même Sultan, qui en avoit quatre-vingt mille, de

Louis Roi d'Hongrie qui avec vingt cinq mille hommes livra la bataille à Soliman, dont l'Armée étoit composée de 360 mille hommes. C'est sur ces exemples que Busbec, qui étoit Ambassadeur de l'Empereur à la Porte vers le milieu du seiziéme siécle, disoit que c'étoit une folie de s'opposer aux puissantes forces des Turcs avec des Troupes foibles & ramassées tumultuairement. On doit donc, suivant l'Auteur, regarder comme des effets de prudence l'action de l'Archiduc Mathias qui leva le Siége de Gran & qui repassa le Danube à l'arrivée de Sinan-Bacha, celle de Schwarsemberg en 1598. qui demeura retranché près de Gran sans quitter son poste, quoique les Turcs postés vis-à-vis de lui fissent des courses bien avant dans le Pays, & celle de George Basta en 1610. qui n'ayant qu'une Armée de dix mille hommes demeura campé tantôt à Petesbourg, tantôt entre Commore & Javarin, & qui vit prendre un grand nombre de Places par les Turcs, sans s'émouvoir des reproches qu'on lui faisoit sur son inaction.

Le comte de Montécuculi a été lui même exposé à de pareils reproches de la part des Troupes qu'il commandoit, on l'appelloit le Temporiseur, mais il se faisoit honneur de ce nom que les Romains avoient donné à Fabius-Maximus. Il a cru toûjours devoir préferer le salut de l'Etat aux rumeurs du Peuple, & il auroit volontiers pris pour devise ce qu'un Poëte disoit à Fabius :

Rumores populi qui non tulit ante salutem.

Le troisiéme Livre contient la Relation des Campagnes des Imperiaux en Hongrie contre les Turcs pendant l'année 1661. & les trois années suivantes. On s'est apparemment borné à annoncer dans le titre la relation de la Campagne de 1664. parce que c'est celle qui a fait le plus d'honneur au Comte de Montecuculi par le gain de la bataille de S. Gothard, qui a obligé les Turcs à demander à l'Empereur Léopold la paix ou une longue tréve. Cette relation est accompagnée de reflexions, qui quoiqu'elles soient quelquefois un peu longues ne fatiguent point le Lecteur, parce que l'Auteur annonce que son but est plûtôt de faire des reflexions sur ce qui s'est passé pendant ces Campagnes, que de composer une Relation purement historique. Cependant il n'y a pas de Mémoires sur ces trois Campagnes ausquels on puisse avoir autant de confiance qu'à ceux du Comte de Montécuculi. Il ne se contente point de rapporter les évenemens principaux, mais il fait encore connoître les fautes qu'on a faites, les difficultez qu'il y a de soûtenir en Hongrie une armée Impériale. L'adresse qu'ont eu les Turcs de paroître vouloir faire la paix après les avantages remportés sur eux pendant la Campagne de 1661. la maniere dont ils ont profité dans la Campagne suivante de la négligence de la

Cour de Vienne, de faire des préparatifs pour la guerre, sous prétexte d'une paix prochaine. Il se plaint sur-tout de deux choses, la premiere que ceux qui étoient chargés de fournir des vivres aux Troupes, ne s'acquitoient point de leurs engagemens, & qu'on ne les punissoit point pour y avoir manqué, la seconde de ce qu'un Général se trouvoit exposé à toutes les censures des Ministres de la Cour Impériale qui vouloient faire les guerriers, & qui ne l'étoient pas même dans la Théorie.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

La Veuve *le Mercier*, ruë saint Jacques, à S. Ambroise; Jacques *Vincent*, ruë S. Severin; Jean-Baptiste *Coignard*; & Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or, délivrent aux Souscripteurs *le Supplément au grand Dictionnaire Historique, Généalogique, Géographique de M.* Louis Moréri, *pour servir à la derniere Edition de l'an* 1732. *& aux précedentes.* 1735. *in folio*, deux vol.

Réfléxions Militaires & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis de *Santa-Cruz de Marzenado*; par M. *de Vergy*. Tome *troisiéme* & *quatriéme*. Chez Jacques *Guerin*, Quai des Augustins. 1736. *in*-12.

La Vie de Saint Paul, Apôtre des Gentils & Docteur de l'Eglise, éclaircie par l'Ecriture Sainte, par l'Histoire Romaine & par celle des Juifs. Avec des Réfléxions tirées des Saints Peres. Chez Charles-Jean-Baptiste *de Lespine* le fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Noyers 1735. *in*-12. 3. vol.

Année Ecclesiastique ou Instructions sur le Propre du Tems & sur le Propre & le Commun des Saints; avec une explication des Epîtres & des Evangiles qui se lisent dans le cours de l'Année Ecclesiastique, dans les Eglises de Rome & de Paris. *Tome sixiéme.* Chez Antonin *des Hayes*, & Etienne *Savoye*, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à l'Esperance. 1735. *in*-12.

Oeuvres diverses en vers & en prose, par M. *le Brun.* Chez *Prault* pere, Quai de Gêvres. 1736. *in*-12.

Ecclaircissemens Litteraires sur un Projet de Bibliothéque alphabetique, sur l'Histoire Litteraire de Cave, & sur quelques autres Ouvrages semblables : avec des régles pour étudier & pour bien écrire. Ouvrage périodique. Chez *le Breton*, Quai des Augustins, au coin de la ruë Gist-le-Cœur. 1735. Brochure *in*-4°.

Productions d'Esprit; *contenant tout ce que les Arts & les Sciences*

ont de rare & de merveilleux. Ouvrage Critique & Sublime, composé par le Docteur *Swift*, & autres personnes remplies d'une érudition profonde. Avec des Notes en plusieurs endroits. Traduit par M.***. Chez Théodore *le Gras*, au Palais. 1736. *in*-12.

Synonimes François, leurs differentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse. Par M. l'Abbé *Girard*. Nouvelle Edition. Chez la Veuve d'*Houry*, ruë de la Harpe. 1736. *in*-12.

Mémoires de Hambourg de Lubeck & de Holstein, de Dannemarck de Suede & de Pologne. Par feu Messire *Aubery du Maurier*, Auteur des Mémoires de Hollande. Imprimés à *Blois*, & se vendent à *Paris* chez differens Libraires.

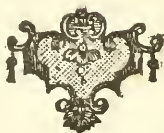
Essai sur l'Homme. Par M. *Pope*, traduit de l'Anglois en François par M. D. S. ***. 1736. *in*-12.

Géographie des Enfans, ou Méthode abrégée de la Géographie. Divisée par leçons, avec la Liste des Cartes necessaires aux enfans. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. Chez *Rollin* fils, & *de Bure* l'aîné. Quai des Augustins. 1736. *in*-12.

L'Etna de P. Cornelius - Sévérus, & *les Sentences de Publius-Syrus*; traduits en François, avec des Remarques, des Dissertations Critiques, Historiques, Géographiques, *&c.* & le Texte Latin de ces deux Auteurs à côté de la traduction. Chez *Chaubert*, Libraire du Journal, & *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France. 1736. *in*-12.

Voyage d'Innigo de Biervillas, Portugais, à la Côte de Malabar, Goa, Batavia, & autres lieux des Indes Orientales. Contenant une description des mœurs, coûtumes & Réligion des Indiens; les differens établissemens de plusieurs Nations de l'Europe, & un détail éxact du commerce de Batavie avec plusieurs Avantures & singularitez curieuses. Chez Gregoire-Antoine *Dupuis*, Grand'Salle du Palais, au S. Esprit. 1736. *in*-12.

Histoire de Cyrus le Jeune, & *la Retraite des dix mille*, avec un Discours sur l'Histoire Gréque. Par M. l'Abbé *Pagy*, Prevôt de l'Eglise de Cavaillon. Chez *Didot*, Quai des Augustins. 1736. *in*-12.



TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de Janv. 1736.

Histoire de ce qui s'est passé en Angleterre pendant la vie de Gilbert Burnet, &c. pag. 3
Essai Physique sur l'œconomie animale, &c. 6
Abrégé du Méchanisme Universel, &c. 17
Description Géographique, Historique Cronologique, &c. *de l'Empire de la Chine, & de la Tartarie Chinoise*, &c. 21
Traité du bon Chyle, &c. 27
Description de l'Egypte, &c. 36
Code de la Voyerie, 39
Vérone illustrée, 42
Dissertation sur l'état des anciens Habitans du Soissonnois, &c. 54
Mémoires de Montécuculi, &c. 60
Nouvelles Litteraires, 63

Fin de la Table.



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XXXVI.

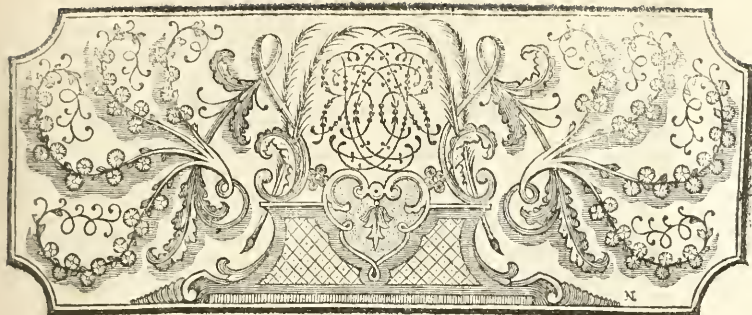
FEVRIER.



A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS



FEVRIER M. DCC. XXXVI.

LES OEUVRES DE VIRGILE, TRADUCTION NOUVELLE, le Latin à côté, avec des Notes Historiques & Géographiques. Par M. l'Abbé de la Landelle de S. Remy. A Paris, chez *Barbou*, ruë S. Jacques, 1736. *in*-12. 4. vol. Tom. I. pag. 363. Tom. II. pag. 367. Tom. III. pag, 370. Tom. IV. pag. 371.

L'AUTEUR a cru que son Ouvrage devoit s'annoncer par lui-même, ainsi sans penser à décrier les Traductions de ceux qui l'ont précédé, ou sans vanter ni excuser celle qu'il donne aujourd'hui, comme font ordinairement en pareil cas les Faiseurs de

Préfaces, entre tout d'un coup en matiere & débute par la Vie de Virgile. Il nous la donne telle qu'on la trouve communément dans tous les Auteurs qui en ont parlé; mais en rapportant plusieurs traits assez bizarres qu'on attribue à Virgile, il nous avertit qu'ils sont d'autant moins croyables qu'ils ne s'accordent point avec le caractere de sagesse & de modestie sous lequel cet illustre Poëte a toûjours été connu. Du reste il a évité dans cette vie, comme dans les Notes Historiques & Géographiques, dont il a accompagné sa Traduction, les recherches critiques & trop chargées d'érudition, il paroît que son but a été seulement de rendre la lecture de Virgile plus facile aux jeunes gens, & aux personnes du monde qui ont du goût pour cet excellent Poëme.

On en jugera par quelques-unes des Notes qui répondent à deux endroits de sa Traduction que nous rapporterons ici, & qui serviront aussi à faire connoître le stile & le goût du Traducteur.

Nous tirerons le premier de cet endroit de l'Eclogue cinquiéme, où Siléne explique ainsi l'origine du monde, suivant le Systême des Epicuriens.

» Il chantoit l'admirable formation du monde, comment les atômes qui composent la terre, l'air, l'eau & le feu, formés dans le vuide & se mêlant confusément, formerent l'Univers. Comment le Globe de la Terre prit son assiette, & fit une masse solide. Comment la mer entra dans ses bornes. Comment toutes choses se déveloperent peu à peu, & parurent avec la figure qui leur est propre. Il representa l'étonnement de la Terre lorsqu'elle vit pour la premiere fois luire un Soleil nouveau, il expliqua la cause des nuages qui se forment en l'air, & se resolvent en pluye. Comment les forêts s'éleverent insensiblement. Comment les animaux errerent d'abord en petit nombre sur les montagnes qui leur étoient inconnuës. Ensuite il raconta la métamorphose des pierres de Pyrrha; l'âge d'or sous le regne de Saturne, le larcin de Prométhée, & comment en punition de son audace, il fut enchaîné sur le Mont Caucase, & devoré par un Vautour.

A l'occasion de Pyrrha & de Promethée, il fait les deux remarques suivantes.

Les Pierres de Pyrrha.

» Le déluge universel ayant engloutі tous les hommes, excepté Deucalion & Pyrrha. L'Oracle de Thémis qu'ils consulterent, leur commanda de jetter des pierres par dessus leurs têtes. Les pierres que jetta Deucalion furent changées en hommes, & celles que jetta Pyrrha en femmes. C'est ainsi que les Poëtes racontent la reparation du genre humain après le déluge. *Ov. Métam. Lib.* 1. Les Historiens Prophanes font

» mention de deux déluges ; de celui qui arriva pendant qu'Ogygés » regnoit dans l'Attique, deux siécles avant que Deucalion regnât » en Thessalie, sous lequel arriva » le second déluge.

Le larcin de Promethée.

» Promethée fils de Japet & de » Climéne forma avec le limon la » statue d'un homme, & l'anima » avec le feu du Ciel qu'il déroba » par le secours de Minerve, Jupiter irrité de l'audace de Promethée, ordonna à Mercure de l'enchaîner sur le Mont Caucase, où » il est continuellement rongé par » un Vautour. Le Caucase est une » chaîne de montagnes entre le » Pont Euxin & la Mer Caspienne » *Monts Circassiens.*

Pour mettre le Lecteur plus en état de juger du mérite de cette Traduction, nous allons encore en donner un échantillon. Nous le prendrons dans le second Livre des Géorgiques, vers 493. Le Traducteur fait ainsi parler Virgile.

» Heureux celui qui ne connoît » que les Divinitez Champêtres ! » Pan, le vieux Silvain & la troupe des Nimphes ; ni les honneurs » que le Peuple Romain distribue, » ni la pourpre des Rois, n'ont jamais ébranlé sa constance ; la » discorde si fatale entre les freres » n'a jamais troublé son repos. Les » ligues des peuples qui habitent le » long du Danube, les révolutions » des Royaumes, les divers évenemens de l'Empire Romain sont » pour lui des affaires étrangeres. » Un homme dans cette heureuse » situation, n'est ni affligé de la » misére des uns, ni jaloux de l'opulence des autres. Content des » fruits que les arbres & les campagnes lui donnent libéralement, » il ne va point se jetter dans le tumulte du barreau, ni feuilleter » les Registres publics. Il voit de » sang froid tous les hommes courir par diverses routes après la » fortune, les uns voguer sur » des mers inconnues, d'autres » chercher la gloire dans les » dangers de la guerre, ou vils » Courtisans s'insinuer dans les Palais des Rois. Celui là songe à ravager les Villes qu'il assiege, à » piller les maisons des malheureux Citoyens, *&c.*

» *Les ligues des peuples qui habitent le long du Danube.* Virgile, » dit *Dacus*, par les Daces il comprend tous les peuples qui habitoient le long du Danube. La Dacie est une vaste région qui contient aujourd'hui la Valachie, la » Moldavie, la Servie ou Bosnie, » & la Transilvanie. Les Daces en » partant des bords du Danube, » puisoient de l'eau du fleuve, & » la répandoient en faisant serment » de ne point retourner dans leur » patrie, qu'après avoir versé le » sang de leurs ennemis. De-là » vient l'Epitéte *conjurato ab Istro.*

Il ne faut pas oublier de dire ici que le Traducteur a mis à la tête de chaque Eclogue un argument où il explique à quelle occasion elle a été faite, & le sujet que le Poëte y

traite, il en a fait de même pour l'Enéide, il expose en peu de mots & le dessein de tout le Poëme, & en particulier celui de chaque Livre. Nous ne sçavons pourquoi il n'en a pas usé de même pour les Géorgiques. Au reste, quoique nous ayons déja plusieurs Traductions Françoises de Virgile, celle-ci nous a paru avoir son agrément & son utilité, & tenir le juste milieu entre les Traductions, qui à force d'être Litterales s'éloignent de l'esprit de l'Auteur, & celles qui tombant dans un défaut contraire, portent plûtôt le caractere du Traducteur que celui de son Original.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, enrichie des Cartes générales & particulieres de ces Pays, de la Carte générale, & des Cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille-douce. Par le Pere J. B. du Halde, de la Compagnie de Jesus. 1735. A Paris, chez *le Mercier*, ruë Saint Jacques, au Livre d'or. *in-folio*, 4 vol. Tom. IV. pp. 520.

LE quatriéme & dernier Volume de cet important Ouvrage renferme la Description de la Tartarie Chinoise, de la Corée, & du Thibet. Il doit être d'autant plus interessant pour le public, qu'on peut assurer que nous n'avions jusqu'ici que des idées très-confuses de la situation & de l'étendue de ces vastes Régions. C'est ce qu'il est aisé de voir en jettant les yeux sur les Cartes de nos plus habiles Géographes.

Les Observations Géographiques & Historiques qu'on nous donne ici, jointes aux Relations des huit Voyages que le Pere Gerbillon a faits dans la Tartarie par l'ordre & à la suite de l'Empereur Canghi, sont si précises & ont été faites avec tant de soin, qu'on peut douter que les Lecteurs puissent mieux s'instruire de la juste position du lieu & de la nature du Pays, quand ils feroient eux-mêmes ce long & pénible voyage.

Une partie de la Tartarie est gouvernée par ses Princes qui sont les maîtres de cette Nation, quoiqu'ils relevent de l'Empereur de la Chine, & l'autre lui étant immédiatement soûmise, il y envoye des Officiers comme dans les autres Provinces de l'Empire.

Celle-ci qui comprend les Tartares appellés *Mantcheoux* est divisée en trois grands Gouvernemens, le premier est celui de *Chin yang*, que les naturels du Pays appellent *Mougden*. Il renferme tout l'ancien *Leao-tong*. Les Géographes ont rempli leurs Relations de choses fabuleuses sur les merveilles, & sur les raretez de ces Pays. La plûpart de ces merveilles ont disparu aux yeux plus éclairés des sçavans Mis-

ſionnaires dont on nous donne ici les Mémoires, ſans perdre le tems à refuter les fables des Auteurs qui les ont précedés; » ils ſe contenteront, *diſent-ils ici*, de communiquer les remarques qu'ils ont » faites ſur les lieux avec une égale » indifference, & pour la cenſure » de tant de perſonnes qui ſe font » un mérite de ne rien croire, & » pour le goût bizarre des autres, » qui n'eſtiment ces ſortes d'Ou» vrages qu'autant qu'ils y trou» vent du merveilleux.

Mougden Capitale du premier Gouvernement eſt aſſez bien bâtie, & les Mantcheoux la regardent comme la Cour du Royaume que forme leur Nation. Du reſte, on y trouvé peu de Villes conſiderables, & il s'y fait peu de commerce. Le terroir y eſt cependant aſſez fertile en froment, en millet, en légumes, & en cotton; on y nourrit de grands troupeaux de bœufs, & de moutons, ce qu'on ne voit preſque point dans les Provinces de la Chine.

Le ſecond Gouvernement s'appelle *Kirin-oula-hotun*. Quoiqu'il ſoit d'une grande étendue, il n'eſt preſque point habité, & n'a que trois Villes fort mal bâties, & entourrées d'une muraille de terre. Cette Contrée fournit abondamment de quoi vivre, quoique le ris & le froment n'y ſoient pas communs. Il n'eſt pas aiſé de dire pourquoi tant de Pays qui n'ont de hauteur que 43, 44, 45 degrez, ſont ſi differens des nôtres, par rapport aux ſaiſons, & aux productions de la nature, qu'on ne peut pas même les comparer à nos Provinces les plus Septentrionales; cette diverſité prouve du moins, que la qualité d'un Pays dépend encore plus des terres qui abondent plus ou moins en eſprits de nitre, que de leur ſituation par rapport au Ciel.

C'eſt dans les deſerts de ce Pays & au milieu de ſes vaſtes forêts, qu'on trouve la fameuſe plante nommée par les Chinois *Gin-ſeng*, & par les Mantcheoux *Orhota*, c'eſt-à-dire, la premiere ou la reine des Plantes. Le Pere du Halde en a parlé fort au long dans le troiſiéme Tome de cet Ouvrage.

Les femmes dans certains endroits de ce Pays ont au bas de leurs longs manteaux de deſſus des deniers de cuivre, ou de petits grelots qui avertiſſent de leur arrivée. En général, le caractere de ces peuples ſe reſſent de la dureté du climat qu'ils habitent; ils ne montrent ni génie, ni politeſſe, ne paroiſſent pas avoir le moindre culte de Religion, & vivent dans une groſſiereté à laquelle les étrangers ont de la peine à s'habituer.

Le troiſiéme Gouvernement eſt celui de *Tcitcicar*, Ville nouvelle, bâtie par l'Empereur pour aſſurer ſes frontieres contre les Moſcovites. Les anciens habitans du Pays qui ſe ſont ſoûmis aux Mantcheoux ſe nomment *Tagouris*; ils ſont grands & robuſtes, accoûtumés de tous tems à bâtir & à ſemer, quoiqu'ils ſoient environnés de Tartares qui ne s'appliquent point

à l'agriculture, & qui n'ont point de maisons.

Le Pere du Halde passe ensuite à l'autre partie de la Tartarie Orientale qui est gouvernée immédiatement par ses Princes particuliers qui relevent de l'Empereur de la Chine, elle appartient aux Tartares-Mongols, ou *Mongous* que les Chinois appellent *Thao-ta-sé*, & n'est pas moins vaste que celle dont on vient de parler, puisqu'elle a plus de 300 lieuës en largeur de l'Est à l'Ouest, sur une longueur d'environ 200 du Nord au Sud.

Une infinité de Nations differentes sont comprises sous ce nom de Mongous, elles s'étendent jusqu'à la mer Caspienne, habitent sous des tentes, vivent de leurs troupeaux, vont d'un pâturage à un autre, mettent leur habileté à sçavoir tirer de l'arc, à courir à cheval, & à donner la chasse aux bêtes fauves. A parler en général, leurs terres ne sont pas de nature à être cultivées.

Le respect qu'ils ont pour leur *Lamas* qui sont parmi eux ce que les Bonzes sont chez les Chinois, va jusqu'à l'adoration; ces *Lamas* ont entre eux differens degrez de puissance & de Jurisdiction qu'ils tiennent de leur Chef qu'ils appellent le grand Lama; il habite à l'Ouest de la Chine sur la riviere de Laza; son autorité s'érend dans toute la Tartarie, & il est si accrédité parmi les peuples que l'Empereur est contraint d'avoir de grands ménagemens pour lui & pour ses Ministres.

Les Tartares sont communément persuadés que les Lamas peuvent faire tomber la grêle & la pluye. Des Mandarins témoins oculaires, nous ont, dit-on ici, » raconté » certains faits qui ne prouvent que » trop ce que nous avions entendu » dire à Pekin, que parmi les La- » mas la sorcellerie est en usage.

Les Mongous nommés *Orios ta-tse*, quoique voisins d'une très-belle Ville n'ont point le goût d'en bâtir. On ne sera pas fâché de voir le portrait que l'Auteur en fait.

» Divisés en plusieurs petits Prin- » ces sous six bannieres, ils n'ai- » ment à se distinguer les uns des » autres que par la grandeur & le » nombre de leurs tentes, & par » la multitude de leurs troupeaux. » Ils bornent leur ambition à con- » server le rang que leur ont laissé » leurs ancêtres, & ne donnent du » prix aux choses qu'à proportion » de leur utilité, sans se soucier de » ce qui est beau & précieux.

» Ils paroissent toutefois contens » & sans inquiétude, d'un beau na- » turel, d'une humeur gaye, toû- » jours disposés à rire, nulle- » ment rêveurs, jamais mélancho- » liques. Quel sujet en effet au- » roient-ils de l'être, n'ayant ordi » nairement ni voisins à ménager, » ni ennemis à craindre, ni Grand » à contenter, sans affaire difficile » sans occupation génante, ne se » plaisant qu'à la Chasse, à la pê- » che & aux exercices du corps aus- » quels ils sont fort adroits?

Quand on leur demande pourquoi ils ne cultivent pas au moins quelques petits Jardins pour y re-

cueillir des légumes, ils croyent vous fermer la bouche en répondant que *les herbes ſont pour les animaux, & la chair des animaux pour les hommes.*

Nous paſſons ſous ſilence ce qu'on trouve ici ſur les animaux, & ſur pluſieurs autres ſingularitez particulieres à ce Pays, & nous venons aux Obſervations Hiſtoriques ſur la grande Tartarie; elles ſont tirées des Mémoires du Pere Gerbillon.

Sous le nom de la grande Tartarie on comprend ici toute cette partie de notre Continent, laquelle ſe trouve entre la Mer Orientale qui eſt au Nord du Japon, la Mer Glaciale, la Moſcovie, la Mer Caſpienne, la Perſe, le Mogol, le Royaume d'Arraçan proche de Bengale, celui d'Aua, l'Empire de la Chine, & le Royaume de la Corée.

A l'exception du Pays d'Yuſbek, d'une partie de celui des Calmucs, du Thibet, & de quelques petits Etats qui ſont dans les Montagnes d'Aua, & à l'Occident de la Province de *Se-tchuen*, cette vaſte étendue autrefois partagée entre tant de Souverains, eſt aujourd'hui réunie ſous la domination de l'Empereur de la Chine ou des Czars de Moſcovie.

L'Auteur, après avoir touché en peu de mots l'Hiſtoire de la grande Tartarie, s'attache principalement à nous faire connoître quel en eſt l'état preſent; elle eſt diviſée entre pluſieurs Nations qui ont chacune leurs Coûtumes, leurs Langages & leur Religion differente.

La plus conſiderable de ces Nations eſt celle des Tartares *Mantcheoux* qui eſt aujourd'hui maîtreſſe de la Chine, dont on a déja parlé ci-deſſus, & dont on retrouvera ici une nouvelle deſcription chargée de nouveaux détails, & plus circonſtanciées.

Il en eſt de même de la Nation des Mongous qui eſt regardée comme la plus conſiderable après celle des Mantcheoux: on connoît trois eſpeces de Mongous qui ſuivent pour la plûpart la Religion de *Fo*, quoiqu'il y ait apparence qu'ils ayent été autrefois Chrétiens; on trouve parmi leurs *Lamas* beaucoup de cérémonies & d'uſages qu'ils ſemblent avoir empruntés des Chrétiens. Ils ont l'eau-benite & le chant du chœur, ils prient pour les morts; leur habillement eſt ſemblable à celui avec lequel on peint les Apôtres. Ils portent la mitre comme nos Evêques, ſans parler de leur grand Lama qui eſt à peu-près pour eux, ce qu'eſt le Souverain Pontife parmi nous. Cependant quoique les Mongous ſoient de bonnes gens, ils ſont ſi fort entêtés de leurs Lamas & de leurs Superſtitions qu'il n'y a preſque pas d'eſperance de les convertir à la vraye Foi.

La troiſiéme Nation de cette partie de la Tartarie eſt celle des Tartares Mahométans dont les plus conſiderables ſont les Yuſbeks plus connus en Europe qu'à la Chine même.

La quatriéme de ces Nations qui

eſt la plus étendue eſt soûmiſe aux Moſcovites, mais on n'en peut dire autre choſe, ſelon l'Auteur, ſinon que c'eſt un deſert. Si l'on en excepte quelques endroits de la Sibérie, qui ſont aſſez peuplés, le reſte n'eſt pas à beaucoup près ſi habité que le Canada. Auſſi les Moſcovites n'en tirent ils que des pelleteries & des dents d'un certain poiſſon, qui ſont plus belles, plus blanches & plus précieuſes que l'yvoire.

La multitude des fourrures leur vient de Siberie, du Pays qui eſt aux environs de l'Irtis, de l'Oby & de la Geniſſée, & non pas de ces vaſtes Pays qui ſont à l'Orient de la Geniſſée juſqu'à la mer, ils ſont preſque deſerts, & ce qu'il y a d'habitans y menent une vie miſerable, & par ſurcroit de malheur n'ont aucune connoiſſance du vrai Dieu, & ſont, à ce qui paroît, abſolument ſans Religion.

Après les Obſervations générales ſur la grande Tartarie viennent des Mémoires Géographiques ſur les terres occupées par les Princes Mongous qui ſont rangés ſous 49 *Ki* ou Bannieres, ces Mémoires ſont relatifs aux Cartes, & leur donnent un grand jour.

On trouve enſuite de ſçavantes Remarques ſur la Langue des Tartares-Mantcheoux; elle eſt en uſage à la Cour de Pekin, auſſi-bien que la Langue Chinoiſe; depuis que les Princes de cette Nation ſont aſſis ſur le Trône de la Chine; tous les actes publics ſe dreſſent dans l'une & dans l'autre Langue.

La plus grande ſingularité de celle des Mantcheoux conſiſte dans une abondance de mots ſurprenante. Ils ne ſouffrent jamais la repetition du même mot dans tout ce qui eſt écrit, & ne ſe la permettent que rarement dans la converſation. » Le retour du » même mot forme, par rapport à » eux une monotonie qui leur cho- » que l'oreille, c'eſt par cette rai- » ſon qu'ils ſe mettent à rire, lorſ- » qu'on leur lit un de nos Livres, » parce qu'on entend très-ſouvent, » *que*, *qu'ils*, *qu'eux*, *quand*, *quoy*, » *quelquefois*, &c. La fréquente re- » petition de ces pronoms leur dé- » plaît infiniment. On a beau leur » dire que c'eſt le génie de notre Lan- » gue; ils ne peuvent s'y accoûtumer. » Les Tartares s'en paſſent, & » n'en ont nul beſoin: le ſeul ar- » rangement des termes y ſupplée » ſans qu'il y ait jamais ni obſcuri- » té, ni équivoque, auſſi n'ont ils » point de jeux de mots, ni de fa- » des alluſions.

Ils prétendent au reſte comme preſque tous les autres peuples que leur Langue naturelle eſt la plus belle & la plus riche qui ſoit au monde, & traitent nos caracteres Européans de pieds de mouches en comparaiſon de la beauté des leurs qui bleſſent également nos yeux. Il faut lire l'Entretien que le Pere Parrenin eut ſur ce ſujet avec le fils aîné de l'Empereur.

Nous ne dirons qu'un mot des onze Journaux qui contiennent la Relation des differens Voyages faits par les Miſſionnaires Jeſuites

dans la Tartarie. On y reverra dans un détail plus circonstancié une partie des choses dont on avoit donné une connoissance générale dans les articles précédens.

Les deux premiers Journaux sont du Pere Verbiest, & ont été composés à la suite de l'Empereur. Ce Prince avoit mené avec lui ce sçavant Missionnaire pour faire en sa presence les observations necessaires, pour connoître la disposition du Ciel, l'élevation du pôle, la déclinaison de chaque Pays, & pour mesurer par les Instrumens de Mathématique, la hauteur des montagnes & la distance des lieux.

On sent par cette seule exposition de quel prix doivent être ces Journaux par rapport aux connoissances géographiques qu'on en peut tirer; nous nous contenterons d'ajoûter qu'elles ne feront pas moins de plaisir aux Amateurs de l'Histoire Naturelle, & en général à toutes les personnes qui voudront s'instruire à fond de ce qui regarde des Pays jusqu'à present si peu connus.

On portera le même jugement des Observations Géographiques sur le Royaume de Corée. Elles ont été recueillies sur les Mémoires du Pere Régis. Cependant comme ceux qui les ont redigées n'ont pas vû par eux-mêmes le dedans du Royaume ni la Côte de la mer, on se garde bien de donner la Carte qu'on en trouve ici, comme un Ouvrage fini, mais seulement comme le meilleur qui ait encore paru sur cette matiere.

L'abrégé de l'Histoire de la Corée qu'on trouve ensuite est emprunté de trois differens Ouvrages Chinois qu'on a traduit fidélement dans les points essentiels & ausquels on a ajoûté une Chronologie qu'on croit être sure. Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire ne nous permettent pas d'entrer là-dessus dans aucun détail non plus que sur une Relation du Voyage du Capitaine Beéring dans la Sibérie. 2°. Sur les Observations Géographiques & Historiques qui concernent la Carte du Thibet, où l'on voit les terres du Grand Lama & les Pays voisins qui en dépendent jusqu'à la source du Gange, & 3°. sur le Catalogue d'une partie des latitudes observées & des longitudes qui resultent des Mesures Géométriques, dont on s'est servi pour dresser la Carte de l'Empire de la Chine, faite, comme nous l'avons dit, par les Missionnaires Jesuites sur les ordres de l'Empereur Cang-hi.

Nous avons oublié de dire que toutes les Cartes tant générales que particulieres ont été redigées par M. Danville Géographe ordinaire du Roi; on trouvera sans doute qu'il y a parfaitement soûtenu la reputation qu'il s'est déja acquise par la netteté, & par la justesse des Ouvrages de ce genre qu'il a déja donnés au Public. Cette seule raison, parmi plusieurs autres que nous pourrions alléguer, suffit pour faire tomber l'Edition furtive de cette Description de la Chine, qu'on prepare en Hollande. Car on

cette Edition sera sans Cartes ; & dès lors elle sera privée de ce qui fait le principal mérite de celle de Paris;ou si l'on y trouve desCartes, la forme d'*in*-4°.qu'elle doit avoir, ne permettant pas de donner ni la netteté, ni l'étendue convenable, elles ne serviront qu'à jetter dans l'erreur ceux qui les consulteront.

ACTA SANCTORUM AUGUSTI EX LATINIS ET GRÆCIS, aliarumque Gentium Monumentis, servata primigeniâ Veterum Scriptorum phrasi, collecta, Digesta, Commentariisque, & Observationibus illustrata à Joanne-Baptista Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Boschio è Societate Jesu, Presbyteris Théologis. Tomus II.

C'est-à dire : *Les Actes des Saints du mois d'Aoust, tirés des Monumens Latins & Grecs, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Observations par les Peres du Solier, Pin, Cuper & Bosche, Prêtres-Théologiens de la Societé de Jesus.* A Anvers, chez Bernard-Albert *Vande-Plassche.* 1735. *in fol.* pag. 728. & se vend à Paris, chez *de Bure*, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.

CE Volume est le trente-quatriéme de la grande Collection des Actes des Saints entreprise par les Jesuites d'Anvers, à la tête desquels a été le Pere Bollandus, qui s'est rendu si fameux par cette entreprise, qu'on a donné depuis son nom à ceux des Jesuites d'Anvers qui ont continué ce grand Recueil. Le Tome dont nous allons rendre compte est le second du mois d'Aoust, comme on l'a vû annoncer dans le titre. Il contient la Vie des Saints dont l'Eglise honore la mémoire, les cinquiéme, sixiéme, septiéme, huitiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme, & douziéme jours de ce mois. On y donne la Vie de deux cens vingt-deux Saints & Saintes dont les noms sont connus, outre plusieurs Martyrs Anonymes en differentes parties du monde, desquels nos Auteurs font mention d'après differens Martyrologes.

S. Laurent est un de ces Saints qui est le plus universellement honoré ; nous allons donner un précis de ce qu'en disent les Jesuites d'Anvers.

Tous les Martyrologes de l'Eglise Latine, anciens, du moyen âge ou modernes, font une mention particuliere du martyr de S. Laurent. On voit dans les anciens Sacramentaires une Messe propre, non seulement pour le jour qu'on célébre la fête de S. Laurent, mais encore pour la Vigile & pour l'Octave. Il y avoit même des Eglises où l'on désignoit plusieurs Semaines par leur nombre depuis la Fête de S. Laurent. Les Grecs ont aussi solemnisé la Fête de S. Laurent : leurs Livres d'Eglise contiennent un Office particulier pour cette so-

lemnité. Dès le commencement du cinquiéme siécle, il y avoit une Eglise à Rome sous l'Invocation de S. Laurent, il y en a eu depuis plusieurs sous l'invocation du même Saint en differens endroits d'Italie, dans les Gaules, dans tous les differens Pays de l'Eglise Latine. En 459. l'Imperatrice Eudoxie fit bâtir une Eglise à Constantinople sous l'invocation de S. Laurent. Justinien fonda dans la même Ville un Monastere qui portoit le nom de ce Saint. L'Eglise de S. Laurent de Constantinople jouissoit même du privilége d'être un lieu d'asile inviolable, suivant que le rapporte Théophane. Nos Auteurs font mention de miracles arrivés à l'occasion de la construction des Eglises bâties sous l'invocation de Saint Laurent. Mais ils mettent au nombre des fables des Grecs, ce que Saint Pierre d'Amien dit avoir appris de l'Archevêque Alphane, qu'un Empereur avoit recouvert la vûe dans une Eglise que l'Impératrice son épouse avoit fait bâtir à Constantinople, & qu'on lui avoit assuré être l'Eglise de S. Laurent de Rome, après l'avoir tenu pendant un an sur la mer, sans néanmoins l'éloigner des Côtes de son Empire. Saint Ambroise, S. Augustin, S. Léon, S. Maxime, Saint Pierre Chrysologue, & plusieurs autres Peres de l'Eglise ont fait l'éloge de S. Laurent, & ont exhorté les Fidéles à en célébrer la Fête d'une maniere solemnelle.

C'est de ces differens passages des Peres & de l'Histoire du Poëte Prudence, que nos Auteurs tirent une Histoire abrégée de S. Laurent qui fait le sujet du quatriéme §. de leur Dissertation sur Saint Laurent. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces faits d'ailleurs assez connus, nous remarquerons seulement qu'ils y adoptent à la lettre tout ce que Prudence & les Peres de l'Eglise ont dit de S. Laurent. Et en ce point ils ne paroissent point avoir fait beaucoup d'attention sur ce que M. Baillet a dit, qu'en lisant la Vie de S. Laurent, il faut se souvenir, que Prudence n'a point négligé de se servir du privilége de la Poësie, ni les S. Peres de celui de l'éloquence, pour faire parler avec art le Persécuteur & le Martyr.

Il est certain que le corps de saint Laurent fut inhumé dans le chemin de Tivoly. Mais nos Auteurs n'ajoûtent point de foi à ce que dit un Auteur ancien dans le 4e Volume du grand Recueil du Pere Martenne, qu'au mois de Juillet 1447. on avoit trouvé le Corps de S. Laurent à Rome chez les Freres Mineurs. Ce qui engage nos Auteurs à prendre ce parti, c'est, 1o. que la Relation dont il s'agit ne marque par qui, ni en quel tems le Corps du Saint auroit été transporté du lieu de la premiere sépulture chez les Cordeliers. 2°. Que le Corps dont il est fait mention dans la Relation inserée dans le Recueil du Pere Martenne, n'étoit roti que d'un côté, au lieu que celui de S. Laurent étoit roti des deux côtez, suivant Prudence.

3°. Que ce Corps étoit entier, & qu'avant le quinziéme siécle il y avoit des Reliques de S. Laurent en un très grand nombre d'Eglises. 4°. Que les Cardinaux envoyés par le Pere Nicolas V. n'attesterent point que le Corps qu'on avoit découvert fût le Corps de S. Laurent, mais qu'un d'entre eux montra le Tombeau au plus jeune des Moines de ce Couvent, & qu'il lui donna en même tems un soufflet, afin qu'il se souvînt de ce qui venoit de se passer, selon la Relation. 5°. On assure que le Corps du Saint est conservé dans l'Eglise de S. Laurent *extra muros.* Après ces Observations nos Auteurs entrent dans un grand détail des differentes Eglises où l'on montre des Reliques de S. Laurent, & ils citent ce qu'ils ont trouvé sur ces Reliques soit dans les Auteurs anciens, soit dans les modernes. Quelques personnes pourroient croire qu'il seroit difficile de concilier ce que disent nos Auteurs sur ces differentes Reliques de saint Laurent. Il sembleroit en effet, si l'on prenoit à la lettre ce qu'ils en disent, que la même partie du corps de S. Laurent seroit en même tems en differentes Eglises. Mais il faut en cette occasion, comme dans plusieurs autres, pour ne pas mettre ces Auteurs en contradiction avec eux-mêmes, se souvenir du Systême qu'ils ont embrassé après Molanus, pour concilier la Tradition de differentes Eglises, que quand on dit que le Corps d'un Saint est dans une Eglise, cela s'entend d'une partie considerable du Corps, que quand on parle de la tête ou du bras de ce même Saint, on ne doit entendre par là qu'une portion de la tête ou du bras.

Selon ce Systême toutes les tentatives faites par Philippe II. & par ses Successeurs Rois d'Espagne pour obtenir la Relique de Saint Laurent d'une Abbaye de Bénédictins du Diocèse de Cologne, n'auroit abouti qu'à retirer d'entre les mains des Moines une partie de la tête du Saint. Nos Auteurs rapportent à l'occasion de cette affaire un abrégé, de ce qu'en ont dit deux sçavans Bénédictins dans leur Voyage Litteraire, ils indiquent les Pieces qui y ont rapport, les moyens que les Rois d'Espagne ont employés pour parvenir à leur but, & la ferme resolution des Moines de ne ceder ni aux instances des Rois d'Espagne & des Empereurs, ni même aux sollicitations du Pape & de la Cour de Rome.

Nos Auteurs parlent aussi dans le même endroit d'un Miracle qu'ils disent, sur la foi d'un certificat envoyé au Pere Papebrok, qui se renouvelle tous les ans dans une Eglise Collégiale de la campagne de Rome. On y conserve, dit-on, dans un vase de crystal, de la peau, de la graisse & du sang de S. Laurent; chaque année, aux premieres Vêpres de la Fête de S. Laurent, le sang se liquifie, & s'éleve au haut du vase de crystal & demeure ainsi liquifié pendant toute l'Octave. Après cette Octave

le sang se condense de maniere qu'on ne peut plus le distinguer d'avec la graisse.

Les Ecrivains Espagnols ont avancé beaucoup de choses au sujet de S. Laurent, ausquels nos Auteurs n'ajoûtent pas beaucoup de foi, ils ne croyent pas, par exemple, que S.Laurent ait été fils d'un Duc d'Espagne, que le démon l'air enlevé dans le berceau, ni qu'il l'ait mis dans un bois, que S. Sixte prêchant en Espagne ait trouvé cet enfant sous un laurier, qu'il l'ait fait appeller Laurent par cette raison, qu'il l'ait fait élever avec soin, & qu'il l'ait depuis amené à Rome, où il l'éleva à la dignité d'Archidiacre. Il ne paroît pas non plus à nos Auteurs que les Espagnols ayent rapporté des preuves de ce qu'ils avancent que le pere de S. Laurent ait été S. Orence Evêque, ni Sainte Patience sa mere, ou que S. Orance & S. Laurent ayent été freres jumeaux.

Ils rejettent aussi une autre Tradition des Espagnols, que le Pape S. Sixte avoit donné à S. Laurent le Calice dont N. S. J. C. s'étoit servi dans la derniere Céne, & que S. Laurent avoit envoyé ce Calice en Espagne, & que c'est le Calice d'Agathe qu'on conserve encore comme un trésor précieux dans l'Eglise Métropolitaine de Valence, d'où on le porte en procession certains jours de l'année, avec beaucoup de pompe & de cérémonies.

A l'égard du lieu de la naissance de S. Laurent, nos Auteurs observent qu'il n'y a point d'Ecrivains anciens qui nous l'apprennent. Ils ne voyent point cependant de raison de rejetter la Tradition des Espagnols, que S. Laurent étoit né en Espagne, d'autant plus qu'Adon de Vienne autorise cette Tradition. Mais sur ce qui regarde les disputes des Villes d'Espagne entre elles pour sçavoir quelle est celle où est né S. Laurent, les Jesuites d'Anvers n'ont pas cru pouvoir prendre de parti, parce qu'il ne paroît pas qu'on ait rien avancé de bien prouvé sur ce sujet.

Pour ce qui est des Actes de saint Laurent publiés par Surius, nos Auteurs reconnoissent de bonne foi, après Baronius, le Cardinal de Noris, & le Pere Pagi, que ce ne sont pas des Actes originaux, c'est pourquoi ils n'ont point cru les devoir inférer dans leur Compilation, ils se sont bornés à donner l'Histoire de Prudence sur S. Laurent, & l'abrégé des Actes de ce Saint, qu'Adon a inseré dans son Martirologe. Ils ont accompagné ces deux Pieces de Notes. Les Bollandistes ajoûtent, que quoique l'on n'ait plus les Actes de S. Laurent faits par un Auteur contemporain, supposé qu'il y en ait eu, on ne doit point douter que les faits principaux de la Vie & du Martyr de ce Saint n'en doivent pas moins être regardés comme très-constans, attendu qu'ils sont rapportés par saint Ambroise, & par S. Augustin qui ont vêcu dans un tems où ils pouvoient être bien instruits de ces faits par la Tradition.

Les derniers articles de l'Ouvrage de nos Auteurs au sujet de saint Laurent, regardent des Miracles qu'on prétend avoir été faits pour punir ceux qui ont manqué à célébrer avec éxactitude la Fête de ce Saint, des apparitions & des Miracles en faveur des pécheurs. Entre ces Miracles il y en a qui ne sont appuyés d'aucune autorité, & qui sont contraires à la vraisemblance & à la Religion. Tel est celui d'un pécheur public sur l'ame duquel il y avoit une dispute entre les Diables & le bon Ange de ce pécheur. On dit que les bonnes & les mauvaises actions de ce pécheur ayant été mises dans la balance, le côté où étoient les bonnes actions se trouva beaucoup plus léger, que les Diables en triomphoient, mais que Saint Laurent ayant jetté un Calice d'or dans le côté de la balance qui étoit le plus leger fit élever sur le champ le côté où étoient les mauvaises actions du pécheur, & que Saint Laurent enleva ainsi ce pécheur aux Diables. Nos Auteurs avertissent qu'on doit bien se garder d'attribuer cette Histoire au Saint Empereur Henri, comme l'ont fait quelques Ecrivains.

On peut voir par le précis d'un des articles de ce Volume que nos Auteurs continuent de s'attacher à discuter, comme ils ont fait dans les Volumes précedens, non seulement ce qui concerne les Actes des Saints, mais encore ce qui a rapport à leur culte, à leurs Reliques, & aux Miracles qu'on en a publiés, soit avant, soit après leur mort. La discussion de ces faits concernant les Vies des Saints, n'est pas le seul avantage qu'on retire de cette grande Compilation. On trouve souvent dans les Actes des Saints qu'ils publient & dans les Observations qui les accompagnent des traits qui regardent non-seulement l'Histoire générale de l'Eglise, mais encore l'Histoire Civile de plusieurs Etats, qu'on ne rencontre point dans les autres Historiens. C'est ce qui fait que le public voit paroître avec plaisir de tems en tems de nouveaux Volumes de cette grande Compilation; les Jesuites d'Anvers s'engagent dans ce Volume non seulement à continuer l'Ouvrage, mais encore à donner des Supplémens considerables pour les sept Mois qu'ils ont publiés.



DESCRIPTION

DESCRIPTION DE L'EGYPTE, CONTENANT PLUSIEURS Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur ses Monumens anciens, sur les mœurs, les coûtumes, & la Religion des Habitans, sur le Gouvernement, & le Commerce, sur les animaux, les Arbres, les Plantes, &c. composée sur les Mémoires de M. de Maillet, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé le Mascrier. Ouvrage enrichi de Cartes & de figures. A Paris, Quai des Augustins, chez Louis *Genneau*, à S. Pierre ès liens, & Jacques *Rollin* fils, à Saint Athanase. 1735. *in*-4°. pag. 570.

NOUS commencerons ce second Extrait à la troisiéme Lettre, dans laquelle l'Auteur parle du Delta. Selon lui, cette partie de l'Egypte n'étoit d'abord qu'un grand Golphe dont le fond pouvoit baigner les murs de l'ancienne Memphis, & qui s'étendoit à droite & à gauche, du côté de son entrée, jusqu'aux lieux où sont placées aujourd'hui les Villes de Damiette & de Rosette. Il lui paroît très-possible que par une longue succession d'années le limon que le Nil charie continuellement ait comblé cet espace, & que ce terrain soit devenu très-fertile. En ce cas, ajoûte-t-il, rien ne seroit plus juste que l'ingénieuse fiction, qui fait naître l'Egypte des amours du Nil & de la Belle Memphis. Un Auteur Copte, du nom duquel l'Auteur ne se souvient point, attribue à Joseph le dessechement du Delta. Les coquillages qu'Hérodote dit qu'on remarquoit de son tems dans les rochers voisins de Memphis y étoient encore en 1718 suivant le témoignage de M. Maillet. On voit aussi de ces coquillages sur le sommet d'une petite montagne qui est au Midi du Sphinx, d'où l'Auteur conclut que cette élevation a été autrefois couverte des flots de la mer.

Rosette n'est point bâtie, selon notre Auteur, sur l'ancienne Ville de Canope. C'est une Ville moderne. Sa fondation remonte à peine jusqu'à cent ans, cependant le commerce & son port l'ont rendu une des Villes des plus considerables de l'Egypte. La Ville de Damiette, qui est située à l'extrémité du Delta, opposée à Rosette, répond à l'ancienne Péluse, qui s'avançoit dans la mer l'espace d'un demi mille. Du tems de S. Louis Damiette étoit proche de la Barre qui s'est formée à l'endroit où le Nil se décharge dans la mer, elle s'en trouve aujourd'hui fort éloinée. Il ne reste plus de vestige du Lac Serbon si fameux dans l'ancienne Histoire par le bitume qu'on recueilloit sur ses eaux dans le tems de ses ébullitions. L'Auteur parle ensuite du Foux, de la Massoure, de Forstat, des rivieres de Memphis, & de la Matarée. On ne trouve plus dans ce lieu l'arbrisseau dont on tiroit ce fameux beaume

que l'Eglise Copte employoit pour le baptême des enfans.

Dans la quatriéme Lettre l'Auteur rapporte ce que les anciens Ecrivains disent de la grandeur & de la magnificence de la Ville d'Alexandrie. Elle fut détruite au commencement du treiziéme siécle par l'ordre des Princes Mahométans, qui voyoient qu'il étoit difficile de garder une si grande Ville, & où il arrivoit souvent des révoltes. On se servit des débris de l'ancienne Ville pour bâtir les murailles de la nouvelle. Elle n'avoit pas deux lieuës de France de circuit, à present il n'y a qu'une très petite partie de cette nouvelle enceinte qui soit habitée. On voit cependant encore à Alexandrie des Monumens anciens considerables; l'Aiguille de Cléopatre qui est un Obélisque chargé d'hiérogliphes; la fameuse Colonne de Pompée, une superbe Colonade auprès de laquelle étoit une Eglise sous l'invocation de saint Athanase, & qui sert à present de Mosquée. L'Auteur ne donne point la description de cette Mosquée, parce que les Turcs sont, dit-il, aussi jaloux de leurs Mosquées que de leurs femmes.

La Ville du Caire fait le sujet de la cinquiéme Lettre. L'Auteur croit qu'elle est presque du même tems qu'Aléxandrie. C'étoit dans le vieux Caire que les Gouverneurs d'Egypte, pour les Empereurs de Constantinople, faisoient leur résidence. Elle fut depuis le séjour des Caliphes. Le nouveau Caire qui est à present la Capitale de l'Egypte, fut bâti vers la fin du dixiéme siécle. L'ancien Caire se nommoit autrefois Masr. L'Auteur croit que le nom de Caire lui a été donné par les Arabes, dans la Langue desquels *del Cahera* signifie la Victorieuse. Les Mosquées sont ce qu'il y a de plus magnifique au Caire.

A l'égard des Pyramides dont l'Auteur parle dans la sixiéme Lettre. M. Maillet ne les a point regardées ainsi que nous les representent plusieurs Voyageurs modernes, comme des masses énormes dignes tout au plus de notre étonnement. Il est entré plusieurs fois dans l'interieur de ces Pyramides, & il assure qu'il n'a pû s'empêcher d'être frappé de la magnificence & de la grandeur qui éclatent de toute part dans ces Edifices si vantés, & qu'il a toûjours admiré l'habileté des Architectes qui ont présidé à l'éxécution de cette grande entreprise. On ne pourroit, à ce qu'il assure, prendre des mesures plus justes que celles que ces Architectes ont prises pour que ces Monumens destinés pour la sépulture des anciens Rois d'Egypte se conservassent pendant une grande suite de siécles, & pour que l'on ne pût découvrir une entrée pour y pénétrer.

Outre la Ville de Memphis & de ses ruines, qui font le sujet de la septiéme Lettre, l'Auteur parle dans celle-ci des Momies, des puits où on les trouve, du fameux Labyrinthe, des Oiseaux dont tous les Voyageurs ont fait mention.

Ceux qui ont lû les Vies des anciens Solitaires d'Egypte, verront avec plaisir dans la huitiéme Lettre la description de la haute Egypte en particulier des Deserts de saint Macaire, de la Thébaïde, & du fameux Monastere de saint Antoine qui est habité par des Religieux Coptes.

Nous ne rapporterons que quelques traits de la neuviéme Lettre, dans laquelle il s'agit de la fertilité de l'Egypte, des arbres, des plantes, des fleurs & des fruits qui croissent en ce Pays-là, & des animaux qu'on y trouve.

Il y a une espece de figues nommées figues de Pharaon que porte le Sycomore, non pas à ses branches, mais au tronc même de l'arbre. On le bat avec des marteaux & de ses meurtrissures sortent des figues de la grosseur ordinaire. Ce fruit est très-insipide, aussi ne sert-il de nourriture qu'aux pauvres gens & aux oiseaux.

A l'égard du Lotus & du Papyrus dont il est si souvent parlé dans les Anciens, l'Auteur avoüe de bonne foi qu'il ne peut rien dire de fort assuré. Il croit cependant que le Lotus est le bled de Turquie, ou le Saffranon, plante dont la tige est assez haute, & du sommet de laquelle sort une espece de petite pomme, environnée de fleurs qui servent à la teinture; & que le Papyrus est le figuier d'Adam, dont les figues croissent par bouquets. Cette plante a la cime lanugineuse, la tige assez haute, & les feuilles de la longueur d'une aulne & de la largeur de deux pieds.

La Religion des anciens Egyptiens, & quelques Observations sur celle des Coptes, des Grecs Schismatiques & des Mahométans, remplissent la dixiéme Lettre; l'Auteur insiste particulierement sur l'ignorance des Coptes en matiere de Religion & sur leur superstition. Ils observent également le baptême & la circoncision. Ils étendent même la cérémonie de la circoncision jusqu'aux filles. Ils ont pris des Turcs l'usage de repudier leurs femmes, en leur rendant ce qu'elles leur ont apporté. Cette Lettre finit par la Relation de l'apostasie & du Martyre du Pere Clément Recollet Curé de la Nation Françoise au Caire. Ce Religieux ayant cru qu'on vouloit le renvoyer en France & flétrir sa reputation, se rendit au Château du Caire où il déclara qu'il vouloit se faire Mahométan. Mais ayant fait des réfléxions sur cette démarche, il pensa sérieusement non seulement à reparer sa faute, mais encore à ramener un jeune François qui avoit embrassé la Religion de Mahomet. Ce jeune homme alla déclarer au Bacha ce qui se passoit. Ce qui attira au Pere Clément une vive persécution. On employa d'abord les caresses pour l'engager à se faire Mahométan, on l'enferma ensuite dans une prison, où on lui fit souffrir plusieurs tourmens, il fut ensuite décapité le 17 Mai 1703. On assure qu'il fit paroître une constance admirable, non seulement lorsqu'il

fut conduit au supplice, mais encore dans les tourmens qu'on lui fit souffrir pendant plusieurs jours.

Le paralléle des coûtumes anciennes & des coûtumes modernes des Egyptiens, & la forme du gouvernement du Pays fournissent la matiere de la onziéme & de la douziéme Lettre.

L'Egypte est gouvernée par un Bacha qui n'obtient qu'à force d'argent ce gouvernement qui est le plus considerable de l'Empire Ottoman. Ses provisions ne sont que pour un an. Il est néanmoins ordinairement continué trois années. Il est obligé de payer tous les ans six cens mille écus au Grand Seigneur. Il fournit à la Porte des provisions de sucre, de thé, de caffé, de sorbet, de ris, qui montent encore à plus de six cens mille écus. Il fait la dépense du Pavillon que le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Méque, outre cent mille écus pour la Méque, & cent mille écus qu'il envoye tous les ans pour Damas, à cause des frais de la Caravane qui part de cette Ville pour l'Arabie. Malgré ces dépenses & celle de l'entretien des Troupes qui sont en Egypte, le Bacha peut encore tirer de l'Egypte plus de douze millions pour son profit particulier, sur-tout lorsqu'il arrive des mortalitez. Car le Bacha dispose à prix d'argent de tous les fonds dans l'étendue de son Gouvernement. Les possesseurs n'en ont que l'usage pendant leur vie. La description que l'Auteur fait du Divan du Bacha en donne une autre idée.

La Milice du Pays est composée de cinq corps de Troupes, les Mustapharagas, qui sont des Nobles du Pays, à la tête desquels est le Bacha, sont de mauvaises Troupes, les Aruphs, les Sphaïs, les Bachaouls & les Jannissaires. Ces derniers sont commandés par un Kiaca qu'ils élisent, & qu'ils changent sans le consentement du Bacha, ils tiennent conseil entre eux pour la conservation des droits du Corps; les biens de ceux qui viennent à mourir appartiennent au Corps, & les principaux les partagent entre eux. Ils possedent à present des fonds, ce qui leur étoit défendu autrefois.

Ces Troupes ont une paye ordinaire assez modique, mais chacun peut acheter une paye telle qu'il souhaite pour sa vie en payant une somme dont il retire la valeur en trois ans.

La campagne est gouvernée par des Deys ou Princes qui sont nommés par le Grand Seigneur, & qui payent au Bacha une certaine somme par chaque année pour les droits qui se levent dans leur territoire. Souvent le Bacha fait le procès aux Deys pour profiter de leurs dépouilles. Ces Deys entrent quelquefois dans les Corps de Troupes qui ne dépendent point du Bacha, pour n'être point sujets à sa Jurisdiction.

On verra avec plaisir dans cette Lettre que les Turcs ne sont pas aussi barbares à l'égard de leurs esclaves que se l'imaginent quelques personnes. Ils les traitent avec dou-

ceur, & ils leur procurent souvent des établissemens qui servent à les élever au-dessus de leurs maîtres. Mais à quelque dignité que parviennent ces affranchis ils conservent toûjours beaucoup de reconnoissance & de respect pour leurs patrons.

Les Sciences & les Arts sont négligés en Egypte, comme l'Auteur le fait voir dans la treiziéme Lettre, mais la situation du Pays y rend le commerce très florissant. L'Auteur propose un projet pour joindre le commerce des Indes Orientales avec celui d'Europe par la Mer Rouge, de maniere qu'on pourroit faire passer une Lettre de Paris à Suratte en cinquante jours. Il propose des moyens pour lever les obstacles qui pourroient se rencontrer à l'exécution de ce projet, tant du côté du Grand Seigneur, que du côté du Bacha d'Egypte.

La derniere Lettre regarde les Caravanes, en particulier celles du Pélérinage de la Méque, dont on voit dans d'autres Livres un grand nombre de Relations.

QUINTI CALABRI PRÆTERMISSORUM AB HOMERO LIBRI XIV. Græcè, cum versione Latina & integris emendationibus Laurentii Rhodomanni, & adnotamentis selectis Claudii Dausqueii; curante Joanne-Cornelio de Pauw, qui suas etiam emendationes addidit. Lugduni-Batavorum, apud Joannem Van-Abcoude. 1734.

C'est-à-dire : *Les XIV. Livres des Supplémens d'Homére, composés en Grec par Quintus-Calaber; avec la version Latine & les Notes entieres de Laurent Rhodoman, les Notes choisies de Claude Dausquey, & celles de Jean-Corneille de Pauw, qui a pris soin de cette Edition.* A Leyde, chez Jean Van-Abcoude. 1734. *in*-8°. pag. 871. sans la Table.

LA fausse idée que l'on s'est faite du Poëme Epique ou de l'*Epopée*, confondue mal-à-propos avec le Poëme Historique, a fait naître, pour les Ouvrages du premier genre, des Supplémens, dont ils n'avoient nul besoin, & qui ne pouvoient convenir qu'à ceux du second. C'est ainsi que la Pharsale de Lucain sembloit susceptible du Supplément que lui a donné l'Anglois Thomas *May* en sept Livres, où il continue l'Histoire de la guerre civile entre Pompée & César jusqu'à l'assassinat de celui-ci. Mais le XIII[e] Livre dont il a plu à *Maffei-Végio* d'allonger l'Eneïde de Virgile, pour y décrire les noces d'Enée & de Lavinie, est absolument superflu, puisque l'action du Poëme Latin se trouve suffisamment terminée par la mort de Turnus, qui ne laisse plus rien d'essentiel à désirer. Tel est encore l'Auteur des Supplémens dont nous rendons compte, qui s'est imaginé faussement qu'Homére dans son Iliade s'étoit proposé de raconter le Siége de Troye depuis son commencement jusqu'à la prise de cette

Ville fameuse ; tandis qu'il n'a eu d'autre dessein que d'y chanter la colére d'Achille si funeste aux Grecs, & que l'action du Poëme est rendue parfaitement complette par le retour du jeune Héros dans l'armée des assiégeans, où il venge la mort de son ami Patrocle par celle du vaillant Hector. C'est néanmoins de ce dernier évenement, que Quintus-Calaber (ou *le Calabrois*) fait partir la longue narration, qui forme son Poëme Chronologique, où il nous détaille tout ce qui s'est passé devant Troye pendant les derniers tems du Siége : ce qui n'entroit en nulle façon dans le plan d'Homére, & ne doit point être regardé comme une omission de sa part, ainsi que le titre du Livre dont il s'agit semble l'accuser formellement (Παραλειπομένων Ὁμήρῳ, *prætermissorum ab Homero.*)

L'Auteur de ces prétendus *Paralipoménes* ou Supplémens s'appelloit Κόϊντος (*Quintus*) qui est un nom Latin. Son surnom Κάλαβρος (*Calaber*) semble d'abord indiquer son Pays. M. *Fabricius*, dans sa *Bibliothéque Gréque*, n'en convient pas, & prétend que notre Quintus doit uniquement ce surnom à cette circonstance, que la premiere découverte de son Poëme jusqu'alors inconnu se fit par le Cardinal *Bessarion* dans l'Eglise de saint Nicolas près d'Otrante, qui est (dit le sçavant Bibliothécaire) une Ville Maritime de la Calabre ; d'où l'on appella notre Poëte Quintus le Calabrois. Mais ce sentiment n'est pas sans difficulté. Car il est dit, dans la Vie de Coluthus Auteur du petit Poëme Grec sur l'*enlévement d'Héléne*, que ce fut dans la Pouille auprès d'Otrante que l'on trouva pour la premiere fois le Poëme de Quintus ; & en effet, Otrante est une Ville Maritime de la Pouille, & nullement de la Calabre : ce qui détruit la conjecture de M. *Fabricius* touchant l'origine du surnom *Calaber.* Il vaut donc mieux croire que Quintus étoit véritablement originaire de Calabre.

Cela n'empêche pas que divers Auteurs ne l'ayent surnommé Smyrnéen (*Smyrnæum*) sur ce que au XIIe Livre de son Poëme il assure que les Muses lui avoient été favorables & l'avoient rendu Poëte, lorsque dès sa tendre jeunesse & avant qu'un poil follet couvrît ses joües, il menoit paitre les brebis dans les pâturages de Smyrne : car c'est litteralement ce que portent ses vers ; d'où quelques Interpretes, à la faveur du sens allégorique qu'ils y ont ridiculement imaginé, ont conclu que ce Poëte avoit établi à Smyrne une Ecole célébre, où il enseignoit la Grammaire & les Belles-Lettres à la jeunesse. *Rhodoman* a donné dans cette idée chimérique, & a induit en erreur sur ce point *Vossius* le pere, *Reinesius* & d'autres Sçavans, qui sans y regarder de plus près, l'ont cru sur sa parole.

S'il est difficile de déterminer au juste quelle étoit la patrie de notre Auteur ; il n'y a pas moins d'incer-

titude sur le tems où il florissoit. *Reinesius* le confond avec un *Corinthus* de Smyrne, Grammairien Grec, qui n'est pas fort ancien, & duquel nous avons un petit Traité sur *les Dialectes*. Mais cette opinion est démentie par les témoignages du Scholiaste anonyme d'Homére, d'Eustathe & de Tzetzès, qui citent toûjours notre Poëte sous le nom de *Quintus*, sans jamais l'alléguer sous celui de *Corinthus*. Il ne paroît pas plus de vraisemblance dans la conjecture de *Barthius*, qui prend notre Auteur pour le *Milesius* de Smyrne, dont Eunapius, dans la Vie de Proërése, vante le talent poëtique. Le même *Barthius*, dans un autre endroit, fait vivre notre Quintus sous les premiers Empereurs Romains; ce qu'il croit pouvoir inférer d'un Oracle de Calchas, rendu dans le XIII[e] Livre du Poëme, mais qui au fond ne doit passer que pour une imitation de quelque Poëte plus ancien, sans tirer à aucune conséquence pour le tems où a vêcu notre Auteur *Rhodoman*, & plusieurs Critiques après lui, conjecturent qu'il étoit contemporain des Poëtes Nonnus, Coluthus, Tryphiodore, & Musée, Auteur du petit Poëme sur les Amours de Léandre & de Héro: & sur ce pied-là il auroit fleuri dans le cinquiéme siécle. Ils fondent ce jugement sur la conformité du stile entre tous ces Poëtes; & c'est à quoi notre Editeur trouve assez d'apparence; au lieu que M. *Fabricius* regarde cette conformité de stile comme une preuve assez équivoque. Madame *Dacier*, dans ses Notes sur Dictys de Créte (*Liv.* 4. *chap.* 21.) a fait de *Coïntus* & de *Quintus-Calaber* deux Poëtes distingués l'un de l'autre; trompée, sans doute, par *Gesner*, dans sa *Bibliothéque*, ou par ses Abréviateurs: & *Périzonius* n'a pas manqué de relever cette méprise, dans sa Dissertation sur cet Historien de la guerre de Troye. (*Sect.* 13.)

Quant au caractere du stile & de la Pöësie de notre Auteur, les Critiques en ont jugé bien differemment. Les uns l'ont presque égalé à Homére pour ce regard, l'appellant un *autre Homére*, un *second Homére*, le plus *Homérique* des Poëtes (*Homericissimum*) *excellent Poëte*, *& le seul* de ce genre *digne d'être lû après Homére*: & tel est le langage de Thomas *Freigius*, de *Barthius*, de Constantin *Lascaris*, & de Daniel *Heinsius*. Les autres n'en jugent pas à beaucoup près si favorablement; & M. de Pauw, malgré ses qualitez de nouvel Editeur & de Commentateur, est de ce nombre. Il trouve dans le stile de Quintus quelque chose d'énervé, de lâche, & qui sent un stile d'Ecolier; beaucoup de verbiage inutile & de ce qu'on appelle *chevilles* parmi les Pöetes; en sorte que qui retrancheroit de ce Pöëme (dit-il) toutes les superfluitez, le reduiroit aisément aux deux tiers. Ajoûtez à cela beaucoup d'inégalité dans la composition de cet Auteur, qui après s'être élevé quelquefois jusqu'à l'enflure, tombe

tout d'un coup dans le bas, le rampant, le puerile : ce qu'il faut attribuer (dit-on) au goût du siécle où il vivoit, & où la culture de la Poësie, de l'éloquence & de tous les beaux arts avoit extrêmement dégénéré. *Borrich* prend un juste milieu entre des jugemens si opposés. La diction de Quintus lui paroît (ainsi qu'à *Rhodoman*) fort semblable à celle d'Homére. Il regne (selon lui) dans le stile de notre Poëte, de la netteté, & une certaine médiocrité également éloignée du sublime & de la bassesse. Venons presentement aux differentes Editions de ce Poëme; & voyons à quoi se reduit le travail des Critiques qui se sont proposé de le corriger & de le rendre plus intelligible par leurs Notes.

Il parut pour la premiere fois chez Alde Manuce, en un Volume *in*-8°. sans date, & plein de fautes. On le réimprima à Bâle de la même forme, en 1569. & très peu correctement. La version de ce Poëme faite en prose Latine par Josse *Valarey* fut imprimée à Anvers, en 1539. puis à Lyon en 1541. *in* 8°. Les Commentaires de Jean *Brodeau* sur Quintus-Calaber, Oppien, & Coluthus virent le jour à Bâle, en 1552. *in*-8°. & notre Poëme fut publié en Grec & en Latin dans le corps des Poëtes Grecs, à Genéve, en 1606. *in-fol.* Enfin on vit paroître en 1604. *in*-8°. à Hanau chez les Wechels, l'Edition de Laurent *Rhodoman*, la plus parfaite de toutes, jusqu'alors. On y trouve 1°. le Texte Grec & la version Latine vis à-vis l'un de l'autre, & accompagnés de petits sommaires en marge : 2°. les argumens des 24 Livres de l'Iliade d'Homére & des 14 Livres des Supplémens de Quintus-Calaber, composés en vers Grecs avec leur version en vers Latins par l'Editeur, & qui offrent au Lecteur un abregé instructif de tout ce qui est raconté dans chacun de ces Livres ; ce qui est pour lui d'une très-grande commodité. Viennent ensuite dans la même Edition : 3°. Les Notes de *Rhodoman* sur notre Poëte, & quelques Remarques de Jean *Hartung* sur le même ; 4°. un second Poëme de l'Editeur en Grec & en Latin sous le titre de *Troïca*, & dans lequel *Rhodoman* a rassemblé avec beaucoup d'éxactitude, tous les évenemens qui appartenoient à la guerre de Troye, & qui forment un tissu historique bien suivi : 5°. la Harangue de Dion-Chrysostome, dans laquelle cet Orateur s'efforce de prouver que la Ville de Troye n'a point été prise ; & qui est dans cette Edition, accompagnée de la version Latine & des Notes de *Rhodoman.* On a cru qu'il avoit donné une seconde Edition de cet Ouvrage, en 1614. & effectivement en rencontre-t-on des exemplaires qui portent cette date. Mais M. *Fabricius* nous avertit, que cette prétendue nouvelle Edition n'est que celle de 1604. dont il restoit chez l'Imprimeur nombre d'exemplaires, à la tête desquels il a mis un nouveau frontispice, & a joint à la fin du Volume, pour le mieux vendre, les

les Observations de *Dausquey* & de *Brodeau* sur Quintus-Calaber, Tryphiodore & Coluthus, qu'il venoit d'imprimer séparément, & de la même forme.

A l'égard de la nouvelle Edition que nous presente ici M. de Pauw, elle l'emporte certainement sur toutes les précedentes, soit pour la qualité du papier, soit pour la beauté des caracteres tant Grecs que Latins, soit pour la correction du Texte de l'Auteur. Notre Editeur a eu grand soin de consulter l'Edition d'*Alde* (ce que n'avoit point fait *Rhodoman*) & cette Edition, toute fautive qu'elle est, n'a pas laissé de lui être d'un grand secours pour la restitution de quantité de passages alterés ou totalement corrompus. C'est de quoi l'on trouvera nombre de preuves dans les Notes de M. de Pauw. Il a donné celles de *Rhodoman* dans toute leur étendue. Mais il s'est bien gardé d'en faire autant de celles de *Dausquey*, dans lesquelles (dit-il) on apperçoit tant d'*inepties* & tant de marques de sa mauvaise volonté pour *Rhodoman*, qu'on ne sçait si un tel Critique est plus digne de pitié que d'indignation. M. de Pauw a fait bon usage aussi des Notes de Joseph *Scaliger* sur les quatre premiers Livres de Quintus, écrites à la marge de l'exemplaire qui avoit appartenu à ce fameux Critique, & qui ont été communiquées par M. *Havercamp* à notre Editeur.

L'obligation que lui auront les Lecteurs pour une Edition si élégante du Continuateur d'Homére, seroit sans doute plus complette, s'il eût daigné leur donner un avant-goût des événemens racontés dans chacun des 14 Livres de ce Poëme, en y mettant à la tête autant de petits Sommaires ou Argumens, propres à piquer leur curiosité : sur-tout par rapport à un Ouvrage tel que celui ci, beaucoup moins connu que l'Iliade & l'Odyssée. Cela lui eût été d'autant plus facile, qu'il trouvoit la besogne toute faite dans l'Edition de *Rhodoman*, où même il auroit eu à choisir, puisque ce Commentateur a eu la patience de composer des Sommaires de deux especes; les uns d'une étendue raisonnable, les autres compris en un seul vers pour chaque Livre. Nous suppléerons en quelque sorte à cette omission de M. de Pauw, en traduisant en François les petits Sommaires de *Rhodoman*.

Dans le premier Livre, Penthesilée Reine des Amazones vient au secours des Troyens, attaque les Grecs, y perit de la main d'Achille; & celui-ci peu après tue le lâche Thersite, qui avoit osé l'insulter sur les suites de cette victoire. II. Memnon fils de l'Aurore à la tête d'une armée d'Ethiopiens, n'a pas contre les Grecs un sort plus heureux que Penthésilée; il tue Antiloque fils de Nestor, & blesse Achille, qui lui passe son épée au travers du corps. III. Apollon, dans un combat, blesse mortellement Achille au talon, & Ajax défendant le corps de ce Héros

contre les Troyens qui veulent le dépouiller, tue Glaucus. IV. Il contient la description des Jeux proposés par Thétis pour les funerailles d'Achille. V. Ajax fils de Télamon devient furieux, pour n'avoir pû obtenir les armes d'Achille, que les Grecs donnent à Ulysse. VI. Eurypyle venu au secours de Troye, se signale par le meurtre du beau Nirée, & par celui du grand Medecin Machaon. VII. Les Députez envoyés par les Grecs vers Lycoméde Roi de l'Isle de Scyros, en amenent au Siége de Troye le jeune Pyrrhus ou Néoptoléme fils d'Achille; ce qui releve infiniment le courage aux assiégeans. VIII. Il se fait aux portes de la Ville un furieux combat, dans lequel Néoptoléme pour son coup d'essai tue le redoutable Eurypyle. IX. Déiphobe fils de Priam, inspire aux Troyens une nouvelle audace; & les Grecs, de leur côté, ayant fait venir au Siége Philoctéte qui languissoit de sa blessure dans l'Isle de Lémnos, & que l'habile Medecin Podalire guerit à son arrivée, en conçoivent les plus flateuses esperances. X. Pyrrhus, dans le combat, porte un coup mortel à Paris, qui pert la vie peu de tems après. Sa femme Oenone se brûle avec lui sur le même bûcher. XI. Les assiégés font une grande sortie, où ils ont du pire, & sont repoussés dans la Ville par les Grecs, qui tentent d'y donner l'assaut; mais les remparts sont vivement défendus par Enée. XII. Les Grecs par le conseil de Calchas & d'Ulysse, construisent un cheval de bois, que les Troyens séduits par le traitre Sinon, introduisent dans leur Ville. Dans le XIII[e] Livre le Poëte décrit le Sac & l'embrasement de la Ville de Troye; & dans le XIV[e] le naufrage des Grecs au retour de cette expedition.

Au reste *Baillet*, dans ses *Jugemens des Sçavans* sur les Poetes, s'est fort trompé, lorsqu'il avance que Quintus, outre ces 14 Livres de Supplémens, a composé deux Livres en particulier sur la prise de Troye: περὶ Ἰλίου ἁλώσεως. Ce Critique a pris bonnement pour une nouvelle production Poëtique de Quintus les deux Livres qui en 1575. furent imprimés sous ce titre dans un Ouvrage de Michel *Neander*, tandis que ces deux Livres ne sont que le XII. & le XIII. du grand Ouvrage du Poëte Grec réimprimés séparément.

Nous ne devons pas oublier d'avertir ici que *Bayle*, dans son Dictionnaire, a donné un article sur Quintus-Calaber; & que M. *Fabricius*, dans sa *Bibliothéque Gréque*, s'est fort étendu sur ce Poëte. C'est principalement de cet éxact Bibliothécaire que nous avons tiré la meilleure partie du détail qui remplit cet Extrait. Il est surprenant que M. de Pauw ait négligé de faire imprimer à la tête de son Edition un article aussi instructif que celui de M. *Fabricius*, & qui ne pouvoit que donner un nouveau lustre à ce Volume.

LE MILITAIRE EN SOLITUDE, ou *LE PHILOSOPHE Chrétien. Entretiens Militaires, édifians & instruits. Ouvrage nouveau par M. De ***, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis.* A Paris, chez *le Gras*, Grand'Salle du Palais; *Cavelier*, ruë S. Jacques; la Veuve *Knapen*, Pont Saint Michel; *Prault* fils, Quai de Gêvres. 1735. Volume *in*-12. pag. 538.

DEUX Avertissemens sont à la tête de ce Livre. L'on donne le premier comme du Libraire, & le second comme de l'Editeur, en sorte que l'Auteur n'y paroît point. Nous n'entrerons là-dessus, dans aucune discussion curieuse; nous remarquerons seulement que l'un & l'autre consistent en de grands éloges de l'Ouvrage. Nous ne rapporterons aucun de ces éloges : un court exposé des Entretiens dont il s'agit, fera mieux voir ce qu'on en doit penser.

Ils sont au nombre de sept : Lescure, Marcel, le Baron d'Hamilton, Gordon, & Rouvrais sont les Interlocuteurs, & c'est aux Thuilleries que leurs conversations se passent : elles paroissent sous le titre d'*Entretiens Militaires, instructifs & édifians, parce que*, dit l'Editeur, *ce sont des conversations entre des Militaires, & qu'ils parlent tantôt de ce qui regarde la guerre, & tantôt de ce qui regarde les mœurs & la Religion*; sur quoi nous observerons qu'il n'y a que le dernier Entretien où l'on puisse dire en quelque sorte, qu'il s'agisse de matieres de guerre.

Le premier roule d'abord sur ce qui concerne la véritable & la fausse grandeur, puis sur les conséquences de la bonne & de la mauvaise éducation. Lescure à l'occasion de ce dernier article, parle d'un jeune Marquis dont les heureuses inclinations naturelles avoient trouvé de grands obstacles dans l'éducation qu'il avoit reçûë. On fait la peinture du Précepteur, & du Gouverneur, à qui il fut confié : le Précepteur, dit-on, étoit un homme brusque, & infléxible, qui joignoit l'arrogance à l'ostentation, c'étoit un de ces pédans qui regardent avec dédain, ceux qui n'assaisonnent pas leurs discours de citations & d'argumens. Le Gouverneur étoit un homme d'un esprit vif & délié, mais sans jugement; on le voyoit s'applaudir du malheureux talent de sçavoir semer la discorde par tout. Il affectoit les airs de petits maîtres, & saisissoit toutes les occasions de faire l'esprit fort en matiere de Religion, d'ailleurs très-habile dans l'art de cacher de grands vices, sous des dehors polis, respectueux & soûmis.

Gordon demande là-dessus, comment il se peut faire que le Marquis soit aussi accompli qu'on le voit, après avoir été élevé par gens de cette espece.

Lescure répond que le jeune Seigneur, à sa premiere entrée dans

le monde, tenoit un peu de l'un & de l'autre personnage, qu'il déclamoit en latin dans la compagnie des Dames, que ses discours étoient d'ordinaires, farcis de sentences & de passages dans cette Langue, qu'il vouloit toûjours argumenter, que la moindre chose le mettoit en humeur de disputer, & qu'il se figuroit qu'il y alloit de sa gloire à ne jamais ceder.

Voilà à peu près quelles étoient, selon Lescure, les impressions que le Marquis avoit reçûës du Précepteur. Voici celles, selon le même Lescure, qu'il tenoit du Gouverneur. Une volubilité toûjours accompagnée d'indiscretion, des vivacitez à contre-tems, du penchant pour les railleries piquantes, & beaucoup d'indifference pour la Religion.

Lescure raconte ensuite, comment le Marquis se corrigea de tous ces défauts par une conversation qu'il eut avec le Maréchal de Catinat : dans cette conversation l'on fait donner au Marquis par le Maréchal, plusieurs instructions utiles pour la conduite d'un jeune Seigneur. Ces instructions sont fort diffuses, nous les passons.

La conversation tombe par degrez sur l'avantage qu'on retire des Livres, Lescure dit que Télémaque fut le premier Ouvrage qui mit le Marquis dans le goût de la lecture, & Marcel remarque que cet Ouvrage est d'une utilité qui s'étend à tous les hommes, que l'on y apprend à agir par sentimens & par des principes élevés, à devenir un homme droit, humain, compatissant, à mépriser les détours, les finesses, les artifices.

Lescure prend ici la parole & dit avoir connu un jeune homme de condition qui ayant contracté la honteuse habitude du mensonge, s'en est heureusement corrigé par les remarques qu'il a faites sur ce que dit là-dessus Mentor à Télémaque.

Gordon conduit ensuite le propos sur les Ouvrages de S. Evremond. Il prétend qu'un jeune homme peut y trouver de quoi se former dans tout ce qui a rapport au bon goût, à la justesse de l'esprit & au jugement : mais il se plaint qu'un esprit si net, si fécond, si élevé, ne se soit point appliqué à écrire sur des matieres solides; il lui reproche de n'avoir cherché qu'à tirer, comme on dit, parti de la vie, en homme sensuel & voluptueux.

Marcel soûtient que pour cette raison, la lecture des Ouvrages de ce Philosophe ne convient guéres à la plûpart des jeunes gens.

Lescure en demeure d'accord, mais avec restriction; il croit que s'il y a dans S. Evremond des traits qui puissent être dangereux aux jeunes gens, ce n'est que pour ceux qui n'ont pas encore dans le bon, des principes bien affermis, que du reste il y a infiniment à profiter dans cette lecture, tant pour le goût & pour la justesse de l'esprit, que pour la délicatesse des sentimens, il prétend, par exemple, que dans les Entretiens de S. Evre-

mond avec le Duc de Candale, un jeune Seigneur destiné à figurer dans le monde, trouvera des avis très-utiles pour sa conduite.

La conversation tombe ici sur ce qui fait le véritable héroïsme, il se dit là-dessus de part & d'autre, bien des choses raisonnables, après quoi l'on vient à ce qui concerne les vrais amis, & la liberté qu'on leur doit donner de nous reprendre. On agite sur ce dernier point une question curieuse touchant Auguste & Mécenas, au sujet de ce que l'amitié qui étoit entre ce Prince & ce Favori, fit faire à l'un & à l'autre dans une conjoncture des plus délicates.

L'Empereur assis en plein Sénat, ne finissoit point de signer des arrêts de mort, le Favori outré de douleur, du tort que cette conduite faisoit au Prince, lui fit passer de main en main des tablettes où il venoit d'écrire à la hâte ces mots: *levez-vous, bourreau.*

Auguste ne les eut pas plûtôt lûs, qu'il jetta à l'instant la plume qu'il tenoit. On demande là-dessus lequel mérite le plus d'être admiré, ou de l'Empereur, qui, enchanté du zéle de son ami, jette ainsi la plume, ou de Mécenas, qui, pour sauver la gloire de son maître, s'expose à tous les effets de son indignation?

Lescure ne trouve pas la chose difficile à décider: Mécenas, dit-il, connoissoit le caractere de l'esprit & du cœur d'Auguste, & avoit d'autant moins à craindre de déplaire à son maître, que ce Prince ne pouvoit ignorer le motif qui faisoit agir son Favori. La constance même de Mécenas fait l'éloge de l'Empereur, & doit par conséquent faire paroître la conduite du Prince dans cette rencontre, comme la plus digne d'être admirée.

Le second Entretien de nos guerriers; car on veut, comme nous l'avons remarqué, que ce soient des militaires, roule d'abord sur des reflexions diverses que les Lecteurs n'attendront guéres sans doute, de gens de cette profession. Un échantillon suffira pour en donner l'idée. On parle des personnes qui se retirent du monde.

Il ne se peut, dit Marcel, *qu'en voyant dans ces ames privilégiées*, qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu, *les operations merveilleuses du Très-Haut, on n'en soit véritablement touché, & qu'on ne s'accoûtume à soupirer avec eux, pour les solides biens de l'éternité: c'est-là sans doute le commerce de la vie dont on peut tirer le fruit le plus heureux, & le contentement le plus pur.* Mais *il faut avoir pour cela, certaines dispositions peu communes parmi les gens du monde, il faut sentir tout le prix de la simplicité Chrétienne, de la petitesse Evangelique; de l'humilité, & de cette aimable candeur qui caracterise singulierement l'honnête homme Chrétien; je pense qu'on doit regarder comme un vrai bonheur, d'avoir part aux prieres de ces ames cheries du Roi du Ciel & de la terre.*

Ces reflexions de Marcel donnent lieu à la compagnie, d'en ajoûter qui ne sont pas moins devo-

tes. Ceux qui en feront curieux les peuvent voir dans le Livre.

Nous paſſons un grand nombre d'autres propos pour venir au troiſiéme Entretien dont nous n'avons qu'un mot à dire. Une jeune Demoiſelle Angloiſe y fait à pluſieurs repriſes l'éloge du Livre intitulé, *le Spectateur Anglois* : comme ce Livre perd beaucoup dans la traduction Françoiſe, un jeune Cavalier qui ſe trouve là, en prend occaſion d'expoſer au long les difficultez qu'il y a de conſerver dans les Traductions, les beautez des originaux. Il compare la Langue Angloiſe avec la Langue Françoiſe, & donne la préference à la premiere. Ce qu'il dit ſur l'un & ſur l'autre de ces deux points, n'en eſt pas moins bon pour n'avoir rien de nouveau.

Le quatriéme Entretien commence par diverſes remarques ſur ce que c'eſt que le Philoſophe, & ſur la fauſſe idée qu'on s'en forme communément.

Il feroit trop long de rapporter les differentes ſignifications qu'un de nos Interlocuteurs obſerve qu'on donne mal-à-propos à ce mot. Il y en a une ſur-tout qu'il ne peut ſouffrir, & qui lui paroît digne de riſée. Je connois une Dame, dit-il, qui s'imagine qu'étudier en Philoſophie ou être Philoſophe, eſt une même choſe, & quoiqu'elle ſe croye un eſprit du premier ordre, ſon diſcernement ne va pas plus loin à cet égard. C'eſt ſur ce pied-là qu'on l'entend dire gravement, en parlant d'un grand benêt de fils qu'elle a : *Je ne plains point les dépenſes que me cauſe mon fils le Philoſophe. Il fait honneur à ſa famille, car il paſſe pour un des grands Philoſophes du tems, j'apprens chaque jour, que perſonne n'eſt de ſa force pour bien pouſſer un argument.*

Notre Auteur, après de longs diſcours ſur l'abus que l'on fait du mot en queſtion, ne s'étend pas moins à décrire ce que c'eſt que le véritable Philoſophe, & comme quelquefois l'on confond le Philoſophe avec le Miſantrope. Nos Interlocuteurs prennent de-là occaſion de parler de la Miſantropie. Ils en reconnoiſſent de pluſieurs ſortes. Hamilton qui ouvre le propos, croit qu'il y en a d'aimables, comme il y en a d'odieuſes ; & il n'eſt nullement du ſentiment commun, qu'un Miſantrope eſt un homme difficile, qui n'eſt content de rien, *&c.*

Il y a, ſelon lui, une miſantropie qui ne convient qu'aux perſonnes d'un véritable mérite, & de laquelle parle M. de la Rochefoucault, quand il dit que « la délicateſſe dans l'eſprit, dans le goût & » dans les ſentimens ſuppoſe un » peu de miſantrope, que ſouvent » la meſure de l'une fait la meſure » de l'autre.

Nos Interlocuteurs, après quelques autres remarques ſur la miſantropie, parlent de ces caracteres differens & quelquefois tout oppoſés qui ſe trouvent réunis dans certaines perſonnes : Leſcure remarque que cet aſſemblage bizarre eſt plus ordinaire aux grands génies &

aux esprits du premier ordre, le fameux Czar Pierre le Grand sert ici d'exemples, & Hamilton dit à cette occasion, qu'il ne sçait s'il doit croire toutes les cruautez dont on charge ce Prince, qui en tant de rencontres s'est montré si clément, si généreux & si compatissant, témoin entre autres, le trait suivant que Marcel rapporte de ce Prince, & qui mérite bien de n'être pas oublié.

Cet Empereur visitant un jour les environs de son camp, entendit à une distance peu éloignée, une voix plaintive comme d'une personne mourante. Là-dessus il s'arrête avec sa Cour; & envoye en diligence sçavoir ce que ce pouvoit être. Il apprend que c'étoit un Officier de ses Troupes, qui la veille avoit été blessé à une action entre un détachement de l'armée Suédoise & un de l'armée Russienne, que ses blessures étoient considerables, & que l'Officier étant resté baigné dans son sang, se trouvoit si affoibli qu'à peine pouvoit-il prononcer quelques mots.

Le Czar touché du rapport, galoppe sur le champ vers l'Officier, il le trouve dans un fossé, & hors d'état de pouvoir lever la tête. Il descend aussi tôt de cheval, s'approche du moribond, & le panse lui-même, après quoi voulant bander sa playe, & ne trouvant point de bande, il défait sa propre cravate, la fend en deux, & bande la playe. Il demeure ensuite un tems considerable auprès du blessé; puis lui laisse en le quittant une bourse de trois cens roubles, & donne ordre qu'on le transporte avec tout le soin possible dans la Ville la plus proche. Ayant appris quelque tems après, que le Colonel du blessé avoit eu la dureté de l'abandonner dans cet état, il l'en punit sévérement.

Nous pouvons passer au cinquiéme Entretien : il s'y agit d'abord des Ouvrages de M. de Fontenelle. Gordon ne peut croire que les Lettres attribuées à cet Auteur, & qui paroissent sous le nom du Chevalier d'*Hér*, soient effectivement de lui. Il avoüe ingénument qu'il n'y trouve rien de ce caractere simple & naturel, qui est le propre des Lettres Familieres, & il est tenté de les regarder comme de ces Lettres en l'air, composées dans la seule vûë de faire parade d'esprit. Car enfin, remarque-t-il, c'est de l'esprit par-tout, & il n'y a que cela.

Nos Interlocuteurs trouvent moyen ici de placer chacun leurs reflexions sur ce qui concerne le stile & la maniere de s'exprimer. Les grands parleurs & les diseurs de rien sont mis sur le tapis; puis changeant de propos, on parle des médisans & des débauchez. C'est un Sermon perpétuel que ce qui se dit par nos Cavaliers sur ces derniers articles.

L'on parle ensuite du vrai mérite, sur-tout de celui des Grands, & l'on cite à cette occasion les excellens avis que donnoit M. de Fenelon à Monseigneur le Dauphin pere du Roi.

L'on passe de là à l'Historien qui a écrit la Vie de cet illustre Prélat, & l'on dit sur la fin de la conversation » qu'il ne manquoit plus, ce » semble, à la gloire d'un tel Historien, que de donner encore au » Public l'Histoire du plus grand » Homme de son siécle dans un autre genre : cette Histoire, dit » Marcel, vient de paroître, les » connoisseurs la trouvent à tous » égards, une Histoire digne du » Héros, & il étoit reservé à une si » belle plume de faire connoître le » Grand Turenne tel qu'il étoit.

Le sixiéme Entretien commence par quelques Observations sur le ridicule des petits Maîtres, & sur l'aveuglement des personnes qui ne se distinguent que par le faste.

On parle après cela de l'amitié, & Lescure avance que l'amitié, même la plus vive, la plus délicate & la plus empressée, n'est au fond qu'un amour propre subtilement déguisé, & une véritable recherche de soi-même.

Il s'attend d'être contredit, & il est tout supris que l'on tombe dans son sentiment, mais en même tems on lui fait voir que cette recherche de soi-même n'a rien qui diminue du prix de l'amitié, qu'au contraire c'est ce qui en fait le mérite. Cela paroît d'abord un paradoxe, & voici comme on éclaircit ce point : on suppose qu'un ami parle à son ami en la maniere suivante : c'est Marcel qui fait l'hypothése.

» Tous ces empressemens que » vous me voyez pour vous, mon » cher ami, n'ont d'autre motif » que de vous faire plaisir, & de » vous être de quelque utilité » mon attachement n'a absolument » rien d'interessé, car je vous assu» re que je n'envisage aucune satis» faction pour moi, dans l'amitié » que je vous porte ; comptez que » mon assiduité auprès de vous » n'est l'effet d'aucun goût que je » ressente en votre compagnie, & » que mon cœur n'y entre pour » rien ; la seule complaisance est ce » qui me fait agir. En un mot, tous » mes soins à votre égard, ne me » procurent d'autre plaisir que ce» lui de vous en faire.

On suppose ici un autre ami qui fait à son ami un aveu tout opposé à celui-là. Je vous déclare, lui dit-il, que si je vous cherche avec tant d'empressement, & si je suis continuellement occupé de vous, c'est parce que j'y goûte un plaisir infini ; comptez que dans toutes mes démarches, je me propose moi-même, & que la satisfaction que je ressens à vous aimer est l'unique motif qui me fait agir.

Voilà deux langages bien differens : Marcel demande lequel des deux est celui du véritable ami ? La compagnie ne balance pas à se déclarer pour le dernier, & Hamilton avoüe qu'on ne peut douter que ce goût qu'on ressent dans l'amitié que l'on porte aux autres, ne soit la vraye source des solides attachemens. Voilà une question décidée, on en propose une autre sur un sujet different.

Il se rencontre dans la societé divers

divers caracteres, on y voit des personnes qui vous contredisent en tout, & d'autres qui ne vous contredisent en rien, ils veulent tout ce que vous voulez, c'est une complaisance fade & insipide. On demande lequel de ces deux caracteres est le moins insupportable, & pour mettre la question dans son jour, on suppose un Grand de la Cour, relegué dans une Isle deserte pour passer le reste de ses jours sans aucune compagnie. Il obtient par le crédit de ses amis une espece d'adoucissement. Le Prince lui accorde le choix de deux hommes pour vivre avec lui, l'un perpétuellement contrariant, & l'autre disant toûjours oui à tout. Il s'agit d'opter entre ces deux personnages; d'un côté c'est une opiniatreté infléxible, & de l'autre un insipide complaisant: c'est là-dessus que le Courtisan doit se déterminer.

Hamilton, après avoir entendu là-dessus les differens avis de la compagnie, se déclare pour l'esprit contrariant; tous les désagrémens de son opiniatreté, dit-il, me seroient moins insupportables que le mortel ennui que j'aurois à essuyer avec le fade diseur de oui, & voici la raison qu'il en donne: c'est qu'il y a de quoi faire perdre l'usage de la parole dans le dégoût où l'on se trouve avec une pareille compagnie, au lieu que si l'on a de mauvais quarts-d'heure à essuyer avec le contredisant, l'on a du moins le plaisir de pouvoir s'entretenir, & qu'il reste enfin la ressource de ceder quand on veut terminer la dispute.

Nous n'avons qu'un mot à dire du septiéme Entretien: il consiste pour la plus grande partie, dans les éloges de M. de Turenne, & de M. de Catinat. Ceux qui ont lû l'Oraison Funébre de M. de Turenne par M. Fléchier, reconnoîtront dans cet Entretien, nombre d'articles copiés en entier & absolument mot à mot, de cette Oraison.

Au reste, comme ces Entretiens sont extrêmement diffus, l'Editeur fait esperer que ceux qui les suivront seront écrits avec plus de précision & d'éxactitude; car il donne à entendre que l'Auteur ne s'en tiendra pas à ceux-ci, pourvû toutefois qu'ils plaisent au public, & c'est de quoi cet Editeur ne croit pas qu'on doive douter; il dit du moins, que c'est ce que font esperer les connoisseurs.



REFLEXIONS SUR LES PLAYES, ou *LA METHODE DE proceder à leur curation, suivant les principes modernes, la structure naturelle des parties & leurs mouvemens méchaniques, fondés sur l'experience la plus certaine. Avec des Remarques des plus grands Maîtres de l'Art, & leurs Observations les plus curieuses & les plus instructives, touchant les playes des trois ventres. Par C. F.* Faudacq, *Chirurgien à Namur.* A Paris, ruë Saint Jacques, chez Pierre-Michel *Huart*, à la Justice. 1735. vol. *in*-12. pag. 577.

M. Faudacq Maître Chirurgien à Nantes, & Auteur de ces *Réflexions sur les Playes*, dit qu'il est persuadé que plusieurs personnes seront surprises qu'il ait osé publier un Ouvrage tel que celui-ci, après que plusieurs Auteurs, *dont quelques-uns sont du premier rang & de la plus haute reputation, ont traité si sçavamment & avec tant d'étendue, de la même matiere. Elles jugeront peut être à ce qu'il ajoûte, qu'il n'a pu rien dire de nouveau après des Maîtres si éclairés.*

Il avoüe que cette reflexion lui a frappé l'esprit, & il avertit qu'il ne se seroit jamais déterminé à écrire sur le sujet dont il s'agit, sans une raison particuliere qui l'a comme forcé à le faire.

Quelle est donc cette raison si pressante à laquelle M. Faudacq n'a pu resister? C'est un défi que plusieurs de ses Confreres lui firent dans une querelle survenue entre eux, au sujet d'un petit Livre intitulé *Essay de Chirurgie.* M. Faudacq dans cette dispute avoüoit que le Livre en question contenoit de bonnes choses, mais il soûtenoit qu'il y en avoit aussi que les Maîtres de l'Art n'approuveroient pas, & qui ne pouvoient être suivies en bonne pratique. Il s'offrit de le montrer, on l'en défia, & voilà ce qui lui fit naître la premiere idée des Reflexions qu'il donne aujourd'hui, il espere qu'on découvrira plusieurs défauts de l'Essai, mais il ne se borne pas à ce qui concerne cet Essai, il parle de toutes les playes en général, & tâche de donner aux jeunes Chirurgiens une Théorie succinte sur la nature des playes, avec la maniere de les traiter.

Quoiqu'on n'exige guéres d'un Chirurgien qu'il écrive purement & élégamment, M. Faudac cependant croit devoir s'excuser auprès de ses Lecteurs, *si son style n'est pas poli & fleuri : Je suis d'un Pays*, dit-il, *où le patois est naturel, & je prie le Lecteur d'y faire attention. Mais si ce que je dis après les Maîtres les plus experts, & consommés dans la Chirurgie, est bon, il ne peut jamais nuire à personne, & peut être très-utile à plusieurs, sur-tout aux jeunes Chirurgiens à qui je prête volontiers la main dans toutes les occasions, & communique tout ce que j'ai recueilli de plus interessant dans l'Amphitéatre de S. Côme, & à l'Hôtel-Dieu à Paris pendant le séjour que j'y ai fait.*

Après ce préliminaire, l'Auteur entre en matiere : il expose d'abord ce que c'est que les playes, leurs symptômes, leurs accidens, leurs differentes especes, leurs signes diagnostics & prognostics, *&c.* puis il vient au traitement des playes tant général que particulier, & s'acquitte de tout cela avec beaucoup d'éxactitude. Les exemples feront mieux sentir le mérite de l'Ouvrage que tout ce que nous en pourrions dire ; en voici quelques-uns, sur ce qui concerne les intentions qu'on doit avoir en général pour proceder comme il faut à la cure des playes.

M. Faudacq remarque qu'on en doit avoir deux, la premiere est la réunion, cette réunion, lorsqu'il ne s'agit que de rapprocher les bords de la playe, & de les maintenir rapprochés, comme il arrive dans les playes simples, s'opere sans suppuration. L'accomplissement de cette operation suppose que les fibres & les deux bords de la playe s'abouchent assez, pour ne former qu'une même continuité. En sorte que les deux bords de la playe se joignent sans cicatrice : » Cette opinion, *dit notre Auteur*, » est celle du célébre. M. Boerhaa- » ve, & de M. Deidier. Mais » quelque probable qu'elle parois- » se, elle ne laisse pas, comme il » le remarque, de trouver des hom- » mes fameux qui la combattent, » & qui soûtiennent qu'il ne s'ope- » re aucune guerison de playe, » sans cicatrice au corps mitoyen, » lequel interrompt & coupe la » continuité de ces vaisseaux, en » sorte que selon ce sentiment, il » n'y a plus de communication » entre eux ; & que si l'on n'apper- » çoit point de cicatrice, comme » il arrive assez souvent aux enfans, » c'est parce qu'elle n'est pas sensi- » ble à la vûë.

M. Faudacq ne croit pas cependant que rien puisse empêcher ces vaisseaux d'aller se joindre & se coller à ceux du côté opposé, lorsque leur mouvement est bien reglé, qu'ils ont la fléxibilité requise, & que le suc qui coule dans leurs filieres est de consistance à pouvoir circuler paisiblement jusqu'à l'extrémité de ces vaisseaux divisés ausquels ils s'accrochent, dit-il, *pour les prolonger & étendre de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils soient arrivez à l'extrémité opposée de la playe, où ils s'abouchent pour ne former plus qu'une même continuité de vaisseaux.*

Notre Auteur trouve une preuve de ce sentiment dans l'oculation des arbres, où la branche qu'on applique contre l'écorce de l'arbre lorsque les fibres des deux bords viennent à se développer, s'abouche avec elles & ne forme qu'une même continuité. Il prétend que l'Ouvrage de la régénérarion & de la réunion s'éxécute toûjours de cette façon, pourvû qu'il n'y ait point une déperdition trop considerable de substance, ou que le sujet ne soit point trop âgé ou trop valétudinaire, ou que le Chirurgien n'applique point des remedes desticatifs, acres & piquans, avant que les vaisseaux soient parvenus à

s'adapter les uns aux autres, ou qu'enfin le bleſſé ne néglige pas d'obſerver le régime neceſſaire.

M. Faudacq deſcend ici dans l'explication méchanique des mauvais effets que produiſent ces remédes deſticatifs appliqués prématurément. » Ils deſſechent avant le » tems, *dit il*, les ſucs nourriciers » qui devoient ſervir à la réunion » de la playe, les parties acres & » deſſechantes de ces remedes, ra- » courciſſent l'extrémité des ten- » dres vaiſſeaux, qui ſont obligés » de tomber dans le deſſechement » par le défaut de ces ſucs qui ne » peuvent plus aborder à l'extré- » mité de la diviſion & qui par » cette manœuvre ſont forcés » pour ainſi dire de s'arrêter à moi- » tié chemin, ce qui eſt cauſe que » la cicatriſation, & la conſolida- » tion des chairs arrivent contre » l'ordre & le mouvement naturel » des parties ſolides & liquides, ce » qui fait qu'on voit des cicatrices » ſi deffectueuſes, & qui ſont ſu- » jettes à tant d'inconveniens.

M. Faudacq remarque que dans les playes des perſonnes âgées ou valétudinaires, & dans celle où il y a beaucoup de ſubſtance emportée, on ne doit pas s'étonner ſi les cicatrices ſont toûjours dures & calleuſes, parce que 1°. la nature ne ſçauroit fournir dans ces cas une aſſez grande quantité de ſéve pour perfectionner la réunion ; 2°. parce que les fibres & les vaiſſeaux ont perdu la ſoupleſſe & la fléxibilité neceſſaires pour obéir à l'impulſion de la lymphe nourriciere ; c'eſt pourquoi dans ces occaſions il faut, ſelon l'avis de M. Faudacq, ſe contenter de guerir une playe comme on peut : un autre avis qu'il donne & qui eſt très important, c'eſt que le bleſſé ne doit point s'impatienter quand ſa playe ne ſe réunit pas auſſi promptement qu'il ſouhaiteroit, l'impatience du malade dans cette occaſion étant ſouvent cauſe que le Chirurgien pour abreger le traitement, deſſeche la playe avant que les vaiſſeaux ſoient parvenus au point où ils doivent arriver pour rendre une cicatrice unie & égale.

La ſeconde intention qu'on doit avoir dans le traitement d'une playe, c'eſt lorſque la playe n'eſt pas ſimple, mais que les fibres & les vaiſſeaux ont été froiſſés & briſés ; d'en procurer avec ſoin la ſuppuration. La régénération & la conſolidation ne pouvant s'obtenir, à moins que ces fibres & ces vaiſſeaux ainſi briſés ne tombent en ſuppuration, & ne ſoient attenués au point d'être liquifiés par la ſéroſité qui tranſpire de ces vaiſſeaux, & par la lymphe & le ſang qui s'échappent : voici comme notre Auteur s'explique à cette occaſion.

» La circulation, *dit-il*, & le » mouvement oſcillatoire des vaiſ- » ſeaux qui ſont reſtés dans leur » intégrité étant bien reguliers, ces » vaiſſeaux, par l'impulſion de ce » ſang, ſe développent & ſe dé- » barraſſent de ces parties briſées » qui bouchoient leurs extrémitez, » ils s'accroiſſent & ſe prolongent » de plus en plus juſqu'à ce qu'ils

» ſoient parvenus enfin à leur terme, où l'extrémité de leurs canaux s'appliquent à ceux du côté opposé, pour ne former qu'une même continuité de canal.

Nous paſſons pluſieurs autres reflexions de notre Auteur ſur ce ſujet, qui pour n'être pas tout-à-fait dégénérées & developpées n'en ſont pas moins ſolides. On voit où il va, & en s'arrêtant plus au ſens de ſes paroles, qu'à ſes paroles mêmes, on trouve dans ce qu'il dit bien des inſtructions & des enſeignemens utiles pour les Chirurgiens.

La formation des chairs dans une playe qui commence à guerir, n'eſt pas une choſe facile à expliquer. Notre Auteur regarde cette formation comme un pur ouvrage de la nature, » mais dont le Chirurgien, *dit-il*, peut efficacement » ſeconder les vûës dans bien des » occaſions, en ôtant les obſtacles » qui s'oppoſent au progrès de ſes » operations, comme en retabliſ» ſant, ſur-tout, la circulation dans » la partie affectée, par les opera» tions manuelles, l'application » des topiques, & les ſaignées, & » en maintenant & conſervant au» tant qu'il dépend de lui un mou» vement libre & égal dans les li» queurs.

Nous avons remarqué au commencement que ce qui avoit fait naître à M. Faudacq la premiere idée de cet Ouvrage étoit le deſſein de refuter diverſes propoſitions du Livre intitulé : *Eſſay de Chirurgie.*

Il eſt juſte de rapporter quelques exemples de cette refutation.

L'Auteur de l'Eſſai, parlant des ſignes diagnoſtics des playes, dit que les playes d'une couleur rouge avec un froid conſiderable & permanent, menacent de gangrenne, & même de mort. M. Faudacq ſe recrie là-deſſus & dit » qu'il n'a ja» mais vû ou oui dire qu'un grand » froid, qui eſt une gangrenne bien » marquée, ſoit accompagné d'une » couleur rouge, la couleur rouge » de la playe étant une preuve que » la circulation y ſubſiſte, & la cir» culation ne pouvant exiſter ſans » produire de la rougeur & de la » chaleur.

Il ajoûte à cette raiſon que ſi la circulation étoit interrompue par une diſpoſition prochaine à la gangrenne, la playe deviendroit livide & noirâtre.

L'Auteur de l'Eſſai dit que *les lévres des playes qui ne rendent point de pus louable*, c'eſt-à-dire comme il l'explique, *égal, blanc, & lié, mais une ſéroſité ſanieuſe & fétide, prouvent que le ſang eſt chargé de ſels acres & groſſiers*, & il conclud que *ce ſymptôme eſt fâcheux.*

M. Faudacq eſt ſurpris d'entendre parler de la ſorte, un Auteur qui a voulu établir ailleurs pour maxime qu'*auſſi-tôt qu'une playe ſuppure, elle doit être conſiderée comme une playe dégénérée en ulcere.*

Notre Auteur reprend pluſieurs autres endroits de l'*Eſſay*, après quoi il dit » 1°. que s'il ne crai» gnoit d'ennuyer les Lecteurs il en » citeroit bien d'autres qui ſont tous » à peu près de mêmes caracteres.... » 2°. Que les jeunes Chirurgiens

» qui croyent avoir acquis bien des » connoissances & des notions claires & précises par la lecture de » cet Auteur, se trouvent bien » trompés, puisque ce ne sont que » des descriptions vagues & indéterminées sur des ulcéres, dont » les especes, les caracteres & les » signes paroissent rares & extraordinaires, c'est-à-dire, *continue* » *M. Faudacq*, que cet Auteur, » croyant avoir traité des playes, » n'a cependant parlé que de certains ulcéres.

Notre Auteur revient ailleurs à la critique de l'*Essay* dont il releve un grand nombre d'autres défauts. Mais nous croyons plus à propos de passer à quelques Observations pratiques de notre même Auteur. En voici trois importantes. Nous éviterons de les rapporter dans les propres termes qu'on les trouve, sur tout la premiere, parce qu'elles ne sont pas écrites assez clairement.

OBSERVATION.

M. Bailleron Chirurgien Juré à Béziere, fut mandé en 1721. pour voir avec M. Amilliac, la femme d'un Archer de la Maréchaussée, âgée de 26 ans, laquelle avoit reçû à la tête un coup de pistolet à bout touchant, elle lui raconta avec un jugement sain & une pleine connoissance comment la chose s'étoit passée : la playe étoit située à la partie inférieure du pariétal au côté droit, entre le temporal & l'oreille, & il y avoit deux ouvertures au crâne. M. Bailleron emporta d'un coup de ciseau, les chairs qui formoient un pont, & se mit par ce moyen, en état de sonder la playe avec le doigt. Il mit sur la dure-mere des sindons de linge & de charpie mouillés, plûtôt pour humecter cette membrane, que pour resister à son mouvement qui étoit imperceptible. Le lendemain il releva l'enfonçure; tout fut égalisé par le couteau lenticulaire & le Chirurgien pança à plat. Jusques-là qui étoit le cinquiéme jour de la blessure, aucun accident n'avoit paru. Le 6, 7, 8, & 9e jours il y eut un peu de fievre, le 10 la suppuration fut très abondante, & des accidens effroyables survinrent, sçavoir, fievre violente, délire, transport, convulsion. Le cerveau fournissoit une grande partie de cette suppuration, & on fut obligé d'en couper à trois differentes reprises, gros comme une grosse noisette, qui s'élevoit au-dessus de sa superficie, & chassoit tout l'appareil. Enfin on vit sortir du cerveau cinq dragées de plomb, & trois balles qui s'étoient cantonnées dans sa propre substance. Tous les accidens cesserent ensuite, & la malade guerit parfaitement.

AUTRE OBSERVATION.

Un Officier de la Maison du Roi, ayant été blessé d'un coup d'arme à feu à la poitrine, & la blessure étant à bale perduë ou ignorée, un Chirurgien de grande reputation le traita, comme d'un coup d'arquebusade. L'escare tom-

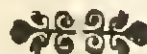
ba au tems ordinaire, les chairs recrurent & elles commençoient déja à remplir la playe, lorſqu'on permit au malade de manger, de ſe promener dans ſa chambre, & d'aller le Dimanche enſuite à la Meſſe. Comme c'étoit une playe ſans ſortie, on ignoroit où la balle s'étoit cantonnée, & peut-être n'avoit-on pas employé les moyens convenables pour la découvrir ; quoiqu'il en ſoit, le malade ſe promenant dans ſa chambre, tomba roide mort. On fit l'ouverture de ſon cadavre, l'on trouva à la poitrine une groſſe balle ſur le diaphragme, & une dépreſſion conſiderable entre deux côtes, cette dépreſſion fit juger que la balle s'étoit enclavée entre ces deux côtes, & que de là elle étoit tombée enſuite dans la poitrine.

AUTRE OBSERVATION.

Un jeune homme reçut un coup d'épée, entre la ſeconde & la troiſiéme vraye côte, à commencer par la partie ſupérieure de la poitrine. La bleſſure étoit à peine perceptible, parce que l'épée qui l'avoit faite étoit fort grêle, & il n'en ſortit point de ſang. Le Chirurgien qui fut chargé du traitement de cette playe la traita comme ſimple, & non pénétrante, d'autant qu'il avoit tenté pluſieurs fois ſans ſuccès de découvrir ſi elle étoit pénétrante, & que la ſonde n'avoit jamais pu entrer ; n'étant donc nullement en doute que ce ne fût une playe ſuperficielle, il continua le panſement à l'ordinaire, ce qui donna lieu à un emphysême ſi conſiderable qu'en deux fois vingt-quatre heures tout le tiſſu cellulaire de la peau & de la graiſſe, particulierement le col & le viſage furent inondés de vent. Trois jours après cet accident, le malade mourut, on l'ouvrit, & l'on ne trouva qu'une légére piqueure à la plevre.

M. Faudacq remarque à ce ſujet, que ſi le Chirurgien s'étoit conduit comme il convient de faire dans le traitement des emphyſemes, & comme lui M. Faudacq l'a indiqué, il eſt probable que le malade ſeroit échappé.

En voilà ſuffiſamment pour donner une notion générale de ce Livre, nous croyons ſeulement devoir ajoûter que l'Auteur y parle preſque par-tout comme s'il n'étoit que l'écho des Maîtres de l'art, mais que cependant il paroît lui-même très digne d'être mis au rang des Maîtres. C'eſt dommage qu'il ne s'explique pas d'une maniere aſſez claire, mais il eſt aiſé de ſe faire à ſon ſtyle, pour peu qu'on veuille ne s'en pas rebuter d'abord. D'ailleurs, il eſt juſte de paſſer, en faveur de pluſieurs bonnes choſes, quelques défauts de ſtyle.



CAROLI SIGONII MUTINENSIS OPERA OMNIA EDITA ET inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, *&c.*

C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius ; enrichis des Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. I. Partie I. col. 767. Partie II. col. 758. sans compter la Table des matieres.

ON attendoit depuis longtems cette nouvelle Edition, les anciennes étoient épuisées ; quelques-uns des Ouvrages de Sigonius étoient même devenus si rares, que M. Argelati ne les a pu déterrer qu'avec beaucoup de soins & de peines dans le fond des Bibliothéques, où ils étoient oubliés. Mais il ne s'est pas borné à rassembler sans exception tous les Ouvrages de cet Auteur qui avoient déja vû le jour, il en a découvert plusieurs autres qui jusqu'alors étoient restés en manuscrit, il nous les donne tous aujourd'hui, non seulement avec la correction qui lui est ordinaire, mais encore enrichis de Notes composées par differens Sçavans de son Pays, comme on le verra, lorsqu'en particulier nous rendrons compte des Ouvrages qui composent cette Edition.

Mais avant que d'en venir là, il faut donner une idée de la Vie de Sigonius sur laquelle M. Muratori son compatriote a fait des recherches d'autant plus necessaires, que tous ceux qui jusqu'alors en avoient déja parlé, l'avoient fait avec peu de justesse, soit par négligence, ou par esprit de parti.

Charles Sigonius naquit à Modéne environ vers l'an 1424. après avoir fait ses études sous les Maîtres & dans les Ecoles les plus célébres d'Italie, il fut nommé Professeur en Grec à Modéne, & succeda au fameux François Porto de Créte qu'il avoit eu pour Maître dans cette même Langue. De-là Sigonius fut appellé à Venise pour y enseigner l'éloquence. La reputation qu'il y acquit, & les Livres qu'il y composa exciterent la jalousie de François Robortel qui avoit aussi rempli la même place, & donnerent lieu entre eux à des disputes scandaleuses, dont la honte doit principalement retomber sur ce dernier. Quiconque aura vû la maniere dont il a parlé d'Erasme, de Baptiste Egnatius, d'André Alciat, de Paul Manuce, de Marc-Antoine Muret, d'Henri Etienne, *&c.* conviendra que Robortel étoit de ces caracteres emportés, dans qui l'émulation se change tout d'un coup en jalousie, qui veulent regner seuls dans l'Empire des Lettres, & qui croïent qu'on leur fait injure, non seulement lorsqu'on n'approuve pas aveuglément tout

ce qui vient d'eux, mais même lorsqu'on ne les accable pas des éloges les plus outrés.

Leurs contestations s'aigrirent encore davantage lorsque Sigonius ayant passé de Venise à Padoüe, se trouva le rival de Robortel qui y enseignoit aussi les Lettres humaines. Et ces querelles Litteraires qui dégénérerent de part & d'autre en personnalitez odieuses ne finirent que par la mort de Robortel arrivée en 1562.

Sigonius n'en fut guéres cependant plus tranquille, ayant quitté Padoüe pour remplir à Boulogne la Chaire de Professeur en éloquence, qui étoit plus honorable & plus lucrative. Il y eut de nouvelles disputes à soûtenir contre Antoine Ricoboni son ancien Disciple, & qui pour lors enseignoit l'éloquence à Padoüe. Ce fut à l'occasion d'un Livre qui parut à Venise en 1583. sous le titre de *Marci Tullii Consolatio, sive de Luctu minuendo.* Il n'y avoit aucune Préface à cet Ouvrage, on ne disoit point où il avoit été trouvé, mais comme on sçavoit que Ciceron en avoit fait un sous le même titre pour se consoler de la mort de sa fille Tullie, quelques Sçavans crurent qu'il étoit réellement de l'Orateur Romain. Ricoboni au contraire soûtint par plusieurs Ecrits que ce Livre n'étoit qu'un pur jeu d'esprit composé par quelque habile moderne qui en avoit voulu imposer au Public. Sigonius lui répondit avec tant de chaleur, & avec tant d'opiniatreté, qu'on demeura convaincu, quoiqu'il ne l'ait jamais avoüé, qu'il étoit le véritable Auteur de ce Livre. C'est aussi le sentiment de M. Muratori. Là finirent les travaux & les combats Litteraires de Sigonius. Après avoir composé un grand nombre de sçavans Ecrits dont M. Muratori nous rend un compte exact, & que nous ferons connoître à mesure que nous parcourrons les differentes Pieces rassemblées dans cette Edition, Sigonius mourut âgé d'environ 60 ans, estimé de tous les gens de bien pour l'innocence de ses mœurs & comme l'homme le plus éloquent de son tems, & qui avoit le plus approché de cette grande pureté de stile qu'on admire dans les Auteurs de la bonne Latinité.

Son premier Ouvrage considerable qui est aussi celui qui se presente le premier dans ce Volume est intitulé *Fasti Consulares*, les Fastes Consulaires, suivis d'un Commentaire sur toute l'Histoire Romaine depuis Romulus jusqu'à Tibere, avec les Notes de Joseph-Marie Stampa de la Congregation des Sommasques, & continué par le même depuis la mort d'Auguste jusqu'au regne de Diocletien & de Maximien qui est le tems où Sigonius commence son Histoire de l'Empire d'Occident.

Quoique Sigonius fût un Auteur fort éxact, cependant comme depuis son tems on a découvert une infinité de Monumens anciens, qui ont jetté une grande lumiere sur plusieurs points de l'Antiquité, qu'il avoit été contraint de laisser

dans leurs ténébres, il étoit necessaire de rectifier avec ces nouveaux secours les époques & les faits sur lesquels il n'avoit pu rien dire de précis, ou même sur lesquels il s'étoit trompé, c'est ce que M. Stampa a heureusement éxécuté dans les Notes, & même dans quelques Dissertations qu'il a cru devoir joindre aux Fastes Consulaires de Sigonius. Il a suivi dans ce qui regarde les Fastes depuis Romulus jusqu'à Jules-César, le Pere Petaut, Pighius, & Théodore Janson d'Almelouen; depuis Jules-César jusqu'à la mort d'Auguste, Mezza-Barba, le Pere Pagi, & M. de Tillemont; mais sur-tout M. Bianchini, ont été ses guides; depuis cette époque, jusqu'à l'an 146. de J. C. M. Stampa s'est attaché au calcul du Cardinal de Noris; & enfin depuis ce tems jusqu'à l'an 284. de J. C. il a profité du travail de Pierre Reland, mais en se donnant la liberté de refuter ces illustres Chronologistes toutes les fois qu'il a cru qu'ils s'étoient écartés de la vérité.

Mais comme des Notes ne lui ont pas toûjours paru suffisantes pour discuter des matieres si épineuses & si étenduës, il a quelquefois été contraint de les traiter dans des Dissertations en forme. Ainsi on y trouve 1°. une Dissertation sur l'année où Rome a été bâtie: 2°: Sur ce qu'on appelloit, *dépouilles opimes* parmi les Romains. Il y explique à l'occasion d'un endroit du sixiéme Livre de Virgile vers 855. ce que les anciens entendoient par premieres, secondes & troisiémes dépouilles. Ce morceau est d'autant plus curieux que personne n'en avoit encore donné aucune explication. L'Auteur avoue modestement qu'il a mieux aimé hazarder la sienne au péril de se faire moquer des Sçavans que de passer légérement sur ces expressions, en cachant, à l'exemple de plusieurs habiles gens, son ignorance sur ce trait d'Antiquité: 3°. De la division de l'année en mois établie d'abord par Romulus, changée ensuite par Numa-Pompilius, & enfin corrigée par les Décemvirs, & depuis ce tems rectifiée par Jules-César, & en dernier lieu par Gregoire XIII. 4°. Sur l'Olympiade, & l'année de Rome dans laquelle les Consuls ont été établis. Enfin l'engagement qu'il a pris de continuer les Fastes Consulaires de Sigonius, l'a mis dans la necessité de faire encore une Dissertation sur la véritable année de la naissance de J. C. sur le tems qu'il commença à prêcher après son Baptême, & sur l'année de sa mort; cependant malgré tous les soins qu'il s'est donné pour perfectionner cet Ouvrage, il avoüe qu'il est d'une si grande étendue, & en même tems si rempli de ténébres & d'obscuritez, qu'il est bien éloigné de se flatter de les avoir entierement dissipées.

Il avertit encore dans une de ses Notes sur les Fastes Consulaires de Sigonius, qu'il n'a point cru devoir citer Hubert-Goltzius parmi les Sçavans dont les lumieres lui ont servi pour corriger les fautes

qui étoient échappées à son Auteur, parce qu'il a toûjours trouvé Goltzius entierement conforme à Onufre-Panvinus, & même à Sigonius, & que le premier n'a rien ajoûté du sien à leur travail que les Médailles dont il a enrichi son Ouvrage. D'ailleurs il convient que ces deux Auteurs sont communément assez correcls dans ce qu'ils ont recueilli des Fastes Consulaires jusqu'au tems des Césars, mais il assure sur le témoignage du Cardinal de Noris, qu'ils se sont grossierement trompés dans la Continuation de ces mêmes Fastes.

La seconde Partie du premier Tome comprend l'Histoire de l'Empire d'Occident en 20 Livres depuis l'an de J. C. 284. jusqu'à l'an 565. avec les Notes de Dom Janvier Salinas Napolitain, Religieux Benedictin de la Congregation du Mont Cassin. Il a fait à peu près sur cet Ouvrage ce que le Pere Stampa a fait sur celui dont nous venons de parler. Comme l'Histoire Sacrée s'y trouve mêlée avec la Profane, soit par l'interêt que les Empereurs ont pris aux affaires de Religion qui se sont élevées de leur tems, soit par les services qu'ils ont rendu à l'Eglise. Dom Salinas s'est appliqué sur-tout à corriger les endroits dans lesquels Sigonius qui vivoit dans un tems où l'Art de la critique étoit encore inconnu, s'étoit laissé surprendre par des Ouvrages supposés, tels en particulier que les fausses Décretales, & où on n'avoit pas encore fait tant d'heureuses découvertes de Manuscrits, d'Inscriptions & d'autres Monumens qui ont répandu un grand jour sur toute l'Antiquité. Sigonius lui-même sentoit bien que dans le siécle où il écrivoit, il n'avoit pas tous les sécours necessaires pour porter son Ouvrage à sa perfection. C'est pourquoi en le finissant, il avertit expressément qu'il l'a achevé en 1577. afin, dit-il, que si dans la suite on découvre des Monumens Historiques qui m'ayent été inconnus, on sçache qu'ils n'ont pu parvenir entre mes mains, & qu'on n'attribue pas à ma négligence des omissions & des fautes qu'il m'a été impossible d'éviter.

Voilà tout ce que nous avons cru devoir dire de ce premier Tome, nous parlerons du second dans le Journal suivant.

L'ANATOMIE D'HEISTER, AVEC DES ESSAIS DE Physique sur l'usage des parties du corps humain, & sur le méchanisme de leurs mouvemens, enrichie de nouvelles figures en taille-douce; seconde Edition, revûë, corrigée, & considerablement augmentée. A Paris, chez Jacques *Vincent*, ruë & vis-à-vis l'Eglise Saint Severin, à l'Ange. 1735. vol. *in-8°*. pag. 852.

VOICI la seconde Edition d'un Livre du titre duquel M. S.** qui est l'Auteur de l'Ouvrage, déclare n'avoir pu encore être le maître. *Comme on m'a attribué cet Ouvrage* (dit-il dans sa Pré-

face) *je n'ai pu me dispenser de l'adopter en le reformant ; mais des occupations essentielles m'ont enlevé le tems que cette reforme auroit demandé. Je n'ai pu en retrancher tout ce qui le défiguroit. Il paroît même sous un déguisement que le Libraire a voulu conserver ; je veux dire qu'il paroît, malgré moi, sous le nom d'Heister. Un tel nom lui est presque étranger. L'Ostéologie, la Nevrologie, la Myologie, n'ont rien qui soit pris de cet Auteur. Dans les Tables même que je n'ai pu bannir, j'ai substitué mes idées quand elles m'ont paru plus justes.*

Voilà comme s'explique M. S.** au sujet de ce Livre qui est beaucoup plus ample & plus raisonné que celui de l'Auteur dont il porte le nom. Comme l'Abrégé d'Heister ne renferme que l'énumération des parties, M. S. * * s'est cru obligé d'aller plus loin, & de faire de ces mêmes parties une description qui en laissât dans l'esprit une image distincte.

Il ne s'en tient pas à cette description, il l'accompagne d'un détail de Physique ; & dans toutes les questions qu'il traite, il rapporte les sentimens des Auteurs qui ont écrit sur la même matiere ; il examine leurs raisons, & établit ensuite l'opinion qui lui paroît naître de la structure des parties. Il n'a recours pour expliquer les phénoménes qui se presentent à lui dans chaque sujet, ni à la fermentation, ni aux acides, ni aux alkalis : il prétend que dès que l'on connoît les loix de la circulation, ces agens Chymiques deviennent en général des secours superflus ; il espere même que *les vrais Physiciens trouveront dans le Traité qu'il donne, une infinité de choses curieuses, soit par leur nature, soit par leur nouveauté*, & il dit que *si l'Ouvrage paroît mériter quelque éloge, c'est parce qu'il renferme un assemblage, une comparaison, une discussion de faits, qu'on n'avoit pas encore donné au Public.*

M. S. * * qui connoît le prix du style clair, a tâché d'éviter une certaine brieveté qui, en rendant le discours trop concis, y répand une obscurité souvent impénétrable. Nous remarquerons ici que les plus sçavans Ouvrages., quand ils sont écrits de ce style, peuvent être comparés à ces lumieres renfermées dans des lieux trop étroits qui les étouffent.

M. Boerrhave semble avoir donné dans ce défaut ; c'est du moins le jugement qu'on peut porter de cet Ecrivain, sur la peinture qu'en fait d'abord notre Auteur dans sa Préface, où pour faire sentir combien la trop grande précision est dangereuse, il dit : » Il y a eu des » Physiciens dont le travail éclairé » pourroit répandre de grandes lumieres dans le méchanisme des » corps animés, mais quelques-uns » se sont rendus inutiles en affectant une brieveté qui suppose » dans tous les Lecteurs, des connoissances qu'ils n'ont pas. Nous » avons sur l'usage des parties un » Livre où il ne manque qu'une » étendue proportionnée aux matieres dont il est trop rempli. Les

» bornes étroites dans lesquelles » toute l'économie animale s'y » trouve renfermée, le rendent » presque inaccessible à ceux qui » n'ont pas l'avantage d'avoir » l'Auteur pour interprête. L'Ou- » vrage dont je parle est le Traité » du grand Boerrhave sur l'action » des parties du corps humain.

Après ces paroles, M. S. ** ajoûte les suivantes qui supposent qu'il y a sans comparaison plus de clarté dans les autres Ouvrages de M. Boerrhave, qu'il n'y a dans celui dont on vient de parler, d'obscurité & de ténébres. » Ce Génie » sublime, *dit M. S.* **, a porté » dans la Medecine des lumieres » qui en fixeront les principes, & » qui lui donnent un éclat que » l'espace de trois mille ans n'avoit » pu lui donner. Voilà un grand éloge de la clarté de M. Boerrhave, & qui dédommage bien cet Auteur de ce qu'on a dit il n'y a qu'un moment, de son obscurité.

Ceci regarde la Préface. Quand au corps de l'Ouvrage, il roule d'abord sur ce qui concerne les articulations, les os du crâne, de la face, du tronc, de l'extrêmité superieure, de l'extrémité inférieure, & la structure des os; puis viennent les Tégumens, l'Abdomen, les parties de la génération, & le fœtus.

A ces articles succedent ceux de la poitrine, de la tête, des glandes, des nerfs, des vaisseaux & des muscles. Tout cela engage notre Auteur à diverses remarques de Physique. Nous ne nous arrêterons qu'à quelques-unes, pour donner seulement une idée générale de l'Ouvrage, qui est trop étendu pour nous permettre un plus grand détail.

Nous nous bornerons à ce qui regarde 1°. l'usage de la rate, 2°. le racornissement des muscles, 3°. les parties de chyle qui entrent dans les veines lactées, 4°. l'action de la digestion, 5°. les acides & les alkalis, 6°. la tunique de l'estomac appellée nerveuse, 7°. les sutures du crâne, 8°. le choix des saignées.

SUR LES USAGES DE LA RATE.

M. S. **, pag. 186. avance que tout ce qu'on peut dire de l'usage de la rate se reduit à ceci : sçavoir, que *le sang arteriel rempli de la lymphe, la prepare, la filtre, l'envoye dans les cellules par des tuyaux particuliers qui sortent peut-être de ces grains qui forment des especes de grappe.... que le sang mêlé avec cette matiere filtrée, n'ayant perdu que très-peu de sérosité par les vaisseaux lymphatiques, battu par la contraction du diaphragme, par l'action des arteres de la rate, se trouve plus subtilisé, plus fluide, plus spiritueux, propre à rendre plus fluide le sang qui aboutit des autres parties au foye, & qui est dépouillé de sa sérosité, par les filtrations qu'il a souffert dans les intestins.*

Notre Auteur, comme on voit, suppose des *tuyaux particuliers qui sortent peut-être de ces grains qui forment des especes de grappes.*

Mais de peur qu'on ne lui conteste la réalité de ces tuyaux ou vaisseaux, & pour prévenir sur ce point la critique, il dit : qu'*il est plus en droit de supposer ces vaisseaux, que M. Winslow ne l'est de supposer que des extrémitez flotantes des artéres, il a vû sortir des vaisseaux lymphatiques.*

Si l'on ne reprochoit ici à M. Winslow, que d'avoir supposé des vaisseaux qui sortent des extrémitez des arteres, on ne lui reprocheroit que de s'être trompé dans une conjecture ; mais de dire qu'il a supposé avoir vû ces vaisseaux, & qu'il a eu peu de droit de supposer les avoir vûs, le reproche est plus fort.

SUR LE RACOURCISSEMENT DES MUSCLES.

L'Auteur, pag. 84. éxamine si ce racourcissement gonfle ou resserre le corps du muscle. » Ce gonflement, *dit-il*, est fort commode, mais de fortes raisons prouvent que la masse du muscle occupe moins d'espace durant la contraction, & par conséquent qu'il y a un resserrement. 1°. Le cœur agit en se resserrant, 2°. les muscles pâlissent dans la contraction, & par consequent contiennent moins de sang ; 3°. les fibres paroissent se plier dans la contraction des muscles, & devenir raboteuses, ce qui est difficile à expliquer si le corps du muscle se gonfle ; 4°. les muscles sont toûjours plus durs pendant leur action ; ils doivent donc pousser plus fortement le sang hors de leurs veines & opposer plus d'obstacles au sang qui aborde à leurs arteres ; par conséquent ce sang y entre en moindre quantité. 5°. Si on plonge le bras dans un vaisseau plein d'eau, cette eau descend, selon le rapport de Glisson, quand les muscles entrent en contraction.

De cette experience, que M. S** ne pretend pas, sans doute, être douteuse, & des autres preuves qu'il vient d'alleguer auparavant, il conclud qu'il est donc vraisemblable que les muscles occupent moins d'espace lorsqu'ils viennent à se racourcir.

Pour expliquer la contraction des muscles, les Physiciens les plus éclairés, ont eu recours, 1°. à un suc qui coule dans les nerfs, 2°. à des vésicules, qu'ils supposent dans les fibres musculaires ; notre Auteur croit qu'on peut regarder ces vésicules comme formant les filets musculeux ; il prétend que le suc des nerfs coule toûjours dans ces vésicules ; il dit que *lorsque ce suc est poussé avec plus de force qu'il n'en a naturellement, il les gonfle & les racourcit, que cependant comme la quantité en est infiniment petite, il peut gonfler les vésicules & s'échapper de leur cavité en un instant.*

Bien des Medecins prétendent que le suc nerveux est un être de raison, M. S**, comme on voit, est d'un autre sentiment.

SUR LES PARTIES DE CHYLE QUI ENTRENT DANS LES VEINES LACTÉES.

M. S ** soûtient qu'il n'y a que le suc des alimens qui passe dans les veines lactées, que les excrémens contiennent les parties fibreuses & que de telles parties ne sçauroient passer dans ces veines. Une autre raison qu'il apporte, c'est qu'il ne faut, selon lui, que peu de tems pour former le chyle, & que les fibres étant solides, demandent un espace assez long pour être dissoutes. Il conclud de-là, qu'*on s'est donc trompé quand on a dit qu'il y avoit quelques fibres subtiles qui passoient avec le chyle, & que c'étoit de-là que venoit cette portion fibreuse ou cotonneuse qu'on a cru remarquer dans le sang*, pag. 112.

Quand un Auteur, dans differens endroits de son Livre, explique en plusieurs manieres l'opinion dont il est sur quelque point, & que par-là il se rend plus intelligible, ce seroit une infidélité, en rapportant son sentiment, de ne pas rapporter en même tems ces differens endroits, qui mettent les Lecteurs plus au fait de la véritable pensée de l'Ecrivain. C'est pourquoi nous nous croyons obligés d'exposer ici ce que M. S ** ajoûte plus bas sur le même sujet dont il vient de parler, sçavoir sur la nature des parties de chyle qui entrent dans les veines lactées. Nous suivrons la même méthode dans tous les autres articles, quand l'occasion s'en presentera : voici donc comme s'explique l'Auteur sur ce point, 1°. dans la page 121. 2°. dans la page 154.

» La matiere du chyle n'est qu'un » assemblage de plusieurs corps. » 1°. La plus grande partie n'est que » de l'eau pure. 2°. Dans cette eau, » on voit une matiere *fibreuse* & » glutineuse. 3°. Parmi ces parties » aqueuses & *fibreuses* on découvre » une infinité de globules & d'au- » tres petits corps irréguliers qui » approchent cependant de la figu- » re ronde, c'est page 121.

» Le chyle ressemble entiere- » ment aux émulsions que l'on » fait quand on exprime le suc des » végétaux. La lymphe se mêle » alors avec l'huile, & de ce mé- » lange resulte le chyle. L'inspec- » tion de cette liqueur par le Mi- » croscope, n'offre rien de con- » traire à cette idée ; on voit que » les émulsions sont composées » d'une infinité de petits globules » qui nagent dans l'eau. La même » chose se trouve dans le chyle...... » Peut-être que ces globules ne sont » autre chose que les parties hui- » leuses qui ne s'alliant pas avec » l'eau, sont pressées de tous côtez, » & obligées par consequent, de » s'arrondir, c'est page 154.

Immédiatement après ces paroles (& c'est ce qu'il faut bien observer pour entendre la pensée de l'Auteur) il ajoûte que *parmi ces globules & cette sérosité, on remarque des parties fibreuses de même que dans le sang.* Ces paroles, comme nous venons de dire, sont bien à observer

par rapport aux fibres en question; mais ce qui paroît encore plus digne de remarque, c'est une citation que M. S * * fait de Pitcarne.

M. Pitcarne, dit-il, demande » quelle est la matiere des végétaux » qui se change en chyle, est-ce la » matiere fibreuse, ou la matiere » fluide? il décide avec raison, que » ce n'est que la matiere fluide, » 1°. parce que les parties fibreuses » se trouvent dans les excrémens, » 2°. parce que ces matieres solides » ne sçauroient se dissoudre dans le » ventricule, 3°. parce que quand » même elles se dissoudroient, leur » volume les empêcheroit de s'insinuer dans les vaisseaux lactés.

On peut, en comparant ces differens endroits, juger parfaitement du véritable sentiment de M. S * * pour ce qui regarde la nature des parties de chyle qui s'insinuent dans le sang, & la question, s'il y a des fibres dans le sang.

SUR L'ACTION DE LA DIGESTION A L'EGARD DES ALIMENS.

Cette action consiste-t-elle dans une simple division, ou dans ce qu'on entend ordinairement par le mot de dissolution? Notre Auteur pag. 123. n'y reconnoît qu'une division. » Les alimens, *dit il*, se di» visent dans l'estomac, l'eau divi» se les matieres mucilagineuses. » La bile divise les matieres grasses; » le ventricule par ses divers mou» vemens acheve cette division. Je » me sers, *continue M. S * **, du » terme de *division*, plûtôt que de » celui de *dissolution*, car les alimens » ne sont point changés, & ne » souffrent qu'une simple sépara» tion de parties.

Notre Auteur, quelques lignes plus bas, ajoûte, 1°. que par la digestion *le ventricule ne doit pas être divisé, ou dissous comme les alimens*... 2°. Qu'*on ne doit pas demander comment la salive & la bile ne le dissolvent pas, tandis qu'elles dissolvent les alimens.* Il dit, pag. 178. Que *le foye étoit d'une absolue necessité* 1°. *pour empêcher que l'huile devenue acre dans le mésentére par la chaleur & la privation de la lymphe, ne rentre dans le sang*; 2°. *pour fournir une liqueur propre à dissoudre les alimens gras, à exciter l'appetit, & à nétoyer les intestins.* M. S * *, un grand nombre de pages après dit: Que *lorsqu'il y a une grande abondance de bile qui coule du foye dans les intestins, elle dissout parfaitement les alimens, & même le lait coagulé, comme on le peut voir dans les veaux*, c'est page *596*.

SUR LES ACIDES ET LES ALKALIS DANS LA DIGESTION.

L'Auteur soûtient que pour former le chyle, *il n'y a pas de menstrue qui dissolve les alimens par quelque principe acide ou alkali*; Qu'*on ne trouve point ce principe acide dans l'estomac, vû que le lait se coaguleroit toûjours dans les enfans, & que les matieres grasses ne pourroient pas se dissoudre.*

Il ajoûte à cette raison, que *la liqueur*

liqueur de l'estomac n'est pas alkaline, & que *quelque épreuve que l'on fasse, on n'y peut rien découvrir qui approche de l'alkali*, pag. 112.

Il dit, pag. 140, » que la salive, » la bile, la liqueur gastrique, qui » se filtrent dans les animaux, ne » sont ni acides, ni alkalines; qu'on » peut juger par-là, 1°. de l'acide » des intestins & du ventricule, » qu'aucune experience ne prouve; » 2°. de l'Archée de Vanhelmont, » qui est l'esprit invisible, qui anime les corps; 3°. de l'acide du » suc pancréatique qui entre en » effervescence avec l'alkali de la » bile, selon Sylvius de Le-boé, » 4°. de la précipitation qui dépure le chyle, suivant le même Au- » teur, puisqu'en tout cela il n'y a » rien qui soit appuyé de l'expe- » rience.

Il faut rappeller ici ce qui se lit plusieurs pages auparavant sur le même sujet, sçavoir que » si la li- » queur du ventricule est trop » abondante, visqueuse ou acide, la » digestion ne se fera pas; Que les » parois du ventricule ne peuvent » s'appliquer alors aux parties des » alimens, parce qu'elles en sont » éloignées par l'humeur qu'elles » contiennent; qu'ainsi il n'y au- » ra que cette humeur qui soit » battue. Que si l'humeur qui est » dans le ventricule est trop vis- » queuse, elle ne pourra s'insinuer » entre les parties des alimens; » qu'ainsi ils ne seront pas divisés, » que la grande quantité de matie- » res acides sera de même un obsta- » cle à la division des matieres » grasses, parce que les acides les » coagulent, & empêchent que la » bile ne les divise aisément. 125.

Ce qu'on lit à la page 598. n'est pas moins digne de remarque par rapport à la question, s'il y a des acides & des alkalis dans l'estomac. Voici comme notre Auteur s'y explique sur ce qui arrive aux alimens par leur séjour dans l'estomac. *Les alimens*, dit-il, *prennent par leur séjour, les qualitez qui leur sont naturelles; ceux qui ont de la disposition à l'acidité, s'aigrissent, & ceux qui ont de la disposition à devenir rances ou à s'alkaliser, suivent cette disposition.* Et pag. 161. au sujet du suc pancréatique, il dit que *si ce suc séjourne trop dans le pancréas, il tendra à s'alkaliser comme toutes les liqueurs du corps humain.*

SUR LA TUNIQUE DE L'ESTOMAC NOMME'E NERVEUSE. SÇAVOIR, S'IL Y EN A UNE.

M. S. ** observe, pag. 110. qu'après le dernier plan des fibres musculeuses, vient la tunique qu'on appelle nerveuse, mais il dit qu'*on s'est trompé dans les descriptions qu'on a données de cette tunique, puisqu'elle ne doit pas*, ajoûte-t-il, *être distinguée de la substance cellulaire, comme on s'en peut convaincre par le souffle.*

Il faut joindre à ce discours, ce qui se lit à la page 132. où l'Auteur parlant des tuniques des intestins, dit : *les tuniques suivantes sont les mêmes que celles de l'estomac, c'est-à-dire*, ajoûte-t-il, *qu'il y a dans les*

intestins, une tunique nerveuse & une tunique véloutée.

SUR LES SUTURES DU CRASNE.

L'Auteur cite sur les sutures du crâne, un Mémoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1730. dans lequel, pag. 545. M. Hunauld, Auteur du Mémoire, s'explique en ces termes, qui méritent d'être considerés.

» Vésale, & après lui, des Anatomistes de grande réputation, » (sçavoir Eustachius, Fallope, Spigelius, & M. Winslow, dans son » Mémoire de l'Académie des Sciences année 1720.) pag. 347. nous » ont dit qu'en examinant la calotte du crâne humain, on ne remarque sur la face concave, à » l'endroit des sutures, que des » lignes plus ou moins irrégulieres, » au lieu qu'à la face convexe, les » dentelures (comme tout le monde le sçait) y sont très sensibles. » Prévenu en faveur d'une Observation qui vient de si bonne part » & que j'avois vérifiée plusieurs » fois, je fus fort étonné, en y » trouvant, par la suite, des exceptions. Je voulus m'assurer en » examinant quantité de crânes, si » ces exceptions n'étoient point » un jeu de la nature, & voici ce » que je trouvai : les crânes qu'on » étudie le plus, & dont on sépare » les os pour la démonstration, » sont assez souvent des crânes » de sujets morts au-delà de la » jeunesse. On ne trouve point, » pour l'ordinaire, de dents à la table interne de ces crânes, & plus » les sujets sont avancés en âge, & » plus l'union des os en dedans de » la calotte du crâne, paroît en » forme de lignes, ces lignes même s'effacent entierement dans la » vieillesse. Mais au contraire dans » le bas âge, il y a des dents à la » table interne de la calotte du crâne, & les sutures paroissent à sa » surface concave. Ces dents & ces » sutures y sont d'autant plus apparentes que les sujets sont plus » jeunes.

L'Académicien, après avoir rapporté cette Observation, dit : *voilà une vérité bien certaine, bien constante, & qui fait porter à faux l'Observation de Vésale & des autres Anatomistes que je viens de citer.*

Pour bien entendre la critique que M. Hunauld fait ici des Anatomistes dont il parle, il faut remarquer que l'usage ordinaire des Anatomistes, est de décrire les parties du corps humain comme elles sont dans l'âge parfait, & non comme elles se trouvent avant que le corps soit tout-à-fait formé. Ils se conduisent en cela, comme les Botanistes, qui ne décrivent pas les plantes dans l'état qu'elles sont avant un certain degré d'accroissement. Il est à juger de-là, que lorsque Vésale, Eustachius, Fallope, Spigelius, & M. Winslow, ont dit que dans le crâne humain, on ne remarquoit à l'endroit des sutures, que des lignes au lieu de dents, ils n'ont prétendu parler que du crâne des

adultes. Spigélius est formel là-dessus, ainsi qu'on le voit dans le Chapitre 6 du Livre 2. *De humani corporis fabricâ*, où après avoir dit qu'il rapportera le nombre des os comme il se trouve dans les adultes & non dans les enfans, il avertit qu'il suivra la même méthode en les décrivant. *Cum jam nobis ad particularem ossium Historiam, eundum sit, præmittere eorum omnium numerum placuit; sed cum is admodum ratione ætatis differat, aliusque sit in recens natis, quàm in homine perfectam ætatem adepto, nos eum afferemus qui in adultis reperitur; ossaque describemus qualiter se in perfectis habeant.*

Voilà qui est décisif. Ainsi puisque cet Anatomiste décrit la calotte du crâne comme ayant dans sa face concave, à l'endroit des sutures, des lignes au lieu de dents, il est visible qu'il n'a eu intention de la décrire que comme elle est dans l'âge parfait.

Quant à M. Winslow, il déclare dans son Exposition Anatomique, pag. 4. qu'il ne décrira les os que comme ils sont *dans un corps parfaitement adulte*, c'est-à-dire, continue-t-il, *dans un corps qui a passé par tous les degrez de croissance*, ce qui doit faire présumer qu'il a suivi la même conduite dans le Mémoire que cite de lui M. Hunauld.

M. S.** dit que M. Hunauld explique méchaniquement dans son Mémoire, la structure des os du crâne; & effectivement il s'efforce d'expliquer méchaniquement la varieté qui se trouve dans l'union des os du crâne par rapport aux differens âges; les sutures, comme il a été remarqué, ne paroissant que comme des lignes à la surface concave des crânes de ceux qui ont passé l'âge de la jeunesse. Nous nous dispenserons de rapporter son explication; elle est fort étenduë; & il se croit obligé de s'excuser là-dessus, en disant que ce qui l'a engagé à s'étendre ainsi, c'est que *personne n'avoit consideré cette matiere avec des yeux physiciens*; ce qu'il ajoûte n'est pas moins digne d'attention.

Si j'eusse voulu suivre, dit-il, *la plûpart des Auteurs jusques dans les plus petits détails de quantité de petites choses, où ils sont entrés à l'occasion des sutures, j'eusse été beaucoup plus long.* M. Hunauld ne dit point quelles sont ces *petites choses*. Il seroit d'autant plus à souhaiter qu'il les eût spécifiées, que les Anatomistes Physiciens ne reconnoissent guéres de *petites choses* en fait d'Anatomie, & qu'ils regardent au contraire, les prétenduës *petites choses* de l'édifice du corps humain, comme celles où la nature, quand on sçait bien l'y chercher, découvre avec moins de reserve ses mysteres. *Rerum natura nusquam magis quàm in minimis tota est.* Plin. Hist. Nat. Lib. 2. cap. 2. Le même Académicien, comme nous l'avons vû, remarque que dans la face concave du crâne des adultes, on ne trouve point de dentelures à l'endroit des sutures, & que ce sont de simples lignes, mais en même tems il avoüe que la chose n'est qu'ordinaire: *on ne trouve point pour l'ordinaire*, dit-il, *de dentelures à la table interne de ces crânes.*

Or s'il y a des exceptions sur ce point, comme en effet il y en a, ainsi que le reconnoît M. Hunauld, ce ne seroit pas une vaine curiosité d'en chercher la cause. On répondra, peut être, que c'est *un jeu de la nature* ; mais ce mot ne signifie rien, & ce que le vulgaire croit si bien expliquer par-là en tant d'occasions, a des causes physiques, constantes, immuables, qui sont les loix invariables des mouvemens ; en sorte que si parmi les crânes des adultes, il s'en trouve, contre l'ordinaire, où à la table interne, il y ait des dentelures, au lieu de simples lignes, on ne doit nullement mettre en question, si ce n'est point *un jeu de la nature*. Ce prétendu jeu est une pure fiction de l'esprit ; ou (si l'on veut conserver le mot de *jeu*) un pitoyable *jeu* de l'imagination.

SUR LE CHOIX DES SAIGNE'ES.

Cet article n'est pas un des moins considerables du Livre. M. S. ** condamne la pratique de plusieurs sçavans Medecins à l'égard des saignées. » Selon cette ptatique, *dit-» il*, veut-on décharger la partie » superieure du corps, on doit ou-» vrir les veines de l'extrémité in-» férieure ; veut-on décharger l'ex-» trémité inférieure, on doit ou-» vrir les veines du bras.

» Ce sont-là, *poursuit-il*, des » maximes sacrées dont il n'est pas » permis de s'écarter ajourd'hui, & » si on ne les suit rigoureusement » on risque sa réputation, on est » accusé d'ignorer les loix que suit » le sang dans son cours, on est » chargé des reproches des Mede-» cins, des malades, & du public. » Ces loix inviolables, *continue-t-» il encore*, ont été reçuës par quel-» ques Medecins avec le même res-» pect qu'on doit aux loix qui in-» teressent le plus la vie des hom-» mes. Mais comme on ne doit pas » de respect au préjugé, j'oserai » m'élever contre les maximes » qu'on a débitées sur le choix des » saignées.

M. S. ** ajoûte que le *ridicule est joint au préjugé dans tous les rafinemens de cette doctrine*, qu'*elle insulte de grands Medecins qui ont fait tant d'honneur à leur patrie par leur profond sçavoir & par leur probité*, parce que si cette doctrine est vraïe, il s'ensuit que *ces fameux Medecins n'ont donc pû distinguer dans le cours d'une longue experience, si la saignée du pied n'étoit pas pernicieuse dans les inflammations du bas-ventre, & si elle n'étoit pas indispensable dans les fievres malignes*, qu'ainsi, *Durét qui a porté autant de lumiere dans la Médecine, que Descartes dans la Physique, Fernel que ses vastes connoissances ont placé parmi les plus grands Philosophes, Sydhenan qui a réuni les suffrages de toutes les Nations ; le Docteur Freind, ce génie heureux, orné des lumieres les plus brillantes qui peuvent sortir des Mathématiques & de la Physique, fameux par ses Ouvrages & par une longue experience, tous ces Grands Hommes ont ignoré les maux & les*

avantages que quelques Medecins ont apperçûs généralement dans les saignées du pied & du bras ; car dans les maladies de la tête, ou dans celles qui la ménaçoient, ils n'ont pas commencé brusquement par les saignées du pied, & ils ne les ont pas continuées jusqu'à la guérison ou la mort des malades.

Voilà ce qu'allégue notre Auteur pour montrer que lorsqu'on saigne à dessein de dégager les parties superieures, & qu'on saigne du bras à dessein de dégager les inferieures, on fait insulte à de fameux Medecins qui sont distingués par leur science & par leur probité. Mais voici le remede que notre Auteur trouve à ce mal.

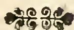
Pour reparer, dit-il, *l'honneur de la Medecine insultée, je donnerai au public, mes idées sur le choix des saignées : c'est sans fondement qu'on a prétendu que j'établissois le Pyrrhonisme, & que j'avois prouvé que la Medecine étoit une Science pleine d'incertitudes. Ceux qui ont soûtenu les opinions que j'ai combattuës, se sont regardés comme les dépositaires des connoissances qui forment notre Art. Cette présomption leur a persuadé qu'en attaquant leurs idées, je m'élevois contre toute la Medecine. Mais commençons à expliquer notre doctrine.*

L'explication qu'annonce ici M. S. * *, mérite d'être lûë en entier, comme elle est fort longue, nous croyons plus à propos d'y renvoyer les Lecteurs.

Nous voudrions pouvoir nous étendre davantage ; mais les bornes que demande un Extrait, ne nous en laissent pas la liberté. Nous tâcherons de suppléer à ce défaut en avertissant, 1°. que l'Edition dont il s'agit, renferme plusieurs Traités entierement neufs (c'est à-dire qui ne se trouvent point dans la premiere Edition) mais trop étendus pour pouvoir être détaillés ici ; tels sont ceux de la respiration, de la circulation, & du mélange de l'air avec les fluides des corps animés : 2°. Que les autres Traitez sont tous corrigés & refondus.

Nous avons passé à regret diverses remarques importantes sur la cause du mouvement du cœur, sur la disproportion de ses ventricules, sur le Thymus, sur la trachée-artere & sur le suc qui remplit ce tuyau, tandis que le fœtus est dans le sein de la mere.

M. S. * * n'a pû avoir soin de l'impression de son Ouvrage ; de-là vient qu'il s'y est glissé un grand nombre de fautes, dont les moindres sont des mots ajoûtés, déplacés, défigurés, & des lettres pour d'autres. Ce qui ne doit assurément point retomber sur l'Auteur.



*LETTRES CRITIQUES DE HADGI-MEHEMMED-EFENDI, à Madame la Marquise de G***, au sujet des Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux. Avec des Ecclairciſſemens curieux ſur les mœurs, les uſages, les Religions, & les differentes formes de Gouvernemens des Orientaux. Traduites du Turc en François par HamedFrengui, Renégat Flamand.* A Paris, chez *Quilleau*, Imprimeur Juré, Libraire de l'Univerſité, ruë Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation. 1735. vol. *in*-12. pag. 220. ſans compter la Préface & la Table des Matieres.

NOUS ne croyons pas devoir nous arrêter à examiner ſi l'Ouvrage dont nous allons parler, & où l'on a emprunté preſque partout le ſtile & les expreſſions des Orientaux, n'eſt qu'une Traduction du Turc, ou s'il paroît ſeulement ſous un nom ſuppoſé. Quelques ſoins que ſe donne un Auteur ſoit dans une Préface, ſoit dans ſon Livre même, pour ſe déguiſer le plus qu'il lui eſt poſſible, il ne faut pas toûjours faire beaucoup de recherches, ou avoir beaucoup de lumieres pour ſçavoir en pareil cas à quoi s'en tenir, & nous penſons qu'il en ſera de même par rapport à ces Lettres Critiques.

Elles ont pour objet les Mémoires de M. le Chevalier d'Arvieux, publiés en 1735. par le R.P. *Labat*, Dominicain, en ſix Volumes *in*-12. à Paris, chez J. B. *Deleſpine* fils: nous en avons rendu compte dans nos Journaux des mois de Mars & d'Avril de la même année. » J'ai » cru (dit le prétendu Editeur, de » ce Volume) rendre ſervice aux gens » de Lettres & aux Voyageurs de » leur communiquer cette Criti» que des Mémoires du Chevalier » d'Arvieux, comme le R. P. La» bat a cru leur être utile en pu» bliant ces mêmes Mémoires. Il ajoûte que ce n'eſt ni jalouſie ſecrette contre le R. P. Labat, ni aucun autre motif d'interêt particulier qui l'a déterminé à relever ce qui peut être de reprehenſible dans l'Ouvrage du Chevalier d'Arvieux; mais le ſeul plaiſir de détromper ſa Nation, déja trop abuſée, ſelon lui, par les fables ridicules que pluſieurs Voyageurs débitent ſouvent en donnant la Relation de leurs Voyages. Il eſt d'ailleurs ſi perſuadé de l'amour qu'a le R. P. Labat pour la vérité, qu'il ne croit pas que ce Pere s'offenſe ſi ces Lettres diminuent les idées avantageuſes que le Public auroit pû ſe former de l'Auteur & du Livre qu'il a tant vantés en les mettant au jour.

Au reſte ſi l'on trouve un caractere un peu dur répandu dans ſa Critique, l'Auteur qui veut toûjours perſuader que les Lettres ſont réellement d'un Envoyé de Tripoli, répond aſſez cavalierement à ce reproche, en diſant à la fin de ſa Préface qu'on ſçait » que les Turcs » ne font pas la guerre poliment, » & que leurs diſputes Litteraires

» ne sont pas plus ménagées. Instruit aussi peu qu'on l'est en ce Pays-ci des querelles qu'ont entre eux les Sçavans de Turquie, c'est sur quoi sans doute on ne s'avisera pas de le contredire pour le fait;& par rapport aux bienséances en général, nous laissons au Public à juger de la justesse de ce raisonnement.

Ces Lettres sont au nombre de cinq, & elles sont suivies de deux Dissertations : l'une qui avoit déja paru, mais abrégée dans le Mercure de France au second Volume du mois de Décembre 1734. regarde les Langues Arabe, Turque, & Persanne. On y combat le sentiment du Chevalier d'Arvieux qui prétend que l'Arabe est la Langue mere des Langues Persanne & Turque, & on soûtient que la Langue des Ottomans est originairement la Langue Scythe, Tartare, Mogole, *&c.* » Langue qui, sui» vant l'Auteur, a souffert des al» térations & des changemens infi» nis par les revolutions qui sont » arrivées dans les Pays immenses » dont est composée l'Asie Sep» tentrionale; en sorte que les Tar» tares qui ne parloient vraisem» blablement tous qu'une même » Langue du tems de Genghizkan, » parlent aujourd'hui les uns Turc, » les autres Persan, les autres Mos» covite, d'autres Chinois, & » d'autres enfin des Langues tout» à-fait inconnuës aux autres Na» tions, quoique toutes probable» ment dérivées de l'ancien Scythe, » origine indubitable de la Langue » Turque. Telle est l'opinion de l'Auteur qui employe pour la prouver autant de précision que d'érudition Orientale.

La seconde Dissertation qu'on donne dans ce Volume sous le nom de *Madgi-Méhémmed-Efendi*, roule sur l'origine des Turcs, qu'on y fait descendre, non des Arabes, comme le veut le Chevalier d'Arvieux, mais des Peuples qui ont anciennement habité les Parties Septentrionales de l'Asie.

A l'égard des cinq Lettres du prétendu Hadgi-Méhémmed, elles ont chacune un préambule qui pourroit paroître ridicule à ceux qui ne sont pas assez au fait des manieres des Mahométans; l'Auteur tâche dans sa Préface de justifier cet usage, comme ne contenant rien qui ne soit conforme à quelques-unes de leurs traditions, ou qui ne se trouve dans les Commentaires de l'Alcoran. Voici le préambule de la seconde Lettre qui ne paroîtra pas le moins singulier.

Il est le conservateur. » Après les » loüanges du Souverain Créateur » des hommes, qui a créé sept » Cieux au-dedans du Ciel Empiré, » & a enveloppé ce dernier dans le » fameux Serpent qui l'entourre » trois fois comme de trois ceintu» res : qui a posé la Terre sur la » montagne de *Caf* ou *Caucase* : » cette montagne sur les cornes » d'un Buffle, le Buffle sur une » pierre, la pierre sur les épaules » d'un Ange, les pieds de l'Ange » sur une Emeraude, l'Emeraude » sur le dos d'un Poisson, & le

» Poisson dans une mer sans bornes qui entourre tout l'Univers, » ainsi qu'il a été manifesté au Roi » des Prophetes. (*Mahomet*) L'honneur de la nature humaine, le » plus excellent des enfans d'A- » dam, *&c.*

Le préambule est suivi dans quelques-unes des Lettres d'un compliment à la Turque qu'Hadgi-Méhémmed adresse à la Marquise à qui il écrit; on verra peut-être avec plaisir celui de la premiere Lettre; il est en ces termes: » Nous répandons les fleurs odori- » férantes de nos saluts & de nos » bons souhaits, & les compli- » mens exquis porteurs de nos res- » pects remplis d'estime & d'admi- » ration sur la noble poussiere des » pieds de Votre Excellence; la » gloire des Dames de cet Hémis- » phére, plus brillante que Balkis, » plus généreuse que Caïdafa, aussi » vertueuse que Fatime, aussi belle » que Léïlé, la très noble, très-il- » lustre & très-magnifique Dame » Madame la Marquise de G***, » que Dieu Tout puissant conserve » vos jours précieux, rende votre » fin heureuse, & vous conduise » aux sentiers de la vérité & de la » Foi. Nous vous informons, illu- » stre Dame, qu'en un instant très- » heureux votre Lettre brillante » comme l'Etoile polaire, est par- » venue entre les mains de votre » esclave très-vil, dont elle a ré- » joui l'ame ni plus ni moins que le » Zéphire Oriental réjoüit les » fleurs de nos brûlans climats de » Barbarie, *&c.* On trouve en cet endroit & ailleurs au bas des pages de courtes Notes qui expliquent les noms & les termes les moins connus.

Hadgi-Méhémmed qu'on suppose être arrivé à Paris au mois de Janvier de l'année derniere, & en être parti à la fin du même mois pour passer en Hollande en qualité d'Envoyé de Tripoli; ne se contente pas d'écrire pour critiquer les Mémoires du Chevalier d'Arvieux en les parcourant en détail, Volume à Volume; on lui fait de plus rendre compte encore à sa maniere de ce qu'il peut avoir vû de curieux pendant son prétendu séjour à Paris ou à la Cour lorsqu'il y a eu audience; par ce tour ingénieux l'Auteur s'est ménagé le moyen non seulement d'égayer une matiere aussi seche que l'est ordinairement la critique détaillée des divers passages d'un Ouvrage, & de rendre par-là ses Lettres plus interessantes, mais encore de dire bien des choses qui apparemment n'auroient pas eu les mêmes graces dans un autre stile.

A l'égard des remarques que fait Haldgi-Méhémmed sur les fautes qui se rencontrent dans les Mémoires du Chevalier d'Arvieux, & quelquefois sur ce qu'il regarde comme venant de leur Editeur, le Lecteur juge bien que de pareilles discussions ne sont guéres susceptibles d'Extraits; nous sommes donc forcés de le renvoyer au Livre même, en ajoûtant cependant qu'il nous paroît que l'Auteur écrit en homme bien instruit des Langues, des mœurs, de la Religion, & du Gouvernement des Orientaux.

MAXIMES

MAXIMES SUR LES INSINUATIONS DES DONATIONS, publications des Substitutions, & sur les Insinuations Ecclesiastiques. Dans lesquelles on a mis avec le même ordre plusieurs Maximes importantes sur les Procurations ad resignandum, *les Permutations des Benéfices, & le Patronage.* A Paris, chez Guillaume Claude *Saugrain*, Grand'Salle du Palais, à la Providence. 1736. *in*-12. pag. 634.

LES Questions sur les Insinuations, tant par rapport aux Donations, que par rapport aux Bénéfices, se presentent si souvent que l'Auteur avoit cru devoir reduire en Maximes ce qu'il avoit recueilli sur cette matiere. Il s'est depuis déterminé à donner au Public ce Recueil qu'il n'avoit, dit-il, composé que pour son usage particulier. Il l'a divisé en quatre Parties, chacune desquelles contient cent Maximes.

La premiere partie regarde l'insinuation des donations entre vifs. Elle paroît avoir été composée avant la Déclaration du Roi du 7 Fevrier 1731. car l'Auteur ne l'a employée dans aucune de ses Maximes. Il ne la met pas même dans le corps de l'Ouvrage au nombre des Loix sur lesquelles il a travaillé, quoiqu'il l'ait fait inserer toute entiere à la fin de ce Volume.

Voici la 97e Maxime de la premiere Centurie que nous transcrivons pour servir d'exemple en laissant aux Jurisconsultes à examiner si la décision qu'on y propose est si incontestable qu'elle doive passer pour une Maxime.

» Un tiers détempteur qui auroit » acquis un héritage, ou autre im» meuble d'un donataire qui n'au» roit point fait insinuer sa dona» tion ne pourroit prescrire par dix » ans entre presens & vingt ans » entre absens, parce que son titre » étant nul, faute d'insinuation, il » n'auroit pû former & remplir » cette prescription, il n'y auroit » que la prescription de 30 ans qui » pourroit mettre ce tiers détemp» teur à couvert des recherches, » troubles & poursuites du créan» cier de son vendeur, parce qu'il » n'y a que la prescription de 30 » ans qui puisse purger le défaut de » l'insinuation.

L'Auteur prétend dans la derniere Maxime de cette Centurie, que » le tems prescrit par les Ordonnan» ces, pour faire insinuer une do» nation, est tellement fatal, » qu'une donation qui auroit été » insinuée le lendemain des quatre » mois seroit nulle. Il y a lieu de croire que quand l'Auteur a dit que la donation insinuée après les quatre mois étoit nulle, son intention a été de décider que l'insinuation des donations après ce délai n'auroit point d'effet, contre les acquereurs des biens donnés & contre les créanciers des donateurs, anterieurs à l'insinuation, quand même elle auroit été faite pendant la vie du donateur, ni contre les

héritiers du donateur, en cas que l'insinuation eût été faite après les quatre mois de la donation, & depuis la mort du donateur.

Les 71 premieres Maximes de la seconde Partie regardent plus particulierement la publication des substitutions. Mais les dernieres Maximes contiennent quelques décisions concernant les substitutions en général.

Notre Auteur parle dans la troisiéme Centurie des insinuations Ecclesiastiques par rapport aux Actes qui concernent les Bénéfices, mais ensuite il vient dans cette Centurie & dans la suivante à des principes généraux sur les resignations en faveur, les permutations & le droit de patronage. Il cite ordinairement pour autoriser ses décisions ou Maximes sur ces differentes matieres, quelque autorité des plus fameux Canonistes de France. Nous ne rapporterons qu'une de ces Maximes. C'est la 96e de la quatriéme Centurie.

» Un acquereur de fief ou terre » noble auquel est annexé un droit » de patronage, peut nommer & » presenter au bénéfice qui vaqueroit depuis qu'il est entré en jouissance, encore bien qu'il n'eût » pas encore fait la foi & hommage » au Seigneur Suzerain, ou payé » les autres droits utiles de fief.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

On assure que plusieurs Sçavans de cette Ville sont chargés de travailler *aux Catalogues des Manuscrits du Vatican*, pour les donner ensuite au public. Si cette nouvelle est vraye, elle doit d'autant plus interesser les gens de Lettres que les Sçavans attachés à la Bibliotheque du Roi, travaillent incessamment par les ordres de S.M. à de pareils Catalogues des Manuscrits de cette Bibliotheque; ainsi on doit enfin esperer de pouvoir bientôt profiter plus que jamais des trésors que renferment les deux plus riches Bibliothéques du monde.

On a achevé d'imprimer le IVe & dernier Tome de la Bibliotheque Orientale de M. *Assemani.*

Ce docte & laborieux Syrien qui a entrepris de publier une Edition nouvelle *des Oeuvres de S. Ephrem* en six Volumes *in-folio*, en a déja donné trois Volumes fort bien imprimés à l'Imprimerie du Vatican. De ces trois Volumes, deux ont le Texte en Grec & en Latin, & le troisiéme est pour le Texte Syriaque, avec la traduction Latine. Des trois suivans, l'un sera seulement Grec & Latin, & les deux autres en Latin & en Syriaque.

Le même Editeur travaille encore à un autre Ouvrage important

ſous le titre d'*Annales d'Orient*, il y en aura quatre ou cinq Volumes *in-folio*. Le premier eſt ſous la Preſſe à l'Imprimerie de la *Propagande*.

Il paroît un IVe Tome d'*Anaſtaſe le Bibliothécaire*, publié par les ſoins du Pere *Bianchini*, neveu de M. *Bianchini*, Editeur des trois premiers Tomes de cet Hiſtorien. Ce Volume a 40 à 50 feuilles de plus que les précedens, parce que le nouvel Editeur y a joint une ancienne Liturgie.

Le P. *Bremond* Dominicain, qui doit donner un ſeptiéme Volume du *Bullarium Ordinis Prædicatorum*, ſe prepare à mettre au jour les Annales de ſon Ordre, qui ſeront en ſeize Volumes *in-folio*.

M. l'Abbé *Giorgi*, Bibliothecaire du Cardinal Imperiali, fait imprimer un ſecond Tome de la Bibliotheque de ce Cardinal, dont M. Fontanini avoit fait autrefois imprimer le premier Volume.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

Notitia Hungariæ Novæ *Hiſtorico-Geographica*, *diviſa in partes quatuor*, *quarum prima* Hungariam Cis-Danubianam, *altera* Trans-Danubianam; *tertia* Cis-Tibiſcanam, *quarta* Trans-Tibiſcanam: *Univerſim XLVIII.* Comitatibus *deſignatam exponit. Regionis ſitus, terminos, Montes, Campos, Fluvios, Lacus, Thermas, Cæli Solique ingenium, naturæ munera & prodigia; incolas variarum gentium, atque harum mores; Provinciarum Magiſtratus; Illuſtres Familias; Urbes, Arces, Oppida, & Vicos propemodum omnes; ſingulorum præterea ortus & incrementa, Belli paciſque converſiones, & præſentem habitum; fide optima, adcuratione ſumma explicat. Opus huc uſque deſideratum, & in commune utile, ſacratiſſimis auſpiciis CAROLI VI. Cæſaris & Regis indulgentiſſimi elaboravit* Matthias Bel. *Accedunt* Samuelis Mikovinii *Mappæ ſingulorum Comitatuum, Methodo Aſtronomico-Geometricâ concinnatæ. TOMUS PRIMUS.* in-folio. 1735. Le titre de cet Ouvrage en fait connoître aſſez l'importance & l'étendue. M. *Bel* en avoit annoncé le Projet il y a quelques années, & on l'attendoit avec impatience. Le ſecond Volume eſt ſous la Preſſe, & ne tardera pas à paroître.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

La Republique des Lettres fit l'année derniere une perte conſiderable en la perſonne de M. *Th. Hearne*, Editeur d'un grand nombre de Livres ſur l'Hiſtoire d'Angleterre qui n'avoient pas encore vû le jour, & qu'il avoit eu ſoin de tirer de l'obſcurité ou de la pouſſiere des Bibliothéques. Il avoit auſſi publié pluſieurs Ouvrages d'Hiſtoire & de Litterature.

DE CAMBRIDGE.

M. *Johnſon*, l'un des Sçavans qui

ont donné la nouvelle Edition du Trésor de Robert-Etienne, a traduit & fait imprimer en Latin le Traité de l'*Homme & du Citoyen* de *Puffendorf*; sous ce titre : *Sam. Puffendorfii de Officio hominis & Civis juxta legem naturalem*, *Libri duo. Notis locupletavit & illustravit*, *Indicemque Rerum subjunxit* Tho. Johnson. *A. M. Col. Magd. Cantab. Socius.* Ce Livre se trouve aussi à *Londres*, chez *Knapton*, *Innys* & *Vaillant*.

De Londres.

Ant. *Millar* à la tête de Buchanan a imprimé & débite une troisiéme Edition du Traité de M. *Robert Millar* Maître ès Arts, qui a pour titre : *The History of the Propagation of Christianity*, &c. C'est-à-dire : » Histoire de la Propagation du Christianisme & de la » ruine du Paganisme ; où l'on établit la vérité de la Religion » Chrétienne, où l'on considere » l'origine & les progrès de l'Idolatrie Payenne, & où l'on fait voir » comment le Paganisme a été renversé, & comment le Christianisme s'est répandu dans les divers âges de l'Eglise. On y recherche de plus l'état present des » Payens, & on propose des moyens » pour leur conversion. 1735. deux » Vol. *in*-8°. La premiere Edition de cet Ouvrage est de 1723.

Observations Critical and Miscellaneons on Several remarkable texts of the Old Testament, &c. C'est-à-dire : » Observations Critiques & » mêlées sur divers passages remarquables de l'Ancien Testament, » à quoi l'on a joint un Commentaire sur le LIII. Chapitre d'Isaïe, » & un Appendice contenant des » questions sur plusieurs anciennes » Traditions & Coûtumes, & sur » le sens de plusieurs passages de » l'Ecriture, qui semblent y faire » allusion ou les rapporter. Par *Samuel Harris* Docteur en Théologie, Membre de la Societé Royale, & ci-devant Professeur Royal » en Histoire moderne à Cambridge. Chez les *Knaptons.* 1735. *in*-4°.

M. *Lediar* a publié un Projet pour imprimer par Souscription une Traduction Angloise de l'*Histoire des anciens Germains*, écrite en Allemand par M. *Mascou*, Docteur en Droit, & Conseiller Aulique du Roi de Pologne. Elle sera imprimée en *deux* Volumes *in*-4°. d'environ 90 feuilles chacun, dont le premier paroîtra à Pâques prochain. Le prix de la Souscription est de 30 chellings ; on en payera dix en souscrivant, dix en recevant le premier Volume, & les dix autres lorsque le second paroîtra. On tirera quelques exemplaires en grand papier, pour lesquels on donnera 50 chellings, de Souscription.

La Vie du Maréchal de Turenne, par M. *de Ramsay*, traduite en Anglois, paroît en deux Volumes *in*-8°. elle est fort bien imprimée.

HOLLANDE,

De Leyde.

Samuel *Luchtmans* a en vente un nouvel Ouvrage de M. *Alberti* Pasteur de l'Eglise de Haerlem, lequel est intitulé : *Glossarium Græcum in Sacros Novi Fœderis Libros. Ex MSS. primus edidit, Notisque illustravit* Joannes Alberti, *Ecclesiastes Harlemensis. Accedunt ejusdem Miscellanea Critica in* Glossas Nomicas, Suidam, Hesychium & Index *Auctorum ex* Photii *Lexico inedito.* M. Alberti, Auteur de ce Livre, & de deux autres Volumes d'Observations Critiques & Philologiques sur l'Ecriture Sainte, qui ont paru en 1725. & 1727. est sur le point de donner une nouvelle Edition du *Lexicon d'Hesychius*, beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes. Il ne se contente pas d'avoir déja ramassé les remarques que *Joseph Scaliger*, *Henri de Valois*, *Daniel Heinsius*, *Isaac Vossius*, *Thomas Brunon*, *Godefroy Sopingius*, *Janus-Vitus Perger*, ont faites sur cet ancien Léxicographe: Il prie encore les Sçavans de vouloir bien lui indiquer les collations de manuscrits, ou les Editions d'*Hesychius*, dont il n'a aucune connoissance, où qu'il a vû citées, mais sans pouvoir déterrer l'endroit où elles se trouvent; il en marque quelques-unes dans la Préface du *Glossaire Grec* que nous annonçons.

Jean-Arnold Langerak a imprimé une nouvelle Edition du Recueil des Oeuvres de feu M. *Noodt* célébre Jurisconsulte & Professeur en Droit dans l'Université de Leide. Cette Edition, qui est beaucoup meilleure que celle qui a été faite en Allemagne est augmentée de la Vie de l'Auteur par M. *Barbeyrac* & a pour titre: *Gerardi Noodt Noviomagi Jurisconsulti & Antecessoris*, Opera omnia, *recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in* duos Tomos *distributa*, &c. 1735. *in-folio.*

De la Haye.

Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les évenemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Testament, par M. SAURIN, Ministre du S. Evangile à la Haye, CONTINUE'S par M. ROQUES, Pasteur de l'Eglise Françoise de Basle, *avec des figures gravées sur les desseins de M.* Hoet, Houbraken, & B. Picart. *TOME TROISIE'ME.* Chez *Pierre de Hondt.* 1735. *in folio.* Ce Volume est aussi imprimé en deux Volumes *in-8°.* qui font le cinquiéme & le sixiéme Tome de cette Bible.

De Paris.

Il se débite ici sous le nom de *Londres* une nouvelle Edition des *Mémoires de M. le Marquis* de Feuquieres, *Lieutenant Général des Armées du Roi; contenant ses Maximes sur la Guerre & l'application des exemples aux Maximes.* 1736. *in-4°.*

1. vol. & *in*-12. 3. vol. Cette Edition, revûë & corrigée sur l'original, est augmentée de plusieurs additions considerables, & d'une Vie de l'Auteur par M. le Comte *de Feuquieres* son frere, elle est de plus enrichie de Plans & de Cartes.

La Science du Calcul des Grandeurs en général, ou les Elémens des Mathématiques. Par le R. P. *Reyneau*, Prêtre de l'Oratoire. *Tome second*. Chez *Quilleau*, ruë Gallande, à l'Annonciation. 1736. *in* 4°. Ce Volume, dit-on dans un Avertissement, contient le troisiéme Livre de la Science du Calcul, & c'est la fin de l'Ouvrage que le Pere *Reyneau* avoit entrepris sur cette matiere. On ajoûte que le dessein de ce fameux Mathématicien avoit été d'y ajoûter un quatriéme Livre en faveur des Commençans; mais que ses incommoditez l'avoient empêché d'executer son projet, & qu'on s'étoit d'autant moins mis en peine de le faire remplir par une autre main, que M. *Guynée* a renfermé dans son application de l'Algébre à la Géométrie, ce qui peut manquer à l'Ouvrage du Pere *Reyneau*.

Leçons Physiques, contenant les Elémens de la Physique, déterminés par les seules loix des Méchaniques, expliquées au Collége Royal de France, par M. *Joseph-Privat de Molieres*, Professeur Royal en Philosophie, &c. *Tome second*. Chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacques; *Musier*, Quai des Augustins; *Joseph Bullot*, ruë de la Parcheminerie. 1736. *in*-12. Ce second Volume contient, 1°. la Description Méchanique des trois Elémens de la matiere étherée: 2°. La description de l'air & l'explication méchanique de ses principales proprietez: 3°. La description de l'eau & l'explication méchanique de ses principales proprietez: 4°. La description de l'huile & l'explication méchanique de ses principales proprietez: 5°. La description du feu & l'explication méchanique de la raréfaction de la chaleur, de la lumiere, des couleurs, *&c.* 6°. Enfin la description du sel & l'explication méchanique de la vertu dissolvante de l'eau.

Nouvelles Poësies Spirituelles & Morales, sur les plus beaux airs de Musique Françoise & Italienne avec la Basse. Chez *Philippe-Nicolas Lottin*, ruë S. Jacques, près S. Yves, à la vérité. Voilà le septiéme Recueil de ces nouvelles Poësies. Rien n'est plus édifiant ni plus loüable que le motif qui a engagé à les publier; c'est de donner un essai de l'usage Chrétien & raisonnable qu'on peut faire de la Musique. On y trouve tous les sujets de pieté & de morale que l'on peut desirer sur les airs les plus parfaits & les plus estimés des plus grands Musiciens, & sur tous les differens caracteres de la Musique Françoise & Italienne, tant vocale qu'instrumentale.

Les six Livres de S. Augustin contre Julien Défenseur de l'Hérésie Pélagienne: traduits en François sur l'Edition des PP. BB. de la Congregation de S. Maur. Chez *Babuti*,

ruë S. Jacques, à S. Chrisostome. 1736. *in*-12. 2. vol.

Le même Libraire a imprimé *Explication de l'Ouvrage des six Jours*, où l'on a joint les Explications des Chapitres 38 & 39 de Job & des Pseaumes XVIII. & CIII. qui traitent de la même matiere. 1735. *in*-12.

Le Libraire ayant imprimé il y a quelques années l'*Explication de la Génése* en 6 vol. *in*-12. avertit que c'est sur les representations de personnes de mérite & d'un grand sçavoir, qu'il donne séparément l'*Ouvrage des six Jours*, qui est des mêmes Auteurs. Il se flatte que cette Edition sera d'autant plus favorablement reçuë du Public, que les Editions précedentes de ce Livre étoient très-défectueuses, & ne répondoient pas à la beauté de l'original.

Oratio habita in Instauratione Scholarum Collegii Domano Bellovaci à Joanne-Baptista. Ludovico *Crevier*, Rhétoricæ Professore, die 3 Octobris. 1735. Apud *Quilleau*, & *Joannem Desaint*. Broch. *in*-4°. Dans ce Discours, qui est dédié au célébre M. *Rollin*, l'Orateur soûtient qu'on ne peut pas atteindre à la parfaite éloquence sans la probité, *eloquentia*, ce sont ses termes, *nisi in bonis, absoluta esse nequit*.

L'*Amitié Rivale*, Comedie en vers & en cinq Actes, par M. *Fagan*, déja connu par quelques autres autres Pieces de Théatre, telles que le *Rendez-vous*, Comedie en vers; & *la Pupile*, Comedie en prose; Brochure *in* 8°. 1736. Chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

Fautes à corriger dans le Journal de Janvier 1736.

PAge 37. col. 1. lig. 20. de terre, *lisez* de la terre : pag. 28. col. 2 lig. 24. beliacre, *lisez* biliaire ; pag. 29. col. 1. lig. 9. ne se fibre, *lisez* ne se filtre.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de Fev. 1736.

LEs Oeuvres de Virgile, Traduction nouvelle, &c. pag. 67
Description de l'Empire de la Chine, &c. 70
Les Actes des Saints du mois d'Aoust, &c. 76
Description de l'Egypte, &c. 81
Les 14 Livres des Supplémens d'Homère, &c. 85
Le Militaire en Solitude, &c. 91
Réfléxions sur les Playes, &c. 98
Les Oeuvres de Charles Sigonius, &c. 104
L'Anatomie d'Heister, &c. 107
Lettres Critiques de Hadgi-Méhémmed-Effendi, &c. 118
Maximes sur les Insinuations des Donations, &c. 121
Nouvelles Litteraires, 122

Fin de la Table.

LE

JOURNAL
DES
SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XXXVI.

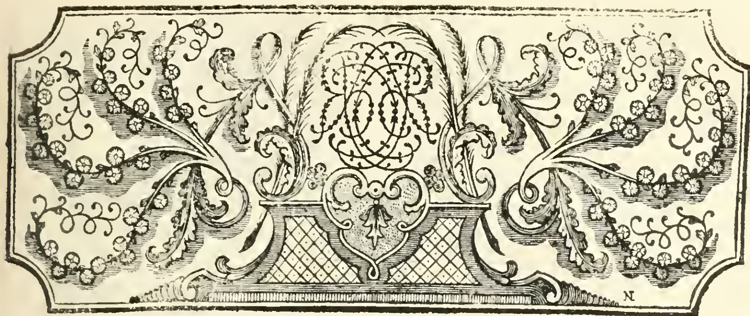
MARS.



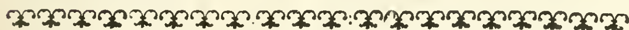
A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



MARS M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES.

Année 1732. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Regîstres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1735. *in*-4°. pag. 136. pour l'Histoire, pag. 513. pour les Mémoires. Planch. détach. 24.

ON trouve dans ce Volume, qui est le 35e depuis l'année 1699. 65 articles, dont 28 en composent la partie historique, & les 37 autres en forment les Mémoires. Mais comme parmi les 28 premiers articles, il y en a 14 qui ne sont que les Extraits d'un pareil

nombre de Mémoires imprimés tout au long dans le reste du Volume ; il s'ensuit que les 65 articles ne renfeiment que 51 sujets differens.

La *Physique générale* n'offre ici que trois articles. Le premier qui paroît à la tête de l'Histoire est un Extrait du *Traité Physique & Historique de l'Aurore Boréale*, composé par M. *de Mairan* , & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux d'Avril & Mai, 1734. ce qui nous dispense d'en reparler aujourd'hui. Le second article roule sur plusieurs Lettres du même Académicien, écrites au P. *Parennin* Jésuite, célébre Missionnaire à la Chine, & dans lesquelles M. de Mairan lui proposoit diverses questions sur ce grand Royaume, & principalement sur l'état où sont les Sciences dans un Pays si distingué par cet endroit là même. Le troisiéme article contient les *Observations Météorologiques*, pour l'année 1732. par M. *Maraldi* ; entierement renvoyées aux Mémoires. Nous dirons quelque chose du second article, d'après ce que nous en apprend M. de Fontenelle.

La grande reputation des Chinois, quant aux Sciences ; les honneurs & les priviléges accordés de tems immémorial aux Sçavans de cette Nation ; la paix presque continuelle qui a regné dans cette Monarchie; l'usage des cycles pour la régle des tems, & l'entêtement outré pour l'Astrologie ; toutes ces raisons en un mot empêchoient M. de Mairan de comprendre, comment il étoit possible, que les Sciences telles que l'Astronomie, la Géométrie, la Médecine, & la Physique, eussent fait jusqu'ici des progrès si médiocres chez les Chinois, par rapport à ceux qu'ont faits en Europe ces mêmes Sciences. C'est donc sur une question si interessante, que le sçavant & curieux Académicien avoit interrogé par Lettres le P. *Parennin* : & voici en substance ce que celui-ci lui a répondu, dans le 21e *Recueil des Lettres édifiantes & curieuses* des Missionnaires de la Compagnie de Jesus. Le Jesuite également clairvoyant & sincére, tombe d'accord de la grande infériorité où se trouvent les Sciences de la Chine, relativement aux nôtres ; mais il en allégue diverses causes qui tendent toutes à la justifier. Il ne met pas tout à fait de ce nombre la singularité & la difficulté de la Langue & de l'écriture du Pays ; quoiqu'elles semblent d'abord devoir y entrer pour quelque chose ; mais c'est un point qui n'a pas encore été suffisamment examiné, & qui, sans doute le sera un jour, dit l'Historien. Une autre cause qui a plus d'influence que celle-là dans l'effet dont il s'agit, c'est que les Mandarins des Mathématiques à la Chine sont inférieurs & subordonnés aux Mandarins Lettrés, qui sont les Magistrats de Judicature, de Police, les dépositaires des Loix & des Maximes de l'Etat ; & sur ce pied-là, les premiers parviennent à leurs postes avec de médiocres efforts, & les remplissent avec beau-

coup moins d'éclat. A ces deux premieres causes joignez-en une troisiéme, sçavoir le respect excessif pour l'Antiquité ou pour les ancêtres, fondé sur la nature, sur le préjugé de l'éducation, sur l'attention du gouvernement. Selon eux rien n'a pu mieux être inventé, que ce qui l'a été d'abord : ce seroit une sorte d'impieté que d'y toucher. Nos Lunettes & nos Pendules, malgré leurs avantages sensibles, deviennent inutiles entre leurs mains. La plus médiocre précision leur suffit, soit dans la Géométrie, soit dans l'Astronomie. L'art de guerir chez eux n'est qu'une routine d'observations & de remedes, très-peu appuyée sur les connoissances anatomiques, dont l'horreur qu'ils ont pour les dissections des cadavres humains, & qui n'est pas rare, même parmi nous, les éloigne infiniment.

De cette apologie des Chinois, produite comme vraye par le Pere *Parennin*, il resulte (dit M. de Fontenelle) » Que les Chinois » n'ont point le génie d'invention, » de découverte, de sagacité, qui » brille tant aujourd'hui dans l'Eu» rope sçavante. S'il étoit né parmi » eux des Galilées, des Descartes, » des Newtons, & combien d'au» tres noms pourrions-nous ajoû» ter ? leurs lumieres auroient forcé » tous les obstacles, par la seule im» possibilité de demeurer captives. » Il paroît en général, que l'esprit » de l'Orient est plus tranquille, » plus paresseux, plus renfermé » dans les besoins essentiels, plus » borné à ce qui se trouve établi, » moins avide de nouveautez que » l'esprit de l'Occident. Cela pro» duit, & particulierement à la » Chine, un gouvernement plus » uniforme, des mœurs plus con» stantes, des Loix plus durables. » Mais les Sciences demandent une » activité inquiette, une curiosité » qui ne se lasse point de chercher, » une sorte d'incapacité de se satis» faire. Ne se fera-t-il point par-là » quelque compensation entre l'O» rient & l'Occident ? L'Historien, en finissant cet article, nous avertit que M. de Mairan, dans sa derniere Lettre au P. *Parennin*, a ébauché un parallele curieux de l'ancienne Egypte & de la Chine.

Les articles d'*Anatomie* sont ici au nombre de 4 sans y comprendre les *diverses Observations* : le premier sur *des Hydropisies enkistées dans les poumons & dans le foye*, est de M. *Maloet* ; & se lit dans l'Histoire & parmi les Mémoires : le second qui ne paroît que dans la partie historique annonce en peu de mots, mais d'une maniere très-interessante, le nouvel Ouvrage de M. *Winslow* intitulé *Exposition Anatomique de la structure du corps humain*, *in*-4°. le troisiéme est un second Mémoire de M. *Petit* le Chirurgien sur *la maniere d'arrêter les hémorrhagies* : & le quatriéme un Ecrit de M. *Morand* sur *quelques accidens remarquables dans les organes de la circulation du sang*. Ces deux derniers articles qui sont entierement renvoyés aux Mémoires, nous fourniront chacun la matiere d'un Extrait.

III. La Machine de M. *Petit* le Chirurgien pour arrêter les hémorrhagies, a été décrite dans son premier Mémoire (*Année* 1731. *p.* 85.) & nous en donnâmes alors un précis dans notre Journal d'Octobre, 1734. Rien ne prouve mieux l'utilité & l'importance d'une telle Machine, qui arrête le sang par la seule compression du vaisseau coupé, que les deux Observations rapportées ici par l'Auteur : la premiere, d'une artere ossifiée, l'autre d'une artére cachée dans un canal osseux, & par consequent nullement susceptibles, ni l'une ni l'autre, d'aucune ligature. Le sang cependant fut parfaitement arrêté, & en très-peu de tems, en l'un & l'autre cas, au moyen de la Machine comprimante. D'où l'industrieux Chirurgien tire de nouvelles preuves pour appuyer son Systême sur le caillot de sang regardé comme véritable cause immédiate qui arrête cette liqueur dans l'hémorrhagie, & qui laisse aux chairs le tems de se regenerer, pour faire la réunion du vaisseau.

De-là il s'ensuit (dit l'Auteur) qu'après les amputations, le Chirurgien ne doit appliquer sur le moignon rien qui ne puisse favoriser les deux operations naturelles que nous venons d'indiquer : & que par conséquent les Styptiques doivent avoir en cette occasion la preference sur les simples coagulans & sur les escarotiques ; mais que la ligature & principalement la compression doivent l'emporter sur tous les autres secours. Car pour la formation du caillot, qui est comme la cheville ouvriere de la cure dont il s'agit, M. Petit s'y fie beaucoup plus lorsque le sang aura été coagulé par lui-même, que lorsque sa coagulation aura été procurée par quelque médicament que ce puisse être. C'est ce qu'il s'applique à prouver par diverses observations connues de tout le monde ; d'où il conclud que la partie blanche ou lymphatique du sang est la seule qui se coagule ; que le caillot blanc est très-dur, parce qu'il ne contient point de partie globuleuse, & le rouge d'autant plus mol qu'il contient peu de lymphe ; d'où il est visible que plus le caillot sera blanc, plus dans le cas d'arrêter le sang deviendra-t-il efficace.

Ces consequences se trouvent suffisamment justifiées par la pratique de la Chirurgie (dit l'Auteur). C'est ainsi que dans certaines maladies, où le sang est disposé à former un caillot plus solide ; dans les écrouelles, par exemple, lorsqu'il faut en venir à quelques operations chirurgicales, on arrête les hémorrhagies avec beaucoup moins de difficulté. C'est par la même raison qu'il est plus difficile de les arrêter, lorsqu'on coupe les membres dès le même jour qu'ils ont été blessés, qu'après avoir attendu quelques jours : qu'il n'y a point d'hémorrhagie, lorsque l'on coupe dans la partie morte un membre gangrené : ce que l'Auteur confirme par quelques observations, qu'on peut voir. M. Petit, en terminant son

Mémoire, s'attache à montrer que le caillot en question est plus lymphatique, plus dur & plus convenable pour arrêter l'hémorrhagie, quand il se caille par lui-même, que quand il le fait à l'aide de quelque médicament. D'où il suit, que pour arrêter les hémorrhagies, il ne faut autre chose (selon l'Auteur) qu'un appareil compressif qui empêche le sang de sortir du vaisseau; puisqu'alors le sang arrêté se coagulera peu à peu, la lymphe se séparera, & le caillot se formera tel qu'il doit être, capable de s'opposer à la sortie du sang, même dès le premier jour ; ce qu'il est néanmoins plus prudent (dit-il) de ne point éprouver.

IV. *Quelques accidens remarquables dans les organes de la circulation du sang*, observés & expliqués par M. *Morand*, font le sujet d'un Mémoire qu'il nous communique ici. Ces organes, comme on le sçait assez, se reduisent au cœur, aux arteres & aux veines. Le cœur est susceptible d'une dilatation excessive qu'on pourroit nommer *anévrysme*. *Lancisi*, *du Laurent*, Thomas *Bartholin*, *Malpighi*, & *Bonet* en offrent quelques exemples. Mais la rupture qui, sans cause exterieure, peut arriver au cœur est un cas bien plus rare que son anévrysme : & notre Académicien en produit deux. Le premier est celui de Madame la Duchesse de Brunswick, dont le ventricule droit du cœur étoit percé d'un trou ou d'une déchirure, qui le traversoit dans toute son épaisseur, & par où tout le sang de ce ventricule s'étoit épanché dans le péricarde. Le second cas est celui d'un homme de condition, qu'ouvrit M. Morand, & dans lequel il trouva le cœur déchiré vers le milieu du ventricule gauche de la longueur d'environ 8 lignes ; seule cause de la mort subite de cet homme, dont toutes les autres parties étoient parfaitement saines.

Il recherche quelles causes interieures ont pû occasionner deux ruptures si singulieres : & il trouve que la premiere a été la suite d'une érosion faite aux fibres charnues du ventricule, qui sembloient avoir été ulcerées & creusées peu à peu jusqu'au trou qui ouvroit ce ventricule ; & que dans la seconde la chair du cœur s'étoit amollie au point, qu'en quelque endroit que l'on presentât le bout d'une sonde sans l'appuyer, elle entroit dans le cœur & le traversoit par le seul poids de l'instrument qui est peu considerable. L'Auteur allégue quelques autres exemples de la rupture du cœur, d'après *Morgagni* & *Bonet*. *Bellini* lui en fournit quelques-uns au sujet de nos vaisseaux sanguins détachés d'avec le cœur ; de la veine pulmonaire, entr'autres, détachée ou décollée de l'oreillette gauche, & par-là devenuë la cause d'une mort subite.

M. Morand nous fait part encore ici d'un fait assez rare, & qui a rapport à la palpitation. C'est un battement continuel des veines jugulaires, pareil à celui des arteres, & qu'il a observé dans une femme

d'environ 50 ans, fort sujette à des défaillances. Elle avoit deux vaisseaux gros comme le pouce, un de chaque côté du col, qui battoient comme des arteres, quelquefois avec des mouvemens redoublés les uns sur les autres, & aussi peu reguliers que ceux de l'artere du pouls, qui étoit presque toûjours en palpitation. Il cite une observation presque pareille de M. *Homberg*, & deux autres de M. *Lancisi.* Il trouva dans l'oreillette droite du cœur de la femme dont il s'agit, une concrétion polypeuse qui causoit toute l'irrégularité des mouvemens du sang, ainsi que l'explique l'Auteur : qui rend aussi raison du Phénoméne de même genre, décrit par son confrere M. *Homberg*, & où se trouverent deux polypes dans les troncs des deux grosses arteres.

Quant aux *diverses Observations Anatomiques*, l'Historien en a rassemblé, dans ce Volume, jusqu'à huit, dont plusieurs sont assez étendues ; ce qui compense en quelque sorte le petit nombre d'articles concernant cette matiere.

La premiere Observation qui est de M. *Hunaud*, a pour objet la graisse & consiste à remarquer 1°. qu'on trouve sous la peau des fœtus & des petits enfans, une assez grande quantité de graisse, & très-peu autour de leur cœur ; tandis que dans les adultes, au contraire, à proportion moins gras que ces petits sujets, le cœur est entourré de graisse à sa base, à sa pointe, autour des gros vaisseaux qui en partent, & de ceux qui l'arrosent exterieurement : 2°. que l'épiploon d'un fœtus est beaucoup moins gras à proportion que celui d'une personne des plus âgées ; & qu'il n'a jamais trouvé dans un enfant des plus gras le mésentere aussi chargé de graisse, que celui d'une personne âgée des plus maigres : 3°. qu'il a beaucoup d'exemples de personnes âgées & d'une maigreur extrême en apparence, & dont les viscéres étoient surchargés de graisse : 4°. Que quand on engraisse ou qu'on maigrit, c'est-à-dire, quand les cellules de la membrane adipeuse se remplissent d'une humeur huileuse, ou s'en désemplissent ; ce sont les cellules les plus exterieures de cette membrane, qui se remplissent les premieres & qui se vuident les dernieres ; d'où il suit que la graisse loin de faciliter le mouvement des muscles, comme on se le figure d'ordinaire, semble plûtôt s'éloigner de ces sortes d'organes, que contribuer à les rendre plus souples. Il resulte de tout cela qu'on ignore encore le véritable usage de la graisse.

La seconde Observation, dûë, comme la precedente, à M *Hunaud*, concerne quelques Appendices trouvées à l'intestin Iléon.

La troisiéme communiquée par M. *Martin*, Medecin de Lausanne, nous apprend qu'un dez à joüer avalé par un chien qui le vomit 11 à 12 heures après avec de grands efforts, parut diminué de moitié dans sa substance osseuse, mais sans aucune diminution dans les petites

petites chevilles de bois destinées à marquer les points par leurs extrémitez noires ; ce qui paroît fort contraire au Systême de la trituration dans l'estomac.

Quatriémement. Dans l'Observation suivante, qui n'y est pas plus favorable, & que l'on tient de M. *Lindern*, Medecin de Strasbourg, il s'agit de trois ventricules de cochon entierement remplis d'une substance pierreuse comme du moëllon, à l'exception de l'espace occupé par un canal d'un doigt de diamétre, qui s'étoit conservé depuis le bas de l'œsophage jusqu'au duodenum. La chair de ces cochons étoit belle & saine, & se vendit très-bien.

La cinquiéme Observation, venue du même M. *Martin*, parle de trois hommes également blessés de la situation horizontale telle qu'on la prend couché dans un lit. Le premier est un fébricitant par accès, incurable à tous les remedes connus, & qui ne s'exempte de la fievre, que lorsqu'au lieu d'être au lit, il est assis dans un fauteuil. Le second a des mouvemens convulsifs dès qu'il est couché, & le 3e ensuite d'un coup à la tête a eu pendant plusieurs années une peine extrême à parler dans cette même situation.

La sixiéme Observation contient la relation faite à l'Académie par M. *Gaulard* Docteur en Medecine, touchant une femme, qui après avoir eu 13 enfans jusqu'à l'âge de 40 ans, & perdu ses regles à 45, sentit à 70 ou 71 les douleurs de l'enfantement & acoucha presque sans secours & assez naturellement d'une espece de mole, pesant 4 livres. Elle fut suivie d'un autre corps très-dur, gros comme le poing, mais que l'on ne put tirer, & que tous ceux qui le virent crurent être un corps étranger, à l'exception du seul M. *Gaulard*, qui le prit pour la matrice renversée. Il n'y fut pas trompé, ainsi qu'on le reconnut à l'ouverture de la femme, morte au bout de dix-huit jours depuis qu'on lui avoit appliqué la ligature pour faire tomber le pretendu corps étranger.

Dans la septiéme Observation, M. *Patras*, Medecin de Grenoble, détaille la maladie d'une Dame de Dauphiné, âgée de 47 ans, morte en 1732. d'une tumeur énorme au bas ventre, accompagnée d'hydropisie, & qu'elle avoit contractée 4 ans auparavant, à l'occasion d'une violente douleur dont la mort de son fils unique l'avoit frappée. Cette tumeur occupoit le rein gauche, si prodigieusement augmenté, qu'il pesoit 35 livres.

Un fait à peu-près de même espece est exposé dans la derniere observation. C'est un épiploon grossi au point de peser 13 livres 9 onces, & tellement durci, qu'on ne put qu'à grande peine l'ouvrir avec la scie dans toute sa longueur. Nous renvoyons sur ce point à la Dissertation qu'en a publiée M. *Mongin*, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris (à qui l'on doit cette Observation) &

dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Avril 1735.

La Chimie, dans ce Volume, fournit jusqu'à six articles, sans compter une Observation particuliere. Le premier sur *les astringens & les caustiques employés pour arrêter l'hémorragie dans l'amputation des membres*, & sur *les divers moyens mis en œuvre pour faire cette operation, depuis Hippocrate jusqu'à la fin du dernier siécle*, forme deux Mémoires assez étendus de M. *Petit* le Medecin : le second sur l'*Analyse des bouillons faits avec les os des animaux, la corne de cerf, l'ivoire, differens poissons, la vipere*, sur *celle du petit lait*, & sur *celle du pain*, est de M. *Geoffroy* : dans le troisiéme MM. *du Hamel* & *Grosse* découvrent *differentes manieres de rendre le tartre soluble* : le quatriéme qui est de M. *du Fay*, confirme l'existence du sel de la chaux : le cinquiéme contient des *experiences nouvelles* de M. *Geoffroy* sur *le Borax* : le sixiéme enfin est l'Ecrit de M. *du Fay* sur *la teinture des pierres*. Ce dernier article est entierement renvoyé aux Mémoires : le quatriéme ne se lit que dans la partie historique : les 4 autres paroissent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous donnerons quelque détail des deux Pieces qui appartiennent au premier article, ainsi que du second, du quatriéme, du cinquiéme & du sixiéme.

I. La maniere d'arrêter le sang après l'amputation des gros vaisseaux, imaginée & exécutée avec succès par M. *Petit* le Chirurgien en 1731. donna occasion à M. *Petit* le Medecin d'examiner de quelle façon agissent les astringens & les caustiques mis en usage dans un besoin si pressant. Les premiers semblent suffire pour les hémorrhagies moins considerables. On a recours aux seconds, pour les cas les plus dangereux.

L'action des premiers ou des simples astringens consiste, non seulement dans leur vertu *emplastique* ou agglutinative, comme on le croiroit d'abord ; mais encore dans celle de resserrer les parois des vaisseaux coupés, de les rapprocher, de les coller ensemble & de les fermer ; & ces remedes ne resserrent ainsi, que parce qu'ils en absorbent l'humidité, comme l'a reconnu M. Petit, par plusieurs experiences. Une preuve certaine que ces astringens operent alors en qualité d'absorbans, c'est qu'appliqués sur des morceaux de chair d'animaux, de bœuf ou de mouton, par exemple, ils en diminuent le poids, & par consequent le volume.

Ces astringens doivent passer pour être d'autant plus forts, qu'en un même espace de tems ils diminuent davantage le poids d'une même quantité de chair, en la rendant plus seche & plus élastique ; & l'on peut juger aussi du plus ou du moins de promptitude avec laquelle s'accomplit un pareil dessechement. On doit de plus estimer un astringent d'autant meilleur, qu'il preserve plus longtems de mauvaise odeur & de cor-

ruption la chair sur laquelle il agit.

Les astringens passés en revûë par M. Petit dans ses experiences, peuvent se ranger sous 4 classes differentes; sçavoir les terreux, tels que les bols, la terre sigillée, le plâtre, la chaux, la pierre hématite, *&c.* 2°. les gommeux & les resineux, tels que l'aloës, l'acacia, le storax, le benjoin, la gomme Arabique, le sang-dragon, l'opopanax, le sucre, *&c.* 3°. les salins, comme le sel marin, l'alun, les vitriols, l'esprit de nitre, *&c.* 4°. Ceux que fournit le regne animal, comme la toile d'araignée, le cotton, les yeux d'écrevisse. Les effets produits par chacun de ces astringens appliqués sur les chairs des animaux, sont ici détaillés avec l'exactitude la plus scrupuleuse: mais pour abreger, nous nous contenterons d'en rapporter les principaux resultats.

En général tous les astringens agissent plus vivement pendant les premiers jours que pendant les derniers. Les plus efficaces des astringens terreux ne diminuent que de 5 gros les deux onces de chair, & lui laissent toûjours quelque mauvaise odeur. Communément les astringens végétaux ont plus d'action, que les terreux, & la noix de galle absorbe des 2 onces de chair six gros 19 grains d'humidité, sans laisser nulle odeur fetide; ce qui n'est pas ordinaire dans cette classe. Toutes les gommes doivent être rangées parmi les forts astringens. Les salins, quoique nullement superieurs en force aux meilleurs végétaux, l'emportent néanmoins sur ceux-ci en garantissant beaucoup mieux de la corruption & de la mauvaise odeur la chair qu'ils enveloppent: en vertu de quoi, la pratique a donné la préference au vitriol.

Notre Académicien a observé dans ces astringens salins une proprieté qui leur est particuliere & contraire à celle de tous les autres. Elle consiste à augmenter dans les derniers jours des experiences, le poids de la chair qu'ils avoient diminué pendant les premiers; ce qu'ils operent, en dissolvant à la faveur de l'humidité qu'ils ont d'abord absorbée, quelques-uns de leurs sels, qui mis en mouvement pénétrent la chair, la rendent plus pesante, la preservent de corruption & l'embaument, pour ainsi dire.

La toile d'araignée n'a guéres moins absorbé d'humidité qu'aucun autre styptique des plus puissans, laissant la chair exempte de mauvaise odeur; effet qui doit être attribué aux sels volatils de cette production animale, capables d'absorber l'humidité d'une part, & de se communiquer de l'autre aux chairs qui s'en chargent d'autant plus aisément qu'ils leur sont plus analogues.

M. Petit a reconnu par diverses épreuves, que les astringens spiritueux acides, tels que ceux de nitre, de sel, de vitriol, ne doivent s'appliquer sur les chairs qu'affoiblis avec beaucoup d'eau, faute de quoi ils les cuiroient & les redui-

roient en pâte : & moyennant cette précaution, ils augmentent le poids de la chair.

2. M. Petit, dans son second Mémoire, où il traite des caustiques, n'y vient qu'après avoir fait l'Histoire de tous les moyens dont on s'est servi depuis Hippocrate jusqu'à present pour arrêter les hémorrhagies, après l'amputation des membres. Mais il se contente de parcourir les principaux Auteurs qui ont décrit cette operation.

Celse anterieur de plus d'un siécle à Galien, est le premier qui l'ait décrite. Car Hippocrate en traitant de la gangrene & du sphacéle, dit seulement qu'il faut amputer ce qui est pourri, sans expliquer comment il faut s'y prendre. Celse, à en juger par la description qu'il nous a laissée de cette operation, ne faisoit point de ligature au-dessus du lieu où il vouloit amputer, n'opposant ainsi nul obstacle à l'hémorrhagie ; & ce qu'il y a de surprenant (remarque notre Académicien) c'est qu'il ne paroît aucun véstige d'une précaution si necessaire prise en pareil cas, dans aucun des Auteurs qui ont écrit sur ce point, jusqu'au seiziéme siécle.

Paré (selon lui) est le premier qui ait parlé bien clairement de la maniere de suspendre l'hémorrhagie par une ligature, pendant l'operation. Tous les Chirurgiens qui sont venus après lui l'ont mise en usage, & *Morel* Chirurgien Francomtois rendit ce moyen plus sûr par l'invention du *Tourniquet*, en 1674.

M. Petit nous parle après cela de l'amputation, & assure qu'on ne la trouve décrite nulle part dans Galien. Le premier qui en ait fait mention est Paul-Eginète, qui vivoit au septiéme siécle : mais il ne s'en explique pas moins obscurément que Celse : & l'on ne sçait s'il coupoit ou non dans la partie saine. Au douziéme siécle *Avicenne* vouloit que l'on amputât dans la partie *sphacelée*, pour éviter l'hémorrhagie, & qu'on y appliquât les fers chauds. *Vésale*, qui dans le seiziéme a décrit cette operation, le fait d'une maniere un peu embrouillée; & l'on voit qu'il coupoit les chairs avec un couteau chauffé ; mais on ne sçait s'il les coupoit dans le vif. *Botal* inventa une machine, au moyen de laquelle le membre s'amputoit d'un seul coup & sans grande douleur : mais, cette operation n'a point été suivie, sans doute à cause de la fracture qu'elle causoit aux os, & qui rendoit la cure très-épineuse.

Notre Académicien regarde *Paré* comme l'inventeur du couteau courbe, de la ligature des vaisseaux, du bistouri un peu courbe, destiné à couper les chairs entre les deux os de la jambe, & de la maniere de ramener la peau & les chairs sur les os & de les y contenir par 4 points d'aiguille en croix faits aux lévres de la playe ; méthode abandonnée depuis comme inutile & même impossible en certains cas. M. Petit suit avec la même éxactitude les divers changemens & les nouveautez introduites dans cette

operation pour la perfectionner, par les Medecins & les Chirurgiens contemporains de *Paré* ou venus après lui, tels que *Sennert*, *Pigray*, *Guillemeau*, Fabrice d'*Aquapendente*, Fabrice *de Hilden*, Marc-Aurele-*Sévérini*, *Vigier*, *Dionis*, &c. sur quoi l'on aura recours à son Mémoire.

De ces préliminaires historiques touchant l'amputation des membres, M. Petit passe à l'usage qu'on a fait des caustiques ou *escarotiques* pour arrêter plus efficacement l'hémorrhagie qui survient en pareil cas: & pour expliquer l'action de ces remedes il propose des conjectures ingénieuses. On employe deux sortes de cauteres, l'*actuel* & le *potentiel*. Le premier est tout corps brûlant, tel que le fer chaud, le plomb fondu, l'huile bouillante, *&c.* Appliqués sur une partie, ils en pénétrent le tissu par leur chaleur ardente, laquelle raréfiant l'air enfermé dans les liqueurs qui y circulent, désunit & brise par cette dilatation excessive toutes les *fibrilles* qui composoient ce même tissu, en sorte que par la dissipation de toutes les parties fluides qui s'y trouvoient, il n'y reste plus qu'une croute seche, qu'on nomme *escare*. Le cautere *potentiel* est celui, qui sans être brûlant au toucher, ne laisse pas de faire sur la partie une impression de feu & d'y former aussi un escare mais avec beaucoup moins de douleur. Ces derniers cauteres sont de trois sortes. Les premiers n'agissent que sur les chairs dénuées de la peau, & tels sont le vitriol de Chypre, l'arsenic, le sublimé corrosif, *&c.* Les seconds brûlent la peau & les chairs, soit qu'on les applique en forme liquide, comme l'huile de vitriol, l'esprit de nitre, l'eau régale; ou en forme solide, comme la pierre infernale & ceux qu'on appelle vulgairement *cauteres.* Ceux de la troisiéme espece n'ont d'action que sur la peau, où ils ne produisent que des vessies, d'où leur est venu le nom de *vésicatoires*; & tels sont les cantharides, les ranuncules, la racine de *Thymélée*, &c.

Pour expliquer l'actiou des caustiques *potentiels*, M. Petit a recours à la matiere subtile ou *ignée*, qui dans ces cauteres se fraye des routes qu'elle retrouve, dès qu'elle est de nouveau excitée, au lieu que dans les cauteres *actuels*, ces routes ne se conservent plus, dès qu'ils sont une fois refroidis; en sorte qu'ils ne peuvent agir que chauds ou brûlans. Notre Académicien éclaircit cette théorie par l'exemple d'une aiguille aimantée, où une matiere très subtile s'ouvre de ces sortes de routes, & les conserve. La chaleur naturelle jointe à l'humidité de la partie que l'on cautérise, venant à dissoudre les sels très-actifs du caustique, y reveille la matiere éthérée, la faisant circuler avec toute sa vivacité dans les routes qu'elle s'y étoit frayées; ce qui équivaut au feu actuel, sans en avoir toute la violence.

A l'égard des *vésicatoires*, leur effet se borne à raréfier la lymphe

& l'air contenus dans les vaiſſeaux capillaires de la peau ; ce qui ſoulevant l'*épiderme* en forme de veſſie la remplit auſſi-tôt d'air dilaté, & de lymphe épanchée de ſes petits vaiſſeaux : & cette veſſie promptement deſſechée, tient lieu de l'eſcare produite par les autres cauſtiques.

II. M. *Geoffroy* pourſuivant l'examen commencé en 1730. pour reconnoître au juſte la quantité de ſubſtance vrayement nourriciere, que l'on peut extraire des alimens ſolides par l'ébullition ou coction réiterée, & par l'évaporation, nous fait part ici des experiences de cette eſpece qu'il a faites ſur *les os des animaux*, ſur *le poiſſon*, ſur *le petit-lait*, ſur *le pain*, &c. Il a trouvé par cette ſorte d'analyſe que l'os de la jambe d'un bœuf, la corne de cerf & l'ivoire, laiſſoient échapper plus promptement & plus abondamment dans l'eau leur ſel volatil, que les ſubſtances tendres & charnuës ; ce qui peut paſſer pour un paradoxe phyſique, & que l'Académicien croit pouvoir expliquer en ſuppoſant que les chairs, par leur ſoupleſſe, donnent moins de priſe à l'eau bouillante, que les os qui lui reſiſtent davantage.

Par ſes épreuves ſur le poiſſon, il a vérifié l'opinion commune, que le poiſſon nourrit moins que la viande ; mais on ne s'imagineroit peut-être pas combien cette difference eſt petite. Une livre de bœuf n'a qu'une once, deux gros & 60 grains d'humidité de moins qu'une livre de carpe, quoique nourrie dans l'eau; & elle n'a que 74 grains de ſel volatil de plus. M. Geoffroy a éxaminé les viperes avec d'autant plus d'attention & de détail, qu'elles ſont d'un plus grand uſage dans la Medecine, ſoit en bouillon, ſoit en poudre, ſoit en *trochiſques* ou paſtilles ; ſur quoi il faut conſulter ſon Mémoire.

Ses recherches ſur le petit-lait lui ont fait découvrir dans ce liquide des indices de ſel marin, puis des preuves de l'exiſtence de ce ſel par la figure cubique des cryſtaux. Il a trouvé, dans une livre de pain de Goneſſe cuit de la veille, 3 onces 7 gros 48 grains d'humidité, 5 onces 1 gros d'extrait, 6 onces 3 gros de matiere groſſiere. La nutrition apparemment roule ſur les 5 onces 1 gros d'extrait.

Nous renvoyons à un autre Journal le reſte des articles de *Chimie* ainſi que ceux de *Botanique* & de *Mathématique*.



OBSERVATIONS SUR LA COMEDIE, ET SUR LE génie de Moliere. Par Louis Riccoboni. A Paris, chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty. 1736. *in*-12.

COMME une infinité de gens se persuadent qu'il ne faut qu'un peu d'esprit joint à l'usage du Théatre pour être en état de juger d'un Ouvrage Dramatique; M. Riccoboni détruit dans sa Préface un préjugé si ordinaire, & prouve solidement qu'avec ces deux secours s'il arrive qu'un spectateur rencontre quelquefois juste, il arrivera encore plus souvent que ses jugemens seront reformés par le public. On ne peut donc se rendre à soi-même ni aux autres un compte éxact d'une Piece de Théatre, qu'on ne se soit » nourri des » principes par lesquels se sont » conduits ces hommes rares qu'un » génie heureux & une application » continuelle ont élevés aux pre» miers rangs de l'art.

Mais comment, se demande M. Riccoboni, apprendre les regles du Théatre? C'est, répond-il, en comparant entre elles les loix que les bons Auteurs, tant anciens que modernes ont puisées dans la nature & dans la raison. Or comme il trouve que toutes ces loix sont parfaitement observées dans les Comédies de Moliere, il prétend montrer dans ses Observations comment en lisant ce rare Auteur, » on peut apprendre à le suivre » dans la carriere difficile, qu'il a » parcourue avec tant de gloire, & » à juger du progrès qu'y font ceux » qu'on voit tous les jours s'efforcer » de l'atteindre.

Au reste, il avertit qu'il n'écrit point pour les Auteurs. Les uns sont trop éclairés, selon lui, pour avoir besoin de ses préceptes, & les autres par le goût dans lequel ils composent, ne montrent que trop, dit-il, qu'ils cherchent à s'écarter de l'ancienne maniere qui leur paroît trop simple, & qui, selon eux, ne convenoit qu'à des Spectateurs peu intelligens. Son but est uniquement d'instruire ceux qui aiment le Théatre, qui suivent les Pieces nouvelles, & qui veulent en juger.

Son Ouvrage est divisé en quatre Livres, dans le premier il traite *des parties de la Comédie*, dans le second *de la Farce*, dans le troisiéme *de la Comédie ancienne en général*, & enfin dans le quatriéme il nous donne des Observations sur les *Parodies*, & chacun de ces Livres est divisé en differens articles.

Dans le premier il montre que la Comédie n'étant que l'imitation des mœurs ordinaires des hommes & que les mœurs étant sujettes à changer, selon la diversité des lieux & des tems, il n'est pas étonnant que la Comédie soit sujette à de si grands changemens; car quoiqu'au fonds les passions ou les caracteres ne changent point, cependant les mœurs ou les caracteres particuliers à chaque Nation, font qu'un carac-

tere qui est en soi le même, ne se montre pas en France, comme il se montre en Espagne ou en Angleterre.

Ces changemens à la vérité ne doivent jamais influer sur la construction d'une Piece, parce que cette construction étant fondée sur les principes de la raison, elle doit être toûjours essentiellement la même, mais pour ce qui regarde la forme, ils obligent les Auteurs à s'accommoder au goût & aux usages de ceux pour lesquels ils composent.

Après cette reflexion, M. Riccoboni observe que les principales parties dont la Comédie est composée sont *l'intrigue*, *le caractere*, *les incidens ou coups de Théatre*, *le Comique*, *ou Jeu de Théatre*, *& le Dialogue ou la diction.*

Il s'arrête sur chacune de ces parties en particulier, & d'abord il regarde l'intrigue comme la baze du genre dramatique. Il en distingue de deux especes, la premiere est celle où chacun des personnages n'a dessein de traverser l'action qui semble devoir aller d'elle-même à sa fin, mais qui néanmoins se trouve interrompuë par des évenemens que le pur hazard semble avoir amenés.

Il donne avec raison la préference à cette premiere espece d'intrigue sur la seconde qui comme beaucoup plus facile, est aussi la plus commune, & dans laquelle tous les incidens sont prémédités, & produits par des personnages qui ont dessein de les faire naître. Il en fait sentir les inconveniens dont le plus considerable, est le défaut de vraisemblance.

Mais à quelque genre d'intrigue qu'on s'attache on doit toûjours s'accommoder aux mœurs des tems & des lieux. » Or ce sont les loix » de la societé, & les differentes » manieres de penser qui produisent la varieté des mœurs, & les » usages propres à chaque Nation. » J'ajoûte que les passions sont » quelquefois partie des mœurs » particulieres d'un Pays, ou d'une » Province. Ici la jalousie est furieuse, & le simple soupçon ne » peut être lavé que dans le sang, » ou expié que par le poison. Là on » méprise les effets de cette passion, » ou du moins on la traite avec » prudence, & avec ménagement; » dans une des Provinces du » Royaume les habitans sont naturellement nobles & pleins de valeur, mais glorieux, quoiqu'ordinairement peu favorisés de la » fortune. Ailleurs on se fait une » idole de la vengeance, ou on sacrifie à l'interêt. Ainsi les passions » produisent quelquefois les mœurs » d'une Province, ou d'une région » entiere.

Après avoir posé ce principe, l'Auteur traite des mœurs de la Comédie; mais il avertit auparavant que par *mœurs* il entend avec les anciens ce qu'on appelle aujourd'hui *caracteres*, & comme ceux qui ne sont point dominés par une forte passion sont susceptibles de toutes les autres, mais sans excès, il nomme *passions générales* celles qui

qui sont communes à tous les hommes.

Or voilà, dit-il, quelles sont les sources de l'intrigue, les mœurs particulieres des Pays, & les passions générales des hommes. Des reflexions qu'il fait à cette occasion & qu'il appuye d'exemples pris dans les anciens & dans les modernes, il resulte qu'une Piece dont l'intrigue est fondée sur des mœurs générales, subsistera plus long tems, & sera plus généralement applaudie, mais que si une Piece dont l'intrigue est appuyée sur des mœurs particulieres, ne jouit pas d'une si longue reputation, elle aura d'un autre côté un succès plus éclatant dans sa naissance.

Dans l'article du *caractere*, il examine ce que les anciens entendoient par ce mot. Il avoüe qu'ils ont traité les passions dans leurs Comédies, mais il prouve & toûjours par des exemples, qu'elles n'y dominent pas assez pour faire un caractere principal, au lieu qu'elles sont devenues la partie la plus essentielle de nos Comédies, mais il se déclare contre ceux qui prétendent qu'une Comédie de caractere n'est pas susceptible d'intrigue, & donne en même tems les moyens de lier ensemble ces deux choses, de maniere qu'elles se prêtent des graces & des forces reciproques. Tout ce détail qui paroîtra ici fort sec, ne l'est nullement dans l'Auteur, parce qu'il est soûtenu & nourri de preceptes, dont il fait toûjours voir l'application dans des Pieces connuës, & sur-tout dans celles de Moliere, comme *l'Etourdy*, l'*Ecole des femmes*, & l'*Ecole des maris*.

De-là M. Ricoboni passe au *Dialogue*, & comme il est necessairement lié avec ce qu'on appelle *œconomie du Théatre*, il ne peut parler de l'un sans parler de l'autre. C'est encore par l'examen de differentes Pieces de Moliere, qu'il montre en quoi consiste l'art de faire marcher l'œconomie du tout ensemble avec celle des parties de la Fable. Ce qu'il ajoûte ensuite sur la diction propre à chaque genre de Comédie doit être d'autant plus médité par ceux qui s'appliquent au Théatre, qu'on s'est dans ces derniers tems plus éloigné de la simplicité de stile qui est necessaire pour fonder la vraisemblance & la vérité du Dialogue.

Les Comiques anciens Grecs & Latins, les modernes soit Espagnols ou François, jusqu'au tems de Moliere n'ont jamais employé que le stile familier dans leurs Comedies; mais aujourd'hui soit dans les Auteurs impossibilité d'imiter le beau simple & le pur langage de la nature dont Moliere est un si parfait modelle, soit dans les Spectateurs, desespoir de ne plus le retrouver, on ne cherche, on ne demande que ce qu'on appelle de l'*esprit*, & plus cet esprit vise à l'extraordinaire, & mieux il est reçu.

M. Ricoboni est persuadé, & selon nous il le démontre, que le goût d'expression qui regne aujourd'hui, vient moins d'une imagina-

tion heureuse que de la stérilité des Auteurs. Il faut voir dans l'Auteur par quel degré ceux-mêmes qui rendent à Moliere la justice qui lui est duë, se sont insensiblement accoûtumés à goûter un genre d'esprit & de stile entierement opposé à cette clarté, ce vrai Comique & ce sentiment naturel qu'ils admirent dans ses Pieces.

L'article où il s'agit de ce qu'on appelle en France des *coups de Théâtre*, & par tout ailleurs *des surprises*, est rempli d'observations délicates & judicieuses, qui ne peuvent partir que d'un Auteur consommé dans son art; il en est de même des reflexions qu'il fait sur le *Comique*. Il veut qu'il prenne sa source dans les choses mêmes, & qu'il tienne à l'action. Il en distingue de deux sortes, l'un qu'il appelle *Comique de situation*, & l'autre *Comique de sentiment*, & il en apporte à son ordinaire differens exemples qui en donnent une idée juste & précise.

La *Farce* est l'objet du second Livre, elle a été en usage en Italie pendant le seiziéme siécle qui fut le tems de la bonne Comédie, mais le regne de la Farce n'y fut pas de longue durée, & depuis longtems, il n'y en est plus question. Le génie François naturellement porté à la gayeté, a fait sentir aux Poëtes de la Nation la necessité de distraire les Spectateurs de la tristesse du Tragique par une petite Piece dont le seul objet fût d'amuser & de faire rire. M. Riccoboni admire encore en ce genre l'esprit de Moliere qui trouvoit le secret de faire rire le connoisseur & l'ignorant dans la Farce du *Medecin malgré lui*, après avoir si pleinement satisfait l'homme d'esprit dans la Comédie du *Misantrope*; au lieu que les petites Pieces qu'on joüe aujourd'hui après les Tragédies & les Comédies, loin de delasser l'esprit comme faisoient celles de Moliere, & de remplir l'intention pour laquelle elles ont été introduites, fatiguent par une nouvelle attention .... » Pour la » plûpart elles sont ou composées » dans le ton noble, & sur des » sujets susceptibles de cinq Actes, » ou ne forment souvent qu'un » amas de Scénes Méthaphysiques, » & détachées, dans lesquelles on » personifie la volupté, le caprice, » l'interêt, la Satyre, *&c.* On y » introduit Jupiter, Diane, Apol- » lon, faisant sur les sentimens du » cœur, des Dissertations qui ressem- » blent bien plus à des Dialogues » de Lucien qu'à des Pieces Comi- » ques de quelque genre qu'elles » puissent être.

Puis revenant aux Farces de Moliere, il en distingue de plusieurs sortes. Selon lui, *les Précieuses ridicules*, *les Fourberies de Scapin*, & *le Medecin malgré lui*, sont dans le genre Comique qui convient aux Farces. Il soûtient avec justice que comme celles qui ne sont composées que de Scénes détachées sans suite & sans action, sont d'une extrême facilité, aussi qu'il n'y a rien de plus difficile que d'en faire une qui ait tous ces avantages, tel-

le que la Comedie *des Fâcheux* de Moliere qu'il regarde comme un Chef-d'œuvre en ce genre; & dont il nous fait appercevoir l'art & le mérite dans l'éxamen qu'il en fait.

L'article de la critique des mœurs est un des plus interessans du Livre, & où la candeur, & la probité de M. Riccoboni n'éclatent pas moins que la justesse & la pénétration de ses lumieres. Tout admirateur qu'il est de Moliere, & quoiqu'il le regarde comme le premier qui ait porté la bienséance & les mœurs sur le Théatre, il avoüe que plusieurs de ces Pieces sont plus propres à rendre le vice aimable qu'odieux, & il établit par des raisonnemens fondés sur l'experience que la critique des défauts & des ridicules, est plus capable de contribuer à la correction des mœurs que la censure des vices & des passions.

Une partie de l'article où il est question du *Dénoüement*, est employée à montrer que c'est injustement qu'on a accusé Moliere d'avoir été peu heureux dans cette partie de la Comédie, & après un éxamen raisonné de la plûpart des dénouemens de ses Pieces, il ne craint point de dire : » que si les » Sçavans & les Auteurs qui ont » sur ce point critiqué Moliere, » avoient eu quelque connoissance » du Théatre, ils auroient porté » un jugement bien different de ses » Ouvrages, & qu'ils n'auroient » pas entraîné dans la même erreur » tous ceux qui entendent peu le » Théatre, & qui dans cette occa» sion ont trop déféré à leur autori» té.

Nous sommes forcés de passer sous silence l'article de l'imitation, quoiqu'il nous ait paru aussi curieux qu'instructif, il est tems de parler du troisiéme Livre qui roule sur la Comédie ancienne en général. Pour mettre les Lecteurs plus en état de la comparer avec la Comédie moderne, M. Riccoboni se trouve dans la necessité d'examiner les regles de la premiere, les changemens que les modernes ont introduit dans ces mêmes regles, & l'usage qu'ils en ont fait.

Il nous donne d'après Aristote une idée des quatre especes differentes dans lesquelles la Comédie ancienne étoit partagée, & à l'exception de la quatriéme espece qui est *la simple*, & que Moliere n'a point traitée, l'Auteur nous en fait voir la pratique dans les Pieces de Moliere ; par exemple, selon M. Riccoboni *le Misantrope* est dans la premiere espece qui est *simple & de mœurs* ; l'*Avare*, dans la seconde qui est *Implexe & de mœurs* ; & *Georges Dandin*, dans la troisiéme que l'on nomme *Simple & ridicule*. Mais comme il ne croit pas que Moliere ait jamais pensé à cette distinction des anciens, il ne s'amuse pas à faire parade d'une vaine érudition pour montrer la conformité de ses Pieces aux principes d'Aristote. Il ne s'arrête point non plus à éxaminer si ce Philosophe a pretendu nous donner une idée complette du ridicule en le définissant une *difformité indispensablement ne-*

cessure à la Comedie. Mais il tâche d'établir en quoi consiste *ce ridicule* que la Comédie doit avoir pour but de corriger : ce que l'Auteur dit sur cet article nous a paru fort juste, mais il seroit peut-être à souhaiter, qu'il l'eût un peu plus développé.

Il s'étend davantage sur ce qui regarde l'action & le nœud des Comédies, & montre que Moliere à l'exemple des anciens, a excellé dans ce point qui a toujours été regardé comme essentiel à toute Fable Dramatique, & qui est aujourd'hui si négligé par ceux qui travaillent pour le Théatre. Quoique les anciens se soient déclarés pour l'unité d'action, M. Riccoboni ne condamne pas entierement ceux qui mettent dans leurs Pieces une double action, parce qu'il n'y trouve rien qui blesse la vraisemblance, mais il soûtient avec raison qu'il est très difficile de le faire & de les subordonner tellement l'une à l'autre que leur mouvement soit égal, & qu'elles ne se nuisent point reciproquement.

Il approuve fort qu'on observe à la rigueur l'unité du tems, mais pour l'unité du lieu, il ne croit pas » devoir s'imposer un joug qu'Aristote ne lui impose point, & que » le bon sens & la vraisemblance » semblent condamner ; il est raisonnable que dans l'espace de 24 » heures on ne puisse pas transporter les Acteurs en un lieu si éloigné de celui où l'Auteur a commencé, qu'à peine les 12 ou les 24 » heures suffisent pour en faire le » trajet, mais aussi il n'est pas contre la raison comme Moliere l'a » pratiqué fort heureusement, de » les faire changer de lieu, lorsqu'une demie heure suffit naturellement pour ce changement, & » il ne lui paroît pas juste de sacrifier par trop de delicatesse & de » scrupule les beautez que fourniroit le sujet à la faveur d'un tel » changement.

Nous ne dirons rien des articles suivans dans lesquels l'Auteur traite *du Caractere dans les Comédies Gréques, de la action dans la Comédie des anciens.* Nous passerons aussi sur l'éxamen qu'il fait de la Comédie de l'*Avare de Moliere*, & nous finirons l'Extrait de ce troisiéme Livre, par ce qu'il dit de l'amour dans la Comédie ancienne & moderne. Cet article est touché avec tant de discernement & de sagesse qu'il doit plaire également & à l'homme de mœurs & à l'homme d'esprit. M. Riccoboni y déclare que quoiqu'il ait donné dans tout le cours de cet Ouvrage *le Théatre de Moliere pour le modéle de la bonne Comédie*, il n'a pas pretendu le donner aussi pour un modéle par rapport aux mœurs. Il fait voir indépendamment du danger qu'il y a d'exposer la vertu & l'innocence des jeunes personnes par les intrigues d'amour, qu'on en a fait un trop grand usage sur la Scéne. Rien de plus difficile, dit-il, ni de plus délicat à manier que cette passion. » Si l'amour est traité » avec les ménagemens qu'exigent » les mœurs, il est à craindre que

» l'action ne devienne languiſſante; » & ſi on le laiſſe agir dans toute » ſa violence, n'échapera-t-il rien » qui bleſſe la bienſéance & la pu- » deur ?

D'ailleurs depuis que le Théatre s'eſt emparé des Pieces de caractere, il montre que l'amour eſt moins neceſſaire pour l'intrigue qu'on ne le penſe communément. Sa propre experience l'en a convaincu ; *la femme jalouſe*, & l'*Italien marié à Paris*, ſont abſolument ſans aucune intrigue d'amour, & cependant ces deux Pieces ont été fort goutées du Public. Ajoûtez qu'il n'eſt pas le ſeul qui ait tenté avec ſuccès des Comédies de caractere ſans recourir à l'amour pour en former le nœud. Quelques-uns en ont porté de ſemblables au Théatre, mais il en eſt dix ou douze dans ce genre qui ont été pluſieurs fois repreſentées devant un petit nombre de Spectateurs éclairés qui ſuffiſent ſeules aujourd'hui, dit M. Riccoboni, pour convaincre le Public & les Auteurs que l'amour déja dangereux par lui-même ſur le Théatre, n'y eſt pas neceſſaire pour rendre la Comédie un ſpectacle propre à délaſſer & à amuſer les honnêtes gens. Nous ſouſcrivons d'autant plus volontiers à ce jugement que nous connoiſſons ces Pieces, & nous ſouhaiterions comme M. Riccoboni que l'Auteur voulût enfin conſentir à les rendre publiques, pour détruire tout ce qu'on dit, ou par corruption, ou par ignorance en faveur de la prétendue neceſſité de l'amour dans les Pieces de Théatre.

Le quatriéme & dernier Livre preſente au Lecteur une matiere toute neuve qui eſt la Parodie, comme c'eſt un genre très connu en France, M. Riccoboni s'eſt trouvé obligé d'en parler, mais Moliere ne l'ayant point traité, il eſt contraint d'emprunter d'ailleurs les exemples qui lui ſont neceſſaires pour rendre ſes idées plus ſenſibles.

Après avoir traité de la Parodie en général, il en diſtingue de trois ſortes. La premiere *eſt des originaux parodiés en entier*, comme celles d'*Arlequin Phaeton*, d'*Arlequin Perſée*, &c. La ſeconde, *des Originaux parodiés dans leur plus grande partie*, telles que l'*Agnés de Chaillot & le mauvais Ménage*, & la troiſiéme *des Originaux parodiés dans quelques parties ſeulement*, dont il apporte pour exemple *le Tombeau de Maître André*, Parodie ſur la Scéne huitiéme de l'Acte ſecond du Cid.

Notre Auteur compare entre elles ces trois eſpeces, il établit les regles neceſſaires pour y réuſſir, & ſe déclare contre ceux qui condamnent ces ſortes d'Ouvrages Comiques, ſous prétexte qu'ils tournent en ridicule les plus nobles ſentimens & la plus excellente morale. Il ſe contente de blamer les Parodies à qui on pourroit reprocher ce défaut, mais comme il ne lui eſt pas eſſentiel, il pretend que la Parodie qui critique judicieuſement & ſans fiel eſt un genre utile & même neceſſaire au public ; c'eſt

principalement à la critique judicieuse & moderée (car je ne parle point, dit-il, de la Satyre qui produiroit un effet contraire) que les Sciences & les Arts doivent en général leurs accroissemens & leur perfection. Comme M. Riccoboni n'a jamais perdu de vûe un principe si sage dans tous les endroits où le but qu'il s'étoit proposé, l'a mis dans la necessité de critiquer quelques Pieces dont les Auteurs sont actuellement vivans, nous ne doutons pas que le Théatre François ne lui ait dans la suite une véritable obligation.

VERONA ILLUSTRATA. IN VERONA; PER JACOPO Vallarsi è Pier-Antonio Berno. 1732.

C'est-à-dire : *Vérone illustrée.* A Vérone, chez Jacques *Vallarsi*, & Pierre-Antoine *Berno.* 1732. *in-fol.* col. 396-298-294-214. avec figures.

LA seconde Partie de cet Ouvrage contient en cinq Livres l'Histoire Litteraire de Vérone : c'est-à-dire qu'elle fait connoître tous les Ecrivains Véronois, & que par-là elle renferme une partie considerable de l'Histoire Litteraire d'Italie, que l'on souhaitoit avec tant d'empressement. Comme dans le premier Extrait que nous avons donné de ce Volume, & qui roule sur l'Histoire de l'ancienne Province de *Vénétie*, nous n'avons parlé que des nouvelles découvertes de l'illustre Auteur, par rapport à l'érudition universelle; nous en userons de même dans celui ci, où il s'agit de l'Histoire des gens de Lettres du même Pays.

Quoique cette Histoire soit en effet une Bibliothéque des Ecrivains Véronois, l'Auteur n'a pas jugé à propos de les y ranger par ordre alphabetique, ni par celui des matieres, mais il a cru devoir préférer à tout autre l'ordre Chronologique, lequel devient d'autant plus interessant pour le Lecteur, qu'il l'instruit beaucoup mieux des changemens arrivés dans la Litterature. Cette seconde partie comprend sept cens Auteurs. Mais on ne s'étend que sur ceux qui sont suffisamment connus dans la République des Lettres.

M. le Marquis Maffei, dans sa Préface, fait mention d'une Conference tenue à Prague, au sujet des Hussites, l'an 1465. & publiée parmi les anciennes Leçons de *Canisius.* Dans l'énumération qu'on y fait de vingt-neuf Universitez établies pour lors en Europe, celle de Vérone est nommée la septiéme, & n'est précedée que par les Universitez de Rome, de Boulogne, de Paris, d'Oxford, de Toulouse & de Salamanque. L'Auteur nous décele outre cela divers Ecrivains, qui se sont dits Véronois, sans l'être; en quoi ils n'ont eu d'autre vûë, que celle de faire allusion au caractere de vérité, qui regnoit dans leurs Ecrits.

LIVRE I. *col.* 1. Le sçavant Historien y passe en revûë les anciens

Auteurs Véronois, à la tête desquels paroît Catulle. Il remarque, en parlant des Editions de ce Poëte, qu'il y a quelques passages, que *Scaliger*, *Vossius* & *Grævius* ont corrompus & rendus inintelligibles, pendant qu'ils étoient clairs & sans faute dans les Editions de *Guarino* & de *Parthenius*. Tel est, par exemple, celui, où au lieu de *sive palmulis opus foret volare*, *sive linteo*, ils ont mis *sine palmulis* & *sine linteo*; ce qui corrompt le sens du vers, en ôte toute la grace, & en altere la quantité. Tel est encore celui, où au lieu de *non illam vir prior attigerat*, ils ont lu *nonque illam* ou *non qui illam vir prior attigerit*; & cet autre, où à ces mots *Domini limine* ils ont substitué *Divum limine*; & plusieurs autres.

Col. 6. L'Auteur prétend avoir découvert le vrai lieu de la naissance de Virgile. On sçait qu'il étoit d'*Andes* Village du Mantouan; (*Andinus vates.*) On a cru faussement jusqu'ici que c'étoit *Pietola*, sur la foi du premier qui l'avoit avancé sans aucune raison. Mais Virgile dit, dans l'Eloge IX. que son lieu natal étoit *l'endroit où les collines commencent à manquer*; *quà se subducere colles incipiunt* : & par conséquent ce ne pouvoit être ailleurs que du côté du Véronois. L'Auteur a fait des recherches dans ces quartiers-là; & il a trouvé un Village composé de quelques maisons, peu éloigné des limites du Véronois, qui porte encore, & qui a toûjours porté le nom de *Bande*. C'est-là certainement (dit-il) l'*Andes* de Virgile. Dans la prononciation populaire, on joignoit quelquefois le *B* au commencement d'un mot; comme faisoient les Eoliens, qui disoient *Brodi* pour *Rodi*, ce qui est connu de tous ceux qui sçavent les Dialectes Grecs.

Col. 7. Après Catulle vient Cornélius-Népos, dont la plûpart des Ouvrages sont perdus, comme le fait voir l'Auteur. Au sujet d'Æmilius-Macer (*col. 9.*) il montre qu'on s'est souvent mépris sur les Ouvrages qui lui appartiennent véritablement, ou qui ne sont pas de lui; & que parmi les fragmens qui nous en restent, on doit lire *fumantia* au lieu de *spumantia terga*, & *infumat* au lieu de *fumat*. On trouve rarement, à la vérité, le verbe *infumare*. Mais peut-être étoit-il familier aux Véronois, Pline s'en étant servi trois fois pour dire *dessecher à la fumée*. Charisius cite un vers d'un Ouvrage de Macer qu'il nomme Θηριακῶν, au lieu qu'on doit lire θηρίων. Priscien parle des Annales de ce Poëte, qu'il confond mal à-propos avec Licinius-Macer.

Col. 11. Notre Auteur ensuite rapporte les raisons qui ont fait croire depuis plusieurs siécles, que Vitruve étoit de Vérone. Il y a dans cette Ville un Arc antique remarquable par son architecture, où l'on voit écrit au-dessous le nom de Vitruve-Cerdon qui étoit un affranchi de Vitruve l'Architecte.

Col. 13. L'Auteur allégue aussi les raisons qui ont fait croire que Vérone étoit la patrie de Pomponius

Secundus, qualifié de Prince des Poëtes tragiques Latins par Quintilien. La principale de ces raisons est le passage où Pline l'appelle *vatem, civemque clarissimum* : sur quoi notre Auteur observe, qu'il est fort croyable que le mot *civem* ait été mis par quelque Critique à la place de *concivem*, suivant l'opinion commune qui veut que *concivis* ne soit pas un mot Latin ; tandis qu'une Inscription que l'on conserve dans le *Museum* de Vérone, & qui n'a pas encore été publiée, offre le mot *concivium* écrit en très-gros caracteres. L'Auteur observe encore que les vers que S. Augustin, dans son IVe Livre *de la Musique*, cite de cet Ecrivain, sont tous renversés. Il fait remarquer aussi que par les titres des Ouvrages de Pomponius qui sont cités, on voit que c'étoient des Comédies & non des Tragédies, qui sont d'un autre Pomponius, originaire de Boulogne.

Col. 15. M. le Marquis Maffei donne ensuite à Vérone un Ecrivain, que personne ne lui avoit encore donné ; & c'est Cassius-Sévérus. Il faut voir dans l'Ouvrage-même ce Chapitre, qui contient plusieurs choses remarquables. L'Auteur fait voir qu'il y a cinq Ecrivains de ce nom-là, tandis qu'on n'en connoissoit que trois jusqu'à present. Celui de Vérone étoit Historien, & ce fut de lui que Pline le jeune demanda le portrait, pour le placer avec celui de Cornelius-Népos. Il en est fait mention par Tertullien, Minutius-Félix & Lactance. *Bayle*, dans son Dictionnaire, parle de ces Cassius fort au long. Notre Auteur prétend, que malgré la prévention de ceux qui croyent que ce Léxicographe a tout éclairci son discours entier sur cet article n'est qu'une foule d'équivoques.

Col. 19. En parlant de Pline, M. le Marquis Maffei combat l'erreur de ceux, qui le disent natif de Come, sur la foi d'une vie de cet Auteur faussement attribuée à Suetone. Il soûtient même que dans les exemplaires de cette Vie les plus anciens, le mot *Novocomensis* ne paroissoit point. Il refute le P. *Hardouin*, qui après avoir assuré, dans sa premiere Edition, que Pline étoit de Vérone, veut dans la seconde, qu'il fût de Rome. Notre Auteur termine toutes ces discussions par une correction qu'il fait au Texte du Naturaliste. Dans l'endroit où les imprimés portent ces mots *è Venetia nostræ ætatis*, ce qui fait un faux sens, & met l'Ecrivain en contradiction avec lui-même, M. le Marquis Maffei lit *è Venetia nostra*, ce qui décide entierement la question.

Col. 26. Le dernier des anciens dont il parle est S. Zénon. Il remarque, touchant l'existence de ce Pere, que tous les modernes ont copié les difficultez de *Sixte* de Sienne, sans le nommer. *Du Pin* doute si ce Zénon a jamais éxisté. On veut que *Guarino* soit l'Auteur des Sermons qu'on attribue à ce Pere. Mais M. le Marquis Maffei cite dix autoritez anterieures à *Guarino*, où il

il est parlé de S. Zénon ; entre autres, celle de *Raterius* Ecrivain du dixiéme siécle, & celle de *Hincmar*, qui écrivoit dans le neuviéme. Il promet de ce Pere une nouvelle Edition qui doit paroître à Vérone, & qui le fera un peu mieux connoître qu'on n'avoit fait jusqu'ici.

LIVRE II. *col.* 31. On y traite des Auteurs Véronois, qui ont vêcu depuis les Romains jusqu'à l'année 1400. Le premier est un Anonyme, qui fit en vers (que notre Auteur appelle *Rhythmiques*, c'est-à-dire, où les regles de la quantité ne sont point observées) une longue description de Vérone, dans le tems que le Roi Pepin y residoit. Le P. *Mabillon* & quelques autres les ont publiés peu correctement, parce qu'ils ne se sont pas apperçûs que ce fussent des vers.

Col. 32. *Pacifique*, dans le huitieme & le neuviéme siécle, inventa les Horloges à roües & à contrepoids ; & il écrivit sur plusieurs matieres. (*col.* 36.) L'article où il est parlé de l'Evêque *Raterius*, contient beaucoup de circonstances curieuses; de même que (*col.* 43.) celui qui traite des anciennes constitutions. Notre Auteur (*col.* 44.) dans celui du Jurisconsulte *Ardizone*, observe que ce Jurisconsulte nous a conservé quelques chapitres des Constitutions Impériales, qui ne se trouvent point ailleurs.

Col. 50. On apprend dans ce même Livre, que le fameux Poëte *Dante* vint s'établir à Vérone avec sa famille ; qu'il y composa son Poëme, & que ce fut toûjours la demeure de ses descendans, parmi lesquels on trouve plusieurs gens de Lettres inconnus jusqu'ici. *Dante* a intitulé son Poëme *Comédie* : titre, qui a fait naître de grandes disputes parmi les Critiques. Aucun n'en a compris la véritable raison. Notre Auteur l'indique dans la Préface, qui est à la tête du Recueil des Oeuvres du *Trissino*, publiées à Vérone; & il l'explique ici plus distinctement. On voit par le Traité de *Dante* sur l'*Eloquence vulgaire*, qu'il avoit coûtume d'appeller *Tragédies* les Ouvrages d'un stile sublime : *Comédies*, ceux dont le stile étoit médiocre ; *Elégies*, ceux du stile le plus simple. C'est pour cela qu'il appelle *Tragédie* le Poëme Epique de Virgile. L'Auteur fait voir que ce langage étoit usité parmi d'autres Ecrivains de ce tems-là. *Dante* ne croyoit pas que son Poëme fût du stile sublime, étant écrit en Langue vulgaire.

Col. 58. L'article où il est parlé de Guillaume *Pastrengo* contemporain de *Pétrarque* est encore des plus curieux. Cet Auteur, dans un de ses Livres, a donné la premiere idée d'une *Bibliothéque universelle* & d'un *Dictionnaire Historique*. Mais ayant reconnu que l'execution d'une si grande entreprise étoit au-dessus de ses forces; il dit à la fin de son Livre : *c'est assez d'avoir commencé de si grandes choses* ; *satis est inchoasse tam grandia*. Notre Auteur tire de ce Livre bien des connoissances rares & curieuses; & comme cet Ouvrage n'a pas été im-

primé tout entier ni correctement, il en promet une Edition qui le fera mieux connoître.

LIVRE III. *col.* 67. Il s'agit ici des Ecrivains du quinziéme siécle, dont le plus ancien est *Guarino.* Il naquit en 1370. & il vécut jusqu'à l'an 1460. On le regarde comme le premier, qui en Occident, fit revivre les Lettres Gréques. Il alla fort jeune à Constantinople, & y resta cinq ans, étudiant cette Langue sous Manuel *Chrysolore.* A son retour, il se mit à enseigner le Grec, avant que les deux *Chrysolores* eussent passé en Italie. Notre Auteur fait voir, que de l'Ecole de *Guarino* sont sortis tous ceux, qui pendant ce siécle là se signalerent dans les Lettres Gréques ou Latines. Pie II. l'appelle *Magistrum ferè omnium, qui nostra ætate in humanitatis studio floruerunt.* Il eut douze fils, qui vivoient tous dans le même tems. La douceur de ses mœurs & sa politesse le faisoient aimer de tout le monde. La plûpart de ses Ouvrages ne sont pas encore publiés; & le plus considerable est la version Latine de Strabon. L'on croit communément qu'il n'en avoit traduit que dix Livres. Mais notre Auteur a découvert l'original écrit de la main de *Guarino*, & qui comprend tous les 17 Livres. Il travailloit encore à l'âge de 90 ans, écrivant lui-même ses Ouvrages.

Nous renvoyons sur cet article, pour abreger, au Livre-même, où l'on trouvera plusieurs Observations interessantes. On y verra l'estampe de son portrait, gravée d'après une Médaille de ce tems-là. L'Auteur a donné aussi dans ce Volume les portraits de plusieurs autres Ecrivains. Il y eut deux des enfans de ce Véronois, qui se rendirent illustres dans les Lettres. Baptiste fut le maître du *Gyraldi* & d'Alde *Manuce.* Sa famille s'établit à Ferrare, où *Guarino* avoit été appellé & liberalement recompensé par le Duc de cette Ville-là. C'est de cette famille qu'est sorti le célébre Auteur du *Pastor-fido.*

Col. 83. En parcourant les divers Ecrivains de ce même siécle, parmi lesquels paroissent avec distinction les trois Chanoines reguliers Paul, Timothée & Celse *Maffei*: Notre Auteur, entre plusieurs autres particularitez curieuses, nous apprend qui sont ceux qui les premiers ont traduit en Latin plusieurs Auteurs Grecs. François *Burana* avoit dès lors traduit le *Traité de Musique* d'Aristide Quintilien. *Féliciano* fut un des trois premiers, qui recueillirent les anciennes Inscriptions. On fait ici mention de ces merveilleux génies, qui sçavoient faire des vers sur le champ, soit en Italien, soit en Latin. Le *Gyraldi* & *Vossius* ont parlé de François *Philelphe*: mais ils n'ont pas connu les Ouvrages de son fils *Mario*, dont la plûpart sont encore Manuscrits.

Col. 114. Domitio *Calderini* est remarquable entre tous les autres. Il fut Professeur dans l'Université de Rome à l'âge de 24 ans; & quoiqu'il soit mort à 32, il avoit cependant corrigé, expliqué & com-

menté divers Auteurs, qu'on n'avoit point encore bien entendus. On croit qu'il est le premier qui fit connoître la méthode d'interpreter les anciens en joignant le secours de l'érudition à celui de la Grammaire. Il mérita le titre glorieux de l'un des Triumvirs de la Litterature. Les deux autres étoient Laurent *Valle* & Ange *Politien.* Outre ce que l'on connoissoit des Ouvrages de *Calderini*, l'Auteur en indique plusieurs autres dont on n'avoit nulle connoissance. Ce fut lui qui le premier corrigea & illustra la Cosmographie de Ptolomée, l'ayant confrontée avec plusieurs Manuscrits Grecs. Car dans les Manuscrits Latins, elle étoit fort corrompue, soit pour les noms, soit pour les nombres qui marquent les degrez de longitude & de latitude. Il commenta Suetone, divers Ouvrages de Ciceron, Pausanias & plusieurs autres, comme notre Auteur l'a découvert en consultant les Manuscrits. C'étoit un Poëte très-agréable; & l'on rapporte ici l'Epigramme suivante, qu'il fit sur le champ dans sa jeunesse, au sujet de la devotion excessive que le peuple témoignoit pour lors dans les funérailles du Pape.

Pontifici Summo fierent cum funera nuper,
Oscula defuncto femina virque dabant.
Vidi ego virgineam certatim currere turbam,
Et rosea in nigris figere labra genis.
Posthac si sapiet Præsul quicumque futurus,
Ipse sibi vivo funera constituet.

Col. 135. Le dernier des Ecrivains de ce même siécle est Fra *Giocondo*, qui fut en même tems grand Critique, grand Antiquaire & grand Architecte. Le Roi François I. le fit venir à Paris, où il resta un tems assez considerable. Ce fut lui qui le premier fraya le chemin pour l'intelligence de Vitruve. Nous serions trop longs si nous voulions rapporter ici toutes les particularitez singulieres & nouvelles qui se trouvent dans cet article. Il faut observer que dans tout cet Ouvrage, lorsqu'on allégue sur chaque Auteur, plusieurs passages d'autres Ecrivains, qui en ont fait une mention honorable; on a la sage précaution de choisir toûjours ces témoignages parmi les étrangers, pour éviter le ridicule qui naît des loüanges données par des compatriotes.

LIVRE IV. *col.* 139. Il y est question des Ecrivains Véronois du seiziéme siécle. On voit d'abord que les *Maffei* de Vérone, dont une branche se transplanta dans la suite à Rome, furent les premiers qui commencerent à se faire des *Musées*, c'est-à dire des cabinets de choses rares & curieuses; sur quoi nous renvoyons au Livre-même. Jean-Baptiste *de la Torre* ouvrit le premier aux Astronomes une nouvelle route pour découvrir les vrais mouvemens des Planétes, en aban-

donnant les anciennes méthodes. Notre Auteur fait ici connoître à fond Jule-César *Scaliger* pere de Joseph, tant par rapport à ses Ouvrages, que relativement à sa condition. Il raconte à quelle occasion cette famille alla s'établir en Guienne dans la Ville d'Agen. On est étonné du grand nombre de gens de Lettres, qui florissoient pour lors dans la seule Ville de Vérone, & de la quantité d'Ouvrages qui sont demeurés inconnus dans les Bibliothéques & sans avoir été mis au jour. L'Auteur fait ici le dénombrement de plusieurs Ouvrages Manuscrits de Louis *Nogarola*, qui faisoit très-peu de cas de la Philosophie barbare ou Scholastique de son siécle.

Col. 177. Dans l'article de Jerôme *Fracastor*, qui naquit l'an 1485. M. le Marquis Maffei fait voir combien ce sçavant Medecin contribua au progrès de l'Astronomie, qu'on ne connoissoit encore que fort imparfaitement. Il fut aussi des premiers à se moquer des qualitez occultes, & à leur substituer la Philosophie *corpusculaire*. On observe à ce sujet, que même dans le quinziéme siécle, il y avoit en Italie des gens de Lettres, qui sentoient tout le ridicule de la Philosophie barbare, & que de ce nombre étoit *Calderini*. Au commencement du seiziéme Celio *Calcagnini* publia un discours pour soûtenir *Quod Cœlum stet, terra moveatur*, *Que le Ciel étoit immobile & la terre en mouvement*. Dans ce tems-là (dit notre Auteur) on connoissoit déja le Microscope en Italie ; & *Fracastor* se servir du Telescope longtems avant *Galilée*, puisqu'on lit dans le Livre des *Homocentriques* de celui-là, qu'en regardant la Lune & les Etoiles avec certains verres, ces Astres paroissent fort près, & qu'en regardant avec deux petits verres posés l'un sur l'autre, on voyoit tous les objets plus grands & plus proches. L'Auteur nous communique ici des vers de *Fracastor*, qui n'avoient point encore été publiés. On sçait que nul autre Poëte n'a si parfaitement imité Virgile.

Col. 182. A l'égard de *Panvinio*, l'on donne ici le Catalogue de ses Ouvrages. Il est surprenant qu'il en ait pu donner un si grand nombre, étant mort à l'âge de 38 ans. Ce fut lui qui fraya le chemin pour l'intelligence des Antiquitez Romaines, sur lesquelles il écrivit 60 Livres. Ce fut lui encore qui dressa le plan de la Chronologie Consulaire, & celui de l'Histoire Ecclesiastique, avant le Cardinal *Baronius*. Il avoit prévenu *Smetius* & *Gruter* dans l'entreprise de ramasser en un corps quantité d'Inscriptions, dont il montra le premier l'importance, par l'usage qu'il fit de ces Monumens pour enrichir & perfectionner une partie si considerable de l'Histoire. Il fut le premier de ceux qui écrivirent contre *Annius* de Viterbe. On trouve dans *Panvinio* beaucoup de choses qui doivent passer pour autant de nouvelles découvertes de lui. On attribue par exemple, à *Saumaise*, à *Valois*, à

Spanheim celle ci, que la constitution qui donna le droit de Bourgeoisie Romaine à tous les habitans de l'Empire Romain, n'est pas d'Antonin-Pie, mais qu'elle est de Caracalle; *Panvinio* l'avoit écrit avant eux clairement & sans hésiter. Il en est de même de plusieurs autres points.

Col. 263. Dans l'article des Mathématiciens, on voit que l'Académie de Vérone prit naissance en 1543. d'une assemblée d'amateurs de Musique, qui s'étoient donné le nom de *Philharmoniques*. Peu de tems après, ils se déterminerent à embrasser toute sorte d'études, & à entretenir des gens illustres pour y enseigner les Mathématiques, la Philosophie & les Lettres Gréques. Cette Compagnie a pris aujourd'hui une forme bien differente. De ce corps étoit ce *Raimond*, qui le premier de tous découvrit & observa la nouvelle étoile qui parut dans la constellation de Cassiopée en 1572. On croit aussi communément que Louis *Lilio*, l'Auteur de la fameuse correction Grégorienne étoit de Vérone. Mais notre sçavant Historien assure que cet Astronome étoit de Calabre. Dans le Dictionnaire de *Moréri*, on confond mal-à-propos ce Louis *Lilio* avec Lilio-Grégorio *Gyraldi*.

LIVRE V. *col.* 220. Il comprend les Ecrivains du dix-septiéme siécle & ceux du commencement de celui-ci. Le premier est André *Chiocco* duquel on conserve Manuscrits plusieurs Traitez Philosophiques sur des sujets curieux. Le pénultiéme Auteur dont on parle ici est le Cardinal *Noris*, connu de tous les gens de Lettres; & le dernier est M. *Bianchini*, qui ne s'est pas moins illustré par ses divers Ouvrages, & principalement par la grande Méridienne qu'il fit tracer à Rome; par celle qu'il entreprit de tirer au travers de l'Italie, & qu'il avoit presque achevé de décrire, & enfin par ses découvertes sur la Planéte de Vénus.

Nous renvoyons à un autre Journal l'Extrait de la troisiéme Partie de ce Volume, laquelle n'est pas la moins interessante, puisqu'elle a pour objet la description des principaux Edifices, tant anciens que Modernes de Vérone, & de tout ce que cette Ville renferme de plus rare & de plus curieux.



SUPPLEMENT AU GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, Généalogique, Géographique, &c. de M. Louis Moréri, *pour servir à la derniere Edition de l'année* 1732. *& aux précedentes.* A Paris, chez la Veuve *le Mercier*, ruë Saint Jacques, à S. Ambroise; Jacques *Vincent*, ruë & vis-à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange; Jean-Baptiste *Coignard* & Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1735. *in-folio*, deux Volumes, Tom. I. pages 799 Tom. II. pages 734. à deux colonnes.

LE grand Dictionnaire Historique qui parut pour la premiere fois à Lyon en 1674. n'étoit d'abord qu'en un Volume *in-folio*; il en eut deux quelques années après; à la sixiéme Edition en 1691. il fut imprimé en quatre Volumes; dans la suite au moyen des Supplémens qu'on y a faits successivement jusqu'en 1725. on étoit parvenu à le donner plus d'une fois en six Volumes, & le voici enfin en huit, avec apparence qu'il ne restera pas fixé à ce nombre. En effet, s'il est peu de Livres de ce genre dont il se soit répandu une si grande quantité d'Editions, il faut avoüer aussi qu'il y en a peu qu'on se soit tant appliqué à augmenter & à perfectionner.

Depuis M. Moréri premier Auteur de cet Ouvrage qui a pour ainsi dire immortalisé son nom, divers Sçavans en differens tems, soit en France, soit en Hollande, (car nous ne parlons pas de ceux qui l'ont traduit ou qui en ont imité le plan en d'autres Langues) ont consacré leurs veilles pour le mettre dans l'état où il a paru dans la derniere Edition de 1732. Cependant quelque ample, quelque correcte que soit cette Edition, & quoique par-là elle mérite la préference sur toutes les précédentes, même sur celle qu'on s'est avisé de faire à Basle en 1730. sur l'Edition de Paris de 1725. mais avec quelques changemens & des additions. Le nouveau Supplément que nous annonçons est une forte preuve qu'il y aura presque toûjours à corriger, & surement toûjours à augmenter dans ce Dictionnaire.

Outre les corrections qui se trouvent en grand nombre dans ce Supplément, il y a deux sortes d'additions: additions aux articles que l'on trouvoit déja dans le Moréri, & articles nouveaux. Ceux-ci forment la plus grande partie de l'Ouvrage. L'Histoire Litteraire moderne y domine; » parce que, » disent les Auteurs dans l'Avertis- » sement qui est à la tête du pre- » mier Volume, nous avons trou- » vé qu'elle étoit traitée trop super- » ficiellement dans le Dictionnaire » Historique : c'est d'ailleurs la » partie de l'Histoire qui plaît da- » vantage à un grand nombre de » Lecteurs, & qui leur paroît la » plus utile. Pour la rendre complette autant qu'il a été en eux, les

mêmes Auteurs ajoûtent qu'ils ne se sont pas contentés de leurs propres recherches ; mais qu'ils ont consulté les personnes qu'ils ont cru les plus capables de leur donner de nouvelles lumieres, d'éclaircir leurs doutes, & de lever leurs difficultez : ils nomment ces mêmes personnes avec éloge, & leur témoignent leur connoissance. L'Avertissement indique encore deux avantages que doit avoir ce Supplément : 1°. il instruit d'une infinité de faits nouveaux dignes de piquer la curiosité de ceux qui n'aiment que des lectures qui les éclairent en les amusant : 2°. c'est une suite necessaire des Editions de Moréri de 1725. & de 1732. & avec elle on a aussi tout ce que l'Edition de Basle peut contenir d'interessant dans ce qu'elle a ajoûté de nouveau : mais elle le contient (ce sont les termes de l'Avertissement) d'une maniere plus utile, parce qu'on n'en a rien pris sans l'avoir éxaminé ; c'est une conduite qu'on assure qu'on a tenuë par rapport à tout le reste ; si on n'a pas donné d'articles aux Auteurs vivans, c'est qu'on n'en peut parler avec cette liberté qui est l'ame de la critique ; c'est cette critique que les Auteurs tâchent de persuader qu'ils ont prise pour leur flambeau ; mais » si » malgré sa lumiere, disent-ils avec » modestie en finissant leur Avertissement, nous nous sommes » quelquefois trompés, nous serons toûjours prêts de profiter » des avis de ceux qui seront assez » amis de la vérité pour nous redresser avec cette politesse & » cette modération inséparables de » toute critique judicieuse. Les additions qu'on a mises à la fin du second Volume prouvent déja leur attention & leur docilité.

Après cet exposé succint des précautions prises par les Auteurs pour rendre leur Ouvrage digne de l'approbation du public, qu'il nous soit permis de renvoyer nos Lecteurs à l'article de Moréri tel qu'il est dans le Supplément, pour connoître les differentes Editions de son Dictionnaire ; nous les y renvoyons de même pour les autres articles. Ils ne sont pas de nature à pouvoir être abrégés ; & comme ils ont presque tous une certaine étendue, nous croyons qu'on nous dispensera volontiers de les transcrire.

CAROLI SIGONII MUTINENSIS OPERA OMNIA EDITA ET inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl.V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, *&c.* C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius ; enrichis de Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. II. Part. I. col. 1120. Partie II. col. 758. sans compter un Index Chronologique & une Table des matieres qui font au moins la 5ᵉ partie de ce Volume.

L'HISTOIRE du Royaume d'Italie remplit entierement ce second Tome. De tous les Ouvrages de Sigonius, c'est celui qui lui a fait le plus d'honneur ; on nous le donne aujourd'hui dans un état non seulement propre à soûtenir, mais même à augmenter la reputation qu'il s'est acquise. M. Sassi qui s'est chargé de le revoir, a tiré de plusieurs Cabinets, & entre autres des Archives du célébre Monastere de S. Ambroise de Milan, un grand nombre de Pieces & de Diplomes, dont il s'est servi avantageusement pour éclaircir les endroits où son Auteur avoit laissé les matieres dans l'obscurité où il les avoit trouvées, & sur-tout pour rectifier sa Chronologie, qui n'étoit pas toûjours éxacte.

Sigonius nous fait sentir lui-même combien une entreprise de cette nature étoit difficile, combien de recherches il avoit été contraint de faire, & le peu d'esperance qu'il avoit, malgré tous ces travaux, d'avoir répandu quelques lumieres sur un cahos de faits & de revolutions que personne n'avoit encore été tenté de débroüiller. Il faut avoüer qu'il n'a pas toûjours été assez heureux pour le faire, mais en même tems que c'est moins sa faute que celle du siécle où il vivoit. M. Sassi lui-même qui a réellement recouvré un grand nombre de Monumens qui avoient échappé à l'attention de son Auteur, convient qu'il y a encore beaucoup d'endroits de cette Histoire sur lesquels il n'a pû rien dire de précis ni de certain. Mais il a eu cependant la satisfaction d'en éclaircir un si grand nombre qu'il ne doute pas que le Lecteur ne lui sache gré de son travail, & ne reçoive cette nouvelle Edition avec plaisir.

Cette Histoire commence à l'établissement du Royaume des Lombards en Italie, & c'est aussi dans la suite chronologique de ces Rois que se trouvent de si grandes obscuritez que les plus habiles Critiques, tels que Baronius, Peregrinius, Mabillon, Pagi, Bachinius, *&c.* en voulant relever les erreurs de ceux qui les avoient précedés dans ce travail, sont eux-mêmes tombés dans de nouvelles. Le seul Auteur ancien qui nous ait laissé l'Histoire des Lombards, est Paul-Diacre, mais comme il n'a écrit que sur la fin de ce Royaume, qu'il n'avoit ni consulté les Pieces ni les Diplomes du tems qui d'ailleurs étoient fort rares, qu'il ne parle d'ordinaire que sur l'opinion commune, comme le prouve cette expression *ut fertur* qui lui est si familiere, & que les traditions sur lesquelles il étoit uniquement fondé, commençoient à s'éloigner de leur source, il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans une infinité de méprises, & qu'il nous ait débité bien des fables, telles que celle du pretendu mariage de Gundeberge avec le Roi Rodoald.

Mais un des endroits qui a donné le plus d'embarras à ceux qui ont essayé de débrouiller sa Chronologie

nologie eſt celui du Liv. 4. Ch. 50. & ſuivans, dans leſquels rapportant les ſucceſſeurs du Roi Rothaire jusqu'à Grimoald, il leur donne un regne dont la durée ne peut s'accorder avec deux Edits de ces mêmes Rois qui ſont venus juſqu'à nous. Sans recourir à l'expedient du Pere Pagi, qui pour venger l'honneur de Paul Diacre prétend que ces Edits ont été alterés par les Copiſtes, M. Saſſi trouve le ſecret d'accorder cet Hiſtorien & avec lui-même & avec ces deux anciens Monumens. Suivant Paul-Diacre, le fils de Rothaire regna cinq ans ſept jours, M. Saſſi ayant remarqué que l'Auteur en marquant la mort des Rois Lombards ſe contente d'indiquer le nombre des années & des mois, ſans parler des jours de leur regne, croit qu'il y a erreur dans le Texte de Paul-Diacre; & qu'au lieu d'*annis quinque & ſeptem dies*, il faut lire *menſes quinque & ſeptem dies*. En ne donnant ainſi que cinq mois ſept jours de regne au Succeſſeur de Rothaire, toute la ſuite des Rois Lombards ne ſouffre plus de difficulté. Il faut voir dans les Remarques du ſçavant Editeur les raiſons ſur leſquelles il appuye une conjecture ſi heureuſe & celles qui lui font avancer de trois ans la naiſſance d'Adaloald fils du Roi Agiluf & de la Reine Teudelinde.

Mais il paroît qu'une Chartre du tems qu'il a recouvrée, l'a mis en état de terminer pour toûjours la diſpute que le C. Baronius, le Pere Pagi, M. Eckart & pluſieurs autres Sçavans ont eu pour fixer l'année dans laquelle Didier dernier Roi des Lombards parvint à la Couronne. Cette Chartre fait foi qu'Aſtolphe étoit dans la huitiéme année de ſon regne, le huitiéme des Calendes de Novembre, indiction dixiéme, ce qui montre que Didier ne fut reconnu Roi qu'en 759. & par conſequent que cette année fut auſſi celle où le Moine Rachis qui lui diſputoit la Couronne, fut obligé de reprendre la vie du Cloître.

L'Hiſtoire des Exarques de Ravenne eſt encore plus embrouillée que celle dont nous venons de parler; mais comment avec ſi peu de ſecours Sigonius auroit-il pu éxécuter ce qui juſqu'à preſent a été impoſſible à nos Sçavans, malgré les précieuſes découvertes qui ont été faites depuis ce tems-là. Cependant aidé des lumieres de M. Benoît Bachinius qui dans le Livre Pontifical d'Agnelli nous a donné des choſes fort curieuſes ſur cette matiere, & qui nous a fait même connoître quelques Exarques dont juſqu'à preſent perſonne n'avoit encore fait mention. L'Editeur a répandu beaucoup de lumiere ſur cette partie de l'Hiſtoire d'Italie, & y a fait quelques découvertes aſſez importantes.

Pour ce qui regarde les Rois de France & d'Allemagne qui ont poſſedé l'Empire Romain avec le Royaume d'Italie, on ſent bien que Sigonius n'ayant aucune connoiſſance des Livres Carolins, & de tant d'autres Monumens qui de-

puis ont été publiés par Gretser, & par Duchesne, il est impossible qu'il ne soit tombé dans de frequentes méprises. Elles ont offert un vaste champ à la critique & à l'érudition de M. Sassi. Il nous a même paru que par le secours de plusieurs Manuscrits, il a été assez heureux pour établir diverses époques, ou pour concilier entre eux certains faits qui paroissoient se contredire.

On en verra des exemples dans la maniere dont il fixe l'époque du regne de Charlemagne en Italie; l'année de la mort de Bernard Roi d'Italie, & celle où Charles le Gros fut déclaré Roi du même Roïaume.

Sigonius ne pouvoit se dispenser de parler des Empereurs Grecs, & des Guerres qu'ils ont soûtenuës en Italie, soit pour la conserver, soit pour la retirer des mains des Lombards, & des Successeurs de Charlemagne, ou dans l'Asie contre les Perses, les Sarrazins, & les autres ennemis de l'Empire d'Orient. Il touche aussi les bons ou les mauvais succès des Croisades sous Urbain II. Eugéne III. & Clément VII. Cependant il est aisé de se convaincre par les amples Recueils de l'Histoire Bizantine, & par d'autres Chroniques qui ont été imprimées de nos jours, qu'il a manqué des guides necessaires pour se conduire dans un chemin si ténébreux. Il faut même avoüer qu'il se fie trop à des Auteurs Grecs ou peu instruits des évenemens qu'ils rapportent, ou préoccupés d'un trop grand amour pour leur Nation. C'est ce qu'on voit sur-tout dans ce qu'il raconte d'après Zonaras, Cedrenus & Théophanes, qui accusent Gregoire II. d'avoir été la cause de ce que l'Italie prit la resolution de se soustraire à l'autorité de Léon l'Isaurien, tandis qu'il paroît par les Auteurs Latins, Paul-Diacre & Anastase, que ce S. Pontife se conduisit avec toute la sagesse & la modération possible avec cet Empereur impie.

Le but de Sigonius demandoit aussi qu'il donnât une place considerable aux principaux évenemens de l'Histoire Ecclesiastique, & à tout ce qui comprend la Hierarchie Sacrée, comme les successions des Papes & des Evêques des Principales Métropoles d'Italie, & les établissemens des Ordres Religieux & Militaires. Mais plus on doit admirer les recherches de cet Auteur, & l'éxactitude avec laquelle il a débrouillé une multitude de faits sur lesquels il manquoit des éclaircissemens qu'on a eu depuis, plus aussi M. Sassi a-t-il cru devoir se donner de peine pour rendre à cette partie de l'Histoire toute la certitude & la vérité que l'Auteur même lui eût donnée, s'il eût été à portée de le faire. C'est principalement sur la succession des Archevêques de Milan & d'Aquilée, & sur l'Histoire de ce qui s'est passé de plus considerable dans ces deux fameuses Métropoles que le Lecteur rendra justice au travail du sçavant Editeur. Il est vrai qu'il avoüe hautement que le Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie par M. Mura-

tori lui a été d'un grand secours dans tout ce qui concerne cette matiere aussi-bien que dans plusieurs autres.

Il nous apprend que l'Histoire de Sigonius jusqu'au quinziéme Livre avoit déja été imprimée deux fois pendant sa vie. La premiere à Venise en 1574. & la seconde en 1580. à Bologne. Il avoit retouché lui-même cette derniere Edition ; & l'avoit augmentée de differens traits qui étoient venus depuis à sa connoissance ; cependant les Libraires étrangers qui ont imprimé cet Ouvrage, ont tous suivi l'Edition de Venise, & paroissent n'avoir point connu celle de Bologne quoique la plus complette. M. Sassi, pour mettre ses Lecteurs en état de retrouver tout à la fois ces deux Editions dans une seule, a placé au bas de celle de Bologne, dont il nous donne le Texte entier, les differences qui se trouvent dans celle de Venise, & il justifie en même tems dans ses Notes la plûpart des changemens ou des retranchemens que Sigonius a cru devoir faire dans sa derniere Edition. Outre cela, autant qu'il lui a été possible, il a indiqué les Auteurs d'où Sigonius avoit tiré les principaux faits qu'il rapporte, cependant comme c'est un point sur lequel il a souvent été obligé de deviner, il s'est quelquefois contenté de renvoyer le Lecteur aux Historiens qui ont principalement traité des matieres dont parle son Auteur.

Les cinq derniers Livres de l'Histoire du Royaume d'Italie vont depuis l'an 1200. jusqu'à l'an 1286. qui est le tems où les Provinces & les Villes qui étoient de la dépendance du S. Siége étant retournées sous sa domination, d'autres s'étant donné des Souverains particuliers, & quelques autres s'étant conservées dans la liberté, le regne des Empereurs d'Allemagne en Italie doit être censé fini, selon Sigonius. Mais plusieurs Auteurs, comme le remarque M. Sassi dans sa Note 107. du 20[e] Livre, se sont élevés à cette occasion contre Sigonius ; ils avoüent bien que l'Empereur Rodolphe accorda la liberté à plusieurs Villes d'Italie, & qu'il parut désormais ne prendre plus aucune part aux affaires de ce Royaume, mais ils prétendent que les Empereurs suivans y ont toûjours conservé un droit de souveraineté, & qu'ils en ont fait des actes en differentes occasions. Six d'entre eux depuis Rodolphe, Henri VII. Louis de Baviere, Charles IV. Sigismond, Frideric III. & Charles V. se sont fait couronner solomnellement Rois d'Italie.

Quoiqu'il en soit, ces cinq Livres sont un fruit posthume de la plume de Sigonius, mais personne ne nous avoit encore appris de quelle maniere, & par quels soins ils avoient été mis en lumiere. C'est ce que M. Sassi a découvert dans les Lettres qui se trouvent à la suite d'un Manuscrit de la Bibliothéque Ambrosienne, sur lequel ces Livres ont été imprimés, on y voit que Sigonius en mourant confia son

Manuscrit à Alexandre Caprara noble Boulonois, ce Sçavant ayant pris la resolution de se faire Jesuite, légua ce précieux trésor à Jacques Boncompagno Duc de Sora qui chargea Vincent Pinelli de le faire imprimer à Venise. Le Manuscrit ayant été remis aux Censeurs nommés pour la revision des Ouvrages, ils refuserent d'en permettre l'impression, qu'on n'en eût ôté plusieurs endroits qu'ils prétendoient être aussi contraires à la vérité de l'Histoire, qu'à la réputation de leur Patrie. L'affaire ayant été mise en négociation, on reduisit à un très-petit nombre les endroits dont le Sénat étoit offensé; & sur la promesse qu'on fit de faire les corrections dont on étoit convenu avec les Commissaires nommés pour cet effet, on en commença l'impression en 1590.

Quoique M. Sassi soit persuadé que pour certaines considerations il seroit peut être à propos de ne pas indiquer les endroits sur lesquels les Censeurs Vénitiens ont voulu qu'on pasât l'éponge, il n'a pu s'empêcher de contenter sur ce point la curiosité de ses Lecteurs, ces corrections se reduisoient à peu de choses, comme on le verra par le détail éxact, qu'il en donne. Une des plus importantes est celle où en parlant d'Othon IV. Sigonius disoit que cet *Empereur ayant passé par Ravenne, Crémone & Bresse, il avoit confirmé aux habitans de Crémonne la possession des deux rives de l'Oglio, & tous les lieux au-delà de l'Adda qui leur avoient été accordés par ses ancêtres.* Les nobles Vénitiens firent retrancher ce morceau, parce qu'ils prétendoient que Sigonius dérogeoit par-là aux droits de la Ville de Bresse, qui dans les contestations qui s'étoient élevées à l'occasion de la Souveraineté des rives de l'Oglio, avoit toûjours eu l'avantage de les voir décider en sa faveur; de sorte qu'ils voulurent qu'on substituât à la place des mots que nous avons rapporté, ceux-ci: *L'Empereur, outre certains droits, dans lesquels il avoit maintenu les habitans de Crémone, leur avoit encore confirmé la possession des lieux qu'ils tenoient de ses ancêtres.*

La plûpart des autres corrections tombent sur des endroits, où Sigonius attribuoit au S. Siége seul plusieurs expeditions dont les Vénitiens prétendent avoir partagé la gloire. Au moyen de ces changemens, lorsque l'Edition de l'Histoire de Sigonius alloit paroître, l'Inquisiteur de l'Etat de Venise fit défense d'en distribuer aucun exemplaire, fondé sur ce qu'on y lisoit qu'un Légat du Pape avoit publié une Croisade contre le Tyran Eccelin. Or il soûtenoit que ce trait étoit injurieux aux Souverains Pontifes, parce que la publication d'une Croisade emportant necessairement avec elle une indulgence pleniere, le Pape seul étoit en droit de l'accorder. Il fallut que Pinelli, Alexandre Caprara, & plusieurs autres prouvassent par le témoignage des Théologiens que le Pape pouvoit donner à un Légat ce pouvoir, & qu'il étoit réelle-

ment en usage de le faire en faveur des Légats qu'il envoyoit en Espagne, & dans d'autres Royaumes. On se contenta de cet éclaircissement, & enfin la nouvelle Edition parut à la fin de Juin 1591.

Quoique ces cinq derniers Livres n'ayent été imprimés qu'après la mort de Sigonius, on y admirera la même pureté de stile & le même soin, mais ils ont aussi les mêmes défauts du côté de l'éxactitude, & on en verra la preuve dans les frequentes & longues remarques dont M. Sassi a été contraint de charger ses pages. Mais il ne s'y est pas astraint à citer si scrupuleusement que dans les précedens les sources où Sigonius a puisé. Il en donne deux raisons, la premiere, que, son Auteur écrivant les évenemens d'un siécle où non seulement l'Italie entiere étoit agitée de guerres intestines, mais même où chaque Ville en particulier étoit déchirée par des factions, il se passoit une infinité de petits faits, de rencontres & de siéges qui l'obligent à tous momens d'interrompre le fil de son Histoire, en sorte qu'il étoit impossible de marquer de quels Auteurs il avoit emprunté ces particularitez, & quand on l'auroit pû faire, une pareille éxactitude seroit devenue à charge aux Lecteurs. La seconde raison, c'est que Sigonius s'est moins servi des Historiens qui ont écrit dans ces tems de troubles & de guerre, que des Monumens publics, tels que les Ecrits, & les Traitez de paix & d'alliance.

Enfin ce second Tome est terminé par une Lettre du Marquis Joseph Malaspina Abbé de S. Martien & Conseiller de l'Empereur. Il l'avoit écrite à M. Sassi dans le dessein qu'il en profitât pour embellir cette Edition : mais comme les discussions dont elle est remplie, auroient souvent passé l'étendue des Notes ordinaires, M. Sassi qui d'ailleurs ne vouloit point priver cet illustre Abbé de la gloire d'une découverte jusqu'alors cachée, a cru qu'il seroit plus dans l'ordre de donner ici cette Lettre telle qu'il l'a reçûë. En voici le sujet, Sigonius avoit adopté l'opinion commune qui porte qu'en 968. Othon I. maria une de ses filles nommée Adelaide à Aledram ou Aleram, & qu'en faveur de ce mariage il lui donna le Marquisat de Montferrat, ce qui l'a fait communément regarder comme la tige des Marquis de ce nom.

M. Malaspina montre au contraire que ce prétendu mariage est fabuleux, & qu'Aleram étoit déja Marquis de Montferrat avant qu'Othon I. fût Roi d'Italie, & de-là, toûjours appuyé sur la foi de divers anciens Diplomes, il nous apprend de quel Pays il étoit originaire, quelles femmes il avoit épousées, & quelle a été sa posterité. En sorte qu'il a purgé l'Histoire des Marquis de Montferrat des fables dont elle étoit remplie & de beaucoup d'erreurs, dans lesquelles jusqu'à nos jours les meilleurs Ecrivains s'étoient laissé entrainer.

Nous donnerons l'Extrait du troisiéme Tome dans le Journal suivant.

DISSERTATIO MEDICA DE PODAGRA, QUAM SUB Præſidio D. Johannis Salzmanni Medicinæ Doctoris, Anatom. Chirurg. & Pathol. P. P. O. In alma Argentoratenſium Univerſitate ad diem 5 Decemb. 1734. ſolemni Philarrorum examini ſubjiciet Johannes Gothofredus Phæhler Argentoratenſis. Argentorati. Literis Georgii Adami Pieſckeri, Univerſitatis Typographi.

C'eſt à-dire : *Diſſertation ſur la Goute, ſoûmiſe à l'éxamen public, dans l'Univerſité de Straſbourg, ſous la Préſidence de Jean Salzmann, Profeſſeur d'Anatomie, de Chirurgie & de Pathologie.* A Straſbourg, de l'Imprimerie de Georges-Adam Pieſcker, Imprimeurde l'Univerſité. 1734. Brochure *in*-4°. pag. 44.

ON a pluſieurs Traitez ſur la Goute ; mais il n'y en a point où cette maladie ſoit éxaminée avec plus d'ordre & de méthode que dans celui-ci. On n'y dit rien de nouveau ; nous pouvons aſſurer cependant, que l'Ouvrage eſt en quelque ſorte nouveau par la maniere dont il eſt conçu ; c'eſt à proprement parler, une Hiſtoire de la Goute, où l'on trouve en abregé, ce qui a été remarqué juſqu'ici de plus important ſur ce ſujet.

M. Salzman commence par rapporter la définition que les Medecins donnent de la Goute, ſçavoir que c'eſt une maladie qui conſiſte en un dépôt d'humeurs qui tombent, comme goute à goute, ſur les articles, & qui ſelon les differentes parties ſur leſquelles ce dépôt ſe fait, reçoit differens noms, étant appellée *podagre* quand le dépôt ſe fait ſur les pieds, *gonagre* quand c'eſt ſur les genoux, *chiragre* quand c'eſt ſur les mains, *omagre* quand c'eſt ſur l'omoplate, *iſchiagre* ou *ſciatique* quand c'eſt ſur les hanches, *&c.* Il y a pluſieurs eſpeces de goutes, & M. Salzman remarque que quelques Medecins en comprenr juſqu'à quatre-vingt dix.

Il y en a de benignes & de malignes, de ſimples & de compliquées, de contagieuſes, & de non contagieuſes, de noüeuſes & de plattes, de froides & de chaudes, de regulieres & d'irrégulieres, d'héréditaires & d'acquiſes, *&c.*

A l'égard des Goutes contagieuſes, on en trouve un grand nombre d'exemples dans les Auteurs. Il ſuffit, pour contracter ces ſortes de Goutes, de porter les habits d'une perſonne qui en eſt attaquée.

Notre Auteur vient ici aux ſignes de la Goute. Ces ſignes ſont ou diagnoſtics ou prognoſtics.

Quand la Goute commence, les ſignes diagnoſtics par leſquels elle manifeſte ſa venue, ſont ordinairement des cruditez d'eſtomac & une douleur ſourde en quelque partie, une enflure des veines de cette partie, une petite difficulté de marcher, mais les malades alors ne veulent pas convenir que ce ſoit la Goute, & pour ce qui concerne

la douleur qu'ils sentent, ils en accusent tantôt leurs souliers qui sont trop étroits, tantôt un coup qu'ils disent s'être donné, tantôt une entorse ; & comme si c'étoit un crime d'avoir la goute, ils n'avoüent l'avoir que lorsqu'il n'y a plus moyen de la déguiser. Il arrive de là qu'une maladie qui auroit pû guerir dans les commencemens devient incurable par la négligence qu'on apporte à y opposer les remedes convenables. Les cruditez d'estomac, par exemple, qui se font sentir d'abord, pourroient être corrigées aisément par une diette exacte; on previendroit par-là bien des effets fâcheux qu'elles produisent dans le sang, & qui sont la principale cause du mal qu'on se dissimule. L'enflure des veines annonce ou que le sang surabonde, ou qu'il a trop de consistance : quelques saignées faites alors & des boüillons délayans pourroient écarter le mal ; mais l'on veut attendre qu'il se dissipe de lui-même, & pendant ce tems-là, la Goute, qu'on se garde bien de soupçonner, vient à grands pas, & se cantonne de maniere, que tous les efforts de la Medecine sont incapables de la chasser.

Tollere nodosam nescit Medicina podagram.

Les signes diagnostics se manifestent alors plus que jamais : une douleur violente se fait sentir dans les ligamens articulaires qui environnent & qui lient les membranes & le perioste de l'extremité du pied, sur tout dans les ligamens du poulce, puis se répandant plus au long, elle attaque les ligamens des autres doigts, ensuite ceux du tarse & du métatarse, & enfin ceux ou d'un talon ou de tous les deux.

Cette douleur ressemble à celle que causeroit la luxation de la partie affectée, & elle est accompagnée d'un sentiment de froid, comme si la partie étoit arrosée d'eau froide. Elle augmente par degrez, & cause une impuissance de marcher sans soûtien ; puis survient une rougeur & une tumeur qui appaisent peu à peu & pour un tems, la douleur, l'accès du mal revient quelquefois avec des nausées suivies de vomissemens,ce qui arrive ordinairement vers le soir ou pendant la nuit. lorsque ce ne doit être que la nuit, le malade se couche le soir assez tranquillement & dort assez bien, mais il est bien-tôt reveillé par des douleurs qui ne lui permettent pas de demeurer en place ; enfin l'humeur gouteuse ayant eu le tems de se cuire & de se dissiper, le malade rentre dans le calme, pour être bien-tôt la victime d'un nouvel accès, qu'une tumeur dans la partie affligée ne manque guéres de précéder. Les articles des doigts ne tardent pas de se courber & de perdre leur mouvement, quelquefois même il leur arrive de s'ulcerer.

M. Salzmann, après quelques autres remarques sur les signes diagnostics de la Goute, fait mention de l'urine des Gouteux, & observe que quoique les Charlatans débi-

tent ſur ce ſujet bien des fables, on ne peut nier que l'urine des Gouteux, comme celle des autres malades, étant bien éxaminée, ne puiſſe en certaines occaſions, fournir quelques ſignes ; l'urine des Goûteux eſt rouge, épaiſſe & trouble, le ſédiment en eſt farineux, quelquefois rouge, quelquefois blanc ; l'eſpece de ſable dont une partie tombe au fond, & l'autre s'attache aux parois du vaiſſeau, eſt moins compoſée de grains ſablonneux que de particules ſalines chryſtalliſées.

Tels ſont les ſignes diagnoſtics que notre Auteur allegue de la Goute reguliere, c'eſt-à dire de celle qui ſe fixe ſur une partie, & qui eſt la ſeule dont il ſe propoſe de parler dans cette Diſſertation.

M. Salzmann éxamine ici quelles ſont les perſonnes les plus ſujettes à la goute. Hippocrate prétend que les femmes, à moins qu'elles ne ſoient avancées en âge, les enfans, & les eunuques n'ont jamais la goute ; comme ce Medecin étoit un éxact Obſervateur il y a toute apparence qu'il rapporte les choſes comme elles ſe paſſoient de ſon tems & dans ſon Pays, en ſorte qu'il y auroit de la témerité à vouloir lui oppoſer là-deſſus les exemples contraires qu'on voit arriver, tous les jours, parmi nous ; la qualité particuliere du climat où vivoit Hippocrate, & la maniere de vivre ſobre & frugale qu'on y obſervoit, étoient cauſe, ſans doute, qu'on y voyoit peu de Gouteux, & que les eunuques, les enfans, les jeunes femmes qui étoient encore ſujettes aux incommoditez de leur ſexe, ne ſentoient jamais aucune atteinte de goute. Mais parmi nous, où le luxe des tables eſt ſi général, tant parmi les femmes que parmi les hommes, & où l'on ne garde preſque aucune meſure dans l'uſage du vin, il n'eſt pas étonnant que l'obſervation d'Hippocrate ne trouve aucun exemple qui la confirme. Seneque ſe plaignoit là-deſſus des femmes de ſon tems, diſoit que par leur bonne chere & leurs diſſolutions, elles étoient enfin venuës à bout de rendre Hippocrate menteur.

Les vieillards ſont plus ſujets à la goute que les jeunes gens, ce qui vient, remarque notre Auteur, 1°. de la diſſipation des parties ſpiritueuſes de leur ſang, 2°. du relâchement de toutes les fibres de leur corps, 3°. de l'affoibliſſement de leur eſtomac.

Les gens gras ſont encore plus ſujets à la goute que les maigres, parce qu'ils abondent plus en humeurs ſuperfluës. Les temperamens ſanguins y ſont tout de même plus expoſés, parce que leurs vaiſſeaux ſont plus pleins, ce qui donne lieu à pluſieurs obſtructions.

Parmi les differentes conditions, celle des Grands eſt ici la plus à plaindre, à cauſe de la vie délicieuſe qu'ils menent, ne conſultant ordinairement que leur goût, & ne ſçachant, pour la plûpart, ce que c'eſt que la ſobrieté, ce qui fait, dit notre Auteur, que la goute peut être appellée *le mal des Rois &*

& le roi des maux.

On ne s'étonne pas de voir cette maladie attaquer les gens de bonne chere, mais que d'avoir l'esprit fin & délicat, soit un titre pour en être aussi attaqué, c'est ce qui paroîtra surprenant, & ce qu'assure cependant notre Auteur. *Ille morbus*, dit-il, *plerumque invadit senes ..... Item viros consistentis ætatis, turgidioris & spongioris habitus qui victu lauto & opiparo utuntur. .... præterea qui sun t ingenio acuto prædit.* Voilà de quoi enhardir ceux qui ayant la goute, se font une peine de l'avoüer.

M. Salzmann demande ici d'où vient que le pied est ordinairement le siége de la Goute ? Il en apporte cinq raisons, la premiere, Que cette partie est fort éloignée du cœur, ce qui est cause qu'il s'y fait plus facilement des amas d'humeurs : la seconde, qui est un effet de la premiere, Que la chaleur y est moindre ; la troisiéme, que le pied est plus exposé au froid & à l'humidité de la terre ; la quatriéme, que le poids du corps qu'il soûtient, & l'action perpétuelle qu'il est obligé de souffrir en marchant, le fatigue & le débilite ; la cinquiéme, que le pressement du soulier y trouble d'ordinaire la circulation du sang ; la sixiéme que cette partie abonde en nerfs, en membranes, & en tendons ; la septiéme enfin, que le superflus des humeurs se jette plus facilement sur les parties inférieures.

Toutes les maladies reconnoissent deux causes, l'une prochaine, l'autre éloignée ou antécédente ; la cause prochaine de la goute au pied, comme le remarque M. Salzmann, consiste en une tension & une irritation considerable des fibres membraneuses, ligamenteuses, & nerveuses du pied, produite par l'amas d'un sang acre & d'une sérosité salée, comme le montrent la couleur rouge, le batement & la tumeur de la partie affligée. Mais de quelle espece est le sel de cette sérosité salée ? quelques-uns prétendent qu'il est alkali, quelques autres qu'il est acide, & quelques autres acide & alkali tout ensemble ; les premiers alléguent, pour soûtenir leur sentiment, 1°. que dans le sang des Gouteux on trouve plus d'alkalis que dans tout autre sang ; 2°. Que lorsqu'on éxamine avec attention, la substance plâtreuse qui sort des nœuds des parties attaquées de goute, elle paroît toute alkaline. Les seconds, comme Vanhelmon & Etthmuller, alléguent en preuve de leur opinion, la douleur picquante & rongeante qu'éprouvent les Gouteux. Quant aux troisiémes, l'Auteur ne dit point sur quoi ils se fondent, mais il remarque que ni les uns ni les autres ne sont ici d'accord entre eux ; les partisans de l'acide voulant les uns, que ce soit un acide volatil, les autres un acide fixe, les autres un acide moitié volatil & moitié fixe, & les partisans de l'alkali étant tout de même partagés sur la volatilité ou la fixité de leur alkali.

Quelques Medecins Anglois ;

tels entre autres, que Wintringham, & Willis, attribuent la cause de la Goute non seulement à des sels, soit acides, soit alkalis, ou mixtes, mais à une pituite visqueuse & gluante engagée dans les articles, laquelle se joignant au mucilage huileux dont ces articles sont enduits naturellement, en fait un corps étranger, propre à exciter tous les accidens qui se remarquent dans la Goute. Kerchring ne reconnoît d'autre cause des nœuds qui naissent aux articles des Gouteux, qu'un assemblage de particules salines & tartareuses qui forment un coagulum.

Quant aux causes éloignées ou antécédentes de la Goute, c'est-à-dire qui disposent de loin à cette maladie ; elles se tirent, 1°. de l'air, 2°. des alimens, tant solides que liquides, 3°. du sommeil & de la veille, 4°. de l'exercice & du repos, 5°. des évacuations naturelles, 6°. des passions de l'ame. L'Auteur parcourt ces differens articles, & fait voir entre autres, combien sont dangereux, par rapport à la Goute, l'usage excessif du vin, le sommeil ou la veille poussés trop loin, & les violentes agitations de l'ame, comme la colere, lès trop grandes applications de l'esprit. Au regard des veilles il n'oublie pas de remarquer le tort que se font la plûpart des gens de Lettres qui passent les nuits à l'étude. Pour ce qui est du sommeil, il blâme fort la coûtume de ceux qui dorment après le diner, & font ce qu'on appelle la méridienne. Il pretend que rien n'est plus propre pour retarder la circulation du sang, & procurer par consequent, la maladie de la Goute, aussi-bien qu'un grand nombre d'autres. *Immodicus somnus humores inspissat, eorumque circulum retardat, præprimis meridianus podagræ ut & aliis morbis eandem ob causam, natales præbere solet.*

Notre Auteur, comme nous l'avons remarqué, met la colere au rang des causes qui peuvent produire la Goute. Il remarque cependant que cette maladie a quelquefois été guérie par la colere, sur quoi il renvoye au témoignage de divers Auteurs ; mais il prétend en même tems, que ce sont des cas rares, & qui doivent être plûtôt attribués au hazard.

Les prognostics qu'on peut tirer de la Goute, arrêtent ici l'attention de notre Auteur. Il entre là-dessus dans un détail éxact que nous passerons pour éviter la longueur. Il observe entre autres choses, que quand la Goute est reguliere c'est un titre pour une longue vie, parce que dans cette maladie la nature chasse aux extremitez les humeurs les plus grossieres & les plus impures du corps, lesquelles sans cet écart, se jetteroient sur quelques visceres, en troubleroient les fonctions, & causeroient par ce desordre, ou une prompte mort, ou des maladies sans comparaison plus à craindre que la Goute.

M. Salzmann termine sa Dissertation, par un exposé des moyens les plus efficaces pour prévenir la Goute, ou pour en adoucir les ac-

cès ; car pour ce qui en regarde la guérifon entiere, il ne croit pas devoir rien propofer fur ce fujet.

Dès qu'on fe fent ménacé de la Goute, on peut s'en préferver par un régime éxact ; ce régime confifte 1°. à ne point boire de vin ni d'aucune autre liqueur enyvrante, ou à n'en boire que très-peu, 2°. à éviter toutes fortes de bonnes cheres, non feulement à l'égard du boire, mais à l'égard du manger, 3°. à fuir tous les plaifirs qui vont à épuifer le corps, 4°. à ne point trop appliquer fon efprit, 5°. à fe tenir le plus guai que l'on peut, 6°. à faire tous les jours un exercice moderé, 7°. à demeurer dans un air doux & temperé, qui ne foit point trop humide, & qu'aucune vapeur d'immondices, ou de terres recemment remuées n'altere, 8°. à ne point fouper, ou à fouper très-légérement, 9°. à s'abftenir de viandes falées, épicées, enfumées, auffi-bien que de tout aliment vifqueux, ce qui eft d'autant plus à confiderer, que la plûpart des Gouteux ont un appetit déréglé pour les nourritures indigeftes.

Voilà pour ce qui regarde les moyens de fe préferver de la Goute ; quant à ceux qui conviennent pour en adoucir les accès, ou pour en diminuer le nombre, ils ne font point differens des premiers, finon qu'ils demandent encore plus d'exactitude & plus de rigueur, fur-tout pendant les accès ; rigueur qui doit aller alors jufqu'à ne s'accorder que ce qui eft abfolument neceffaire pour foûtenir la nature. M. Salzmann cite là deffus un exemple digne de remarque, rapporté par Scholtzius.

Un Gouteux âgé de 50 ans, demeura enfermé plufieurs années dans une prifon où il n'eut pour toute nourriture pendant ce temslà, qu'un peu de pain & d'eau. La Goute ne lui laiffoit aucun repos avant qu'il entrât en prifon ; mais le régime qu'il fut contraint d'y garder, le délivra abfolument de fa maladie. Voilà ce que lui valut le jeûne.

M. Salzmann recommande l'exercice aux Gouteux, mais comme il y en a qui n'en peuvent faire aucun, quelque moderé qu'il foit, pas même aller à cheval ou en caroffe, notre Auteur confeille à ceux-ci, un genre d'exercice qu'ils peuvent faire fans fortir de leur place, c'eft de lire à haute voix ou de chanter, comme le propofe Baglivi.

M. Salzmann éxamine fi la faignée convient aux Gouteux ; il approuve ce remede, pourvû qu'on le place hors des accès, mais eft-ce du bras ou du pied qu'elle doit fe faire? Dans le premier cas ne doit-on point appréhender d'attirer l'humeur gouteufe aux parties fuperieures, ce qui ne peut être que très-dangereux ? & dans le fecond n'y a-t-il pas à craindre tout de même, d'appeller trop de fang fur le pied ? M. Salzmann répond à cela, qu'on ne doit appréhender ni l'un ni l'autre, pourvû qu'on évite de faire la faignée dans le tems de l'ac-

cès, ou lorsqu'il est prêt à venir. Il éxamine plusieurs autres questions sur les ventouses, sur les sangsues, sur les vésicatoires, sur le moxa des Chinois, après quoi il parle des purgatifs, des vomitifs, des sudorifiques, des diureriques, des stomachiques, des absorbans, des incisifs, des remedes mercuriels, du lait & de l'opium. Nous n'entrerons point ici dans le détail de tant d'articles differens ; nous remarquerons seulement à l'égard des trois derniers, 1°. Que notre Auteur, parlant de la salivation procurée par le mercure, ne paroît pas éloigné de croire que ce remede puisse convenir aux Gouteux, du moins il ne le condamne pas. Il dit qu'on a vû quelquefois des Gouteux guérir par la salivation, que cependant il y a des Medecins qui n'approuvent pas qu'on se serve de ce remede dans la Goute. *Quidam mercurialia laudant, eo inducti, quod soluta aliquando ptyalismo fuerit podagra, quæ tamen proscribunt*, Hildanus Cent. IV. Observ. 82. & E. N. C. Ann. 2. Obs. 157.

Quant au lait, il le recommande, mais il ne veut pas qu'on le fasse prendre indifferemment à tous les Gouteux. Ceux, par exemple, qui ont l'estomac plein d'acides, ne pouvant que se trouver très-mal de cette nourriture qui se coagule alors dans les premieres voyes.

Nic. Heinsius, dans son Traité de la Goute, deffend absolument le lait aux Gouteux, & prétend que si quelques-uns d'eux, s'en trouvent soulagés, c'est moins au lait qu'ils doivent attribuer ce bon effet, qu'au régime éxact qu'ils observent alors.

Pour l'opium, M. Salzmann est persuadé que ce remede fixe les humeurs, & les engage encore plus dans les articles ; c'est pourquoi il le proscrit absolument.

Les Topiques sont quelquefois d'un grand secours dans la Goute; il y en a de chauds, il y en a de froids, il s'agit de bien choisir ceux qui conviennent, faute de quoi ou l'on enflamme la partie, ou l'on repousse l'humeur au-dedans. Ce qui cause de grands desordres.

Quelques-uns prétendent que l'eau froide mêlée d'un peu de sel & mise sur la partie, est excellente pour resoudre les humeurs gouteuses ; d'autres veulent qu'on aille jusqu'à y mettre de la glace, & vantent ce remede comme miraculeux.

M. Salzmann aime mieux qu'on se serve du cataplâme fait avec la mie de pain de segle, le lait, le jaune d'œuf, le saphran, les fleurs de sureau, & un peu de racine de jusquiame. Il conseille encore la peau de lievre, le pigeon ou le poulet éventré vivant & mis tout chaud sur la partie, il conseille aussi les fomentations d'urine *microcosmique*, c'est-à dire d'urine humaine. De tous les remedes contre la Goute, le plus commode qui ait jamais été proposé, s'il étoit vrai, est celui de la transplantation, par le moyen duquel un Gouteux fait passer, dit-on, sa maladie dans tel animal ou tel végétal qu'il lui plaît, dans un

chat, par exemple, dans un coq, dans un chou. Notre Auteur ne se déclare ni pour ni contre un tel remede, se contentant de dire qu'il renvoye là-dessus les Lecteurs à Th. Bartholin dans sa Lettre *de transplantatione morbor.* A Loeselius dans son Traité *de Podagrâ*, à Pierre Borelli, Cent. III. & aux autres qui ont écrit sur la même matiere.

Il finit sa Dissertation en recommandant aux Gouteux & à ceux qui sont menacés de le devenir, une exacte & scrupuleuse abstinence. Voulez-vous vous garantir de la Goute, ou en adoucir le tourment, *soyez pauvres ou vivez en pauvres : si salutem cupis, aut pauper sis, aut ut pauper, vivas.* Petrarcha, Part II. Dial. 84.

Un autre avis de notre Auteur sur ce sujet, est de ne jamais se laisser aller à l'impatience, quelque douleur que l'on souffre. L'impatience ne sert alors qu'à augmenter considerablement le mal, & au contraire la patience le diminue beaucoup. Ce dernier remede, à ce que rapporte Sennert, étoit tout le recours de Charles V. cet Empereur s'en trouvoit si bien, que lorsque la Goute le tourmentoit, il avoit presque toûjours ce mot à la bouche : *être patient & peu crier* : voilà le plus souverain remede qu'on puisse opposer à la Goute. *Sennert. de Arthride, Cap.*8.

LES FEMMES MILITAIRES. RELATION HISTORIQUE d'une Isle nouvellement découverte. Enrichie de figures. Par L. C. D. ***. A Paris, chez Claude *Simon*, ruë des Massons, & au Palais, chez Pierre de Batz, vis-à-vis la Cour des Aydes, à S. François. 1735. vol. *in*-12. pag. 312.

POUR rendre compte de ce Livre, nous commencerons par ce qui en fait la fin, sçavoir par ces mots : FALSI SUB CORTICE VERUM, *le vrai sous l'écorce du faux*, paroles qui font assez comprendre que c'est ici un Ouvrage où la fiction qu'on y a quelquefois mêlée, car tout n'y est pas fable, est employée, non pour amuser vainement les jeunes Lecteurs, en faveur de qui principalement il paroît être écrit, mais pour les instruire en les recréant.

La maniere dont l'Auteur s'y prend dans ce dessein, est d'autant plus efficace qu'elle n'a rien qui ressente la leçon ou le précepte. C'est un enchaînement d'avantures dont la relation simple conduit tout d'un coup, à des reflexions qui peuvent beaucoup servir à former l'esprit & le cœur. C'est de quoi nous donnerons quelques exemples dans le cours de cet extrait.

On voit ici un Voyageur qui rapporte, avec quelques circonstances de sa façon, ce qu'il a vû ou appris, 1°. de l'Isle de Groenkaaf, 2°. de celle de Marghalour, & en particulier, par rapport à cette Isle, de la Vallée des Zouhhad, de la Val-

lée d'Iram, de la Vallée des Songes, de la Nation des Guébres & de leur Religion.

Cet Auteur nommé Frédéric, voulant voir le Pays pour négocier & tâcher par-là de retablir ses affaires qui étoient dérangées, méditoit d'aller d'abord de Paris à Londres, & de s'y embarquer ensuite sur quelque Vaisseau Marchand. Il venoit de perdre un procès qui lui avoit coûté la moitié de son bien; un rembourſement lui avoit ravi le reste. Que faire dans une telle extrémité, & comment exécuter le dessein qu'il avoit? On va voir par ce qui arriva là-dessus à notre Auteur, 1°. combien peu on doit compter sur les promesses de la plûpart des Grands, 2°. l'avantage que les petits remportent quelquefois sur ces Grands, en fait même de grandeur d'ame, 3°. ce que souffre un cœur bien placé qui ne connoît pas de plus grande satisfaction que d'assister les autres, & qui se voit reduit à la mortification d'endurer qu'on l'assiste lui-même, 4°. ce que c'est que certains devots cruels, qui se prévalent de la necessité du prochain, pour le dépouiller, & qui veulent encore avec cela passer pour charitables.

Quant aux Grands, voici un miroir où plusieurs d'entre eux pourront se reconnoître: des personnes de distinction avoient offert à Frédéric, leurs bons offices en mille occasions où il n'en avoit pas besoin. Sa fortune ayant changé, il leur fit connoître le triste état de ses affaires, & leur demanda leur protection pour obtenir de l'emploi. Ils lui promirent de solliciter vivement, & pas un ne lui tint parole; s'il arrachoit d'eux quelque recommandation ou de bouche ou par écrit, elle n'avoit jamais ce degré de chaleur qu'ils sçavent si bien trouver pour eux. Tout ce que lui valut son assiduité à leur faire sa cour, *fut*, dit-il, *de reconnoître la perfidie de leurs caresses, le faux brillant de leur mérite, l'emploi ridicule de leurs profusions, de démêler enfin dans leur ame, une monstrueuse alliance de prodigalité & d'avarice, qui leur ferme la main pour la vertueuse indigence, & la leur ouvre follement pour le faste & pour la débauche.*

Voilà comme s'explique notre Auteur sur l'insensibilité qu'il trouva dans le cœur des riches ausquels il s'adressa. Mais s'il n'apperçût au-dedans de ces belles & creuses idoles, que des araignées & des insectes, c'est-à-dire, comme il s'en explique, *des inclinations basses* & des sentimens vicieux, il eut le bonheur, à ce qu'il dit, *de mettre la main sur une belle fleur plantée dans un fumier.*

Voici en abrégé, l'Histoire qu'il raconte sur ce sujet, & qui, mise à côté de la précedente, fait un contraste assez singulier.

» Un homme, *dit-il*, qui avoit » été Domestique de mon pere » dans ma jeunesse, me reconnut » un matin que je me promenois » aux Thuilleries, & m'abordant » avec joye, souffrez, mon cher

» maître, me dit-il, que je vous » arrête pour vous assurer de mon » respect & m'informer de votre » chere famille que j'ai perdu de » vûë depuis plusieurs années. Je » le reconnus à mon tour & lui pris » la main que je lui serrai avec » amitié. Comme je lui vis une » épée au côté, & qu'il étoit vêtu » très-honnêtement, je lui deman- » dai s'il avoit fait fortune, il me » répondit, qu'il avoit amassé » quelque chose dans le commer- » ce; midi ayant sonné dans le » moment, je voulus gagner la » porte du Pont-Royal, & je dis à » Robert (c'est le nom de mon » homme) que j'allois dîner chez » un de mes amis, au Fau-bourg » S. Germain. Robert me répondit » d'une maniere vive & naturelle, » que si ce n'étoit point un repas » prié, il prenoit la liberté de me » demander la préference; il me » pressa de si bon cœur que j'accep- » tai l'offre qu'il me fit.

» Je le suivis dans la ruë des pe- » tits-Champs, & je montai chez » lui, à un second étage, que je » trouvai meublé très-propre- » ment, *&c.*

Notre Auteur décrit ici la maniere gracieuse dont il fut reçu, & jusqu'au diné que Robert & sa femme lui donnerent, il tâcha de répondre de son mieux aux honnêtetez de son hôte; mais quelque soin qu'il y apportât, il transpiroit toûjours quelque chose de la tristesse qu'il portoit au fond du cœur. Robert s'en apperçut, & Frédéric fut obligé de lui détailler le desastre de sa fortune. » Je vis alors, dit » notre Auteur, toute ma tristesse » passer sur le visage de Robert, & » je ne doutai point que je n'eusse » troublé la digestion de mon hom- » me, en lui apprenant que je n'é- » tois bon à rien, je fus même jusqu'à » croire qu'il regrettoit son diné. Telle étoit la pensée de Frédéric, mais son erreur étoit grande, comme on va voir. Robert, après qu'on eut desservi, introduisit Frédéric dans un cabinet où il lui parla en ces termes:

» Vous souvenez-vous, Mon- » sieur, que pendant quatre années » que j'ai demeuré chez M. votre » pere, vous me donniez une par- » tie de l'argent de vos menus-plai- » sirs. Hé bien de cet argent amas- » sé écu sur écu, avec mes gages, » je me trouvai riche en sortant de » chez-vous, de près de 800. liv. » Avec cette somme j'achetai des » marchandises sur lesquelles je ga- » gnai (les revendant en détail) » plus de moitié, en moins de six » mois. Mon commerce depuis ce » tems-là, a toûjours prosperé. Je » possede à present plus de vingt- » cinq mille écus de bien, que je » ne puis mieux employer qu'à » vous servir dans l'état fâcheux où » vous êtes. Vos liberalitez furent » la source de ma fortune, je se- » rois un lâche si je ne vous don- » nois des marques de ma recon- » noissance. Voilà, ajoûta-t-il, en » ouvrant un tiroir, deux cens » cinquante Louis d'or, dont je » vous supplie de vous servir.

Robert, quoiqu'il eût femme

& enfans, glissa la somme dans la poche de Frédéric, sans vouloir de lui aucun billet.

Une circonstance bien extraordinaire, c'est que Frédéric ressentit peu de joye d'un tel bien-fait, il faut l'entendre parler sur cela.

» Un service, *dit-il*, rendu de si » bonne grace & dans des circon- » stances où j'en avois un extrême » besoin, ne me causa point tout » le plaisir, qu'il semble que j'en » dusse ressentir. Les marques de » reconnoissance que me donnent » ceux que j'ai obligés, ne me sont » jamais si sensibles que le plaisir » que je trouve à les voir mes rede- » vables. La générosité avec la- » quelle Robert s'acquittoit en- » vers moi, des petites liberalitez » que je lui avois faites autrefois, » mortifioient ma délicatesse.

Ainsi, s'explique notre Auteur sur la peine qu'il ressentit dans cette rencontre; mais il s'en tira bientôt par un moyen imprévû que voici.

Une de ses tantes âgée de 75 ans lui donna un petit domaine de 12 à 13 mille livres, situé près la Ville de Mont-Brisson en Auvergne, dont notre Auteur est originaire du côté maternel, par un ayeul qui fut premier Medecin de la Reine d'Angleterre Elisabeth. Le contrat passé, Frédéric courut aussi-tôt chez Robert son bienfaicteur, & à force de prieres & d'instances, le contraignit à accepter la donation de ce domaine, pour lui & pour les siens; cette affaire reglée, qui remettoit Frédéric dans ses premiers droits, c'est-à-dire qui le constituoit, à l'égard de Robert, dans son ancienne qualité de bienfaicteur, il ne songea plus qu'à vendre le peu d'effets qui lui restoient, & à passer en Angleterre où le commerce est le pere commun du noble & du roturier; ses effets qui consistoient en meubles, bijoux, argenterie & tableaux, montoient, suivant l'estimation des connoisseurs, à dix-neuf mille tant de livres, laquelle somme ajoûtée à celle qu'il avoit reçûë de Robert l'auroit mis au large pour prendre interêt sur des Vaisseaux.

On lui indiqua pour acheteur, un Gentilhomme nommé le Marquis de la Guespe, homme riche, sans femme, sans enfans, sans héritiers, dévot, disoit-on, & charitable, qui pour soulager les honnêtes necessiteux, ne refusoit jamais d'acheter les nipes qu'ils avoient besoin de vendre.

Avant que d'aller plus loin, nous remarquerons qu'il y a dans le monde, diverses sortes de faux dévots; que la vanité en fait beaucoup, l'avarice beaucoup d'autres; & que M. de la Guespe étoit de ces derniers. Notre Auteur, sur l'éloge qu'il avoit entendu faire de la charité du Marquis, fut le lendemain matin le demander à son Hôtel; le portier répondit que son maître étoit allé entendre la Messe dans une Eglise voisine, & qu'on le trouveroit dans une heure. Frédéric revint au bout de ce tems-là, on lui dit que M. de la Guespe étoit ressorti pour aller à la Paroisse entendre

entendre une seconde Messe, mais qu'il seroit de retour à midi, Frédéric se rendit à l'heure, & apprit que le Marquis entendoit une troisiéme Messe dans la Chapelle de sa maison. Notre Auteur ayant obtenu la permission de monter à la Chapelle, crut que la Messe dite, il pourroit aussi tôt avoir audience; mais le Marquis après la Messe s'agenouilla & fit une action de grace bien plus longue que celle de son Aumônier. Enfin il parut & écouta avec un air accueillant, Frédéric, qui lui exposa le dessein qu'il avoit de lui vendre ses effets. Je les acheterai volontiers, dit le Marquis, & pour preuve du desir sincere que j'ai de vous rendre service, je ne remettrai point à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui, car, ajoûta-t-il, lorsqu'il s'agit de secourir le prochain, les délais me paroissent indignes d'un Chrétien & d'un honnête homme. Il partit en même tems avec Frédéric & fut examiner les effets en question. Quand il eut fait sa revûë en bon connoisseur, il demanda à combien revenoit le tout, notre Auteur lui fit voir article par article sur son Livre journal, que la totalité revenoit à dix-neuf mille trois cens tant de livres. Ce n'est pas cher, dit la Guespe, & il n'y auroit rien à perdre de vous en donner quatre mille livres de plus qu'ils ne sont portés sur votre Journal. A ces mots, notre Auteur donne mille secrettes benedictions à ceux qui l'avoient adressé à un Marchand si plein de conscience. Mais il fut bien étonné lorsque la Guespe ajoûta tout de suite : oui, Monsieur, il est certain qu'il n'y auroit rien à perdre à vous donner quatre mille livres de plus, si les tems étoient moins mauvais, mais durs comme ils sont, je ne crois pas qu'au lieu de dix-neuf mille trois cens tant de livres que vos effets vous ont coûté, vous en trouviez plus de six mille livres. Moi-même, avec toute l'envie que j'ai de vous obliger, je ne pourrois en conscience, vous en donner davantage, parce qu'en me chargeant de ce superflu pour une somme plus forte, je me mettrois hors d'état d'assister de pauvres familles que je soulage dans leur misere.

Frédéric consterné mit en usage toute sa Rhétorique pour engager le charitable la Guespe, à lui faire un meilleur parti; mais tous ses efforts furent inutiles; la necessité pressante où il se voyoit de faire de l'argent, l'obligea d'en passer par là, car il venoit de recevoir une Lettre de Londres, dans laquelle on lui mandoit de s'y rendre sans délai, s'il vouloit profiter d'une occasion favorable qui se presentoit de placer ses fonds avantageusement; la Guespe lui compta donc les six milles livres, & fit enlever le soir même, les effets de Frédéric. Ce dernier n'étant plus retenu à Paris, prit la poste le lendemain, & arriva à Londres le neuviéme jour de son départ.

Ici proprement, commence le Livre. Il n'a ni Préface ni Avertisse-

ment où on puisse s'instruire d'avance, de ce qui en fait le fond, que voici en général ; après quoi nous entrerons dans le détail de quelques articles particuliers qui conduisent à des reflexions interessantes.

Frédéric arrivé à Londres, employa ses fonds dans une societé de riches Commerçans qui mettoient en mer un Navire chargé de marchandises, sur lesquelles, moyennant une navigation heureuse, il y avoit à gagner cent pour un. Richard Sembrook Gentilhomme de la Province de Norsfolck étoit Chef de l'entreprise.

Quelques années auparavant il avoit été jetté par une tempête, dans une Isle inconnuë nommée Groenkaaf, éloignée de plus de cinq cens lieuës des Isles Bermudes. Il entra dans le Pays lui quatriéme, car le reste de l'équipage fut submergé ; deux coffres lui servirent de chalouppe pour aborder, & les merceries dont ces coffres étoient pleins, lui gagnerent & à lui & à ses trois camarades, l'amitié d'une troupe de Sauvages qui les reçurent humainement. L'Auteur fait ici la description de cette Isle sur un Journal que lui a communiqué Sembrook.

Comme l'Isle est abondante en mines d'or, & qu'il y en a une d'émeraudes, la plus riche peut-être, qui soit dans l'Univers, Sembrook y ayant fait provision de grandes richesses, ne songea plus qu'à retourner en Angleterre avec les trésors qu'il avoit entassés. Quelques mois après, passa une Frégate Hollandoise, dont le Capitaine envoya cinq ou six hommes dans l'Isle, pour y chercher quelque bonne source; ces hommes en faisant leur ronde, trouverent Sembrook endormi, qu'ils crurent être un Sauvage. Ils se saisirent de lui & l'emmenerent à bord de la Frégate, en sorte qu'il ne put prendre aucune mesure pour rien emporter de ses trésors. Il se jetta aux genoux du Capitaine, le supplia de le garder sur son bord, & de le remener en Hollande, d'où il lui seroit facile de passer en Angleterre, sa demande lui fut accordée.

Après une longue navigation, la Frégate arriva à Amsterdam, d'où Sembrook revint à Londres. Comme le trésor qu'il avoit été obligé d'abandonner, lui tenoit à cœur, il ne songea plus qu'à retourner à Groenkaaf où il l'avoit laissé. Il forma pour ce dessein qu'il tint secret, une compagnie, sous prétexte d'aller négocier aux Isles de Summer & à la Caroline, mais effectivement pour revoir Groenkaaf (où Sembrook & ses associés, ausquels seuls il avoit communiqué son dessein, esperoient faire la plus grande recolte d'or, d'argent & de pierreries qui eût été faite depuis la conquête du Perou) notre Auteur qui s'étoit mis du nombre des associez, s'embarqua sur ce Vaisseau. On mit à la voile le premier de Mars 1721. & le onziéme mois on arriva avec une joye extrême, à la vûë de l'Isle si desirée, qui étoit l'Isle de Groenkaaf. Comme l'on se disposoit à en approcher, il s'é-

leva tout d'un coup, une tempête furieuse qui dura cinq jours & cinq nuits, & poussa le Vaisseau à 300 lieuës loin, sur des côtes inconnuës, où il toucha à des brisans, s'ouvrit, & fut submergé. Tout l'équipage perit, excepté Frédéric, une sœur du Pilote, nommée Susanne, & une fille du contre-maître, nommée Saphire. Notre Auteur donna à ces deux jeunes personnes, tous les secours imaginables & leur servit de pere. Il mit à bord tout ce qu'il put trouver de plus utile dans ces débris, qui lui fournirent & à lui & à ses deux compagnies, de quoi subvenir à tous les besoins de la vie. Cela fait, il resolut avec ses deux mêmes compagnes, d'entrer dans le Pays pour sçavoir où ils étoient. Ils apprirent d'un riche Laboureur qu'ils rencontrerent sur leur chemin, que c'étoit l'Isle de Manghalour.

Ce Laboureur nommé Hugues-Humbert, l'un des plus riches du Pays, leur fit tout l'accueil possible & les mena dans sa maison, où lui, sa femme & toute sa famille qui étoit nombreuse, les reçurent avec de grandes démonstrations d'amitié, & les mirent au fait de ce que c'étoit que le Pays. Les femmes y vont à la guerre comme les hommes, ce qui a donné lieu à notre Auteur d'intituler son Livre *les Femmes Militaires*, parce qu'il s'attache particulierement à décrire les mœurs de ces Guerrieres.

Hugues-Humbert, chez qui ils logeoient, fut quelque tems après (nous ne dirons point par quel coup de fortune) élû Duc, c'est à-dire, Souverain de toute l'Isle. Frédéric, Susanne & Saphire, que Humbert & Solange sa femme, avoient pris en grande amitié, se virent par ce moyen au comble de la faveur.

Ce seroit une longue Histoire, de rapporter tout ce qui se passa à ce sujet, nous le supprimons pour abreger. Humbert mourut quelque tems après de mort subite, & ce qui va paroître bien extraordinaire, Susanne fut élûë en sa place. C'est la loi du Pays, qu'alternativement un homme & une femme montent sur le Trône, & que la Couronne Ducale ne passe jamais des peres aux enfans, des enfans aux peres, des maris à leurs femmes, ni des femmes à leurs maris. Un autre usage, c'est que les femmes & les filles de l'Isle de Manghalour, élisent le Duc, & les hommes la Duchesse.

Saphire, qui depuis quelque tems, avoit épousé Frédéric, & qui, par-là, s'étoit attiré la jalousie de Susanne, devint bien-tôt elle-même jalouse de sa compagne qu'elle voyoit la Souveraine de l'Isle; la Duchesse, soit par politique ou autrement, témoigna d'abord toute sorte d'amitié, non seulement à Frédéric, mais à Saphire, celle-ci ne voulut jamais se persuader que cette amitié fût bien sincere, & l'évenement justifia le soupçon. Susanne leur envoya, par trois Sénateurs, quatre mille pieces d'or, mais en même tems fit signifier à Frédéric qu'il eût à s'em-

barquer sur le champ, avec Saphire, pour ne rentrer jamais ni l'un ni l'autre dans l'Isle.

Voilà en abrégé le fond de l'Ouvrage : il nous faut entrer à present dans quelques détails instructifs. Nous avons vû au commencement 1°. le mépris que méritent certains riches qui ne sont bons que pour eux, 2°. la maniere généreuse avec laquelle un Domestique parvenu se conduisit envers le fils d'un ancien maître chez qui il avoit demeuré, 3°. la reconnoissance de ce fils à l'égard de ce Domestique, 4°. ce que c'est que certains devots.

Voici, du corps de l'Ouvrage, quelques traits d'un autre genre, qui ne seront peut-être pas moins utiles par les reflexions qu'ils donneront lieu de faire sur les mœurs de certains Pays.

Nous commencerons par l'Isle de Groenkaaf. Ces Peuples sauvages semblent avoir conservé la primitive innocence : ils se conduisent par un instinct droit & sage qui ne les abandonne jamais, & tout l'office de leur raison se reduit à se procurer par les voyes les plus douces, les choses necessaires à la vie, à ne point amasser pour un avenir dont on ne joüira peut-être pas, & à se conserver une bonne santé, sans laquelle on ne possede rien.

Le septiéme jour après que leurs enfans sont nés, on leur grave sur le bras gauche, en lettres ineffaçables, ces deux mots : *Adore Dieu* ; & sur le bras droit, ceux-ci : *Aime ton semblable.* Voilà toutes leurs Loix. Cent mille Volumes de morale contiennent plus de phrases & ne renferment pas plus de choses.

Sembrook & ses trois associés, échappés de la tempête qui les jetta dans cette Isle, comme nous l'avons remarqué plus haut, perdirent bien-tôt en si bonne compagnie les inclinations déréglées qu'ils avoient apportées d'Europe, soit qu'il n'y eût pas moyen de les satisfaire, soit qu'ils prissent du goût pour la simplicité des mœurs, inconnuë chez les peuples policés. Ils se marierent dans l'Isle, excepté Sembrook ; mais avant la cérémonie des nôces, il fallut qu'eux & Sembrook même, se fissent naturaliser, ce qui consistoit à recevoir sur les bras l'empreinte des deux sages préceptes dont nous venons de parler : *Adore Dieu*, *aime ton semblable.* Cela fait, nos Anglois furent reconnus pour membres de la Nation, avec droit de labour, de chasse, de pêche, & tous les autres avantages de la Societé.

On nomme cette Isle Groenkaaf, c'est-à-dire, dans la Langue des originaires, *Couronne blanche*, parce que c'est une Isle fermée par des montagnes toûjours couvertes de neige. Nous ne nous arrêterons pas davantage à cet article, & pour abreger nous passerons à l'Isle de Manghalour, qui est celle où Frédéric & ses deux Compagnes, rencontrerent le Laboureur dont nous avons commencé de parler plus haut, & qui les reçut si bien. En abordant ce Laboureur, ils le trou-

verent armé d'une lance & d'une épée, ils lui dirent, pour lui ôter toute défiance : » Honorez de » votre protection, Monsieur, » trois miserables étrangers, échap- » pés seuls d'un naufrage où plus » de 500 personnes ont péri à la » vûë de cette Isle.... Nous avons » remercié Dieu d'une faveur si sin- » guliere : mais quelles nouvelles » graces ne lui devons-nous point, » pour avoir conduit nos premiers » pas près de vous, Monsieur, qui » portez sur votre physionomie, » les caracteres les moins équivo- » ques, de la noblesse & de la ver- » tu, aussi-bien que de la généro- » sité.

Hugues-Humbert (c'est, comme nous l'avons remarqué, le nom du Laboureur) ne trouva pas ce compliment à son gré, & s'adressant à Frédéric qui avoit porté la parole d'une maniere un peu précipitée, & peut-être étourdie : » Etrangier mon ami, *lui répondit-* » *il*, tu parles si dru, & un cer- » tain langage façonné, si discor- » dant d'avec le notre, que n'ai » pû bonnement entendre ton dis- » cours ; pourquoi besoin est que » tu repetes ton narré, d'une ma- » niere plus grave, comme con- » vient à sage & prid'hom, qui » veut raconter ses faits & affaires.

Frédéric refit un autre compliment & le prononça d'une maniere plus posée, Humbert le goûta & dit : » Selon mon jugement, » vous ne semblez être tous trois » de condition servile ni vilaine, » mais francs & libres. Or comme » tels je vous octroye de bon cœur, » hospitalité & sauve-garde, puis » mon amitié, quand m'aurez fait » préconnoître votre inclination » bien astrée aux choses vertueuses; » par ainsi déduisez-moi l'histoire » de votre lointaine pérégrination, » si votre dire me semble naïf & » point mensongier, le mien vous » proufitera, car vous oirez de » moi toute vérité en vulgaires & » simples paroles, que je ne farde- » rai d'aucunes loüangeuses pipe- » ries. Assez est bon diseur qui » donne sage conseil, & icelui don » est le meilleur que les viateurs » puissent recevoir en terre étran- » gere.

Frédéric comprit que Hugues-Humbert trouvoit ridicules & méprisables, toutes ces impostures déliées que l'on appelle complimens, & qui en France, comme en plusieurs autres lieux paroissent necessaires dans l'usage du beau monde, qu'enfin les habitans de l'Isle de Manghalour, ne faisoient pas consister la politesse dans le superficiel des manieres, mais dans le fond même des choses.

Humbert quitta sa charruë, & après s'être entretenu quelque tems sur l'herbe avec les trois étrangers, il se leva pour les mener dans son châtelet, qui étoit fort éloigné de-là. » Nous avons heure » suffisante, *dit-il à Frédéric*, pour » deviser ensemble : Toi racontant » & moi écoutant le reste de tes » fortunes dont j'ai condoléance, » nous abrégerons par-là la lon- » gueur du chemin, & éviterons

» le sentiment de lassitude, car » comme dit le proverbe :

Un Compagnon par chemin bien parlant,
Vaut chariot bien à l'aise branlant.

On arriva enfin chez Humbert; il entra le premier & ouvrit à sa compagnie, une salle basse où ses enfans, sçavoir six filles & autant de garçons, attendoient son arrivée pour prendre place avec leur mere, autour d'une grande table, qui étoit couverte d'un chevreau roti, & de plusieurs plats de légumes & de fruits. La maniere dont se comporta toute la famille en cette rencontre, renferme une importante leçon pour les peres & les meres dans ce qui concerne l'ordre & la discipline d'une nombreuse maison : » Nos » habits si differens des leurs, *dit* » *Frédéric*, des armes à feu que » nous avions apportées avec nous, » & dont ils ne connoissoient point » l'usage; plus que tout cela, notre » apparition imprévûë, leur causa » une grande surprise, mais nous » n'en eumes pas une moins grande » en voyant la retenue sage & mo- » deste d'une si grande famille, où » personne, pas même le plus petit » enfant, ne se dérangea pour nous » voir de près, & satisfaire une » curiosité qui devoit être excessive » à en juger par nous-mêmes.

Notre Auteur entre ici dans plusieurs détails que nous passons pour venir au recit qu'il fait de ce qui se passa le lendemain à son lever; il descendit dans la salle où il avoit soupé la veille, il y trouva la famille assemblée, à qui le pere & la mere partageoient les differentes choses qu'il y avoit à faire ce jour-là pour le service de la maison, tant au dehors qu'au dedans. Quand les ordres furent distribués, chacun alla où son devoir l'appelloit, il ne resta que la mere & les deux filles aînées, avec Susanne & Saphire. Ces deux filles aînées, l'une nommée Justine, & l'autre Batilde, firent diverses questions a nos Voyageurs sur les modes qui étoient en usage en France parmi les Dames. Frédéric tira alors de sa poche, un étui où il y avoit des couleurs & des pinceaux pour la miniature, & il dessina une femme de France dans ses ajustemens les plus riches & du meilleur goût, coëffure platte & basse, chignon touffus & maronné, robe traînante & large, manches étroites & courtes, taille de cinq pieds de haut, jupe de six pieds de face. Il n'oublia pas la poudre, les mouches, & le rouge, l'éventail & les petites panroufles. Son tableau ne lui coûta pas plus à faire que lui auroit couté une mauvaise estampe à enluminer : les jeunes Insulaires, après avoir bien éxaminé ce petit tableau, firent des observations qui n'étoient point du tout à la loüange des modes qu'on venoit de leur representer. Comme dans l'Isle dont il s'agit, les femmes portent un petit chapeau ; celles-ci jugerent que les femmes Françoises étoient captives, puis-

qu'elles avoient la tête nue, & qu'on leur donnoit des habits embarrassans & une chaussure pénible qui n'étoient propres que pour la chambre. La couleur des cheveux les choqua : elles ne les vouloient blancs qu'à la vieillesse ; elles trouverent à redire aux petites taches noires qu'elles voyoient au coin de l'œil & de la bouche, sur le nez & sur le front, & elles les regarderent comme des mal-propretez échappées au pinceau de Frédéric. Elles raillerent vivement le Peintre, de ce qu'il avoit fait le visage d'une couleur, la gorge & les mains d'une autre, c'est-à-dire, les joües & le menton d'un rouge tranchant, & le reste d'un grand pâle.

Après s'être expliquées là-dessus, dans leur patois naïf, elles regarderent attentivement Saphire & Susanne, & leur demanderent pourquoi étant du même Pays, leur beauté n'avoit rien que de naturel ? Frédéric leur expliqua comment les prétendus défauts qu'elles blamoient, n'étoient qu'une parure artificielle pour plaire ; il les mit au fait du rouge & des mouches. Justine répondit que » les » Dames Françoises avoient grand » tort de cacher ainsi les beaux » dons de nature sous artifices fan» tastiques ; ce dont je suis plus » émerveillée, ajoûta Barilde, c'est » comment avec si grand attirail » de hardes, peuvent vos Damoisel» les gibboyer & guerroyer. Ho, » *reprit Susanne*, nous n'allons, » nous autres Françoises, ni à la chas» se ni à la guerre. Cela seroit beau » vraiment, que des filles courussent » les champs, & portassent les ar» mes. Il n'y a parmi nous que les » femmes du commun qui soient » assujetties aux soins du ménage, » les autres regardent ces soins » comme roturiers.

» Vous êtes donc, *repliqua Justine*, comme oiselets en cage, » pour donner plaisir aux regar» dans, par gentille contenance, » chants armonieux & beau pluma» ge, or ne sommes-nous autres » Insulaires, reduites à si chetif état; » n'avons à obéir qu'à vertu & rai» son. Les hommes ne nous regar» dent nullement comme d'espece » autre que la leur ; nous avons » part égale avec eux, de tous tra» vaux honnêtes appartenans à la » chose publique, & quand il y a » guerre furieuse, la garde des » Châteaux & Forteresses nous est » mise ès mains, & garçons d'âge » vont assaillir l'ennemi.

Après ce discours, Justine ajoûta que par une loi dont on n'avoit jamais dispensé personne, les filles du Pays ne pouvoient être mariées sans avoir trois fois remporté le prix de la fleche ; & que quand elles avoient remporté ce prix, on leur délivroit un certificat qui les déclaroit capables de porter les armes pour le service de la Patrie, ce qui vaut autant que dire nubiles ou dignes de commander à des enfans courageux.

La conversation tomba ensuite sur d'autres propos, & l'on vint à parler des danses d'Europe, ce qui engagea les deux Insulaires & leur

mere Solange, à prier Frédéric de danser avec Susanne & Saphire, ce qu'ils firent d'une maniere qui n'auroit point passé pour médiocre en France. Ils éxécuterent entr'eux trois, une contre-danse très-vive, bien figurée, qui donna un furieux exercice à leurs jambes. Solange qui étoit avec ses deux filles, fit entendre en son langage, qu'elle s'étonnoit qu'on pût se divertir ainsi & faire des sauts & des gambades qui ôtoient à la taille, ce qu'un mouvement moderé lui fournit d'agréable, & qui laissoient sur le visage les tristes impressions de la fatigue. » Vous paroissez, *dit-» elle*, non comme gentilles per-» sonnes bondissans tout doux sur » l'herbe, mais comme Biccantes » hors de sens & de raison qui s'é-» baudissent sous la treille.

Nous passons plusieurs autres endroits pour venir à une conversation particuliere que notre Auteur dit qu'il eût avec Hugues-Humbert, nous n'en rapporterons qu'un article qui contient en peu de mots, une grande instruction pour le gouvernement des Peuples.

» Il n'y a lieu sur la terre, *dit » Humbert dans cette conversation*, » où le Peuple soit plus droite-» ment maintenu en son devoir, » qu'en notre très-gracieuse & can-» dide République, ni où, moins » on oye parler de voleries, assas-» sinats & autres délits, même de » fautes menues & légieres; car » avons plûtôt l'œil à obvier que » les méchans ne vivent mécham-» ment, qu'à punir les vicieux & » délinquans, pour leurs forfaits; » & déportemens; c'est que c'est » chose véritable, que torture, » gibbets, & supplices autres, ne » sont si propres à détourner les » pervers du crime, que bonne & » sage prévoyance a leur ôter les » moyens & occasions de méfaire.

Nous finirons par l'abrégé d'une Histoire que notre Auteur raconte d'un Monastere situé auprès de Manghalour. Cette Isle dans sa plus grande longueur est bordée de montagnes aussi hautes que les Alpes; dans ces montagnes sont plusieurs vallées dont une est appellée la Vallée des Souhhad, c'est-à-dire des Religieux. On y trouve de petites cellules taillées dans la pierre, lesquelles ne sont habitées que par dix ou douze Religieux, c'est tout ce que la devotion peut fournir d'hommes propres à la vie Religieuse, dans un Pays où on contraint ceux qui l'embrassent à ne s'écarter jamais de la désapropriation entiere, & de la pauvreté extrême qu'ils ont fait vœu d'observer. Et pour empêcher qu'on ne trouble ces saints Personnages dans la séparation éxacte du monde, de laquelle ils font une necessité de salut, le sentier étroit qui conduit à leur habitation, est fermé au pied des montagnes, d'un large fossé, & d'un pont à bascule; une garde y veille jour & nuit, & les Soldats, sous peine du froc, c'est-à-dire d'être faits Souhhad eux-mêmes, ne laissent sortir aucun Solitaire, & ne donnent entrée à qui que ce soit, sans une permission expédiée en

plein

plein Sénat & qu'il est très difficile d'obtenir. Notre Auteur & sa compagnie, en avoient une. Ainsi l'entrée leur fut ouverte. Comme dans la compagnie il y avoit une femme, (c'étoit Saphire femme de Frédéric) le Soldat qui les conduisit, sonnoit de tems en tems du Cor, pour avertir les bons Hermites, de fuir. Effectivement aucun d'eux ne se montra, & lorsque l'on descendit, le Cor se fit entendre sur un ton different pour annoncer à la troupe Religieuse, que l'on étoit parti.

Les Magistrats ne veulent pas que le nombre de ces Derviches augmente beaucoup, & ils apportent tous les soins possibles pour l'empêcher, de peur, disent-ils, que le Pays n'abonde en faineans plus qu'en hommes pieux. Et ils rapportent là-dessus une ancienne tradition que voici.

Le Peuple Ghebre, disent-ils, a été dans les tems les plus reculés, maître de l'Isle de Manghalour & de ses montagnes. Leurs premiers Rois ayant permis qu'une petite Societé de gens se séparassent du reste des hommes, pour vaquer à la priere dans une Solitude parfaite, le Public édifié de leur vie exemplaire, se chargea de leur nourriture, & leur faisoit des aumônes abondantes. Bien-tôt, au moyen de leur mendicité, dont le motif étoit honorable, ils acquirent sans aucun travail, de grandes richesses. Car quoiqu'ils fissent une abdication générale de toute proprieté, ils croyoient ne point déroger à leur nudité spirituelle, en acceptant des legs & des donations pour leurs Communautez. Par des voyes si simples, ils devinrent possesseurs des plus beaux Domaines & amasserent de grosses sommes dont ils se servoient pour élever de nouveaux bâtimens. On connut le mal trop tard; mais malgré les difficultez qui se presenterent, le Roi Masoum, un des plus sages Monarques des Ghebres, resolut d'y apporter remede, & voici comment il s'y prit, 1°. il défendit de faire à l'avenir, aucune fondation pieuse, ou autre; 2°. il interdit toute communication entre les gens du monde & les Derviches, avec ordre à ceux ci de mener exactement la vie solitaire & cachée à laquelle le véritable esprit de leur saint institut les obligeoit; 3°. il établit pour peine à tout Derviche qui s'écarteroit là-dessus de son devoir, d'être exposé à la merci des flots dans un Canot sans voile & sans rames. La sévérité de cette reforme eut le succès qu'on en attendoit, peu de personnes se présenterent pour être Derviches.

Quand il ne resta plus qu'un petit nombre de ces Solitaires, on les transfera au sommet des montagnes dont nous venons de parler, où l'odeur de leurs saints exemples a néanmoins attiré quelques successeurs. Mais on veille toûjours sur ce peu-là, avec la même éxactitude, & l'on fait de ce soin paternel, une loi de l'Etat: voilà en abregé l'Histoire de ces Dervicthes, qui donnera lieu, sans doute, à bien des reflexions.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

SUIVANT les Nouvelles Litteraires que nous recevons de tems en tems d'Italie, il paroît qu'il y a aujourd'hui peu de Pays où l'on travaille davantage, & où l'on soit occupé à l'impression d'Ouvrages plus considerables ou de plus longue haleine.

De tous ceux qu'on nous mande, qui ont paru depuis peu, ou qui doivent bien-tôt paroître, celui qui pourra faire le plus de plaisir aux gens de Lettres, est l'Edition du fameux *Terence du Vatican.* On assure qu'elle s'imprime actuellement à l'Imprimerie Apostolique, avec le Commentaire de feu Monsignor *Montefiore.* Elle sera en un Volume *in-folio.* Les desseins de l'original sont copiés & gravés exactement; & de la même maniere qu'ils sont dans cet original, ils sont aussi placés dans l'imprimé en forme de vignettes, qui contiennent le tiers de la page au haut de chaque Scéne. Il y aura cent soixante de ces planches, outre dix grandes qui representeront des masques.

On a donné aussi en cette Ville une nouvelle Edition du *Pastor-fido*, dont l'impression & les planches sont, dit-on, plus belles que celles de *Vérone.*

Le Cardinal *Albani* fait graver les Médailles de son Cabinet, elles seront en 130 planches qui formeront un Volume *in-folio.*

M. *Cornazani*, Bibliothécaire du Connétable Colonne, a publié sa Traduction Latine de *Davila.*

Le P. *Salas* Bernardin, Ecrivain de la Bibliothéque Vaticane, travaille à des Notes sur les Oeuvres du Cardinal *Bona*, qu'il doit donner en trois Volumes *in-folio.*

Le P. *Maratti*, Théatin, a fait imprimer au Vatican son Commentaire sur *Gavantus in Rubricis*, lequel aura quatre Volumes *in folio*, & il doit incessamment mettre sous la Presse son grand Ouvrage sur *les Liturgies*, lequel sera en un pareil nombre de Volumes.

De Florence.

On imprime à l'Imprimerie Ducale le Recueil de toutes les Oeuvres de *Meursius* avec des Notes; ce Recueil doit être en cinq ou six Volumes *in-folio.*

M. *Gori*, célébre Professeur en Histoire, ne se contente pas d'avoir mis au jour les *Inscriptions antiques Gréques & Latines*, qu'il a trouvées dans la Toscane & qu'il a rassemblées en trois Volumes *in-folio*, dont deux ont déja paru, & le troisiéme est sur le point de paroître. Il a encore entrepris un

autre Ouvrage qui doit renfermer tout ce qu'il a pu recueillir de plus antiques & de plus curieux Monumens de ce Pays là. Et comme il est au-dessus de ses forces de le faire imprimer à ses frais, il en a proposé la Souscription par un Avertissement imprimé l'année derniere. Cet Ouvrage que M. *Gori* intitule *Museo Etrusco*, sera en deux Volumes *in-folio*. Le premier contiendra deux cens planches gravées, representant les Divinitez adorées par les anciens *Etrusques* ou *Toscans*; les instrumens & les vases employés dans leurs Sacrifices, & parmi ces vases seront compris ceux dont le Pape Clément XII a fait depuis peu l'acquisition, pour en enrichir la Bibliothéque Vaticane. Les anneaux & les pierres gravées, les poids & monnoyes, & les Urnes sépulchrales ornées d'Inscriptions & de bas-reliefs; le tout dessiné & gravé par M. *Vincent Franceschini*, Peintre & Graveur habile.

On trouvera dans le second Volume les explications de l'Auteur & ses remarques sur les deux cens planches comprises dans le premier, avec six Dissertations, dont la premiere trairera de la *Théologie* des anciens Toscans ou du culte qu'ils rendoient à leurs Dieux. La seconde de leur *Mytologie*, ou des Fables qu'ils ont adoptées. La troisiéme regardera leurs Sacrifices, leurs lustrations & leurs Fêtes. La quatriéme, leurs mœurs & leurs coûtumes à la guerre, dans leurs jeux, leurs chasses, leurs repas, leurs nôces & leurs funérailles. Il sera question dans la cinquiéme de la Langue, de l'Alphabet, des Caracteres & des Monumens des anciens Toscans, & l'Auteur y joindra l'explication des Inscriptions Etrusques donnée à sa priere par M. *Louis Bourquet*, professeur de Philosophie, & très-habile dans la connoissance de cette sorte d'Antiquitez. Enfin on parlera dans la sixiéme Dissertation des choses inventées par les anciens Toscans, soit dans les Sciences, soit dans les Arts.

Des deux cens planches que M. *Gori* promet, il y en avoit déja quatre-vingt de gravées au mois de May 1735. & il comptoit que tout l'Ouvrage seroit en état d'être délivré aux Souscripteurs au mois de Juin de l'année 1737. il n'a dû prendre que deux cens Souscriptions, & chaque Souscription est de 80 *paoli*, qu'on devoit payer tout à la fois.

DANNEMARC.

DE COPPENHAGUE.

Basis Astronomiæ, sive *Astronomiæ Pars Mechanica, in qua describuntur observatoria atque instrumenta Astronomica* Roemeriana *Danica, simulque eorumdem usus, sive methodi observandi* Roemerianæ *in usum publicum & præsertim in gratiam una prodeuntis valde insignis atque usus amplissimi nunquam non posteris memorandi* Tridui Observationum Tusculanarum Roemeri, *ex fundamentis exponuntur.* In-4°. C'est là le

titre d'un Ouvrage que M. *Horrebow* avoit promis au Public, il y a quelque tems, dans son Livre intitulé *Atrium Astronomiæ*. Il s'y agit principalement sous le nom de *Triduum Roemeri*, des observations faites par M. *Roemer* pendant trois jours dans un Observatoire qu'il avoit fait dresser en pleine campagne, & de la description de l'Observatoire, des Instrumens & de la méthode dont s'est servi ce sçavant Astronome.

Olaüs Roemer né le 25 Septembre 1644. à Aarhus en Jutlande, fit de si grands progrès dans l'etude des Mathématiques, qu'en 1671. M. *Picard* charmé de sa capacité l'amena avec lui à Paris à son retour du Nord, où il avoit été envoyé pour faire des Observations Astronomiques. A peine M. Roemer y fut-il connu, que la Cour lui donna une pension considerable : Messieurs Picard & Cassini le prirent pour les aider à leurs Observations, & il fut chargé d'enseigner les Mathématiques à Monseigneur le Dauphin. Après dix ans de séjour en France, le Roi de Dannemarc le rappella dans sa Patrie en 1681. & le nomma Professeur des Mathématiques à Coppenhague. Il eut dans la suite differens emplois, où il rendit de grands services tant à l'Etat qu'à l'Université de Coppenhague. Il mourut de la pierre le 19 Septembre 1710. sans laisser de posterité. *Nous avons extrait cet article du Tome XXXIII. de la Bibliothéque Germanique*, imprimée à *Amsterdam*, chez *Humbert*.

ALLEMAGNE.

DE DANTZIG.

M. *Godefroy Lengnich*, Docteur & Professeur en Eloquence & en Poësie, a publié en Latin une Dissertation ou Thése *in-4°. sur les Confederations des Polonois*, dans laquelle il recherche l'origine & les progrès de cet usage qui est particulier à la Nation Polonoise. La circonstance des tems qui a engagé M. *Lengnich* à donner ce petit Traité, peut aussi le rendre plus interessant & par conséquent le faire rechercher avec plus d'empressement.

Jacobi Theodori Klein *Secret. Reipublicæ Gedan. & Soc. et. Reg. Lond. Sod. Naturalis dispositio* Echinodermatum. *Accessit Lubratiuncula* de Aculeis Echinorum Marinorum, *cum Spicilegio de* Belemnitis. *Gedani.* 1734 *in-4°.* En donnant ce petit Traité enrichi de 36 planches en taille douce & contenant deux Tables, l'une générale & l'autre particuliere pour l'arrangement des écailles des Hérissons de mer, M. Klein a aussi eu en vûë de faire part au Public de la description de son Cabinet, qui à ce qu'on assure, est l'un des plus beaux trésors de curiositez naturelles qui ayent jamais été possedés par des particuliers.

DE HAMBOURG.

M. *Jean-Christophle Wolf* a traduit de l'Italien en Latin & fait imprimer chez *Vandenhoeck* la *Biblio-*

théque d'Aprosio, sous ce titre : *Bibliotheca* Aprosiana, *Liber rarissimus, & à nonnullis inter* ἀνεκδότους *numeratus, jam ex Lingua Italica in Latinam conversus. Præmisit Præfationem, notasque addidit* Joh. Christ. Wolfius, *Pastor ad D. Cathar. & Scholarcha.* 1734. *in*-8°. *Angelico Aprosio* étoit de Ventimille dans l'Etat de Gênes. Il entra fort jeune en 1623. dans l'Ordre des Hermites de S. Augustin. On ne sçait pas précisément le tems de sa mort; mais il paroît qu'il vivoit encore en 1680. il a publié plusieurs Ecrits & entre autres cette Bibliothéque qui a été imprimée à Bologne en 1673. *in*-12. sous le titre de *Biblioteca Aprosiana, passatempo antunnale di Cornelio-Aspasio-Antivigilmi, tra-Vagabondi di Tabbia detto L'aggirato*, &c. Aprosio aimoit à déguiser son nom dans ses Ouvrages, & celui d'Antivigilmi qu'il prend dans ce titre, est l'Anagramme de *Vintimiglia* sa patrie. Cette Bibliothéque n'est autre chose que le Catalogue raisonné des Livres dont la Bibliothéque d'*Aprosio* étoit enrichie. Il y suit l'ordre alphabetique; mais on n'en a que jusqu'à la lettre C. le reste n'ayant pas vû le jour. Il est assez probable que le Manuscrit de cet Ouvrage est entier dans quelque Bibliothéque d'Italie.

DE NUREMBERG.

M. *Jean-Philippe Barattier*, jeune Auteur déja connu par un sçavoir & une érudition extraordinaire à son âge, fit imprimer en cette Ville au commencement de 1735. qu'il finissoit sa 15e année, *Anti-Artemonius*, seu *initium Evangelii S. Joannis Apostoli ex Antiquitate Ecclesiastica adversus iniquissimam L. M* Artemonii *Neo-Photiniani, Criticam, vindicatum atque illustratum*, &c. C'est à dire, l'*Anti-Artemonius* ou *défense du vrai sens du commencement de l'Evangile de S. Jean contre la Critique de L. M.* Artemonius, *&c. Avec une Dissertation sur les trois Dialogues attribués communément à* Théodoret. Chez *Jean-Frid. Rudiger.* 1735. *in* 8°. L'adversaire que M. *Baratier* entreprend de combattre est *Samuel Crellius*, Docteur Unitaire, qui sous le nom de L. M. Artemonius, publia en 1726. un Ouvrage où il prétend prouver qu'au lieu de ces paroles du commencement de l'Evangile de Saint Jean : *Le Verbe étoit Dieu*, il faudroit dire *le Verbe appartenoit à Dieu*, ou *le Verbe étoit de Dieu.* Les recherches que le jeune Théologien a été obligé de faire pour réfuter *Crellius*, l'ont engagé dans un travail beaucoup plus long & non moins considerable; c'est un Traité *sur les anciennes Hérésies* qu'il se propose de donner bien-tôt au Public.

DE HALLE.

Jean - Chrétien Hendel débite *D. Friderici* Wideburgici *Professoris publici ordinarii, Origines & Antiquitates* Marggraviatus Misnici, *&c.* C'est-à-dire : Origine & Antiquitez du Margraviat de Misnie, où l'on fait l'Histoire des anciens Margra-

ves depuis leur commencement jusqu'à la mort de Conrad dit le Grand, & depuis ce Conrad jusqu'à Frideric dit le Belliqueux qui acquit l'Electorat de Saxe. Avec une Dissertation sur les Cantons de l'ancienne Misnie. Par M. Frideric *Wideburg*. in-4°. deux Parties : la premiere imprimée en 1734. & la seconde en 1735.

ANGLETERRE.

De Londres.

Pemberton, *Francklin* & *Davis* ont en vente le second Tome du *Spectacle de la Nature*, traduit du François en Anglois, & enrichi de figures. 1735. *in*-8°.

L'acueil favorable que le Pubic a fait aux Voyages du Docteur *Engelbert-Kempfer* au *Japon*, traduits & publiés en Anglois par feu M. *Jean-Gaspar Scheuchzer*, joint à la priere de l'Illustre M. *Hans-Sloane*, possesseur des Manuscrits de cet habile Voyageur, a engagé M. *Cromwel Mortimer*, Secretaire de la Societé Royale à entreprendre la même chose par rapport aux autres Voyages du même Auteur. Cet Ouvrage qu'on a proposé d'imprimer par Souscriptions comprendra toute la route que *Kempfer* a faite depuis son départ de *Stockholm* jusqu'à son arrivée à *Batavia* ; c'est-à dire 1°. son Voyage à la Cour de *Moscovie*, & de-là par les Royaumes *de Casan* & d'*Astracan*, à la *Mer Caspienne*, en *Perse* & à *Hispaham* : 2°. Une description plus exacte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici de la Cour & de l'Empire de Perse sous le regne de *Schach Solyman*, pere de *Schach - Hussein*, dernier Sophy détrôné : 3°. Les Voyages de l'Auteur d'*Hispaham* à *Chiras*, aux fameuses ruines de *Persepolis*, à *Gamron* ou *Benderabassi*, & de-là aux *Indes Orientales*. On y ajoûtera par forme d'Appendice, le Journal de son passage de *Batavia* à *Amsterdam*. Le tout sera deux Volumes *in - folio* d'environ deux cens feuilles, du même papier & des mêmes caracteres que l'*Histoire du Japon*, avec 50 planches gravées. La Souscription est de *deux guinées* pour le petit papier, & de *quatre guinées* pour le grand. On en payera la moitié en souscrivant, & l'autre moitié en recevant l'exemplaire en feuilles. On reçoit les Souscriptions chez *Thomas Woodward* & *Charles Davis* Libraires à Londres.

FRANCE.

De Montpellier.

Dissertation Physique sur deux experiences de mer, *avec la réponse aux objections. Presentées à Messieurs de la societé Royale des Sciences de Montpellier, par M.* Milhau, *Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conseiller au Sénéchal & Présidial, correspondant de ladite Societé. Lûës aux assemblées du premier & 22 Décemb.* 1735. Chez *Jean Martel*, Imprimeur de la Societé Royale des Sciences. 1736. Broch. *in*-4°.

Cette Dissertation contient des raisonnemens & des reflexions sur la pesanteur des liquides à l'occasion de deux experiences differentes & opposées faites sur mer, l'une par le P. Regnault en 1724. sur le Dromadaire, Vaisseau de Roi, allant à Cayenne, & rapportée dans le 20e de ses Entretiens sur la Physique; l'autre par M. de Milhau par le travers du Fleuve des Amazones. Dans la premiere, une bouteille vuide fermée exactement, & jettée dans la mer avec la sonde, en a été retirée presque pleine d'une eau extrêmement salée; & dans la seconde, une bouteille pleine d'eau de mer fermée avec les mêmes précautions & jettée de la même maniere, a été tirée de la mer, avec une eau qui au lieu d'être salée ne s'est trouvé qu'un peu saumatre & telle qu'elle est dans les rivieres où le flux & reflux se fait sentir. M. de *Milhau* examine les raisons qu'a apportées le P. Regnault pour expliquer ce phénoméne, & il propose les siennes qu'il croit être mieux fondées.

De Paris.

Les Libraires chargés de l'impression des Livres d'Eglise à l'usage du Diocése de Paris ont commencé à débiter le nouveau Breviaire de cette Eglise, *in*-12. & ils en font déja une nouvelle Edition. L'Edition *in* 4°. du même Breviaire n'est pas encore achevée.

Barois fils, Quai des Augustins, a fait distribuer un Avertissement imprimé sur une nouvelle Edition qu'il prepare des *Sermons de S. Augustin sur les Pseaumes*. En 1662. on donna en François des Extraits de cet Ouvrage qui furent alors imprimés à Paris en 6 vol. *in*-12. & vers la fin de l'année 1683. il en parut une traduction complette en 7 vol. *in*-8°. avec une Préface fort étenduë qui développe les vrais principes pour l'intelligence des Pseaumes. » Depuis long-tems cette version Françoise étant devenuë très-rare & d'un prix exorbitant, il a fallu, *dit-on dans l'Avertissement*, recourir à une nouvelle » Edition qui sera plus commode, » en 14 vol. *in*-12. outre la Préface » déja imprimée, on y trouvera un » Discours préliminaire qui expose » dans quel tems S. Augustin expliqua les Pseaumes, quels motifs » l'y exciterent, quelle version du » Texte original & quelle méthode il suivit. A la fin du 14e Tome » seront mis au long les passages, » soit de l'Ancien, soit du Nouveau » Testament, cités ou éclaircis incidemment dans l'explication des » Pseaumes; une Table générale » des Matieres terminera ce dernier » Volume. Les 14 vol. que le Libraire promet de fournir au mois d'Octobre prochain coûteront 24 liv. mais ceux qui voudront en retenir actuellement des exemplaires obtiendront une remise honnête.

La vente que le Sr *Gersaint*, Marchand sur le Pont Nôtre-Dame, a faites de differentes Curiositez Naturelles qu'il a achetées en Hollande, a procuré au Public un Ouvrage

qui doit faire plaisir. Il est intitulé: *Catalogue raisonné de Coquilles & autres Curiositez Naturelles.* » On a » mis à la tête de ce Catalogue » quelques Observations générales » sur les Coquilles, avec une Liste » des principaux Cabinets qui s'en » trouvent, *tant dans la France que » dans la Hollande.* Une autre Liste » des Auteurs les plus rares qui ont » traité de cette matiere, & une » Table alphabetique des noms ar- » bitraires tant François que Franci- » sés, attribués aux Coquilles par » les Curieux. Chez *Flahault*, au Palais, & *Prault* fils, Quai de Conty. 1736. *in*-12.

Traité de l'Amour de Dieu, necessaire dans le Sacrement de Pénitence, suivant la Doctrine du Concile de Trente. *Ouvrage Posthume*, composé en Latin par Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Meaux, donné avec sa Traduction Françoise, par Messire *Jacques-Benigne Bossuet*, Evêque de Troyes. Chez *Barthelemy Alix*, ruë S. Jacques, au Griffon. 1736. *in*-12. Cet Ouvrage, où le Texte Latin est suivi de la traduction Françoise, est précédé d'un Mandement de M. l'Evêque de Troyes pour en recommander la lecture aux Fidéles de son Diocése.

Méditations sur les principales Veritez de la Religion Chrétienne; suivant les rapports qu'elles ont avec le Mystere d'un Dieu souffrant & crucifié; rassemblées pour tous les jours où l'on expose la vraye Croix. Par M. *Gily*, ancien Théologal de l'Eglise de Bayonne, & Doyen du Chapitre Royal de Saint Laud. Chez *Paulus-du-Mesnil*, Grand'Salle du Palais. 1736. *in*-12.

Recueil alphabetique de prognostics dangereux & mortels sur les differentes maladies de l'homme. Précedé d'une explication des maladies & de quelques termes de medecine. Pour servir à Messieurs les Recteurs & autres ayant charge d'ames dans l'administration des Sacremens. Par M***. Chez *Coignard*, & *Antoine Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1736. *in*-12.

On trouve chez *Hippolyte-Louis Guerin*, *Jean Villette*, & *Charles J. B. Delespine*, ruë S. Jacques, les Tomes III. & IV. de l'*Histoire des Empires & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à J. C.* Par M. l'*Abbé Guyon*. 1736. *in*-12.

TABLE DES ARTICLES DU JOURNAL DE MARS 1736.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences, pag. 131
Observations sur la Comédie, 143
Vérone illustrée, 150
Supplément au Dictionnaire de Moréry, &c. 158
Les Oeuvres de Charles Sigonius, &c. 159
Dissertation sur la Goute, &c. 166
Les Femmes Militaires, &c. 173
Nouvelles Litteraires, 186

LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

AVRIL.

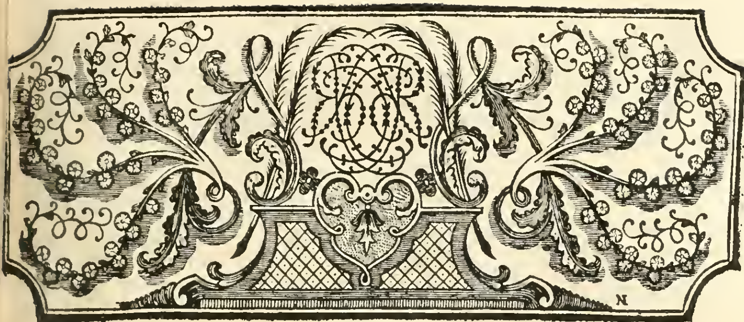


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



AVRIL M. DCC. XXXVI.

SYNONIMES FRANÇOIS, LEURS DIFFERENTES ſignifications, & le choix qu'il en faut ſaire pour parler avec juſteſſe. Par l'Abbé GIRARD *S. I. D. R. Nouvelle Edition.* A Paris, de l'Imprimerie de la Veuve d'*Houry*, ruë de la Harpe, vis-à-vis la ruë S. Severin, au S. Eſprit. 1736. *in*-12. pag. 490. en comptant la Table des Synonimes, & ſans compter la Préface.

CET Ouvrage parut pour la premiere fois en 1718 chez Laurent d'Houry, ſous le titre de *la juſteſſe de la Langue Françoiſe, ou les differentes ſignifications des mots qui paſſent pour Synonimes.* L'utilité

dont il peut être, la varieté & la nouveauté du sujet qui jusqu'alors n'avoit encore été traité par personne, le firent recevoir favorablement. Nous sommes persuadés que pour les mêmes raisons on sçaura gré à M. l'Abbé Girard d'avoir songé, après dix-huit ans, à retoucher son Livre avec soin, & à en donner cette nouvelle Edition, qui est augmentée presque du double de la premiere.

Dans sa Préface qui est pour le fond la même que le Discours préliminaire qu'on trouve à la tête de l'Edition de 1718, l'Auteur, après avoir loüé la parole en général & l'art de parler en particulier, fait l'éloge de la Langue Françoise, & vient ensuite à ses Observations. » Elles n'ont pour objet, *dit-il*, ni » les regles de Grammaire, ni la pu» reté de l'usage, mais uniquement » la difference délicate des *Synoni*» *mes*; c'est-à-dire, le caractere sin» gulier de ces mots qui ont une » idée commune, d'où naît un air » de ressemblance, & de cette res» semblance une indifference dans » l'emploi qu'on en peut faire, » mais qui ont en même tems des » idées propres & necessaires à l'i» dée commune, d'où naît une » difference particuliere, & de cette » difference une necessité de choix » dans certaines occasions, pour » les placer selon le goût & la pré» cision convenable à ce qu'on veut » faire entendre. Mais y a-t-il réellement dans la Langue Françoise des mots Synonimes au sens que M. l'Abbé Girard vient de leur donner? C'est ce qu'il éxamine dans un autre endroit de sa Préface. Comme lorsqu'il s'agit d'exposer le sentiment d'un Auteur, sur-tout lorsqu'il écrit avec précision, on doit craindre l'obscurité en voulant l'abréger; nous le ferons encore parler lui-même. Voici ses termes. » Le mot de Synonime, » quoiqu'il marque une ressem» blance de signification, peut » néanmoins avoir deux valeurs, » selon qu'on étend ou qu'on res» serre les bornes de cette ressem» blance. Si on la suppose parfaite, » en sorte que dans quelque cir» constance & dans quelque occasion » que ce soit, il n'y ait pas plus de » choix à faire pour le sens entre ce » qu'on nomme Synonimes, qu'il » n'y en a pour le goût, entre les » goûtes d'eau d'une même source, » & que la seule articulation de la » voix en fasse toute la difference; » alors je dis qu'il n'y a point de » mots Synonimes dans aucune » Langue prise dans sa pureté, & » dans un des instans où elle a été » vivante tel qu'on voudra le choi» sir..... Si l'on ne cherche point » cette ressemblance parfaite & ri» goureuse, & qu'on ne fasse con» sister l'essence du Synonime que » dans une même idée principale, » mais sujette à être diversifiée par » des idées accessoires, à peu-près » comme une même couleur pa» roît sous diverses nuances, alors » il y a des Synonimes dans toutes » les Langues. C'est dans ce dernier sens que l'Auteur déclare qu'il a employé ce terme à la tête de son Ou-

vrage; & c'eſt pour faire voir qu'il n'y en a point dans le premier ſens qu'il l'a entrepris. Il ajoûte, après avoir expliqué ce qu'il penſe ſur ce qu'on appelle richeſſe d'une Langue, que ſi on prend la peine de lire les reflexions qu'il donne, on ſe convaincra qu'il n'y a point de Synonimes ſi parfaits, qu'ils ayent dans toutes ſortes d'occaſions une force de ſignification ſemblable, & qu'ainſi il y a un choix entre eux : c'eſt ce choix qu'il a cherché, comme il le dit lui-même, à déterminer par des définitions & des exemples qui diſtinguent & développent le propre caractere de chacun de ces mots. Nous en allons rapporter deux ſeulement que nous prendrons au hazard pour mieux faire juger du Syſtême de l'Auteur & du mérite de ſon Livre.

Craindre, apprehender, redouter, avoir peur. On *craint* par un mouvement d'averſion pour le mal dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende* par un mouvement de deſir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un ſentiment d'eſtime pour l'adverſaire, dans l'idée qu'il eſt ſuperieur. On *a peur* par un foible d'eſprit pour le ſoin de ſa conſervation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre.* L'incertitude du ſuccès fait *appréhender* La défiance des forces fait *redouter.* Les peintures de l'imagination font *avoir peur.*

Le commun des hommes *craint* la mort au deſſus de tout. Les Epicuriens *craignent* davantage la douleur : mais les gens d'honneur penſent que l'infamie eſt ce qu'il y a de plus à *craindre.* Plus on ſouhaite ardemment une choſe, plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un autre ſe flatte d'avoir, il doit toûjours *redouter* le jugement du Public. Les femmes *ont peur* de tout, & il eſt peu d'hommes qui à cet égard ne tiennent de la femme par quelque endroit ; ceux qui n'ont peur de rien ſont les ſeuls qui faſſent honneur à leur ſexe.

Danger, peril, risque. *Danger* regarde le mal qui peut arriver. *Péril* & *riſque* regardent le bien qu'on peut perdre : avec cette difference que *péril* dit quelque choſe de plus prochain ; & que *riſque* indique d'une façon plus éloignée la poſſibilité de l'évenement. De-là ces expreſſions, en *danger* de mort, au *péril* de la vie, ſauf à en courre les riſques.

Le Soldat qui a l'honneur en recommandation, ne craint point le *danger*, s'expoſe au *péril*, & court tranquillement tous les *riſques* du métier.

Les autres articles qui ſont en très-grand nombre, mais plus ou moins étendus, ſont traités à peu-près de la même maniere, & comme dans le corps du Livre ils ſont ſans aucun ordre, ce qui embarraſſeroit lorſqu'on voudroit y chercher quelques mots, l'Auteur a remédié à cet inconvenient, en mettant à la fin une Table alphabetique de tous les Synonimes, & en marquant la page où il en eſt parlé.

HISTOIRE DU THEATRE FRANÇOIS, DEPUIS SON origine jusqu'à present : avec la Vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagné de Notes Historiques & Critiques. Tome II. A Paris, chez P. G. *le Mercier*, ImprimeurLibraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, & *Flahault*, au Palais, Gallerie des prisonniers. 1735. *in*-12. pag. 568. sans la Préface.

LES Auteurs de cette Histoire, dans leur Préface, font d'abord des excuses au Public, de n'avoir point exactement rempli l'engagement qu'ils avoient pris avec lui dans le premier Volume, d'en publier un second dès le commencement de l'année 1735. Ils rejettent la cause de ce retardement sur le travail long, pénible & fort ennuyeux qu'il leur a fallu subir, pour faire une provision d'extraits si abondante, qu'elle pût les mettre en état de s'acquitter avec usure envers le Public, en lui donnant un Volume tous les deux mois; ce qui est beaucoup plus, qu'ils ne lui avoient promis en premier lieu. Mais comme ce grand nombre d'extraits qu'ils annoncent pourroit indisposer contre cet Ouvrage certaines gens prévenus peu favorablement pour des Recueils de cette nature; ils ont soin de s'expliquer sur cet article. Ils avertissent que la lecture des Extraits qu'ils mettront désormais au jour, loin de fortifier une pareille prévention, la dissipera au point de faire naître quelques sentimens de reconnoissance pour les Auteurs d'une telle Compilation sommaire qui donnera une juste idée de quantité de Pieces, que peu de personnes auroient le courage ou l'occasion de lire en entier, ou même de parcourir simplement. Elle fera connoître, non seulement l'œconomie & les endroits les plus interessans de ces vieux Poëmes Dramatiques, mais encore les caracteres des Auteurs, les jeux de Théatre, les changemens de décoration.

Nos Auteurs vont au-devant d'une objection spécieuse qui roule sur deux chefs, au sujet des Extraits dont il s'agit, c'est-à-dire sur l'ennui, & sur la profanation qu'on suppose en être inséparables. A l'égard du premier inconvenient qui est l'ennui, ils en appellent à la décision du Public, & en l'attendant, ils sont persuadés d'avance, qu'une Compilation méthodique & pleine de recherches telle que la leur sera beaucoup plus de son goût, qu'un simple Catalogue dressé avec toute la secheresse de celui d'un Libraire.

Quant au second chef qui est celui de la profanation de nos Mysteres, nos Auteurs croyent pouvoir assurer que ces Poëmes ne presentent rien de contraire à la créance de l'Eglise Catholique, ni aux bonnes mœurs, puisque tous les faits tirés de l'Ancien & du Nouveau

Testament y sont fidélement rapportés, que ces Pieces furent introduites par une Societé de Bourgeois très-pieux, qu'elle fut autorisée par des Lettres - Patentes du Roi Charles VI. que l'Eglise voulut bien se prêter à cette sorte d'amusemens, en avançant le Service Divin, pour donner au Peuple la commodité d'assister à l'un & à l'autre ; que les Auteurs de ces Pieces étoient pour la plûpart engagés dans les Ordres Sacrés ; & que des Prêtres & des Curez y joüoient ordinairement les premiers Rôles. Nos Auteurs conviennent que les Rôles des Acteurs Episodiques de ces Poëmes, tels que des bourreaux, des Satellites, & des mandians, qui sont tous Payens, seroient mal reçus aujourd'hui sur la Scéne Françoise. Aussi a-t-on eu grande attention à supprimer dans les Extraits tout ce que ces sortes de Rôles pouvoient offrir de licentieux ou de superflu.

Nos Auteurs prétendent que le terme de *profanations* appliqué un peu trop légérement aux Mysteres Dramatiques dont il est question, doit être reservé pour certaines Pieces répanduës dans le Public sous les regnes de Henri II. Charles IX. & Henri III. & dans lesquelles on voit triompher l'Hérésie & le Fanatisme le plus effrené. Il pourroit encore à juste titre s'attribuer à des Pieces d'un autre genre, où sous le regne de Loüis XIII & pendant la minorité de Louis XIV. on diffamoit les Ministres les plus respectables & plusieurs autres personnes aussi distinguées par leur naissance que par leurs emplois. Toutes ces indignes productions dramatiques portent leur exclusion avec elles (disent nos Auteurs) ainsi que toutes les Pieces qui n'ont point été joüées sur les Théatres de Paris, & par des Auteurs François.

Ils passent de-là aux critiques d'un autre genre, lesquelles ont attaqué leur Ouvrage : & fermes dans la resolution qu'ils ont prise de ne point répondre à toutes celles qui auront l'air d'invectives, ils garderont un profond silence sur la Lettre inserée dans le Mercure de France au mois de Janvier 1735. Ils n'en usent pas de même, par rapport à celle où M. *Bertrand*, Avocat au Parlement de Bretagne, *&c.* releve une méprise de nos Auteurs, qui ont rendu cette expression (sur le *Feure*) par celle-ci (sur le *chemin*) au lieu qu'elle signifie (sur la *paille*) méprise que l'Avocat traite de faute d'Imprimeur : en quoi (ajoûtent nos Auteurs) » il a peut-être plus humilié » notre amour propre, que s'il » avoit employé tous les traits d'u- » ne critique amére : mais le tour » poli qu'il a pris, nous force, » pour ainsi dire, à lui marquer » notre reconnoissance.

Ils s'expliquent ici plus nettement sur celle qu'ils ont témoignée dans la Préface de leur premier Volume, aux divers Sçavans, qui leur ont fourni quelques secours, pour cet Ouvrage ; & sur laquelle on a (disent-ils) tellement brouil-

lé le Texte avec la Note, qu'on leur fait retracter dans l'une, ce qu'ils ont avancé dans l'autre : pendant qu'ils n'ont voulu dire autre chose, sinon, *Qu'on leur a permis de tirer de plusieurs Bibliothéques les Livres dont ils avoient besoin, mais que personne ne leur a donné des conseils sur le plan & l'arrangement des faits*, &c.

Ils terminent ici leur Préface par un détail succinct de ce que renferme leur second Volume. On y trouve d'abord le Mystere de Sainte Barbe divisé en cinq Journées, & qui a semblé à nos Auteurs mériter la préference sur beaucoup d'autres, par sa versification singuliere, ses caracteres simples & ses Jeux de Théatre. Ensuite paroît l'Histoire de la *Bazoche*, si peu connuë jusqu'ici, & que nos Auteurs assurent avoir entierement éclaircie. Elle est suivie d'une *Moralité* & d'une *Farce*, qui sont deux sortes de Pieces dont l'invention est duë aux Bazochiens, & qui sont ici tellement caracterisées, qu'on ne tombera plus dans l'erreur de les confondre avec d'autres. Après cela viennent les *Enfans sans souci*, sur lesquels nos Auteurs, faute d'éclaircissemens qui puissent remplir la curiosité des Lecteurs, sont reduits à s'en tenir aux seules conjectures, dont ils esperent qu'on ne laissera pas de leur sçavoir quelque gré. » La *Sotise* qui » finit cet article (nous dit-on ici) » est d'un Comique si noble & si » fin, qu'on ne craint pas de dire » que plus on la lira, & plus on y » découvrira de beautez. Les faits rassemblés sur les Auteurs & les Acteurs qui ont paru avant l'année 1548. ne font pas la partie la moins interessante de ce Volume ; surtout par le soin qu'on a pris de faire connoître le véritable *Jean-Michel*, confondu jusqu'à present avec l'Evêque d'Angers. Le Catalogue & les Extraits des *Mysteres* depuis leur origine jusqu'en 1520. ferment ce Volume ; & on y renvoye au troisiéme le surplus du même Catalogue, ainsi que ceux des *Moralitez*, des *Farces* & des *Sotises*, après lesquelles viendra dans les Volumes suivans l'Histoire du Théatre de l'Hôtel de Bourgogne, déduite avec toute l'exactitude possible. Nous croyons faire plaisir aux Lecteurs d'entrer presentement dans quelque détail plus particulier sur quelques-uns des articles, qui viennent d'être indiqués en gros.

I. Le *Mystere* de Sainte Barbe, dont l'Extrait ouvre ce Recueil Historique, est du nombre de ceux qui furent joüés, soit à l'Hôpital de la Trinité, soit à l'Hôtel de Flandres, par les Confreres de la Passion, dans le quinziéme siécle, avant la défense faite à ces Confreres par un Arrêt du Parlement rendu en 1548. de representer aucuns *Mysteres*, tant de l'Ancien & du Nouveau Testament, que des Saints : & nos Auteurs ont fait imprimer ici cet Arrêt. Ce *Mystere* de Sainte Barbe en cinq Journées sans nom d'Auteur, est tiré d'un Manuscrit unique de la Bibliothéque du

du Roi, sans date, & sa versification porte un caractere de naïveté qui achevera (dit-on) de faire connoître le goût de ces Pieces Dramatiques joüées par les Confreres de la Passion. Nos Auteurs observent qu'il y a un autre Mystere de Sainte Barbe, en deux Journées, imprimé plusieurs fois, & fort different du premier. Dans celui-ci les deux Docteurs Payens chargés de l'instruction de la Sainte, lui débitent une Mythologie assez brouillée, & qui atteste l'ignorance du Poëte. *Mercure est Dieu de Faconde* (disent ces Docteurs.)

Apollo doit être honoré,
Car il est Dieu de Sapience;
Et Minerve de la Science.
Deesse est, pleine de sçavoir.
Juno est Déesse d'avoir,
Pallas trouva l'art & maniere
De faire armures & forger
De quoi à s'armer à danger:
L'on les faisoit de cuir boulli.
Vénus ne soit mise en oubli,
Car elle est Deesse d'amours.
La vérité s'en peut montrer
Par les Poëthes & Hystoires.
Elle fit Orphéus échauffer
Si fort qu'il alla en enfer.
Pasiphe, Gorgon & Semelle,
Athalante qui fut tant belle,
Et Achilles furent tenus
Soubz la banniere de Vénus:
Dont appert qu'elle est grand Déesse.
Par elle vient toute liesse.

La Sainte peu docile aux leçons de ses Pédagogues, leur fait cette objection:

Jupiter plain de cruauté
Fut trop, & de déloyauté.
Encore quand il viola
La belle Demoiselle Yo,
Et laissoit sa femme Juno.
Puisqu'ils furent de males mœurs
Et de diffamables humeurs,
Je juge que Dieux ne sont point.

A quoi les Docteurs embarrassés répondent: *Barbe, laissez cet argument*; & s'en vont. L'Auteur de cette Piece paroît aussi peu versé en Géographie qu'en Mythologie, lorsqu'il suppose qu'un Pelerin qui part de Jerusalem & s'en retourne à Alexandrie, passe par Nicomédie, Ville de Bithynie, éloignée de sa route de plus de 500 lieuës.

II. A l'occasion des Pieces de Théatre representées par la Societé des Clercs de la *Bazoche*; nos Auteurs nous font part de leurs curieuses recherches sur l'établissement de cette Jurisdiction sous le regne de Philippe le Bel; sur le Roi de cette Societé, sur son Chancelier, ses autres Officiers, & leurs fonctions; sur les cérémonies de la Fête du Mai, que ces *Bazochiens* vont planter chaque année dans la Cour du Palais; sur les representations théatrales qui accompagnoient cette Fête, & qu'ils donnoient sous les titres de *Moralitez* & de *Farces*, à l'imitation de celles que joüoient les Confreres de la Passion, sous le titre de *Mysteres*. Les *Farces* des *Bazochiens* eurent plus de succès que leurs *Moralitez*. Dans celles-là on ne tournoit d'a-

bord en ridicule que les tours de jeunesse de quelques Clercs de la Societé, ou des gens d'un caractere méprisable. Mais insensiblement la médisance & la calomnie s'étant glissées dans ces Pieces, on y attaqua toutes sortes de personnes sans distinction de naissance ni rang; & la licence alloit jusqu'à les désigner & même jusqu'à les nommer. Ces Farces qui étoient de plus d'une espece, recevoient differentes dénominations. Il y en avoit de *joyeuses*, d'*histrioniques*, de *fabuleuses*, d'*enfarinées*, de *morales*, de *récréatives*, de *facétieuses*, de *badines*, de *Françoises*, &c. Les *Bazochiens* joignirent à leurs *Farces* les *soties* ou *sotises*, joüées par le *Prince des sots* & ses sujets sur des échaffaux en place publique, & moins semblables à des Comedies, qu'à des Libelles diffamatoires.

La paix qui suivit le retablissement de Charles VII. dans son Royaume, fournit les moyens de mettre un frein aux abus introduits pendant les guerres précédentes; & sur tout à ceux qui regnoient sur les Théatres. On voit ici divers Arrêts du Parlement, dont les uns défendent, & les autres ordonnent l'exécution des Jeux de la *Bazoche*, suivant l'exigence des cas. Louis XII. permit aux *Bazochiens* de dresser leurs Théatres (qui jusqu'alors n'avoient point eu de lieu fixe) sur la Table de marbre, qui existoit encore dans la grande Salle du Palais, & qui fut détruite par l'incendie arrivé en 1618. & le Parlement de son côté leur accordoit souvent des gratifications, qui les dédommageoient des frais de leurs *Jeux* & de leurs *Montres*. François I. ne leur fut pas moins favorable: mais le Parlement toûjours attentif à reprimer les abus, leur défendit sous des peines afflictives, de mettre des masques, qui representassent les traits du visage des personnes qu'ils vouloient désigner, & encore d'y joindre des écriteaux qui expliquassent la vraye signification de plusieurs discours obscurs répandus dans les *Farces*, & qui étoient justement (disent nos Auteurs) les endroits cyniques de ces Pieces.

Ils en produisent ici par extraits pour échantillons, la *Moralité* du *Bien avisé* & *Mal-avisé* en 8 Sections, avec un Prologue; & la *Farce nouvelle, très-bonne & très-joyeuse des deux Savetiers, à trois personnages; c'est à sçavoir, le Pauvre, le Riche, le Juge*. Cette Farce, de l'aveu de nos Auteurs, paroîtra foible; mais outre qu'elle est très-ancienne & qu'elle caracterise son siécle, les Pieces de ce genre sont si rares, que nos Auteurs n'ont pas eu à choisir. A l'égard de la *Moralité*, ils la donnent comme la plus passable de toutes celles qu'ils ont extraites; le sujet (disent ils) en est simple & assez bien conduit; la Religion & les mœurs y sont respectées. Il est vrai qu'on y introduit des personnages nuds; mais cette nudité n'est pas effective; des habits peints faisoient cet effet aux yeux des spectateurs.

III. Cela est suivi d'un détail hi-

ſtorique des *Myſteres* repreſentés aux entrées des Rois & Reines de France à Paris ; Recueil que nos Auteurs ont oublié d'annoncer dans leur Préface. Ils ne l'ont entrepris (diſent-ils) que pour détruire l'erreur de quantité de gens, qui confondent ces *Myſteres*, qu'on ne doit regarder que comme autant de tableaux de quelques traits de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, avec les *Myſteres* repreſentés ſur le Théatre de la Trinité. On trouve ici décrites dix de ces entrées, depuis celle de la Reine Iſabeau de Baviere, en 1389. juſqu'à celle de la Reine Eléonore d'Autriche, en 1530. incluſivement.

IV. La Societé des *Enfans ſans ſouci*, ſur l'Hiſtoire de laquelle nos Auteurs n'ont promis que des conjectures, prit naiſſance (ſelon eux) ſous le regne de Charles VI. par quelques enfans de famille, qui joignant à quelque ſorte d'éducation beaucoup de penchant pour les plaiſirs, cherchoient les moyens de ſe les procurer. Ils en trouverent un qui avoit toute la grace de la nouveauté, dans l'idée d'une principauté établie ſur les défauts ou les *ſotiſes* du genre humain ; & l'un d'entr'eux prit la qualité de *Prince des ſots* ou de la *ſotiſe*. Il marchoit avec une eſpece de capuchon ſur la tête, & des oreilles d'âne. Il faiſoit tous les ans ſon entrée dans Paris, ſuivi de ſes Officiers (dont le premier s'appelloit *Mére* ou *Maire ſotte*) & de ſes Sujets. Ces *Enfans ſans ſouci* inventerent, mirent au jour & repreſenterent eux-mêmes à la Halle ſur des échaffaux, des Pieces Dramatiques ſous le nom de *Sotiſes*, où étoient dépeintes celles de la plûpart des hommes : & ce badinage ayant paſſé de la Ville à la Cour, y fit fortune. Charles VI. accorda des patentes au *Prince des Sots* pour l'établiſſement de ſa Societé, qu'il ne faut pas confondre, comme a fait *du Verdier*, avec une troupe de Comédiens, qui ſous Charles VII. prirent le nom d'*Enfans ſans ſouci*. Les nôtres, qui ſont les véritables, ſe renfermerent d'abord dans les bornes d'une critique ſenſée & ſans aigreur. Mais cette Societé dégénéra bien-tôt à l'occaſion des guerres civiles, & ne fut plus compoſée que des faineans & des libertins de la Ville. Elle ſe remit en honneur ſous Louis XII. qui favoriſa ſouvent de ſa preſence les Pieces qu'ils repreſenterent. Clément Marot, qui paſſa une partie de ſa jeuneſſe avec les *Enfans ſans ſouci*, compoſa pour eux une Ballade, que nos Auteurs ont fait imprimer dans ce Volume. Ils en ont fait autant du cri ou de l'annonce de la *Sotiſe*, qui fut joüée à la Halle en 1511. C'eſt encore une Ballade, qui fera connoître plus particulierement cette Societé, & dont voici les deux premieres Stances.

Sotz lunatiqs, ſotz étourdis, ſotz ſages,
Sotz de Villes, de Châteaux, de Villages.
Sotz raſſotez, ſotz nyais, ſotz ſubtils,
Sotz amoureux, ſotz privez, ſotz ſauvages,
Sotz vieux, nouveaux, & ſotz de toutes âges,

Sotz barbares, étrangers & gentilz,
Sotz raisonnables, sotz pervers, sotz retifz,
Votre Prince, sans nulles intervalles,
Le Mardy-gras jouera ses Jeux aux Halles.

Sotes Dames, & sottes Damoiselles,
Sottes vieilles, sottes jeun' & nouvelles,
Toutes sottes aymant le masculin,
Sottes hardies, couardes, laide' & belles,
Sottes frisques, sottes doulce' & rebelles,
Sottes qui veule'avoir leur picotin,
Sottes trotant sur pavé, sur chemin,
Sottes rouges, maigres, grosses & pâles,
Le Mardy-Gras jouera le Prince aux Halles, &c.

A la suite de cette Ballade vient l'Extrait de la *Sotise* à huit personnages qui sont *le Monde*, *Abus*, *Sot dissolu*, *Sot glorieux*, *Sot corrompu*, *Sot trompeur*, *Sot ignorant*, *Sotte folle*. Cette Piece qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi, & dont on ignore l'Auteur, est (nous dit-on ici) la mieux conduite de toutes celles de ce genre, qui précederent le regne de Henri II. soit pour la singularité du plan, & la simplicité de l'exposition, soit pour la regularité du nœud & du dénoüement. On avoüe que les vices y sont censurés avec un peu trop de vivacité; mais (dit-on) c'est le stile du tems, & l'on y reconnoît la franchise Gauloise de nos peres.

V. La Notice des PoëtesFrançois, qui ont composé dans le genre dramatique depuis environ 1430. jusqu'en 1548. & celle des Auteurs qui ont brillé sur les Théatres de ce tems-là, sont le fruit des laborieuses recherches de nos Auteurs. Ils ont puisé dans toutes les sources d'où ils pouvoient tirer quelques éclaircissemens sur cette partie de l'Histoire Théatrale si obscure jusques ici. Ces sources alléguées sont les titres des Pieces, lorsqu'elles portent le nom de leur Auteur, la *Bibliothéque Françoise* de *la Croix-du-Maine*, celle de *du Verdier*, *Vau-privas*, les recherches de *Pasquier*, la *Bibliothéque Belgique* de *Valére-André*, *Sauval*, &c. Les Poëtes Dramatiques dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 22, sçavoir Arnoul & Simon *Grében*, freres, en 1440. Jacques *Milet*, en 1450. Jean *du Prier* ou *le Prieur*, en 1460. Jean *Michel*, en 1470. Jean *Molinet* ou *Moulinet*, en 1474. Eloy d'*Amernal*, en 1500. Simon *Bougouin*, en 1508. Pierre *Gringore*, & Jean *du Pont-Allais* ou *du Pont-Alletz*, en 1510. Pierre *Cuévret* ou *Curet*, la même année; Nicole *de la Chénaye*, en 1511. N. *Chevalet*, en 1520. Claude d'*Oleson*, en 1520. ou 1521. Guillaume *Tasserie*, vers le même tems; Barthelemi *Aneau*, en 1524. Jean *Parmentier*, en 1530. Jean d'*Abundance*, Jean *Gallery* ou *Guallery*, Antoine *Forestier*, & Louis *Chocquet*, en 1540. Marguerite *de Valois*, en 1549. Voici les titres des Pieces Dramatiques, composées par cette Reine de Navarre sœur de François I. Comédie de *la Nativité*: Comédie de l'*Adoration des trois Rois*; Comédie *des*

Innocens : Comédie *du Désert* : Comédie de *deux filles*, *deux mariées*, *la Vieille*, *le Vieillard* & *les quatre Hommes*. Farce de *trop*, *prou*, *peu*, *moins*. Toutes ces Pieces sont rassemblées dans le Recueil des Oeuvres de cette Princesse, imprimées en 1547. *in*-4°. sous le titre *Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Royne de Navarre*. Nous ne nous arrêterons que sur deux de ces Poëtes, c'est-à-dire, sur Jean *Michel* & sur Jean *du Pont-Allais*.

Nos Auteurs ont trouvé, par leurs perquisitions litteraires, de quoi prouver que Jean *Michel*, dont le nom est beaucoup plus connu que la personne, a été jusqu'ici confondu fort mal-à-propos avec un Evêque d'Angers de même nom, que l'on a fait Auteur du *Mystere de la Passion*, Ouvrage qui appartient incontestablement au premier. Cette preuve roule sur deux passages, qui mettent la chose hors de doute. Le premier est tiré de la *Gallia Christiana* de MM. *de Sainte Marthe*, Tom. II. p. 139. où il est dit que Jean *Michel*, né à Beauvais, fut élû malgré lui Evêque d'Angers en 1438. & mourut neuf ans après, en 1447. Il resulte du second passage fourni par *la Croix-du-Maine*, pag. 248 de sa *Bibliothéque Françoise*, Que Jean *Michel*, Poëte ancien, très-éloquent & très-scientifique Docteur, étoit Angevin; qu'il écrivit en vers François le *Mystere de la Passion*, joüé à Angers en 1486. auquel tems florîssoit l'Auteur, puis corrigé & augmenté par lui-même. Mais ce qui acheve de décider la question est une Lettre écrite d'Angers à nos Auteurs, par laquelle il paroît que Jean-*Michel* natif d'Angers; où il exerça la Medecine avec reputation, devint premier Medecin du Roi Charles VIII. qu'il accompagna en Italie; qu'au retour le Roi l'honora d'une Charge de Conseiller au Parlement de Paris, en 1491. & qu'il mourut à Quiers en Piémont en 1493. D'où il suit qu'entre sa mort & celle de l'Evêque d'Angers Jean-*Michel*, il y a près de 50 ans d'intervalle.

Jean *du Pont-Allais*, contemporain & camarade de *Gringore*, étoit comme lui, Auteur & Entrepreneur de *Mysteres* par representations. Ses bons mots, sur-tout, & sa maniere de les débiter, le firent connoître à la Cour, & divertirent souvent les Rois Louis XII. & François I. Un seul trait (disent nos Auteurs) peut faire connoître à quel point on toleroit ses plaisanteries. » *Pont-Allais* » (continuent-ils) étoit bossu. Un » jour, il aborda un Cardinal, qui » l'étoit aussi, & mettant sa bosse » contre celle du Prélat : Monsei» gneur (lui dit-il) nous voici en » état de prouver, que deux mon» tagnes, aussi bien que deux hom» mes, peuvent se rencontrer, en » dépit du proverbe, qui dit le » contraire. Nos Auteurs ont placé ici un Conte de *Bonaventure des Périers*, où il fait le recit d'un tour joüé par *Pont-Allais* à un Barbier-Etuviste, & qu'on peut voir

chez eux. Ils refutent ce qu'avance *du Verdier*, qui sur la foi d'un oüi-dire, assure que le Farceur dont il s'agit avoit été enterré sous un pont ou égoût situé auprès du petit portail de S. Eustache, & qu'on fit démolir en 1719. sur quoi *du Verdier* a confondu notre *Pont-Allais* avec Jean *Allais*, qui selon les Ecrivains des Antiquitez de Paris, commença la fondation de cette Paroisse, & se fit enterrer dans l'endroit appellé de son nom le *Pont-Allais*. On trouvera ici encore un autre fait aussi singulier concernant notre *Pont-Allais* & le Curé de S. Eustache, qu'il faut lire dans le Livre même. Il ne nous reste aucun Ouvrage de cet Auteur, quoique *du Verdier* en allegue plusieurs, & témoigne qu'on en a imprimé quelques-uns.

Les Acteurs dont on nous rend compte ici, se reduisent à un fort petit nombre ; à Clément *Marot*, qui se lia avec les *Enfans sans souci*, & joüa souvent dans leurs Pieces jusqu'à 1515. qu'il quitta cette troupe, pour entrer en qualité de page chez M. *de Villeroy* : à Jean *de Serre*, excellent Joüeur de *Farces*, mort sous François I. au Comte *de Salles* mort sous le regne du même Prince, & qui joüoit quelquefois avec les *Bazochiens* : & à Jacques *Mernable*, autre Joüeur de *Farces*, dont voici l'Epitaphe de la façon de *Marot* :

Tandis que tu vivois, Mernable,
Tu n'avois ni maison, ni table ;
Et jamais, pauvre, tu n'as veu
En ta maison le pot au feu.
Ores la mort t'est profitable,
Car tu n'as plus besoin de table ;
Ni de pot, & si désormais
Tu as maison pour tout jamais.

VI. Nous terminerons ce que nous avions à dire de ce Volume par un dénombrement très-succinct de tous les *Mysteres* joüés depuis leur origine jusqu'à leur suppression en 1548. & dont nos Auteurs nous donnent ici le Catalogue & les Extraits accompagnés de notes curieuses & recherchées ; ce qui remplit la moitié de ce second Tome. Ces *Mysteres* sont donc ici au nombre de 26, sçavoir 1°. celui de la Passion, qui parut en 1380. & dont il s'est fait plusieurs Editions détaillées dans les notes : 2°. celui de Grisélidis, en 1395. imprimé aussi: 3°. celui de la Resurrection, en 1400. 4°. celui de la Conception, en 1404. 5°. les Mysteres du Vieux Testament, depuis la création du monde jusqu'à Auguste ; representés en 1406. 6°. celui de Sainte Catherine, en 1434. 7°. celui de la vengeance en quatre Journées, en 1437. 8°. celui de la Sainte Hostie, en 1444. 9°. le Mystere des Actes des Apôtres, en 9 Livres, composé par les deux freres Grébans, en 1450. le plus beau (nous dit-on) le mieux écrit & le mieux versifié, après celui de la Passion : 10°. la destruction de

Troye, en 4 Journées; en 1459. 11°. le Mystere du Trepassement Nôtre-Dame, en 1463. Mss. de la Bibliothéque du Roi : 12°. celui du Roi Advenir, en trois Journées, Mss. de la même Bibliothéque : 13°. celui de l'Incarnation & Nativité de J. C. en deux Journées ; 1474. 14°. celui de la Resurrection, en 3 Jours, 1475 fort different de celui dont on a parlé dans le premier Volume, & composé par Jean-*Michel* : 15°. le Mystere de Job, en près de 7000. vers assez mauvais; 1478. 16°. le Mystere de la France; en 1480. Mss. 17°. celui de Sainte Barbe, en 1480. Mss. 18°. celui de S. Denys, Mss. en trois Journées : 19°. celui de S. Dominique, en 1500. 20°. celui du Chevalier, qui donna sa femme au Diable, à 10 personnages; en 1505. 21°. le Mystere de l'Assomption, en 1518. 22°. celui de Sainte Marguerite : 23°. celui de Notre-Dame du Puy: 24°. le Triomphe des Normands : 25°. le Mystere de Jovinien, en 1519. celui de S. Pierre & S. Paul, en 1520.

DISSERTATIO MEDICA INAUGURALIS DE SUDORIS VITIIS, quam in alma Argentoratensium Universitate, pro licentiâ, solenni eruditorum examini submittet Joh. Gothofredus Præhler Argentinensis. Argentorati. Literis Georg. Adami Piesckeri, Univers. Typogr. C'est-à-dire : *Dissertation sur les vices de la sueur, par Jean-Godefroy Præhler.* A Strasbourg, de l'Imprimerie de Georges-Adam Piescker, Imprimeur de l'Université. 1734. Brochure *in*-4°. pag. 24.

M. Præhler, Auteur de cette Dissertation, commence par representer combien l'homme est malheureux, étant sujet à tant de maladies, lui cependant qui est superieur à tous les animaux. Il cite sur ce point, Hippocrate, Ciceron, S. Chrysostome, & ensuite l'experience. Or comme la sueur, quand elle est modérée, est une des évacuations qui épargne à l'homme un plus grand nombre de maladies, notre Auteur prend de-là occasion de montrer à quels maux elle le livre lorsqu'elle est plus grande ou moindre qu'il ne faut; mais il trouve à propos de dire auparavant un mot de l'origine du terme *Sudor*, *Sueur*: la sueur chez les Grecs, est appellée ὕδωρ, qui signifie *eau* ou *onde* ; les Latins ont changé en *S* l'esprit qui est sur la premiere syllabe de ὕδωρ, & ont fait *Sudor* de ὕδωρ, comme de ἕξ qui signifie *six*, ils ont fait *sex*, & de ἑπτὰ qui signifie *sept*, ils ont fait *septem*. Après cette observation, il rapporte les differentes applications du mot de *sueur* qui s'employe tantôt pour marquer un grand travail, tantôt pour marquer l'humeur qui sort de quelques arbres, & tantôt pour marquer l'humidité qui s'amasse sur la superficie des marbres ; ce qui a fait dire à quelques anciens, en parlant de certaines statuës, qu'elles

ſudoient. Il cite ſur tout cela, Poëtes, Orateurs, Medecins, Hiſtoriens, après quoi venant à ſon ſujet, il définit en cette ſorte, la ſueur du corps.

La ſueur, dit-il, eſt une vapeur extraite d'une matiere premierement halitueuſe, puis aqueuſe & sereuſe, mêlée de pluſieurs autres particules, laquelle, au moyen de la chaleur & du mouvement du ſang, ſort des pores du corps, ſous la forme de goûtes, & s'échappant ainſi d'une maniere ſenſible, dépure la maſſe du ſang, en emporte les recrémens, & conſerve ainſi la circulation de cette maſſe liquide; en ſorte que la ſueur ne differe de la tranſpiration, que par ſa quantité, comme elle ne differe de l'urine que par le lieu où elle ſe ſépare; ce qui a fait appeller cette derniere *la ſueur des reins*, M. Præhler examine enſuite, comment ſe ſépare la matiere qui fait la ſueur. Il renvoye là-deſſus à pluſieurs Auteurs, & recommande principalement de lire M. Winſlow, cet Anatomiſte, dit-il, ſi recommandable par ſon éxactitude, & Verhéyen, *plura qui de hujus recrementi natura & ſecernendi modo deſiderat.... Evolvat etiam Autores Phyſiologos, Anatomicos, præ aliis accuratiſſimum Winſlow, Tom. II. de integumentis; item Philipp. Verheyen Anatom. Tr. II. cap. 2.*

Notre Auteur vient enſuite à ſon ſujet principal, qui eſt d'examiner les differens vices de la ſueur, ſans oublier ſes differentes eſpeces: cette évacuation péche ou en quantité ou en qualité: en quantité, quand elle eſt plus grande ou moindre qu'il ne faut, & en qualité, lorſqu'elle eſt d'une odeur, d'une couleur, d'une ſaveur & d'une conſiſtance dont elle ne doit pas être naturellement. Pour ce qui eſt de la ſueur exceſſive, elle l'eſt ou par ſon abondance ou par ſa durée: par ſon abondance lorſqu'elle ſort en trop grande quantité, & par ſa durée, lorſqu'elle perſevere trop long-temps. On trouve dans les Obſervations de Borelli & de Tulpius, des exemples de ſueurs qui ont perſeveré, les unes des ſix mois, & les autres des ſept années, ſans diſcontinuation. Quant aux differentes eſpeces de ſueurs, il y en a de tout le corps, & d'autres qui n'arrivent qu'en quelques parties, comme au creux des mains, & aux pieds; ſur quoi nous remarquerons avec notre Auteur, que la ſueur des mains eſt ordinaire aux phthiſiques. Il y a des ſueurs critiques & des ſueurs ſymptomatiques. Il y en a de benignes & de malignes, de chaudes & de froides. Notre Auteur n'oublie pas la ſueur Angloiſe, ſueur perſeverante accompagnée d'un abatement général de tout le corps, & de défaillances continuelles. M. Præhler renvoye là-deſſus à Rondelet *de dignoſcendis morbis*, & à Fernel *de abditis rerum cauſis.* Il y a outre cela les ſueurs de nuit qui arrivent pendant ou après le ſommeil, & les ſueurs de jour.

M. Præhler fait ſes reflexions ſur toutes ces ſortes de ſueurs, & ſur pluſieurs

plusieurs autres que nous passons sous silence de peur de nous trop étendre. Nous observerons seulement avec lui, à l'égard des sueurs qui arrivent dans le sommeil, que celles-là, si l'on y veut être attentif, peuvent beaucoup servir à faire connoître la conduite qu'on doit garder pour se conserver en santé ; Hippocrate est formel là-dessus, dans le 41e Aphorisme de la quatriéme Section, & M. Præhler ne manque pas de le citer. Lorsque l'on sue abondamment la nuit, dit Hippocrate, & que cette sueur arrive sans une cause manifeste, c'est une marque ou que l'on mange trop ou qu'on a besoin d'être purgé.

Si l'on sue trop quelquefois, il arrive aussi quelquefois que l'on sue trop peu, ou que même l'on ne sue point ; ce défaut de sueur donne lieu à un grand nombre de maladies. Il est ou naturel ou accidentel : naturel, lorsqu'il vient de naissance, c'est-à-dire que par un vice de conformation les pores de la peau se trouvent naturellement trop étroits pour donner issue à la sueur : accidentel, lorsque par des remedes internes on a épaissi les humeurs au point qu'elles ne peuvent se filtrer à travers les pores de peau, ou que par des topiques astringens & repercussifs, ou par le froid exterieur, les pores de la peau sont tellement rétrécis, qu'ils refusent passage, non seulement à la sueur, mais même à l'insensible transpiration. Notre Auteur fait ici un exposé des maux qui suivent ordinairement les suppressions de sueurs. Tantôt elles causent l'épilepsie, tantôt des contractions de membres, tantôt des extinctions totales de voix, & quelquefois la mort.

Pour ce qui est de la qualité des sueurs, par rapport à l'odeur & à la couleur, M. Præhler observe 1°. qu'il y en a qui ont une odeur de cadavre, d'autres de musch, d'autres d'ail ou d'oignon, d'autres de vinaigre : 2°. Qu'il y en a de blanches comme du lait, de jaunes comme du safran, de vertes comme du jus d'herbes, de noires comme de l'encre, de rouges comme du sang. Ces dernieres donnent occasion à notre Auteur, de parler des sueurs de sang, dont la plus mémorable est celle qui coula du Corps de J. C. au Jardin des Oliviers, & dont il est parlé en ces termes, dans le 22e Chapitre de S. Luc, vers. 44. *Factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram.* On demande si cette sueur étoit naturelle ou miraculeuse ? notre Auteur dit qu'il ne veut point entrer dans cette question, il renvoye là-dessus au Livre de Gaspard de Reïes, intitulé *Elys. Juc. Quæst. Camp.* & aux Actes de Leipsic, Ann. 1697. Aristote dans le troisiéme Livre de l'Histoire des Animaux, Chapitre 29. parle de la sueur de sang, & dit que si le sang vient à être trop liquide, il se tourne en une humeur si déliée que quelques-uns ont sué du sang en abondance. On trouve dans le troisiéme Livre des parties des Ani-

maux, par le même Philosophe, Chapitre 5. un passage à peu-prés semblable : Rondelet dans son Livre *de Dignoscendis morbis*, Chapitre onziéme, s'explique là-dessus de la même maniere qu'Aristote, & parle comme témoin. *J'ai vû un Etudiant*, dit-il, *qui rendoit par une sueur universelle de toutes les parties de son corps, un sang liquide & sereux, ce qui provenoit de la délicatesse des veines & de la finesse du sang.*

Horstius, dans ses Observations, fait mention d'une femme enceinte qu'il a vû suer du sang après avoir usé d'un bain sudorifique : une remarque bien importante que notre Auteur ajoûte à celles-là, c'est qu'une grande frayeur, un grand saisissement peuvent quelquefois causer ces sortes de sueurs, témoin cette Religieuse dont parle Langius dans son Livre *de Mortuis ex affectibus*, laquelle dans un tems de guerre ayant vû venir à elle des Soldats l'épée à la main, fut si saisie que tout d'un coup il lui prit une sueur de sang qui la fit mourir.

M. Præhler rapporte un grand nombre d'autres exemples de sueurs de sang, entre lesquelles nous ne croyons pas devoir oublier celui-ci qu'il dit lui avoir été communiqué par M. *Ammerer*, Medecin du Roi de Pologne, & autrefois de M. le Duc d'Orléans. Ce Medecin fut appellé le mois de Juillet de 1730. pour voir à Strasbourg un jeune homme de qualité âgé de 18 ans d'une constitution sanguine & bilieuse, lequel ayant été prématurément gueri d'une fiévre tierce, se plaignoit de differentes incommoditez, il avoit les pieds & le ventre enflés de maniere qu'il se voyoit menacé d'une hydropisie prochaine. On ne trouva pas de meilleur moyen pour le guerir que de lui faire revenir la fievre, mais peu de semaines après il lui survint tout le long du dos une sueur teinte de sang, laquelle passa au bout de quelques jours. A ces exemples, & à un grand nombre d'autres semblables succede un examen des diverses causes qui peuvent produire les differentes sueurs dont on vient de faire mention, puis M. Præhler fait un court détail des remedes dont on peut se servir, 1°. pour moderer les sueurs trop abondantes, 2°. pour exciter celles qui sont supprimées ou retardées, 3°. pour corriger la mauvaise qualité des autres.

Les remedes qui conviennent pour arrêter l'excès des sueurs sont les astringens, les épaississans, les repercussifs, mais employés avec discernement, en sorte que ceux que l'on choisit, soient propres à fortifier les visceres, à rendre le ressort aux parties en même tems qu'ils brident le mouvement effrené des humeurs, tels sont les Racines de Plantain, de grande Consoudé, de Bistorte, de Tormentille, les feuilles de Mille-feuille, de Sanicle, de Verge d'or, les Roses rouges, les Balaustes, la Gomme Arabique, le Sang de Dragon, la Pierre Hæmatice, *&c.* mais tous

ces remedes demandent beaucoup de précaution pour être employés utilement, car quelquefois il y faut entremêler les purgatifs, quelquefois les diuretiques, & quelquefois un regime exact suffit, faute de ces attentions on donne lieu à des affections soporeuses, à des pertes de memoire, à des affoiblissemens de la vûë & de l'ouie, à des érysipelles, à des rhumatismes, à des fievres lentes, à des difficultez de respirer, *&c.*

Quant aux sueurs supprimées on les rappelle par les remedes émolliens, tels que le Violier, l'Atriplex, l'eau tiede, le lait, l'huile, les racines de Mauve & Guimauve, le bouillon blanc, le Mélilot, les fleurs de Camomille, *&c.* On peut mettre dans la même classe, les apperitifs, tels que les cinq racines apperitives, la petite Centaurée, le Gayac, l'Esquine, *&c.* le tout preparé en maniere de thé. Du même rang, sont encore les bains tiedes, les frictions, *&c.*

Pour ce qui est des sueurs qui pechent par leurs qualitez, sçavoir par leur odeur, leur couleur, leur consistance, M. Præhler recommande les mêmes remedes qu'il vient d'indiquer, il conseille seulement d'y joindre ceux qui sont reconnus propres pour corriger les particules corrompuës du sang ou, pour les évacuer par les voyes convenables, ce qui demande un grand éxamen dans le Medecin pour bien distinguer les cas où doivent être placés les uns ou les autres, les humeurs corrompuës n'étant pas toutes de même espece, & cette difference d'espece ayant besoin d'un traitement different, tant par rapport au choix des remedes, qui quoique de même genre, ne conviennent pas tous dans les cas qui paroissent semblables; que par rapport à la maniere de les administrer, qui pour la même raison ne doit pas moins varier; sans parler de la difference du temperamment & de celle de l'âge, qui demandent encore beaucoup d'égards & de précautions.

Cette Dissertation de M. Præhler est remplie de citations, mais il n'y en a pas une qui soit hors d'œuvre, elles sont outre cela très-éxactes, & c'est un bon repertoire.

Entre les Dissertations de Dom Calmet, il y en a une sur la Sueur de sang de Notre Seigneur. C'est M. Alliot Docteur en Medecine de la Faculté de Paris qui a composé la Dissertation. Si l'on y joint celle dont nous venons de rendre compte on aura sur ce sujet presque tout ce qui a été remarqué de plus curieux par divers Auteurs.



RECUEIL DE PLUSIEURS PIECES DE POESIE ET d'Eloquence, presentées à l'Académie des Jeux Floraux, les années 1734. *&* 1735. *avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie.* A Toulouse, chez Claudes-Gilles *le Camus*, seul Imprimeur du Roi & de l'Académie des Jeux Floraux. Vol. *in*-8°. pag. 298.

QUoiqu'il y ait des beautez dans la plûpart des Pieces qui composent ce Recueil, nous nous contenterons de parler de celles qui ont été couronnées.

Le seul Ouvrage que Messieurs de l'Académie D. J. F. ayent jugé digne d'un prix en 1734. c'est *la France délivrée par la Pucelle d'Orléans, Poëme, par M. Favart, de Paris.* Cette sévérité est également honorable aux arbitres des prix, & aux Auteurs qui les remportent. Mais elle est encore infiniment utile à tous ceux qui y prétendent. Ils redoubleront sans doute leurs efforts quand ils verront que le prix n'est jamais donné qu'à un bon Ouvrage, & que le Vainqueur n'est couronné que lorsqu'il a vaincu avec gloire.

La Pucelle d'Orléans est un sujet si connu & tant de fois traité que nous avons lieu de craindre que le Poëme en question, quoique digne de l'exception faite en sa faveur, interessât peu la curiosité des Lecteurs. Passons donc aux Pieces de 1735.

L'Ode qui a remporté le premier prix cette année a pour titre *les Contradictions de l'Homme, par M. Molard, de Provence.* Le Poëte Philosophe après avoir parlé en général de l'opposition qui se trouve entre le corps & l'ame, descend dans le détail, & marque les contradictions qui se rencontrent dans chacune de ces deux parties de notre être. Mon corps, dit-il, est le Théatre de la guerre des élémens.

Quand je vois de quels maux cette guerre est suivie,
Je ne suis plus surpris des bornes de ma vie;
Je le suis de vivre un instant.

Il en est de l'ame comme du corps.

Tout est guerre & tumulte en ses prompts mouvemens.
Ciel! si tu ne fixois mes doutes témeraires,
Je croirois réunir autant d'ames contraires
Que j'éprouve de sentimens.

L'Auteur vient ensuite à la distinction du cœur & de l'esprit.

Qu'est-ce que la raison? l'organe variable
Des véritez & des erreurs;
Ici des passions adversaire implacable;
Là complice de leurs fureurs....
Tous les mortels des Cieux l'ont reçûë en partage;
A peine deux d'entr'eux, par ce noble avantage,
Ont-ils jamais pû s'accorder.

La peinture du cœur est plus du ressort de la Poësie que celle de l'esprit. Aussi est-ce sur ce point que l'Auteur s'étend davantage.

. . . . O vous dont le génie
Des plus sombres nuits est vainqueur,
Prêtez - moi les clartez que le Ciel me dénie;
Sçaurez-vous m'expliquer mon cœur?

Tous les vices s'en disputent l'empire, & la passion dominante n'en exclud pas toûjours les autres.

Je le vois à la fois, par un destin bizarre
Tendre, cruel, prodigue, avare;
Fier & bas, téméraire & timide en un jour;
Au sein de la vertu criminel par surprise;
Quelquefois lâche amant d'un objet qu'il méprise,
Quelquefois jaloux sans amour.

L'illusion que nous font nos desirs & le dégoût qui naît de la possession sont bien peints dans les vers suivans.

Un objet l'a frappé; quels transports! quel délire!
Le trouble en son sein s'établit.
L'obstacle l'aiguillonne & le refus l'attire;
L'objet en fuyant s'embellit.
C'en est fait, il l'obtient. A peine il le possede,
Qu'aux transports, le dégoût succede.
Quoi? soudain tant d'attraits ont pû s'évanouir?
Fortune, son travers rend tes dons inutiles.
Son sort est d'être en proye à des desirs stériles,
Ou de posseder sans joüir.

Il n'y a point ici-bas de parfait bonheur pour l'homme.

Vertueux, quels combats! vicieux, quels remords!

D'un autre côté s'il desire, il est déchiré par l'inquietude, & s'il cesse de desirer, il tombe dans l'ennui. Cette langueur de l'ame est un état peut-être plus malheureux encore que la plus cruelle agitation; & on est tenté de s'écrier avec notre Poëte:

Revenez, fiers tyrans, lui rendre ses entraves;
Vos tourmens même lui sont chers.
Revenez enchaîner le plus vil des esclaves,
Qui ne peut se passer de fers.

L'Ode de *la Jeunesse* qui a remporté un des prix de l'Ode reservés en l'année 1734. commence par un tableau très-gracieux des charmes & des agrémens de ce bel âge, & finit par des reflexions très-sensées sur ses dangers, & sur la rapidité avec laquelle il s'écoule. Nous n'en rapporterons que la derniere strophe.

Ainsi comme une fleur nos beaux jours se flétrissent;
Nous mourons à tous les instans.
Eux-mêmes, victimes du tems,
Et le marbre & l'airain périssent.
Même destin pour tout, même fatalité.
L'esprit & le génie à l'immortalité

Consacrent eux seuls leurs ouvrages.
Tel puisse digne d'eux & digne de mon cœur,
Vivre, de la Parque vainqueur,
Ce tableau, pour instruire & charmer tous les âges.

L'Idille intitulée *les Forges de Cythere*, a remporté le prix destiné à ce genre de Poësie. Le dessein de cette Piece nous a paru ingénieux. Lycidas est conduit par son troupeau vers le lieu où les amours forgent leurs armes. Cupidon entre les autres fixe ses yeux. Le berger le voit aiguiser deux traits; & il lui demande à quel usage il les destine. Cupidon lui répond qu'il veut s'en servir pour lui faire aimer Silvie, l'en faire aimer à son tour, & par-là le guerir de l'amour dont il brûle en vain pour Lyçoris. Lycidas frémit à ces mots, & conjure Cupidon de lui laisser une passion qui toute malheureuse qu'elle est, fait tout le bonheur de sa vie. Le Dieu qui ne vouloit que l'éprouver, loüe sa constance, lui dit qu'enfin il a blessé Lycoris en sa faveur, & qu'il trouvera désormais en elle le plus tendre retour.

Le Morceau le plus important de ce Recueil est le Discours sur le secret qui a remporté le prix d'Eloquence. En voici l'abrégé.

Sçavoir parler & se taire à propos est un mérite beaucoup plus important & beaucoup plus rare, quoique moins brillant & moins admiré que celui de bien parler. Au contraire, il est peu de défauts plus communs & plus dangereux que l'indiscretion; & par consequent il est peu de vertus plus dignes de nos éloges & de notre émulation que celle qui lui est opposée, celle qui sert de guide & de frein à la parole.

Deux attributs essentiels caractérisent les grandes vertus, l'utilité & la difficulté. Il est aisé de trouver ces deux caracteres dans le secret.

Premiere Partie. L'utilité du secret. La societé peut être envisagée comme un assemblage d'hommes gouvernés par des loix, ou comme un assemblage de Citoyens qui doivent se rendre la vie douce par leur union. Sous l'une & l'autre face quels avantages n'a-t-elle pas à esperer du secret! quels malheurs n'a-t-elle pas à craindre de l'indiscretion!

Le gouvernement politique embrasse deux objets, l'ordre interieur d'un état, & ses rapports exterieurs avec les autres Etats. Mais sans le secret, ceux qui gouvernent se flatteroient en vain de remplir ces deux vûës.

A la honte de l'humanité, dit l'Orateur, *le plus grand nombre des hommes est ennemi de l'ordre. Les passions, qui en sont gênées, ne le supportent qu'à regret. La multitude, qui se croit interessée à le renverser, opposera peut-être des obstacles malheureusement trop puissans aux mesures qu'on prend pour le maintenir, si elles lui sont connuës. La licence ne sera reprimée que par un coup d'autorité frappant & imprévû. Les passions ne recevront le frein que par surprise. Le*

crime éludera le châtiment, s'il a pû s'appercevoir qu'il approche.

Le secret si important dans les affaires de l'interieur de l'Etat, l'est encore plus dans celles du dehors. *C'est dans son sein que naissent, que se fomentent, que se fortifient, que s'executent les grands desseins.* L'indiscretion a fait échouer les entreprises les plus sages & les mieux préparées; & cela est également vrai des operations pacifiques, & des militaires. L'Histoire n'en fournit que trop d'exemples.

L'Auteur vient ensuite à l'importance du secret dans le commerce de la vie privée. Elle est fondée en grande partie sur la méchanceté des hommes. Le secret seroit peut-être inutile s'ils étoient tous ce qu'ils doivent être. Ici l'Orateur fait un portrait bien ressemblant de la Societé & du monde; c'est un des plus beaux endroits de son discours.

Comme il est difficile que notre secret n'interesse que nous, les suites de notre discretion, ou de notre indiscretion ne se borneront pas à nous seuls.

Outre les confidences que nous faisons aux autres de nos affaires & de nos interêts, nous leur communiquons encore nos idées, nos sentimens, envers ceux qui nous environnent. *Quel trouble dans le monde s'ils parviennent aux interessés! peut-être rien n'importe-t-il davantage aux hommes que d'ignorer les dispositions des autres à leur égard. Cette obscurité salutaire est le lien de la Societé; sur elle porte le repos public & l'harmonie du monde.*

Il est d'autres secrets qu'on ne nous confie point & que le hazard seul nous fait connoître. Ce sont des fautes, des crimes cachés. L'Auteur montre combien il est cruel & dangereux de les reveler. *Souvent*, dit-il, *une faute manifestée devient une source de fautes. Il est peu de personnes que l'ignominie corrige; il en est beaucoup à qui la crainte de l'ignominie sert de frein. Si ce frein n'a pû prévenir le premier faux pas, peut-être préviendra-t-il les rechûtes. En dévoilant l'égarement de cette personne, vous brisez ce frein; rien ne l'arrête plus; elle va se plonger d'abîme en abîme. En le voilant vous en prevenez les suites; vous conservez à la Societé ce Citoyen, que la honte en auroit pour jamais banni, vous redonnez à l'Etat cet homme en place*, &c.

Seconde Partie. Difficultez du secret. La premiere, c'est le penchant de l'esprit & du cœur humain à se communiquer & à se répandre; penchant presque insensible, tant il est naturel. Ce penchant est encore secondé par toutes les passions. Elles sont toutes ennemies de la discretion & du silence. L'Auteur le prouve en détail avec beaucoup de justesse.

A ces difficultez de la discretion qui sont en nous-mêmes, se joignent celles qui nous viennent du dehors. Si nous sommes naturellement indiscrets, les autres sont naturellement curieux; ils sont donc tous leurs efforts pour nous enlever notre secret, les uns pour le seul plaisir de le sçavoir, les autres pour celui de le redire, ceux-

ci par vanité, ceux là par interêt, ou même par malice; quelques-uns peut-être pour acquerir dans notre confiance une preuve de notre amitié.

Les pieges qu'on nous tend à cet égard se diversifient en mille manieres. Ici c'est une parole qui nous émeut, & dans l'émotion il nous en échappe une à nous-mêmes qui nous trahit. Là c'est un zéle apparent pour nos interêts. Tantôt c'est un éloge, ou une censure captieuse. Tantôt enfin une confiance interessée qu'on veut nous faire payer de toute la nôtre.

Ces embuches si dangereuses de la part des ennemis ou des indifferens, le sont encore bien plus de la part des amis. Il est cependant des mysteres qu'il faut cacher aux yeux qui nous sont les plus chers. Maîtres de notre secret, nous ne le sommes pas de celui d'autrui. Mais comment celer quelque chose à une amitié intime, & sur-tout à un tendre amour ? Ce dernier article est traité avec beaucoup de délicatesse. L'Auteur n'a pas oublié la honteuse foiblesse de Samson, & l'adresse perfide de Dalila.

Ce beau Discours sur le secret finit, comme le Lecteur s'y attend sans doute, par l'éloge du Roi. Ce sont de ces choses amenées par la force du sujet. D'ailleurs l'éloge est très-court ; & on sent bien que l'Auteur a moins voulu donner une loüange, que proposer un grand exemple.

LEÇONS DE PHYSIQUE, CONTENANT LES E'LE'MENS de la Physique, déterminés par les seules loix des Méchaniques. Expliquées au Collége Royal de France par Joseph Privat de Molieres, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, &c. Tome second. A Paris, chez la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacques, au Chef S. Jean; *Musier*, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Olivier, & Joseph *Bullot*, Imprimeur-Libraire, ruë de la Parcheminerie, à l'Image S. Joseph. 1736. Vol. *in*-12. pag. 452.

NOUS avons donné dans le Journal du mois de Juillet de l'année derniere, l'Extrait du premier Volume de ce Livre, nous allons rendre compte du second : Le premier contient cinq Leçons ; & celui-ci en contient quatre, ainsi c'est par la sixiéme Leçon que nous allons commencer. Ce qu'on s'y propose est de prouver 1°. que les parties du premier & du second élément, ne peuvent être que de petits tourbillons renfermés les uns dans les autres, à peu-près comme ces boëtes, dont l'une en contient une autre, cette autre une autre, & ainsi jusqu'à un certain nombre. 2°. Qu'il n'est pas possible que les parties qui composent les corps que nous voyons, ne soient aussi regulieres dans leur figure, aussi subtiles & aussi sujettes aux loix des mouvemens, que celles du second & du premier élément. 3°. Que la

matiere de l'Univers ayant d'abord été distribuée en de grands tourbillons composés chacun de petits tourbillons, il n'y a nulle absurdité à penser que selon les loix des Méchaniques, il se peut faire que des globes pesans se soient formés au centre de quelques-uns de ces grands tourbillons.

4°. Que par consequent, ce qui est arrivé aux grands tourbillons des Planétes, est arrivé en même tems, dans la plûpart des petits tourbillons dont les grands tourbillons de ces mêmes Planétes, sont composés. 5°. Que les petits tourbillons qui auront un globule à leur centre seront pesans, & tendront tous à se mouvoir de la superficie au centre du grand tourbillon où ils sont contenus.

6°. Que les petits tourbillons composés d'autres tourbillons encore plus petits, qui ont chacun à leur centre, un globule pesant qui fait équilibre avec des tourbillons ordinaires, seront necessairement plus grands que les tourbillons ordinaires.

7°. Que les globules formés dans les petits tourbillons, doivent être considerés comme de petits corps durs.

8°. Que les globules compris dans les petits tourbillons ne doivent pas être tous égaux en grandeur, en dureté, & en densité.

9°. Que les petits tourbillons du troisiéme élément qui remplissent l'atmosphére d'une Planéte, sont des tourbillons composés de petits tourbillons du second élément.

10°. Que les trois élémens dont il s'agit, peuvent former trois milieux differens, remplissant chacun le même espace, sans s'exclure l'un l'autre, sans se confondre ni se nuire dans aucune de leurs fonctions & dont l'élasticité du premier sera incomparablement plus forte que celle du second, & l'élasticité du second, plus forte que celle du troisiéme.

Notre Auteur essaye de prouver ensuite 1°. Que les petits tourbillons du premier élément, pourront quelquefois devenir tourbillons du second, & ceux du second devenir tourbillons du troisiéme.

2°. Que les tourbillons du troisiéme élément contenus dans l'atmosphére d'une Planéte, seront petits à proportion de l'éloignement où ils seront de sa superficie.

3°. Qu'à l'égard de ces tourbillons, il y aura enfin, un terme au haut de l'atmosphére, où les tourbillons du troisiéme élément, se confondront avec ceux du second, & leur feront équilibre.

4°. Que les petits tourbillons du troisiéme élément qui remplissent l'atmosphére d'une Planéte, ne doivent pas circuler aussi promptement autour de son centre, que l'auroient fait les petits tourbillons du second élément, si le grand tourbillon de la Planéte étoit demeuré dans l'état de simplicité, où il a été consideré dans les Leçons du Tome précedent.

5°. Que le dérangement survenu dans les couches du tourbillon des Planétes, à l'égard de la regle de

Képler, ne doit avoir causé aucun changement dans la loi de la pesanteur.

6°. Que les globules pesans qui sont au centre du troisiéme élément seront électriques.

La septiéme Leçon, qui est la seconde de ce second Volume, roule sur la nature & sur les proprietez de l'air. M. de Moliere se propose d'y montrer entre autres choses, que l'air ne peut être un milieu formé de petites parties branchuës, ni de petites lames contournées en limaçon, mais qu'il est formé de petits tourbillons du troisiéme élément, qui ont à leur centre un globule pesant. Que cet air, non plus que l'eau, l'huile, le vif-argent, & généralement tout ce qu'on nomme fluide, ne peut être qu'un milieu composé de petits tourbillons. Que tout milieu composé de petits tourbillons qui se balancent librement, est un fluide, que l'air étant un amas de petits tourbillons du troisiéme élément composé de petits tourbillons du second, doit necessairement être pesant, fluide, glissant, transparent & poreux; Que dans l'état qu'on le respire, il doit avoir beaucoup de ressort, mais sans comparaison moins que n'en a l'Ether.

M. de Moliere tire de-là toutes les proprietez de l'air, comme d'être capable d'une grande & prompte dilatation, aussi-bien que d'une grande & prompte condensation, de pouvoir admettre en soi plusieurs particules étrangeres, quoique plus pesantes que les siennes, de les tenir suspenduës dans sa capacité, de les y distribuer uniformément, & de leur procurer, sans qu'elles produisent aucune alteration dans ses molécules, un grand mouvement en toutes sortes de sens.

Il fait voir ensuite, que, de tout ce qu'il a établi jusqu'ici, il s'ensuit que la suspension du vif-argent dans le Baromettre, n'est pas la mesure du poids de l'air, mais celle de son élasticité actuelle; Que l'augmentation du poids de l'air, doit faire baisser le Barometre; Que les effets de l'air qui ont été découverts par le moyen du Barometre, & les experiences que les Astronomes de l'Académie des Sciences ont faites dans les Indes sur ce sujet sont une suite méchanique de la structure qui vient d'être attribuée aux parties de l'air; Que cet air n'est pas le seul milieu comprimant qu'il y ait dans l'Univers, mais que le second & le premier élément sont des milieux dans lesquels la force comprimante est sans comparaison, plus grande.

Le dernier article de cette septiéme Leçon, est, qu'il ne s'ensuit pas necessairement du retardement des Pendules sous l'Equateur, que la Terre soit un Sphéroïde applati: la raison qu'en apporte M. de Moliere, est que la pesanteur procede de l'élasticité des petits tourbillons, dont le grand tourbillon de la Terre est formé; Que par consequent cette pesanteur vient tant des petits tourbillons de l'air qui compo-

sent son atmosphére, que de ceux de l'Ether dont ceux-ci sont formés. Qu'ainsi l'élasticité des molécules de l'air, devant être moindre sous la Zone-Torride, & à mesure qu'on approche de l'Equateur, à cause que sous l'Equateur, les petits tourbillons de l'air doivent être plus grands & plus chargés de molécules pesantes, que par-tout ailleurs, il s'ensuit qu'indépendamment de la figure de la Terre, la pesanteur des corps doit être moindre sous l'Equateur, d'autant que l'air y est moins élastique & moins pesant; en sorte qu'à longueur égale, les vibrations du Pendule doivent être d'une plus longue durée sous l'Equateur, que sous nos Zones, soit qu'on suppose la Terre Sphérique, ou de la figure d'un Sphéroïde allongé, & cela par la seule raison que l'air y étant chargé d'un plus grand nombre de molécules plus dense que dans nos climats, y est plus pesant, & par consequent moins élastique.

M. de Moliere, dans sa huitiéme Leçon, traite de la nature de l'eau & de celle de l'huile; il y fait voir entre autres choses que l'eau, contre ce que l'on pense ordinairement, ne peut être composée de petites parties longues & pliantes comme des anguilles, car c'est la comparaison dont on se sert ordinairement, ni de globules durs & sans ressort, mais que c'est un milieu formé de petits tourbillons du second élément, composés d'autres tourbillons encore plus petits, qui ont chacun un globule pesant à leurs centres, & qui circulent autour d'un globe principal situé au centre de chaque tourbillon de l'eau.

De cette structure des molécules de l'eau, notre Auteur déduit la fluidité de l'eau, son ressort, sa pesanteur, sa transparence, son insipidité, son incompressibilité sensible, sa raréfaction par le chaud, sa condensation par le froid.

A l'égard de l'huile, il montre qu'elle n'est pas, comme on se l'imagine d'ordinaire, un amas de petites parties branchuës & entrelassées les unes dans les autres. mais que c'est un assemblage de petits tourbillons du premier élément, qui sont composés de tourbillons incomparablemnt plus petits, ayant chacun à leurs centres un globule pesant; puis revenant à l'eau, il fait voir que la matiere qui sort en forme de Bulles de tous les points de l'espace qu'occupe un certain volume d'eau que l'on met sous le recipient de la Machine du vuide, & qu'on décharge du poids de l'atmosphére, n'a pû être contenue sous la forme d'air dans l'eau d'où elle est sortie. Que les parties de la matiere contenue dans les pores de l'eau & qui se transforme en air par l'exercice de la pompe, ne sont que de petits tourbillons de l'huile, qui s'agrandissent, & qui entraînent dans leur circulation les petits tourbillons de l'Ether, lesquels entrent continuellement dans le récipient par les pores du verre. Qu'enfin la congelation de l'eau est une suite méchanique de

la construction ici atttribuée aux molécules de l'eau.

Le feu, le sel, & la vertu dissolvante de l'eau sont le sujet de la neuviéme Leçon. L'Auteur prétend que l'Action du feu procede non du mouvement confus d'une matiere subtile, comme le croyent presque tous les Physiciens, mais du mouvement circulaire des petits tourbillons du premier élément; Que cette action ne se communique aux corps sensibles, que par l'entremise des molécules de l'huile; Que cette huile ne peut acquerir la forme de flamme dans les pores de l'eau, mais seulement dans ceux de l'air, lorsqu'elle y a ses molécules répanduës; Que la lumiere du Soleil est transmise par les vibrations que les molécules enflammées de l'huile contenuës dans son atmosphére excitent dans le second élément; Que la chaleur est transmise par les vibrations que ces mêmes molécules de l'huile excitent dans le premier élément; qu'ainsi la lumiere pourra être quelquefois sans chaleur, & la chaleur sans lumiere, comme on le voit.

Une remarque considerable que notre Auteur fait ici par rapport à l'effet de la chaleur sur l'huile, & à l'effet de cette même chaleur sur l'eau, c'est que la chaleur peut se communiquer, selon tous ses degrez, à l'huile & y produire tous les degrez de raréfaction dont un milieu est capable, au lieu qu'elle n'en peut faire autant à l'égard de l'eau, qui, comme l'on sçait, n'est susceptible que d'un certain degré de chaleur, & de raréfaction.

Toutes les liqueurs que l'on nomme vulgairement huiles, comme l'huile d'olive, l'huile de noix, *&c.* reçoivent un si grand degré de chaleur, avant même que de bouillir, qu'il n'y a aucun Termométre qui puisse la mesurer, & cette chaleur augmente même si fort ensuite qu'elle est capable de fondre les métaux.

Ce Phénoméme paroît d'abord difficile à expliquer, d'autant plus que l'esprit de vin boût à un moindre degré de chaleut que ne fait l'eau. Notre Auteur donne là-dessus une raison à laquelle il est mal aisé de ne se pas rendre, c'est, dit-il, que les molécules d'huile qui environnent les molécules d'eau dans les premieres liqueurs, & qui font de petits tourbillons dont chacun fait équilibre avec les petits tourbillons du premier élément, sont si petites, si serrées les unes contre les autres, en si grand nombre, & si fortement comprimées par l'effort élastique du premier élément, qu'avant qu'elles puissent acquerir la forme d'air & s'échapper des pores de l'eau que ces liqueurs contiennent, en quoi consiste l'ébullition, elles ont le tems d'acquerir un très-grand mouvement circulaire, en quoi on fait ordinairemeut consister la chaleur, au lieu que les molécules d'huile qui sont contenuës dans les pores de l'esprit de vin, & qui environnent les molécules d'eau contenuës dans beaucoup, cette liqueur étant

plus étenduës, plus développées, & comme toutes prêtes à s'enflammer, elles sont en état d'acquerir bien plus promptement, la forme d'air, de s'échapper des pores de l'eau, & de bouillir à l'aide d'une chaleur médiocre.

M. de Moliere explique ensuite d'où vient que l'esprit de vin géle si difficilement, & que l'huile commune ne devient pas en se gelant, un corps dur comme la glace. Puis parlant du sel, il le définit une matiere savoureuse seche, friable, que l'eau dissout sans le détruire, & que le feu calcine & fond comme du métail.

A l'égard de la dissolution, il remarque que la cause de cet effet n'a pas encore été connuë, & afin de ne pas nous borner toûjours à indiquer simplement les sujets de ce Livre, comme nous y avons été contrains jusqu'ici pour éviter d'entrer dans des matieres qui ne sçauroient être bien exposées, sans être copiées en entier, ce qui nous auroit mené trop loin, nous exposerons ce qu'il dit de la dissolution des sels & d'autres matieres par le moyen de l'eau.

Il doit necessairement y avoir dans les parties de l'eau un certain mouvement intestin & permanent qui la rende capable de dissoudre les sels & d'autres matieres plus ou moins pesantes qu'un pareil volume de ce liquide, c'est-à-dire un mouvement qui la rende capable de les diviser en particules insensibles, de les tenir suspenduës & uniformement disperſées dans tout le volume qu'elle occupe; tous les Physiciens en conviennent, mais notre Auteur remarque qu'ils n'ont pû jusqu'à present faire comprendre distinctement la cause de ce mouvement. A la vérité ils ont dit qu'il procedoit du mouvement de la matiere subtile, dans laquelle les molécules de l'eau se mouvoient comme de petites anguilles qui nageroient dans un étang, mais on suppose par ce discours la difficulté qu'il faut éclaircir, puisqu'on ne fait en cela que la transporter de l'eau à la matiere subtile, en supposant que les parties de cette matiere subtile se meuvent en tout sens, & en forme de petits torrens, dont on ne donne à connoître ni les sources d'où ils viennent, ni les reservoirs où ils vont se rendre, ni la pente qui peut les entraîner, & dont l'effet qu'ils pourroient produire en cette occasion est d'ailleurs absolument contraire à l'experience qui fait voir que le sel s'étend avec uniformité dans toutes les parties de l'eau, uniformité que notre Auteur remarque ne pouvoir s'accorder en aucune maniere avec des torrens impétueux, qui entraîneroient çà & là, tantôt plus, tantôt moins de ces parties qu'on prétend qu'ils mettent en mouvement.

M. de Moliere, pour faire mieux sentir combien on est éloigné de la véritable explication du Phénoméne dont il s'agit, rapporte celle qu'en donnent les Chymistes, qui, à la vûë de certaines experiences qu'ils ont faites sur les sels, croient

qu'il eſt neceſſaire d'attribuer aux parties de ces ſels, certaines formes bizarres, & ce ſont juſtement ces formes bizarres qui rendent abſolument incompréhenſible tout ce qu'ils diſent ſur ce ſujet.

Ils veulent, remarque M. de Moliere, que les parties de quelques-uns de ces ſels, qu'ils nomment *Acides*, ſoient comme de petites aiguilles dures & inflexibles, & que les parties de quelques autres qu'ils nomment *Alkalis*, ſoient comme de petites éponges capables de recevoir les pointes des ſels précédens. Ils prétendent enſuite, que quoique chaque particule de ſel ſoit plus peſante qu'un pareil volume d'eau, ces particules ne doivent pas laiſſer de demeurer ſuſpenduës, & de nager en tous ſens dans ce fluide, parce qu'étant très-petites, elles ont, à raiſon de leur volume, beaucoup de ſuperficie.

M. de Moliere remarque que les Chymiſtes montrent en ce point, qu'ils ſont très-peu intelligens dans la Méchanique, puiſqu'ils ne voyent pas que ce qu'ils diſent ici n'empêche nullement, que le même rapport de peſanteur entre la molécule du ſel & le pareil volume d'eau, ne ſubſiſtât toûjours, ni que cette plus grande peſanteur de la molécule de ſel, ne l'obligeât enfin, à ſe précipiter au fond de l'eau, à moins que la molécule de ſel ne fût ſoûtenue au milieu de l'eau par un mouvement qu'elle auroit pû acquerir, ſans lequel elle tomberoit.

Or, demande ici M. de Moliere, qu'arrivera-t-il à un petit volume d'eau, qui ne ſe ſoûtiendra entre deux eaux que par un mouvement horiſontal qu'il aura acquis par quelque cauſe que ce ſoit, ſi ce n'eſt, qu'à viteſſe égale, ce petit Cilindre perdra d'autant plûtôt le mouvement qui le ſoûtiendra au milieu de l'eau, qu'il ſera plus petit; comme l'on voit dans l'air qu'à viteſſe égale, une balle de mouſquet perd bien plûtôt ſon mouvement, qu'un boulet de canon. Ainſi bien loin que ce moyen ſoit favorable à la prétention des Chymiſtes, il doit au contraire, comme l'obſerve notre Auteur, produire un effet tout oppoſé. Cependant l'experience faiſant voir que les molécules de ſel que l'eau de la mer a diſſoutes, y demeurent ſuſpenduës, il faut donc conclure avec M. de Moliere, que cet effet procede d'une autre cauſe.

Notre Auteur, après quelques autres reflexions qui ne ſont pas moins ſolides ni moins curieuſes, fait voir que la vertu diſſolvante de l'eau, eſt une ſuite méchanique de la conſtruction qu'il a attribuée aux parties de ce liquide, & que cette conſtruction, toute ſimple qu'elle eſt, ſuffit pour l'explication de tous les effets experimentés en Chymie au ſujet de l'eau. Quant à ce qui regarde la diſſolution, il remarque que l'on concevra ſans peine, 1°. qu'un grain de ſel étant mis dans l'eau, dont les molécules ſont de petits tourbillons diſpoſés à ſe mouvoir vers les endroits où

ils trouvent moins de resistance; il arrivera que les petits tourbillons de l'eau s'insinueront d'abord dans les pores du grain de sel; Que ces petits tourbillons, semblables à de petits forêts qui tournent sans cesse, détacheront peu à peu, les unes des autres, les molécules de sel qui sont beaucoup plus petites; 2°. Que ces petits tourbillons entraîneront les molécules de sel, autour de leurs superficies, & leur procureront un mouvement circulaire, qui malgré leur pesanteur plus grande qu'un pareil volume d'eau, les y tiendra suspenduës; 3°. Que les molécules de l'eau qui toucheront d'abord la superficie du grain de sel, s'en étant enveloppées les premieres, donneront lieu aux molécules de l'eau, qui toucheront les précédentes, de s'en envelopper de même. De sorte que de couche en couche, les molécules de sel seront successivement transportées, à l'aide du mouvement circulaire des molécules de l'eau, dans tous les intervalles que ces petits tourbillons laissent entre eux.

4°. Qu'à mesure que les petites molécules de l'eau se chargeront de ces molécules de sel, leurs mouvemens circulaires s'affoibliront, ce qui fera cause que les petits tourbillons de l'huile contenus dans les pores de l'eau, & qui faisoient équilibre avec les molécules de l'eau, rompront cet équilibre, sortiront de ces intervalles, s'agrandiront, se transformeront en molécules de l'air, & formeront enfin, ces bulles d'air que l'on voit se dégager de l'eau pendant tout le tems que dure la dissolution du sel; d'où il suit qu'à mesure que ces petits tourbillons de l'huile, sortiront des pores de l'eau, les molécules de sel y entreront pour se mettre à leur place, & comme c'est par l'entremise des molécules de l'huile, lorsqu'elles sont développées par ordre, & en la maniere que notre Auteur le décrit dans une figure exprès qui est la cinquante-uniéme, comme c'est, disons-nous, par cette entremise, que les petits tourbillons du premier élément communiquent leur mouvement aux molécules de l'eau, on comprend la raison pourquoi l'eau devient plus froide dans la dissolution du sel, puisqu'alors les molécules du sel prenant la place de ces molécules de l'huile, elles détruisent les canaux par lesquels le mouvement du premier élément pouvoit se communiquer aux molécules de l'eau; & que ces molécules de sel étant plus lourdes, elles doivent necessairement retarder les petits tourbillons de l'eau; ce qui doit causer la fraîcheur qu'on y éprouve.

M. de Moliere remarque en cinquiéme lieu, que sans supposer avec les Chymistes que les molécules de sel sont longues, roides & pointuës, (forme qui ne peut proceder d'aucune cause méchanique connue, & qui n'a été imaginée que pour expliquer le picotement que ces molécules de sel font sur la langue) on concevra distinctement qu'en se contentant d'attribuer aux

molécules de ſel, la ſimple forme Sphérique, qui eſt une ſuite évidente du mouvement circulaire, ces molécules rondes du ſel, pourront produire le même picottement d'une maniere bien plus facile à comprendre, parce que les molécules du ſel, étant des globules beaucoup plus durs, plus peſans & plus ſolides que ceux de l'eau, & comme du fer en comparaiſon du bois, (ſans qu'il ſoit même neceſſaire de les ſuppoſer plus gros) & ſe mouvant circulairement avec une grande vîteſſe autour du centre, & à la ſuperficie des petits tourbillons de l'eau ou de la ſalive, auront bien ſans doute, tout ce qui eſt neceſſaire pour frapper les fibres de la langue, & y exciter, ſelon qu'ils ſeront plus ou moins gros, & plus ou moins denſes, toutes les impreſſions diverſes auſquelles ſont attachées les differentes ſaveurs. Et en effet, remarque ſi judicieuſement notre Auteur, eſt-il neceſſaire qu'une balle de mouſquet ſoit pointuë pour percer une porte ? ne ſuffit-il pas qu'elle ait la ſolidité du plomb, & le mouvement que la poudre allumée lui procure ? les molécules du ſel, quoique rondes comme cette balle, auront, s'il eſt neceſſaire, la même ſolidité, un mouvement encore plus prompt, & ſeront outre cela d'une ſubtilité qui ne cedera en rien aux pointes les plus aiguës. Si l'on objecte à notre Auteur, que durant un premier inſtant, un petit tourbillon d'eau pourra être plus fourni de molécules de ſel, que ceux qui l'environnent, il répond que ce tourbillon étant par là devenu plus grand, & ſe trouvant plus chargé que ſes voiſins, circulera moins promptement, & aura par conſequent moins de force centrifuge, d'où il ſuit que dès le même inſtant les tourbillons qui l'environneront, ne manqueront pas de s'agrandir à ſes dépens & de lui enlever la quantité ſurabondante des molécules de ſel dont il ſera ſurchargé ; d'où s'enſuit encore qu'à l'aide d'un méchaniſme ſimple, clair & intelligible, le ſel ſe répandra avec uniformité, dans toute l'étendue de l'eau, & que ſi l'on a jugé qu'il devoit y avoir dans l'eau, des torrens capables d'y tenir les molécules de ſel ſuſpenduës, ces torrens ne peuvent être que les petits tourbillons de M. de Moliere, dans leſquels il a montré que le mouvement circulaire doit être perpétuel.

Nous ne ſuivrons pas plus loin notre Auteur dans ce qu'il dit ſur ce ſujet ; en voilà ſuffiſamment pour faire voir avec quelle clarté il explique les myſteres les plus cachés de la Phyſique.

Nous ne doutons pas qu'on n'objecte à M. de Moliere, qu'il fait un Syſtême, & que tout Syſtême porte avec ſoi, pour ainſi dire, ſa condamnation, mais nous remarquerons auſſi avec lui, pag. 300. de ſon Livre, qu'il n'y a pas de maxime plus pernicieuſe à l'avancement de la Phyſique, que celle qui ſe répand depuis quelque tems, parmi les jeunes Phyſiciens, ſçavoir

voir que pour faire un progrès solide dans cette Science, on doit s'en tenir à l'Observation toute nuë, sans pousser plus loin le raisonnement, & qu'il faut sur-tout, s'éloigner avec soin de tout esprit de Systême, que l'experience les a tous renversés successivement, & qu'on ne lit depuis long-tems celui de Descartes que comme un Roman ; mais qui sont ceux, demande notre Auteur, qui ont lû le Systême de Descartes sur le pied de Roman, & qui n'ont pas profité des principes de ce Phylosophe ? Est-ce M. Huygens ? On n'a qu'à jetter les yeux sur ses Ouvrages, pour se convaincre du contraire ; on verra qu'ils sont tous fondés sur les idées Cartésiennes. Est-ce le P. Malebranche, lui qui a cherché tous les moyens de perfectionner le Systême de Descartes, & qui en donne l'idée la plus magnifique ? Est-ce M. Leibnits, lui qui a remarqué que la raison pourquoi on ne pouvoit répondre géométriquement aux objections de M. Newton contre le Systême de Descartes, venoit uniquement de ce qu'on n'avoit pas encore approfondi le tourbillon ? Est-ce, demande encore notre Auteur, M. Bernoulli, dont toutes les Dissertations Physiques ne respirent que ce Systême ? Est-ce M. de Fontenelle, lui qui dans tout le cours de l'Histoire des Mémoires de l'Académie, n'a jamais laissé échapper aucune occasion de faire remarquer que lorsqu'il s'agit de Physique, on ne pouvoit se dispenser de citer Descartes comme l'Auteur fondamental ?

M. de Molieres remarque ici qu'à la vérité l'Académie des Sciences a déclaré qu'elle ne se rendoit garant d'aucun Systême, mais il observe en même tems, 1°. qu'elle n'a pas établi pour fondement de son institution, qu'il fallût s'éloigner de tout esprit de Systême ; 2°. Que du moins il est constant qu'elle a mal observé cette maxime, puisque dans tout le vaste Recueil de ses Mémoires, & parmi toutes les Observations particulieres des Membres qui l'ont composée, & qui la composent actuellement, à peine trouvera-t-on un seul Mémoire, & une seule Observation concernant tant soit peu la Physique, qui ne soient fondés sur le Systême Cartésien, & cela sans excepter même les Mémoires de M. de Réaumur, que l'on ose cependant, dit M. de Molieres, proposer pour *fauteur* de cette Maxime.

La base du Systême Cartésien, remarque notre Auteur, est que le froid, le chaud, les saveurs, les odeurs, le son, les couleurs, & les autres qualitez sensibles, ne sont pas des proprietez de la matiere, mais de simples modifications de l'ame, & que la matiere n'est capable que de figures & de mouvemens. De sorte que tout ce qui s'opere en elle, n'est qu'une suite des loix du choc : c'est là proprement le fonds du Systême Cartésien, que l'experience n'a pas détruit, qu'elle ne détruira jamais, & qui a porté la lumiere dans toutes les

parties de la Philosophie, dans la Métaphysique, dans l'Anatomie, dans l'Astronomie, & dans la Morale. C'est en suivant ce principe que le P. Malebranche, M. Huygens, & tous ceux qui après Descartes ont bien mérité de la Philosophie, & qui n'ont pas lû ses Ouvrages comme on lit un Roman, ont fait des progrès considerables dans la Physique. C'est-là, poursuit M. de Molieres, le Systême que ces Grands Hommes ont perfectionné dans ses conséquences par un grand nombre d'experiences, dont Descartes a reconnu la necessité, mais qu'il n'a pû exécuter, parce que c'étoit l'Ouvrage du tems. C'est là enfin le Systême dont l'Académie a fait le plus d'usage, le Systême qu'on doit prendre pour guide dans toutes les conséquences que l'on tire des Observations, & sans le secours duquel, on cesseroit bien-tôt de faire des experiences utiles au progrès de la Physique, M. de Molieres pousse plus loin ces reflexions, mais nous nous arrêtons ici de peur d'exceder les bornes d'un Extrait, nous ajoûterons seulement que l'on trouvera encore cette même matiere traitée avec beaucoup de solidité dans les premieres pages du Livre. L'Auteur y remarque entre autres choses, qu'on ne doit pas suivre servilement & de point en point le Systême de Descartes sur les tourbillons, sur le plein & sur plusieurs autres articles, mais qu'il ne s'ensuit pas de là, qu'on puisse se passer d'un principe général auquel on rapporte toutes les experiences. Sans cela, dit-il, on aura beau faire, on sera toûjours la dupe de l'imagination, qui ne manque jamais d'ajoûter subtilement, & sans qu'on s'en apperçoive, quelque chose du sien à ce que l'experience prise avec le plus de précaution, dit de l'effet que l'on examine. Nous ne doutons pas que le Public n'attende avec empressement la suite de ces excellentes Leçons.

VERONA ILLUSTRATA. IN VERONA ; PER JACOPO Vallarsi è Pier-Antonio Berno. 1732.

C'est-à-dire : *Vérone illustrée.* A Vérone, chez Jacques *Vallarsi*, & Pierre-Antoine *Berno.* 1732. *in-fol.* col. 396-298-294-214. avec figures.

DANS la troisiéme Partie de ce curieux & sçavant Ouvrage, composée de VIII Chapitres, l'illustre Auteur nous entretient de tout ce que la Ville de Vérone & son territoire offrent de plus remarquable. Il fait voir d'abord dans une Préface, combien est mal fondée l'opinion de la plûpart des gens, qui s'imaginent qu'en Italie, on a tout connu, tout observé, & tout écrit, au sujet des Antiquitez de ce Pays-là. Il cite pour exemple du contraire la belle Inscription de l'Arc de Suse, laquelle quoiqu'exposée aux yeux des Voyageurs par

ſa ſituation ſur une route des plus frequentées, n'avoit jamais été ni lûë, ni publiée que depuis quelques années.

I. *col.* 1. A la tête du premier Chapitre paroît d'abord le plan de Vérone fort fidellement tracé, avec celui de ſes fortifications très-exactement deſſinées. Dans ce Chapitre, l'Auteur s'applique à faire connoître le gouvernement, les forces, la qualité, les revenus, le commerce & la Juriſdiction de ce Pays : ce que nous nous contentons d'indiquer ici en gros.

II. *col.* 33. Dans le ſecond, il traite des Antiquitez Romaines, qui reſtent encore à Vérone. Une des plus fameuſes eſt l'Amphithéâtre, dont l'Auteur renvoye la deſcription à la 4e Partie de ce Volume ; & dont nous avons rendu compte dans nos Journaux des mois d'Avril & Mai 1729. Avant que notre Auteur eût approfondi cette matiere, on peut dire que malgré les Traitez de Juſte-*Lipſe*, tous les deſſeins du Cavalier *Fontana* & ceux de tant d'autres, que fourniſſent les Livres d'Antiquitez, on ne connoiſſoit encore que fort imparfaitement la ſtructure interieure des Amphithéâtres. Ces Livres avoient même donné cours à diverſes erreurs, qui rendoient inintelligibles quantité de paſſages des Auteurs anciens.

Col. 33. On parle donc, dans ce ſecond Chapitre, d'un reſte de Théâtre, du Capitole, des Ponts & des autres Edifices, dont les Romains avoient décoré Vérone. On fait connoître où étoit ſitué le Palais de Théodoric, qui fonda le Royaume d'Italie ; & l'on marque la demeure & la ſépulture d'Alboin, premier Roi des Lombards. On parle auſſi d'une partie des murs de la Ville, conſtruits du tems de l'Empereur Gallien. Il ſemble à les voir que ce ſoient ceux d'Athénes, deſquels Thucydide écrit qu'on les avoit bâtis des morceaux de friſes, de colonnes & de chapiteaux, qui avoient ſervi à d'autres Bâtimens : le tout lié enſemble à l'aide du mortier. Il reſte de cette enceinte une grande porte, ornée d'une Inſcription. On releve ici l'erreur commune à tous les Ecrivains, qui ont toûjours cru que cette porte étoit un Arc. Elle eſt double, c'eſt-à dire qu'elle a deux paſſages ou deux entrées égales ; en ſorte qu'elle reſſemble à celle de l'ancienne *Emerita* qui ſe voit ſur les Médailles.

Col. 41. Il reſte encore une partie d'une autre porte, qui eſt double, comme la précédente. L'Auteur fait voir que c'étoit celle du *Forum* où l'on rendoit la juſtice ; & que ſelon l'ancien uſage, il étoit ſitué près d'une des portes de la Ville. Pluſieurs Antiquaires modernes, les Voyageurs, les Architectes veulent que ce ſoit un Arc de triomphe. *Blondel* même en tire une preuve, pour montrer que ces Arcs peuvent avoir deux ouvertures égales.

Col. 42. L'Auteur propoſe ici pluſieurs regles, pour diſtinguer les portes d'avec les Arcs, & pour

empêcher par là que l'on ne confonde à l'avenir les uns avec les autres. Les anciennes portes n'ont qu'une seule face : les Arcs font face de deux côtez. Les portes ont deux entrées ou passages égaux : l'Arc n'en a qu'une seule, ou bien il en a une grande au milieu & deux petites, une de chaque côté. Les portes ont à leur façade un ou plusieurs rangs de fenêtres : les Arcs n'en ont point. Aux portes, l'Inscription, quand il y en a, est à la frise : aux Arcs, elle est sur une grande table au milieu de l'Attique. Les portes forment un mur simple, qui est attaché à un autre mur : les Arcs ont plus de masse, & c'étoient des Edifices construits en quarré ou en quarré long.

Col. 43. M. le Marquis Maffei fait ici un grand nombre d'Observations, qui ont rapport à l'Architecture. Il indique l'endroit où l'on trouve ces Colonnes Doriques citées par tant de gens, sur lesquelles on a fondé la régle de les ériger sans base, & qui aujourd'hui ne sont plus exposées aux yeux. A l'égard de l'ordre Composite, *Perrault* & d'autres en citent pour exemple l'Arc de Tite & ce qui reste de celui de Vérone. L'ordre en est véritablement Composite, mais il a les proportions du Corinthien. L'Auteur observe qu'il est étonnant, que tant d'Architectes qui l'ont dessiné, ne se soient point apperçus que les chapiteaux des colonnes inférieures sont de l'ordre Composite, & ceux des superieures, du Corinthien. Il paroît de-là qu'anciennement le Composite n'étoit dans son origine qu'une modification du Corinthien, & que ce n'est pas sans raison que *Scamozzi* a dit qu'ils ne sont pas differens l'un de l'autre. Une circonstance remarquable encore, c'est que les dix colonnes du milieu du second rang portent à faux; & l'Auteur donne la raison de cette irrégularité.

Col. 46. Il parle ensuite, d'un Arc aussi vanté, dont Vitruve-Cerdon fut l'Architecte. Il est d'ordre Composite, & de proportion Corinthienne ; d'où les uns concluent qu'il est Composite, & les autres qu'il est Corinthien. *Palladio* l'appelle un très-bel Arc, & *Scamozzi* assure qu'il fut élevé dans les plus beaux tems de l'Architecture, c'est-à-dire peu après la mort de Vitruve dont nous avons les Ecrits. On avertit ici d'une autre erreur, où ont été jusqu'à present grand nombre d'Ecrivains, & qui consiste à croire, 1°. que tous les Arcs ont été des Arcs de triomphe : tandis qu'aucun de ceux qui nous restent n'a été construit pour un tel usage : 2°. à se figurer qu'ils ont tous été érigés à l'honneur des Empereurs; au lieu que la plûpart de ceux que nous voyons encore aujourd'hui, ne l'ont été que pour des particuliers : 3°. à se persuader enfin, qu'ils ont été bâtis pour célébrer des victoires remportées ; pendant qu'ils ne sont pour l'ordinaire que des Sépulcres ou des Monumens de quelque famille. Celui dont on parle en cet endroit, fut

élevé par les *Gaviens*, famille très-distinguée à Vérone. On y voyoit quatre statuës de ces *Gaviens*, l'une desquelles representoit une femme. De même, le fameux Arc de *Pola*, que *Spon* & les autres Antiquaires appellent un *Arc de triomphe*, contenoit les cendres de plusieurs personnes de la famille *Sergia*. Celui d'Aix en Savoye fut élevé par *Melia-Anniana* en mémoire de son mari défunt. En lisant les Ouvrages de cet Antiquaire (dit M. le Marquis Maffei) on reconnoît qu'il reste encore bien des découvertes à faire dans le vaste Pays de l'Antiquité.

III. *col.* 53. Le Chapitre troisiéme est destiné à des recherches touchant les Antiquitez Chrétiennes, sur lesquelles les Ecrivains Véronois ou étrangers n'avoient fait aucune observation. L'Auteur parle d'un reste d'une Eglise, qui est certainement la plus ancienne qu'on puisse voir. Elle est creusée dans la pierre tendre ou le tuf d'une colline, qui pour lors n'étoit point dans la Ville. On y voit encore des peintures expliquées ici par l'Auteur, & plusieurs vestiges des anciens Rites du Christianisme. On donne ensuite le dessein de deux Tombeaux de marbre, dont on explique les figures & les faits historiques representés. Ces Tombeaux (dit on) ne sont point inférieurs aux plus beaux, qu'*Arringhi* ait fait graver dans sa *Roma Sotterranea*. On y voit, entre autres choses, un feu allumé sur une pierre ronde, & un Serpent qui éleve sa tête jusqu'au dessus des flammes, & qui prend avec sa bouche ce qu'un homme lui presente. A la premiere vûë, on croiroit que c'est un Tombeau des Gentils, & qu'un Génie sous la figure d'un Serpent vient goûter les oblations posées sur l'autel. On n'a jamais vû une telle figure dans un Monument Chrétien; sinon dans un seul Tombeau de Rome, duquel *Arringhi* rend ce témoignage, Qu'il n'est pas possible de deviner ce qu'il represente. L'Auteur prétend que c'est le fait rapporté dans le Livre de Daniel, qui voulant faire mourir le Serpent adoré par les Babyloniens, lui donna à manger une certaine pâte qu'il avoit composée : & que s'il est si rare de voir sur les Monumens une pareille representation, c'est uniquement à cause que le Texte Hébreu de Daniel ne fait nulle mention de cet évenement.

Col. 58. L'autre Tombeau, parmi differentes figures, represente S. Paul & S. Pierre avec les clefs, que celui-ci tient aussi à la main dans une Mosaïque du cinquiéme siécle décrite par *Ciampini*. On conserve dans la Gallerie du Grand-Duc, une Lampe antique de bronze faite en façon de barque, sur laquelle on voit S. Paul à la proüe dans l'attitude de Prédicateur, & S. Pierre à la poupe, où il tient le gouvernail.

Col. 61. En parlant de plusieurs autres Antiquitez, l'Auteur observe que dans l'Eglise du *Dome* à Vérone il y a un ancien Pupitre de

pierre, & deux figures des Paladins de Charles-Magne, Roland & Olivier. L'armure extravagante de Roland est précisément la même que celle des anciens Samnites décrite par Tite-Live. L'Auteur montre par ce marbre que le mot *Spongia* dont se sert l'Historien Latin en cet endroit, n'a point été jusqu'ici bien expliqué par les Grammairiens, & ne signifie autre chose qu'une *cotte de maille.* Il décrit un Baptistere fait d'une seule pierre avec des figures à l'entour, & qui est anterieur au dixiéme siécle. Il remarque aussi que tous les anciens Baptisteres avoient huit faces comme celui-ci; & il cite en preuve celui d'Aquilée & plusieurs autres.

Col. 66. A propos de la fameuse Basilique de S. Zénon, il fait diverses Observations importantes, & il découvre beaucoup d'erreurs qui sont répanduës dans plusieurs Livres. Le Pere *le Cointe* & Dom *Mabillon* ont écrit que le Tombeau qu'on y voyoit est celui du Roi Pepin. Mais ce Roi mourut à Milan, & ce Tombeau n'a point, & n'a jamais eu d'Inscription. Auprès de cette Basilique est une Cuve de porphyre, qui a plus de huit pieds de diamétre. On trouve difficilement (dit l'Auteur) d'aussi grandes Pieces de ce marbre. Il nous apprend la raison de l'usage où l'on étoit de mettre de ces Cuves devant la porte des Basiliques. Il en trouve l'origine chez les Hébreux, dans l'Exode.

IV. *col.* 73. Il nous parle dans le Chapitre suivant, des Edifices modernes de Vérone. Il fait d'abord en peu de mots l'Histoire de l'Architecture de ce Pays-là; & il fait mention de plusieurs Bâtimens remarquables, construits avant le retablissement des Arts; entre autres de l'Arche d'un Pont, laquelle a 142 pieds d'ouverture, & qui est très-peu élevée. L'Architecte *Falconet* fut le premier qui fleurit après le renouvellement des Arts. Fra-*Giocondo* bâtit à Paris le Pont-Neuf & le Petit-Pont. *Sanmicheli* avoit un talent merveilleux pour ordonner la distribution interieure des Pieces d'un bâtiment, & pour y ménager toutes les commoditez, que l'on croit de nouvelle invention. En parlant d'une belle Eglise moderne, l'Auteur fait remarquer l'erreur des Architectes, qui ne se mettent point en peine de la convenance entre l'ordre d'architecture & le sujet pour lequel est construit l'Edifice: en sorte qu'ils employent pour l'Eglise d'un Saint qui a suivi un Institut sévére, & qui est couvert d'une haire & d'un cilice, l'ordre Corinthien, rempli d'ornemens & égayé par des couleurs riantes. On se seroit bien mocqué parmi les anciens (dit notre Auteur) d'un Architecte, qui auroit bâti un Temple d'ordre Toscan, pour Vénus; & un d'ordre Corinthien pour Saturne.

Col. 92. Il y a peu d'années qu'on a construit dans Vérone une Foire avec des murs de pierre. Celui qui a dessiné le plan de cette Ville que l'on voit à la tête de cette troisiéme Partie, est le même qui a

fait bâtir l'Edifice dont on parle. Lorsqu'il étoit Provéditeur dans sa patrie, Charge qui est la premiere de la Ville, il fit rendre dans le Conseil un decret pour l'exécution de ce Bâtiment. Cette Foire contient 270 boutiques, accompagnées chacune de leurs chambres, en bas & en haut. La place du milieu a huit points de vûë, & le tout ensemble represente une petite Citadelle. Quand on y est entré, on ne voit que des boutiques de tous côtez, sans appercevoir les murs en nul endroit.

Col. 96. On a bâti aussi depuis peu un Théâtre, dont l'Architecte a été François *Bibbiena*, qui a construit encore celui de l'Empereur à Vienne, & celui de Nancy en Lorraine. On est persuadé que celui de Vérone ne le cede à aucun autre pour la perfection & pour la beauté, comme il les surpasse tous par le grand Vestibule & la grande Salle qui en font l'entrée. Il y a très-peu de Théâtres modernes (dit l'Auteur) qui méritent ce nom. Dans celui-ci la Scêne est séparée des Loges, & sa façade tient d'un mur à l'autre, comme dans ceux des anciens. Il y a cinq rangs de loges, les Corridors sont larges, les escaliers sont de pierre, & il y a un grand nombre d'issuës. Le platfonds est double, le premier n'étant composé que d'ais minces & percés; ce qui rend la voix plus sonore, comme la rose d'un Clavecin rend plus harmonieux le son de cet Instrument. Sur la grande toile on a peint les deux Muses, qui président à la Tragédie & à la Comédie, avec ces mots tirés de Platon: *εἰς τὸ τερπνὸν καὶ τὸ χρήσιμον: al diletto e al giovamento.*

Col. 97. Dans ce même Chapitre l'Auteur décrit un Jardin, planté il y a 200 ans, & qu'on trouve encore des plus beaux. On verra par cette description, combien de Pieces differentes doivent entrer dans la composition d'un Jardin en Italie.

V. *col.* 107. Le Chapitre cinquiéme est peut-être l'un des plus dignes d'attention. L'Auteur, à l'occasion des murs & des Bastions de Vérone, fait l'histoire de la Fortification moderne; & il montre qu'elle eut pour Inventeur *Sanmicheli* de cette même Ville, quoiqu'inconnu jusqu'à present, parce qu'il n'a rien écrit. On trouve ici le dénombrement des Livres de Fortification composés par les Italiens, depuis le commencement du seiziéme siécle jusqu'à aujourd'hui; & l'Auteur fait voir que parmi ces Ouvrages, ceux qui ont été publiés même avant l'année 1600. renferment toutes les manieres de fortifier qu'on employe maintenant; en sorte que ce qui passe pour avoir été inventé de nos jours, l'avoit été déja par François *Marchi* & par plusieurs autres, qui l'avoient fait imprimer long-tems auparavant. Les termes de cet art reçûs par toutes les Nations, prouvent qu'il est venu des Italiens; car tous ces termes sont empruntés de leur Langue. Tels sont, par exemple, *Ingénieur*, *Citadelle*, *Forteresse*, *Ba-*

ſtion, *Boulevard*, *Orillon*, *Merlon*, *Cavalier*, *Parapet*, *Gabion*, *Caſemate*, *Caſerne*, *Banquette*, *Cunette*, *Contreſcarpe*, *Paliſſade*, *Eſplanade*, *Bombe*, *Artillerie* & pluſieurs autres.

Col. 117. Mais dans le deſſein de déterminer au juſte quel a été le premier Inventeur de cet art parmi les Italiens, M. le Marquis Maffei remarque d'abord, que pour mériter ce titre, il n'eſt pas neceſſaire d'avoir inventé toutes les differentes parties de cet art; & qu'il ſuffit d'avoir introduit un nouveau Syſtême adopté dans la ſuite univerſellement, & d'avoir été l'Inventeur de l'Ouvrage, duquel tous les autres tirent leur origine. Après l'invention de l'Artillerie on ſubſtitua d'abord aux vieilles Tours qui étoient en uſage auparavant, des Terrepleins & des Baſtions beaucoup plus gros, mais toûjours ronds ou quarrés. Cela ne changea point la forme de la défenſe, & ne fut point la ſource d'une nouvelle méthode. Mais celui qui inventa le Baſtion triangulaire, avec des places baſſes découvertes dans le flanc; celui-là forma véritablement un art nouveau. Toute la force (dit notre Auteur) & tout l'eſſentiel de nos fortifications modernes conſiſte en deux choſes: la premiere d'avoir trouvé le moyen de flanquer toute l'enceinte; car en faiſant les Baſtions ronds ou quarrés, la face & le milieu reſtoient ſans défenſe: la ſeconde d'avoir fait en ſorte que les défenſes par les flancs puſſent toûjours être continuës; ce qu'on ne pouvoit exécuter en conſtruiſant les Caſemates couvertes, comme auparavant. L'une & l'autre vûë ſe trouverent parfaitement remplies par l'invention des Baſtions triangulaires à deux faces & à deux flancs. Cette méthode a été ſuivie juſqu'à preſent par tous les Ingénieurs. Il faut ajoûter encore que toutes les autres fortifications que l'on a imaginées depuis & qui pourront l'être à l'avenir, comme les Ouvrages à corne, les contregardes, les demi-lunes, les ravelins & autres ſemblables, dérivent de cette premiere idée, & ne ſont que des baſtions détachés ou des demi-baſtions.

Col. 119. L'Auteur prouve enſuite par deux raiſons ſans replique (dit-il) que le premier Inventeur des Baſtions modernes fut *Sanmicheli.* L'une eſt l'autorité de George *Vaſari* d'Arezzo, Auteur contemporain, qui dans ſon Ouvrage où il traite des Architectes, dit qu'avant *Sanmicheli* on faiſoit les Baſtions ronds, & que ce fut lui qui les rendit triangulaires & les Caſemates découvertes; au lieu qu'avant lui elles étoient couvertes, & qu'on n'y pouvoit reſter à cauſe du bruit & de la fumée. L'autre raiſon eſt tirée des Baſtions qui ſe voyent à Vérone, leſquels ſont les premiers qu'on ait conſtruits ſelon la nouvelle invention, & qui ont ſervi de modéle à tous les autres. Les premiers Livres où il ſoit parlé de Baſtions à angles, n'ont paru que depuis l'an 1500. en Italie, & depuis l'an 1600. hors de

l'Italie

l'Italie. L'enceinte des murs de Vérone fut commencée après la grande guerre de la Ligue de Cambrai, c'est-à-dire environ l'an 1520. Sur les portes & sur les Bastions l'on voit des Inscriptions des années 1523. 1527. & des suivantes. Les murs des Bastions sont très-solidement bâtis, ayant 24 pieds d'épaisseur, ce qui les a si bien conservés depuis 200 ans. L'Auteur en donne le dessein. Il remarque qu'ils ont des orillons, qu'on croit de l'invention de M. *de Vauban* ; & qu'on y voit plusieurs autres singularitez, qui passent pour modernes hors de l'Italie, & dont *Marchi* est l'Inventeur. *Sanmicheli* fortifia de cette maniere Candie, laquelle au moyen des autres fortifications qu'il y avoit faites, soûtint ensuite un siége de 20 ans contre les Turcs. *Mallet*, dans ses *Travaux de Mars*, vante beaucoup le mérite & la maniere des Bastions de cette fameuse Place, quoiqu'il ignorât qui en avoit été le premier Architecte. On a dit dans le Journal des Sçavans de l'année 1678. au sujet du Livre de Donat *Rossetti* (remarque l'Auteur) que l'invention des Bastions est dûë aux Italiens. *Ozanam*, dans son *Dictionnaire Mathématique*, approche encore plus de la vérité, en disant que cette même invention est dûë aux Vénitiens, dans les longues guerres qu'ils ont soûtenuës contre les Turcs. Mais on n'en a jamais sçu, même en Italie, le véritable Inventeur. On donne ici le dessein de deux superbes portes de Vérone, bâties en ce tems-là, & qui servent à la fois de porte & de cavalier. Ceux qui liront l'Ouvrage de notre Auteur dans sa langue originale, pourront acquerir bien des connoissances très importantes sur ce sujèt.

VI. *col.* 141. Dans le sixiéme Chapitre, où il est traité des peintures qui se voyent à Vérone, M. le Marquis Maffei donne d'abord une Histoire abrégée de la peinture de ce Pays-là. Il combat ensuite l'erreur de ceux qui supposent, que *Cimabue* & *Giotto* firent les premiers revivre cet art. Car (dit-il) on ne cessa point de peindre & de sculpter en Italie, même dans les tems les plus barbares, & il fait voir qu'avant *Cimabue* on y peignoit déja passablement. Ceux qui aiment cet art, & qui veulent s'instruire des differentes manieres des Ecoles modernes de Peinture, auront recours à ce sixiéme Chapitre, qui remplira parfaitement leur curiosité.

VII. *col.* 201. Il est question, dans le septiéme, des Galeries qui sont à Vérone. L'Auteur fait ici quantité d'Observations curieuses sur les *Musées* des anciens, & sur les premiers Recueils de raretez dont on ait formé des Cabinets en Italie. Parmi ceux qui sont encore à Vérone, on nous parle ici d'un grand amas d'Inscriptions Gréques ou Romaines & de bas-reliefs, qui sont enchassés dans un long mur de la Cour de l'Académie. On a rassemblé par-là un thrésor incomparable pour l'érudition, en réunissant ce qui étant dispersé n'étoit

pour lors d'aucune consideration. On devroit certainement (dit l'Auteur) en user de même dans chaque Ville ; au moyen de quoi ces Monumens ne deperiroient plus, & deviendroient d'un usage public. L'Auteur, par l'ordre du Roi de Sardaigne, a exécuté quelque chose de pareil à Turin. Il faut voir dans l'Ouvrage même la description des autres *Musées* de Vérone, dans lesquels on trouvera plusieurs belles Médailles, qui n'avoient point encore été publiées. Notre Auteur, dans l'Ouvrage qu'il a mis au jour sur les Antiquitez de France, a fait aussi connoître plusieurs de ces Monumens, que l'on conserve dans les Cabinets des Curieux de ce Royaume, & dont les Livres n'avoient point encore fait mention. Il parle aussi des Manuscrits qui se trouvent à Vérone, parmi lesquels il y en a plusieurs Grecs anecdotes ; & il fait connoître le reste d'une Bibliothéque recueillie dans le huitiéme & le neuviéme siécle, & dont les Livres sont presque tous écrits en lettres majuscules, & quelques-uns en caractere courant des anciens ; caractere qui (selon lui) n'est autre que celui des Romains, & nullement celui des Goths ou des Lombards. Dans l'article où il est traité des marbres anciens, on trouve quantité de planches, qui representent des statuës du premier ordre, conservées dans de magnifiques Cabinets ; & l'on peut dire qu'il n'y a peut-être jamais eu de desseins d'Antiques si corrects & si bien rendus. Car (ajoûte l'Auteur) quoiqu'il y ait quantité de bons Graveurs, les bons Dessinateurs pour l'Antique sont en très-petit nombre. Il faut aussi remarquer, que dans l'Ouvrage dont il s'agit ici, les culs-de-lampes, les vignettes, les frises, les lettres grises ne sont pas gravées d'imagination, mais qu'elles le sont d'après l'Antique & si bien dessinées, qu'elles peuvent servir de modéles en ce genre. Mais pour en mieux connoître tout le prix, il faut choisir des exemplaires, où les estampes soient d'un bon tirage.

VIII. *col.* 277. Quant au huitiéme Chapitre, qui termine cette troisiéme Partie, & qui roule sur les singularitez du territoire de Vérone, il faut recourir au Livre même. Nous ne finirions point, si nous voulions rapporter ici tout ce que cet Ouvrage offre de curieux & d'interessant. On y refute à la fin quelques impostures de Maximilien *Misson* & d'autres Voyageurs ; & l'on fait voir combien la plûpart de ces Relations sont peu estimables, & de combien d'erreurs se laissent prévenir ceux qui voyagent, sans se tenir en garde contre les bruits & les préjugez populaires.



*ESSAI SUR L'HOMME, PAR M. POPE, TRADUIT de l'Anglois en François par M. D. S.***.*

The proper ſtudy of mon kindis mon.

L'étude propre de l'Homme eſt l'Homme 1735.

CE Poëme ſi eſtimé en Angleterre eſt bien-tôt devenu célébre dans toute l'Europe ſçavante, & le Public en deſiroit depuis long-tems une Traduction Françoiſe. Deux Auteurs, déja connus par des Ouvrages de ce genre, l'ont entrepriſe, l'un en proſe, l'autre en vers. Nous joüiſſons de la premiere, & il nous la falloit pour calmer un peu notre impatience ſur la ſeconde.

M. D. S. dans une Préface aſſez étenduë, & très judicieuſe, expoſe le caractere de ſon original, & la maniere dont il a cru devoir le rendre en notre Langue. *Cet Ouvrage*, dit-il, *étoit très-difficile à traduire*; *la plûpart des Anglois ne balancent point à le croire intraduiſible*; *& je penſe qu'en effet toutes les Traductions que l'on en pourroit faire, ne ſçauroient être qu'inferieures à l'original.... Le Traducteur n'a eu d'autre objet que de faire connoître autant qu'il a pû l'Ouvrage tel qu'il eſt, & ces ſortes de Traductions ont leur utilité particuliere, en ce qu'elles ne déguiſent point le goût & le caractere des Ouvrages d'une nation : auſſi cet Ouvrage demande que le Lecteur ſe tranſporte quelquefois d'eſprit en Angleterre pour certaines idées, expreſſions & comparaiſons, ou trop fortes, ou de choſes trop communes. On auroit tort d'en faire une objection contre l'Ouvrage. Chaque Nation a ſes mœurs, & un Lecteur judicieux ne perd jamais cette obſervation de vûë.*

Il y a bien des perſonnes qui ſouhaiteroient que toutes les Traductions fuſſent faites d'après l'idée & les principes que M. D. S. vient de nous expoſer. Ils voudroient que ces copies reſſemblaſſent autant qu'il eſt poſſible à leurs originaux ; & qu'on y conſervât à chaque Auteur ſon air propre & naturel, & juſqu'à ſes défauts même: Chercher à le *franciſer*, c'eſt l'alterer, & le changer. L'eût-on embelli, on l'a défiguré. On eſt Auteur, & bon Auteur, ſi vous voulez, mais enfin on n'eſt pas Traducteur, & il falloit l'être. Nous avoüons que cet air étranger, conſervé dans une Traduction Françoiſe, pourroit bleſſer quelques Lecteurs; mais pour l'homme d'eſprit, pour le Philoſophe exempt de ces préjugez qui bornent l'homme vulgaire à ſa Nation, c'eſt un ſpectacle bien agréable que cette prodigieuſe diverſité que la difference des Pays & des ſiécles met entre les eſprits ; & quand même il ne goûteroit pas ces nouvelles manieres de penſer, de ſentir, de s'exprimer, il feroit

toûjours charmé de les connoître.

Les divers jugemens qu'on a portés sur cette Traduction de M. P. sont la preuve de ce que nous venons de dire de ces deux sortes de Lecteurs. On a cru lire de l'Anglois plûtôt que du François ; & ce qui a fait peine aux uns, a fait plaisir aux autres. Mais peut-être que des deux côtez on a donné dans l'excès ; & c'est l'effet ordinaire des Ouvrages très-singuliers ; les uns en sont trop revoltés, les autres les admirent trop. Ces impressions si differentes ont la même cause, la petitesse & la légéreté de l'esprit humain. Le goût & le dégoût de la nouveauté & de la singularité viennent à peu-près de la même disposition, du même tour d'esprit. Mais tout ceci se sentira mieux par le détail dans lequel nous allons entrer.

L'Essai de M. P. consiste en 4 Epîtres. *C'est*, dit le Traducteur, *une idée générale de l'homme où il n'y a que les plus grandes parties de tracées.* Le Poëte *a donné à ces 4 Epîtres le titre du premier Livre, & il en annonce un second qui renfermera des particularitez plus susceptibles d'agrément.* L'Ouvrage est adressé à Henri S. Jean lord Bolingbrok, *à qui personne ne refuse l'aveu d'une superiorité de génie & de talents. M. Pope*, continue le Traducteur, *l'a loüé sans être flateur ; ceci est une exception aux Poëtes & aux Dédicaces.*

Dans la premiere Epître l'Auteur traite *de la Nature & de l'état de l'Homme par rapport à l'Univers.* Dans la seconde, il le considere *par rapport à lui-même, & comme individu.* Dans la troisiéme il l'envisage par rapport à la societé, & dans le quatriéme par rapport au bonheur.

La premiere débute ainsi, *Reveillons-nous, Milord, laissons les petits objets à la basse ambition & à l'orgueil des Rois. Puisque la vie ne s'étend & ne se termine gueres qu'à regarder ce qui nous environne, & à mourir, parcourons donc au moins cette Scéne de l'Homme ; prodigieux labyrinthe, mais qui a pourtant sa régularité ; campagne où la fleur croît confon luë avec le chardon ; Jardin qui tente par des fruits défendus.*

Ces derniers mots ne presentent pas un sens bien net ; mais peut-être que cela est plus clair dans l'Anglois. Quoiqu'il en soit, on rencontre souvent dans cette Traduction des choses exprimées d'une maniere vague & confuse ; ce défaut de précision & de netteté est le plus grand vice du stile ; mais il faut avoüer en même tems qu'il n'y a rien de plus difficile à attraper que la qualité qui lui est opposée, sur tout quand il s'agit d'exprimer des choses abstraites, fines & pensées.

L'Auteur montre ensuite que nous ne pouvons bien connoître l'homme, parce qu'il fait partie de cet Univers, dont nous connoissons si peu de chose, & que la partie n'est jamais bien connuë sans la connoissance du tout. Avec cette connoissance on pourroit peut-être rendre raison de ce que nous

voyons dans l'homme ; mais sans elle rien ne nous doit moins étonner que cette ignorance de nous-mêmes, & ce seroit la plus folle présomption, d'esperer d'en sortir. Il y a plus encore, & nos plaintes sont également injustes & ridicules. L'Homme demande pourquoi il est si imparfait & si malheureux ; mais il est aisé de l'arrêter tout d'un coup en lui demandant, pourquoi il ne l'est pas plus encore.

L'Homme est à l'égard de l'Univers ce que chaque membre de son corps est à l'égard du corps entier. Or le pied se plaindroit-il avec justice de n'être pas la main, & la main de n'être pas la tête ? Les uns & les autres sont ce qu'ils doivent être, & de leurs rapports entr'eux resulte la perfection du tout, comme à son tour la perfection du tout fait connoître celle de chaque membre. Si donc nous connoissions l'Univers comme nous connoissons notre corps, l'Homme nous paroîtroit aussi parfait en son genre que chacun de nos membres nous le paroît.

La cause de toutes nos illusions en ceci, c'est d'une part un esprit très-borné, & de l'autre un amour propre excessif ; une raison également aveugle & orgueilleuse. On se croit la fin & le centre de toute la nature, au lieu qu'on n'en est qu'une très-petite partie, qui avec toutes les autres se rapporte à une fin plus générale & plus élevée.

Nous sommes moins choqués des prétendus desordres que nous croyons remarquer dans l'ordre Physique, que de ceux qui nous frappent dans l'ordre moral. Mais, dit M. P. *si des pestes ou des tremblemens de terre ne renversent pas l'ordre prescrit par le Ciel, pourquoi l'existence d'un Borgia ou d'un Catilina le renverseroit-elle ?*

C'est une chose agréable à considerer pour un vrai Philosophe, que cette multitude prodigieuse d'especes de créatures, à chacune desquelles le Créateur a assigné un certain genre de perfections. Il y a entre elles un ordre & une gradation générale d'où resulte une subordination des unes aux autres & de toutes celles que nous connoissons à l'homme. C'est la raison qui lui donne cette superiorité. C'est elle qui le dédommage bien glorieusement des qualitez que les autres animaux ont au dessus de lui. Son partage n'est-il pas assez beau ? Non ; il voudroit réunir tout, jaloux en même tems de l'Ange & de la bête. Mais s'il ne sent pas l'impossible de ses desirs, qu'il en voye du moins les inconveniens. Il veut allier des qualitez contradictoires ; il ambitionne des sens & des organes qui plus fins, plus sensibles, & par là plus parfaits à son gré, ne serviroient qu'à le rendre plus miserable. Notre bonheur dépend de ce que nous blamons.

Ainsi, dit M. Pope en s'adressant à l'Homme, & c'est par là qu'il conclut cette premiere Epître ; *toute la nature est un art, & un art qui t'est inconnu ; le hazard est une direction que tu ne sçaurois voir ; la discorde est une harmonie que tu ne*

comprends point; le mal particulier est un bien général; & en dépit de l'orgueil, en dépit d'une raison qui s'égare, cette vérité est évidente, que tout ce qui est, est bien.

Voilà bien de la Métaphysique, & certainement les *Leibnits*, les *Clarks*, les *Malebranches*, Philosophes de profession, n'en ont jamais débité de plus subtile que celle de notre Poëte; mais y a-t-il autant de solidité, de justesse & de lumiere. Le Lecteur se sent il convaincu, & éclairé? Nous ne le croyons pas. Il s'amuse des lueurs qui viennent le frapper successivement; il admire M. Pope d'avoir sçu manier avec tant d'agrément des idées si abstraites, & d'en avoir temperé la secheresse par tant d'images fortes & gracieuses, mais il n'est pas plus instruit qu'auparavant. Au reste ce n'est pas la faute du Poëte, & les plus habiles Philosophes ne nous en apprendroient pas davantage. La resolution de nos difficultez, & de nos doutes sur ces importantes matieres, n'est pas du ressort de la Philosophie.

La seconde Epître traite *de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à lui-même consideré comme individu.* Elle nous a paru plus agréable que la premiere, & parce que le sujet en est moins abstrait, & parce qu'étant plus à notre portée, l'Auteur l'a traitée plus solidement. Il faut tâcher de rendre la vérité agréable; mais elle est elle-même le premier des agrémens. Le faux, & l'incertain affoiblissent ceux qu'on employe pour les parer; & ils ne brillent dans tout leur éclat, ils ne font tout leur effet, que lorsqu'ils portent sur un fond vrai. Dans cette Epître il s'agit de faits plûtôt que de raisonnemens, & d'exposer ce que l'Homme est, plûtôt que de dire pourquoi il est ainsi & non autrement.

Sa nature est un mélange de grandeur & de petitesse, de hauteur & de bassesse, de ténébres & de lumiere, *&c.* .... Il y a sur ce dernier point une extrême difference d'Homme à Homme; mais aux yeux de Dieu & des intelligences superieures, qu'est-ce que le plus grand esprit? L'Auteur s'exprime là-dessus d'une maniere assez singuliere, mais forte & naïve. *Lorsque dans ces derniers tems*, dit-il, *les êtres superieurs virent un homme mortel développer les loix de la nature; ils admirerent une telle habileté dans une figure terrestre, & ils regarderent Newton, comme nous regardons un singe adroit.*

Deux principes regnent dans l'Homme, l'amour propre & la raison. L'un excite & meut; l'autre retient & gouverne. Celle-ci a plus de lumiere, celui là plus de force, en sorte que si la raison nous éclaire, c'est presque toûjours l'amour propre qui nous conduit. Leur fin est la même; le bonheur. Tout va bien quand ils sont d'accord; & la vertu n'est au fonds qu'un amour propre bien entendu.

Les passions sont des modifications de l'amour propre. Temperées les unes par les autres, & gouvernées par la raison, elles sont

d'une grande utilité à chaque homme en particulier, & à la societé en général. Elle languiroit & periroit ſans elles. L'Homme ſans paſſions des Stoïciens eſt une pure chimere, née de l'orgueil & de l'ignorance. *Nous naviguons diverſement*, dit M. Pope, *ſur le vaſte océan de la vie. La raiſon en eſt la bouſſole, mais la paſſion en eſt le vent. Ce n'eſt pas dans le calme ſeul que l'on trouve la Divinité. Dieu marche ſur les flots & monte ſur les vents.*

Des paſſions naiſſent ſouvent de grandes vertus, ou du moins de grandes actions. *C'eſt ainſi que la nature*, dit notre Poëte, *nous donne des vertus voiſines & apparentées des vices.... La même ambition produit ou le ſalut ou la perte; elle fait également un traitre, ou un vrai Citoyen.*

De-là il faut bien ſe garder de conclure qu'il n'y a ni vices ni vertus. *Parce que le blanc & le noir*, dit M. Pope, *ſeront mélangés, adoucis, fondus enſemble de mille manieres differentes, n'y aura t-il plus pour cela ni noir ni blanc?* Ainſi tout homme eſt vertueux & vicieux tout enſemble, à un certain degré; peu vont dans les extrémitez, & s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, nous ne ſommes parfaits en rien, pas même dans le vice.

Par la peinture de l'homme que M. P. a tracée dans cette ſeconde Epître, il a eu en vûë de l'humilier, & en même tems de juſtifier Dieu, & par-là de nous amener à cette conſequence, par laquelle il finit, *que quoique l'Homme ſoit folie, Dieu eſt toute Sageſſe.*

L'étendue que nous avons donnée à l'Extrait de la premiere moitié de cet Ouvrage nous oblige à être très-courts ſur la derniere. La troiſiéme Epître traite *de la nature & de l'état de l'Homme par rapport à la ſocieté.* Le but de l'Auteur eſt d'y montrer que tout l'Univers eſt un Syſtême de ſocieté & d'union, en ſorte que rien n'eſt fait, ni entierement pour ſoi, ni entierement pour les autres. L'inſtinct a commencé les ſocietez, & la raiſon, ſécouruë de l'experience, les a perfectionnées. Il y en a parmi les animaux comme parmi les hommes, & en bien des choſes ils pourroient nous ſervir de modéles. Ici l'Auteur fait en abrégé l'Hiſtoire de l'origine des Societez politiques, ce qui amene quelques reflexions ſur l'Idolatrie, la ſuperſtition, la tyrannie, & les differentes formes de gouvernement, après quoi il conclut en ces termes. *L'Homme, ſemblable à la vigne, a beſoin de ſupport; & la force qu'il acquiert vient de l'embraſſement qu'il donne. Ainſi que les planétes qui toutes à la fois tournent ſur leur propre axe, & autour du Soleil, de même deux mouvemens compatibles agiſſent dans l'Homme, dont l'un regarde la perſonne même, & l'autre l'Univers. C'eſt ainſi que Dieu & la nature ont lié la fabrique générale, & ont voulu que l'amour propre, & l'amour ſocial confondus, ne fuſſent qu'un.*

La quatriéme Epître traite du bonheur, matiere ſi intereſſante, & dans un ſens ſi négligée. C'eſt là

que tendent tous les hommes, quoiqu'ils fassent, mais ils y tendent en aveugles. C'est l'objet de leurs desirs plûtôt que celui de leurs pensées. On fait tout pour le bonheur, excepté d'examiner bien sérieusement en quoi il consiste, & quels sont les moyens les plus propres à nous y conduire, chacun selon notre état, notre caractere particulier, *&c.* ... Il est pour tous, sans être précisément le même ; il n'est point renfermé dans quelque lieu privilégié ; on le trouve partout, ou l'on ne peut le trouver nulle part ; il est de toutes les conditions, plus à portée néanmoins des médiocres que des plus hautes. Du bon sens dans l'esprit, de la droiture dans le cœur, voilà le grand moyen d'être heureux, & en un mot le bonheur consiste principalement dans la vertu, c'est-à-dire dans l'amour de Dieu & des autres Hommes. L'Auteur le prouve par un détail dans lequel nous ne sçaurions le suivre. Richesses, dignitez, naissance, grandeur, renommée, talens superieurs, tous ces biens purement humains, & communs à la vertu & au vice, sont ici sévérement éxaminés par rapport au bonheur. Le fond de la plûpart des ces pensées n'est pas bien neuf ; mais l'Auteur a sçu les manier d'une façon toute nouvelle, & tel en est l'effet qu'on croît apprendre ce qu'on sçavoit déja. En général le caractere de cet Ouvrage est la force, la vivacité, la naïveté, qualitez si essentielles à la Poësie ; mais on pourroit y desirer plus d'ordre, plus de netteté, & même de justesse. Tranchons le mot ; il s'y trouve plus de philosophie que d'esprit vrayement philosophique.

Quant au Traducteur, il mérite certainement beaucoup de loüanges ; & si son stile n'est pas toûjours assez pur & assez correct, si l'on y trouve quelque dureté, cela vient en grande partie de ce que sa Traduction est fort litterale. Ceux qui sçavent l'Anglois disent pourtant qu'elle auroit pû l'être encore davantage en quelques endroits, pendant qu'elle l'est trop en d'autres. De-là l'obscurité de plusieurs phrases ; car tous les Gens de Lettres sçavent que souvent ce qui est très-clair dans une Langue, ne fait plus aucun sens, rendu mot pour mot dans une autre. Nous attendons sur tout cela les reflexions du nouveau Traducteur en vers. *

* M. l'Abbé du Renel, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

QUÆSTIO

QUÆSTIO MEDICA MANE' DISCUTIENDA IN SCHOLIS Medicorum, die nono Februarii 1736. Magiftro Jacobo-Francifco Vandermonde, Doctore Medico Præfide, an infirmis à morbo viribus, Gin-feng.

C'eft-à-dire : *Queftion de Medecine agitée dans les Ecoles de Medecine de Paris, le Jeudy 9 Fevrier 1736. fous la Préfidence de M. Jacques-François Vandermonde, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, fçavoir, fi le Gin-Seng convient pour reparer les forces abbatuës des convalefcens?* A Paris, chez *Quilleau*, Imprimeur de la Faculté de Medecine. *in*-4°. p. 4.

LE P. Laffitau, Jefuite, a publié en 1718. une petite Differtation fur le Gin-feng, de laquelle nous avons fait mention dans le Journal de Mars 1719.

Quelque étenduë qu'elle foit en comparaifon de celle dont nous allons rendre compte, on peut dire que cette derniere ne lui eft point inférieure pour les chofes. Elle part de la plume d'un Auteur qui a demeuré long-tems à la Chine, & qui étant outre cela très-habile Medecin, a été beaucoup plus en état d'approfondir le fujet qu'il traite ici.

La Differtation eft partagée en cinq articles; les deux premiers, font une efpece de Préface où l'on trouve des Notions générales fur ce qui concerne l'intégrité, & l'alteration des forces, fur les caufes de l'une & de l'autre, & fur plufieurs autres points dont il eft à propos d'avoir une teinture, avant que de lire les trois autres articles, qui concernent précifément le Gin-feng.

L'intégrité des forces, remarque M. Vandermonde dans le premier article de fa Préface, eft tout enfemble le figne & l'effet de la fanté, comme au contraire, leur abbattement eft un fymptome de maladie. Cet abattement ne procede pas toûjours d'une même caufe: tantôt il vient de pléthore, & tantôt de la dépravation des fucs. Le premier eft une oppreffion de forces, & le fecond en eft une Diffolution, quoiqu'il y ait cependant une certaine dépravation de fucs, qui, pour parler en termes d'art, procede de *concrétion* : mais que ce foit l'une ou l'autre qui vitie le fang, la chofe importe peu, dit notre Auteur, puifque chacune endommage également les forces, dont l'intégrité dépend du mouvement uniforme & reciproque des parties folides contre les fluides, & des parties fluides contre les folides. Ce mouvement réglé, alternatif, & perfévérant des liqueurs contenuës, & des vaiffeaux qui les contiennent, eft une agitation douce & égale qui procure la filtration de toutes les humeurs neceffaires à l'œconomie animale & l'expulfion de toutes celles qui fur-

abondent : cette filtration d'humeurs est si essentielle, que si elle vient une fois à être supprimée ou ralentie, il n'y a sorte de maladie qu'on ne doive attendre de cette suppression, ou de ce ralentissement.

Notre Auteur rapporte là-dessus l'exemple de la transpiration, par le moyen de laquelle la plûpart des humeurs superfluës sont chassées dehors à travers les pores de la peau, & qui n'est pas plûtôt arrêtée ou suspenduë, qu'il s'ensuit, un nombre innombrable de maux, dont les moindres sont des rhumatismes qui ne laissent aucune partie du corps exempte de torture; c'est de quoi on ne s'étonnera pas en faisant reflexion que par les seules issuës de la peau, tout imperceptibles qu'elles sont, il s'évacue, sans comparaison, plus de superfluitez, que par tous les autres excretoires du corps; si l'on demande d'où peut venir la suppression de cette matiere transpirable, M. Vandermonde renvoye là-dessus à l'examen des soupiraux ou pores de la peau, par lesquels la matiere superfluë dont il s'agit, sort en forme de vapeur. En effet si on les examine, on verra que dans le corps humain il n'y a point d'issuës dont les extrémitez puissent plus facilement se fermer, que celles de ces soupiraux, puisqu'il ne faut quelquefois pour cela, que le moindre vent froid, ou la plus légére humidité.

Si l'on fait une autre question, sçavoir comment les sucs nourriciers peuvent laisser tant de superfluitez? Notre Auteur demande à son tour, ce que c'est que la nutrition, & si elle ne consiste pas dans la reparation, & pour ainsi dire, la restitution de la substance dissipée, ou dans l'accroissement des parties qui n'ont pas encore pris toutes leurs dimentions? C'est ce qui est cause, remarque M. Vandermonde, que lorsqu'on prend plus d'aliment qu'il n'en faut pour reparer la déperdition journaliere de la substance, ou pour fournir à l'accroissement du corps, on nuit considerablement à sa santé, la transpiration ne se faisant comme il faut, que lorsqu'après une facile & entiere digestion des alimens, elle chasse dehors ce qui ne peut plus servir à la nourriture des parties. Cette digestion est si necessaire, que la transpiration sans cela ne sçauroit être parfaite : c'est pourquoi si l'on veut se procurer une transpiration, qui ait les conditions requises, il faut être extrêmement attentif sur la quantité & sur la qualité des alimens que l'on admet dans son estomac, faute de quoi il est impossible que l'œconomie animale subsiste long-tems, & que les forces ne s'alterent : ainsi veut-on conserver ou reparer la vigueur des forces, dont la perte ne vient que du vice de la transpiration, il faut employer tous ses soins pour conserver ou pour reparer la digestion.

Notre Auteur passe ici au second article de sa Préface & fait la revûë des differentes causes, qui peuvent abattre les forces. Il en reconnoît de quatre sortes : la pre-

miere, le défaut d'une nourriture suffisante; la seconde, la dissipation trop grande des humeurs necessaires; la troisiéme, la mauvaise coction des alimens; la quatriéme, la surabondance du sang. Les trois premieres épuisent les forces; la quatriéme, sçavoir la surabondance du sang, les opprime. Cette derniere se corrige par le retranchement de ce qu'il y a de trop, & ce retranchement se fait par la diette.

Pour ce qui regarde la mauvaise coction, on y remedie par les stomachiques. Les autres causes se corrigent par l'addition de ce qui manque.

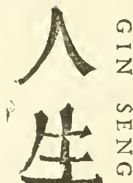
La mauvaise coction des alimens est ce qui arrête le plus ici l'attention de notre Auteur. Cette mauvaise coction procede elle-même de tant de causes, que les plus habiles Medecins sont souvent très-embarrassés à les démêler pour y apporter remede: M. Vandermonde remarque les principales, qui sont tantôt le relâchement des fibres & des glandes de l'estomac; tantôt au contraire, leur trop grand resserrement; quelquefois une indisposition particuliere du foye; d'autres fois, la dissipation excessive des esprits, procurée ou par un trop grand jeûne, ou par un trop grand exercice, ou par une trop grande application, ou par de profonds chagrins.

Quand le déréglement de la digestion vient du relâchement des fibres & des glandes stomachales, les dissolvans de l'estomach sont alors plus aqueux qu'il ne convient, & par-là inondent plûtôt la masse des alimens, qu'ils ne la divisent & ne la dissolvent. Quand la mauvaise coction procede du trop grand resserrement de ces mêmes fibres, & de ces mêmes glandes, alors elles laissent échapper moins de suc gastrique, & le peu qu'elles en fournissent, a trop de consistance; d'où il arrive qu'elles envoyent aux intestins, une masse cruë & indigeste, mal paîtrie, & même aigre à cause du trop long séjour qu'elle a fait.

Pour ce qui est de la mauvaise disposition du foye, notre Auteur remarque que lorsque le vice de la digestion procede de cette cause, il arrive alors que la bile, faute d'être filtrée dans ce viscere, reste impure dans le sang, en sorte que la salive, & les autres sucs digestifs en sont endommagés, ce qui déregle tout l'ouvrage de la digestion. Quand le vice de cette digestion procede de la disette des esprits animaux, l'estomac languit & n'a plus la force d'agir sur les alimens, ce qui fait qu'ils croupissent & se corrompent. Il n'y a qu'un remede capable de corriger toutes ces causes, lequel puisse retablir les digestions, & par consequent la transpiration, d'où il suit qu'il n'y a qu'un tel remede qui puisse rappeller les forces.

Or tel est le Gin-Seng, à ce que prétend notre Auteur dans les trois derniers articles de sa Dissertation, & c'est de ces trois derniers articles dont il nous reste à rendre compte.

Le Gin-Seng, autrement dit en Chinois, *Pe-tsi*, est ainsi appellé par ces Peuples, premierement à cause de la ressemblance qu'ils supposent qu'il a avec le corps de l'homme, secondement à cause de ses grandes vertus. Notre Auteur cite là-dessus les termes mêmes Chinois, sçavoir (*Gin*) qui signifie l'homme, & (*Seng*) qui signifie un remede universel & excellent.



Entre le 39 & le 47ᵉ degré du Septentrion, vers les frontieres de la Chine, s'éleve une longue suite de montagnes, que la quantité des arbres, & des herbes qui les couvrent, rend presque inaccessibles. Sur le penchant de ces montagnes parmi les rochers, & diverses especes d'arbrisseaux, croit la salutaire plante dont il est question, laquelle ne se trouve jamais dans les lieux découverts, non plus que dans les Vallées, & dans les marêcages. Vers le mois d'Avril, elle pousse une tige fort simple, à la hauteur d'un pied, lisse, unie, d'un rouge brun, *&c.* Nous passons le reste de la description, parce qu'elle se trouve toute entiere dans plusieurs Ouvrages connus, tels que l'Atlas Chinois du P. Martini, l'Histoire Naturelle du P. Eusebe de Nieremberg, la Chine illustrée du Pere Kirker, la Lettre du Pere Jartoux inserée dans le dixiéme Recueil des Lettres Edifiantes & Curieuses des Missionnaires Jesuites, de laquelle nous avons rendu compte dans le Journal du 4 Septemb 1713. le Mémoire présenté en 1718. par le Pere Lafitau Jesuite, à Monseigneur le Duc d'Orléans Régent, duquel Mémoire nous avons parlé dans le Journal de Mars 1719. & quelques autres Livres encore plus recens.

Il n'y a dans les trois regnes de la Nature, aucun remede soit simple, soit preparé, dont les vertus, selon notre Auteur, passent celles du Gin-Seng.

Quand la digestion s'accomplit parfaitement, il l'entretient; quand elle se fait mal, il la retablit, & par une suite necessaire, il conserve ou repare, selon les cas, la transpiration; ce qui fait, par consequent, qu'il conserve ou repare les forces.

Mais sur quels fondemens lui attribue-t-on toutes ces vertus? est-ce sur les découvertes qui se font par les analyses chymiques? Rien n'est plus fautif que ces découvertes, remarque notre Auteur dans son quatriéme article, puisque deux plantes, telles, par exemple, que le Solanum & le Chou, dont l'une est un poison & l'autre une plante potagere, rendent cependant, par l'analyse, les mêmes principes. Se fonde-t-on sur la saveur, ou sur l'odeur? Mais la Scammonée quand

elle n'eſt point ſophiſtiquée, a une ſaveur d'amande, & cependant nonobſtant cette ſaveur, elle purge, tandis que l'amande eſt un aliment. Ce qui fait la proprieté d'un mixte, comme le remarque encore notre Auteur, ne conſiſte pas tant dans les principes qui le compoſent, que dans la maniere dont ces principes ſont combinés & arrangés: ſemblables en cela aux caractères de l'alphabet, qui ſont ſouvent les mêmes dans des mots de ſon & de ſens differens. En ſorte que ſi ces mots ont differentes ſignifications, cette diverſité ne vient que des divers arrangemens des lettres dont ils ſont compoſés; & pour ſuivre la comparaiſon, on peut avancer que la difference de certains mixtes entre eux, ne procede, non plus, pour ainſi dire, que des differentes anagrammes que la nature fait de leurs principes. En ſorte que lorſqu'un mixte ſe change, par exemple, en un autre tout different, ce changement n'a d'autre cauſe que la differente anagramme qui a été faite de ſes principes. Le but de tout ce Diſcours, c'eſt de donner à entendre, comme fait notre Auteur, que la plante dont il s'agit ne réuſſit, non plus qu'aucune autre, qu'autant qu'on a ſoin de n'en point déranger les principes; c'eſt pourquoi il faut employer le Gin-ſeng tout ſimplement comme la nature le preſente, ou, ſi l'on y fait quelque preparation, cette preparation ne doit aller qu'à l'exterieur, & non juſqu'aux principes. L'Auteur cite là-deſſus l'exemple du Quinquina, qui ne guerit jamais plus ſurement les fievres intermittentes, que lorſqu'on ne l'a alteré par aucune préparation. Il cite encore l'exemple du Simarouba, plante nouvellement connuë en France, laquelle, lorſqu'on ne l'a fait paſſer par aucune épreuve de l'art, guerit ſi efficacement les diſſenteries, qu'elle ſurpaſſe quelquefois en cela, l'Ipécacuanha.

M. Vandermonde revient ici à ce qu'il a remarqué plus haut des ſaveurs & des odeurs, par rapport aux indices que quelques Medecins croyent en pouvoir tirer pour découvrir les vertus des mixtes, & il ſemble ſe relâcher un peu là-deſſus en ſuppoſant que ces indices ne ſont pas tout-à-fait fautifs à l'égard du Gin-Seng.

Si, dit-il, l'on s'en rapporte à la ſaveur & à l'odeur du Gin Seng pour juger de ſes proprietez, on trouvera qu'il n'y a guéres d'avantages qu'on puiſſe en eſperer pour la ſanté. Son odeur légérement aromatique, & ſa ſaveur un peu douce, mêlée de quelque amertume, annoncent qu'il y a dans cette plante, un ſel eſſentiel médiocrement volatil, accompagné de parties ſulphureuſes & réſineuſes, dont le mélange avec ce ſel, eſt très-propre à raffermir les fibres trop relâchées, & à relâcher les fibres trop tenduës. On objectera que des mixtes doüés de ces mêmes principes, peuvent cependant, comme il vient d'être remarqué, avoir des qualitez toutes differentes; par la raiſon que leurs principes, quoi-

que les mêmes, peuvent n'avoir pas le même arrangement, & la même combinaiſon : M. Vandermonde en demeure d'accord, & ſans s'obſtiner ſur le jugement qu'à toute rigueur, il croit qu'on peut tirer de la ſaveur & de l'odeur du Gin-Seng, il renvoye là-deſſus à un témoignage beaucoup plus ſûr, qui eſt celui des Chinois, des Tunchinois, des Japonois, & autres Peuples d'Aſie ; qui de tems immémorial, ont employé le Gin-Seng, comme un remede propre à preſque toutes les maladies, tant pour les guérir que pour les prévenir, mais particulierement pour retablir les forces ſoit épuiſées ſoit opprimées, & cela ſans diſtinction d'âge, de ſexe, ni de temperament.

Les Voyageurs qui ont parcouru ces Contrées, s'accordent tous à dire la même choſe, & il n'y en a pas un qui contrediſe le fait. Notre Auteur, pour confirmer davantage ſon opinion ſur les proprietez du Gin-Seng, rapporte ce qu'en diſent les Medecins même de la Chine. Voici en quels termes ils en parlent par la bouche de notre Auteur leur interprete ; il cite en Chinois & de la maniere ſuivante, 1°. l'Ouvrage (*Pen-Sau*) d'où elles ſont tirées, 2°. le regne de l'Empereur (*Kan-Mou*) ſous lequel le Livre a été fait, 3°. le nom de l'Auteur (*Li-Tchi-Sin*) qui a compoſé le Livre.

本 PEN
草 SAU
綱 KAN
目 MOU
李 LI
時 TCHI
珍 SIN

» Le Gin-Seng eſt d'un grand ſe-
» cours dans les diarrhées, & les
» dyſſenteries, dans les débilitez de
» l'eſtomac & des inteſtins, dans
» les défaillances & les ſyncopes,
» dans les paralyſies & dans tous

» les engourdissemens de membres, » dans les convulsions, dans les » épuisemens de débauche, dans » les foiblesses qui restent après les » maladies, soit que ces maladies » soient aiguës ou chroniques. A » l'égard de ce dernier article, sur- » tout, nul remede n'est compara- » ble à celui-là. Il convient encore » dans les petites véroles, lorsque » les boutons commencent à s'af- » faisser : il faut le donner alors en » grandes doses.

» Quant à l'abattement des for- » ces, on le doit prendre à plu- » sieurs fois, & alors il les retablit » d'une maniere surprenante, en » répandant par tout le corps, une » chaleur douce qui se commu- » nique jusques dans la moëlle » des os, & qui entretient le con- » cert de toutes les parties les unes » avec les autres. Le Texte Chinois ajoûte que les moribonds en reçoivent un si grand soulagement, qu'à quelque extrémité qu'ils se trouvent reduits, le Gin-Seng leur donne du répit, & les met par-là en état de faire les remedes necessaires; en sorte que quelquefois les moribonds reviennent en santé. Cette proprieté merveilleuse du Gin-Seng a déja été rapportée par plusieurs autres Auteurs ; nous en avons parlé dans divers Journaux, & entre autres dans celui du mois de Novembre de l'année derniere.

M. Vandermonde se fait une difficulté, & c'est par-là qu'il termine sa Dissertation. Qui ne s'imagineroit à ce langage, dit-il, que le Gin-seng ne fût la véritable panacée ? Que tous les autres remedes que produit la nature dans les differens Pays, ne fussent absolument inutiles ? & qu'à cet égard, toutes les recherches que font avec tant de peine, les Medecins, ne dussent être regardées comme de vains travaux? Il répond à cela, que le Gin-Seng, tout specifique qu'il est, n'est pas moins soûmis aux loix de la Medecine, & au jugement des Medecins, que le sont tous les autres médicamens; tels par exemple, que le Quinquina, l'Ipécacuanha, le Simarouba, & autres remedes si spécifiques contre certaines maladies, lesquels cependant on ne peut employer indifferemment contre ces mêmes maladies, sans exposer les malades à la mort, comme l'experience le fait voir tous les jours lorsque ces remedes sont administrés par des Charlatans.

M. Vandermonde prend ici occasion de rapporter les remarques que les Medecins Chinois ont faites sur l'usage du Gin-Seng.

1°. Ce remede, disent-ils, est d'un petit secours pour les personnes de bonne chere, & qui sont adonnées au vin.

2°. Il ne le faut prescrire qu'avec de grandes précautions dans les fievres malignes & épidémiques, & encore que sur la fin des accès ou des redoublemens.

3°. Le Gin-Seng est un poison mortel dans les inflammations, dans les fiévres éthiques & dans les supurations de Poitrine.

4°. Dans les hémorrhagies, il ne

le faut donner qu'en fort petite quantité, & encore bien examiner de quelle cause vient l'hémorrhagie.

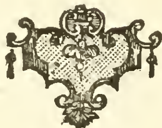
5°. Dans les affections, soit écrouelleuses, soit scorbutiques, soit vénériennes, il ne produit ni bien ni mal.

6°. Aux personnes languissantes, caduques, & extrêmement abbatuës, il est d'un merveilleux secours pour leur rappeller les forces, soit que la langueur & l'abattement procede de longs chagrins, ou de longues fiévres : auquel cas on le donne, depuis un scrupule jusqu'à un gros & demi, infusé l'espace d'une heure, dans de l'eau chaude.

7°. On le peut donner aussi en poudre ou en extrait, & même mêlé avec d'autres médicamens, depuis dix grains jusqu'à soixante, & en certains cas même, au-delà, selon le besoin.

Notre sçavant Auteur finit en disant que ce qui rend le Gin-Seng si salutaire, c'est la simplicité de ses principes, & pour prouver cette simplicité, il remarque que le Gin-Seng n'est point embarrassé, comme plusieurs autres médicamens, par des parties grossieres, visqueuses & terrestres, non plus que par une trop grande abondance de sels: avantages qui ne se trouvent point, selon lui, dans la plûpart des remedes tirés des minéraux. Il prétend ensuite, que le Gin Seng tient plus de la nature de l'aliment que de celle du médicament; du moins il recommande de choisir toûjours par préference à tous les autres remedes, ceux qui tiennent plus du caractere des alimens que de celui des médicamens ? Puis il ajoûte que tous les remedes qui soulagent la nature par des voyes insensibles & en fortifiant, sont préferables à ceux qui purgent, & qui par consequent affoiblissent ; après quoi il tire cette conclusion qui termine tout : *Donc le Gin-Seng est propre à retablir les forces de ceux qui les ont perduës par quelques maladies.*

Tous les points de cette Dissertation, ont été soûtenus avec beaucoup d'applaudissement, dans les Ecoles de la Faculté de Medecine de Paris, par M. de S. Vast, Bachelier de la même Faculté.



INSTITUTIONS

INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES ET BE'NE'FICIALES, suivant les principes du Droit Commun & les usages de France. Seconde Edition, corrigée & augmentée considerablement; dans laquelle on trouvera les usages particuliers aux divers Parlemens du Royaume, & des observations importantes prises des Mémoires du Clergé. Par Jean-Pierre Gibert, Docteur en Théologie & Jurisconsulte. A Paris, chez P. J. *Mariette*, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercules. 1736. *in*-4°. 2. Vol. Tom. I. pag. 668. Tom. II. pag. 655.

LA premiere Edition de cet Ouvrage est de l'année 1720. le grand nombre d'Ouvrages sur le Droit Canon que M. Gibert a donnés au Public depuis ce tems-là, ne l'a pas empêché de revoir ses Institutions Ecclesiastiques & Bénéficiales. Il s'est attaché, ainsi qu'il le marque dans son Avertissement, à rectifier ce qui étoit défectueux dans la premiere Edition, à donner du jour à ce qui a paru obscur, à étendre ce qu'on a trouvé trop précis, & à appuyer de nouvelles preuves & de nouvelles autoritez des décisions qu'il croyoit certaines, & qui lui ont été néanmoins contestées. Il insere en differens endroits les réponses qu'il a faites aux objections qui lui ont été proposées de la part des premiers Magistrats du Royaume sur quelques endroits de la premiere Edition. Une partie des additions est tirée des Mémoires du Clergé de France. L'Auteur assure qu'on trouvera dans la nouvelle Edition de son Ouvrage, ce que ces Mémoires renferment de plus utile, & ce qui mérite le plus d'être connu; sur-tout par rapport aux pieces nouvelles & qui ont rapport à la Jurisprudence actuelle du Royaume. M. Gibert ayant en vûë de perfectionner ces Institutions, ne s'est pas contenté d'avoir recours aux Livres; il a consulté les Magistrats, & les Avocats de differens Parlemens du Royaume qui ont des usages particuliers sur les matieres Ecclesiastiques, & plusieurs Officiaux. Il a indiqué plusieurs endroits de ses autres Livres, dans lesquels il traite avec plus d'étendue des questions qu'il n'a point cru devoir approfondir dans ses Institutions. Il avoüe même qu'il *s'est servi avec fruit* du nouveau Traité des Bénéfices imprimé en 1734. en trois Volumes *in*-4°.

Les augmentations que l'Auteur a faites dans cette nouvelle Edition sont de trois especes: les unes sont inserées dans des articles, les autres forment des articles qui sont entierement nouveaux & qui ont été marqués par une étoile dans la Table des titres, les autres sont des Observations & des Pieces, lesquelles ont été mises à la fin du second Volume, parce qu'elles avoient été communiquées trop tard à l'Auteur, pour qu'il pût en faire usage dans le corps du Livre.

Voici le précis de quelques-uns de ces nouveaux titres. L'article 83 de la premiere partie dans cette nouvelle Edition a pour titre : *Observations sur la formule du serment que les Abbez prêtent au Pape.* L'Auteur remarque d'abord qu'il y a plusieurs choses dans la formule de ce serment qui ne sont que de stile à l'égard des François. Les Abbez jurent de défendre les régales de S. Pierre ou les terres qui appartiennent au Pape. Cependant il ne seroit pas permis à un Abbé François de fournir du secours au Pape, si le Roi ou quelque Prince allié de la France avoit des prétentions sur quelques-unes de ces terres, il ne pourroit même lui en fournir sans la permission du Roi, si le Roi se déclaroit pour le Pape. Les Abbez jurent de défrayer les Légats & les Nonces du S. Siége, quand ils passeront sur les terres de leurs Abbayes. Néanmoins les Abbez François ne sont point obligés à cette dépense. Les Abbez jurent aussi d'observer les Decrets, les Sentences, les provisions, les dispositions, les reserves de la Cour de Rome, les Mandats Apostoliques, quoiqu'il y ait plusieurs Decrets, comme ceux de l'Inquisition, qui n'ont point de force en France, qu'il y ait même des Bulles qui n'y sont point reçûës, des reserves Apostoliques qui n'y sont point admises, & quoique les Mandats ne soient plus en usage. L'Auteur fait quelques Observations semblables sur d'autres articles du serment que les Abbez prêtent au Pape; puis il finit le titre par cette reflexion. » Il est étonnant qu'on » promette tant de choses avec ser» ment, sans intention de les faire, » & encore plus que ceux qui sont » particulierement chargés de faire » respecter les sermens en exigent » de semblables. C'est un grand » abus de reduire ce qu'il y a de » plus sacré dans la Religion à la » condition de cérémonies pure» ment exterieures.

Dans le 40ᵉ titre de la seconde partie de cette nouvelle Edition, l'Auteur traite la question, si l'Ordonnance de 1681. qui défend de conferer à d'autres qu'à des François les Bénéfices situés dans les Pays conquis sous peine de nullité, oblige les Collateurs étrangers. Il semble d'abord, dit M. Gibert, que cette Ordonnance ne sçauroit regarder que les Collateurs François, parce que la Loi du Prince ne lie que ses sujets. Mais ensuite il décide que cette Loi assujettit même les Collateurs étrangers, parce que cette Ordonnance tient du droit des gens, suivant lequel nul ne peut posseder des biens temporels dans les Etats d'un Prince Souverain, sans sa permission, attendu que c'est par les Loix que la possession en est reglée. D'où l'Auteur conclut que si le Prince déclare les étrangers incapables de posseder des Bénéfices dans ses Etats, les Collateurs étrangers n'ayans point le droit de lever cette incapacité, il faut que les Collations qu'ils font aux étrangers contre la défense du Prince soient nulles. Ce n'est

pas comme ayant autorité sur les étrangers, que le Roi fait observer l'Ordonnance de 1681. par les Collateurs, mais à cause du droit qu'il a sur les biens attachés à ces Bénéfices, qu'il ne veut qu'ils ne soient possedés que par des regnicoles.

L'Auteur ajoûte que les Bénéfices de France sont affectés aux regnicoles, comme certains Bénéfices fondés dans des Villes, sont affectés à ceux qui sont nés dans ces Villes; & comme les provisions de cette derniere espece de Bénéfices sont nulles, quand on les confere à d'autres personnes qu'à celles ausquelles les Bénéfices sont affectés; les provisions données par des Collateurs étrangers, à ceux qui n'ont point la qualité de regnicoles sont nulles, quand le Roi ne juge point à propos de leur accorder de dispense.

Il seroit inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples pour mettre les Lecteurs en état de juger des augmentations dont l'Auteur a enrichi cette nouvelle Edition.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Naples.

Elementa Sectionum Conicarum, conscripta ad usum* Faustinæ Pignatelli, *Principis Colubranensis & Tolvensis Ducatus hæredis, edita verò in gratiam studiosæ Juventutis*, Auctore Nicolao de Martino *Regio Mathem. Professore.* Neapoli, *sumptibus Cajetani Eliæ.* 1734. *in*-8°. deux Volumes. Cet Ouvrage composé pour l'instruction d'une Princesse non moins illustre par son sçavoir que par sa naissance, n'est pas écrit à la maniere ordinaire des Géométres par Propositions, par Lemmes, & par Corollaires; c'est un Discours suivi & divisé en huit Livres, dans lesquels l'Auteur explique tout ce qui appartient aux Sections Coniques.

Il se débite en cette Ville une Dissertation de M. *Lupi*, imprimée à *Palerme*, sur l'Epitaphe qu'on a trouvé depuis peu de Sainte Sévére Martyre, sous ce titre: *Dissertatio & animadversiones ad nuper inventum Severæ Martyris Epitaphium: cum innumeris Tabulis æneis antiquitatem illustrantibus. Panormi.* 1734. *in-folio.*

De Rome.

M. *Cenni* publia l'année derniere à l'Imprimerie du Vatican un *Concile de Latran*, tenu sous le Pape Etienne III. l'an 769. d'après un ancien Manuscrit de Vérone.

On vient aussi d'imprimer les Dialogues en Italien de *Leonardo Agostini*, sur les Médailles, ornés

de planches gravées. *in-folio.*

DE VENISE.

On a donné une magnifique Edition des Poësies Sacrées Dramariques de M. Zéno, intitulée : *Poësie Sacre Drammatiche di Apostolo Zeno Istorico & Poëta Cesareo.* 1735.

DE VERONE.

Le P. *Marzoleni* a mis au jour la Vie de l'Illustre M. *François Bianchini*, Véronois, écrite en Italien.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSIK.

Il paroît chez *Bernard-Christophle Breitkopt* un Traité écrit en Allemand, qui contient une *Description de tous les Ponts du monde les plus remarquables*, & en particulier du fameux Pont de *Dresde* bâti sur l'Elbe, lequel passe pour un chef-d'œuvre de l'art. Par M. *Charles-Chrêtien Schramm*, Conseiller du Comte de Solms. *in-folio.* 1735.

Memoria Vitæ ac meritorum per illustris quondam Domini, Domini Viti Ludovici à Seckendorf, *Equitis Imperii R. G. immediati, Dynastæ Oberzennæ, Menselwizii*, &c. *primum Serenissimorum Ducum Saxo-Gothani, Citicensis & Isenacensis, deinde Serenissimorum Electorum, Saxonici & Brandenburgici, à Consiliis Sanctioribus, in rem tam publicam, quàm Rem publicam Litterariam, incomparabilium, ex documentis editis ineditisque studiosè collecta, & publici Juris facta, à* Dan. Godofredo Schrebero. *Lipsiæ. Sumptibus Auctoris, præstat in Officinâ* Brauniana. 1734. *in*-4°.

FRANCE.

DE LYON.

La Vie & la Doctrine Spirituelle du Pere L. Lallemant *de la Compagnie de Jesus. Chez* Pierre Valfray, *Imprimeur du Roi & du Clergé, ruë Merciere, à la Couronne d'or.* 1735. *in*-12. L. Pere Louis Lallemant dont il s'agit dans cet Ouvrage, naquit à Châlons sur Marne vers la fin du seiziéme siécle, & après avoir fait ses premieres études à Bourges, il entra dans la Compagnie de Jesus en 1605. à l'âge de 18 ans. Il mourut Recteur du College de Bourges en 1635. Avec sa Vie, qui est plûtôt un éloge, on donne ici le Recueil de sa Doctrine Spirituelle & de ses Maximes tel que l'a fait le P. Rigoleu, l'un de ses Disciples. » C'est un present, dit l'E» diteur, que j'offre aux ames qui aspirent au recueillement interieur, & particulierement aux Religieux de la Compagnie de Jesus, qui y trouveront toute la perfection propre de leur état.

DE TOULOUSE.

Traitez des Curez Primitifs, » où » l'on examine leur origine, les dif» ferentes causes qui y ont donné

» lieu, leur droit, prérogatives & » Charges, les differens moyens » canoniques pour établir leurs » droits; la maniere de les exercer, » & les autres questions sur la mê- » me matiere, suivant les Decrets » des Conciles, les Constitutions » des Papes, les Chartes anciennes, » les Ordonnances & Déclarations » des Rois & la Jurisprudence des » Arrests. Le tout rapporté à la » derniere Jurisprudence fixée par » la Déclaration du Roi du 5 Oc- » tobre 1726. & celle du 15 Janvier 1731. Par M. *Jean-Baptiste Furgole*, Avocat au Parlement de Toulouse. De l'Imprimerie de N. *Caranove* fils, à la Bible d'or. 1736. *in*-4°.

DE PARIS.

Voici ce qu'on nous a prié d'insérer dans nos Nouvelles Litteraires, au sujet du *sixiéme Tome* de la nouvelle Edition du *Glossaire de Ducange* qu'*Osmont*, Libraire, ruë S. Jacques, à l'Olivier, commence à distribuer aux Souscripteurs.

» Ce Volume contient les der- » nieres lettres de l'Alphabet de- » puis la lettre *S*. On auroit donné » à cet Ouvrage toute sa perfection, » si la grosseur de ce dernier Tome » eût permis d'y ajoûter les Tables, » ou si l'on n'eut mieux aimé les » reserver pour le Supplément qui » apparemment en auroit exigé de » nouvelles : ce qui auroit causé de » l'embarras à ceux qui peuvent » s'en servir. Quelque considera- » bles que soient les augmentations » de cette nouvelle Edition, il » n'est pas douteux qu'il n'y ait en- » core bien des omissions; les ad- » ditions qui sont venuës depuis » l'impression & qui doivent com- » poser le Supplément, en font » foi. L'Auteur se propose de lire » tout ce qui viendra à sa connois- » sance & qui n'aura point été lû. » Son travail seroit plus assidu, son » exactitude plus scrupuleuse, qu'il » ne pourroit encore se flatter de » ne point laisser beaucoup à desi- » rer, s'il n'étoit aidé par les Gens » de Lettres, à qui ce Glossaire ne » doit pas paroître indifferent, & » dont le Supplément sera une re- » vision. Les Sçavans sont priés de » vouloir bien communiquer leurs » corrections & leurs additions, » dont l'Auteur leur fera honneur. » Les paquets pourront être a- » dressés ou à Dom Carpentier, » Religieux en l'Abbaye de S. Ger- » main des Prez, ou au Libraire.

Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du dix-huitiéme siécle. *Pour servir de continuation à celle de M.* du Pin. Chez *Pralard*, Cloître S. Julien le Pauvre, au bas de la ruë S. Jacques, à l'occasion, & *Quilleau*, ruë Gallande, à l'Annonciation. 1736. *in*-8°. 2. vol.

Cette Continuation commence par M. du Pin lui même. On donne d'abord un abrégé de sa Vie, & ensuite une Analyse de tous les Ouvrages qu'il a publiés & dont il n'avoit point eu ou le tems ou l'occasion de parler. Cette Analyse est suivie de deux articles étendus; l'un contient des remarques & des additions pour servir au dernier

Volume de sa Bibliothéque des Auteurs du 17e siécle : dans le second on corrige & on augmente ce que l'on a trouvé de défectueux ou de trop superficiel dans les deux Volumes qu'il avoit commencé de donner pour le dix-huitiéme siécle. Le reste du premier Volume & une partie du second, sont employés à faire connoître differens Ouvrages qui ont paru durant le cours des dix premieres années de ce siécle, & dont M. du Pin n'a rien dit. Dans le reste du second Volume on trouvera les Analyses de differens Ouvrages qui ont paru jusqu'en 1713. Comme nous donnerons incessamment l'Extrait de cet Ouvrage, nous avons cru qu'il suffisoit d'extraire ce seul article de l'Avertissement qui est à la tête du premier Volume.

Cailleau, Quai des Augustins; *Chardon*, ruë Galande; *Gissey*, ruë de la Vieille-Bouclerie; *Bordelet*, vis-à-vis les Jesuites, débitent une nouvelle Edition des Oeuvres de *Joseph*, traduites du Grec, par M. *Arnaud-d'Andilly*, en cinq Volumes *in*-12. 1736.

Pierre Gandouin, Quai des Augustins, à la Belle-Image, a aussi en vente une seconde Edition, revûe & augmentée des *Philippiques de Démosthéne, & des Catilinaires de Ciceron; traduites par M. l'*Abbé d'Olivet, *de l'Académie Françoise. Avec des remarques de M. le Président* Bouhier, *de la même Académie, sur le Texte de Ciceron.* 1736. *in*-12.

Les Semaines Evangeliques, *qui contiennent deux Reflexions Morales sur chaque jour; l'une sur l'Epître, & l'autre sur l'Evangile; avec des Prieres qui recueillent l'esprit des Reflexions.* Seconde Partie, *qui comprend, depuis le Mercredi des Cendres, jusqu'au troisiéme Dimanche après Pâques.* Chez *Lottin*, ruë S. Jacques. 1736. *in*-12.

L'Académie de Chirurgie a proposé pour le Prix de cette année 1736. la question suivante : *si l'on doit amputer le Carcinum des mammelles, vulgairement nommé Cancer.* Les Auteurs doivent adresser leurs Ouvrages à M. *Morand*, Secretaire de l'Académie, ou les lui faire remettre. L'Académie, à son Assemblée publique de 1737. qui se tiendra le Mardi d'après la Trinité, proclamera la Piece qui aura mérité le Prix.

Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur à Paris, Quai des Augustins, débite actuellement l'*Ecole de Cavalerie*, par M. *de la Gueriniere*, Ecuyer du Roi.

Cet Ouvrage est divisé en trois Parties. Dans la premiere on donne le nom & la situation des parties exterieures du Cheval, avec leurs beautez & leurs défauts; l'âge, la difference des poils, l'embouchure, la ferrure, & la selle.

La deuxiéme Partie renferme les principes pour dresser les Chevaux, soit pour le manége, soit pour la guerre, pour la chasse, ou pour le carosse. On y a joint un Traité des Tournois, des Joûtes, des Carousels, & des Courses de têtes & de bague.

La troisiéme Partie contient l'Osteologie du Cheval, la définition de ses maladies, les remedes pour les guerir ; avec un Traité des operations de Chirurgie qui se pratiquent sur cet animal. On trouve à la fin un Traité des Haras.

Ce Livre est imprimé *in-folio* sur du grand papier, & *in*-8°. en deux Volumes ; & est orné de figures gravées par les plus habiles Maîtres d'après les desseins de M. *de Parrocell*, Peintre ordinaire du Roi. Le prix de l'*in-folio* est de 24 livres en feuilles : celui de l'*in*-8°. est de 9. livres aussi en feuilles.

On imprimera le mois prochain les ERRATA des mois précédens.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal d'Avril. 1736.

Synonimes François, &c. pag. 195
Histoire du Théâtre François, &c. 198
Dissertation sur les vices de la sueur, &c. 207
Recueil de plusieurs Pieces de Poësie & d'Eloquence, &c. 212
Leçons de Physique, &c. 216
Vérone illustrée, 226
Essai sur l'Homme, &c. 235
Question de Medecine agitée sur le Gin-Seng, &c. 241
Institutions Ecclesiastiques & Bénéficiales, &c. 249
Nouvelles Litteraires, 251

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

MAY.

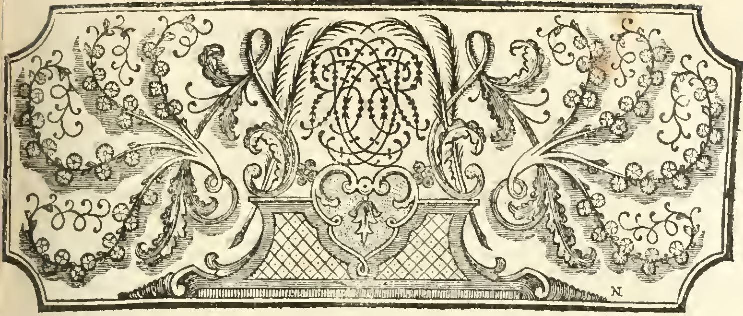


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

MAY M. DCC. XXXVI.

STANISLAI SANTINELLI CONGREGATIONIS A SOMASCHA Clerici Regularis Diſſertationes, Orationes, Epiſtolæ & Carmina. Venetiis. Apud Chriſtophorum Zane.

C'eſt-à-dire : *Recueil des Oeuvres du P. Staniſlas-Santinelli, Clerc Regulier de la Congregation des Somaſques.* A Veniſe, chez Chriſtophle Zane. 1734. vol. *in*-4°. pag. 327.

LE Pere *Santinelli* avoüe ingénument que quel que ſoit le prix de ſes Ouvrages, il n'a pû ſe refuſer au plaiſir d'en tirer la plûpart de l'obſcurité du Cabinet, de les raſſembler en un corps, & d'en

donner lui - même l'Edition dont nous allons rendre compte.

Ce Recueil qu'il dédie au Chevalier *Laurent Tiepolo*, Procurateur de S. Marc, contient 1°. deux Dissertations, l'une sur la Noblesse des anciens Romains, & l'autre sur l'éducation & les mœurs des femmes Romaines. 2°. Six Discours sur la Trinité, prononcés dans la Chapelle du Pape par les Pensionnaires du Collége *Clementin*. 3°. Huit Oraisons Funébres, dont quelques-unes avoient été imprimées séparément. 4°. Plusieurs Lettres sur divers sujets d'érudition. 5°. Enfin les Poësies Latines de l'Auteur. Nous tâcherons d'abord de donner une idée de la Dissertation sur la Noblesse Romaine.

Cette Dissertation avoit déja paru à Venise en 1717. L'Auteur l'a fait imprimer de nouveau après l'avoir retouchée ; si on l'en croit, ce n'a pas été dans la vûë d'acquerir quelque reputation, ni pour se faire valoir qu'il y a travaillé, mais uniquement pour servir en quelque sorte de Commentaire à la *dixiéme* Satyre de *Juvenal* qu'il a eu à expliquer dans le Collége de Venise. Il convient même qu'il y a peu du sien dans cet Ouvrage, & qu'à l'exception de quelques recherches qui lui sont propres, il a emprunté de *Tiraqueau*, de *Sigonius* de *Lipse*, & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, la plûpart des autoritez qu'il cite.

Ce Traité est divisé en dix-huit Chapitres dont le premier est une espece d'Epître Dédicatoire aux trois Procurateurs de S. Marc Sur-Intendant de l'Université de Padoüe. Après avoir donné dans le Chapitre II. l'étymologie du mot *Nobilis*, tirée de *Nosco*, *notus*, *noscibilis*, *Nobilis*, qui est *connu* de tout le monde, & tâché de prouver que ce terme pris dans le sens propre signifie un homme *Noble d'extraction* ou de *naissance*, l'Auteur parle dans le IIIe des *Familles Romaines* qui ont porté le nom de *Nobilis*, ou de *Nobilior*, & du titre de *Nobilissime*. A l'égard de ce dernier, il fait voir par quelques Inscriptions qu'il rapporte, que Marc-Aurele & Commode son fils sont les premiers qui en ayent été décorés ; & que quoique dans la suite il eût été quelquefois donné aux *Césars*, cependant Constantin, après la translation du Siége de l'Empire à Constantinople l'avoit attaché seulement aux Princes les plus proches du Trône après les *Césars*. Il n'oublie pas une ancienne Charte rapportée par le P. Mabillon, dans laquelle *Gisele* fille de Pepin, & les trois fils de Charlemagne portent aussi la qualité de *Nobilissimes*.

Dans le quatriéme & le cinquiéme Chapitres le P. Santinelli soûtient contre le sentiment des Stoïciens, que la Noblesse ne consiste pas dans la vertu ; que pour être véritablement noble il faut être né de parens vertueux & d'ancêtres illustres : que les richesses ne donnoient point la Noblesse, comme le vulgaire se le persuade ; qu'elles ne s'achetoient en aucune occasion;

& que si un Prince annoblit un homme riche, ce n'est pas précisément à cause de ses richesses, mais en vûë des services qu'elles l'ont mis en état de rendre à l'Etat; qu'il en est de même de l'homme de guerre & de l'Homme de Lettres; mais, ajoûte-t-il, ceux qui sont ainsi annoblis doivent être plûtôt appellés des *Hommes nouveaux* que *nobles*, & tout l'avantage que leur donne la grace que leur fait le Prince, est seulement de transmettre la Noblesse à leurs descendans.

Le sixiéme Chapitre est employé à montrer que pour signifier la Noblesse, les anciens Auteurs avoient coûtume soit de faire mention en général de la suite & du nombre des ayeux de ceux dont ils parloient, soit d'en donner en quelque maniere la généalogie, les disant fils, petits-fils, arriere-petits-fils de tels & tels; que l'expression de *fils de la terre* servoit à désigner un homme de basse naissance qui ne pouvoit citer aucun ancêtre tant soit peu distingué; & que comme les Nobles ont toûjours été jaloux de la splendeur de leur naissance, il s'est aussi trouvé toûjours des gens habiles qui se sont appliqués à en faire des Généalogies. L'Auteur prouve ce dernier point par l'autorité de *Cornelius-Népos*, qui rapporte que *Pomponius-Atticus* avoit fait les Généalogies des principales Familles Nobles de Rome. De cette idée avantageuse que les anciens se formoient de leur Noblesse, est aussi venu, selon l'Auteur, l'usage où étoient les Romains de conserver si soigneusement les portraits ou les images de leurs ancêtres. Cet usage étoit un droit qui étoit reservé aux seuls Nobles. De même se servoit-on pour désigner leurs maisons, ou la noblesse de leurs familles de ces mots Latins, *Gens*, & *Gentilitas*; le P. *Santinelli* parle ensuite des noms & des surnoms des Romains, & il est d'avis que de porter trois noms n'étoit pas tellement un privilége des Nobles, que d'autres ne les portassent de même, tels que les affranchis, & les étrangers qui acqueroient le droit de Citoyens Romains. Il trouve même que tous les Nobles ne portoient pas les trois noms, & il cite l'exemple de C. Marius & de la Famille des Antoines. Enfin il conclut de tout ce qu'il a dit dans ce Chapitre que la Noblesse étoit chez les Romains une qualité qui ne s'acqueroit que par la naissance, & qu'elle étoit quelque chose de si propre & un caractere si inherent dans celui qui l'avoit reçûë de ses ancêtres, qu'il n'en pouvoit être dépouillé.

Après avoir éxaminé dans le Chapitre septiéme en quoi consistoit le droit de *Gentilité*, & si dans les premiers tems de la République Romaine les Patriciens étoient seuls en possession de ce droit à l'exclusion des Plébéïens, le P. *Santinelli* recherche pourquoi après la destruction de l'Empire Romain on a appellé les Nobles, *Gentils*, ou, ce qui est la même chose, *Gentilshommes*. Ce nom paroîtroit d'abord venir du ti-

tre de *Gentilis*, donné à l'ancienne Noblesse Romaine; mais il a encore une autre signification parmi les Jurisconsultes, & c'est celle que l'Auteur adopte. *Fuit*, dit Alciat, *& alia Gentilium* in jure *interpretatio*; *nempe ut quemlibet significet Romano Imperio non subjectum: quia non Jure Civili, sed Jure Gentium vivit, quo fit ut perinde sit, cùm Gentilem dicas, ac si Barbarum.* Le P. Santinelli est donc du sentiment qu'après l'innondation des Barbares toute la Noblesse Romaine fut, pour ainsi dire, ensevelie sous les ruines de l'Empire; qu'insensiblement on ne connut plus ni les noms ni les surnoms qui l'avoient autrefois distinguée; que ces mêmes Barbares qui, selon lui, commencerent à être appellés *Gentes* ou *Gentiles* vers le tems de Théodose, jouissant dans les Provinces qu'ils avoient subjuguées, de plus grands droits & de plus grands priviléges que les Nobles Romains mêmes, les Peuples s'étoient accoûtumés à donner le nom de *Gentils* à leurs vainqueurs, & que dans la suite ce titre qui dans son origine ne signifioit qu'un *étranger* ou un *barbare*, fut employé pour désigner cette nouvelle Noblesse qui avoit usurpé les biens & les honneurs de l'ancienne.

A l'égard des noms & des surnoms dont l'usage s'étoit perdu en Europe pendant si long-tems, l'Auteur prétend que les Vénitiens sont les premiers qui les ont fait revivre vers la fin du dixiéme siécle, & il se sert, pour appuyer son opinion d'une Charte de l'an 982. rapportée par *Ughelli*, dans laquelle se trouvent pour la premiere fois des noms & des surnoms des principales Familles de Venise, dont la plûpart subsistent encore aujourd'hui.

Que toutes les Nations ayent fait anciennement un grand cas de la Noblesse, c'est de quoi l'Auteur donne des preuves au commencement du huitiéme Chapitre. Il distingue d'après Aristote deux sortes de Noblesse; l'une absolue, qui étoit si relevée qu'elle étoit reconnue pour telle de tout le monde & dans tous les Pays; l'autre qu'il appelle relative, c'est-à-dire, qui n'avoit lieu que dans certaines Villes ou dans certains Cantons particuliers. Les Nobles de cette seconde espece étoient simplement appellés en Latin *Domi Nobiles.* Le P. *Santinelli* traite par occasion dans le Chapitre 9 de la Noblesse de *Ciceron.* Quoiqu'*homme nouveau* à l'égard de la Ville de Rome, lorsqu'il vint s'y établir, Ciceron, au jugement du même Pere, étoit cependant d'une famille distinguée d'*Arpinum*, qui reconnoissoit pour auteur de son origine un *Tullius* ou *Tullus* ancien Roi des Volsques. C'est ce qu'il tâche de faire voir par plusieurs autoritez, & en répondant aux objections qu'on peut faire contre cette opinion.

Les Chapitres X. & XI. montrent 1°. qu'anciennement, comme aujourd'hui, il y avoit dans la Noblesse differens degrez de splendeur; qu'elle se tiroit de l'ancien-

neté de l'origine, sur-tout lorsqu'on la faisoit remonter jusqu'à des Dieux, des Rois, ou des Héros, & que pour être plus illustre encore elle devoit être transmise par une longue suite d'ayeux. 2°. Que la Noblesse du côté paternel étoit suffisante; qu'elle recevoit cependant un nouvel éclat, lorsqu'elle venoit aussi du côté maternel; que la mere n'ennoblissoit jamais, mais qu'on n'en avoit pas moins de mépris pour les Nobles qui se mésallioient, & enfin que ce ne pouvoit être que par une naissance légitime que la Noblesse passoit aux enfans.

Le Pere *Santinelli* parle dans les Chapitres XII. XIII. & XIV. de la Noblesse des Patriciens, des Plébéïens, & des Chevaliers Romains.

Tous les Patriciens, selon lui, étoient Nobles, & cette dignité ennoblissoit de plein droit tout homme qui en avoit été revêtu, soit par les Rois, lorsqu'ils regnoient à Rome, soit par une Loi du Peuple du tems de la République, soit dans la suite par les Empereurs; l'Auteur passe de-là au droit qu'ont aujourd'hui les Princes d'ennoblir les Roturiers, & il le regarde comme un droit incontestable.

A l'égard des Plébéïens, il les distingue en deux classes. Les premiers étoient seulement *Plébéïens* qu'il appelle d'*ordre* & *de droit*, & dans cette classe étoient compris des Patriciens mêmes, lorsqu'ils n'entroient point dans le Sénat, ou qu'ils n'avoient pas le moyen de servir à la guerre, suivant leur qualité. Les autres étoient *Plébéïens* de *naissance* ou d'*origine*. Le Pere *Santinelli* reconnoît qu'après que ceux-ci eurent obligé les Patriciens à leur faire part des grandes Magistratures & des honneurs qui y étoient attachés, ils commencerent aussi à s'ennoblir; alors on donnoit le nom d'*hommes nouveaux* à ceux d'entre eux qui les premiers de leur famille exerçoient les principaux emplois de la République, & leurs descendans jouissoient des droits de la Noblesse aussi-bien que les anciennes Familles Patriciennes.

Comme ce n'étoit qu'à proportion de son bien & de ses revenus qu'on étoit admis dans l'Ordre des Chevaliers, l'Auteur observe que cet Ordre étoit composé indistinctement de Patriciens & de Plébéïens, les uns Nobles & les autres Roturiers. Il ajoûte que l'Ordre des Chevaliers devint plus illustre sous les Empereurs qu'il ne l'étoit du tems de la République; mais il prétend contre le sentiment de Tiraqueau qu'il ne donnoit pas la Noblesse, & que cet Ecrivain a été trompé par la ressemblance des noms, lorsqu'il a assuré que le titre de Chevalier Romain étoit le même & marquoit aussi expressément la Noblesse, que celui de *Chevalier* qu'on donne aux Nobles d'aujourd'hui.

Le même Tiraqueau ne se trompe pas moins, suivant notre Auteur, lorsqu'il veut que l'ancienne Noblesse Romaine ait eu des Armoiries comme en porte à present la

Noblesse en Europe. Cet article est l'objet des recherches du P. *Santinelli* au commencement du quinziéme Chapitre de sa Dissertation. Après avoir discuté plusieurs passages qui pourroient faire voir que ces Armoiries étoient en effet en usage dans l'Antiquité, il se déclare pour la négative. Il explique ensuite ce qu'on doit proprement entendre par le mot *Stemma* qui se trouve dans les anciens Auteurs. Ce n'étoit que l'espece de couronne ou le cercle qui entouroit chaque image ou portrait des ancêtres, à peu-près comme dans nos Arbres Généalogiques, on entoure d'une ligne circulaire les noms qu'on y inscrit.

On voit dans le Chapitre XVI. ce que c'étoit que ces portraits. Dès qu'un homme de distinction étoit mort, les parens en faisoient faire en cire le portrait le plus ressemblant qu'il étoit possible; on faisoit écrire au-dessous son nom, ses titres & ses qualitez; on le mettoit ensuite avec les autres portraits de la Famille dans le Vestibule de la maison, comme l'endroit le plus en vûë & le plus frequenté. Tous ces portraits étoient religieusement conservés dans des armoires de bois; comme ces armoires n'étoient pas toûjours ouvertes, on faisoit peindre sur les battans ces mêmes portraits suivant l'ordre où ils étoient rangés en dedans, & on séparoit ces peintures par les lignes ou couronnes dont parle l'Auteur dans le Chapitre précédent. Cette coûtume qui semble s'être introduite d'abord pour exciter les enfans à la vertu par la vûë presque continuelle de peres vertueux & illustres, servoit en même tems à distinguer la Noblesse, à qui seule, dans l'opinion du P. *Santinelli*, il appartenoit de garder chez soi de semblables portraits, ou de les faire porter en public dans les pompes funébres. C'étoit pour cette derniere cérémonie qu'on les tiroit de leurs armoires; on les mettoit au bout de longues perches ou piques, & on les faisoit précéder le corps du mort, qui lui-même étoit representé en cire de la maniere la plus ressemblante, porté sur un Char à découvert, & orné des habits & des autres marques des dignitez dont il avoit été revêtu pendant sa vie. Mais ce n'étoit pas seulement dans les Funerailles des Nobles qu'on voyoit les portraits de leur Famille; on les exposoit aussi à la vûë de tout le monde dans les solemnitez publiques, & alors on y ajoûtoit divers ornemens.

Les Familles distinguées ne se contentoient pas de conserver les portraits de ceux de leurs ancêtres qui avoient été dans les plus grandes Charges de la République; elles y ajoûtoient encore ceux des Dieux, des Rois ou des Héros dont elles vouloient qu'on les crût descenduës. Elles en avoient aussi d'autres de parens, qui sans être parvenus aux premiers emplois, n'avoient pas laissé de se rendre d'ailleurs recommandables par leur mérite, & l'Auteur observe dans le XVII. Chapitre qu'il y avoit

même des familles où l'on gardoit ſans diſtinction les portraits de tous ceux dont on vouloit honorer la mémoire. Après avoir fait dans ce même Chapitre une digreſſion ſur les noms que portoient ceux qui étoient adoptés dans une Famille, & avoir prouvé qu'il n'étoit pas permis de garder les portraits de ceux qui avoient été condamnés au ſupplice, le Pere Santinelli ajoûte qu'outre les portraits des ancêtres, on en conſervoit quelquefois par honneur, de perſonnes qui étoient tout-à-fait étrangeres.

Le Chapitre XVIII. traite des ornemens exterieurs qui diſtinguoient les Nobles de l'ancienne Rome; l'Auteur y ſoûtient qu'il n'y avoit qu'eux qui euſſent le droit de porter ſur leurs chauſſures la boucle d'yvoire faite en forme de croiſſant; il veut de plus que ni la Robe appellée *Prætexta*, ni le bijou d'or que les enfans portoient pendu au coû, nommé *Bulla aurea*, ni les houſſes des chevaux, ni même les anneaux d'or, n'étoient des marques certaines de Nobleſſe; & à ce ſujet il parle comme en paſſant de divers ornemens en uſage chez les Nobles de differentes Nations, & dont il eſt défendu aux Roturiers de ſe ſervir.

Enfin dans le XIX. & dernier Chapitre il eſt queſtion des pratiques & des abus mis en uſage par les faux Nobles pour aller de pair avec les véritables; on y dépeint l'ambition de ceux-ci & leur mépris pour les Roturiers; après quoi l'Auteur termine ſon Ouvrage par ce paſſage de Ciceron à qui, ſuivant que le P. Santinelli on doit s'en rapporter plus qu'à perſonne ſur la façon de penſer, & ſur le caractere de la Nobleſſe de ſon tems. *Videmus*, dit l'Orateur Romain, *quanta ſit in invidiâ, quantoque in odio apud quoſdam homines Nobiles novorum hominum virtus & induſtria. Si tantulum oculos dejecerimus, præſto eſſe inſidias; ſi ullum locum aperuerimus ſuſpicioni aut crimini, accipiendum eſſe ſtatim vulnus: eſſe nobis ſemper vigilandum, ſemper laborandum videmus.*

Nous donnerons dans le Journal prochain le précis de la Diſſertation ſur les Femmes Romaines, & nous dirons un mot des autres Pieces qui compoſent ce Volume.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES. Année 1732. *avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique, pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1735. *in*-4°. pag. 136. pour l'Hiſtoire, pag. 513. pour les Mémoires. Planch. détach. 24.

APRE'S avoir, dans notre précédent Journal, rendu compte des articles de *Phyſique générale*, *d'Anatomie*, & de quelques-uns de ceux de *Chimie* contenus dans ce Volume; il nous reſte maintenant à faire connoître ici ceux de *Chimie* dont nous n'avons

point donné d'Extrait, ceux de *Botanique*, & ceux qui concernent les diverses parties des *Mathématiques*.

IV. M. *du Fay*, en 1724. fit part à l'Académie de deux Operations, par lesquelles il tiroit un sel de la chaux : & nous en fîmes mention dans notre Journal de Mars, 1728. Comme l'existence de ce sel paroissoit d'autant plus douteuse aux Chimistes, que jusqu'alors, il ne leur avoit pas été possible d'en extraire de la chaux ; M. du Fay eut à essuyer de leur part quelques objections assez spécieuses, & fondées, l'une sur ce que la premiere de ces operations demandoit une seconde calcination de la chaux, qui pouvoit avoir emprunté quelques acides du charbon, lesquels unis à la terre alcaline de la chaux, auroient produit le sel dont il s'agissoit : l'autre, sur ce que la seconde operation exigeant que la chaux fût éteinte à l'air, celle-ci dans une pareille exposition s'étoit abreuvée d'une humidité, qui pouvoit n'être pas dépourvûë d'acide.

Il avoit eu soin de faire à ces objections des réponses très - plausibles. Mais pour y couper court entierement, l'habile Académicien a fait une nouvelle experience, d'où il a écarté tout ce qui pourroit être suspect ; n'ayant mis en œuvre pour cet effet que de l'eau de riviere distillée, des vaisseaux de grès tout neufs, ou des vaisseaux de verre.

Par l'operation, que détaille exactement ici l'Historien, M. du Fay, d'une livre de chaux éteinte dans douze pintes d'eau, a tiré, en faisant évaporer celle-ci, dix grains d'un sel acre & caustique, tout semblable à celui que lui avoient donné ses operations de 1724. En travaillant sur la même livre de chaux éteinte avec de nouvelle eau, il en a tiré en tout jusqu'à 2 gros de sel moins deux grains ; & en continuant le même travail sur cette même chaux, qui n'étoit encore diminuée que de moitié, il lui étoit très-possible d'en extraire encore davantage de sel. M. de Fontenelle, à la fin de cet article, n'oublie pas de nous specifier la précaution dont usa l'Académicien relativement à cette operation, pour s'affranchir de tout scrupule.

V. Les experiences nouvelles de M. *Geoffroy* sur le *Borax* ont beaucoup perfectionné les connoissances que nous avoient communiquées sur ce sel, M. *Homberg* en 1702, & M. *Lémery* en 1728 & en 1729. Leurs recherches ont fait connoître que le Borax n'est plus comme on l'avoit cru, un sel salé ou moyen, mais qu'il est un vrai sel alcali naturel, fort different de ceux qui ne le deviennent que par l'action du feu. Il est de plus toûjours *vitrifiable*, mais sans addition, ce qu'il a de singulier entre tous les sels connus ; mais ce verre, quoique dur & compacte, se fond sans peine à l'humidité, perdant sa forme de verre, & reprenant celle de Borax non vitrifié. Il est toûjours gras, tant interieurement qu'exterieurement, comme s'il

étoit enduit d'une substance bitumineuse analogue à la colle forte. Le Borax, comme alcali, absorbe les acides, ce qu'il opere avec beaucoup de tranquillité, contre l'ordinaire des autres alcalis.

De la solution du Borax dans de l'huile de vitriol, si puissamment acide, il s'éleve par la distillation, des *fleurs*, une matiere blanche, légére, seche & comme farineuse; c'est le sel *sédatif* de M. *Homberg*, employé si utilement pour suspendre ou appaiser pendant 7 ou 8 heures de violens accès de fievre, & donner lieu par cette tréve de mettre en œuvre des remedes plus efficaces, qu'on n'auroit pû placer sans ce secours. Mais M. *Lémery* a découvert de plus que ce sel pouvoit être également préparé avec tous les acides minéraux; & M. Geoffroy, que la cryſtallisation substituée à la sublimation produisoit une plus grande quantité de sel *sédatif* & avec plus de facilité.

Le sel fixe, qui est le residu de la sublimation du sel *sédatif*, est une espece de sel de *Glauber*, découvert par M. Geoffroy; en quoi il n'a été que très-peu prévenu par un Chimiste Allemand. Cette découverte rend bien commun aujourd'hui ce sel de *Glauber*, si rare autrefois. La partie terreuse du Borax se trouve intimement unie avec son sel, tant fixe que volatil; & rend l'un & l'autre d'une très-facile vitrification; d'où l'on peut juger que la principale difficulté de faire du Borax artificiel, consistera, selon toute apparence, à trouver cette terre si aisément *vitrifiable*.

M. Geoffroy termine son Mémoire par cette observation purement curieuse; Que le sel *sédatif*, soit sublimé, soit crystallisé, se dissout dans l'esprit de vin, & que le feu y étant mis, la flamme en est verte : ce qui pourroit n'être pas inutile pour l'embellissement des feux d'artifice.

VI. Le second Mémoire sur *la teinture des pierres*, que nous donne ici M. *du Fay*, est la suite ou le *complément* d'un premier, qui parut dans l'Histoire de 1728. & dont nous rendîmes compte dans notre Journal de Fevrier 1731. Il manquoit encore à l'Auteur quelques couleurs pour teindre le marbre; il y en avoit quelques autres qui ne s'employoient qu'assez difficilement ou à grands frais, & il n'avoit pû en faire prendre aucune sur la cornaline. Il remedie aujourd'hui à tous ces inconveniens. Il enseigne la maniere de tenir assez long tems en dissolution dans l'esprit de vin le sang-dragon, & la gomme-gutte, pour teindre commodement en rouge, & en jaune de grands morceaux de marbre; & celle de faire avec le premier un rouge brun, ou une couleur fort approchante du marbre rouge, en y mêlant un peu de poix noire; laquelle dissoute seule dans l'esprit de vin, donnera un jaune brun ou une couleur de tabac foncée. Il fournit deux moyens de reserver des traits ou des veines blanches dans ces sortes de couleurs.

Après avoir indiqué dans son

premier Mémoire les couleurs qui se doivent employer sur le marbre encore chaud ; il parcourt ici celles qu'on ne doit appliquer qu'après qu'il est entierement refroidi. Ces couleurs sont le rouge préparé avec le sang-dragon ; le bleu fait avec le tourne-sol, ou avec l'orseille des Canaries ; & il instruit en détail de leurs differentes préparations, des manieres d'en varier les nuances, & de celles de les appliquer avec *précision*, & d'empêcher qu'elles ne s'étendent outre mesure. La seconde de ces couleurs bleuës a cet inconvenient & celui de rendre le marbre un peu plus tendre & plus friable : ce qui est compensé, par deux avantages ; l'un d'être d'une grande beauté, l'autre de pouvoir être passée sur les veines de rouge, de brun & de jaune, sans les endommager. Il ne reste donc rien à souhaiter sur cette matiere, dit M. du Fay, si ce n'est le noir parfait, auquel il n'espere pas qu'on puisse jamais arriver, pour les raisons alléguées dans son Mémoire de 1728. auquel il renvoye pour le détail de plusieurs circonstances, qu'il obmet dans celui ci. A l'égard de toutes les autres couleurs, on en est actuellement en possession.

De-là l'Auteur passe au second objet de ce Mémoire, qui est de nous apprendre le moyen de tracer sur la cornaline les desseins les plus délicats, soit en blanc, sur un fond rouge ; soit en rouge, sur un fond blanc : moyen que le hazard lui a fait trouver, au moment qu'il y pensoit le moins. Ayant eu entre les mains des cornalines chargées de quelques lettres qui ressembloient à de l'émail, d'un petit chariot & de trois figures, le tout blanc sur un fond rouge : il imagina que cela pouvoit être fait comme on émaille les Grenats Syriens, que l'on grave, dont on remplit d'émail pulvérisé la gravure, & après l'avoir fait fondre sous une moufle, on repollit la pierre, à laquelle il ne reste aucun relief, & l'émail semble ne plus faire qu'un même corps avec elle. M. du Fay essaya ce moyen sur une cornaline gravée ; ce qu'il fit avec toutes les précautions requises pour réussir ; & après l'operation il fut fort surpris de voir que son émail, sans s'être fondu, avoit communiqué sa couleur à la pierre.

Il essaya la même manœuvre sur une cornaline non gravée, ce qui fut suivi d'un effet tout pareil ; d'où l'Académicien jugea que l'émail, loin d'avoir en cette occasion transporté sa blancheur à la cornaline, ce qu'il n'auroit pu faire à une si médiocre chaleur, n'avoit operé que ce qu'auroit fait toute autre matiere terreuse appliquée sur la pierre ; c'est-à-dire qu'il avoit occasionné plus de chaleur dans les endroits couverts, que n'en avoit éprouvé le reste de cette pierre. La justesse de ce raisonnement fut confirmée par diverses épreuves faites avec differentes matieres terreuses ; & le colcothar ou vitriol calciné fut celle qui lui réussit le mieux, tant par la facilité de l'employer, que par la délicatesse des traits

qu'on peut former par son moyen. L'Auteur a soin d'indiquer les qualitez qui rendent ce minéral plus propre à cette operation ; dans laquelle il a eu même l'industrie de varier les nuances du blanc, comme il nous l'expose.

Il est parvenu jusqu'à executer avec succès ce qu'il appelle la *contrepartie* de ce même travail, c'est-à-dire qu'il a couvert de colcorhar tout le champ de la cornaline, & qu'avec la pointe d'une aiguille, il l'a enlevé suivant un dessein, qui est resté rouge pendant que le champ est demeuré blanc à l'ordinaire. M. du Fay vient ensuite à ce qui concerne le choix des cornalines, qui ne sont pas également favorables à cette sorte de travail, & parmi lesquelles semblent exceller les *cornalines de vieille roche.*

Il ne s'en est pas tenu aux seules pierres de cette espece, & il a poussé ses épreuves jusque sur l'Agathe noire ; mais sans y avoir pû réussir ; & il nous donne le resultat de ces operations auquel nous renvoyons, ainsi qu'aux reflexions qu'il fait sur le plus ou le moins d'utilité qu'on peut recueillir de la teinture de ces differentes sortes de pierres.

L'observation chimique dont nous fait part ici M. de Fontenelle, roule sur un sel naturel envoyé d'Egypte à l'Académie comme sel Armoniac des anciens, & reconnu par toutes les épreuves pour être un vrai sel de *Glauber* ; d'où l'on apprend que ce sel est naturel en Egypte, de même qu'en Dauphiné, en Espagne, en Allemagne, en Hongrie, & dans toutes les eaux de la mer.

La *Botanique* ne peut gueres être plus stérile qu'elle l'est dans ce Volume, puisqu'il n'en offre qu'un seul article entierement renvoyé aux Mémoires. Cet article est la troisiéme & derniere partie de ce que nous a donné M. *du Hamel* dans deux autres Mémoires sur l'*Anatomie de la Poire* ; & ce que nous rapporterons ici, joint à ce que nous en avons extrait dans nos Journaux de 1733. & 1734. fournira un précis assez complet de tout l'Ouvrage.

L'Auteur l'a déja fort avancé dans ses deux premieres Dissertations, où il a examiné les enveloppes ou les tégumens de la Poire, qui sont jusqu'au nombre de quatre, l'épiderme, le corps *muqueux*, le tissu glanduleux, & la vraye peau : d'où il a passé à la substance charnuë, composée, selon lui, de trois sortes de vaisseaux, les vagues, les spermatiques & les nourriciers, qui portent la séve à l'amande du pepin & à plusieurs autres parties. C'est de la structure particuliere de ce pepin qu'il s'agit principalement dans ce dernier Mémoire ; où l'Auteur comparant les graines des plantes avec les œufs des animaux, s'applique à nous dévoiler le mystere de la formation du pepin, celui de sa fécondation, & celui de son *incubation* ou de la maniere dont il est couvé.

1. M. du Hamel remonte d'abord jusqu'à la premiere origine

du pepin ; & comme il l'a trouvé déja fort apparent long-tems avant la fleur, & lorsque le bouton est encore exactement fermé, cela lui donne occasion de faire des recherches curieuses sur l'Anatomie des boutons & sur le tems où leurs differentes pieces se développent. Il nous en décrit fort exactement, à l'aide du Microscope, les diverses sortes d'écailles, jusqu'au nombre de 25 à 30 ; les embryons des fleurs, au nombre de 8 ou 10, leurs étamines garnies de leurs sommets, leurs pétales ou leurs feuilles, leurs pistiles, les pepins renfermés deux à deux dans un épanouissement situé à la base des pistiles, & qui blancs dans leur premiere formation, ressemblent assez pour la figure à des *œufs de fourmis*. On apperçoit les premiers traits de toutes ces parties dès le mois de Janvier ; mais ils ne deviennent bien visibles que vers la fin de Mars.

2. L'Auteur, pour mieux expliquer la fécondation du pepin, croit devoir adopter le Systême de la multiplication des plantes par des graines, ausquelles a donné leur perfection le concours de deux sexes destinés l'un à communiquer l'acroissement, & l'autre la fécondité. Ce Systême, quoique sujet encore à plusieurs difficultez, lui semble justifié en quelque sorte par ses découvertes Anatomiques sur la Poire. C'est donc conformément à cette hypothése, qu'il établit deux sortes d'organes pour la propagation de ce fruit, sçavoir des parties mâles & des parties femelles.

Les embryons des fleurs, desquels on vient de parler, paroissent vers la fin d'Avril, séparés les uns des autres, & soûtenus chacun par des queuës. Des cinq échancrures du calice de chaque embryon s'élevent autant de pétales blancs : & d'entre les attaches de ceux-ci naissent environ une vingtaine d'étamines rangées 4 à 4, composées d'un pédicule blanc chargé d'un sommet de même couleur, mais marqué de taches rouges. Ces sommets formés de deux capsules figurées comme deux noyaux de dattes attachés ensemble, s'ouvrent après l'entier épanouissement de la fleur & répandent sur toutes les parties de celle-ci, une poussiere jaune, dont les grains vûs au Microscope paroissent comme autant de petites vessies ovales.

Telles sont les parties mâles de la Poire, selon M. du Hamel, qui nous fait part ici de ses conjectures sur les usages de ces divers organes. Il suppose que la séve portée par ce qu'il nomme les vaisseaux spermatiques aux glandes de la roche encore tendre & non pierreuse, qui devient ensuite l'ombilic ou la tête du fruit, y reçoit une préparation qui le rend propre à féconder les organes dont il s'agit, & sur-tout les sommets des étamines qu'il regarde comme les vésicules séminales. Il prétend que les pétales, de leur côté, déterminent puissamment la séve à se filtrer par les glandes situées à la base des étami-

nes; comme il l'a expliqué dans son second Mémoire.

De-là il passe à la description des parties femelles de la Poire, beaucoup plus nombreuses & plus compliquées que les parties mâles, & qui sont les pistiles, les capsules des pepins, un *placenta*, un *sinus central*, une *substance acidule*, une espece de *parchemin*, un *plexus* de vaisseaux, *&c.* Les pistiles, terminés par leur extrémité superieure en maniere de trompe, descendent en conservant une grosseur assez uniforme, jusqu'à l'endroit d'où naissent les étamines; après quoi s'étrecissant un peu pour traverser ce même endroit sans y contracter d'adhérence, ils s'élargissent pour servir de capsules aux pepins. Ces capsules au nombre de 5 dans chaque Poire, renferment chacune deux pepins, & sont tapissées interieurement d'une membrane très-dense, très-lisse, fort semblable à du parchemin, & à laquelle les pepins pour l'ordinaire ne sont nullement adhérens, ne recevant chacun leur nourriture que par l'entremise d'un petit vaisseau, que l'Auteur, après plusieurs autres, nomme *vaisseau ombilical*.

Il appelle *placenta* un nœud ou une substance particuliere, située immédiatement à la base des pepins, d'un tissu plus serré, que la chair de la Poire, & se terminant par un gros mammelon dans une cavité placée entre les loges des pepins, & qui est le *sinus central*. A l'égard de la *substance acidule*, elle remplit les intervalles que laissent entre elles les capsules: & le *plexus* ou lacis de vaisseaux se trouve sur le *parchemin* des capsules, & entre les deux *portions* du pistile, l'*interne* & l'*externe*. Tous les organes dont on vient de parler, sont renfermés dans la substance pierreuse du fruit, laquelle est une espece de boëte glanduleuse & ovale.

Quelque juste & quelque détaillée que nous paroisse la description de ces divers organes, elle ne suffit point encore pour nous découvrir bien clairement en quoi consiste leur usage par rapport à l'ouvrage de la fécondation du pepin. Aussi notre Auteur avoüe-t-il de bonne foi, qu'il n'a sur tout cela que des conjectures à nous proposer, ausquelles nous renvoyons, & dont on doit lui sçavoir d'autant plus de gré, qu'outre qu'elles sont ingénieuses & pleines de vraisemblance, elles pourront faire naître aux Physiciens-Botanistes de nouvelles idées.

3. Il ne lui reste plus qu'à nous instruire de toutes les circonstances qui accompagnent l'*incubation* du pepin, c'est-à-dire le changement qu'on y voit arriver, analogue à celui qui dans l'œuf fait éclore le fœtus. Il parcourt d'abord les diverses manieres dont cette *incubation* s'accomplit dans les *vivipares* & dans les *Ovipares*, après quoi il vient à celle des fruits à pepin tels que la Poire. Son pepin *s'incube* ou se couve dans le centre même du fruit où il s'est formé, & cela sans tirer presque aucun secours de celui-ci, & par les seules li-

queurs contenuës dans le pepin avant l'*incubation.* De ces liqueurs, l'Auteur en trouve dans le pepin parvenu à presque toute sa grosseur, une qui est analogue au blanc de l'œuf & une autre qui tient la place du moyeu ou du jaune. Le blanc, dit l'Auteur, se forme d'abord des liqueurs qui lui sont transmises par une sorte de vaisseau ombilical ; le jaune se nourrit du blanc, par un vaisseau de communication, & le germe se nourrit du jaune. Enfin ces deux liqueurs se consomment peu à peu, l'amande augmente de volume jusqu'au point de remplir toutes les enveloppes du pepin ; & alors l'*incubation* est achevée.

L'Auteur, en finissant son Mémoire, allégue les raisons pourquoi 1°. il n'a point cité les Auteurs, qui ont traité avant lui de l'Anatomie de la Poire ; pourquoi 2°. il donne toûjours le nom de *vaisseaux* aux filets qui paroissent dans ce fruit, & celui de *glandes*, aux pierres qui s'y trouvent ; pourquoi 3°. il n'a pas examiné le pepin avec plus de soin & d'exactitude. Nous renvoyons sur ces raisons au Mémoire même.

Les articles concernant les *Mathématiques* sont ici en très-grand nombre. Il y en a de *Géométrie*, d'*Astronomie*, de *Chronologie*, d'*Optique* & de *Méchanique*.

Des 12 articles de *Géométrie*, les deux premiers, l'un de M. *Bouguer*, l'autre de M. *de Maupertuis*, roulent sur *les courbes de poursuite* ; le troisiéme & le quatriéme contiennent la solution d'un Problême proposé par M. *Offenburg* touchant *une espece de courbes décrites sur la surface d'une Sphére*, & résolu par MM. *Bernoulli* & *de Maupertuis* : le cinquiéme sur *les lignes du quatriéme ordre*, est dû à M. l'Abbé *de Bragelongne* : le sixiéme est l'Ecrit de M. *Nicole*, touchant la nature *des Roulettes formées sur la superficie convexe d'une Sphére, & la maniere de déterminer celles qui sont Géométriques & celles qui sont rectifiables* : le septiéme sur *les Epicycloïdes Sphériques*, est de M. *Clairaut* ; ainsi que le huitiéme sur *les Courbes Algébriques & rectifiables de la surface du Cone* : les 4 derniers articles sont *les solutions d'un Problême Géométrique* de M. *Cramer*, Professeur à Genêve, trouvées par MM. *Clairaut*, *Nicole*, *de Maupertuis* & *Camus*, & renvoyées entierement aux Mémoires, de même que les articles *6*, *7*, & 8. Le 5 ne paroît que dans l'Histoire ; & les 4 premiers se lisent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous nous contenterons de donner ici d'après M. de Fontenelle, une idée sommaire des deux premiers articles.

Il y est question de resoudre le Problême proposé dans le premier Volume des Mémoires de l'Académie de Petersbourg pag. 210. On y demande que des Courbes décrites sur la surface d'une Sphére soient algébriques & rectifiables. La difficulté de ce Problême consiste dans l'extrême difference qui se trouve entre les deux qualitez d'Algébrique ou Géométrique & de rectifiable.

ble. M. *Bernoulli* en donna la solution dans une sçavante Théorie qu'il mit au jour sur les *Epicycloïdes Sphériques* : & M. *de Maupertuis*, qui dans le même tems cherchoit aussi de son côté cette solution, la trouva, & entierement conforme à celle de M. *Bernoulli*, de laquelle on a des preuves certaines que M. *de Maupertuis* n'avoit eu nulle communication. Voici le principe général de ces solutions.

Comme la Courbe cherchée, qui ne sçauroit être circulaire, doit se décrire sur une Sphére, elle ne sera point tracée sur un plan droit. En ce cas, on doit la rapporter à un plan de cette nature imaginé dans la Sphére, & sur lequel on tirera de tous les points de la Courbe autant de perpendiculaires, qui par leurs extrémitez décriront sur ce plan droit une seconde Courbe dite *de projection*, pour la distinguer de la premiere nommée *Courbe de la surface*. Celle-ci déterminée suivant les conditions prescrites, peut être fort differente de l'autre. Mais il est possible de les lier ensemble par un rapport entre leurs longueurs, de maniere que de la rectification de l'une resulte celle de l'autre. Les perpendiculaires dont on vient de parler sont des grandeurs qui du côté de la surface sphérique croissent ou décroissent toûjours d'une quantité infiniment petite; laquelle est en même tems un des côtez du petit triangle, dont l'hypoténuse est l'élément de la Courbe de la surface. En supposant un rapport connu entre l'arc infiniment petit de la Courbe de projection très-aisé à exprimer algébriquement & la differentielle de la perpendiculaire correspondante : la somme des arcs de la Courbe de projection si l'on peut l'avoir, aura ce rapport connu à la somme de toutes les differentielles des perpendiculaires qui composent les arcs de la Courbe de la surface, & conséquemment à ces arcs mêmes : & comme par cette voye l'infiniment-petit de la Courbe de projection se trouve intégrable, il s'ensuit qu'on a la longueur de cette Courbe, & par conséquent celle de l'autre. Pour rendre algébriques ces deux Courbes rectifiables, il est necessaire que ce rapport supposé, & que l'on a laissé général, ne soit qu'un nombre rationnel, sans quoi les Courbes deviendroient méchaniques.

M. *de Maupertuis* n'employa que la même méthode, pour la resolution d'un autre Problême, lié au précedent, & où il s'agissoit de trouver sur une superficie sphérique, des Courbes, dont les arcs fussent en raison donnée quelconque aux arcs d'un grand cercle, & qui par conséquent ne fussent rectifiables qu'en vertu de la rectification du cercle. M. de Maupertuis a de plus déterminé par sa Théorie générale, non seulement la nature de l'écliptique, que devroit décrire le Soleil pour rendre toûjours égaux ses mouvemens en longitude & en ascension droite : mais encore (l'Ecliptique étant tel qu'il est) il a déterminé le point où ces deux

mouvemens soient égaux, ou en raison quelconque ; & sa détermination est indépendante de la Trigonométrie Sphérique.

L'*Astronomie* fournit ici dix articles. Le premier sur *la parallaxe de la Lune*, est de M. *Godin* : le second sur *la rotation de Vénus autour de son axe*, est de M. *Cassini* : les 3e, 4e & 5e sur *les Satellites de Jupiter*, sont de MM. *Grandjean* & *Maraldi* : le sixiéme article est un Extrait que donne ici M. de Fontenelle du Livre de M. *de Maupertuis* sur *les differentes figures des Astres* : Ouvrage, dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Avril 1733. Le septiéme article est l'Ecrit de M. *Cassini* sur *la Méridienne de l'Observatoire* : le huitiéme & le neuviéme roulent sur les Observations de MM. *Cassini* & *Godin* touchant l'*Eclipse de Lune du premier Décembre* : le dernier article contient la Réponse de M. *Cassini* à des remarques faites dans un Journal sur son *Traité de la grandeur & de la figure de la Terre*. Ces 4 derniers articles sont totalement renvoyés aux Mémoires. Les 5 premiers se trouvent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Le sixiéme ne paroît que dans l'Histoire. La crainte d'être trop longs ne nous permet ici quelque détail que sur les deux premiers articles.

Feu M. *Bianchini*, par ses nouvelles Observations sur Vénus, a déterminé que la rotation ou revolution de cette Planéte sur son axe s'accomplissoit en 24 jours 8 heures : au lieu que feu M. *Cassini* a conjecturé qu'elle n'étoit que de 23 heures ou environ. Cette énorme difference entre les décisions de deux exacts Observateurs paroîtra moins surprenante, si l'on considere, & l'extrême difficulté d'observer bien distinctement Vénus, & d'y découvrir des taches ou des endroits plus luisans, capables d'y faire appercevoir une rotation, & le peu de tems que feu M. Cassini avoit pû donner à l'Observation de cette Planéte. C'est donc moins pour l'honneur de ce grand Astronome qui ne court aucun risque dans le cas dont il s'agit, que pour l'interêt de la vérité que M. son fils entreprend de montrer dans ce Mémoire, que la rotation de 24 jours n'est point encore suffisamment prouvée.

L'Observation décisive de M. *Bianchini*, fut, de son aveu, interrompuë pendant près de trois heures ; après quoi, il crut revoir sur Vénus les taches qu'il y avoit observées d'abord, & dans la même position, à quelque difference près. Mais M. Cassini, en supposant avec le Prélat Italien, les mêmes taches & le même axe de rotation, fait voir que pendant les trois heures d'interruption, le mouvement de rotation de 23 heures auroit été tel, que d'un côté changeant la position des taches vûës d'abord, ou les faisant disparoître, de l'autre amenant de nouvelles taches, il auroit remis le tour précisément au même état où on l'avoit laissé au moment de l'interruption.

Pour vérifier le fait, il n'y auroit, ce femble, qu'à recommencer l'Obfervation, de maniere qu'elle ne fût point interrompuë. Mais c'eft en cela même que fe trouve la grande difficulté ; M. Caffini affurant que ni feu M. *Maraldi*, ni lui n'ont pu même appercevoir diftinctement des taches fur Vénus dans les tems les plus favorables, & avec d'excellens verres. Peut être celles qu'a obfervées M. *Bianchini* ont-elles difparu : peut-être font-elles plus vifibles dans un air tel que celui d'Italie ; & auffi toutes les Obfervations de feu M. *Caffini* fur les taches de Vénus font-elles de ce Pays-là. » On continue» ra cependant ici à les chercher au» tant qu'il fera poffible, ajoûte » M. *de Fontenelle.* Il y a en tout » genre des hazards imprévûs & » heureux, qui ne font que pour » ceux que de longs obftacles n'ont » pas découragés.

Au furplus, M. Caffini fait voir que la rotation de Vénus fuppofée de 23 heures 20 minutes, n'eft pas moins d'accord avec les Obfervations de M. *Bianchini* même qu'avec celles de feu M. *Caffini* faites en 1666. & 1667. Au lieu qu'en fuppofant de 24 jours cette rotation, fuivant M. *Bianchini*, il faudra rejetter entierement les Obfervations de M. *Caffini* des deux années alléguées. » Or, dit l'Hiftorien, une » Hypothéfe Aftronomique qui » fatisfait aux obfervations de deux » bons Obfervateurs, eft affuré» ment préférable à celle qui ne » fatisfait qu'aux Obfervations de » l'un ou de l'autre.

Du refte, peu s'en faut que la rotation de Vénus, du confentement des deux feuls Aftronomes qui l'ont vûë tourner, ne devienne l'exception d'une regle jufqu'ici générale dans tout notre Syftême Solaire ; fçavoir, que la rotation de toutes les Planétes, & même de la Terre fur leur axe, a fa direction dominante d'Occident en Orient, modifiée par une autre moindre vers le Nord & vers le Sud : au lieu que la plus forte direction de Vénus dont fa rotation eft du Nord au Sud, pour fon Hémifphére fupérieur, & du Sud au Nord pour l'inférieur. D'où il eft arrivé qu'on a vû dans le mouvement des taches une direction tantôt du Nord vers le Sud, tantôt du Sud vers le Nord, felon qu'elles devoient paffer de l'un ou de l'autre des Hémifphéres dans l'oppofé ; ce qui eft fuffifant pour faire connoître comment M. Caffini a levé cette contrarieté apparente.

La *Chronologie* & l'*Optique* ne fourniffent chacune ici qu'un feul article. Celui de Chronologie contient la defcription d'un *Calendrier perpétuel*, de l'invention de M. l'Abbé *Sauveur*, qui l'a prefenté à l'Académie, & dont la forme a paru nouvelle, fimple, ingénieufe & commode. L'article d'Optique eft l'extrait d'un Mémoire affez ample de M. *Kurdwanowski* Gentilhomme Polonois, & qui a pour titre *Problêmes fur la lumiere*, quoique au fond ce foit un pur Ouvrage de Géométrie, puifqu'il y eft

questions, non pas d'experiences ou de recherches sur la lumiere, mais seulement de Courbes dont la lumiere est l'occasion : en quoi il differe essentiellement d'un Livre de M. *Bouguer*, dont il fut parlé en 1726. dans l'Histoire de l'Académie.

La Méchanique offre dans ce Volume sept articles differens. Le premier, sur *la comparaison des forces de la pesanteur & de la percussion*, est de feu M. le Chevalier *de Louville*, & paroît ici accompagné des reflexions de M. de Fontenelle. Le second sur *une nouvelle Machine pour mesurer la vitesse des eaux courantes*, est de M. *Pitot* : le troisiéme sur *le mouvement ou la dépense des eaux*, est de M. *Couplet* : le quatriéme sur l'*attraction Newtonienne*, est de M. *de Maupertuis* : le cinquiéme presente *la description & l'usage d'un Métromètre* ou d'une Machine pour battre les mesures & les tems de toutes sortes d'airs de Musique, par M. d'*Onzembray* : Les *Observations* de M. *de la Condamine*, dans un *Voyage de Levant* remplissent le sixiéme article ; & dans le septiéme M. *Buache* nous entretient de *la construction d'une nouvelle Boussole*, dont l'aiguille par une seule & même operation donne l'inclinaison & la déclinaison de l'aimant, avec plus de précision & plus de facilité, que ne font les Instrumens employés jusqu'à present. De tous ces articles les 3 derniers sont entierement renvoyés aux Mémoires: le premier ne se lit que dans l'Histoire ; les trois autres paroissent dans l'Histoire & parmi les Mémoires. Nous ne nous arrêterons ici que sur le second & le sixiéme article.

II. Il est essentiel de connoître au juste le plus immédiatement & avec le moins de suppositions qu'il soit possible, la vitesse d'une eau courante, employée dans divers ouvrages, tels que ceux qu'on entreprend pour détourner le cours d'une riviere, ou pour la contenir dans certaines bornes, tels que sont des Moulins, des Pompes, des Distributions d'eaux d'Aquéducs, &c. La méthode ordinaire qui consiste à mettre dans le fil de l'eau le plus rapide une boule de bois ou de cire, & à remarquer en combien de tems elle parcourt un certain espace, est simple & naturelle, mais sujette à divers inconvéniens, indiqués ici, & que nous passons sous silence. Il ne s'en trouve aucun dans la méthode imaginée par M. *Pitot*, & qui n'offre pas plus de difficulté, qu'il y en a, dit-il, à plonger un bâton dans l'eau & à l'en retirer.

Il ne s'agit que de presenter à une eau courante au tuyau vertical, recourbé horizontalement & même évasé en forme d'entonnoir, pour en faciliter l'entrée. L'eau y entrera, & s'élevera dans le tuyau vertical à la même hauteur d'où elle auroit dû tomber, pour acquerir la vitesse qu'elle aura dans ce moment & dans cet endroit-là. Or la hauteur de la chûte une fois connue, indique par le calcul ou par des tables, la vitesse qui y répond,

c'eſt-à-dire combien de pouces ou de pieds ſeront parcourus dans un tems donné. Ce tuyau fait tout l'eſſentiel de la Machine, à laquelle pourtant divers accompagnemens ſont neceſſaires, pour en marquer les degrez, *&c.* L'eau montant le plus haut dans le tuyau eſt une preuve qu'il eſt plongé dans le fil de cette eau le plus rapide. La viteſſe de la ſurface n'eſt pas plus facile à prendre que celle de tout autre endroit, pourvû qu'il y ait aſſez de longueur au tuyau, lequel on allongera ſuivant le beſoin par un tuyau de métal bien maſtiqué & qui fera la partie inférieure du tuyau total. Ces tuyaux doivent avoir plus de 4 lignes de diamétre, ſans quoi ils ſeroient capillaires, & donneroient une fauſſe hauteur.

La Machine de M. Pitot eſt d'autant plus utile, que pouvant également meſurer toutes les differentes viteſſes de l'eau depuis ſa ſurface juſqu'à ſon fond, elle fait connoître la viteſſe moyenne ſi neceſſaire pour regler avec juſteſſe de grands travaux entrepris ſur le cours d'une riviere, & ſur leſquels la ſeule théorie laiſſeroit beaucoup d'incertitude. L'ingénieux Académicien nous fait part du détail & des reſultats des épreuves qu'il a faites ici de ſa Machine, tant au Pont-Neuf qu'au Pont-Royal, & qui étant multipliées dans la ſuite, indiqueront, du moins pour la Seine, qui coule à Paris, quels ſont les rapports des hauteurs aux viteſſes. Il prétend étendre ſes recherches, par rapport aux eaux, juſque ſur la proportion de leurs viteſſes à l'augmentation de leurs volumes par leurs accroiſſemens, ſur celle de leurs volumes & de leurs frottemens contre les bords, ou ſur le fond, *&c.*

Il montre que ſon idée peut ſervir à meſurer le ſillage d'un vaiſſeau, ce ſillage dépendant uniquement de la viteſſe, & cette viteſſe étant la même que celle d'une eau courante, ſur laquelle le vaiſſeau ſeroit immobile. Il faut lire chez l'Auteur la maniere d'appliquer ſa Machine à un tel uſage. Il a dreſſé des tables qui indiquent les viteſſes en pieds & en pouces répondans aux élévations d'eau obſervées. Celle que cauſe une eau courante ne va guéres au-deſſus de 21 pouces, auſquels répondent 10 pieds par ſeconde, qui ſont à peu-près la plus grande viteſſe, que puiſſe avoir une riviere : d'où il ſuit, qu'elle feroit 1050 toiſes par heure : ce qui eſt bien éloigné de la viteſſe d'un vaiſſeau, puiſque celui-ci, dans un tems égal feroit 4 lieuës, c'eſt-à-dire huit fois plus de chemin.

VI. Les *Obſervations* de M. *de la Condamine*, faites dans un Voyage de Levant en 1731. & 1732. ſont des plus variées, & concernent l'Aſtronomie, la Navigation, la Géographie, la Méchanique, l'Anatomie, la Chimie, la Botanique, la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle. Nous nous bornerons ici, pour abreger, à ne faire qu'en parcourir quelques-unes des plus intereſſantes.

L'Auteur a fixé la latitude d'Alger à 36°. 49'. 30". & celle de Constantinople, à 41°.

Ses Observations sur la Navigation de la Méditerranée se peuvent rapporter à 5 chefs principaux, sçavoir les *Cartes plattes*, la *variation* de la boussole, l'estime du sillage, l'observation de la hauteur, & celle des Satellites de Jupiter. C'est à regret que sur tous ces points importans & curieux, nous nous abstenons du détail, qui nous meneroit trop loin.

Il assure que nous n'avons point encore de bonne Carte de la Méditerranée en général ; & que les Cartes Marines seront toûjours très-défectueuses, tant qu'on n'aura pas au moins un certain nombre de points fixes sur les côtes, déterminés par des Observations Astronomiques faites à terre ; ce que notre Voyageur prouve par l'exposition de diverses erreurs de ces Cartes. Il annonce une nouvelle Carte de la Propontide ou Mer de Marmora levée sur les lieux avec beaucoup d'exactitude par M. *Bohn* Gentil-homme Danois attaché au Prince Ragotski. Il nous parle aussi des Cartes Turques de la Mer Noire, de la Turquie en Asie, de la Perse & de l'Egypte, recemment gravées à la nouvelle Imprimerie de Constantinople. Il a joint ici à son Mémoire la Carte d'une partie de la Côte Septentrionale du Golfe de Contesse en Macédoine, autrefois *Strymonicus sinus*, communiquée à l'Auteur par M. le Comte de *Bonneval*.

Les Turcs, quoique peu versés dans les Sciences d'Europe, ne laissent pas d'avoir beaucoup d'industrie pour certains ouvrages qui leur sont particuliers, & grand nombre de pratiques curieuses dans l'exercice de certaines professions. M. de la Condamine décrit ici leurs petits quarts de cercle, leur Machine à trier le cotton, leur maniere de battre le bled, leurs clefs & leurs serrures de bois, dont il a fait graver les figures.

Au sujet de la Botanique, il nous parle de l'*Alcanna* des Turcs, dont les femmes Turques & les Juives se servent pour se teindre en rouge les ongles des mains & des pieds, & quelquefois les cheveux ; il nous décrit leur *Opium*, le *Ladanum* de Chypre, *&c.*

A propos de la Physique, il nous rend compte 1°. des Observations Météorologiques faites à Alger sur le Barométre, sur la pluye, sur la déclinaison de l'aiguille aimantée ; 2°. de l'effet de l'air sur les pierres en Egypte ; 3°. des mesures de l'Obélisque de Cléopatre & de la Colonne de Pompée ; 4°. de l'Aurore Boréale, dont il n'y a nulle apparence au-dessous de 40 degrez de latitude ; 5°. d'un Phénoméne Météorologique peu connu, & nommé *Pied-de-vent* ; 6°. des prognostics des Marins sur les changemens de tems, & qui sont tous fort incertains & fort superstitieux chez les Turcs & chez les Grecs ; 7°. de la sécurité des Turcs, en tems de peste ; 8°. de l'inoculation de la petite vérole, pratiquée

au Levant depuis long-tems; 9°. des faits qui prouvent les changemens arrivés en divers lieux sur la surface de la terre; 10°. de la fertilité de l'Isle de Chypre, quoiqu'inculte, & de la malignité de son air.

Les Observations sur l'Histoire Naturelle ont pour objet 1°. l'incrustation pierreuse d'une fontaine minérale, connuë des anciens sous le nom d'*Aquæ Tibilitanæ*, sur le chemin de Bonne à Constantine, à 15 ou 16 lieuës d'Alger: 2°. des pierres figurées: 3°. des empreintes de poissons sur la pierre: 4°. les Coquillages de l'Isle de Naxie, dans l'Archipel: 5°. les marbres de cette Mer: 6°. les mines d'argent de Macédoine, & d'auprès des ruines de Troye: 7°. les boulets des Dardanelles, faits d'une espece de granite, célébres par leurs prodigieuse grosseur, & dont quelques-uns ont environ six pieds cubes de solidité, & pésent autour de 1200 livres: 8°. la description d'un petit poisson nommé *Vélette* par les Provençaux, & dont on voit ici la figure.

Les Machines ou inventions approuvées par l'Académie en 1732. sont au nombre de 5, sçavoir 1°. une Pendule à équation d'une construction nouvelle & ingénieuse, par le Sieur Mathias *Kriegseissein*, Horloger Allemand: 2°. une Machine à élever les eaux, de M. *Kernilien le Demour*, laquelle n'est presque pas une Machine, tant elle est simple: 3°. Une Chaise de poste proposée par le Sieur *le Lievre*, & qui se change en Phaëthon, quand on veut: 4°. Un Clavecin du Sieur *Bellot* Facteur, & dont le grand chevalet d'unisson est d'une construction singuliere: 5°. Un Instrument à observer les hauteurs en mer, lequel a paru ingénieux, par M. de *Quercineuf*.

La partie historique de ce Volume est terminée par les Eloges de M. *Chirac* & de M. le Chevalier *de Louville*.

HISTOIRE DE CYRUS LE JEUNE ET DE LA RETRAITE des dix-mille, avec un Discours sur l'Histoire Gréque. Par M. l'Abbé Pagi, Prevôt de l'Eglise de Cavaillon. A Paris, chez *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or. *in*-12. 1. vol. pag. 263. sans compter le Discours de 50, & une Préface particuliere de 7.

IL n'y a point de Livres dont le succès soit plus sur, plus général, & plus constant que celui des bons Livres d'Histoire; & de toutes les Histoires, aucune n'a un droit mieux acquis & plus assuré de plaire aux Lecteurs, que celle de la Gréce. De-là ce grand nombre d'Auteurs anciens & modernes qui se sont appliqués à l'écrire, soit en tout, soit en partie. Cependant ils n'ont point encore épuisé le goût du Public; & M. l'Abbé Pagi, qui l'a écrite à son tour, ne

peut manquer de réussir, si le mérite de l'execution répond à la beauté & à l'utilité de l'entreprise. Les divers jugemens qu'on a portés de cette Histoire de Cyrus le jeune & de la retraite des dix mille que l'Auteur ne donne aujourd'hui que pour pressentir le goût des Lecteurs, doivent tout à la fois l'encourager & l'éclairer. Il publiera sans doute son Ouvrage entier; mais en même tems il profitera, pour le perfectionner de plus en plus, de tout ce qu'on a dit de cet Essai.

Il est précedé d'un Discours sur l'Histoire Gréque dans lequel M. l'A. P. expose le plan sur lequel il a composé cette Histoire d'Athénes qu'il nous annonce; ce Discours en est comme la Préface. L'Auteur nous y fait aussi l'Histoire de ses propres études. Il commença, dit-il, celle de la Langue Gréque par la lecture des Poëtes & des Historiens de la même Nation. Leurs beautez le frapperent vivement. Il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit l'aider à les bien entendre, & à connoître à fond un Peuple inventeur de tous les arts & de toutes les Sciences, un Peuple si fécond en grands Hommes dans tous les genres. La grosseur des Volumes ne l'épouvantoit pas. *Je m'avisai donc*, continue notre Auteur, *de chercher l'esprit d'Athénes & de la Gréce dans les vastes Collections de Grævius & de Gronovius. Mais il ne me fallut pas beaucoup de tems pour m'appercevoir que presque tout ce qui s'appelle Annotateur, Commentateur, Compilateur, Abbréviateur, Soliaste, & toute cette Classe subalterne d'Ecrivains, la plûpart sans génie; peuvent tout au plus donner de foibles lueurs, mais jamais de vrayes lumieres; & que ces Livres sont plûtôt faits pour meubler les Bibliothéques que pour être lûs.*

Des lectures réiterées des Ouvrages Grecs furent plus utiles à M. l'A. P. que tous les Commentaires. Elles le mirent à portée d'embrasser d'un seul regard toute l'étendue de son sujet; & pour le presenter sous un seul point de vûë, il crut qu'il falloit reduire l'Histoire de la Gréce entiere à celle d'Athénes, & par-là donner une sorte d'unité à son Ouvrage. *Il me sembloit*, dit-il, *que ces fameuses Villes Gréques, qui avoient autrefois reconnu Athénes pour leur Métropole, en lui offrant les prémices de leurs fruits, s'empressoient d'offrir à cette Histoire un tribut plus précieux, & ne demandoient qu'à l'enrichir de tout ce qu'elles avoient jamais eu d'illustre; qu'Athénes avoit souvent présidé, toûjours concouru à tout ce que la Gréce avoit fait de grand; que ce qui s'y étoit passé sans sa participation, étoit obscur, incertain, peu connu, & méritoit peu de l'être; que Minerve n'avoit jamais abandonné sa Ville cherie, & que si son peuple avoit perdu l'empire des armes, elle lui avoit conservé celui des Arts & des Sciences; que ce seroit faire revivre la Gréce entiere que de ressusciter Athénes dans une Histoire; & qu'elle auroit encore sur tous les débris, & sur tous les fragmens de l'Antiquité la même puissan-*

ce qu'avoient eu les charmans accords de la Lyre d'Amphion pour émouvoir les pierres qui formerent les murs de Thébes.

Nous ne ferions pas furpris que le ftile de ce morceau, auffi-bien que de quelques autres, parût un peu trop poëtique, du moins trop Oratoire, à un Lecteur févérement ami des convenances, & auprès de qui les défauts les plus agréables font toûjours des défauts. Quoiqu'il en foit, cette Hiftoire d'Athénes, continue notre Auteur, dont nous rapportons autant qu'il nous eft poffible les propres termes en l'abrégeant, eft moins celle d'un Peuple ou d'une Nation particuliere, que l'Hiftoire de l'efprit humain, dont on voit à Athénes la naiffance, le progrès, la perfection, & pour ne rien cacher, la décadence & la froide vieilleffe.

M. l'A. P. parlera d'abord des Héros Fondateurs des premieres Villes & des premieres Societez. Cet établiffement eft fi beau & fi utile que la Philofophie, la Poëfie, & l'Eloquence s'en difputent la gloire à l'envi. Mais il eft plus raifonnable de l'attribuer à la crainte de l'oppreffion *qui obligea les foibles à fe foûmettre aux hommes hardis & robuftes qui purgeoient la terre de brigands, & qui défendoient ceux qui venoient fe mettre volontairement à l'abri de leur Sceptre, & voilà la premiere origine des Villes & de la Royauté. Ce fut donc la crainte qui fit, non les Dieux, comme le dit témerairement Lucréce, mais les Rois & les Magiftrats.*

May.

Les Grecs & fur-tout les Athéniens qui avoient l'efprit vif, léger & capricieux, regretterent l'égalité, & ils entreprirent de donner des bornes à une Puiffance qui n'en veut point. Théfée, un de leurs premiers Rois fe plia fagement à leurs vûës; mais fes Succeffeurs ignorerent l'art difficile de gouverner fans le laiffer appercevoir. Enfin on trouva le fecret d'enfevelir, pour ainfi dire, la Royauté avec honneur en faifant l'Apothéofe de Codrus, & en déclarant Jupiter Roi d'Athénes. Ici l'Auteur expofe en abrégé la forme du gouvernement d'Athénes devenue une République; & il remarque qu'Ariftote eft pour les Loix d'Athénes, au lieu que celles des Lacédémoniens étoient plus au goût de Platon, *qui trouvoit dans leur vertu de hautes couleurs.* On peut dire à cette occafion, *magnofe judice quifque tuetur.*

Ces Loix des Athéniens approuvées par Ariftote font celles que leur donna Solon, non en vil *demagogue*, moins encore en Tyran; mais en pere tendre qui donne des leçons à fes enfans. Le caractere aimable de ces Loix dictées par une politique fi équitable amene un trait contre Machiavel. *Je n'ai jamais trouvé*, dit notre Auteur, *rien de fingulier dans cet Ecrivain, fi ce n'eft peut-être d'avoir eu le front de dire ce que tout fcelerat vulgaire fe contente de penfer.*

La grandeur à laquelle parvint Athénes par la fageffe de fes Loix allarma la Gréce, qui fe voyant fur

le point d'être asservie, implora le secours des Lacédémoniens. On verra leur caractere dans le second Livre de cet Ouvrage. *Lycurgue leur Législateur*, dit M. P. *en avoit fait un Peuple de Philosophes, & pour bannir toute équivoque, un Peuple de Sages.* L'Auteur les compare avec les Athéniens; & on voit bien qu'ils ne pouvoient les goûter, & encore moins leur ceder. Lacédémone vainquit, & usa sévérement de sa victoire. Mais la licence des armes fut la cause de mille desordres d'où s'ensuivit dans l'une & dans l'autre République la corruption des mœurs, fruit ordinaire des guerres civiles.

Pendant qu'Athénes & Lacédémone dégénéroient, Thébes surprit agréablement la Gréce par des exemples de vertu qu'elle n'attendoit pas d'un Peuple dont l'esprit n'avoit ni élevation ni délicatesse. L'Auteur vient ensuite à Philippe & à Alexandre, & fait un bel éloge du dernier. *Il se vit environné*, dit-il, *de toute la gloire de la Gréce; & les vertus differentes qui en caracterisoient chaque Peuple, trouverent toutes place dans son grand cœur, où elles allerent se réunir. Ne soyons point surpris qu'elles ayent ravi l'admiration de l'Univers, puisqu'elles conservoient leur éclat au milieu des desordres qui ternissent non seulement l'héroïsme, mais l'humanité même. La Gréce lui déferа les honneurs divins sans s'écarter de ses principes; elle les croyoit dûs à ses hautes vertus, qui étoient capables de faire oublier ses vices.*

L'admiration de l'Auteur pour les Athéniens & pour les anciens en général ne l'aveugle point sur leurs défauts, ni sur les vertus & les belles qualitez des modernes. On lira avec plaisir ce qu'il en dit depuis la page 28. jusques à la page 33. il s'y déclare nettement pour le Gouvernement Monarchique contre la Démocratie. *Et ne pensons pas*, dit-il, *que la sommission aux Souverains légitimes dégrade ou ravale les sentimens. Sans chercher des exemples étrangers, il est aisé de prouver par l'Histoire de notre Nation que les Athéniens n'ont rien fait de grand pour leur Patrie que nous n'ayons fait pour nos Rois; que nos Héros peuvent marcher à côté des leurs, que la France a de quoi soûtenir le parallele, non seulement avec Athénes, mais avec la Gréce entiere, & que nous pouvons sans ostentation nous donner pour les Grecs modernes.*

M. P. ne conduira son Histoire que jusqu'à la prise d'Athénes par Sylla. C'est qu'après ce tems il n'y trouve presque plus de vertu, & qu'il ne l'a entreprise que pour en mettre sous les yeux de grands exemples.

Il indique ensuite les sources où il a puisé. Son Histoire n'est qu'un Extrait d'Hérodote, de Thucidide, de Xénophon, de Diodore, de Polybe, & de Plutarque reduits en un seul corps. Chacun de ces Auteurs est ici caracterisé avec force & précision, & l'Auteur a sçu joindre dans ces portraits l'exactitude & la correction du dessein au brillant du coloris. Nous avouons pourtant que s'il nous appartenoit

de le définir & de le peindre lui-même & de décider laquelle de ces deux parties il possede dans un plus haut degré, nous dirions sans hésiter que c'est la derniere. L'Auteur est sur tout un homme d'imagination, & c'est cette qualité de l'esprit qui fait les Livres agréables. Sans elle on en peut faire de très-bons ; mais on n'en fait guéres qui se lisent.

Après ce discours, qui, comme nous l'avons dit, est proprement la Préface de l'Histoire d'Athénes, vient une Préface particuliere pour l'Histoire de Cyrus le Jeune & de la retraite des dix-mille. M. P. zélé partisan des anciens, dans le discours, embrasse ici leur défense avec encore plus de force & de vivacité. Il rappelle *les contestations qui s'éleverent au sujet de l'Iliade, & le peu de succès qu'eut la bonne cause*, ce qu'il paroît attribuer à la foiblesse de ses défenseurs. *Il n'y avoit plus de Boileau*, dit-il, *pour imposer silence à Zoile.* Au reste ce que M. Despreaux a fait de mieux pour la gloire des anciens, c'est de les avoir si noblement & si heureusement imités. Cette ressemblance qu'il a avec eux fait tout à la fois leur éloge & le sien. Elle prouve en même tems & la verité & la sincérité des loüanges qu'il leur a données ; car on peut appliquer à ce sujet ce qui a été dit sur un autre bien plus important, *summa Religionis est imitari quod colimus.* Le vrai culte, le culte sincere, c'est l'imitation.

L'Histoire de la Retraite des dix-mille est si connuë que nous nous croyons dispensés d'en donner l'Extrait ; & nous ferons sans doute plus de plaisir aux Lecteurs, & plus d'honneur à M. P. d'en transcrire quelque morceau. Il ne s'en presente point à nous de plus interessant que le portrait du Héros même de cette Histoire & d'Artaxerces son frere aîné. Ces Princes d'un caractere bien different étoient fils de l'*Empereur* Darius-Nothus.

Toute l'Antiquité, dit notre Auteur, *s'accorde à reconnoître dans Cyrus les qualitez qui peuvent assurer le nom de Grand. Dès sa jeunesse il obtint de son pere le gouvernement des Provinces Maritimes de l'Asie Mineure ; & insensiblement les Grecs qui avoient tous les jours à traiter avec lui, perdirent beaucoup de leurs préjugez contre les Perses. Nul Roi ne l'égala jamais dans l'art de se faire des créatures ; & la maxime dont il faisoit parade, étoit de ne point se laisser vaincre par ses amis en bienfaits, ni par ses ennemis en injures. Intrépide, libéral, magnifique, dissimulé, amateur des Arts, avide de tout sçavoir & de tout connoître, appliqué à donner une haute idée de lui & à ses Peuples & aux étrangers, mais sur-tout aux Grecs, dont l'estime lui étoit plus précieuse, il sçavoit rapidement ravir l'admiration par ses vertus, & asservir les cœurs par ses bienfaits. On voyoit à sa noble fierté toute la grandeur du Trône auquel il touchoit par sa naissance, & quelque vaste que fût l'Empire des Perses, il faisoit paroître assez d'étenduë d'esprit pour le gouverner, l'amplifier & l'affermir.*

Il s'en falloit bien qu'Artaxerces son frere eut des qualitez si brillantes; mais elles étoient plus estimables, du moins mieux assorties au goût des Perses, & plus propres au repos de l'Etat. C'étoit un Prince humain, facile, accessible. Il paroissoit plus occupé des Peuples que de lui-même. Il y avoit lieu de présumer de Cyrus qu'il seroit un grand Roi, & d'Artaxerces qu'il seroit un bon Roi. Parisatis leur mere avoit nourri, sans y penser, la jalousie qu'elle eut dû prévenir entre des freres d'un caractere si opposé, en donnant à Cyrus des préferences trop marquées. Cette Reine étoit hautaine, ambitieuse, vindicative; elle aimoit dans Cyrus des défauts dont elle s'applaudissoit.

Dans cette guerre de Cyrus & d'Artaxerces, les Grecs avoient pris parti pour le premier, qui au fonds n'étoit qu'un rebelle, & en cela on ne peut s'empêcher de les blâmer. Cyrus fut tué dans la bataille, mais à proprement parler il ne la perdit pas. On ne peut dire non plus que les dix-mille ayent été vaincus; mais ils manquerent de vaincre en s'amusant à poursuivre la Cavalerie Persienne qu'ils avoient d'abord mise en fuite, au lieu d'aller droit au centre de l'armée d'Artaxerces, comme Cyrus l'avoit ordonné. Au reste leur retraite, qui ne fut qu'une suite de victoires, est si glorieuse, qu'elle eût pû reparer la honte même d'une défaite.

MEDICAL ESSAYS, AND OBSERVATIONS, REVISED AND Published By à Society in Edinburgh. Volume I. Edinburgh. Printed 6y T. And W. Ruddimans, &c.

C'est-à-dire : *Essays de Medecine, & Observations, revûës & publiées par une Societé à Edinbourg.* A Edinbourg, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume, pour Guillaume Mouro, Libraire à Edinbourg, & se trouvent à Londres, chez Osborn & Longman, & à Doublin, chez Brice & Smith. 1734. Vol. I. *in*-8°. figures, pag. 370. sans y comprendre l'Epître Dédicatoire, la Préface & la Table des Chapitres, faisant ensemble 28 pages.

LE nombre des Ouvrages qui ont été publiés sur les differentes parties de la Medecine, est aujourd'hui si grand, que ce seroit un travail immense d'en entreprendre la lecture. Un Livre ne sert souvent que d'Introduction à un autre, & il n'est rien de plus ordinaire que de voir des Ouvrages considerables qui se pourroient reduire à quelques courts Chapitres, si l'on en retranchoit tout ce qui n'est ni nouveau ni utile; il faut avoüer cependant, que malgré ce nombre prodigieux d'Ouvrages que l'on imprime tous les jours sur la Medecine, il est encore une infinité d'Observations importantes & de découvertes utiles qui ne parviennent jamais à la connoissance

du Public, parce que de ceux qui les ont faites, les uns veulent s'épargner le soin de les communiquer, & les autres ne voulant pas donner des Observations détachées, manquent ou de tems ou de materiaux necessaires pour composer un juste Volume. Le moyen d'engager les uns & les autres à publier leurs Observations, seroit de leur donner la facilité de le faire, sans qu'il leur en coûtât que quelques pages d'écriture.

Tel fut d'abord le motif qui engagea les Sçavans à former entre eux des Societez, à se communiquer les découvertes qu'ils faisoient sur les Sciences, à entretenir des correspondances avec les Sçavans de toutes les Nations, & à publier ensuite, les faits, de la vérité desquels ils s'étoient auparavant assurés; mais les plus considerables de ces Societez, n'ont guéres pour objet que le progrès des Mathématiques & de la Physique, ou si parmi les Ouvrages que ces Societez publient, il se trouve quelques Mémoires de Medecine, ces Mémoires sont confondus avec tant d'autres, concernant l'Histoire Naturelle, les Méchaniques, l'Astronomie, la Géométrie, *&c.* que ceux qui s'appliquent à l'étude de la Medecine, ne les regardent pas comme des Ouvrages absolument necessaires pour leur instruction.

Les Ephémérides d'Allemagne, les Journaux de Medecine de Berlin, & ceux de *Breslaw*, sont à la vérité, des Recueils d'Observations de Medecine communiqués par les Sçavans de toutes les Nations, & semblent avoir plus particuliement pour objet, l'avancement de cette Science; mais outre que ces Ephémérides contiennent plusieurs Mémoires d'Histoire Naturelle & de Physique, il manque encore à cet Ouvrage, un grand nombre d'articles importans de Medecine. Les Journaux de Berlin paroissent l'Ouvrage d'un seul homme, & ceux de *Breslaw* sont écrits en une Langue qui n'est entendue que des Allemands; on peut d'ailleurs soupçonner dans les uns & dans les autres, un peu trop de complaisance de la part des Editeurs.

Il seroit, sans doute, avantageux pour la Medecine, qu'il se formât dans chaque Royaume, une Societé qui n'eût d'autre but que le progrès de la Médecine même, & sur-tout de la Medecine-Pratique; que cette Societé fît imprimer tous les ans, l'Histoire des maladies épidémiques, & autres qui auroient regné pendant l'année, & qu'on y joignît des reflexions sur la nature des maladies par rapport au temperament, à l'âge, au sexe; & sur-tout à la maniere de vivre des malades & à l'état où se seroit trouvé l'air pendant qu'elles auroient regné; Qu'on ne rejettât pas, pour cela, les Mémoires qui n'auroient pour unique objet la Théorie de la Médecine, ni ceux d'Anatomie, & de Chymie, non plus que les Mémoires qui concernoient la vertu des remedes simples ou compo-

ses, & les operations de Chirurgie, pourvû toutefois que ces differens Mémoires fussent auparavant soûmis à l'examen de quelqu'un des Membres de la Societé, versé dans les matieres qui y seroient traitées; Que les correspondans répandus dans les differens endroits du Royaume, fissent des observations sur la hauteur du Barométre, & sur celle du Thermométre, dont ils feroient mention dans l'Histoire des maladies, & qu'ils communiqueroient à la Societé. Il faudroit enfin que dans l'occasion, l'on ajoûtât à ces Mémoires, des figures exactes des choses qui auroient besoin d'être mises sous les yeux, & un état des personnes sçavantes mortes dans chaque mois.

Tel est le plan d'une nouvelle Societé qui s'est formée depuis quelques années à Edinbourg. L'Ouvrage dont nous allons rendre compte est le premier fruit de cette Societé. Il consiste en un Recueil d'Observations Méthéorologiques, de Médécine-Pratique, d'Economie animale, d'Anatomie, de Chymie, de Chirurgie, *&c.* communiquées ou par les Membres de la Societé ou par leurs correspondans. Pour en donner une idée générale, nous rapporterons les sujets des principaux Mémoires qu'il renferme. 1°. On trouve d'abord à la tête du Recueil, la description des Instrumens necessaires pour faire les Observations Méthéorologiques. Ces Instrumens sont, 1°. le Barométre, 2°. le Termométre, 3°. l'Hydroscope, 4°. la Girouette, pour observer la direction des vents, 5°. l'Instrument pour recevoir la pluye afin de juger de la quantité qu'il en tombe. Vient en second lieu, le Registre des Observations Méthéorologiques, lequel commence au premier de Juin (vieux style) parce que, disent les Editeurs, les maladies ordinaires dans le Printems finissent pour lors; & une nouvelle constitution commence. Ce Registre est divisé par colonnes. On y voit quelle a été chaque jour de l'année, la hauteur du Barométre, celle du Thermométre & de l'Hygrométre, la direction & la force du vent, la disposition du tems, & la quantité de pluye qui est tombée. Les Observations ont été faites le matin & l'après midi, à certaines heures, qu'on a eu soin de marquer sur la seconde colonne, on trouve la description des maladies qui ont été les plus fréquentes à Edinbourg pendant l'année 1732. article qui contient une courte exposition des maladies avec des reflexions sur la nature de ces maladies & la méthode qui a paru la meilleure pour les combattre. On trouve en quatriéme lieu dans le Recueil, un Extrait des Registres publics concernant les enterremens faits à Edinbourg, y compris les enfans morts-nés. 5°. La description d'un remede mercuriel par M. André Plummer Docteur en Medecine, Aggrégé & Professeur en Medecine dans l'Université d'Edinbourg. Ce remede que l'Auteur certifie avoir employé heureusement dans des maladies catanées, inveterées, qui

avoient resisté à tous les remedes ordinaires, est composé de trois parties de souphre doré d'antimoine, fait selon la méthode d'Angelus-Salu, & de deux parties de mercure doux, broyées ensemble sur le porphire. M. Plummer, pour s'assurer de la vertu du remede, & de la dose qu'il en falloit donner, crut en devoir faire l'experience sur lui-même : il en prit à jeun cinq grains dans de la conserve de roses, ce qui ne lui fit aucun effet sensible. Le lendemain il en prit sept grains & demi ; mais sans aucun effet non plus. Le troisiéme jour il poussa la dose jusqu'à dix grains, ce qui lui causa un dégoût, & des envies de vomir qui durerent jusqu'à ce qu'il eût mangé : s'étant cru suffisamment assuré par là, de la force du remede il en fit faire une masse de pilules avec l'extrait de racine de gentiane, & quelques goûtes d'huile de Gerofle. Il divisa ensuite cette masse en petites pilules, dont six contenoient quinze grains, de la poudre ci-dessus ; c'est-à-dire, neuf grains de souphre doré d'antimoine, & six grains de mercure doux. Il fait prendre trois de ces pilules le matin à jeun, autant le soir, & immédiatement après chaque prise, un verre d'une légére décoction d'écorce & de bois de Gaiac. On voit ici en sixiéme lieu, une exposition de la vertu & de l'usage des eaux minérales qui se trouvent près de *Moffat*, laquelle exposition est de M. Georges Milligen, Chirurgien à *Moffat*. 7°. Diverses experiences sur les eaux minérales du même lieu par M. Plummer, *&c.* M. Machaile dans sa Description Topographico-Spagirique, des eaux minérales de Moffat, imprimée il y a environ 60 ans, a avancé que ces eaux étoient chargées d'un souphre fétide d'antimoine, & outre cela de nitre, & de sel ammoniac naturel ; il resulte des experiences de M. Plummer, qu'elles sont impregnées d'un souphre volatil, de quelques parties de cuivre, & de sel gemme.

8°. On voit ici un Essai sur l'art d'injecter les vaisseaux des animaux, par M. Monro, Professeur d'Anatomie en l'Université d'Edinbourg, & de la Societé Royale de Londres. 9°. Une démonstration de la force des os, pour resister aux efforts qui tendent à les casser transversalement, par M. Porteifield, Aggrégé au Collége de Médecine d'Edinbourg. 10°. Des remarques sur l'articulation, sur les muscles & sur la luxation de la mâchoire, par M. Monro, ci-dessus cité. Ce Professeur, après avoir exposé en peu de mots, ce qui se trouve là-dessus, dans les Ouvrages des Anatomistes, ajoûte que le méchanisme de cette partie ne lui paroît point avoir été assez développé jusqu'ici.

Les reflexions qu'il fait sur cette matiere perdroient beaucoup dans un extrait. Il faut les lire dans l'Ouvrage même. Nous nous contenterons seulement de rapporter ce qu'il dit sur la luxation de la mâchoire.

» Lorsque les Condyles de la » mâchoire inférieure sont luxés, » la bouche reste ouverte & ne peut » se fermer; M. Petit (Liv. I. ch. » 3. des maladies des os) attribue » cet effet à la direction des fibres » des muscles destinés à relever la » mâchoire, laquelle direction est » tellement changée (eu égard aux » Condyles) que ces Apophyses se » trouvent situées sur une même » ligne droite prise depuis l'origi- » ne jusqu'à l'insertion de ces mus- » cles, & alors, dit-il, ces muscles » ne sçauroient avoir d'autre effet » que celui de presser le Condyle » contre les os temporaux. Il est ce- » pendant visible, nonobstant ce » que dit M. Petit, que cela ne » sçauroit avoir lieu pour la plûpart » des muscles releveurs de la mâ- » choire, par exemple, pour le » *Masseter*, & le muscle ptéri- » goïdien interne; au contraire » le muscle ptérigoïdien externe » paroîtroit gagner d'autant plus » par cette situation contre nature, » de la mâchoire inférieure, que le » muscle crotaphite y perdroit, & » j'ai vû des personnes attaquées » d'une luxation de la mâchoire, » dont la bouche restoit ouverte, » jusqu'à un certain point, mais » qui pouvoient l'ouvrir d'avanta- » ge, ou la rappeller à ce premier » état par la contraction des mus- » cles releveurs de la mâchoire. La » véritable cause pour laquelle la » bouche reste ouverte dans la lu- » xation, vient de ce que l'apophy- » se coronoïde de la mâchoire in- » férieure, se glisse sous la racine » anterieure du Zigoma, & de ce » qu'elles sont comprimées contre » ces os. C'est-là, je pense, une » des raisons, pourquoi, après avoir » tenté la reduction de cette luxa- » tion, en pressant simplement ou » en poussant la partie anterieure » de la mâchoire en enhaut, ou » après avoir employé d'autres » moyens capables de comprimer » avec force, les apophyses coro- » noïdes sur les os de la mâchoire » superieure, la tension & l'inflam- » mation peuvent survenir aux » parties des environs, sur-tout aux » muscles critaphites, laquelle in- » flammation peut ensuite être sui- » vie de tous les autres symptômes » qui accompagnent les piqueures, » les meurtrissures & les playes des » tendons (symptômes dont Hip- » pocrate fait mention) & cela, » parce que le tendon du muscle » critaphite du côté luxé, doit être » exposé à tous ces accidens, en se » trouvant comprimé entre l'apo- » physe coronoïde de la mâchoire » inférieure, & l'os de la pomette.

M. Monro, après ces paroles, dit que cette cause qu'il a assignée de l'ouverture de la bouche, dans la luxation de la mâchoire, est celle qu'on en donnoit ordinairement avant M. Petit; puis il ajoûte qu'elle a été soûtenuë avec force par un des Critiques de ce Chirurgien, il cite là-dessus le Livre de M. Hunauld, intitulé *Dissertation au sujet des Ouvrages de l'Auteur du Livre des maladies des os*, laquelle Dissertation nous remarquerons qu'il ne faut pas confondre avec une Lettre écrite

écrire sur le même sujet à un des Journalistes de Paris, dans laquelle le Traité de M. Petit sur les maladies des os n'est pas moins critiqué, M. Monro dit, » qu'il n'auroit » point parlé de cette raison, si » l'Ouvrage de M. Petit n'étoit » entre les mains de plusieurs Etu- » dians, ou si l'autre (qui est celui » de M. Hunauld) étoit aussi con- » nu que celui de M. Petit, il es- » pere aussi que les circonstances » qu'il a ajoûtées à ce qu'il vient » de dire sur la luxation de la mâ- » choire (circonstances que l'on ne » remarque pas ordinairement) lui » serviront d'excuse.

» J'ai trouvé plus d'une fois, » *continue-t-il*, la Méthode de M. » Petit sur la reduction de la mâ- » choire luxée, inefficace, lorsque » les muscles avoient été gonflés » par des tentatives mal entenduës; » mais elle m'a bien réussi quand » j'ai ajoûté quelque chose à cette » excellente méthode, qui est » d'envelopper mes deux poulies » avec du linge, de maniere que » j'eus de la peine à les introduire » entre les dernieres dents molai- » res; alors prenant avec mes » doigts la baze de la mâchoire, & » appliquant les paumes de la main » sous le menton, je presse en en- » bas, en même tems que je tire » en devant la partie postérieure de » la mâchoire, avec mes doigts, » & l'extrémité des deux poulces, » ce qui est la méthode entiere de » M. Petit, & en même tems je » pousse la partie antérieure de la » mâchoire en enhaut avec la pom- » me de la main, de sorte que la » mâchoire me servant de levier, à » quoi les extrémitez de mes poul- » ces servent de point d'appui, » j'acquiers une force considerable » à laquelle les muscles sont obli- » gés de ceder, & les condyles en- » tierement dégagés d'avec le Zi- » goma, & poussés en enbas, re- » prennent sans peine, leur place » naturelle, & la réduction est faite.

M. Monro finit son Mémoire par des remarques sur l'origine & sur le trajet de la corde du timpan.

On trouve, en onziéme lieu, dans ce Recueil, un Essai sur les mouvemens alternatifs du Thorax & des poumons dans la respiration, par M. Georges Martin, Medecin à S. André.

12°. Un Essai sur la nutrition du fétus dans la matrice, par M. Joseph Gibson, Chirurgien à *Leith*, Membre de la Societé des Chirurgiens-Apoticaires d'Edinbourg, & Accoucheur.

13°. Deux Observations sur des Enfans nés avec des conformations contre nature des intestins, par M. Jacques Calder le jeune, Chirurgien à Glascow.

14°. La Relation d'une playe au col avec des symptômes extraordinaires, par M. Jean Kennoy, Chirurgien-Apoticaire à Edinbourg.

15°. Une Observation sur un os considerable tiré de la partie inférieure du gozier, par M. Jean Stedman, Chirurgien à *Kinross*.

16°. La description d'une Tumeur extraordinaire à la mammelle, par M. Pierre Palon, Medecin à Glascow.

17°. Une Obſervation ſur la paracenthéſe, par M. Alex Monro, Profeſſeur d'Anatomie, *&c.*

18°. Des Remarques ſur des vers ſortis par un ulcere dans l'ainc. Leſquelles ſont de Jacques Douglas, Chirurgien du Régiment de Sabine.

19°. L'Hiſtoire d'une mortification des inteſtins dans une hernie, guerie par M. Jacques Jamieſou, Chirurgien à *Kelſo.*

20°. Une Obſervation ſur des pierres dans le rein*, avec des Remarques ſur l'operation de la Néphrotomie, par M. Jean Douglas, Chirurgien à Edinbourg.

21°. Une autre Obſervation ſur une grande portion du Tibia enlevée, mais reparée enſuite par un cal, l'Obſervation eſt de M. David Laing, Chirurgien à *Jedburg.*

22°. Des Remarques ironiques ſur le prétendu ſçavoir d'un certain Plagiaire le Sieur de Garengeot, Chirurgien Juré de S. Côme à Paris, leſquelles ſervent d'inſcription pour la mémoire du docte M. Freind.

23°. Un Eſſai ſur le progrès de la Médecine, par M. Jean Drummond, Doyen & ci devant Préſident du Collége Royal des Médecins, à Edinbourg.

24°. Une Obſervation ſur un ulcere des poumons, qui perçoit le diaphragme & attaquoit le foye, par M. Edouard Barry, Medecin à *Cork* en Irlande.

25°. Une autre Obſervation ſur une tumeur dans l'éſophage, venue d'une cauſe extraordinaire, par M. Gilbert Waugh, Medecin à *Kirkleathem*, dans le Comté d'York.

26°. Une convulſion de l'éſophage, rapportée par M. Jacques Aird, Chirurgien-Apoticaire à *Kumnock.*

28°. Une Obſervation ſur une inflammation d'eſtomac, accompagnée d'hydrophobie, & d'autres ſymptômes extraordinaires, par M. Jean Innés, Aggrégé & Profeſſeur en Medecine dans l'Univerſité d'Edinbourg.

28°. L'Hiſtoire d'une atrophie procedant d'un déplacement de l'eſtomac, par M Robert-Louis, Aggrégé au Collége de Medecine d'Edinbourg.

29°. Une Obſervation ſur une tympanite, par M. Alex Monro.

30°. L'Hiſtoire d'une colique de ſix ans, cauſée par une concretion faite ſur un noyau de prune logé dans les inteſtins; rapportée par M. Thomas Simion, Profeſſeur de Medecine dans l'Univerſité *de S. André.*

31°. Une Diſſertation ſur la jauniſſe, par ***.

32°. Une Obſervation ſur une veſſie devenue ſchirreuſe, rapportée par M. Edouard Barry, Medecin à *Kork.*

33°. Une paralyſie des extrémitez inférieures avec mortification, rapportée par M. Jean Drummond, ci-deſſus cité.

34°. Un abrégé des découvertes les plus remarquables qui ont été faites ou propoſées depuis le commencement de l'année 1731.

35°. Une Liſte des Livres de Medecine, publiés depuis le même tems.

36°. Une autre Liste des Livres annoncés, ou prêts à paroître.

Nous remettons à parler de la suite de ce Recueil dans un autre Journal, lorsqu'elle nous aura été communiquée, car elle n'est pas encore parvenue jusqu'à nous.

ROBERTI - STEPHANI THESAURUS LINGUÆ LATINÆ; Editio nova, prioribus multo autior & emendatior. *Londini.* Typis & impensis Sam. *Harding*, ad Bibliorum & Ancoræ, in vico *S. Martin's-Lane.*

C'est - à - dire : *Trésor de la Langue Latine de* Robert - Etienne. *Nouvelle Edition, beaucoup plus ample & plus correcte que les précedentes.* A Londres, de l'Imprimerie & aux dépens de *Samuel Harding*, &c. *in-folio.* 4. Vol. le I. & le II. 1734. le III. & le IV. 1735. dont le moindre est d'environ 200 feuilles à deux colonnes, & sans chiffres.

C'Est aux soins de Messieurs *Edmond Law*, *Jean Taylor*, *Thomas Johnson*, & *Sandys Hutchinson*, Membres de l'Université de *Cambridge*, que le Public est redevable de cette magnifique Edition du *Trésor de Robert - Etienne.* Outre qu'elle est sans contredit la plus ample de toutes celles qui ont paru jusqu'ici, on n'y a rien épargné de ce qui pouvoit encore en relever le mérite & le prix, soit par la beauté du papier, soit par la netteté & l'élégance des caracteres.

Elle est dédiée à Sa Majesté Britanique. *Robert Etienne* avoit eu le bonheur de mériter l'estime & la faveur des Princes, aussi-bien que l'admiration des Sçavans de son tems; il convenoit, suivant la pensée des Editeurs, qu'il eût en celui-ci l'honneur de reparoître pour le bien des Lettres sous la protection d'un Roi que son amour pour elles, & son attention à les faire fleurir dans ses Etats, comme dans son Auguste Famille, ne rendent pas moins illustre que ses autres rares qualitez. Tel est le précis des justes éloges que contient l'Epître Dédicatoire.

Il semble que ce ne soit que par bienséance & pour ne pas s'écarter trop de l'usage ordinaire, qu'on a mis une Préface à la tête du premier Volume. Les Editeurs n'ont pas voulu imiter la plûpart de leurs semblables, & n'ont pas cru par consequent devoir fatiguer leurs Lecteurs en les entretenant de l'importance & de l'utilité de leur travail ou des motifs qui les leur ont fait entreprendre. Ils ont mieux aimé nous y donner une Histoire suivie des *Léxiques* ou *Dictionnaires* Latins dans l'ordre où ils ont été imprimés depuis le XV[e] siécle, avec un abrégé de la Vie de leurs Auteurs; se reservant à exposer sur la fin les mesures qu'ils ont suivi pour enrichir & perfectionner le Trésor dont ils donnent l'Edition. Nous les suivrons dans ce curieux détail : mais pour éviter

la trop grande longueur nous ne nous arrêterons qu'aux Auteurs & aux Dictionnaires les plus considerables.

Le premier de ce genre est celui qui porte le titre de *Catholicon Joannis de Janua* ou *Januensis*. Il fut imprimé à *Mayence* dès l'an 1460. en un Volume *in folio* de 372 feuillets à deux colonnes de 66 lignes chacune, sans chiffre & sans signature. Quoiqu'il n'y ait à cette impression ni le nom ni la marque de l'Imprimeur *Fauste*, d'habiles gens sont persuadés qu'elle ne peut être que de lui.

Nous ne connoissons point de Livres imprimés dont la date soit plus ancienne: cependant *Tritheme* assure qu'avant cette Edition de 1460. il en avoit déja paru une autre du même Ouvrage, non en caracteres fondus, mais en caracteres gravés ou plûtôt sculptés en bois & immobiles. Quelque que soit l'autorité de Tritheme, ce fait ne paroît pas vraisemblable à nos Editeurs pour les raisons qu'ils en alléguent & ausquelles nous renvoyons.

A l'égard de l'estime qu'on doit avoir pour le *Catholicon*, ils reconnoissent qu'il ne contient qu'une médiocre érudition, & telle qu'on doit l'attendre du siécle où vivoit l'Auteur: mais ils font voir par quelques endroits qu'ils en citent, & par les témoignages de divers Auteurs, qu'il n'est pas aussi méprisable qu'*Erasme* le vouloit faire croire: du moins la peine qu'ont prise les premiers Imprimeurs à la naissance, pour ainsi dire, de l'Imprimerie, de mettre au jour un Volume d'une si énorme grosseur, leur semble-t-elle une preuve du cas que l'on faisoit alors de ce Vocabulaire. Si ce pouvoit être une nouvelle preuve de sa bonté, nous ajoûterions que dans l'espace de soixante ans il s'en est fait encore six autres Editions, dont on peut voir l'énumération dans la Préface qui fait le sujet de cet Extrait; mais on sçait que dans ces tems-là l'ignorance & le mauvais goût n'avoient pas tout-à-fait cessé, & qu'à peine la belle Latinité commençoit-elle à renaître.

Jean *Balbus* ou *le Begue*, Auteur du *Catholicon*, étoit d'une famille noble de *Gennes*, & suivant l'usage de son tems il avoit pris, ou on lui avoit donné le nom de sa patrie. Il dit lui même à la fin de son Dictionnaire, qu'il avoit achevé de le rediger au mois de Mars de l'an 1286. il étoit de l'Ordre des *Freres Prêcheurs*, où il s'acquit autant de reputation par la sainteté de ses mœurs que par son sçavoir & ses Ecrits. Il en avoit composé quelques-uns sur des matieres de Théologie; mais aucun ne l'a fait plus connoître que le *Catholicon* dont nous venons de parler. Il avoit profité pour faire cet Ouvrage des compilations de plusieurs Auteurs qui l'avoient précedé, & entre autres de *Papias* & d'*Hugution*.

Nos Editeurs d'après *Barthius* & la Chronique d'*Alberic* prouvent contre le sentiment de *Tritheme*, de *Platine*, &c. que *Papias* vivoit au milieu de l'onziéme siécle, & qu'il

mit au jour son *Vocabulaire* intitulé : *Elementarium Doctrinæ erudimentum*, en 1053. la treiziéme année de l'Empire de *Henri* fils de *Conrad.* Il étoit Lombard & son Ouvrage a été imprimé d'abord à *Milan* en 1476. par *Dominique Vespolate*, & ensuite plusieurs fois à *Venise.*

Hugution ou *Ugution* étoit de Pise & Evêque de Ferrare. Il mourut en 1212. il avoit extrait ou copié de l'*Elementarium* de *Papias* ce qu'il avoit fait entrer dans son Livre des *Dérivations* qui n'a jamais été imprimé, à ce que croyent les Editeurs.

On ne dit ici qu'un mot de *Jean de Garlande*, Anglois, qui vivoit dans l'onziéme siécle, & dont nous avons un Vocabulaire sous le titre de *Synonima & Æquivoca*, imprimé pour la premiere fois à *Venise* en 1490. non plus que de quelques autres Léxicographes qui ont écrit avant la renaissance des Lettres : mais les Editeurs font une mention honorable de *Jean Tortellius*, dans l'Ouvrage duquel on commence à retrouver le goût de la Latinité des bons siécles. Son Dictionnaire parut à *Trevise* en 1477. & à *Venise* en 1493. & 1495.

Jean Tortellius étoit d'*Arezzo*, il fut Camérier, Conseiller, Bibliothécaire du Pape Nicolas V. & grand ami de Laurent Valla, grand amateur lui-même de la pureté de la Langue Latine.

On joint à *Tortellius* son contemporain *Janianus-Maïus*, Napolitain, & Auteur d'un *Dictionnaire Latin*, dont la premiere Edition est de *Naplés* in-folio, en 1475. & on n'oublie pas le *Breviloquum*, ou *Vocabulaire* du célébre *Jean Reüchlin* ou *Capnion*, imprimé à *Basle*, chez *Amberbach* en 1480. mais on trouve que ce dernier se sent encore un peu trop de la barbarie des siécles précedens.

Nicolas Perotti, Archevêque de *Siponte* ou *Manfredonia* au Royaume de Naples en 1458. & mort vers l'an 1480. occupe avec raison un assez long article dans cette Préface. On y cite un grand nombre d'Auteurs qui ont parlé de ce Prélat avec éloge, & il y est regardé comme celui qui après *Tortellius* a le plus contribué à fixer la bonne Latinité. Etant encore jeune, il se fit une grande reputation parmi les gens de Lettres par sa belle traduction Latine de *Polybe.* Son Dictionnaire est intitulé *Cornucopia.* Ce n'étoit dans son origine que l'*Index* des mots latins que *Perotti* avoit employé dans un Commentaire sur Martial. L'Auteur y avoit mis la derniere main : mais il ne vit le jour qu'après sa mort, par les soins de *Pyrrhus-Perotti* son neveu qui le dédia à Guy Ubaldin, Duc d'Urbin. On ne dit précisément ni le tems ni le lieu où ce Livre fut imprimé pour la premiere fois. Environ dix ans après il en parut une nouvelle Edition à *Venise* en 1492. *in-folio. Alde Manuce* le réimprima corrigé en beaucoup d'endroits en 1499. & en 1500. il fut imprimé à *Paris* par *Ulrich Gering* & *Bertold Rembolt.* Polydore-

Virgile donna le *Cornucopia* de *Perotti*, revû & corrigé sur l'exemplaire original conservé dans la Bibliothéque du Duc d'Urbin, & *Alde Manuce* le publia de nouveau à *Venise* en 1513. & y ajoûta *Varron*, *Festus*, *Nonius-Marcellus*, &c. Cette Edition paroît à nos Editeurs préférable à toutes celles qui l'ont précédée, ou qui l'ont suivie. Le Dictionnaire de Perotti a été si estimé qu'il est regardé pour ainsi dire comme la source où ont puisé tous les Léxicogtaphes Latins qui sont venus après ce judicieux Compilateur.

Ambroise *Calepin*, Bergamasque, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, né vers l'an 1440. & mort à Bergame en 1610. passe ici pour n'être qu'un mauvais Copiste de *Nicolas Perotti*, & son *Lexique* pour une compilation informe & méprisable qui n'a jamais mérité l'étonnant succès qu'elle a eu. C'est cependant ce même succès qui au jugement de nos Editeurs, a engagé dans la suite tant d'Auteurs à travailler sur le même plan, en laissant à ce Dictionnaire qu'ils ont comme à l'envi corrigé & augmenté, le nom de son premier compilateur. La premiere Edition de ce fameux Vocabulaire, donné par *Calepin* est de Reggio dans le Modenois en 1502. *in-folio*, & dédiée au Sénat & au Peuple de Bergame. La seconde est de Venise en 1509. dédiée par l'Auteur à *Gilles de Viterbe*, Général des Augustins. Les Editeurs comptent dix-sept autres Editions depuis cette seconde jusqu'en 1681.

Parmi tous les Sçavans qui après la mort de Calepin publierent successivement son Dictionnaire, le célébre *Jean Passerat*, Professeur Royal en Eloquence à Paris ne fut pas celui dont le nom servit le moins à lui donner de la vogue. Nos Editeurs en font un bel éloge, & les additions qu'on veut qu'il ait faites au *Calepin*, leur paroissent si peu dignes de son sçavoir & de son bon goût, qu'ils sont tentés de croire que son nom n'a paru à ce Livre que par la supercherie des Libraires.

A la suite de *Calepin*, on met au rang des Léxicographes *Marius-Nizolius* de *Bresçia*, & Basile *Zanghius* de *Bergame*, Chanoine Regulier de Latran. Le premier pour avoir donné au Public des Observations sur *Ciceron*, redigées par ordre Alphabérique sous le titre de *Thésaurus Ciceronianus*, imprimé à *Basle* in-folio en 1530. le second pour avoir fait des additions au Trésor de *Nizolius* dans l'Edition qui en parut à *Venise* en 1541. & pour avoir fourni au *Léxique* de Calepin bon nombre de mots Latins tirés des meilleurs Auteurs. *Nizolius*, suivant nos Editeurs est peu connu, & son Ouvrage encore moins estimé. Pour Zanchius, il s'est distingué par plusieurs Ouvrages, & il est mort Bibliothécaire du Vatican en 1560.

Nous voici enfin arrivés à l'article de Robert-Etienne. Les Editeurs s'y attachent particulierement à nous donner une connoissance exacte des differentes Edi-

tions de son *Tresor de la Langue Latine*, & pour sa Vie ils renvoyent à celle que le sçavant M. *Maittaire* en a déja donnée dans ses *Annales Typographiques*, & qu'ils ont fait réimprimer toute entiere immédiatement après leur Préface. Cet habile Imprimeur qui sembloit être né pour l'ornement aussi-bien que pour le retablissement des Belles-Lettres en France, s'est rendu si célébre par son érudition & par les Ouvrages qu'il a mis au jour, qu'il seroit inutile d'en parler ici pour le faire connoître. Nous revenons donc, comme les Editeurs, à ce qui regarde le Tresor de la Langue Latine.

Les défauts qui se trouvoient dans le Dictionnaire de *Calepin* avoient d'abord fait naître à Robert-Etienne la pensée de le reformer, & de lui donner toute la perfection que peuvent demander ces sortes d'Ouvrages. Mais les difficultez qu'il y trouva lui firent abandonner ce dessein, & il aima mieux travailler sur un plan tout nouveau, mais qui lui parut meilleur. Il vint à bout de son entreprise en deux ans de tems, & à la sollicitation de ses amis il donna la premiere Edition du *Tresor de la Langue Latine* à *Paris* en 1531. il n'avoit que 28 ans. Cet Ouvrage bien imprimé étoit en un Volume *in-folio* de médiocre grosseur. Il ne devoit être qu'une Compilation des mots & des phrases tirées de *Plaute* & de *Terence*, rangées suivant l'ordre Alphabétique, cependant *Robert Etienne* n'avoit pas laissé d'emprunter de *Calepin* & de quelques autres des expressions qui ne sont pas des bons siécles; & c'est sur quoi ses nouveaux Editeurs le critiquent modestement.

Depuis 1531. le sçavant Imprimeur relut avec application les Ecrivains de la plus pure Latinité pour en augmenter son Tresor. Il profita des remarques que *Guillaume Budée*, *Lazare Baïf*, *Jacques Tusan*, &c. avoient faites sur sa premiere Edition, & il en publia une seconde beaucoup augmentée & même perfectionnée en 1536. aussi *in-folio*. Il avoit ajoûté dans ces deux Editions des mots François pour expliquer les mots Latins: mais il retrancha totalement le François dans l'Edition de 1543. à Paris en deux Volumes *in-folio*, la derniere dont il ait lui-même enrichi le Public. Il y avoit marqué la quantité sur les syllabes, & avoit rectifié les citations des Auteurs. Malgré ces soins, & quoique ce Tresor doive être regardé comme le plus parfait de tous ceux dont on s'étoit servi jusqu'alors, nos Editeurs reprochent encore à *Robert-Etienne* d'y avoir laissé ou d'y avoir inseré des termes qui ne sont pas marqués au bon coin.

Nous passons la méchante Edition de *Venise* procurée en 1551. du vivant même de l'Auteur, par *Nizolius*, dont nous avons parlé plus haut, pour venir à celle de Lyon en 1573. quatorze ans après la mort de Robert-Etienne.

Cette Edition en 4 Volumes *in-folio* est dûë à *Philippe Tinghy*,

Florentin : quoique fort recherchée aujourd'hui, elle n'a pas trouvé grace devant nos Editeurs ; ils jugent qu'elle n'est pas moins défectueuse que les précedentes, & s'ils avoüent qu'ils ont été obligés eux-mêmes de s'en servir, ils font entendre qu'en cela ils sont bien éloignés de suivre leur propre goût, & que ce n'est que par complaisance pour celui du Public, dont cette Edition fait les délices. Ils gémissent sur ce goût, & ils ne sçauroient s'empêcher d'envier à la posterité le plaisir qu'elle aura peut-être un jour de voir un vrai Tresor de la bonne Latinité, & non un *Léxique universel*, tel qu'on est forcé de le donner maintenant. Pour lors on aura dans des Dictionnaires à part les mots propres au Barreau, à la Théologie, à l'Histoire, à la Medecine, *&c.* & au lieu d'aller chercher un Vocabulaire Grec dans un Dictionnaire Latin, on le trouvera dans *Suidas* & dans *Hesychius*.

Après ces reflexions que nous avons abrégées il s'agit du *Thesaurus Linguæ Latinæ*, autrement appellé *Forum Romanum* de *Cælius-Secundus Curio*, imprimé à *Basle* par *Froben*. 1576. en 3 Volumes *in folio*, & du *Promptuarium Linguæ Latinæ universæ*, publié par *Théodose Trebellius*, pendant la Vie de *Robert-Etienne*, qui se plaint d'avoir été mis en pieces dans cet Ouvrage, afin qu'on ne l'y reconnût point. *Etienne Dolet* d'Orléans, Libraire habile n'est pas moins le plagiaire d'*Etienne* dans les deux Volumes de ses *Commentaires sur la Langue Latine*, qu'il fit imprimer à Lyon, chez *Sebast-Gryphius* en 1536. & 1538.

Les Editeurs ne font ensuite que nommer divers Auteurs qui profitant du Tresor de *Robert-Etienne*, ont donné des Dictionnaires purement Latins, ou qui en ont composé de Latins avec d'autres Langues. Ils s'arrêtent seulement à *Thomas Elliot*, Aûteur d'un *Dictionnaire Latin & Anglois* qui a de la reputation. Il parut à Londres en 1541. & fut augmenté d'abord par *Thomas Cooper*, & depuis par plusieurs autres.

A cet article succede celui de *Basile Faber*, originaire d'Allemagne & né dans le XVIe siécle, à *Sora*, Ville du Royaume de Naples. Tous les Léxicographes Latins depuis *Perotti* avoient tous suivi la même méthode qui consistoit à ne donner que des mots ou des phrases selon l'ordre Alphabétique. *Faber* s'ouvrit une route nouvelle, & en ce genre il est, suivant l'expression des Editeurs, le Fondateur d'une nouvelle Ecole : il est vrai que par les soins qu'ont pris un grand nombre de gens habiles pour perfectionner le plan qu'il s'étoit formé, son Ouvrage peut servir de Dictionnaire ; mais à proprement parler ce n'en est pas un, & ce n'étoit pas le dessein de *Faber* d'en composer. Il traite la Langue Latine autrement qu'on n'avoit fait jusqu'à lui, il discute en Philosophe la proprieté des termes ; il remonte jusqu'à l'origine de la Langue, il en fait, pour ainsi dire l'Histoire,

ſtoire, il en montre les changemens, le génie, & le rapport qu'elle a avec les autres Langues; enfin ſon Livre eſt un Treſor de Philologie & de Critique qui embraſſe tout ce qui regarde la connoiſſance de la ſçavante Antiquité. Cet Ouvrage parut à *Leipzig* en 1571. *in folio* ſous ce titre : *Theſaurus Eruditionis Scholaſticæ*, &c. On voit par la quantité des Editions qu'on en a faites, qu'il en a été de ce Tréſor, comme du *Léxique* de Calepin: mais le ſuccès en a été plus heureux. L'Ouvrage de Faber s'eſt ſoûtenu; & de tous les Sçavans qui ſe ſont empreſſés à le publier avec leurs Obſervations, perſonne n'y a mieux réuſſi au gré de nos Editeurs que M. *Jean Mathias Geſner*, aux ſoins duquel on doit la derniere Edition de *Leipzig* en un Volume *in-folio* intitulé : *Theſaurus Eruditionis Scholaſticæ omnibus accommodatus : poſt celeberrimorum Virorum* Buchneri, Cellarii-Grævii *operas & adnotationes*, *& multiplices* Andreæ Stubelii *curas*, *recenſitus*, *emendatus & locupletatus à Joan. Math.* Geſnero. *Lipſiæ.* 1726.

Ayant ainſi parcouru tous les Dictionnaires & les Léxicographes, les Editeurs viennent enfin à ce qui concerne leur Edition; ils rendent compte en peu de mots de l'ordre & de la méthode qu'ils ont employés afin de la rendre la plus complette & en même tems la plus commode; pour y parvenir ils ont cru devoir profiter également des deux plans qu'ont ſuivis *Robert-Etienne* & *Faber*, & ne former, pour ainſi dire, qu'un même corps de ces deux Dictionnaires, où ils ont fait entrer d'ailleurs tout ce qui pouvoit contribuer à ſa plus grande perfection; mais ils n'oublient pas de témoigner encore que c'eſt à regret qu'ils ſe ſont conformés à l'Edition de Lyon comme à leur modéle, après cependant avoir tâché de la rectifier le plus qu'il leur a été poſſible. Quelque que ſoit le ſuccès de leurs ſoins, les Gens de Lettres ne ſçauroient aſſez leur marquer de reconnoiſſance, pour avoir entrepris un travail ſi pénible, & où il y a, comme en conviennent les Editeurs, plus d'utilité à procurer que de gloire à acquerir. M. *Harding* mérite auſſi des loüanges, pour n'avoir mis que trois ans à imprimer un Ouvrage d'une ſi grande étenduë, & qui demande tant d'attention & d'exactitude. La Préface eſt ſuivie, comme nous l'avons dit, de la Vie de *Robert-Etienne*, par M. *Maittaire*, & du Catalogue des Livres qui ſont ſortis de ſon Imprimerie, tant de Paris que de Genêve. Le Texte du *Tréſor de la Langue Latine* eſt précedé des Préfaces qui ſe trouvent aux trois Editions de Paris de 1531. 1536. & 1543. de la Préface miſe par *Tinghy* à la tête de l'Edition de Lyon, d'une Lettre du Cardinal Adrien ſur la pureté de la Langue Latine, & de l'Index des Auteurs dont on employe les paſſages dans le corps du Livre.

RECUEIL DE DIVERS ECRITS, SUR L'AMOUR & l'Amitié, la Politesse, la Volupté, les Sentimens agréables, l'Esprit & le Cœur. A Paris, chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, à la Croix d'or. 1736. environ 300 pag.

POUR mieux faire connoître à nos Lecteurs les Ouvrages qui composent ce Recueil, dédié au Prince de Galles, nous en rapporterons les titres en entier, tels qu'ils se trouvent à la tête de chaque Ecrit.

Le premier est un *Traité de l'Amitié par Madame la Marquise de L***, il est précédé d'une Lettre de l'Editeur à Madame la Duchesse D*** en lui envoyant une copie de ce Traité.

Le second est intitulé *Question sur la Politesse resoluë par Madame l'Abbesse de F****.

Le troisiéme est une *Conversation sur la Volupté.* Ce petit morceau est de l'Editeur.

Le quatriéme traite de la même matiere, & a pour titre : *Agathon. Dialogue sur la Volupté, par M. R***.

Le cinquiéme, qui est le plus considerable à tous égards, est intitulé : *Théorie des sentimens agréables, où l'on établit les principes de la Morale, par M. de P***.

Le sixiéme enfin contient des *Reflexions de M. le Marquis de** sur l'Esprit & le Cœur.* Elles sont précédées d'une Lettre de l'Editeur à M. l'Abbé T**, dans laquelle il nous apprend que ces reflexions sont celles d'un jeune Seigneur qui les a faites à l'âge de 22 ans, & que nous avons perdu la Campagne derniere. Il n'avoit consenti que ce petit Ecrit enrichit ce Recueil, qu'à condition qu'on ne mettroit pas même la lettre initiale de son nom. Nous ne nous croyons pas en droit d'être moins reservés que M. de S. H. Mais la plûpart des Lecteurs n'y perdront rien ; & on sçait assez dans Paris qui sont les Auteurs de ces differens Ouvrages.

La Lettre de l'Editeur à Madame la Duchesse D*** roule sur la difference & les rapports de l'Amour & de l'Amitié. Il croit qu'on pourroit bien définir la derniere, *un Amour heureux & constant.* Le mot d'amour est pris ici dans sa signification propre & litterale. Il n'exprime qu'un attachement vif & ardent. C'est dans ce sens qu'on dit, l'amour de la vérité, de la patrie, & même l'amour conjugal. Sans cet amour ainsi défini, sans cet amour amitié, celui à qui on donne ordinairement ce nom, n'est qu'un » attachement de cupidité, une » effervescence de sang qui attaque » le cœur & le cerveau. « Une passion tumultueuse » pour un objet » que les honnêtes gens sont obli-» gés de se déguiser. . . . Deux per-» sonnes qui s'aiment de cet amour, » à proprement parler, ne s'aiment » point. Ce n'est point le vous » qu'ils aiment. « Qu'on ne s'ima-

gine pas pourtant que l'Auteur en dégradant ainsi l'amour ordinaire, veuille absolument l'interdire. Il ne le trouve si méprisable que quand il est seul, & renfermé dans les sens. L'amitié ne l'exclut point, mais elle le releve & l'annoblit. Ainsi la Philosophie de M. de S.H. est plus délicate que sévére; il paroît qu'il s'est moins proposé de reformer les actions que d'épurer les sentimens; & au fond sa Théorie ne change presque rien dans la pratique. Mais laissons-là l'amour, d'autant plus dangereux peut-être qu'on le spiritualise davantage, & bornons-nous avec Madame L. M. de L. à la pure & simple amitié.

Après un court préambule cette illustre Dame expose ainsi le plan de son Traité. » Voyons, *dit-elle*, » quels sont les charmes & les » avantages de l'amitié, pour les » chercher; quel est le véritable » caractere de l'amitié, pour le » connoître; & quels sont les de» voirs de l'amitié, pour les rem» plir.

Les avantages de l'amitié se presentent assez d'eux-mêmes. On a besoin d'être aimé, on a besoin d'aimer. Le plaisir d'aimer & d'être aimé est l'assaisonnement & le supplément de tous les autres biens. Il se fait sur-tout sentir dans les amitiez naissantes; mais elles sont sujettes à l'illusion qui naît de la nouveauté, illusion » qui nous » transporte au-delà de la vérité, « & qui prête à la personne aimée le mérite qui lui manque. » Alors, » *dit ingénieusement Madame D. L.* » on aime ses amis bien plus par les » qualitez qu'on devine que par » celles qu'on connoît.

Madame D. L. parle ensuite des amitiez de simpathie, de ces nœuds secrets qui unissent si étroitement deux cœurs, & elle cite à cette occasion ce joli mot de *Montaigne* au sujet de son ami. » Quand je me » demande (dit ce charmant Ecri» vain) d'où vient cette joye, cet» te aise, ce repos que je sens lors» que je le vois. C'est que c'est lui, » c'est que c'est moi; c'est tout ce » que je puis dire.*

Un des plus grands avantages de l'amitié, c'est le plaisir de la confiance, d'exposer son ame toute entiere à son ami, & de voir la sienne. De-là ces longs entretiens qui paroissent si courts. Quand on se dit tout, on ne s'est jamais tout dit. Alors deux amis se suffisent l'un à l'autre; le reste du monde ne leur est rien; l'amitié les met dans une heureuse indépendance. C'est un azile qui les dérobe à la multitude des méchans & des sots.

L'amitié a encore des avantages plus solides, celui des bons conseils & des bons exemples. Quelque raisonnable qu'on soit, on ne l'est pas toûjours pour soi-même. Le plus capable de conduire les autres a besoin d'être conduit à son tour. Mais quel plus grand secours pour la vertu que d'en trouver un modéle dans son ami? A quels efforts ne peut point engager le desir d'en

* M. de L. ne cite pas exactement le passage de MONTAIGNE, mais au fonds le sens est le même.

être de plus en plus aimé & estimé? Enfin on partage sa fortune avec son ami. Richesses, crédit, soins & services, tout est à lui, excepté notre honneur.

Madame D. L. vient ensuite aux caracteres de l'amitié. Le premier, est la vertu; c'est le premier mérite qu'il faut chercher dans un ami. Sans elle il n'est ni capable, ni digne d'amitié. D'ailleurs, » il faut » songer (dit notre Auteur) que » nos amis nous caracterisent. On » nous cherche dans eux. C'est » donner au Public notre portrait, » & l'aveu de ce que nous sommes.

En second lieu il faut chercher des amis libres des passions. Ceux que l'ambition ou l'amour possedent, ne sont pas propres à l'amitié. Il faut encore éviter de s'attacher à des personnes frivoles & dissipées; elles n'ont point de sentiment, & il en faut dans l'amitié; c'est une affaire de cœur. Les caracteres doux & paisibles sont les plus aimables amis; » ils répandent de » l'onction sur tout ce qui les ap» proche. « Enfin il faut entre les amis de la conformité & des rapports d'âge, de goût, *&c.*...

A l'égard des devoirs de l'amitié, Madame de L. distingue trois tems, le commencement, la durée & la fin. Quand l'amitié commence on est animé par un sentiment vif. Alors on ne manque à rien, parce que *tout est plaisir.* Mais souvent le goût s'use, la sensibilité s'émousse; il faut donc que la raison y supplée, & que si » la vivacité du goût » se perd, l'amour du devoir subsi» ste. « L'amitié fondée sur l'estime ne se dément point. » Le bandeau » qu'on donne à l'amour (dit Ma» dame de L.) on l'ôte à l'amitié; » elle est éclairée. « Cependant il ne faut pas trop se permettre d'examiner les défauts de ses amis, encore moins d'en parler. On doit néanmoins les avertir en particulier de leurs fautes, & en même tems les défendre en public.

Quelles sont les bornes & le terme de l'amitié? Dieu & l'honneur. » Mais (dit Madame de L.) il y a » bien des choses qu'un honneur » délicat vous défendroit pour » vous-même, qu'il vous seroit » permis & honnête de faire pour » vos amis. Sur le reste, je ne » connois point de bornes. Tout, » & sans se faire valoir, doit être » sacrifié à l'amitié.

Il ne reste plus qu'à sçavoir de quelle maniere nous devons nous conduire quand l'amitié s'affoiblit & s'altere. Comme les amis sont des hommes, il faut compter sur les défauts de l'humanité; il faut se passer bien des choses l'un à l'autre, se charger même des torts de son ami, lui procurer par-là le plaisir de nous pardonner, & lui épargner la honte & le besoin du pardon. » Rien n'est plus opposé à » l'amitié (dit admirablement Ma» dame de L.) que ces caracteres » superbes qui cherchent à vous ac» cuser, & se font un plaisir de » vous convaincre. C'est une vic» toire pour eux que de vous trou» ver des défauts. Cela fortifie leur » domination & augmente votre » dépendance.

Madame de L. parle ensuite de la conduite qu'on doit tenir dans les éclaircissemens, & enfin dans les ruptures. Il ne faut pas croire qu'après celles ci on n'ait plus de devoirs. » Ce sont (dit l'Auteur) » les plus difficiles, & où l'honnê» teté seule nous soûtient. On doit » du respect à l'ancienne amitié.

Madame de L. va plus loin encore ; il y a des » devoirs à remplir » par delà le tombeau, « & elle nous les marque ; Car » très - peu » (ajoûte-t-elle) sçavent être amis » des morts.

Elle conclud enfin par un point bien délicat, c'est la question si l'amitié peut subsister entre des personnes de sexe different. Madame de L. répond que cela est rare & difficile ; mais que c'est l'amitié qui a le plus de charmes. » Il y a » toûjours (ajoûte-t-elle) un de» gré de vivacité qui ne se trouve » point entre les personnes de mê» me sexe. De plus les défauts qui » désunissent, comme l'envie & la » concurrence, de quelque nature » que ce soit, ne se trouvent point » dans ces sortes de liaisons.« Enfin l'amitié entre femmes est presque impossible ; l'amour est bien dangereux; cependant les femmes sont pleines de sentimens. Qu'en faire ? » Cela les renvoye à l'amitié & les » hommes en profitent. « Au reste, & cet avertissement étoit bien necessaire, » il faut être en garde » contre soi-même, de peur qu'u» ne vertu ne devienne passion dans » la suite.

Nous croyons pouvoir assurer nos Lecteurs qu'ils trouveront dans ce Traité de l'amitié les mêmes beautez qu'ils ont admirées dans les autres Ouvrages de Madame de L. Mais peut-être y trouveront - ils aussi les mêmes défauts, un stile qui n'est pas assez lié ; quelques façons de parler tantôt négligées, tantôt un peu recherchées, & presque précieuses ; quelques pensées qu'on aura vûës ailleurs, & que Madame de L. employe sans en citer les Auteurs. Mais il faut songer qu'elle n'écrivoit que pour elle seule ; tout au plus pour un petit nombre d'amis.

L'Ecrit sur la politesse qui suit le Traité de l'Amitié contient des reflexions très-judicieuses ; & il pourroit servir de preuve qu'il n'y a qu'à gagner pour des pensées fines & délicates à être exprimées très-simplement. Il paroît qu'on avoit demandé à l'Auteur si la politesse est bonne & légitime à en juger sur les principes de la morale Chrétienne. Ce qui donne lieu à la question, ce sont les abus qu'on fait de la politesse ; c'est qu'elle est presque toûjours fausse, & flatteuse ; mais il ne faut pas la confondre avec les vices qui la dégradent & qui la corrompent ; il faut la regarder en elle-même ; alors on n'y découvre rien que d'innocent & de loüable, & on ne peut douter que la pratique n'en soit, non seulement permise, mais encore commandée par la Religion. » Je ne » sçais si je la connois bien (dit » modestement Madame l'Abbesse » de F***) mais il me semble

» qu'elle eſt dans l'ame une inclina» tion douce & bien-faiſante, qui » rend l'eſprit attentif, & lui fait » découvrir avec délicateſſe tout ce » qui a rapport à cette inclination. Elle remarque enſuite » que la po» liteſſe, auſſi-bien que le goût, » dépend de l'eſprit, « c'eſt-à-dire de la ſorte d'eſprit, » plûtôt que » de ſon étendue, & que comme » il y a des eſprits médiocres qui » ont le goût très-ſur dans tout ce » qu'ils ſont capables de connoître, » & d'autres très-élevés, qui l'ont » mauvais ou incertain, il ſe trou» ve de même des eſprits de la pre» miere claſſe dépourvûs de po» liteſſe, & de communs qui en » ont beaucoup.

L'Auteur prouve enſuite les avantages & la neceſſité de la politeſſe par le prix qu'elle ajoûte aux moindres choſes, & par l'inutilité, le déſagrément même des meilleures & des plus importantes, lorſque la politeſſe ne les aſſaiſonne pas. Cela montre combien il eſt neceſſaire de la joindre à la vertu pour rendre celle-ci plus aimable, & par-là plus utile aux autres. La vraye politeſſe produit des biens infinis dans la Societé. Elle contribue à y entretenir la paix, & devient ainſi *une eſpece de preparation à la charité.* On abuſe de la politeſſe, il eſt vrai; c'eſt ſouvent le vernis des vices les plus odieux. Avec les cœurs les plus faux, les plus durs, les plus malins, ſe trouvent ſouvent les eſprits les plus aimables & les plus polis. Mais n'abuſe-t-on pas des meilleures choſes? N'eſt-il pas ordinaire de les voir aſſociées aux plus mauvaiſes? Et perdent-elles pour cela leur bonté propre & naturelle?

Après cet Ecrit ſur la Politeſſe viennent une converſation, & un Dialogue ſur la Volupté qui ne nous ont paru que trop propres à en inſpirer le goût. C'eſt l'Ouvrage de l'eſprit joint au ſentiment; ce ſont des images vives & tendres, & qui certainement vont mieux au fait que les diſcuſſions les plus fines & les définitions les plus exactes. On lira donc ces deux morceaux avec plaiſir, mais non ſans quelque danger, & dès lors nous ne croyons pas qu'il nous convienne d'en rendre compte: mais les Auteurs ne nous en ſçauront point mauvais gré; & ſi notre ſilence eſt une cenſure à certains égards, à d'autres c'eſt un éloge.

L'Ecrit de M. de P** ſur les ſentimens agréables eſt d'un genre bien different. Il ne reſpire que la plus pure vertu, & on y trouvera les principes de la plus ſaine morale. Le but de l'Auteur eſt d'y établir, par la méthode même d'Epicure ce dogme fondamental de l'Ecole de Socrates & de Zénon que la vertu fait par elle-même le bonheur de ceux qui la poſſedent, indépendamment de l'eſtime des hommes, & des autres biens qui marchent ordinairement à ſa ſuite. Cette matiere, comme on voit, eſt infiniment intereſſante, d'autant plus que l'Auteur Philoſophe & même Géométre ſe flatte d'avoir porté ſes preuves juſqu'à la démonſtration. Son Ouvrage mérite

donc bien que nous en parlions avec quelque étendue. Mais nous remettons cet Extrait au Journal suivant, celui qu'on vient de lire étant déja aſſez long.

MEMOIRES DE HAMBOURG, DE LUBECK ET DE Holſtein, de Dannemarck, de Suede & de Pologne. Par feu Meſſire Aubery du Maurier, *Auteur des Mémoires de Hollande.* A Blois, chez Philbert-Joſeph *Maſſon.* 1735. vol. *in*-12. pag. 360. & ſe trouve auſſi à Paris, chez *Briaſſon*, *Clouſier*, ruë Saint Jacques; *David*, *Rollin*, Quai des Auguſtins.

M. *Louis-Aubery du Maurier*, Auteur de ces Mémoires, étoit fils de *Benjamin - Aubery du Maurier*, Ambaſſadeur de France auprès des Etats Généraux, & arriere petit neveu de Jacques Aubery, célébre Avocat au Parlement de Paris ſous le regne de Henri II. Etant encore fort jéune, il ſuivit ſon pere dans ſon Ambaſſade. Il fit enſuite pluſieurs voyages dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie & dans le Nord. Quand il vit que contre ſon eſperance on le laiſſoit ſans emploi, il quitta la Cour après la mort du Cardinal de Richelieu, & s'occupa dans ſa retraite à écrire ce qu'il avoit remarqué dans les Pays étrangers, ou ce qu'il en avoit lû dans les papiers de ſon pere. Il mourut en 1687. Il avoit publié cinq ans auparavant des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande & des autres Provinces-Unies,* en un Volume *in*-12. il s'eſt fait pluſieurs Editions de cet Ouvrage. Il parut à la Haye en 1694. avec cette circonſtance ſinguliere que nous trouvons dans le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothéque du Roi : c'eſt que le Libraire, pour l'avoir débité, fut condamné à mille livres d'amende & au banniſſement, parce qu'il y eſt dit que Guillaume II. Prince d'Orange pere de Guillaume III. avoit eu deſſein de ſe rendre Souverain, & que ce dernier Prince en avoit auſſi formé le projet.

Les nouveaux Mémoires dont il s'agit preſentement ont été donnés au Public par M. *Dorvaulx du Maurier*, petit-fils de l'Auteur du côté maternel. Ils contiennent la Relation des Voyages faits dans le Nord par M. *Louis du Maurier*, après la mort de ſon pere en 1696. Les Avantures qui lui ſont arrivées ſont en petit nombre & peu intereſſantes, & on a d'ailleurs tant écrit depuis lui ſur les Pays dont il parle, qu'on auroit tort de s'attendre à trouver dans ces Mémoires toutes les graces de la nouveauté.

M. du Maurier nous apprend que dans la vûë de ſe rendre utile à ſa patrie en ſe perfectionnant dans la connoiſſance des affaires étrangeres, il reſolut de voir les Royaumes du Nord; il y étoit en quelque ſorte attiré par le bruit que faiſoient dans toute l'Europe les armes des

Suedois, même après la mort de Gustave-Adolphe. Il se mit à la suite du Comte d'Avaux (*Claude de Mesmes*) qui en *1636*. avoit été nommé Plénipotentiaire à l'Assemblée indiquée à Cologne pour y traiter de la paix générale.

Il partit de Paris au mois de Mai 1637. & s'étant embarqué à Calais avec le Comte d'Avaux, il arriva après quelques jours de navigation à *Glukstad*, Forteresse à l'embouchure de l'Elbe, dans le voisinage de *Hambourg*. » Une heure après que » nous y fûmes arrivés, dit l'Au- » teur, nous entendîmes dans la » Ville deux grands coups de Ca- » non, signal ordinaire pour mar- » quer l'arrivée du Roi de Danne- » mark dans la place. Il venoit de » Coppenhague en une Caleche à » deux chevaux, accompagné seu- » lement de quatre ou cinq Cava- » liers; ce qui nous fit admirer à » tous le mépris que ce sage Prince » faisoit du faste & de la Pourpre » des Rois. Christian IV. étoit le plus vieux Monarque de la Chrétienté Il avoit alors déja regné plus de cinquante ans depuis la mort de Frédéric II. son pere arrivée au mois d'Avril 1588. On peut voir dans le Livre même ce que M. du Maurier rapporte de la famille de ce Prince, aussi bien que de l'accueil qu'il fit au Comte d'Avaux & à sa suite; nous remarquerons seulement que ce fut *Ulric* troisiéme fils de Christian IV. qui ayant pris *Nisse* place de Silésie, en fit transporter à Coppenhague comme en triomphe les deux Globes Célestes de Ticho-Brahé. Ce fameux Astronome Danois ayant quitté son Pays pour quelque sujet de mécontentement, s'étoit retiré auprès de l'Empereur Rodolphe qui l'avoit comblé de ses bienfaits. Il s'étoit dans la suite allé établir à *Nisse*, pour y joüir de plus de repos & y travailler avec plus de liberté, & y avoit laissé ces deux Globes que le Prince Ulric regarda comme le fruit le plus précieux de sa conquête. Ils ont chacun six pieds de diamétre; l'un est d'argent & l'autre de cuivre jaune; celui d'argent est dans le Château de Coppenhague, & celui de cuivre dans la Bibliothéque de l'Académie de cette Ville.

De *Glukstad* l'Auteur passa à *Hambourg*. Le Marquis de S. Chamont y étoit Ambassadeur extraordinaire de France. Il en sortit à l'arrivée du Comte d'Avaux, en laissant auprès de ce dernier M. de S. Romain Gentilhomme du Lyonnois qui se distingua depuis ce tems-là dans les differentes négotiations dont il fut chargé.

Après quelques détails sur ses occupations pendant son séjour à Hambourg, M. du Maurier fait une assez ample description de cette Ville. Il parle des mœurs de ses Habitans, de l'ancienne splendeur de l'Eglise de Hambourg, de l'origine & de l'antiquité de la Ville, des Seigneurs qui l'ont possedée, de ses priviléges, de ses prétentions sur la Riviere d'Elbe, & de celles des Rois de Dannemarc, comme Ducs de Holstein sur Hambourg; de la forme de son gouvernement,

nement, de ses revenus & de son territoire.

Voici d'abord ce qu'il dit des femmes de Hambourg de son tems. » En cette Ville-là & dans les au-» tres voisines, comme *Lubeck* & » *Bremen*, les femmes n'y songent » qu'à leur ménage. Les meres » s'occupent de l'interieur de leur » maison, & les filles à coudre & » à faire de la dentelle. Tout y est » sage & reglé. Une coquette y se-» roit un monstre. Aussi on n'y lit » point de Romans qui sont la per-» te de la jeunesse. On n'y connoît » point les cartes & tous jeux de » hazard qui portent la désolation » dans les familles, & qui font l'oc-» cupation la plus ordinaire de nos » François. On ne sçait là ce que c'est » que Comédie, Opera, Bals, Assem-» blées nocturnes & divertissemens » de Carnaval, où l'on fait mille » folies, & où l'on passe si facile-» ment de la licence aux plus hon-» teuses débauches. Les femmes » s'habillent à Hambourg d'une » maniere très modeste; elles mar-» chent à pas comptés majestueuse-» ment, ayant la gorge toûjours » couverte; mais quelquefois or-» née de chaînes d'or; souvent » aussi elles ont à tous les doigts de » grosses bagues du même métal.

A l'égard de l'Eglise & des Antiquitez de cette Ville, l'Auteur avoüe qu'il a tiré ce qu'il en a écrit d'*Albert Krantzius*, Chanoine de Hambourg, Historien du quinziéme siécle, qui a fait d'utiles recherches sur les Royaumes du Nord.

Hansgarius, Moine de Corbie, fut le premier Archevêque de Hambourg sous l'Empire de Louis le Débonnaire. Il fut sacré à Wormes par les Archevêques de Mayence & de Tréves, & par Drogon, Evêque de Metz. Sa Jurisdiction dans ces premiers commencemens s'étendoit sur tous les Pays situés au-delà de l'Elbe, & sur tous les Royaumes du Septentrion. Gregoire IV. lui envoya le *Pallium*, & le déclara son Légat dans tout le Nord.

Peu de tems après, Hambourg ayant été saccagé par les Barbares, Louis le Débonnaire donna à Ansgarius l'Evêché de *Bremen* qui étoit vacant, & obtint du Pape l'union de l'une & de l'autre Eglise sous le nom de Hambourg.

Cet Archevêché souffrit dans la suite quelques revolutions. Il fut soûmis à la Métropole de Cologne sous l'Empereur Arnoul, & retabli dans sa premiere dignité sous l'Empire de Henri IV. Enfin comme Hambourg depuis Charlemagne étoit trop souvent exposé aux ravages & aux incursions des Barbares du Nord, & les Archevêques faisant pour cette raison leur residence ordinaire à *Bremen*, ils perdirent insensiblement le nom d'Archevêques de *Hambourg*, & retinrent pour toûjours celui d'Archevêques de *Brême*.

Leur Jurisdiction fut aussi considerablement diminuée par l'établissement qui se fit de l'Archevêché de *Lunden* en Dannemarc en 1100. à la sollicitation du Roi Eric

III. & d'un autre Archevêché en Norvége au milieu du même siécle. Nous passons ce que rapporte l'Auteur des disputes qu'ont euës entre eux les Chanoines de Hambourg & de Bremen & les députez de ces deux Villes pour la préséance.

Krantzius croit que *Hambourg* a pris son nom de *Ham*, Guerrier, que ses exploits avoient rendu redoutable aux Danois. D'autres qu'il lui a été donné, parce que Jupiter-Ammon y avoit été adoré; mais l'opinion la plus vrai-semblable est que ce nom lui est venu de la Forêt de Ham, qui étoit autrefois entre les rivieres d'*Alster* & de la *Bille*, à l'endroit où est aujourd'hui la Ville, & que les Seigneurs de cette Forêt y bâtirent du tems de Charlemagne un Château qui fut appellé *Hamaburgum*.

Hambourg depuis cet Empereur fut possedé par plusieurs Seigneurs ou Gouverneurs. Il paroît qu'Adolphe III. Comte de Schaumbourg & de Holstein est le premier qui au commencement du treiziéme siécle accorda à cette Ville les grands priviléges dont elle a toûjours été si jalouse, quoiqu'elle s'en soit d'abord trouvée déchûë presque en les recevant.

En effet Woldemar Duc de Sleswic aidé des forces de Canut VI. Roi de Dannemarc son frere prit Hambourg peu de tems après, & ayant fait prisonnier dans une bataille ce Comte Adolphe, il le força de renoncer au droit qu'il avoit sur le Holstein, & de se contenter de son ancien Pays de Schaumbourg. Dès lors les Rois de Dannemarc ont prétedu posseder la Ville de Hambourg, non seulement à titre de conquête, mais encore comme ayant succedé aux droits des anciens Comtes de Holstein, qui, selon eux, en étoient les vrais & légitimes Seigneurs.

Cependant Albert Comte de Dorlamont, frere uterin de cet Adolphe dépossedé, ayant été fait Gouverneur de Hambourg par le Roi Canut, vendit en 1227. ses droits sur la Ville aux Hambourgeois, & Adolphe IV. fils du même Adolphe III. rappellé dans le Holstein après la mort de son pere confirma tous leurs priviléges. Telle est l'époque de la liberté de Hambourg, que ses habitans ont courageusement défenduë contre les prétentions & tous les efforts de la Couronne de Dannemarc. Nous ne suivrons point l'Auteur dans la suite & la généalogie qu'il donne des anciens Comtes de Holstein & des Comtes de Sleswic & de Schaumbourg. Il faut consulter les Mémoires mêmes.

Le Lutheranisme commença, suivant M. du Maurier, à s'introduire à Hambourg dès l'an 1521. Il y fit en sept ou huit ans de si grands progrès, qu'en 1530. l'ancienne Religion fut abolie, & *Jean Hepin* fut le premier Surintendant de la nouvelle Eglise de cette Ville.

Après cet article l'Auteur parle des differens survenus entre les Villes voisines & les Hambourgeois au sujet de la navigation sur la ri-

viere d'Elbe, dont ceux-ci ont prétendu que tous les droits leur appartenoient. Il expose les raisons de part & d'autre; & il observe que quoique ce procès ait été porté à la Chambre Imperiale de Spire pour y être jugé, il y est resté indécis.

Les Rois de Dannemarc n'ont pas moins inquieté la Ville de Hambourg par rapport aux droits de la navigation sur l'Elbe que par rapport à l'hommage qu'ils ont voulu qu'elle leur rendît; mais c'est surquoi, pour abreger, nous renvoyons à ce qu'en rapporte M. du Maurier, qui entre sur tout cela dans un détail instructif.

Il passe ensuite à la forme du gouvernement de cette Ville. » On » pourroit croire, *dit-il*, qu'il est » démocratique, puisque le peuple » a le maniement de l'argent, & » que c'est lui qui met les impôts, » selon les besoins où l'on se trou- » ve, le Magistrat n'ayant pas le » pouvoir d'imposer un seul denier » sans le consentement du peuple: » mais si l'on considere que la Vil- » le est gouvernée par un Conseil » ordinairement composé des plus » honnêtes gens de la Republique, » qui a seul le pouvoir d'assem- » bler le peuple & de le congedier: » que bien que le peuple ait l'ar- » gent entre ses mains, il est obligé » d'en rendre compte au Sénat; » enfin que le Conseil répond aux » Princes étrangers sans être tenu » de rien communiquer au peuple, » & qu'il fait tout ce qu'il lui plaît, » pourvû qu'il n'augmente pas la » dépense, on jugeroit qu'il tien- » droit plûtôt de l'Aristocratie.

Ce Conseil au tems de l'Auteur étoit composé de quatre Bourguemestres, de trois Syndics, de vingt Sénateurs, & de trois Sécrétaires. Pour ce qui concerne les fonctions differentes de ces Magistrats & de plusieurs autres Officiers de la Republique, ainsi que la marine de Hambourg, ses troupes, son territoire & ses revenus, comme depuis un siécle, toutes ces choses peuvent avoir changé & n'être plus les mêmes à present, nous croyons qu'il est inutile d'en charger notre Extrait. L'Auteur ayant séjourné quelques mois à Hambourg alla à Lubeck. Il raconte les risques qu'il courut dans ce voyage qui n'est que de douze lieuës d'Allemagne, par les étourderies d'un François nommé M. Aubry, dont il avoit déja parlé au commencement de son Livre.

Lubeck est la Capitale des Villes Anseatiques, où se tiennent les assemblées des Villes maritimes associées pour le commerce. Le mot Anséatique vient, selon quelques-uns, de celui d'*Anzée*, qui en vieux langage Saxon veut dire *Alliance*, & selon d'autres du mot Allemand *Amzée*, qui signifie *sur la mer*, pour marquer que c'est une alliance de plusieurs Villes maritimes, ou qui sont alliées pour le commerce de la mer; car il y a dans cette alliance plusieurs Villes, & nommément Brunswic & Cologne, qui sont en terre ferme. L'on remarque ici avec raison que ce corps des Villes

Anséatiques étoit autrefois beaucoup plus puissant qu'il ne l'est aujourd'hui.

La Ville de Lubeck située dans le Holstein sur la Riviere de Trave fut anciennement possedée par les Comtes de Schaumbourg & de Holstein, & depuis conquise par les Rois de Dannemarc. Après plusieurs revolutions, elle acquit les droits & les priviléges des Villes Imperiales, & s'est conservée libre depuis environ six cens ans. Le commerce l'a rendue une des plus considerables Villes qui soient sur la mer Baltique. Son Gouvernement est purement Aristocratique.

La situarion avantageuse & riante de cette Ville rappelle à M. du Maurier le souvenir de la situation de Naples; il en fait aussi-tôt la description; & ce n'est pas la seule digression qui se trouve dans son Ouvrage.

Kiel est un Port du Holstein fort frequenté. Il s'y tient tous les ans au mois de Janvier une Foire où la bonne foi qui regne dans ces Provinces attire un grand concours de monde. C'est dans ce tems-là que tous ceux du Holstein qui doivent de l'argent, de quelque qualité qu'ils soient, sont obligés de le porter à leurs créanciers, à peine de passer pour scélérats & indignes de la frequentation des hommes. Les traîneaux qu'on voit par les ruës chargés de sacs pleins d'écus, & le bruit que fait l'argent que l'on compte dans toutes les maisons pendant cette Foire, sont des preuves de l'exacte ponctualité des débiteurs. M. du Maurier fit sa connoissance avec quelques personnes de distinction du Holstein & de Dannemac.

Ce qui s'appelle dans le Volume que nous parcourons *Mémoires de Dannemarc*, n'est qu'un abrégé très-succinct de l'Histoire de ce Royaume, & de quelques uns de ses derniers Rois. Après avoir décrit le fameux passage du *Sund*, & avoir dit un mot de la Ville de Coppenhague, l'Auteur nous donne un précis de la Vie de *Cornifice-Ulefeld*, Ministre & Favori de Christian IV. disgracié & condamné à mort sous le regne de son Successeur Frédéric III. à quoi succede le recit des Avantures du Maréchal de Rantzar.

L'article de la Suede contient aussi outre ce qui regarde l'Histoire générale, quelques particularitez curieuses touchant plusieurs personnes de ce Pays-là que l'Auteur y a vûës ou frequentées. Ayant eu l'honneur d'être connu de *Charles Gustave*, Roi de Suede, après l'abdication de la Reine Christine, il a fait imprimer à la fin une Ode de sa façon qu'il avoit adressée à ce Prince; comme les courses rapides & continuelles de ce Guerrier l'avoient empêché de la recevoir, elle auroit été malheureusement perduë pour le Public, s'il n'en étoit pas resté par hazard une copie entre les mains de l'Auteur. » Je » l'insérerai ici, *dit-il modestement*, » non pas que j'estime qu'une Poë» sie si médiocre mérite de voir le » jour, mais seulement pour faire

» connoître la passion que j'avois » pour ce grand Prince. Peut-être ne sera-t-on pas fâché qu'à notre tour nous insérions dans notre Extrait quelques strophes de cette Ode. Elles serviront à faire juger du talent de M. du Maurier pour ce genre de Poësie : en voici les deux premieres.

Sçavantes Nymphes du Parnasse
Qui par vos admirables chants
Donnez aux Guerriers triomphans
Un nom qui jamais ne s'efface,
Publiez avec les doux sons
De vos Luths & de vos chansons
Les faits d'un Prince incomparable ;
Afin que les tems avenir,
De sa valeur inimitable
Gardent l'illustre souvenir.

Mais pour chanter d'un ton superbe,
Ce nouveau miracle du Nord,
Il faut un bien plus noble effort
Qu'on n'en voit aux vers de Malherbe.
Chantez donc d'une forte voix
Du neveu du plus grand des Rois
Les vertus dignes de l'Empire;
Et racontez aux Nations
Que son cœur royal ne respire
Que d'immortelles actions.

On ne sçait pas trop pourquoi le titre du Livre indique aussi *des Mémoires de Pologne*, puisqu'il n'y est dit quoique ce soit sur ce Royaume. L'Auteur alla seulement à Dantzic dans le dessein de passer à Varsovie pour y voir les solemnitez du mariage d'Uladislas avec la Princesse Cecile-Renée, sœur de l'Empereur Ferdinand III. & il finit là sa Relation.



QUÆSTIO MEDICO-CHIRURGICA, MANE DISCUTIENDA in Scholis Medicorum, die Jovis quindecimo Martii 1736. M. Petro Maloet Consiliario & Medico Regis ordinario, necnon Domûs Regiæ Invalidorum Ducum & Militum, Regiæ Scientiarum Academiæ Socio, Doctore Medico, Præside : *an Chirurgia pars Medicinæ certior ?* C'est à dire : *Question de Medecine & de Chirurgie, qui doit être discutée le 15 Mars 1736. aux Ecoles de Medecine de Paris, sous la Présidence de M. Maloet, de l'Académie Royale des Sciences, Conseiller & Medecin ordinaire du Roi, dans l'Hôpital Royal des Invalides. Sçavoir*, si la Chirurgie est la partie de la Medecine la plus sure.

IL y a long-tems que ce point est en dispute ; la question est curieuse, & mérite bien la peine que M. Maloet s'est donnée de l'éclaircir. Il apporte diverses raisons pour prouver que la Chirurgie n'est pas la partie de la Medecine la plus sure.

Les Medecins prétendent que leur science l'emporte en certitude, sur la Chirurgie ; & les Chirurgiens, qu'ils sont en cela infiniment au-dessus des Medecins : Qui sera l'arbitre du ce procès ? La fonction de Juge est difficile ici par rapport aux differens interêts

des parties, car pour le fonds, la chose est facile à décider. Le commun des Chirurgiens disent, qu'*il n'en est pas de la Medecine comme de la Chirurgie : que dans celle-ci tout se montre au doigt & à l'œil, au lieu que dans la Medecine, il n'y a que ténébres.* Le point est donc de sçavoir si le flambeau de la Chirurgie brille mieux que celui de la Medecine. Voici en abrégé ce que M. Maloet, qui veut bien entrer dans cette discussion, allégue sur ce sujet.

Quelque Partisan de la Chirurgie, dit notre Auteur, soûtiendra que cet Art ne s'occupe qu'à des choses que l'œil & le toucher rendent sensibles, & sur lesquelles par consequent on ne peut se tromper : le Chirurgien ne coupe qu'où il veut, & que ce qu'il veut, soit qu'il s'agisse de blessures, d'ulcéres, de tumeurs, de caries, de fractures, de luxations, *&c.*

A quelque sorte d'operations qu'il se détermine, il a toûjours pour guides la vûë & le doigt, au lieu que le Medecin, s'applique à la guerison de maladies qui ne tombent point sous les sens, & dont le traitement n'est fondé que sur des conjectures souvent trompeuses.

Il ordonne des médicamens, du succès desquels il ne peut répondre, ce succès étant incertain, & variable. Si l'action du médicament prescrit, est trop forte il ne peut la moderer, & si elle est trop foble il ne peut l'augmenter. C'est ainsi, remarque M. Maloet, que parlent ceux qui ne sçavent pas juger des choses, ou qui n'en considerent que l'écorce : mais si l'on veut examiner la question à fond, & la peser, on verra, dit-il, que ce discours est très-éloigné de la vérité, & qu'encore que la Chirurgie ait un objet plus sensible, elle n'en est pas pour cela plus certaine.

M. Maloet, pour prouver cette proposition, fait d'abord la revûe des divers jugemens que la Chirurgie porte, 1°. des signes diagnostics ou prognostics des maladies qu'elle traite, 2°. des médicamens qu'elle employe, 3°. de la necessité des operations qu'elle execute, 4°. de la maniere de les pratiquer. Il observe que la Chirurgie ne peut sur aucun de ces points, former de jugement certain, & pour commencer par les signes diagnostics, c'est-à-dire qui font connoître l'espece & la nature du mal, il remarque qu'il y a un grand nombre de maladies chirurgicales dont la nature est si cachée qu'il est impossible d'en juger que par des conjectures, & sans s'exposer à prendre souvent le faux pour le vrai. Il cite là-dessus les fractions du crâne, dont plusieurs ne sont accompagnées ni de tumeur, ni de blessure, & desquelles pour cette raison, on ne peut juger par des signes certains & univoques. Une félure, par exemple, qui, comme il arrive quelquefois, se sera faite dans la table interne du crâne, sans que la table externe paroisse endommagée, pourra-t-elle jamais se connoître par aucun signe clair, & évident?

Il cite les commotions simples du cerveau dans lesquelles il y a quelquefois du sang épanché, & il demande si cet épanchement se manifeste par aucun signe quel qu'il soit? Il cite ce que l'on appelle *contre-coup* de tête, & il demande si en Chirurgie, l'on convient universellement de ces contre-coups; plusieurs Chirurgiens les regardent comme des chimeres, & d'autres prétendent qu'ils sont très-possibles; mais en cas qu'il en arrive quelquefois, il demande s'ils sont faciles à distinguer. Il cite l'exemple des abscès qui se font dans le cerveau à l'occasion de quelque coup, ou de quelque chûte, & il demande si ces abscès qui demeurent quelquefois cachés des mois entiers, sans qu'on les puisse deviner, sont des accidens bien visibles?

M. Maloet passe de-là aux maladies de la poitrine, & il fait voir que si l'on examine attentivement celles d'entre ces maladies qui sont du ressort de la Chirurgie, on trouvera qu'elles n'ont pas des signes plus certains, qu'en ont les maladies de la tête : il cite là-dessus les épanchemens de sang, de pus, ou de sérositez, dans la cavité du Thoras, accidens si difficiles à connoître que ce n'est jamais qu'en tremblant qu'on en vient à l'empieme, pour évacuer ce sang, ce pus, ou cette sérosité dont l'épanchement est incertain; & encore, comme le remarque notre Auteur, s'il arrive que l'operation fasse voir qu'on ne s'est point trompé dans le soupçon qu'on a eu de cet épanchement, elle est pour l'ordinaire suivie d'un très-fâcheux évenement. Il n'est pas plus facile de connoître si une playe de la poitrine est pénétrante ou non, & notre Auteur rapporte là-dessus des exemples qui doivent faire tenir sur leurs gardes bien des Chirurgiens, dont les uns pour s'éclaircir si la playe est pénétrante, la rendent souvent telle, & les autres en supposant mal-à-propos qu'elle ne l'est pas, livrent le blessé à une mort inévitable.

M. Maloet fait voir ensuite, que la Chirurgie n'est pas plus clairvoyante sur les maladies du bas-ventre, que sur celles de la poitrine, par rapport aux signes diagnostics des unes & des autres : une blessure a été faite au bas-ventre, est-elle pénétrante, ne l'est-elle pas? C'est sur quoi le Chirurgien est également embarrassé. Il ne l'est pas moins sur ce qui concerne les parties blessées : est-ce le foye, est-ce la rate, est-ce le mésentere? C'est ce qu'il ne sçauroit décider. M. Maloet montre que l'obscurité est égale sur ce qui concerne les abscès & les tumeurs du bas-ventre : est-ce un phlegmon, une érysipéle, un cancer? La Chirurgie n'a rien qui le puisse guider là-dessus. Notre Auteur le fait voir par divers exemples.

Les maladies de la vessie n'offrent pas aux Chirurgiens, des signes moins obscurs. Combien de malades condamnés par les Chirurgiens, à être taillés, & qui ayant subi cette cruelle operation, se sont

trouvés n'avoir aucune pierre dans la vessie ? Combien d'autres en qui les Chirurgiens (après tous les examens qu'ils ont coûtume de faire dans ces occasions) ont assuré qu'il n'y avoit point de pierre, & qui cependant en avoient plusieurs, comme l'ouverture de leurs cadavres l'a fait voir ensuite.

M. Maloet, après avoir parcouru jusqu'ici, les maladies de la tête, celles de la poitrine & celles du bas-ventre, pour montrer combien la Chirurgie est aveugle sur tous ces points, vient à celles des extrémitez, & fait voir que les Chirurgiens ne sont pas plus éclairés sur les signes diagnostics de celles-ci, que sur ceux des précedentes, témoin les erreurs où ils tombent tous les jours sur ce qui concerne les fractures, les luxations de ces parties, *&c.* Notre Auteur cite là-dessus plusieurs exemples convaincans qu'il faut voir dans sa Dissertation.

Si les Chirurgiens ne peuvent former aucun jugement certain, par rapport aux signes diagnostics des maladies qu'ils entreprennent de traiter. Ils n'en peuvent non plus former aucun par rapport aux prognostics. M. Maloet le démontre, par ce qui arrive si souvent quand un Chirurgien coupe un corps au pied, qu'il arrache une dent, ou qu'il saigne à la langue, puisqu'il n'est pas rare que la mort s'en suive; il rapporte là-dessus plusieurs exemples de blessures légéres, dont le pansement a eu des suites funestes.

Notre Auteur vient ici aux médicamens employés par les Chirurgiens, & il prétend que le choix de ces sortes de médicamens ne leur est pas plus connu. On voit des Chirurgiens, dit-il, conseiller dans un même phlegmon, des cataplâmes anodyns, d'autres en conseiller d'émolliens; d'autres, de resolutifs, d'autres de suppuratifs. On en voit, qui pour guerir une érysipéle veulent qu'on se serve d'oxycrat, d'autres qui conseillent l'eau-de-vie, d'autres l'eau de chaux, d'autres un cérat rafraîchissant, d'autres la décoction de racine de guimauve.

Quant à la necessité d'une operation, sçavoir s'il la faut faire, ou si l'on s'en doit abstenir, c'est ce que la Chirurgie ne sçait pas non plus, à ce qu'observe M. Maloet; faut-il couper cette jambe, extirper ce cancer, *&c.* Les Chirurgiens sont tous les jours embarrassés sur cet article, & commettent des fautes considerables dont M. Maloet rapporte des exemples.

Quant à la maniere de faire une operation, la Chirurgie n'est pas plus clair-voyante sur ce sujet : il s'agit par exemple de l'operation de la taille, la fera-t-on par le grand ou par le haut appareil ? Par l'appareil lateral tel que celui de Frere Jacques, ou tel que celui de M. Chezelden, c'est sur quoi la Chirurgie n'est pas encore d'accord avec elle même.

Pour ce qui est de l'évenement d'une operation, quelque à propos & quelque bien faite qu'elle soit ; c'e...

c'eſt de quoi M. Maloet fait voir que la Chirurgie ne peut donner aucune certitude. Il le démontre par des faits inconteſtables, dont les principaux concernent l'operation de la taille.

Sur la fin de ſa Diſſertation, il répond à diverſes objections qu'on peut faire contre ce qu'il a avancé; après quoi il conclud que la Chirurgie n'eſt pas la partie de la Medecine la plus ſure. Il faut lire la Diſſertation en entier, pour en bien juger. Mais cet Extrait ſuffit pour en donner une notion.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg.

Le ſçavant & laborieux M. *Fabricius* s'eſt propoſé de donner un nouveau Recueil, qui ſans doute ne ſera pas reçu moins favorablement que la *Bibliothéque Latine* & la *Bibliothéque Gréque*, dont il a déja enrichi la Republique des Lettres. Il en a déja fait imprimer chez la Veuve *Felginer* trois Volumes ſous le titre de Jo. Alberti Fabricii *SS. Theolog. Doct. & Prof. Publ.* Bibliotheca Latina *mediæ & infimæ ætatis* 1734. & 1735. *in*-8°. Dans cette Bibliothéque les Auteurs dont M. Fabricius donne la Notice ſont rangés ſuivant l'ordre alphabétique, au lieu que ceux dont il parle dans les *Bibliothéques Gréque* & *Latine* le ſont ſuivant l'ordre des tems. Comme l'Auteur en travaillant à ſa Bibliothéque *Latine* a eu ſoin de raſſembler les matériaux qui lui ſont neceſſaires pour l'execution de ce nouveau projet, on doit eſperer que la ſuite des autres Volumes ne tardera pas à paroître.

ANGLETERRE.

De Londres.

M. l'Evêque de *Chichester* vient de publier un Ouvrage ſur les *Pſeaumes* qui fait beaucoup de bruit. Il eſt intitulé : *Pſalmorum Liber, in verſiculos metricè diviſus, & cùm aliis Critices ſubſidiis, cùm præcipuè metrices ope, multis in locis integritati ſuæ reſtitutus. Cum Diſſertatione de antiquâ Hebræorum Poeſi, aliiſque quæſitis, ad Pſalmorum Librum pertinentibus. Ad finem operis adjecta ſunt Poeſeos Hebraicæ ſpecimina, ex iis quæ ediderant Franciſcus Gomerus, Marcus Meibomius & Johannes Clericus. Edidit* Franciſcus Hare, S. T. P. *Epiſcopus Ciceſtrenſis.* in-8°. 2. vol.

M. *de Moivre* ſe prepare à donner par Souſcription une nouvelle Edition de ſon Traité *du Hazard* en Anglois, conſiderablement augmenté. La Souſcription eſt d'une *guinée*, & le nombre des exem-

plaires ne passera pas celui des Souscripteurs.

Geometrical lectures, &c. c'est-à-dire : *Leçons de Géométrie sur la génération, la nature & les proprietez des lignes courbes : faites dans l'Université de* Cambridge, *par* Isaac Barrow, *Docteur en Théologie, Professeur en Mathématiques, & Président du Collége de la Trinité. Traduites sur l'Edition Latine, revûë & corrigée par le Chevalier* Newton, *par* Edmond Stone, *Membre de la Societé Royale.* in-8°. avec onze planches.

M. *Maittaire* doit faire imprimer la Table des sept Tomes des Annales Typographiques qu'il a mis au jour il y a quelques années. Cette Table contiendra non seulement un précis de tout ce qui est dans les sept Volumes des Annales, mais encore un ample Supplément à cet Ouvrage. Il y aura deux Volumes *in* 4°. d'environ 150 feuilles. La Souscription est d'une guinée & demie, pour le petit papier & de deux guinées pour le grand papier.

Dictionnarium Technicum : or, an universal English Dictionary of Arts and Sciences, &c. C'est-à-dire : *Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences : où l'on explique non-seulement les termes des Arts, mais les Arts mêmes, divisé en deux Volumes. Par* Jean Harris, *Docteur en Théologie, & Membre de la Societé Royale.* Cinquiéme Edition, *reduite à un seul Alphabet.* 2. vol. *in-folio.* On a beaucoup augmenté cette Edition, & on y a ajoûté les nouvelles découvertes & plusieurs figures.

M. *Carte*, qui travaille à l'Histoire du *Duc d'Ormond*, a donné d'avance au Public un Recueil de Lettres sous ce titre : *A Collection of Letters Written by the Kings Charles I. and II.* &c. c'est-à-dire : *Recueil de Lettres écrites par les Rois Charles I. & Charles II. Le Duc d'Ormond, les Secretaires d'Etat, le Marquis de Clenricarde & d'autres personnes distinguées, durant les troubles de la Grande Bretagne & d'Irlande, servant à vérifier & éclaircir les faits rapportés dans l'Histoire de la Vie de* Jacques Duc d'Ormond, *premier de ce nom, & de ce qui s'est passé de son tems, & publié comme un Appendix à cette Histoire dont elle fait le Tome III.* in-folio.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Wetstein & Smith comptent d'achever incessamment la nouvelle Edition qu'ils preparent depuis deux ans des ***Oeuvres de Scarron***, & qui sera de la même forme que la derniere Edition d'Amsterdam. On assure qu'elle sera dans un meilleur ordre qu'aucune des précédentes, & qu'elle sera augmentée de plusieurs Pieces qui n'ont jamais été imprimées, d'une dédicace à *Scarron* même, d'une Histoire de sa Vie & de ses Ecrits, & d'un Discours sur la Poësie Burlesque, en particulier sur celle de cet Auteur. Elle sera de plus ornée de plusieurs figures en taille-douce dessinées de nouveau & parfaitement bien gravées.

Les mêmes Libraires vont auſſi commencer à imprimer dans peu en deux Volumes *in-folio* la ſuite du Tréſor des Médailles d'André Morelle, dont ils publierent les deux premiers Tomes il y a deux ans, ſous ce titre : *Theſaurus Morellianus, ſive familiarum Romanarum numiſmata omnia diligentiſſimè undique conquiſita*, &c. Ces deux derniers Volumes contiendront les Médailles des XII. premiers Empereurs Romains, avec les explications de M. Havercamp, Auteur de celles qui ſont aux Médailles des deux Volumes précédens.

FRANCE.

De Montpellier.

Jean Martel a imprimé en une Brochure *in-4°.* de 28 pages, *Aſſemblée publique de la Societé Royale des Sciences, tenue dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville le premier de Mars* 1736. *Monſeigneur l'Evêque de Montpellier Preſident.* Ce petit imprimé qui ne donne qu'une légére idée des travaux Académiques de cette Societé, en attendant qu'elle publie elle-même ſes Mémoires, contient 1°. les Eloges de deux Académiciens. M. Niſſolle l'aîné né à Montpellier le 19 Avril 1647. mort ſans qu'on en marque préciſément la date, à l'âge de 87 ans, & M. Riviere né auſſi à Montpellier le 15 Aouſt 1655. & mort le 14 Juillet 1734. tous deux Medecins, l'un Botaniſte, & l'autre Chimiſte. 2°. Les Extraits de quatre Mémoires. Le premier ſur les courans qui regnent dans la mer Méditerranée. Le ſecond ſur les mouvemens qui arrivent aux fleurs des plantes qu'on appelle *Chicoracées*. Le troiſiéme ſur le bon ou le mauvais uſage de l'eau & du vin, & le quatriéme ſur la Lithotomie.

De Douay.

Projet propoſé pour la reformation de la Coûtume d'Artois, autoriſé par les Conferences des Coûtumes voiſines, les Maximes du Droit Coûtumier & les Ordonnances; avec des reflexions & Diſſertations importantes, ſuivies de quelques Arreſts & Déclarations ſur divers ſujets. Par M. T. *Brunel* Avocat en Parlement. Chez *Jacques-François Willerval*, Imprimeur-Libraire. 1735. *in-8°.*

De Paris.

M. l'Evêque de Tulle vient de publier chez *André Cailleau*, Quai des Auguſtins, à S. André le *troiſiéme & dernier Tome* de ſon Recueil des Déciſions de l'Egliſe ſur les nouvelles erreurs, depuis le XIIe ſiécle juſqu'à l'année 1735. ſous ce titre : *Collectio Judiciorum de novis erroribus qui ab initio duodecimi ſæculi poſt Incarnationem Verbi, uſque ad annum* 1735. *in Eccleſiâ proſcripti ſunt & notati. Cenſoria etiam Judicia inſignium Academiarum*, &c. *cum Notis, Obſervationibus & variis Monumentis ad res Theologicas pertinentibus. Opera &*

ſtudio Caroli Dupleſſis d'Argentré *Illuſtriſſimi & Reverendiſſimi Epiſcopi & Vice comitis Tutelenſis.* Tomus tertius. *In quo ipſæ Concluſiones & Judicia S. Facultatis Pariſienſis adverſus novos errores, tum de rebus Theologiæ ab anno* 1633. *uſque ad hanc ætatem exſcripta ſunt: deinde in altera Parte Voluminis reliqua Monumenta continentur*, &c. 1736. in-folio.

La Cité de Dieu de S. Auguſtin, *traduite en François & revûë ſur pluſieurs anciens Manuſcrits avec des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du Texte Latin; & la Vie de* M. Lombert. *Chez* Jacques Rollin *fils*, *Quai des Auguſtins, à S. Athanaſe.* 1736. 4 vol. *in*-12. La premiere Edition de cette Traduction de M. Lombert parut en 1675. en deux Volumes *in*-8°. & fut réimprimée dans la même forme en 1693. Le Traducteur s'appelloit Pierre Lombert. Il étoit de Paris, d'une famille honnête. Après avoir étudié en Droit, & s'être fait recevoir Avocat au Parlement, ſon amour pour la retraite l'éloigna du monde & de tout emploi ſéculier. Il fut uni à Meſſieurs de Port-Royal, & demeura quelque tems dans cette Maiſon. Ce fut-là qu'il prit du goût pour l'étude des Peres, & qu'il s'appliqua à traduire en François pluſieurs de leurs Ecrits. En 1670. il publia ſa Traduction de l'explication des premiers Chapitres du Cantique des Cantiques par S. Bernard, & il donna en 1672. celle de tous les Ouvrages de S. Cyprien en deux Volumes *in*-4°. laquelle fut réimprimée à Rouen en 1716. Nous avons encore de M. Lombert une Traduction Françoiſe des Principes de la Vie Chrétienne, écrits en Latin par le Cardinal Bona, qui fut imprimée en 1681. & on lui en attribue une autre des Commentaires de S. Auguſtin ſur le Sermon de J. C. ſur la montagne, qui parut en 1683. C'eſt tout ce qu'on ſçait des Ouvrages de cet Auteur qui mourut à Paris en 1710.

Les Panégyriques des Martyrs; par S. Jean Chriſoſtome, traduits du Grec. Avec un abrégé de la Vie de ces mêmes Martyrs. Par le R. P. *de Bonrecueil*, Prêtre de l'Oratoire, dédié à MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS, ruë S. Jacques, chez *Charles Oſmont*, à l'Olivier. *Charles Clouſier*, à l'Ecu de France. 1735. *in*-8°. » Ce n'eſt pas ſeulement, *dit* » *le P. de Bonrecueil dans ſa Préface*, » la beauté de ces Panégyriques qui » les rend recommandables, c'eſt » ſur-tout leur utilité & les avan- » tages que nous en retirerons, ſi » nous avons ſoin de profiter des » inſtructions qui y ſont ſémées de » toutes parts. Nous y apprendrons » les preuves inconteſtables ſur leſ- » quelles notre Religion eſt fon- » dée, les argumens par leſquels » on a ruiné l'Idolatrie, les armes » qu'il faut oppoſer aux attaques » des Payens & des Hérétiques. » Nous y apprendrons quelle eſt la » force & la vertu de la Croix, que » rien n'eſt plus certain que la Re- » ſurrection de J. C. que ſa preſen-

» ce dans l'Eucharistie, que l'intercession des Saints. Nous y apprendrons les honneurs singuliers qu'on rendoit aux Martyrs dans le siécle le plus éclairé de l'Eglise, la puissance qu'on leur attribuoit contre les Démons, les faveurs que recevoient ceux qui alloient avec foi & avec pieté à leurs Tombeaux, *&c.*

Abrégé du Cathéchisme du Concile de Trente. Chez *François Matthey*, à S. Augustin, vis-à-vis S. Yves, & *Louis Dupuis*, à la Fontaine d'or, près la Fontaine S. Séverin, ruë S. Jacques. 1736. *in*-12. Ce Volume qui est bien imprimé, & où on expose succinctement & avec netteté les principales véritez contenues dans le Catéchisme du Concile de Trente, sera sans doute bien reçu de ceux qui s'accommodent beaucoup mieux des abrégez que des Ouvrages d'une plus grande discussion. On y traite du Symbole des Apôtres, des Sacremens, des Commandemens de Dieu, de la Priere en général & de l'Oraison Dominicale.

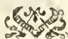
Guillaume Desprez, ruë S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus débite *Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides*, où l'on verra les secours que nos Rois ont procurés dans tous les tems aux Officiers & Soldats hors d'état de servir. Par Mr. *Jean-Joseph Granet*, Avocat en Parlement. Enrichie d'estampes representant les plans, coupes & élévations Géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes peintures & sculptures de l'Eglise, dessinées & gravées avec tous les soins & l'exactitude possible, par le Sieur *Cochin*, Graveur du Roi & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. 1736. *in-folio.*

L'Asne d'or d'Apulée, Philosophe Platonicien, avec le *Démon de Socrate*, traduits en François avec des Remarques. Chez *Michel Brunet*, au Palais. 1736. *in*-12.

Le Bachelier de Salamanque, ou les Mémoires de D. Cherubin de la Ronda, tirés d'un Manuscrit Espagnol, par M. *le Sage.* Chez *Vallere* fils, à l'Annonciation, & *Gissey*, à l'Arbre de Jessé, ruë de la Vieille Bouclerie. 1736. *in*-12.

Mesure conjecturale de la Terre sur l'Equateur en consequence de l'étenduë de la mer du Sud, par M. d'*Anville*, Géographe ordinaire du Roi : Brochure *in* 12. enrichie d'une Carte reduite de la mer du Sud, selon la nouvelle Hipothése de la longitude, par le même Auteur. A Paris, chez *Chaubert*, Libraire du Journal.

On trouve chez le même Libraire des exemplaires du Traité du bon Chyle pour la production du sang, par M. *Viridet*, *in*-12. deux vol. Nous avons rendu compte de cet Ouvrage dans nos précédens Journaux.



Fautes à corriger dans le Journal de Fevrier 1736.

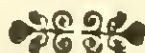
PAge 91. col. deux lig. 18. esprit vil, *lis.* esprit vif: p. 93. col. 2. l. 12. reflexions diverses, *lis.* reflexions devotes : p. 94. col. 2. l. 32. misantrope, *lis.* misantropie : p. 98. col. 2. l. 6. qu'on découvrira, *lis.* qu'on y découvrira : p. 99. col. 2. l. 32. il prétend que l'Ouvrage, *lis.* il prétend qu'à l'égard des playes, l'Ouvrage : p. 100. col. 1. l. 31. celle, *lis.* celles : Ibid. col. 2. l. 28. liquifiés, *lis.* liquefiés : p. 101. col. 1. l. 3. s'appliquent, *lis.* s'applique : ibid. l. 9. dégénérées, *lis.* digerées : Ibid. col. 2. l. 8. vû ou oui dire, *lis.* vû ni oui dire : p. 108. col. 2. l. 19. de ce style, *lis.* de ce style trop concis : p. 109. col. 2. l. 8. racornissement, *lis.* racourcissement : p. 114. col. 1. l. 7. année 1730. dans lequel, pag. 545. *lis.* année 1730. dans lequel, pag. 347. p. 116. col. 1. l. 22. un pitoyable jeu, *lis.* un véritable jeu : p. 117. col. 1. l. 11. lorsqu'on saigne à dessein, *lis.* lorsqu'on saigne du pied à dessein : ibid. l. 16. qui sont distingués, *lis.* qui se sont distingués.

Dans le Journal de Mars.

P. 151. col. 1. l. 30. l'Eloge, *lis.* l'Eclogue : p. 166. col. 2. l. antep. de marcher, *lis.* de marcher, *&c.* p. 168. col. 2. l. 12. se plaignoit, *lis.* se plaignant : p. 172. col. 2. l. 20. humeurs, *lis.* tumeurs : p. 173. col. 2. l. antep. Marghalour, *lis.* Manghalour : p. 179. col. 1. l. 15. compagnies, *lis.* compagnes: p. 181. col. 2. l. 18. étrangere, *lis.* etrangiere : p. 182. col. 1. l. 38. que nous passons, *lis.* que nous supprimons.

Dans le Journal d'Avril.

P. 198. col. 2. l. 9. Auteurs, *lis.* Acteurs : p. 201. col. 1. l. 20. Science. *ôtez le point* : p. 202. col. 1. l. 8. ni rang, *lis.* ni de rang : p. 206. col. 1. l. antep. Marot, *lis.* Ronsard : p. 205. col. 1. l. 8. sous le titre, *lis.* sous ce titre : p. 109. col. 1. l. 35. de peau, *lis.* de la peau : p. 210. col. 2. l. dern. hæmatice, *lis.* hæmatite : p. 220. col. 2. l. dern. dans beaucoup, cette liqueur étant, *lis.* dans cette liqueur, étant beaucoup : p. 245. col. 2. l. 10. dissenteries, *lis.* dyssenteries : Ibid. l. 26. qu'on puisse en esperer, *lis.* qu'on ne puisse en esperer.



TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de May 1736.

Recueil des Oeuvres du P. Stanislas Santinelli, &c.	pag. 259
Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.	265
Histoire de Cyrus le Jeune, & *de la Retraite des dix mille*, &c.	279
Essays de Medecine, & *Observations*, &c.	284
Trésor de la Langue Latine de Robert-Etienne, &c.	291
Recueil de divers Ecrits, &c.	298
Mémoires de Hambourg, *de Lubeck* & *de Holstein*, &c.	303
Question de Medecine & *de Chirurgie*, &c.	309
Nouvelles Litteraires,	313

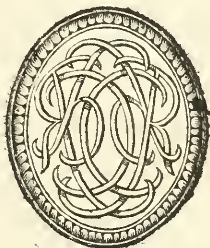
Fin de la Table.

LE
JOURNAL
DES
SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

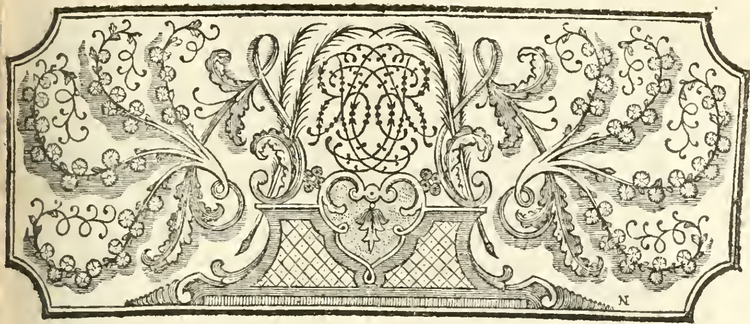
JUIN.



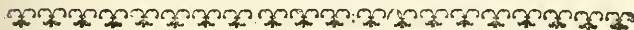
A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



JUIN M. DCC. XXXVI.

L'ETNA DE P. CORNELIUS-SEVERUS, ET LES SENTENCES de Publius-Syrus ; traduits en François, avec des Remarques, des Dissertations Critiques, Historiques, Géographiques, &c. & le Texte Latin de ces deux Auteurs à côté de la Traduction. A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Renommée, & *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France. 1736. *in*-12. pag. 358. sans la Préface.

CETTE Version Françoise de Corneille-Sévére & de Puius-Syrus que nous donne ici M. Accarias de Sérionne, Avocat au Conseil, doit avoir toute la grace de la nouveauté ; personne, à ce

qu'il assure, n'ayant encore traduit en notre Langue ces deux Poëtes Latins. Mais cette nouveauté ne fait pas le principal mérite de cet Ouvrage, & l'on tiendra au Traducteur bien plus grand compte de la sagacité avec laquelle il aura sçu développer le vrai sens de ses deux Auteurs, & de son attention à le rendre en François avec toute la justesse & toute l'élégance que l'on peut exiger d'une copie de cette espece. Or c'est de quoi tout Lecteur judicieux pourra facilement se convaincre, en comparant la Version avec le Texte Latin que l'on a eu grand soin de mettre ici sous ses yeux : conduite, qui rend un témoignage avantageux à la bonne foi de M. de Sérionne.

Il s'excuse, dans sa Préface, de n'avoir pû communiquer à sa Traduction le même feu, la même élevation & les mêmes figures, qui brillent dans l'original ; ce qu'il impute en partie aux difficultez que fait naître la difference des Langues ; en partie à la précision du Poëte, qui ne permet pas toûjours de faire sentir toutes les beautez de son Poëme. Mais, quand il seroit vrai qu'il y auroit quelque chose à perdre pour les jeunes gens dans la Version de Corneille-Sévére, supposé, comme le craint le Traducteur (peut-être un peu trop modeste en ce point) qu'elle n'atteignît pas à tout le sublime du Texte Latin ; ils trouveroient toûjours de quoi se dédommager dans ce Texte même, qu'une fidéle Traduction les met à portée d'entendre avec plus de facilité.

Corneille-Sévére, dont on ne sçait autre chose, sinon qu'il étoit contemporain d'Auguste, qu'il vivoit vers l'an de Rome 730. ou 24 ans avant l'Ere Chrétienne, & qu'il mourut très-jeune, composa deux Poëmes, l'un que nous avons en entier sur les embrasemens du mont Etna, l'autre sur la guerre de Sicile, dont il ne nous reste qu'un fragment. L'on trouve ici ces deux morceaux avec leur traduction. Le premier dès le tems de Tibére-Donat, Auteur de la Vie de Virgile, ne paroissoit pas indigne de ce grand Poëte, à qui quelques-uns l'attribuoient. Les Sçavans des derniers siécles en ont pensé bien differemment. Jule-César *Scaliger* le regardoit comme l'Ouvrage de Quintilius-Varus. *Barthius*, en cela peu d'accord avec lui-même, le donne (dans ses *adversaria*) tantôt à Manilius, tantôt à quelque Poëte Chrétien.

Joseph *Scaliger*, ainsi que le *Gyraldi* & *Vossius* le pere, ont pris sur cela le bon parti ; & le passage de Sénéque, dans sa Lettre LXXIX. à Lucile, ne permet pas de douter que Corneille-Sévére ne soit le véritable Auteur du Poëme sur l'Etna. Voici en quels termes ce passage décisif est conçu : *Donec Etnam describas in tuo carmine, & hunc solemnem omnibus Poëtis locum attingas, quem, quominus Ovidius tractaret, nihil obstitit quod jam Virgilius impleverat : ne Severum quidem Cornelium uterque deterruit* : où Sénéque (observe le Traducteur) met notre

Poëte, comme l'on voit, presque en paralléle avec Virgile & Ovide. On allégue ici quelques vers de ce dernier, qui font foi de l'estime qu'il faisoit de Corneille-Sévére.

La fausse attribution de l'Etna de celui-ci à d'autres qui n'y avoient aucune part, n'est pas la seule erreur où l'on soit tombé à son sujet. On l'a confondu mal à-propos avec l'Orateur Cassius-Severus, qui joignoit le talent de la Poësie à celui de l'Eloquence, & qui fut un des assassins de Jule César, & en consequence anterieur à notre Poëte. De-là *Crinitus* & *la Popeliniere* nous ont donné Corneille-Sévére pour un grand Déclamateur. On verra ici la méprise de ces Ecrivains refutée par M. de Sérionne, d'après *Bayle*, qui a fait de notre Poëte un article de son Dictionnaire, où l'on peut avoir recours.

Le second Poëme de Sévére, s'il en faut croire Quintilien, le *Gyraldi* & *Vossius*, rouloit sur la guerre de Sicile. Joseph *Scaliger* n'en convient pas, & prétend qu'il faut lire dans le passage de Quintilien *bellum civile* pour *bellum Siculum* sur cette supposition qu'il néglige de prouver, sçavoir, qu'il s'agissoit dans ce Poëme, non de la guerre de Sicile, mais de la guerre civile : sentiment, qui malgré ce défaut de preuves, ne paroît pas sans fondement à notre Traducteur. La plus forte raison qui lui feroit adopter l'opinion de *Scaliger* sur ce point, seroit le fragment de ce Poëme touchant la mort de Ciceron; fragment que nous devons à Sénéque (dans sa *VIIe Suasoire*) & qui sembleroit certainement beaucoup mieux à sa place dans un Poëme sur la guerre civile, que dans un autre sur celle de Sicile, où ce fameux Orateur, mort auparavant, n'auroit pû entrer pour rien.

Notre Traducteur croiroit volontiers Sévére Auteur de quelque autre Poëme different des deux dont nous venons de parler : & il appuye cette conjecture sur le passage de Quintilien, où il est dit : *Puerilia tamen ejus opera & maximam indolem ostendunt, & mirabilem præcipuè in ætate illa recti generis voluntatem : les Ouvrages de sa jeunesse* (de Sévére) *font voir beaucoup de génie, & un goût admirable, sur tout dans un âge si peu avancé.*

Le Traducteur passe en revûë dans sa Préface les differentes Editions du Texte de Corneille-Sévére, qu'il a consultées pour perfectionner la sienne. Il en cite quatre des plus anciennes; 1°. celle de Venise, de 1484. 2°. celle d'Alde-Manuce, de 1517. 3°. celle de Jos. *Scaliger*, avec ses notes, & dans laquelle l'Etna se trouve joint aux autres *Catalectes* de Virgile; imprimés à Lyon, chez *Rouille*, en 1572. 4°. cette même Edition publiée une seconde fois à Leyde, chez *Raphelenge*, par les soins & avec les notes de *Lindenbruch*, en 1595. & apparemment une troisiéme fois, puisque le Traducteur en allegue une Edition de l'année 1617. Il ne parle point de l'Edition des Epigrammes & des petits Poëmes Latins anciens (*Epigrammata & Poë-*

matia vetera) procurée par P. *Pithou* à Paris, en 1590. & où cette Piece n'eſt point oubliée.

Mais il n'a garde d'obmettre la plus parfaite de toutes les Editions de Sévére, qui eſt celle de Théodore *Goral* publiée (dit-il) à Amſterdam, en 1703. avec des notes *Variorum*, qui ſe reduiſent uniquement à celles de *Scaliger*, de *Lindenbruch*, & de l'Editeur » Cet » habile Interpréte (c'eſt-à dire » Théodore *Goral*, continue M. » de Sérionne) a corrigé fort heu» reuſement le Texte en pluſieurs » endroits ſur les anciennes Edi» tions : & j'ai beaucoup profité » de ſes lumieres, quoique je ne » l'aye pas ſuivi exactement par» tout, parce que j'ai cru devoir » m'en écarter quelquefois. Mais notre Traducteur ne nous apprend point qui eſt ce Théodore *Goral*, auquel il nous témoigne avoir tant d'obligation. Auroit-il ignoré que c'eſt M. Jean *le Clerc*, qui dans cet Ouvrage de Critique s'eſt caché ſous le nom Hébreu *Goral*, qui ſignifie la même choſe que le mot *Clerus* κλῆρος, *héritage*, d'où dérive le nom *Clericus*, *le Clerc* ? Celuici cependant eſt cité plus d'une fois dans la Préface de notre Traducteur, qui même y a raſſemblé divers paſſages de Corneille-Sévére, traduits par M. *le Clerc* en divers endroits de ſa *Bibliothéque choiſie*.

Après ce détail des differenres Editions de l'Auteur, M. de Sérionne expoſe en peu de mots le ſujet & le plan du Poëme dont il s'agit, & qui, comme celui de Lucréce, a pour principal objet la Phyſique. Quel dommage (dit quelque part M. *le Clerc* ſous le nom de *Goral*) que Sévére n'ait pas été auſſi bon Phyſicien, qu'il étoit excellent Poëte ! Après l'invocation ordinaire d'Apollon, il touche légérement diverſes fables célébrées par d'autres Poëtes, & trop connuës pour mériter qu'il en faſſe plus longue mention ; telles que l'Etna regardé comme la Forge de Vulcain, Encelade accablé ſous le poids de cette montagne ; à l'occaſion de quoi Sévére parle de la guerre des Géans contre Jupiter.

Sans s'arrêter ſur pluſieurs autres fables qu'il parcourt très-vîte, il vient aux embraſemens du Mont Etna, qu'il s'efforce d'expliquer phyſiquement. Mais ce n'eſt point ſans recourir très-ſouvent à la Divinité, faute d'appercevoir aſſez diſtinctement les cauſes phyſiques, ſuperieures à ſon intelligence un peu trop bornée en ce genre. C'eſt ſur quoi portent quelques reproches, que lui font les Phyſiciens, entre autres M. *le Clerc* ; & ſur quoi le Traducteur fait de ſon mieux pour l'excuſer.

Au ſurplus Corneille-Sévére a ſoin d'égayer ſes explications phyſiques par des diſcuſſions ſingulieres & des Epiſodes qui y jettent beaucoup d'agrément. La concluſion de tout cela commence au 565ᵉ vers, où notre Poëte blâme la curioſité de ceux qui négligeant de contempler les merveilles de la nature qu'ils ont ſous les yeux,

n'ont d'empressement que pour voir des monumens antiques & des lieux signalés par quelque fameux évenement. » Considerez (dit il) » le grand Ouvrage de la nature, » dans les phénoménes du Mont » Etna, & vous ne verrez nulle » part de spectacle semblable.

Artificis naturæ ingens opus aspice, nulla
Tu tanta humanis rebus spectacula cernes.

Il termine son Poëme de 641 vers par l'Histoire merveilleuse de deux jeunes Catanois, qui sans penser à sauver leur bien, emporterent leur pere & leur mere sains & saufs à travers les flammes d'un horrible incendie.

Pour ne laisser rien à souhaiter aux Lecteurs touchant ceux du Mont Etna, le Traducteur nous donne sur ce sujet une Dissertation, à laquelle il a joint deux Cartes topographiques, & qui mériteroit un Extrait particulier, que nous ne ferons point, de crainte de nous trop étendre. Nous dirons seulement qu'elle est divisée en 4 parties, où l'on se propose pour objet d'expliquer les embrasemens du Mont Etna par la Géographie, par la Fable, par la Physique & par l'Histoire de ses plus considerables incendies. On trouve aussi, après la Préface, un Discours critique sur la Vie de Corneille - Sévére : & au bas des pages du Texte & de la Version, plusieurs notes qui tendent à justifier l'explication donnée par le Traducteur à certains termes métaphoriques, & à éclaircir quelques points d'Histoire, de Mythologie ou de Géographie. Quant à la correction du Texte, il s'est entierement conformé dans cette Edition à celle de M. *le Clerc*, qu'il appelle toûjours Théodore *Goral*. Il n'a pas oublié de traduire aussi le fragment de son Auteur sur la mort de Ciceron, dont nous avons parlé plus haut.

Il ne nous reste plus qu'à presenter au Lecteur quelques morceaux de cette Traduction, mise à côté de l'original avec un accompagnement qui en fasse apprétier le mérite avec plus de justesse. Nous choisirons pour cela les endroits de ce Poëte traduits en François par M. *le Clerc*, dans sa *Bibliothéque Choisie*, & que M. de Sérionne nous fournit lui-même à la fin de sa Préface. Nous commencerons par l'invocation d'Apollon & des Muses.

VERS IV.

. . . . . . Dexter venias mihi carminis Auctor,
Seu te Xanthos habet, seu Delos gratior illâ,
Seu tibi Python est potior; tuumque faventes
In nova Pierio properent à fonte Sorores
Vota.

M. *le Clerc*. » Favorisez mon entreprise dans ce Poëme, soit que » vous soyez à Xanthes, Ville de » Lycie; ou que Delos vous soit » plus agréable, ou que vous aimiez mieux Delphes; & que les

» Muses favorables viennent avec » vous de la fontaine de Pierie, » pour écouter mes nouvelles prie» res.

M. *de Sérionne.* » Apollon, soit » que vous soyez dans la Ville de » Xanthe, ou que vous lui ayiez » préferé le séjour de Délos ou en» fin celui de Delphes, venez à » mon secours, inspirez-moi vos » chants divins : venez, & que les » Muses, pour favoriser mon en» treprise, accourent avec vous de » la fontaine de Piérie.

Sévére s'explique en ces termes sur les fictions des Poëtes.

VERS LXXV.

Plurima par Scenæ verum est fallacia : Vates
Sub terris nigros viderunt carmine Manes,
Atque, inter cineres Ditis pallentia regna :
Mentiti vates Stygias undasque canesque;
Hi Tytyon septem stravere in jugera fœdum.
Sollicitant magna te circum, Tantale, pœna;
Sollicitantque siti : Minos tuaque, Æace, in umbris
Jura canunt : idemque rotant Ixionis orbem :
Quidquid & interius falsi sibi conscia terra est.

M. *le Clerc.* » La plûpart des » choses qu'ils disent sont sembla» bles aux fictions des Théâtres. » Les Poëtes ont vû dans leurs vers » sous la terre les Manes ténébreu» ses, & parmi les cendres des » morts, le Royaume de Pluton. » Les Poëtes ont inventé le fleuve » de Styx & Cerbére : ils ont feint » que Tytye couvroit de son corps » sept arpens de terre. Ils vous » tourmentent, ô Tantale, par les » peines qui vous environnent & » par la soif. Ils chantent vos Tri» bunaux, ô Minos & Eaque, & » ils font tourner la roüe d'Ixion ; » & tout le reste, que la Terre sçait » bien n'être point dans ses en» trailles.

M. *de Sérionne.* » Telle est la li» berté que se sont donnée les Poë» tes de feindre.... La plûpart des » sujets qu'ils chantent, semblables » à ceux qu'on represente sur les » Théâtres, n'ont pas plus de réa» lité. Ils ont vû les Enfers & les » ombres errantes dans le sombre » royaume de Pluton. Ils ont ima» giné un fleuve Styx, & un chien » à trois têtes. Ils ont feint que » Tytye couvroit sept arpens de » terre. Ce qui vous environne, ô » Tantale, & la soif cruelle qui » vous dévore, sont le supplice » qu'ils vous font souffrir. Ils chan» tent aussi la justice que vous ren» dez aux Enfers, ô Minos & Ea» que. Ils font tourner la roüe d'I» xion, & tout le reste que la Ter» re sçait bien ne pas contenir dans » ses entrailles.

Voici quatre beaux vers sur l'embrasement du Mont Etna.

VERS CCII.

Ipse procul magnos miratur Jupiter ignes ;

Neve

Neve sepulta novi surgant in bella Gigantes,

Neu Ditem regni pudeat, neu Tartara Cœlo

Vertat, in occulto tantum premit omnia dextra.

M. *le Clerc.* » Jupiter lui-même » admire de loin ces grands feux; » & de peur que les Géans ne se re- » levent pour recommencer une » guerre finie, ou que Pluton hon- » teux de son Royaume, ne le » change contre le Ciel, il presse » toute la Terre secretement de la » main droite.

M. *de Sérionne.* » Jupiter lui- » même admire de loin ces embra- » semens, & craignant que les » Géans ne veuillent recommencer » une guerre déja éteinte, ou que » Pluton, peu content de son par- » tage, ne veuille changer les En- » fers contre le Ciel, il retient de » sa main toute-puissante la Terre » dans sa même situation.

Voyons encore de quelle façon Corneille-Sévére explique les mugissemens de cette Montagne.

VERS CCXCI.

Nam veluti resonante diu Tritone canoro

Pellit opes collectas aquæ, victusque movetur

Spiritus, & longas emugit buccina voce,

Carmineque irriguo magni cortina theatri

Imparibus numerosa modis canit arte regentis,

Quæ tenuem impellens animam subremigat undam.

Haud aliter submota furens torrentibus aura

Pugnat in angusto, & magnum commurmurat Ætna.

M. *le Clerc.* » Car comme pen- » dant qu'un Triton resonne long- » tems, le vent resserré repousse » l'eau, & étant vaincu à son tour, » il se meut; la trompette mugit » par de longs retentissemens, en » sorte que la voute du Théâtre en » retentit selon l'harmonie differen- » te excitée par l'art de celui qui » dirige le Triton, & qui en agi- » tant l'eau pousse l'air: de même » le vent poussé par des torrents » souterrains, combat dans les » lieux étroits; ce qui fait qu'on » entend de grands murmures dans » l'Etna.

M. *de Sérionne.* » De même que » dans la Trompette, qu'on nom- » me le Triton, l'eau qui y est » poussée avec violence chasse l'air, » & produit, selon l'art de celui » qui fait joüer l'instrument, un » son qui fait retentir la voute du » Théâtre; de même, les torrents » d'eau qui coulent dans les caver- » nes de l'Etna, poussent l'air, qui » se trouvant pressé, fait des efforts » pour se dégager, & forme les » mugissemens qu'on entend.

En voilà plus qu'il n'en faut, pour ne point laisser douteux, auquel de ces deux Traducteurs le prix doit être adjugé.

Venons presentement à ce qui concerne les Sentences de Publius-Syrus, imprimées ici sur l'Edition de *Bentley*, qui avoit conferé le

Texte avec de bons Manuscrits. M. de Sérionne a joint à la sienne presque tous les vers, obmis dans cette Edition-là, & que nous offre celle du Louvre : & ils paroissent tous ici rangés selon l'ordre alphabetique, ainsi qu'ils ont coûtume de l'être. Le traducteur se flatte qu'on ne le trouvera pas moins fidéle ici dans sa version que dans celle de l'Etna ; avec cette circonstance néanmoins, qu'on ne doit point chercher dans celle-ci (dit-il) plus d'exactitude à rendre les graces, les beautez, tout le sel & toute l'énergie de l'original.

» Sénéque le pere (nous dit on) » mettoit les Sentences de Publius-» Syrus au-dessus de ce qu'il y a de » meilleur dans les Poëtes Comi-» ques & Tragiques, tant Grecs » que Romains. Sénéque le fils les » regardoit aussi comme un excel-» lent modéle. Il n'est pas moins » Philosophe dans ses Sentences » (continue-t-on) que Corneille-» Sévere dans son Poëme de l'Etna. » Ce dernier, en chantant les mer-» veilles de la nature, en pénétre » les secrets les plus cachés, & nous » apprend à admirer l'Auteur du » prodige, qui fait le sujet de son » Poëme. Publius-Syrus tout oc-» cupé de la connoissance du cœur » humain, en développe tous les » replis. Il nous presente dans cha-» que vers des préceptes qu'il as-» saisonne de toutes les graces du » Langage Poëtique, propres à re-» former nos mœurs, à resserrer les » liens de la Societé, & à la rendre » plus agréable & plus parfaite.

M. de Sérionne a eu soin d'accompagner de quelques notes sa Traduction, pour rendre ces Sentences plus intelligibles en les comparant avec quelques passages paralléles d'autres Auteurs, & en les justifiant par quelques exemples empruntés de l'Histoire Ancienne, & qui font souvent plus d'impression que les préceptes sur l'esprit des jeunes gens.

A propos des passages paralléles dont nous venons de parler, notre Traducteur observe que *la Bruyere* a répandu dans ses caracteres presque toutes les Sentences de Publius-Syrus ; & il en rapporte plusieurs exemples, tels que ceux ci.

Fortuna usu dat multa ; mancipio nihil.
Levis est fortuna ; cito reposcit, quod dedit.

» La fortune ne donne rien ; elle » ne fait que prêter pour un tems : » demain elle redemande à ses fa-» voris, ce qu'elle semble leur don-» ner pour toûjours.

Mortem timere crudelius est, quam mori.

» La mort n'arrive qu'une fois, » & se fait sentir à tous les momens » de la vie : il est plus dur de l'ap-» préhender, que de la souffrir.

Est vita misero longa, felici brevis.

» La vie est courte pour ceux qui » sont dans les joyes du monde ; » elle ne paroît longue, qu'à ceux » qui languissent dans l'affliction.

» Job se plaint de vivre long-tems; » & Salomon craint peut-être de » mourir trop jeune. L'Auteur du Spectateur Anglois (remarque-t-on) a aussi beaucoup puisé dans la même source.

On trouve ici, à la tête de ces Sentences, la Vie du Poëte qui en est l'Auteur, & dont on sçait assez peu de circonstances. Il étoit Syrien de nation, d'où lui est venu son sur-nom de *Syrus*. D'esclave qu'il étoit à Rome où on l'avoit amené encore enfant, il devint affranchi très-jeune, & fut instruit avec beaucoup de distinction. Il excella dans la Poësie *Mimique*, où il devint le rival de Labérius, Chevalier Romain, célébre en ce genre, & qu'il surpassa même au jugement de Jule-César. A l'occasion de cette Poësie Mimique, laquelle faisoit le principal mérite de notre Poëte, M. de Sérionne, termine ce qu'il avoit à nous apprendre touchant P. Syrus, par une courte Dissertation sur ce que c'étoit que les *Mimes* chez les Romains. Il faut la lire dans le Livre-même.

RECUEIL DE DIVERS ECRITS, SUR L'AMOUR & l'Amitié, la Politesse, la Volupté, les Sentimens agréables, l'Esprit & le Cœur. A Paris, chez la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, à la Croix d'or. 1736. environ 300 pag.

IL nous reste à rendre compte de la Partie la plus importante de ce Recueil, de l'Ecrit intitulé : *Théorie des sentimens agréables, où l'on établit les principes de la Morale, par M. de P**, ** & des *Reflexions de M. le Marquis de ** sur l'Esprit & le Cœur.*

L'Ecrit de M. de P. contient sept Chapitres dont voici les titres.

Chap. I. La Théorie des sentimens est de même genre que les Sciences Physico-Mathématiques.

Chap. II. Du plaisir attaché à l'exercice des facultez.

Chap. III. De l'agrément attaché aux objets des sens.

Chap. IV. De l'agrément attaché aux objets de l'Esprit.

Chap. V. Où l'on recherche la nature de l'Auteur des Loix des sentimens.

Chap. VI. Où par les loix du sentiment on établit les principes de la Morale.

Chap. VII. Du bonheur attaché à la vertu.

Dans le Chapitre premier l'Auteur établit la méthode qu'il va suivre. Il traitera son sujet en Physicien-Géométre. En effet le moral dépend du physique en bien des choses ; & beaucoup de Philosophes moraux n'ont rempli leurs Ouvrages que de déclamations vagues & de subtilitez frivoles, faute d'avoir été assez Physiciens. Mais la Physique a besoin elle-même des

* Cet Ecrit imprimé d'abord sur une copie très-défectueuse, l'a été depuis plus exactement. Cet Extrait a été fait sur la premiere Edition.

Mathématiques; & c'est par leur secours qu'elle a été portée si loin dans ces derniers tems.

La nature a des loix immuables, dont les Mathématiciens ont fait l'objet de leurs recherches; & le dévelopement de ces loix a formé la Méchanique, l'Hydrostatique, l'Astronomie, *&c.* » La Théorie » des loix qui réglent la distribu» tion des sentimens (dit M. de P.) » est de même genre que toutes ces » Sciences Physico - Mathémati» ques, & susceptible comme elles » d'une parfaite certitude. « A la vérité nous ne connoissons guéres la nature des esprits; mais connoissons-nous mieux celle des forces mouvantes? Elles sont néanmoins pour les Mathématiciens un sujet de démonstrations Géométriques.

De la Théorie des sentimens bien connue s'ensuit necessairement la vraye Philosophie Morale, puisque celle-ci est l'art de se rendre solidement heureux, & que le bonheur est le fruit de la conduite qui nous procure le plus de sentimens agréables, & qui écarte davantage les désagréables. La source de ces sentimens, de la douleur & du plaisir, est dans les differentes facultez des sens, de l'esprit & du cœur. Tout ce qui exerce ces puissances sans les fatiguer, tout ce qui est de nature à nous prouver leur perfection, ou à nous la faire esperer, fait sur nous une impression agréable. Nous sommes faits pour agir, penser, sentir, vouloir, aimer; & le plaisir est attaché à toutes ces fonctions de notre être, quand elles sont renfermées dans certaines bornes. En un mot tout exercice facile & moderé du corps, de l'esprit, & du cœur, est agréable par lui même. Telle est la loi des sentimens, tel est du moins le Systême de M. de P.

Il ne nous appartient pas de décider si ce Systême est entierement vrai, du moins s'il est aisé de s'en faire une idée bien nette & bien distincte, & si l'on trouve dans cet Ouvrage cette parfaite clarté que les Lecteurs exigent indispensablement d'un Auteur François. Car, qu'il nous soit permis de le remarquer ici en passant; on n'ose presque dire qu'on n'entend point un Livre composé par un étranger qui a quelque reputation. On craindroit par cet aveu de se faire accuser de peu d'intelligence. On dit & par vanité & par un respect de prévention, que le Livre est très-profond, & que l'Auteur pense beaucoup. Mais à l'égard d'un Livre François on est & plus sincére & plus sévére. On ne croit pas se faire aucun tort en avoüant sans façon qu'on n'y a rien compris. C'est la faute de l'Auteur & non pas la nôtre. L'obscurité respectable de certains Livres Anglois feroit dans un Livre François un galimatias ridicule. Jamais le proverbe, qu'on n'est point Prophete dans son Pays ne s'est mieux vérifié qu'en France. S'éléve-t-il parmi nous un Prophete, un homme qui ait des vûës nouvelles & hardies, un homme doüé du génie de l'invention & de l'esprit de Systême, pour les trois

quarts du Public c'est un visionnaire. Au lieu que le visionnaire étranger, un Ecrivain sans principes, sans ordre, & dont les Ouvrages ne sont qu'un entassement de paradoxes obscurs, sera regardé comme un Prophete par plusieurs François, qui même se croiront bien grands de leur admiration. Mais continuons l'Extrait de l'Ecrit de M. de P. l'experience, ou du moins plusieurs experiences justifient ce qu'il nous dit, & que nous venons de rapporter sur les causes de nos sentimens, & il le prouve en détail. C'est en exerçant doucement les facultez des sens que les objets sensibles nous plaisent par leurs couleurs, leur nouveauté, leur singularité, leur grandeur, leur varieté, *&c.* C'est-là sur-tout la cause du plaisir de la symétrie & des proportions. Elles aident les yeux à mieux saisir leur objet. » Dans les Ouvrages de l'art (dit » l'Auteur) de même que dans les » animaux & dans les plantes, la » symétrie partage l'objet de la vûë » en deux moitiez semblables ; & » sur ce fonds, pour ainsi dire, » d'uniformité, d'autres propor- » tions doivent d'ordinaire y por- » ter l'agrément de la varieté.

Les loix qui reglent l'agrément des objets de la vûë influent sur les sons. Dans la Musique les consonances sont plus ou moins agréables, suivant qu'elles sont de nature à exercer plus ou moins les fibres de l'oüie. Mais l'analogie qui regne dans toute la nature, autorise à conjecturer que cette loi est la même pour toutes les sensations. Il est, par exemple, des couleurs dont l'assortiment plaît aux yeux. » C'est » (dit notre Auteur) que dans le » fonds de la retine elles forment, » pour ainsi dire, une consonance. » Cette même loi s'étend appa- » remment aux choses qui sont à » portée d'agir sur l'odorat & sur » le goût.

Il faut encore raisonner de la même maniere sur les agrémens des objets de l'esprit. Les regles de la Poësie & de l'Eloquence, la nature des figures, & les differens caracteres du style propre à chaque genre d'Ouvrages, tout s'explique très-bien par ce Systême, selon M. de P.

Au sujet des agrémens du style, il fait cette reflexion judicieuse, qu'ils » sont si fort au-dessous du prix » de la pensée, qu'il y a moins de » mérite à les trouver, que de pe- » titesse à les rechercher. On peut » dire (ajoûte-t-il) qu'ils doivent » être pour l'Orateur, ce que sont » pour l'homme sage les faveurs » de la fortune ; il les accepte si » elles s'offrent à lui ; le fuyent-el- » les, il dédaigne de les poursui- » vre.

A l'occasion de l'unité, de l'ordre & des proportions qui sont si propres à plaire, l'Auteur explique le plaisir que nous font quelquefois des Ouvrages où il ne paroît que du desordre & de l'irrégularité. » Ils plaisent (dit-il) par » des beautez de détail.... L'unité » de dessein qui manque dans le » tout, se trouve dans les parties ;

» qui prises séparément, font des » tableaux reguliers. « C'est-là sans doute une bonne raison de l'agrément de ces Ouvrages ; mais il y en a d'autres encore qu'il seroit aisé d'indiquer.

L'Auteur vient ensuite aux sentimens agréables qu'excite dans notre ame tout ce qui est pour elle une preuve de sa perfection. On desire sa propre estime & celle des autres. On voudroit trouver des témoignages de sa propre excellence dans le suffrage des hommes de tous les lieux & de tous les tems. Les génies les plus célébres sont ordinairement les plus avides de gloire, & » le Sage (dit M. de P.) » ne se guerit de l'ambition qu'en » la portant bien plus loin que le » reste des hommes ; il veut être » parfaitement approuvé de lui-» même.

Tout ce qui nous fait sentir la puissance & la grandeur des êtres intelligens, la nature l'a accompagné d'un sentiment agréable. De-là le plaisir de la difficulté surmontée, dans les beaux vers, les beaux tableaux, les belles statuës, & même dans les actions des grands Hommes, & les exploits des Héros. Si tout cela étoit facile, & ne supposoit pas d'éminentes qualitez dans le Poëte, le Peintre, le Guerrier, nous en serions peu touchés. Mais ce qui nous prouve notre propre perfection, nous flatte beaucoup plus encore. Le commun des hommes puise les preuves de cette perfection dans des biens entierement étrangers à ceux qui les possedent, dans les richesses, les dignitez, *&c.* M. de P. définit très-bien le vrai mérite, la vraye grandeur, en un mot la perfection de l'homme. » Elle consiste (dit-il) » dans la possession des facultez, » soit naturelles, soit acquises, qui » nous met à portée de nous pro-» curer un solide bonheur, en con-» formité des intentions de notre » Auteur, gravées dans la nature » de notre être. « Il est aisé d'appliquer cette définition au corps, à l'esprit, & au cœur, & de juger sur ces principes en quoi consiste la perfection de chacune de ces parties de notre être. Sur le cœur M. de P. dit que les passions & les raisons forment en nous comme une république interieure. Les passions sont le peuple ; c'est donc à elles à obéir & à la raison à gouverner. Il dit encore pour presenter la même vérité sous une autre image que » l'hom-» me est en quelque sorte une hy-» dre à plusieurs têtes ; *mais* une » seule de ces têtes a des yeux & de » l'intelligence ; c'est *donc* à celle-» ci à conduire les autres.

Tout ceci est bien propre à nous faire connoître la nature de l'Auteur des loix des sentimens, & à nous fournir des preuves invincibles de l'existence de Dieu. Dans ces loix brille une parfaite unité de dessein, qui d'ailleurs s'assortit parfaitement avec la structure de nos organes, & cette » unité de dessein » est comme le sceau qu'une cause » intelligente appose à son Ouvra-» ge.

Mais le principal but de l'Auteur

est d'établir par les loix du sentiment les principes de la morale. Il le fait dans les deux derniers Chapitres par la comparaison des differentes especes de plaisir; & il prouve évidemment la superiorité de ceux que nous fait goûter la vertu. Plus cette matiere est usée & rebattue, plus on sera charmé de la maniere nouvelle dont il a sçu la traiter. Le subtil Métaphysicien devient ici un Orateur touchant & pathétique. Mais il regne sur-tout dans cet Ouvrage un air d'honnête homme qui fait aimer l'Auteur, qui ajoûte infiniment à la force de ses preuves, & qui dispose les Lecteurs à l'en croire presque sur sa parole. On sent bien qu'il est lui-même celui dont il nous fait un si beau portrait, cet homme heureux par le goût & la pratique d'une vertu éclairée, & qui n'a peut-être d'autre peine que de la voir si rare & si peu connuë.

L'Ecrit de M. le Marquis de ** est composé de reflexions & de caracteres. Nous citerons quelques morceaux de l'un & de l'autre genre, il n'est guéres possible de faire connoître autrement un Ouvrage de cette nature.

CARACTERE.

» Avant qu'Eugénie eût réfléchi » sur sa Religion, & en eût été » touchée, elle n'étoit occupée » que des amusemens du monde; » son esprit la portoit à tous les » plaisirs qu'on peut y goûter; elle » s'en repaissoit continuellement, » & n'étoit distraite par aucune au» tre pensée : son cœur, aussi de » concert avec l'esprit, se livroit » tout entier aux objets aimables » que le monde lui presentoit. Elle » s'occupoit du plaisir d'aimer; elle » n'oublioit rien pour plaire; elle » employoit avec vivacité, pour y » réussir, les graces & l'enjoüement » qui lui sont naturels. Le succès » en étoit sûr, tout lui rendoit » hommage; elle joüissoit avec » tranquillité du plaisir délicat » qu'on trouve à être aimé. La Re» ligion l'a touchée, elle y a refle» chi, elle a changé de façon de » penser; ce qui l'avoit unique» ment occupée, lui a paru indi» gne de son application; les amu» semens qu'elle idolâtroit lui sem» blent criminels; elle les déteste, » elle les fuit; voilà la conversion » de son esprit. Aussi tôt elle a sen» ti que cette tendresse qu'elle ac» cordoit aux objets qu'on appelle » aimables dans le monde, étoit » déplacée, qu'elle la devoit à un » être infiniment plus parfait; elle » a vû qu'il méritoit seul les senti» mens qu'elle avoit prodigués à » d'autres; elle a chassé de son » cœur tout amour impur, & s'est » laissé pénétrer de l'amour de » Dieu : Voilà la conversion de son » cœur, qui suit indubitablement » celle de l'esprit.

REFLEXION.

» On avoüe les qualitez du » cœur; on fait plus, on s'en pi» que, on s'en vante même; on

» n'ose avoüer celles de l'esprit. Il » seroit honteux de dire qu'on n'a » pas les premieres; il seroit ridi- » cule de dire qu'on possede les se- » condes. L'aveu des secondes bles- » seroit la modestie ; l'aveu des » premieres ne la blesse point. » Quelle en pourroit être la raison? » Ne seroit-ce point que les quali- » tez du cœur sont essentielles à la » douceur & à la sureté de la Socie- » té, bonnes & utiles dans le com- » merce des hommes; que les qua- » litez de l'esprit, au contraire ne » sont que pour celui qui les posse- » de? Les hommes sont bien aises » qu'on avoüe des qualitez des- » quelles ils peuvent tirer parti » pour eux-mêmes dans leur Socie- » té, & dont ils se flattent qu'ils » profiteront ; ils ne permettent » pas qu'on avoüe des qualitez qui » leur sont inutiles, & que leur » amour propre n'aime pas à voir » chez d'autres que chez eux. C'est » peut-être pour cette raison, qu'il » est permis d'avoüer les qualitez » du cœur & non pas celles de l'es- » prit.

CAROLI SIGONII MUTINENSIS OPERA OMNIA, ET EDITA & inedita, cum Notis variorum illustrium Virorum & ejusdem Vita à Cl. V. Lud. Antonio Muratorio S. D. Mutinæ Bibliothecario conscripta, Philippus Argelatus Bononiensis nunc primum collegit, *&c.*
C'est-à-dire : *Les Ouvrages imprimés & non imprimés de Charles Sigonius enrichis de Notes & de sa Vie écrite par M. Muratori, le tout recueilli par les soins de M. Argelati, & dédié à l'Empereur.* 1732. A Milan, par la Societé Palatine. *in-fol.* Tom. III. col. 1272. Tom. IV. environ 800, pages.

LA meilleure partie de ce troisiéme Volume est remplie par les Ouvrages de *Sigonius* qui ont rapport à l'Histoire de Boulogne; le reste contient ses Notes sur *Tite-Live*, & les Vies de *Scipion-Æmilien*, & du célébre Capitaine André *Doria*. M. *Argelati* est de Boulogne. Ainsi l'amour de la Patrie se joignant à son estime pour *Sigonius*, & le zéle de l'Editeur à celui du Citoyen, on peut s'assurer qu'il a redoublé ses soins pour l'Edition de ce troisiéme Tome. Il lui falloit des motifs aussi forts pour s'occuper de ce travail au milieu des horreurs de la guerre. A la vérité il a trouvé d'utiles secours dans deux de ses compatriotes, M. *Machiavelli*, Avocat, Professeur en Droit, & de l'Académie des Sciences de Boulogne, & le Reverend Pere *Rabbius*, Lecteur de la Congregation des Augustins. Ils ont orné de sçavantes Notes, l'un les six Livres de l'Histoire de Boulogne, l'autre les cinq Livres sur les Evêques de cette Ville. A l'occasion des faits anciens M. *Machiavelli* a inseré dans ses Notes une grande partie de l'Histoire moderne de Boulogne. Il a même rempli

une lacune confiderable, *Sigonius* fans qu'on en fçache trop la raifon, ayanr paffé fous filence tout ce qui regarde l'Hiftoire en queftion, depuis 1257. jufqu'à 1267. De plus il nous donne l'explication, (*exegefis*) des monnoyes de Boulogne jufqu'à notre tems, Ouvrage également difficile & curieux. Les guerres civiles qui ont agité l'Italie font caufe qu'une grande partie des Monumens & des Ecrits qui ferviroient à éclaircir fon Hiftoire, font détruits, perdus, ou égarés; & il n'y a que ceux qui fe font occupés à des recherches pareilles à celles de M. *Machiavelli*, qui foient en état de juger de la difficulté de fon travail, & des obligations que lui a en cette occafion la Republique des Lettres.

Les fix Livres de l'Hiftoire de Boulogne étoient déja fous Preffe, lorfqu'un fçavant qui par modeftie n'a point voulu être nommé, fit part à l'Editeur d'un exemplaire de la premiere Edition de cet Ouvrage corrigé de la main même de *Sigonius*, & à la fin duquel il avoit tranfcrit plufieurs Notes critiques qu'avoient fait fur cette Hiftoire des hommes auffi diftingués par leur fçavoir que par leur rang, c'eft-à-dire le Cardinal de S. Xifte, de la maifon des *Buoncompagno*, élevé depuis fur le S. Siége fous le nom de Gregoire XIII. le Cardinal *Sirlet*, & le fçavant *Amalthée*. *Sigonius* avoit auffi ajoûté fes réponfes. Les unes & les autres n'avoient point encore paru. Il eft incertain fi c'eft à la priere de *Sigonius*, ou de leur propre mouvement, que les Auteurs de ces Notes les ont écrites; il n'y a rien dans l'Ouvrage même, ni dans les Lettres de *Sigonius* que l'Editeur a lûës avec foin pour y trouver quelque lumiere fur ce point, qui puiffe l'éclaircir. Notre Auteur étoit fort docile à la critique, & y répondoit avec modération, quand il y trouvoit, finon de la jufteffe & de la raifon, au moins de la bonne foi. Ceci en eft un grand exemple. La critique du Cardinal *Sirlet* eft extrêmement févére, &, s'il eft permis de le dire, il chicane *Sigonius* fur les points & les virgules. Cette févérité venoit de fon grand attachement au Saint Siége; mais cet attachement n'étoit ni moins fincere ni moins vif dans notre fçavant Italien.

Les cinq Livres touchant les Evêques de Boulogne ont été compofés à la priere du Cardinal *Paleoti* Archevêque de cette Ville, & ils lui font dédiés. *Sigonius* fait voir dans fon Epître Dédicatoire l'utilité d'un pareil Ouvrage; & combien une longue fuite d'Evêques eft propre à montrer & l'ancienne célébrité d'une Ville, & la pureté toûjours conftante de fa foi. Le P. *Rabbius* a continué cette Hiftoire des Evêques de Boulogne depuis le Cardinal *Paleoti*, fous lequel *Sigonius* eft mort, jufqu'au Cardinal *Lambertini*, aujourd'hui Archevêque de cette Ville. Ce fçavant Cardinal eft Auteur d'un grand Ouvrage fur la canonifation des Saints.

On trouve enfuite les Vies abré-

gées des Bienheureux *Morbiolus* & *Parisius*, écrites comme l'Ouvrage précédent à la priere du Cardinal *Paleoti*. Ils étoient l'un & l'autre de Boulogne. On y a joint une autre Vie plus étendue du Bienheureux *Parisius* Camaldule, par *Augustinius* de Florence, avec des Notes du fameux Pere *Papebroch*, Jesuite.

Les Notes de *Sigonius* sur *Tite-Live* sont un de ses meilleurs Ouvrages; & elles ont été d'un grand secours à ceux qui depuis ont commenté cet Historien: Ces Notes furent l'occasion de quelques Ecrits très-vifs de *Glareanus* & de ses partisans, contre *Sigonius*. *Glareanus* qui avoit écrit sur *Tite-Live* avant notre Auteur l'accuse de l'avoir pillé en lui disant des injures. En revanche il le traite avec le dernier mépris. Il lui dit, par exemple, qu'il est un homme d'une grande lecture, mais de très-petit jugement. Il m'accuse, ajoûte-t-il, de n'avoir pas lû *Priscien*, je l'ai lû *antequam ille cuculus nasceretur.* Tout est de ce stile, & voilà comme en ce tems les Sçavans se traitoient les uns les autres. On est moins grossier aujourd'hui; mais au fonds on n'est guéres plus modéré.

La Vie de *Scipion-Æmilien* est le premier Ouvrage de *Sigonius*. Il n'étoit âgé que d'environ 25 ans quand il le composa; & on voit bien qu'il avoit dès lors une grande connoissance de l'Histoire, & de la maniere dont elle doit être écrite. Rien n'y sent le jeune homme, ni dans le stile, ni dans le fonds des choses.

L'Editeur regarde la Vie d'*André Doria* Prince de *Melphe*, comme le plus bel Ouvrage de ce genre qu'ait écrit notre Auteur. Elle est en effet très-élégante, très-judicieuse, & digne de l'antiquité. M. *Argelati* y a joint des Remarques très-curieuses. Feu M. *Mutius* Garde des Archives de la Republique de Gennes, & M. *Saßi* Garde de la Bibliothéque Ambroisienne lui ont communiqué plusieurs Pieces qui lui ont beaucoup servi pour la composition de ces Notes.

Le quatriéme Tome des Oeuvres de *Sigonius* contient ses sept Livres de la Republique des Hébreux, son Commentaire sur l'Histoire de *Sulpice-Sevére*, & quatorze Livres de l'Histoire Ecclesiastique. M. *Maffei* qui a fait des Notes très-sçavantes sur le Traité de la Republique des Hébreux prétend que cet Ouvrage est en même tems le premier, & à tout prendre le meilleur qui ait été composé sur cette matiere. Cependant on peut tirer de ceux qui l'ont suivi beaucoup de choses pour l'éclaircir, & pour le rendre plus complet. C'est le fruit de la découverte d'un grand nombre de Monumens inconnus à *Sigonius*, entre autres de divers Ouvrages de Rabins, méprisables à la vérité à beaucoup d'égards, mais très-utiles, pour qui les sçait lire avec discernement, en ce qui concerne l'Histoire & les usages de leur Nation. Jean *Nicolai* avoit déja écrit sur l'Ouvrage de *Sigonius*,

& même avec succès; mais cet Ecrivain engagé dans l'Héréſie avoit ſemé les erreurs de ſa Secte dans ſon Commentaire, & les Catholiques en deſiroient un qui pût être lû ſans péril. Pour rendre le ſien plus digne & du public & de l'Ouvrage de *Sigonius*, M. *Maffei* a fait toutes les recherches qu'il auroit faites pour un Traité exprès ſur la même matiere. Il a relu, il a étudié de nouveau l'Ecriture Sainte dans les Textes originaux, & les Ecrits des Saints Peres qui paſſent pour l'avoir le mieux expliquée. Il n'a point négligé les Commentaires modernes, & il reconnoît en particulier avoir beaucoup profité de celui du R. P. *Calmet*. *Philon* & ſur tout *Joſeph* lui ont été d'un grand ſecours. On a jugé aſſez diverſement de cet Hiſtorien. Les uns lui ſont trop favorables, les autres ne lui rendent peut-être pas aſſez de juſtice. M. *Maffei* s'eſt attaché à tenir un juſte milieu entre des ſentimens trop oppoſés. En lui donnant les plus grandes loüanges, il avoüe que d'une part l'amour de la patrie, & de l'autre l'envie de plaire aux Payens pour leſquels il écrivoit principalement, l'ont ſouvent égaré. Il en apporte enſuite trois principaux exemples ſur leſquels il l'a combattu dans ſes Notes, parce que ſur ces trois points il contredit manifeſtement l'Ecriture Sainte.

Les principaux chefs auſquels ſe rapportent les nouvelles remarques de M. *Maffei* ſont de juſtifier la Verſion Vulgate, de refuter les Juifs & les Hérétiques modernes, & de corriger les fautes échappées à *Sigonius*. Il en cite encore quelques exemples. Mais c'eſt ſi peu pour diminuer la reputation de ce ſçavant Auteur qu'il a relevé quelques-unes de ſes mépriſes, qu'il ne doute point qu'il ne lui en ſoit échappé pluſieurs à lui-même, & qu'il proteſte de l'air du monde le plus ſincere qu'il ſera très-obligé à ceux qui les releveront à leur tour. M. *Maffei* avoit été engagé au travail dont il nous fait part aujourd'hui par feu M. le Comte *Archinto*, de Milan, & il en fait un très-bel éloge.

M. *Argelati* a joint aux Notes de *Sigonius* ſur *Sulpice-Sévére*, celles de quelques autres Auteurs entre autres de *Vorſtius*. Celles de *Sigonius* ſont indiquées par des Lettres, & les autres par des chiffres.

Les 14 Livres de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique paroiſſent ici pour la premiere fois. Ils ont été imprimés ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque du Vatican, & vont juſqu'à l'an 311. de J. C. *Sigonius* en parle dans ſon Epître Dédicatoire de la Republique des Hébreux au Pape *Gregoire* XIII. M. *Blancus* dans une Préface qu'il a miſe à la tête de cette Hiſtoire rend compte de tout ce qu'on a fait pour en découvrir le Manuſcrit, & de la maniere dont on y eſt enfin parvenu. Il ne croit pas, comme quelques autres l'ont dit, qu'il y eut 19 Livres de cet Ouvrage. Il loüe beaucoup *Sigonius* de ſon impartialité, & d'avoir écrit, non en controverſiſte, mais en véritable Hiſtorien, qui ſe con-

tente de rapporter les faits, laissant aux Lecteurs la liberté d'en juger, & d'en tirer les consequences. C'est ainsi, dit-il, qu'ont écrit les bons Auteurs de l'Histoire Romaine. Ils n'ont point examiné lesquels avoient tort ou raison des Romains ou des Carthaginois. Ils ont raconté les faits de part & d'autre, craignant sans doute qu'en voulant faire juger les Lecteurs d'une certaine maniere, ils n'en fussent jugés eux-mêmes peu favorablement. Cette Histoire Ecclesiastique est peu étendue. Il en est de même de la plûpart des autres Histoires de *Sigonius*, & il paroît que son goût le portoit naturellement à abreger.

HISTOIRE ANCIENNE DES EGYPTIENS, DES Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome neuviéme.* A Paris, chez la Veuve *Etienne*, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu. 1735. *in*-12. pp. 616.

CE neuviéme Volume de l'Histoire Ancienne en contient deux Livres, le 19ᵉ où l'Auteur continue celle des Successeurs d'Alexandre, & le 20ᵉ. Il partage son 19ᵉ Livre en trois articles. Il détaille dans le premier l'Histoire de Persée, dernier Roi de Macédoine, dont le regne, après onze ans de durée, finit l'an 167. avant J. C. Le second article qui renferme un peu plus de 20 ans, s'étend depuis la défaite de Persée jusqu'à la prise & la ruine de Corinthe par Mummius, c'est à dire jusqu'au tems, où la Gréce fut reduite en Province Romaine. Le troisiéme article roule sur l'Histoire de Syrie & sur celle d'Egypte, qui pour la plus grande partie, ont ensemble beaucoup de liaison. Celle de Syrie remplit à peu-près un siécle, depuis Antiochus-Eupator fils d'Epiphane, jusqu'à Antiochus l'Asiatique, sous qui ce Royaume devint une Province de l'Empire Romain, c'est-à-dire depuis l'an 164. jusqu'à l'an 65. avant J. C. Celle d'Egypte dure aussi cent ans, depuis la 20ᵉ année de Ptolomée-Philométor jusqu'à la déposition de Ptolomée-Auléte, c'est-à-dire depuis l'an 159 jusqu'à l'an 59. avant J. C. Comme de tous les évenemens racontés dans ce Volume, les plus considerables par rapport à l'Histoire Gréque, sont certainement la conquête de la Macédoine & la ruine totale de Corinthe : nous nous arrêterons par préference sur ces deux morceaux, qui nous ont paru également interessans & instructifs.

Livre XIX. Persée ne fut pas plûtôt monté sur le Trône de Macédoine, que conformément aux vûës de Philippe son pere, il se

prepara sourdement à la guerre contre les Romains. Il envoya des Ambassadeurs à Carthage, qui n'eurent audience du Sénat que la nuit dans le Temple d'Esculape. Sous prétexte de consulter l'Oracle de Delphes, il parcourut plusieurs Villes de la Gréce, pour s'y faire des alliés; & après son retour, il eut grand soin d'envoïer des Députez dans toutes ces Villes. Une de ses principales attentions fut de se reconcilier avec les Achéens, en leur renvoyant leurs esclaves, qui s'étoient sauvés en Macédoine, comme dans un asyle. Toutes ces démarches de Persée le rendoient fort suspect aux Romains; qui pour s'éclaircir plus particulierement de la vérité du fait, lui députerent des Ambassadeurs. Mais ceux-ci n'ayant pû obtenir audience du Roi, qui tantôt étoit absent, disoit-on, & tantôt incommodé, ils retournerent à Rome, très-persuadés qu'en Macédoine, tout se disposoit à la guerre, & qu'infailliblement on la verroit s'allumer au premier jour.

Persée recherchoit en particulier l'amitié des Rhodiens, & faisoit ses efforts pour les détacher du parti de Rome. Celle-ci ne l'ignoroit point, & elle en fut d'autant plus convaincue que le Roi de Pergame Euméne vint lui-même l'en assurer. Des Ambassadeurs arrivés presque en même tems de Macédoine, trouverent le Sénat fort prévenu contre leur Maître, & ne firent qu'aigrir encore les esprits, par leurs discours peu mesurés. Ceux des Députez de Rodes, sur-tout, qui ne doutoient pas qu'Euméne ne les eût mêlés dans ses accusations contre Persée, déplurent fort aux Romains, & ne produisirent d'autre effet que de mettre ceux-ci en défiance par rapport à Rhode, & d'augmenter leur consideration pour le Roi de Pergame. Ce Prince, que Persée regardoit comme son ennemi, & dont il tenta de se défaire par la voye de l'assassinat, puis par celle du poison, échappa heureusement à l'un & à l'autre, quoique blessé dangereusement & laissé pour mort par ses assassins.

Le Sénat instruit de ces noirs complots, ne balança plus à déclarer la guerre à un Roi assez lâche pour les mettre en œuvre; prenant toutefois les mesures les plus justes pour ne pas échoüer dans une entreprise de cette importance. L'Historien nous expose ici les sentimens & les dispositions des Rois & des Villes, par rapport à la guerre de Macédoine;& elles paroissoient, presque toutes, des plus favorables aux Romains. De ce nombre étoient Ariarathe, Roi de Cappadoce, Euméne, Antiochus Roi de Syrie, Ptolomée Roi d'Egypte, l'Africain Masinissa, Cotys Roi de Thrace, & la plûpart des peuples libres de la Gréce, parmi lesquels, sur-tout, se signalerent les Rhodiens & les Achéens.

Les Romains élurent pour Consuls P. Licinius-Crassus & C. Cassius Longinus : & la Macédoine échut par le sort à Licinius. Après diverses ambassades de part & d'au-

tres, Rome déclara la guerre en forme à Persée, s'il ne donnoit une prompte satisfaction sur tous les griefs qu'on lui avoit déja notifiés plusieurs fois ; & elle envoya des Ambassadeurs de tous côtez, pour fortifier ceux de ses alliés dont elle ne se défioit nullement, pour déterminer ceux qui étoient encore incertains, & pour intimider ceux qu'elle jugeoit mal intentionnés. Tandis que ces Ambassadeurs étoient à Larisse en Thessalie, Persée y en envoya qui eurent ordre de s'adresser à Marcius l'un des Deputez de Rome, dont le pere avoit été lié avec le Roi Philippe par les droits de l'amitié & de l'hospitalité ; & ils demanderent à ce Romain de la part du Roi une entrevûë avec ce Prince.

Elle lui fut accordée, & le resultat de la conference fut que Persée envoyeroit à Rome une nouvelle Ambassade pour éviter s'il étoit possible, d'en venir à une rupture ouverte. Mais ce ne fut qu'un piege tendu par le rusé négotiateur à la crédulité du Roi pour donner du tems aux Romains, qui n'avoient encore ni troupes, ni Général en état d'agir ; au lieu que tout étant prêt chez le Macédonien, il auroit dû saisir un moment si favorable, & se mettre d'abord en campagne. Son Ambassade à Rome fut infructueuse ; le Consul Licinius eut ordre de partir incessamment avec son armée, & le Préteur Lucréce se mit en mer avec une flotte de 45 Galeres.

Le Consul Licinius s'étant embarqué à Brunduse avec toutes ses troupes, passa la mer, & prit terre à Nymphée Ville des Apolloniates. Persée, de son côté, tint à Pelle, ancienne Capitale de Macédoine, un grand Conseil, où les avis furent partagés. Celui de deffendre vigoureusement ses Etats prévalut sur celui de faire une paix honteuse: & Persée assembla son armée, qui montoit à 39 mille hommes de pied, & à 4 mille chevaux, & qui depuis celle d'Alexandre le Grand, étoit la plus nombreuse qu'on eût vûë en Macédoine. Celle du Consul, après avoir surmonté d'horribles difficultez, dans des chemins & des défilez presque impraticables, où l'ennemi en les gardant, auroit pû faire perir toute l'armée Romaine, s'avança à trois mille près de la Contrée qu'on nomme Tripolis, & campa sur les bords du fleuve Pénée. L'armée du Roi vint se poster à Sycurie, Ville située au pied du Mont Oëta. Après quelque rencontre de Cavalerie, où l'avantage fut égal de part & d'autre ; Persée qui vouloit engager les Romains à quelque action plus décisive, vint camper plus près d'eux, à un peu plus de deux lieuës de distance ; & le Consul ne fut avertit de ce mouvement, que quand il vit à 500 pas des retranchemens l'ennemi qui venoit l'y attaquer.

Ce ne fut qu'un combat de Cavalerie, assez égal pour le nombre des troupes, mais où Persée, à l'aide sur-tout des Thraces, remporta un avantage considerable sur les Romains, qui y perdirent

au moins 2000 hommes de leur Infanterie légére ; deux cens Cavaliers tués, & autant de prisonniers; tandis que le Roi n'y perdit que 20 Cavaliers & 40 Fantassins. Il sçut mal profiter de cette victoire : car ayant remis au lendemain à venir attaquer de nouveau les Romains, il trouva leur camp abandonné, & les vit retranchés de l'autre côté du fleuve, qu'ils avoient traversé pendant la nuit, à l'insçû des Macédoniens. Persée se flattant que ce premier succès de ses armes pourroit rendre les Romains plus traitables à son égard, leur envoya faire des propositions de paix aux mêmes conditions qu'ils l'avoient accordée à Philippe son pere. Mais le Consul fut inflexible, & répondit avec toute la fermeté Romaine, qu'il n'y avoit point de paix pour Persée, s'il ne laissoit aux Romains le pouvoir de disposer de sa personne & de son Royaume comme il leur plairoit. Quelques légers avantages de part & d'autre ayant terminé la campagne, les deux armées entrerent en quartier d'hiver.

Elles n'executerent rien de fort mémorable l'année suivante, sous le Consulat d'Hostilius qui avoit succedé à Licinius pour continuer la guerre en Macédoine. Seulement Appius-Claudius envoyé par le nouveau Consul en Illyrie, s'étant approché sans beaucoup de précaution, d'une Ville qui appartenoit à Persée, & qu'on avoit promis de lui livrer, fut mis en déroute par une sortie imprévûë de la garnison; & à peine put-il sauver trois mille hommes d'onze mille qu'il commandoit. Cette perte affligea d'autant plus le Sénat, qu'elle avoit été causée par l'imprudence, & sur-tout par l'avarice du Commandant; vice pour lors assez commun parmi les Généraux & les Magistrats, & auquel cette sage Compagnie crut devoir remédier par une Ordonnance, qui mettoit les alliez à couvert de cette espece de brigandage.

L'année d'après, Q. Martius-Philippus, l'un des deux Consuls qui venoient d'être élûs, fut chargé de la guerre de Macédoine. Il y pénétra, après avoir essuyé les plus rudes fatigues, par des chemins escarpés, où l'on ne pouvoit conduire les chevaux chargés, & surtout les Eléphans qu'avec des peines infinies, & où l'ennemi, avec une poignée de gens auroit pu défaire entierement toute l'armée Romaine. Persée prenant l'allarme assez mal-à-propos, & laissant libre l'entrée de son Royaume au Consul, fit transporter sur sa flotte les statuës d'or qui étoient dans la Ville de Dion, ordonna qu'on jettât dans la mer les trésors qu'il avoit à Pelle, & qu'on brûlât à Thessalonique toutes ses Galéres; après quoi il se retira dans la Ville de Pydne. Il reprit courage cependant quelque tems après, & revoqua les ordres qu'il avoit donnés, & dont la plus grande partie n'étoit point encore executée. Mais il fit mourir sécrétement tous ceux qu'il avoit rendu les témoins de sa

frayeur en les chargeant de pareilles commissions. Les Rhodiens d'un autre côté, indisposerent fort le Sénat contre eux par l'insolente Ambassade qu'ils lui envoyerent, pour offrir leur médiation entre les Romains & les Macédoniens, avec menace de se déclarer contre ceux qui refuseroient de les accepter pour médiateurs.

L'année 168. avant J. C. fut celle du Consulat de Paul-Emile, à qui l'on déféra le commandement de l'armée Romaine en Macédoine. Il s'y rendit au plûtôt, accompagné de ses deux fils & du Préteur Octave, destiné à commander la flotte. Son armée tant de terre que de mer étoit de plus de 56 mille hommes. Persée, de son côté sollicita des secours auprès de Gentius Roi d'Illyrie, auprès des Rhodiens, d'Euméne & d'Antiochus; chez les Gaulois établis au-delà du Danube. Mais son avarice fut cause que presque tous ces secours lui manquerent.

La victoire remportée en Illyrie par le Préteur Anicius, qui défit & prit le Roi Gentius avec toute sa famille, ouvrit la campagne. Paul-Emile trouva Persée campé & fortement retranché en Thessalie près de la mer, au pied du mont Olympe, dans des lieux qui paroissoient inaccessibles, ayant devant lui le fleuve Enipée, dont les bords étoient fort élevés. Le Consul desesperant de pouvoir le forcer dans de pareils retranchemens, sans exposer l'armée Romaine à la boucherie, cherchoit des voyes moins dangereuses pour pénétrer dans le camp ennemi; & il apprit enfin de deux Marchands qu'il y avoit un chemin, qui au travers de la Perrhébie, conduisoit sans grande difficulté à Pythion, Ville située au plus haut de l'Olympe; mais que ce chemin étoit bien gardé par un détachement de 5000 hommes.

Paul-Emile conçut donc le dessein de s'emparer de ce poste, en le faisant attaquer de nuit & à l'improviste par de bonnes troupes; & il y réussit au bout de trois jours ayant amusé l'ennemi par de fausses attaques. Le Roi effrayé d'un si grand succès, décampa sur l'heure & se retira par ses derrieres, presque sans esperance, sous les murs de Pydne, où il établit son camp, se preparant à donner bataille, & n'oubliant rien pour profiter de l'avantage des lieux. Paul-Emile marcha contre l'ennemi, en côtoyant toûjours la mer, & malgré l'ardeur de ses troupes & leur impatience pour le combat, il jugea plus à propos de travailler à former un camp.

Quoique l'on fût de part & d'autre dans la resolution de combattre, la bataille cependant se trouva plûtôt engagée par une sorte de hazard, que par l'ordre des Généraux : & ce fut à l'occasion d'un fourrage. L'Historien qui s'efforce de nous donner ici de cette bataille la plus juste idée qu'il lui est possible, regrette fort la perte des deux endroits où Polybe & après lui Tite-Live décrivoient cette grande action; & il y supplée de son

ſon mieux à l'aide de Plutarque. Ce fut à l'attaque de la Phalange Macédonienne que les Romains trouverent le plus de reſiſtance, & Paul-Emile déchira ſes vêtemens, pénétré de la plus vive douleur, en voyant que ſes troupes découragées d'abord par quelques déſavantages, craignoient d'affronter de nouveau ce corps preſque impénétrable. Mais l'habile Général y ayant découvert quelques endroits plus foibles, le fit attaquer par-là & en vint à bout. Le carnage fut effroyable; & dans ce combat qui ne dura qu'une heure, il périt du côté des Macédoniens plus de 25 mille hommes, pendant que les Romains n'en perdirent que cent, & firent onze à 12000. priſonniers.

Le Roi dès le commencement de l'action s'étoit ſauvé à toute bride dans la Ville de Pydne, ſous prétexte d'aller faire un ſacrifice à Hercule. De Pydne, il gagna Pelle ſa Capitale, & ne s'y croyant pas en ſureté, il en partit pour ſe rendre à Amphipolis, d'où il paſſa dans l'Iſle de Samothrace, & ſe refugia dans le Temple de Caſtor & de Pollux. Toutes les Villes de Macédoine ouvrirent leurs portes au vainqueur, & firent leur ſoûmiſſion. Perſée n'ayant pû ſe ſauver avec ſes tréſors ſur un vaiſſeau Marchand, dont le maître lui manqua de parole & lui enleva une partie de ſes richeſſes, ſe vit dans la neceſſité de ſe rendre à ceux qui l'attaquoient dans ſon aſyle, & qui le conduiſirent lui & toute ſa famille au Conſul. Ainſi finit la guerre de Macédoine, & le commandement en cette Province fut prorogé à Paul-Emile pour l'année ſuivante.

Après tout ce détail, l'Auteur nous entretient du decret par lequel le Sénat Romain accorda la liberté aux Macédoniens & aux Illyriens; de l'uſage que Paul-Emile fit de ſon loiſir pendant les quartiers d'hiver, pour parcourir les principales Villes de la Gréce; des feſtes magnifiques qu'il donna dans la Ville d'Amphipolis à ſon retour, & qu'il avoit preparées de longuemain; de ſon départ pour retourner à Rome par l'Epire, dont il abandonna toutes les Villes au pillage, ſuivant l'ordre du Sénat, en punition d'avoir fourni des ſecours à Perſée. M. Rollin nous décrit enſuite le Triomphe de Paul-Emile, le plus ſuperbe qui eût encore été vû depuis l'établiſſement de la Republique, & que la mort de Perſée ſuivit d'aſſez près. Les honneurs du triomphe furent auſſi accordés à Lucréce, pour ſes victoires navales, & au Préteur Anicius, pour celle qu'il avoit remportée en Illyrie.

2. Comme nous nous ſommes étendus aſſez au long ſur le premier article de ce XIXe Livre, nous paſſerons légérement ſur les deux articles qui ſuivent & nous ne ferons qu'indiquer ſommairement les principaux faits que l'Hiſtorien y raconte.

Après la défaite & la priſe de Perſée, les Romains reçurent des complimens de leurs alliez ſur cet-

te victoire. Attale frere d'Euméne, Roi de Pergame, vint les en féliciter. Les Députez des Rhodiens se presenterent devant le Sénat, pour tâcher d'appaiser sa colére ; & après de longues & de vives sollicitations, ils obtinrent d'être admis à l'alliance du peuple Romain. Le traitement qu'il exerça contre les Etoliens fut beaucoup plus dur. Tous ceux qui avoient favorisé Persée furent appellés à Rome, pour y rendre compte de leur conduite. Mille Achéens y furent transportés, dont Polybe l'Historien étoit du nombre, & à la reserve duquel ils furent tous relegués dans diverses Bourgades d'Italie, & ne furent renvoyés dans leur patrie qu'après 17 ans d'exil, & alors à peine en restoit il 300.

Prusias Roi de Bithynie étant venu à Rome pour complimenter le Sénat sur l'heureux succès de la guerre contre Persée, y deshonora la Majesté Royale par les flatteries les plus indignes. Mais Euméne devenu suspect aux Romains, ne put obtenir d'entrer dans Rome. Il mourut quelques années après, laissant un fils fort jeune, dont Attale frere du défunt eut la tutelle, avec la Régence du Royaume. Il y eut entre Prusias & ce Régent une guerre, qui fut terminée par l'entremise des Romains. Prusias ayant voulu faire mourir son fils Nicoméde, fut prévenu par celui-ci, qui en avoit eu avis, & qui le fit tuer ou peut-être le tua lui-même. A peu-près dans ce même tems, on reçut à Rome deux Ambassades, l'une de trois célébres Philosophes Athéniens, Carnéade l'Académicien, Diogéne le Stoïque, & Critolas le Péripatéticien ; l'autre des Marseillois, à l'occasion de laquelle notre Auteur fait une digression sur la Ville de Marseille.

L'an 152 avant J. C. 15 ou 16 ans après la mort de Persée, Andrisque, qui se disoit fils de ce Prince, se rendit maître de la Macédoine, & s'y fit proclamer Roi. Le Préteur Juventius envoyé contre lui par les Romains, l'attaqua & fut tué dans le combat avec une partie de son armée. Métellus qui lui succeda, repara cette perte ; l'Usurpateur fut vaincu, pris, & envoyé à Rome. Un second Usurpateur & un troisiéme eurent le même sort.

L'an 147. avant J. C. il s'éleva de nouveaux troubles dans l'Achaïe, & elle déclara la guerre aux Lacédémoniens. Métellus envoya des Députez à Corinthe, pour appaiser ces troubles ; mais loin d'y réussir, ils y furent maltraités ; & Thébes de même que Chalcis se joignit aux Achéens. Métellus après les avoir inutilement exhortés à la paix, leur donna bataille, & les défit. Le Consul Mummius qui lui succeda, les battit une seconde fois, prit Corinthe, y mit le feu, & la détruisit de fond en comble : après quoi la Gréce fut reduite en Province Romaine. L'Historien s'étend ici sur diverses actions de Polybe & sur la mort de ce grand Homme ; puis il nous décrit les triomphes de Métellus & de Mummius.

M. Rollin termine ce qu'il avoit à nous apprendre sur l'ancienne Histoire des Grecs, par des reflexions très-sensées sur les causes de la grandeur, puis de la décadence & de la ruine totale de ce peuple si fameux, dont il partage tout le tems de la durée en 4 âges : & il emprunte du *Discours* de M. *Bossuet* sur l'*Histoire Universelle*, quelques-unes de ces réfléxions. Ceci perdroit trop à être abrégé : il faut le lire en entier dans le Livre même.

3. A la tête du troisiéme article, paroît un abrégé Chronologique de l'Histoire des Rois d'Egypte & de Syrie, dont il y est question. Ceux d'Egypte sont au nombre de six. 1. Ptolomée Philométor, pendant les 14 dernieres années de son regne, qui en a duré un peu plus de 34 en tout. 2. Ptolomée-Evergéte, autrement dit *Physcon* ou le *Ventru*, qui en regna 29. 3. Ptolomée *Lathyre* ou *Soter*, qui en regna 17 à deux reprises. 4. Alexandre I. frere cadet de Lathyre, chassé du Trône par Cléopâtre leur propre mere; laquelle fut tuée par son fils Alexandre, qui mourut après un regne de 19 ans, laissant le Trône à Lathyre, qui fut rappellé. 5. Alexandre II. fils d'Alexandre I. nommé Roi par la protection de Sylla & qui fut chassé par les Alexandrins après 15 ans de regne. 6. Ptolomée *Auléte* ou *le Fluteur*, bâtard de Lathyre, & dont l'Histoire est renvoyée au Volume suivant.

Les Rois de Syrie, dont il s'agit dans cet article, sont au nombre de 19 dont plusieurs regnerent en même tems. I. Anthiochus Eupator fils d'Epiphane, âgé de 9 ans, n'en fut que deux sur le Trône. 2. Démétrius *Soter* frere aîné d'Epiphane, en regna douze. 3. Alexandre *Bala*, Usurpateur se donnant pour fils d'Epiphane n'en regna que cinq. 4. Démetrius *Nicator*, fils de Soter, après avoir regné sept ans, fut fait prisonnier par les Parthes, puis retabli onze ans après, & tué au bout de trois ans. 5. & 6. Antiochus *Théos* ou *le Dieu*, fils de Bala, regna sous la tutéle de Diodore ou Tryphon, qui se défit de son pupile, & monta sur le Trône, qu'il n'occupa que trois ans. 7. Antiochus *Sidéte* ou le *Chasseur*, frere de Démetrius, fut tué après 10 ans de regne. 8. Alexandre *Zébina*, fils d'un Fripier d'Alexandrie, & qui se disoit fils de Bala, regna cinq ans. 9. Séleucus V. fils aîné de Démetrius fut déclaré Roi, & bientôt après poignardé par sa mere Cléopâtre. 10. Antiochus *Grypus* son cadet fut mis en la place de son frere par cette mere dénaturée, qui se proposant de l'empoisonner, s'empoisonna elle-même. Il regna 27 ans. 11. Antiochus de *Cyzique*, fils de Cléopâtre & de Sidéte, fut vaincu & tué après 20 ans de regne. 12. Séleucus VI. fils de Grypus fut vaincu par Eusébe & brûlé dans Mopsuestie la quatriéme année de son regne. 13. Antiochus *Eusébe*, fils du Cyzicénien regna 9 ans. 14. Antiochus XI. frere de Séleucus VI & second fils de Grypus, fut tué par Eusébe au bout d'un an. 15. Philippe son frere, troisiéme fils de

Grypus n'en regna pas davantage. 16. Démetrius *Euchere*, quatriéme fils de Grypus, fut établi Roi à Damas, par le secours de Ptolomée *Lathyre* Roi d'Egypte, puis fut pris par les Parthes. 17. Antiochus surnommé *Denys*, cinquiéme fils de Grypus, & Roi de Damas, fut tué l'année suivante 18. Tigrane Roi d'Arménie, regna en Syrie par un Vice Roi pendant 14 ans. 19. Antiochus l'*Asiatique* fils d'Eusébe, regna 4 ans, & fut dépouillé de ses Etats par Pompée, qui réduisit la Syrie en Province Romaine.

Livre XX. Le vingtiéme Livre de cette Histoire, est partagé en trois articles, qui ne sont tous que des Abrégez. Le premier est celui de l'Histoire des Juifs depuis le regne d'Aristobule fils d'Hyrcan, & qui prit le premier la qualité de Roi, jusqu'au regne d'Hérode le Grand, Iduméen. Le second article est un Abrégé de l'Histoire des Parthes, depuis l'établissement de cet Empire jusqu'à la défaire de Crassus, qui est racontée avec étendue. Le dernier article contient l'Histoire abrégée des Rois de Cappadoce, depuis le commencement de ce Royaume jusqu'au tems où il devint une Province de l'Empire Romain. Nous sommes obligés de renvoyer sur tous ces articles au Livre-même.

ESSAIS SUR LES HONNEURS ET SUR LES MONUMENS accordés aux Illustres Sçavans pendant la suite des siécles; où l'on donne une legére idée de l'origine & du progrès des Sciences & des beaux Arts. Par M. Titon du Tillet, *Maître d'Hôtel de feuë Madame la Dauphine, mere du Roi, & Commissaire Provincial des Guerres.* A Paris, de l'Imprimerie de J. B. *Coignard* & d'Antoine *Boudet*, & se vend chez *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence; la Veuve *Pissot*, Quai de Conty, & Jean *de Nully*, au Palais. 1734. vol. *in*-12. pag. 467.

DANS sa description du Parnasse François exécuté en bronze, imprimée en 1732. M. Titon du Tillet s'étoit en quelque façon engagé à publier ces Essais qui en sont comme la suite. On y verra en effet que lorsque son zéle l'a porté à consacrer son Parnasse à la gloire de la France & de Louis le Grand, & à la mémoire des plus illustres Poëtes & des plus fameux Musiciens François, il n'a fait qu'imiter en son particulier ce qu'ont pratiqué les Nations les plus polies, sur tout dans l'Antiquité, pour marquer par des honneurs & des Monumens publics l'estime qu'elles ont faite des Sciences & des beaux Arts.

L'Auteur n'a pas borné ses recherches aux honneurs rendus aux seuls Poëtes & aux seuls Musiciens, il les a étenduës sur toutes les Sciences & sur tous les beaux Arts, de

l'origine & du progrès desquels il donne aussi une idée, comme ayant une liaison naturelle avec son principal objet. Mais son dessein n'est pas de trop approfondir les sujets qu'il traite. » J'en parle seulement, » *dit-il dans sa Préface*, en amateur » des Sciences & du vrai mérite, » qui promene agréablement son » esprit dans la suite des siécles, & » qui donne quelquefois carriere à » son imagination, pour se repre- » senter des spectacles & des triom- » phes où brillent la Science & la » vertu.

Ces Essais sont partagés en quatre Discours ou Epoques, précedés d'un Avant-Discours, où M. Titon du Tillet soûtient 1°. que les personnes qui excellent dans les Sciences & dans les beaux Arts ne sont pas moins utiles à l'Etat, & ne lui font pas moins d'honneur que les Héros & les Hommes les plus distingués par leur naissance & par leurs dignitez. 2°. Que les premiers méritent autant que ceux-ci les plus grands honneurs & les plus beaux Monumens.

» La renommée, *ce sont ses ter-* » *mes*, fait retentir les noms glo- » rieux des Auteurs de même que » ceux des Rois & des Héros; les » Auteurs tiennent le même rang » au Temple de mémoire que tous » les hommes les plus fameux par » leurs grands exploits & par leur » vertu éminente; enfin ils sont » dignes des mêmes Monumens de » l'immortalité. C'est ainsi, conti- » nue-t-il, que tous les Sçavans » ont été regardés pendant tous les » siécles où la politesse & le bon » goût ont regné; & si quelques- » uns n'ont pas joui pendant leur » vie d'une fortune heureuse & » brillante telle qu'ils la méri- » toient, après leur mort la poste- » rité ne fait point de difficulté de » les égaler à tout ce qu'il y a de » plus grand parmi les hommes.

Voilà en général ce que l'Auteur entreprend d'établir & de prouver dans les quatre Discours suivans par des faits détaillés tirés de l'Histoire de toutes les Nations policées, chez lesquelles les Sciences & les beaux Arts ont été cultivés avec le plus de succès.

Le premier Discours ou la premiere Epoque contient les peuples les plus anciens du monde, les Hébreux, les Assyriens ou Babyloniens, les Egyptiens, les Phéniciens, *&c.* chez qui les Sciences & les beaux Arts ont pris pour ainsi dire naissance & n'ont été que comme au berceau.

Le second Discours renferme l'Epoque des Grecs. C'est à cette Epoque & sur-tout au regne d'Alexandre qu'on voit avec combien de plaisir M. Titon du Tillet s'arrête à faire remarquer non seulement les progrès rapides de l'Eloquence, de la Poësie, de la Peinture, de la Sculpture, & de l'Architecture, mais encore les recompenses dont les Grecs se plaisoient à honorer ceux qui excelloient dans ces beaux Arts.

Il ne s'étend pas moins dans le troisiéme Discours sur les honneurs & les monumens accordés par les

Romains aux gens de Lettres & aux excellens Artistes ; & tel est le zéle de l'Auteur pour la gloire de Louis XIV. que dans cet article comme dans le précedent il ne perd pas de vûë le regne de ce Prince. Il ne manque aucune occasion de le comparer aux siécles les plus brillans de Rome & d'Athénes.

Mais ces honneurs & ces Monumens devinrent beaucoup moins communs après la décadence de l'Empire Romain ; aussi ne doit-on s'attendre à trouver d'abord dans le quatriéme Discours de ses Essais, qu'un état abrégé des Sciences & des Arts en Europe depuis la fin du cinquiéme siécle jusqu'au quatorziéme.

» Ce fut dans ce quatorziéme » siécle, *dit M. Titon du Tillet*, que » les Italiens renouvellerent les » honneurs publics, les triomphes » & les Monumens que les Grecs & » les Romains accordoient aux il» lustres Sçavans. La Ville de Ra» venne dressa un Tombeau à Dan» te-Alighieri avec son buste en » marbre ; & les habitans de Cer» taldo en Toscane érigerent une » statue à Bocace. Le triomphe de Pétrarque à Rome est trop célébre & les céremonies en sont trop singulieres pour ne pas trouver place dans cet Extrait. En voici la description telle que l'Auteur la rapporte à la page 281. Quelque longue qu'elle soit nous sommes persuadés qu'on la verra avec quelque satisfaction : elle servira du moins à faire juger du goût de ces tems-là aussi-bien que de la maniere d'écrire de l'Auteur.

On prit une des fêtes de Pâques pour cette cérémonie. (C'étoit en 1341.) Pétrarque entendit la Messe dans l'Eglise de S. Pierre chantée par le Vice-Légat, un Evêque le conduisit au Palais des Seigneurs de Colonne, accompagné de toute la Noblesse, où on lui donna un dîner magnifique avec tous les Barons de Rome. L'après-dîner le Vice-Maître des cérémonies fit lire publiquement quelques uns de ses Ouvrages.... Il prononça ensuite son panégyrique, après quoi on habilla le Poëte de ses habits de triomphe ; on lui mit au pied droit un Cothurne.... & une Soque au pied gauche.... On le couvrit d'une longue robbe de velours brodée d'or, plissée autour du col, & arrêtée avec une ceinture de diamans : sur cette premiere robbe on en mit une de satin blanc qui étoit l'habit ordinaire des Empereurs dans leur triomphe. On mit sur sa tête une mitre de brocard d'or avec ses *infules* ; une chaîne d'or pendoit à son col, où étoit attachée une lyre d'yvoire. Il avoit une paire de gands de loutre, (tous ornemens mysterieux & significatifs) une jeune Demoiselle les pieds nuds & vêtue d'une peau d'ours, tenoit d'une main une bougie allumée & portoit de l'autre la robbe de Pétrarque. Ce Poëte étant descendu dans la Cour en cet équipage, y trouva un char tissu de lierre, de laurier & de myrthe, couvert d'un drap d'or sur lequel étoit representé le Mont Parnasse avec la Fontaine Aganippide & le Cheval Pégase. Apollon & les

Muses y paroissoient aussi avec Orphée, Homére, Catulle, Virgile, *&c.*

Pétrarque, une lyre à la main, monta dans ce char, & se mit sur un siége soûtenu d'un Lion, d'un Griffon, d'un Eléphant & d'une Panthere. Auprès de lui on voyoit du papier, des plumes & des Livres. Ce char conduit par Bacchus étoit environné des trois graces & de mille amours; plusieurs Nymphes, Faunes, & Satyres accompagnoient aussi ce char, dont les uns formoient differens concerts de Musique, d'Instrumens, & de voix qui chantoient les loüanges de ce Poëte, & les autres representoient des danses légéres & agréables. Trois Estafiers étoient aux portieres de ce char, dont l'un tenoit une couronne de laurier, l'autre une de myrthe & le troisiéme une de lierre. Le travail sous la figure d'une femme vêtue d'une simple bure marchoit devant, chassant à coups de fouet une femme qui representoit la paresse. La dérision habillée d'une peau de Sanglier, & l'envie tenant un arc bandé suivoient ce char.

Pétrarque marcha au milieu du peuple avec ce pompeux cortége jusqu'au Capitole. Toutes les ruës par lesquelles il passoit, étoient richement tapissées, les Temples parés & ouverts, les faîtes des maisons & des Palais décorés de magnifiques tapis, d'où les Dames jettoient sur lui des eaux de senteur & des œufs parfumés. Il arriva malheureusement qu'une femme lui versa sur la tête une bouteille d'eau-forte par méprise, croyant que c'étoit quelque eau de parfum, ce qui le rendit chauve le reste de ses jours.

Aussi-tôt qu'il fut arrivé au Capitole, il fit une harangue en presence de toute l'assemblée: son discours étant fini, on le proclama *Poëte*, & on le couronna de trois couronnes; la premiere de lierre, comme Bacchus le premier des Poëtes, la seconde de laurier, comme les Empereurs & les Héros, & la troisiéme de mirthe, comme le plus tendre des amans.

Orzo Comte d'Aquillare pour lors Sénateur de Rome, lui donna un rubis de cinq cent ducats d'or, ensuite il fut tiré à quartier, où en presence du Maître des cérémonies, des Conservateurs & des Sénateurs, il ôta sa robe & fit des armes, cérémonie absolument necessaire: on le ramena ensuite devant le peuple, au nom duquel il reçut un present de cinq cens ducats d'or.

Cette cérémonie étant achevée au Capitole, il remonta dans son char, & vint rendre graces à Dieu dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican, où l'on dit Vêpres & Complies. De-là il fut reconduit chez le Seigneur Colonne qui lui donna un souper splendide, & la Fête se termina par un ballet où Pétrarque dansa en presence d'une assemblée nombreuse de Dames & de Seigneurs.

La fin du quinziéme siécle, tems de la renaissance des Lettres & des

Arts en Italie, & de-là dans le reste de l'Europe, le XVIe, le XVIIe & le commencement de celui-ci fournissent à l'Auteur une ample matiere à traiter. Cependant quelque éloge qu'il fasse des plus grands Princes & des Etats qui ont le plus favorisé les Sciences & les Sçavans, on ne voit que bien rarement qu'on ait par autorité publique accordé à ces derniers des honneurs tels que leur en accordoient la Gréce & l'ancienne Rome.

C'est peut-être ce qui fait souhaiter à l'Auteur de voir retablir de nos jours sous le nom de Jeux *Lodoïciens* les Fêtes, les Jeux & les Spectacles si vantés dans l'Antiquité & connus sous les noms d'*Olympiques*, *d'Istheméens*, &c. On peut lire à la page 397 & suivantes le projet qu'il en propose aussi-bien que la description qu'il en fait d'avance avec une espece d'enthousiasme. Il nous a paru qu'il ne justifioit pas mal dans cet endroit ce qu'il a dit dans sa Préface, qu'il aime à donner *carriere à son imagination*, *& à se representer des Spectacles & des triomphes où brillent la Science & la vertu.*

Il finit son Ouvrage par un extrait du Testament de feu M. l'Abbé le Gendre Chanoine de l'Eglise de Paris, qu'il loüe comme un Citoyen zélé pour la gloire de sa Nation, & pour l'avancement des Belles-Lettres. M. Titon du Tillet n'a pas moins de droit de prétendre aux mêmes éloges, puisqu'on ne peut lire son Livre sans être persuadé qu'il les mérite à pareil titre.

T. LIVII PATAVINI HISTORIARUM AB URBE CONDITA; Libri qui supersunt XXXV. cum Supplementis Librorum amissorum à J.Freinshemio concinnatis. Recensuit & Notis illustravit J. B. L. Crevier Rhetoricæ Professor in Collegio Dormano-Bellovaco Universitatis Parisiensis. *Tomus primus.* Parisiis sumptibus & impensis Gabrielis-Francisci Quillau & Joannis Desaint.

C'est-à-dire : *Les trente-cinq Livres qui restent de l'Histoire de Tite-Live; avec les Supplémens de* Freinshemius; *revûs & enrichis de notes par M.* Crevier, *Professeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, dans l'Université de Paris.* Tome premier. A Paris, aux dépens de Gabriel François *Quillau* & de Jean *Desaint.* 1735. vol. *in*-4°. sans compter la Préface, qui est de 100 pag.

IL n'est peut-être pas d'Auteur ancien dont les Ouvrages méritassent plus de passer à la posterité, & qui cependant ait plus souffert de l'injure des tems que Tite-Live. Nous avons à regretter la perte de la plus grande partie de son Histoire, & le peu qui nous en reste avoit été étrangement alteré & défiguré par l'ignorance de ceux qui dans les siécles de la barbarie ont eu soin de nous le conserver. Ainsi il ne

ne faut pas s'étonner si depuis la renaissance des Lettres les Sçavans ont pris tant de peine à rassembler ces précieux restes, à les retablir, à les expliquer & à les faire paroître, autant qu'il leur a été possible, dans leur premiere pureté. Parmi ces Sçavans *Sigonius*, & après lui *J. Fred. Gronovius* ont sans contredit rendu les plus grands services à l'Historien Romain par l'exactitude & la correction des Editions qu'ils nous en ont données. Mais dans ce genre de Litterature comme dans d'autres il est difficile de faire si bien qu'on ne puisse encore faire mieux. On arrive rarement à ce point de perfection. De-là naît sans doute l'émulation dans la République des Lettres. C'est aussi cette émulation qui jointe au desir de se rendre utile, a porté M. Crevier à marcher sur les traces des deux grands Hommes que nous avons nommés, en consacrant ses veilles à nous procurer la nouvelle Edition de Tite-Live que nous annonçons.

Le premier Tome qu'il en a déja publié, contient toute la premiere Décade de Tite-Live avec les cinq premiers Livres de la seconde Décade suppléée par Freinshemius. Il y a ajoûté une Préface dont nous allons rendre compte & qui nous paroît écrite avec autant d'ordre & de précision que d'élégance & de facilité.

Elle est partagée en trois Chapitres subdivisés chacun en plusieurs articles. Dans le premier M. Crevier traite de ce qui peut avoir rapport à la personne & aux Ecrits de Tite-Live; il fait dans le second la critique des differentes Editions que nous avons de cet excellent Historien, & il expose dans la 3e le plan qu'il a suivi pour la sienne.

Chapitre I. Plus on a d'empressement de connoître un Auteur célébre par ses Ecrits, plus on a de regret de n'en sçavoir souvent que le nom. Tite-Live est du nombre de ces Ecrivains qui ont rendu leur nom immortel; mais on ne sçait autre chose de lui, sinon qu'il naquit à Padoüe 58 ans avant J. C. qu'il passa une grande partie de sa vie à Rome, & qu'il mourut dans sa patrie à l'âge de 76 ans, la quatriéme année de l'Empire de Tibere. On trouve encore par quelques époques de son Histoire, qu'il fut à la composer tout le tems qui s'écoula depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort de Drusus; c'est-à-dire environ 21 ans.

De cent quarante ou de cent quarante-deux Livres en quoi on prétend que consistoit cette Histoire, nous n'en avons plus, comme on sçait, que trente-cinq, dans quelques-uns desquels il y a même des vuides qu'on a tâché de remplir avec plus ou moins de succès.

Les premieres Editions de Tite-Live qui sont de la fin du quinziéme & du commencement du seiziéme siécle n'ont que la premiere, la troisiéme & une partie de la quatriéme Décade. C'est à l'Allemagne que nous sommes redevables de ce qui a été recouvré de plus. En 1518. un manuscrit de la Bibliothéque de

S. Martin de Mayence fournit tout ce qui manquoit au quarantiéme Livre jusqu'à la fin, & en 1531. Simon Gryneus fit dans une Abbaye vis-à-vis de Vormes au-delà du Rhin l'heureuse découverte d'un Manuscrit contenant les cinq derniers Livres que Jean Froben imprima à Basle la même année. Presque un siécle après le P. Horrion de la Compagnie de Jesus en parcourant les Manuscrits de la Bibliothéque publique de Bamberg y trouva la premiere partie du trente-troisiéme Livre qui avoit manqué jusqu'alors, & il la publia à Paderborn en 1617 C'est-là tout ce qu'on a pû déterrer des differentes parties de l'Histoire de Tite-Live, comme on le peut voir encore plus en détail dans la Préface de Gronovius que M Crevier a fait imprimer à la suite de la sienne. Au reste l'habile Professeur regarde avec raison comme des fables & des rêveries ce qu'on a débité de l'Histoire de Tite-Live qui doit se trouver en entier à Constantinople, dans l'Isle de S. Colomban en Ecosse ou dans d'autres endroits.

Pétrarque a douté si Tite-Live avoit lui même partagé son Ouvrage de dix en dix Livres ou en Décades, & Sigonius l'a nié sur le silence des anciens Grammairiens. Quelque sentiment que l'on suive là-dessus, & quoiqu'il paroisse que cette Histoire étoit simplement intitulée : *T. Livii Patavini Historiarum ab Urbe condita Libri CXLII.* Notre Editeur veut bien cependant qu'on se serve du terme de *Décades*, qui comme plus simple a passé en usage.

A l'égard des Sommaires qui sont à la tête de chaque Livre, on a tort de les attribuer à Tite-Live lui-même ou à Florus : mais quelque qu'en soit l'Auteur, ils ont leur utilité, puisqu'ils servent à faire connoître de quoi il étoit parlé dans les Livres qui nous manquent.

Jusqu'ici M. Crevier n'a fait, pour ainsi dire, qu'effleurer son sujet ; il traite dans la suite plus à fond de ce qui regarde le mérite & les défauts de son Auteur. Après avoir donné les plus magnifiques éloges à la maniere dont Tite-Live a écrit l'Histoire, il répond aux reproches que quelques Ecrivains de l'Antiquité & de nos jours ont faits à cet Historien sur les Harangues directes qu'il a employées dans son Ouvrage & sur cette espece de vice répandu dans son stile qu'*Asinius-Pollio* appelloit *Patavinité.*

Ce n'est pas seulement par son éloquence ou par la beauté & les agrémens de sa narration que Tite-Live a mérité la reputation dont il joüit depuis tant de siécles. Il ne s'est pas moins rendu recommandable par sa fidélité, vertu si necessaire & si désirée dans un Historien. Ni la crainte de déplaire aux Puissances de son tems ni l'envie de leur faire la cour ne l'ont empêché de dire la vérité ; il parle avec éloge des plus grands ennemis d'Auguste, & il loüe ce Prince d'une maniere à ne pouvoir être soupçonné de flatterie. Mais comme M. Crevier fait

moins le panégyrique que le portrait de Tite-Live, il eſt forcé de reconnoître que l'amour de la patrie eſt un écueil dont ſon Hiſtorien n'a pas toûjours eu aſſez de ſoin de ſe garantir. Perpétuel admirateur de la grandeur des Romains, non ſeulement il exagere leurs exploits, leurs ſuccès & leurs vertus; mais il diminue ou il diſſimule leurs vices & les fautes où ils ſont tombés. On en rapporte ici trois exemples remarquables où *Polybe* ſert de témoin dans le jugement que l'Editeur porte contre l'Hiſtorien Romain. L'un de ces exemples regarde la continence tant vantée de Scipion l'Africain à l'occaſion de la jeune fiancée de la nouvelle Cartage. Tite-Live, qui fait de Scipion ſon Héros favori, le repreſente comme un Philoſophe Stoïcien inacceſſible aux paſſions & inſenſible aux plaiſirs; l'Ecrivain Grec beaucoup plus croyable, en fait au contraire un homme ordinaire, ſenſible même aux charmes du beau ſexe, & qui agit en cette rencontre beaucoup moins par vertu que par politique.

Nous paſſons, pour abréger, les diſcuſſions où entre M. Crevier des autres reproches qu'on fait à Tite-Live ſur ſa négligence, ſur ſon manque de mémoire, ſur ce qu'il omet ou ne dit quelquefois qu'un mot des plus grands évenemens; qu'il ne parle que comme en paſſant des Loix de Romulus & de Numa, & qu'il inſiſte trop peu ſur d'autres choſes qui demandoient de plus grands détails. Un autre grief encore plus grave contre lui eſt d'avoir mal entendu pluſieurs choſes qu'il a traduites d'après Polybe, & on le taxe d'ingratitude pour n'avoir pas nommé cet Hiſtorien ou de l'avoir fait avec trop d'indifference dans les endroits où l'on montre qu'il le copioit preſque de mot à mot. Notre Editeur ſur tous ces articles lui donne le blâme ou prend ſa défenſe avec une égale candeur.

Ces eſpeces de taches qu'on remarque dans Tite-Live n'ont cependant point fait de tort à ſa gloire. La poſterité n'en a pas moins admiré ſon Ouvrage autant comme un chef-d'œuvre d'éloquence que comme une Hiſtoire où tout inſpire l'amour de la juſtice & de la vertu, & où l'on trouve avec le recit des faits les plus ſaines maximes pour la conduite de la vie.

M. Crevier loüe ſur-tout Tite-Live ſur ſa pieté & ſur ſon attachement à la Religion établie à Rome lorſqu'il écrivoit, & il ne manque pas de faire remarquer ſon attention à fronder les ſentimens impies des incrédules de ſon ſiécle. En s'efforçant de le juſtifier ſur la prétendue ſuperſtition avec laquelle il affecte de raconter dans ſon Hiſtoire tant de miracles & de prodiges auſſi ridicules qu'incroyables; il ſoûtient que la bonne foi demandoit qu'il ne ſupprimât pas des choſes qu'on diſoit être arrivées avant lui, ou qu'il trouvoit dans ſes Mémoires, quoiqu'il ne les crût pas, & que loin de l'accuſer de ſuperſtition à cet égard, ſa pieté & ſon reſpect

envers les Dieux qu'il avoit appris à honorer, ne l'en devroient faire paroître que plus aimable.

Ce n'eſt pas, ſelon notre Editeur, ſa pieté ſeule que Tite-Live fait éclater dans ſes Ecrits, en même tems qu'il peint les autres vertus, comme la juſtice, la temperance, la douceur, la bonté, la chaſteté & l'amour de la patrie d'une maniere à toucher les cœurs & à y faire naître le deſir d'imiter les exemples qu'il en propoſe, il a ſoin d'inſpirer l'horreur du vice en s'élevant avec force contre l'orgueil, la cruauté, les paſſions effrenées, l'ambition & les complots ſéditieux. Enfin ſi on en croit M. Crevier, l'Hiſtoire de Tite-Live eſt beaucoup plus utile pour former les mœurs que tous les raiſonnemens des Philoſophes. On peut voir dans la Préface le parallèle que l'éloquent Profeſſeur fait de la méthode de ces derniers avec les Ecrits de l'Hiſtorien Romain; mais quelques Lecteurs pourront s'imaginer que les traits qu'il y employe regardent plûtôt les cahiers de Philoſophie qu'on dicte dans les Colléges, que bien des Traitez de morale qui ſont entre les mains du public, & qu'on ne lit point ſans fruit & ſans agrément.

Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur termine ce Chapitre en faiſant mention des honneurs rendus à la mémoire de Tite-Live par les habitans de Padoüe ſes compatriotes. Il ne croit pas, & il en apporte les raiſons, que le Tombeau antique découvert en 1416. dans l'Egliſe de Ste Juſtine de cette Ville ait renfermé les os de cet illuſtre Ecrivain; il eſt perſuadé au contraire que ce qui a donné cours à cette erreur eſt une Inſcription trouvée au même endroit quelque tems auparavant, laquelle, au ſentiment de Gudius, n'a point de rapport à la ſépulture de Tite-Live, quoique ſon nom y ſoit marqué.

Chapitre II. J. Frédéric Gronovius eſt celui de tous les Editeurs qui ſe ſont appliqués à retablir, à corriger ou à éclaircir le Texte de Tite Live, ſur le travail duquel M. Crevier s'arrête le plus. Il le regarde en effet plûtôt comme le Reſtaurateur que comme l'Interprete de cet Hiſtorien. Ses Notes ſur Tite-Live parurent d'abord détachées en 1645. & elles furent imprimées avec le Texte en 1665. Quelque eſtimée que ſoit cette Edition, & quelque juſtice qu'on doive rendre à la grande ſagacité & à la vaſte érudition de Gronovius, l'amour de la vérité oblige M. Crevier, comme malgré lui, à ſe plaindre de la dureté de ſon ſtile, de ſes négligences, de la hardieſſe de quelques-unes de ſes conjectures, du trop grand nombre de variantes qu'il a ajoûtées à ſes Notes, & de la trop grande quantité d'exemples qu'il y a cités.

Après la mort de Jean-Frédéric, Gronovius Jacques ſon fils donna au public en 1679. une autre Edition du Texte de Tite-Live ſur celle de ſon pere, avec des Obſervations nouvelles & des corrections tirées de manuſcrits que ce-

lui-ci n'avoit pû voir. Notre Editeur lui fait sur sa maniere d'écrire les mêmes reproches qu'à Jean-Frédéric, & il convient en même tems que le dégoût qu'on a à essuyer en lisant ses Dissertations n'est pas mal compensé par le profit qu'on en peut retirer.

Tandis que Tite-Live paroissoit ou étoit sur le point de paroître en Hollande avec les Notes des deux Gronovius, Jean Doujat Jurisconsulte de Toulouse, Professeur en Droit à Paris, & de l'Académie Françoise en avoit publié une Edition à Paris à l'*usage du Dauphin*, en 1676. en 6 Volumes *in*-4°. Ses Remarques peuvent servir beaucoup. Il s'est appliqué à corriger le Texte. Il a expliqué les endroits les plus difficiles, aussi-bien que les Coûtumes, les Loix & plusieurs points de Géographie & d'Histoire, il a tâché de remplir les lacunes des derniers Livres, & ce qui n'est pas d'un médiocre avantage pour cette Edition, il y a joint tous les Supplémens de *Freinshemius*, en sorte que par-là il a donné un corps complet & suivi d'Histoire Romaine depuis Romulus jusque presque à la fin de l'Empire d'Auguste.

Il regne dans les Remarques de Doujat beaucoup de candeur, de simplicité, de modestie & de politesse : mais ce Commentateur n'est pas sans défaut au jugement de M. Crevier. Son stile est clair à la vérité : mais sa Latinité n'est pas assez pure. Il s'est quelquefois négligé dans ses Notes; il n'a pas toûjours bien pris le sens de son Auteur, & il ne faut pas toûjours se fier à lui lorsqu'il parle de choses qui regardent l'Antiquité. On doit ajoûter qu'il n'est pas assez exact lorsqu'il remplit les lacunes de Tite-Live, & avec toute la facilité d'esprit possible & la meilleure volonté, il n'avoit ni l'érudition ni le loisir necessaires pour un si grand travail : notre Editeur raille à ce sujet les Auteurs qui lorsqu'ils ne donnent pas à leurs Ouvrages la perfection dont ils sont susceptibles, alleguent pour excuse ou le manque de tems, ou le trop vif empressement d'un Libraire avide : comme si le respect dû au public n'exigeoit pas qu'on ne lui presentât rien que d'achevé.

Ce que Doujat a fait de mieux, comme nous l'avons déja insinué, est d'avoir fait entrer dans son Edition, les Supplémens de Freinshemius. Il ne s'est rien écrit, selon M. Crevier, de meilleur ni de plus utile pour ceux qui veulent étudier l'Histoire Romaine.

Freinshemius avoit publié lui-même le Supplément de la seconde Décade de Tite-Live à Stokholm en 1649. Deux ans après sa mort en 1662. cette Décade fut réimprimée à Strasbourg & à Francfort avec les cinquante autres Livres, c'est-à-dire depuis le 56e jusqu'au 95e & le tout parut à Paris en 1676. avec l'Edition de Tite-Live par les soins de Doujat.

Jean *Freinshemius*, dont il s'agit ici, naquit à *Ulm* dans la Suabe en 1608. il fit ses études à Strasbourg sous les yeux de *Matthias Berneg-*

ger. Il vint en France en 1634. & il y fut l'un des Secretaires-Interprêtes du Roi. Etant retourné à Strasbourg, il y épousa en 1637. la fille de Bernegger. En 1642. il fut appellé en Suede, & fut fait Professeur de Politique & d'Eloquence dans l'Université d'Upsal. Cinq ans après la Reine Christine le nomma son Bibliothécaire & son Historiographe, & le choisit même pour diriger ses études. Sa santé l'ayant obligé de retourner dans sa patrie en 1651. l'Electeur Palatin l'attira dans l'Université qu'il retablissoit à Heidelberg, où Freinshemius fut Professeur honoraire, & où il mourut en 1660. Nous avons tiré ce détail de l'Epitaphe de Freinshemius rapportée par Doujat, & que M. Crevier a inserée dans sa Préface avec le Catalogue des Ouvrages de ce sçavant Homme.

Nous devons aux soins de M. Thomas Hearne une Edition de Tite-Live faite à Londres en 1708. elle est accompagnée d'un grand nombre de variantes tirées de quelques manuscrits & mises au bas des pages. Il y a peu de Notes pour éclaircir le Texte qui est tout entier d'après l'Edition de Gronovius.

C'est aussi le Texte de Gronovius qu'a suivi M. le Clerc le dernier des Editeurs de Tite-Live dont il soit parlé dans la Préface que nous parcourons. M. Crevier ne loüe pour ainsi dire, cette Edition que du côté de la forme des Volumes qui est plus commode, & dans laquelle M. le Clerc a mis au haut des marges les années des Consuls & les années avant J. C. aussi bien que de petits Sommaires à côté de chaque article. A l'égard du reste, les Notes sont en petit nombre, & il y en a, où les corrections qu'il tente ne paroissent pas heureuses. Les Supplémens de Freinshemius n'y sont pas exactement corrigés & on en a retranché les citations qui sont aux marges de l'Edition de Doujat, défauts qui ne peuvent venir que de la précipitation avec laquelle M. le Clerc très-habile d'ailleurs, a travaillé.

Après avoir ainsi passé en revûë les Editeurs de Tite-Live qui l'ont devancé, & avoir apprécié en détail le mérite de leurs travaux, M. Crevier conclut que cet Historien a encore besoin d'une main amie qui le retouche & qui lui donne un nouveau lustre.

Chap. III. L'Auteur ne se borne pas dans ce Chapitre à tracer simplement le plan & la méthode qu'il a suivis dans son Edition ; il y traite encore en maître de l'art, de l'honneur qu'on peut acquerir en commentant ou en traduisant les anciens Auteurs, & des Loix qu'on doit se prescrire en courant cette carriere. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de le suivre pas à pas. Nous nous contenterons d'abreger ce qu'il dit sur les devoirs qu'a à remplir un exact Commentateur.

Comme son but principal doit être de faire lire avec plus de facilité & de plaisir l'Ecrivain qu'il commente; il doit éviter tout ce qui n'a pas rapport à cet objet ; il faut que

ſon ſtile ſoit ſimple & clair, il doit ne dire précisément que ce qu'il faut, ſans donner dans le faſtueux étalage d'une inutile érudition. Mal à propos s'occuperoit-il à refuter ceux qui l'ont précedé dans le même travail; s'il a à juſtifier ſes corrections par des exemples, que ces exemples ſoient en petit nombre, & bien choiſis. Il eſt bon d'éloigner des Notes ce nombre prodigieux de variantes tirées de differens Manuſcrits, dont tout l'effet eſt d'interrompre le Lecteur en le fatiguant ſans l'inſtruire; on doit les rejetter toutes à la fin de l'Ouvrage, en ne conſervant pour les Notes que celles qui peuvent plus ſûrement ſervir à corriger ou à retablir un paſſage. En général notre Auteur n'approuve point ces Editions *variorum* où le Texte eſt comme abſorbé par les diverſes Remarques des Commentateurs, & ſi en cela il trouve quelques contradicteurs parmi les gens de Lettres, nous croyons qu'il y en aura d'autres qui ſeront de ſon goût.

Sur ce que nous venons d'expoſer on peut d'abord ſe former une idée générale de ce que doit avoir pratiqué M. Crevier dans ſon Edition de Tite-Live.

Il déclare qu'il a tâché de profiter de tout ce qui avoit paru avant lui ſur cet Auteur, en faiſant un choix des Remarques qu'il a trouvé répanduës dans les differentes Editions; qu'il a tiré des meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur les Antiquitez Romaines, tout ce qu'il a cru pouvoir lui ſervir à éclaircir ou à expliquer ſon Texte, & qu'il l'a confronté avec les anciens Hiſtoriens, tels que Denys d'Halicarnaſſe, Plutarque, Appien, & ſurtout Polybe; enfin il n'a pas ſeulement cherché dans les Livres ce qui pouvoit le plus contribuer au ſuccès de ſon entrepriſe, mais il a encore mis à profit les lumieres & les avis de ſes amis vivans, ſur-tout de M. *Rollin*, à qui il donne les loüanges qu'il mérite, de feu M. *Heuzet* & de pluſieurs autres Profeſſeurs de l'Univerſité & du Collége de Beauvais, avec qui il a tenu chez lui des conferences pour revoir en commun l'Ouvrage dont il preparoit l'Edition.

Voici maintenant l'ordre qu'il a obſervé dans ſes Notes. *Premierement*, il ne s'eſt pas tellement attaché au Texte donné par Gronovius, qu'il n'ait auſſi cherché des ſecours ailleurs pour faire mieux s'il étoit poſſible. Il s'eſt ſervi des Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi & des Bibliothéques de Sorbonne & de S. Victor, dont la plûpart étoient inconnus à Gronovius, & ceux dont celui-ci avoit eu connoiſſance, il les a conferés de nouveau. Il a de même collationné Tite-Live ſur les plus anciennes Editions, ſans oublier les plus recentes. Polybe lui a auſſi beaucoup aidé à retablir quelques paſſages, & pour en corriger d'autres il a eu quelquefois recours à ſes propres conjectures. Rien n'eſt plus heureux que la maniere dont il retablit l'endroit qu'il cite pour exemple dans ſa Préface. Mais moins hardi que

quelques Editeurs qu'il désigne, il n'a jamais eu la témerité de rien faire passer dans le Texte sans y être autorisé ou par les Manuscrits ou par les anciens Imprimez. Il a de plus porté le scrupule & l'exactitude jusqu'à veiller sur l'orthographe, la ponctuation, les accens, *&c.* pour rendre autant qu'il est en lui la lecture de son Auteur, plus agréable & plus commode. *Secondement*, c'est dans cette même vûë qu'il explique dans ses Notes les termes les plus difficiles à entendre; mais avec brieveté & avec précision. *Troisiémement*, par rapport aux matieres contenuës dans l'Histoire de Tite-Live, M. Crevier en distingue de cinq sortes, 1°. les faits rapportés, 2°. les Loix, les Coûtumes, les Charges, les fonctions des Magistrats, *&c.* 3°. les poids, les mesures, les monnoyes, 4°. les Pays, les Villes, les lieux dont parle l'Historien, 5°. l'ordre des tems suivant lequel il range les évenemens qu'il rapporte.

Le judicieux Editeur a raison de penser que qui voudroit rassembler dans des Notes & y traiter avec quelque étenduë tout ce qui concerne ces cinq articles, composeroit sans peine des Volumes immenses. Il lui a donc fallu, suivant son plan, agir avec plus de reserve: dans les endroits où son Auteur lui a paru resserrer trop sa narration & ne pas s'expliquer assez, il n'a cherché qu'à l'expliquer en peu de mots & il a puisé dans Denys d'Halicarnasse ou dans Plutarque ce qui pouvoit donner les éclaircissemens necessaires; il n'a pas même craint quelquefois de relever Tite-Live lorsqu'il s'est apperçu qu'il s'écartoit de la vérité ou par prévention ou par négligence. Pour les Loix, les Coûtumes, *&c.* il tâche de n'en dire que ce qu'il faut pour en donner une idée suffisante.

Comme les poids, les mesures, & les monnoyes des anciens demandent de longues discussions pour les rapprocher des nôtres, M. Crevier a jugé à propos de faire imprimer avant le Texte deux courtes Dissertations sur ces matieres. Le Lecteur pourra y recourir pour l'intelligence des passages qui l'embarrasseront. Au lieu de Cartes Géographiques qui sans être autrement utiles, selon M. Crevier, ne serviroient qu'à augmenter le prix du Livre, il y aura à la fin de tout l'Ouvrage des Tables où seront rangés par ordre alphabetique tous les lieux dont il est fait mention dans Tite-Live.

Enfin l'Editeur a cru d'autant moins devoir charger ses Notes des questions épineuses de la Chronologie, que dans l'espace de 750 ans il ne s'agit entre les Chronologues que de la difference de deux ou trois années. Il s'est contenté d'adopter le Systême de Dodwel pour la maniere de compter les années depuis la fondation de Rome; & il a eu soin, à l'exemple de M. le Clerc, de les mettre au haut des pages avec les années avant J. C.

De l'œconomie de ses Notes M. Crevier passe à ce qu'il n'a pû se dispenser d'ajoûter à son Edition.

Les

Les Sommaires de chaque Livre ne lui ont pas paru indignes de ſon attention. Sigonius les avoit donnés avec des Remarques & Gronovius les avoit revûs ſur les Manuſcrits. Notre Editeur ſe flatte qu'on les trouvera beaucoup plus correcťs qu'ils n'ont encore été.

Pour reparer en quelque ſorte les pertes que Tite-Live a ſouffertes par l'injure des tems, M. Crevier s'eſt appliqué à en raſſembler tous les Supplémens ; mais peu content de ce qu'ont fait Doujat & M. le Clerc pour remplir les lacunes des derniers Livres, il a été obligé d'y ſuppléer lui-même, & il a obſervé de diſtinguer ſimplement par des crochets ce qui étoit de lui d'avec le Texte de Tite-Live, afin de ne pas faire une bigarrure déſagréable par la difference des caracteres.

A l'égard des Supplémens de Freinshemius, excepté la ſeconde Décade qui ſuit la premiere de Tite-Live, ils doivent être imprimés de ſuite. Rien n'a donné plus de peine à notre Editeur que ces Supplémens, & il avoüe qu'il s'eſt repenti plus d'une fois d'avoir formé une entrepriſe ſi remplie de difficultez. De donner le Texte correct de Freinshemius n'étoit pas le plus grand embarras. Il s'agiſſoit de vérifier les endroits d'une infinité d'Auteurs dont Freinshemius s'étoit ſervi pour compoſer ſes Supplémens, & les citations étoient ſi eſtropiées aux marges de l'Edition de Doujat, que M. le Clerc qui manquoit de loiſir pour les rectifier avoit été forcé de les retrancher de la ſienne. Quelque patience que demande un travail ſi pénible, M. Crevier ne s'eſt pas rebuté. Il a tout confronté, & il ſe promet de remettre ces citations dans l'état où elles doivent être.

Le tout ſera terminé par trois Tables générales. L'une des matieres contenuës dans l'Hiſtoire de Tite-Live & dans les Supplémens de Freinshemius ; cette Table ſera la même que celle de M. le Clerc, mais revûë & corrigée. La ſeconde, Géographique, & la troiſiéme des termes Latins employés par Tite-Live.

Tel eſt le compte que nous avions à rendre de la Préface de M. Crevier, pour faire connoître en quoi conſiſte cette nouvelle Edition. Il ne nous reſte qu'à exhorter l'Auteur à publier inceſſamment la ſuite d'un Ouvrage qui répond ſi bien à ſa reputation & qui eſt digne de l'Univerſité qui l'a approuvé.



STANISLAI SANTINELLI CONGREGATIONIS A SOMASCHA Clerici Regularis Dissertationes, Orationes, Epistolæ & Carmina. Venetiis. Apud Christophorum Zane.

C'est-à dire : *Recueil des Oeuvres du P. Stanislas-Santinelli, Clerc Regulier de la Congregation des Somasques.* A Venise, chez Christophle Zane. 1734. vol. *in*-4°. pag. 327.

NOUS avons d'abord à rendre compte dans ce Journal de la seconde Dissertation du Pere Santinelli, intitulée : *De Disciplina & Moribus Romanarum Fœminarum.* L'Auteur qui la publie pour la premiere fois, n'y fait pas moins paroître de lecture & d'érudition que dans son Traité de *la Noblesse parmi les Romains*, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal du mois précedent : il y entre dans un détail curieux sur tout ce qui peut avoir rapport *aux Dames de l'ancienne Rome* ; & si son premier Ouvrage doit servir, comme il le dit lui-même, de Commentaire à la *dixiéme* Satyre de *Juvenal*, il paroît que celui-ci n'en est pas un moins bon de la *sixiéme* Satyre du même Poëte contre les femmes. Quoique plusieurs Ecrivains modernes, que le Pere Santinelli a pris souvent lui-même pour guides, ayent traité séparément plusieurs points qui regardent le même sujet : comme le tout se trouve rassemblé dans cette Dissertation, nous avons cru faire plaisir à nos Lecteurs de leur en tracer au moins une légére idée.

L'Ouvrage est divisé en *dix-huit* Chapitres, dont le premier est une Epître dédicatoire à M. Pierre Gradenigo.

Chap. II. C'étoit le huitiéme jour après leur naissance qu'on donnoit un nom aux filles Romaines, comme on en donnoit un aux garçons neuf jours après qu'ils étoient nés. Le P. Santinelli croit qu'on observoit ce jour-là, qui s'appelloit *Lustral*, les mêmes cérémonies superstitieuses pour les uns & pour les autres.

Il est aussi persuadé, contre le sentiment de quelques Auteurs que les filles outre leur nom de famille, portoient souvent, ainsi que les hommes, un nom propre ou *prénom*, & un surnom. Ces differens noms se prenoient communément, selon lui, du nom & du surnom du pere ; mais cet usage n'étoit pas général, & il trouve des filles qui ont eu les noms de leur mere & de leur ayeul ; quelquefois même le surnom étoit pris d'une famille étrangere, en gardant cependant toûjours le nom du pere. C'est ce qu'il éclaircit par differens exemples & avec le secours des Inscriptions.

Chap. III. Au sortir de l'enfance les filles passoient des mains des nourrices, en celles de Pédagogues & Précepteurs, qu'on choisissoit parmi les affranchis ou les esclaves de la maison, en qui on reconnois-

soit le plus de mérite. Non seulement on prenoit un grand soin de leur former les mœurs; on s'appliquoit encore à les rendre adroites & laborieuses. Une de leurs principales occupations étoit de travailler en laine sous les yeux de leurs meres: mais on ne négligeoit pas de cultiver leur esprit : elles apprenoient à lire & à écrire, soit chez elles, soit dans des Ecoles publiques; quelques-unes même s'attachoient à l'étude des Lettres Gréques & Latines, & y devenoient habiles. L'Auteur en cite plusieurs exemples.

On veilloit de fort près sur la conduite des filles jusqu'à ce qu'elles fussent mariées. Tout commerce avec des femmes suspectes leur étoit interdit; elles ne se trouvoient pas aux repas où il y avoit des hommes, & elles ne paroissoient en public qu'avec leur mere ou leur pere, ou quelque Dame âgée de leurs parentes.

Comme les garçons consacroient leurs cheveux à Apollon lorsqu'ils prenoient la robe virile, les filles quand elles étoient nubiles, consacroient leurs poupées à Vénus. C'étoit leur Déesse tutelaire, & comme telle elle étoit honorée sous le nom de *Fortune virginale*.

Chap. IV. On marioit les filles Romaines fort jeunes, c'est-à-dire vers l'âge de *douze* ans. Le P. Santinelli distingue dans ce Chapitre deux sortes de mariages, d'après *Chretien Ulric Grupen*, Jurisconsulte Allemand qui a fait un Traité exprès sur cette matiere, sous le titre, *de Uxore Romanâ*. Par le premier mariage, où sans autres formalitez le seul consentement des parties étoit requis ou pouvoit suffire, une fille s'engageoit de maniere qu'elle conservoit encore après son mariage tous ses droits sur les biens de sa famille. Ses enfans n'héritoient point d'elle *ab intestat*; mais son pere recueilloit sa succession, & si par la mort de son pere ou par émancipation elle venoit à joüir de ses droits, alors elle pouvoit disposer par testament de sa dot & de ses autres biens, quoiqu'elle n'en eût pas l'administration pendant son mariage.

Dans l'autre sorte de mariage la fille passoit dans la famille du mari, de façon que la puissance du mari sur elle étoit comme celle d'un pere à l'égard de ses enfans. Le mari devenoit par un droit tacite proprietaire des biens de sa femme & il en héritoit *ab intestat*; une femme mariée à ces dernieres conditions s'appelloit *uxor in manu, in mancipio mariti*; c'étoit celle-là qui portoit le nom de son mari après son mariage. L'autre retenoit toûjours son premier nom, à ce que prétend l'Auteur dans le second Chapitre: il falloit pour cette seconde sorte de mariage observer necessairement quelques cérémonies prescrites par les loix; telle par exemple que la confarreation, qui consistoit à faire manger d'un même pain à l'homme & à la femme, après avoir recité certaines formules de prieres, *&c.*

Le premier jour de leurs nôces

les nouvelles mariées s'appelloient *Caia*, en mémoire de *Caia-Cæcilia* femme de Tarquin l'ancien, si renommée pour la simplicité & l'innocence de ses mœurs. On leur donnoit après ce jour-là les noms de *maîtresses*, de *meres de famille* ou de Dames, *Matronæ*. Le P. Santinelli range toutes les femmes Romaines sous les trois classes de *Dames*, de *Suivantes* ou *Servantes* & de *Courtisannes*.

Chap. V. On ne sçauroit trop loüer la conduite pleine de sagesse des Dames Romaines des premiers tems. Chastes, douces & complaisantes, elles faisoient regner la paix & l'union dans les familles, & on fut très long-tems à Rome & dans le *Latium* avant que de voir intenter aucun procès pour cause de mariage. Selon Plutarque, Sp. Calvilius est le premier Romain qui ait repudié sa femme, plus de 330 ans après la fondation de Rome. Si nous en croyons Valére-Maxime, les époux lorsqu'ils étoient brouillés, n'avoient qu'à aller dans le Temple de la Déesse *Viriplaca*, lequel étoit sur le Mont Palatin; là ils s'entretenoient en liberté, & ils n'en sortoient point que la reconciliation ne fût faite.

La Chasteté & la foi conjugale étoient encore après ces tems-là des vertus si recommandables, qu'une femme repudiée ne se faisoit pas honneur lorsqu'elle se remarioit, non plus qu'une veuve lorsqu'elle passoit à de secondes nôces, quoiqu'elles en eussent la liberté.

Tout ce que dit l'Auteur à l'avantage des Dames Romaines, ne l'empêche pas de convenir que les maris attentifs les faisoient cependant garder par des affranchis, & quelquefois par des esclaves. La mode étoit même venuë du tems d'Ovide de mettre des Eunuques auprès d'elles. Mais rien n'étoit tant à craindre pour les femmes coquettes que la sévérité des Ediles. Il falloit se faire inscrire sur les Registres de ces Magistrats pour acquerir le privilége de s'abandonner impunément au libertinage. Autrement une femme de condition s'exposoit aux affronts les plus ignominieux, dont le moindre n'étoit pas de ne pouvoir plus porter l'habit & les ornemens qui la distinguoient des Courtisannes.

Le P. Santinelli fait sur ces dernieres quelques observations: entre autres que ces sortes de femmes étoient presque toutes des affranchies, & que dès qu'elles avoient embrassé ce honteux genre de vie, elles avoient coûtume de changer de noms pour en prendre d'autres qu'on écrivoit sur les portes des loges où elles étoient retirées. Delà les noms de *Chloe*, *Lyde*, *Lycoris*, *Corinna*, &c. il ajoûte qu'il y en avoit même qui mariées à des Citoyens Romains ou à leurs patrons, portoient l'effronterie jusqu'à aller se faire inscrire chez les Ediles, pour avoir la liberté d'exercer une profession qu'elles regardoient comme attachée à leur premiere qualité d'affranchies. Il est vrai que dans les tems où la corruption des mœurs devint, pour

ainsi dire, générale; il s'est trouvé des Dames de la premiere distinction qui n'ont pas rougi de donner leurs noms aux Ediles : mais le P. Santinelli tâche de prouver que du moins le nombre n'en est pas aussi grand que les déclamations des Poëtes Satyriques pourroient le faire croire.

Quoiqu'il en soit, les Dames à Rome n'avoient pas d'appartemens destinés pour elles seules, comme les femmes Gréques. Elles se tenoient ordinairement dans la Salle d'entrée de la maison. C'étoit là qu'elles travailloient en laine au milieu de leurs filles, & de leurs esclaves. De la maniere dont l'Auteur nous les represente, chaque maison devoit être une espece de Manufacture, où avec la Dame & ses filles qui filoient la laine, toutes les autres étoient occupées à fabriquer des étoffes ou à coudre des habits. Auguste, au rapport de Suetone, n'en portoit pas d'autres que ceux que lui faisoient sa femme, sa sœur, & sa fille.

Chap. VI. Si dans les tems heureux de la Republique, les Dames, à l'exemple de *Caia-Cecilia*, occupées au travail, se plaisoient à demeurer dans l'interieur de leur domestique, & si un mari étoit en droit de repudier sa femme pour être sortie de la maison à son insçu ou sans sa permission, les choses changerent bien dans la suite à cet égard. Les femmes s'ennuyerent à la fin d'une vie si retirée & si tranquille. On les vit aller seules par la Ville, frequenter les assemblées, assister au Cirque & à l'Amphithéâtre avec les hommes indistinctement, car ce n'étoit qu'au Théatre qu'elles en étoient séparées, & oubliant l'ancienne sobrieté, se trouver hors de chez elles à des repas où elles poussoient la débauche jusqu'aux derniers excès.

Chap. VII. Elles conserverent encore moins de pudeur dans les bains soit particuliers soit publics. Ce desordre qui, suivant l'Auteur, commença à s'introduire du tems de Ciceron fit de si grands progrès sous les Empereurs, que malgré les défenses d'Adrien, de Marc-Aurele & d'Alexandre-Sévére, on le trouve encore parmi les Chrétiens même au milieu du troisiéme siécle de l'Egise, comme il paroît par un passage de S. Cyprien rapporté par le P. Santinelli. Mais où elles franchirent toutes les bornes de la pudeur, ce fut lorsqu'elles descendirent dans l'Arêne, & qu'on vit sous quelques Empereurs des Dames du premier rang faire le metier de Gladiateurs & d'Athlétes. Cette fureur alla si loin & dura si long-tems que sous l'Empire d'Alexandre-Sévére il fut défendu aux femmes par un Edit du Sénat de se battre à l'épée.

Chap. VIII. La mere de Coriolan ayant désarmé la colére de ce Général, le Sénat en consideration d'un si grand service rendu à la Republique, ordonna qu'à l'avenir les hommes céderoient le pas aux Dames dans les chemins. Lors de la prise de *Veies* le tresor étant épuisé & ne s'y trouvant pas de quoi ac-

complir le vœu fait par Camille devant cette Place, les Dames se cottiserent, & au moyen de l'or ou des bijoux qu'elles se firent un plaisir de donner, le vœu fut accompli. Le même Sénat pour leur en marquer sa reconnoissance leur permit de se servir de Caleches, *Pilento*, pour aller aux Temples, & de Carrosses, *Carpentis*, les jours de fêtes & les autres jours. Ces voitures plus ou moins ornées selon les richesses des Dames à qui elles appartenoient, étoient attellées de deux chevaux ou de mules. Vers le milieu de la seconde guerre Punique le Tribun du peuple *Caïus Oppius* leur défendit de se servir de voitures dans la Ville & à un mille aux environs, à moins que ce ne fût pour aller aux Temples : mais vingt ans après cette loi fut abolie, ainsi que quelques autres que ce Magistrat avoit portées contre le luxe.

L'usage des Litieres vint de l'Asie, lorsque les Romains en eurent fait la conquête. Elles étoient fermées ou découvertes : des esclaves grands & robustes les portoient sur leurs épaules, & on y étoit couché sur des coussins comme dans un lit. Il y avoit encore la chaise à porteurs où l'on étoit assis : les hommes & les femmes se servoient également de ces deux dernieres sortes de voitures, & le P. Santinelli remarque qu'il n'étoit pas permis aux Courtisannes d'y aller par la Ville.

Chap. IX. Les femmes de condition ne sortoient point en public sans être accompagnées ou suivies d'un nombreux cortége de domestiques ou d'esclaves appellées pour ce sujet *Pedissequa*. Les femmes du commun marchoient aussi à leur suite, comme les Cliens étoient à celle de leurs patrons pour leur faire leur cour.

Chap. X. XI. XII. Après avoir parlé dans les deux Chapitres précedens des divers équipages des Dames Romaines, le P. Santinelli fait dans les trois suivans une revûë exacte de leur Garde-robbe. Rien n'échappe à ses curieuses recherches sur les habits & les ornemens de toutes les sortes qui servoient à leurs parures, suivant leur âge & leur condition, soit dans les tems de la premiere simplicité de la Republique, soit dans ceux où le luxe & la magnificence égalerent la prosperité & la grandeur du peuple Romain.

Chap. XIII. XIV. XV. L'Auteur ne fait pas une description moins détaillée de leur toilette. Il nous y fait connoître non seulement leur maniere de se coëffer, mais encore les differentes especes de fard qu'elles employoient pour conserver leur beauté ou pour la reparer quand elles n'étoient plus dans la premiere jeunesse ; enfin il rassemble tout ce qu'il a lû dans les Auteurs pour nous donner le portrait d'une beauté Romaine.

Chap. XVI. Quelque envie qu'eussent les Dames dans l'ancienne Rome de paroître belles, & de briller par la somptuosité ou le bon goût de leurs ajustemens, elles sçavoient, au sentiment de l'Au-

teur, allier le soin de leur parure, avec celui de leurs affaires domestiques. Les meres à la vérité ne nourrissoient pas leurs enfans elles-mêmes, mais elles veilloient attentivement sur l'éducation de leurs filles, qu'on ne marioit point sans leur consentement ; à l'égard des garçons, ils n'étoient pas sous leur tutelle, & quand elles n'avoient point d'enfans, elles ne pouvoient adopter que des filles.

Chap. XVII. Toûjours en tutelle elles-mêmes, elles ne joüissoient jamais d'une entiere indépendance. Après la mort de leurs peres ou de leurs maris elles étoient obligées de demander en justice de nouveaux Tuteurs, & elles ne pouvoient se les choisir que dans le cas que leurs maris le leur eussent permis par testament ; le P. Santinelli donne ici quelques interpretations sur la Loi *Voconia* qui regarde la maniere dont les femmes pouvoient tester & hériter.

Le mari étoit tellement le juge de sa femme, que suivant une loi de Romulus, il la pouvoit tuer pour crime d'adultere ou seulement pour avoir bû du vin ; mais on fait voir que par la Loi *Julia*, Auguste attribue au seul pere de la femme cette souveraine puissance de vie & de mort.

On ne souffrit dans aucun tems que les femmes se mêlassent du gouvernement ni des affaires publiques. Si *Semiamira* mere d'Hélagabale entra dans le Sénat, & y prit place parmi les Sénateurs, & si quelques Dames plaiderent elles-mêmes leur cause au barreau ; ces exemples sont extrêmement rares dans l'Histoire. Cependant leur amour pour la patrie n'en étoit pas moins vif, & dans toutes les occasions elles donnerent à l'envi des marques éclatantes du tendre interêt qu'elles prenoient aux malheurs ou à la prosperité de l'Etat.

Chap. XVIII. & dernier. En parlant de l'esprit de superstition qui dominoit chez les Dames Romaines, le P. Santinelli témoigne qu'il auroit bien voulu que son loisir lui eût permis de traiter des Divinitez qu'elles honoroient : mais il remet cet article à un autre tems, & il finit sa Dissertation par les honneurs funébres qu'on rendoit aux Dames après leur mort. Tout le porte à croire qu'on y observoit les mêmes cérémonies & les mêmes solemnitez qui étoient en usage pour les hommes nobles.

Cette Dissertation sur laquelle nous ne nous sommes peut-être que trop arrêtés, est suivie dans le même Volume de six petits Discours Latins sur le Mystere de la Trinité, faits pour être recités devant le Pape en differentes années par les Pensionnaires du College Clémentin ; & de huit Oraisons Funébres Latines composées par l'Auteur à la mort de quelques personnes illustres de l'Etat de Venise. Après quoi on trouve treize Lettres dont les quatre premieres regardent l'ancien Sénat de Rome. Le Pere Santinelli y prétend prouver qu'outre les trois cens personnes dont ce Sénat étoit composé,

il y en entroit encore d'autres, & rapportant un passage de Tite-Live, il explique ce qu'on doit entendre par ces mots : *ut in senatum vocarentur qui patres, quique conscripti essent.* Dans les deux Lettres suivantes il explique encore un autre passage du même Historien, & deux passages de Ciceron, pour montrer qu'il n'y avoit point de Sénateur à Rome qui ne fût Patricien ; & qu'on ne joüissoit de ce dernier titre que par l'élection du peuple. Les sept dernieres Lettres ont pour objet les monnoyes de Venise sous les anciens Doges, *&c.* Ce Volume est terminé par le Recueil de quelques Poësies Latines du Pere Santinelli sur des sujets de morale & de devotion.

DISSERTATIONS DU P. E. SOUCIET DE LA COMP. DE J. Tome III. contenant l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine de Pont, de Polemon I. son mari, & de Polemon II. son fils. 2°. L'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien, &c. A Paris, chez *Rollin* le fils, & *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins. 1736. vol. *in*-4°. pag. 87.

NOUS avons parlé dans leur tems, du premier & du second Tome de ces Dissertations. Voici enfin le troisiéme qui ne sera pas, sans doute, moins bien reçu du public que les précédens.

Si l'on n'étoit pas persuadé de l'accord de l'Histoire avec les Médailles, & des Médailles avec l'Histoire ; de l'utilité qui se trouve dans celles-ci pour l'explication de celle-là & des avantages que les Médailles fournissent pour la confirmation des Historiens, on pourroit s'en convaincre par la lecture de cet Ouvrage ; mais pour y parvenir de soi-même, comme a fait le Pere Souciet, quels travaux ne faut-il point ? Il ne suffit pas de connoître médiocrement les Médailles, de sçavoir superficiellement l'Antiquité, & d'avoir lû légérement l'Histoire ; il en faut avoir une connoissance vaste, l'avoir étudiée dans les sources, avoir lû les Auteurs avec beaucoup de reflexion, de jugement & de critique, avoir fait des observations exactes, & des remarques sur tout ce qu'on a vû ou lû. C'est souvent dans le coin d'une Bibliothéque & dans un Auteur peu connu, ou négligé, que l'on trouvera un éclaircissement ou une époque que l'on chercheroit inutilement ailleurs. Un mot qu'aura dit un ancien, & sur lequel des milliers de lecteurs auront coulé légérement ; un Géographe où l'on ne s'attend pas, de trouver rien de particulier, fournira quelquefois un point d'Histoire ou de Mythologie, qui donnera lieu à l'explication d'un revers de Médaille ignoré jusques-là, ou qui, mal entendu jettoit dans une erreur manifeste.

Ce troisiéme Tome contient deux Parties, la premiere est l'Histoire Chronologique de Pythodoris, de Polémon I. son mari, & de

Polémon

Polémon II. leur fils, c'est-à-dire, d'une Dynastie entiere des Rois de Pont; la deuxiéme, une Histoire Chronologique des Rois du Bosphore-Cimmerien.

La premiere de ces Dissertations a été composée à l'occasion d'une Médaille de Pythodoris, du Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, dont notre Auteur nous vante la suite d'argent, comme la plus nombreuse & la plus magnifique qui soit au reste du monde.

Pythodoris étoit fille d'un Pythodorus originaire de Nisée Port de Mégare, lequel s'établit à Tralles, où il acquit des richesses immenses. César les confisqua sous prétexte que Pythodorus avoit été attaché à Pompée, mais apparemment, pour profiter d'une si riche dépouille. Pythodorus trouva le secret de les retirer, & en mourant, les laissa à ses enfans. Il en eut plusieurs dont on ne connoît que sa fille Pythodoris; Quoiqu'elle fût d'une condition privée, elle avoit toutes les vertus du Trône, aussi la fortune l'y conduisit. Elle épousa en premiere nôce, Polémon I. Roi de Pont, après la mort de Dynamis sa premiere femme. Ce Polémon étoit d'une condition privée, aussi-bien que Pythodoris. Il étoit fils d'un fameux Orateur de Laodicée, nommé Zénon. Antoine le fit Roi de Pont, & Auguste lui confirma cette dignité. Antoine ajoûta au Pont, la petite Armenie; & Auguste, le Bosphore. Pythodoris eut trois enfans de Polémon, sçavoir, deux fils, l'un nommé Zénon & l'autre Polémon, avec une fille dont l'antiquité ne nous a point conservé le nom, car le Pere Souciet fait voir que c'est une erreur dangereuse en fait de Médaille, de croire qu'elle s'appelloit Pythodoris comme sa mere. C'est de ces Princes dont notre Auteur fixe les Epoques, & toute la Chronologie. Pour préliminaire, il avertit qu'il place la premiere année de Rome à l'an 754. avant l'Ere Chrétienne, & celle où Strabon contemporain, (l'on peut presque dire, Historien de Pythodoris) publia ses Géographiques, sçavoir l'an de Rome 773. 19. de J. C.

Le P. Souciet donne une grande authorité à ce Géographe, dans tout ce qui regarde non seulement l'Histoire des peuples du Nord, de l'Asie Mineure, mais en particulier, celle de Pythodoris, ce qu'il fait avec grande raison, ce Géographe étant d'une famille considerable d'Amasée dans le Pont, & ayant écrit sous le regne de Pythodoris.

L'an de Rome 713. Antoine donna le Royaume de Pont à Polémon. Nul Auteur ne fixe cette époque; mais elle s'accorde parfaitement avec les Médailles. Car il est certain que Polémon étoit Roi six ans après, à la malheureuse expedition d'Antoine, contre les Parthes, & les Médes, l'an de Rome 719. trente-six ans avant J. C. & qu'on ne peut assigner que l'an 713. où Antoine ait distribué ou vendu des couronnes, & des Etats; occupé ailleurs, tout le reste du tems, jusqu'en 719. que Polémon

Roi de Pont fut fait prisonnier par les Parthes.

En 722. de Rome, 33 ans avant J. C. Antoine, peut-être pour reconnoître les services de Polémon, & le dédommager de la rançon qu'il lui fallut payer pour se tirer des mains des Parthes, ajoûta l'Arménie Mineure à ses Etats du Pont.

Son attachement pour Antoine, ne lui nuisit point auprès d'Auguste devenu maître de l'Orient après la bataille d'Accium. Au contraire en 729. de Rome, Auguste le déclara ami & allié du peuple Romain, & en 741. de Rome, 14 ans avant J. C. Agrippa donna à Polémon, de l'agrément d'Auguste, le Royaume du Bosphore, avec Dynamis veuve du feu Roi Asondre, qui, en mourant, lui avoit laissé ses Etats; mais déja âgée, elle mourut peu après, c'est-à-dire environ l'an 744. de Rome, onziéme avant J.C. Ce fut alors que Polémon Roi de Pont, de l'Arménie Mineure & du Bosphore, épousa Pythodoris. Car quoique l'on ne sçache pas précisément le tems de ce mariage, notre Auteur prouve par l'âge des enfans qui en sortirent, que ce doit être vers ce tems-là qu'il se contracta. Polémon ne vêcut pas long-tems après, mais il faut cependant qu'il ait vêcu trois ou quatre ans, au moins, avec Pythodoris, puisqu'il en eut trois enfans.

Pythodoris lui succeda dans le gouvernement du Pont. Polémon l'un de ses fils, vêcut auprès d'elle en simple particulier. L'autre, nommé Zénon, fut dans la suite Roi d'Armenie. Pour Pythodoris, elle épousa en secondes nôces, Archélaüs Roi de Cappadoce. Cet Archelaüs s'étant attiré l'inimitié de Tibere, mourut l'an 771. de Rome, 17e de J. C. soit par la crainte qu'il eut que Tibere ne le fît mourir, soit par le poison qu'il prit peut-être, pour éviter le supplice. Pythodoris sa veuve retourna alors dans ses Etats, qu'elle gouverna jusqu'à la mort. L'an 772. de Rome, 18 de J. C. Zénon son fils fut élû Roi de la grande Armenie, & Germanicus lui mit la couronne sur la tête.

L'année suivante Cotys Roi de Thrace, que la fille de Pythodoris avoit épousé, ayant été assassiné par la perfidie de *Rhescuporis* son oncle, la Reine sa veuve vint à Rome, accusa l'assassin en plein Sénat, & le fit condamner.

En 792. de Rome, mourut Pythodoris. Polémon son fils lui succeda, & Caligula lui confirma le Royaume de Pont. Quelque peu propre qu'il fût au gouvernement, il regna au moins 24 ans. Trois Médailles qu'il frappa pour Néron, le démontrent: mais enfin il remit le Trône à cet Empereur, & quoique nul des Historiens qui parlent de son abdication, n'en marquent le tems, notre Auteur montre, & par les Médailles & par l'Histoire, qu'elle se fit entre 815. & 822. de Rome. Ainsi cette Dynastie du Pont établie en 713. par Antoine, ne subsista que 102 ans ou 109 ans sous trois Rois, Polémon I. Pythodoris sa femme, & Polémon II. leur fils.

Au reste, ces faits, ces époques, tout marche ici avec ses preuves; elles se trouvent dans les Médailles que l'on rapporte, & dans les passages des Historiens Grecs & Latins que l'on cite au bas des pages. Car le P. Souciet ne présumant point qu'on doive en croire un Auteur sur sa parole, & faisant reflexion que chaque Lecteur n'a pas une Bibliothéque entiere pour consulter les Auteurs cités, a fait imprimer au bas des pages, les témoignages sur lesquels il s'appuye.

Il seroit à souhaiter que la fausse délicatesse de certains Lecteurs ne bannît point cet ancien usage si utile, si necessaire même, & qui ne peut embarrasser personne!

Après avoir ainsi fixé toute la Chronologie, le P. Souciet vient à l'explication des Médailles de Pythodoris; il fait voir qu'elles n'ont point été frappées sous Auguste ni pour Auguste, & il le montre par des preuves si convaincantes qu'il n'est pas possible d'en douter. Il ajoûte qu'elles n'ont point été faites par la fille de Pythodoris, cette Reine de Thrace dont nous avons parlé; qu'elle ne s'appella jamais Pythodoris comme sa mere, que les deux points sur lesquels se sont appuyés M. Seguin & M. Vaillant, ausquels le P. Souciet rend d'ailleurs toute la justice qu'ils méritent, sont sans fondement; qu'au lieu des lettres ΥΟΣ qu'ils ont cru voir sur la Médaille du Cabinet du Roi, & que M. Seguin a cru être les dernieres du mot ΚΟΤΥΟΣ *Cotys*, Roi de Thrace, époux de la fille de Pythodoris, il y a ΟΥΣ fin du mot ΕΤΟΥΣ année, que la Médaille de M. l'Abbé de Rothelin, qui est d'une *conservation* parfaite, met ce fait dans une évidence à laquelle il est impossible de se refuser.

Il passe ensuite au revers de ces Médailles, la Balance, & le Capricorne, qui ont trompé M. Seguin: il montre que le Capricorne qui y est gravé, quelque semblable qu'il soit à celui que l'on voit sur les Médailles d'Auguste, n'a cependant aucun rapport à ce Prince; puis, avec la sagacité d'un Antiquaire qui ne lit rien qu'avec une attention extrême, il déterre dans Strabon un mot ou deux, qui lui donnent le dénoüement de la difficulté, le plus naturel qui se puisse imaginer.

Il y avoit au Pont, deux mois honorés comme des Dieux; l'un se nommoit le mois de Pharnace, & l'autre, selon la conjecture de notre Auteur, fondée sur Strabon, le mois Amérius. Ces mois avoient des Temples, & ces Temples étoient bâtis dans les Etats de Pythodoris; l'un même l'étoit dans le lieu où elle tenoit sa Cour. S'il y eut des mois qui parussent mériter d'être ainsi honorés, ce furent sans doute ceux où le Soleil entre aux points cardinaux & qui sont le commencement & comme les arbitres des Saisons. En effet, l'entrée du Soleil dans la balance, & son entrée dans le Capricorne, sont deux de ces points cardinaux,

sçavoir l'Equinoxe d'Automne & le Solstice d'hyver.

Bien plus, Strabon dit qu'il y avoit encore deux autres mois adorés dans l'Asie, ce qui fait quatre mois divinisés dans ces Pays-là, justement autant qu'il y a de points cardinaux, les deux Solstices & les deux Equinoxes. Il est difficile de rien trouver qui soit plus propre à confirmer là-dessus l'opinion du P. Souciet.

La Balance & le Capricorne des Médailles de Pythodoris, sont donc les Symboles de deux Dieux du Pays, que l'on mit sur les Médailles; comme les autres peuples y mettoient leurs Dieux, & les symboles de leurs Dieux.

Telle est pour le fond, la premiere partie de ce sçavant Ouvrage, nous parlerons de la seconde dans un autre Journal.

*RECUEIL ALPHABETIQUE DE PROGNOSTICS dangereux & mortels sur les differentes maladies de l'homme. Précédé d'une explication des maladies, & de quelques termes de Medecine, pour servir à Messieurs les Recteurs, & autres ayant charge d'ames, dans l'administration des Sacremens. Par M. * *.* A Paris, chez J. B. *Coignard*, Imprimeur ordinaire du Roi, & Antoine *Boudet*, Libraire, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. 1736. vol. *in-16.* pag. 269.

CE Recueil renferme un détail exact des signes par lesquels les Pasteurs peuvent discerner eux-mêmes, sans le secours des Medecins, les malades qui sont dans un véritable danger, & qui, à raison de cet état, ont besoin qu'on ne differe pas à leur administrer les Sacremens. L'Auteur définit d'abord les maladies, & quelques termes de Medecine; puis il vient aux prognostics dangereux & mortels de ces mêmes maladies; détail qui ne peut avoir que des suites avantageuses pour les malades qui n'ont point de Medecins, ou qui ont le malheur de n'être gouvernés que par des Chirurgiens, à moins que ces Chirurgiens n'ayent soin de consulter le petit Recueil qu'on leur presente; ce qu'on ne sçauroit trop leur conseiller. Ils mettront alors dans leur mémoire ces prognostics, & ils pourront par-là s'acquiter avec plus de sureté, de l'obligation d'avertir les malades de recevoir les Sacremens: l'ordre alphabétique de ce Recueil, le rend d'un très-facile usage.

Un malade, par exemple est attaqué d'une fievre ardente; on veut sçavoir quel sera le sort de cette fievre, on n'a qu'à chercher à la lettre *F*, & on verra entre autres prognostics, 1°. que si dans cette fievre l'urine est blanche, c'est un signe de mort: 2°. Que dans toutes les fievres ardentes accompagnées de noirceur à la langue, & de secheresse à la bouche, le défaut de soif est d'un très-mauvais présage. Un autre est atteint d'une fievre

hectique, on n'a qu'à chercher tout de même à la lettre *F*, on y verra que si dans cette fievre le malade a le visage pâle, terreux, maigre, décharné, les yeux creux, le nez pointu, les tempes abbatus, les oreilles froides & retirées, les lévres, les paupieres, & le nez livides, ainsi que le marque Hippocrate dans le Livre des Coaques, article 213. Qu'outre cela le flux de ventre survienne, que les cheveux tombent & que les jambes enflent, la mort est prochaine.

S'agit-il d'une péripneumonie, maladie autrement nommée fluxion de poitrine? Veut-on en sçavoir le prognostic? on trouvera là-dessus à la lettre *P*. 1°. Que la péripneumonie qui succede à une fievre ardente, annonce une prompte mort. 2°. Que dans cette maladie les narines élargies & retirées, les yeux hors de la tête & enflammés, la langue seche, noire, & ridée, le pouls intermittent, le battement considerable des arteres temporales & carotides, les lévres tremblantes, la parole entrecoupée, l'insomnie mêlée d'affection soporeuse, les inquietudes, & les fréquens changemens de situation, sont tous signes très-dangereux; mais que si, avec cela, les extrémitez se refroidissent, malgré la grande chaleur de la poitrine, & que les ongles noircissent & se recourbent, le malade mourra le quatriéme ou le septiéme jour. 3°. Que la péripneumonie est mortelle si le délire survient. 4°. Que si elle a pour cause l'esquinancie, le malade meurt en sept jours, à moins que le mal ne dégénére en phthisie. 5°. Que la péripneumonie causée par une érysipele aux poumons, est presque toûjours mortelle.

6°. Que dans cette maladie le vomissement livide ou noirâtre, annonce une mort prochaine.

En voilà suffisamment pour ce qui regarde les prognostics. Il faut rapporter à present quelques endroits de ce qui concerne 1°. l'explication des maladies, 2°. celle de quelques termes de Medecine.

Quant à l'explication des maladies, veut-on sçavoir, par exemple, ce que c'est proprement que la colique? on verra à la lettre *C*, 1°. Que la colique est une douleur plus ou moins violente qui se fait sentir dans les intestins, principalement dans un intestin nommé colon, d'où quelques-uns croyent que ce mal a pris son nom. 2°. Qu'il y a plusieurs especes de colique: l'une bilieuse, l'autre pituiteuse, l'autre venteuse, l'autre excrémenteuse, l'autre vermineuse, l'autre convulsive, l'autre scorbutique; l'autre hysterique, l'autre iliaque, autrement appellée colique de miserere, laquelle vient ou par la compression, ou par l'obstruction, ou par l'inflammation d'un intestin nommé par les Anatomistes Ilium; on y verra qu'il y en a une autre que l'on appelle néphrétique, laquelle a son siége dans les reins, & dans les conduits de l'urine, à l'occasion de quelque sable ou de quelque gravier, enfin qu'il y en a une autre appellée colique de poi-

tou, ou colique des peintres, ordinairement causée par des exhalaisons mercurielles, arsénicales, *&c.*

Veut-on sçavoir la définition de l'érysipele, on trouvera à la lettre *E*, que l'érysipele, ou comme écrit le vulgaire, *érésipele*, maladie connue autrefois sous le nom de *feu-sacré*, ou *feu S. Antoine*, est une tumeur superficielle, étenduë sur la peau, d'un rouge vif, luisant, un peu jaunâtre, dont la couleur s'évanouit, & devient blanche, quand on la presse avec le doigt, mais qui redevient rouge aussi-tôt qu'on cesse de la comprimer; tumeur qui est accompagnée d'inflammation, de douleur, d'ardeur, de cuisson, & souvent parsemée de petites pustules qui se changent en vessies, & qui en se dessechant, tombent en maniere de farine, ou de petites écailles.

Nous ajoûterons à ces exemples les définitions ou descriptions, que l'Auteur donne de la fievre & de la petite vérole. On ne trouve nulle part, ces deux maladies décrites en moins de mots, & mieux circonstanciées qu'elles le sont ici. La fievre, dit notre Auteur, est un mouvement déreglé de la masse du sang, avec fréquence du pouls, lésion des fonctions, & le plus souvent avec une chaleur excessive qui l'accompagne, ou qui survient. Cette chaleur n'est pas le signe *patognomonique* de la fievre, car il y en a d'*algides*, c'est-à-dire de froides, lesquelles ne sont accompagnées ni suivies de chaleur, quoique la fievre n'existe pas moins dans le frisson des fievres intermittentes, que dans la chaleur de l'accès. Le signe essentiel de la fievre est la fréquence du pouls, pourvû que cette fréquence soit permanente, & que les fonctions soient blessées.

La fievre, poursuit notre Auteur, se distingue en continue, c'est-à-dire qui persevere jusqu'à la fin sans interruption, & en intermittente, c'est-à-dire qui revient par accès, laissant le malade pour quelque tems, dans son état naturel, & le reprenant ensuite.

La fievre continue est ou avec redoublement ou sans redoublement. Celle qui est avec redoublement est ou quotidienne, ou tierce, ou quarte.

La quotidienne-continue est celle qui redouble également une fois tous les jours, elle est double ou triple quand il y a chaque jour, deux ou trois redoublemens.

La tierce-continue est celle qui a un redoublement de deux jours l'un, laissant un jour de rémission entre deux. Elle est double ou triple, quand il y a deux ou trois redoublemens en deux jours.

La quarte-continue est celle qui redouble tous les quatre jours inclusivement. Laissant le second & le troisiéme exempts de redoublement. Elle est double lorsqu'elle redouble deux jours consécutifs, & laisse un jour de remission, ou selon quelques Medecins, lorsqu'elle a deux redoublemens chaque quatriéme jour. Elle est triple, lorsqu'elle en a trois.

Notre Auteur passe ici à la fiévre intermittente, & ne l'explique pas avec moins de précision.

La fievre intermittente, remarque-t-il, se distingue aussi en quotidienne, en tierce & en quarte.

La quotidienne - intermittente prend & quitte tous les jours; elle est double ou triple, quand il y a deux ou trois accès en 24 heures.

La fievre intermittente est celle qui revient de deux jours l'un, laissant un jour vuide entre deux : elle est double, lorsqu'elle revient tous les jours, comme la quotidienne, mais avec cette difference qu'il y a alternativement un accès plus fort que l'autre, le troisiéme répondant au premier, le quatriéme au second.

Quelques Medecins appellent aussi *fievre-double-tierce*, celle qui a deux accès de deux jours l'un; & triple celle qui en a trois.

La fievre quarte est celle qui ne revient que le quatriéme jour inclusivement, laissant deux bons jours desuite entre deux. Elle est double quand elle prend deux jours de suite, qu'elle cesse le troisiéme, & qu'elle reprend le quatriéme; elle est triple, lorsqu'elle prend tous les jours comme la quotidienne & la double tierce, avec cette difference que le quatriémé accès répond au premier, le cinquiéme au second, le sixiéme au troisiéme. Quelques Medecins donnent aussi le nom de *fievre - double* & *triple-quarte*, à celle qui a deux ou trois accès chaque quatriéme jour.

L'Auteur n'oublie pas d'avertir qu'on a observé des *fievres intermittentes* qui ne reviennent que tous les cinq, les six, ou septiéme jours, & même à des intervalles plus éloignés.

Il n'oublie pas non plus, de faire remarquer qu'on distingue les *fievres* en *aigues*, c'est-à-dire violentes & de peu de durée, & en *lentes*, c'est à-dire, qui sont douces & qui durent long-tems; qu'on les distingue aussi en *bénignes*, qui ne sont accompagnées d'aucun symptôme dangereux, & en *malignes*, dans lesquelles le pouls, la chaleur du corps, & les urines sont presque comme dans l'état naturel, mais où les malades sont attaqués d'inquietude, d'accablemens, de lassitudes, de tremblemens, d'un délire obscur, *&c.*

Quant à la petite vérole, notre Auteur n'en donne pas une connoissance moins exacte; il la définit une éruption de petits boutons rouges dispersés sur toute l'habitude du corps, lesquels grossissent insensiblement pendant plusieurs jours, suppurent enfin & se dessechent, mais qui sont précédés de maux de tête, de maux de reins, d'assoupissemens, d'accablemens, de nausées, de vomissemens, & d'une fievre plus ou moins aiguë, quelquefois même de mouvemens convulsifs, & d'attaques d'épilepsie dans les enfans; puis il remarque 1°. que le troisiéme ou quatriéme jour de la fievre, ces boutons commencent à sortir, sur-tout au visage, à la poitrine, aux mains, & aux reins; qu'ils paroissent d'a-

bord comme de petits points rouges élevés en pointes dans leur centre ; qu'ils s'arrondissent en grossissant, qu'ensuite ils deviennent blanchâtres à leur pointe, & ont un cercle rouge à leur base : 2°. Qu'il survient fort souvent un mal de gorge par l'éruption des pustules en cet endroit, & que la voix devient rude. 3°.Que vers le huitiéme jour de l'invasion de la maladie, les intervalles blancs & unis, que laissent entreux les boutons, commencent à rougir & à s'enfler, que les paupieres, se gonflent considerablement, & souvent même se collent de telle maniere ensemble, qu'elles tiennent les yeux fermés ; 4°. Qu'ensuite le visage, toute la tête, le col & les mains deviennent fort enflés, les boutons qui étoient rouges se changent en pustules blanches, rondes, perlées, grosses comme des pois, & remplies de pus ; 5°. Que le onziéme jour, la tumeur & l'inflammation du visage, de la tête, & du col se dissipent, que les pustules crevent ou se dessechent peu à peu, & tombent enfin par écailles ; Que deux jours après, il en arrive autant aux pustules des mains & à celles du reste du corps; 6°.Que le quinziéme jour les pustules disparoissent, mais laissent après elles, des taches rouges & livides, qui ne s'effacent qu'au bout de trois ou quatre mois ; que quelquefois même elles laissent de petites fosses, & des coutures qui restent toute la vie.

L'Auteur, après cette description, observe 1°. qu'on divise la petite-vérole en *discrette* ou *distincte* & en *confluente* ou *confuse*. Que dans la premiere espece, les grains sont distincts & séparés, & que dans la seconde ils se joignent ensemble, ou sont entassés les uns sur les autres. 2°. Que la petite vérole discrete est ordinairement accompagnée de constipation, pendant tout le cours de la maladie ; que dans la confluente, les enfans ont la diarrhée, & les adultes une salivation qui survient le second ou troisiéme jour. Que la salive au commencement est claire, fluide & sereuse, mais que vers le onziéme jour, elle devient si gluante, & si visqueuse qu'on a bien de la peine à la cracher. 3°. Que la petite-vérole, tant discrette, que confluente, est ou simple, ou maligne, que la simple est celle où la fievre & les autres accidens, cessent ou diminuent considerablement après l'éruption ; mais que dans la maligne les accidens sont en plus grand nombre, durent plus long-tems, & sont très-dangereux. Que les pustules de la confluente maligne, sont très-souvent grosses, élevées, claires, transparentes, & remplies d'une sérosité très limpide au lieu de pus, ce qui lui a fait donner le nom de petite-vérole chrystalline ; Que quelquefois ces pustules sont applaties, & ont un petit point noir dans leur centre, que d'autres fois elles sont noires, & contiennent un sang noir ou livide, & sont accompagnées de crachement ou de vomissement de sang, d'urines, ou de déjections sanguinolentes.

Les

Les signes dangereux & mortels de cette maladie, sont exposés avec beaucoup d'ordre & dans le Recueil des prognostics.

Ce petit Livre, au reste, paroît venir d'une très-bonne main. Messieurs les Recteurs & autres Ecclesiastiques ayant charge d'ames, en peuvent tirer beaucoup de secours pour l'administration des Sacremens, & ils ne sçauroient se le rendre trop familier ; il peut aussi être très-utile aux jeunes Medecins, ce sont des aphorismes tirés de ce que la Medecine-Pratique a de plus certain.

Il est précedé d'un Avertissement, où l'on donne divers avis aux Pasteurs sur ce qui concerne certaines affections soporeuses, dans lesquelles les malades semblent n'avoir aucune connoissance, & où cependant ils entendent tout ce que disent les assistans : l'Auteur remarque là-dessus, que les Curez & autres, peuvent tirer de ces personnes, *des signes d'entendement* en prenant la main du malade, de paume à paume, & criant au malade de serrer la main ; ce que tout le monde sçait : mais il y a des malades qui n'entendent pas, & qui voyent ; on doit alors, s'ils sçavent lire, leur presenter par écrit, ce qu'on veut leur demander, & alors ils donnent par quelques signes de la main, des marques de refus ou de consentement.

Notre Auteur avertit que lorsque l'on trouvera des malades qui auront perdu connoissance subitement, ou qui seront tombés dans des syncopes, il faut se souvenir qu'aux femmes ce sont souvent des vapeurs qui causent cette perte de connoissance, ou cette défaillance, & qu'aux hommes ce sont aussi des vapeurs, ou une affection comateuse, qu'alors on peut mettre une pincée de gros sel dans la bouche des malades, que ce secours leur fait couler des eaux ; qu'on peut aussi brûler de la plume de perdrix, & faute de celle-là, de la plume de volaille ordinaire, du cuir, du papier, & en faire recevoir la fumée par le nez au malade, qu'on peut lui faire sentir de l'eau de la Reine d'Hongrie, mais sur-tout de l'esprit volatil, de sel armoniac ; il conseille aussi de frotter le nez & les tempes avec de fort vinaigre. Tout cela sont des secours que peu de gens ignorent ; mais notre Auteur ne néglige rien. Il joint ici une recette que nous ne croyons pas devoir omettre, c'est la maniere de faire un esprit ou sel armoniac, qui ne coûtera rien, & dont la vertu est singuliere contre toutes sortes de syncopes & de défaillances. C'est de prendre 3 gros de chaux vive pilée & tamisée finement, de mettre cette chaux dans une bouteille, de l'y laisser du soir au matin, sans boucher la bouteille ; puis de jetter le lendemain cette poudre dans un petit pot de grais, avec deux pincées de fleurs de Romarin bien fraîches, & deux cloux de gérofle, de broyer légérement le tout ensemble, d'y ajoûter ensuite trois gros de sel armoniac, bien pulverisés & tamisés, de mêler promptement ces dro-

gues & de les tenir enfermées dans une bouteille bien bouchée, que l'on gardera pour l'usage suivant, qui est de l'ouvrir dans le besoin, pour la faire sentir aux léthargiques, aux apoplectiques, & à ceux qui sont attaqués de syncopes & de défaillances. La bouteille dure un an, après quoi il la faut renouveller.

On a inseré à la fin de ce Recueil, un Extrait du Rituel Romain, concernant les cérémonies qui s'observent dans l'administration des Sacremens aux malades, les exhortations & les prieres qui s'y font; sur quoi l'Auteur dit dans sa Préface, que *s'il n'avoit apprèhendé de trop sortir de son sujet, & paroître vouloir instruire Messieurs les Pasteurs, il auroit ajoûté des exhortations tirées de Messieurs Pontas, Crasset & de quelques autres*, mais que dans cette crainte il s'est contenté de *donner seulement un Extrait de Rituel Romain, persuadé d'ailleurs que les plus simples s'en acquittent souvent aussi dignement & avec autant de succès que les plus éloquens.*

L'Auteur auroit pû joindre à l'Extrait du Rituel, l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles, sur l'obligation de préparer de bonne heure à la mort les malades. Cette Ordonnance regarde particulierement les Medecins, & nous croyons qu'on ne nous sçaura pas mauvais gré de la rapporter ici.

Louis-Antoine..... à tous les Fidéles de notre Diocése, Salut & Bénédiction...... Nous recommandons sur-tout aux Medecins, que leur Profession oblige particulierement à veiller sur l'état des malades, pour le bien de leurs ames, comme pour la guérison de leur corps, de leur donner assez tôt les avis dont ils ont besoin pour mettre promptement ordre à leur conscience, & de ne les pas laisser dans cette fausse confiance qui en précipite un si grand nombre par une mort imprévûë, dans les flammes éternelles. On ne peut douter que les Medecins qui y contribuent par leur silence, n'en soient coupables devant Dieu.....

Ce mal a paru si grand & si digne de l'attention de l'Eglise, que les Conciles même généraux, les Papes & les Evêques ont fait depuis long-tems, des Réglemens pour le prévenir. Ils ont défendu aux Medecins sous peine des censures, de visiter plus de deux ou trois fois les malades, s'ils n'ont commencé à regler leur conscience. Cet usage si juste & si necessaire, continue même toûjours à Rome, & dans toute l'Italie. Dès l'an 1215. que (la charité se refroidissant, c'est-à-dire la pieté & la Religion diminuant) ce devoir commençoit à être négligé, le Concile général de Latran IV. en fit un Canon exprès par lequel l'entrée de l'Eglise est défenduë aux Medecins qui n'observeront pas exactement cette Loi..... Mais afin qu'on ne croye pas que cette Loi soit étrangere & inconnue dans nos Eglises, nous rapporterons l'autorité du Concile de Paris, tenu en 1429. où cette Décrétale est reçûë & confirmée dans toute son étenduë. Elle a été

renouvellée dans presque tous les Conciles Provinciaux de France, tenus depuis le Concile de Trente dans la plus grande partie des Rituels modernes & anciens. Et Etienne Poncher, un de nos plus illustres prédécesseurs, en ordonna de nouveau l'exécution dans ses Statuts Synodaux. C'est donc une Loi Domestique pour nous, & aussi vénérable par l'autorité légitime d'où elle part, que necessaire par l'experience malheureuse de tant de malades qu'une mort prompte & imprévûë enléve & fait périr toute l'éternité. Ainsi nous la renouvellons autant qu'il est en nous, & exhortons de toutes nos forces les Medecins de s'y soûmettre.... Donné à Paris dans notre Palais Archiepiscopal, le 9. Mai 1707.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE.

M. *Salomon Kleiner*, Ingénieur de l'Electeur de Mayence, & le Sieur *Jeremie-Jacques Seldemair*, habile Graveur, vont donner au Public la description du magnifique Bâtiment de la Bibliothéque Impériale, avec des planches gravées qui en representeront les divers ornemens. Ces planches seront accompagnées d'explications en Latin & en Allemand, & divisées en trois parties. On souscrit pour cet Ouvrage à *Leipzig* chez *Gleditsch*, & ailleurs chez les principaux Libraires. Le prix de la Souscription est de dix florins d'Allemagne pour chaque partie, dont on payera la moitié d'avance & l'autre moitié en recevant l'Exemplaire.

DE FRANCFORT SUR LE MEIN.

On a imprimé ici le Catalogue des Médailles qui ont appartenu à feu M. *Antoine-Philippe-Glock*, & qui sont presentement à vendre. Il y en a 3296. avec diverses Antiquitez. Ceux qui voudront être informés plus particulierement du contenu de ce Catalogue, & faire l'acquisition de ces Médailles en tout ou en partie, doivent s'adresser à M. *Henri de Barckhaus*, Sénateur de cette Ville.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

M. *Hutchinson*, qui publia en 1727. la *Cyropedie* de *Xenophon*, a donné une nouvelle Edition de l'*Expedition de Cyrus* ou de la *Retraite des dix mille*, du même Historien, sous ce titre: *Xenophontis de Cyri Expeditione Libri septem. Græca recognovit cum Codicibus Manuscriptis, & omnibus ferè Libris editis contulit, plurimis in locis emen-*

davit, versionem Latinam reformavit; observationibus suis, Tabula Geographica & Dissertatione auxit & illustravit; Notas H. Stephani, Leunclavii, Æ. Porti & Mureti recensitas & castigatas, Variantium Lectionum delectum, Indicesque necessarios adjunxit. Thomas Hutchinson. *Oxonii*, *è* Theatro Sheldeniano. 1735. *in*-4°. Cette Edition est du même caractere, & de la même forme que l'Edition de la Cyropedie, & on trouve dans l'une & dans l'autre le même arrangement pour les Discours Préliminaires & pour les Notes. M. *Hutchinson* a rendu un grand service aux gens de Lettres en donnant ces deux excellens morceaux de l'Histoire Gréque, accompagnés de tout ce qui peut les faire lire avec facilité & avec plaisir.

De Londres.

On trouve chez *Brotherton*, Hazard, Cox, Meadow, *&c.* l'*Index général* que Messieurs *Lowthorp*, *Jones*, *Eames*, & *Martin*, Membres de la Societé Royale ont fait imprimer de toutes les matieres contenuës dans l'abrégé des *Transactions Philosophiques*, qu'ils ont publié il n'y a pas long-tems.

Les *Knapton* débitent une seconde Edition de l'*Iliade d'Homère*, en Grec & en Latin, avec les Notes de feu M. *Samuel Clarke*, en deux Volumes *in*-8°. On assure que cette Edition est plus belle & plus correcte que la premiere.

M. *Neal* a fait paroître le troisiéme Tome de son *Histoire des Puritains*. Il comprend ce qui s'est passé depuis le commencement de la Guerre Civile en 1642. jusqu'à la mort de Charles I. en 1648. On y trouve aussi un exposé des principes des *Puritains*, de leurs efforts pour procurer ce qu'ils appellent une reformation plus parfaite dans l'Eglise, de leurs souffrances, de la vie & du caractere de leurs principaux Théologiens.

J. *Osborne* a imprimé depuis peu les *Oeuvres d'Anacréon*, traduites en vers Anglois, avec des Notes Critiques; à quoi l'on a joint les Odes, Fragmens, & Epigrammes de Sapho. Par feu M. *Addisson.*

Le même Libraire a aussi en vente une troisiéme Edition des *Voyages & Avantures du Capitaine Boyle*, qu'on a traduit en François.

HOLLANDE.

D'Amsterdam.

M. *Massuet* a fait imprimer chez *François Honoré* l'Ouvrage de sa façon qui a pour titre : *Histoire de la Guerre presente, contenant tout ce qui s'est passé de plus important en Italie, sur le Rhin, en Pologne & dans la plûpart des Cours de l'Europe; enrichie des principaux plans des Siéges & Batailles.* 1735. *in*-8°. On peut dire que cette Histoire prétendue n'est autre chose qu'un Recueil de ce qui se trouve dans les Gazettes, dans les Mémoires Historiques, dans les Manifestes & dans les Relations des Siéges & des

Batailles qui ont été publiées à l'occasion des évenemens des trois dernieres années.

Chatelain, Libraire, débite *Introduction à l'Histoire de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amerique*, par M. *Bruzen de la Martiniere*, Géographe de Sa Majesté Catholique. 1735. *in*-12. deux vol.

FRANCE.

De Lyon.

Duplain, pere & fils, ruë Merciere, ont imprimé *Traité de l'Abus & du vrai sujet des Appellations qualifiées du nom d'Abus*. Par *Charles Févret*, Seigneur de S. Memy, & *Hodan*, Conseiller - Secretaire du Roi, au Parlement de Bourgogne, & Conseil des trois Etats de la même Province. *Nouvelle Edition*, corrigée & augmentée de sçavantes Notes. On y a joint *Alteserra Ecclesiasticæ Jurisdictionis vindiciæ, &c.* 1736. *in-folio*. 2. vol. Nous rendrons compte le plûtôt qu'il nous sera possible, de ce qui rend cette Edition du Traité de l'Abus, préférable aux Editions qu'on a déja données de cet important Ouvrage.

De Paris.

L'une des Nouvelles les plus interessantes que nous puissions apprendre ce mois ci au Public, c'est qu'à l'*Imprimerie Royale* le *second Tome* du Traité de M. de Réaumur est sorti depuis peu de dessous la Presse, & que le troisiéme ne doit pas tarder à paroître.

On trouve chez *Giffart*, ruë S. Jacques, à Sainte Thérése, les deux premiers Volumes d'un Ouvrage curieux & utile, qui méritoit bien d'être traduit en notre Langue. Il est intitulé : *Les Généalogies Historiques des Rois, Empereurs*, &c. *& de toutes les Maisons Souveraines* qui ont subsisté jusqu'à present : exposées dans des Cartes Généalogiques tirées des meilleurs Auteurs: avec des Explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement, les revolutions & la durée des differens Etats du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions & Armoiries. *Tome premier*, contenant les Généalogies des Patriarches, Rois, Héros de l'Antiquité, & Empereurs depuis Jule-César jusqu'à Constantin le Grand, avec celles des plus illustres Romains. *Tome second*, contenant les Généalogies des Maisons Souveraines d'Italie. 1736. *in*-4°. Le succès qu'ont eu les Tables Généalogiques de M. *Hubner*, dont il s'est fait quantité d'Editions en peu d'années, & en diverses Langues, a engagé l'Auteur à les faire paroître dans la nôtre. Il ne s'est pas contenté de les traduire de l'Allemand, il les a examinées avec une sévére critique, & il se flatte avec raison que ses recherches n'ont pas été inutiles.

Méthode pour étudier la Géographie, où l'on donne une descrip-

tion exacte de l'Univers, formée sur les Observations de l'Académie Royale des Sciences. Avec un Discours Préliminaire sur l'étude de cette Science, & un Catalogue des Cartes Géographiques, des Relations, Voyages & Descriptions les plus necessaires pour la Géographie. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. Chez *Rollin* fils, à S. Athanase, & *de Bure* l'aîné, à S. Paul, Quai des Augustins. 1736. *in*-12. 5. vol.

» Je presente au Public (dit M. » l'Abbé *Lenglet* dans un Avertis» sement) une nouvelle Edition » de la *Méthode pour étudier la Géo*» *graphie*, que je fis paroître pour » la premiere fois en 1716. en qua» tre Volumes. Ce Livre eut d'a» bord quelque peine à être goûté, » parce qu'il étoit peu connu & » mal imprimé : mais enfin ayant » pris faveur, on m'en a demandé » une Edition nouvelle plus exacte » & plus belle que la précedente. » Je la donne avec plaisir : & pour » la rendre plus utile je l'ai accom» modée au dernier état des choses » & à la situation presente de l'Uni» vers.

Les Libraires avertissent qu'outre cette Géographie complette, ils vendent séparément la *Géographie des Enfans*, qui fait le premier Livre de cet Ouvrage.

Ils ont aussi en vente le *Supplément ou Tome V. de la Méthode pour étudier l'Histoire* du même Auteur. Ce Supplément se peut joindre avec toutes les Editions de cette Méthode, & est necessaire pour la perfection de l'Ouvrage.

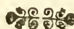
M. *Desprez de S. Savin* a fait imprimer chez *le Mercier*, ruë S. Jacques, au Livre d'or, un *nouveau Traité de l'Attaque & de la défense des Places, suivant le Systême de M. de Vauban*, pour être ajoûté au Livre qu'il a publié sous le titre de nouvelle Ecole Militaire, ou Fortification moderne, divisée en quatre Parties, ornée de 150 figures en taille-douce. 1736. *in*-8°. oblong.

Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle; propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. *Deslandes*, Commissaire & Controlleur de la Marine. Chez *Etienne Ganeau*, ruë saint Jacques. 1736. *in*-12.

Causes célébres & interessantes; avec les jugemens qui les ont décidées. Recueillies par M. *Gayot de Pittaval*, Avocat au Parlement. Tomes VII. & VIII. Chez *Théodore le Gras*, au Palais. 1735. *in*-12. deux vol.

Sujets de Méditations pour tous les jours de l'année. Par M. l'Abbé de * * *. Chez *Barthelemy Alix*, ruë S. Jacques, au Griffon. 1736. *in*-12. deux vol.

L'Académie Royale des Sciences a proposé *la nature du feu & sa propagation*, pour le sujet du prix de 1738.



Fautes à corriger dans le Journal de May 1736.

PAg. 274. col. 1. l. 36. les deux premiers articles, *lis.* le second article: p. 275. col. 2. l. 15. dont, *lis.* dans : p. 284. l. 3. du Titre Anglois, *6y*, *lis.* by : l. 3. du Titre François, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume, *ajoûtez* Ruddimans : même lig. Mouro, *lis.* Monro : p. 285. col. 2. l. 37. qui n'auroient, *lis.* qui auroient : Ibid. l. pen. concernoient, *lis.* concerneroient : p. 286. col. 1. l. 19. *ôtez le mot* sçavantes : Ibid. lig. pen. Hydroscope, *lis.* Hygroscope : p. 287. col. 1. l. 5. salu, *lis.* sala : p. 288. col. 2. l. 16. & 24. critaphites, critaphite, *lis.* crotaphites, crotaphite : p. 289. col. 1. l. dern. pomme, *lis.* paûme : p. 304. col. 2. l. 20. Saint Chomont, *lis.* S. Chamant : p. 308. col. 2. l. 20. Rantzar, *lisez* Rantzau : p. 309. col. 2. l. antep. du ce procès, *lis.* de ce procès : p. 310. col. 1. lig. antep. foble, *lis.* foible : p. 311. col. 1. l. 32. thoras, *lis.* thorax : p. 312. col. 2. l. 13. onycrat, *lis.* oxycrat.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de Juin 1736.

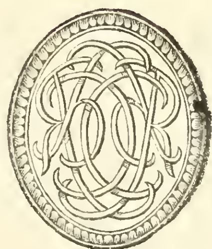
L'Etna de P. Cornelius-Severus, & les Sentences de Publius-Syrus, &c. pag. 323
Recueil de divers Ecrits, &c. 331
Les Oeuvres de Charles Sigonius, &c. 336
Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, &c. 340
Essais sur les Honneurs rendus aux Illustres Sçavans, &c. 348
Les 35 Livres qui restent de Tite-Live, &c. 352
Recueil des Oeuvres du P. Stanislas-Santinelli, &c. 362
Dissertations du P. E. Souciet, &c. 368
Recueil Alphabétique de Prognostics dangereux & mortels, &c. 372
Nouvelles Litteraires, 379

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

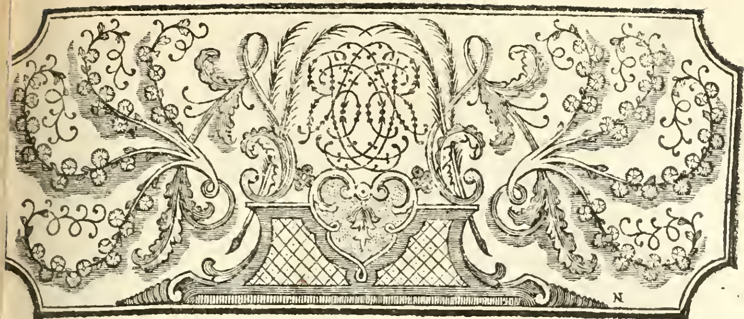
JUILLET.



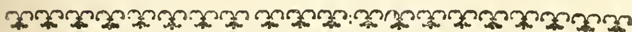
A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



JUILLET M. DCC. XXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS & Belles-Lettres : avec les Mémoires de Litterature, tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1731. *jusques & compris l'année* 1733. *Tomes IX. & X.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1736. *in*-4°. 2. vol. Tom. I. pag. 260. pour l'Histoire, pag. 450. pour les Mémoires. Tom. II. pag. 751. Planch. détach. XVIII.

CES deux Volumes, pour n'être que le produit du travail de trois années, ne sont ni moins gros ni moins riches que les précédens. Ils feront connoître suffisamment toute l'ardeur de l'Aca-

démie à remplir ses engagemens envers le Public, & à mériter par-là de plus en plus la protection de l'auguste Prince qui la rassemble.

La partie historique de cet Ouvrage, laquelle occupe plus d'un tiers du premier Tome, contient 31 articles, divisés en quatre classes à l'ordinaire, & dont voici les titres. 1. *De la Peur & de la Pâleur, Divinitez representées sur les Médailles Romaines* : par M. de Mautour. 2. *Des embrasemens du Mont Vésuve* ; par M. l'Abbé Banier. 3. *Nouvelles Remarques sur le Stade d'Olympie, comparé aux Cirques de Rome* ; par le même. 4. *Explication de quelques passages d'anciens Auteurs* ; par M. de Chambort. 5. *Observations sur le Texte de l'Andromaque d'Euripide* ; par M. Hardion. 6. *Corrections de quelques passages de la Tragédie de Rhesus* : par le même. 7. *Argument & précis du Dialogue de Platon intitulé le Phédre* ; par M. l'Abbé Sallier. 8. *Suite de la Notice de quelques Livres de la Bibliothéque du Roi, chargés de notes manuscrites* ; par le même. 9. *Sur un Fragment de Tite-Live envoyé à l'Académie* ; par MM. Schepflin & l'Abbé Souchay. 10. *Explication d'une Epigramme de Martial* ; par M. de la Barre. 11. *Sur les années de J. C.* par M. de la Nauze. 12. *Nouvelles Remarques sur le même sujet* ; par M. de la Barre. 13. *Qu'anciennement, la profession de Virginité & la reception du Voile se faisoient dans le même tems* ; par M. de Valois. 14. *Sur la question, si avant Balbin & Puppien, quand il y a eu ensemble plusieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un, qui ait été Grand Pontife* ; par M. le Président Bouhier. 15. *Observations sur le nom du Général des Troupes de Maxence* ; par M. de Mautour. 16. *Remarques sur le nom d'*ARGENTORATUM ; par M. Lancelot. 17. *Correction d'un passage de Gregoire de Tours* ; par M. de Mandajors. 18. *Explication de quelques Inscriptions singulieres trouvées à Langres, pendant les deux derniers siécles* ; par M. Mahudel.

19. *Observations sur divers Monumens singuliers*, dûs pour la plûpart à M. de Boze, sçavoir 1°. *Sur un Siége de marbre antique, découvert à Rome* ; *communiqué* par M. le Marquis Capponi. 2°. *Sur un Bouclier votif, mis depuis peu au Cabinet du Roi.* 3°. *Sur quelques Médailles Gréques, Latines & Phéniciennes, & en particulier, sur l'étymologie du nom de Malte* ; indiquée par M. Fourmont l'aîné. 4°. *Sur une Médaille d'Antoine & de Cléopatre, rapportée dans les Commentaires Historiques de Tristan, & sur laquelle M. le* P. Bouhier *avoit consulté* M. de Boze. 5°. *Sur une Inscription Gréque envoyée de Malte, & expliquée* par M. l'Abbé Fourmont. 6°. *Sur une Inscription Latine découverte en Champagne, & communiquée* par M. de Mautour. 7°. *Sur une pierre gravée antique, trouvée à Rome en* 1733. 8°. *Sur une Couronne trouvée dans l'Isle de Ré, & expliquée* par M. de la Barre. 9°. *Sur quelques Tombeaux trouvés dans l'Eglise Paroissiale de Chastenay, com-*

muniqués par M. de Clairambault. 20. *Description des Figures qui sont sur la façade de l'Eglise de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de Châteaudun*; par M. Lancelot. 21. *Description Historique des principaux Monumens de l'Abbaye de Cisteaux*; par M. de Mautour. 22. *Explication d'un Almanach singulier*; par M. Lancelot. 23. *Devises, Inscriptions & Médailles, faites par l'Académie.*

La discussion historique de tous ces articles est précédée du détail où entre M. Boze, touchant un nouvel engagement contracté par cette Compagnie, à l'occasion d'un prix annuel de 400 livres, fondé par M. le Président *Durey de Noinville*, pour celui, qui au jugement de l'Académie, auroit le mieux réussi à traiter le sujet qu'elle auroit proposé pour le concours au prix. Quelque loüables que parussent à la Compagnie l'intention & la générosité d'un tel Fondateur, elle ne s'y prêta néanmoins qu'après un examen très-sérieux de plusieurs difficultez specifiées ici par le sçavant Historien, & qui sembloient d'abord s'opposer à l'acceptation d'une offre si avantageuse. Mais aucune ne prévalut enfin sur le desir de hâter le progrès des Lettres, en excitant une nouvelle émulation entre ceux qui les cultivent. La proposition de M. *de Noinville* fut donc acceptée, sous les conditions articulées ici, & dont les divers Journaux ont déja suffisamment instruit le public. La modestie & le desinteressement du Fondateur lui valurent dès-lors le titre unique d'*Associé libre*, que le Roi voulut bien lui accorder, avec le droit d'assister quand bon lui sembleroit aux exercices de l'Académie; à quoi celle-ci joignit la distinction de lui donner place sur le banc destiné à ses Officiers & à ses Académiciens honoraires.

A ce recit succede celui de la réunion du titre & des appointemens de Garde des Antiques du Louvre, faite au corps de l'Académie; emploi qui est actuellement rempli par M. de Foncemagne, Académicien Associé; après quoi M. de Boze nous indique les changemens arrivés dans la Liste des Académiciens pendant les années 1731. 1732. & 1733.

A l'égard des Pieces, dont l'assemblage forme la partie historique de ce Volume, & que nous venons de passer en revûë; nous n'entreprendrons point de les faire connoître toutes plus particulierement, par des Extraits circonstanciés; ce qui nous meneroit trop loin. Quoiqu'elles paroissent en général très-dignes de la curiosité des Lecteurs, non seulement par le choix des matieres qui y sont traitées, mais beaucoup plus encore par l'habileté avec laquelle l'ingénieux Historien sçait les exposer dans le point de vûë le plus favorable; nous ne nous arrêterons que sur quelques-uns de ces articles, que nous jugerons les plus interessans; renvoyant sur tout le reste au Livre même.

I. Parmi ces articles qui semblent mériter une singuliere atten-

tion, nous rangeons sans hésiter celui qui roule sur un Fragment de Tite-Live, envoyé à l'Académie par son Associé correspondant M. *Schepflin*, Professeur en Histoire & Belles-Lettres à Strasbourg. Il l'avoit trouvé dans les Manuscrits d'un sçavant Allemand, nommé Math. *Klockius*, mort depuis environ 100 ans, & qui l'avoit transcrit d'après un Manuscrit de l'Abbaye de Salmanweyler en Suabe, d'où le P. *Mabillon* avoit tiré divers morceaux singuliers, avant qu'elle eût péri par un incendie. Ce Fragment, qui faisoit partie du XVIe Livre de Tite-Live, remplit ici deux pages d'impression, où est raconté ce qui donna occasion à la premiere guerre Punique. M. *Schepflin* regardoit ce Fragment comme d'autant plus authentique, qu'étant écrit sans diphthongues, il le jugeoit être de la fin du neuviéme siécle, ou du commencement du dixiéme, tems où regnoit une telle ignorance, qu'il n'est pas croyable que personne alors se fût avisé de supposer une piece de cette nature.

L'Académie n'en jugea pas aussi favorablement que le Professeur de Strasbourg; & M. l'Abbé *Souchay* en particulier se chargea d'y montrer deux caracteres de supposition, en faisant voir qu'on n'y reconnoissoit ni la maniere de Tite-Live, ni son stile.

Les marques de supposition tirées du peu de conformité pour la maniere entre le Fragment & l'Historien Latin, se reduisent à ces trois, selon notre Académicien. 1°. Tite-Live a soin de nous informer des déliberations du Peuple Romain sur les affaires importantes, & dans le cas de contrariété d'avis, d'en alleguer les motifs; comme on le voit dans l'affaire des Ardéates: le Fragment au contraire, ne dit rien de la déliberation occasionnée par la demande des Mamertins, & dont Polybe nous a conservé le détail, qui méritoit bien de n'être pas omis par Tite-Live. 2°. Celui-ci exalte par-tout la valeur Romaine: au lieu que le nouveau Fragment semble vouloir la déprimer, en disant que les Carthaginois redoutoient cette valeur plus qu'ils ne devoient (*virtutem Romanam plus æquo formidantibus.*) 3°. Tite-Live admirateur outré des Romains, n'a pas dû taire les évenemens qui leur étoient glorieux, sur-tout lorsqu'il en avoit Polybe pour garant. Or le Fragment ne fait nulle mention de la victoire remportée sur les Carthaginois par Appius-Claudius, après que celui-ci eut battu l'armée d'Hieron; & ne dit rien non plus de la maniere dont le même Appius passa en Sicile, ce qui lui valut le surnom de *Caudex*.

Quant à la difference du stile entre le Fragment & Tite-Live, d'où l'on doit tirer une seconde preuve de la supposition du premier, M. l'Abbé Souchay s'efforce de la mettre dans un plein jour, & fort au desavantage du Fragment, par divers passages qu'il en rapporte, & dont la Latinité lui paroît

barbare. Telles sont, entre autres, ces expressions, à ce qu'il prétend: *Carthaginenses, postquam intellexerunt præsidio eorum pulso*, &c. *Præfectum, qui ejus culpa arcem amisisset : per terram* mis en opposition avec *mari autem* : *Syracusanis in suis consistentibus : pontem habere ad evadendum : à qua consideratione inductus :* sans compter la repetition de quelque phrase : l'usage trop fréquent des particules explétives (*quidem, autem*) ou de celles qui en servant de liaison entre les phrases ne font que rendre la narration languissante, comme *ac, igitur, posthac, jam, quippe*, &c. Joignez à toutes ces marques de supposition, dit l'Académicien, cette circonstance, que le Fragment n'est qu'un abrégé, une traduction litterale de la *Préparation* de Polybe.

Toutes ces Observations Académiques rassemblées par M. l'Abbé Souchay, & communiquées par M. de Boze à M. Schepflin, ne demeurerent point sans réponses. Celles-ci contenoient en substance; 1°. Que le Fragment étant tronqué au commencement, la déliberation des Romains sur la demande des Mamertins ne s'y trouve plus : 2°. Que dans les circonstances respectives où étoient alors les Carthaginois, maîtres d'une grande partie de l'Afrique, de l'Espagne & des Isles de la Méditerranée, & les Romains renfermés encore dans l'enceinte de l'Italie ; Tite-Live a fort bien pû, sans pretendre ravaler ceux ci, dire des premiers *qu'ils redoutoient les Romains outre mesure* (*virtutem Romanam plus æquo formidantibus.*) 3°. Que défaire Hiéron, c'étoit défaire les Carthaginois ; puisque liés d'un interêt commun, la fuite de l'un entraînoit la perte des autres : outre que Florus, Aurelius-Victor, & l'Abréviateur même de Tite-Live, ne disent pas un mot d'une seconde bataille. M. Schepflin paroît un peu plus frappé de la remarque faite sur le silence du Fragment au sujet de la maniere dont Appius-Claudius passa en Sicile, & qui lui mérita le surnom de *Caudex*. Le Professeur se reduit à dire sur ce point, que rien n'obligeoit Tite-Live à en parler plûtôt dans l'endroit qui compose le Fragment, que dans la suite de sa narration, où il décrivoit le triomphe de ce Général.

A l'égard du stile de notre Fragment qualifié de barbare par M. l'Abbé Souchay ; M. Schepflin tâche de justifier toutes les expressions attaquées par son adversaire, soit en les comparant avec d'autres phrases à son avis toutes semblables & employées par des Ecrivains de la plus pure Latinité ; soit en y faisant de légéres corrections. Il soûtient, par exemple, que l'expression *Syracusanis in* suis *consistentibus* est tout aussi Latine que celle-ci de Ciceron *Ariarathes pedem ubi ponat in* suo *non habet :* que cette phrase *neu quasi pontem quemdam ad invadendum haberent* est traduite fidélement du Grec de Polybe : qu'en retranchant la préposition (*à*) de l'expression *à qua considera-*

tione inductus, elle ne souffre aucune difficulté : que la repetition du mot *dignitas* dans l'espace de cinq lignes, n'est pas plus étrange, que celle du mot *injuria* répété jusqu'à trois fois en peu de lignes par Tite-Live lui-même, qui repete ailleurs ces deux mots (*terra marique*) en moins de deux lignes : que les particules expletives ou de liaison se trouvent employées aussi fréquemment dans le corps de l'Ouvrage du même Historien, que dans le Fragment en question : que celui-ci ne doit passer, ni pour un abrégé de Polybe, puisqu'il a plus d'étenduë, ni pour une *Traduction Litterale*, puisque les faits y sont rangés differemment.

Cette réponse de M. Schepflin lui attira une replique de la part de M. l'Abbé Souchay, dans laquelle celui-ci s'applique à fortifier ses objections contre les solutions prétenduës de l'Apologiste ; sur quoi nous croyons devoir, pour abréger, renvoyer à l'article même, qui nous apprend que M. Schepflin n'a rien opposé à cette replique ; & où l'Historien observe en le finissant, » Qu'on a cru ne pouvoir donner un Extrait trop détaillé de cette espece de procès litteraire, où il est question d'adopter ou de proscrire un Fragment, qui, quoique peu considerable par son étenduë, ne laisseroit pas d'être infiniment précieux, s'il étoit véritablement de Tite-Live.

II. Le Dialogue de Platon intitulé *le Phédre*, l'un des plus beaux de ce Philosophe, avoit grand besoin, pour être bien entendu, de subir une analyse aussi exacte que celle qu'en donne ici M l'Abbé *Sallier*. On s'étoit persuadé jusqu'à present, sur la foi de *Marsile-Ficin* l'un des Interprêtes les plus accrédités de Platon, que le sujet principal de ce Dialogue étoit la Beauté ; & que ce qu'on y dit sur l'amour n'y entroit qu'incidemment, non plus que ce qui concerne la beauté du Discours : au lieu que ce Philosophe, dans cet Ouvrage, ne se propose pour but (selon M. l'Abbé Sallier) que de faire sentir en quoi consiste la véritable Rhétorique ou l'art de parler; qu'il n'y a rien dans tout ce que disent les Interlocuteurs, Phédre & Socrate, qui n'y ait directement rapport ; & que le Discours sur l'origine & la nature de l'amour n'est qu'un Episode amené par un pur hazard de conversation ; ce qui n'empêche pas l'Auteur de revenir en finissant à son véritable objet, c'est-à-dire, au détail de tout ce qui peut contribuer à la perfection de l'Orateur. D'où il paroît que *Marsile-Ficin* dans ce Dialogue, a pris une partie pour le tout, & que de l'accessoire il en a fait le principal.

Ce Dialogue a deux parties, dont la premiere contient trois Discours, le premier de Lysias fameux Orateur de ce tems-là, & les deux autres de Socrate. La seconde partie roule sur l'exposition des regles que Socrate juge necessaires pour arriver à la gloire de l'Eloquence. Voici quel est le plan & l'ordonnance du Dialogue.

Phédre,

Phédre, jeune homme beau & ſpirituel, ſort de chez Lyſias, enthouſiaſmé d'un Diſcours qu'il vient d'entendre, où cet Orateur s'étoit efforcé de prouver, qu'en amour, ce n'eſt point pour l'amant qu'il faut avoir de la complaiſance, mais que c'eſt pour celui qui ne l'eſt pas. Il rencontre Socrate, lui vante extrêmement le Diſcours de Lyſias, lui en dit le ſujet; & la ſingularité du Paradoxe jointe à la reputation de l'Orateur, donnent au Philoſophe la curioſité de l'entendre. Celui-ci prête toute ſon attention à la lecture que Phédre lui en fait, & après s'être répandu en loüanges ironiques ſur ce Diſcours de l'Orateur, il en fait une critique rigoureuſe, où l'amour propre du jeune homme ne trouve pas ſon compte, & celui-ci défie Socrate de mieux parler ſur un tel ſujet. Socrate accepte le défi, & après une invocation aux Muſes, il traite le paradoxe de Lyſias, obſervant fidélement les regles qu'il venoit d'inſinuer en critiquant cet Orateur, ce qui ramene Phédre au vrai, & le fait revenir de ſa prévention outrée pour Lyſias.

Socrate non content de ce bon effet produit par ſon premier Diſcours, entreprend de montrer au jeune homme la fauſſeté du paradoxe dont il s'agit, & de chanter une Palinodie, qu'il adreſſe à l'amour: après quoi, transporté par ſon imagination juſques dans le ſéjour des Dieux, il y découvre la nature & les proprietez de l'ame, ſon immortalité, la vie qu'elle y méne à la ſuite des Troupes Céleſtes, la vérité qui lui ſert d'aliment, l'origine de ſes idées, de ſes ſentimens, & ſur-tout celle de l'amour; débitant cette Métaphyſique conformément aux regles qu'on doit ſuivre, ſelon lui, pour bien parler & pour bien écrire, & prémuniſſant ſon auditeur contre les conſéquences que pourroit faire naître la refutation du Diſcours de Lyſias.

C'eſt ce qu'il exécute en établiſſant pour principes, que l'ame déchûë de ſon premier état, n'eſt précipitée dans une priſon corporelle que par un châtiment des Dieux, qui la puniſſent ainſi pour n'avoir pas conſervé ſa force naturelle; Qu'elle ne la recouvrera qu'en évitant de contracter les ſouillures du corps, & en s'occupant des objets purs & ſimples de la vérité, de la juſtice, de l'honnêteté, de la beauté céleſte & eſſentielle; & que la beauté corporelle ne doit uniquement ſervir qu'à nous rappeller l'idée de celle-là. C'eſt ainſi que l'Eloquence, dans la bouche de Socrate, devient l'organe de la raiſon, & l'école de la vertu.

Il conſeille à Phédre, qui avoit de ce grand talent une idée fort differente, d'aller le puiſer dans la Philoſophie comme dans ſa vraye ſource, puiſque c'eſt elle ſeule qui en nous preſentant les idées claires du vrai, & de la nature des choſes, nous met en état de perſuader & de nous rendre maîtres des eſprits; puiſque c'eſt elle qui nous enſeigne à diſtinguer judicieuſement les par-

ties d'un ſujet & à les lier de façon, que le diſcours ſoit en quelque maniere un corps vivant & animé; puiſque c'eſt elle qui nous rend capables du diſcernement des eſprits & qui nous apprend à les manier ſelon leurs differens caracteres. Guidé par ces principes, Socrate s'engage dans un examen critique des trois Diſcours précedens, & il apprécie au juſte les préceptes des anciens Rhéteurs & des Maîtres de ſon tems, par rapport ſur-tout à ces grands mots inventés pour exprimer les differentes figures, & qui au fond, loin d'éclairer l'eſprit, ne ſervent qu'a faire du bruit & à étourdir.

Socrate à la fin de ce Dialogue, donne quelques avis ſur la démangeaiſon qu'ont la plûpart des Auteurs d'écrire & de tranſmettre des monumens de leur eſprit à la poſterité. Il juge ce moyen peu propre au deſſein d'inſtruire à fond les autres, des importantes véritez de la nature & de la juſtice : & il eſt perſuadé qu'on y réuſſira beaucoup mieux de vive voix.

III. *Quelques Inſcriptions ſingulieres trouvées à Langres*, & communiquées à l'Académie par l'un de ſes honoraires, M. Dantin Evêque de cette même Ville, ont exercé la ſagacité de M. *Mahudel.* La compagnie le chargea de donner l'explication de celles de ces Inſcriptions qu'il jugeroit les plus intereſſantes pour les gens de Lettres, ſoit par rapport à l'Hiſtoire Romaine, ſoit par rapport à celle de la Ville de Langres. L'Académicien en a donc expliqué une douzaine, dont pluſieurs avoient été déja publiées par *Gruter*, par *Reineſius* & par *Gautherot*, dans ſon *Anaſtaſe de Langres*; mais preſque toutes, mutilées, défigurées, & ſans aucune explication. Nous ne rapporterons point ici en entier toutes ces Inſcriptions. Nous nous contenterons d'indiquer ſeulement ce que chacune preſente de plus ſingulier.

La premiere gravée ſur une colonne milliaire qui ſubſiſte encore à ſix grandes lieuës de Langres, marque que cette colonne fut élevée ſous le troiſiéme Conſulat de l'Empereur Claude, c'eſt-à-dire, au tems de ſon expédition d'Angleterre, lorſqu'en l'eſpace de ſix mois, il traverſa deux fois les Gaules, la premiere à pied de Marſeille à Calais; la ſeconde, en Conquerant; & ce fut vraiſemblablement alors, que ſur les routes militaires établies par Auguſte, pour la commodité des Voyageurs, il fit dreſſer des colonnes milliaires qui marquoient les diſtances. Celle dont il s'agit étoit à 22 milles pas de Langres, nommé ſur l'Inſcription *Andomatunum*, ainſi que chez Ptolomée & tous les anciens Géographes; & la diſtance exprimée revient préciſément à celle de ſix bonnes lieuës.

Ce que la ſeconde Inſcription a de remarquable, pour l'Hiſtoire des Gaules & pour celle de Langres en particulier, c'eſt qu'elle nous apprend qu'il y a eu dans cette Ville-là une Colonie Romaine. Adrien *de Valois* eſtime qu'elle ne peut y

avoir été envoyée que depuis l'Empereur M. Auréle, sur ce fondement, que Ptolomée n'en a fait nulle mention : preuve négative, & d'autant plus foible, dit M. Mahudel, que ce Géographe ne s'est pas toûjours astraint à marquer le tems ou même l'établissement des Colonies Romaines dans les lieux dont il parloit.

La singularité de la troisiéme Inscription consiste, selon l'Académicien, dans la qualité qu'elle donne à celui qui a accompli le vœu, dont il y est parlé. Il y est appellé *Bellorix*, nom Celtique, dont la terminaison désignoit un homme puissant & accrédité. La qualification d'*Abrex* que lui donne l'Inscription fait croire à M. Mahudel, qu'après avoir été Roi de Langres, il avoit abdiqué la Royauté, qui apparemment étoit perpetuelle chez ces peuples ; car si elle n'eût été qu'annuelle (dit-il) on auroit qualifié ce Bellorix du nom *Exrex* : supposition (remarque l'Historien) qui tomberoit, si l'on faisoit du mot *abrex*, ainsi que de quantité d'autres, un surnom indépendant de tous les sens qu'ils presentent : ce qui paroîtroit d'autant plus probable, qu'il précéde les mots de *Tubogi filius*, qu'il devroit suivre, s'il marquoit l'abdication d'une couronne.

Le plus grand mérite de la quatriéme Inscription se trouve dans l'épithéte qu'on y donne à la Fortune (*Fortunæ vertenti*) & qui est (dit-on) une espece de synonyme de *reduci*. La cinquiéme Inscription découverte en 1642. dans les fondemens des anciens murs de la Ville, est une consecration que font de ce Monument à Mercure surnommé *Moccus*, Lucius-Masculus & Sedatia-Blandula sa mere, pour l'accomplissement d'un vœu.

La sixiéme Inscription composée de ces cinq lettres initiales D. M. S. Q. D. expliquées d'ordinaire par ces mots *Dis Manibus, Sacrumque Diti*, confirment ce que César avance touchant la vénération des Gaulois pour Pluton, qu'ils regardoient comme leur pere, & en vertu de laquelle ils comptoient par nuits, & non par jours. La septiéme Inscription nous apprend qu'il y avoit à Langres un Intendant ou Inspecteur du Commerce; Charge qui nous étoit inconnue sous le nom de *Censor Mercaturæ*; mais dont l'existence ne laisse pas d'avoir quelque fondement à Langres, Ville beaucoup plus commerçante alors qu'à present.

Nous apprenons de la huitiéme Inscription, qu'il y a eu pendant très-long-tems à Langres un Théatre public, & par consequent des spectacles reglés, comme dans les plus grandes Villes ; & l'on crut en avoir découvert les fondemens, lorsque sous le regne d'Henri IV. on travailloit aux fortifications de la Ville. Il est dit dans l'Inscription suivante (9) que Quintus-Sedulius fils aîné d'un autre de même nom avoit dédié aux Dieux de la Mer & à Auguste un Arc & des Statuës ; ce qui prouve, ainsi que d'autres Inscriptions, que ces for-

tes d'Arcs étoient dédiés non seulement aux Héros, mais aussi aux Dieux.

Dans la dixiéme Inscription, gravée sur un fragment de corniche & de frise, il est parlé d'un Ouvrage appellé *Opus quadratarium*, formé par plusieurs quarrez de pierre ou de marbre plus ou moins grands, & de differentes couleurs, employés à revêtir les murs, ou à embellir par compartimens les pavés des Temples & d'autres Edifices. Cet Art s'appelloit *Ars quadrataria*, & les Ouvriers se nommoient *Quadratarii*.

La onziéme Inscription est gravée sur une espece de Cénotaphe, que Victoria, femme de Victorin, & ayeule de Lucius-Victorinus, a consacré aux Dieux Mânes de son petit-fils, après avoir renouvellé, suivant le vœu qu'elle en avoit fait, une distribution de bled au peuple ou aux Soldats. Les personnes dont il s'agit dans cette Inscription, joüerent un grand rôle du tems de l'Empereur Gallien, dans les Gaules. Victoria étoit une Héroïne, que Trebellius-Pollio compare à Zénobie : & son fils M. Auréle-Victorin demeura seul maître de l'Empire des Gaules, après la défaite de Postume & de Lollien. Victoria, après la mort de son fils & de son petit-fils tués à Cologne, eut encore assez de crédit dans cette Province, pour déterminer l'élection de Tétrique à l'Empire ; & la monnoye qui avoit le plus de cours dans les Gaules, fut toûjours marquée au coin de cette illustre femme.

La derniere Inscription nous apprend deux choses ; l'une, que depuis la conquête des Gaules, la famille des Jules avoit à Langres & aux environs de grands établissemens, & des maisons composées de toutes sortes d'Officiers : l'autre, que parmi ces Officiers, il y avoit un Oeconome appellé *Dispensator* & une espece de Controlleur nommé *Contrascriba* : nom jusqu'à present inconnu, & qui ne paroît ni dans les Inscriptions, ni dans les Etats de la Maison des Empereurs.

IV. Dans l'article du *Bouclier votif* mis depuis peu au Cabinet du Roi, M. de Boze nous instruit des principaux points qui concernent ces sortes de Monumens. Leur forme, leur grandeur, & sur-tout la richesse de leur matiere semblent (selon lui) devoir les exclure du nombre des armes défensives ; & les reduire au seul usage d'être offerts aux Dieux & suspendus dans leurs Temples. Tel fut celui que Numa-Pompilius consacra au Capitole, comme étant tombé du Ciel pour le salut de Rome, & qu'il confondit avec onze autres tout pareils, pour le rendre méconnoissable à ceux qui voudroient l'enlever. Tel fut encore le Bouclier d'argent du poids de 138 liv. trouvé parmi les dépoüilles du Général Carthaginois Asdrubal, surnommé *Barca* ou *le Foudre*, & qui fut déposé à Rome dans le même Temple. Tels furent enfin les dix Boucliers d'argent & celui d'or massif, envoyés par T. Quintius au même endroit, après la défaite des

Philippe de Macédoine. L'ignorance, l'avarice, le besoin ont fait disparoître ces précieux restes d'antiquité; & le hazard seul peut en faire découvrir de cette espece.

Il s'est presenté deux fois, ce hazard, depuis environ un siécle; & a servi à l'enrichissement du Cabinet du Roi. Le premier Bouclier votif, trouvé dans le Rhône en 1656. & dont M. de Boze donne ici la description & fait l'Histoire, fut fabriqué pour conserver le souvenir de cette merveilleuse continence qui fit tant d'honneur au jeune Scipion, après le Sac de Carthage la neuve.

Le second Bouclier votif dont il est ici question, fut trouvé en 1714. dans la Terre du Passage en Dauphiné, Diocèse de Vienne, par un Fermier, qui en faisant ses labours le déterra. Il est d'argent, de 27 pouces de diametre, & pese 43 marcs. Il fut porté le soir-même au Seigneur du lieu, M. *Gallien de Chabons*, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui le conserva précieusement jusqu'à sa mort, après laquelle ses héritiers l'envoyerent à M. de Boze, qui le fit agréer au Roi. Sa Majesté le fit payer le double de sa valeur intrinseque : & il fut placé à côté de celui de Scipion.

Ce second Bouclier votif assez semblable au premier pour la forme, la grandeur & le poids, n'est pas à beaucoup près si chargé de figures & d'ornemens. On y voit seulement au centre un Lion sous un palmier, & au bas dans une espece d'Exergue, les membres épars de divers animaux, sur-tout de Sangliers. L'Académie, à la vûë de ce Bouclier, le reconnut pour un ouvrage Carthaginois, tant par la conformité de sa gravûre avec celle des Médailles de Carthage, que par le Lion & le palmier, symboles de cette Ville fameuse. On soupçonna même que ce Bouclier pouvoit avoir appartenu au grand Annibal, qui après son passage du Rhône, l'auroit consacré à quelque Divinité des environs, peut-être à celle des Vocontiens (*Dea Vocontiorum*) célébre dans l'Histoire, & dont on trouve beaucoup de Monumens en Dauphiné. On observa, de plus, qu'elle avoit un Temple dans le Canton même où la découverte s'étoit faite; que la Terre du *Passage* avoit pris ce nom du passage d'Annibal & de son armée; que l'offrande des Boucliers votifs n'étoit pas moins ordinaire aux Carthaginois qu'aux Grecs & aux Romains; que le Lion étoit devenu par excellence le symbole d'Annibal. » Enfin (continue M. de » Boze) il parut très-singulier, que » deux Monumens de cette espece, » si rares aujourd'hui, que ce sont » les deux seuls que l'on connoisse, » deux Monumens faits l'un en Affrique, l'autre en Espagne, l'un » pour le plus redoutable des Carthaginois, l'autre pour le Vain» queur de Carthage, se fussent » comme rassemblés dans un même » canton des Gaules si éloigné, y » eussent été retrouvés au bout de » près de 2000 ans, & eussent passé » dans un des Cabinets du monde

» le plus digne de les posseder, & » le plus propre à les conserver.

V. La *Description Historique des principaux Monumens de l'Abbaye de Cîteaux*, donnée par M. *Moreau de Mautour*, fait un morceau considerable de la partie historique de ce Volume. Cette Abbaye s'appelle avec raison *le Mausolée des Ducs de Bourgogne*, puisque ceux de la premiere Race y ont tous été inhumés, à l'exception de Robert & de Hugues, premiers du nom. L'Académicien s'étoit en quelque façon engagé à cette description, lorsqu'il publia celle des Tombeaux des Ducs de Bourgogne de la seconde Race, qui sont à la Chartreuse de Dijon; & il a cru ne devoir pas differer plus long-tems l'execution d'un projet si loüable, & que lui avoit inspiré l'amour de la patrie, sur-tout lorsqu'il s'est vû prévenu par des Relations peu exactes de quelques Voyageurs.

Pour faire juger plus sainement, de celle que M. de Mautour a donnée à l'Académie, M. de Boze nous rappelle quelques circonstances de l'Histoire, & l'ordre de la succession de ces premiers Ducs; qui furent 1°. Robert second fils de Robert Roi de France & petit-fils de Hugues Capet; 2°. Hugues I. 3°. Eudes I. Fondateur de l'Abbaye de Cîteaux; 4°. Hugues II. 5°. Eudes II. 6°. Hugues III. 7°. Eudes III. 8°. Hugues IV. 9°. Robert II. 10°. Hugues V. 11°. Eudes IV. 12°. Philippe I. dit de Rouvre, mort en 1361. âgé de 16 ans, & sans posterité.

Du reste, M. de Mautour en décrivant fort au long les Monumens de Cîteaux, qui sont au nombre de XIX. ne s'est pas borné à ceux de ces Ducs de la premiere Race; il a décrit aussi quelquefois avec plus d'étendue, les Tombeaux d'autres personnes de distinction inhumées au même lieu; ce qui ne fait pas la partie la moins curieuse de son Ouvrage. Il a soin de mettre sous nos yeux par plusieurs planches gravées, ces Monumens funébres, avec leurs Epitaphes, telles qu'on les y voit inscrites; il détaille avec exactitude les principales circonstances de la vie, de ceux qui y sont renfermés; il parle de leurs alliances, de leur posterité, *&c.*

Le premier de ces Tombeaux, situé sous le Portail de l'Eglise, à main droite, renferme trois de ces Ducs; Eudes I. Hugues II. à qui la Ville de Dijon, qui n'étoit qu'un Château bâti par les Romains sous Marc-Auréle, doit son commencement; & Eudes II.

Le second Tombeau placé sous le même Portail à main gauche est celui de Hugues III. mort à Tyr, dans l'expedition d'outre-mer entreprise sous Philippe-Auguste.

Le troisiéme Tombeau, situé encore dans le Parvis de l'Eglise, du même côté, est la sépulture de quatre Seigneurs de Vergy, d'une Dame de la même Maison, & de deux Seigneurs de Mont-Saint-Jean.

Dans le quatriéme Tombeau, de marbre noir & blanc, qu'on trouve à main droite du Chœur, der-

riere les stalles, repose Guy de Rochefort, Chancelier de France, & Marthe Chambellan sa seconde femme, Gouvernante de la Reine Claude, fille de Louis XII. & femme de François I.

Le cinquiéme Tombeau renferme les corps de deux Evêques, l'un d'Autun, (Henry de Bourgogne) l'autre de Châlon sur Saone.

Le sixiéme Tombeau est celui de Philippe Pot, Seigneur de la Roche, Grand Sénéchal de Bourgogne & Gouverneur de cette Province, Chevalier de la Toison d'or & de S. Michel, premier Conseiller & Chambellan de Louis XI. Ce Tombeau est magnifique, representant le défunt armé de pied-en-cap, vêtu d'une cotte d'arme, couché sur une Tombe élevée d'environ six pieds, & soûtenu par huit *Deuils* ou *Pleureux*, portant chacun au bras un Ecusson de ses alliances.

Le septiéme Tombeau, qui est celui de Robert de Bourgogne, Comte de Tonnerre, fils du Duc Robert & d'Agnès fille de S.Louis, est de marbre noir, avec la figure du défunt en marbre blanc, & est placé dans le Chœur de l'Eglise.

Le Tombeau suivant (huitiéme) renferme deux Prélats morts en odeur de sainteté, & tous deux Abbez de Cîteaux.

Dans le neuviéme Tombeau, fait en forme de Chasse, & placé derriere le grand Autel, est renfermé le cœur du Pape Calixte II. qui étoit Guy de Bourgogne, oncle du Duc Hugues III.

Le dixiéme Tombeau est une autre Chasse située au même endroit, & où reposent (dit-on) les corps de Ste Palladie & de Ste Samnie, deux des onze mille Vierges; sur quoi l'exact M. de Mautour (ajoûte l'Historien) s'abstient des reflexions & des détails Historiques, dont il accompagne la description de toutes les autres sépultures.

La onziéme renferme les corps de quatre Prélats, un Archevêque & trois Evêques.

La douziéme est celle du Bienheureux Guy Paré, quinziéme Abbé de Cîteaux, Evêque de Préneste & Cardinal, puis Archevêque de Reims; à qui le Pape confirma, ainsi qu'à ses Successeurs, le privilége de sacrer nos Rois.

Le treiziéme Tombeau est celui du Bien-heureux Arnauld Amalric, Abbé de Cîteaux, & Archevêque de Narbonne, Légat du S. Siége; & premier Inquisiteur de la Foi contre les Albigeois.

Au bas de ce Tombeau, & sous une même Tombe de cuivre (quatorziéme) sont inhumés les corps de deux Abbez de Cîteaux, l'oncle & le neveu, nommés tous deux Nicolas Boucherat.

Joignant leur Tombeau, l'on voit en marbre noir (quinziéme) celui de Claude Vaussin aussi Abbé de Cîteaux.

Dans le Sanctuaire de l'Eglise (seiziéme) sont inhumés sept Ducs ou Duchesses de Bourgogne, Princes & Princesses de leur sang, sçavoir Eudes III. Philippe fils d'Eu-

des IV. & mort avant son pere; Philippe de Rouvre; Alix de Vergi, femme d'Eudes III. Alix de Bourgogne leur fille; Yoland de Dreux, premiere femme de Hugues IV. inhumé au même lieu. Les noms de ces Princesses inhumées dans ce même Tombeau, & dont les preuves sont tirées des anciens Cartulaires de l'Abbaye, ont engagé M. de Mautour dans beaucoup de recherches historiques sur le même sujet, & que, pour abréger, nous sommes obligés de supprimer.

Le dix-septiéme Tombeau qui se voit dans la Chapelle de tous les Saints est celui de Philippe de Vienne, d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de la Bourgogne; & de Jeanne sa femme, fille du Comte de Genêve.

Le dix-huitiéme Tombeau renferme le corps de S. Etienne, troisiéme Abbé de Cîteaux mort en 1134. & ceux de plusieurs autres Abbez.

Enfin le dix-neuviéme & dernier de tous ces Tombeaux est celui du Bien heureux Alain, frere convers de l'Abbaye, & surnommé *le Docteur Universel*; sçavant dans les Langues Hébraïque, Gréque & Latine; contemporain de S. Thomas, de S. Bonaventure, d'Albert le Grand, & d'autres célébres Docteurs, dont il égala la science; excellent Poëte, habile Interprete de l'Ecriture Sainte, grand Prédicateur, subtil Philosophe, profond Théologien, & le Défenseur de la Foi contre les Hérétiques. Il naquit à l'Isle en Flandres, & mourut à Cîteaux en 1294. âgé de 116 ans.

M. de Mautour, en finissant son Mémoire, observe, que dans le Chœur de l'Eglise, & au-dessus des stalles, on voyoit autrefois les Armoiries & Ecussons des Chevaliers de l'Ordre de S. Michel crées par François I. qui au mois de Juin 1521. en fit une grande promotion dans cette Eglise, où il se rendit exprès avec Louise de Savoye sa mere.

Du reste l'Auteur, pour cette description historique, a fait usage non seulement de ses observations faites sur les lieux à diverses reprises dans ses Voyages de Paris en Bourgogne; mais encore des Mémoires qui lui ont été fournis par Dom Moreau son frere, Religieux Profés, & deux fois Prieur de l'Abbaye de Cîteaux; ainsi que d'un Ecrit communiqué par Dom *Guillot* Religieux de la même Abbaye; & de plusieurs éclaircissemens dûs à Dom *Cotheret*, sçavant Bibliothécaire du même lieu. Les estampes qui ornent cette description ont été gravées à Paris par le Sieur *Simonneau* sur les desseins d'un Frere Convers de Cîteaux, nommé Frere François, habile Dessinateur & Sculpteur.

VI. M. *Schepflin* Associé correspondant de l'Académie des Belles-Lettres ayant lû dans cette Compagnie une Dissertation sur un Monument de la huitiéme Légion d'Auguste découvert depuis quelques années à Strasbourg, où il fait

sa

sa residence ordinaire; & faisant connoître à la fin de cette Dissertation, qu'il regardoit l'ancien nom de cette même Ville (*Argentoratum*) comme un nom Romain: M. *Lancelot* crut devoir opposer à ce sentiment les remarques suivantes.

1°. Nulle raison ne détermine à tirer le mot *Argentoratum* de celui d'*Argentum*, comme le prétend M. *Schepflin*, puisqu'il ne paroît par le témoignage d'aucun Ecrivain, que Strasbourg dans son territoire ait eu des mines d'argent, ni qu'on y ait déposé la caisse militaire ou le trésor public, ni que les Ouvriers nommés *Argentarii* y ayent fait leur residence. 2°. Quelles preuves positives a-t-on que Strasbourg n'existât point sous le nom d'*Argentoratum*, avant la venuë des Romains en Germanie; & ne pouvoit-elle pas y exister sans avoir été nommée par César, Strabon, Pline & Tacite, qui pouvoient n'avoir eu rien de mémorable à nous en apprendre? 3°. Si elle n'avoit dû son établissement qu'aux Romains, elle se seroit accruë bien promptement pour être déja une Ville considerable du tems du Géographe Ptolomée, qui en parle comme du séjour destiné à la huitiéme Légion, & qui ne s'arrête gueres que sur les Villes les plus remarquables. 4°. Soûtenir que Strasbourg soit d'origine Germanique, n'est point une nouvelle opinion, puisque c'est celle des Auteurs Allemands, de *Spener*, entr'autres, qui ne doute point qu'*Argentoratum* ne soit un nom Allemand; & feu M. *Obrecht* s'étoit proposé de traiter ce point d'Antiquité. 5°. On doit chercher les noms des lieux dans la Langue primitive des Nations qui les ont habitez, sans leur donner une origine étrangere, si elle n'est attestée par quelque point d'Histoire indubitable.

Maintenant, si l'on peut trouver le nom d'*Argentoratum* dans le Celtique ou le Germain, Langues qui ont entr'elles beaucoup d'affinité, quelle necessité d'en faire un nom Latin? M. Lancelot regarde comme Celtique le mot *Argento*: ce que prouvent, selon lui, les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentomum*, d'*Argentogilum*, d'*Argentoaria*, d'*Argentoduprum* riviere de Languedoc, & peut-être ceux d'*Argences*, d'*Argenson*, d'*Argentan* & autres semblables, assez communs en France. Il n'est pas douteux que dans les noms *Argentomagus* & *Argentogilum*, *Magus* & *Gilum* ne soient des mots Gaulois. Or on ne trouve point d'exemples de noms Latins joints à des noms Celtiques, à l'exception de ceux que la flatterie ou la réconnoissance introduisirent en faveur de Jules-César & d'Auguste, tels que *Juliobona*, *Cæsaromagus*, *Augustodunum*, &c. Donc le mot *Argento* joint à *magus* & à *gilum* dans les noms *Argentomagus*, *Argentogilum* est purement Celtique.

Ceux qui prétendroient que le nom *Sylvanectes*, *Senlis*, déroge à cette regle, sont refutés par Adrien *de Valois*, qui n'y reconnoît qu'un

nom Celtique, peut-être corrompu & dérivé d'une plus ancienne dénomination *Ulbanectes*, que Pline donne à cette Ville. L'Académicien observe que le mot *gilum* n'a jamais mérité d'être joint à ceux de Jules-César & d'Auguste, parce qu'il ne désignoit que des lieux d'une plus petite considération que le *magus*, le *dunum*, le *bona*, &c. & que pour cette raison il est toûjours demeuré uni à un autre nom Celtique, comme dans *Bonogilum*, *Brogilum*, *Diogilum*, *Nantogilum*, *Vernogilum*, *Antogilum*, &c. *Argento* étant un mot Celtique dans les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentogilum*, pourquoi ne le sera-t-il plus dans *Argentoratum*; où il se trouve joint à un autre nom Celtique *ratum*, le même que *retum*, *ritum*, *ractum*, qui paroissent dans *Augustoretum*, Poitiers, *Anderitum*, Mende, *Carpentoractum*, Carpentras, *&c.*

Mais, dira-t-on, que signifioient donc en Langue Celtique les mots *Argento*, *Argentum*, *Argantum*? C'est, répond Adrien *de Valois*, de quoi l'on ne peut guéres s'instruire que dans la Langue des Bas-bretons, où se sont conservés tant de mots Celtiques ou Gaulois. ces mots, ainsi que quantité d'autres, dont la véritable signification est également ignorée, n'en sont pas moins Celtiques. Les Romains devenus maîtres ou alliés des Nations Germaniques voisines du Rhin, donnerent à Strasbourg un nom Latin, en supprimant le dernier mot Celtique *ratum* ou *oratum*, & joignant au premier qui ressembloit à leur mot Latin *argentum*, une de leurs terminaisons favorites, *ina*, d'où s'est formé leur *Argentina.*

A l'égard du nom moderne de *Strasbourg*, il est composé de *Strata*, chemin & de *Burgus*, Château, Bourg, termes usités en cette signification dans la plûpart des Langues vulgaires de l'Europe, qui, dans le moyen âge, étoient qualifiées *Langues rustiques*, par opposition à la Langue Latine reservée aux Sciences & à l'usage de l'Eglise.

La Partie Historique de ce Volume est terminée par les Eloges de M. le Duc de Coislin, Evêque de Metz, & de M. le Févre de Caumartin, Evêque de Blois. Nous rendrons compte dans les Journaux suivans, des Mémoires de Litterature, qui remplissent la seconde Partie de ce IXe Tome & tout le Xe.



BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES DU dix-huitiéme siécle. Pour servir de Continuation à celle de M. du Pin. A Paris, chez *Pralard*, Cloître S. Julien le Pauvre, au bas de la ruë S. Jacques, à l'Occasion, & *Quillau*, ruë Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation 1736. *in-8°.* 2. vol. Tom. I. pag. 672. Tom. II. pag. 648. sans la Préface & les Tables.

CET Ouvrage qu'on desiroit il y a long-tems, est travaillé sur le même plan que celui dont il est la suite. Le dessein de M. *du Pin* étoit de donner par des Analyses critiques & raisonnées, une idée des principaux Ouvrages Ecclesiastiques qui avoient paru depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à son tems, de parler des differentes Editions qui en avoient été faites, & d'y joindre un abregé de la Vie des Auteurs. Tel étoit son plan; mais il s'en faut bien qu'il l'ait exactement rempli dans les derniers Volumes, sur-tout dans ceux du 18e siécle. C'est un Ouvrage fait à la hâte, & qui a besoin de beaucoup de corrections & d'additions. On les donne dans celui ci, après avoir parlé de M. *du Pin* lui-même.

Il étoit bien juste de commencer par lui la Continuation de son Ouvrage. Il a parlé dans sa Bibliothéque du dix-huitiéme siécle des Ouvrages qu'il a fait imprimer jusqu'en 1710. Depuis cette année où finit cette Bibliothéque, jusqu'à celle de sa mort arrivée en 1719. il en a donné plusieurs autres dont on trouve ici la Liste.

Ce laborieux Sçavant étoit né à Paris le 17 de Juin 1657. de Louis *Ellies*, Ecuyer, Sieur *du Pin*, issu d'une ancienne famille de Normandie, & de Marie *Vitart* d'une famille de Champagne : il s'appelloit Louis comme son pere. A dix ans il entra en Troisiéme, & fut Maître ès Arts en 1672. c'est-à-dire à quinze ans au plus. Déterminé ensuite à l'état Ecclesiastique, il étudia en Sorbonne, prit le degré de Bachelier en 1680. & reçut le bonnet de Docteur en 1684. Aussi tôt après il entreprit de donner sa Bibliothéque Universelle des Auteurs Ecclesiastiques. Ce projet étoit immense, mais le courage de M. *du Pin* n'en fut point effrayé, & il n'a même pû se borner à cet Ouvrage qui auroit demandé, ce semble, la vie de plusieurs hommes. Le premier Volume parut en 1686. les autres suivirent avec promptitude.

En 1691. Dom Matthieu *Petit-Didier*, Benedictin de la Congregation de S. Vannes, fit imprimer un Volume *in-8°.* contenant des Remarques sur les premiers Tomes de la Bibliothéque de M. du Pin. Il en donna un second en 1692. & un troisiéme en 1696. ces remarques étoient en partie l'Ouvrage de plusieurs Bénédictins occupés sous la direction de D. Petit-didier à la lecture des Peres. Quoique solides

pour la plûpart, elles déplurent beaucoup à M. du Pin, & il y répondit avec trop de vivacité. La reconciliation se fit néanmoins après le troisiéme Volume des remarques, & le Censeur mit fin à son Ouvrage.

Cette contestation fut accompagnée d'un incident plus désagréable pour M. du Pin. M. de *Harlay*, Archevêque de Paris exigea de l'Auteur une condamnation de plusieurs endroits de sa Bibliothéque, & la supprima par une Ordonnance publique du 16 Avril 1693. à laquelle on joignit la déclaration de M. du Pin, qui est assez étenduë. La suppression n'eut pourtant point lieu, & l'Auteur obligé seulement à changer le titre de son Ouvrage, eut permission de le continuer.

Pendant que M. du Pin étoit occupé à sa Bibliothéque, sa facilité prodigieuse & son extrême application à l'étude, lui faisoient enfanter encore bien d'autres Volumes. Il étoit de plus Commissaire dans la plûpart des affaires de la Faculté, & Professeur de Philosophie au Collége Royal. Il a travaillé aussi pendant plusieurs années à ce Journal. Il fournissoit aux uns des Mémoires, aux autres des avis, des Préfaces à plusieurs Livres, & malgré tout celà, il trouvoit encore le tems de se délasser une partie de la journée avec ses amis & ne se refusoit à personne. L'affaire du Cas de Conscience le troubla pendant quelque tems. Il fut exilé à Châtel-Eraut, & privé en même tems de sa Chaire. » Quelque jugement que l'on porte de ses Ouvra» ges, on ne peut (dit son Conti» nuateur) lui refuser la loüange » d'avoir eu un goût excellent, un » esprit net, précis, méthodique, » une lecture immense, une mé» moire heureuse, une imagina» tion vive, mais reglée, un stile » léger & noble, un caractere » équitable & moderé, plein de » ressources dans les besoins, porté » à la paix, & propre à former des » projets de réunion, s'il y avoit » lieu d'en esperer quelqu'une de » la part des communions étran» geres. C'est ce qui lui avoit atti» ré le commerce de plusieurs Sça» vans de differentes Sectes; & l'on » sçait que Guillaume *Wake* Ar» chevêque de Cantorbery, l'a » honoré de plusieurs Lettres par » l'estime qu'il faisoit de sa mode» ration & de son jugement. Ce fut » encore par les mêmes vûës que » pendant le séjour du *Czar Pierre* » à Paris, il fut consulté sur quel» ques projets de réunion.

M. du Pin mourut à Paris le 6 de Juin 1719. âgé de 62 ans. Il fut enterré sous les Charniers de S. Severin, où on lit une très-belle épitaphe de la composition de M. *Rollin*.

L'Auteur de cette Continuation donne ensuite l'analyse des principaux Ouvrages que M. du Pin a publiés depuis 1710. Le premier que l'on trouve ici c'est sa méthode pour étudier la Théologie, *in*-12. 1716. Voici le jugement qu'en porte le Continuateur. » En géné» ral (dit-il) cet Ouvrage de

» M. du Pin contient d'excel-
» lens principes, & montre la fé-
» condité & l'étendue de son gé-
» nie. Mais on s'apperçoit qu'il a
» été fait avec trop de précipita-
» tion par les redites & les répé-
» titions que l'on y trouve, & par
» plusieurs endroits obscurs & mal
» digerés qu'un peu plus d'atten-
» tion eût éclaircis & mis dans un
» meilleur ordre. On y trouve aussi
» trop de digressions, qui, quoi-
» que bonnes en elles-mêmes,
» n'appartiennent que fort indirec-
» tement au sujet principal.

Le Continuateur nous donne ensuite l'Extrait du Mémoire présenté par M. du Pin à M. le premier Président sur l'Edition des Conciles du Pere *Hardouin*, de son Traité des excommunications, de son analyse de l'Apocalipse, de son Traité de l'Amour de Dieu, de sa Bibliothéque des Auteurs séparés de l'Eglise Romaine, & enfin de son Traité Théologique & Philosophique de la vérité. L'impression de ce Livre fut commencée & peut-être achevée à Paris du vivant de l'Auteur, & l'on ignore pour quelle raison il n'a été publié qu'en 1731. avec un frontispice qui porte qu'il a été imprimé à Utrecht.

On trouve ensuite des corrections & des additions pour les trois derniers Volumes de la Bibliothéque Ecclesiastique de M. du Pin, les moins exacts de tout l'Ouvrage. Nous allons rendre compte de quelques-uns des articles qui nous ont paru les plus curieux.

Jacques *Marsolier*, Chanoine Regulier de l'Eglise Cathédrale d'Usés.

On connoît assez les Ouvrages de cet élégant & judicieux Ecrivain, un des meilleurs Historiens de notre tems. Il étoit né à Paris en 1647. d'une bonne famille de Robbe, & mourut à Usés le 30 d'Aoust 1724. dans sa 78e année. Après ses premieres études, il entra chez les Chanoines Reguliers de Sainte Genevieve. Quelque tems après sa profession il fut envoyé à Usés avec quelques autres Religieux de sa Congregation pour rétablir le bon ordre dans le Chapitre de cette Ville qui étoit Regulier par état. M. l'Abbé de Sainte Genevieve ayant voulu dans la suite y envoyer des Visiteurs, Messire Michel *Poncet de la Riviere* alors Evêque de cette Ville s'y opposa, quoiqu'il les eût appellés lui-même; & il y eut un Arrêt du Conseil qui défendit à l'Abbé & aux Visiteurs de passer outre, & qui permit seulement aux Religieux de rester à Usés, ou de s'en retourner. M. *Marsolier* demeura, & dans la suite on le fit Prevôt de la Cathédrale. Quelque tems après il se démit de cette dignité en faveur de M. *Poncet*, depuis Evêque d'Angers, & fut fait Archidiacre. C'est la dignité qu'il possedoit lorsqu'il mourut. Son Histoire de Henri VII. surnommé le Sage ou le Salomon d'Anglererre, passe pour le meilleur de ses Ouvrages, & son Histoire du Duc de *Bouillon* pour le plus foible. Sa Vie du

Cardinal *Ximenés* eſt plus eſtimée que celle du même Cardinal par M. *Fléchier.* On a de lui des Ouvrages d'un autre genre, par exemple ſon Apologie d'Eraſme, vivement critiquée, par divers Auteurs, & auſſi vivement défenduë par le P. le *Courayer* de Sainte Genevieve; mais ſon vrai talent étoit pour l'Hiſtoire.

Matthieu *Petit-Didier*, Moine Bénédictin de la Congregation de S. *Vanne.*

Il entra jeune dans cette Congregation, dit notre Auteur, & ne tarda pas à s'y diſtinguer par la ſuperiorité de ſon génie; & ſi ſes derniers Ecrits en faveur de l'infaillibilité des Papes, & contre la ſuperiorité des Conciles Généraux ſont ſi foibles, il ne faut s'en prendre qu'à la cauſe même qu'il entreprit de ſoûtenir. On lui a longtems attribué une Apologie des Lettres Provinciales contre les Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe par le Pere *Daniel*; mais il l'a déſavoüée dans une Lettre au Cardinal *Corradini* du 30 de Septembre 1716. il a été ſucceſſivement Abbé de S. Pierre de Sénones & Evêque de Macra. Le Pape Benoît XIII. le promut à cet Evêché dont il n'a joüi que fort peu de tems. Il mourut ſubitement dans l'Abbaye de Sénones le 14 de Juin 1728. âgé d'environ 68 ans.

Louis *Tiberge.* Il étoit Abbé d'Andres, Directeur du Seminaire des Miſſions étrangeres à Paris, & mourut en cette Ville le 9 d'Octobre 1730. il a travaillé avec M. *Briſacier*, Superieur du même Seminaire, & mort dans le mois de Mars dernier, à pluſieurs Ecrits ſur les affaires de la Chine, & les conteſtations muës à ce ſujet entre les PP. Jeſuites & quelques autres Miſſionnaires, principalement ceux du Seminaire qu'on vient de nommer. Il a encore prononcé l'Oraiſon Funébre de Mademoiſelle de *Bouillon* (Louiſe Charlotte de la *Tour d'Auvergne*) morte en 1684. enfin il eſt Auteur d'une *Retraite Eccleſiaſtique*, & d'une *Retraite Chrétienne.* Ces deux Ouvrages ſont écrits avec beaucoup d'onction & de ſolidité, & même avec beaucoup d'agrément & d'éloquence.

François *Vavaſſeur* de la Compagnie de Jeſus.

L'Auteur parle de ce célébre Jeſuite à l'occaſion du Recueil *in-fol.* de tous ſes Ouvrages, imprimé à Amſterdam chez Pierre *Humbert* en 1709. il n'y a de nouveau dans cette Edition qu'un Commentaire Latin ſur le Prophête Oſée, auquel l'Auteur n'avoit pas mis la derniere main quand il eſt mort. Ce Pere étoit Bourguignon, né dans le Comté de Charolois. Il ſe fit Jeſuite dans la ſeiziéme année de ſon âge le 25 d'Octobre 1621. enſeigna les Humanitez deux ans, la Rhétorique cinq, & la Théologie trente-ſix. Cependant on trouve peu d'Ouvrages Théologiques parmi ſes Ecrits, & ſon Traité contre *Janſenius* qu'il publia en 1650. eſt preſque le ſeul à qui l'on puiſſe donner cette qualité. Dans ſon Traité *de formâ Chriſti* il veut

prouver que J. C. dans son Corps mortel, n'étoit ni laid, ni aussi d'une beauté frappante. Le Pere *Vavasseur* avoit fait cet Ouvrage contre Nicolas *Rigault* qui avoit prétendu que J. C. avoit été dépourvû de toutes les graces du corps, & y avoit renoncé de même qu'aux honneurs & aux richesses. On apperçoit dans tous ses Ecrits un génie vif, brillant, plein de feu, un Auteur qui possedoit toutes les beautez de la Langue dans laquelle il écrivoit, à quelques expressions dures près qui s'y rencontrent de tems en tems. Il mourut le 14 de Decembre 1681.

Les autres articles de ce Volume qui nous ont paru les plus curieux & les plus importans sont Dom Pierre *le Nain*, Religieux de la Trape, & frere de M. de *Tillemont*, M. *Muratori*, M. *Huygens*, Docteur de Louvain. M. *Boquillot*, Chanoine d'Avalon. D. Noel d'*Argonne*, Chartreux, Auteur des mélanges de Litterature & d'Histoire publiés sous le nom de *Vigneul-Marville*. Les PP. *Juenin* & *Pouget* de l'Oratoire. Messieurs *Thomard* & *Simon*. Les PP. *Segneri* Jesuite, Henri de S. Ignace, Carme, le *Nourri*, *Massuet*, l'*Amy* & *Constant* de la Congregation de S. Maur. Messieurs *Hamon*, Medecin de Port-Royal & Kuster de l'Académie des Belles-Lettres, & enfin M. *Nicole*. Ce Volume, depuis la page 526 jusqu'à la fin contient l'Extrait de ses Instructions Théologiques & Morales sur les Sacremens, l'Oraison Dominicale, le Symbole & le Décalogue, & du cinquiéme Tome des Essais de Morale qui n'a paru que depuis la mort de ce célébre Ecrivain.

Nous rendrons compte dans le Journal du mois prochain du second Volume de cette curieuse Bibliothéque.

DISSERTATIONS DU P. E. SOUCIET DE LA COMP. DE J. Tome III. contenant l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine de Pont, de Polemon I. son mari, & de Polemon II. son fils. 2°. L'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien, &c. A Paris, chez *Rollin* le fils, & *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins. 1736. vol. *in*-4°. pag. 87.

NOUS avons rendu compte de la premiere Partie de ce troisiéme Tome dans le Journal dernier, il nous reste à rendre compte de la seconde, c'est à dire, de l'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien. Le peu d'Historiens qu'ont eu ces Princes, ou le peu qui nous en reste, rend fort obscur ce qui les concerne; & si les ténébres que les Poëtes ont attribuées aux Régions qui composoient les Etats de ces mêmes Princes, sont des Fables, elles n'ont, dit notre Auteur, que trop de réalité au regard de l'Histoire dont il s'agit.

Le Bosphore Cimmerien ne commença à être gouverné par des Rois, que l'an 268. de Rome 487.

avant J. C. & 1. de la soixante-treiziéme Olympiade, selon la Chronologie de notre Auteur. Il remarque au reste que ce commencement de la Monarchie Cimmerienne ne fut pas celui de l'Ere de ses Princes.

M. Vaillant, dans son Histoire des Rois du Bosphore, dit que cette Ere fut celle des Seuthides, c'est-à-dire des Rois de Thrace. Le Pere Souciet n'est pas content de cette opinion. Pourquoi, dit-il, ne pas commencer cette Ere à Térés Fondateur de la Monarchie des Thraces? Pourquoi la reculer au tems de Seuthés son petit-fils? Et même pourquoi la commencer à lui, plûtôt qu'à *Sparadocus* son pere? ou à Stailées son oncle, tous deux fils & successeurs l'un après l'autre, de Térés? D'ailleurs M. Vaillant avance que la premiere année du regne de Seuthés, est aussi, selon Thucidide, la premiere de la 89e Olympiade. Cependant Thucidide la prend pour la quatriéme de cette Olympiade, ou même la premiere de la suivante. Enfin chaque Monarchie a son Ere, comme elle a son commencement & ses Rois. Quel rapport, demande notre Auteur, les Rois & les Etats du Bosphore ont-ils à ceux de Thrace? J'aimerois autant, poursuit-il, qu'on dît que les Rois de France comprent les années de leur Mornarchie, par celles du regne des Rois Goths, en Espagne.

Pour fixer cette Ere qui se trouve sur plusieurs Médailles de differens Rois, le P. Souciet éclaircit d'abord le commencement de cette Monarchie, depuis l'an 268. de la fondation de Rome, qu'elle fut établie, jusqu'à l'an 466. d. la même Ere. *Pærisades* fut le Fondateur de la Monarchie Cimmerienne, *Leucon* lui succeda, & *Sagaurus* succeda à Leucon.

Ces premiers Rois sont appellés par Diodore de Sicile, *Archæanactides. Spartacus* leur succeda, & commença son regne l'an 310. de Rome, 445 avant J. C. il regna sept ans. Après lui vient, non pas *Satyrus* son fils, mais *Seleucus* qui étoit d'une autre famille, & qui ne regna que 4 ans. Séleucus monta sur le Trône vers l'an 321. de Rome. De-là jusqu'en 341. de la fondation de Rome, il y eut une Anarchie de 20 ans. Enfin Satyrus recouvra les Etats de son pere, & les gouverna jusqu'en 355. qu'il mourut.

Jusqu'ici on ne voit rien de reglé dans la succession de cette Monarchie; c'est invasion, c'est succession; ce sont differentes familles, c'est Anarchie. Avant *Pærisades*, le peuple étoit libre, & n'avoit point de maîtres. Pærisades envahit la puissance Souveraine. Lui, les autres Archæanactides, & ceux qui regnerent quelques tems après ceux-ci, ne furent regardés que comme des Tyrans, & ils en porterent le nom odieux. Ils ne se transmettent point la Couronne, ils la ravissent l'un après l'autre. Le peuple de son côté, faisoit apparemment des efforts pour recouvrer sa liberté. De-là, peut-être, cette

cette Anarchie de 20 ans, quoiqu'il y eût des Princes descendus des Rois précédens.

Mais enfin, après tous ces troubles, Satyrus monte sur le Trône, les Rois ne sont plus regardés comme des Tyrans, mais comme des Princes légitimes. La succession est reguliere, & toûjours, ensuite, le fils succede au pere, ou le frere à son frere mort sans enfans, jusqu'à un *Pærisades*, qui ne pouvant resister aux Barbares ses voisins, & n'ayant apparemment point d'enfans, donna son Royaume au grand Mithridate *Eupator* Roi de Pont. C'est donc à Satyrus fils de Spartacus & pere de Leucon, que commence proprement la Monarchie, & l'ordre regulier des Rois; c'est par conséquent le commencement de son regne qui fait le commencement de l'Ere du Bosphore. En effet toutes les Médailles des Rois qui l'ont gouverné, sur lesquelles il se voit quelque époque, entrent naturellement dans cette Ere, & en particulier celle de *Rhescuporis*, laquelle a donné lieu à cette Dissertation, & qui est du beau Cabinet de M. l'Abbé de Rothelin, au lieu qu'elle ne sçauroit quadrer ni avec l'Ere de M. Vaillant, ni avec aucune autre que l'on puisse vraisemblablement imaginer.

Cette Epoque fixée, le Pere Souciet continue la suite des Rois du Bosphore qui sont connus. Chaque Médaille qui nous en reste, principalement celles qui ont été frappées sous Hadrien, & chaque trait des Historiens qui en parlent, deviennent une preuve du sentiment de notre Auteur. Il poursuit cette succession de Rois, jusques sous Septime-Sévére, & il trouve depuis l'établissement de la Monarchie l'an 487. avant J. C. trente Rois du regne desquels il fixe le commencement & la fin, tant par l'Histoire que par les Médailles, & dont il détermine au moins, le tems, avec toute l'exactitude qui se peut souhaiter.

Satyrus ayant commencé son regne, & l'Ere des Rois du Bosphore, l'an de Rome 341. mourut l'an 355. de la même Ere. *Leucon* II. son fils lui succeda, & regna 40 ans. A Leucon II. succeda *Spartacus* II. son fils. Qui n'occupa le Trône que cinq ans, & mourut apparemment sans enfans; car ce fut Pærisades II. son frere qui les remplaça, ce qui arriva l'an 400. de Rome. Celui-ci regna trente-huit ans, & laissa trois fils, *Satyrus*, *Prytanis* & *Eumélus*. Pærisades, en mourant, donna ses Etats à *Satyrus*, l'an 438. de Rome. Eumélus, Prince ambitieux, demanda qu'on les partageât. Aigri du refus que lui en fit Satyrus, il entreprit la guerre, & fut vaincu. Mais Satyrus l'assiegeant dans la Capitale de Thrace, fut tué d'un coup de fleche à un assaut. Pritanis prit sa place. Eumélus le bâtit deux fois, & demeura en possession des Etats du Bosphore, qu'il augmenta par des conquêtes, & où il regna avec gloire.

L'an 446. de Rome, revenant de Scythie pour un Sacrifice, les

chevaux de sa Quadrige, prirent le mors aux dents ; il se jetta du char, son sabre s'embarrassa dans une rouë, & ce Prince périt.

Spartacus III. son fils lui succeda, & commença un regne de 20 ans. De-là jusqu'à Mithridate Roi de Pont, l'on ne sçait rien du Bosphore. La perte de plusieurs Livres de Diodore de Sicile, est cause de ce vuide. Strabon nous apprend qu'en même tems que Mithridate regnoit au Pont, un *Parisades* regnoit au Bosphore, & que, pour la raison qui a été marquée ci-dessus, il donna ses Etats à Mithridate ; ce qui arriva, selon le Pere Souciet, vers l'an 646. de Rome. Il y a apparence que c'est cet agrandissement qui causa la perte du Roi de Pont. Enflé de se voir maître du plus grand Etat qui confinât les Provinces Romaines, il crut pouvoir donner la loi à de si puissans voisins, & les chasser des conquêtes qu'ils avoient faites en Asie. Mais il échoüa dans son entreprise : son fils Pharnace, à qui Pompée avoit donné le Bosphore, fut aussi témeraire, & ne fut pas plus heureux ; Asandre, célébre dans Lucien pour la longueur de sa vie, le lui ravit. Il s'y soûtint contre les efforts de *Mithridate de Pergame*, à qui César avoit donné le Bosphore, & la charge d'en chasser Asandre. C'est ainsi que le sçavant Pere Souciet parcourt toute la suite des Rois du Bosphore, depuis l'an 268. de Rome, jusqu'à Septime-Sévére, pendant plus de 600 ans, fixant par l'Histoire, &, au défaut de l'Histoire, par les Médailles ; le tems de chaque regne.

Outre ce qui regarde l'Histoire & la Chronologie, on trouve dans ces deux Ouvrages, plusieurs Notes Critiques ; & notre Auteur, en chemin faisant, corrige de tems en tems, les Ecrivains dont il se sert. Il redresse Diodore de Sicile sur les Magistrats Romains. *Asconius-pedianus*, dans son Commentaire sur l'Oraison de Ciceron pour C. Cornelius, dit que cette Oraison fut prononcée l'année que Ciceron étoit Préteur, sous le Consulat de L. Cotta & de Torquatus. *Sequenti deinde anno, L. Cotta, L. Torquato Conf. hæc Oratio, Cicerone Prætore, dicta est.* Cependant, il est certain, & quelques lignes plus haut, Asconius lui-même, le dit, il est certain que Ciceron fut Préteur l'année de devant, sous le Consulat de Lépidus, & de *Volcatius*. Paul-Manuce a cru que le mot *Prætore*, avoit été ajoûté mal à propos ; mais le Pere Souciet croit qu'Asconius avoit écrit *Cicerone Prætorio*, & que ce mot *Prætorio* a été changé en celui de *Prætore*, par les Copistes. Rien ne paroît plus simple & plus judicieux que cette correction.

MM. Seguin & Vaillant ont lû sur une Médaille de Pythodoris, qui est au Cabinet du Roi, ΤΟΣ, dont ils ont fait ΚΟΤΤΟΣ, ils ont conclu de-là, qu'il y avoit deux Pythodoris, la mere & la fille, & que c'étoit pour cette derniere, que la Médaille avoit été frappée ; ainsi une erreur en attire une autre, & celle-ci une troisiéme. Il y a sur

la Médaille ΟΥΣ, qui est la fin du mot ΕΤΟΥΣ, année : ainsi tombe la Fable des deux Pythodoris.

Strabon Liv. VII. dit que les premiers Rois du Bosphore, sont Leucon, Sagaurus & Pærisades. Casaubon veut que l'on mette *Satyrus* au lieu de *Sagaurus*. Mais le Pere Souciet fait voir que le Texte de Strabon est très-correct en cet endroit.

Pærisades est le nom de quelques Rois du Bosphore. Les Copistes ont défiguré ce nom dans Strabon, & dans Diodore ; une Médaille d'or du Cabinet du Roi, publiée par M. de Boze, montre qu'il faut corriger ici ces deux Auteurs, en lisant Παιρισάδης, *Pærisades*, & non Parisades, moins encore *Parysades*.

Diodore Liv. XII. donne 17 ans de regne à Spartacus I. Successeur des Archæanactides, & Casaubon prétend soûtenir cette erreur ; mais le Pere Souciet prouve par Diodore lui-même que le Texte de Diodore est corrompu en cet endroit, & qu'au lieu de 17 il faut lire 7 : car par-tout où Diodore rapporte les Consulats sous lesquels commença ce regne, & ceux sous lesquels il finit, on voit clairement que cet Auteur n'en compte que sept sous ce regne.

M. Vaillant, pag. 214. de son Histoire des Rois du Bosphore, rapporte une Médaille d'Asandre. L'Espagne y est marquée en trois manieres differentes : dans la gravûre de la Médaille c'est un Π 80 ; dans la description de la Médaille, c'est un Ξ 60. Dans l'explication de la Médaille on dit que cette Epoque signifie 6 six, ce qui montre que M. Vailant avoit écrit ς tant sur la Médaille que dans la description de la Médaille, & que c'est cette lettre numérale qu'il y faut mettre.

On voit par toutes ces remarques du P. Souciet, combien la Republique des Lettres est redevable à ce sçavant Antiquaire, & les lumieres qu'elle doit esperer d'en retirer encore s'il veut bien continuer des recherches aussi pénibles & aussi utiles.

ECOLE DE CAVALERIE, CONTENANT LA connoissance, l'instruction & la conservation du Cheval : par M. de la Gueriniere, Ecuyer du Roi. A Paris, chez Jacques *Guerin*, Libraire-Imprimeur, Quai des Augustins. 1736. *in-fol.* pag. 000. & *in-8°.* 2. vol. Tom. I. pp. 311. Tom. II. pp. 298. planch. détach. XXXIV.

DANS cet Ouvrage, entrepris sur-tout en faveur des jeunes Gentilshommes, & dédié à M. le Grand Ecuyer de France, l'Auteur s'est uniquement proposé pour but, de rassembler & de ranger méthodiquement les principes qui peuvent rendre plus facile aux amateurs de la Cavalerie la connoissance de tout ce qui a rapport à cet exercice également noble & utile. On peut assurer ici que M. de

la Gueriniere a mis tout en œuvre pour remplir aussi parfaitement qu'il lui étoit possible un si loüable projet ; & c'est de quoi l'on pourra se convaincre, si l'on considere l'ordre, l'exactitude, la netteté & la précision qui regnent dans les differentes parties de ce Traité. Elles sont toutes fondées non-seulement sur les propres experiences de l'Auteur, mais encore sur les lumieres des meilleurs Ecrivains qui ont avant lui travaillé sur la même matiere ou qui se sont signalés dans la pratique de cet Art, tels que le Duc de *Newcastle*, *Soleysel*, *de la Broüe*, *Vendeuil* (le Maître de notre Auteur) *du Plessis*, *de la Vallée*, &c. Les parties de cette Ecole sont au nombre de trois & ont pour objets, 1°. la parfaite connoissance du Cheval ; 2°. la maniere de le dresser ; 3°. celle de le conserver.

La premiere partie est composée de neuf Chapitres, subdivisés chacun en plusieurs articles, & dans le premier desquels il s'agit du nom & de la situation des parties exterieures du Cheval, qui sont celles de l'*avant-main* ou du devant, celles du *corps*, & celles de l'*arriere-main* ou du derriere.

Celles de l'*avant-main* sont 1°. la tête (où l'on distingue les oreilles, le front, les temples, les sourcils, les salieres (ou les creux au-dessous des sourcils ;) le *larmier* (ou le côté de l'œil) les paupieres, les yeux, la *ganache* (ou mâchoire inferieure) & la bouche, où sont les lévres, les naseaux, le bout du nez, le menton, la barbe, la langue, le *canal* (ou le creux de la mâchoire inférieure) le palais, les *barres* (ou l'endroit dépourvu de dents, & où se fait l'appui du mors, & les dents :) 2°. l'encolure, le *toupet* (ou le crin qui tombe sur le front) & le gosier ; 3°. le *garot* (placé à l'extrémité de la criniere au haut des épaules ;) 4°. les épaules ; 5°. le poitrail ; 6°. les jambes de devant, composées du bras, du coude, de l'*ars* (ou veine apparente, placée au-devant & au dedans du bras) du genou, de la *châteigne* (espece de corne tendre, sans poil, située au-dessus du genou en dedans ;) du *canon* (ou de la partie de la jambe, qui commence au genou, & finit au *boulet* ;) du nerf (ou tendon qui regne tout au long de la jambe ;) du *boulet* (ou de la jointure du *canon* avec le *pâturon* ;) du *fanon* (ou toupet de poil situé derriere le *boulet* ;) de l'*ergot* (ou corne tendre, placée au milieu du *fanon* ;) du *pâturon* (situé entre le *boulet* & la couronne ;) de la *couronne* (poil qui couvre & entoure le haut du *sabot* ;) & du pied, où se trouvent le *sabot* ou la corne ; les *quartiers* (ou les deux côtez du *sabot* ;) la *pince* (ou le bout anterieur de la corne ;) le talon, la *fourchette* (corne tendre à deux branches dans le creux du pied ;) la *sole* (corne plus dure que la *fourchette*, plus tendre que le *sabot*, placée entre les quartiers & la *fourchette* ;) & le petit pied (os spongieux, entouré de chair, placé au milieu du *sabot.*) Les parties du *corps*, sont les reins, les rognons, les côtez, le ventre &.

les flancs. Les parties de l'*arriere-main* ou du derriere, sont la croupe, les fesses, les hanches, le *grasset*, (ou la jointure située au bas de la hanche, vis-à vis des flancs;) les cuisses, le jarret, les jambes de derriere.

Dans le Chapitre second l'Auteur examine en quoi consistent la beauté & les défauts de toutes ces parties exterieures; & il n'oublie point d'alleguer sur cela le sage conseil de *Soleysel*, qui dit que *lorsqu'on achette un cheval, il faut se prévenir d'abord contre, afin d'être juge sévère de tous ses défauts.*

On explique, dans le Chapitre suivant (3) la disposition & la difference des dents du Cheval, d'où se tire la connoissance la plus particuliere de son âge. Les Chevaux ont 40 dents, qui se partagent en 24 mâchelieres situées au fond de la bouche, qui ne tombent point pour faire place à d'autres, & ne servent de rien à la distinction de l'âge; en douze dents de devant appellées *dents de lait*, qui tombent pour faire place à d'autres, & servent à l'indication de l'âge: & en 4 crochets, placés au-delà des *coins* sur les barres. On appelle *coins* les 4 dents qui succedent aux 4 dernieres dents de lait, après que celles-ci, à l'âge de quatre ans & demi, sont tombées. Ces *coins* ont un creux dans le milieu, où paroît une *marque* noire, qui sert à *marquer* l'âge du Cheval. C'est un détail sur lequel il faut consulter l'Auteur.

Il parcourt (dans le *quatriéme Chapitre*) les differences des Chevaux tirées de la varieté qui se trouve dans les couleurs de leur poil; sur quoi il observe, contre le sentiment de plusieurs Auteurs, surtout, des Italiens, que cette difference des poils n'est qu'un jeu de la nature, & que de tous poils il y a de bons chevaux; la bonté d'un cheval dépendant de sa ressource & de sa vigueur qui sont des qualitez interieures, & nullement de son poil ni de ses marques extérieures.

Le Chapitre suivant (5) contient des remarques sur les qualitez des chevaux de differens Pays. Tous les Auteurs (nous dit-on) regardent le cheval d'Espagne comme le premier de tous les chevaux, pour le manége, à cause de son agilité; pour la pompe, à cause de sa fierté; pour la guerre, à cause de son courage & de sa docilité. Quelques-uns s'en servent pour la chasse & pour le carosse; mais c'est dommage, dit l'Auteur, de sacrifier à ce dernier usage un si noble animal. Le Duc de *Newcastle* ne lui trouve qu'un défaut, qui est d'avoir trop de memoire, ce qui lui fait prévenir la volonté du Cavalier. Les autres chevaux qu'on passe ici en revûë sont les Barbes, excellens étalons; les Napolitains, pour la plûpart indociles; les Turcs, mal proportionnés, coléres, paresseux; les Allemans naturellement malicieux & *ramingues*; les Danois, bons sauteurs, excellens pour la guerre & pour de superbes attelages; les Limousins, très-bons pour la chasse; les Nor-

mands, meilleurs pour la guerre; les Anglois, recherchés pour la course & pour la chasse; les Hollandois bons pour le carosse; les Flamands, employés au même usage.

Le Chapitre sixiéme est destiné à la description de la bride, & de ses differentes parties, qui sont le mors, ou l'embouchure; la branche attachée aux deux extrémitez de l'embouchure; & la *gourmette* qui agit sur la barbe du cheval; & à l'occasion de cette structure de la bride, l'Auteur enseigne la maniere de l'ordonner suivant la difference des bouches, ou trop sensibles, ou foibles, ou fortes, ou pesantes, ou fenduës trop ou trop peu, ou de celles des chevaux qui s'*arment*, lesquelles sont les plus difficiles à emboucher.

L'Auteur (dans son *septiéme Chapitre*) ne décrit pas avec moins de détail & d'exactitude la ferrure du cheval, à laquelle, dit-il, on ne sçauroit donner trop d'attention, puisqu'on voit tous les jours plusieurs braves chevaux perir par les pieds. Or comme pour bien ordonner la ferrure, on doit connoître les instrumens employés à cet usage, les termes usités parmi les Maréchaux, les noms des parties du fer, & leur difference par rapport aux differens pieds; l'Auteur particularise toutes ces circonstances en deux grands articles.

Il en fait autant pour la Selle, dont il examine les parties & les differences (dans le *Chapitre huitiéme*) & dont une exacte connoissance est essentielle pour prévenir les inconveniens d'une Selle mal ordonnée, qui cause souvent au cheval de longues & de dangereuses blessures.

L'Auteur traite (dans le *neuviéme & dernier Chapitre* de sa premiere Partie) de la maniere de nourrir les chevaux, de les penser, & de les gouverner en voyage; ce qui n'est pas indifferent pour un animal, qui bien que très-vigoureux & très-robuste, ne laisse pas d'être un des plus délicats, & faute de ces attentions de tomber dans des accidens, qui le rendent incapable de service.

II. La seconde partie de cet Ouvrage, divisée en 22 Chapitres, roule sur la maniere de dresser les chevaux, selon les divers usages ausquels on les destine. Notre Auteur recherche d'abord, pourquoi il y a si peu d'hommes de cheval, & quelles sont les qualitez necessaires pour le devenir. Il attribue cette disette de bons Cavaliers, au manque de principes, qui met les Eléves hors d'état de discerner les défauts d'avec les perfections; à une imitation vicieuse, qui les engage à un continuel mouvement de la main & des jambes; à une justesse & une précision excessives, qui amortissent le courage d'un brave cheval & lui ôtent toute sa gentillesse; à trop de déference pour le prétendu bon goût du public, dont les décisions (dit l'Auteur) ne sont pas toûjours des Oracles; au silence des grands Maîtres de l'art si célébres dans les tems heureux de la

Cavalerie ; & qui n'ont rien laissé par écrit, excepté le Duc de *New-castle* & *la Broüe*, dont l'Auteur fait ici l'éloge, & où il a puisé ce qu'il y a trouvé de plus instructif, & l'a mis dans un ordre méthodique.

Il passe de-là (*Chap.* 2.) aux differentes natures des chevaux, & aux causes de leur indocilité, qui sont la timidité, la lâcheté, la paresse, l'impatience, la colére, la malice, & la mauvaise habitude ; d'où naissent cinq défauts essentiels, sçavoir, d'être ombrageux, vicieux, rétifs, *ramingues* (ou qui resistent aux coups d'éperon) & entiers, ou qui refusent de tourner plûtôt par ignorance & faute de souplesse, que par malice.

Ensuite (*Ch.* 3.) il est parlé des Instrumens employés pour dresser les chevaux, & qui sont (après la bride & la selle) la chambriere, la gaule, les éperons, la *martingale*, le poinçon, les lunettes, le trousse-queuë, les piliers, les caveçons de cuir ou de fer, le bridon & le filet. Il faut voir tout ce détail dans l'Auteur, ainsi que l'explication des termes de l'art de monter à cheval, & ceux qui regardent les airs du manége, & qui sont expliqués dans les Chapitres quatriéme & cinquiéme.

Vient après cela (*Chap.* 5.) ce qui concerne les divers mouvemens des jambes des chevaux selon la difference de leurs allures, qui sont ou naturelles & parfaites, sçavoir, le pas, le trot, & le galop ; ou naturelles & défectueuses, sçavoir, l'amble, l'entre-pas ou *traquenard*, & l'*aubin* ; ou artificielles, de deux *airs* differens ; ou bas & près-de-terre, tels que le passage, le *piafer*, la galopade, le changement de main, la volte, la passade, la pirouette, le terre-à-terre ; ou relevés, tels que la pesade, le mezair, la courbéte, la croupade, la balotade, la capriole, le pas & le saut. La plûpart de ces termes de manége (dit l'Auteur) dérivent de l'Italien, qui ont été les premiers Inventeurs des regles de cet art.

De-là on passe (*Chap.* 6.) à ce qui constitue la belle posture de l'homme de cheval, & à ce qu'il doit observer avant que de le monter ; puis (*Chap.* 7.) aux mouvemens de la main-de-la-bride & à leurs effets, qui sont d'avertir le cheval de la volonté du Cavalier ; ensuite (*Chap.* 8.) aux *aides* & aux châtimens necessaires pour dresser les chevaux. Les aides consistent dans les divers mouvemens de la main-de-la-bride, dans l'appel de la langue, dans le sifflement & le toucher de la gaule, dans le mouvement de cuisses, des jarrets, & des gras de jambes, dans le pincer délicat de l'éperon, & dans la maniere de peser sur les étriers. Les châtimens se reduisent à ceux de la chambriere, de la gaule & des éperons ; & l'Auteur indique l'endroit ou doivent porter les coups de ces derniers, & les diverses modifications dont ils sont susceptibles.

Un cheval bien dressé étant celui qui a la souplesse, l'obéissance

& la justesse, l'Auteur enseigne (*Chap.* 9.) la maniere de procurer aux chevaux ces trois qualitez. La premiere ne s'acquiert foncierement que par le trot (selon M. de la Gueriniere) en cela d'accord avec tous les sçavans Ecuyers; quoiqu'il ne prétende pas donner l'exclusion au pas, qui a aussi un mérite particulier.

Une autre leçon qui n'est pas moins utile pour disposer les chevaux à l'obéissance, consiste à les preparer à se mettre sur les hanches, pour les rendre agréables & légers à la main; ce qui s'execute par ce qu'on nomme en termes de manége l'*arrest*, le *demi-arrest*, & le *reculer*, dont on trouve la manœuvre expliquée ici (*Chap.* 10.) avec étendue & renduë sensible par le moyen des figures; de même que ce qui s'appelle l'*épaule en dedans*, la *croupe au mur*, le *piaffer entre les piliers* (*Chap.* 11. 12. 13.) leçons qui tendent toutes à communiquer au cheval la souplesse & l'obéissance. Après quoi il ne reste plus qu'à l'*ajuster*, c'est-à-dire, à le regler & le faire *manier juste* dans l'*air* que sa disposition permettra qu'on lui donne.

L'Auteur, par rapport à l'acquisition de cette *justesse*, s'étend fort ici (*Chap.* 14. 15. 16. 17. 18.) sur les differentes allures qu'il a eu soin de définir plus haut, & que nous avons indiquées; sur quoi il faut le consulter & les figures qui mettent sous les yeux ce que le discours pourroit ne pas expliquer suffisamment.

Il enseigne (dans les *Ch.* 19. 20. & 21.) la maniere de dresser les chevaux de guerre, les chevaux de chasse, & les chevaux de carosse; & dans le 22[e] *Chap.* qui termine cette seconde Partie il traite des Tournois, des Joûtes, des Carousels, des Courses de têtes & de bague; exercices dont l'art de la Cavalerie faisoit, comme l'on sçait, la partie la plus essentielle. Il n'oublie pas celui que les Italiens appellent *far la fola*, *faire la foule*; lorsque plusieurs Cavaliers font manier à la fois un certain nombre de chevaux sur differentes figures.

III. Nous voici arrivés à la troisiéme Partie de ce Traité, laquelle contient l'Ostéologie du Cheval, ou la description de ses os, les définitions de ses maladies, leurs remedes, avec un détail des Operations de Chirurgie, qui se pratiquent sur cet animal. Mais l'Auteur avertit qu'il n'entre pour rien dans ce qui compose cette troisiéme Partie. Peu versé dans ce qui concerne l'Anatomie & la Medecine, il s'est sagement précautionné contre un défaut assez ordinaire à ceux qui ont écrit sur les maladies du cheval; défaut qui consiste à donner des définitions fausses ou confuses, & à prescrire des remedes, qui par leur multitude mal assortie se détruisent souvent les uns les autres. C'est donc pour éviter un écueil si dangereux, qu'il a eu recours à un Medecin de la Faculté; » qui (à l'exemple d'*Héroard*, premier Medecin d'Henri IV. à qui » ce Monarque avoit ordonné d'ap-

» profondir

» profondir cette matiere,) a bien » voulu employer ses soins & ses » talens pour continuer de perfec- » tionner une entreprise, qui fut » presque aussi-tôt interrompue » que commencée, par la mort » inopinée de ce Prince.

L'Ostéologie dont il est ici question, n'a été copiée d'après aucun Ouvrage de cette espece; mais elle a été composée sur le Squelette même du cheval. On y a suivi pour l'arrangement & l'énumération des os, l'ordre établi d'abord pour la division des parties exterieures de cet animal en celles de l'*avant-main*, du *corps* & de l'*arriere-main* : & l'on expose aux yeux du Lecteur tous ces os dans la figure d'un Squelette de cheval exactement gravée, & à laquelle nous renvoyons.

Les maladies du cheval sont ici distribuées suivant le même ordre; & l'on en donne très-exactement le diagnostic, le pronostic & la curation.

Celles de l'*avant-main* sont au nombre de plus de cinquante, sçavoir 1. le mal de tête, qui est plûtôt le symptome ou l'avant-coureur d'une autre maladie, qu'une maladie par lui-même : 2. Le feu ou le mal d'Espagne, qu'on peut regarder comme la fievre ardente & continue; 3. Le mal de tête contagieux, qui peut infecter tous les chevaux de 20 lieuës à la ronde; 4. Les maladies des yeux, telles que la fluxion, la meurtrissure, la fluxion, qui rend un cheval ce qu'on appelle *lunatique*, c'est-à-dire aveugle pendant des jours entiers, & qui a des retours périodiques; le dragon, la taye, l'onglet; 5. L'étranguillon ou l'esquinancie; 6. Les *avives*, ou l'inflammation subite des glandes parotides; 7. La gourme vraye ou fausse, qui est une séparation de la pituite épaisse & visqueuse provenant ou des alimens dont a été nourri le poulain, ou du lieu de sa naissance, & qui se dépose pour l'ordinaire sur les glandes situées sous la *ganache*; 8. Le *morfondement* ou le rhume; 9. La *morve*, fort analogue à la pulmonie ou phthisie dans l'homme; 10. Le *lampas* ou la féve, petite tumeur formée à l'extrémité anterieure de la mâchoire superieure; 11. Les barbillons, petites excroissances charnues situées à la partie laterale interne des dents d'embas, & qui empêchent le cheval de boire & de manger.

12. Les *cirons* ou petits boutons blancs, qui viennent au-dedans des deux lévres; 13. Les *surdents* ou dents mâchelieres inégales; 14. Les barres & la langue blessées; 15. Le *pissanesse* ou *pinsanesse*, maladie peu commune en ce Pays, & qui fait tomber la langue du cheval en 24 heures; 16. Le tic, soit naturel, soit habituel; 17. Le mal de cerf, ou rhumatisme universel; 18. Le *vertigo* ou la phrénésie; 19. Le mal de Taupe, meurtrissure qui paroît à l'endroit où porte le licou, & qui dégénére en abscès : 20. Les tumeurs & blessures du *garot* : 21. L'effort d'épaule, ou le cheval entre-ouvert, ou le faux écart : 22.

L'écorchure entre les *ars* : 23. L'*ancœur*, *avant-cœur* ou *anti-cœur*, tumeur formée à la partie anterieure du poitrail, par un amas de sang extravasé : 24. La soupe : 25. Les *malandres*, ulcere formé au pli du genou en dedans : 26. Le sur-os, l'osselet & la fusée, tumeur dure, calleuse & sans douleur, qui croît sur l'os même du *canon* : 27. La *nerferure* ou l'atteinte que se donne ou que reçoit un cheval à l'un des tendons de la jambe : 28. L'entorse ou *mémarchure* : 29. l'effort du genou : 30. Les jambes foulées, travaillées ou usées : 31. La blessure du *boulet* : 32. Les tumeurs appellées *mollettes*, ganglion & osselet du *boulet* : 33. La forme, tumeur indolente, située sur la partie anterieure du *pâturon*.

34. L'atteinte du *javar*, l'atteinte encornée, & le *javar* encorné, qui sont pour les coups donnés au-dessous du *boulet*, ce qu'est la *nerferure* pour ceux qui sont portés au-dessus : 35. L'*enchevêtrure* ou la playe du *pâturon* : 36. La *forbure* ou l'enflure des jambes accompagnée d'un rhumatisme universel, & quelquefois de la fievre : 37. La *crapaudine*, ulcere situé sur l'os de la couronne, à un demi-pouce au-dessus du *sabot* : 38. Les *peignes* ou *grapes*, especes de gales seches ou humides qui viennent aux pieds du cheval : 39. La matiere soufflée au poil, qui est la suite d'une encloueure négligée ou d'un abscès dans le *sabot* : 40. Les méchans pieds: 41. L'*encastelure*, qui est une espece de mauvais pieds : 42. La fourchette neuve, qui succedant à celle qui s'est pourrie, rend cette partie douloureuse, & fait souvent boiter un cheval : 43. L'ognon dans le pied, grosseur qui vient entre la *sole* & le petit-pied : 44. Le nouveau *dessolement* du cheval : 45. La *bleime* ou la meurtrissure dans le *sabot*, laquelle succede à l'*encastelure* négligée, & dégénere en pourriture : 46. Les *seimes* ou fentes dans les quarriers du *sabot* : 47. La *solbature* ou les pieds douloureux : 48. L'étonnement du *sabot*, l'une des plus longues maladies & des plus difficiles à traiter & à connoître que puisse avoir un cheval : 49. Les teignes, qui criblent la fourchette comme si elle étoit vermouluë, & la font tomber par morceaux en pourriture : 50. L'encloueure.

Les maladies du *corps* du cheval sont 1. la fievre : 2. le farcin ou la corruption générale de la masse du sang : 3. la *pousse* ou grande difficulté de respirer : 4. la courbature ou la pleuresie & la fluxion de poitrine : 5. la toux : 6. la *gras-fondure* ainsi nommée, parce que les excrémens du cheval paroissent enveloppés d'une matiere semblable à de la graisse, & quelquefois sanglante : 7. la diarrhée : 8. la dyssenterie : 9. la passion *iliaque* ou les *tranchées rouges* : 10. les vers : 11. la jaunisse : 12. les tranchées : 13. la retention d'urine : 14. la *fortraiture* ou le retrecissement des boyaux : 15. la maigreur & le dégoût : 16. les blessures & enflures sous la selle & sur les rognons, & les cors : 17. l'ef-

fort de reins : 18. la galle, le *roux-vieux* ou la galle inveterée, & les dartres : 19. les enflures des bourses, sous le ventre, & autres.

On range parmi les maladies de l'*arriere-main*, 1. l'*épointement* ou l'entorse, l'*éhanchement* ou la dislocation de la hanche, & l'effort du jarret : 2. l'enflure de la cuisse : 3. la sortie & la chûte du fondement : 4. la chûte du membre & de la matrice : 5. l'incontinence d'urine : 6. les hernies : 7. le *vessigon*, qui est une tumeur située entre le tendon & la pointe du jarret à la partie superieure & posterieure du *canon* : 8. la *courbe*, autre tumeur longue & dure, qui occupe le tendon du jarret : 9. la varice ou dilatation de veine à la jambe : 10. l'*éparvin*, ou la roideur excessive du jarret : 11. le *jardon* ou la *jarde*, tumeur calleuse, dure, & qui rend très-douloureuse la jointure où elle vient 12. le *capelet* & l'*éperon*, autres tumeurs de la jambe : 13. les *solandres* & les *rapes*, qui sont des crevasses au pli du jarret : 14. les *queuës de rat* ou *arestes*, croûte dure & écailleuse, qui regne le long du tendon aboutissant au *pâturon*, & fait tomber le poil : 15. les eaux, qui sont une humidité blanche, gluante, visqueuse & puante, qui suinte au travers du cuir, & qui du *pâturon* gagne toute la jambe en remontant : 16. les *mules* traversieres ou crevasses, qui sont au *pâturon*, ce que la *malandre* est au pli du genou, & la *solandre* à celui du jarret : 17. les poireaux ou verruës & les *grapes*, qui ne sont autre chose que de petits boutons rouges, qui representent une grappe de groseille : 18. le *fic*, improprement nommé *fil* ou *crapau* ; excroissance spongieuse & fibreuse, qui naît à la fourchette, & qui ressemble assez à de la corne ramollie.

A toutes ces maladies, accompagnées chacune de la meilleure méthode de les traiter & de l'indication des médicamens les plus efficaces pour y réussir, & dont l'Auteur donne des formules choisies & experimentées ; succede un détail circonstancié des operations de Chirurgie qui se pratiquent sur les chevaux. Une des plus fréquentes est la saignée, pour laquelle on se sert de la lancette, de la flamme, de la corne de Chamois, d'un clou à attacher les fers, *&c.* & qui se fait au col, à la langue, au palais, aux *ars*, aux flancs, au plat de la cuisse en dedans, à la queuë, à la pince, & au *larmier*. L'Auteur décrit ensuite la maniere d'*églander* un cheval ou de lui ôter les glandes engorgées & endurcies derriere la *ganache* ; comment s'exécute sur lui la castration ; la maniere de le vuider & de lui donner un lavement ; celles de lui appliquer le seton & l'ortie ; de le dessoler ; de lui couper la queuë ; de lui barrer les veines ; de lui appliquer le feu ; (remede, observe-t-on ici, d'une utilité universelle dans les maladies des chevaux, & qui anciennement étoit d'une grande ressource pour guerir celles des hommes :) L'Auteur enseigne la méthode d'ôter aux chevaux la *souris* ou de les

dessouricher en termes de Maréchal; de leur couper la langue; de leur faire avaler les breuvages & les pilules, & de mettre en œuvre le *billot* pour cet usage; de leur faire au front des pelottes blanches ou étoiles, de leur tailler les oreilles pour les rendre plus petites, de leur imprimer des marques noires sur le corps, lorsqu'il est blanc ou gris, de leur faire revenir le poil tombé par galle ou blessure, de leur remplir les *salieres*, & de leur faire croître le crin & la queuë.

Le Traité du Haras, qui termine le second Volume, contient 4 articles, dont nous ne ferons qu'indiquer les titres. Le premier article roule sur le terrain propre pour le Haras: le second sur le choix de l'étalon & de la cavalle: le troisiéme traite des regles qu'on doit observer dans la conduite d'un Haras; de la distribution du terrain; de l'âge que doivent avoir les étalons & les jumens; de la quantité de jumens qu'un étalon peut servir; de la maniere de faire couvrir; du tems où la jument met bas: on apprend, dans le dernier article, la maniere d'élever les poulains, jusqu'à ce qu'ils soient en état de rendre service; dans quel tems il faut les sevrer, & comment on les apprivoise.

Parmi les diverses planches, qui ornent & qui éclaircissent merveilleusement cet Ouvrage; celles de la seconde partie qui mettent sous les yeux les differens airs de manége, ont été gravées d'après les originaux & sous la conduite de M. *Parrocel*, Peintre ordinaire du Roi, de son Académie, & dont la reputation en ce genre est suffisamment établie. L'Imprimeur, de son côté, n'a rien négligé de ce qui pouvoit lui faire honneur, soit pour le choix du papier, soit pour la beauté & la netteté des caracteres.

DE LIBRIS QUI VULGO DICUNTUR ROMANENSES, ORATIO: Habita die vigesimo quinto Februarii anno Domini 1736. in Regio Ludovici Magni Collegio, Societatis Jesu. A Carolo Porée Societatis ejusdem Sacerdote. Parisiis, apud Marcum Bordelet, viâ Jacobeâ, è Regione Collegii Ludovici Magni, sub Signo Sancti Ignatii. 1736. C'est-à-dire: *Discours sur les Romans. Par le Pere Porée.* Brochure *in-4o.* pages 51.

IL n'y a point d'Ouvrages dont il faille moins juger sur un Extrait, & qui perdent plus à être abrégés que les Ouvrages d'éloquence. Mais celui-ci qui est écrit en Latin perdra doublement dans un Extrait fait en François. Cependant parmi tant de beautez il seroit difficile que nous n'en conservassions pas quelques-unes, & il seroit peut-être impossible de les conserver toutes dans la meilleure traduction. Ainsi en comptant sur l'indulgence de ceux qui peuvent lire le Pere *Porée* dans la Langue originale, nous croyons que les au-

tres nous sçauront quelque gré de leur donner au moins une idée d'un Discours qui traite d'une matiere si interessante, en attendant qu'on leur en donne une traduction entiere.

Les Lettres & les Sciences ont leurs revolutions & leurs changemens comme les Empires & les Républiques. Un Royaume succede à un autre Royaume, une forme de gouvernement à une autre forme. De même on voit les Sciences & les beaux Arts se succeder & s'enfanter les uns les autres. Il s'introduit de grandes varietez dans les divers genres d'écrire, il s'introduit même de nouveaux genres, il se fait des Ouvrages d'une espece inconnue jusqu'à lors. Tels sont les Romans dont la bonne Antiquité, du moins l'Antiquité Romaine ne nous a point laissé de modéles. Ils sont nés en quelque sorte du Poëme Epique; c'est du moins de tous les Ouvrages d'esprit celui avec lequel ils ont le plus de ressemblance. Après avoir été long tems à la mode, ils commencerent à tomber vers la fin du siécle passé. Ce qui leur fit le plus de tort, ce fut le nombre & la grosseur des Volumes, en sorte qu'on pourroit dire qu'ils périrent comme ces vastes Empires dont l'Histoire nous raconte la chûte, accablés sous le poids de leur propre grandeur. Ils renaissent, ils revivent depuis quelques années; mais ce ne sont plus ces Tomes énormes dont le seul aspect effrayeroit la paresse & la vivacité d'aujourd'hui; ce sont de petits Livres, des Brochures, presque des feuilles volantes. On les devore avec avidité, on en attend la suite avec impatience, en un mot on aime les Romans autant qu'on les a jamais aimés, & il y a lieu de croire qu'on les aimera encore long-tems. Il ne fut donc jamais plus à propos d'examiner ce genre d'écrire & de voir ce qu'il en faut penser.

Mais qu'est-ce que le Roman? C'est une Histoire feinte & amoureuse; voilà ses deux caracteres distinctifs; & c'est des Livres de cette espece que le Pere *Porée* entreprend de prouver qu'ils sont très nuisibles, 1°. aux Lettres & à la Republique des Lettres, *Litteris & Rei Litterariæ*: 2°. aux mœurs & à l'Etat, *Moribus & Reipublicæ*. L'Orateur finit son Exorde par un compliment à un illustre Cardinal qui avoit bien voulu être un de ses Auditeurs. Ce sont des loüanges également vrayes & ingénieuses. Mais un Eloge de Monseigneur le Cardinal de *Polignac* par le P. *Porée*, pouvoit-il manquer de ces deux qualitez?

PREMIERE PARTIE.

Il y a des personnes qui mettent les Romans au nombre de ces choses indifferentes qui ne font ni bien ni mal; ils sont (disent-ils) dans la Republique des Lettres ce que des Citoyens oisifs sont dans un Etat. On voit assez qu'en supposant même la justesse de la comparaison, on pourroit en tirer une conse-

quence tout opposée, & qu'il ne seroit pas difficile de prouver qu'un Citoyen qui peut & qui dès lors doit servir sa Patrie, lui nuit dès qu'il ne lui est pas utile. Mais sans entrer dans cette discussion, l'Orateur montre par deux raisons bien sensibles le tort que les Romans font aux Lettres. Ils corrompent par une sorte de contagion les genres d'écrire avec lesquels ils ont quelque rapport, dont ils sont, pour ainsi dire, voisins; & ils étouffent les autres par leur abondance & leur multitude.

Premierement, les Romans ont corrompu l'Histoire, l'Histoire générale & particuliere, en la remplissant de fables, parmi lesquelles il est presque impossible de démêler la vérité. Nous avons les Histoires de nos *Paladins*. Les Anglois ont celles de leur Roi *Artus* & des Chevaliers de la Table ronde. Tout est outré & exagéré dans les Histoires Espagnoles. Le vrai a paru trop simple à ces Ecrivains Romanesques; ils lui ont substitué un faux merveilleux. Ils ne veulent dire que des choses admirables, & ils n'en disent que d'incroyables. Les Italiens avec un autre tour d'esprit, ont également donné l'air de Roman à leurs Histoires. Tout y est fardé sous prétexte de l'embellir. L'exactitude de la vérité y est sacrifiée à des jeux d'esprit, à l'envie de briller, ou d'amuser les Lecteurs. Les Historiens Allemans sont plus sinceres & plus simples; mais on dit que le goût Romanesque commence à les gagner aussi, & si cela est, leur Histoire subira bien-tôt le sort de celle des autres Nations, le faux s'y glissera insensiblement.

Les Vies particulieres ont autant & plus souffert de la contagion des Romans que les Histoires générales. Les Romanciers n'ont épargné personne. Ils ont pris leurs Héros par-tout, sur le Trône, aussi-bien que dans les conditions inférieures, dans la Robbe comme dans l'Epée, jusques dans l'Eglise même, & cela sans égard à la reputation la mieux établie de sagesse & de vertu.

Aux Histoires proprement dites le Pere Porée joint les Voyages. On ne sçait que trop combien la plûpart de ces Livres sont menteurs, & remplis d'Avantures Romanesques.

L'Orateur vient ensuite au Poëme Epique: ce genre d'écrire anterieur au Roman auroit dû, pour ainsi dire, regler ses pas. Mais il est arrivé au contraire que les Poëmes Epiques qui sont venus après les Romans ont cherché à leur ressembler, en sorte qu'au lieu que les Romans devoient être des Poëmes Epiques en prose, les Poëmes Epiques modernes ne sont pour la plûpart que des Romans en vers. Au reste il étoit naturel que les choses tournassent ainsi; il en est de même en tout genre; & l'exemple des bons a bien moins de pouvoir sur les méchans, que celui des méchans n'en a sur les bons.

Les Romans ont encore gâté le Poëme Dramatique. De-là très-peu de Tragédies sans amour, & même dont il ne fasse le fond. La plûpart

ne sont guéres que des Romans mis en action. Pour introduire l'amour sur la Scéne, on n'a eu aucun égard aux convenances, on a violé les bienséances, on a contredit l'Histoire & la Fable même, & en dépit de toute vraisemblance on a fait amoureux, *Britannicus* encore enfant, le vieux *Mithridate*, le farouche *Hypolite*, &c.

Le Pere Porée attaque ensuite les Romans du côté du stile, & il prétend qu'ils ont beaucoup contribué à la corruption de l'éloquence. Il avoüe qu'il y en a quelques-uns qui ne sont que trop bien écrits. Mais il trouve dans la plûpart des Narrations diffuses & languissantes, de longues & inutiles descriptions, des sentimens raffinés, ou des fadeurs, des conversations ennuyeuses, déplacées, qui ne roulent que sur des sujets frivoles, où l'on se parle sans se rien dire, & seulement pour faire en quelque sorte assaut de bel esprit.

Voilà donc le premier tort que les Romans ont fait aux Lettres, ils ont corrompu les genres d'écrire avec lesquels ils avoient quelque rapport. Mais en second lieu, ils ont presque étouffé tous les autres. Pendant que les Romans sont à la mode, on ne fait, on ne lit que des Romans; la plûpart des talens se tournent de ce côté-là, ou demeurent oisifs, faute d'être excités par l'esperance du succès. Il en est des bons Ecrivains dans la République des Lettres, comme des bons Citoyens dans un Etat. Ceux-ci s'éloignent des affaires pendant le regne du crime & des passions; ceux-là cessent d'écrire pendant le regne du mauvais goût. Mais les uns & les autres ne devroient-ils pas être plus génerenx, & dans ce dépit prétendu Philosophique qui les engage à la retraite & au silence, n'entre-t-il point un peu d'amour propre.

La fin de cette premiere Partie est un des morceaux les plus ingénieux de tout l'Ouvrage. L'Orateur parcourt la Ville, la Cour & la Campagne; il n'y trouve dans tous les Etats, dans tous les âges, dans l'un & l'autre sexe, que des Lecteurs de Romans, & pour les corriger, s'il est possible, par le ridicule, il en fait des portraits très-ressemblans, mais dans lesquels ils auront sans doute quelque honte de se reconnoître.

SECONDE PARTIE.

Si les Romans nuisent aux Lettres, comme on l'a prouvé, c'est une consequence necessaire qu'ils nuisent aux mœurs, il y a entre les unes & les autres une étroite liaison. Mais comment y nuisent-ils? en deux manieres. 1°. Ils sont la source de plusieurs vices. 2°. Ils sont le poison de la plûpart des vertus. Celles-ci ils les détruisent, ou les affoiblissent; ceux-là ils les font naître, du moins ils les nourrissent & les fortifient. La matiere est, comme on le voit, infiniment délicate, & demande d'être traitée avec beaucoup de sagesse. Le remede administré par une main imprudente

augmenteroit le mal qu'on veut guerir. En peignant d'une certaine façon certains effets de la lecture des Livres dont il s'agit, on risqueroit de les produire ; & tel discours contre les Romans ne seroit guéres moins dangereux que les Romans mêmes. Celui ci est d'un caractere bien different, & la reflexion que nous venons de faire est un éloge & nullement une Critique du Pere Porée ; continuons donc de l'entendre.

Qu'apprend-t on, qu'apprenent sur-tout les jeunes gens dans les Romans ? Quelles impressions ces Livres font-ils le plus souvent sur des cœurs & sur des esprits si susceptibles de toutes celles qu'on veut leur donner ? Ils leur inspirent une fausse valeur, & une honteuse molesse ; ils leur enseignent l'art de séduire l'innocence.

Il est aisé, malgré les differences qui les distinguent, de confondre la vraye & la fausse bravoure; celle-ci même doit avoir plus d'attraits pour une jeunesse impétueuse & peu éclairée. L'Orateur peint l'une & l'autre avec beaucoup de justesse, & sur ce double portrait on peut juger de celle de la plûpart des Héros de Roman ; il lui manque le principal caractere de la vraye valeur, la justice, ou du moins l'importance de la cause.

Pour quel sujet combattent les *Amadis*, & tous ces autres Avanturiers ? Pour une femme, pour une Maîtresse, souvent promise & engagée à un autre à qui il faut l'enlever. N'est-ce pas la valeur d'un brigand ?

Mais contre qui combattent ces *preux* Chevaliers ? Contre les ennemis de la patrie ? Cela arrive quelquefois. Mais le plus souvent ce n'est que contre leurs propres ennemis, leurs rivaux, des hommes qui devroient leur être chers, & qui le seroient effectivement, sans cette haine de rivalité. Ainsi s'acharnent l'un sur l'autre les animaux les plus lâches ; c'est une valeur brûtale, valeur par conséquent qu'il n'est pas surprenant de voir associée à la plus honteuse molesse, suite ordinaire de l'amour. Et c'est ici le plus grand danger des Romans. Nous l'avons dit après l'Auteur, le Roman est proprement une Histoire amoureuse. Les maximes les plus specieuses y sont jointes aux exemples les plus séduisans. L'amour est une passion vicieuse dans son principe & dans ses effets ; on lit dans les Romans que c'est une vertu qui éleve l'ame aux grands sentimens, & la rend capable des plus grandes choses. L'amour est sur-tout l'écueil de la jeunesse ; on lit dans les Romans que c'est le devoir, du moins le privilége du bel âge. L'Amour est le plus dur de tous les esclavages ; les Romans disent que la liberté ne vaut pas ses chaînes, que ses peines mêmes sont plus agréables que tous les autres plaisirs. Voilà ce que repetent sans cesse, & en mille façons les *Celadons* & les *Artamenes*. Ils se plaignent quelquefois des rigueurs de l'amour, ils soupirent, ils pleurent ; mais il leur est doux de se plaindre, de soupirer,

ſoupirer, de pleurer. Exhortez-les à rompre leurs fers, ils vous répondront qu'ils ne le peuvent, mais que quand ils le pourroient, ils ne le voudroient pas, & qu'ils aiment mieux mourir d'amour, que de vivre ſans aimer.

Mais les Romans en inſpirant l'Amour enſeignent encore l'art funeſte de l'inſpirer. Ils corrompent le cœur & aiguiſent l'eſprit; & on apprend preſque également dans cette école & à aimer & à plaire.

Parmi les Amans dont les Romans nous racontent les avantures & nous peignent les caracteres, les uns timides & reſpectueux, du moins en apparence, marchent à pas lents, mais ſûrs. Ils cachent leur paſſion ſous le voile de l'eſtime & de l'amitié; ils la parent des dehors de la vertu & de l'innocence, & l'inſinuent ainſi dans un cœur, ou trop pur pour n'être pas effrayé du nom d'amour, ou trop fier pour n'en être pas offenſé, mais aſſez crédule pour ê re trompé.

Les autres, Amans déclarés, oſent dire que tout ce qui plaît, eſt permis, & le perſuadent. Audacieux, ils vainquent la pudeur en ne la menageant point. Bien-tôt ils ont inſpiré leur hardieſſe à un ſexe naturellement timide, mais le plus capable peut-être des derniers excès, quand une fois il a violé les loix de l'honneur.

Il ſeroit impoſſible, dangereux-même, de décrire tout ce que l'amour feint ou véritable fait dire & faire dans les Romans, tous les moyens qu'il employe pour atteindre à ſon but. Après cela peut-on regarder comme un amuſement permis, ſur-tout à un certain âge, la lecture de Livres où l'on trouve & de tels exemples & de telles inſtructions?

Ajoûtons avec le Pere Porée que les Romans ſont le poiſon des vertus. Ils font perdre aux femmes la ſimplicité, la modeſtie, * la pudeur. Mais, dit on, il faut que les femmes ſoient inſtruites, qu'elles connoiſſent le péril. Fauſſe & ridicule maxime! Les plus habiles en amour ſont les plus prêtes à y ſuccomber; l'ignorance, en cette matiere, eſt la plus ſûre garde de l'innocence; la ſcience ſuppoſe le crime, ou y diſpoſe.

C'eſt encore par la lecture des Romans que les femmes deviennent vaines & préſomptueuſes; & qu'elles oublient ce qu'elles ſont. Et que ſont-elles en effet? Les ornemens, ſi vous voulez, mais non pas les Dieux du monde; les compagnes des hommes & non pas leurs maîtres; en un mot le dernier rang des Citoyens, dont le partage eſt d'obéir aux loix & non pas d'en donner. Dans les Romans au contraire elles joüent les grands rôles, elles ſont les arbitres de tout, on fait à leur gré la guerre ou la paix. Si les titres des dignitez leur manquent, elles en ont le pouvoir; & ſans être Rois ni Juges, elles gouvernent la main qui porte le

* Le P. Porée entend ici par MODESTIE la vertu oppoſée à l'orgueil.

Sceptre & qui tient la balance. De quel œil une femme pleine de ces idées Romanesques verra-t-elle son époux, s'il veut se souvenir de ses droits & les soûtenir? S'il y renonce, quelle lâcheté! Disons quelle folie! Car d'où vient la ruine de tant d'opulentes Maisons? Des complaisances excessives d'un mari imbécille pour toutes les fantaisies d'une femme vaine & impérieuse.

La crainte, la crainte superstitieuse a fait les Dieux, c'est le mot insensé d'un Poëte impie; mais ne pourroit-on pas dire, l'amour, l'amour Romanesque a fait les Déesses. Et quelles Déesses? Des Déesses sans vie? Des Statuës inanimées? Non sans doute; mais des Déesses vivantes, qui voyent les hommages qu'on leur rend, qui entendent les vœux qu'on leur addresse, qui joüissent des sacrifices qu'on leur fait.

Enfin les Romans font perdre aux femmes cette pudeur sagement timide, l'apanage de leur sexe, & le plus bel ornement de la beauté. Bien-tôt elles entendront, elles tiendront même sans rougir les discours les plus libres. Elles deviendront plus emportées que les hommes; elles leur feront des avances; si elles n'osent parler, elles écriront, ou feront parler pour elles, *&c.*

Voilà donc les suites funestes des Romans; voilà ce que sçavent encore mieux que nous, ceux qui connoissent plus que nous le monde & l'interieur des familles. N'outrons rien; si les Romans ne sont pas la principale cause de ces desordres, on ne peut nier que du moins ils n'y contribuent beaucoup, & que par consequent il ne fût très-utile d'en arrêter le cours. On prend toutes sortes de précautions contre tout ce qui pourroit nuire aux corps. Ne négligera-t-on que les ames? Elles méritent sans doute infiniment plus de soins & d'attentions.

TRAITE' DES CUREZ PRIMITIFS, OU L'ON EXAMINE leur origine, les differences qui y ont donné lieu, leurs droits, prérogatives & Charges; les differens moyens Canoniques pour établir leurs droits; la maniere de les exercer, & les autres questions sur la même matiere, suivant les Decrets des Conciles, les Constitutions des Papes, les Chartres anciennes, les Ordonnances & Déclarations des Rois, & la Jurisprudence des Arrests. Le tout rapporté à la derniere Jurisprudence fixée par la Déclaration du Roi du 5 Octobre 1726. *& celle du* 15. *Janvier* 1731. *par Maître Jean-Baptiste Furgole, Avocat au Parlement de Toulouse.* A Toulouse, de l'Imprimerie de N. *Caranove* fils, à la Bible d'or. 1736. *in*-4°. pag. 386. sans les Tables.

PResque tous les Auteurs qui ont fait des Traitez généraux sur la Discipline de l'Eglise, ou sur le Droit Ecclesiastique, ont parlé des Curez Primitifs. Il a même paru en 1673. un Recueil de Juge-

mens rendus sur les contestations qui se sont souvent élevées entre les Curez Primitifs & les Vicaires perpétuels; depuis, M. du Perray connu par un grand nombre d'Ouvrages sur les matieres Ecclesiastiques, a donné au Public un Traité des Portions congruës, & du droit des Curez Primitifs & des Vicaires perpétuels sur les Oblations, les Dixmes & les Prémices. Mais personne n'avoit entrepris avant M. Furgole, d'approfondir dans un Traité fait exprès, l'origine des Curez Primitifs, leurs droits, leurs prérogatives, & les charges dont ils sont tenus. Nous ne donnerons point ici de plan de cet Ouvrage, suivant notre méthode ordinaire, parce que nous ne pourrions donner ce plan sans transcrire la Préface, où l'Auteur explique non-seulement l'ordre qu'il se propose de suivre, mais encore le sujet de chaque Chapitre, auquel il joint une idée des questions principales, qu'il y a traitées. Le titre du Livre que l'on vient de lire est lui-même un abrégé de cette Préface qui indique suffisamment, l'objet de l'Auteur, sa méthode & les sources dans lesquelles il a puisé. Nous nous bornerons donc à rapporter quelques exemples.

Dans le premier Chapitre l'Auteur définit les Curez primitifs, » ceux » qui avoient anciennement le soin » des ames, ou qui possedent un » bénéfice qui originairement étoit » Cure, ou dans lequel on a érigé » par démembrement ou autre- » ment une nouvelle cure avec l'é- » tablissement d'un Vicaire perpé- » tuel pour le gouvernement spiri- » tuel de la Paroisse.

L'Auteur préfere cette définition, ou plûtôt cette description à toutes celles qu'on avoit données jusqu'à present des Curez primitifs; parce qu'elle contient les differentes causes de l'établissement de ces Curez. M. Furgole, dans le 3e Chapitre, reduit ces causes à cinq principales. La premiere est le démembrement d'une Paroisse, lors duquel on reserve au Curé de l'ancienne Paroisse, la qualité d'Eglise Matrice & les droits honorifiques sur la nouvelle Cure. La seconde, quand on a établi des Vicaires perpétuels pour administrer les Sacremens aux habitans des environs d'une Eglise Cathédrale ou d'un Monastere, du gouvernement spirituel desquels des Chanoines ou des Moines s'étoient d'abord chargés sous l'autorité de l'Evêque. La troisiéme est dans le cas de l'union d'une Eglise Paroissiale à une Eglise Cathédrale ou Collégiale ou à un Monastere; la quatriéme lorsqu'une Eglise Paroissiale a été érigée en Cathédrale, en Collégiale ou en Monastere; la cinquiéme, quand des Chapitres ou des Monasteres ont acquis des Eglises Paroissiales, soit par concession des Evêques, soit par la concession que les Seigneurs particuliers leur ont faites des Eglises Paroissiales dont ils étoient en possession, soit par des acquisitions que les Chapitres & les Moines ont faites des Eglises Paroissiales que les Seigneurs particu-

liers avoient usurpées.

Au commencement du quatriéme Chapitre, M. Furgole fait voir que la qualité de Curé Primitif ne se présume point, & que celui qui fait les fonctions Curiales est présumé seul Curé de la Paroisse. La déclaration du 30 Juin 1690. celle du 5 Octobre 1726. & celle du 15 Janvier 1731. en contiennent des dispositions expresses. Mais il demande si les Chapitres des Eglises Cathédrales sont présumés de plein droit Curés Primitifs des Paroisses déservies dans leurs Eglises. L'Auteur ayant rapporté les raisons de part & d'autre sur cette question, dit que les Chapitres des Cathédrales ne doivent point être présumés Curez Primitifs des Paroisses déservies dans les Cathédrales, quand ces Cathédrales n'ont été érigées que depuis la distinction des Paroisses, mais que quand la Cathédrale a été fondée avant la distinction des Paroisses, on doit présumer que les Chanoines auroient fait les fonctions Curiales, jusqu'à ce qu'ils s'en fussent déchargés sur des Vicaires amovibles ou perpétuels. Nous laissons aux Lecteurs à examiner, si sans entrer dans ces distinctions la question ne peut point être resoluë, même par rapport aux Eglises Cathédrales dans lesquelles il y a une Paroisse, par le principe général de la Déclaration du 30 Juin 1690. qui suppose que pour faire le Service aux quatre Fêtes solemnelles, il faut avoir titre ou possession valable.

Notre Auteur employe le quatorziéme Chapitre à l'examen de la question si des Communautez Laïques & les Monasteres de Filles peuvent avoir le titre & faire les fonctions de Curez Primitifs. Il ne peut guéres y avoir de doute, sur la premiere partie de cette question. Car outre que le Concile de Trente suppose dans la session 25 des Reguliers, Chapitre 11. que les Communautez des Religieuses peuvent avoir la Cure primitive des Paroisses, il y a plusieurs Arrêts de differens Parlemens du Royaume, qui ont maintenu des Abbayes & d'autres Communautez de Filles dans le droit & la possession de prendre la qualité de Curé Primitif, & de joüir des prérogatives attachées à cette qualité. Mais les Vicaires perpétuels de ces Paroisses auront peine à se rendre à ce que décide M. Furgole dans la suite de ce Chapitre, que la Communauté de Filles qui ont la qualité de Curé Primitif d'une Eglise Paroissiale peuvent, même depuis la Déclaration de 1726. commetre un Prêtre pour faire le Service Divin aux Fêtes Annuelles & le jour de la Fête du Patron, quand elles ont été en possession d'user de ce droit avant 1726. Ils soûtiendront que l'esprit de cette Déclaration & de celle de 1731. est de ne permettre à ceux qui ont la qualité de Curé Primitif de faire le Service aux Jours Solemnels, que quand ils remplissent eux-mêmes cette fonction. A quoi l'Auteur répond que la Déclaration de 1726. ne parle point des Communautez

de Filles, qu'elle ne leur ôte pas le droit qu'elles avoient auparavant de commettre pour faire le Service, que si elles ne pouvoient pas commetre, elles ne jouiroient d'aucun des droits de Curé Primitif, puisque ces droits se trouvent à present reduits à la faculté de faire le Service Divin aux Fêtes Solemnelles, & au jour du Patron, & de percevoir la moitié des offrandes & des oblations les jours que le Curé primitif peut officier. Il ajoûte que les Religieuses ne doivent en ce cas députer que leur Chapelain, qui doit être regardé comme Membre de la Communauté, ou plûtôt comme le Chef Spirituel & le Curé.

C'est une maxime qui passe depuis très-long-tems pour constante, & qui a été confirmée par une disposition expresse de la Déclaration du 15 Janvier 1731. que les Curez primitifs ne peuvent être déchargés de la portion congruë des Curez sous prétexte de l'abandon des dixmes, s'ils n'abandonnent en même tems le titre & les droits de Curez Primitifs, & tous les biens & revenus qu'ils possedent dans la Paroisse & qui sont de l'ancien patrimoine des Curez. Mais il se presente une question importanre pour l'execution de cet article de la Déclaration de 1731. elle consiste à sçavoir, si les fonds que le Curé Primitif possede dans la Paroisse, sont présumés de droit d'anciens fonds de la Cure; ou si c'est au Vicaire perpétuel à prouver que ces fonds appartenoient au Curé-Déservant, avant qu'il y eût un Curé Primitif. On dit pour le Curé Primitif que le Vicaire perpétuel étant en ce cas demandeur, c'est à lui à prouver que les biens ont autrefois appartenus à la Cure, & que dans le doute les biens sont présumés acquêts, à moins que celui qui prétend qu'ils sont propres ne prouve ce fait. On répond de la part des Vicaires, que l'on doit présumer que le bien qu'un Curé Primitif possede dans une Paroisse, est toûjours présumé lui avoir appartenu à cause de l'union de la Cure au bénéfice qui donne la qualité de Curé Primitif & que la moindre présomption suffit dans ces sortes d'affaires pour engager les Juges à se déterminer pour le Prêtre qui désert la Cure, qui est plus favorable que le Curé Primitif. Notre Auteur se déclare pour cette derniere opinion, il cite pour la confirmer un Arrest du Parlement de Paris du 27 Janvier 1690. rapporté par M. du Perray.

M. Furgole, Auteur de ce Traité, est celui qui a donné au public en 1733. un Commentaire sur l'Ordonnance de 1731. & des Questions remarquables sur la matiere des donations.



HISTOIRE DE L'HOSTEL ROYAL DES INVALIDES, OU l'on verra les secours que nos Rois ont procurés dans tous les tems aux Officiers & Soldats hors d'état de servir. Par Me Jean-Joseph Granet, *Avocat en Parlement : enrichie d'Estampes representant les plans, coupes & élevations Géométrales de ce grand Edifice, avec les excellentes peintures & sculptures de l'Eglise; dessinées & gravées avec tous les soins & l'exactitude possible : par le Sieur* Cochin, *Graveur du Roi & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.* A Paris, chez *Guillaume Desprez*, ruë S. Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus. 1736. Volume *in-folio*, grand papier, de 112 pag. d'impression, & 104 planches gravées.

RIEN n'étoit plus juste que de joindre au grand nombre d'estampes qu'on donne au Public dans ce Volume, l'Histoire d'un établissement qui ne fait pas moins d'honneur à la Nation, qu'à la mémoire du grand Prince à qui la France en est redevable, & l'on doit sçavoir gré à M. *Granet* d'avoir pris ce soin.

Il observe d'abord que ni les Grecs ni les Romains, du moins à ce qu'il lui paroît par l'Histoire, n'ont fait aucun établissement public pour le soulagement des Militaires que leurs longs travaux ou leurs blessures avoient mis hors d'état de servir, & que de toutes les Monarchies de l'Europe, la nôtre est la seule dont les Rois ont donné de tems immémorial aux Officiers & aux Soldats invalides des marques de leur reconnoissance & de leur bonté.

Avant Louis XIV. nos Rois jugerent que nulle retraite ne convenoit mieux aux Officiers & aux Soldats qui ne pouvoient plus continuer leurs services, que les Abbayes & les Prieurez de fondation ou de nomination Royale; on étoit persuadé qu'ils y devoient trouver plus qu'ailleurs les secours dont ils avoient besoin, tant pour le spirituel que pour le temporel. » L'Eglise (*dit l'Historien*) n'avoit pas » à se plaindre de cette charge. » C'étoit son Patron & son bien- » faicteur qui lui envoyoit ses su- » jets, c'est à-dire, ses enfans qui » avoient empêché au prix de leur » sang que les biens de l'Eglise ne » fussent dévastés, & assuré à ses » Ministres le repos dont ils doi- » vent joüir.

Les Officiers ou les Soldats que nos Rois avoient le droit de presenter aux Abbayes & aux Prieurez pour y être entretenus pendant leur vie s'appelloient *Oblats*; ce droit est si ancien, selon M. Granet, qu'il s'en trouve des traces dans le commencement de la seconde Race. Cependant quelques Auteurs ont cru qu'il n'avoit commencé que dans la troisiéme; on rapporte ici en peu de mots leurs conjectures, aussi bien que le sentiment des Canonistes François qui tirent l'origine de ce droit, de celui de Pa-

tronage qu'ont nos Rois sur les grandes Eglises du Royaume. Quoiqu'il en soit de son origine & de son ancienneté, il n'en est pas moins un droit de la Couronne dont le corps du Clergé a toûjours reconnu la Justice. » Car (dit encore M. Granet) de quels sentimens d'équité ne se pique pas un Ordre si respectable. On a vû néanmoins plus d'une fois (ajoûte-t-il) des Bénéficiers entreprendre d'en éluder l'execution sous differens prétextes : entreprises qui leur étoient sans doute personnelles, & que les Ordonnances de nos Rois, & les Arrêts de tous les Parlemens ont reprimées.

L'usage d'envoyer des Oblats dans les Abbayes & les Prieurez de nomination Royale, continua jusqu'à l'année 1600. tems auquel on convertit en pensions l'entretien qu'on leur fournissoit dans ces Bénéfices.

Les Moines supportoient impatiemment d'avoir de tels hôtes dont la conduite n'étoit pas toûjours fort reguliere, & ceux-ci accoûtumés à une vie plus libre, ne se plaignoient pas moins de la gêne où ils étoient retenus, & de la maniere dont on les entretenoit. C'est ce qui fit naître à Henri IV. l'idée d'un établissement dans lequel les Officiers & les Soldats vivroient en commun. Ce projet étoit digne d'un aussi grand Roi : mais par le malheur des tems qui ne permit apparemment pas à ce Prince de prendre d'assez justes mesures, cet établissement n'eut que de foibles commencemens, & ne dura qu'autant que son regne.

Au mois d'Avril 1600. Henri IV. donna un Edit par lequel il assigna pour le logement des Officiers & Soldats Invalides la Maison Royale de la Charité Chrétienne située dans le Faubourg S. Marceau, ruë de l'Arbalestre, où est aujourd'hui le Jardin des Apoticaires, & pour dotter cette Maison, il y affecta les fonds qui proviendroient de la recherche des comptes des Hôtels-Dieu, Léproseries, Hôpitaux, *&c.*

Par un Brevet du 31. Mai 1603. il ordonna que les Officiers & Soldats porteroient sur leur manteau une croix de satin blanc, bordée de bleu, avec un écusson rond de velours bleu brodé de blanc, au milieu duquel il y auroit une fleur de lys de satin orangé.

Les fonds dont nous venons de parler étoient d'une nature à ne pas rapporter beaucoup ; ainsi l'on fut obligé d'y ajoûter par un autre Edit de 1604. les revenus des places des Oblats ; & par des Lettres-Patentes du mois de Janvier 1605. on voulut augmenter ce nouveau fonds par celui du tiers des revenus des Hôpitaux & des maladeries : mais ces Lettres n'eurent point d'execution, & l'établissement des Invalides au Faubourg Saint Marceau fut supprimé après la mort d'Henri IV. par un Arrest du Conseil, qui leur enjoignit d'aller comme auparavant remplir les places d'Oblats dans les Monasteres qui étoient obligés à cette charge.

Ce Reglement ne subsista que jusqu'en 1629. Louis XIII. par une Ordonnance de cette année voulut bien convertir en une pension de cent liv. l'entretien des Oblats qui dégoûtés de la vie des Cloîtres, demandoient à se mettre en liberté. Cette condescendance fut sujette à un grand inconvenient. Le Soldat traitant de sa pension, avoit bien-tôt dissipé le peu qu'il en avoit reçu, & retomboit dans la misere, d'où on l'avoit voulu tirer ; il fallut donc revenir à la premiere idée de le faire vivre en commun, & Louis XIII. par Edit du mois de Novembre 1633. établit une Communauté en *Ordre de Chevalerie* sous le titre de *Commanderie de S. Louis*, où tous ceux qui justifieroient avoir été estropiés à la guerre seroient reçus pour y être nourris & entretenus. Malheureusement ce n'étoit pas assez d'avoir ordonné que les Abbayes & les Prieurez dont le revenu excederoit deux mille livres, payeroient une pension annuelle de cent livres pour fournir à cet entretien, un tel fonds n'étoit pas suffisant, & ce projet s'évanouit comme celui d'Henri IV.

Enfin Louis XIV. après la paix des Pyrenées en 1659. commença à penser sérieusement à faire vivre en commun les Officiers & Soldats blessés ou hors d'état de servir, & à pourvoir à tous leurs besoins. Mais suivant la judicieuse reflexion de l'Auteur, il étoit reservé à l'étendue des lumieres de ce Prince, de former cet établissement d'une maniere aussi durable que sa gloire.

Ce fut en l'année 1670. qu'il fit jetter les premiers fondemens de cet Edifice capable de loger près de quatre mille personnes, & qui annonce la grandeur de celui qui l'avoit ordonné, en attendant qu'il pût être occupé, on logea les Officiers & les Soldats dans une grande maison du Faubourg S. Germain près la Croix-Rouge, pour y être entretenus, ce qui leur fit donner dans ce tems-là le nom d'*Invalides de la Croix-Rouge*. En 1674. le Roi par Edit du mois d'Avril fonda à perpetuité le vaste Bâtiment qu'il venoit de faire construire, & qu'il nomma *Hòtel Royal des Invalides*, pour le logement, subsistance & entretenement à vie de tous les Officiers & Soldats qui avoient été ou seroient estropiés, ou qui ayant vieilli à la guerre ne seroient plus en état de servir. C'est là l'époque de cette fondation magnifique & à jamais mémorable, pour la durée de laquelle Louis XIV. prit tous les arrangemens que la plus haute sagesse pouvoit suggerer.

Il destina & affecta deux sortes de fonds pour la dotation de cet Hôtel. La premiere fut des deniers qui provenoient des pensions des places d'Oblats, lesquelles avoient déja été fixées pour toûjours par un Arrest du Conseil du vingt-huit de Mars 1673. à la somme de cent cinquante livres par an pour les Bénéfices au-dessus de mille livres de revenu, & à celle de soixante & quinze livres pour ceux dont le revenu étoit au-dessous de mille ; ce qui, suivant l'Auteur, peut produire

duire aujourd'hui tous les ans cent vingt-deux mille livres effectives.

L'autre fonds est beaucoup plus important, & quoiqu'il soit formé de parties pour ainsi dire insensibles, il ne laisse pas d'être d'un rapport immense ; c'est celui qui provient des deux deniers pour livre de tous les payemens qui sont faits par les Trésoriers Généraux de l'ordinaire & extraordinaire des Guerres, pour ceux de la Cavalerie légére & pour celui de l'Artillerie ; cette imposition fut portée quelques-années après 1682. jusqu'à trois deniers pour livre. M. Granet remarque que ces trois deniers ont quelquefois donné un si grand revenu à cette Maison, que pendant la guerre qui finit en 1714. & dont la dépense étoit de cent millions par année, ils produisirent douze cent cinquante mille livres tous les ans.

Après avoir ainsi pourvû à ce qui pouvoit rendre à l'avenir solide & inébranlable un établissement si utile, il s'agissoit de donner à l'Hôtel Royal des Invalides un Chef qui eût l'autorité de faire executer les Reglemens qu'il jugeroit necessaires, soit pour l'administration des revenus, soit pour la police interieure ; & cette autorité fut confiée au Secretaire d'Etat qui avoit ou qui auroit dans la suite des tems le département de la guerre. C'étoit alors M. de Louvois, dont l'Auteur fait l'éloge en ces termes : » Le Roi (dit-il) qui possedoit superieurement cette qualité si necessaire au Souverain, de connoître » les hommes, crut ne devoir donner cette marque de confiance qu'à » celui de ses Ministres qui avoit » une part si intime dans ses desseins » sur la guerre, & dans tout ce qui » regardoit ses Troupes ; qu'à un » Ministre dont il approuvoit tous » les jours l'étendue de génie dans » les Conseils, la sagesse dans les » projets, & la promptitude dans » l'execution : Ministre qui s'est » consacré en particulier à assurer à » tant d'Officiers & de Soldats le » repos dont ils joüissent aujourd'hui dans cet établissement, » Monument qui en publiant à jamais la pieté & la justice du Prince, a rendu la mémoire de son » Ministre vénérable à tous les Militaires.

Nous voudrions pouvoir suivre M. Granet dans tout ce qu'il dit de la maniere dont cette grande Maison est gouvernée pour le spirituel & pour le temporel, des differens Conseils qui s'y tiennent pour en regler l'administration, des noms, des emplois & des fonctions des Officiers principaux, de l'œconomie avec laquelle les Officiers & les Soldats y sont couchés, nourris & entretenus, *&c.* Mais il entre sur-tout cela dans des détails que nous croyons qu'il suffit d'indiquer & qu'il faut lire dans le Livre-même.

On trouve après cette Histoire un ample Recueil des Ordonnances, Edits, Déclarations du Roi, & Arrests du Conseil vérifiés au Parlement & au grand Conseil au sujet des Oblats & de l'établissement de l'Hôtel Royal des Invali-

des; nous remarquerons que les Ordonnances au sujet des Oblats ne remontent pas plus haut qu'à celle de Charles IX. du 28 Octobre 1568.

A l'égard des estampes qui terminent le Volume, les curieux sçavent que dès l'année 1682. on avoit gravé par ordre du feu Roi les plans, profils, coupes & élévations des principales parties de l'Hôtel Royal des Invalides. Mais ce travail quoiqu'executé avec beaucoup de dépense ne contenoit pas à beaucoup près tout ce qu'on auroit souhaité d'avoir. Il y manquoit les peintures & les sculptures qui décorent la magnifique Eglise de cet Hôtel. On ne sçauroit donc trop applaudir à l'entreprise du laborieux Graveur qui a songé à prévenir les ravages du tems, en dessinant & en gravant avec soin les Ouvrages de tant d'habiles Maîtres tandis que ces Ouvrages sont encore dans toute leur beauté.

CALENDRIER PERPETUEL, CONTENANT LES ANNÉ'ES Grégoriennes & les Juliennes, dont celles-ci commencent à la naissance de J. C. & celles là au mois d'Octobre de l'an 1582. par M. Sauveur, fils de défunt M. Sauveur, Chevalier, de l'Académie Royale des Sciences, Maître des Mathématiques des Rois d'Espagne, d'Angleterre & des Enfans de France, Examinateur des Ingénieurs. A Paris, chez Jean *Barbou*, ruë S. Jacques, aux Cicognes, & Joseph *Bullot*, ruë de la Parcheminerie, près S. Severin, à l'Image S. Joseph. 1735. *in fol.* 18 feuilles & demie d'impression, & deux Tables gravées.

RIEN n'est plus commun que des Calendriers. On en a dressé de tant de formes differentes qu'il seroit assez difficile de les faire tous passer en revûë. Mais on peut dire en général que leurs divers Inventeurs ne se sont proposé pour principal objet de leur travail, que de les rendre plus commodes & plus universels. Celui dont nous donnons ici la description, mérite par ces deux qualitez qu'il réunit, une particuliere attention du Public. L'Auteur a fait voir ce Calendrier à l'Académie Royale des Sciences, qui en a trouvé la forme *nouvelle*, *simple*, *ingénieuse* & *commode*, ainsi que s'en explique le sçavant Secretaire de cette Compagnie, dans le Volume de son Histoire pour l'année 1732. (*page* 94.)

M. l'Abbé Sauveur, dans un Discours préliminaire, explique en trois articles la disposition & l'usage de son nouveau Calendrier, qui renferme toutes les differentes années civiles tant Juliennes que Grégoriennes, indiquant pour chacune de ces années la lettre Dominicale, le Nombre d'or & l'Epacte, au moyen de quoi l'on sçait précisément à laquelle de ces mêmes années telle autre que l'on proposera doit se rapporter.

Il montre que ces années civiles

ne peuvent avoir que 35 differences ou variations ; puisque la Pâque, suivant le Concile de Nicée, ne pouvant être célébrée plûtôt que le 22ᵉ Mars, ni plus tard que le 25ᵉ Avril, elle ne peut avoir que 35 positions differentes ; d'où il suit que les 35 années dont il a fait imprimer ici autant de Calendriers particuliers, representent toutes les années possibles. Quant aux années bissextiles, l'Auteur a eu soin d'y suppléer, en donnant dans ses Calendriers particuliers 14 mois à chaque année, c'est-à-dire deux mois de Janvier & deux de Fevrier, l'un bissextil, & l'autre non bissextil.

Il a fait graver à la tête de son Ouvrage deux Tables; l'une pour trouver la lettre Dominicale de chaque année ; l'autre pour en trouver le Nombre d'or & l'Epacte. Ces Tables sont composées chacune d'un chassis fixe & d'une piece mobile ou d'une coulisse qui remplit le vuide du chassis, qui est chargée de chiffres, & que l'on fait monter ou descendre suivant la recherche dont il s'agit. Dans la premiere Table, la colomne droite du chassis porte 35 lettres Dominicales, qui répondent aux differens siécles marqués sur la colonne gauche. Il en est de même de la seconde Table, dont la colonne droite subdivisée perpendiculairement en trois portions, contient les chiffres du Nombre d'or depuis 1 jusqu'à 19;& les Epactes en deux colonnes, le tout répondant aux divers chiffres des siécles marqués sur la colonne gauche du chassis. L'ouverture des deux chassis ne laisse jamais voir plus de 100 chiffres à la fois sur la coulisse, quelque mouvement qu'on lui donne dans l'une & l'autre Table ; & ces cent chiffres indiquent les differentes années de chaque siécle.

L'Auteur fait donc voir qu'en vertu de cet arrangement, lorsque l'on connoît la lettre Dominicale & le Nombre d'or, pour l'année Julienne, ou la lettre Dominicale & l'Epacte, pour l'année Grégorienne, l'on est en état de trouver dans son Calendrier une année proposée quelconque depuis la Naissance de J. C. Mais pour bien comprendre tout l'artifice d'un pareil Calendrier, il faut en lisant l'explication qu'en donne M. l'Abbé Sauveur, avoir sous les yeux ses deux Tables, qui feront disparoître tout ce que son discours pourroit avoir d'obscur.

On peut assurer en général que ce Calendrier sera d'un secours merveilleux, non seulement par rapport à l'usage que chacun en pourra faire journellement pour s'instruire du tems où tombent toutes les Fêtes mobiles ; mais encore pour les Ecclesiastiques en particulier, pour les gens de Palais, pour ceux qui étudient ou qui écrivent l'Histoire, lorsqu'il sera question d'éclaircir ou de vérifier des dates importantes.

L'Auteur a joint encore au Calendrier de chaque année une grande commodité, en mettant à côté des jours de chaque mois outre le

quantiéme vulgaire, celui des Romains, qui comptoient les jours par *Calendes*, *Nones* & *Ides*, lequel, quoique d'un usage assez ordinaire dans les Ouvrages écrits en Latin, ne laisse pas d'être embarrassant pour les Lecteurs qui n'y sont pas accoûtumés.

JACOBI DOUGLASII, MAGNI BRITANNIÆ REGIS Archiatri extraordinarii, Collegii Medici Londinensis, & Societatis Regiæ Collegæ, Descriptio peritonæi, & membranæ cellularis, una cum recentione veri sitûs omnium viscerum abdominis, quantùm ad has membranas attinet. Ex Anglo Latinè versa, & annotationibus aucta, ab Eliâ Friderico Heistero, Philos. & Med. Cult. Laurentii Filio. Helmstadii. Impensis Christoph. Frider. Weygandi. 1733.

C'est-à-dire : *Description du péritoine & de la membrane cellulaire, avec un exposé de la véritable situation de tous les visceres du bas-ventre par rapport à ces deux membranes. Par Jacques Douglas, premier Medecin du Roi d'Angleterre*, &c. *Traduite de l'Anglois en Latin, & augmentée de plusieurs remarques par Elie Frédéric Heister, fils de Laurent Heister.* A Helmstad, aux frais de Chrétien Frederic Weygand. 1733. Volume *in*-8°. pag. 122. sans compter la Préface & la Table qui sont de 16 pag.

POUR bien posseder l'Anatomie, & en tirer les lumieres necessaires, non seulement par rapport à ce qui regarde les parties du corps humain, mais par rapport à ce qui concerne le traitement des maladies, il ne suffit pas d'examiner, comme le commun des Professeurs d'Anatomie, ce que la structure du corps presente de plus palpable & de plus sensible, il faut descendre jusques dans le détail des plus petites choses, sans craindre même de tomber dans les minuties, n'y en ayant ici aucune à craindre (ainsi que nous l'avons remarqué dans l'Extrait de l'*Anatomie d'Heister*, le mois de Fevrier dernier) contre un Mémoire de M. Hunauld Professeur d'Anatomie. Ce qu'on croit voir de petit en Anatomie est souvent pour les yeux physiciens, ce que l'œconomie animale renferme de plus grand & de plus merveilleux dans sa Méchanique. L'étude des prétenduës petites choses, dont il est question, exige un grand travail, mais cette étude n'est pas moins glorieuse que pénible, pour l'Anatomiste, & c'est ici qu'on peut dire véritablement : *In tenui labor, at tenuis non gloria.* Il faut écouter sur ce point, M. Heister le fils, Traducteur de l'Ouvrage.

Les organes du corps (dit-il dans un Avertissement) qui sont les plus soûmis aux sens, ne sont pas pour cela aussi faciles à démêler & à développer qu'on le croiroit d'abord ; mais de rechercher jusqu'aux plus petites particularitez de la structure de ce corps, d'en examiner les plus minces membranes, de décrire exactement & scru-

puleusement la véritable situation des parties, c'est ce qu'il y a de plus laborieux, & en même tems ce qui tourne le plus à l'honneur de l'Anatomiste. *Partes corporis majores quæ sensus statim feriunt, indagare atque explicare, res est factu haud facilis: minutias autem partium inquirere, membranulas perscrutari, situm partium verum accurate describere, magis profectò arduum, nec minus laudabile.* M. Heister ajoûte que l'étude dont il s'agit a été recommandée par ce qu'il y a de plus grands génies & de plus habiles connoisseurs en ce genre, parce qu'ils ont reconnu que quelque petite qu'elle semble être dans son objet, elle a dans ses prétendues minuties, trois avantages considerables: le premier, de faire beaucoup mieux appercevoir l'usage des parties; le second, de manifester davantage, par ce moyen, la sagesse de l'Ouvrier qui les a formées, & le troisiéme, de mettre le Medecin plus en état de connoître la nature de certaines maladies, & le traitement qui leur convient. *Quanti sit momenti in re Anatomicâ, præter vulgarem majorum crassiorumque corporis humani partium scientiam, subtilitates ejus, seu minutias, ut aiunt, rectè quoque cognitas habere, tam pro usu partium ac divinâ sapientiâ, meliùs cognoscendis, quàm pro morbis quibusdam rectè intelligendis atque sanandis, viri ingenio & doctrinâ eximii, jam satis cognoverunt atque professi sunt.*

On a sur ce sujet une sçavante Thése de M. Winslow, soûtenue aux Ecoles de Medecine de Paris en 1717. le 23 Décembre, intitulée, *an ex Anatome subtiliori, Ars Medica certior?* Dans laquelle ce profond Anatomiste fait voir par les preuves les plus évidentes, que rien ne contribue plus à la certitude de la Medecine que cette Anatomie fine & recherchée. On en a une autre de feu M. Fagon, premier Medecin du feu Roi, soûtenue sur le Tabac, dans les mêmes Ecoles, en 1699. le 26 Mars, dans laquelle ce grand homme, après avoir dit que pour porter un jugement juste des maladies qui affligent le corps humain, il faut avoir une connoissance parfaite de l'Anatomie, & que cette connoissance est même si necessaire que si l'on n'en fait pas le fondement de l'art de guerir, c'est en vain qu'on travaille à la conservation de l'homme; il ajoûte qu'il faut bien se garder de confondre la véritable Anatomie, avec une certaine Anatomie grossiere qui se borne à ce qu'il y a de plus sensible: Qu'il faut que le Medecin développe dans le corps, ce qu'il y a de plus caché, Qu'il cherche les premiers principes qui composent les nerfs, Qu'avec le Stilet, & les Instrumens les plus fins, il dilate les plus petits vaisseaux, Que dans un nombre presque infini de glandes à peine visibles, il débrouille les differens cribles par lesquels elles filtrent les sucs qu'elles reçoivent, Qu'il suive les plus petits filets des nerfs; Que la distribution qui s'en fait aux diverses régions du corps, lui apprenne la correspondance des

organes les uns avec les autres ; Qu'avec toute l'attention des yeux & de l'esprit, il remarque jusqu'à la derniere tissure des muscles ; Qu'aidé du Microscope, il observe les vis, les voutes, les spirales, les cellules que forment les fibres les plus déliées ; Que par la finesse & la fragilité de toutes ces parties, il sçache juger de ce qui est capable de les rompre ou de les conserver, & par consequent d'affoiblir ou de fortifier la santé, d'abréger ou de prolonger la vie.

C'est (dit M. Heister) par cette étude de ce qu'il y a, en apparence, de plus petit, & en effet de plus grand, dans l'Anatomie, que M. Douglas est parvenu à connoître ce que la structure du corps humain renferme de plus important & de plus merveilleux. Et c'est pour cette raison, que le même M. Heister a cru ne pouvoir rendre un plus grand service au public, que de traduire l'Ouvrage de ce grand Homme sur le péritoine, sur la membrane cellulaire, & sur la véritable situation des visceres du bas-ventre, par rapport à ces mêmes membranes.

M. Douglas, par sa grande dexterité à dissequer, a sçu tirer le péritoine de sa place, sans endommager en rien, cette membrane, & sans en séparer aucune des parties, qui sont contenues dans sa cavité. Il enseigne au juste, quelle figure a le péritoine, tandis qu'il est dans le corps, & comment il est lorsqu'il en a été tiré. Il détaille exactement les tendons, les muscles, & les os ausquels cette membrane se trouve jointe ; il expose avec une clarté singuliere, la maniere admirable dont la plûpart des visceres du bas-ventre, sont renfermés dans cette même membrane, & la situation qu'elle a dans le fœtus. Il donne une connoissance singuliere de la membrane vésiculaire ou cellulaire, étendue par toût le corps ; il en recherche avec soin la nature, il fait voir jusqu'où elle s'étend, quelles parties elle enveloppe, & quel est son usage ; il découvre les erreurs où les premiers Anatomistes sont tombés à ce sujet. Il passe de-là aux differentes parties contenuës dans le bas-ventre, & donne une description abrégée, mais exacte, de leur véritable situation, tant de celles qui sont enveloppées dans le péritoine, que de celles qui ne le sont pas. Il examine ensuite la fameuse question, sçavoir, si le péritoine est double, & afin qu'il ne manque rien à son Ouvrage de ce qui peut le rendre utile dans la Medecine, il l'accompagne d'Observations importantes qui donnent de grandes lumieres pour distinguer la nature & le siége de plusieurs maladies. Quant au Traducteur il a tâché d'éclaircir quelques endroits qui ne lui ont pas paru assez développés pour être compris de tous les Lecteurs & il en a corrigé quelques autres. Il avertit qu'il lui a fallu principalement se donner ce soin au sujet de la duplicature du péritoine. Il fait voir au reste que la plûpart des modernes

ont mal entendu ici la véritable signification du mot de duplicature, & qu'ils détournent dans un sens étranger & forcé, ce que les premiers Anatomistes ont écrit de raisonnable là-dessus.

On voit après l'Avertissement du Traducteur, une Lettre de M. Douglas, dans laquelle cet Auteur dit à M. Méad à qui il l'adresse, 1°. que la situation & la structure du péritoine n'ont point encore été bien décrites (ce qui est un point à discuter). 2°. Que lorsqu'il a commencé ses recherches sur le péritoine, sa principale intention a été d'éclaircir plusieurs questions concernant les causes de diverses maladies, telles entre autres que l'Hydropisie & la Hernie : 3°. Qu'il seroit à souhaiter que M. Méad fît imprimer un Manuscrit d'Observations qu'il a faites sur un grand nombre de cadavres au sujet des parties qui sont offensées dans l'hydropisie : » Observations » qui ne peuvent pas être moins » utiles pour la cure de cette maladie, que celles que le même M. » Méad a faites, il y a quelques » années, pour prouver que dans » l'hydropisie il n'y a nul danger » de tirer par la ponction, toutes » les eaux à la fois ; ce qui a remis » en regne la parenthése dont l'usage étoit presque aboli, non seulement en Angleterre, mais dans » plusieurs autres Pays, & qui est » cependant si salutaire qu'elle a » presque toûjours d'heureux succès sans en avoir jamais de fâcheux.

4°. M. Douglas remarque dans cette Lettre, que pour faire, comme il faut, les differentes operations de la taille, il est absolument necessaire d'avoir une connoissance exacte du péritoine, & il avertit qu'il a déja là-dessus un nombre considérable d'Observations, qu'il pourra dans peu, rendre publiques.

M. Heister fait differentes notes sur cette Lettre ; comme elle est addressée à M. Méad, il prend delà occasion de donner un Catalogue des Ouvrages de ce Medecin qui sont, 1°. Un Traité des venins, imprimé en Anglois *in*-8°. à Londres, en 1708. sous ce titre : *Treatise of poisons.*

2°. Un Traité *de imperio Solis & Lunæ in corpora humana* : de l'empire du Soleil & de la Lune sur le corps humain, *in*-8°. à Londres 1710.

3°. Un autre sur la peste, *in*-8°. à Copenhague, 1721.

4°. Un Discours pour vanger l'honneur & la dignité des anciens Medecins, *in*-8°. à Leide, 1725.

5°. Une Edition de la Myotomie de Guillaume Couper, *in-folio*, augmentée d'une sçavante Préface touchant le mouvement des muscles. A Londres 1724.

Sur l'endroit où M. Douglas parle de la ponction dans l'hydropisie du bas-ventre, M. Heister, fait la note suivante : sçavoir qu'en Angleterre, en France, en Flandres, en Allemagne, cette operation est fort commune, mais qu'il est témoin qu'en Allemagne elle réussit rarement.

M. Heister, dans sa Préface, donne aussi une Liste des Ouvrages de M. Douglas qui sont :

1°. *Myographiæ comparatæ Specimen, sive Descriptio comparata omnium musculorum hominis & quadrupedis, Anglicè* : vol. *in*-12. 1707. C'est-à-dire, Essai de Myographie comparée, dans laquelle on fait le parallele des muscles de l'homme avec ceux du Quadrupede, imprimée en Anglois *in*-12. à Londres, 1707. Ouvrage traduit en François en 1729. par Jean-Frédéric Scheiber, à Leide *in*-8°.

2°. *Bibliographiæ Anatomicæ Specimen : in quo Autores Anatomici ab Hippocrate ad Harveum usque, recensentur*, *in*-8°. *Londini* 1715. C'est-à-dire, Essai de Bibliographie Anatomique, dans lequel on fait le détail de tous les Auteurs qui ont écrit de l'Anatomie depuis Hippocrate jusqu'à Harvée.

3°. *History of the lateral Operation*, *in*-4°. *Londini*, 1726. Ce Traité a été traduit deux ans après en Latin, par Estienne Coulet avec ce titre : *Lateralis Operationis Historia* : C'est-à-dire, l'Histoire de l'operation laterale de la taille, à Leide 1728. *in*-4°.

4°. *An Appendix to the Histori of the lateral operation for the Stone* : *Appendix ad Historiam operationis lateralis calculi* : C'est-à-dire, Appendice à l'Histoire de l'operation de la taille.

Mais pour revenir à la description du péritoine donnée ici par M. Douglas, & traduite par M. Heister le fils, nous remarquerons que ce Traducteur ne la trouve pas assez détaillée pour qu'elle puisse absolument se passer d'un Supplément, dans ce qui regarde la duplicature de cette membrane ; c'est pourquoi il en ajoûte un, on le trouve à la fin du Volume, sous ce titre : *Historia Duplicaturæ Peritonæi, Supplementi loco, ulteriùs expositâ, ab Interprete, E. F. Heistero.*



NOUVELLES

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARC.

De Coppenhague.

NOUS sommes persuadés que le Public nous sçaura gré de donner ici l'Extrait d'une Lettre curieuse que nous avons reçûë depuis peu d'un illustre Sçavant de cette Ville, lequel à notre priere a bien voulu nous envoyer les Nouvelles suivantes.

M. *Marc Woldike*, Professeur en Théologie dans l'Université Royale de *Coppenhague*, donna au Public en 1734. la Traduction Latine du *Traité de Maïmonides sur les viandes défenduës aux Israëlites.* On remarque qu'il y a dans le Traité de ce fameux Rabbin plusieurs expressions qui ne se trouvent point dans les Lexiques Hébreux, ou qui n'y sont point dans le sens que leur donne Maïmonides. Le Traducteur s'est attaché à les bien expliquer dans sa Traduction ou à les éclaircir dans ses Notes : ce Livre est un Volume *in*-8°. de 296 pages.

Le même Sçavant est actuellement occupé à traduire aussi en Latin le Traité du *Talmud* intitulé, *Chagiga*, auquel il doit ajoûter des Remarques.

Il a aussi publié en deux Dissertations une Apologie pour le culte public qu'on doit rendre à Dieu sous la nouvelle Loi, contre les Quackers, les Séparatistes & autres Fanatiques.

M. André *Hojer*, Professeur en Droit, a donné l'année derniere une Dissertation intitulée : *de eo, quod Jure Belli liceat in Minores.* Cette question avoit été traitée par peu de Jurisconsultes, & n'avoit pas même été approfondie autant qu'elle le méritoit ; il paroît que l'Auteur en la traitant a eu en vûë le procedé que tint le Roi de Dannemarc dans la derniere guerre envers le Duc d'Holstein qui étoit mineur & en tutelle, quoiqu'il ne parle ni de l'un ni de l'autre de ces Princes.

Ce Professeur prepare un grand Ouvrage dont il a déja paru quelques parties, sur la Jurisprudence & sur le Droit public du Dannemarc & de la Norvege.

M. *Jean de Buchwald*, Docteur & Professeur en Medecine, a mis au jour une Dissertation où l'on trouve, dit-on, quelques remarques singulieres & assez plaisantes, & qui a pour titre : *de Graviditate debitum gestationis tempus excedente, seu diuturna.*

Voici les titres de trois Ouvrages de M. *Detharding*, autre Docteur en Medecine & Professeur de Physique.

I. *Elementa Diætæ, sive Regulæ Physico-Medico-Ethicæ, ad anre*

chariorem sanitatem conservandam, vacillantem fulciendam, deperditam verò citò, tutò, & jucundè recuperandam. Hafniæ. 1734. 8°. pag. 64.

II. *Fundamenta Physiologica, sive positiones hominis statum sanum ad officia sibi in hoc mundo expedienda necessarium delineantes.* 1735. *in*-8°. pag. 126.

III. *Fundamenta Scientiæ Naturalis, brevibus Aphorismis, in usum Auditorum.* 1735. *in*-8°. pag. 125.

M. *Nicolas Horrebow* qui publia il y a deux ans *les Elémens de Mathématiques* de M. *Pierre Horrebow* son pere, Professeur d'Astronomie, a entrepris de faire réimprimer ces mêmes Elémens avec des additions considerables de sa façon.

Nous donnerons dans le Journal prochain la note des Livres nouveaux imprimés à Copenhague en Langue Danoise.

ITALIE.

De Florence.

Le P. *Orsi* Dominicain ayant publié en 1733. une Dissertation *sur le Baptême*, dans laquelle il soûtenoit que ce Sacrement avoit été quelquefois conferé par les Apôtres au seul nom de *Jesus-Christ*, cette opinion fut attaquée avec beaucoup de chaleur, par un Théologien qui prend le titre de Docteur de Sorbonne, & qui fit imprimer en 1734. son Ouvrage à Padoüe sous ce titre : *de Baptismo J. C. nomine nunquam consecrato, adversus R. P. Joseph. Aug. Orsi*, &c. *Dissertatio reciproca. Authore F. R. H. D. Doctore Sorbonico.* in-8°. Le P. *Orsi* a répondu à son adversaire par un autre Traité *in*-4°. intitulé : *F. Josephi Augustini Orsi Ordinis Prædicatorum è Congregatione S. Marci de Florentia Vindiciæ Dissertationis de Baptismo in nomine J. C. à Sorbonici Doctoris objectis : Florentiæ, ex Typographia Petri Cajetani Viviani.* 1735. Ce Docteur de Sorbonne est le P. Droüin Dominicain François demeurant à Padoüe. Comme nous avons parlé de la premiere Dissertation du P. *Orsi* dans notre Journal du mois d'Aoust 1734. Nous ne manquerons pas de rendre compte incessamment de celle-ci.

De Modene.

Barthelemy Soliani a imprimé les Reflexions du Marquis *Orsi* sur la *maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit* du P. *Bouhours*, avec les divers Ecrits qui ont paru au sujet de cette querelle Litteraire ; à quoi on a ajoûté la Vie & les Poësies du Marquis *Orsi*. Cette Edition est intitulée : *Considerazioni del Marchese* Giovan - Gioseffo Orsi *Bolognese, sopra la maniera di ben pensare ne componimenti, già publicata dal Padre* Domenico Bouhours, *della Compagnia di Gesu. S'aggiunto Tutte le Scritture, che in occasione di questa letteraria Contesa uscirono a favore, e contra al detto Marchese Orsi. Colla di lui Vita, & colle sue Rime in fine.* 1735. *in*-4°. 2. vol. On trouve dans le premier le Traité en

entier de la *maniere de bien penser*, traduit en Italien, par M. *Barotti* de Ferrare.

De Milan.

M. *Argelati*, à son ordinaire, a averti le Public par un Programme Latin que le *cinquiéme Tome* de la nouvelle Edition des *Oeuvres de Sigonius*, étoit sorti de dessous la Presse, & que l'abondance des Ouvrages du même Auteur qu'on avoit retrouvés, l'obligeoit de donner contre son attente un sixiéme Volume, qui sera le dernier de cette Edition & qui ne tardera pas à paroître.

L'Ouvrage Latin du P. *Gratioli*, Barnabite, sur les anciens Edifices de Milan se débite sous ce titre : *De præclaris Mediolani Ædificiis quæ Ænobarbi cladem antecesserunt Dissertatio, cum duplici Appendice : altera de Sculpturis ejusdem Urbis, in qua non nulla usque hac inedita Monumenta proferuntur, altera de Carcere Zebedeo, ubi nunc primùm S. Alexandri Thebæi Martyris Acta illustrantur.* D. Petro Gratiolio *Bononiensi Congregationis S. Paulli, vulgò Barnabitarum Cler. Reg. Auctore. Accessit Rythmus de Mediolano jam editus, ab eodem verò emendatus & notis auctus.* Mediolani, *in Regia Curia.* 1735. *in*-4°.

D'Avignon.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de donner ici le Prospectus imprimé d'un Ouvrage nouveau qui pourra paroître important & qui doit s'imprimer par Souscription chez Marc *Chave* Libraire de cette Ville. Le voici sans y rien changer.

» On donne au Public un Ouvrage, qui a pour titre : *Observations Théologiques, Historiques, Critiques*, &c. sur l'Histoire Ecclesiastique de feu M. l'Abbé Fleury, avec des Dissertations, Analises des Peres & autres Pieces détachées. Quoique le titre fasse assez connoître la nature de l'Ouvrage, on ne laissera pas de donner les éclaircissemens suivans.

» Le dessein de l'Auteur n'est pas proprement de critiquer M. Fleury, dont il reconnoît le mérite & respecte la mémoire, mais de communiquer au sujet de cette Histoire Ecclésiastique les Remarques qu'il a faites pour sa propre édification & pour son instruction, tant dans M. Fleury lui-même, que dans ses sources : ce qu'il ne peut faire, sans marquer dans l'occasion ses sentimens quelquefois contraires à ceux de ce célébre Ecrivain. D'une part les plus grands Auteurs n'ont pas droit d'être suivis en tout; & de l'autre ces mots d'*Observations Critiques* n'engagent point à contredire sans cesse : les personnes de Lettres sçavent quelle en est la force; & le sçavant *Pere Pagi* a donné à son grand Ouvrage sur *Baronius*, le nom de *Critique*, sans qu'on ait exigé qu'il fût toûjours opposé à l'Eminentissime Annaliste.

» En ce qui est du Dogme ; quoiqu'on en touche presque tous les » points, on s'attache principalement aux matieres qui sont aujourd'hui les plus débatuës : pour » la Discipline, on fait remarquer » & la conformité & les differences » de celle de nos jours avec celle » des premiers siécles ; & dans ce » paralléle, on loüe l'ancienne, » sans blâmer la moderne.

» On tâche d'éclaircir plusieurs » points de Controverse-Critique, » qui sont aujourd'hui célébres : » on en traite aussi d'autres, & en » grand nombre, qui pour être » moins célébres, ne sont peut-être pas moins importans. Il y a » aussi plusieurs questions curieuses, quoique moins interessantes, » qu'on prend soin de resoudre & » d'expliquer. On donne pour certain ce qu'on croit certain, & » pour vraisemblable ce qu'on » croit vraisemblable. On dit bien » des choses par occasion, qui » n'ont pas de rapport avec M. » Fleury, mais dont la connoissance paroît ou utile ou curieuse. » Dans les questions les plus difficiles, l'Auteur s'est contenté lui-même & il espere de contenter » ses Lecteurs. Telle est à peu-près » la matiere de l'Ouvrage.

» Pour ce qui est de la forme, on » a suivi pied à pied M. Fleury, en » quoi, sans parler de plusieurs autres modéles anciens & nouveaux, on a imité S. Augustin » contre Fauste le Manichéen & » contre d'autres Adversaires, faisant gloire d'être en tout fidéle » Disciple d'un si grand Maître. » Les piéces détachées, aussi-bien » que les Observations, ont leur » liaison avec l'Ouvrage de M. » Fleury, quand ce ne seroit qu'en » suppléant à ce qu'il a omis. Il » falloit par exemple donner l'Analise ou plusieurs Extraits raisonnés, d'un des plus fameux Ouvrages de S. Augustin, qui est le » Livre de l'Esprit & de la Lettre : » Ouvrage sur lequel M. Fleury ne » dit presque rien, tandis qu'il » s'étend beaucoup sur d'autres » moins considerables.

Avis de l'Imprimeur.

» On donnera les deux premiers » Volumes l'un après l'autre, de 4. » en 4 mois, & les Souscriptions » se feront au premier Mai, pour » donner aux Pays étrangers le » tems & la facilité de souscrire. » Les Souscriptions seront ouvertes pour le Pays étranger depuis » le premier Mai de cette presente » année 1736. jusqu'au 1 Aoust, » passé ledit tems l'on ne recevra » plus de Souscription : on observera la même chose pour la seconde Souscription : elle sera » ouverte le premier Janvier 1737. » jusqu'au premier Mai.

» La premiere Souscription sera » de 8 liv. pour les deux premiers » Volumes, dont le premier se délivrera dans le mois d'Aoust prochain, & le second au premier » Janvier 1737. où l'on donnera la » seconde Souscription pour le 3e » & 4e Volume.

» Les personnes qui n'auront pas » souscrit, & voudront avoir cet » Ouvrage, les acheteront 6 livres » chaque Volume en blanc : il y » aura 8 Volumes *in*-4°.

» Pour ce qui est du caractere, on » mettra une fonte de Gros Ro- » main d'Hollande, avec du papier » bâtard d'Auvergne du plus beau, » & la marge sera la même, que » celle qui se trouve à ladite Hi- » stoire Ecclesiastique.

Les Souscriptions de cet Ouvrage se recevront à Paris, chez *Vincent*, ruë & vis-à-vis l'Eglise S. Severin.

SUISSE.

DE LAUSANE.

M. *de Crousaz* de retour dans sa patrie, après un séjour de plusieurs années à la Cour de Hesse, où il étoit chargé de l'éducation du Prince Frédéric, a fait imprimer depuis peu chez *Jean Zimmerli* l'abrégé de sa Logique qu'il a dédiée au même Prince Frédéric sous le titre de *Systême de Logique abrégé par son Auteur*, avec une Préface sur l'usage & l'abus des abrégez. 1735. *in*-12.

FRANCE.

DE PARIS.

Saugrain fils, Grand'Salle du Palais, à la Providence, a en vente le *Tome V.* du *Journal des principales Audiences du Parlement, avec les Arrests qui y ont été rendus, & plusieurs Questions & Reglemens placés selon l'ordre des tems, depuis l'année* 1700. *jusqu'en* 1710. *par M^e* Nicolas Nupied, *Avocat au Parlement.* 1736. *in-folio.* Ce Volume qui est le *cinquiéme* de la nouvelle Edition du Journal des Audiences, fait le *sixiéme* de l'ancienne Edition.

De Henqueville pere, Quai des Augustins, au coin de la ruë Gistle-cœur, à la Paix, débite l'*Etat de la France, contenant les Princes, le Clergé, les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France, & les Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roi : les Chevaliers des Ordres : les Officiers d'Armée, tant sur terre que sur mer : les Conseils, les Gouvernemens des Provinces, toutes les Cours Superieures du Royaume, les Généralitez & Intendances, les Universitez & Académies. Avec les noms des Officiers de la Maison du Roi, leurs fonctions, gages & privileges. La Maison de la Reine ; celles de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans & de S. A. S. M. le Duc d'Orléans.* 1736. *in* 12. 5 vol. L'*Etat de la France* est un de ces Ouvrages périodiques dont le public demande le renouvellement de tems en tems.

Après la mort de Louis Trabouillet, Chapelain du Roi & Chanoine de Meaux qui avoit succédé à Nicolas Besogne son oncle, & avoit donné l'Etat de la France des années 1699. 1702. 1708. 1712. & 1718. le P. *Ange* Religieux Augustin Déchaussé, fut chargé de cet Ouvrage, & il en donna une Edition en 1722. qu'il avoit augmentée de Remarques *Historiques* & *Préli-*

minaires. Les Religieux Auguſtins Déchauſſés employés à continuer ce travail, après la mort du P. Ange, en ont donné une nouvelle Edition en 1727. & s'ils n'ont pas fait paroître plûtôt celle que nous annonçons, c'eſt qu'ils ont voulu auparavant mettre fin à leur *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon Royale.* Ils ont ſuivi dans cette Edition, comme dans la précedente, le plan du Pere *Ange*, marquant ſeulement le plus exactement qu'ils ont pû les changemens ſurvenus depuis la derniere, retranchant ce qui ne convenoit plus à l'Etat preſent, & y faiſant quelques additions qui leur ont paru neceſſaires. C'eſt-là le précis de l'Avertiſſement qui eſt à la tête du premier Volume.

Supplément de la Carte générale du Militaire de France, ſur terre & ſur mer. Au premier Mars 1736. relatif à l'Abrégé Militaire de 1735. avec la ſuite du *Journal Hiſtorique des Faſtes de Louis XV. augmenté de beaucoup d'autres noms & grades d'Officiers.* Preſenté au Roi par le Sr *le Mau de la Jaiſſe*, de l'Ordre de S. Lazare. Chez *Gandouin*, *Bauche*, *Didot*, Quai des Auguſtins & autres Libraires 1736. *in*-8°.

On trouve chez Nicolas *le Clerc*, ruë de la Bouclerie, & P. G. *le Mercier*, au Livre d'or, ruë Saint Jacques, *le XXII. Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes*, écrites des Miſſions étrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus, & données au Public par le R. Pere *Duhalde.* 1736. *in*-12.

On trouve auſſi chez la Veuve *Eſtienne*, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu, le *Xe Tome* de l'Hiſtoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, *&c.* par M. *Rollin.* 1736. *in*-12.

Eſſay Hiſtorique & Phyſique ſur le goût. Par M. *Cartau de la Vilate.* Chez *de Maudouyt*, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. François. 1736. *in* 12. » L'on peut aiſément juger, » *dit l'Auteur dans une courte Préface*, par la façon dont ce Livre eſt » écrit, que je l'ai deſtiné à ces Lecteurs diſtraits & peu ſérieux, qui » aiment à voltiger ſur divers ſujets » ſans trop les approfondir. Le mérite d'amuſer cette partie du Public m'a paru de quelque importance. J'ai employé un ſtile propre à ce deſſein, où il s'agit de » faire effleurer la Litterature à » gens qui n'ont guéres que de l'imagination, & qui l'ont vive.

Ganeau fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, & *Henri*, ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne, ont imprimé *Mémoires Hiſtoriques qui concernent le Gouvernement de l'ancien & du nouveau Royaume de Tunis.* Avec des Reflexions ſur la conduite d'un Conſul, & un détail du Commerce. Dédiés à M. LE COMTE DE MAUREPAS, Miniſtre & Secretaire d'Etat de la Marine. Par M. de S. *Gervais*, ci-devant Conſul de France à Tunis. 1736. *in*-12.

Traité des Principes de la Foi Chrétienne. Chez Guillaume *Cavelier*, ruë S. Jacques, au Lys d'or. 1736. *in*-12. 3. vol. » Cet Ouvrage, eſt-il

» dit dans l'Avertissement, est com» posé il y a plus de vingt ans. La » connoissance que quelques per» sonnes en avoient, leur faisoit » souhaiter depuis long-tems qu'il » devint public par l'impression. » Mais, ajoûte-t-on, leurs souhaits » ont redoublé à la vûë de cette » foule de Libelles impies jettés » dans le public depuis plusieurs » années, & qui y ont fait des ra» vages énormes. Les Arrests qui » en ont condamné si justement » quelques-uns au feu, n'y ont pas » apporté un remede suffisant : il » falloit parler à l'esprit, & lui » parler avec force & avec di» gnité, pour le détromper & l'in» struire : c'est ce qu'on fait dans » ce Traité qu'il semble que la divi» ne Providence a tenu en reserve, » comme une fleche choisie pour » donner le coup mortel à l'impie» té renaissante.

La Veuve *Delaulne* débite un *Traité Latin sur les Sacremens*, à l'usage des Séminaires, par feu M. l'*Herminier*, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, & Archidiacre de l'Eglise du Mans, connu par plusieurs autres Traitez de Théologie. Celui-ci est en 3 Volumes *in*-12.

Les Libraires des Livres d'Eglise à l'usage du Diocése de Paris ont imprimé séparément en un Volume *in*-12. les Hymnes de M. *Coffin* qui sont inserés dans le nouveau Breviaire de Paris avec quelques autres du même Auteur.

Il paroît en une Brochure *in*-12. chez *le Mercier*, ruë S. Jacques, un nouveau Poëme Latin dont le sujet est *la Peinture*, par le Pere de *Marsy* de la Compagnie de Jesus, Auteur du Poëme sur la Tragédie dont nous avons donné un Extrait dans le Journal du mois de Mars de l'année derniere.

On a mis en vente chez *Lamesle*, *Valleyre* & *Gissey*, ruë de la Vieille Bouclerie ; *Lottin*, ruë S. Jacques ; *Quillau*, ruë Galande, le *nouveau Livre d'Eglise*, reformé suivant le nouveau Breviaire de Paris ; contenant l'Office des Dimanches & Fêtes de l'Année, avec les Pseaumes & les Cantiques de l'Eglise, en Latin & en François : à l'usage de Rome & de Paris. 1736.

On trouve encore chez *Gissey*, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé, *Theologia Moralis universa, complectens omnia morum præcepta & principia decisionis omnium conscientiæ casuum :* nova Editio. *in*-12. 4. vol. Par le R. P. Paul-Gabriel *Antoine*, de la Soc. de Jesus. —— *Scholastica*, in-12. 7. vol. du même Auteur.



Fautes à corriger dans le Journal de Juin 1736.

PAge 375. col. 1. lig. 11. la fievre intermittente, *lis.* la tierce intermittente : Ibid. col. 2. lig. 3. septiéme, *lis.* septiémes : pag. 377. col. 1. lig. 3. beaucoup d'ordre & dans, *lis.* beaucoup d'ordre dans : pag. 378. col. 1. lig. 24. de, *lis.* du : pag. 379. col. 2. lig. 10. & 11. périr toute l'éternité, *lis.* périr pour toute l'éternité.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de Juil. 1736.

HIstoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. page 387
Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques, &c. 403
Dissertations du P. E. Souciet, &c. 407
Ecole de Cavalerie, &c. 411
Discours sur les Romans, &c. 420
Traité des Curez Primitifs, &c. 426
Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides, &c. 430
Calendier perpétuel, &c. 434
Description du péritoine & de la membrane cellulaire, 436
Nouvelles Literaires, 441

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

AOUST.

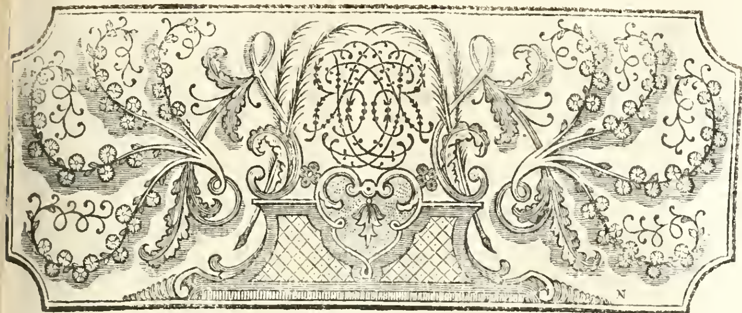


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



AOUST M. DCC. XXXVI.

BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES DU dix-huitiéme siécle. Pour servir de Continuation à celle de M. du Pin A Paris, chez *Pralard*, Cloître S. Julien le Pauvre, au bas de la ruë S. Jacques, à l'Occasion, & *Quillau*, ruë Galande, près la Place Maubert, à l'Annonciation 1736. *in* 8°. 2. vol. Tom. I. pag. 672. Tom. II. pag. 648. sans la Préface & les Tables.

LE premier article de ce second Volume contient l'Extrait d'un Traité des devoirs d'un Evêque par M. *Duguet*, connu par tant d'autres Ouvrages très-estimés. Il avoit fait ce Traité à la prie-

re & pour l'instruction de M. de *Lescars*, Evêque de Lavaur, mais il ne l'acheva pas. Cet Ouvrage imparfait fut imprimé à Caen en 1710. sur une copie très-défectueuse. Cependant on y reconnoît toûjours le caractere de l'Auteur, caractere très-marqué & très-aisé à distinguer.

Jacques-Joseph *Duguet* étoit le huitiéme des enfans de Claude *Duguet*, Avocat du Roi au Présidial de Montbrison en Forêts, & de Marguerite *Colombet*. Il naquit à Montbrison même le 9 de Décembre 1646. M. son pere dont la pieté, l'intégrité, la science étoient généralement connues dans la Province, prit un soin particulier de son éducation, & il ne tarda pas à reconnoître la superiorité de son esprit. Dès l'âge de douze ans l'Astrée de M. d'*Urfé* lui étant tombée entre les mains, il y prit tant de plaisir qu'il forma le dessein de composer un Ouvrage dans le même goût, de ce qu'il avoit pû entendre dire des familles de Montbrison. Après en avoir écrit quelque chose, il le montra à Madame sa mere, qui lui dit avec douceur, mais d'un air affligé, *vous seriez bien malheureux, mon fils, si vous faisiez un si mauvais usage des talens que Dieu vous a donnés*. Le jeune Auteur docile à cette remontrance, brûla son Ecrit, & renonça dès lors à toute lecture de Romans & d'autres Livres frivoles. Il entra dans la Congregation de l'Oratoire à Paris en 1667, deux ans après étudia en Théologie à Saumur, & professa ensuite la Philosophie à Troyes. On le chargea dans le même tems de faire les Dimanches & les Fêtes un Catechisme fondé pour les pauvres dans l'Eglise de S. Remy: mais toute la Ville allant l'entendre, & les pauvres ne pouvant presque plus y aborder, il fallut, pour qu'ils pussent être instruits, donner cet emploi à un autre. En 1677 il enseigna la Théologie Scolastique au Séminaire de S. Magloire, & les deux années suivantes la Théologie positive. Il s'acquit dès lors une si grande reputation qu'on le consultoit de toutes parts. Ces consultations ont produit les six Volumes *in*-12. de ses Lettres. En 1680 il fut déchargé de tout emploi à cause de la foiblesse de sa santé qu'il a toûjours eu très-délicate, & ce fut vers le même tems qu'il composa pour Madame *Daguesseau*, mere de M. le Chancelier, la *Conduite d'une Ame Chrétienne*, qui n'a été imprimée qu'en 1725. En 1681 il alla à Strasbourg, & y fit, à la priere de M. le Maréchal de *Chamilly* qui en étoit Gouverneur, des Conferences qui eurent un très-grand succès. Environ un an après, il revint à Paris dans la maison de S. Magloire, où il composa le Traité des devoirs d'un Evêque dont nous venons de parler. En 1683 ou 84 il écrivit sous le nom de la mere *Anne-Marie de Jesus*, Carmelite (Mademoiselle d'*Epernon*) une Lettre pour une Dame protestante, qui avoit confiance dans cette Religieuse, & qui auroit été en garde

contre toute autre personne. M. *Bossuet* en lisant cette Lettre dit *qu'il y avoit bien de la Théologie sous la robe de cette Religieuse.* M. *Duguet* étant sorti de l'Oratoire en 1685. se retira à Bruxelles auprès de M. *Arnauld.* Mais sa santé ne s'accommodant pas de l'air de ce Pays, il revint à Paris sur la fin de la même année & y vécut dans une Retraite presque entiere. En 1690 M. le Président de *Menars* l'engagea à venir demeurer chez lui. L'Auteur que nous abrégeons ici nous donne la Liste des principaux Ouvrages imprimés de M. *Duguet*, & il nous apprend qu'il en a laissé encore plusieurs autres Manuscrits, entre autres un Traité de l'éducation d'un Prince, & un autre plus étendu sur la Religion. Il avoit fait celui-ci pour le Roi de Sardaigne, & l'autre pour le fils de ce Souverain, pendant qu'il étoit en 1715. dans l'Abbaye de Tamiers, nouvellement reformée par l'Abbé de Jouglas, où il eut de fréquentes conferences particulieres avec le Roi de Sardaigne.

M. *Duguet* mourut à Paris le 25 d'Octobre 1733, & fut enterré à S. Médard à côté de M. *Nicole.* On reconnoîtra aisément ce célébre & pieux Ecrivain dans le portrait qu'en fait l'Auteur de cette Bibliothéque. Quoique beau, il n'est point flatté. On a dit, par exemple, & notre Auteur en convient, que le stile de M. Duguet étoit quelquefois trop diffus, & qu'il y paroissoit quelque sorte de recherche & d'affectation. Ce dernier deffaut vient presque toûjours de vanité & d'envie de briller; quelquefois aussi on s'éloigne du naturel sans s'en appercevoir, sans effort, & en suivant son propre génie. M. Duguet parloit comme il écrivoit.

On trouve ensuite dans cette Bibliothéque l'Analyse de la Politique de M. *Bossuet*, de la Vie de M. de *Tillemont*, de divers Ouvrages de M. *Opstraët*, Licentié de Louvain, des pensées choisies de M. l'Abbé *Boileau* de l'Académie Françoise, dédiées à M. l'Abbé *Bignon*, du Traité du Pere *Reginald* Dominicain, sur le sentiment du Concile de Trente touchant la grace efficace par elle-même, des Statuts ou Decrets Synodaux du Diocèse de Besançon, des œuvres spirituelles de M. *Helyot*, si connu par sa grande pieté & par celle de Madame *Helyot* son épouse (le Pere Crasset Jesuite a écrit leur vie) & des Dissertations Historiques, Chronologiques, Géographiques & Critiques sur la Bible par M. du *Pin.* Son Continuateur loüe beaucoup cet Ouvrage qui a paru en 1710. Ces Dissertations, dit-il, sont sçavamment & agréablement écrites. » Le stile en est pur & châtié, » les expressions vives & nobles, » les matieres choisies avec goût & » discernement, traitées avec mé» thode, dégagées des termes bar» bares & épineux de l'Ecole. Les » sentimens que l'Auteur propose » sont prouvés par des raisonne» mens ordinairement forts & con» vaincants; & les regles d'une cri» tique exacte & judicieuse y sont

» presque par-tout observées. Enfin » cet Ouvrage n'est pas un des » moins propres de ceux que l'on » a écrit sur ces matieres à faire en- » trer dans l'intelligence de plu- » sieurs endroits obscurs & difficiles » de l'Ecriture, & à forcer les pré- » tendus esprits forts de notre sié- » cle de reconnoître & de respec- » ter la divinité des Livres saints.

L'article suivant contient un extrait curieux & assez étendu d'un Livre intitulé : *Lettres écrites à un ami sur les disputes du J. & autres matieres Théologiques du tems, par M. l'Abbé des Thuilleries*, in-12. 1710. C'est, dit-on, un ami qui fait part à son ami des nouvelles qu'il a apprises, qui juge des Ouvrages qui se publioient alors sur de certaines matieres, mais qui prend rarement parti. Ceux, ajoûte-t-on, qui ont connu l'Auteur, sçavent que c'étoit son génie de regarder la plûpart de ces questions comme problématiques, & qu'il étoit infiniment meilleur Historien que Théologien.

Claude du *Moulinet des Thuilleries* naquit à Sées d'une famille noble, & fit une partie de ses études à Valogne en Normandie. Il montra dès-lors beaucoup d'esprit & sur-tout un grand amour pour les Sciences. Ce fut ce qui le lia de bonne heure avec le fameux M. *Simon*. Cependant leur liaison ne fut pas longue, on ne sçait ce qui les sépara, & M. l'Abbé des *Thuilleries* s'est appliqué le reste de sa vie à des études assez differentes de celles de M. *Simon*. Il s'attacha surtout à l'Histoire de France, & il en a éclairci beaucoup de points difficiles dans un grand nombre de Dissertations dont une partie est encore manuscrite. Il forma même le dessein d'une Histoire de Normandie, & fit pour cela bien des recherches & des voyages. Cette Histoire néanmoins n'a point paru, & nous ignorons, dit notre Auteur, jusqu'où il avoit poussé son travail sur ce sujet. Il en a seulement traité quelques points dans quelques Dissertations imprimées en differens tems. Il a laissé encore une Histoire du Diocèse de Sées qu'il avoit travaillée avec soin, des remarques sur les Ouvrages de l'Abbé de S. Cyran, & sur les Conciles du Pere *Thomassin*, il mourut à Paris d'une hydropisie de poitrine le 15 de Mai 1728. âgé de 60 ans.

Un des meilleurs Ouvrages dont il soit parlé dans cette Bibliothéque, c'est celui qui a pour titre : *l'Art de la Prédication, ou Maximes sur le Ministere de la Chaire, par M * * * P. D. L. O.* Il y a peu de Livres écrits avec plus de précision, de justesse & d'élégance ; nous ne l'avons pourtant pas tel que l'Auteur l'avoit composé, encore moins tel qu'il l'auroit lui-même donné au Public, car il fut imprimé sans sa participation, & c'est une espece de vol qu'on lui fit. Un grand éloge de ces Maximes plusieurs fois réimprimées, c'est que dans une Edition faite à Toulouse, on les attribue sur un bruit assez répandu, au Pere *Massillon* de l'Oratoire, aujourd'hui Evêque de Clermont.

Mais on s'eſt trompé, & M. *Maſſillon* a déclaré qu'il n'en étoit point l'Auteur, en marquant en même tems toute l'eſtime qu'il en faiſoit. M. *Duguet* penſoit de même ſur cet Ouvrage, & il le témoigne dans les termes les plus forts dans une de ſes Lettres du 6[e] Juin 1711. Cependant l'Auteur mécontent qu'on l'eût imprimé à ſon inſçu, le revit avec ſoin, y mit plus d'ordre, ajoûta quelques Maximes nouvelles, & obtint, pour le faire imprimer de nouveau, l'approbation d'un Cenſeur Royal; mais il mourut avant que de donner cette nouvelle Edition qu'on promet encore au Public. Cet Auteur dont les gens de Lettres n'ignorent pas ſans doute le nom, mais dont le détail de la vie leur eſt peut-être peu connu, eſt le Pere Jean *Gaichies* de l'Oratoire.

Il étoit né à Condom, & il entra dans l'Oratoire en 1665 âgé de 18 ans. Il profeſſa enſuite les humanitez & la Philoſophie avec beaucoup de ſuccès dans pluſieurs Colléges de ſa Congregation. En 1684 il fut fait Superieur à Avignon, & poſſeda la confiance de l'Archevêque de cette Ville, Hyacinte *Libelly*, qui en mourant le nomma ſon Executeur teſtamentaire, avec les Cardinaux *Altieri* & *Carpegna*. En 1685 il écrivit une très-belle Lettre au Pape Innocent XI, au nom des Peres de l'Oratoire d'Avignon, pour demander au S. Siége la canoniſation du Vénérable Céſar de *Bus* Inſtituteur de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. Il prêchoit dès lors avec ſuccès, & ce fut par-là qu'il gagna l'eſtime & l'amitié de M. l'Evêque de Soiſſons (Brulart de Silleri.) En 1692 il fut fait Théologal de cette Ville, après avoir pris le degré de Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Bourges, entre les mains du Pere du *Carné*, Jeſuite, Docteur de la même Univerſité, ſans être obligé d'aller en cette Ville. Mais dans la ſuite il ſe repentit de s'être gradué de cette maniere, déſaprouvée par M. de *Sainte Beuve* dans ſes cas de conſcience. Les fonctions de la Théologale de Soiſſons ne l'empêcherent pas de prêcher encore pluſieurs Avens & Carêmes en differentes Villes de Province & à Paris. La régularité de ſa vie donnoit un nouveau poids à ſes inſtructions. Egalement homme de Belles-Lettres & Théologien, l'Académie de Soiſſons établie par Lettres Patentes dès 1674, mais qui n'a commencé à rendre publique la reception de ſes membres qu'en 1705, ſe l'aſſocia la même année. Depuis ce moment, il ſe rendit aſſidu aux Aſſemblées de cette Compagnie, autant que ſes autres fonctions pouvoient le lui permettre. Il a ſouvent acquité cette Académie du tribut volontaire qu'elle paye tous les ans à l'Académie Françoiſe, par des Diſcours dont pluſieurs ſont imprimés dans ſes Recueils. Le P. *Gaichies* en a encore composé pluſieurs autres, dont on trouve ici les titres, & qui pourront être inceſſamment donnés au Public. Après avoir exercé

les fonctions de Théologal pendant environ 32 ans, & se voyant dans un âge avancé, il resigna ce Bénéfice en 1723, & se retira à Paris dans la Maison de S. Honoré, où il vécut dans la même pieté & avec la même édification, jusqu'au cinq de Mai 1731, qu'il mourut âgé de 83 ans & 6 mois. Il a encore un frere dans la même Congregation qui a prêché avec succès.

Après cet article on trouve un extrait fait avec beaucoup de soin, des *Lettres pour & contre sur la question si les Solitaires appellés Thérapeutes, dont a parlé Philon Juif, étoient Chrétiens.* Ces Lettres sont au nombre de trois. La premiere & la troisiéme sont de M. le Président *Bouhier* de l'Académie Françoise & la 2e de Dom Bernard de *Montfaucon* de la Congregation de S. Maur. Celui ci prétend que les Thérapeutes étoient Chrétiens. M. *Bouhier* soûtient qu'ils étoient Juifs. Notre Auteur se déclare pour ce dernier sentiment, & donne à l'illustre Magistrat des loüanges ausquelles tout le Public applaudira, sans néanmoins refuser à son adversaire celles qu'il mérite par son grand sçavoir.

Il y a encore dans le second Volume de cette Bibliothéque deux articles importans que nous ne pouvons qu'indiquer, cet Extrait étant déja assez long, celui de M. *Treuvé* Théologal de Meaux, Auteur du *Directeur Spirituel pour ceux qui n'en ont point*, & de plusieurs autres Ouvrages de pieté très répandus, & celui du R. P. le *Quien* sçavant Religieux de l'Ordre de S. Dominique mort à Paris le 12 Mars 1733.

On souhaitera sans doute la continuation de cette Bibliothéque; c'est la partie la plus curieuse & la plus importante de l'Histoire Ecclesiastique. Mais cette Histoire, plus que toute autre, doit être exempte de tout esprit de partialité. Sans cela elle ne feroit, ni utile au public, ni agréable aux honnêtes gens.

RECUEIL DE DIFFERENS TRAITEZ DE PHYSIQUE ET d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, Commissaire & Controlleur de la Marine. A Paris, chez Etienne *Ganeau*, Libraire, ruë S. Jacques, aux Armes de Dombes. 1736. vol. *in-12.* de 272. pages.

CE Recueil qui est le fruit d'un loisir sagement & utilement employé par M. Deslandes, contient 1°. *un Discours sur la meilleure maniere de faire des experiences.* 2°. Des *Observations nouvelles & Physiques sur la maniere de conserver les grains.* 3°. Deux Lettres, l'une *sur la prompte végétation des plantes*, l'autre *sur la pêche des Saumons.* 4°. *Eclaircissement sur les oyseaux de mer & sur les huitres.* 6°. *Eclaircissement sur les vers qui rongent les bois des vaisseaux.* 7°. Lettre *sur une Antiquité*

quité Celtique. 8°. Enfin *des Observations sur l'eau de la mer & l'eau douce qu'on embarque dans les Vaisseaux*.

I. L'Académie *del Cimento* à Florence publia en 1667. *in-folio* le Recueil des Experiences qu'elle avoit faites sous la protection du Prince Léopold. Cet Ouvrage écrit en Italien, & qui n'a paru qu'une seule fois en cette Langue, fut traduit en Latin par M. *Musschembroek* & imprimé à Leide *in*-4°. en 1731. avec un Discours Latin prononcé à Utrecht par le Traducteur le 27 Mars 1730. *sur la maniere de faire des Experiences*. C'est de ce Discours que notre Auteur avoüe qu'il a emprunté non mot à mot, mais avec cette liberté que permet la Republique des Lettres, les Reflexions qu'il donne sur un sujet qui lui a semblé aussi délicat qu'il a été jusqu'à present peu approfondi.

» On s'imagine d'ordinaire (dit-» il) que rien n'est plus aisé que » de faire des experiences; & mê-» me des Sçavans du premier ordre » (je parle ainsi suivant le préjugé » vulgaire) ont traité cette occu-» pation de frivole & de puerile. » Cependant j'ose le dire, elle est » d'une difficulté infinie: elle de-» mande beaucoup d'art, beau-» coup de finesse & de sagacité » d'esprit. Il ajoûte d'après une des Remarques de M. Descartes, que cette occupation suppose qu'on s'est apprivoisé avec les bons principes, qu'on a rénoncé à ses préventions particulieres, & sur-tout à ce je ne sçai quoi de faux que chacun met dans sa maniere favorite d'envisager les objets exterieurs. » En effet (continue M. Deslandes) » un Disciple d'Aristote les saisit, » les apperçoit differemment du » Cartésien; & le Cartésien encore » differemment de ceux qui sui-» vent les principes de Stahl ou de » Newton. Embrasser un Systême » aujourd'hui, c'est presque se con-» damner à ne voir les choses que » d'un certain biais, & éviter de » les voir de tout autre; c'est se » mettre sur les yeux un verre teint » d'une couleur particuliere, sans » s'embarrasser si ce verre alterera » les objets, ou même s'il les ter-» nira. Il faut donc être délivré de » tout parti, avoir secoüé toute » autorité pour entreprendre de » bien faire des experiences.

Il faut lire dans le Livre même ce que dit l'Auteur sur l'usage des sens aidés de la raison pour observer les secrets de la nature: sur les proprietez de la matiere, sur l'ignorance où nous sommes de son essence. Les Philosophes, observe à ce sujet M. Deslandes, qui ont suivi les principes de Descartes, mettoient cette essence dans l'étenduë, & croyoient en pouvoir déduire les autres proprietez des corps. Mais depuis qu'on a prouvé l'existence & la necessité du vuide, il a fallu joindre l'étendue à l'impénétrabilité. Ceux qui ont depuis examiné les choses de plus près, n'ont pas trouvé ces deux proprietez plus essentielles aux corps, que la force motrice & celle qui lui est contrai-

ie, l'inertie : on peut dire la même chose des autres proprietez que nous connoissons, ou de celles qu'on pourra découvrir dans la suite, & qui seront peut être doubles ou triples de celles qu'on connoît aujourd'hui ; car enfin, selon l'Auteur, si nous sommes plus éclairés que nos ancêtres ne l'ont été sur la nature des corps, il y a apparence que nos descendans le seront encore plus que nous.

Après avoir parlé des richesses que la Philosophie expérimentale a acquises par les Observations des plus grands Philosophes de nos jours & du siécle dernier, M. Deslandes vient aux divers instrumens dont on a besoin pour faire des experiences. Il en montre par des raisonnemens solides l'utilité, l'usage, aussi-bien que les tems differens où l'on doit s'en servir pour travailler avec succès. Mais avant toutes choses, il veut avec raison qu'on se forme une idée distincte de ce qu'on veut chercher. Bien des gens se donnent des peines infinies & se consumment en frais, sans viser à aucun objet fixe & certain, du moins sans le trop connoître. Tels sont, selon l'Auteur, ces prétendus Chimistes qui aspirent à la transmutation des métaux, à la pierre philosophale. » Demandez-» leur (dit il) s'ils sçavent qu'elle » est la tissure intime de ces mé-» taux, qu'elles sont les parties » intégrantes qui les composent, » dans quels principes ils se flattent » de les resoudre. Vous verrez à leur » embarras l'excès de leur ignoran-» ce. Que cherchent-ils donc ? un » esprit univerfel, une semence » métallique, un feu élementaire, » à quoi ils reduisent toute la Phy-» sique. Mais qui leur a dit qu'il y » a dans la nature un tel esprit, une » telle semence, un tel feu ? leur » unique recours sera le silence opi-» niâtrement gardé. « Tels sont encore, ces prétendus Méchaniciens, qui se proposent de trouver le mouvement perpétuel. » Ils igno-» rent apparemment (poursuit M. » Deslandes) que dans toute Ma-» chine il y a un centre de gravité » commun, autour duquel les diffe-» rentes parties de cette Machine se » trouvent tellement balancées, » que leur force vient à s'y réunir » toute entiere : & quand il arrive » que ce centre de gravité est aussi » bas qu'il le peut être, sans avoir » la liberté de descendre davanta-» ge, alors toutes ces parties doi-» vent s'arrêter, il n'y a plus de » mouvement.

L'Auteur remarque encore un autre défaut qu'il a deja indiqué au commencement de son Discours & où tombent la plûpart des Philosophes prévenus d'un Systême ; c'est de s'imaginer voir ce qu'en effet ils ne voyent pas ; c'est de se persuader follement que par-tout se rencontrent les objets de leur complaisance, ou pour mieux dire de leur préoccupation, & il en rapporte quelques exemples ausquels nous renvoyons. Il prouve de même par d'autres exemples que lorsqu'une experience est faite, pour peu qu'un Observateur soit délicat

sur son travail, il est bon qu'il la recommence soit en tout, soit en partie, crainte d'avoir omis quelque circonstance importante, ou quelque point essentiel, aussi-bien que pour s'assurer s'il a vû chaque chose dans sa place précise & de la maniere qu'elle demandoit à être vûë; il répond ensuite avec la vivacité d'un homme pénétré de ce qu'il pense, à ceux qui pourroient demander si une experience quelque utile & quelque brillante qu'elle soit, mérite toutes les attentions laborieuses qu'il a exigé qu'on eût pour elle.

Nous sommes obligés pour abreger, de passer les reflexions que fait M. Deslandes sur les trois Regnes, qui constituent la nature des choses, le végétal, le minéral & l'animal, & sur les grands avantages qu'on peut retirer de la Chimie & des Mathématiques pour perfectionner de plus en plus les connoissances que nous avons déja acquises; mais nous croyons que nos Lecteurs nous sçauront gré de ne pas finir cet article sans leur mettre sous les yeux l'espece de parallelle que l'Auteur fait de l'ancienne & de la nouvelle Philosophie & des progrès de l'une & de l'autre. Voici de quelle maniere il s'exprime. » Si nous avons aujourd'hui l'avan» tage de nous trouver sur les bon» nes voyes; si nous nous sommes » familiarisés avec quelques princi» pes de la véritable Philosophie, » avoüons-le sincerement, ce n'a » point été sans peine, sans contra» dictions, & sans nous être sou» vent égarés. Quand après une lon» gue barbarie, les Sciences se re» nouvellerent de proche en pro» che, & se retablirent dans toute » l'Europe, on crut ne pouvoir » mieux faire que de déterrer les » Ouvrages des Anciens, de les or» ner de Gloses & de Commentai» res, de prendre la teinture de » leur esprit. On les admira par » consequent, & sans doute avec » trop d'excès. Mais bien-tôt s'of» frirent des hommes hardis & sin» guliers dans leur maniere de pen» ser, qui soûtinrent qu'il falloit » les dédaigner comme indignes » de toute créance. On les dédai» gna donc sur leur parole & sans » doute avec un pareil excès. Mais » que nous donnerent-ils, ces » hommes d'ailleurs très-estima» bles, à la place des Ouvrages des » Anciens; des Systêmes, des Hy» pothéses, des suppositions arbi» traires, des Romans plus ingé» nieux en apparence, que réels au » fond? La chose frappa enfin ceux » mêmes qui y étoient le plus inte» ressés. Ils virent que pour sçavoir » arranger des raisonnemens de ca» price sur les principaux effets de » la nature, ils n'en connoissoient » pas mieux la nature dans son in» terieur, dans ce qu'elle a de pro» fond & d'enveloppé. Il fallut » donc revenir en quelque maniere » sur ses pas, & avoüer que les an» ciens n'avoient pas tant de tort » qu'on cherchoit à leur en don» ner; que s'ils s'étoient mépris » en beaucoup de choses, ils en » avoient connu beaucoup d'au-

» tres ; ce qui est à peu-près la condition des hommes en quelque siécle qu'ils vivent. Une derniere ressource se presenta & on la prit: ce fut de cultiver la Philosophie experimentale, sans s'embarrasser d'aucun Systême, de recueillir des faits bien averés & bien certains, de faire des experiences en grand nombre & de les varier de toutes les manieres possibles : enfin de demeurer convaincu qu'il restera toûjours plus de choses à découvrir, que n'en découvriront jamais les génies les plus pénétrans. On croyoit il y a un demi siécle avoir suffisamment approfondi la nature, quand on avoit lû la Physique de Rohault, ou celle de Régis, en y ajoûtant de surcroit les principes de la Philosophie de Descartes : aujourd'hui tous ces vastes Recueils qui sont sortis des differentes Académies de l'Europe, ne pouvant passer que pour des préliminaires, loin de se féliciter en les étudiant, qu'on verra le bout de la Physique, les plus habiles jugent qu'elle n'a point de bout, qu'elle est inépuisable.

Comme dans le Discours sur les experiences il est fait mention des pompes portatives dont les Hollandois se servent sur mer pour rafraîchir leurs voiles, M. Deslandes en a fait graver le dessein, parce qu'il a jugé qu'elles pourroient être utiles à Paris & dans les grandes Villes, contre les accidens de feu qui arrivent dans les cheminées.

II. Dans les observations nouvelles & physiques, *sur la maniere de conserver les grains*, lesquelles suivent le Traité dont nous venons de donner quelques échantillons, il est aisé de reconnoître tout à la fois le Physicien exact & le Citoyen zélé & attentif à ce qui peut contribuer au bien public. L'établissement des Greniers publics & Royaux est quelque chose de si avantageux que le projet en a été formé par les Princes & les Ministres qui ont eu à cœur le bien de l'Etat, & qui ont cherché à profiter des années d'abondance pour diminuer les calamitez publiques dans les années de disette. Cependant ce projet n'a eu jusqu'ici aucune execution, & tout est demeuré sans effet : ce qu'on ne doit pas, selon M. Deslandes, attribuer à la légéreté trop connuë des François, qui abandonnent bien-tôt ce qu'ils ont entrepris de plus utile ; mais à la nature même de la chose, où il s'est trouvé differens obstacles qu'on ne s'est pas assez efforcé de vaincre. Ces obstacles ne sont pourtant pas insurmontables, & c'est dans la vûë de les diminuer du moins, & de faciliter un tel établissement, en cas qu'on veuille y travailler, que l'Auteur a disposé ses Observations. Il traite 1°. *du choix des grains*. Il en examine les differences suivant les differens Pays, & rien ne lui paroît plus convenable pour faire des Greniers publics que de s'assujettir aux deux précautions suivantes. La premiere à n'y mettre que des bleds tirés des Provinces Méridionales, parce qu'ils sont de nature à se

conserver plus long-tems : & la seconde sans comparaison la plus utile, seroit de préferer aux bleds du Royaume ceux qu'on pourroit tirer d'Afrique par un commerce reglé. Nous renvoyons au Livre-même pour y voir plus au long les raisons qu'il donne de son avis, & les moyens qu'il propose pour l'execution. 2°. L'Auteur en parlant de *la maniere de construire des Greniers* est persuadé que les meilleurs seroient des souterrains creusés dans le roc & impénétrables à l'air & à l'eau, tels qu'en avoient les anciens, & qu'il s'en est trouvé quelquefois en France même, & tels qu'on en voit encore communément en Egypte & dans toute l'Afrique. Mais comme ces souterrains demanderoient de grands frais, il convient qu'on peut fort bien se servir à leur place des Greniers ordinaires; en corrigeant les défauts qui s'y rencontrent, par les précautions connuës de tous les Architectes, & par eux, dit M. Deslandes, malheureusement trop négligées, sur-tout dans les Provinces.

La principale de ces précautions seroit de n'employer que du bois de chêne bien choisi & bien sec, tant pour les planches que pour la charpente des greniers. Il est encore à propos de n'y faire d'ouvertures, autant qu'il est possible, que du côté de l'Est, du Nord, ou du Nord-Est. D'avoir soin que les portes & les fenêtres joignent exactement; d'enduire de chaux vieille & assez éteinte tous les murs de ces Greniers, & enfin d'empêcher que la pluye ne s'y insinue. M. Deslandes voudroit encore que pour empêcher les bleds de se gâter ou de se nuire par leur mélange, on fit dans les Greniers certains nombres de compartimens de planches pour séparer les bleds selon leurs qualitez, & si l'on vouloit agir plus sûrement & ne pas craindre une premiere dépense, il conseille de partager chaque Grenier en plusieurs coffres de planches de chêne bien jointes, bien unies & recouvertes en dedans de feuilles de fer-blanc. Cet assortiment de coffres lui paroît très convenable dans les Maisons Religieuses, si l'on y vouloit placer des especes de Greniers publics. Ils se trouveroient toûjours sous les yeux attentifs des Magistrats, & la dissipation n'en seroit pas à craindre.

3°. Trois especes d'Insectes que l'Auteur décrit exactement & dont il a fait aussi graver les desseins, infestent les Greniers où l'on renferme les grains. Les plus communs sont des chenilles d'un genre particulier qui s'étendent quelquefois & qui le plus souvent se tiennent en peloton; il est assez difficile de les surprendre en cet état & de les distinguer à la vûë : ces chenilles devenuës papillons sont d'une fécondité extraordinaire : c'est une génération presque continuelle, & qui loin de tarir augmente chaque jour. Les seconds Insectes qui gâtent le bled, peuvent se rapporter au genre des Scarabées, & font dans les Greniers un bruit sourd & désagréable à entendre : ces Insec-

tes qui ſont très légers & très-voraces, ont ſix pieds & une tête fort groſſe eu égard au reſte du corps. La troiſiéme eſpece eſt un vers très-mobile qui ne vit guéres plus de deux mois. En mourant, il ſe fend dans toute ſa longueur, & après que cette premiere envelope eſt fletrie, il en ſort un moucheron dont les aîles ſont argentées, mais qui n'a rien au ſurplus de rare ni de particulier. Ces moucherons s'accouplent en volant & produiſent à leur tour de nouveaux vers.

M. Deſlandes propoſe deux moyens qu'il regarde comme ſurs & infaillibles, pour exterminer ces Inſectes dans le tems qu'ils ſont métamorphoſés en papillons & en moucherons. Le premier eſt d'enduire de chaux les murs de chaque Grenier, & de bien manier la couche qu'on y met, d'avoir enſuite des broſſes dont on gratera de tems en tems ces murs; on peut à peu de frais faire venir de Hollande des broſſes propres pour cet uſage. Le ſecond moyen eſt de ſuſpendre dans chaque Grenier à diſtance égale quatre lampes de cuivre dans leſquelles on fera brûler tous les mois des meches ſouffrées: l'odeur & la fumée que répandront ces méches feront périr ſans faute tous les Scarabées & tous les moucherons dont le Grenier ſera infecté: mais l'Auteur avertit qu'il faut obſerver auparavant, ſoit que le bled ſoit renfermé dans des coffres, ſoit qu'il ſoit répandu en monceau ſur le plancher, de le ſecouer & de le remuer en tout ſens avec des pelles de bois, de fermer enſuite portes & fenêtres, afin que la fumée ne s'échappe point du Grenier. On pourra même ſi le beſoin le demande, renouveller plus ſouvent cette fumigation, & on ſentira à chaque fois, aſſure M. Deſlandes, combien elle eſt utile & avantageuſe.

L'Auteur fait enſuite d'autres Obſervations ſur la ſtructure organique des grains, ſur les differentes qualité de la farine & ſur les Inſectes qui s'y trouvent; c'eſt ſur quoi nous renvoyons au Livre-même.

Nous remettons à un autre Journal à rendre compte des autres Traitez qui compoſent ce Volume, & qui n'ont pas tant d'étendue.

PANEGYRIQUES DE SAINTS. PAR M. L'ABBE' SEGUY, Prédicateur du Roi, Abbé de Genlis, Chanoine de Meaux, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1736. 2. vol. *in*-12. le premier de 504 pag. le ſecond de 518.

PERSONNE n'ignore le ſuccès du Panégyrique de S. *Louis* prononcé par M. l'Abbé *Séguy* en preſence de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. On ſçait ce que cet illuſtre Corps fit dès lors pour l'Auteur, & la maniere dont il le fit. Son Hiſtoire en conſervera ſans doute le ſouvenir; & on regardera toûjours ce qui s'eſt paſſé

en cette occaſion comme une des plus belles preuves du pouvoir de l'éloquence, preuve d'autant plus glorieuſe pour l'Orateur, qu'il parloit devant les Maîtres & les modéles de l'art, & par cela même les moins diſpoſés à admirer.

C'eſt donc annoncer ces nouveaux Panégyriques au Public de la maniere la plus propre à lui en donner une idée avantageuſe que de lui dire qu'ils ſont du même Auteur que ce Panégyrique de *S. Louis* auquel il a tant applaudi. On connoît encore celui de *S. Auguſtin*, l'Oraiſon Funébre de M. le Maréchal de *Villars*, & le remerciment de l'Auteur à l'Académie Françoiſe. Il a fait réimprimer ces Diſcours dans ce Recueil, les deux premiers dans le premier Volume, & les autres dans le ſecond. Nous ne parlerons que des Pieces qui n'ont point encore paru.

Il eſt aiſé de faire l'Extrait de pareils Ouvrages, mais en même tems il n'en eſt point qui perdent plus à être abregés, nous l'avons dit dans une autre occaſion. Le meilleur Extrait d'un beau Diſcours d'Eloquence n'eſt que le ſquelete de ce Diſcours. On y peut voir encore juſqu'à un certain point le Logicien exact, le Théologien ſolide, l'ordre & le choix des preuves, ce qui convainc; mais les tours, les mouvemens, ce qui perſuade, l'Orateur en un mot, n'y ſont plus. Tout ce qu'on peut faire, c'eſt de joindre à l'Analyſe de l'Ouvrage des morceaux d'une certaine étendue.

La premiere piece du premier Volume eſt un Panégyrique de tous les Saints. Il a pour Texte ces paroles de l'Epître aux Hébreux: *Operati ſunt juſtitiam, adepti ſunt repromiſſionem. Ils ont pratiqué la juſtice, ils ont reçû l'effet des promeſſes.* Et voilà en effet ce que l'Egliſe veut que nous enviſagions dans les Saints, leurs mérites & leur recompenſe, ce qu'ils ont été & ce qu'ils ſont. Quand elle célébre ſi ſolemnellement leur Fête, elle ne ſonge pas moins à notre inſtruction qu'à leur gloire. Voyons donc, dit l'Orateur, ce que peut l'exemple des Saints pour nous confondre, & ce que peut leur recompenſe pour nous animer.

Les mondains ſont féconds en prétextes pour ſe diſpenſer de la pratique exacte du Chriſtianiſme. Les uns en exagerent les devoirs pour faire entendre qu'on ne les remplit preſque jamais, & qu'ils ne ſont peut-être qu'une belle idée, & c'eſt là quelquefois le langage des libertins. Les autres ſans exagerer ces devoirs, les trouvent encore trop accablans, & c'eſt l'excuſe des lâches. D'autres enfin ne connoiſſant pas juſqu'où ils s'étendent, diſent qu'on leur demande trop, & qu'ils peuvent ſe ſauver à moins de frais, & c'eſt l'illuſion des aveugles volontaires; mais l'exemple des Saints confond également ces trois ſortes de perſonnes.

Si des gens de bien exageroient les obligations du Chriſtianiſme par des principes trop rigides & des idées trop pouſſées de morale,

ils mériteroient sans doute qu'on les refutât. Mais est-ce la peine de raisonner avec des libertins, qui livrés aux passions les plus honteuses, & manquant également au précepte & au conseil, osent néanmoins appesantir le joug du Seigneur, & ajoûter à des devoirs dont ils ne remplissent pas les plus faciles. On sent bien ce qui les fait parler de la sorte. Ecoutons-les pourtant. Le Ministre de l'Evangile se doit à tous. Ils aiment mieux, disent-ils, ne rien faire du tout pour être sauvés, puisqu'aussi-bien ils n'en peuvent assez faire.

Mais étoient-ils tous habitans des deserts, vivoient-ils tous sous le cilice & sur la cendre, ces Saints qu'honore l'Eglise? Non sans doute. Quoique tous pleins & necessairement pleins de l'esprit de pénitence, de desintéressement, d'abnégation d'eux-mêmes, sans quoi ils n'eussent pas été justes, ils n'ont pas tous été appellés à ces pratiques austeres qui étonnent. On trouve dans les Annales de l'Eglise des hommes qui moins illustres que d'autres par les rigueurs de leur vie, se sont sanctifiés dans le siécle par l'accomplissement fidéle des devoirs de leur état; des Ministres du Sanctuaire qui sans austeritez singulieres se sont sauvés par la pureté des mœurs, par le zéle enflammé & les travaux Apostoliques; des chefs de familles qui ont eu le Ciel pour prix d'une vie remplie d'œuvres communes de justice, & occupée à conduire des enfans dont ils étoient les modéles, de saintes femmes, *&c.*

Ainsi, dit notre Orateur, après avoir averti qu'on prenne bien sa pensée, » tout indispensable » qu'est la pénitence, à raison » du précepte Evangelique qu'il » faut accomplir, des fautes jour» nalieres qu'il faut expier, des re» bellions éternelles de la chair » qu'il faut reduire en servitude, » tout indispensable qu'est la péni» tence pour les Chrétiens à raison » de ces trois articles, on n'est » point communément obligé à » certaines pratiques rigoureuses » qu'on admire dans la vie de plu» sieurs Serviteurs de Dieu; & à » moins de pechez graves dont on » se soit rendu coupable, les hai» res, les cilices, peuvent sans cri» me être inconnus hors du Cloî» tre.

» *Mais* ce qui ne peut être négli» gé sans crime, en quelque état » qu'on suppose, ce sont les œu» vres de pieté, de charité frater» nelle; ce qui ne peut être négligé » sans crime, ce sont sur-tout les » sentimens, car voilà l'ame du » Christianisme. Le vrai Chrétien, » tant soit il riche en œuvres, l'est » encore plus en sentimens; le vrai » Chrétien, soit habitant du Cloî» tre, soit engagé dans les Cours » des Rois, est le modéle de la per» fection des sentimens.

» Au reste, *dit plus bas notre Ora» teur*, je ne viens point, Ministre » prévaricateur de la parole, com» battre ici la vérité du petit nom» bre des Elus si clairement établie » dans l'Evangile; je ne viens que » détruire

» détruire un faux principe, par » qui seroit reduit à rien, ou presque à rien, ce petit nombre, qui » après tout n'est petit, qu'en » comparaison de la troupe immense des reprouvés ; contemplez en esprit cette troupe de » Bienheureux, *&c.* ne composent-ils pas une multitude presque infinie ? ne sont-ils pas en si » grand nombre qu'on ne sçauroit » les compter ? & le seroient ils, » s'il n'y avoit là que ces célébres » serviteurs de Dieu qui ont surpris » l'Univers à force de pratiques » inouies de penitence ? *Vidi turbam* » *magnam quam dinumerare nemo* » *poterat.* Apoc. c. 7. v. 9.

M. l'Abbé *Séguy* refute ensuite par l'exemple des Saints, les faux prétextes des Chrétiens lâches. Ces prétextes sont une délicatesse de temperamment qui, disent-ils, les dispense ; une necessité d'état qui les expose ; une violence de penchant qui les entraîne ; un défaut de grace qui les laisse sans secours. Mais croit-on de bonne foi que tant de Saints eussent à tous ces égards moins d'excuses à alleguer ? D'ailleurs (& ceci regarde le premier prétexte, tiré de la foiblesse de la santé) » S'il est vrai, *dit l'Orateur*, que vous ne vous abusiez » point sur ce prétendu manque de » forces, dont vous vous plaignez, apprenez-nous comment » vous resistez aux violentes & » éternelles agitations que le soin » de votre fortune vous coûte, aux » perfides & ameres voluptez où » l'ardeur de la débauche vous » porte, aux excès mortels où votre intemperance vous jette, aux » veilles épuisantes où la fureur du » jeu vous engage. Vous n'êtes » donc foible & délicat que lorsqu'il s'agit de remplir les devoirs » de la Religion ; & pendant que » vous suffisez à la tyrannie de tous » les vices, il n'y a que la vertu qui » ne sçauroit vous arracher le moindre effort.

Mais le moyen de porter un joug si contraire à tous les penchants les plus doux & les plus forts de la nature ? Autre excuse aussi fausse, & aussi condamnée par l'exemple des Saints que la précedente ; car enfin, pour tout comprendre en un mot, ils n'étoient pas moins hommes que nous ; & l'on peut dire de leur exemple, ce que *Tertullien* a dit de celui de J. C. on le peut même dire plus véritablement encore dans un sens, que c'est la solution de toutes les difficultez qu'on peut former, *solutio totius difficultatis.*

» Qu'avons-nous donc à répondre ? Esclaves malheureux des » passions, reconnoissons nous en » nous la posterité de ces hommes » qui les ont si glorieusement domptées ? Sommes-nous les enfans » des Saints, *filii Sanctorum sumus ?* » Representez - vous, disoit aux » siens l'illustre *Mathatias*, representez-vous l'exemple de ces fameux Israëlites dont vous descendez, & que cette puissante » consideration vous aide à justifier » que vous êtes le sang de tels ancêtres. Mes freres, songeons de

» même de qui nous descendons ; » rougissons une bonne fois de » nous trouver si indignes de nos » peres, pour n'avoir plus à en » rougir. Vifs sentimens de confu-» sion & de honte, venez nous » pénétrer à la vûë de leur état & » du nôtre. En eux quel empire sur » les passions ! Mais aussi quelle » ardeur à les dompter ! quelle vi-» gilance ! En nous quel assujettis-» sement à ces passions ! Mais aussi » quelle négligence, quelle mo-» lesse !

L'Orateur refute avec la même force le troisiéme prétexte tiré des dangers de l'état de vie. Il n'y en a point, dit-il, » pourvû qu'il soit » légitime, qui n'ait au Ciel ses » Héros & ses modéles connus, » sans compter ceux qu'on ignore, » *&c.* Combien d'autres *Joseph* » qu'on vit dans les affaires publi-» ques ! Combien d'autres *Samuel* » dans les fonctions délicates de la » Judicature ! Combien d'autres » *Josué* dans la licence des armes ! » Combien d'autres *Néhemias* par-» mi les engagemens & les écueils » de la Cour !

Le quatriéme prétexte tiré du défaut ou de l'insuffisance des graces, est le plus injuste de tous. L'Auteur lui oppose la doctrine de l'Eglise sur cet article, & il l'expose avec beaucoup d'exactitude.

Il y a encore une troisiéme espece de Chrétiens prévaricateurs, ce sont ceux qui ne connoissent point, ou plûtôt qui ne veulent point connoître, toute l'étendue des devoirs du Christianisme ; aveugles volontaires qu'il faut confondre, aussi bien que les libertins & les lâches, par l'exemple des Saints. Mais les bornes d'un Extrait nous obligent de renvoyer sur cela au Discours même.

Dans la seconde Partie l'Orateur montre combien la recompense des Saints doit nous animer. *Video quid adepti sint*, dit S. Augustin, *novi quid velint*, *scio quid possint.* Ainsi leur félicité, qu'il dépend de nous de partager, doit nous remplir d'ardeur. Leur vivacité pour nos interêts doit nous inspirer la confiance. Leur crédit auprès de Dieu la justifie pleinement. M. l'Abbé *Séguy* prouve ces trois points avec autant de solidité que d'éloquence ; mais pour procurer à nos Lecteurs le plaisir de la varieté, il vaut mieux passer à un autre Discours, d'autant plus que celui-ci est plûtôt un Sermon de morale qu'un Panégyrique. Nous choisirons celui de S. Jean-Baptiste. Ce sujet moins fécond en un sens que quelques-autres, montrera encore mieux les ressources de l'Orateur.

Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes. Jean-Baptiste fut envoyé de Dieu, & sa mission est unique par sa nature & par les honneurs infinis que Dieu y attacha.

1°. Quels ont été les préparatifs du ministere de Jean-Baptiste? Un Ambassadeur Céleste, & ce qu'il y a de remarquable, le même Ambassadeur, le même Ange est chargé d'annoncer à Marie le Mystere de l'Incarnation du Verbe, & à *Zacharie* la naissance de Jean. Il

lui parle de ce fils dans les termes les plus magnifiques. Cet enfant merveilleux sera conçu par un miracle : » il faut, pour le donner à » l'Univers, qu'*Elisabeth* sterile de» vienne féconde, comme il faut » pour enfanter le Sauveur, que » *Marie*, toute Vierge qu'elle est, » devienne mere.

Ce n'est pas tout encore, *Zacharie* qui à la voix de l'Ange a hésité de croire, ou n'a cru que foiblement est privé de l'usage de la parole ; *Jean* est sanctifié, même avant de voir le jour ; le Mystere de l'Incarnation lui est en même tems revélé ; les mouvemens de la joye qu'il en ressent le font tressaillir dans le sein maternel ; il y a du merveilleux jusques dans la maniere dont lui est donné le nom de *Jean* ; *Zacharie*, après l'avoir ainsi nommé par une espece d'inspiration, recouvre la parole aussi miraculeusement qu'il l'a perdue; enfin à la vûë de ces signes, présage de sa future grandeur, les assistans s'écrient à l'envi dans des transports d'admiration & d'allegresse, *Quis putas puer iste erit, etenim manus Domini erat cum illo.*

2e Distinction du Ministere de Jean-Baptiste, les circonstances des tems. Lors qu'il n'y avoit plus de Prophetes en Israël, J. B. paroît, dit *Tertullien*, comme un mur de séparation entre l'ancienne & la nouvelle loi, comme la limite où finit le Judaïsme, & où le Christianisme commence; il ferme l'Ancien Testament, & il ouvre le Nouveau. En lui se terminent la Loi & les Prophêtes. Il est l'aurore de ce beau jour qu'*Abraham* ne vit que de loin. Il annonce J. C. non à venir, mais present. Il vient pour ainsi dire, le montrer du doigt au monde.

3°. Fonctions du Ministere de J.B. troisiéme article qui en fait connoître l'excellence.

» En effet un Ministere qui a eu » pour objet la preparation des » voyes de J.C., l'attestation de la » Divinité de J.C, un Ministere » qui dans l'ordre des decrets de » Dieu devoit être necessaire à J.C. » afin qu'on crût en lui, *ut omnes* » *crederent per illum*; un Ministere » dont J. C. semble faire gloire de » citer en sa faveur le témoignage, » comme une preuve convaincante » à laquelle il renvoye les Juifs in» crédules & endurcis, *est alius qui* » *testimonium perhibet de me* ; n'est» ce pas un Ministere, superieur à » tout autre, par la nature de ses » fonctions, à l'exception de celui » de J. C.

4°. Etendue des lumieres de J.B. quatriéme distinction de son Ministere. Avant la descente du S. Esprit les Apôtres n'avoient que des idées grossieres de J. C., du moins leur foi étoit chancelante. Celle de J. B. est également ferme & éclairée. Les Prophetes avoient annoncé le Messie dans les termes les plus magnifiques. Mais » peut-être ne » comprenoient-ils pas bien eux» mêmes tout le sens des paroles » que Dieu mettoit dans leur bou» che. Lui, il a non seulement par» lé de J.C. d'une maniere nette

» & intelligible, mais ce qu'il en a » dit, il l'a entendu, il en a vive- » ment senti la force, &c.

5°. Priviléges de la mission du S. Précurseur, cinquiéme avantage qui la distingue. L'Orateur se borne à une de ces prérogatives, le Baptême de *S. Jean.*

Enfin un Ministere si remarquable par tant d'endroits, l'est encore plus par l'éminence des vertus de celui qui en est chargé. Bornons-nous à ce zéle intrépide qui lui fait poursuivre le crime jusques sur le Trône.

» L'infâme volupté donnoit alors » le spectacle d'un des plus grands » excès où soient jamais allées ses » fureurs, & l'on voyoit une fem- » me venduë au crime, vivre publi- » quement dans les abominations » de l'inceste avec un Roi son beau- » frere : les peuples crioient au » scandale, mais leurs cris ne par- » venoient point au Trône ; la flat- » terie qui en gardoit les avenuës » écartoit toute bouche amie de la » vérité, & *Hérode* au sein de tant » d'horreurs ne sçavoit que par ses » remords qu'il étoit coupable.

» J. B. apprend du fond de son » desert l'affreux commerce, & il » se montre bien tôt au Tyran qui » en pâlit. Ce visage où la vertu est » peinte de ses traits les plus mar- » qués & les plus austeres, où le » respect & l'indignation se com- » battent, mais où l'indignation » paroît toute entiere malgré le » respect ; cette voix accoûtumée à » épouvanter les pécheurs, jettent » du moins l'impenitent *Hérode* » dans le trouble. *Non licet*, cela » ne vous est pas permis. Parole » que les Rois ont si peu accoûtu- » mé d'entendre, *non licet.* Quelle » intrépidité dans la hardiesse d'un » tel langage !

» Et ce qu'il y a de plus admira- » ble, c'est que cet homme si cou- » rageux, est un homme plus mo- » deste encore, &c.

La premiere partie de ce Discours prononcé à *Sceaux* devant Madame la Duchesse du *Maine*, & Monseigneur le Duc du *Maine* finit par un bel éloge de L. A. S. Nous rapporterons ce morceau d'autant plus volontiers que la mort toute recente de Monseigneur le Duc du *Maine* y fera prendre plus d'interêt à nos Lecteurs. Cet éloge est amené par cette reflexion de M. l'A. S. que si J. B. a eu son Ministere, nous avons aussi chaçun le nôtre, moins grand, moins élevé sans doute, mais non moins essentiel pour nous, que le sien l'étoit pour lui ; que nous sommes obligés de rendre témoignage à J. C. du moins par nos exemples, & que c'est en être vraiment le Prédicateur que d'en être le vrai Disciple. » N'alleguons pas vainement, » *poursuit l'Orateur*, les séductions » du siécle, & les trop grandes » difficultez de la vertu..... Il est » encore des Grands qui malgré les » dangers de la grandeur, sçavent » rendre à J. C. le témoignage dont » je parle. Religion sainte qui les » conduisez, vous nous en faites » voir ici deux grands exemples ; un » Prince aussi digne de nos éloges

» qu'il l'a été de bonne heure de l'a-
» mour des peuples, & de l'estime de
» ce grand Roi dont la mémoire se-
» ra à jamais honneur à la Royauté,
» un Prince à qui le Dieu qu'il
» adore a ménagé des traits égale-
» ment éclatans de modération &
» de constance, un Prince en qui se
» trouvent tout à la fois & les qua-
» litez du Prince & les lumieres du
» Sage, & la perfection de l'hon-
» nête homme, & les sentimens
» du Héros, & la pieté du Chré-
» tien, qui consacre toutes ces ver-
» tus; pieté constante que rien ne
» peut alterer dans ses principes, ni
» déranger dans ses pratiques. De
» l'autre part une Princesse, l'hon-
» neur de son sexe & l'admiration
» des deux, qui édifie par la since-
» rité de sa Religion ceux qu'elle
» étonne par la superiorité de son
» génie pénétrant, beau, juste,
» facile, étendu jusqu'au prodige;
» une Princesse qui joignant aux
» profondeurs des Sciences qu'elle
» substitue à un dangereux loisir,
» les plus vifs agrémens que la sa-
» gesse peut avoüer, ne sent de
» toutes les véritez qu'elle a péné-
» trées, ne sent rien tant que la
» vérité de la foi, n'aime rien tant
» qu'à la mettre en évidence aux
» yeux des autres, n'admet à sa
» Cour l'esprit même qu'à la re-
» commandation de la vertu; heu-
» reuse de voir le fruit sensible de
» ses exemples dans cette jeune
» Princesse qui la paye si bien de
» l'éducation précieuse qu'elle en
» reçut, en sorte qu'on demande
» ce qu'elle a en un degré plus émi-
» nent, des charmes de l'Esprit,
» des graces, ou des sentimens de
» Religion. Ainsi sçait-on, quand
» on le veut effectivement, rendre
» témoignage à J. C. au milieu des
» dangers attachés à la grandeur.
» Serions-nous excusables d'y man-
» quer ?

Nous ne dirons qu'un mot de la seconde partie de ce Discours. L'Orateur y montre combien le Ministere de *S. J. B.* fut glorifié devant les hommes, » par une au-
» torité digne d'un Précurseur de
» de J. C., une reputation presque
» égale à celle de J. C. une admira-
» ble magnificence d'éloges de la
» part de J. C. une espece d'Apo-
» stolat exercé à l'égard même de
» J. C., une célébrité de culte qui
» dès les premiers âges de l'Eglise
» n'a presque cedé qu'à celle du
» culte de J. C.

Les autres Discours contenus dans ce premier Volume, outre ceux que nous avons déja indiqués, sont les Panégyriques de S. *Sulpice*, second du nom, Archevêque de *Bourges*, & Patron de l'Eglise Paroissiale de S. *Sulpice* à Paris; de S. *Charles Borromée*, de la Bienheureuse *Jeanne de France*, fille de *Louis XI.* épouse de *Louis XII.* Fondatrice des Annonciades, & un éloge de la Vie Religieuse prononcé à la prise d'habit de Mademoiselle de *Bissy*, aux Religieuses de la Visitation, de la ruë S. *Antoine*, en presence de S. E. Monseigneur le Cardinal de *Bissy*. Nous ne pouvons rendre compte de toutes ces Pieces, mais nous citerons encore

ce petit morceau par lequel finit l'Exorde du Panégyrique de S. *Sulpice.*

» Dieu immortel qui n'alienez » jamais votre gloire, à vous seul » se rapporteront les loüanges que » cette portion de votre peuple va » entendre, comme à vous seul se » rapportent celles que nous don- » nons si souvent à un de vos plus » dignes Ministres qui m'écoute » dans ce Saint Temple dont la » construction n'étoit possible qu'à » lui. Avec quel zéle il embellit vo- » tre Sanctuaire pendant qu'un au- » tre Serviteur fidéle, que vous » vous êtes choisi dans sa Maison » travaille sans relâche à votre » gloire, Pontife & défenseur de » votre Religion Sacrée! Ainsi » *Moïse* exécutoit le plan de votre » Auguste Tabernacle, tandis » qu'honoré du Pontificat, *Aaron* » son frere présidoit à votre culte » divin.

Nous donnerons l'Extrait du second Volume de ces Panégyriques dans un autre Journal.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS & Belles-Lettres : avec les Mémoires de Litterature, tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1731. *jusques & compris l'année* 1733. *Tomes IX. & X.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1736. *in*-4°. 2. vol. Tom. I. pag. 260. pour l'Histoire, pag. 450. pour les Mémoires. Tom. II. pag. 751. Planch. dérach. XVIII.

APRE'S avoir (dans notre Journal de Juillet) rendu compte de la partie Historique de ce vaste Recueil, laquelle remplit la moitié du neuviéme Volume : nous devons passer maintenant au détail de ceux des Mémoires de Litterature, qui en occupent l'autre moitié, & qui de même que ceux qu'on a renvoyés au second Tome, sont rangés sous 4 classes differentes, suivant l'ordre indiqué dans nos Extraits des Volumes précedens.

Ceux dont il est ici question, roulent tous sur l'éclaircissement de quelques points d'ancienne Histoire, & sont au nombre de 24, dont voici les titres.

1. *Sentimens des anciens Philosophes sur la pluralité des Mondes*; par M. Bonamy.

2. *Mémoire Historique sur les animaux respectés en Egypte*; par M. Blanchard.

3. *Remarques sur l'antiquité & l'origine de la Cabale*; par M. de la Nauze.

4. & 5. *Les Argonautes*, ou *Dissertations sur la conquête de la Toison d'or*, par M. l'Abbé Banier.

6. *Histoire de la seconde Guerre Sacrée; premiere partie*; par M. de Valois.

7. *Recherches sur la Carie*; par M. l'Abbé Sevin.

8. *Discours sur les Sybarites*; par M. Blanchard.

9. *L'Histoire de Dédale*; par M. l'Abbé Gédoyn.

10. *L'Histoire de Phidias*; par le même.

11. & 12. *Premiere & seconde Dissertation sur l'origine & les progrès de la Rhétorique dans la Gréce*; par M. Hardion.

13. *Discours sur la Fable Epique*; par M. l'Abbé Vatry.

14. & 15. *Premiere & seconde Dissertation sur le Poëme Epique, où l'on examine s'il est necessaire que l'action de ce Poëme ait rapport à une vérité morale*; par M. de la Barre.

16. *Réponse à ces deux Dissertations*; par M. l'Abbé Vatry.

17. *Discours sur l'origine & le caractere de l'Epithalame*; par M. l'Abbé Souchay.

18. & 19. *Premier & second Mémoire sur les Chansons de l'ancienne Gréce*; par M. de la Nauze.

20. *Recherches sur les Courses de chevaux & les Courses de chars, aux Jeux Olympiques*; par M. l'Abbé Gédoyn.

21. *Dissertation sur les places destinées aux Jeux publics dans la Gréce, & sur les Courses qu'on faisoit dans ces places*; par M. de la Barre.

22. *Dissertation Historique sur la Bibliothéque d'Alexandrie*; par M. Bonamy.

23. *Description de la Ville d'Alexandrie, telle qu'elle étoit du tems de Strabon*; par le même.

24. *Explication Topographique de la guerre de César dans Alexandrie, après la défaite de Pompée*; par le même.

Nous souhaiterions fort pouvoir faire connoître plus particulierement par des Analyses détaillées, chacun de ces Mémoires si dignes de la curiosité du Public. Mais nous étant bornés jusqu'à present à ne l'entretenir sur cette matiere que dans quatre de nos Journaux; nous ne pourrons lui donner au plus que l'extrait d'une seule Piece de chacun des Académiciens qui en ont fourni; ce qui fera 25 Extraits en tout, dont les six premiers ont déja paru.

I. Nous commencerons ici par les *Argonautes* de M. l'Abbé *Banier*, qui regarde avec raison la conquête de la Toison d'or comme l'un des évenemens les plus célébres de la Gréce; mais en même tems comme le plus rempli de fictions: lié d'ailleurs si intimement avec cette ancienne Histoire, qu'il ne peut en être détaché, sans renverser presque toutes les Généalogies de ce tems-là: au lieu que bien développé à l'aide du grand nombre d'anciens Auteurs qui en font mention, il offre plusieurs éclaircissemens pour les Antiquitez des siécles héroïques. C'est donc dans de telles sources qu'a puisé notre curieux Académicien, qui a consulté sur le sujet qu'il entreprend de traiter, non seulement les Historiens, tels qu'Hérodote, Diodore, Apollodore, Strabon, Trogue-Pompée, mais encore les Poëmes d'Onomacrite, d'Apollonius de Rhodes & de Valerius-Flaccus, qui roulent uniquement sur cette fameuse expedition, & ceux de divers autres Poëtes qui n'en ont parlé qu'incidemment, comme Homére, Pindare, &c. Il regrette fort le Poëme

de l'ancien Orphée, & celui du Crétois Epimenide composés l'un & l'autre sur le même sujet, & qui nous ont été ravis par l'injure des tems. Mais, d'un autre côté, il a eu recours à plusieurs de nos Critiques modernes, tels que *Bochart*, M *le Clerc*, M. *Huet*, le Pere *Thomassin*, & quelques autres, dont il a sçu tirer bon parti pour sa Dissertation.

Il la divise en 4 Sections, dans la premiere desquelles il expose quelle fut l'occasion du voyage des Argonautes, & ce qui se passa dans la Gréce en consequence, jusqu'à leur embarquement ; & il fait la revûe de tous les Capitaines, qui voulurent avoir part à cette conquête. Dans la seconde partie, non encore publiée, il racontera leurs avantures, pendant le cours de leur navigation. La troisiéme contiendra l'Histoire de ce qui leur arriva pendant leur sejour à Colchos : & dans la quatriéme il parlera de leut retour en Gréce, & tâchera de fixer l'époque de cette expedition; ce qui répandroit (dit-il) beaucoup de lumiere sur toute l'Histoire des tems héroïques chez les Grecs.

Dans la premiere partie de sa Dissertation, il a rassemblé avec beaucoup de soin & d'exactitude les differentes opinions des Ecrivains, 1°. sur ce que c'étoit que la Toison d'or, 2°. sur ce qui concernoit la personne de Jason, Chef des Argonautes; 3°. sur les motifs qui les engagerent à l'expedition en Colchide ; 4°. sur la construction de la Navire Argo, qui devoit les y porter ; & 5°. sur le nombre & les noms des Héros qui s'y embarquerent.

1. Phrixus & sa sœur Hellé, enfans d'Arhamas Roi de Thébes en Béocie, & de sa seconde femme Néphele, voulant se soustraire aux fureurs d'Ino premiere femme de ce Prince, & qui les avoit fait condamner par l'Oracle à être immolés pour faire cesser une cruelle famine; firent équiper secretrement un vaisseau sur lequel ils monterent avec une partie des trésors de leur pere, pour aller chercher un asyle chez Æëtès son parent, qui regnoit en Colchide. La sœur mourut en chemin ; & Phrixus arriva heureusement à Colchos, où Æëtès le reçut avec bonté, & lui donna quelque tems après en mariage sa fille Calciope. Phrixus, en reconnoissance de l'heureux succès de sa navigation, consacra aux Dieux la proüe de son vaisseau. Les Poëtes ont trouvé dans la fécondité de leur imagination de quoi orner un fait si simple & si naturel. Ils font enlever le frere & la sœur par un belier aîlé, à toison d'or, fils de Neptune, & qui les porte sur son dos jusqu'en Colchide, où on l'immole à Jupiter, dans le Temple duquel on en consacre la précieuse Toison, l'objet de la cupidité des Grecs. Tout cela reduit à sa juste valeur, signifie historiquement, selon Diodore, Eusebe, & quelques autres, que le vaisseau de Phrixus s'appelloit le Belier à la Toison d'or, parce qu'il en avoit la representation à sa proüe ; que

ce

ce vaisseau sembloit voler, tant il étoit léger ; que la proüe en avoit été consacrée au Dieu Neptune, qui pouvoit passer à l'égard de ce vaisseau, comme à l'égard de tous les autres, pour en être le pere en certain sens. Les premieres années du mariage de Phrixus & de Calciope furent très-heureuses, & il leur naquit 4 fils. Mais Æëtès qui envioit les trésors de son gendre, le fit mourir. Venons presentement à ce qui regarde Jason.

2. Son pere Eson, Roi d'Iolchos en Thessalie, & frere uterin de Pélias, avoit été détrôné par celui-ci, qui non content de cette usurpation, vouloit y mettre le sceau, en faisant périr la posterité du Prince légitime en la personne du jeune enfant qui lui étoit né. Mais cet enfant dérobé par ses parens à la cruauté du Tyran, fut élevé secrettement dans l'antre du Centaure Chiron, jusqu'à l'âge de 20 ans, qu'il en sortit sous le nom de Jason & parut dans la Ville d'Iolchos, en équipage d'étranger. S'étant fait connoître à son pere & à ses oncles, il redemanda la couronne qui lui appartenoit. Pélias vieux & haï de ses sujets lui promit de lui faire justice sur ce point, à condition qu'il iroit auparavant en Colchide venger la mort de leur parent Phrixus, sauver les enfans de cet infortuné, & enlever la Toison d'or que celui-ci y avoit portée. Jason accepta la condition, & fit inviter à une expedition si glorieuse & si utile, dont il devoit être le chef, tout ce qu'il y avoit alors de plus distingué en Gréce parmi les jeunes gens. Pour abreger, nous supprimons ici toutes les variations qui se trouvent chez les divers Auteurs dans les circonstances de ce recit, & que notre Académicien n'a eu garde de passer sous silence, non plus que toutes les fictions dont il a plu aux Poëtes d'assaisonner cette narration.

3. Il vient ensuite à la célébre Navire *Argo*, sur laquelle on a débité tant de fables : & recherchant d'abord l'origine de ce nom *Argo*, il allegue sur ce point 4 opinions differentes, qu'on peut voir chez lui. Les anciens sont tout aussi peu d'accord entr'eux sur la qualité du bois employé à la construction de ce vaisseau ; détail que s'épargne notre Auteur, qui se contente d'observer que suivant la plus commune tradition ce vaisseau fut construit du bois coupé sur le mont Pelion, & qu'on fit entrer dans cette structure, un chêne de la forêt de Dodone, qu'on mit à la proüe, & qui rendoit des Oracles. Ce vaisseau, quant à sa forme, étoit long, imitant celle de nos Galéres ; & tels étoient les vaisseaux de guerre chez les Grecs, au lieu que ceux des Marchands étoient ronds. L'Auteur termine ce qu'il avoit à nous apprendre sur cette matiere, par l'exposition de ce qu'en a pensé le sçavant *Bochart* : & dans ce qu'on en rapporte ici, il faut corriger une faute d'impression, & lire *dobera* au lieu de *dotera*, qui ne signifie rien.

4. A l'égard de ceux qui monte-

rent ce Vaisseau, pour accompagner Jason dans une navigation aussi périlleuse, qu'on croyoit alors celle du Pont-Euxin ; c'étoient presque tous de jeunes Princes Grecs, la plûpart ses parens, ausquels se joignirent des Prêtres, des Devins, & d'autres personnages habiles en toutes sortes d'arts, d'une prudence consommée, tous enfans des Dieux ou leurs descendans. Mais (observe M. l'Abbé Banier) les anciens varient beaucoup sur les noms & sur le nombre de ces Argonautes, qu'on fait monter jusqu'à celui de 44. Il les passe tous en revûë, & en donne une Liste complette & instructive, où il nous instruit de la famille & des avantures de ces Héros, dans la vûë d'éclaircir l'Histoire de ce tems-là, & de fixer ensuite l'époque de cet évenement. Les plus célébres de ces Argonautes furent Hercule, Acaste fils de Pélias, cousin germain de Jason, & grand Chasseur; Admète époux d'Alceste ; Amphiaraüs ; Orphée; Amphion le Musicien; les deux Pilotes, Typhis & Ancée ; Esculape ; Castor & Pollux; Calais & Zéthus ; Laërte pere d'Ulysse ; Lyncée, dont la vûë perçante pénétroit (dit-on) jusqu'aux entrailles de la terre ; Méléagre & son frere Tydée ; le fameux Devin Mopsus ; Nestor ; Oïlée, pere d'Ajax ; Pelée, pere d'Achille ; le Poëte-Musicien Philammon ; Philoctète ; Ménoece, pere de Patrocle ; Télamon ; Thesée & son ami Pirithoüs, *&c.* Un plus long dénombrement nous meneroit trop loin ; & il faut, sur tout cela, recourir à la Dissertation même.

II. Celle de M. *de Valois*, sur l'*Histoire de la seconde Guerre Sacrée*, est une suite de ce qu'il nous a donné dans plusieurs Mémoires, sur le Tribunal des Amphictyons, si fameux & si respecté de toute la Gréce. Ce n'étoit pas sans beaucoup de peine, qu'ils avoient terminé une longue & sanglante guerre de cette espece, entreprise pour punir les habitans de Crissa & de Cirrha, Villes Phocéennes, de leurs sacriléges commis contre le culte d'Apollon-Delphien. Ces sages Magistrats se virent engagés dans une nouvelle guerre contre ces mêmes Phocéens, qui refusoient de payer l'amende qu'ils avoient encouruë, pour avoir cultivé à leur profit la meilleure partie de la *Terre Sacrée*, qui appartenoit au Dieu & à ses Ministres. Cette guerre, sur les évenemens de laquelle notre Auteur s'en tient principalement, aux témoignages de Diodore & de Pausanias, commença sous l'Archontat de Callistrate chez les Athéniens, la seconde année de la 106[e] Olympiade, ou l'an avant J. C. 355. & dura 9 ans entiers.

Philomèle, Chef des Phocéens, homme audacieux, éloquent & capable des plus grands crimes, persuada à ses Concitoyens de s'exposer aux plus grands périls, plûtôt que de se couvrir d'infamie, en payant la somme à laquelle ils avoient été condamnés injustement & qui d'ailleurs excedoit leurs fa-

cultez. Les Phocéens encouragés par ses exhortations, le choisirent pour Général. Il s'étoit ligué secrettement d'abord avec les Lacédémoniens, mécontens aussi des Amphictyons, qu'ils prétendoient avoir rendu contre eux un jugement inique : il se donna des gardes, & mit sur pied une armée considerable. Sitôt que ces Sénateurs eurent déclaré la guerre aux Phocéens il marcha droit à Delphes & s'empara du Temple d'Apollon, malgré la resistance de quelques Delphiens nommés *Thracides*, qui furent taillés en pieces. Sur la nouvelle de la prise d'un Temple si révéré, les Locriens du voisinage, envoyerent des troupes contre Philoméle, qui les battit & les mit en fuite. Ce Général devenu plus entreprenant par cette victoire, fit effacer les decrets des Amphictyons gravés sur les colonnes du Temple, fit fondre les tables d'airain, où étoient inscrites la condamnation des Phocéens & celle des Lacédémoniens, & fit publier en même tems par toute la Gréce, que s'il avoit pris les armes ce n'étoit point à dessein de piller le Temple de Delphes, mais uniquement pour conserver aux Phocéens une de leurs plus cheres prérogatives, & pour les défendre ainsi que les Lacédémoniens contre les injustes decrets du Sénat Amphictyonique.

Philoméle ayant laissé des troupes suffisantes pour la sureté de Delphes contre les entreprises des Béociens, qui armoient de leur côté, fit une irruption dans la Locride, y pilla plusieurs places, & battit les Locriens en plus d'une rencontre : après quoi il revint à Delphes triomphant & chargé de butin. Un de ses premiers soins fut alors de consulter l'Oracle, & d'extorquer de la Pythie une réponse favorable, qui lui permettoit d'agir comme il le jugeroit à propos. En consequence de cet Oracle prétendu & d'un autre prodige dont il fut suivi, Philoméle envoya des députez dans toutes les principales Villes de la Gréce, pour les assurer de la droiture de ses intentions, & pour les solliciter de se joindre à lui, ou tout au moins de garder la neutralité. Par-là il vint à bout d'engager dans son alliance les Athéniens, les Lacédémoniens & quelques autres. Mais les Locriens & les Béociens resterent inflexibles, & se preparerent à lui faire la guerre, & aux Phocéens, pour venger la majesté du Dieu offensé par l'entreprise de ces sacrileges. Tels furent les principaux évenemens qui signalerent la premiere année de cette guerre Sacrée.

Dès le commencement de la seconde année, Philoméle fit des levées d'argent & d'hommes pour grossir son armée, puis, marcha contre les Locriens, qui, malgré le mauvais succès de leurs premieres incursions, s'étoient remis en campagne ; leur donna bataille & les vainquit. Les Locriens, après cet échec, appellerent à leur secours les Thébains, qui leverent

une puissante armée contre les Phocéens ; & Philoméle de son côté en fit autant à l'aide des trésors du Temple sur lesquels il porta sans scrupule ses mains sacriléges. Par ce moyen il mit sur pied une armée de plus de 10000 hommes, tant Infanterie que Cavalerie, à la tête de laquelle il entra dans la Locride, & battit encore les Locriens. Peu de tems après les Thessaliens accourus au secours de ceux-ci avec 6000 hommes n'eurent pas un sort plus heureux. Mais enfin la chance tourna. Car les Béociens étant survenus avec 13000 hommes pour combattre les Phocéens à qui s'étoient joints seulement quelques Achéens au nombre de 1500; après plusieurs hostilitez & de cruelles represailles de part & d'autre, qui ne décidoient point l'affaire ; on en vint à une action générale où les Phocéens furent battus & mis en déroute, malgré les efforts de Philoméle, qui se défendit en desespéré, & qui pour ne point tomber vif entre les mains du vainqueur, se précipita du haut d'un rocher. Ainsi finit la seconde année de le Guerre Sacrée dont il s'agit, & dont nous verrons la suite dans les autres Volumes.

III. M. *Blanchard* nous fait connoître ici plus particulierement un peuple très-vicieux, mais moins criminel que les Phocéens dont nous venons de parler. Ce sont les Sybarites, dont le luxe & la mollesse qui ont passé en proverbe, firent toute la réputation. Il n'y avoit chez eux de recompenses que pour ceux, qui rafinant sur la bonne chere, avoient inventé quelques mets, & ausquels ils accordoient le privilége exclusif de les vendre pendant une année entiere, pour s'enrichir. Ils n'estimoient de tous les peuples de l'Italie & de la Gréce que les Tyrrhéniens & les Ioniens, dont le genre de vie étoit le plus conforme au leur. Ils voyageoient peu, toûjours en voiture, & à si petites journées, pour ménager la foiblesse de leur tête, que le chemin d'un seul jour pour tout autre, leur en coûtoit trois. Ils n'étoient point surpris, que les Lacédémoniens fussent si braves & ne regrettassent guéres une vie, que la frugalité des repas, la dureté des siéges & les discours sérieux qu'on y tenoit, leur faisoient passer si peu commodément.

Pour empêcher que la tranquillité de leurs nuits ne fût troublée, ils bannissoient de leur Ville tous les coqs, & toutes les professions qui ne pouvoient s'exercer sans faire du bruit. Ils ne s'exposoient jamais, ni au lever du Soleil, parce qu'ils sortoient fort tard de leurs lits, ni à son coucher, parce qu'ils soupoient de fort bonne heure, & poussoient bien avant dans la nuit l'intemperance de leurs repas. Dans l'éducation qu'ils donnoient à leurs enfans, il n'étoit question d'aucun des exercices propres à cultiver l'esprit ou le corps. Ils les habilloient de pourpre, & leur garnissoient les cheveux de rubans tissus d'or. Des grottes arrosées de fontaines leur offroient pendant la cha-

leur du jour des retraites délicieuses, où ils goûtoient toutes sortes de plaisirs; & l'un de ces jeunes gens ayant apperçu les mouvemens violens que se donnoit un esclave en travaillant à la terre, en fut aussi ému, que si on lui eût déchiré quelques fibres, & donna un grand mal de côté à celui de ses camarades auquel il racontoit la vive impression qu'avoit faite sur lui-même un pareil spectacle. Les Sybarites menérent les prémiers aux bains leurs esclaves enchaînés, pour les punir plus sûrement s'ils leur donnoient de l'eau trop chaude, ou s'ils ne les parfumoient pas à leur fantaisie. Au sortir de ces bains, ils se couchoient dans des lits jonchés de roses, où ils se trouvoient fort incommodés si elles venoient à se sécher ou à se rouler sous leurs corps. Les laines de Milet, les plus fines qu'il y eût alors, entroient dans leurs habillemens. Leurs vins se faisoient comme se font encore les vins du Rhin & ceux de quelques autres climats, où les cuves ne se vuident presque jamais. On décernoit, pour récompense, des couronnes d'or à ceux qui avoient donné des repas publics plus somptueux que les autres, & l'on faisoit publier leurs noms avec éloge par les Héraults. Les femmes qui étoient invitées à ces festins publics, en étoient averties un an d'avance, pour avoir le loisir de s'y préparer & d'y paroître dans tout leur éclat. C'est Athenée qui a fourni à notre Auteur la plûpart de ces particularitez & plusieurs autres qui prouvent combien les Sybarites étoient voluptueux.

Leur Ville cependant fondée par Isélicéüs près de l'embouchure du Fleuve Sybaris sur la côte du Golphe de Tarente, ne laissa pas de s'élever à un tel point de grandeur, qu'elle commandoit à 4 Nations voisines, qu'elle avoit sous sa domination 25 Villes, qu'elle occupoit 50 stades de territoire couvert de ses habitations & qu'elle se vit en état de mettre trois cens mille hommes sous les armes. Les Sybarites, pendant leur plus grande prosperité, ayant consulté l'Oracle de Delphes sur la durée de leur bonheur, la Pythie leur répondit que leur puissance dureroit aussi long-tems que leur respect pour les Dieux l'emporteroit sur le respect dû aux hommes. Ils ne prévoyoient point que l'accomplissement de l'Oracle pût dépendre de la faute d'un particulier qui dût entraîner la ruine de tout l'Etat. C'est pourtant ce qui arriva en la personne d'un Sybarite, qui ayant maltraité un de ses esclaves jusque dans un Temple, sans respecter la sainteté d'un tel asyle, cessa de le maltraiter, sitôt que cet esclave se fut refugié sur le tombeau du pere de son maître.

Peu de tems après les Crotoniates envoyerent une Ambassade aux Sybarites, qui massacrerent ces Ambassadeurs, & jetterent leurs cadavres dans les fossez de la Ville. Les Crotoniates coururent promptement à la vengeance, au nombre de cent mille combattans, ayant à

leur tête le fameux Athléte Milon; & avertis par leurs espions que les chevaux des Sybarites, au son des instrumens & sur-tout à certains airs de Musique, se levoient sur les pieds de derriere & formoient une espece de danse; ils menérent avec eux des Musiciens, qui par leur mélodie mirent le desordre dans l'armée des Sybarites, en faisant danser leurs chevaux qui renverserent leurs Cavaliers, & qui attirés par les airs dont le camp des Crotoniates retentissoit, vinrent s'y rendre comme autant de deserteurs. Après quoi Milon assiégea Sybaris, la prit & l'ensévelit sous les eaux des deux rivieres du voisinage.

Quelques Sybarites secondés par quelques Thessaliens voulurent, au bout de 58 ans, la rebâtir sur ses ruines; mais les Crotoniates qui en prirent ombrage, les en chasserent cinq ans après, » & détruisirent sans retour (dit l'Auteur) cette Ville, qui avoit été » si long-tems le scandale de l'Univers par son luxe. Quelque tems après, Lampon & Xénocrite fonderent à quelque distance de l'ancienne Sybaris, la Ville de Thurium. M. Blanchard s'étend sur les circonstances de cette nouvelle fondation; & raconte comment cette Ville devint riche & puissante, s'allia avec les Crotoniates, prit la forme de gouvernement démocratique, partagea ses habitans en dix Tribus, & choisit pour son Législateur le célébre Charondas, dont notre Auteur parcourt ici les reglemens les plus remarquables; & qui mourut martyr, pour ainsi dire, de ses propres Loix. C'est un détail sur lequel nous renvoyons à la Dissertation même.

IV. M. l'Abbé *Gédoyn* a recueilli dans son *Histoire de Phidias*, tout ce que l'Antiquité a pû lui fournir sur la personne & sur les Ouvrages de ce fameux Sculpteur. Il naquit à Athénes (on ne sçait pas précisément en quelle année) il étoit fils de Charmidas, & il florissoit dans la 83e Olympiade. Il eut pour maîtres Eladas d'Argos & Hippias, moins connus (dit l'Auteur) l'un & l'autre par leurs Ouvrages, que par l'honneur d'avoir eu un tel Disciple. Pline lui donne pour contemporains & pour rivaux, de célébres Statuaires, tels qu'Alcaméne, Critias, Nestoclès & Hégias: sur quoi l'Auteur releve une négligence du P. *Hardoüin*, qui dans ses Notes sur ce Naturaliste n'a pas remarqué qu'il y a faute dans le Texte Latin, & qu'au lieu de *Critias*, *Nestoclés*, qui sont deux noms propres, il faut lire *Critias-Nésiotès*, c'est-à-dire, *Critias l'Insulaire*, comme l'appelle formellement Lucien, pour le distinguer d'un Critias de même nom, originaire d'Athénes. Pline regarde Phidias comme l'Inventeur de l'art de tourner, perfectionné dans la suite par Polyclète.

Phidias parut dans un tems des plus favorables pour faire briller ses merveilleux talens. Périclès gouvernoit alors la Republique d'Athénes & y faisoit fleurir tous

les beaux arts. Dans le dessein de décorer cette Ville fameuse par les plus superbes édifices & d'en faire (dit notre Auteur) l'œil & la lumiere de la Gréce : il avoit rassemblé pour l'architecture Ictinus & Callicrate, pour la peinture, Pauc-nus, Plisthênète, Parrhasius & Zeuxis ; pour la gravûre, le célébre Mys ; & pour la sculpture, Phidias, entre les mains de qui (dit l'Auteur) l'ivoire, le marbre & le bronze prenoient telle forme, telle ressemblance qu'il vouloit. Il avoit de plus l'esprit orné de toutes les connoissances utiles à un homme de sa profession, telles que l'Histoire, la fable, & sur-tout l'Optique & la Géométrie, dans lesquelles il l'emportoit sur tous les autres Statuaires. Il en donna une preuve éclatante dans la statue de Minerve, qui vûë de près & comparée avec celle qu'avoit faite Alcamène pour la même Déesse, parut grossiere & hideuse dans les traits du visage, au lieu que placée dans l'endroit où elle devoit être, elle avoit un air de grandeur & de majesté, qu'on ne pouvoit assez admirer, tandis que celle d'Alcamène vûë à la même distance, avoit perdu toute sa beauté & ne paroissoit plus rien.

Phidias inspira le premier aux Grecs le goût de la belle nature, & leur apprit à l'imiter. On est moins étonné qu'il ait fait des statuës merveilleuses, qu'on ne doit l'être qu'il en ait pû faire un si grand nombre. On voyoit dans le Temple de Delphes douze ou quinze statuës, toutes de sa main. Joignez-y sa Vénus Uranie, sa Rhéa, son Apollon Parthenopius, sa Minerve & sa Némésis faites du même bloc de marbre ; la statuë de Périclès, celle du jeune Pantarcès ; 4 Minerves d'une grandeur prodigieuse, deux en bronze, la troisiéme d'or & d'ivoire, & la quatriéme en bois & en marbre : sans compter sa Minerve d'Athênes & son Jupiter Olympien que l'Auteur décrit en particulier, & où le Sculpteur faisoit éclater son grand talent de bien representer les Dieux.

Quand le magnifique Temple de Minerve nommé le *Parthénon* fut achevé par Périclès : il fut question d'y mettre la statuë de la Déesse ; & Phidias fut chargé de cet Ouvrage, où il se surpassa lui-même. Cette statuë, haute de 26 coudées ; étoit d'or & d'ivoire, beaucoup plus précieux alors que le plus beau marbre. On voyoit gravés le combat des Athéniens contre les Amazones, & celui des Géans contre les Dieux sur les deux faces du bouclier de la Déesse ; le combat des Centaures & des Lapithes, sur sa chaussure, & la naissance de Pandore, sur le pied d'estal. Ciceron, Pline, Plutarque, Pausanias, tous connoisseurs & témoins oculaires, parlent de cette statuë comme de l'un des plus beaux & des plus étonnans Ouvrages qu'il y eût dans le monde.

Cependant quelque admiré, quelque vanté que fût ce Chef-d'œuvre, il devint fatal à son Ouvrier. Les Athéniens toûjours dé-

fians & toûjours blessés par une grande supériorité de mérite, lui firent un crime d'avoir gravé sur cet Ouvrage, quoiqu'avec beaucoup de précaution, son portrait & celui de son protecteur Périclès. On l'accusa d'avoir détourné à son profit une partie des 44 talens d'or, qui devoient être employés à la statuë. Mais il avoit si bien pris ses mesures en appliquant cet or, qu'il ne lui fut pas difficile de se justifier sur ce point, en faisant peser ce métal une seconde fois; & cela sans endommager la statuë. On le soupçonna, & peut-être avec assez de fondement, de ménager chez lui à Périclès des entrevûës plus commodes avec les plus belles femmes d'Athénes, pour lesquelles ce grand Homme, quoique d'un âge avancé, n'étoit point encore indifferent. On traîna donc en prison le Sculpteur, comme coupable; & il y mourut (dit-on) ou de maladie, ou de poison.

Mais notre Auteur n'en convient pas, & prétend avec quelques Ecrivains, que Phidias, pour éviter sa condamnation, prit la fuite, & se retira en Elide, où pour se venger des Athéniens il entreprit de faire en faveur des Eléens, une statuë, qui pût effacer cette Minerve regardée comme son Chef-d'œuvre dans Athénes. Il fit alors son Jupiter Olympien, ce prodige de l'art, que l'on crut devoir mettre au nombre des 7 merveilles du monde, & qui fit (dit l'Auteur) le desespoir de tous les grands Statuaires qui vinrent après lui, tant ils trouvoient cette statuë inimitable. La majesté de l'Ouvrage égaloit le Dieu, dit Quintilien, & ajoûtoit encore à la Religion des peuples. Aussi les Grecs & les Romains (dit Epictète dans Arrien) regardoient-ils comme un malheur de mourir sans avoir vû cette merveilleuse Statuë: & ceux qui la voyoient, saisis d'étonnement, demandoient comment l'Ouvrier avoit pu representer ainsi Jupiter dans toute sa majesté. Le Dieu, est-il descendu du Ciel pour se faire voir à Phidias, où Phidias a-t-il été transporté au Ciel pour contempler le Dieu? Cette statuë haute de 60 pieds, & d'une grosseur proportionnée, étoit d'or & d'ivoire, & representoit le Dieu assis sur son Trône. Pausanias nous en a conservé la description, que notre Auteur a transcrite ici dans toute son étenduë & à laquelle nous renvoyons. » Cet ouvrage étonnant, » dit M. l'Abbé Gédoyn, mit le » comble à la gloire de Phidias, & » lui assura une reputation, que » 2000 ans ne lui ont pas ravie: ce » fut par ce grand Chef-d'œuvre » qu'il termina ses travaux.

V. M. *Hardion*, qui s'est chargé de nous donner en plusieurs Dissertations ses recherches sur l'*origine & les progrès de la Rhétorique dans la Grece*, nous fait part ici de ce qu'il a rassemblé dans les deux premieres sur une matiere si interessante.

1. Il définit d'abord l'éloquence en général, c'est-à-dire en tant qu'elle embrasse tout ce qui fait

l'objet

l'objet de nos discours, soit en vers soit en prose ; & il prétend qu'elle consiste à découvrir dans quelque sujet que ce puisse être, les choses qu'il faut dire, à les placer dans le meilleur ordre qu'il soit possible, & à les revêtir des ornemens qu'elles peuvent comporter. C'est par-là (dit-il) que le Théologien, le Philosophe, l'Historien, l'Orateur & le Poëte sçavent se rendre maîtres des esprits & des volontez de ceux qui les écoutent. Mais le génie le plus heureux ne suffit pas pour devenir éloquent ; il doit être enrichi des connoissances les plus solides, & guidé par les préceptes de l'art, qui n'est autre chose (dit l'Auteur) qu'un Recueil d'Observations faites par des hommes d'esprit & de bon sens d'après ceux qui parloient ou qui écrivoient bien.

Pour en découvrir l'origine chez les Grecs, M. Hardion remonte jusqu'à ces heureux tems, où ennuyés & honteux de la vie brutale qu'ils avoient menée jusqu'alors, ils commencerent à former des Societez, à bâtir des Villes, à établir des Loix, à cultiver leur langue & à faire cas des talens de l'esprit ; car il estime que ce nouveau genre de vie fut le fruit de l'éloquence de quelques hommes d'un génie supérieur, qui par la voye de la persuasion, les déterminerent à s'affranchir de cette affreuse barbarie où ils croupissoient depuis si long-tems. Tels furent, de l'aveu même des Grecs, les conducteurs de ces Colonies Egyptiennes, qui apporterent dans la Gréce leurs Sciences, leurs Arts, leur Réligion & leurs Loix ; un Cécrops, un Deucalion, fils de Prométhée, un Cadmus ; & après eux, un Linus, un Orphée, un Amphion ; desquels la Lyre miraculeuse n'étoit autre (selon notre Auteur) que l'éloquence ou l'art de persuader.

Comme il fut glorieux & utile de cultiver cet art, on ne doit pas être surpris que dès le tems du Siége de Troye l'éloquence eût fait de grands progrès dans la Gréce ; & Homére, comme l'observe Ciceron, n'auroit pas tant célébré celle d'Ulysse & de Nestor, si l'art de parler n'eût été dès les tems héroïques, en très-grande consideration. C'est de quoi l'Auteur allégue ici diverses preuves tirées de ce Poëte même & d'Hésiode son contemporain. Phénix (dit le premier) avoit été envoyé à Troye avec Achille, en qualité de Gouverneur, 1°. pour lui apprendre à bien parler, 2°. pour lui apprendre à bien combattre : car ce jeune Prince (ajoûte-t-il) n'avoit encore aucune connoissance ni de la guerre, ni des conseils où les hommes brillent avec tant d'éclat. Ulysse (continue le même Poëte) avoit le mérite de sçavoir proposer un bon avis, & celui de bien conduire des Troupes. Thoas (selon lui) se distinguoit dans les assemblées, où les jeunes gens se disputoient le prix de l'éloquence. Il désigne Nestor par le titre d'Orateur des Pyliens, préférablement à celui de Roi de Pylos, ajoûtant que les discours de ce Prince avoient plus de douceur que le miel,

& lui faiſant dire par Agamemnon: *Que n'ai-je dans mon armée dix hommes auſſi capables que vous de parler dans un Conſeil ; bien-tôt la Ville de Priam reduite en notre puiſſance, tomberoit ſous l'effort de nos bras.*

A ces témoignages empruntés d'Homére, M. Hardion joint celui d'Héſiode, qui n'eſt pas moins poſitif. » Heureux le Roi (dit-il) fa» voriſé des Muſes. Elles répandent » ſur ſa langue une douce harmo» nie, & les paroles qui ſortent de » ſa bouche, enchantent les oreil» les. L'équité dicte toûjours les » arrêts qu'il prononce, & par» lant avec aſſurance, il ſçait ter» miner habilement les affaires les » plus difficiles. Ses diſcours ten» dres & conſolans font oublier en » un moment à ſes peuples les » maux qu'ils ont ſoufferts. Quel » bonheur pour un Roi d'être ai» mé des Muſes. Il ſort de ſa bou» che une voix, qui charme par ſa » douceur.

Il y avoit donc dès lors (conclut l'Auteur) des regles & une méthode pour bien parler, & par conſéquent une Rhétorique. Pitthée (dit-on) ayeul maternel de Théſée en avoit donné le premier des leçons publiques à Trézéne, & en avoit même compoſé un Traité. D'où il ſuit que dès le tems d'Homére la Rhétorique s'étoit déja fort perfectionnée. C'eſt ce que l'Auteur s'efforce de montrer dans ſa ſeconde Diſſertation.

2. Il poſe d'abord pour un fait conſtant, que l'Iliade & l'Odyſſée font foi que la Langue Gréque avoit dès lors tous les caracteres d'une Langue riche, polie, reguliere, capable de prendre toutes ſortes de formes, & de ſe prêter à tous les genres d'écrire ; d'où l'on doit conclure que la Grammaire avoit acquis dès lors ſa perfection. Il en étoit de même de la Poëtique, du moins eu égard d'un côté au plan, à l'ordonnance, & à la conduite de l'Epopée, & de l'autre, à la méchanique des vers, & aux divers ornemens de l'élocution. Delà, il s'enſuit (dit l'Auteur) que la Rhétorique, fondée principalement, comme l'on ſçait, ſur les préceptes de la Grammaire & de la Poëtique n'avoit pas fait de moindres progrès : étant certain, de l'aveu même de Ciceron, qu'entre l'Orateur & le Poëte, ſur-tout l'Epique, il y a une grande affinité ; & qu'il faut d'ailleurs pour la proſe comme pour la Poëſie une eſpece de fureur ou d'enthouſiaſme.

Il y a (dit l'Auteur) trois choſes à conſiderer dans tout diſcours oratoire ; l'invention, la diſpoſition & l'élocution : & après avoir marqué en quoi conſiſte préciſément l'invention dont il s'agit ici, il ſoûtient qu'Homére, en ce qui regarde la richeſſe & la fécondité de cette partie, la juſteſſe & la bienſéance dans le choix des penſées, l'emporte ſur tout ce qu'il y a jamais eu de Poëtes & d'Orateurs. C'eſt ce que l'Auteur tâche de faire voir, non ſeulement par divers endroits tirés de ce Poëte, mais ſurtout par le diſcours d'Ulyſſe jetté par la tempête ſur le rivage des

Phéaciens, à la Princesse Nausicaa; discours que M. Hardion transcrit ici dans toute son étenduë, & dont il nous donne la plus exacte analyse, qu'il faut lire chez lui.

Il vient ensuite à la disposition oratoire; & après en avoir tracé une idée générale, il prétend que les Rhéteurs n'ont prescrit aucunes regles pour les differentes especes d'exordes, de narrations & de péroraisons, qu'Homére n'ait mises en pratique, & dont ses Poëmes ne puissent fournir des exemples d'une beauté parfaite. Quant à l'art de distribuer & de placer les preuves: l'Auteur s'efforce d'en donner quelque notion par une courte analyse de trois discours du 9e Livre de l'Iliade, adressés successivement à l'implacable Achille par les trois Envoyés d'Agamemnon, qui sont Ulysse, Phénix & Ajax fils de Télamon. C'est ce qu'on lira certainement avec plaisir dans la Dissertation même.

Enfin, pour ce qui concerne l'élocution, qui communique aux pensées la force, la douceur, le brillant, la magnificence, par le choix & l'arrangement des mots d'où naissent differentes sortes d'harmonie; pourroit-on disputer à Homére la gloire d'effacer dans les trois genres d'élocution, les meilleurs Poëtes & les plus grands Orateurs? Ces trois genres (dit l'Auteur) sont 1°. le simple, naïf & concis, dont la clarté & la netteté sont le principal mérite: 2°. l'abondant, plus nourri, plus élevé, qui n'évite ni les figures brillantes, ni les cadences nombreuses: 3°. le sublime & le magnifique, lequel (poursuit M. Hardion) a un ton de grandeur & de majesté qui impose; des mouvemens toûjours animés d'une nouvelle cadence, qui tendent à soûmettre les esprits & les cœurs. Démosthêne (continue-t-il) qui chez les Athéniens a porté ce troisiéme genre à son plus haut point, semble s'être proposé pour modéle l'Ulysse d'Homére; & l'Auteur nous montre dans quelques endroits de ce Poëte differens traits de cette ressemblance.

De toutes ces Observations il conclut, que du tems d'Homére, la Rhétorique non seulement avoit été déja reduite en art, mais qu'elle avoit toute son étenduë & toute sa perfection; puisque les Rhéteurs, & entr'autres, Denys d'Halicarnasse & Quintilien, tirent de ce Poëte seul plus d'exemples pour appuyer leurs préceptes, que de tous les autres Orateurs ensemble. Du reste l'Auteur, dans ces deux premieres Dissertations qui roulent uniquement, comme l'on voit, sur la Rhétorique, a eu grand soin de conformer le caractere de son stile au sujet qu'il traite, & d'y semer toutes les fleurs dont il pouvoit être susceptible. Il continuera dans les Dissertations suivantes, à rendre compte historiquement des progrès de la Rhétorique chez les Grecs, jusqu'au tems de sa décadence sous les Successeurs d'Alexandre le Grand.

VI. M. l'Abbé *Vatry*, dans son Discours *sur la Fable Epique*, s'est

proposé d'approfondir cette matiere, traitée (selon lui) trop superficiellement par tous ceux qui ont donné des regles de l'Epopée, suivant la doctrine d'Aristote, dans sa Poëtique. Les uns, tels que le *Tasse*, *Castelvetro*, *Victorius*, le P. *Mambrun* Jesuite, *&c.* prétendent que l'action ou le sujet d'un Poëme devient Fable Epique, lorsqu'elle est une & entiere, grande, & racontée sans suivre exactement l'ordre des tems. Les autres, tels que le P. *le Bossu*, soûtiennent d'après les exemples d'Homére & de Virgile, & sur les préceptes d'Aristote & d'Horace, que la Fable Epique doit être essentiellement comme celles d'Esope, une allégorie, d'où resulte une vérité morale, & du reste, caracterisée comme le veulent les Auteurs qu'on vient de citer. M. l'Abbé Vatry pousse plus loin ses vûës, & quoique persuadé que le succès de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéïde justifie suffisamment les regles qu'on y a suivies, il s'efforce d'en rechercher les causes ou les raisons & d'en prouver la necessité.

Il établit d'abord ce principe, comme certain, que le mérite capital de toute Poësie, sur-tout de l'Epique, consiste à instruire solidement les hommes, en cachant ses leçons sous l'appas des fictions les plus agréables; ce qui la rend (dit-il) préférable à la Philosophie, dont elle devient le Chef-d'œuvre. Si on lui retranche le mérite de l'instruction, pour la reduire à celui du simple amusement; on la dégrade (continue l'Auteur) & d'un art divin, on n'en fait plus qu'un jeu d'esprit, indigne de l'application des personnes sensées. C'est ce qu'il fait sentir par l'exemple de l'Apologue du Loup & de l'Agneau. Si on le considere comme dépouivû de moralité, il paroîtra aussi méprisable que le Conte de peau d'âne. Si l'on y joint la leçon importante, d'éviter d'avoir affaire à plus puissant que soi; c'est alors un discours plein de sagesse, & digne d'une sérieuse attention. Telle est la superiorité d'un Poëme instructif en vertu d'une allégorie, sur un autre qui n'auroit pour but que de plaire; d'un Poëme véritablement Epique, sur une Histoire en vers.

De cette derniere proposition une fois avouée, il suit (selon notre Auteur) que l'instruction allégorique est d'autant plus indispensable dans l'Epopée, qu'elle n'exclud aucune des beautez, dont tout autre Poëme peut être susceptible. Telles sont l'agrément & la varieté des descriptions, la vive peinture des caracteres, le jeu des passions, *&c.* M. l'Abbé Vatry estime qu'une seule maxime instructive, qui resulte de tout le Poëme Epique, contribue infiniment à sa régularité, en découvrant quel est précisément l'objet du Poëte, quelle est toute la disposition du Poëme, quel en est le nœud; & rendant l'action tellement isolée, qu'elle ne demande rien ni devant ni après elle. C'est ce que l'Auteur s'applique à éclaircir par l'Iliade

d'Homére, où le Poëte se propose de persuader aux Grecs de se tenir inviolablement unis, en leur mettant devant les yeux les suites funestes de la discorde entre Agamemnon & Achille, & les heureux succès qui suivent leur reconciliation. Il n'en est pas de même (selon lui) du simple recit de quelque action que ce puisse être, qui ne peut jamais faire un seul tout que fort imparfaitement, & dans lequel un Poëte n'est conduit que par l'ordre naturel des évenemens, ou par sa fantaisie : au lieu que dirigé par la Fable, il sçait précisément où il doit commencer, s'arrêter & finir ; son nœud & son dénoüement se presentent d'eux-mêmes.

C'est dommage (continue l'Auteur) que le Tasse n'ait point senti la necessité d'établir son action sur un véritable Apologue ; qui, sans changer son sujet, eut rendu son Poëme plus regulier, plus noble & plus interessant : & M. l'Abbé Vatry montre en peu de mots, comment il croit que le Poëte Italien auroit dû s'y prendre.

D'habiles Ecrivains ont démontré que la vérité figurée par l'action de l'Epopée, doit être unique, ainsi que l'action même : & notre Auteur prétend qu'un tel Apologue doit suppléer à la méthode du Philosophe & à l'ordre de l'Orateur, parce que rien dans tout le Poëme ne se trouvera sans quelque rapport à la vérité qui en fait l'objet. Il fait voir que pour n'embrasser qu'une seule vérité générale, un Poëme Epique n'en est pas moins instructif ni moins varié ; mais qu'il faut que la moralité fondamentale de l'Epopée réponde à la majesté d'un tel Poëme, & qu'elle interesse des Nations entieres : sur quoi l'Auteur renvoye au P. *le Bossu*. Il veut de plus, que le Poëte, dans le choix de sa moralité instructive, ait grand égard aux tems & aux lieux, aux évenemens publics de son siécle, aux conjonctures presentes, & y fasse de fréquentes allusions. Par là il interessera d'autant plus les Lecteurs, & fera des peintures d'autant plus vives.

Sur ce pied là, il observe que le sujet choisi par *Chapelain* pour son Poëme de la *Pucelle* eût été fort convenable dans un tems, où quelque Prince étranger auroit entrepris de s'emparer de la Couronne de France : & la moralité d'un tel Poëme eût été, Qu'on ne doit jamais se départir des loix établies en France pour la succession à la Couronne. M. l'Abbé Vatry nous expose qu'elle auroit dû être la Fable de ce Poëme ; combien un tel sujet eût été fécond en instructions, soit pour les differens Ordres de l'Etat, soit pour le Roi lui-même ; le merveilleux que l'Episode de la Pucelle y auroit fourni ; l'agréable & le touchant que l'Histoire de la belle Agnès y auroit fait naître ; combien un pareil sujet, manié par un excellent Poëte seroit propre à montrer qu'il n'est pas impossible de faire un bon Poëme Epique en François : sur quoi nous renvoyons à la Dissertation même.

L'Auteur la termine par quelques reflexions sur la Poësie considerée par les anciens comme pouvant être d'un grand usage dans la politique; sur son utilité, non seulement dans un Etat populaire, mais encore dans le Monarchique & l'Aristocrarique, Virgile ne s'étant proposé d'autre fin dans l'Enéide que de persuader aux Romains qu'ils devoient se soûmettre à la famille des Jules; sur l'injustice qu'on fait à cet Art merveilleux, de ne le regarder que comme un amusement de gens oisifs.

Du reste, M. l'Abbé Vatry a trouvé un contradicteur en la personne de M. *de la Barre* son confrere, qui dans deux Dissertations imprimées parmi les Mémoires de ce Volume, s'est proposé de faire voir, *Qu'il n'est pas necessaire que l'action du Poëme Epique ait rapport à une vérité morale.* M. l'Abbé Vatry a eu soin d'y répondre par une Dissertation imprimée au même endroit, & qu'il faut voir.

VII. Les deux Mémoires de M. *de la Nauze* sur *les Chansons de l'ancienne Gréce* ont tant de liaison, que nous ne pouvons nous dispenser de donner l'extrait de l'un & de l'autre. C'est à quoi nous nous déterminons d'autant plus volontiers, que cette matiere déja interessante par sa singularité & sa nouveauté, le devient encore davantage par l'exactitude & l'élégance de l'Auteur qui la traite. Il observe d'abord que le goût pour les Chansons si naturel à tous les hommes, reçut des Grecs une culture si avantageuse, qu'à la faveur de leur litterature qui répandit ce genre d'Ouvrages de tous côtez, leurs Chansons ont passé plus facilement à la posterité. Les premieres, faute d'autres monumens, conservoient la mémoire de leurs Loix & des principaux évenemens de leur Histoire. Ces Chansons, informes dans leur origine, quant à la Poësie & à la Musique, se perfectionnerent dans la suite à ces deux égards, en sorte que les anciens Grecs confondoient sous les mêmes noms les Chansons, les Pieces de Poësie & celles de Musique; ce qui jette quelquefois de l'obscurité dans les Ecrits des anciens Auteurs.

Le nôtre se renferme ici dans ce qui porte si clairement le caractere de Chanson, qu'on ne puisse s'y méprendre. Telles sont 1°. celles qui se chantoient dans les repas, quoiqu'elles n'eussent quelquefois aucun rapport aux plaisirs de la table: 2°. celles qui appartenoient à quelque genre de vie particulier, & aux circonstances de quelques évenemens ou de quelques cérémonies: & ces deux points sont le sujet de nos deux Mémoires, où l'Auteur s'applique à rassembler, non seulement ce qu'il y a d'historique sur ces Chansons, mais encore ce qu'il a pu recueillir des sujets & des paroles qui les composent.

1. Les Chansons de table étoient les plus communes de toutes celles qui avoient cours dans l'ancienne Gréce: & elles peuvent se reduire à trois differens usages, qui ont

varié ſuivant l'ordre des tems. D'abord 1°. tous les convives chantoient enſemble & d'une ſeule voix les loüanges de la Divinité : 2°. dans la ſuite, ils chantérent ſucceſſivement l'un après l'autre, tenant une branche de myrthe qui paſſoit de main en main tantôt au plus proche voiſin, tantôt en ſerpentant, c'eſt-à-dire de la premiere perſonne du premier lit à la premiere du ſecond, puis de celle-ci à la premiere du troiſiéme & ainſi du reſte, juſqu'à ce que tout le monde eût dit ſa Chanſon : 3°. La Muſique s'étant perfectionnée, il fallut accompagner ſa voix des ſons de la lyre, ce que tous les convives n'étoient pas capables d'executer ; & alors ces Chanſons de table s'appelloient *Scolies*, comme qui diroit *obliques* & *tortueuſes*, ſoit à cauſe de la difficulté de la Chanſon, ſoit à cauſe de la ſituation irréguliere de ceux qui chantoient.

Notre curieux Académicien parcourt ici differentes opinions ſur l'origine de cette dénomination de *Scolie* ; puis il examine le progrès de cette ſorte de Chanſon dans la Gréce, & qui ſont ceux qui la cultiverent avec le plus de ſuccès. Terpandre en fut l'Inventeur ; Alcée, Anacréon & la ſçavante Praxille ſe diſtinguerent en ce genre. Pour chanter les *Scolies*, on prenoit le tems du repas, où tout étoit ſervi ſur la table. La matiere de ces Chanſons ſe diverſifioit à l'infini. Celles que les anciens Ecrivains nous ont tranſmiſes en entier ſont en aſſez grand nombre. M. de la Nauze les range en trois differentes claſſes, ſçavoir 1°. les *Scolies* morales ; 2°. les mythologiques ou hiſtoriques : 3°. celles qui roulent ſur des ſujets communs & ordinaires. Parmi celles qu'il paſſe ici en revûë, & dont le Texte Grec eſt ſuivi d'une verſion Françoiſe ; nous en tranſcrirons quelques-unes des trois claſſes pour échantillon, d'après la traduction de l'Auteur.

En voici une de Timocréon ſur les richeſſes. » Vous ne devïez paroître, richeſſes aveu» gles, ni ſur la terre, ni ſur la » mer, ni dans le reſte du monde » viſible ; mais habiter le Tartare » & l'Acheron, puiſque c'eſt de » vous que tous les maux viennent » aux hommes. « En voici une autre ſur le degré de préference dû aux divers biens de la vie. » Le » premier de tous les biens eſt la » ſanté ; le ſecond la beauté ; le » troiſiéme les richeſſes amaſſées » ſans fraude ; & le quatriéme la » jeuneſſe qu'on paſſe avec des » amis. « Le Poëte Anaxandride n'étoit pas en tout du même avis, ainſi qu'il s'en explique dans Athénée par ſix vers Grecs qui ſignifient : » L'Auteur de cette Scolie, quel » qu'il puiſſe être, avoit raiſon de » mettre la ſanté avant tout le reſte : » mais placer les avantages du » corps au ſecond rang, & le bien » au troiſiéme, quelle folie ! Après » la ſanté doit venir le bien. Une » belle perſonne mourant de faim » eſt un vilain animal. « En voici une troiſiéme ſur le choix des amis : » Plût au Ciel, qu'on pût

» voir ce que sont les hommes, en » leur ouvrant la poitrine; & qu'a» près avoir connu le fond des » cœurs & refermé l'ouverture, on » pût choisir un ami fidéle & sin» cere.

Parmi les Scolies de la seconde classe, il y en a d'abord cinq d'Auteurs Anonymes, que nous devons aux Recueils d'Athénée, & dont voici la quatriéme. » O Pan, maî» tre & protecteur de l'Arcadie, » qui sçavez si bien danser, & si » bien courir après les Nymphes » badines qui s'enfuyent avec bruit! » ô Pan, paroissez toûjours plein » de gayeté dans nos Chansons » joyeuses. M. de la Nauze rapporte ensuite la Scolie de Praxille sur Admète; celle d'un Anonyme sur Ajax fils de Telamon; les *Scholies* sur Harmodius & Aristogiton, celle de Pindare sur le prix des Jeux Olympiques, celle d'Aristote sur la mort d'Hermias Tyran d'Atarne son ami & son allié, *&c.* & ces petites Pieces de Poësie *chantantes* donnent occasion à notre Académicien de débiter sur tout cela une érudition choisie, qui mérite la curiosité des Lecteurs.

A l'égard des *Scolies* de la troisiéme classe, celles qui nous restent sont presque toutes d'Alcée ou d'Anacréon. Celles de ce dernier n'étant pas differenres de ses 70 Odes, sont suffisamment connuës, & le Poëte n'y chante que l'amour & le Dieu du vin. Celles d'Alcée, comme on en peut juger par les sept petits fragmens qu'en produit M. de la Nauze, n'ont guéres d'autre objet que les plaisirs de la table. Tel est ce fragment sur l'hiver: » Jupiter envoye de la pluye, le » mauvais tems s'annonce dans » l'air; le cours des eaux est arresté » par la gelée. Chassez le froid, non » seulement en faisant faire du feu, » mais sur-tout en vous faisant » donner du vin en quantité, qui » soit bon & d'une couleur foncée, » pour ne porter que doucement à » la tête. « Horace l'a imité dans la neuviéme Ode de son premier Livre, laquelle commence par ce vers *Vides ut alta stet nive candidum Soracte*, &c. Tel est encore ce fragment sur les occasions de peine & de chagrin: » Il ne faut point se » laisser aller au chagrin, nous n'y » gagnerions rien, ô Bacchis. Le » meilleur remede contre le cha» grin est de le noyer dans du vin » pris jusqu'à l'ivresse.« Horace depuis a dit la même chose.

2. Les Chansons Gréques, particulieres à certaines professions ou à certaines occasions, & qui sont le sujet du second Mémoire de M. de la Nauze, étoient en assez grand nombre. Il y avoit les Chansons des Bergers, des gens de journée à la campagne, des Moissonneurs, de ceux qui piloient le grain, & qui puisoient l'eau, des Meuniers, des Tisserans, des Ouvriers en laine, des Nourrices & des Baigneurs. Il y avoit de plus les Chansons sur Erigone & sur Théodore, les Iiiles de Cérès & de Proserpine, la Philélie d'Apollon, les Upinges de Diane, les Chansons des Amans, celle des Noces, les Chansons joyeuses

&

& les Chants triftes ou funébres. Notre Académicien recherche curieufement l'origine de toutes ces Chanfons, quels font les Auteurs qui en ont fait mention, & ce qu'ils en ont dit; mais il en rapporte peu d'exemples, l'Antiquité ne lui en fourniffant pas d'avantage.

Telle eft, entre quelques autres la Chanfon des Meûniers alléguée par Plutarque, & conçûë en ces termes : *moulez, meule, moulez ; car Pittacus qui regne dans l'augufte Mitylêne, aime à moudre.* Sur quoi l'Auteur obferve, d'après Elien, que Pittacus, l'un des Sages de la Gréce & Tyran de Mityléne, faifoit de grands éloges du moulin, fondés fur l'avantage de raffembler dans un petit endroit beaucoup de gens obligés d'y recourir pour vivre : & c'eft apparemment ce qui avoit donné lieu à la Chanfon rapportée par Plutarque, qui cependant la prend en un fens fort different, la mettant à la bouche de Thalès pour plaifanter Pittacus de ce qu'il étoit grand mangeur ; car c'eft ce que fignifie ici le terme de *moudre.* Le détail circonftancié de toutes les autres Chanfons examinées dans ce fecond Mémoire, nous meneroit trop loin. Contens d'en avoir indiqué les titres au Lecteur, pour piquer fa curiofité nous l'invitons à recourir fur tout cela au Mémoire même.

VIII. Quoiqu'on ait beaucoup écrit jufqu'à prefent fur *la figure & les dimenfions des places deftinées aux Jeux publics dans la Gréce*, & fur *les differentes courfes faites dans ces places ;* cette matiere offre encore tant de doutes & de difficultez à refoudre, que M. *de la Barre* s'eft chargé du foin d'y donner de nouveaux éclairciffemens.

1. Il remarque d'abord, que ces places confacrées aux divers exercices dont l'affemblage compofoit les Jeux publics, étoient de deux fortes ; les unes pour les courfes à pied, la lutte, le pugilat, le javelot, le palet & le faut ; les autres pour les courfes de chevaux, de mules & de chars. Les premieres s'appelloient *Stades*, & avoient au plus cent toifes de longueur ; les fecondes appellées *Hippodrômes* furent fixées à une étendue beaucoup plus longue, c'eft-à-dire à celle de quatre ftades ; & c'eft principalement fur ces dernieres places que roule la Differtation de l'habile Académicien. L'Hippodrôme d'Olympie avoit un ftade de largeur, & M. de la Barre préfume que telle étoit celle de toutes les autres places de même genre. Il décrit, d'après Paufanias, la barriere de l'Hippodrôme d'Olympie, qui avoit, dit-il, 400 pieds de long, qui étoit large à fon entrée, & qui fe retreciffoit peu à peu vers l'Hippodrôme, où elle fe terminoit en éperon de navire. La forme de cette feconde place (felon lui) étoit un quarré long, à l'extrémité duquel étoit la borne, placée (dit-il) au milieu de la largeur, dans une portion d'un quarré beaucoup plus petit, ou fi l'on veut dans un *figma* antique renverfé, qui la refferroit

tellement, que soit à côté, soit derriere, il n'y pouvoit passer qu'un seul char de front.

L'Auteur s'efforce de justifier la forme qu'il attribue ici aux Hippodrômes, par la description que fait Homére de la place où se fit la course des chars aux Jeux Funébres de Patrocle; & il trouve dans cette description l'Hippodrôme des anciens si nettement tracé, qu'elle pourroit tenir lieu de toutes reflexions sur cet article. Il prétend que cette forme étoit la seule qui pût convenir à des places, où l'on faisoit courir à la fois un grand nombre de chars, qui d'une des extrémitez où ils étoient rangés sur une ligne s'empressoient de gagner le côté droit d'une borne, où l'on couroit risque de se blesser en tournant autour. L'Auteur suppose, & cela d'après la description d'Homére, qu'au-delà de cette borne & du terre-plain de l'Hippodrôme, regnoit une tranchée d'une pente douce, qui le terminoit dans sa largeur : & il apporte les raisons d'une pareille supposition. Il place, ainsi qu'Homére, les siéges de ceux qui présidoient à ces courses, précisément à côté de l'endroit où elles se terminoient.

2. A ces recherches de M. de la Barre sur les dimensions des stades agonistiques en succedent d'autres sur l'étendue qu'on donnoit aux courses qui s'y pratiquoient. La plus simple de toutes nommée *course du stade* consistoit à parcourir un espace déterminé par deux bornes; & c'est ainsi (selon lui) qu'Homére l'a décrit : car il ne peut souscrire au sentiment de Madame *Dacier*, qui a cru trouver dans ce Poëte une course du double stade. Il faut voir les raisons de M. de la Barre, qui prétend, de plus, que le mot *Diaule* signifie non seulement un espace parcouru deux fois, en allant & en venant, mais encore un espace de deux stades de long; & que c'est en ce dernier sens, qu'il est dit dans Pausanias, qu'aux Jeux Néméens, les jeunes gens y parcouroient à cheval deux *Diaules*. La double course étoit également admise dans le stade pour les courses à pied; & pour les courses à cheval, dans l'Hippodrôme, où il ne suffisoit pas d'atteindre la borne, mais il falloit en faire le tour & revenir à la barriere. Telles étoient les courses de chars dans les tems héroïques, où l'on n'avoit d'autre stade, que toute la longueur d'une grande plaine.

Mais dans la suite, les Grecs ayant été obligés de reduire cette longueur à un espace plus limité; ils convinrent, que dans ces nouveaux stades, on feroit six fois le tour de la borne, & que six fois on retourneroit à la barriere, pour faire le tour du monument qui s'y trouvoit érigé. Car tel est le sentiment de M. de la Barre sur le nombre de ces revolutions, que l'opinion commune pousse jusqu'à douze, fondée sur divers passages d'anciens Auteurs Grecs, où les chevaux qui courent dans ces Jeux publics sont qualifiés du nom de Δωδεκάδρομοι, *qui font douze tours ou*

revolutions dans la carriere, & où la borne est appellée Δωδεκάγναμπτον τέρμα, *le but au bout duquel on tourne douze fois.* Voici les raisons qui ont engagé l'Académicien à être d'avis contraire.

Le verbe γνάμπτειν ou κάμπτειν, en premier lieu, signifie non pas *tourner autour*, mais *fléchir autour.* Or on ne peut tourner une seule fois autour de la borne qu'à la faveur de deux *fléxions*, la premiere en passant derriere la borne, la seconde en rentrant dans la carriere : d'où il suit que douze *fléxions* ne produisent que six revolutions. 2°. Δρόμος dans Pindare, signifie, non pas une revolution ou deux courses faites successivement sur deux lignes paralléles, mais une course sur une ligne, la seule qui pût se terminer à la borne : & par consequent des chevaux δωδεκάδρομοι sont des chevaux qui parcourent douze fois la longueur d'une place, moitié en allant à la borne, moitié en revenant à la barriere. 3°. Δρόμος dans Sophocle, dans Homére & ailleurs se prend toûjours pour une simple course, & non pas pour une revolution. *Tzetzès* en décrivant une longue course, qu'il appelle ἑπτάδρομος (*qui parcourt sept fois la carriere*) ne lui donne que trois revolutions & demie (τρεῖς καμπτῆρας καὶ καμπτῆρος ἡμισύ.) Donc le δωδεκάγναμπτος de Pindare ne désigne que six révolutions, & non pas 12. 4°. Un ancien Grammairien Grec cité par *Sarrau*, & le Mathématicien Héron assurent que le *Dolique* ou la plus longue course n'étoit que de douze stades : ce qui revient, comme l'on voit, à six revolutions. Il est vrai que Suidas lui donne 24 stades de longueur. Mais comme il ne lui en donne que 20 dans un autre endroit, son témoignage ne doit pas être d'un grand poids en cette matiere.

L'Auteur finit en rassurant quelques personnes effrayées du danger où l'on se trouvoit dans ces sortes de courses, par rapport sur-tout à la borne, contre laquelle on couroit risque de se briser ; & qui ne peuvent se persuader qu'il y eût des Athlétes assez courageux pour s'exposer jusqu'à six fois à un si grand péril. » Il est naturel (dit » M. de la Barre) que des gens de » Lettres soient frappés à la vûë de » ces dangers. Mais ceux qui s'y ex» posoient, les envisageoient bien » moins, que la gloire qui en étoit » le prix ; & pour décider des bor» nes qu'on y devoit mettre, il faut » entrer dans les vûës de gens qui » n'y en mettoient point ; parce » que l'honneur étoit proportion» né à la grandeur & à la multipli» cité des périls.



LES PANEGYRIQUES DES MARTYRS, PAR S. JEAN Chrisostome, traduits du Grec. Avec un abregé de la Vie de ces mêmes Martyrs. Par le R. P. de Bonrecueil, Prêtre de l'Oratoire. Dédié à Monseigneur le Duc d'Orléans. A Paris, ruë S. Jacques, chez *Osmont*, à l'Olivier; *Clousier*, à l'Ecu de France; *Henry*, ruë de la Harpe, vis à vis la Place de Sorbonne, à l'Image S Louis. 1735. *in*-8°. pag. 612. pour les Panégyriques, & 48 pour la Préface.

LE but du Traducteur dans sa Préface qui est elle-même un très-bon Extrait de l'Ouvrage dont nous allons parler, c'est de rendre compte aux Lecteurs des motifs qui le lui ont fait entreprendre, & de leur marquer les fruits qu'ils en peuvent recueillir, s'ils le lisent dans les dispositions qu'exigent ces sortes de lectures. On trouve d'abord quelques reflexions sur les Panégyriques en général. C'est un genre d'écrire très-difficile, & de plus peu agréable par lui même. Il y a dans la plûpart des hommes un fonds de malignité qui leur fait entendre avec une sorte de peine les loüanges qu'on donne aux autres, quelque véritables qu'elles soient, & lors même qu'elles s'adressent à des morts. C'est bien pis lorsqu'elles ont pour objet des personnes encore vivantes, & que, comme il arrive assez souvent, elles sont fausses, ou du moins exagerées. C'est de toutes les especes de faux, celle qui choque le plus. On s'indigne presque également & contre le Panégyriste flatteur, & contre son prétendu Héros. Rien n'est donc plus vrai que la maxime ordinaire, qu'il faut infiniment plus d'esprit pour loüer que pour médire. La Satyre se soûtient par elle-même; elle plaît, s'il est permis d'employer ici l'ironie, par sa propre beauté, & n'a pas besoin de parure. De-là le succès des Ouvrages Satyriques les plus médiocres. L'Auteur également vain & malin en est flatté, mais le seroit-il s'il avoit quelque délicatesse, nous ne disons pas sur l'honneur, mais seulement sur la gloire. Outre que tout le hait jusqu'aux *applaudisseurs*, on aime ses Ouvrages plus qu'on ne les estime; du moins ne les estime-t-on que parce qu'on les aime. Mais revenons à notre sujet, & aux reflexions du P. de *Bonrecueil* sur les Panégyriques. La posterité (dit-il) ne nous en a conservé qu'un petit nombre, » & cette rareté fait voir que tous les autres » n'ont pas mérité ses soins & les » attentions. Cette preuve n'est pas concluante. Il s'est perdu d'excellens Ouvrages; il s'en est conservé de médiocres, ou même de mauvais. » Nous avons (continue notre Auteur) le Panégyrique de » Trajan par Pline le Jeune, celui » de Constantin par Eumene, celui » de Théodose par Pacat, celui de » Julien par Mamertin..... Parmi » ceux mêmes qui ont eu de la re-

» putation, combien y remarque-» t-on de défauts, soit dans le stile, » qui se sent déja de la corruption » de leur siécle, soit dans le genre » d'éloquence qui n'a plus rien de » naturel, soit dans les pensées » trop recherchées & trop brillan-» tes, soit dans l'art qui se mon-» tre trop à découvert, & qui per-» ce le voile sous lequel il devroit » être caché. « Cette critique est juste; cependant il faut remarquer que de tous les Ouvrages aucun ne mérite à plus juste titre le nom d'Ouvrage d'esprit que le Panégyrique, & que ce qui seroit affectation & recherche vicieuse dans un autre genre d'éloquence, ne l'est pas toûjours dans celui-ci. Il admet des ornemens qui seroient déplacés dans un discours de morale, ou dans un plaidoyé, &, comme l'a dit un des Confreres de l'Auteur,* *on n'y fuit pas l'éclat & la montre.*

Mais il y a des reproches bien plus importans à faire aux anciens Orateurs dont il nous reste des Panégyriques, que ceux qui regardent le stile. Ils ont abusé de leurs talens (dit le Pere de B.) pour loüer des hommes couverts de crimes, ou pour ne loüer en eux que des vertus tout humaines; ils n'ont songé qu'à gagner par de honteuses flatteries les bonnes graces des Princes, ou à s'attirer à eux-mêmes une vaine reputation; du moins en loüant dans les hommes ce qui étoit digne de loüange, ils ne leur ont point appris à en rapporter à Dieu toute la gloire; & au lieu d'exciter leur reconnoissance, ils n'ont que flatté leur vanité, & nourri leur orgueil.

» Vous me direz sans doute » (s'objecte notre Auteur) que les » Panégyristes n'ont pas seulement » relevé leurs Héros par les quali-» tez du corps & de l'esprit, & par » les exploits militaires; qu'ils les » ont principalement loüés de » leurs vertus, de leur modéra-» tion, de leur sagesse, de leur » douceur, de leur facilité à par-» donner les injures..... Mais si » nous examinons tant soit peu » quel est le principe & la fin de » ces vertus prétenduës, que trou-» verons nous que *des vices déguisés* » *avec art, & cachés sous une profon-* » *de dissimulation*, *ou tout au plus des* » *vertus purement humaines, qui n'a-* » *voient d'autre but que de s'acquerir* » *une haute estime*...... Pouvoient-ils » (les Payens) pratiquer quelque » bonne œuvre dans la vûë de Dieu » qu'ils ne connoissoient point?..... » N'étoient-ils pas de mauvais ar-» bres qui n'avoient que des feuil-» les, qui étoient entierement ste-» riles, ou *qui ne produisoient que* » *de mauvais fruits? Tout étoit en* » *eux dehors, hipocrisie, envelope;* » *le cœur n'avoit rien de pur & d'in-* » *nocent*; un amour excessif d'une » fausse gloire pervertissoit *tout* ce » qui paroissoit loüable aux yeux » des hommes; & d'abord qu'on » faisoit briller au-dedans le flam-» beau de la vérité.... on ne dé-» couvroit plus *qu'un fond effroya-* » *ble de cupidité & d'amour propre.*

* Le P. *Gaichies* de l'Orat. Maximes sur le Ministere de la Chaire.

On pourra juger par ce morceau & du ſtile & des ſentimens de l'Auteur. Mais peut-être qu'en approuvant ſa maniere d'écrire, on trouvera ſa doctrine un peu outrée. Quoiqu'il en ſoit, en ſouſlignant quelques-unes des expreſſions que l'on vient de lire, nous avons cru pouvoir faire connoître aux Lecteurs ce que nous en penſons.

Le P. de B. attaque les Panégyriques en Queſtion par un autre endroit, c'eſt qu'on y loüe des hommes vivants, contre le precepte de l'Ecriture de ne loüer perſonne avant ſa mort. » Je ne nierai pas » (dit-il) que *Pacat* n'ait pû loüer » des vertus véritables dans le » grand Théodoſe. La véritable » Religion les avoit produites, une » ſolide pieté les avoit conſacrées, » & l'on peut dire que le Chriſtia- » niſme en avoit fait un Empereur » digne des plus hautes loüanges. » Mais.... Je ne ſçai ſi Théodoſe, » tout grand homme qu'il étoit, » & quoique très-docile aux in- » ſtructions de S. Ambroiſe, put » tenir en cette occaſion contre un » piege ſi adroitement tendu ; & ſi » ſa modeſtie & ſon humilité ne » ſuccomba pas ſous des attaques ſi » violentes.

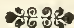
Les Panégyriques de Saint Jean Chryſoſtome dont on donne aujourd'hui la traduction au Public, n'ont aucun des défauts qu'on vient de remarquer dans ceux des Orateurs profanes. On n'y loüe que des Saints, on n'y loüe que des morts, & des morts qui ont prodigué leur vie pour J. C. L'Orateur Chrétien a donc pû ſans craindre d'aller trop loin ſans être obligé de prendre des précautions, donner l'eſſor à ſon éloquence & en déployer toutes les richeſſes. Auſſi ſemble-t-il s'être ſurpaſſé lui-même dans ces Eloges des Héros du Chriſtianiſme.

Mais ce n'eſt pas ſeulement la beauté de ces Panégyriques qui les rend recommandables, & qui doit porter à les lire avec avidité, c'eſt ſur-tout leur utilité, & les avantages qu'on en peut tirer, ſi on a ſoin de profiter des inſtructions qu'ils contiennent. L'Auteur les rapporte à trois chefs, le dogme, la morale & la diſcipline de l'Egliſe. On verra donc dans ces Diſcours les preuves de la Religion en général, & celles de chacun des articles de la Foi en particulier, comme de la preſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, de l'interceſſion des Saints, de la vénération des Reliques, *&c*.... On y verra combien le nombre des Martyrs a été grand dans la ſeule Ville d'Antioche, contre le ſentiment de *Dodouel*, qui le diminue autant qu'il peut, & qui affoiblit par une fauſſe critique une des preuves les plus invincibles de la Religion. L'Auteur rapporte quelques exemples ſur tous ces points, en ſorte que ſa Préface eſt comme un précis de la Doctrine de S. Chryſoſtome qui ſervira ſans doute à faire lire l'Ouvrage avec plus d'utilité & de plaiſir. Mais ce qui y contribuera encore davantage, c'eſt l'abrégé de la Vie de chaque Saint que le P. de B.

a placé à la tête de chaque Panégyrique. On s'intereſſeroit beaucoup moins à l'Eloge de ces Martyrs ſi on ne les connoiſſoit que par leur Eloge même. D'ailleurs il s'y trouve des choſes qu'on auroit quelque peine à entendre, parce qu'elles n'y ſont marquées qu'en général.

Il ne nous reſte plus, pour donner une juſte idée de cette Traduction à nos Lecteurs, que de leur en faire lire quelque morceau. Nous prendrons le premier que l'Auteur a cité dans ſa Préface, ſur la Vérité de la Religion. Il eſt tiré du ſecond Panégyrique de S. *Babilas*. S.Chryſoſtome commence ainſi ce Diſcours.

» Notre Seigneur J. C. étant à » la veille de ſa Paſſion, prit dans » cette derniere nuit ſes Apôtres à » part & leur dit ces paroles : *En* » *vérité, en vérité, je vous le dis,* » *celui qui croira en moi fera lui-mê-* » *me les œuvres que je fais, & en fera* » *encore de plus grandes.* Il eſt vrai » qu'il y a eu pluſieurs autres Maî- » tres qui ont eu des Diſciples & » qui ont fait certains prodiges, » comme les Payens s'en vantent, » mais aucun d'eux n'a jamais pen- » ſé ni oſé dire rien de ſemblable, » & je les défie tous quelque hardis » qu'ils ſoient de montrer dans » leurs Livres une telle prédiction » ou un pareil diſcours...... Car » s'ils avoient dit que quelqu'un » de leurs Philoſophes a fait la mê- » me promeſſe que notre Divin » Sauveur à ſes Diſciples, ils ſe- » roient devenus la riſée de ceux » qu'ils auroient voulu tromper, » d'autant qu'il n'y a que la ſeule » Toute-puiſſance de Dieu qui faſ- » ſe de telles prédictions & qui les » accompliſſe ſincerement....... » Que ſi quelqu'un revoque en » doute ou & comment cet Oracle » a été accompli, qu'il prenne en » main un Livre intitulé *les Actes* » *des Apôtres*, quoique ce Livre ne » contienne pas toutes leurs actions » ni de tous les Apôtres, mais ſeu- » lement d'un ou de deux, il ver- » ra les malades couchés dans leurs » lits, & l'ombre de S. Pierre qui » ſeulement en les touchant leur » rend la ſanté. Il verra que plu- » ſieurs poſſedés n'ont eu beſoin » pour être délivrés du démon qui » les tourmentoit, que des habits » de S. Paul ; & ſi quelqu'un dit » que ce ſont là de beaux diſcours, » & des fictions difficiles à perſua- » der, ce que nous voyons de nos » jours ſuffit pour fermer la bouche » aux blaſphemateurs, n'y ayant » dans l'Univers où nous habitons, » ni Contrée, ni Nation, ni Ville » où l'on ne chante & où l'on n'ad- » mire ces merveilles, ce qu'on ne » feroit pas, ſans doute, ſi elles » n'étoient que des fictions.



ESSAI POLITIQUE SUR LE COMMERCE. NOUVELLE Edition, augmentée de ſept Chapitres, & où les lacunes des Editions précédentes ſont remplies. 1736. vol. *in*-12. pag. 399.

PUISQUE cette nouvelle Edition avoit à paroître, nous ſommes bien aiſes de n'avoir point parlé de la premiere. Il auroit fallu donner un ſecond Extrait des ſept Chapitres que l'Auteur a ajoûtés. Mais ils perdroient beaucoup à être ainſi détachés des autres qu'ils appuyent, qu'ils éclairciſſent, & dont ils ſont appuyés & éclaircis à leur tour. Un Ouvrage de la nature de celui ci doit être vû tout à la fois, & d'un ſeul coup d'œil, autant qu'il eſt poſſible.

Au reſte il faudroit un Extrait preſque auſſi étendu que l'Ouvrage pour le faire bien connoître. Il eſt peu de Livres écrits avec autant de préciſion que celui-ci, & qui contiennent autant de choſes en moins de mots. De-là peut-être, auſſi bien que de la matiere même, quelque obſcurité pour un grand nombre de Lecteurs. Mais d'un autre côté ceux qui ont plus d'eſprit, ou plus de connoiſſance du ſujet en queſtion, ſçauront gré à l'Auteur de ſa brieveté. En général les Livres courts ſont les plus durables, parce que ce ſont ceux qu'on relit le plus volontiers.

Cet Eſſai contient 26 Chapitres. Dans le premier, qui eſt une eſpece de Préface, l'Auteur établit quelques principes, & donne une idée de ſon plan & de ſa méthode. Il ſuppoſe trois Iſles de même étendue, & d'un égal nombre d'habitans, qui *portent* l'une du bled, l'autre de la laine, & la troiſiéme des boiſſons. Il montre ce qui doit arriver ſi l'une de ces Iſles devenoit aſſez cultivée pour avoir ſa proviſion de ce qui croit dans les autres, & de plus une ſurabondance de ſa propre denrée. Si c'eſt l'Iſle du bled, il faut que les autres Iſles, pour empêcher la deſertion de leurs habitans, la contraignent de ſemer la quantité de bled neceſſaire pour les nourir, en échange de leurs denrées, dont la culture lui ſera interdite. Mais cette Iſle ſeroit peut-être en état de reſiſter; au lieu qu'il lui ſeroit aiſé, du moins avec le ſecours d'une des autres Iſles, de ſubjuguer celle qui refuſeroit le commerce, & de l'y contraindre. Le premier objet de la légiſlation eſt donc l'abondance des choſes neceſſaires à la vie, comme le bled.

Mais en général l'abondance, tant des choſes abſolument neceſſaires, que de celles qui ſont ſimplement utiles & agréables, vient non ſeulement de la nature du terroir, mais encore du nombre & de l'induſtrie des habitans & de la facilité des échanges par les monnoyes & ce qui les repreſente, comme billets, lettres de changes, *&c.* Second & troiſiéme objet du Légiſlateur.

Ainſi le progrès de puiſſance d'une

d'une Isle sera aisément connu en examinant 1°. si son terroir produit plus de bled, ou de denrées équivalentes. 2°. Si sa police est propre à augmenter le nombre & l'industrie des habitans. 3°. Si la quantité de gage des échanges est dans la proportion qui donne à chaque proprietaire le moyen de se servir avantageusement de tout ce qu'il possede, pour acquerir ce qui lui manque, en un mot de commercer; car le commerce n'est autre chose que l'échange du superflu pour le necessaire.

L'Auteur finit ce Chapitre par quelques remarques sur le préjugé populaire que les Pays abondans en mines d'or & d'argent sont les plus riches. Entre les Isles de métaux, le reste égal, ce seroit celle de fer qui auroit le plus d'avantage sur les autres.

Le second Chapitre traite du bled & des moyens de procurer l'abondance & de prévenir la disette de cette denrée la plus necessaire de toutes. On a souvent proposé de construire des magasins. L'Auteur en fait voir les inconveniens, du moins pour un Etat comme la France. Au reste, plusieurs disettes n'ont été que la suite de terreurs paniques, qui ont fait fermer les greniers, dont une Police foible ou interessée n'osoit briser les portes. Ainsi l'assurance du pain, ce premier objet de la législation, est très facile en France. Il est plus difficile & non moins important d'empêcher l'avilissement, suite de la trop grande abondance. L'Auteur seroit d'avis qu'on accordât une permission générale de transporter du bled dans les Pays étrangers, permission revocable quand la hausse du prix deviendroit à charge au peuple; on ne peut s'y méprendre. Tout Pays dans lequel on éprouve que la grande abondance d'une denrée aussi necessaire que le bled, est nuisible, est mal policé dans le commerce. Il n'est pas possible que d'autres Pays ne soient dans le besoin de cette denrée. D'ailleurs cette abondance n'est pas continuelle; & la denrée est toûjours assez de garde pour qu'on puisse prévenir une disette prochaine.

L'Auteur parle ensuite de la difference des mesures en France, souvent d'un village à un autre, des inconveniens qui en resultent, & des moyens de parvenir en ce point à l'uniformité. Comme il proposera dans la suite bien d'autres reformes & innovations, il a cru devoir répondre dès le commencement de son Ouvrage à une objection qui, toute ridicule qu'elle est, empêche souvent de nouveaux établissemens, quelque utiles qu'ils pussent être, par cette seule raison qu'ils sont nouveaux, & que ce sont des changemens. N'a-t-on pas vêcu jusqu'à present sans cela, dit le Vulgaire, & un Vulgaire très-étendu. Les Lecteurs éclairés sentent assez ce qu'on peut dire sur cette matiere. C'est par de sages nouveautez introduites peu à peu, & dans des circonstances favorables que le gouverne-

ment se perfectionne, que les peuples se policent, & par-là deviennent plus sages & plus heureux. Mais écoutons ici l'Auteur lui-même; aussi-bien faut-il donner quelque échantillon de sa maniere d'écrire. » Ce seroit joüir avec in» gratitude (dit-il) des bienfaits » de notre admirable Police, que » de n'en pas faire l'éloge dans cet» te occasion. Cette partie essen» tielle de la législation, autrefois » si peu connuë, & négligée en» core de la plûpart de nos voisins, » a fait chez nous depuis le dernier » regne un progrès surprenant. Ses » sages Loix embrassent presque » tout; & ce qui est bien plus, el» les sont executées autant que le » peut permettre l'étendue des dé» tails. Une vigilance continuelle » également éloignée du relâche» ment & de l'inquisition, ne re» prime que ce qui peut troubler » la tranquillité publique. Lorsque » dans la suite nous paroîtrons en» core y souhaiter quelque chose » par rapport au commerce, c'est » parce que plus elle est près de sa » perfection, & facile à atteindre, » plus les regrets sont grands d'y » voir le moindre retardement.

Ce morceau plaira sans doute, il est tourné avec beaucoup d'art & de sagesse. En général il nous paroît que l'Auteur écrit d'une maniere libre, aisée, naturelle, vive & forte, en homme de génie; mais peut-être desireroit-on quelquefois plus de netteté & de correction.

Le troisiéme Chapitre traite de l'augmentation des habitans. L'Auteur fait quelques reflexions purement politiques sur l'état Monastique, & sur le célibat des Prêtres, car (dit-il sagement) » ce que la » politique peut penser, est toû» jours subordonné à ce que la Re» ligion a consacré. « Mais sans augmenter le nombre des habitans on peut augmenter celui des *travailleurs*, par exemple en détruisant les mandians. Il faudroit les punir, & la Loi l'ordonne, par cela seul qu'ils sont vagabonds & sans aveu, & ne pas attendre qu'ils soient encore voleurs.

De l'augmentation des habitans l'Auteur passe naturellement aux Colonies; c'est le sujet du quatriéme Chapitre. Il y a deux sortes de Colonies, l'une où la Nation n'établit des Forteresses & des Comptoirs que pour s'assurer un commerce avec les naturels du Pays, sans vouloir les assujettir; alors il ne va d'habitans que ceux qui sont necessaires pour les armemens, les Garnisons & les Comptoirs. L'autre sorte de Colonie est celle où une nation en assujettit une autre, & fournit à la repeupler. Ces Colonies sont la ruine du Pays d'où elles sortent, quand elles ne se font qu'en le dépeuplant. Telles sont les Colonies Espagnoles dans l'Amérique. La découverte de cette partie du monde est l'époque & la cause de la décadence de la puissance Espagnole. Si l'Espagne avoit en Europe tous ses Espagnols Américains, l'Amérique sous une domination étrangere, lui seroit bien

plus avantageuse. La Hollande ne s'est point dépeuplée pour peupler les Isles de Java & de Ceilan ; tous ces grands établissemens n'occupent pas quatre-vingt mille hommes.

Le cinquiéme Chapitre qui traite de l'esclavage est encore une suite naturelle de celui de l'augmentation des habitans. Puisque l'usage des esclaves est autorisé dans nos Colonies, il n'a rien de contraire à la Religion & à la morale. Ainsi on peut examiner librement s'il seroit utile de l'étendre par-tout. L'Auteur est pour l'affirmative, à certaines conditions néanmoins très-bien exposées dans ce Chapitre, qui nous a paru un des mieux faits de tout l'Ouvrage.

Chapitre 6. *des compagnies exclusives*. On trouvera dans ce Chapitre plusieurs reflexions très-judicieuses sur les differentes compagnies de commerce établies en Europe, & en particulier sur notre Compagnie des Indes. L'Auteur tient ici, comme dans tout le reste de son Ouvrage, un juste milieu entre l'homme servilement attaché à sa Nation qui n'estime & ne loüe qu'elle, & le frondeur caustique qui la hait & la décrie. Il voit les choses comme elles sont, mêlées par-tout de bien & de mal, & rend justice à tout le monde. » Ce n'est (dit-il) ni le » gouvernement Monarchique, ni » le gouvernement Républicain » qui soûtiennent les Compagnies, » c'est la solidité de leurs établisse» mens, c'est la sagesse de leur ad» ministration, c'est les fonds » qu'elles possedent. Le vice inte» rieur d'administration, l'interêt » personnel des directeurs, l'igno» rance ou l'injustice des Supe» rieurs, les évenemens, tout cela » appartient à toutes sortes de gou» vernemens, parce que cela ap» partient à la nature humaine.

L'exclusif dans un commerce se presente d'abord sous la face odieuse d'ôter la liberté ; mais lorsque la raison & l'experience montrent que cette liberté est préjudiciable à la Nation, alors l'exclusif devient sage. L'Auteur marque les cas où les compagnies privilégiées sont necessaires.

On dit quelquefois que le commerce se détruit depuis le renouvellement de la Compagnie ; c'est ignorance ou malignité ; jamais il n'a été si florissant. La quantité de vaisseaux pour l'Amérique est plus que doublée depuis la Régence. La Compagnie a toûjours été exclusive ; ainsi point d'innovation de ce côté-là. Et lorsqu'avant son renouvellement elle accordoit par manque de fonds, à des particuliers la permission de naviguer dans les Indes, les retours annuels n'ont jamais passé deux millions, & ceux de cette année vont à dix-huit millions. Les consommations sont la mesure du commerce, & le produit des fermes générales est la mesure des consommations. Personne n'ignore l'augmentation du prix du dernier bail. Ce sont-là des preuves de fait.

Les Cardinaux de Richelieu & Mazarin ne penserent point à des

Compagnies de commerce ; il est aisé d'en voir les raisons; les circonstances dans lesquelles ils ont gouverné l'Etat ne le leur permettoient guéres. Peut être aussi pensoient-ils comme bien d'autres, que le génie François ne pouvoit se tourner qu'au militaire. C'est ne pas connoître la Nation. Presentez-lui, dit notre Auteur, des emplois où les richesses & les honneurs soient attachés, son génie paroîtra n'être fait que pour les remplir.

Mais pour prévenir les objections que peuvent fournir les idées trop avantageuses qu'on se fait souvent du gouvernement militaire, l'Auteur a cru à propos d'examiner comment des Nations sans commerce sont parvenuës à un si haut degré de puissance, & c'est le sujet du septiéme Chapitre.

Ces Nations qui sans commerce & avec une police très-défectueuse se sont élevées si haut par les armes, sont les Grecs sous Alexandre, les Romains, les Arabes, les Tartares, les Turcs, *&c.* mais elles sont déchûës ensuite, & quelquefois assez rapidement, parce que l'esprit de conquête & l'esprit de conservation sont ordinairement incompatibles. Lorsque la Nation conquerante cesse de l'être, elle est bien-tôt subjuguée; mais l'esprit de commerce est toûjours accompagné de la sagesse necessaire pour la conservation. Il faut même remarquer que rien n'est plus propre à entretenir le courage, que les périls attachés aux grandes navigations.

Les Carthaginois, peuple commerçant, ont remporté les plus grands avantages sur les Romains, & ont même été sur le point de les soûmettre avec des Troupes mercenaires. Si les Romains ont enfin été les vainqueurs, c'est par des circonstances particulieres & étrangeres à la forme de leur gouvernement, qui étoit très-défectueux. Leur Histoire fournit une infinité de preuves de ce dernier point. Alors même l'esprit de commerce & de conservation étoit pour ainsi dire, dans son enfance, & si les Carthaginois l'avoient porté au point où il est aujourd'hui, les Romains n'auroient été pour eux, dans la premiere guerre punique, qu'une troupe de bandits.

Le tems perfectionne l'esprit de commerce & de conservation, & il affoiblit l'esprit de conquête. Ainsi un peuple chez qui le premier ne succedera pas à l'autre sera bientôt la proye de nouveaux conquerans semblables à lui : ceux-ci à leur tour seront subjugués par d'autres. C'est ce qui est arrivé en Asie. Deux ou trois batailles décident de tout contre une Nation qui n'est que Militaire.

A peine regarde-t-on les Turcs, maîtres de tant de Régions comme une véritable puissance. C'est que l'esprit de conquête qui les avoit rendus si grands s'est dissipé, & que l'esprit de conservation, de commerce & de police ne lui a point succedé. Sans cet esprit nous n'avons rien à craindre des Turcs, quand même ils reprendroient le fanatisme courageux de leurs pre-

miers Conquerans. Des frontieres bien fortifiées, & de nouveaux obstacles, après qu'ils auroient surmonté les premiers, ralentiroient bien-tôt leur impétuosité. L'Auteur continue ces reflexions sur les Véniriens, les Espagnols, les Moscovites. Il remarque combien cette nouvelle puissance qui commence à s'élever sous nos yeux, est digne d'attention.

Chapitre huitiéme, *de l'industrie.* Sçavoir faire avec un Ouvrier ce qu'on ne faisoit auparavant qu'avec deux, c'est doubler le nombre des habitans. Multiplier ainsi les Travailleurs, & adoucir le travail, c'est le Chef-d'œuvre de la sagesse humaine. On ne sçauroit donc trop favoriser l'industrie; & elle croît bien vîte, pour peu qu'elle soit aidée. Mais (dit on) si tout se faisoit ainsi à peu de frais, & par un petit nombre d'hommes, au moyen de l'industrie, que deviendroient les autres? Il n'y auroit pas de quoi les occuper, & ils mourroient de faim. Objection ridicule, & à laquelle néanmoins on n'a quelquefois eu que trop d'égard. Ainsi elle mérite en un sens qu'on y réponde, & l'Auteur le fait avec beaucoup de solidité. Une remarque importante, c'est qu'à quelque point que soit portée l'industrie, les Ouvriers dont le travail consiste plus dans la force que dans l'adresse, trouveront toûjours à s'employer.

Il faut plus favoriser les Manufacturiers que les Marchands Boutiquiers. Ceux-ci se remplacent aisément, au lieu que les Ouvriers se dissipent par la perte d'un Chef de Manufacture, & portent ailleurs leur industrie, s'ils ne trouvent pas d'abord du travail. De-là les justes recompenses accordées aux *Cadoz*, aux *Van-Robais*, &c.

Il faut encore qu'une police éclairée assigne les travaux de chaque sexe, & même de chaque âge; & il y en aura pour tous. La plûpart de nos Boutiques sont remplies de grands garçons, occupés de travaux sédentaires & faciles, qui devroient être le partage des filles. De-là en partie la corruption des mœurs. La misere a jetté dans le desordre la plûpart de ces malheureuses qui remplissent les Maisons de force. La débauche se presente l'argent à la main, & il est difficile de ne pas succomber, même avec des sentimens. Nos vertus & nos vices, dit l'Auteur, dépendent beaucoup des circonstances. L'éloge de M. le Curé de S. Sulpice se trouve ici placé bien naturellement. »Un particu»lier sans autorité, par son infati»gable vigilance, sçait occuper »avec succès les pauvres que la »Providence a confiés à ces soins. »Homme charitable, il donne »l'aumône; homme d'Etat, il »donne à travailler.

Quoiqu'on ait dit de tout tems contre l'oisiveté, on ne sçauroit trop en exposer les suites funestes, & l'Auteur le fait ici avec beaucoup de force. Mais la morale parlera inutilement si la politique ne la soûtient. Il faut que les Loix humaines aussi-bien que les Loix Divines condamnent & punissent l'oisiveté.

Chapitre 9. *du luxe.* Ce Chapitre est un des plus étendus & des plus curieux de tout l'Ouvrage. Aussi la matiere est-elle également importante & délicate. Cependant l'Auteur ne l'a pas encore épuisée, & il y auroit plusieurs objections à lui faire contre l'utilité politique du luxe qu'il prétend établir. Le luxe a certainement ses avantages, & l'Auteur les expose fort bien, mais il a aussi ses inconveniens & ses dangers, sur-tout quand il est excessif, inconveniens & dangers démontrés par l'experience dans tous les tems & parmi toutes les Nations. Ainsi la question n'est pas si le luxe produit quelque bien, & s'il est avantageux à quelques égards, mais s'il produit plus de bien que de mal, & si à tout prendre il est plus avantageux que pernicieux. M. l'Abbé de S. *Pierre* que l'Auteur estime avec tant de raison, est bien éloigné d'être en ceci de son avis. On peut voir ce qu'il en dit, Tome 7e de ses Ouvrages politiques, pag. 32.

Chap. 10. *de l'exportation & de l'importation.* Ces deux termes sont très-expressifs, & épargnent de fréquentes périphrases qui font languir le stile. L'Auteur a donc eu raison de s'en servir, & même de les créer. L'exportation est le transport des marchandises du Royaume chez l'étranger; l'importation est le transport des marchandises étrangeres dans le Royaume. Peut-être tout transport reciproque devroit-il être permis. Alors ce qu'une Nation perdroit d'un côté, elle le gagneroit de l'autre. Du moins y auroit il un avantage général, la destruction des fraudes qui occupent tant d'hommes pour & contre. En général on sent tout d'un coup l'utilité de l'exportation du superflu, & de l'importation du necessaire, de l'exportation des matieres travaillées comme du drap, & de l'importation des matieres premieres, comme de la laine. Mais on sent en même tems que c'est-là une source de difficultez pour l'établissement du commerce entre les differentes Nations. Ce que l'une voudroit donner, l'autre ne veut point le recevoir, & reciproquement ce que celle-ci voudroit recevoir, celle-là ne voudroit point le donner. L'Auteur propose sur cette matiere plusieurs regles que nous dirions, judicieuses, s'il nous appartenoit d'en juger.

Chap. 11. *De la liberté du Commerce.* Le commerce doit être libre, tout le monde le dit, & l'Auteur le dit avec tout le monde. Mais la plûpart n'entendent pas trop ce qu'ils disent. Il est donc important d'expliquer en quoi consiste la liberté du commerce, cette liberté qu'on demande au Souverain avec la protection, & qui est plus essentielle au commerce que la protection même.

On doit penser sur la liberté dans le commerce, comme sur la liberté dans le Gouvernement en général. Or celle ci ne consiste pas dans la licence que chacun auroit de faire tout ce qui lui plaît, mais dans la permission de faire ce qui n'est pas

contraire au bien public. Il ne doit point y avoir de liberté pour le mal, & la méchanceté ne sçauroit être trop contrainte, trop reprimée, trop impuissante. De même la liberté dans le commerce ne doit pas consister dans une imprudente licence accordée aux négocians d'envoyer & de recevoir toutes sortes de marchandises ; elle doit être bornée à celles dont l'exportation ou l'importation peut procurer à chaque Citoyen les facultez de changer ce qu'il a de trop pour ce qui lui manque, conformément à la définition du commerce.

Il y a des Réglemens pour toutes les Manufactures, Réglemens utiles, necessaires même, quoique le Marchand & l'Ouvrier en soient quelquefois fatigués. Mais ce n'est pas en leur faveur que ces Réglemens sont faits, c'est en faveur du public. Il faut avant tout procurer une meilleure vente au proprietaire de la denrée & des achats moins chers & plus surs aux Citoyens. Ces deux conditions remplies, le Négociant & l'Ouvrier ne sçauroient être trop favorisés, ni avoir trop de facilitez dans toutes leurs entreprises. L'Auteur applique ces reflexions à divers exemples, entre autres à l'acte de Navigation des Anglois, au Bill qui permet l'enlevement des Matelots qui sont sur les Vaisseaux Marchands, *&c.* On lira sur-tout avec beaucoup de plaisir le Commentaire de l'Auteur sur la grande maxime que le salut du peuple doit être la Loi suprême, *salus populi suprema lex esto.*

Au reste, s'il est des priviléges accordés contre la liberté du commerce, c'est aux Négocians qui doivent sçavoir ces détails à faire là dessus de sages representations. Il est impossible que le Ministre ne soit quelquefois surpris, & qu'il n'accorde à l'utilité du particulier ce qu'il ne croit accorder qu'à l'utilité publique. Mais le principe fondamental en cette matiere subsiste toûjours, que la contrainte, dans la societé générale des hommes, n'est jamais tyrannique, lorsqu'elle a pour objet l'utilité bien entenduë de chacun des membres.

Chapitre 12. *Des valeurs numéraires.* C'est une erreur de donner au marc d'argent une prétendue valeur intrinseque quelconque ; par exemple celle de 27 livres, selon ce qu'il valoit pendant le Ministere de M. *Colbert.* Il n'y a pas plus de raison de prendre cette époque que toute autre. On trouve ensuite quelques reflexions sur l'idée d'injustice qui se presente d'abord dans les stipulations en livres numéraires.

Chap. 13. *De la proportion dans les monnoyes.* Il faut entendre par-là la proportion entre l'or & l'argent, & entre les grosses & petites pieces d'or ou d'argent. L'Auteur montre les inconveniens qu'il y a à faire des quarts d'écus & autres petites pieces d'un argent moins fin que celui des écus. Quelques-uns de nos Rois, dans des necessitez pressantes, ont eu recours à cette espece d'artifice. Ils recommandoient aux Maîtres des monnoyes de tenir le cas secret

sur leur honneur, & sous peine de punition. Nous en avons un exemple plus recent sous M. *Colbert*, dans les pieces de quatre sols qu'il fit fabriquer en 1674. leur difference avec les écus, étoit de plus d'un cinquiéme d'alliage. Les remontrances des Négocians furent inutiles, le Traité passa; mais on fut obligé de le revoquer bien vîte, & de supprimer cette fausse monnoye. L'Auteur parle ensuite du droit de Seigneuriage pris par nos Rois dans les fabrications.

Chap. 14. *De la sédition contre Philippe le Bel.* » De ce que le Roi » (*dit Sponde*) changea la mon» noye foible qui avoit eu cours » pendant onze ans, en monnoye » forte, comme elle étoit du tems » de S. Louis, de-là vint une gran» de sédition du peuple, *&c.* Dans ce Chapitre & dans les suivans, l'Auteur se déclare pour les augmentations des monnoyes contre les diminutions.

Chap. 15. *Des monnoyes de Saint Louis & de Charles VII.* Chap. 16. *des diminutions.* Chap. 17. *de la cherté des denrées.* Chap. 18. *réponse aux objections.* Ces objections si souvent repetées contre l'augmentation des monnoyes sont toutes contenuës dans les remontrances que la Cour des Monnoyes fit à *Henri III.* aux Etats de Blois. *Henri Poulain*, Conseiller à la Cour des Monnoyes, Auteur qui sçavoit mieux les détails de la fabrication que les principes politiques, se sert des mêmes raisons dans une espece d'instruction au Duc de *Sully*, Surintendant des Finances de *Henri IV.*

Ce *Henri Poulain* fut peu favorable au balancier & autres machines de *Nicolas Briot* qu'on a adoptées dans la suite, (L'Auteur cite son propre Texte,) Ce qui fait voir l'ignorance ou la mauvaise foi de *Poulain*, & peut être l'une & l'autre. Cependant il avoit beaucoup de reputation. C'étoit à lui que le Ministre renvoyoit les Mémoires sur les Monnoyes, & son avis regloit la décision. Sur quoi notre Auteur fait les reflexions suivantes.

» Les meilleurs esprits ont bien » de la peine à n'être pas la dupe de » ces reputations excroquées..... Le » Législateur le sera necessairement » lui-même, s'il n'examine scrupu» leusement les personnes dont il » se sert. Un maintien grave & im» portant, un manége toûjours en» veloppé de mistere, l'adroit éta» lage de quelques connoissances » superficielles, l'art facile d'é» chapper par un silence dédai» gneux aux génies pénétrans, des » prôneurs interessés, souvent en» core plus ignorans, dont la voix » est comptée, des richesses, des » dignitez bien ou mal acquises » par une heureuse cupidité, tout » cela met sur la Scéne des person» nages trop tard démasqués pour » le bonheur de l'Etat.

Chap. 19. *Diverses Observations sur les Monnoyes.* L'Auteur acheve dans ce Chapitre d'examiner le pour & le contre de la question sur l'augmentation & la diminution des monnoyes.

Chap.

Chap. 20. *Du Change.* L'Auteur montre que le Change doit toûjours être avantageux à la France sur toutes les autres Nations, parce qu'elles reçoivent de nous plus de denrées que nous n'en recevons d'elles. S'il cesse de l'être, c'est en quelque sorte par accident, & par une cause étrangere au commerce courant. Par exemple, si sous le regne précédent, le Change avec les Hollandois nous a presque toûjours été désavantageux, c'est par les prêts usuraires qu'ils faisoient aux Traitans & Entrepreneurs du Roi. D'ailleurs la défense reciproque du commerce avilissoit le prix de nos denrées que les étrangers ne pouvoient venir chercher qu'avec des formalitez de passe-port, mais en supposant que le Change nous devienne désavantageux avec la Hollande, alors, dit l'Auteur, les manœuvres de place pour le soûtenir sont inutiles ou même pernicieuses, & il faut plûtôt voiturer des especes. On trouvera ici la réponse aux objections qu'on peut faire contre ces deux propositions.

Chap. 21. *De l'agiotage.* Ce n'est point ici une apologie des Agioteurs; on ne connoît que trop leurs manœuvres criminelles. Mais parce qu'un commerce a été l'occasion de plusieurs friponneries, ce n'est pas toûjours une raison de le supprimer, il suffit de le corriger.

Chap. 22. *De la balance du commerce.* L'objet principal de ce Chapitre est d'examiner comment le Législateur peut connoître la balance du commerce, & cette connoissance supposée, comment il doit agir, ou pour la soûtenir si elle est avantageuse, ou pour la changer à notre avantage. Cela donne occasion à l'Auteur de parler de quelques articles de commerce qui n'ont pas trouvé place sous les autres titres de son Livre. Il s'y montre avec raison bien favorable aux Laboureurs. Il rapporte le mot si connu d'*Henri IV.* Je veux (disoit ce Monarque bienfaisant, que chaque Paysan de mon Royaume ait bien-tôt de quoi mettre une poule au pot tous les Dimanches; expression, ajoûte ingénieusement l'Auteur, annoblie par la grandeur du sentiment.

Chap. 23. *Du crédit public.* On trouvera dans ce Chapitre plusieurs reflexions sur les banques des differentes Nations commerçantes, & principalement sur la nôtre. L'Auteur en dit assez pour être entendu de ceux qui sont au fait du fameux Systême; un Volume ne suffiroit pas pour les autres.

Chap. 24. *De l'Arithmétique politique.* Le Chevalier *Guillaume Petti*, Anglois, a fait un Livre sous ce titre, imprimé en 1691. Notre Auteur n'en fait pas une grande estime, & il en critique judicieusement plusieurs endroits. Au fond tout est reductible au calcul, par un grand génie doüé de ce rare talent. Il s'étend même jusqu'aux choses morales, & c'est le mélange du moral & du Physique, qui rend le calcul si difficile. En ce sens le meilleur Calculateur devient le meilleur Législateur, le plus habi-

le politique. L'expression Arithmétique de la gloire du Législateur, est le nombre de personnes dont il a fait le bonheur, multiplié par le nombre des obstacles qu'il a surmontez.

Chap. 25. *Des Systêmes.* On appelle *Systême* l'assemblage de plusieurs propositions liées ensemble, dont les consequences tendent à établir une vérité ou une opinion. Ce mot venu de l'école, & borné d'abord à la Physique, a été généralisé & appliqué à tout. Le Systême général a ses divisions en politique, aussi-bien qu'en Physique. Il y a un Systême d'affaires étrangeres, un Systême de commerce, de finance, *&c.* Les Mémoires politiques sont l'exposé d'un Systême plus ou moins étendu. Pour qu'ils soient utiles deux conditions sont necessaires, l'une que les spéculations qui les ont produits soient accompagnées d'une experience de pratique; l'autre que l'interêt particulier ne les ait point dictés. La publicité des Mémoires peut tenir lieu de ces deux conditions, ou plûtôt elle apprendra si elles s'y trouvent. Par l'impression l'Ouvrage est livré aux observations de tous. Il en resultera sans doute de mauvaises critiques, critiques d'ignorance, de passion, de malice, d'interêt, d'humeur, *&c.* Mais il y en aura aussi de judicieuses qui développeront & distingueront le bon & le mauvais du Mémoire. Nous croyons qu'on lira avec plaisir dans ce Chapitre une digression très-curieuse sur les Chinois, à laquelle le grand Ouvrage du P. *du Halde* sur la Chine a donné lieu.

Chap. 26. *Conclusion.* L'Auteur expose les motifs qui l'ont engagé à cet Ouvrage, & l'esprit dans lequel il y a travaillé. Ecoutons-le parler lui-même. » L'usage le plus » élevé, le plus grand de la raison » & des lumieres acquises, c'est de » les employer à la police générale, » d'où dépend la félicité publique. » Les méditations, les Conférences, les Ecrits sur ces importantes matieres, donnent de nouvelles idées, & presentent souvent les objets par des faces jusqu'alors inconnuës. Les mêmes » choses dites & redites par plusieurs personnes en acquierent » plus de force, & peuvent déterminer un Législateur, dont les » bonnes intentions ne sont pas » toûjours soûtenuës d'un assez » grand courage, pour s'opposer » au torrent des préventions. Voilà » les motifs de l'Auteur.

» Si ce Livre, ajoûte-t-il en finissant, contenoit des maximes » pernicieuses, il est de l'utilité » publique de les faire connoître, » l'Auteur les abandonnera avec » reconnoissance.

Disons aussi un mot de cet Extrait. Nous avouons qu'il ne peut donner qu'une idée très imparfaite de cet Ouvrage, peut-être même n'y avons nous pas touché ce qu'il contient de plus curieux & de plus important; mais la raison en est facile à deviner, & nous avons besoin que nos Lecteurs s'en souvien-

nent en plus d'une occaſion. Pour bien faire entendre ce qu'il y a de plus fin, de plus recherché, de plus neuf, de plus profond, en un mot de plus beau dans un Livre de raiſonnement, il faudroit ſouvent le dire comme l'a dit l'Auteur, & preſque avec la même étenduë. Or c'eſt ce que la brieveté eſſentielle à nos Extraits ne nous permet pas. De là la neceſſité de nous reduire à ce qu'il y a de plus commun, & de plus ſimple dans ces Livres. Nous ne diſons donc pas toûjours ce que nous voudrions dire, & ce qu'il ſeroit même plus utile que nous diſſions; nous diſons ce que nous pouvons dans l'aſſujettiſſement où nous met la double loi d'être courts & clairs.

D'ailleurs, en traitant des matieres délicates, les Auteurs ne s'expriment ſouvent qu'à demi mot; c'eſt ſageſſe, mais le Journaliſte eſt obligé d'être encore plus ſage. Il ne lui ſieroit pas de lever les voiles qu'on a jettés à deſſein ſur certaines choſes.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARC.

De Coppenhague.

VOICI la ſuite des Nouvelles Litteraires de cette Ville, que nous avons promiſe dans notre dernier Journal.

M. Louis *Holberg*, Profeſſeur en Hiſtoire & en Géographie, a publié en Danois l'*Hiſtoire du Royaume & des Rois de Dannemarc:* elle conſiſte en trois Volumes *in*-4°. imprimés ſucceſſivement en 1732. 1733. & 1735. Le premier comprend tous les Rois depuis l'origine de la Monarchie juſqu'à la mort du Roi Jean I. en 1513. le ſecond renferme l'Hiſtoire de cinq Rois, ſçavoir : Chriſtian II. Fridéric I. Chriſtian III. Fridéric II. & Chriſtian IV ce qui va juſqu'à l'an 1648. le troiſiéme Volume contient ſeulement le regne de Fridéric III.

Il a paru l'année derniere dans la même Langue un Ouvrage de feu M. *Jonas Ram*, Miniſtre d'une Paroiſſe du Diocéſe de *Chriſtiania* en Norvége, lequel mériteroit d'être traduit en Latin pour le faire connoître aux Etrangers. C'eſt une *Deſcription Chorographique & Hiſtorique de toute la Norvége.* C'eſt dommage que l'Editeur n'ait pas voulu faire la dépenſe neceſſaire pour graver grand nombre de deſſeins & de Cartes qui ſe trouvoient dans le Manuſcrit de l'Auteur.

On a enfin achevé d'imprimer en deux Volumes *in*-4°. l'Edition des Oeuvres d'*André Bordingius*, fameux Poëte Danois, & cette Edition qui eſt accompagnée d'une Préface & de la Vie de l'Auteur, eſt dûë aux ſoins de Mrs *Roſtgaard de Kraagemp*, & *Terpager.*

M. Th. *Clitau*, Jurisconsulte, a donné en Langue Danoise un Ouvrage considerable sur *les rapports & les differences qui se trouvent entre le Droit Romain & le Droit Danois*, avec d'autres questions qui y ont rapport. *in*-4°. 1736.

On a aussi en Danois un *Abrégé de la Géométrie Pratique*, par M. *Christian Sylvius*, *in*-4°. 1735.

PRUSSE.

De Koenisberg.

On imprima en cette Ville l'année derniere une *Bible* en Langue *Lithuanienne*. On assure que c'est la premiere Traduction complette de l'Ecriture Sainte qui ait jamais paru en cette Langue.

ALLEMAGNE.

De Vienne.

On distribue aux Souscripteurs le second Volume de l'Ouvrage de M. *Belius*, intitulé *Notitia Hungariæ*, &c. que nous avons annoncé ci-devant dans nos Nouvelles. Le troisiéme Volume est sous la Presse, & sera, dit on, achevé dans le cours de cette année.

Le P. *Joseph Richler*, Jesuite, a mis au jour l'Histoire des cinq Empereurs qui ont porté le nom de CHARLES. Cet Ouvrage qui est en Latin & *in-folio* a pour titre *Augusta quinque Carolorum Historia.*

Decisionum Imperatoriarum Syntagma, continens Imp. Justiniani Decisiones, quibus præcipuè Veterum Juris Auctorum Controversiæ definiuntur. C'est-là le titre d'un Volume *in*-4°. que M. le Baron *Jean Hugues de Hagen* a publié sur le Droit Romain.

Straub imprime par Souscription le *Codex Austriacus*, ou Recueil général de toutes les Ordonnances de Justice & Police émanées des Princes de la Maison d'Autriche, & particulierement de l'Empereur à present regnant par rapport à cet Archiduché. La Souscription est de *huit florins* pour chaque Volume.

De Nuremberg.

Le P. Chrisostome *Hanthaler* de l'Ordre de Cîteaux, Bibliothécaire de l'Abbaye de Lilienfeld dans la Basse-Autriche, a fait imprimer depuis peu chez *Schmidt Exercitationes faciles de Numis Veterum*, ou Introduction à la Science des Médailles. Il a mis à la tête de cet Ouvrage qui est *in*-4°. une Dissertation sur quelques Médailles Gréques.

De Wurtzbourg.

M. *Ickstad*, Conseiller de Cour & Professeur en Droit, a donné au Public un Essai sur le Droit qu'ont les Etats de l'Empire de faire sortir de leur Pays ceux qui embrassent une Religion differente de celle de leur Souverain, & qui n'a point encore été admise par les Loix à l'exercice public.

Le P. *Ignace Gropp*, Benedictin, Bibliothécaire du Monastere de

S. Etienne, connu par la Vie de Sainte Bilhilde qu'il publia en 1727. a composé en Latin & a fait imprimer *in-folio*, l'Histoire de l'ancien Monastere d'*Amorbach*, Diocése de Mayence. Cette Abbaye s'appelloit anciennement *Amarbarium* & c'est de-là que Charlemagne tira une bonne partie des Moines qui furent employés à la conversion des Saxons.

ANGLETERRE.

D'OXFORD.

On doit donner ici par Souscription une seconde Edition de l'Ouvrage du célébre M. *Cave*, intitulé *Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria*, & les Editeurs qui l'ont entreprise en ont publié le projet, suivant lequel il paroît que cette Edition qui contiendra des additions & des corrections très-considerables, sera faite sur la copie manuscrite que l'Auteur avoit entierement finie & préparée peu de tems avant sa mort, & où il avoit inseré de nouveaux Prolégoménes.

L'Ouvrage sera imprimé dans l'Imprimerie de cette Université en deux Volumes *in-folio* sur de très-beau papier & en gros caracteres fort nets. Le prix de la Souscription est d'une guinée en souscrivant, & on payera le reste en recevant un exemplaire complet & à proportion du nombre de feuilles qui entreront dans les deux Volumes. On souscrit à *Oxford*, chez *Wilmot*, *Clements*, *Peisley* & *Fletcher*, & à *Londres*, chez les *Innys* & *Mamby*, *Whiston*, *Vaillant*, & autres.

DE LONDRES.

M. le Docteur *Forbes* a fait distribuer le Projet imprimé d'un grand Ouvrage qu'il veut donner par voye de souscription, sous ce titre : *A full view of the publick Transactions in the Reign of Queen Elizabeth*, &c. C'est-à-dire : les Transactions publiques du Regne d'Elizabeth : ou Relation circonstanciée de toutes les affaires mémorables de ce regne dans une suite de Lettres & autres Mémoires d'Etat, écrits tant par la Reine elle-même ou par ses Ministres, que par les Princes ou Ministres étrangers. Le tout tiré de manuscrits originaux & authentiques qui se trouvent dans les Archives Royales, dans la Bibliothéque Cottonienne, & dans d'autres Bibliothéques publiques & particulieres, tant de la Grande Bretagne que des Pays étrangers.

Cet Ouvrage est actuellement sous la Presse & sera imprimé avec toute la diligence possible sur de beau papier, en caracteres neufs & avec les ornemens convenables.

Le prix de la Souscription est de deux guinées pour les deux Volumes *in folio* petit papier, lesquels contiendront 250 feuilles, & de trois guinées pour le grand papier.

J. *Worral* débite *Bibliotheca Topographica Anglicana : or New and compleat Catalogue*, &c. C'est-à-dire : Bibliothéque Topographique

d'Angleterre : ou nouveau Catalogue complet de tous les Livres qui ont rapport à l'antiquité, la Description & l'Histoire Naturelle d'Angleterre, de ses Comtez, Villes, *&c.* jusqu'à la presente année 1736. où l'on rend compte des diverses Editions de ces Livres, de leurs dates & de leur prix, & en quoi ils different. Brochure *in*-12.

Thomas Osborne a réimprimé en un Volume *in-folio* les *Bibliotheques Historiques d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande*, par feu M. Guillaume *Nicholson*, Evêque de Carlisle.

HOLLANDE.

De la Haye.

Pierre de Hondt débite les Ouvrages suivans imprimés cette année & l'année derniere.

Cannegieter *Dissertatio de Brittenburgo, matribus Brittis, Brittia Procopio memorata, Herba Britannica & Antiquissimis Brittannorum per Galliam & Germaniam sedibus.* Hagæ Comitum. 1735. *Cum figuris, Numismatibus & Inscriptionibus.* in-4°.

Histoire Métallique des XVII. Provinces des Pays-Bas, depuis l'abdication de l'Empereur Charles V. jusqu'à la paix de Bade. Par M. *Vanloon.* 1736. *in-folio* 5. vol.

Oeuvres d'Architecture, contenant les desseins tant en plein qu'en élévations des principaux & des plus nouveaux Bâtimens, dans le dernier agrandissement de la Ville d'Amsterdam, & d'autres endroits des Provinces Unies, ordonnés par *Philippe Vingboons.* 1736. 2. vol. *in-folio.*

Oeuvres d'Architectures de Vincent Scamozzi, contenuës dans son idée de l'Architecture Universelle, avec les planches originales. On y a joint plusieurs nouveaux desseins des plus beaux Edifices de Rome, dont l'Auteur parle dans son Ouvrage. 1736. vol. *in-folio.*

La Géographie moderne, naturelle, historique & politique, par M. *Dubois.* 1736. *in*-4°. 4. vol. avec figures.

Histoire de la Conquête de la Floride, par *Delsoto.* 1736. *in*-12. 2. Volumes.

FRANCE.

De Paris.

Jacques *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France, & Henri-Simon-Pierre *Gissey*, ruë de la Vieille Boucleric, à l'Arbre de Jessé, ont en vente le Cours complet de Théologie du R. P. *Antoine* de la Compagnie de Jesus ; il est intitulé *Theologia Universa Speculativa & Dogmatica, complectens omnia Dogmata & singulas quæstiones Theologicas, quæ in Scholis tractari solent ad usum Theologiæ Candidatorum accommodata : Authore R. P. Paulo-Gabriele* Antoine, *Societatis Jesu Presbytero, Sanctæ Theologiæ Doctore & Ex-professore.* 1736. *in*-12. 7. Volumes.

Les Eglogues de Virgile, traduites en vers François, avec le Latin à

côté, & *diverses Poësies.* Par M. *Richer.* Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée de la Vie de Virgile, tirée de divers Auteurs. Chez *Ganeau* fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Louis. 1736. *in*-8°.

Analyse de plusieurs Polychrestes Ultramarins, leurs usages & proprietez, qui explique les differentes especes de Bezoarts, tant Orientaux, Occidentaux, que composés; leur fonction, la maniere de les connoître & de les distinguer, les maladies où ils sont propres & leur dose; avec des Remarques sur plusieurs simples efficaces des Régions éloignées de notre Hémisphere. Par M. L. J. C. D. C. Chez *Musier*, Quai des Grands Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Olivier. 1736. *in*-12.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal d'Aoust 1736.

Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques, &c. page 451
Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle, &c. 416
Panégyriques de Saints, &c. 462
Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. 470
Les Panégyriques des Martyrs, &c. 492
Essai politique sur le Commerce, &c. 496
Nouvelles Litteraires, 507

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

SEPTEMBRE.

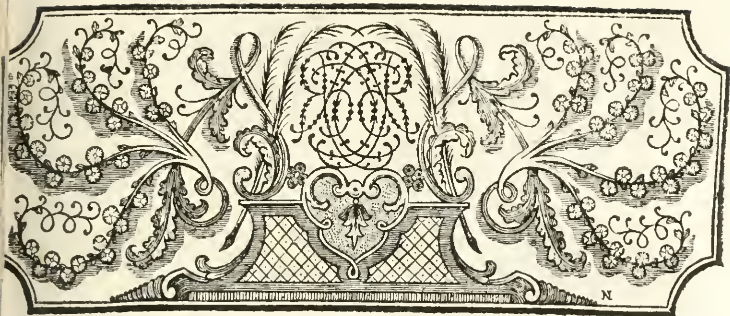


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SCAVANS.



SEPTEMBRE M. DCC. XXXVI.

MEMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES: par M. de Réaumur, de l'Académie Royale des Sciences. Tome second. Suite de l'Histoire des Chenilles & des Papillons : & l'Histoire des Insectes ennemis des Chenilles. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1736. *in*-4°. pag. 514. planches détachées XL.

L'Auteur de cet Ouvrage, comme l'on voit, a eu grand soin de répondre à l'impatience du Public, & son second Volume a suivi le premier de fort près. Il nous y donne ce qui lui restoit encore de curieux à nous apprendre sur les Chenilles & les Papillons; & il y

a joint l'Histoire des Insectes, qui leur font la guerre. Tout cela remplit douze Mémoires très étendus, où il est traité :

1°. *De la durée de la vie des Chrysalides; des moyens de la prolonger & de l'abréger, ainsi que la durée qui semble prescrite à la vie complette de quantité d'Insectes de differens genres.*

2°. *De l'accouplement des differentes especes de Papillons; de leurs parties destinées à la génération; des figures de leurs œufs, des endroits où ils les déposent, & avec quelles précautions.*

3°. *Des Chenilles qui vivent en société, mais seulement pendant une partie de leur vie.*

4°. *Des Chenilles qui vivent en société pendant toute leur vie; à l'occasion desquelles on examine la cause des démangeaisons & des cuissons de peau qui sont produites par quelques Chenilles.*

5°. *De la Méchanique avec laquelle diverses especes de Chenilles, plient, roulent & lient des feuilles de plantes & d'arbres, & sur-tout celles du chêne.*

6°. *De quelques especes de Chenilles remarquables, soit par leurs attitudes, soit par leurs formes, soit par la figure de quelqu'une de leurs parties.*

7°. *De quelques Papillons singuliers; sçavoir, du Papillon paquet-de-feuilles-seches, du papillon à tête de mort, & des petits papillons de l'éclaire & du chou.*

8°. *Des arpenteuses à douze jambes, ou des Chenilles qui ont fait de grands desordres en 1735. dans les légumes du Royaume.*

9°. *Des arpenteuses à dix jambes; & de quelle maniere les Chenilles sçavent se descendre & se remonter par le moyen d'un fil.*

10°. *Des Chenilles aquatiques.*

11°. *Des differentes especes d'ennemis des Chenilles.*

12°. *Des Chenilles qui vivent dans les tiges, les branches, & les racines des plantes & des arbres; & des Chenilles & de quelques vers, qui vivent dans l'interieur des fruits.*

Mais avant que de donner une exacte analyse de ces 12 Mémoires, nous devons rendre compte de la Préface qui paroît à la tête de ce Volume, & qui mérite une particuliere attention. L'Auteur s'y propose deux objets en général; le premier d'exposer sommairement ce qui est contenu dans chacun de ces Mémoires; & à cette occasion il observe, que sur le court exposé qu'il en fait, on pourroit s'attendre que la lecture en seroit plus agréable qu'on ne la trouvera: mais qu'il est sûr au moins que des extraits un peu étendus de ces Mémoires plairoient à bien des Lecteurs, plus que les Mémoires mêmes, parce que les faits singuliers & curieux y seroient plus rapprochés, ou moins interrompus par des détails souvent très secs & peu interessans, quoique essentiels à un Ouvrage de la nature de celui ci. Il a donc eu soin (dit-il) d'épargner le plus qu'il lui a été possible dans ce Volume, ces sortes de détails; & il craint même d'avoir poussé trop loin cette retenuë dans son neuvié-

me Mémoire, où il n'a osé particulariser tous les genres & toutes les especes des Chenilles *arpenteuses*. Il avoüe pourtant qu'une consideration auroit dû l'encourager sur ce point : & c'étoit la visite que fit aux Insectes de l'Auteur une grande Princesse, à qui tous les caracteres de leurs classes & de leurs genres déterminés dans le premier Volume, étoient plûs presens qu'à M. de Réaumur lui-même. Mais un tel exemple (dit-il) ne l'a point enhardi, & lui a paru ne rien conclure pour le plus grand nombre des Lecteurs. Quoiqu'il s'attende bien que ceux-ci trouveront les Mémoires de ce Volume encore trop longs ; il n'en est cependant pas moins persuadé qu'il ne leur a pas donné toute l'étendue qu'ils devoient avoir pour la plûpart : & il promet de fournir à ceux qui en auront besoin des supplémens qui seront toûjours inserés dans les Préfaces des Volumes suivans.

C'est ce qu'il commence à executer dans celle-ci, & ce qui en fait le second objet, qui roule sur des éclaircissemens touchant l'origine des Insectes attribuée par tous les anciens & par quelques modernes après eux, à la corruption; & touchant le dégré de croyance que méritent les faits rapportés par plusieurs Naturalistes. Les Journalistes de Trevoux ont donné lieu à ces éclaircissemens, en assurant, dans un de leurs Journaux, qu'au moyen de quelques modifications, qu'ils attribuent au P. *Kircher*, & à la faveur de la vertu *plastique* ou séminale, que ce Pere a fait agir, on peut expliquer fort ingénieusement comment les Insectes naissent des corps pourris ; & que cette explication s'accorde très-bien avec les faits. M. de Réaumur expose ici ce Systême tel que l'a imaginé le P. *Cabée* Jesuite, & après lui les PP. *Kircher* & *Bonanni* ; & il n'oublie rien pour le mettre dans tout son jour : après quoi il s'applique à le refuter dans toutes ses circonstances, & à faire voir, combien se mécomptent sur cet article les Journalistes de Trevoux, qui *le trouvent* (ce Systême) *tout-à-fait conforme à cette espece de hazard, qui donne naissance à tant d'Insectes, & à l'appropriation en quelque sorte assez marquée de certains Insectes à certains corps, ou à certaines parties de corps, soit végétaux, soit animaux.*

Le hazard (dit notre Auteur) n'a pas plus de part à la naissance des Insectes, qu'à celle des grands animaux & des hommes mêmes; & ce qui doit l'en exclure le plus est justement cette appropriation si marquée de certains Insectes à certains corps. De la viande corrompuë fourmille quelquefois de vers mais on n'y voit jamais de Chenilles, parce que les Papillons ne vont jamais faire leurs œufs sur la viande; au lieu que les meres mouches, soit *ovipares*, soit *vivipares*, y déposent leurs œufs, ou de petits vers tout vivans : la prévoyance de ces meres les conduisant à faire éclorre leurs petits sur les matieres propres à leur nourriture. Certains

vers courts formés dans l'*anus* du cheval se métamorphosent en mouches assez semblables à de petits bourdons, mâles & femelles, qu'on voit s'accoupler, & qui dans la saison convenable, s'introduisent dans l'*anus* du cheval, pour y pondre leurs œufs; de même qu'une autre sorte de mouche entre dans le nez d'un mouton, pour y déposer les siens.

Pour renverser totalement le Systême en question (continue l'Auteur) il suffit d'établir, que les Insectes de toutes especes produisent des individus de la leur; que pour les perpetuer l'Auteur de la nature n'a eu recours jusqu'ici à nul autre moyen; & qu'il n'est pas moins certain qu'aucun Insecte n'est jamais né d'aucun corps pourri, qu'il l'est, qu'aucun cheval, qu'aucun bœuf, *&c.* n'a jamais eu une pareille origine. *Rédi* a prouvé par quantité d'experiences, qu'il ne naît jamais de vers sur la viande dont les mouches ne peuvent approcher; *Leeuwenhoek*, que le fromage bien renfermé ne produira jamais de mittes; & *Malpighi*, que les vers qu'on trouve dans les galles des arbres y sont nés d'un œuf, qu'une mouche y a déposé en perçant le bois ou les feuilles, au moyen d'une tarriere qui lui tient lieu de queuë: que telle est l'origine des vers qui croissent dans l'interieur des fruits. De même on s'est convaincu, à n'en pas douter, que les petits Scarabées, qui ravagent nos greniers, s'accouplent & font des œufs, que les Insectes qui passent toute leur vie sur de plus grands animaux qu'ils succent, tels que les puces & les poux, sont mâles & femelles, s'accouplent, & pondent des œufs. Il est vrai qu'il reste encore beaucoup d'especes (& non de classes) d'Insectes, qu'on n'a vûs jusqu'à present ni s'accoupler, ni faire leurs petits. Mais il en doit être comme des quadrupédes & des oiseaux nouvellement apportés des Pays étrangers, & sur l'origine & la production desquels aucun homme sensé ne s'avisera d'avoir quelque doute, quoiqu'il ne les ait vûs ni pondre ni mettre bas.

M. de Réaumur estime que cette voye de multiplier les Insectes par la pourriture n'a été admise, que comme plus grossiere, & par-là plus conforme au mépris qu'on avoit pour eux. Mais il observe en même tems, que loin de les dégrader, on les élevoit par cette supposition, fort au-dessus des grands animaux. Car (dit-il) pour faire qu'un petit morceau de chair pourrie, de bois ou de fruit pourri devienne l'assemblage d'un nombre prodigieux d'organes étonnans, lequel produit le corps d'un Insecte, il faut qu'un agent bien habile préside à la formation & à l'arrangement de tous ces organes, ouvrage qui ne peut être executé que par l'Auteur même de l'Univers.

L'ingénieux Académicien observe de plus, que les hommes sont toûjours la dupe des idées de grand & de petit, qui ne sont pourtant

que de ſimples rapports ; & que la contemplation des aſtres qui roulent ſur nos têtes leur paroît une ſpéculation ſublime & digne des plus grands génies, pendant que celui qui auroit paſſé ſa vie à étudier quelques-uns des organes des Inſectes, leurs cœurs, leurs poumons, leurs trompes, *&c.* paroîtroit s'être occupé de trop peu de choſe : quoiqu'il y ait peut-être plus de difficulté dans ces ſortes de recherches que dans l'explication des mouvemens des corps céleſtes. Le plus difficile (continue-t-on) & peut-être le plus utile ne nous paroît ici le moins eſtimable, que parce qu'il ne porte que ſur des objets incapables de frapper notre imagination par leur grandeur. Mais il eſt certain cependant que notre eſprit ne voit rien d'auſſi ſurprenant & d'auſſi véritablement grand dans le jeu conſtant de ſix à ſept boules, quelque grandes qu'elles ſoient, ni même dans les mouvemens conſtans & reguliers d'une infinité de globes, que le ſont les nombreux & admirables phénoménes que nous offrent les plus petites machines animales.

M. de Réaumur fait encore ici une reflexion, qui tend à l'éloge des Inſectes. Il prétend qu'une machine doit nous paroître d'autant plus merveilleuſe & plus propre à honorer ſon Inventeur, qu'elle renferme un plus grand nombre de parties très-differentes entre elles, & qui doivent toutes concourir à la même fin. Or il eſt certain que dans la compoſition du corps d'un Inſecte, il entre beaucoup plus de parties que dans celle des corps énormes des Eléphans & des Baleines, puiſque dans celle d'un Inſecte deſtiné à ſe transformer, il a fallu faire au moins l'équivalent de deux animaux.

De-là notre Auteur paſſe au ſecond des deux articles, ſur leſquels il croit avoir trop peu inſiſté, dans ſon premier Volume (*Mem. premier*) & cet article eſt la défiance où l'on doit être, eu égard à la vérité des faits que rapportent pluſieurs Naturaliſtes, ou faſcinés par l'amour du merveilleux, ou par attachement à quelque Syſtême, ou ſur de ſimples oui-dires, ou d'après des Obſervateurs de mauvaiſe foi. Il en donne pour premier exemple *Goedaert*, qui a pris pour les véritables enfans d'une Chenille les vers qui lui ſortoient du corps après avoir devoré une grande partie de ſes entrailles ; & qui a cru bonnement que par tendreſſe pour eux elle leur filoit une coque qui les mît à couvert ; pendant que ce ſont eux-mêmes qui ſe filent chacun la leur ; comme on le verra ici dans le onziéme Mémoire.

Mais (continue M. de Réaumur) nul Auteur n'eſt plus propre que le P. *Kircher* à montrer combien la prévention en faveur d'un Syſtême eſt capable de faire voir ce qui n'eſt pas & d'empêcher de voir ce qui eſt. C'eſt de quoi notre Auteur allégue divers exemples d'après ce Pere, qui avançoit comme indubitables pluſieurs faits, qu'il certifioit avoir vûs, mais qui depuis ce

Pere n'ont été vûs de personne, & que certainement on ne verra jamais, à moins que les loix de la Nature ne changent totalement. Voici quelques-uns de ces faits. Persuadé que la moindre parcelle d'un Insecte pouvoit devenir l'Insecte entier, il assure avoir vû naître du cadavre d'une seule fourmis des milliers de ces Insectes. Il donne une recepte fort facile pour produire des Scorpions, mais que personne depuis ce Pere n'a vû réussir. Il en indique une autre pour faire naître des vers de terre; & une troisiéme pour mettre au jour des Serpens, qui n'ont pas plus de réalité.

M. de Réaumur, après diverses reflexions très-sensées sur des faits de cette nature; établit comme autant de fondemens certains pour l'Histoire des Insectes 4 principes. 1°. Qu'il n'y a aucune espece d'Insectes qui ne soit ovipare ou vivipare: 2°. Qu'il n'y a nul Insecte qui naisse véritablement de la corruption d'aucune matiere, soit végétale, soit animale; mais que les Insectes s'en nourrissent souvent: 3°. Que nulle espece d'Insectes n'engendre véritablement aucun Insecte d'une espece differente de la sienne, & propre à se perpetuer: 4°. Que les especes des Insectes sont aussi-invariables dans leurs formes, que le sont les especes des grands animaux. A ces 4 principes que nous ne faisons qu'indiquer ici, & que l'Auteur développe dans toutes leurs circonstances, il a joint un Supplément au quatriéme Mémoire de son premier Volume, où il explique la maniere dont les Chenilles changent de peau, & ce Supplément offre quelques observations nouvelles sur ce sujet, communiquées par M. *Bazin* & par le Pere *de Lignac* de l'Oratoire.

M. de Réaumur termine sa Préface par la description d'une chasse aux papillons, & d'un instrument le plus propre pour les prendre sans gâter leurs aîles; ce qui est representé dans la vignette placée à la tête du premier Mémoire de ce Volume. Cette chasse dans les Jardins seroit d'autant plus utile, que tuer un seul Papillon femelle, dit l'Auteur, c'est quelquefois détruire trois à quatre cens Chenilles, avant qu'elles ayent encore fait le plus petit desordre. Venons presentement aux Mémoires.

I. Les moyens de prolonger & d'abréger la vie des Chrysalides, & en conséquence, celle de quantité d'Insectes, sont le sujet du premier Mémoire. M. de Réaumur observe d'abord qu'il doit paroître bien singulier, que certains Insectes nés dans une Saison, vivent 4 ou 5 fois plus long-tems que ces mêmes Insectes nés dans une autre Saison: que les Chrysalides formées vers la fin d'Aoust ne deviennent Papillons qu'au bout de 9 à 10 mois; au lieu que d'autres Chrysalides formées dès le mois de Juillet deviennent Papillons au bout de 13 jours. D'où il suit, que l'Insecte né en Juillet, sous la forme de Chenille, ne perira l'année suivante sous la forme de Papillon que dans le mois de Juin, au lieu que le même In-

secte né sous la forme de Chenille au mois de Mai, périra sous celle de Papillon au mois de Juillet de la même année.

Cette difference ne sçauroit être attribuée qu'aux divers degrez de chaleur, qui agissent plus ou moins vivement sur la Chrysalide ou le Papillon qu'elle envelope, & qui en affermissant ou en dessechant plus ou moins vîte le corps du Papillon renfermé, le mettent en état de sortir plus tôt ou plus tard de sa prison. Or ce dessechement ou cet affermissement n'est plus prompt ou plus tardif, qu'à proportion que l'humidité superflue qui enduit & ramolit le corps du Papillon, transpire plus ou moins abondamment par l'action de la chaleur exterieure. D'où il suit, qu'à l'aide d'une chaleur artificielle diversement appliquée ou modifiée, on pourroit abréger ou prolonger à son gré la vie complette d'un grand nombre d'Insectes, de même qu'on peut accélérer ou retarder l'accroissement des plantes.

M. de Réaumur s'est convaincu de cette possibilité, par quantité d'experiences faites dans les serres du Jardin Royal au milieu de l'hiver où les Papillons sortirent de leurs enveloppes aussibien conditionnés qu'ils devoient l'être, les uns au bout de 10 à 11 jours, d'autres au bout de trois Semaines, d'autres au bout de six; & cela dans les mêmes proportions, suivant lesquelles ils seroient éclos, sans ce secours étranger. L'industrieux Académicien a eu recours pour ces mêmes experiences, à une chaleur plus égale & plus constante que celle des poëles & dont l'entretien coûte beaucoup moins. Il a enfermé des Chrysalides dans des œufs de verre, & les a fait couver par des poules conjointement avec des œufs ordinaires. Au bout de 4 jours, il vit paroître (dit-il) le premier (apparemment) des Papillons qui soit né sous une poule, & le premier des Papillons de cette espece, qui ait si peu resté sous la forme de Chrysalide. Nous renvoyons pour le détail de toute cette curieuse manœuvre au Mémoire même.

Le moyen d'abréger la vie des Insectes par l'accélération de leur développement, étant connu; il nous conduit naturellement à celui de prolonger cette même vie, en retardant leur accroissement. Il n'est question pour cela que de prolonger l'hiver pour une Chrysalide, par le moyen des caves & des glacieres; & par-là notre Auteur a prolongé d'un an la vie de plusieurs Chrysalides qui devoient donner des Papillons dès le mois de Juillet 1734. & qui étoient encore sous la forme de Chrysalides pleines de vies au mois d'Aoust 1735. Les experiences de l'Auteur sur ces sortes de faits ont été sujettes à quantité de variations qu'il nous détaille avec soin, & dont il indique les causes qu'il faut voir chez lui.

Mais sur tout cela, il agite cette question, en supposant les animaux capables de pensées ou au

moins de sentimens, sçavoir ausquels de ces Papillons il a rendu de bons ou de mauvais offices, à ceux ausquels il a procuré une vie cinq ou six fois plus longue, ou à ceux dont il l'a renduë cinq ou six fois plus courte : & après une discussion ingénieuse du pour & du contre sur un tel article, il conclut qu'une vie de quelques Semaines & même de quelques jours peut équivaloir à une vie de plusieurs siécles. Mais malgré toutes ses reflexions sur ce point, il avoüe qu'on ne laissera pas de souhaiter qu'un secret de prolonger la vie des hommes fût aussi connu que celui de prolonger la vie des Chrysalides ; & il recherche tout ce qui sembleroit favoriser les flateuses esperances que pourroient faire naître chez nous les experiences qui viennent d'être rapportées.

Il allégue celles qu'il a faites pour prolonger d'une année la vie des Fourmis, en prolongeant leur sommeil ; celles qu'il a tentées sur la Marmotte, celles qu'on pourroit faire sur les Rats appellés *Loirs*: & au sujet des Fourmis, il nous apprend que la prévoyance tant célébrée de ces Insectes à ramasser des grains pour leur nourriture pendant l'hiver, n'a rien de réel, puisque ces grains ne leur servent qu'à construire leurs habitations où elles passent toute cette saison ammoncellées les unes sur les autres, & tellement immobiles qu'elles paroissent mortes & ne prennent aucune nourriture.

M. de Réaumur s'est assuré par quantité d'épreuves, que le petit animal qui existe vivant, dans l'œuf fécondé, peut y être retenu plus ou moins de tems, selon que l'œuf est plûtôt ou plus tard fomenté par une chaleur convenable; qu'une Chenille, par exemple, un ver à soye, peuvent rester des années entieres dans un œuf, sans y croître & sans y déperir : & ce qui est possible par rapport aux Insectes, doit le paroître également par rapport aux plus grands animaux. Notre Auteur a déja découvert qu'un poulet encore embryon ou germe, peut subsister dans son œuf pendant une longue suite d'années ; & il s'étend d'autant plus volontiers sur les experiences qu'il a ébauchées relativement aux œufs des oiseaux, qu'elles nous instruisent d'une pratique, qui peut avoir ses utilitez, puisqu'elles nous fournissent un moyen de conserver des œufs de poule très-frais pendant long-tems.

Ce moyen consiste à empêcher que l'œuf en se corrompant ne fasse périr son germe. L'œuf ne se corrompt qu'en perdant une partie de sa substance qui transpire à travers ses membranes & sa coque, malgré leur tissure des plus serrées. Il suffit donc, pour le preserver de la corruption de boucher ses pores de maniere, que rien n'en puisse transpirer; & c'est à quoi M. de Réaumur a pourvû par le moyen d'un vernis de laque dissoute dans l'esprit de vin, dont il enduit exactement la coque d'un œuf tout frais pondu. Par cet expedient, dont

il détaille toutes les circonstances, il est venu à bout de conserver, non seulement pendant plusieurs mois, mais pendant deux années entieres, des œufs presque aussi frais que ceux qui étoient pondus nouvellement : & la dépense de ce vernis se monte à si peu de chose, qu'à peine va-t-elle à un sol pour chaque douzaine d'œufs. Il reste à sçavoir si l'embryon du poulet ne perit pas dans ces œufs vernis, quoique conservés frais ; & après plusieurs experiences manquées sur cet article, l'Auteur a trouvé enfin dans un de ces œufs bien déverni, couvé par une poule, un poulet couvert de ses plumes, & tout prêt à éclorre ; d'où il suit que le vernis ne fait pas périr le germe de l'œuf.

L'Académicien revient ensuite aux conséquences qui de toutes ces experiences pourroient resulter pour la prolongation de la vie humaine ; & après diverses reflexions également ingénieuses & vrayes, qu'il faut lire chez lui, & qui font sentir les avantages & les inconveniens d'une telle prolongation ; il recherche si l'on ne pourroit pas de ses Observations sur les Insectes, tirer quelque parti pour joüir d'une meilleure santé ; & pour en joüir pendant plusieurs années. Comme un des moyens employés pour prolonger la vie des Insectes a été de les tenir dans un air plus froid, qui diminuât leur transpiration insensible ; ne pourrions-nous pas, en modérant chez nous cette transpiration, prolonger nos jours ? Est-il bien certain (dit notre Auteur) que la quantité de transpiration insensible qui semble nous être devenuë necessaire, le soit par l'institution de la nature ? & n'avons-nous pas accoûtumé nos corps à trop transpirer, en les couvrant de vêtemens épais, serrés & chauds ?

Mais du moins cette transpiration qui se fait chez nous, peut-elle être diminuée peu-à-peu, sans que la santé en souffre, puisque la difference des alimens, des climats, de la constitution de l'air influe sur la quantité de matiere, qui s'échappe par les pores de la peau. L'Auteur est persuadé qu'une transpiration trop abondante ne peut que nous affoiblir & nous user, & qu'il y a eu des hommes très-robustes qui transpiroient très-peu ; tels étoient les anciens Athlétes, dont le corps toûjours oint d'huile étoit par-là très-peu disposé à transpirer beaucoup. Il est certain (continue-t-il) que les hommes qui transpirent moins, doivent être moins sujets aux maladies qui viennent de la transpiration arrêtée ou diminuée : & ce seroit (poursuit-il) une matiere à experiences curieuses & importantes que de rechercher à quoi pourroit être reduite notre insensible transpiration, & s'il seroit avantageux de la diminuer. Il nous fait part à ce sujet de trois experiences, qui terminent ce premier Mémoire, & ausquelles nous renvoyons ; la premiere sur les Chameaux de Perse, la seconde sur la guerison d'un hydropique d'Alexandrie, la troisiéme sur les Chrysalides enduites de vernis.

II. Dans le ſecond Mémoire, M. de Réaumur met en quelque façon la derniere main à l'Hiſtoire générale des Papillons. Il y décrit, en premier lieu les differentes manieres dont s'accouplent ceux de differentes eſpeces; & il indique ce qui differencie à l'exterieur les mâles & les femelles, qui d'ordinaire, ſont plus groſſes & plus renflées que les mâles. Dans l'accouplement des Papillons, leur attitude n'eſt point uniforme pour toutes leurs eſpeces; & le curieux Obſervateur en a compté juſques à 4 ſortes. Dans la premiere les deux corps des Papillons ſont ſitués parallélement côte à côte, les têtes tournées du même côté. Dans la ſeconde ſorte d'accouplement, les corps ſont placés de maniere bout-à-bout, que les têtes regardent des côtez diamétralement oppoſés. La troiſiéme attitude pour l'accouplement eſt celle de la plûpart des quadrupédes & de quantité d'autres Inſectes, c'eſt-à-dire que le mâle eſt poſé ſur le dos de la femelle. Dans la quatriéme façon, les deux Papillons ſont unis de maniere, qu'ils peuvent ſe regarder reciproquement.

Mais quelle que puiſſe être leur attitude pour l'accouplement, il conſiſte toûjours dans la jonction de leurs parties poſterieures, naturellement très-ſouples, très-mobiles, & où ſont renfermés les organes de la génération des deux ſexes, que l'on peut même faire ſortir en partie de leur fourreau, en preſſant médiocrement le derriere de l'Inſecte. M. de Réaumur décrit ces organes avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, entre autres ceux du Ver-à-ſoye, d'après *Malpighi*, dont il a fait ici graver les figures, & aux Obſervations duquel il a eu ſoin de joindre les ſiennes; en ſorte qu'on peut dire qu'il n'a rien laiſſé à ſouhaiter ſur cet article. C'eſt avec regret que nous ne pouvons le ſuivre ſur tout ce que pourroit offrir d'intereſſant une matiere de cette nature; mais tout ce que nous pourrions en dire de plus ſeroit très-peu intelligible ſans le ſecours des cinq planches gravées dignes de la curioſité des vrais Phyſiciens, & auſquelles nous les renvoyons.

L'Auteur parcourt enſuite les differentes & très-ſingulieres figures des œufs de diverſes eſpeces de Papillons, dont la ponte ſuit de fort près l'accouplement, & qui ſont toûjours très-nombreux. Les figures de ces œufs le plus ſouvent arrondis repreſentent ou de petites Sphéres, ou des Sphéres un peu applaties; les unes ſont des Sphéroïdes plus ou moins allongées, ou plus ou moins applatis; les autres ſont des Cylindres, des eſpeces de petits barillets, dont les bouts ſont arrondis: ceux-ci ſont des eſpeces de ſegmens de Sphére: ceux-là ſont de petits cônes très-écraſés, dont la partie convexe eſt canelée avec beaucoup de regularité, ou très-joliment ſculptée, & qui rend ces œufs aſſez ſemblables à certains boutons couverts de fils d'or ou d'argent diſpoſés par côtes.

Il y a de ces œufs qui font autant de petites pyramides à 8 côtes arrondies & canelées tranfverfalement; il y en a dont la forme approche de celle d'un turban; il y en a qui font faits comme des tymbales ou des marmittes fans pieds. La couleur de ces œufs fraîchement pondus eft affez ordinairement blanchâtre ou d'un blanc jaunatre. Il y en a cependant qui font d'un blanc de nacre de perle & de beaucoup d'autres couleurs. On en trouve de bruns, de verds, de bleus, de violets, de couleur de rofe: il y en a d'une feule couleur, & d'autres bigarrés: quelques-uns confervent invariablement leur même couleur, d'autres en changent. Les coques de ces œufs, fermes & folides, fans être friables, font analogues à la corne, & fe coupent avec des cifeaux.

Rien n'eft plus admirable que l'adreffe avec laquelle certains Papillons fçavent arranger leurs œufs; & leur attention à les dépofer dans les endroits les plus propres à fournir aux Chenilles qui en éclorront une nourriture toute prête. Quelquefois ces œufs font difperfés un à un fur les feuilles ou les tiges des plantes: quelquefois ils font arrangés les uns des autres auprès, & forment une plaque affez étenduë. Tous ces œufs font fortement attachés par une couche de colle plus ou moins épaiffe. De tous les nids de Papillons celui où cette colle eft le plus vifible, & qui d'ailleurs eft le plus fingulier pour l'arrangement des œufs, eft un nid connu des Jardiniers, qui le trouvent fouvent en taillant des arbres, & qui l'appellent le *braffelet* ou la *bague*, à caufe de la maniere dont il entoure le jet d'arbre auquel il eft attaché. Dans chacun de ces braffelets il entre depuis 200 jufqu'à 350 œufs, ronds & blancs dans le contour de leur partie fuperieure, plus bruns dans leur milieu, & marqués d'un point noir à leur fommet. La largeur du braffelet a depuis 14 jufqu'à 17 rangs d'œufs, rangés en ligne fpirale, peu éloignée quelquefois de la circulaire. Tous ces œufs reprefentent de petites pyramides tronquées à 4 faces quelque peu arrondies & qui fe touchent par des angles obtus. La liqueur qui fert de gomme ou de colle à tous ces œufs eft fournie par un refervoir en forme d'une double veffie, qui dans les Papillons a communication avec l'*anus*.

L'amour des Papillons de quelques efpeces pour leurs œufs, va jufqu'à fe dépouiller eux-mêmes pour les couvrir. Cette couverture eft compofée de leurs propres poils qui forment un bourlet fort épais autour de leur derriere, & qu'ils s'arrachent pour en faire des enveloppes particulieres à chacun des œufs, & une enveloppe générale pour le nid tout entier. Tout cela s'execute par les mouvemens variés du derriere de ces Papillons, que fa ftructure finguliere rend comparable à la main la plus adroite. De ce derriere fort une efpece de petit mammelon, dont l'extrémité eft garnie de deux petites la-

mes écailleuses, applaties, & qui appliquées l'une contre l'autre ressemblent assez à ces pinces que les Ouvriers nomment *Bruxelles*. C'est l'instrument avec lequel nos Papillons s'arrachent les poils de leur bourlet & de divers autres endroits, & les placent où ils doivent être pour la composition du nid auquel ils sont employés. C'est une manœuvre des plus industrieuses & des plus delicates qu'il faut voir chez l'Auteur, qui la décrit fort au long, quant à l'arrangement de tous ces poils, à leur couleur, à l'apparence trompeuse de leur assemblage, que l'on prendroit volontiers pour la partie posterieure du Papillon extraordinairement allongée, *&c.*

III. Dans les Mémoires suivans, l'Auteur vient aux Histoires particulieres ou moins générales des Chenilles. Il commence, dans le troisiéme, à parler de celles, qui sçavent vivre en societé, qui travaillent en commun; & il examine en premier lieu, celles qui ne passent point ensemble toute leur vie, mais dont les societez se divisent, avant que les Chenilles qui les composent, soient en état de se transformer en Chrysalides. Parmi les societez d'Insectes celles des Fourmis & celles des Abeilles ont été admirées de tout tems. Celles des Chenilles, peu connuës jusque ici, ne méritent guéres moins notre admiration. La plus commune de toutes les Chenilles, & qui prend de-là sa dénomination, nous fournit d'abord un exemple de ces sortes de societez. Ces Chenilles communes qui vivent en societé, & qui font le plus de ravage dans les arbres de nos Jardins & de nos campagnes, viennent toutes d'une même mere, d'un même Papillon: & quoique ce ne soient, pour ainsi dire, que des freres & des sœurs, elles ne laissent pas d'être assez nombreuses, pour composer quelquefois une République de six à sept cens Chenilles, & communément de deux à trois cens.

Le jour, où celles d'une nichée ou d'un tas d'œufs appliqué sur une feuille doivent éclorre, étant arrivé, elles sortent du nid à chaque instant, & vont à la file se ranger parallélement & en plusieurs lignes sur la feuille qui doit les nourrir, & dont elles ne rongent que le parenchyme de la surface superieure. A peine sont-elles rassasiées, qu'elles se mettent à filer une toile formant un voile étendu sur tout le dessus de la feuille, & dont elles fortifient le tissu au point de pouvoir s'y mettre à l'abri du vent, de la pluye, de l'ardeur du Soleil & du froid. Elles étendent & perfectionnent ces nids suivant le besoin; elles y ont chacune leur logement, & ce sont de vrais labyrinthes, dont elles sçavent bien démêler tous les tours & les détours. Si nous pavons nos chemins pour y marcher plus commodement, toutes les avenuës de leurs nids sont couvertes de toiles de soye. Les feuilles rongées superficiellement par ces Chenilles, se dessechent promptement & tombent; & souvent on attribue ce dessechement

& cette chûte à la secheresse & à la chaleur, qui n'y ont aucune part.

Le froid ne se fait pas plûtôt sentir qu'elles se renferment toutes dans leur nid pour y passer l'hiver; & cela, dès la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre. Pendant tout l'hiver elles sont immobiles, un peu recourbées en arc, & ne prennent aucune nourriture. Vers la fin de Mars ou le commencement d'Avril, elles sortent de leur nid, & vont chercher des alimens, dont elles ont grand besoin, après un jeûne de plus de six mois: & c'est alors qu'elles font le plus grand ravage, mangeant indistinctement toutes les parties de la feuille. Leur accroissement les oblige à se mettre plus au large, en filant de nouvelles toiles, qui leur fournissent de nouveaux logemens. Après y avoir plusieurs fois changé de peau, elles se dispersent vers les premiers jours de Mai, & elles n'ont plus de nid commun. Le moyen le plus sûr (dit notre Auteur) de prévenir les ravages que font ces sortes de Chenilles, consiste à détruire leurs nids, ce qu'on appelle *écheniller*: & pour y travailler avec succès, n'y pourroit-on point interesser les hommes par l'usage qu'on feroit de ces nids, dont les toiles seroient peut-être assez fortes pour être cardées, & pour former des especes de houattes de soye: ce qui mériteroit bien d'être éprouvé.

M. de Réaumur nous rend compte ici de quantité d'experiences curieuses, qui lui ont fait connoître, combien ces Chenilles encore très petites, ainsi que plusieurs autres Insectes très-délicats en apparence, sont en état de resister aux plus grands froids tels que celui de 1709. Elles lui ont appris (ces experiences) que la liqueur blanchâtre ou verdâtre qui circule dans leurs vaisseaux, & qui est leur sang, ne peut être gélée ni coagulée par des froids excessifs; que les Chenilles, qui doivent être le plus exposées au froid, sont le plus en état de le soûtenir; qu'enfin, celles qui ne pourroient pas y resister sçavent se cacher sous terre à des profondeurs où le grand froid ne peut pénétrer. M. de Réaumur, après cela, revient à ses Chenilles communes & en acheve l'Histoire, en observant qu'on pourroit faire usage de la soye, sinon de leurs nids, au moins de leurs coques, qui est fine, très-douce au toucher, & ne laisse pas d'avoir de la force, & peut-être plus qu'il n'en faut pour soûtenir des cardes: car elle est trop lâche & trop mêlée dans son tissu, pour pouvoir être devuidée. Ces coques, à la vérité, ont peu de soye. Mais dans les années fécondes en ce genre, on pourroit du matin au soir en faire une grande recolte.

De-là notre Auteur passe aux Chenilles des pins, qui vivent aussi en societé, & que la quantité & la qualité de leur soye rendent plus dignes d'attention, que les precedentes. Mais cette soye (ajoûte M. de Réaumur) ne tient pas tout ce qu'elle promet; ainsi qu'il s'en est

convaincu par ses propres experiences & par celles de M. *Raoul*, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, qui lui a fait tenir par la poste plusieurs de ces nids de Chenilles. Cette soye, quoique très-forte, ne soûtient point la chaleur de l'eau bouillante, qui l'affoiblit, & sembleroit pouvoir la dissoudre; ce qui inviteroit à de nouvelles experiences, qui nous apprissent si la soye est dissoluble à l'eau bouillante, & si elle pourroit servir à la composition de ces vernis flexibles, & de ces étoffes d'une fabrique tout-à-fait singuliere, dont il a été parlé dans le premier Volume de cet Ouvrage. Notre Auteur nous donne ici une Histoire complette de ces Chenilles du pin : il les suit dans leurs divers états de Chenilles, de Chrysalides & de Papillons, dont les femelles ont sur la partie superieure de leur corps, près du derriere, une plaque brune, relevée, & un peu luisante, qui frottée légérement d'une épingle, pousse au dehors une nuée de paillettes, qui s'éparpillent de tous côtez, & que M. de Réaumur décrit très-exactement. Il soupçonne que ces Papillons femelles en font quelque usage pour envelopper leurs œufs.

De ceux qui sous la forme de brasselets entourent les petites branches d'arbres, & ont été pondus par la Chenille qu'il appelle *Livrée*, éclôt une famille nombreuse de 200 & de 350 petites Chenilles de cette espece, destinées à vivre en societé & qui n'offrent aux yeux rien de plus amusant que le travail pénible que leur coûte l'ouverture de leur coque pour en sortir. C'est ce que leurs dents peuvent à peine executer dans l'espace de deux heures; souvent il leur faut une matinée entiere pour en venir à bout. M. de Réaumur nous parle encore ici d'autres Chenilles, qui vivent en societé dans les prairies, où elles habitent sous une même tente faite de toiles de soye, & soûtenuë par quelques pieds de plantain ou de *gramen*. Elles mangent toutes les feuilles qui se trouvent sous cette tente & aux environs : après quoi elles décampent, & vont ensemble filer plus loin une nouvelle tente. Aux approches de l'hiver, ou lorsqu'elles sont prêtes à changer de peau, elles se filent un logement interieur, dont la toile plus forte & plus épaisse a la forme d'une bourse arrondie, & dont la cavité n'est partagée par aucune cloison. Les Chenilles y sont entassées les unes sur les autres, & chacune y est roulée.

L'Académicien observe, en terminant son Mémoire, que ce n'est point une regle générale que toutes les Chenilles qui naissent ensemble d'œufs pondus les uns auprès des autres, vivent en societé; puisque plusieurs especes de ces Insectes entre autres la Chenille à oreilles, de l'orme & du chêne, dérogent à cette regle.

Nous donnerons les Extraits des autres Mémoires de ce Volume, dans nos Journaux suivans.

HISTOIRE

HISTOIRE DES EMPIRES ET DES REPUBLIQUES DEPUIS le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane ; & dans celle de la Gréce, le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome V. & VI. contenant les Perses & les Macédoniens. A Paris, ruë S. Jacques, chez *Guerin*, à S. Thomas d'Aquin ; *Villete* fils, à S. Bernard ; *Delespine* fils, à la Victoire. 1736. *in-12.*

NOUS avons rendu compte en leur tems des premiers Volumes de cette Histoire, & l'Auteur nous en témoigne sa satisfaction dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de celui ci, & où il examine les differens jugemens qu'on a portés de son Ouvrage. On y a repris quelques fautes qu'il reconnoît de bonne foi. Les plus importantes ne se trouveront plus dans les exemplaires qui se débiteront par la suite, & les autres seront corrigées dans l'*Errata* de chaque Volume. Mais la reconnoissance de l'Auteur à l'égard de quelques-uns de ses Censeurs seroit plus pure, *s'ils avoient*, dit-il, *observé plus de bonne foi & moins d'aigreur ou de malignité dans leurs critiques.* Il croit voir ces caracteres dans quelques unes de celles de l'Auteur *des Observations sur les Ecrits modernes*, quoiqu'il reconnoisse en même tems la justesse de quelques autres. Voici si l'on en croit M. l'Abbé *Guyon*, des exemples des fausses critiques de l'Auteur des Ofervations. *M. l'Abbé des Fontaines*, dit-il, *me demande où j'ai vû ces Statuës prodigieuses de Mæris & de sa femme qui s'élevoient de trois cens pieds au-dessus de l'eau ; la réponse est toute simple, c'est dans Diodore ; & ...... J'ai employé les propres termes de M. Bossuet.*

» Il trouve mauvais que j'aye » rendu ce passage de la Genése, » *auferet caput tuum*, par ces mots, *le* » *Roi vous fera couper la tête* ; ce » sont les propres termes de M. de » *Sacy.* L'Auteur m'a renvoyé au » P. *Calmet*; je l'ai consulté exprès, » & j'ai trouvé la même traduction » mot pour mot, qui est confir» mée dans la note, où il n'y a » rien de ce qu'on lui fait dire. J'ai » de la peine à comprendre, com» ment on peut hazarder une criti» que décisive, qu'on assure être » fondée sur un Auteur qui dit tout » le contraire, & qui est entre les » mains de tout le monde.

On trouve à la page 28 de l'Histoire d'Egypte, dit M. l'Abbé des Fontaines, *une déclamation de jeune Rhétoricien sur les ténébres de l'Egypte. Il semble que ce soit une Ode en prose.* » Je ne croyois pas (conti» nue M. l'Abbé Guyon) qu'un » Prêtre qui a été chargé de la con» duite des ames eût été capable de » faire une pareille bévûe. Qu'est» ce que c'est que cette déclamation » de jeune Rhétoricien ? c'est pré» cisément le dix-septiéme Chapi-

» tre du Livre de la Sagesse que j'ai » mis presque tout entier com- » me il est traduit par M. de *Sacy*, » à l'exception de quelques versets » que j'ai passés pour n'être pas si » long. Il est d'autant plus éton- » nant qu'on s'y soit mépris, que » j'ai cité l'endroit au bas de la pa- » ge, & que j'ai dit, *la triste pein-* » *ture qu'en fait le Saint Esprit est* » *seule capable de porter l'effroi dans* » *le cœur.*

M. l'Abbé G. cite encore plusieurs exemples des fautes que, selon lui, M. l'Abbé D. a faites en le reprenant, fautes qui lui paroissent moins excusables que celles ci, *parce qu'elles montrent, ce semble, de la mauvaise foi, & de l'envie de trouver du ridicule dans des endroits qui en sont exempts.* C'est aux Lecteurs à juger entre l'Historien & son Critique. Venons au corps de l'Ouvrage.

Cette Histoire des Perses est divisée en cinq Livres. Voici en abrégé ce qu'ils nous ont paru contenir de plus curieux & de plus important.

Les Perses sont les mêmes que les Elamites, ou Elymens, si connus dans les Saintes Lettres & dans les Auteurs Profanes. *Elam* l'aîné des enfans de *Sem* en fut le *Fondateur.* Si l'on en croit les Grecs, lorsque Babylone fut prise par *Cyrus*, il y avoit environ huit cens ans que les Elamites avoient déja changé de nom. Charmés de la douceur des talens & de la bravoure du jeune *Persée* petit-fils d'Acrise Roi d'Argos, ils admirerent cet illustre Voyageur, & en conserverent le nom, pour se souvenir à jamais qu'ils avoient possedé ce Héros dans leur Royaume.

Codorlahomor regnoit sur les Elamites environ un siécle avant que *Ninus & Sémiramis* eussent fondé l'Empire d'Assyrie. L'Ecriture nous raconte la victoire qu'il remporta sur les Rois de Sodome & de Gomorrhe & leurs alliés, & celle qu'*Abraham* remporta sur lui à son tour pour délivrer *Lot* qu'il emmenoit captif. Tout ce qui s'est passé depuis le regne de *Codorlahomor*, jusqu'à celui de *Cambyse*, pere de *Cyrus*, nous est absolument inconnu. M. l'Abbé *Guyon* avant que d'entrer dans le détail de l'Histoire des Perses, nous expose leur Religion, la plus simple qui fût parmi les Nations idolâtres. Ils adoroient le Soleil & le feu, & n'avoient ni Statuës, ni Temples, ni Autels.

A la mort de *Cyaxare* Roi des Médes, & de *Cambyse* pere de *Cyrus*, ce Héros se trouva seul & paisible héritier de leurs Couronnes. C'est à cette Epoque que commence le grand Empire des Perses qui comprenoit ceux de l'Egypte, de l'Assyrie, des Médes & des Babyloniens. *Daniel* lui fit voir les Prophéties d'*Isaïe* qui le regardoient, & frappé de l'évidence des saints Oracles, il fit publier dans tous ses Etats le fameux Edit qui permettoit aux Juifs captifs à Babylone de retourner en Judée, & de rebâtir Jerusalem & son Temple. L'Auteur raconte ce qui se passa en cette occasion, mais cela est trop

connu, auſſi bien que l'Hiſtoire de *Cyrus* pour qu'il ſoit neceſſaire de nous y arrêter.

Ce Prince mourut dans la ſoixante-dixiéme année de ſon âge, & eut pour Succeſſeur *Cambyſe*, l'aîné des enfans qu'il avoit eu de *Caſſandane*. *Amaſis* Roi d'Egypte croyant qu'après la mort de *Cyrus*, il n'y avoit plus de ſujet de redouter les Perſes, reſolut d'en ſecouer le joug. *Cambyſe* averti de la revolte par *Phanès* d'Halicarnaſſe, ſe ſentit encore plus porté à la vengeance lorſque *Niteus*, une des femmes de *Cyrus*, lui eut revelé un trait de la fourberie d'*Amaſis* qu'elle avoit tenu caché juſqu'alors. Elle lui dit qu'elle étoit fille d'*Apriès* prédeceſſeur de ce Prince; que *Cyrus* ayant fait demander à *Amaſis* une de ſes filles en mariage, il n'avoit pas voulu les laiſſer ſortir de ſa Cour, & que pour tromper *Cyrus*, il l'avoit envoyée comme ſa fille; ſurpriſe qu'elle n'avoit oſé faire connoître pendant la vie du Roi ſon époux, dans la crainte d'être repudiée.

Amaſis mourut au commencement de cette guerre, & *Pſammenite* ſon fils lui ſucceda. On ſçait le ſtratagême qui valut la victoire à *Cambyſe*. Il fit placer à la tête de ſon armée un grand nombre de ces animaux que les Egyptiens révéroient comme ſacrés. Ceux-ci n'oſant tirer, furent aiſément mis en déroute par les Perſes.

Hérodote rapporte à ce ſujet que 60 ou 80 ans après, il avoit vû les oſſemens des Soldats péris dans cette action, & qu'on diſtinguoit aiſément ceux des uns & des autres par la dureté des crânes. Ceux des Egyptiens étoient ſi durs & ſi épais, qu'on avoit de la peine à les caſſer avec une pierre. Ceux des Perſes au contraire étoient ſi foibles qu'on les auroit aiſément percés avec un poinçon. C'eſt que les premiers avoient toûjours la tête nuë, & ſe coupoient les cheveux fréquemment, au lieu que les autres ne quittoient jamais leurs Thiarres.

Après cette Victoire ſur l'Egypte, *Cambyſe* conçut le deſſein de faire la guerre aux Ethiopiens; mais ſon armée périt preſque toute entiere dans les ſables de *Libie*.

Ce Prince étoit cruel & ſoupçonneux, & ſur un rêve il fit mourir ſon frere *Smerdis*. Il avoit ſongé qu'un Courier étoit venu exprès de Perſe lui annoncer que *Smerdis* s'étoit emparé du Trône.

La mort du frere fut encore la cauſe de celle de ſa ſœur *Meroë*, quoique *Cambyſe* l'eût aimée juſqu'à l'épouſer. Elle pleuroit tous les jours en ſecret la mort de *Smerdis*. Un jour *Cambyſe* prenoit plaiſir à voir le combat d'un Lionceau & d'un jeune chien. Celui-ci n'étant pas le plus fort, un autre chien de la même mere vint à ſon ſecours, & le rendit vainqueur. *Cambyſe* & *Meroë* en furent touchés; celle-ci même ne put s'empêcher de répandre des larmes. Obligée d'en dire la raiſon, elle avoüa que ce combat lui avoit rappellé le ſouvenir de ſon frere qui n'avoit pas été auſſi heureux que ce jeune chien. *Cambyſe* furieux donna un coup de pied

dans le ventre de sa sœur qui étoit enceinte, ce qui lui causa une fausse couche dont elle mourut. Ce Prince ne lui survécut guéres. Comme il montoit à cheval avec précipitation, son épée tomba du fourreau, & le blessa à la cuisse. La gangrene se mit dans sa playe, & il mourut après avoir regné sept ans & cinq mois.

Cambyse ne laissa aucun héritier, & un faux *Smerdis* qui s'étoit déja revolté de son vivant, regna après lui environ huit mois, au bout desquels, la fourberie ayant été découverte, il fut assassiné. Cinq jours après cette exécution, les Seigneurs qui avoient conduit toute cette affaire, s'assemblerent pour déliberer sur la forme de gouvernement qu'il étoit le plus à propos d'établir. On conclut pour l'élection d'un Roi, & *Darius* fils d'*Hystaspe* fut salué en cette qualité de la maniere que personne n'ignore, son cheval par l'adresse de son Ecuyer ayant hanni le premier. Ce Prince regna environ 36 ans. Voici l'idée que M. l'Abbé G. nous donne de son caractere. » Sa vie fut un » mélange de bonnes qualitez & » de défauts. Le premier trait par » lequel il s'annonça dans le mon- » de fut la défaite des Mages im- » posteurs; & c'est à son courage » & à sa hardiesse que les Perses fu- » rent redevables du recouvrement » de leur liberté. La nature lui avoit » donné un fond de douceur & de » bonté dont les peuples ressenti- » rent les effets. Il ne pouvoit souf- » frir d'être attaqué. Mais sa ven- » geance se bornoit à soûmettre » les Villes sans détruire les vain- » cus. Un bienfait reçu n'étoit ja- » mais chez lui sans recompense. » Quand l'imposture l'avoit trom- » pé, il le reconnoissoit avec plai- » sir, & rendoit à l'innocent toute » l'estime & la faveur qu'il méri- » toit. Mais sa plus solide gloire » fut d'avoir été choisi de Dieu » pour être l'instrument de ses mi- » sericordes sur Israël humilié de- » puis long-tems, le Protecteur » du peuple Juif, & le restaura- » teur du Temple de Jerusalem.

L'Auteur place l'Histoire d'*Esther* sous le regne de ce Prince; ainsi c'est lui que l'Ecriture nomme *Assuerus*; M. l'Abbé G. le dit expressément, pag. 120. & il suit en cela l'opinion la plus commune & la plus vraisemblable. Cependant racontant la mort de *Cambyse*, pag. 66. il avoit dit en mêmes termes, *c'est lui que l'Ecriture nomme Assuerus*. Il falloit peut-être expliquer cette contradiction apparente. La plûpart du monde ne connoît que l'*Assuerus* du Livre d'Esther. Il est vrai que l'Auteur cite au bas de la page l'endroit de l'Ecriture (1. *Esd.* c. 4. *v.* 6.) où il est parlé de cet autre *Assuerus* qui est *Cambyse*, & c'en est assez pour les Lecteurs sçavans; mais les autres avoient besoin de quelque chose de plus.

M. l'Abbé G. finit son premier Livre par la peinture des mœurs des Perses depuis *Darius*. Elles commencerent à se relâcher sous son regne. La décadence fut rapide, & bien tôt cette Nation si austere

& si courageuse languit dans la plus honteuse molesse & s'abandonna aux plus affreuses dissolutions. Elle prit tous les vices des peuples qu'elle avoit vaincus.

Le 2e Livre de cette Histoire contient celle de *Xercès* & de ses guerres contre les Grecs. Rien n'est plus connu. Ce Prince ne regna que 12 ans, & même, dit notre Auteur, » on en pourroit presque retrancher les six dernieres, pendant » lesquelles débarrassé du soin de » son Royaume, & livré absolu» ment à tous les attraits de la vo» lupté, il renouvella les jours des » anciens Rois d'Assyrie. . . . . On » voit un Prince plein de lui-mê» me, enyvré de sa puissance, ab» solu dans ses volontez, insensi» ble à tous les bons conseils de sa» gesse & de modération, injuste » jusqu'à vouloir s'emparer de tout » ce qui flattoit son ambition; as» sez vain pour *apostropher* les élé» mens; amateur du merveilleux, » jusqu'à couper des montagnes » sans necessité : assez lâche pour » n'avoir jamais osé mettre l'épée à » la main dans les plus grandes ba» tailles, content de regarder le » combat de dessus une éminence; » fuyant devant l'ennemi comme » un homme sans cœur, *&c.*

On trouve dans le troisiéme Livre l'Histoire d'*Artaxercès* fils & Successeur du *Xercès* dont nous venons de parler. C'est à son regne qu'il faut rapporter tout ce qui est crit dans les Livres d'*Esdras* & de *éhémie*. On le distingue des autres ois de ce nom par le surnom de *Longuemain*, soit à cause que ses mains étoient si longues, que quand il étoit droit il en pouvoit toucher ses genoux, soit parce qu'il avoit seulement la main droite beaucoup plus grande que l'autre. Il regna près de 49 ans, & eut pour Successeur *Xercès* l'unique fils légitime qui lui restât. Celui-ci ne regna que 45 jours. *Sogdien* ou *Secondien*, fils naturel d'*Artaxercès*, conjura contre lui & le fit assassiner. Mais *Ochus*, autre fils naturel d'*Artaxercès*, conjura à son tour contre *Sogdien*, & le fit périr après six mois & vingt jours de regne par un supplice inventé exprès pour lui. *Ochus* avoit juré de ne le faire mourir ni par le poison, ni par le fer, ni par la faim. Ainsi pour pouvoir dire avec une sorte de vérité qu'il n'avoit pas violé son serment, il imagina une nouvelle espece de supplice qu'on nomma depuis le supplice des cendres. Voici en quoi il consistoit. On mettoit une quantité de cendres dans une Tour haute de 50 coudées, où l'on précipitoit le criminel après l'avoir bien regalé. Ensuite on agitoit beaucoup cette cendre par le moyen d une grande rouë jusqu'à ce que le patient en fût suffoqué.

Ochus en possession du Trône changea de nom, & se fit appeller *Darius*. Pour le distinguer du fils d'*Histaspe*, quelques Historiens Grecs lui ont donné le surnom de *Nothus*, qui veut dire, bâtard. Il mourut la dix-neuviéme année de son regne, laissant 4 enfans de sa femme *Parisatis*. *Arsace* qui étoit

l'aîné lui ſucceda & prit le nom d'*Artaxercès*. On le ſurnomma *Mnemon* pour exprimer ſa grande mémoire. Comme ſon pere *Darius-Nothus* étoit près de rendre les derniers ſoupirs, il lui demanda quelle regle il avoit ſuivie pour gouverner ſi ſagement. Je me ſuis toûjours propoſé, lui répondit *Darius*, de faire ce que la juſtice & la Religion demandoient. Son frere *Cyrus* ſe revolta contre lui & périt enfin de la maniere que tout le monde ſçait On trouve ici en abrégé l'Hiſtoire de la retraite des dix-mille qui s'étoient attachés à *Cyrus*.

Le quatriéme Livre contient le reſte du regne d'*Artaxercès-Mnemon* qui mourut âgé de 94 ans après en avoir regné près de 44. On l'a regardé comme un Prince doux, humain & qui aimoit ſes peuples. Mais cette violente paſſion qu'il eut pour la volupté, juſqu'à épouſer ſa propre fille, ternoit les plus belles vertus.

Ochus ſon fils lui ſucceda & prit le nom d'*Artaxercès*, on l'appelle ordinairement *Artaxercès - Ochus*. C'étoit un Prince très-cruel, & il ſe douta bien que les Perſes ne le reconnoîtroient pas ſans peine pour leur Roi. Afin de les y preparer peu à peu, il gagna les Eunuques qui approchoient ſeuls de la perſonne du Roi, & tint ſa mort cachée près de dix mois pendant leſquels il ſe diſoit chargé par ſon ordre du maniement des affaires. Enfin il donna un decret ſolemnel par lequel *Artaxercès* le nommoit ſon Succeſſeur, & déclara enſuite ſa mort. Ce Prince fut empoiſonné la 23e année de ſon regne par l'Eunuque *Bagoas* dont le pouvoir étoit alors ſi grand dans l'Empire que de ſon chef, & contre les Loix de l'Etat, il donna la Couronne à *Arsès* le plus jeune des fils d'*Ochus* * qu'il fit encore égorger la troiſiéme année de ſon regne. Par une ſuite de cette même autorité il mit ſur le Trône *Codoman* ſon ami particulier qui prit le nom de *Darius*. C'eſt lui que vainquit *Alexandre*, comme l'Auteur le raconte en abrégé dans ſon cinquiéme Livre & plus au long dans le Tome ſuivant qui contient l'Hiſtoire des Macédoniens.

Nous en donnerons l'Extrait dans un autre Journal.

* L'Auteur dit de *Darius*, mais c'eſt viſiblement une faute de Copiſte, ou d'Imprimeur.



DISQUISITIO PHYSICO-MEDICA, DE NATURA AQUÆ, ET quænam sit saluberrima à Joanne-Baptistâ de Malmedic, Medicinæ Doctore. Augustæ Eburonum. Apud J. P. Gramme. 1735.

C'est à-dire : *Recherches de Physique & de Medecine sur la nature & la salubrité de l'eau, par Jean-Baptiste de Malmedic, Docteur en Medecine.* A Liége, chez *Grammer.* 1735. Broch. *in-12.* pag. 95.

M. de Malmedic, Auteur de ce Traité, commence d'abord par examiner la nature de l'eau, il rapporte la définition qu'en a donnée Aristote, sçavoir que c'est un élément humide à un fort haut degré & froid au plus haut, *humidum in summo & frigidum in excellenti.* Il traite cette définition comme elle le mérite, & y oppose celle des Cartésiens, sçavoir que l'*eau est une substance composée de particules du troisiéme élément*, plus fines que celles de la terre, longues, légéres, dont la plûpart sont pliantes, quelques-unes roides & infléxibles : & toutes, agitées de maniere par le premier & le second élément qu'elles se touchent en differens sens, & sont propres à s'attacher aux corps les plus durs. Il avoüe que la plûpart des proprietez de l'eau se trouvent expliquées par cette définition ; mais il soûtient qu'on ne remarque dans toute la nature aucun vestige des trois élémens ou principes de Descartes, & qu'ainsi tout ce qu'on peut déduire de ces principes supposés, doit être regardé comme purement imaginaire. Il remarque de plus, que la facilité qu'il y a d'expliquer par un Systême un grand nombre de Phénoménes, ne doit pas suffire à un Phisycien pour lui faire embrasser ce Systême ; autrement, dit-il, il faudroit embrasser l'opinion de celui qui prétendoit que la mer étoit un grand animal attaqué de fiévre, & que c'étoit cette fievre qui causoit le flux & le reflux. Notre Auteur, à propos de Systême, rappelle l'Extrait que nous avons donné des Leçons Physiques de M. de Moliere, le mois d'Octobre de 1734. dans lequel on voit que ce sçavant Physicien ne veut pas qu'on bannisse absolument les Systêmes, & qu'il est de sentiment que lorsque en supposant certains principes, on peut expliquer par ce moyen les effets de la nature, ces principes ont tout ce qu'il faut pour être admis en Physique. M. Malmédic qui n'est pas tout-à-fait de cet avis, dit qu'il est à souhaiter que les efforts héroïques de M. de Moliere pour trouver des principes certains qui puissent être substitués aux conjectures, soient secondés du secours du Ciel. *Novi ex Diariis Gallicis eruditorum, mensis Octobris 1734. Dominum de Moliere in hoc incumbere, ut principia certa & vera conjecturis substituat, cujus heroïcos conatus, ut Deus adjuvet summopere optandum est.*

Mais en attendant ces principes

& ces Systêmes certains, M. Malmedic trouve plus à propos d'indiquer quelques signes par lesquels on puisse tellement distinguer la nature de l'eau, qu'on ne puisse s'y méprendre. Ces signes sont 1°. d'être une substance simple, diaphane & liquide; 2°. de dissoudre promptement toutes sortes de sels, moyennant un certain degré de chaleur; 3°. de se convertir par la force du froid en une masse dure, transparente & friable.

Quant à la simplicité, notre Auteur avoüe que si l'on veut prendre la chose à la rigueur, il n'y a point d'eau véritablement simple, mais il prétend que comparée avec tous les autres corps, nulle substance n'est plus simple que celle-là.

L'eau n'est jamais sans quelque mélange de terre, & il est même impossible de la rendre, par quelque art que ce soit, absolument pure, pas même par les distillations les plus multipliées; elle laisse toûjours au fond du vaisseau où on l'a distillée, une petite tache, & cette tache devient d'autant plus sensible que les distillations ont été recommencées plus de fois, jusques-là même qu'à la fin, il reste une tache épaisse & dure qui ne se peut dissoudre dans aucune eau.

Pour ce qui est de la *liquidité*, M. de Malmedic ne veut pas que l'on confonde le mot de *liquide* avec celui de *fluide*. Il entend par *liquide*, ce qui ne pouvant être contenu dans sa propre superficie, s'étend (lorsqu'il n'est retenu par aucun obstacle) jusqu'à ce que cette superficie se soit posée de niveau à l'horison; & par *fluide* il entend ce qui obéit au tact des corps, sans s'étendre pour cela horisontalement. Tels sont l'air & la flamme. La liquidité de l'eau consiste en des parties si fines que nul Microscope jusqu'ici n'a pu les faire appercevoir, & que nul autre liquide connu ne peut pénétrer, ce qui est impénétrable à l'eau.

Notre Auteur fait ici quelques remarques sur les espaces que les particules de l'eau admettent entre elles, & sur la pression qu'elles doivent faire tant de bas en haut, que de haut en bas, & lateralement.

Il reconnoît, comme nous venons devoir, pour une des qualitez propres de l'eau, de dissoudre toutes sortes de sels, & de les rendre liquides comme elle, ainsi qu'on le remarque dans la dissolution qu'elle fait du sel gemme, du sel marin, du borax, du nître, du sel animoniac & de leurs esprits; mais il reconnoît en même tems, qu'il faut pour la liquidité de l'eau, une certaine chaleur, faute de quoi, bien loin d'être capable de dissoudre aucun corps, elle seroit elle-même un corps dur, ce qui a fait dire à M. Mariotte, & à plusieurs autres Physiciens qui ont examiné avec soin la nature de ce liquide, que l'état naturel de l'eau est d'être solide, puisque dès qu'il lui manque un certain degré de chaleur qui l'agite, elle devient glace. La qualité dissolvante de l'eau, est ce qui paroît avoir le plus frappé les Physiciens;

Physiciens; mais notre Auteur observe que la proprieté qu'elle a de condenser & de durcir certaines matieres, n'est pas moins digne d'attention, comme de durcir le plâtre battu, l'argile pilée, le sable & la chaux mêlés ensemble; jusques-là même que par le moyen de l'eau, il se fait de ce mélange, un ciment si dur qu'il sert à construire des Tours, que nul effort ni le fer même ne peuvent ébranler. C'est un effet prodigieux; mais qui paroîtra moins surprenant, dit notre Auteur, si l'on fait reflexion que les principes qui composent l'eau, sont incompressibles, & si incompressibles, qu'une boule d'or creuse exactement remplie d'eau, resiste aux plus violens coups de marteaux, sans s'applatir jamais d'aucun côté, ce que feu M. du Hamel de l'Académie Royale des Sciences, assure avoir éprouvé plusieurs fois.

M. Malmedic prend de-là occasion de reflechir sur le sentiment de Descartes qui compare les parties de l'eau à de petites anguilles souples & pliantes. Il demande comment ces petites anguilles pourroient resister à de si rudes coups; l'opinion de ceux qui prétendent que les parties intimes de l'eau, loin d'être souples comme des anguilles, sont d'une dureté de diamant, lui paroît plus vraisemblable.

Nous passons plusieurs autres reflexions préliminaires de notre Auteur pour venir au corps de la Dissertation. Il s'y agit d'abord des qualitez de l'eau de pluye, par rapport à la santé; M. Malmedic rapporte huit raisons qui semblent déposer en faveur de cette eau, & lui donner l'avantage sur toutes les autres; les voici par ordre.

1°. Ce qu'on fait cuire dans l'eau de pluye y acquiert plus de saveur qu'en toute autre sorte d'eau.

2°. Cette eau pénétre & ramollit plus qu'aucune autre, tout ce qu'on y jette; il n'est sorte de légume qui n'y cuise plus facilement, les poissons tant de mer que d'eau douce s'y dissolvent de maniere qu'il n'est pas jusqu'à leurs parties cartilagineuses & osseuses qui ne s'y dissolvent avec une promptitude extraordinaire.

3°. Le Savon se fond tout d'un coup dans l'eau de pluye, & les toiles s'y blanchissent beaucoup plus promptement.

4°. Les Chymistes préferent cette eau à toute autre, pour leurs operations.

5°. La pâte arrosée d'eau de pluye, fermente mieux, & le pain qui est paitri avec cette eau, surpasse en bonté tous les autres.

6°. L'experience fait voir que les plantes nourries d'eau de pluye, profitent beaucoup mieux.

7°. Le mortier préparé avec l'eau dont il s'agit est beaucoup meilleur, ce qui vient sans doute de ce que cette eau étant plus fine & plus pénétrante en a dissout plus parfaitement les parties.

8°. Les infusions de Sauge, de Thé, & d'autres herbes, ont plus de force étant faites dans l'eau de Pluye,

Notre Auteur oppose diverses raisons à celles-là, dont les principales sont 1°. Que l'eau de pluye est mêlée de quantité de parties impures répanduës dans l'air, & qui lui viennent de la terre : 2°. Que les toits des maisons sur lesquels tombe cette eau & d'où on la recueille pour la mettre dans les Cîternes, étant remplis d'excrémens de divers animaux, & infectés par les fumées des chéminées, ne peuvent donner que de mauvaises qualitez à l'eau de pluye. 3°. Que le plomb des Cîternes, par les parties qu'il communique à l'eau, contribue encore beaucoup à la rendre mal saine : mais M. de Malmedic trouve un remede à ce dernier inconvenient. C'est d'incruster tout le dedans de la Cîterne, avec l'enduit suivant.

Prenez poudre de cailloux, une partie; argile ordinaire, demi partie; minium, deux parties : mêlez le tout avec de l'eau commune, & en faites une pâte liquide comme de la boüillie ; étendez cette pâte sur toute la superficie interne de la Cîterne; Quand l'enduit sera sec, allumez dans la Cîterne un grand feu de charbons de bois, & l'y entretenez jusqu'à ce que tout le dedans soit dur & luisant comme du verre.

Notre Auteur donne la figure dont il faut que la Cîterne soit faite, il enseigne la construction de certains tuyaux qui y doivent être mis, & la maniere de s'en servir. Ces tuyaux contribuent à députer l'eau, & la rendent très-saine.

Pour ce qui est de la vertu des eaux de fontaine, il est difficile d'en rien prononcer de certain; les unes sont produites par des neiges fonduës, les autres par les pluyes, les autres par des vapeurs souterraines, les autres par les eaux de la mer, & de toutes ces fontaines, les unes passent par des mines de fer, les autres par des mines de cuivre, les autres par des mines d'argent, les autres par des mines d'or, les autres par des mines de soufre d'Alum, de Bitume, de Nitre, *&c.* les autres par des sables & des cailloux très-purs, ce qui apporte de grandes differences dans leurs vertus. En sorte qu'il n'est pas possible de rien statuer sur ce point. Le plus sûr est de s'en rapporter aux effets que produisent ces eaux sur ceux qui en boivent.

Quant à l'eau de riviere, notre Auteur prétend que comme les rivieres sont toûjours remplies d'immondices qui s'y déchargent, il est impossible que cette eau soit bien saine, à moins qu'on n'ait soin de la dépurer en la laissant reposer long-tems dans des vaisseaux propres pour cela, & c'est ce qu'il conseille.

Pour ce qui regarde l'eau des puits, M. de Malmedic la croit très-saine, parce qu'elle n'y vient qu'après avoir passé à travers des terres & des sables qui lui servent de couloirs, & par ce moyen la purifient. Il est vrai qu'elle est ordinairement plus pesante que celle de pluye, de riviere & de fontaine, mais M. de Malmedic ne compte pour rien cet

inconvenient, & il est persuadé que si le puits est creusé dans un bon endroit, l'eau qu'on en tire a tout ce qui est necessaire pour une bonne eau. Mais que s'il est creusé dans un fond qui abonde en sels, en souffres, en terres savonneuses, & autres impuretez : il est impossible que l'eau ne tienne de ces impuretez & ne soit par consequent mal saine.

Il y a plusieurs Pays où l'on ne boit que de l'eau de puits, quoique dans ces Pays il y ait de grandes rivieres. A Lyon, par exemple, on ne sçait ce que c'est que de boire de l'eau de la Saone ni de celle du Rhône, l'eau des puits est la seule qui y soit en usage pour boisson; celle de la Saone n'y sert que pour blanchir le linge, elle est excellente aussi pour les bains, mais elle est mal saine étant prise interieurement, quelque dépurée qu'elle soit; il en est de même de l'eau du Rhône; c'est une remarque que notre Auteur a omise, & qui auroit pû lui donner lieu de faire bien des reflexions utiles.

M. de Jussieu l'aîné qui, à ce que témoigne son Libraire, dans un Avertissement exprès, vient de corriger très-éxactement la troisiéme Edition du Dictionnaire des Drogues simples, de feu M. Lémery, y a cependant laissé l'article où il est dit sans exception, que l'*eau de riviere, est la plus saine de toutes les eaux pour le boire ordinaire.* M. de Jussieu est de Lyon, ce qui est à remarquer.

SCRIPTORES REI RUSTICÆ VETERES LATINI, CATO, Varro, Columella, Palladius, quibus nunc accedit Vegetius de Mulomedicina, & Gargilii Martialis fragmentum, cum editionibus propè omnibus & Manuscriptis pluribus collati : adjectæ Notæ Virorum Clarissim. integræ, tum editæ, tum ineditæ, & Lexicon rei rusticæ : curante Joan. Matthia Gesnero, Eloquent. & Poëf. P P. Goetting. Lipsiæ, sumptibus Caspari Fritsch. 1735.

C'est-à-dire : *Les anciens Auteurs Latins de l'Agriculture, Caton, Varron, Columelle, & Palladius, ausquels on a joint Végèce de la Médecine des animaux, & un fragment de Gargile-Martial : le tout conferé avec presque toutes les Editions & plusieurs Manuscrits; accompagné des Notes entieres des principaux Commentateurs; & suivi d'un Dictionnaire d'Agriculture : Edition procurée par les soins de Jean-Matthias Gesner, Professeur d'Eloquence & de Poësie à Goettingue.* A Lipsic, aux frais de Gaspard Fritsch. 1735. *in*-4°. 2. vol. Tom. I. & Tom. II. p. 1316. sans compter le Dictionnaire de 159. pag. planch. détach. V.

CETTE nouvelle Edition des anciens Auteurs Latins qui nous restent sur la Vie rustique ou l'Agriculture, quoique faite en Allemagne, peut figurer, pour la beauté du papier, la netteté des

caracteres & l'exactitude de la correction, avec celles de la plûpart des Auteurs Classiques, que les Anglois & les Hollandois nous ont données de la même forme : & c'est une loüange que l'on ne peut légitimement refuser aux Livres qui sortent de l'Imprimerie du Sieur Fritsch. M. Gesner l'Editeur si digne du nom qu'il porte, n'en mérite pas moins, pour les soins qu'il a pris de rassembler dans ces deux Volumes tout ce qui pouvoit contribuer à l'intelligence plus parfaite des Ecrivains de l'ancienne Rome, qui ont traité une matiere si interessante. Le compte exact qu'il rend de son travail dans une Préface qui remplit 28 pages, nous fournira suffisamment de quoi apprendre aux Lecteurs, 1°. combien ils lui sont redevables, pour tous les nouveaux secours, qu'il leur offre ici ; 2°. quel sort ont eu, chacun en particulier, les Auteurs qui entrent dans ce Recueil ; 3°. quelles sont les Editions, où ils ont paru conjointement : & ces trois points feront le partage de cet Extrait.

1. Nous commencerons ce détail par ce qui concerne Caton le Censeur.

I. Il est le premier qui ait écrit en Latin les préceptes de l'Agriculture ; & c'est de quoi l'on convient unanimement. Mais on n'est pas d'accord sur ce que l'on doit penser de ce qui est venu jusqu'à nous, sous ce nom célébre. Est-ce bien sûrement l'Ouvrage de Caton ? Il est vrai qu'on retrouve dans le nôtre, & avec très-peu de changemens, la plûpart des passages qu'alléguent de cet Auteur Varron, Columelle, Pline & Palladius. Il est encore vrai, qu'on y apperçoit pour l'ordinaire cette gravité antique dans le stile, cette brieveté comparable à celle des Oracles, quelque élégance & quelque agrément qui brillent au travers d'une certaine austerité de langage ; ce qui sembleroit caracteriser assez un Ecrivain tel que Caton. Mais malgré tout cela, l'Editeur ne sçauroit se persuader, que ce qu'il donne ici d'après les meilleures Editions, & revû soigneusement sur plusieurs Manuscrits, soit l'Ouvrage même de Caton, tel pour l'ordre des matieres, & pour la diction, qu'il est sorti de la plume de ce Censeur Romain.

Car, en premier lieu, Servius, ancien Commentateur de Virgile, assure que Caton avoit adressé *ses Livres* de l'Agriculture à son fils. Or il n'est parlé de ce fils ni au commencement, ni à la fin, ni en aucun autre endroit de cet Ouvrage, tel que nous l'avons ; sans compter qu'il ne nous en reste qu'un seul Livre : mais d'un autre côté, il est vrai que Ciceron n'en allegue pas davantage. En second lieu, où cet Orateur, dans son Traité *de la Vieillesse*, nous a mal representé le caractere d'esprit & le stile de Caton ; où celui-ci a dû parler avec moins de sterilité & de secheresse de la nature & des differences des champs, des bleds, des vignes & des arbres. Il a dû assaisonner ce qu'il en dit, de quelques descrip-

tions agréables, telles que nous en offrent, non seulement le Caton qui s'explique par l'organe de Ciceron, mais encore Varron, Columelle, Pline, *&c.* 3°. Ce dernier témoigne que l'Ouvrage de Caton se terminoit par l'article des asperges; au lieu que le notre finit par la maniere de saler les jambons; & qu'à s'en tenir à un ancien sommaire du Livre, les *soupes de Pouzzoles* (*offæ Puteolanæ*) en faisoient la clôture.

4°. Columelle cite de Caton divers passages, qu'on n'y trouve plus aujourd'hui. Il assure que Caton donnoit le premier rang à la culture des prez (& c'est de quoi Ciceron nous rend le même témoignage) au lieu que notre Caton ne la place qu'au cinquiéme : 5°. Est-il naturel de croire que Caton ait mêlé ensemble des préceptes qui n'ont entr'eux aucun rapport; par exemple, la maniere de faire un vœu pour la santé des bœufs, avec la description de plusieurs ouvrages de pâtisserie; le conseil de tenir les chiens renfermés pendant le jour, parmi les receptes de differentes sortes de vins composés? 6°. Joignez à toutes ces observations les répétitions fréquentes que l'on rencontre dans le Livre tel qu'il est tombé entre nos mains; & il en resulte, selon notre Editeur, que l'Ouvrage dont il s'agit n'est qu'un assemblage informe de plusieurs fragmens, mal digerés, mal cousus les uns avec les autres, & parmi lesquels peut-être y en a-t-il quelques-uns qui n'appartiennent point au Censeur Romain; pour ne rien dire des formules & des descriptions, dont il pourroit être véritablement Auteur; mais qui ont été corrompuës & défigurées à tel point, qu'il auroit peine lui-même à s'y reconnoître.

A l'égard des Critiques, qui ont travaillé à la correction d'un Texte si maleficié, *Victorius* & *Turnèbe* y ont mis la main les premiers, & l'ont fait avec succès. *Popma*, qui a marché sur les traces de *Turnèbe*, l'a copié en plusieurs endroits sans le nommer. *Meursius*, après eux, a trouvé encore de quoi glaner, ayant fait dans ce même Texte plus d'une centaine de restitutions & d'additions, imprimées à la fin des deux Editions de *Popma* de 1598. & de 1620. *in* 8°. M. Gesner, dans la sienne, n'a omis aucune de ces corrections & de ces remarques, qui pût être de quelque utilité.

Il ne connoît que cinq Manuscrits de Caton, dont les trois premiers sont mentionnés par Dom Bernard *de Montfaucon*, dans son *Diarium Italicum*; le quatriéme l'est par Thom. *Bartholin* dans son Livre *de peregrinatione Medica*; & le dernier est celui de la Bibliothéque de *Rhedinger* à Breslaw, & le seul, dont notre Editeur ait eu quelque communication. C'est à ces diverses Observations que se reduit tout ce qu'il avoit à nous apprendre sur l'Agriculture de Caton. Voyons ce que lui fournit Varron dans le même genre.

II. Ce sçavant Romain, qui trouva l'art de l'agriculture déja

fort avancé de son tems, le perfectionna beaucoup par la méthode reguliere qu'il sçut y appliquer, au moyen des divisions & des subdivisions, à l'ordre desquelles il s'assujettit scrupuleusement ; & par l'érudition, soit Gréque, soit Latine, dont il eut soin d'enrichir son sujet. C'est de quoi il est aisé de s'appercevoir par les étymologies qui y sont semées, par les interlocuteurs qu'il introduit dans son Discours, qui y forment des conversations, & dont les noms ont rapport aux matieres qui y sont traitées ; par les proverbes répandus çà & là, par les antiquitez qu'il débite sur les mots & sur les choses mêmes, par les loix qu'il cite, par les Histoires & les fables qu'il raconte, par son stile orné de fréquentes métaphores ; & dont le caractere a quelque chose de sçavant & de profond.

Varron nous est resté beaucoup plus entier que Caton, quoique le Texte de celui là ne soit pas exemt de quelques lacunes ; & notre Editeur en produit quelques preuves. Mais si ce Texte de Varron a souffert de l'injure des tems, il a eu l'avantage d'avoir pour restaurateur le fameux Joseph *Scaliger*, qui par la sagacité de ses corrections & de ses restitutions est venu à bout de lui rendre sa premiere intégrité. C'est ce qu'on peut voir dans la premiere Edition de ces sçavantes Notes imprimées chez Henri Etienne, *in*-8°. & d'où M. Gesner a tiré celles que *Scaliger* supprima dans les Editions posterieures, & dont notre Editeur a cru devoir faire usage dans la sienne, qu'il a conformée du reste à celle de Dordrecht, *in*-8°.

Popma en donna une de même forme chez Plantin en 1610. & très-fautive, dans laquelle il se précautionne aussi peu que dans celle de Caton, contre le reproche de *plagiaire*, pillant sans scrupule & sans nommer personne, *Ursinus*, *Victorius*, & *Scaliger* lui même, qui dans ses *Scaligerana* parle de ce critique en ces termes: *Popma a pauvrement fait sur Varron. O les pauvres jugemens que les Popma ! Celui qui a fait sur Varron & Saluste*, stercora collegit. *Je me mocquoïs tant de lui à Genêve.* Quant aux Manuscrits de Varron, notre Editeur n'en cite que deux ; celui de la Bibliothéque de *Rhedinger*, dont il a tiré peu de secours ; & celui, dont feu Théodore *Ryck* avoit transcrit les *variantes* qui ont été depuis communiquées à M. *Schoettgen*, dont nous parlerons plus bas. Passons presentement à Columelle, dont tout ce que nous avons de ses Ouvrages appartient uniquement à l'agriculture.

III. Columelle (*L. Junius Moderatus Columella*) étoit Espagnol, natif de Cadis, & avoit un oncle de même nom, homme de lettres & très-versé dans ce qui concernoit la vie rustique ou le ménage de la campagne. M. Gesner nous apprend, d'après *Teissier* & quelques autres, que la vie de Columelle a été écrite par Jean *Argoli* de Tagliacozzo ; mais il ne dit point l'a-

voir vûë. Cet Auteur florissoit sous l'Empire de Claude ; il avoit une métairie dans le village de *Céré* (aujourd'hui *Cervétre*) Il avoit écrit contre les Astrologues, & il avoit dessein de composer un Traité sur les Lustrations & les Sacrifices. On sçait de lui-même qu'il avoit voyagé en Syrie & en Cilicie. Il parle de Celse le Medecin, du Philosophe Sénéque dont il vante les vignobles, & de Pline le Naturaliste, comme de ses contemporains. Ce dernier qui, ainsi que Palladius & Végèce, le citent en plusieurs endroits, ne lui est pas toûjours favorable.

Le stile de Columelle abondant & disert, loin de répandre l'obscurité sur les sujets qu'il traite (reproche que l'on pourroit faire à la diction de Palladius) tend toûjours à les éclaircir ; ce qui lui a mérité cette belle Epigramme de Théodore *de Béze* :

Orphea mirata est Rhodope sua fata canentem,
Si modo Virgilii carmina pondus habent.
Tu vero, Juni, silvestria rura canendo,
Post te ipsas urbes in tua rura trahis.
O Superi, quales habuit tum Roma Quirites!
Quum tam facundum viderit agricolam.

On donne ici pour exemples de cette merveilleuse fécondité de Columelle la multitude des termes qu'il employe pour désigner le *fromage*, & la prodigieuse varieté des expressions qu'il met en œuvre pour signifier une operation de la nature aussi simple en apparence que l'est celle de la *poussé* des plantes : ce qui remplit ici une demie page.

L'Ouvrage entier de Columelle, tel que nous l'avons aujourd'hui, contient douze Livres dont le 10e écrit en vers, roule sur la culture des Jardins. Cela est suivi d'un Livre détaché des autres, & qui traite des arbres en particulier. Il semble que cet Ecrivain soit demeuré caché plus long-tems que les autres de même genre, & se soit fait connoître plus tard dans la République des Lettres, depuis leur *renaissance* ; puisque Pierre *de Crescentiis*, qui écrivoit sur cette matiere vers la fin du treiziéme siecle & au commencement du quatorziéme, cite fréquemment Caton, Varron & Palladius, sans dire un mot de Columelle.

La découverte du 1er Ms. complet de ce dernier, est dûë au fameux *Pogge* Florentin, s'il faut l'en croire lui-même. M. *Fabricius*, dans sa *Bibliothéque Latine*, indique plusieurs Manuscrits de notre Auteur, dont l'un a passé de l'Abbaye de Corbie dans celle de saint Germain des Prez, & dont il y en a trois autres, selon lui, qui existent dans la Bibliothéque de Florence, & ausquels il en ajoûte un cinquiéme, qu'il dit être à Venise, dans la Bibliothéque de S. Marc,

Mais notre Editeur croit être bien fondé à reduire ces cinq Manuscrits allegués par M. *Fabricius*, aux 3 seuls de la Bibliothéque de Médicis. On peut voir ses raisons. Il joint à ces Manuscrits indiqués celui d'Edoüard *Bernard*, en Angleterre, & celui de la Bibliothéque de S. *Jean le Charbonnier*, à Naples.

Ceux dont il a tiré le plus de secours pour cette Edition-ci, sont 1°. un exemplaire imprimé de Columelle, conferé avec un excellent Manuscrit par Guil. *Goës*, qui en avoit transcrit toutes les *variantes*; & conservé presentement dans la Bibliothéque de Lipsic : 2°. un exemplaire Manuscrit de la même Bibliothéque, dont la *Collation* exacte n'a pas été infructueuse à l'Editeur.

Il vient ensuite aux Commentateurs de Columelle, dont le premier est *Pétrarque*. Ses Notes se trouvoient autrefois, dit-on, dans la Bibliothéque Vaticane; mais peut être n'y existent-elles plus aujourd'hui. Nous aurions été amplement dédommagés de cette perte, si *Ménage* & Pi. *Needham*, qui a si bien mérité des *Géoponiques* Grecs, & qui est mort depuis 4 ans, avoient executé leur projet d'éclaircir les Auteurs Latins sur l'Agriculture. M. Abraham *Gronovius*, dans le dessein où il est de publier incessamment les notes de son ayeul *(Jean-Frideric)* sur Columelle, s'est excusé de les communiquer à notre Editeur. Celui-ci a inseré, partie dans la Table de cette Edition, partie dans les Notes, celles de Philippe *Béroalde*, qui lui ont semblé les plus utiles pour le tems present, & qu'il a tirées de l'Edition d'*Ascensius*, de 1529 *in folio*, où elles ont paru pour la premiere fois.

A propos du dixiéme Livre de Columelle où il s'agit de la culture des Jardins, & dont on a publié quelques Editions en particulier avec des remarques de *Jul. Pomponius-Fortunatus*, de *Baptiste Pio*, & de quelques autres; M. Gesner fait ici une digression curieuse, sur ce qui concerne ces deux Commentateurs, à laquelle nous renvoyons, pour abréger.

IV. Nous n'avons rien de certain sur le tems où vivoit *Palladius-Rutilius-Taurus-Æmilianus*. Toûjours n'étoit-il pas contemporain de Pline & de Quintillien, comme l'ont cru quelques Auteurs : & il ne pouvoit l'être non plus de l'Empereur Adrien, puisqu'il cite Apulée. Le plus ancien Ecrivain qui parle de Palladius, est Cassiodore, selon notre Editeur, qui estime que l'Æmilien d'Isidore de Séville n'est pas different du même Palladius. A s'en tenir, continue-t-il, au caractere de la diction, où ne paroît presque nulle trace du génie Romain, à la division des matieres en divers titres (*titulos*) & à cette dénomination même; on se trompera d'autant moins, qu'on croira cet Ecrivain plus recent. On sçait de lui-même qu'il avoit des fonds de terre en Sardaigne. Il parle aussi du territoire de Naples au même endroit, ajoûtant qu'il

avoit planté en Italie de grands figuiers ; d'où l'on pourroit peut-être inférer sans erreur, qu'il écrivoit à Naples, capitale du Royaume de ce nom ; comme l'a pensé Antoine *de Sanfelice*, dans son Livre sur *la Campanie*.

M. Gesner a recueilli de plusieurs Manuscrits les diverses leçons qui accompagnent le Texte de Palladius. Ces Manuscrits se reduisent 1°. à celui qu'avoit consulté *Barthius* ; 2°. à celui de Leide ; 3°. à celui de la Biblibliothéque de *Rhédinger*, à celui de la Bibliothéque de *Salvini*, &c. Palladius au reste a écrit sur l'Agriculture 14 Livres, d'un stile simple, mais qui, selon M. *Fabricius*, n'est pas dépourvû d'élégance. Le premier contient divers preceptes généraux sur cette matiere, lesquels (dans les Livres suivans jusqu'au XIIIe inclusivement) l'Auteur a soin de particulariser en les appliquant aux travaux d'agriculture qui conviennent à chacun des XII mois de l'année; après quoi il enseigne dans son XIVe Livre écrit en vers héxamétres & pentamétres les differentes manieres de greffer.

V. Végece (*Flavius - Vegetius-Renatus*) outre ses cinq Livres de l'art militaire dédiés à l'Empereur Valentinien II. nous a laissé quatre Livres touchant la Medecine des animaux, appellée en Latin *Ars veterinaria* & *Mulomedicina* ; matiere, comme l'on voit, qui a beaucoup d'affinité avec l'Agriculture. M. Gesner avoit presque abandonné le dessein d'insérer ces quatre Livres dans cette Collection ; sur-tout depuis que M. *Morgagni*, dans sa troisiéme Lettre avoit comparé ensemble Végece & Columelle sur ce sujet avec une exactitude, qui ne laissoit presque rien à souhaiter en ce genre. Cependant notre Editeur y est revenu, dans la suite, à l'occasion de plusieurs secours qui se sont offerts inopinément à lui ; tels qu'un exemplaire de Végece conferé avec le Manuscrit de Corbie, & un autre exemplaire de la premiere Edition de cet Auteur comparé très-exactement avec l'Edition de *Sambucus*.

Au moyen des *variantes* fournies par ces deux exemplaires, & de ses propres conjectures, notre Editeur est parvenu à purger le Texte de Végece des fautes énormes qui le défiguroient, & à le rendre par-là plus intelligible & plus utile ; en quoi il a profité des avis de M. *Platner* Medecin son ami, & bon *Philologue*. S'il y reste encore quelque obscurité, elle pourra disparoître dans la suite, à l'aide des divers exemplaires soit imprimés ; soit manuscrits que M. Gesner indique ici, & que le cours de l'impression de ces deux Volumes ne lui a pas laissé le loisir de consulter. Du reste il est persuadé que le Texte de son Auteur n'a pas été exempt d'*interpolations*, de transpositions & de répétitions; & c'est de quoi il n'oublie pas de produire des preuves, qu'on peut voir.

VI. Quant à ce qui concerne Gargile-Martial, dont il ne nous reste qu'un fragment sur les maux

dies des bœufs & des chevaux ; notre Editeur nous renvoye à ce qu'en a recueilli M. Christ. *Schoettgen* dans une courte Dissertation imprimée ici à la suite de la Préface ; & de laquelle il resulte en substance 1°. Que cet Auteur écrivoit dans le troisiéme siécle de l'Ere Chrétienne, vers le tems d'Alexandre-Sévére ; 2°. Qu'il avoit écrit l'Histoire des Empereurs Romains, comme l'avoient fait Suetone, Capitolin, Lampride, Vopisque, *&c.* & qu'il s'en étoit acquitté ainsi que ses contemporains avec plus de vérité que d'élégance. 3°. Qu'il avoit composé des Traitez sur l'Agriculture en général, & en particulier sur les maladies des bestiaux.

VII. M. Gesner termine cette revûë critique & litteraire des anciens Auteurs Latins de l'Agriculture, par celle d'un Ecrivain de ce genre qu'il qualifie de *demi-ancien.* C'est *Petr. Crescentius* ou *de Crescentiis*, Citoyen de Boulogne, & qui à l'âge de 70 ans, écrivit & dédia à Charles II. Roi de Jerusalem & de Sicile (qui regna depuis l'an 1287. jusqu'en 1308.) un Ouvrage Latin en 12 Livres, sur les *avantages & les commoditez de la vie rustique.* Cet Auteur mérite d'autant mieux d'être connu, qu'il appuye ses préceptes sur les témoignages de Caton, de Varron & de Palladius, dont il cite des passages étendus & considerables d'après d'anciens Manuscrits qui existoient encore de son tems ; en sorte que les premieres Editions de ce *Crescentius* peuvent être regardées comme des Manuscrits par rapport à ces divers passages. Au surplus, cet Ecrivain ne paroît pas avoir eu recours ni à Columelle, ni à Végece ni aux autres anciens *Véterinaires* : & il ne fait point partie de cette Edition.

2. L'Editeur, après nous avoir fait connoître chacun de ces Auteurs en particulier, quant à leur personne, & à leurs Ouvrages tant imprimés que Manuscrits, nous informe ici des differentes Editions, où ils ont tous ou presque tous été rassemblés. La premiere de toutes est celle de *Jenson*, Imprimeur François, publiée à Venise en 1472. *in folio*, & procurée par les soins & avec les Notes de George *Mérula* d'Alexandrie (de la paille) viennent ensuite celle de Boulogne, avec les Notes de Philippe *Béroalde*; puis celles d'*Alde* revûës sur les Manuscrits par *Jucundus* de Vérone ; celles des Juntes avec les Remarques de Nicol. *Angelio* : celles où se trouvent les corrections de P. *Victorius*, de Fulv. *Ursinus*, de *Sylburge*, &c. L'Editeur nous donne à la fin de sa Préface, une Table de toutes les Editions qui sont venuës à sa connoissance, où ces Auteurs ont paru soit conjointement, soit séparément, & qui sont au nombre de plus de 80, en y comprenant les versions en Langues vulgaires.

3. M. Gesner vient enfin à ce qui regarde plus particulierement son Edition, & nous rend un compte exact des circonstances qui l'ont fait naître, & qui l'ont con-

duite à l'état où nous la voyons aujourd'hui. Il y a environ 20 ans que le Sieur Thomas *Fritſch*, qui faiſoit l'honneur de la Librairie en Allemagne, forma le deſſein d'imprimer les Auteurs dont il s'agit, & de les accompagner de tous les ſecours & de tous les éclairciſſemens qui pouvoient en rendre la lecture plus agréable & plus utile. Il eut recours, pour l'execution de ce projet, à M. *Schoettgen*, dont nous avons parlé plus haut, jeune homme laborieux, éxact & plein d'érudition. Celui-ci raſſembla en un corps les Notes & les Obſervations des ſçavans Critiques dont nous avons fait mention; les rangea dans l'ordre le plus convenable: joignit à ces Notes les *variantes* qu'il crut en valoir la peine, à l'exception de celles de *Politien*, qui ne lui avoient point encore été communiquées; ſans oublier les remarques de ce genre, qui ſe trouvent répanduës dans le *Tréſor critique* de *Gruter*; non plus que celles de *Barthius*, de *Gronovius* & de *Creenius* extraites de leurs Recueils de cette eſpece, ni quelques-unes de Giſbert *Cuper* ſur Varron.

L'Ouvrage fut enſuite interrompu, en attendant les ſecours qui devoient arriver d'Italie; & M. *Schoettgen* l'ayant remis entre les mains du Libraire tourna ſes études d'un autre côté. Vers l'année 1726. le Sieur *Fritſch* ayant reçu de ce Pays-là, non ſeulement la *collation* du Texte de nos Auteurs avec les Manuſcrits de Florence, & les *variantes* de *Politien*, mais encore les Obſervations de MM. *Morgagni* & *Pontedera* ſur cette matiere, & peu de tems après, celles de Matt. *Buchner*, de *Schurz-Fleiſch*, & d'*Alméloveen*; il s'addreſſa à M. Geſner, le ſollicitant de mettre en œuvre toutes ces richeſſes.

Celui-ci s'en chargea volontiers; mais il trouva bien-tôt que l'entrepriſe étoit beaucoup plus épineuſe, qu'il ne l'avoit d'abord imaginée. Il lui fallut en premier lieu prendre connoiſſance des 4 Auteurs par une lecture ſuivie, pour ſe mettre au fait de tous les endroits qui avoient beſoin de correction, ou d'éclairciſſement. Il lui fallut de plus en dreſſer une Table alphabétique, en forme de Dictionnaire, telle qu'on la voit ici imprimée à la fin du ſecond Volume, & qui pourra être d'une très-grande utilité à ceux qui voudront étudier l'ancienne Agriculture. La diviſion des Chapitres & des titres du Texte de ces Auteurs en petites Sections, faite par M. *Schoettgen* parut d'une très-grande commodité à notre Editeur, ſurtout par rapport à la confrontation des paſſages paralléles, qui eſt un des meilleurs moyens d'en découvrir le ſens véritable. A propos de quoi M. Geſner traite ici avec étenduë, de l'origine, des progrès, des avantages & des inconveniens de ces ſortes de diviſions en Chapitres, en Sections, en titres, en articles, en paragraphes, *&c.* inconnuës aux anciens, auſſi-bien que les petits argumens ou ſommaires

qui les accompagnent ; recherches utiles & curieuses, mais que nous supprimons pour abréger, & qu'il faut lire chez lui.

Du reste, il a fait imprimer immédiatement au-dessous des Textes, les *variantes* reduites à leur juste valeur ; & au-dessous de de ces *variantes*, les Notes des divers Critiques disposées en deux colonnes & dont il a retranché toutes les inutilitez & toutes les redites ; la plûpart des citations de passages paralléles, mais sur lesquelles il ne manque pas de renvoyer au Texte même des Auteurs cités. Il nous fait part des causes, qui ont retardé si long-tems la publication de cet Ouvrage, & dont les plus considerables ont été la mort du Sieur Thom. *Fritsch*, celle du Prince de Veimar, laquelle a fermé l'entrée de sa Bibliothéque aux Sçavans, à qui, & sur-tout à M. Gesner, elle étoit d'un très-grand secours ; & plusieurs maladies de cet Editeur.

Les Notes qui lui appartiennent en propre enrichissent extrémement cette nouvelle Edition. On ne sçauroit trop loüer sa modestie & sa politesse, qui l'engagent à se défier de ses lumieres, à rendre justice au mérite de tous ceux qui l'ont aidé dans son travail, & à ne chagriner aucun des Interpretes qui sont d'avis contraire au sien. Au surplus, cet Ouvrage n'est point le coup d'Essai de M. Gesner. Il s'est déja fait connoître avantageusement par une Edition du Dialogue de Lucien, intitulée *Philopatris*, publiée à Jêne *in*-8°. en 1715. avec une longue Dissertation, par laquelle l'Editeur prétend prouver que ce Dialogue est d'un Auteur plus récent que Lucien. De plus, il vient de donner une nouvelle Edition du *Thesaurus Basil. Fabri*, à la Haye, chez Jean Néaulme 1735. *in-folio* 2 vol. avec une dédicace & une Préface de sa composition.

Il a rassemblé à la suite de sa Préface, toutes les Epîtres Dédicatoires & toutes les Préfaces qui ont paru à la tête des Editions anterieures à celle-ci. On trouve dans le second Volume à la suite de Palladius, un petit Mémoire de M. Jean-Conr. *Schvarz*, Professeur en Eloquence & en Langue Greque à Cobourg, touchant ce qui resteroit à faire pour l'éclaircissement & la correction du Texte de Palladius ; & une courte Dissertation sur la nouvelle Edition qu'il prépare des Auteurs anciens de l'Agriculture. M. Gesner a fait imprimer à la fin du second Volume, & avant la Table, le Livre de *Popma*, où il est traité de tous les instrumens employés dans la culture des champs, suivi d'une Lettre de M. Jul. *Pontedera* écrite à M. Jean-Baptiste *Morgagni* & de 4 Lettres de celui-ci adressées à MM. *Facciolati* & *Pontedera* ; & dans lesquelles cet habile Anatomiste, fait plusieurs corrections heureuses dans Columelle, dans Palladius, dans Varron, & dans Végece. Il retablit plusieurs passages de ce dernier par la comparaison qu'il

en fait avec ceux de Columelle, dont les premiers ne sont visiblement que des copies, & qui lui servent aussi quelquefois à restituer le Texre de Columelle.

Nous aurions fort souhaité donner ici quelques-unes des Notes de l'Editeur, pour échantillon de ce qu'il est capable de produire en ce genre. Mais cela nous auroit menez trop loin; & peut-être notre Extrait n'est-il déja que trop étendu.

ABREGE' CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE l'origine, du progrès, & de l'état actuel de la Maison du Roi & de toutes les Troupes de France, tant d'Infanterie que de Cavalerie & Dragons, avec des Instructions pour servir à leur Histoire, & un Journal Historique des Siéges, Batailles, Combats & Attaques où ces Corps se sont trouvés depuis leurs institutions : le tout tiré des Livres des Gages de la Chambre des Comptes, Extraordinaire des Guerres, Manuscrits, tant de la Bibliothéque du Roi que des particuliers. Par M. Simon Lamoral le Pippre de Neufville, *Chanoine de la Collégiale de Notre Dame à Huy, Aumônier de l'Ordre de S. Michel de S. A. S. E. de Cologne Joseph Clément :* Tome I. *contenant les Gardes du Corps & Gendarmes de la Garde.* Tome II. *contenant les Chevaux Legers de la Garde, les deux Compagnies des Mousquetaires, les Grenadiers à cheval, & toute la Gendarmerie.* A Liege, chez Everard *Kints*, Libraire & Imprimeur, presentement à la nouvelle Imprimerie, en Souverain-Pont. 1734. *in*-4°. Vol. I. 546. pag. sans compter la Préface & la Table. Vol. II. 643. pag. sans la Table.

IL a déja paru l'année derniere un troisiéme Volume de cet Ouvrage, & ce Volume suivant le projet de l'Auteur, & l'étendue de la matiere qu'il traite, doit être encore suivi de plusieurs autres : comme on s'y propose par-tout le même plan & la même méthode, nous croyons qu'il suffit de rendre compte de ces deux premiers Tomes pour donner une juste idée de tout le reste, & c'est ce que nous allons tâcher d'exécuter.

M. *Le Pippre de Neufville*, après avoir répondu dans sa Préface, à quelques Censeurs qui lui ont paru trouver messéant qu'un Ecclesiastique s'occupe à écrire de choses qui regardent la guerre, expose en ces termes en quoi consiste son travail, & par quel motif il l'a entrepris. » J'ai apporté, dit-il, tous les soins » & toute l'application dont je suis » capable, pour fixer à une époque » sure l'Institution de tous les » Corps Militaires, faire voir la » succession des Généraux & des » principaux Officiers qui les ont » commandés, les changemens qui » y sont arrivés, & tirer des ténébres de l'oubli une infinité d'actions éclatantes où ces Corps » se sont signalés dans les differens » tems & les differentes occasions

» où ils se sont trouvés. Le but que » je me suis proposé, ajoûte-t il, a » été en rapportant ces exemples » de valeur & de courage, d'exci- » ter & d'enflammer de plus en » plus les jeunes Seigneurs Fran- » çois par le desir d'imiter ceux » dont ils occupent la place, ou » dont ils ont l'honneur de descen- » dre.

Ce genre d'étude, selon l'Auteur, étoit aussi négligé qu'il est necessaire, & il étoit important que quelqu'un s'y appliquât : mais personne, à son avis, ne l'ayant encore fait avec exactitude, il croit qu'on ne sçauroit le blâmer de l'avoir entrepris, & que rien en même tems ne peut l'avoir empêché d'y réussir.

Ce n'est pas qu'il prétende donner son Ouvrage comme une production parfaite : il avoüe que ce seroit une présomption ridicule & insoûtenable, & il reconnoît qu'une matiere aussi vaste, & qui pour être développée demande des recherches immenses, ne sçauroit arriver à sa perfection par les soins & les travaux d'un seul homme : c'est aussi ce qui l'engage à prier modestement ses Lecteurs de regarder son Livre moins comme un Ouvrage accompli, que comme un plan qu'il a tracé à ceux qui zélés comme lui pour la gloire de la Nation Françoise, & touchés d'amour & de respect pour l'Auguste & jeune Monarque qui la gouverne avec tant de sagesse, voudront profiter de ses découvertes, & donner à son entreprise le degré de perfection qu'elle doit avoir.

Ces deux premiers Volumes comprennent, ainsi que l'annonce le titre, ce qu'on peut appeller l'Histoire des quatre Compagnies des Gardes du Corps, de celles des Gendarmes & des Chevaux Legers de la Garde, des deux Compagnies des Mousquetaires, des Grenadiers à cheval, & des 16 Compagnies de la Gendarmerie. L'Auteur y donne 1°. l'origine & l'institution de toutes ces Compagnies débroüillées & fixées, si on l'en croit à des époques plus fidéles que celles d'aucun Ecrivain & appuyées de preuves certaines & évidentes tirées de la Chambre des Comptes, avec un détail de leurs prérogatives, de leurs priviléges, de leur rang, de leurs services, de leurs armes, *&c.*

2°. La Chronologie ou l'ordre suivant lequel se sont succedés tous les Officiers de ces differens Corps, sçavoir les Capitaines ou Capitaines-Lieutenans, les Lieutenans ou Sous-Lieutenans, les Enseignes, les Cornetes & les Guidons, les Majors & les Ayde-Majors. Cette Chronologie est accompagnée d'instructions plus ou moins étenduës pour servir en quelque sorte à l'Histoire de ces Officiers, & elle est ornée de leurs blazons gravés en taille-douce. Nous devons ajoûter encore qu'elle est précedée d'une Liste séparée des Officiers de ces Compagnies qui sont parvenus aux grades de Maréchal de France, de Lieutenant Général, de Maréchal de

Camp, & de Brigadier des Armées du Roi. On trouve 3°. après cette Chronologie un Journal Hiſtorique de tout ce que chacune des mêmes Compagnies depuis qu'elles ont été établies en Compagnie d'Ordonnance ou autrement, a fait de plus mémorable, ſoit aux Siéges, ſoit dans les batailles.

Notre deſſein n'eſt pas de donner ici l'Extrait de tous ces articles; on juge bien que les détails qu'ils renferment ne ſont pas également intereſſans pour tous les Lecteurs; ainſi nous ne nous arrêterons qu'à ce qui nous a paru devoir plus généralement piquer la curioſité, en rapportant le plus ſuccinctement qu'il nous ſera poſſible le ſentiment de l'Auteur ſur l'origine & l'inſtitution de chacun des Corps qui compoſent actuellement la Maiſon du Roi.

GARDES DU CORPS.

Compagnie Ecoſſoiſe. Des quatre Compagnies des Gardes du Corps, la plus ancienne eſt celle des Ecoſſois, puiſque pour le tems de ſon origine elle remonte juſqu'au Regne de Charles VII. Un paſſage de l'Hiſtoire d'Ecoſſe écrite par Jean de Lelée Evêque de Roſe & des Lettres de Neutralité accordées aux Ecoſſois par Louis XII. en 1507. ſervent à l'Auteur pour prouver en général l'époque de cet établiſſement, comme ils avoient ſervi pour le même ſujet au P. Daniel dans ſa *Milice Françoiſe.* Mais M. le Pippre de Neufville va plus loin; il prétend qu'on doit fixer préciſément cette époque à l'année 1445. tems auquel Charles VII. inſtitua 15 Compagnies de Gens-d'Armes en Compagnies d'Ordonnance: & ce qui le confirme dans cette opinion, c'eſt que dans un des Regiſtres de la Chambre des Comptes, le Capitaine des Gardes Ecoſſois ſe trouve employé pour ſes gages ordinaires dès l'année 1449. par conſequent cet Officier devoit avoir été créé auparavant, & ce ne peut être, ſuivant l'Auteur, qu'en 1445. M. le Pippre de Neuſville qui ſemble en toute occaſion avoir pris à tâche de cenſurer le P. Daniel fait une eſpece de crime à cet Ecrivain qui apparemment n'avoit pas connoiſſance du Regiſtre de la Chambre des Comptes, d'avoir hézité à déterminer la même époque, quoique dans le fond il ne s'en ſoit pas éloigné; mais ceux qui liront cet endroit & quelques autres jugeront peut-être qu'il ſeroit à ſouhaiter que la critique de l'Auteur fût moins vive & plus meſurée.

Quoiqu'il en ſoit, voici de quelle maniere fut formée la Compagnie Ecoſſoiſe, ſuivant M. le Pippre de Neufville; comme ce qu'il dit là-deſſus ne nous paroît pas bien clair, ſans doute par quelques fautes d'impreſſion, nous emprunterons ſes propres termes. Il s'exprime ainſi: » On doit d'abord obſerver que les 24 Archers, nommés » aujourd'hui Gardes de la Manche, » furent établis avant Charles VII. » ſur le pied d'hommes d'armes; ce » Prince ne fit donc qu'inſtituer un

» homme d'armes, *auquel il donna* » *de même qu'à ces* 24 *Archers*, *quatre hommes à chacun*, *ce qui forma* » *une compagnie de* 124 *hommes* : elle a subsisté ainsi jusqu'à François » premier qui la reduisit à 100. afin » de la rendre égale aux trois autres » Compagnies des Gardes; ce qui » prouve qu'elles ont été dès leur » origine sur le pied de la Gendarmerie, quoique nommées Compagnies des Archers de la Garde: » la difference de l'homme d'armes » avec l'Archer à Cheval, consistoit en ce que le premier étoit armé de pied en cap, c'est ce qu'on » appelloit alors, *Armatura gravis*, » (c'est toûjours l'Auteur qui parle) & que le second ne portoit » qu'un arc, des fleches & des javelines. Les armes de ces derniers » ne doivent point faire conclure » qu'ils étoient inférieurs aux hommes d'armes; car il est aisé de » concevoir que le service assidu » qu'ils étoient obligés de rendre au » Roi, les exposant à des mouvemens beaucoup plus considerables que les Gens d'armes, ils se » trouvoient dans l'impossibilité » d'être armés de toutes pieces. Tel est le sentiment de l'Auteur aussibien que sa maniere de l'expliquer.

Il observe ensuite que la Compagnie Ecossoise depuis sa création, c'est-à-dire depuis Robert Patilhoc Ecossois, son premier Capitaine, jusqu'en mil six-cens un, a toûjours eu des Capitaines de la même Nation, & que Jacques de Lorges, Comte de Montgommery, pourvû en 1544. en étoit regardé comme originaire: il remarque encore que Jean d'O, Seigneur de Maillebois qui succeda au Comte de Montgommery, fut le premier Capitaine François mis à la tête de cette Compagnie, & que depuis elle n'a eu que des Capitaines de cette Nation; ce qui y a aussi introduit beaucoup de François.

Cette même Compagnie, à cause de son ancienneté, a le pas sur les trois autres, & c'est à elle que sont attachés les vingt-quatre Gardes de la Manche & le premier homme d'armes, dont l'Auteur donne ici l'origine, les fonctions, & les prérogatives.

Après avoir parlé en premier lieu des Gardes Ecossois, M. le Pippre de Neufville vient à ce qui regarde les quatre Compagnies des Gardes du corps en général. Elles n'étoient (selon lui) composées d'abord que de 100 hommes; elles ont demeuré dans cet état depuis François I. jusqu'en 1664. que Louis XIV. jugea à propos (dit l'Auteur) de les augmenter successivement & de les mettre à 360 hommes chacune. Ce Prince créa des Officiers à proportion.

En 1664. il n'y avoit qu'un Capitaine, un Lieutenant, & un Enseigne dans chaque Compagnie, excepté celle des Ecossois qui avoit deux Lieutenans. En 1667. on doubla les Lieutenans dans les trois autres Compagnies: en 1677. le Roi ajoûta un troisiéme Lieutenant, & cette augmentation a subsisté jusqu'à present; les Enseignes ont

ont été multipliés comme les Lieutenans, & il y en a toûjours eu le même nombre.

Les Exempts sont beaucoup plus recens que les Lieutenans ou les Enseignes. L'Auteur trouve l'époque de leur institution dans une Ordonnance de Henri III. de 1578. laquelle a été suivie d'une autre de Henri IV. du mois de Septembre 1598. où il est dit que *dorénavant dans chacune desdites Bandes il n'y aura que quatre Archers francs de Hoquetons & de Hallebardes.* C'est cette exemption qui leur a fait prendre le titre d'Exempts; leur nombre a beaucoup varié, & il est maintenant fixé à douze.

Les Brigadiers & les Sous-Brigadiers, selon M. le Pippre de Neufville ne sont dans les Compagnies que depuis 1663. ou 1664. En 1666. le Roi créa un Major pour tout le Corps avec deux Aides-Majors: mais ceux-ci sont au nombre de quatre depuis 1674.

L'Auteur n'oublie point le Reglement du mois de Septembre 1664. par lequel Lous XIV. abolit la vénalité des places des Gardes du Corps; & ce Reglement a été exactement observé depuis ce tems-là.

II. *Premiere Compagnie des Gardes du Corps François* ou *de Villeroi.* Quelques Ecrivains, entre autres le P. Daniel, ont placé l'institution de cette Compagnie à l'année 1475. & ont prétendu que ce fut en faveur de Louis de Graville. M. le Pippre de Neufville fondé sur l'autorité des Registres de la Chambre des Comptes fait remonter cet établissement deux années plûtôt, & soûtient qu'il faut le fixer au 10 de Juillet 1473. & que ce fut Jean de Blosset Seigneur du Plessis-Pathé qui eut le premier le commandement des cent Archers François que Louis XI. créa pour sa Garde ordinaire par des Lettres dont la teneur est ici rapportée.

III. *Compagnie de Louis de Graville*, aujourd'hui *de Béthune.* Tous les Auteurs conviennent que cette Compagnie fut créée en 1475. en faveur de Louis de Graville, Seigneur de Montaigue; mais M. le Pippre de Neufville ne peut convenir ni avec l'Auteur qui a composé l'Histoire des cent Gentils-Hommes, ni avec le Pere Daniel qui a suivi le même Systême, qu'elle ait été la premiere Compagnie des Gardes du Corps François. On peut voir dans le Livre les raisons qu'il en apporte & dont la principale à notre avis est d'avoir prouvé dans l'article précedent que la Compagnie de Jean de Blosset avoit été établie deux ans auparavant.

IV. *Compagnie de Jean d'Etrée*, aujourd'hui d'*Harcourt.* Il étoit d'autant plus difficile (selon l'Auteur) de déterrer l'origine de cette Compagnie qu'on trouve cinq Capitaines des Gardes existans, & faisant service depuis 1545. jusqu'en 1562. sçavoir:

Jacques de Lorges, Comte de Montgommery.

Joachim de la Chatre.

Antoine Ruffin Ponthon, Sénéchal d'Agenois.

Jean d'Etrée.

Louis le Roi, Seigneur de Chavigny.

A force d'examiner, Monsieur le Pippre de Neufville a reconnu par les comptes d'Antoine Ponthon Sénéchal d'Agenois, qu'en 1545. François I. divisa la Compagnie de ce Sénéchal en deux pour favoriser Jean d'Etrée, & qu'il lui donna cinquante Archers de la Garde; ce qui fit que dans cette année il y eut une cinquiéme Compagnie. Ce fait éclairci, il restoit encore à sçavoir comment cette cinquiéme Compagnie existe aujourd'hui, & de quelle maniere elle prit la place de la quatriéme qui fut supprimée; c'est ce que l'Auteur explique en ces termes:

» En 1551. Philippe de Maillé, » Chevalier, Vicomte de Verneuil, » qui fut nommé à la Compagnie » de Jean d'Etrée, avoit pour Lieu» tenant, selon les Registres de la » Chambre des Comptes, Jean » Gueret, & pour Enseigne, Jean » de Gonnelieu. Or Philippe de » Maillé, ayant été tué en 1553. » Jean d'Humiere lui succeda l'an» née suivante; il eut encore les » mêmes Lieutenans, Enseignes & » Archers, comme Arthus de Mail» lé, Seigneur de Brezé, Succes» seur de Jean d'Humiere, & qui » le fut jusqu'en 1575. de sorte que » jusqu'aujourd'hui on voit par la » Chronologie des Capitaines, *la » filiation* de cette Compagnie dont » le Duc d'Harcourt est Capitaine.

» A l'égard de la quatriéme » Compagnie, c'est toûjours l'Au» teur qui parle, instituée en 1514. » en faveur de Raoul de Vernon, » Seigneur de Montreüil, à qui » Louis le Roi, Seigneur de Cha» vigny succeda en 1517. & ensui» te son fils François le Roi en » 1553. elle n'existe plus faute de » filiation: car les Registres des » Comptes des quatre Compagnies » ne font point connoître qu'il y » ait eu de filiation de cette dernie» re depuis 1563. au lieu que la fi» liation des quatre autres Capitai» nes se trouve dans les Registres » des Gages, depuis cette année » jusqu'à present, & qu'Arthus de » Maillé Seigneur de Brezé, est » nommé cette année, comme » ayant reçu ses gages, enfin qu'en » 1575. Nicolas de Grimonville, » Seigneur de l'Archant, eut la » Compagnie. C'est ce qu'on peut » voir par la Chronologie des Capi» taines, depuis Jean d'Etrée, jus» qu'au Duc d'Harcourt, qui est » aujourd'hui à la tête de la Com» pagnie.

GENDARMES DE LA GARDE.

V. Quoique les Gendarmes ayent toûjours été considerés comme la plus noble partie de la Milice Françoise depuis que Charles VII. eut institué les Compagnies d'ordonnance, & quoique les Rois ayent voulu avoir une de ces Compagnies, dont ils étoient eux-mêmes les Capitaines, cependant elles n'étoient ni comprises dans leur Mai-

son, ni destinées pour la garde de leur personne. Henri IV. ayant institué en 1609. une Compagnie de Gendarmes pour la Garde du Dauphin son fils, qui en fut Capitaine, ce dernier Prince étant parvenu à la Couronne, retint par une marque singuliere de confiance, cette même Compagnie au nombre de celles de sa Garde par une Ordonnance du mois de Juillet 1611. & en fit M. de Souvré le premier Capitaine-Lieutenant; Sa Majesté se reservant pour elle-même le titre de Capitaine.

A l'égard du rang de cette Compagnie, l'Auteur observe, qu'elle a été formée après celle des Chevaux-Légers de la Garde, & qu'il semble qu'elle ne devoit pas avoir la préséance; mais que comme de tout tems en France & dans toute l'Europe, la Gendarmerie a toûjours eu le pas sur la Cavalerie légére, qui est (dit-il) une espece de milieu, qui renfermoit les Gardes du Corps, en vertu de leur armure & de leur qualité d'Archers, elle a passé devant comme étant une Compagnie d'hommes d'armes. Il ajoûte que selon cet usage les Gendarmes de la Garde tenoïent le premier rang, & avoient le pas sur les Gardes du Corps sous le regne de Louis XIII. & pendant les premieres années du regne de Louis XIV. En 1665. ce Prince ayant resolu d'augmenter les Compagnies de ses Gardes composées alors de 100 Maîtres chacune, & d'en faire un corps de Troupes reglées, il leur donna le premier rang sur toutes les Compagnies de sa Maison, & par consequent sur celle des Gendarmes de la Garde.

A l'occasion de ce Reglement, M. le Pippre de Neufville rapporte d'après le P. Daniel le privilége singulier du Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, qui a la préséance & le commandement dans le service de la Maison du Roi sur les Lieutenans des Gardes du Corps, & qui pour cette raison commande dans les Armées toute la Maison du Roi, à moins que Sa Majesté ne donne une Lettre de service au plus ancien Officier général de sa Maison. L'Auteur remarque de plus qu'à la fin des Campagnes, lorsque la Maison du Roi a été séparée, le Capitaine - Sous - Lieutenant des Gendarmes a toûjours commandé de droit dans toutes les occasions, soit en marche, soit dans les campemens les Gendarmes, Gardes du Corps & autres, & que les deux Sous-Lieutenans de cette Compagnie commandent toûjours les premiers détachemens de la Maison du Roi qui se font dans les Armées, montant toûjours le premier piquet avec les Lieutenans des Gardes du Corps.

Les Gendarmes de la Garde n'avoient dans les commencemens qu'un Capitaine - Lieutenant, un Capitaine - Sous - Lieutenant, un Enseigne & un Guidon. Mais en 1675. le Roi doubla ces trois derniers Officiers, & tripla les deux derniers en 1683. de sorte qu'il y a à present dans cette Compagnie

un Capitaine - Lieutenant, deux Sous-Lieutenans, trois Enseignes & trois Guidons.

L'Auteur entre encore dans d'autres détails touchant les Gendarmes de la Garde; mais la crainte de donner trop d'étendue à cet Extrait nous oblige de renvoyer au Livre-même ceux qui seront curieux de s'en instruire.

CHEVAUX-LEGERS DE LA GARDE.

VI. Nous ne nous arrêterons point aux discussions préliminaires que fait M. le Pippre de Neufville des sentimens de M. de Bussi-Rabutin & du P. Daniel sur le tems où cette Compagnie qu'on convient assez avoir été dans son origine amenée par un nommé M. de la Curée à Henri IV. Roi de Navarre, qui lui donna d'abord le titre de Chevaux-Légers du Roi, fut réellement érigée en Garde & admise dans la Maison du Roi. Nous dirons seulement que l'Auteur, pour fixer cette époque, s'est servi d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi qu'il désigne par le titre de *Journal Manuscrit de Henri IV.* sans en marquer le numero, & qu'il croit être un Ouvrage du Marquis de Brienne. Voici le passage de ce Manuscrit : *Peu devant que le Roi levât le siége de Roüen, il donna la Lieutenance de sa Compagnie des Chevaux-Legers à la Curée, qu'avoit M. de Sendat : la Curée fit difficulté de la prendre, parce qu'il y avoit long tems qu'il avoit quitté la Cavalerie Légère, & qu'il avoit une Compagnie de Gendarmes...... Ce qui fut cause que le Roi pour lui faire accepter cette Compagnie la tira hors de la Cavalérie-Légère, & la créa de deux cens Chevaux-Légers de ses Gardes, lesquels ne recevoient commandement que du Roi & du Général, & logeoient au plus près quartier du Roi.*

Or le Siége de Roüen fut levé le 20 Avril 1592. par conséquent ce ne peut être qu'au commencement de ce mois ou au mois de Mars de la même année que les Chevaux-Legers amenés d'abord par M. de la Curée, puis commandés par M. de Sendat, & ensuite par M. de la Curée neveu du premier, ont eu le titre de Gardes du Roi; & par une autre conséquence il faut que M. de Bussi-Rabutin & le P. Daniel qui placent cette institution en 1593. se soient trompés. Tel est le précis du raisonnement que fait l'Auteur sur l'autorité du Manuscrit qu'il cite.

La Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde à la création de celle des Gendarmes en 1609. perdit son rang, quoiqu'elle fût beaucoup plus ancienne : le Roi offrit de le lui donner avant cette nouvelle Compagnie, à laquelle il eut fait prendre le titre de Chevaux-Légers : mais n'ayant pas voulu perdre ce titre sous lequel elle s'étoit acquis beaucoup de gloire par ses belles actions, elle n'eut dès ce jour que le rang après les Gendarmes de la Garde, quoiqu'elle joüisse des mêmes privi-

léges que ces derniers, & qu'elle ait quelques distinctions qui lui sont particulieres.

MOUSQUETAIRES DU ROY.

VII. L'usage des anciennes Bandes d'Hommes d'Armes étoit, selon M. le Pippre de Neufville, d'avoir à la suite de chacune d'elles une autre Compagnie, connuë premierement sous le nom d'Archers, à cause des armes qu'ils portoient : ensuite on les appella Carabiniers, dès que les Carabines furent substituées aux Arcs & aux Fleches : chacun de ces Hommes d'Armes fut alors obligé d'entretenir à sa suite un Carabinier, & lorsque la Compagnie étoit assemblée, ces Carabiniers formoient une autre Compagnie sous les ordres du même Commandant. Les Chevaux-Légers du Roi, comme étant réellement Hommes d'Armes, au sentiment de l'Auteur, avoient aussi une de ces Compagnies qu'on appelloit par distinction les Carabiniers du Roi Louis XIII. en 1622. ce Prince les voyant lestes & bien montés, changea leurs carabines en mousquets, comme leur nom de Carabiniers en celui de Mousquetaires, & leur donna un Capitaine qui resta jusqu'en 1629. subordonné, de même que la Compagnie au Capitaine-Lieutenant des Chevaux Légers. Voilà l'origine de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi.

Elle subsista sur ce pied jusqu'en 1634. que le Roi s'en fit Capitaine & donna à M. de Tréville la charge de Capitaine-Lieutenant. En 1646. le Cardinal Mazarin voulant la donner à un de ses neveux, & M. de Tréville n'ayant pas voulu donner sa démission, elle fut cassée; mais le Roi la retablit en 1657. & le Duc de Nevers en fut alors Capitaine-Lieutenant.

L'Auteur met l'époque de la création de la seconde Compagnie, qui portoit auparavant le titre de Mousquetaires du Cardinal Mazarin, à l'année 1660. après que le Cardinal l'eut donnée au Roi. Elle ne fut montée qu'en 1663. lorsqu'elle fut envoyée à l'expedition de Marsal pris par le Maréchal de la Ferté : le Roi n'en fut pas d'abord Capitaine ; mais lorsqu'en 1664. M. Marsac l'eut venduë à M. Colbert-Maulevrier, frere du Ministre, le Roi envoya à Charenton où cette Compagnie étoit en quartier, un Commissaire qui la cassa : elle fut retablie en 1665. sur le pied de la premiere Compagnie, le Roi s'en fit Capitaine, comme il l'étoit de l'autre, & M. de Maulevrier prit en même tems le titre de Capitaine-Lieutenant.

GRENADIERS A CHEVAL.

VIII. M. le Pippre de Neufville avoit annoncé dans le *Prospectus* qu'il traiteroit des Grenadiers à cheval dans son premier Tome, après les quatre Compagnies des Gardes du Corps, & avant les Gendarmes de la Garde. » Il m'est » revenu (dit il dans sa Préface),

» que plusieurs Officiers Militaires » de la Maison du Roi avoient » trouvé à redire à cette disposi- » tion, attendu que les Grena- » diers à cheval ne faisant point » corps de cette Maison, & mar- » chant à la tête comme troupes » détachées, il étoit plus à propos » de placer dans mon Ouvrage cha- » que troupes, suivant leur rang » de marche tant à la guerre » qu'aux revûës devant le Roi, & » que conséquemment je devois » placer les Grenadiers à cheval ou » tout à la tête, ou absolument à » la fin. Il a profité de cet avis; & l'impression de son Livre étant trop avancée, il a été obligé de mettre les Grenadiers à cheval après les Mousquetaires, quelque envie qu'il eût de les placer à la tête de la Maison du Roi.

Cette Compagnie créée par Louis XIV. dans le mois de Décembre 1676. fut tirée du Corps des Grenadiers dont les premiers furent établis dans le Régiment du Roi Infanterie, immédiatement après l'année 1667. Dans les batailles elle a l'honneur de combattre à la droite de la Compagnie Ecossoise; elle campe aussi à la droite de la même Compagnie, & dans les Détachemens les Grenadiers du Roi sont toûjours sous les ordres de l'Officier qui commande les Gardes du Corps.

C'est-là tout ce que nous avons cru devoir extraire de l'Ouvrage de M. le Pippre de Neufville pour en faire connoître le mérite; nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que sans parler du stile il seroit à souhaiter en général qu'il y regnât un peu plus d'ordre & de clarté, & qu'il fût plus correctement imprimé, soit pour les noms propres, soit pour la date des années.

EGLOGUES DE VIRGILE, TRADUITES EN VERS François avec le Latin à côté, & diverses Poësies, par M. Richer. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée de la Vie de Virgile, tirée de divers Auteurs. A Paris, chez *Ganeau* fils, ruë S. Jacques, à S. Louis. 1736. vol. *in*-12. pag. 257. sçavoir 185. pour les Eglogues de Virgile, & 71 pour les Poësies diverses.

IL a été parlé de la premiere Edition de cet Ouvrage, dans le 23e Journal de 1717. mais si succinctement, qu'on n'a fait presque que l'annoncer, au lieu d'en donner l'Extrait. Celui des Journalistes qui en a fait mention & qui depuis a quitté la plume, commence par dire 1°. Qu'*il n'est pas aisé de bien traduire des vers en vers*; 2°. Qu'*il l'est peut-être encore moins d'exprimer en prose, les agrémens de la Poësie*; 3°. Que *les Traducteurs en vers, s'abstiennent volontiers de mettre le Texte à côté de leur version*; comme l'a mis à côté de la sienne M. Richer; 4°. Que *le Texte est une incommode pierre de touche, qui, au premier coup d'œil, fait juger de la capacité du Traducteur*; 5°. Que

lorsqu'un Traducteur ne craint point ce risque-là, il compte, sans doute, lui-même, sur le succès de son travail.

Quatre exemples, chacun de quatre à cinq lignes, font le reste de l'article.

M. Richer, au commencement de cette seconde Edition, rappelle par maniere de reproche, ces mêmes termes. » Si, *dit-il*, l'on a mis » ici le Latin à côté du François; » Qu'on ne croye pas pour cela, » que le Traducteur s'imagine égaler l'original, comme un Critique » de mauvaise humeur, l'a insinué » lorsque la premiere Edition de » cet Ouvrage a paru. Bien loin » d'avoir cette vanité, l'Auteur est » très-persuadé qu'un Texte aussi » parfait que celui de Virgile, est » une *incommode pierre de touche.* » Mais il a cru devoir passer par » dessus cette considération en fa- » veur & pour l'utilité des jeunes » gens qui liront sa Traduction, à » laquelle il a joint, dans la même » vûë, de petites Notes Histori- » ques & Mythologiques.

Cet Avertissement, est suivi d'un Discours Préliminaire sur la maniere de traduire les Poëtes, après quoi vient la Vie de Virgile, & ensuite la Traduction des Eglogues.

Quant au premier point, M. Richer remarque que, selon plusieurs Sçavans, on ne peut bien traduire les Poëtes qu'en prose: Que d'autres au contraire, pensent que pour conserver les beautez d'un Poëte, il faut le traduire en vers.

Madame Dacier a suivi le premier sentiment, mais quelques respectables que soient ses décisions, M. Richer trouve que cette Sçavante étoit partie interessée dans la question dont il s'agit, & que c'est pour cela qu'elle l'a jugée en sa faveur.

M. Despreaux au contraire favorise la seconde opinion, & quoique les imitations d'Horace & de Juvenal dont il a orné ses Poësies, le fassent également soupçonner de partialité, cependant notre Auteur lui donne sans hésiter, gain de cause, & allegue en faveur de cet Ecrivain, la raison & l'experience. Il compare un Poëte mis en Prose, à un Gavalier démonté, qui perd beaucoup de sa force quand il est obligé d'aller à pied, & il dit que c'est pour cela que Gueret dans son Parnasse reformé, fait presenter par Horace, une Requête à Apollon, contre ceux qui traduisent Horace en prose.

M. Richer avoüe que les Traductions de vers en prose, ont l'avantage d'être plus litterales & de faciliter beaucoup par ce moyen, l'intelligence des Poëtes, ce qui lui fait dire que supposé entr'elles le même degré de perfection dans leur genre, les Traductions en prose sont plus utiles, & celles en vers plus agréables; mais ces dernieres, pour avoir l'agrément dont il s'agit, demandent un extrême travail, & c'est une maxime reçûë depuis long-tems, qu'Homére & Virgile, doivent être plûtôt imités que traduits. Ainsi l'entreprise est

hardie, non seulement de traduire les Eglogues de Virgile, mais d'essayer de transporter dans une Langue aussi difficile à manier que la Françoise, les graces de ce chef-d'œuvre de la Poësie Latine.

M. Richer, pour réussir autant qu'il lui a été possible dans un tel dessein, a cru avec raison qu'il ne falloit pas s'attacher scrupuleusement à la lettre, mais en prendre l'esprit, & se borner à conserver exactement les pensées de son original, sans s'embarrasser des expressions. La liberté de changer quelques termes, lorsqu'il l'a pû faire sans alterer le sens, est toute la licence qu'il s'est donnée. Un nom de fleur, par exemple, un nom de Berger, ou d'Arbre, pour un autre, voilà presque toute la difference qui se trouve dans cette Traduction. Le mot de *Troesne* que notre Auteur a banni, eût mal sonné ici en François, tandis que *Ligustrum*, dont il est la Traduction, sonne si bien en Latin. Il en faut dire autant de ceux de *Bouc, de Vache*, de *Bouvier*, & d'autres semblables, que pour la même raison, l'on a supprimés ou changés.

M. Richer a substitué en plusieurs endroits, par une raison de bien-séance, des noms de Bergeres, à des noms de Bergers; & il a tâché par-tout, de faire en sorte que rien ne choquât ni la Langue, ni les mœurs. Ce n'est pas pour les Sçavans qu'il donne sa Traduction, l'original leur suffit: C'est pour ceux qui n'entendent pas le Latin.

Comme plusieurs Eglogues de Virgile sont allégoriques, elles ont dû faire plus d'impression dans le siécle où vivoient ceux dont il s'y agit, & dans un tems où la mémoire des actions & des faits célébres dont il y est parlé, étoit encore recente; mais M. Richer observe qu'indépendamment de cette circonstance, elles ont des beautez de tous les tems, lesquelles en rendront la lecture toûjours également agréable.

La seconde Piece dont il nous reste à parler avant que de venir au corps de l'Ouvrage, est la Vie de Virgile. Ce que M. Richer dit de ce Poëte, ne peut qu'augmenter l'estime que ses Ecrits lui ont méritée. Il prétend faire voir que les mœurs de Virgile n'ont point démenti ses Oeuvres, que la sagesse regnoit sur ses lévres & dans ses Ecrits, que s'il avoit l'esprit judicieux & sublime, il n'avoit pas le cœur moins vertueux & moins noble. Au reste notre Auteur a tiré du P. de la Rue, les époques & l'arrangement des faits qui concernent l'Histoire des Ouvrages de ce Poëte.

Pour ce qui regarde le portrait de Virgile, ses mœurs, ses amis, ses censeurs, & autres particularitez, M. Richer a suivi Donat, & plusieurs Auteurs où ces faits sont épars & sans ordre, au lieu qu'ici on les trouve exposés avec beaucoup de méthode & d'arrangement.

Pour ce qui est de la Traduction des Eglogues nous ne sçaurions mieux faire pour en donner une juste

juste idée que d'en citer quelques articles.

Nous rapporterons pour cela le commencement de la premiere Eglogue.

MELIBOEUS.

Tityre tu patulæ recubans sub tegmine fagi,
Silvestrem tenui musam meditaris avenâ:
Nos patriæ fines, & dulcia linquimus arva,
Nos patriam fugimus; tu Tityre lentus in umbra
Formosam resonare doces Amarillida silvas.

Ces vers, dans la premiere Edition, sont ainsi rendus:

MELIBE'E.

Heureux Tityre, assis à l'ombrage des hêtres,
Tu dis sur des pipeaux des airs doux & champêtres,
Et nous, infortunez, désormais vagabonds,
Nous fuyons nos guérets & nos cheres maisons
Quand tu fais répéter, couché sous un feuillage,
Le nom d'Amaryllis aux échos du bocage.

Dans cette seconde, ils sont traduits de la maniere suivante, qui differe en peu de chose.

Tes légers chalumeaux, à l'ombre de ces hêtres,
Font retentir les bois de leurs accens champêtres,
Heureux Tityre! Et nous infortunez, errans,
Nous laissons nos guerets en proye à nos Tyrans,
Quand tu fais répéter, couché sous un feuillage,
Le nom d'Amaryllis aux échos du bocage.

TITYRUS.

O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit.
Namque erit ille mihi semper Deus: illius aram,
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus.
Ille meas errare boves, ut cernis, & ipsum
Ludere quæ vellem, calamo permisit agresti.

Dans la premiere Edition M. Richer a traduit:

TITYRE.

C'est un Dieu, cher ami, qui m'a fait ces beaux jours,
Oüi, je veux, comme un Dieu, le révérer toûjours.
Le sang de mes agneaux, celui de mes genisses
Rougira ses autels, de fréquens sacrifices,
C'est lui qui me permet de garder mes troupeaux,
Et qui me laisse en paix, enfler mes chalumeaux.

Dans la seconde, cette Traduction est changée en celle-ci.

TITYRE.

O Mélibée, un Dieu me fait ces heureux jours.
Oui, comme un Dieu je veux le révérer toûjours.

Souvent sur ses autels, pour le rendre propice,
Je veux d'un tendre agneau lui faire un sacrifice,
C'est lui qui dans ces lieux laisse errer mes troupeaux,
Et permet qu'à mon gré, j'enfle mes chalumeaux.

On trouve dans la suite de ces Eglogues, plusieurs autres legers changemens de cette nature, & si l'on en veut voir des exemples on peut consulter la quatriéme, la cinquiéme, la sixiéme, & la dixiéme Eglogue; mais pour revenir à la premiere, voici comme notre Traducteur continue :

MELIBOEUS.

Non equidem invideo : miror magis : undique totis
Usque adeò turbatur agris. En ipse capellas
Protinus æger ago : hanc etiam vix Tityre duco.
Hîc inter densas corylos modò namque gemellos,
Spem gregis, ah! Silice in nudâ, connixa reliquit.

MELIBE'E.

Je n'en suis point jaloux, mais ton calme m'étonne.
Quand nos champs sont remplis des troubles de Bellonne,
A peine ai-je sauvé mon malheureux troupeau.
Triste, je le conduis, & pour malheur nouveau,
La chévre que tu vois, & qui me suit à peine,
A mis bas deux chevreaux sur la roche prochaine;
Helas de mon troupeau c'étoit l'unique espoir.

Sæpe malum hoc nobis, si mens non læva fuisset,
De cœlo tactas memini prædicere quercus:
Sæpe sinistra, cavâ prædixit ab ilice cornix.

Le Ciel m'en menaçoit, je devois le prévoir;
Souvent j'ai vû des pins écrasés du tonnerre,
Souvent d'un chéne creux, aussi vieux que la terre.
Un sinistre corbeau m'a prédit ce malheur.

Sed tamen ille Deus qui sit, da, Tityre nobis.

Mais dis-nous, à quel Dieu tu dois tant de faveur ?

TITYRUS.

Urbem, quam dicunt Romam, Melibœe putavi,
Stultus ego, huic nostræ similem, quò sæpe solemus
Pastores ovium teneros depellere fœtus.
Sic canibus catulos similes, sic matribus hœdos
Noram; sic parvis componere magna solebam.
Verùm hæc tantum alias inter caput extulit urbes,
Quantum lenta solent inter viburna cupressi.

TITYRE.

Trop simple que j'étois, il faut que je l'avoue,
Je m'étois figuré Rome comme Mantoüe,

Où souvent nous portons nos plus tendres agneaux.
Je sçavois que la chevre est comme les chevreaux.
Dans ces comparaisons ma grossiere ignorance
Des deux extrémitez raprochoit la distance,
Mais que mes jugemens étoient précipités,
Rome surpasse autant le reste des Citez,
Que des plus hauts Cyprès l'on voit la tête altiere
Surpasser en hauteur, le jonc & la bruyere.

Nous ne suivrons pas plus loin notre Traducteur, en voilà suffisamment pour faire voir s'il seroit possible en prose de traduire plus fidélement qu'il s'en acquitte en vers.

Cette fidélité rend son Ouvrage véritablement propre pour ceux en faveur de qui il l'a travaillé; car il y a peu de commençans qui en confrontant sur le Texte Latin cette Traduction des Eglogues, n'en puisse tirer de très-grands secours pour l'intelligence du Poëte.

Parmi les Pieces qui suivent dans ce Volume lés Eglogues de Virgile, on voit diverses Eglogues de M. Richer, des Odes, & des Epigrammes du même Auteur.

Entre ces Eglogues en est une qui a paru pour la premiere fois en 1720. & que M. l'Abbé Souchay de l'Académie des Belles-Lettres, & Professeur d'éloquence au Collége Royal, a trouvée si belle, qu'il a cru devoir la traduire en Latin. Voici un échantillon de cette Eglogue Françoise de M. Richer, laquelle est intitulée GALATE'E, & de la Traduction Latine de M. Souchay.

TEXTE DE M. RICHER.

Galatée au Berger Damon.

Enfin après huit jours coûlés dans la tristesse,
Le Ciel, mon cher Damon, te rend à ma tendresse.
Tout languissoit ici : nos champs infortunés
De Flore & de Cérès étoient abandonnés.
Privés des tendres sons de ta douce musette,
Les oiseaux de nos bois quittoient cette retraite;
Tandis que nuit & jour, j'invitois les zéphirs
De porter jusqu'à toi, mes vœux & mes soupirs.
Apprends-moi par quel charme une terre écartée
Te faisoit oublier la triste Galathée.

Traduction Latine par M. Souchay.

Ergo post multos gemitus, longosque dolores
Te nobis tandem superûm clementia reddit.
Alma Ceres tecum nostris excesserat arvis,
Floraque purpureos mœrens neglexerat hortos,
Quin etiam volucres, te non audire canentem
Pertœsæ, umbrosos nemorum liquere recessus.
Interea ducens imo suspiria corde,
Mandabam zephiris tristes tibi ferre querelas,

Dic, age, te nostri, quo, tellus extera, fato,
Fecerit immemorem ?

Ne te souvient-il plus que sur eux mes sermens
Ont appuyé la foi de mes engagemens ?

TEXTE DE M. RICHER.

Bacchus y paroît-il mieux orner les côteaux ?
Y voit-on dans les prez couler plus de ruisseaux,
Le Soleil plus brillant, égayant les bocages,
Voit-il plus de Sylvains danser sur les rivages ?
Les Bergers mieux unis y sont-ils moins jaloux ?
Mais peut-être, c'étoit quelque lien plus doux.
Tu te tais. Ah, Grands Dieux ! cette absence cruelle,
Auroit-elle rendu mon Berger infidelle ?

Traduction Latine.

Num dulcior uva racemis
Carpitur ? An plures fugiunt per gramina rivi ?
Lætiùs aut colles frondoso vertice rident ?
Sanctior an teneras vincit concordia mentes ?
Nempe siles ? Alione calet, pro Jupiter, igne
Perfidus, ac nostros absens despexit amores ?

TEXTE DE M. RICHER.

Damon à Galatée.

Mon silence est l'effet du trouble imperieux
Qui vient saisir mon cœur, quand je vois tes beaux yeux.
Ah ! pourquoi te livrer à de telles allarmes,
Connois-tu donc si peu le pouvoir de tes charmes ?

Traduction Latine.

Nescio quid tenerum, tua cum datur ora tueri,
Linguam hebetat, nec me sinit ullam effundere vocem.
Insanos, Galatea ! tibi finxisse timores
Quid juvat ? Ignoras quantum pulcherrima possis ?
Nec venit in mentem, quoties tua lumina testor,
Et juro æternum sinceri fœdus amoris ?

En voilà suffisamment pour donner une idée de cette Eglogue Françoise & de cette Eglogue Latine. M. Richer dit que les connoisseurs trouveront dans le Poëme Latin, l'élégance de la diction, jointe à la douceur & aux graces de la Poësie Pastorale; nous ne croïons pas qu'il soit en cela désavoüé d'aucun Lecteur intelligent.

Quant aux Odes de M. Richer, il en est deux principales dont on ne sera sans doute pas fâché que nous rapportions ici quelques strophes; l'une est adressée à M. l'Ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi, depuis Cardinal & Ministre d'Etat. Elle a pour sujet, *la Nature périssable.* L'autre est adressée à M. de la Faye de l'Académie Françoise, & est intitulée *la Poësie.*

LA NATURE PERISSABLE.

ODE.

Ne cherchons point dans la nature,
La suprême félicité.

En vain l'erreur & l'imposture
L'érigent en Divinité.
Lorsque j'ouvre les yeux sur elle,
Tout m'offre un miroir fidelle
Qui m'éclaircit de son destin.
Des corps le mobile assemblage
Rend un assuré témoignage,
Que tout change & passe à la fin.



Les lis sur le tapis de Flore
Ne conservent point leur fraîcheur :
Le Soleil qui les fait éclorre
Voit bien-tôt ternir leur blancheur.
Versant autour une eau fertile,
Tous les soirs un Fleuriste habile
Renouvelle un travail ingrat;
Le tems qui s'écoule sans cesse,
Trompant ses soins & son adresse
Sous ses yeux en ternit l'éclat.



M. Richer, après avoir cité les fleurs comme un exemple de la nature périssable, joint à cet exemple celui des chênes les plus forts & des monumens les mieux affermis, celui même des Astres.

Victorieux de cent années,
Un chêne ombrageant les valons,
Semble braver les destinées
Et la fureur des Aquilons.
Mais des froids climats de Scythie,
Le fougueux époux d'Orithie
Vient attaquer l'arbre orgueilleux,
Et tel est l'effort de sa rage
Qu'on voit sous les coups de l'orage
Tomber son sommet sourcilleux.



Bâtimens d'un ordre superbe,
Monumens de la vanité,
Le tems vous a caché sous l'herbe,
L'on doute où vous avez été.
La roche même la plus dure
Ne sçauroit repousser l'injure
De cet insigne destructeur,
Et par lui bien-tôt entamée,
Céde à la dent envenimée
De ce tems exterminateur.



Si je considere les Astres,
Et le concours des élémens,
Les Descartes, les Zoroastres
Nous en marquent les changemens.
Même cette clarté féconde,
Ce Soleil, ce flambeau du monde,
Moins brillant quelquefois nous luit :
Sa pâle & tremblante lumiere,
Jadis à la nature entiere
Fit craindre une éternelle nuit.



Le Poëte passe de-là au peu de durée de la vie humaine : il demande ce que sont devenus les Homéres, les Socrates, les Platons, & surtout ces foudres de guerre qui se croyoient des Dieux, & dont les Tombeaux même qui sembloient devoir en quelque sorte servir de ressource à leur destruction, ont été effacés.

Puis il vient à cette reflexion générale où tout doit enfin aboutir.

Armé de la preuve sensible
Qu'offrent tant d'exemples puissans,
Je dis qu'un monde corruptible
Ne mérite point notre encens
L'incrédule en connoît la force,
Mais séduit par la vive amorce
Des passions & des plaisirs,

Il fuit la vérité qui presse,
Et pour mieux flatter son yvresse,
Il pense au gré de ses desirs.



D'une illusion insensée
J'entrevois l'espoir décevant.
Homme tu nourris la pensée
De te perdre dans le néant.
Abandonne une erreur grossiere:
Rentrant au sein de la matiere,
Ton corps cesse d'être animé.
Mais un être en toi plus sublime,
Va rendre un compte légitime
Au Tout-puissant qui l'a formé.



Nous passons les trois dernieres strophes pour venir à l'Ode sur la Poësie : cette Ode a été faite plusieurs années avant que M. de la Motte eût écrit contre la versification, & M. Richer y a depuis ajoûté six strophes sur ce sujet: sçavoir, la premiere que voici, & les cinq dernieres que nous rapporterons immédiatement après. L'aissant les autres pour abréger.

LA POESIE.

ODE

A M. de la Faye de l'Académie Françoise.

Quel profane sur le Parnasse,
Ferme l'oreille à tes accens?
Dieu des vers, confonds son audace:
Fais briller tes charmes puissans;
C'est en vain que dans son délire,
Muses, il ose contredire
Les suffrages de l'Univers :
Paroissez filles de mémoire,
Chantez vous même votre gloire,
Inspirez-moi vos plus beaux airs.



. . . .

. . . .

Mais ce langage du Permesse,
Au gré d'un subtil Novateur,
N'est qu'une ridicule yvresse
Dont le caprice est l'inventeur,
Séduits pour un usage étrange,
Pourquoi prodiguer la louange
A de pareils amusemens?
Pénible abus de la parole,
A qui notre folie immole
La nature & ses sentimens.



Comme M. de la Motte, dans le dessein de persuader que la prose l'emporte sur les vers, a cru devoir tourner en prose, la premiere Scéne de Mithridate; M. Richer, qu'une telle entreprise met presque en colére, dit :

Muses, l'honneur de ce rivage,
Qu'insensible à vos doux accords,
Pour décrier vôtre langage
L'ingrat fasse de vains efforts.
Pour dégrader les doctes veilles
Du fameux rival des Corneilles,
Qu'il décompose ses écrits.
Racine, un fol espoir le flate,
Et des beaux vers de Mitridate
Tu nous vois encor plus épris.



De la mesure & de la rime,
Qu'il brave l'importune loi,
Tu leur conserves notre estime,
Ce bel art triomphe chez toi.
Les mots soûmis à la mesure

N'y font qu'embellir la nature,
Malgré leur étroite prison,
Et par l'effort de ton génie
La cadence au droit sens unie,
Charme l'oreille & la raison.



On ne peut nier que les regles de la versification ne gênent beaucoup le discours, mais M. Richer loin de rien rabattre en cela du mérite des vers, fait au contraire consister dans cette gêne même, un des plus grands avantages de ce genre d'écrire.

Non, ce travail n'est point sterile,
Fruit d'un laborieux loisir,
Moins le succès en est facile,
Plus il nous cause de plaisir.
De tout tems l'Univers l'admire.
Si les sons qu'enfante la Lire
Charment aujourd'hui les mortels,
Le monde encor dans son enfance
Sans sçavoir, sans experience
Aux muses dressa des autels.



M. Richer apostrophant ensuite M. de la Faye qui a composé une Ode en faveur des vers contre le sentiment de M. de la Motte, lui parle ainsi en finissant :

En vain par une audace extrême
La Motte insultant aux neufs Sœurs,
Sur le sommet du Pinde même
Ose mépriser leurs faveurs.
Pour le confondre, Polymnie,
Echauffant ton heureux génie,
Fait entendre de nouveaux airs,
La Faye ! & ta Lire fidelle
Nous donne une preuve immortelle
De la puissance des beaux vers.



A la fin de ce Volume, se presente à part & hors de rang, une sixiéme Eglogue de M. Richer, de six vingts tant de vers; imprimés à Londres.

Le sujet de cette Eglogue est un jeune Berger, dont la retenue auprès de sa Bergere qui lui laisse entrevoir qu'elle ne seroit pas tout-à-fait d'humeur à lui être cruelle, s'il étoit plus hardi.

Fait rire dans les roseaux,
Les Nymphes des eaux.

C'est tout ce que nous dirons de cette Piece, dont l'exposé nous paroît bien moins propre pour un Journal comme le nôtre, que pour un Mercure.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Francfort sur le Mein.

M. de *Baumann*, Conseiller de S. M. Imperiale, a publié un Volume *in-folio* bien imprimé & orné de figures, sur l'Empire que *Frideric d'Autriche*, & *Loüis de Baviere* possederent en commun. Il est intitulé *Voluntarium Imperii consortium inter Fridericum*, &c.

De Herborn.

Il se débite ici un Recueil *in*-4°. d'Opuscules de M. *Jean-Matthias Florin*, Professeur d'Histoire & d'Eloquence dans cette Académie, il consiste en 4 Dissertations, dont voici les titres :

De Germaniæ Vulpibus Academicis.

De Fl. Jul. Crispi *Cæsareæ dignitatis Decennalibus*, *& votis ejusdem vicennalibus.*

De titulo Electoris, *ejusque in curiis usu pragmatico*, *aureâ Bullâ longè adhuc recentiore.*

De Campo Francorum Madio.

M. *Jean-Casimir Mieg*, Professeur en Philosophie, a publié *in*-8°. un Traité sur l'Esclavage, tel surtout qu'il étoit chez les Juifs, sous ce titre : *Constitutiones Servi Hebræi ex Scriptura & Rabbinorum Monumentis collectæ*, *necnon cum cæterarum Gentium consuetudinibus hinc inde collatæ.*

De Hannover.

M. *Baring* a fait imprimer une Brochure, qui toute courte qu'elle est, peut-être d'un grand usage pour ceux qui ont à déchiffrer des Manuscrits & des Diplomes, outre que l'Auteur y promet une Notice des Historiens de Brunswick & de Lunebourg. *Compendia scribendi*, seu *Abbreviationes ordine alphabetico disposita*, *collecta potissimum ex Diplomatibus Res Brunswicenses & Luneburgenses illustrantibus*, *aliisque Codicibus Membranaceis & Chartulariis per vetustis*, *itemque recentioris ævi Manuscriptis*, *ac* XVI Tabulis Æneis *incisæ ; quibus accedit Syllabus Capitum proximè edendæ Notitiæ Scriptorum* Rerum Brunswicensium & Luneburgicarum, *Provinciarumque annexarum.*

De Gotha.

Le 7 d'Avril de cette année mourut M. *Liebe*, sçavant Antiquaire, connu principalement par le *Gotha Numaria*, ou Description du Cabinet de Médailles du Duc de Saxe-Gotha, dont il avoit la Garde ; nous avons rendu compte de cet Ouvrage dans notre Journal du mois de Decembre 1730. M. *Liebe* étoit occupé du soin d'une belle Edition des *Césars* de l'Empereur *Julien*, qu'on dit devoir être bien avancée.

La

De Hambourg.

La Republique des Lettres a fait une perte plus grande encore en la personne du célébre & laborieux M. *Jean-Albert Fabricius* qui mourut en cette Ville le 30 d'Avril dernier. Il venoit de donner au Public le cinquiéme Volume de sa *Bibliotheque du moyen âge*, que nous avons annoncée, il y a quelque tems dans nos Nouvelles Litteraires.

ANGLETERRE.

De Londres.

M. le Docteur *Gibson*, aujourd'hui Evêque de Londres, publia en 1713. en 2 vol. *in-fol.* un grand Ouvrage sous ce titre : *Codex Juris Ecclesiastici Anglicani*, or *the Statutes*, *Constitutions*, *Canons*, *Rubricks*, *and Articles of the Church of England*, C'est-à-dire, Code du Droit Ecclesiastique d'Angleterre, ou Statuts, Constitutions, Canons, Rubriques & Articles de l'Eglise Anglicane, rangés méthodiquement sous leurs differens chefs; avec un Commentaire Historique & Juridique, & un *Discours Préliminaire* sur l'état present de la puissance, de la discipline & des Loix de cette Eglise, & un Appence contenant les preuves.

Un Anonyme a attaqué depuis peu cet Ouvrge, dans un Livre *in*-8°. intitulé : An examination *of the Scheme Church poev*, &c. ou *Examen du p'an de la puissance de l'Eglise*, *proposé* dans le Code du Droit Ecclesiastique d'Angleterre. Chez *Roberts*, 1735.

Innys & *Manby* ont imprimé en un Volume *in*-4°. divers *Traitez de Mathematique* en Anglois, de M. Jean *Muller*. 1736.

Le Docteur Nicolas *Robinson*, Membre du Collége des Medecins à Londres, a mis au jour un nouveau Traité sur les *Maladies Vénériennes* en trois parties. Il y a ajoûté une Dissertation sur la nature & les proprietez du *Mercure*, & ses effets sur le corps humain, & il fait voir les suites pernicieuses de la *salivation*, dans plusieurs circonstances de cette maladie. 1736. *in*-8°. Ce Volume se trouve aussi chez les *Innys* & *Manby*.

J. *Osborn* débite les *Oeuvres de Pétrone* en prose & en vers, traduites du Latin en Anglois, par M. *Addisson*, avec la Vie de l'Auteur, & le caractere de ses Ecrits, par M. *de S. Evremont*. 1736. *in*-12.

HOLLANDE.

D'Amsterdam.

J. *Wetsteins* & G. *Smith* ont en vente *Eloge Historique de feu M. Jean le Clerc*, Professeur en Philosophie & Histoire Ecclesiastique, parmi les Remontrans; tiré de la Bibliothéque raisonnée, mais revû & augmenté. Avec une Préface de l'Auteur. 1736. *in*-12. Le nom de M. *le Clerc* est trop célébre dans la Republique des Lettres pour ne

nous pas donner envie de rendre compte de l'Eloge que nous annonçons; aussi ne manquerons-nous pas de le faire incessamment.

FRANCE.

De Toulouse.

L'Académie des Jeux Floraux a fait imprimer le *Recueil de plusieurs Pieces de Poësie & d'Eloquence* qui lui ont été presentées l'année 1736 avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques.

Le P. *Arcere*, de l'Oratoire, Professeur de Philosophie à Condom, a remporté le prix de l'*Ode*: elle a pour titre la *Politique* : & le P. *Lombard* Jesuite, Professeur de Rhétorique à Toulouse, a remporté celui du Poëme. Les *Larmes* en sont le sujet. Les deux autres prix de cette année, sçavoir du *Discours* & de l'*Elégie*, ont été reservés, aussi bien que tous les prix qui avoient été reservés les années précédentes.

Le sujet du Discours sera pour l'année 1737. *Il est plus difficile de conserver une grande reputation que de l'acquerir.*

De Soïssons.

L'*Académie* de cette Ville a annoncé par un Programme imprimé » que dans son assemblée publique » du 29 Avril 1737. elle délivrera » un prix qui sera une Médaille » d'or de la valeur de 300 livres, » donnée par Monseigneur l'Evê- » que de Soissons. Elle l'adjugera à » une Dissertation Historique d'u- » ne heure ou d'une heure & demie » de lecture, & elle propose pour » sujet l'*Epoque de l'Etablissement de la Religion Chrétienne dans le Soissonnois & ses Progrès* jusqu'à la fin *du Quatriéme Siécle. Les Noms des premiers Evêques de Soissons, le Tems & la Durée de leur Episcopat jusqu'à la fin du même Siécle.*

C'est à M. *de Beyne*, Président au Présidial de Soissons, & Sécrétaire perpetuel de l'Académie, qu'on doit adresser, port franc, & avant le premier Fevrier les Ouvrages destinés au concours.

M. l'Abbé de *Rosay*, Chanoine & grand Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Soissons, de l'Académie Royale de cette Ville, a fait imprimer chez *Charles Courtois*, Imprimeur du Roi & Marchand Libraire, près l'Election, une nouvelle piece de Poësie de sa composition, intitulée : *la Gloire de Louis XV dans la guerre & dans la paix*; *ODE à Louis le Grand*. 1736. broch. *in*-8° Cette Ode est précédée d'un Avertissement, & accompagnée de Notes qui puissent, suivant l'intention de l'Auteur, en faciliter l'intelligence, du moins pour les tems à venir.

D'Orleans.

Description de la Ville & des environs d'Orléans. Avec des remarques Historiques. Chez François *Rouzeau*. 1736. *in*-8°.

Cet Ouvrage, qui est rempli de recherches curieuses & qui ne sçau-

roit par conſequent qu'être bien reçu du public, avoit été deſtiné pour mettre à la tête d'une Hiſtoire d'Orléans que Dom Touſſaints *du Pleſſis* de la Congregation de S. Maur, avoit entrepriſe, & que d'autres occupations l'ont obligé de laiſſer imparfaite. Il ne devoit ſervir pour ainſi dire que d'une Table préliminaire qui pût annoncer une partie des ſujets qu'on devoit traiter dans l'Hiſtoire. » Mais » aujourd'hui (dit l'Auteur dans » un court Avertiſſement, que cette » Deſcription paroît détachée, & » ſans aucun des ſecours qui la de» voient ſuivre, j'ai cru devoir » l'accompagner de Notes Hiſtori» ques, qui en lui donnant plus » d'étenduë, puſſent ſervir à l'é» claircir & ſuppléer en quelque » maniere à ce qui lui manquoit.

De Paris.

Il ſe diſtribue chez Jacques *Colombat*, ruë S. Jacques, un *Avis* imprimé pour l'exécution d'un Regiſtre public qui aura pour titre : Armorial general de la France ; dirigé ſous l'autorité du Roi, par Meſſire *Louis-Pierre d'Hozier*, Juge Général d'Armes de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes ; Généalogiſte de la Maiſon, de la Chambre & des Ecuries de Sa Majeſté & de celles de la Reine.

Après quelques reflexions ſur l'utilité d'un pareil Ouvrage, qui ſeroit un Monument général, exact & permanent de toutes les Armoiries des Familles exiſtantes de France, on nous apprend que les Materiaux que le Juge d'Armes a déja raſſemblés, ſeroient plus que ſuffiſans pour compoſer au moins ſix Volumes : » Mais, ajoûte-t-on, » comme il n'eſt pas poſſible, que » ce Juge ſoit exactement inſtruit » de tous les changemens qui ar» rivent journellement dans les Fa» milles, ni qu'il ait connoiſſance » non ſeulement des ſubſtitutions, » qui aſſujettiſſent à joindre à ſon » nom & à ſes armes, ceux des ſub» ſtituans; mais encore des dignitez » & des charges, dont la Juſtice du » Roi recompenſe & honore le mé» rite & les ſervices, on avertit ceux » qui deſireront que l'on n'omette » rien dans cet Armorial général de » ce qui peut les concerner perſon» nellement.

1. De remettre ou faire remettre par leurs correſpondans au Juge d'armes de France, leurs armoiries bien expliquées avec leurs noms, ſurnoms, qualitez & domiciles ; pour que la gravûre & l'impreſſion puiſſent être faites avec ſoin, & ſans être obligé, comme il arrive ſouvent, de recourir à une correction.

2. Que chaque Volume contiendra environ 2500 Armoiries, rangées par l'ordre alphabétique des ſurnoms de Famille ; & qu'à la fin de chaque Volume il y aura une Table alphabétique, auſſi des noms des terres, jointes aux ſurnoms, pour que l'on puiſſe facilement connoître ceux qui ſont annoncés

dans le monde sous des dénominations differentes. Que pour ce qui doit composer le premier Volume, on ne recevra que jusqu'au 30 Septembre de cette année 1736. les Mémoires de ceux qui desireront d'y être compris, & successivement pour les autres Volumes dans les trois premiers & trois derniers mois de chaque année.

3. Qu'on tirera l'Ouvrage sur du papier grand raisin, sauf à ceux qui en voudront des exemplaires en papier plus grand, de faire part de leurs intentions, afin que l'on n'en tire précisément que ce qui sera retenu.

Enfin on aura soin d'instruire le public lorsque le premier Volume sera prêt à être distribué.

M. d'*Hozier* demeure à Paris, vieille ruë du Temple, au coin de la ruë S. François.

Code des Curez, ou *nouveau Recueil des Reglemens concernant les dîmes, les portions congruës; les fonctions, droits, honneurs, exemptions & priviléges des Curez, Vicaires perpetuels, Vicaires amovibles & autres Bénéficiers, & la Jurisdiction Ecclesiastique.* Ensemble *les droits honorifiques des Seigneurs & Officiers tant de Sa Majesté que des Cours superieures & autres Justices du Royaume.* Chez *Prault*, pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1736. *in*-12. deux Volumes.

» Cette Edition (est-il dit dans » un Avertissement) qui est deux » fois plus ample que les précédentes, lesquelles ont paru sous des » titres differens auroit pû faire » trois Volumes, puisqu'elle contient près de 1600 pages : mais » pour en faciliter l'acquisition, en » diminuant le prix, on en a fait » que deux fort gros. On espere, ajoûte-t-on, que les personnes qui acheteront ce Livre en tireront les avantages que l'on a eu en vûë de leur procurer, & sçauront gré à l'Editeur des soins qu'il a pris pour le perfectionner.

Mesnier, & Jean *de Nully*, Grand'Salle du Palais, débitent *Recueil de Jurisprudence du Pays de Droit Ecrit & Coûtumier*, par ordre alphabetique. Par Messire *Guy du Rousseaud de la Combe*, Avocat au Parlement. 1736. *in*-4°.

Comme de tels Livres ne sont guéres susceptibles d'Extraits, nous allons simplement rapporter une partie de l'éloge qu'on a fait de celui-ci dans l'Avertissement qui le précede. » Cet Ouvrage contient en abrégé les décisions » des Ordonnances, Edits & Déclarations de nos Rois; celles » des Loix Romaines, des Coûtumes; & celles des Arrests & Reglemens rapportés dans les Arrestistes anciens & nouveaux du » Parlement de Paris, sur le Droit » Ecrit & Coûtumier.

Il rassemble les divers sentimens des plus célébres Interpretes des Loix & des Coûtumes, & ceux des Auteurs qui ont traité chaque matiere *ex professo*.

Non seulement tous les principes y sont avec leur application aux Pays de Droit Ecrit du Parlement de Paris, & au Pays Coûtumier:

mais aussi les exceptions des principes, & l'on y trouvera plus de décisions, que dans une infinité de plus gros Volumes.

Tout y est autorisé par les Loix, la Jurisprudence des Arrests & les Auteurs. Les Loix citées sont la décision précise de la question, autrement il y a *argumento legis*.

Les Commençans pourront regler sur ce Livre la conduite de leurs études; les Sçavans y trouveront sur le champ de quoi appuyer leurs avis; & chacun y verra en un moment les autoritez sur la question qui l'interesse, *&c.*

On trouve chez Guillaume *Cavelier*, ruë Saint Jacques, au Lys d'or les *septiéme* & *huitiéme* Tomes des *Lettres* de M. Duguet *sur divers sujets de morale & de pieté*. 1736. *in*-12.

Reflexions morales sur le Livre de Tobie. Nouvelle Edition. Chez *Lottin*, ruë S. Jacques, à la Vérité, & *Ganeau*, fils, à S. Louis. 1736. *in*-12.

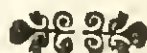
Obstacles de la Pénitence, ou Réfutation des prétextes qui font illusion au pécheur, & l'empêchent de se convertir. Ouvrage traduit de l'Anglois du Pere *Pearson* de la Compagnie de Jesus, par le Pere Pierre *de Mareuil*, de la même Compagnie. Le Traducteur y a joint la Lettre de Saint Eucher à Valerien, celle de Saint Augustin à Licentius, & les Soupirs d'une ame pénitente, tirés des Opuscules de l'Auteur de l'Imitation de Jesus-Christ. Le tout traduit en François. Chez Mademoiselle *Couterot*, ruë de la Harpe, vis-à-vis la ruë des deux Portes, au bon Pasteur. 1736. *in*-12.

Fautes à corriger dans le Journal de Juin 1736.

PAge 324. col. 2 l. 35. Etnam, *lis.* Oetnam : P. 327. col. 2. l. 31. tuumque, *lis.* tecumque : P. 329. col. 1. l. 34. voce, *lis.* voces : P. 347. col. 2. l. 14. Diodore, *lis.* Diodote.

Dans le Journal de Juillet.

P. 408. col. 1. l. 20. Stoilées, *lis.* Sitalcés : même pag. col. 2. l. 14. après lui vient, *lis.* après lui, vient : même pag. col. 2. l. 28. c'est succession, *lis.* c'est succession irréguliere : P. 418. col. 1. l. 5. soupe, *lis.* loupe : P. 432. col. 2. l. 1. qu'il fit, *lis.* que Louis XIV. fit : Ibid. l. 33. lesquelles, *lis.* elles : P. 438. col. 2. l. 10. une connoissance singuliere, *lis.* une connoissance juste.



TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de Sept. 1736.

MEmoires pour servir à l'Histoire des Insectes, pag. 515
Histoire des Empires & des Republiques, &c. 529
Recherches de Physique & de Medecine sur la nature de l'Eau, &c. 535
Les anciens Auteurs Latins de l'Agriculture, &c. 539
Abrégé Chronologique de la Maison du Roi, &c. 549
Eglogues de Virgile, traduites en vers François, &c. 558
Nouvelles Litteraires, 568

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

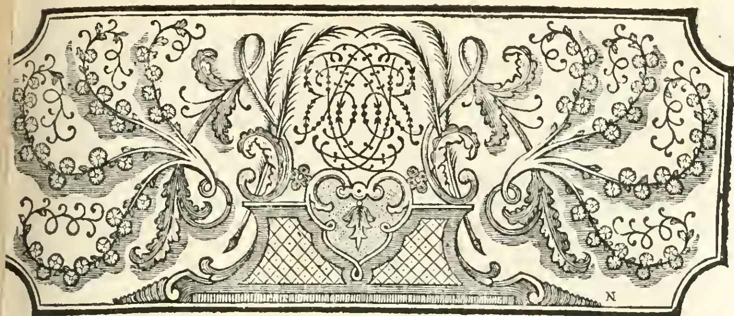
OCTOBRE.



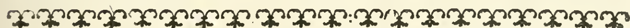
A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



OCTOBRE M. DCC. XXXVI.

L'ART DE GUERIR PAR LA SAIGNE'E, OU L'ON EXAMINE en même tems les autres secours qui doivent concourir avec ce remede, ou qui doivent lui être préferés, dans la cure des maladies, tant médicinales que chirurgicales. Par François Quesnay, Maître ès Arts, Chirurgien reçu à S. Côme, Membre de la Societé Académique des Arts, & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon : Chirurgien de M. le Duc de Villeroi. A Paris, chez Guillaume *Cavelier*, près la Fontaine S. Severin, au Lis d'or 1736. *in*-12. pag. 375.

CE Volume peut passer pour le second Tome de celui dont nous avons publié l'Extrait dans notre Journal de Janvier dernier sous le titre d'*Essai Physique sur l'œconomie animale*. C'étoit proprement

un précis de Physiologie, où l'on considéroit le corps humain dans l'état d'une parfaite santé. On l'envisage ici sous un autre point de vûë, c'est à-dire, comme malade & dans un besoin pressant des secours que peuvent lui fournir les remedes les plus efficaces; parmi lesquels on juge, au seul titre du Livre, que l'Auteur donne la préference à la saignée. Les Chirurgiens ne doivent donc chercher dans cet Ouvrage, rien qui la concerne en tant que pure manœuvre de leur art. L'Auteur, tout Chirurgien qu'il est, n'a point à leur communiquer ici de nouvelle découverte qui tende à perfectionner & à rendre plus sure une operation si commune & en même tems si délicate & si périlleuse. Il a mieux aimé se renfermer uniquement dans ce que le commerce des Medecins, soit de vive voix, soit par écrit, & sa propre experience ont pû lui apprendre, sur l'usage que l'on doit faire de ce genre d'évacuation dans le traitement des maladies. Cet Ouvrage est divisé en deux parties, où il s'agit 1°. de la saignée & de ses effets en général: 2°. de ses indications.

I. La saignée que l'Auteur définit l'*évacuation d'une portion de la masse du sang, par une ouverture faite exprès à quelqu'un des vaisseaux sanguins*; peut être, selon lui, regardée, ou comme désemplissant ces vaisseaux, & alors il l'appelle *déplétion*; ou comme enlevant quelques-unes de nos humeurs préférablement aux autres; & en ce cas il la nomme *spoliation* ou dépouillement. Il prétend donc que la saignée produit en même tems deux effets. Elle désemplit les vaisseaux; mais cet effet est de peu de durée, puisqu'au moyen de quelques bouillons les vaisseaux peuvent se remplir comme auparavant. Elle dépouille la masse des humeurs de sa portion sanguine, qu'elle tire en beaucoup plus grande quantité à proportion que les autres liqueurs, & ce dépouillement ne se répare que lentement.

La *déplétion* se partage également & presqu'en même tems entre tous les vaisseaux sanguins, où la vitesse de la circulation est égale; d'où elle se communique successivement à tous les autres genres de vaisseaux. Deux causes y contribuent necessairement, 1°. la force élastique de ces vaisseaux, laquelle y entretient une espece d'équilibre essentiel à la régularité de la circulation: 2°. la pression de l'air, qui maintient l'égalité de plénitude dans les vaisseaux; effet qui paroît visiblement lorsque les Bouchers soufflent quelque animal, après l'avoir tué. La *déplétion* procurée par la saignée est si peu considerable (dit l'Auteur) qu'en évaluant, comme il a fait ailleurs, la masse des liquides à $\frac{5}{6}$ de la masse du corps, qu'il suppose peser en tout 120 livres, dont par consequent les liquides en pesent 100: une saignée de 12 onces ne diminue la masse de ces mêmes liquides au plus que d' $\frac{1}{130}$ partie. D'où il resulte, que ce n'est qu'en

vertu d'un grand nombre de ſaignées faites bruſquement, qu'on peut compter ſur la *dépletion*, qui ſans cela, paroît ſe reduire à très-peu de choſe.

Il n'en eſt pas de même de la *ſpoliation* : Elle n'a lieu que dans les vaiſſeaux ſanguins, qui ſont par rapport aux vaiſſeaux blancs, tels que les lymphatiques, les *adipeux*, ceux des parties *ſpermatiques*, &c. environ comme 1 eſt à 3. En ſorte que la maſſe des ſucs contenus ſeulement dans les vaiſſeaux ſanguins ſera d'environ 30 livres, en conſéquence de l'évaluation alléguée, & que le ſang proprement dit ou la partie rouge, n'y eſt à l'égard des ſucs blancs qui s'y trouvent qu'à peuprès comme 1 eſt à 3, & à l'égard de la maſſe totale de ces mêmes ſucs que comme 1. eſt à 9, ainſi que l'Auteur le fait voir par le calcul. D'où il ſuit, qu'une ſaignée de 3 palettes ou de 12 onces dépouille la maſſe du ſang, d'$\frac{1}{40}$ de ſa partie rouge, & ſeulement d'$\frac{1}{180}$ de ſa partie blanche : que les vaiſſeaux ſanguins fourniſſent leur part de la ſaignée toute en partie rouge : que cette partie enlevée tombe en pure perte pour ces mêmes vaiſſeaux ; & que la ſaignée, bien loin d'y diminuer les ſucs blancs, les y augmentent preſque toûjours.

L'Auteur montre que le dépouillement de la partie rouge influe beaucoup ſur les ſucs lymphatiques dont elle eſt la ſource : & que c'eſt uniquement par l'hypothéſe de la *ſpoliation* qu'on peut reſoudre pluſieurs difficultez touchant la ſaignée, qui ſont inſolubles par la ſeule théorie de la *déplétion* ; & dont il en allegue ſept, que l'on peut voir chez lui.

La ſeconde Section de la premiere partie roule ſur les premiers effets de la ſaignée, qui ſe reduiſent à mettre les liquides plus à l'aiſe, & à rendre la maſſe du ſang plus ſéreuſe. Enſuite, pour aſſigner plus particulierement les effets de la ſaignée ſur les ſolides, l'Auteur obſerve que les tuniques des vaiſſeaux ſont ſuſceptibles de la *déplétion*, comme les vaiſſeaux mêmes ; que la *déplétion* produit un relâchement dans les parties ſolides ; que les boiſſons ſimplement aqueuſes ne lui ſont pas contraires ; que la ſaignée, par le moyen de la *ſpoliation*, rend l'agilité aux ſolides & affoiblit l'action des parties organiques, lorſque celle-ci eſt trop violente ; qu'elle relâche & détend les vaiſſeaux, accelere le mouvement du pouls, & donne aux ſolides plus de ſoupleſſe.

L'Auteur vient après cela aux effets de la ſaignée ſur les liquides ; & il remarque en premier lieu qu'elle contribue fort à la crudité des humeurs, tant en vertu de la *déplétion* que de la *ſpoliation* ; 2°. Qu'elle rend les ſucs plus coulans ; qu'elle tempere l'acreté de l'humeur bilieuſe : mais que d'un autre côté elle eſt nuiſible, lorſque la crudité des humeurs eſt trop dominante : qu'elle produit divers changemens dans le mouvement des liquides ; & que pouſſée trop loin, elle ralentit ce même mouvement ;

à propos de quoi l'Auteur fait une observation importante, sur l'inutilité ou même le danger des saignées faites vers la fin d'une maladie pour empêcher le dépôt d'une humeur qui menace quelque partie.

Il montre dans les deux derniers Chapitres de sa seconde Section, que la saignée est d'un foible secours pour les maladies qui viennent d'un excès de langueur dans les solides, telles que sont le défaut de transpiration dans les vieillards, l'intemperie phlegmatique & la *leucophlegmatie*, l'intemperie mélancolique, les vieux Skirrhes, *&c.* que la saignée ne peut rien immédiatement contre un vice absolu d'un liquide; qu'elle ne doit point être mise en œuvre dans la vûë d'enlever les matieres morbifiques, lesquelles, après la saignée, restent dans la même proportion avec les autres humeurs; qu'on doit être circonspect dans l'usage de cette évacuation lorsqu'il y a quelque humeur vicieuse qui détruit le sang, comme il arrive, par exemple, dans un ulcere chancreux; que la saignée pratiquée dans les fievres continuës ne peut rien pour diminuer ou pour exterminer l'*acre* qui les cause; mais qu'elle peut seulement s'opposer indirectement à leurs mauvais effets.

II. L'Auteur, dans sa seconde partie, établit les indications pour la saignée; & ces indications se tirent ou de l'état des solides, ou de celui des liquides, ou de celui des uns & des autres: ce qui fait la matiere de trois Sections.

1. Dans la premiere partagée en cinq Chapitres, il traite 1°. de la débilitation des forces; 2°. de l'intemperie sanguine ou pléthore; 3°. de l'intempérie bilieuse: 4°. de la mélancholique, & 5°. de la pituiteuse.

L'Auteur a cru devoir s'étendre sur l'abattement des forces ou sur la débilité du principe vital, parce que cet accident, qui est assez ordinaire dans les maladies, fait naître plus que tout autre, une grande repugnance pour la saignée. Cette consideration l'a donc engagé à distinguer les differentes especes de débilitez & leurs diverses causes, pour faire connoître plus précisément les occasions où ce remede peut être plus ou moins convenable.

Il resulte en général de toutes les observations particulieres de l'Auteur sur cet article, 1°. que l'état des malades, qui malgré une extrême foiblesse, & un abattement universel en apparence, ont le pouls ample, libre & vigoureux, doit persuader qu'il n'y a que les facultez animales qui soient en défaut, sans que les vitales y soient interessées, & par conséquent fournit une indication pour la saignée: 2°. qu'il en est de même de ces affections *hysteriques* où les malades, quoique privés de sentiment & de connoissance, & comme tombés en syncope, conservent d'ailleurs un pouls qui se soûtient; 3°. que l'accablement accompagné d'un

pouls dur & embarrassé, d'une pesanteur de tête, & d'un commencement de délire, fait concevoir que les forces sont opprimées par l'abondance du sang ou par un vice de circulation sur-tout dans le cerveau ; ce qui offre une sure indication pour la saignée : 4°. que si la foiblesse du malade jointe à la petitesse, au relâchement & à la langueur du pouls, & accompagnée d'évacuations abondantes par les selles ou par les sueurs, annonce la dissolution des humeurs ; alors on ne doit se déterminer en faveur de la saignée, qu'avec tous les égards & toutes les précautions dont l'Auteur parlera dans la suite ; 5°. mais que l'extrême abattement d'un malade, qui d'ailleurs sans être dans aucune des circonstances dont on vient de faire mention, a le pouls foible, petit, enfoncé, un peu dur ou convulsif, avec une sorte de défaillance ou d'angoisse vers la région du cœur ou de l'estomac, une chaleur languissante, un visage défait, un aspect triste & consterné, tout cela (dit-on) laisse entrevoir que la maladie reside particulierement dans le principe vital (à moins qu'il n'y ait lieu de soupçonner quelque inflammation des visceres, dont le genre nerveux soit fort susceptible d'impression) & n'indique plus la saignée comme un remede qui convienne directement à cette maladie ; quoiqu'elle puisse y être utile indirectement en certains cas, mais avec tous les ménagemens & toutes les modifications articulées ici par l'Auteur.

Il parcourt ensuite toutes les sortes d'intemperies qu'il admet dans le corps humain, & qu'il vient de specifier ; & il commence par l'intemperie sanguine qu'il nomme *pléthore*. Il regarde la saignée comme le remede spécifique des temperamens sanguins. Mais il n'a pas de la *pléthore* l'idée qu'on s'en forme ordinairement. Il n'a garde de la confondre avec ce qu'on appelle *obésité* ou embonpoint. Il prétend que la *pléthore ad vasa* ou la plénitude quant aux vaisseaux est rare, & il en apporte plusieurs raisons qu'on peut voir. Il estime que la *pléthore ad vires* ou la plénitude quant aux forces est la plus ordinaire, & qu'elle reside dans les fibres musculeuses, dont les mouvemens sont gênés & ralentis par l'abondance excessive du sang. De-là (dit il) naissent le resserrement des vaisseaux, l'épaississement du sang, l'inaction des membres, les enflures œdémateuses, les inflammations phlegmoneuses, les hémorrhagies, les apopléxies, l'obstacle dans les filtrations, l'élaboration défectueuse des sucs, & la fiévre *synoque*. Il fait voir après cela de quelle utilité est la saignée dans la *pléthore*, qu'elle ne guérit point en vertu de la *déplétion*, & qui d'ailleurs ne peut rien contre l'*obésité* ; mais qui en dilatant les vaisseaux trop contractés par la *pléthore*, produit les mêmes effets que ceux qu'on attribue à la *déplétion*, comme de désemplir les vaisseaux, de mettre les liqueurs plus au large, de rendre les cou-

loirs plus libres, de faciliter la dépuration du sang, &c. Il observe que les saignées de précaution sont utiles aux sanguins, en prévenant la *plethore* beaucoup plus promptement & plus efficacement que ne pourroit faire la diete en pareil cas.

De l'intemperie sanguine, l'Auteur passe à la bilieuse, dont l'acrimonie excessive occasionne des érésipeles, des *herpès*, & d'autres pareilles inflammations, allume une fievre ardente, excite des indigestions, des coliques, des diarrhées, des dyssenteries. L'Auteur prescrit pour le traitement de ces maladies plusieurs médicamens, dont nous ne rendrons point compte au public, & nous nous renfermons pour abreger dans la seule exposition qu'il fait de l'usage de la saignée pour remedier à tous ces accidens. C'est ainsi que nous en userons par rapport à tous les autrès articles de cet Ouvrage; & c'est de quoi nous avertissons ici le Lecteur une fois pour toutes. L'Auteur trouve que rien ne convient mieux que la saignée dans toutes ces affections qui sont des suites de l'intemperie bilieuse, surtout si l'on a sujet de craindre que la fievre ne se mette de la partie. Il recherche pourquoi les anciens craignoient la saignée dans les maladies aiguës des bilieux : & il trouve qu'ils n'avoient pas tort de regarder le sang à certains égards comme le frein de la bile. Mais pour prévenir les inconvéniens qui pourroient suivre cette évacuation dans les sujets bilieux, il conseille de ne la pousser pas si promptement jusqu'au point de reveiller la force & l'activité des vaisseaux, (il seroit dangereux d'en demeurer là) mais de la réiterer jusqu'à les affoiblir considerablement, prétendant que le sang chez les bilieux se repare très-vîte, & que les saignées de précaution leur sont très-utiles, pour prévenir sur-tout la phthisie causée par l'acrimonie de la bile.

Elles ne sont pas non plus inutiles (selon lui) dans l'intemperie mélancolique. Mais quant à l'acrimonie saline & virulente qui a sa force dans cette intemperie, & d'où naissent diverses maladies chroniques & rebelles, telles que la galle, la teigne, la lépre, les dartres, le scorbut, le cancer, les écrouelles, &c. la saignée n'y peut être que d'un foible secours; & l'on doit necessairement recourir à des remedes plus efficaces; qu'on verra chez l'Auteur. Il parle ici de l'effet de la saignée dans les vieillards, comme ceux-ci étant en cette qualité dans une disposition prochaine à l'intemperie mélancolique : sur quoi il ne paroît pas être de l'avis d'un Medecin grand partisan de la saignée, & qu'il ne nomme pas, lequel a cru trouver dans les vieillards de fortes indications pour ce remede. Il ne le juge pas plus convenable dans l'intemperie pituiteuse, non plus que pour les enfans en général comme tenant beaucoup de ce temperament; & elle ne peut leur être utile (selon lui) que par accident, comme dans des chûtes, des convulsions,

des douleurs de dents, des inflammations, des fiévres, *&c.*

2. Les indications pour la saignée, prises de l'état des liquides & de leurs effets sur les solides, sont la matiere de la seconde Section divisée en trois Chapitres, qui roulent 1°. sur les vices de la digestion, 2°. sur la putréfaction des humeurs, 3°. & sur leur acrimonie.

L'Auteur assigne pour causes de l'indigestion 1°. l'action de l'estomac trop languissante, 2°. les dissolvans trop peu actifs ou vicieux, 3°. l'intemperie chaude ou froide de ce viscere. De-là naissent, selon lui, trois sortes d'indigestions, 1°. la *fermenteuse*, plûtôt *acéteuse* que vineuse, 2°. la putride, 3°. la mixte ou bilieuse, desquelles il explique la nature & en indique les remedes. Il en fait autant par rapport aux differentes sortes de cruditez qui tirent leur origine de ces trois especes d'indigestions, & qui sont les cruditez pituiteuses-acides, les pituiteuses insipides ou *muqueuses*, les putrides, les bilieuses, & les atrabilaires, soit acides, bilieuses ou putrides. A l'égard de la saignée (dit l'Auteur) elle ne convient gueres que par accident aux indigestions, hors le cas de l'indigestion atrabilaire, où ce remede, par le relâchement qu'il cause dans les membranes des arteres, peut beaucoup aider à vaincre cette chaleur d'entrailles qui fait tout le mal. Mais à l'exception de ce cas & de quelques autres, dont il fait mention, la saignée, ne remedie point aux indigestions.

L'Auteur vient ensuite à la putréfaction des humeurs, qui n'est jamais parfaite dans celles qui circulent, quoique l'action des vaisseaux les dispose à devenir putrides. Il distingue jusqu'à cinq especes de putréfaction ; sçavoir la fébrile, l'*ichoreuse*, la gangreneuse, la colliquative & la syncopale, dont on trouvera chez lui les définitions & les remedes ; le tout accompagné, de même que dans les articles précedens, d'observations de pratique utiles, & qui ont leur singularité. Il remarque, au sujet de la saignée, que faite promptement dans la putréfaction fébrile, elle produit, pourvû qu'elle soit abondante, deux bons effets, qui sont de rendre les humeurs plus cruës, & par-là moins susceptibles de putréfaction ; & d'affoiblir le jeu des vaisseaux, ce qui doit concourir au même but. L'usage de la saignée dans la putréfaction fébrile-maligne & sur-tout dans l'*ichoreuse*, n'est pas moins favorable, que dans le cas précedent. Mais elle convient beaucoup moins dans la colliquative, dans la gangreneuse & dans la syncopale.

Quant à l'acrimonie des humeurs, elle est passagere ou habituelle, & celle-ci est bilieuse ou mélancolique, aussi differente l'une de l'autre, eu égard à l'activité, que l'acrimonie des sels volatils-huileux est differente de l'acrimonie des sels essentiels. L'acrimonie mélancolique (dit l'Auteur) est le produit ou du jeu des vaisseaux, ou du *croupissement* qui la rend aci-

de, rance, ou putride. De-là naissent toutes les diverses especes d'acrimonies *sereuses* & virulentes, telles que le *virus* chancreux, le scorbutique, le scrophuleux, le vénérien, le phthisique, *&c.* qui ne peuvent avoir d'affinité avec aucun des sécrétoires, comme ne se produisant point naturellement chez nous. La saignée (selon lui) ne sçauroit être d'un grand secours dans toutes ces sortes d'acrimonies habituelles. Elle pourroit mieux réussir dans celles qui ne sont que passageres. Il observe, à la fin de cette seconde Section, que les acrimonies acides & les alkalines existent rarement dans nos humeurs.

3. Dans les 12 Chapitres de la derniere Section de ce Traité, laquelle remplit elle seule plus de la moitié du Volume, & que pour ne point trop nous étendre, nous ne ferons que parcourir très-sommairement : il s'agit des indications pour la saignée prises des maladies qui dépendent tout ensemble des effets reciproques des solides sur les liquides, & des liquides sur les solides. Ces maladies sont 1°. les embarras de la circulation en général, 2°. le phlegmon, 3°. l'éréfipele; 4°. le Skirrhe; 5°. l'œdême; 6°. l'inflammation lymphatique; 7°. la douleur; 8°. l'hémorrhagie; 9°. les playes; 10°. la gangrene; 11°. les fievres.

Les embarras de la circulation viennent ou de l'engagement des vaisseaux causé par l'épaississement des liquides, ou de la constriction de ces mêmes vaisseaux qui ferment en partie le passage à ces liquides. Il s'ensuit des raisonnemens de l'Auteur sur ces differentes causes, que la saignée est inutile dans les simples engorgemens, & très-avantageuse dans les embarras formés par la constriction ou la *crispation* des vaisseaux.

L'Auteur passe de-là au phlegmon, & fait voir que la *pléthore* dispose à cette maladie; mais que l'épaississement du sang ne suffit pas pour la causer; le sang arrêté ne pouvant s'enflammer que par l'action des vaisseaux; & que les vaisseaux lymphatiques ne peuvent être le siége des inflammations sanguines. Il explique la formation du pus, indique les humeurs qui en fournissent la matiere; caracterise les especes malignes des tumeurs phlegmoneuses, telles que les froncles, les charbons, les anthrax; & en fait consister le principal remede dans la saignée : sur quoi il combat la fausse idée qu'il prétend qu'on s'est faite de la resolution des tumeurs.

Il est persuadé que dans l'éréfipele les grandes saignées sont préférables au grand nombre, qu'en pareil cas, il est fort indifferent que ce soit celle du pied ou celle du bras que l'on pratique, & que tout l'avantage que l'on donne à celle-là sur celle-ci peut se reduire à ces deux circonstances; qu'on est plus maître de tirer du pied beaucoup de sang, dont la mesure n'est point fixée par des palettes; & qu'après un assez grand nombre de

ſaignées du bras, qui commencent à effrayer par le peu de ſuccès, on s'imagine aiſément que la ſaignée du pied ſera plus efficace.

L'experience (dit l'Auteur) nous apprend que ſur-tout à l'égard des adultes dont le temperament eſt vigoureux, la ſaignée eſt d'une très-grande utilité dans les Skirrhes naiſſans : mais qu'elle eſt très-peu convenable dans l'œdême, ſi ce n'eſt dans ces enflures œdémateuſes qui ſont cauſées par la *pléthore*.

L'Auteur, dans ce qu'il appelle inflammation lymphatique ou blanche, comprend la fluxion, le catarrhe, le rhumatiſme & la goûte, dont il eſtime que la cauſe reſide principalement dans le ſel eſſentiel de nos humeurs, qui faute d'être totalement expulſé par ſes vrais excrétoires, cherche un paſſage par des couloirs qui n'y ſont point deſtinés. La ſaignée, ſelon lui, ne doit pas avoir autant de priſe ſur ces inflammations, que ſur les inflammations ſanguines ; parce (dit-il) que le ſiége des premieres eſt dans un genre de vaiſſeaux, où la *ſpoliation* que produit la ſaignée, n'a point lieu, & que ce n'eſt que par contre-coup qu'elle peut agir ſur ces vaiſſeaux ; encore faut-il qu'elle ſoit abondante. Il ſpecifie divers cas de ce genre, où la ſaignée peut être très-utile, & même indiſpenſable; comme dans la fluxion de poitrine, la goûte, le rhumatiſme habituel. La ſaignée eſt un grand remede contre la douleur, qui pour l'ordinaire menace d'inflammation quelque partie, ou la dénote ; telles ſont les douleurs de la colique, celles des dents, *&c.* La ſaignée eſt encore d'un grand ſecours dans les hémorrhagies ſubites, par la *déplétion*, la détente & même l'affoibliſſement qu'elle procure, lorſqu'elle eſt promptement faite. Mais il s'en faut bien qu'elle ait le même ſuccès dans les hémorrhagies habituelles ou qui arrivent par exulcération, auquel cas la maſſe du ſang eſt ordinairement appauvrie, fort détrempée & très-peu *conſolidante*.

Le Chapitre IX paroît ici tout-à-fait en ſa place, puis qu'il roule ſur les playes & l'Auteur s'étend beaucoup ſur cette matiere ſi intereſſante pour les Chirurgiens. Il l'approfondit, non ſeulement quant à l'uſage de la ſaignée, qui eſt d'un ſi puiſſant ſecours pour la réuſſite de la curation dans ces ſortes de maladies ; mais auſſi par rapport aux panſemens, aux inciſions & aux autres manœuvres, qui ſont partie du traitement. La ſaignée, ſur-tout, dans les playes pénétrantes avec épanchement de ſang, ou avec étranglement, eſt le remede le plus efficace pour prévenir ou pour vaincre les fâcheux accidens qui les ſuivent; ce qu'il juſtifie ici par quelques exemples. Il faut ſeconder le bon effet de cette évacuation par les inciſions ou dilatations ſi neceſſaires dans ces ſortes de playes, & qu'on ne doit point y épargner. L'Auteur avertit des inconveniens, qui dans le panſement des playes, peuvent accompagner l'uſage des défenſifs, des remedes trop

relâchans, & des huileux.

Il traite des dépôts qui surviennent aux playes, & il marque en quoi ces dépôts different des étranglemens. Il parle des accidens qui peuvent arriver dans la suppuration, en prescrit les remedes, & montre la necessité de procurer l'écoulement du pus, & de garnir de charpi dans cette vûë les playes caverneuses. Il parle de l'usage de la compression, des mauvais effets des corps étrangers & de l'air dans les playes, sur-tout dans les fractures compliquées; de la frequence des pansemens indispensable en certaines occasions, & de la fausse indication pour purger le blessé, prises des suppurations excessives. L'inutilité des pansemens dans les playes simples, la correction des mauvaises qualitez du pus, & les engorgemens qui arrivent sur la fin des playes fournissent à l'Auteur diverses reflexions utiles dans la pratique de la Chirurgie. A l'égard de la gangrenne dont l'Auteur parcourt les differentes causes & les remedes, la saignée n'est bonne qu'à la prévenir; & devient inutile, quand le mal est fait.

Nous ne dirons presque rien du Chapitre XI où l'Auteur change de rôle, & traite amplement des fievres, en sept articles, où il s'agit 1°. de la fievre simple en général; 2°. des fievres inflammatoires, 3°. des dépôts; 4°. des fievres malignes; 5°. de la petite vérole; 6°. de la fievre pourprée; 7°. des fievres intermittentes. L'Auteur expose ce qu'il pense sur la nature, les causes & les remedes de toutes ces sortes de fievres, & l'on s'imagine bien que la saignée n'y est point oubliée; c'est sur quoi nous renvoyons à l'Auteur, ainsi que sur les indications (Chapitre XII) pour réiterer la saignée, prises de l'inspection du sang.

MEMOIRES HISTORIQUES, QUI CONCERNENT LE Gouvernement de l'ancien & du nouveau Royaume de Tunis, *avec des Reflexions sur la conduite d'un Consul & un détail du Commerce. Dediés à* M. LE COMTE DE MAUREPAS, *Commandeur des Ordres du Roi, Ministre & Secretaire d'Etat de la Marine.* Par M. de S. Gervais, *ci-devant Consul de France à Tunis.* A Paris, chez *Ganneau* fils, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Louis, & *Henri*, ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne. 1736. vol. *in*-12. de 344. pages.

LE Royaume de Tunis, comme tout le monde sçait, est un Etat considerable sur les Côtes de Barbarie, lequel prend son nom de celui de sa Ville Capitale. Il a au Couchant le Royaume d'Alger, au Levant celui de Tripoli, au Midi le Mont Atlas & au Nord la mer Méditerranée. M. de S. Gervais qui y a fait une residence de quelques années en qualité de Consul de France, & qui par consequent a

été à portée de s'instruire mieux que personne de ce qui regarde cet Etat, a cru avec raison faire plaisir au Public en lui communiquant ses Observations, & voici en général de quoi il est question dans son Ouvrage.

L'Auteur y rapporte d'abord le peu de choses que l'Histoire ancienne lui a appris de la Ville de Tunis; ce qui est suivi de quelques Remarques sur les ruines de Carthage. De-là il vient aux Maisons qui ont donné des Rois à Tunis ; il parle de la naissance de cet Etat, & de ses differentes revolutions jusqu'à nos jours, & après avoir raconté ce qu'il a pû sçavoir des derniers Rois qui y ont regné, il décrit la forme de son Gouvernement ancien & present; les mœurs du Pays, les usages, les forces de ce Royaume, la politique, la Religion, la conduite que doit tenir un Consul avec la Nation, avec les Consuls ses Collégues, avec les Puissances du Pays, & avec la Cour. Il fait à la fin quelques reflexions sur la maniere dont se doivent comporter les Consuls de France avec les Députez de la Chambre du Commerce, & les Députez avec les Consuls; & ces reflexions sont suivies d'un détail du commerce qui se fait à Tunis & d'un court exposé du climat de ce Pays. » Je serai » pleinement satisfait (dit M. de » S. Gervais, au commencement » de son Livre) si mes Collégues » animés par mon exemple, tra» vaillent à l'envi à ce qui concerne » leur emploi, & s'ils marquent » par de généreux efforts l'estime » qu'ils en font. De ce concert » de travaux réunis, ajoûte-t» il, qui conspireroient à une » même fin, naîtroit une con» noissance aussi curieuse qu'utile » des Echelles du Levant & de la » Barbarie. On ne sçauroit trop » étudier des Nations jalouses, » qu'il nous est essentiel de bien » connoître; & nous ajoûterons que le Public ne sçauroit non plus trop témoigner de reconnoissance envers les Consuls, qui comme M. de S. Gervais voudront bien lui faire part des lumieres qu'ils sont si bien en état de donner sur les differens Pays où ils resident.

Entrons maintenant dans quelques détails qui puissent du moins donner une légére idée des Mémoires que nous annonçons.

Tout ce qu'on sçait par l'Histoire Ancienne de l'Etat de Tunis, c'est que du tems des guerres Puniques, cette Ville connuë alors sous le nom de Tunes ou de Tunés étoit assez considerable, & qu'elle servit de place d'armes à Scipion lorsque ce Général fit le Siége de Carthage. Voilà à quoi se reduit ce qu'en dit notre Auteur, qui ne cite aucune autorité; mais il s'étend un peu plus sur les ruines de Carthage, située (selon lui) le long du rivage de la mer entre la petite Ville de Porte-farine, & la Forteresse de la Goulette.

Ces ruines n'offrent plus aux recherches des curieux que les aqueducs qui de soixante mille portoient l'eau dans les citernes de

Cartharge, & que M. de S. Gervais décrit de cette maniere : » Les arcades des aqueducs élevées de » cent trente pieds en ont quatorze » de diamétre. La distance d'un pilier à l'autre est de dix-huit pieds. » Les aqueducs encore voutés en » beaucoup d'endroits ont quatre » pieds de largeur sur huit de hauteur. Les arcades sont formées » de pierres extrêmement dures de » deux pieds trois quarts en quarré, & tirent sur une couleur grise : un ciment particulier à ce » tems-là, & dont l'usage n'est pas » encore perdu parmi les Mores, » les lie si étroitement que la main » la plus vigoureuse, sécondée des » instrumens propres à la destruction de ces solides masses, ne les » entame qu'avec peine. « A l'égard des citernes dont dix-sept subsistent encore, » elles sont presque entieres, toutes égales, » adossées l'une contre l'autre, avec » une couverture platte, peu épaisse qui leur est commune, & elles » communiquent l'une dans l'autre.

De la description des ruines de Carthage, l'Auteur passe rapidement aux revolutions qu'éprouva le Royaume de Tunis, lorsqu'à la décadence de l'Empire Romain toute l'Afrique tomba au pouvoir des Sarrazins. Les Califes, successeurs de Mahomet, gouvernerent cet Etat l'espace de plusieurs siécles par des Gouverneurs ou Vicerois, qui prenoient le titre d'Emirs, terme qui signifie Princes des Croyans. On peut voir dans le Livre-même, les familles differentes & la succession de ces Gouverneurs, leurs conquêtes, leur puissance & les grandes charges que quelques-uns d'eux créérent jusqu'en 1206. que le Gouvernement de Tunis devint Monarchique par le pouvoir absolu des Lassis qui y regnerent environ trois cens ans. Muley-Hacen fut le dernier Roi de cette famille. Barberousse chassa ce Prince de Tunis, & il y fut retabli par Charles-Quint dont il se rendit tributaire ; lui & les Rois Mores qui reconnurent pour Souverains les Rois d'Espagne jusqu'en 1574. tems auquel Selim II. Sultan des Turcs enleva à Philippe II. la Goulette & Tunis. » Toute la pompe, dit M. de Saint » Gervais, de la Cour des Rois de » Tunis tombe à Muley-Hacen. Le » Royaume étoit héréditaire. Mais » la qualité de fils aîné du Roi, » n'étoit pas un titre qui lui assurât la couronne. Le Roi de son » vivant, nommoit pour lui succeder celui de ses enfans qui lui » convenoit; il le déclaroit Prince ; » & dès lors les Grands & le Peuple le regardant comme l'héritier » présomptif de la Couronne, lui » juroient obéissance & fidélité. Il » n'étoit pas même absolument necessaire que le Successeur du Roi » fût un de ses enfans ; c'étoit assez » qu'on le prît dans la famille regnante.

En 1574. Sinan-Bacha, Amiral des Mers du Levant, fit changer la forme de l'ancien gouvernement, & fonda, selon notre Auteur, le nouveau Royaume de Tu-

nis. Il le mit sous la protection de la Porte, qui en consequence y envoya tous les trois ans un Bacha : cet Officier dans les commencemens partageoit toute l'autorité avec le Divan ou Conseil que Sinan avoit établi ; & à la tête duquel quelque tems après la milice revoltée mit un chef nommé Dey ou Roi dont le pouvoir fut toûjours très-borné. Mais les choses ne durerent pas long-tems en cet état:les Beys qui dans leur origine n'étoient que les Trésoriers ou Receveurs des Tailles trouverent dans la suite le moyen de s'élever à la souveraine puissance en accablant le Divan & le Dey, & rendirent enfin le *Beylix* héréditaire dans leur Maison. M. de S. Gervais entre là dessus, aussi-bien que sur les guerres & le caractere des derniers Beys, dans des détails ausquels nous renvoyons, pour venir aux remarques qu'il fait en général sur le Royaume de Tunis & à la description qu'il donne de la Ville capitale.

Ce Royaume est gouverné par une poignée de Turcs, si on les compare à la multitude des Mores qui l'habitent & qui sont moins les sujets que les esclaves des Turcs. On appelle Mores ceux qui frequentent les Villes, & Bédoüins ceux qui passent leur vies à la campagne sous des tentes. Le Gouvernement Turc, aujourd'hui indépendant du Grand Seigneur, ne lui rend que des respects exterieurs, & le Bacha que la Porte y envoye est obligé de se contenter d'une pension raisonnable, & de quelques titres d'honneur attachés à cette place. L'Auteur observe que les Renégats ne cedent guéres aux Turcs en consideration, & qu'ils possedent les premiers emplois de l'Etat. » Les talens, dit-il, & l'experience de ces hommes perdus » de reputation sont fort préjudiciables aux Chrétiens dont ils » font gloire d'être les plus grands » ennemis, & leur acquierent auprès des Turcs des apparences » d'estime que combattent le mépris & la haine qu'ils leur conservent dans le cœur.

On parle dans le Royaume de Tunis trois sortes de Langues, l'Arabe, le Turc, & un Italien corrompu, qu'on appelle le petit Franc. C'est en Langue Arabe que se font les capitulations des Souverains de l'Europe avec les Etats de Barbarie, & tous les actes publics. Après ces remarques & quelques autres sur les habillemens des hommes & des femmes, sur les meubles & les ornemens de leurs Maisons, M. de S. Gervais nous donne de la Ville de Tunis la description suivante.

» Cette Ville, riche, peuplée, » & fort commerçante, bâtie au » penchant d'une suite de côteaux, » descend insensiblement dans la » plaine, & forme une espece » d'Amphithéatre agréable au coup » d'œil, qui d'une distance raisonnable juge Tunis & plus riant & » plus beau qu'il n'est en effet. Des » sépultures publiques éparses autour d'une petite montagne, la » bornent d'un côté tandis que de

» l'autre elle s'étend vers une cam» pagne assez vaste toute plantée » d'Oliviers. Tunis avec ses quatre » Faubourgs, qui composent une » bonne partie de la Ville, égale » Marseille en grandeur, & en » nombre d'habitans. Ses ruës sont » étroites & à demi pavées : les » maisons basses à un seul étage, » construites en forme de terrasse » sans fenêtres sur la ruë, tirant le » jour de la cour, & de petites » grilles, qui tiennent lieu de fe» nêtres : elles ne paroissent point » en dehors ce qu'elles sont au de» dans. Plusieurs sont spacieuses & » assez belles dans le goût du Pays, » qui demande divers appartemens » pour les hommes, pour les fem» mes & pour les enfans. Les mai» sons ordinaires ont pour leur » commodité une citerne & un » puits d'eau salée : l'eau de fontai» ne y est extrêmement rare. Il n'y a rien de curieux ni d'ancien dans Tunis, si on en excepte les restes d'un Couvent de l'Ordre de Saint Augustin, une Place qu'on appelle la Place de Charles-Quint, & le Château commencé par le même Charles-Quint & achevé par Jean d'Autriche son fils naturel. Ce Château délabré de toutes parts, mais d'une étenduë prodigieuse, domine la Ville & la campagne. Le Divan paroît encore à l'Auteur un Edifice assez singulier & qui mérite d'être vû : c'est-là que sont en dépôt les armes des Turcs, & les fonds du Divan.

Les François, les Anglois, les Imperiaux, les Hollandois & les Génois ont des Consuls à Tunis, mais les François sont les seuls qui renfermés dans un grand Hôtel que l'on nomme *Fondoüe*, composent un corps de Nation. Les Juifs ont aussi un quartier séparé, & sont au nombre de neuf à dix mille, qui vivent suivant leurs usages & leurs Loix. M. de S. Gervais parle ensuite des Mosquées, des lieux d'immunitez où reposent les corps de quelques Marabouts célébres, des Bazards ou marchés, des Esclaves & des bagnes où on les renferme : après quoi il traite de la maniere dont la justice se rend à Tunis dans les differens Tribunaux; & il s'étend beaucoup sur l'autorité du Bey regnant Assem ben-Aly, dont il fait un portrait avantageux & dont il décrit les mœurs, les avantures & les differentes occupations, les forces, les revenus, & la famille.

A cet article succede celui de la Religion Mahométane, dans lequel l'Auteur parcourt les differens exercices ausquels elle oblige; mais ce qu'il en rapporte est trop connu pour nous y arrêter; nous en disons autant de ce qu'il écrit de l'esprit interessé des Turcs & des Mores, & de leur passion pour les femmes, & nous renvoyons au Livre même pour ce qui concerne la maniere de vivre des Grands, des Marchands & du Peuple de Tunis, leurs funérailles, leurs Medecins, & quelques autres de leurs usages; nous donnerons seulement ici l'extrait de ce qui regarde leurs mariages.

Lorsque les peres & les meres ont reciproquement disposé de leurs

leurs enfans, les deux familles s'assemblent, & les conventions matrimoniales arrêtées, l'on se retire jusqu'au jour du mariage, où les deux familles rassemblées, le marié, après avoir fait une courte priere & presenté le sorbec avec des parfums, va trouver son épouse qui l'attend dans son appartement. Là elle se dévoile, & se montre à lui pour la premiere fois. Le mari seul la déshabille, & renferme les diamans dont elle étoit parée; la femme cependant observe de ne pas dire un seul mot que le mari ne lui ait marqué par quelque present la satisfaction qu'il ressent de son union avec elle.

Les trois jours qui précedent le mariage se passent en festins & en fêtes, durant lesquels on porte tous les jours au bain la mariée. Les filles n'ont ordinairement en mariage que quelques diamans & quelques habits, dont on ne charge point le contrat. Si le mari sans quelque sujet grave, renvoye sa femme, il perd tout ce qui est avancé dans le contrat: mais si la femme quitte le mari, elle ne peut rien prétendre à ce qu'il lui avoit donné.

S'il y a des enfans avant la séparation, les mâles dont l'entretien roule sur le mari, restent avec la mere jusqu'à sept ans, & pour lors il peut les reprendre. Si la mere veut les garder, la dépense tombe sur elle. Les filles habitent avec la mere jusqu'au tems de leur mariage, dont le pere fait tous les frais. Les biens entre maris & femmes ne sont point communs. Il est très-rare de rencontrer des femmes riches. Les femmes venant à mourir le mari hérite du tiers du bien la femme joüit des mêmes avantages à la mort de son mari. La femme repudiée peut se marier trois mois & trois jours après sa séparation d'avec son mari, qui de son côté est libre de passer à un nouvel engagement trois jours après son divorce.

M. de S. Gervais ajoûte que les filles qu'on marie à onze ou douze ans, s'étudient à s'engraisser par des moyens assez singuliers: elles mangent souvent de jeunes chiens & de jeunes chats & avalent de petites boules faites d'une pâte légére, & de morceaux de chair hâchée fort menu enveloppée dans cette pâte: cette nourriture jointe à la vie oisive & sédentaire que menent les femmes, les rend extrêmement puissantes, & d'un embonpoint prodigieux, en quoi consiste parmi elles la plus grande partie de la beauté. Pour ce qui leur manque du côté de la taille, elles offrent en compensation beaucoup de blancheur, de belles dents, & de grands yeux vifs & bien fendus.

L'Auteur avoit remarqué ailleurs que les femmes de Tunis se peignent en rouge les extrémitez des mains & des pieds, qu'elles employent aussi le rouge au visage & qu'elles se noircissent les lévres pour relever l'éclat & la blancheur de leurs dents. Elles ont de plus les oreilles chargées de pendeloques de prix fort pesantes: autour

de chaque sourcil regnent trois cercles de couleur noire, enfermé dans un autre plus grand de même couleur, & qui embrasse les sourcils; ces cercles se couvrent de filets d'or, par lesquels les femmes prétendent adoucir la rudesse des sourcils, & les rendre plus agréables. Leurs cheveux teints d'une couleur convenable à celle du visage flottent sur leurs épaules; ils ont aux extrémitez de petits canons d'or ou d'argent, terminés par des flots de soye noire qui donnent de la consistance aux cheveux.

Nous ne suivrons point M. de S. Gervais dans les reflexions judicieuses qu'il fait sur la politique des Tunisins, sur la conduite qu'un Consul doit tenir dans son emploi, sur le commerce, *&c.* Comme ces matieres ne sont pas également interessantes pour toutes sortes de Lecteurs, nous ne pouvons mieux faire que de conseiller aux curieux de les lire dans l'Ouvrage même.

LA VIE DE SAINT PAUL APÔTRE DES GENTILS ET Docteur de l'Eglise, éclaircie par l'Ecriture Sainte, par l'Histoire Romaine & par celle des Juifs, avec des reflexions tirées des SS. Peres. A Paris, chez Charles-Jean-Baptiste *de Lespine* le fils, Libraire, ruë S. Jacques, vis-à vis la ruë des Noyers, à la Victoire. 1735. 3. Vol. *in*-12. Tom. I. pag. 678. sans compter la Préface & l'Epître Dédicatoire *à Son Altesse Serenissime Madame de Bourbon, Abbesse de Saint Antoine de Paris.* Tom. II. pag. 644. Tom. III. pag. 306. sans compter la Table des Matieres.

JUsqu'à present il n'avoit paru que des Abrégez de la Vie de S. *Paul.* Du moins n'avoit-on point donné à cet important morceau de l'Histoire Ecclesiastique toute l'étendue qu'il mérite. Ainsi, malgré tous les Ouvrages qui portent le même titre que celui-ci, on peut dire qu'il manquoit encore. L'Auteur, connu par d'autres Histoires estimées, a suppléé au peu que le Nouveau Testament nous apprend de S. Paul, par une recherche exacte de ce qu'on trouve sur ce sujet dans les Ecrits des plus anciens Peres de l'Eglise. Cette recherche est pénible; mais un grand zéle pour la gloire du Saint Apôtre a soûtenu notre Historien, & l'a engagé à se rendre aux sollicitations de plusieurs personnes de pieté qui l'ont pressé de travailler à cet Ouvrage.

S. Luc n'a parlé de S. Paul dans les Actes des Apôtres que jusqu'à son premier voyage de Rome, & il reste encore huit ou dix années dont il n'a rien dit. On ne peut douter néanmoins, remarque notre Auteur, que ce ne soit le plus beau de sa course. C'est dans leurs dernieres années que les Grands Hommes & sur-tout les Grands Saints font de plus belles actions. Il est, pour ainsi dire, de l'essence de cette vertu surnaturelle qui est

l'effet de la Grace, de faire de jour en jour de nouveaux progrès. Il est donc à présumer que S. Luc fidéle Disciple de S. Paul, eût continué d'écrire sa Vie, s'il n'eût été prévenu par la mort. Quelques-uns dans ces premiers tems ont voulu y suppléer. Un certain Prêtre composa un Livre des *Actes de Paul & de Tecle*. Les *Manichéens* firent les Actes de S. Pierre & de S. Paul, au rapport de Philastre. S. Epiphane témoigne la même chose des Ebionites. Les Gayanites écrivirent le rapt ou l'enlevement de S. Paul; les Priscillianistes un Livre qu'on appelloit, *la Mémoire des Apôtres*, où il y avoit beaucoup de particularitez de la Vie de S. Paul. Il parut un Itinéraire, ou un Journal des Voyages de ce Saint, & des autres Apôtres. *Dictinius* donna tous leurs Ecrits, & toutes leurs révélations. Un autre fit l'Apocalypse ou les secrets de S. Paul, Ouvrage fort estimé des anciens Moines; mais tous ces Livres sont perdus, & il n'en reste rien à present que les citations que les Auteurs Ecclesiastiques en ont faites; & quand ils existeroient encore, quel fond pourroit-on faire sur des Auteurs, la plûpart si suspects.

La vérité qui est le premier caractere des Ouvrages Historiques, doit sur-tout se trouver dans l'Histoire des Saints, & l'Auteur a puisé celle-ci dans les sources les plus pures. En voici le plan, elle est divisée en six Livres. Le premier comprend ce qui s'est passé depuis la naissance de S. Paul jusqu'à la tenuë du premier Concile de Jerusalem. Le second conduit les Lecteurs jusqu'à sa sortie d'Athénes; le troisiéme jusqu'à son premier voyage de Rome; & le quatriéme jusqu'à sa mort. Dans le cinquiéme on represente son esprit & ses vertus particulieres. Enfin dans le sixiéme il est traité de sa doctrine & de ses maximes. Cette Histoire, comme on l'a vû dans le titre, sera enrichie de quelques reflexion des SS. Peres. Sans cela il auroit été difficile de la pousser jusqu'à trois Volumes. Mais il sera également agréable & utile d'avoir un extrait judicieux de ce que les plus grands Hommes du Christianisme ont écrit sur le plus grand des Apôtres.

Un abrégé de cette Vie de Saint Paul, tel que nous pourrions le faire, c'est-à-dire extrêmement court, ne contiendroit rien qui ne soit sçu de tout le monde. Nous ne parlerons donc que du Chapitre onziéme du quatriéme Livre, il s'y agit d'un fait un peu moins connu de la plûpart des Lecteurs, & d'ailleurs très-curieux par lui même; c'est la liaison de S. Paul avec Séné-que, & le commerce de Lettres qu'on prétend qu'ils eurent entr'eux. Voici, selon notre Auteur, ce qu'il en faut croire.

Ce fait nous a été transmis dans les Actes des souffrances de S. Paul, attribués à S. Lin premier Successeur de S. Pierre. Il n'y a pas grand fond à faire sur ces Actes. Mais un Livre pour être faux en quelque chose, ne l'est pas en tout. L'amitié contractée entre S. Paul & Séné-

que eſt appuyée du témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs anciens & modernes. D'ailleurs il ne ſeroit pas fort extraordinaire que S. Paul ayant une affaire conſiderable à traiter devant Néron, ſe fût ſervi de l'entremiſe de ſon Précepteur; que celui ci ayant reconnu ſon innocence, & la beauté de ſon génie, l'eût pris en amitié, & qu'il eût eu avec lui quelque commerce de Lettres pendant ſon ſéjour à Rome.

Mais il faut avoüer que Sénéque étoit déja diſgracié dès ce tems là, & qu'il s'étoit retiré de la Cour. J'aimerois donc mieux dire avec quelques Hiſtoriens, dit notre Auteur, que ce Philoſophe ayant appris dans ſa ſolitude qu'un homme extraordinaire avoit défendu avec aſſez de ſuccès une nouvelle doctrine en plein Sénat, & en preſence même de l'Empereur, il eut la curioſité de le connoître, de s'informer de lui quelle étoit cette doctrine, ſur quels principes il l'établiſſoit, & qu'ils eurent entr'eux quelques conferences, peut-être même quelque commerce de Lettres; mais cela n'alla pas loin, & d'abord il eſt conſtant que Sénéque n'embraſſa point le Chriſtianiſme. A l'égard des Lettres ceux qui les rejettent ſoûtiennent qu'elles ne portent les unes ni les autres le caractere de leurs prétendus Auteurs. Celles de Sénéque ſont d'un ſtile peu latin; celles de S. Paul ne ſont pas aſſez Chrétiennes, ou du moins aſſez devotes. On ajoûte même que la date en eſt fauſſe; qu'on y parle de l'incendie de Rome dans un tems où il n'étoit pas encore arrivé, & d'une maniere qui eſt démentie par tous les Hiſtoriens, qu'on y cite des Conſuls qui n'ont jamais été, *&c.* Cependant S. Jerôme & Saint Auguſtin reconnoiſſent la vérité de ces Lettres. C'eſt ce qui a déterminé le Pere *Alexandre*, ſçavant Dominicain, à dire qu'il y a eu de véritables Lettres de Sénéque & de S. Paul, mais qu'elles ont été perduës, ce qui a donné lieu de fabriquer celles que nous avons maintenant.

A cela on répond 1°. qu'il n'eſt pas certain que S. Jerôme & Saint Auguſtin ayent été bien perſuadés de la vérité de ces Lettres. Ils ne parlent point là deſſus affirmativement; ils n'examinent point la choſe; ils rapportent ſeulement ce que pluſieurs en penſoient de leur tems.

2°. On voit par certains paſſages que S. Jerôme rapporte de ces Lettres que ce ſont les mêmes que nous avons encore à preſent dans la Bibliothéque de Sixte de Sienne. Voilà donc le fondement du Syſtême du P. *Alexandre* renverſé, & s'il eſt vrai que les Lettres que nous avons ſous le nom de Saint Paul & de Sénéque ſont les mêmes qui ſe liſoient du tems de S. Jerôme & de S. Auguſtin, & que néanmoins le Pere Alexandre ne puiſſe ſe reſoudre à les reconnoître pour être de S. Paul & de Sénéque, il faudra en revenir à dire, qu'il ſe peut faire, & qu'il eſt même aſſez probable qu'ils ſe ſoient écrit quel-

ques Lettres ; mais qu'elles n'ont jamais été publiques. En effet, Néron ayant défendu à tous les Romains d'avoir aucune relation particuliere avec les Juifs ou avec les Chrétiens, ce commerce entre l'Apôtre & le Philosophe a dû être très-secret. Quelques Disciples du premier auront pû en être instruits, ils en auront parlé à d'autres après sa mort, ils auront même rapporté quelque chose de ce qui étoit dans ces Lettres, & cela aura fait naître l'envie à quelqu'un de les remettre au jour sur ce qu'il avoit entendu des autres.

Au reste (c'est toûjours notre Auteur que nous abrégeons) une personne qui voudroit soûtenir la vérité de ces Lettres, pourroit assez facilement répondre aux raisons de ceux qui les répetent.

1°. Il n'est pas necessaire que Sénéque ait été Chrétien pour avoir été en commerce de Lettres avec S. Paul, il suffit que l'Apôtre ait eu besoin de lui auprès de Néron. La curiosité de Sénéque & le desir qu'il avoit de connoître ceux qui se distinguoient par leur esprit & leur vertu aura pû encore donner lieu à ce commerce. Enfin S. Augustin prétend que Sénéque avoit quelque inclination pour les Chrétiens dont il ne dit ni bien ni mal dans ses Ouvrages, au lieu qu'il blâme quelquefois les Juifs. Mais peut être les confondoit-il les uns avec les autres ; c'étoit assez la coûtume des Payens.

2°. La difference de stile entre ces Lettres de Sénéque & ses autres Ouvrages n'est pas fort considerable. D'ailleurs il ne faut pas trop appuyer sur cette difference, quand il s'agit de quelques billets familiers écrits à la hâte. Or telles sont les Lettres dont il s'agit ici. De plus ce latin barbare qu'on objecte se trouve bien dans quelques-unes des Lettres de S. Paul à Sénéque, mais non pas dans celles de Sénéque à S. Paul. C'est pourquoi celui-là lui en fait des reproches dans sa huitiéme Lettre, & l'exhorte à se rendre plus poli & plus éloquent. Mais ce défaut de politesse & de pureté dans le stile étoit fort pardonnable à S. Paul qui ne sçavoit le latin que depuis peu.

3°. Ces Lettres ne sont pas aussi destituées qu'on le dit de pensées morales & Chrétiennes. D'ailleurs elles ne sont la plûpart que de simples billets pour se donner des rendez vous, afin de s'entretenir commodément, ou pour se marquer l'impatience où l'on étoit de se voir, quand il y avoit long-tems qu'on ne s'étoit vû.

4°. L'erreur dans la date n'est qu'une bagatelle. Quant aux faux Consuls cités dans ces Lettres, la moindre alteration dans les noms propres peut causer cette apparence de faute. D'ailleurs à peine trouve-t-on deux Auteurs d'accord sur chaque Consulat, & pour ne parler que de celui sous lequel l'incendie de Rome est arrivé, ceux qui rejettent les Lettres en question, ne s'accordent pas même entr'eux sur cet article.

Voilà ce qu'on peut dire en fa-

veur de ces Lettres, qui dans ces derniers tems ont encore trouvé un assez bon défenseur dans M. *Simon*, un de nos plus fameux Critiques, & des moins crédules. Mais d'autres aussi habiles & moins hardis ne doutent point qu'elles ne soient supposées, & c'est même le sentiment du plus grand nombre.

On voit bien que l'Auteur de cet Ouvrage n'est point un de ces Critiques si communs dans notre siécle, trop portés à révoquer en doute tout ce qui leur paroît un peu extraordinaire. C'est souvent petitesse d'esprit. Avec un peu plus de tête & de sçavoir, plus de connoissance de l'Histoire & des hommes, & par-là de toute l'étendue du possible, on ne diroit pas si aisément & si décisivement, cela ne se peut pas, donc cela n'est pas. Mais nos Lecteurs seront peut-être bien aises d'entendre l'Auteur s'expliquer lui-même là-dessus. Ils pourront aussi juger de son stile sur le morceau que nous allons transcrire.

» La délicatesse de notre siécle, » (*dit-il Tome 2. page* 330.) va un » peu trop loin, & plusieurs Au» teurs modernes rejettent souvent » des choses comme fausses & apo» criphes, dont ils ne peuvent eux» mêmes apporter aucune raison; » si ce n'est que cela n'est pas du » goût d'apresent, comme s'il fal» loit que la tradition, la pieté, la » Religion, cedassent au goût des » tems, & que pour faire plaisir à » certains esprits, qui ne veulent » croire que ce qu'ils voyent de » leurs propres yeux, il fallût effa» cer de l'Histoire tout ce qui ne » leur plaît pas. Rien n'est plus » utile à l'Eglise, que de retran» cher les fausses Traditions; & l'on » ne peut assez loüer le travail de » ceux qui s'y appliquent; mais » aussi rien n'est plus dangereux, » ni plus préjudiciable à la pieté » que de le faire sans aucune raison. » Les peuples nourris & élevés dans » certaines pratiques, commencent » à douter de tout, & perdent en» fin la foi lorsqu'on leur dit que la » plûpart des choses qu'ils ont » cruës jusqu'à present, & qu'ils » ont apprises de leurs peres, sont » autant de fables.

RECUEIL DE DIFFERENS TRAITEZ DE PHYSIQUE ET d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, Commissaire & Controlleur de la Marine. A Paris, chez Etienne *Ganeau*, Libraire, ruë Saint Jacques, aux Armes de Dombes. 1736. vol. *in*-12. de 272. pages.

CE qui nous reste à parcourir de ce Volume ne contient pas moins de choses utiles ou curieuses, que les premiers Traitez dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal d'Aoust dernier.

III. Dans la premiere Lettre adressée à M. de Sainte Bat.... Sur la *végétation des plantes*, M. Deslandes demande d'abord à la personne

à qui il écrit ; dont la Botanique fait la principale étude, & dont les experiences embrassent tout ce qui peut favoriser la végétation & l'accroissement des plantes, de lui faire part de quelques - unes de ces experiences les plus propres à être mises en pratique au sujet des grains. Il témoigne ensuite combien il se défie de la plûpart des recettes qui courent de main en main sous le nom mysterieux de secrets, & il propose l'instruction que donne le célébre Malpighi dans son Anatomie des Plantes, pour hâter la germination du bled, du seigle, de l'orge, de l'avoine, & pour rendre cette germination plus abondante : elle consiste à en laisser pendant quelques jours tremper les grains dans de l'eau de pluye, ou l'on aura fait infuser du crottin de cheval & de chevre mêlé d'un peu de paille. Les grains ainsi trempés levent plûtôt de terre & produisent un grand nombre de tiges toutes chargées de leurs épis. Ce qui vient (selon Malpighi) de ce que les sels engagés dans la fiante des animaux, étant dissous par l'eau de la pluye, contribuent beaucoup à faire végéter les plantes, quelquefois même jusqu'à l'étonnement.

Après cette recette dont l'Auteur loüe la simplicité & la facilité, il en donne dans une note, une autre connuë de très-peu de personnes, & sur laquelle il assure qu'on doit compter. La voici. » Prenez de la suye, de la plus du» re, & de la plus luisante, de » celle par exemple qu'on retire » des cheminées où l'on a fait rotir » beaucoup de viande, & où l'on » n'a brûlé que du bois neuf. Met» tez en même tems sur le feu de » grandes bassines de cuivre pleines » d'eau de pluye ; & quand on ver» ra qu'elle commence à bouillir, » jettez-y une quantité suffisante » de suye, en agitant cette eau con» tinuellement, & jusqu'à ce qu'el» le prenne une odeur d'esprit vo» latil de corne de cerf. Diminuez » ensuite le feu de maniere cepen» dant que l'eau soit toûjours plus » que tiede. On y laissera tremper » pendant 12 ou 15 heures les » grains de bled, d'orge, d'avoine, » avant que de les semer : & cette » préparation leur sera infiniment » avantageuse. Si l'on faisoit distil» ler la suye, & qu'à sa place on se » servît de son sel qui est très-sub» til & très-pénétrant, les grains » n'en deviendroient que plus fé» conds & l'on n'auroit pas à se » plaindre de cette premiere dé» pense.

On peut voir dans le Livre même ce que M. Deslandes observe sur la coûtume singuliere qu'ont les Anglois de ne jamais semer leurs grains dans la même terre qui les a produits, & sur ce que pratiquent quelques Philosophes qui se plaisent au jardinage en faisant tremper toutes leurs graines dans du lait tiede, où dans de l'eau où ils ont dissous du salpêtre, environ le tiers de ce qu'elle en auroit pû dissoudre, & en arrosant de la même eau leurs fleurs, toûjours de grand matin, afin qu'elles reçoivent les pre-

mieres impressions de la matiere de la lumiere. » Il y a (dit l'Au» teur) un art infini à sçavoir mé» nager cette matiere, & à la faire » retomber par reflexions sur les » arbres fruitiers qui en profitent » beaucoup plus que si les rayons » du Soleil étoient directs; c'est, » poursuit-il, ce que prouve M. » Fatio dans son Traité des *Murs* » *inclinés à l'horizon*, où il appli» que d'une maniere heureuse & » presque inesperée la Géométrie » au jardinage.

Après avoir ajoûté qu'il y a apparence que l'air ne contribue pas moins que le nitre répandu dans l'air aux differens détails de la végétation, sur tout quand il est aiguisé par la matiere de la lumiere, M. Deslandes finit sa Lettre en exhortant M. de sainte Bat.... à ne point s'embarrasser de ses voisins qui pourroient condamner sa maniere de vivre plus retirée & plus sobre que la leur, & railler quelquefois les dépenses qu'il employe à la perfection de l'agriculture; il lui cite pour leur fermer la bouche l'exemple du fameux Amiral de Coligny, qui s'étant retiré dans une de ses terres en bas Poitou, fut trouvé *en habit de menager & une serpette à la main* par les deux Gentilshommes que Charles IX. & Cathérine de Médicis avoient envoyés pour épier sa conduite.

IV. Un voyage fait par M. Deslandes à Châteaulin, petite Ville ainsi nommée d'un ancien Château qui appartenoit à Alain II. du nom Comte ou Duc de Bretagne a donné occasion à la seconde Lettre qu'il adresse à M. de Sainte..... Il s'y agit *de la pêche des Saumons*, dont le détail doit paroître d'autant plus curieux, que suivant notre Auteur, les Physiciens & les Naturalistes qui ont fait differentes recherches sur les poissons, soit de la mer, soit des rivieres, n'ont point touché à ce qu'il a été à portée d'observer sur la pêche de ceux ci.

Avant que de venir à cette pêche, M. Deslandes fait quelques remarques préliminaires ou générales, que si elles n'ont pas le mérite de la nouveauté, ont du moins selon lui, celui de la brieveté; telles sont celles-ci que nous tâcherons cependant d'abreger encore.

Les Saumons naissent dans les rivieres, descendent ensuite à la mer, & retournent chaque année dans les mêmes rivieres jusqu'à ce qu'ils meurent, ou jusqu'à ce qu'ils soient pris. Quand ils entrent dans une riviere, ils la remontent constamment, quelquefois à plus de cent lieuës de son embouchure. Ils ne viennent jamais que par grosses troupes & comme en armée, & ce qui les invite à marcher ainsi de compagnie, » c'est (dit l'Auteur) » le plus vif & peut-être le plus » noble de tous les instincts, que » Lucréce a si bien caracterisé par » ces vers adressé à la Déesse » Vénus.

Ita capta lepore
Illecebrisque tuis omnis natura animantum
Te sequitur rapide, *&c.*

Quand

Quand les Saumons entrent dans une riviere, les femelles vont toûjours devant, & les mâles suivent avec differente vitesse ; » Il y a apparence (ajoûte M. Deslandes) » que les plus galans sont avec raison les plus pressés ; & quand le » tems arrive que les femelles jette leurs œufs, alors les mâles » les fécondent à l'envi les uns des » autres.

Dans les lieux où se fait la pêche des Thons, des Harangs, des Sardines, la mer s'engraisse pendant tout le tems que dure cette pêche, & file comme de l'huile : on ne voit rien de semblable dans les rivieres où l'on pêche le Saumon, & l'eau n'y est jamais troublée ni épaissie. Une autre remarque qu'on trouve ici, c'est que les poissons qui répandent beaucoup d'huile, & d'ordinaire une huile fétide, ne sont pas également bons à manger toutes les années, & qu'il n'en est pas de même du Saumon dont la chair compacte ne se réduit point en huile.

L'Auteur, après avoir encore observé l'instinct qu'a le Saumon en remontant la riviere d'aller au fond, parce que le courant en est moins fort, & de se mettre en descendant à la surface de l'eau, parce que le courant y est plus rapide, passe à la description de l'établissement fait à Châteaulin pour la pêche de ce poisson. C'est dans le Traité même qu'il en faut chercher les détails, ausquels on a ajoûté trois planches gravées pour en faciliter l'explication ; nous y renvoyons aussi pour ce que dit M. Deslandes de l'enduit gras & huileux qui enveloppe tous les poissons & surtout ceux de la mer, sur le Saumon different des Saumons ordinaires, & qui (selon lui) peut être nommé Saumon coureur, & sur d'autres reflexions qui quoique dans le fond étrangeres au sujet ne paroîtront pas tout-à-fait déplacées, & nous revenons avec l'Auteur au tems où se fait la pêche de Châteaulin.

Nous dirons en deux mots qu'elle s'ouvre vers le milieu du mois d'Octobre, les Saumons commençant alors à goûter la riviere ; que vers la fin de Janvier elle se trouve dans son fort, & qu'elle subsiste à peu-près sur le même pied les mois de Fevrier, de Mars, & d'Avril. En Mai les femelles jettent leurs œufs, qui sont en même tems fécondés par la semence des mâles attachés à leur suite. Aussi commence-t-on alors à voir la surface de la riviere se couvrir de petits Saumons. Dès ce moment la pêche diminue. Enfin les Saumons disparoissent tous au mois de Juillet ; tems auquel après la recolte des chanvres on met ces chanvres roüir dans les eaux courantes ; & comme toutes ces eaux communiquent les unes aux autres, elles s'infectent en peu de tems, & contractent au sentiment de l'Auteur une qualité malfaisante qui chasse les poissons de tous les ruisseaux & de toutes les rivieres de la basse Bretagne.

Après cela M. Deslandes explique pourquoi le Saumon étant cuit en entier affecte la couleur

rouge qu'il n'a presque plus lorsqu'on le coupe par morceau, & qu'on le fait légérement griller. Il en a ouvert plusieurs sur le lieu même & au sortir de l'eau, & leur a trouvé à tous dans l'estomac un petit corps rouge assez semblable à une grappe de groseille qui cedoit facilement sous les doigts ; ce petit corps jetté dans un verre d'eau tiede lui ayant fait prendre sur le champ un œil rouge, l'Auteur en conclud que c'est ce même corps qui communique sa couleur par une transfusion insensible à tout le poisson, quand il est cuit en entier; ce qu'il ne peut faire quand on l'a coupé & qu'on en a séparé les parties.

Pour se convaincre de la vérité de ce qu'il a dit dans le commencement de sa Lettre, que les Saumons remontent toûjours dans les mêmes rivieres jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris, notre Auteur avoit chargé les Pêcheurs de Châteaulin de retenir une douzaine de ces poissons parmi ceux qui descendent la riviere, & après leur avoir attaché un petit cercle de cuivre vers la queuë, de les remettre dans l'eau ; il nous assure que cela fut executé avec beaucoup d'adresse, & en trois années differentes ; mais on voit que lors qu'il prétend qu'on avoit repris quelques-uns de ces Saumons ainsi marqués, il ne se fonde que sur le témoignage des mêmes Pêcheurs, & non sur ce qu'il a vû lui-même.

M. Deslandes en finissant sa Lettre ne sçauroit oublier les chanvres dont il a parlé & qui infectent les rivieres de la Basse Bretagne, lorsqu'on les y fait roüir. Après en avoir expliqué les differences en Physicien, & les usages par rapport au commerce, il fait voir qu'on a tort en France de jetter au feu comme inutile le bois qui reste de ces chanvres, & qu'on appelle chenevote. » C'est cependant (dit-» il) ce bois qu'on employe dans le »Nord à la confection de la poudre » à canon..... En France au contraire » on ne se sert que de bois de Bour-» daine qui apparemment ne pro-» duit point un si bon effet, puis-» que toute la poudre qui vient du » Nord est sans contredit superieu-» re à celle qui se fabrique parmi » nous.

V. *L'éclaircissement sur les oiseaux de mer & sur les Huitres*, nous apprend en premier lieu les recherches que M. Deslandes a faites sur la génération des Macreuses, Bernaches, Judelles & autres oiseaux semblables qui vivent & se nourrissent aux bords de la mer, entre les rochers & entre les amas de toutes sortes de coquillages.

On croyoit autrefois ou que ces oiseaux tiroient leur origine du bois pourri des vieux Navires & de l'écume de la mer, ou, ce qui n'est pas moins absurde, quoique l'opinion soit plus recente, que certains coquillages se métamorphosoient en oiseaux de mer, après avoir été muris pour ainsi dire & fécondés par l'ardeur du soleil. Le hazard fit connoître à l'Auteur que cette derniere idée, quelque ridi-

cule qu'elle paroiſſe d'abord, n'étoit cependant pas ſans fondement. En 1729. quelques Navires Anglois ayant fait naufrage, la mer en pouſſa le débris ſur la côte. On en porta par curioſité à M. Deſlandes quelques planches chargées de divers coquillages, principalement de Moules & de Cames. Il les examina avec ſoin & remarqua que pluſieurs de ces coquillages contenoient des embryons d'oiſeaux plus ou moins avancés & plus ou moins reconnoiſſables. Aux uns paroiſſoient ſeulement les aîles à demi cachées; & on voyoit aux autres le bec & le corps déja tout formé. Il crut qu'en faiſant remettre ces planches à fleur d'eau & à l'abri du vent, il pourroit parvenir à quelque choſe de plus; mais les coquillages qui avoient déja été fort agités ſe détacherent tous & la mer les emporta.

En 1730. le naufrage d'un Vaiſſeau François revenant du Nord de l'Ecoſſe, où il avoit paſſé l'hyver, donna le moyen de ſatisfaire pleinement la curioſité de l'Auteur. Il revit avec plaiſir des embryons d'oiſeaux renfermés encore dans des Moules & des Cames; & des œufs mêmes qui s'y trouvoient enveloppés d'une matiere viſqueuſe & gluante. Cette obſervation réiterée le confirma dans la penſée que parmi les oiſeaux de mer il y en avoit qui pondoient leurs œufs dans ces coquillages, où ils reſtoient attachés juſqu'à ce qu'ils fuſſent éclos, & que de-là étoit venue ſans doute l'opinion vulgaire que les coquillages ſe transformoient en oiſeaux.

M. Deſlandes fait encore quelques autres remarques ſur les oiſeaux de mer, & principalement ſur ceux des Pays Septentrionnaux. Mais il a de la peine à croire ce que rapporte l'Auteur d'une Relation de Groenland, qu'on y *trouve des oiſeaux qui reſſemblent du bec & des plumes aux perroquets, & des pieds aux Canards, & dont le chant eſt très-doux & très-mélodieux*. Voici la raiſon qu'il en donne.

» Comme la nature (dit-il) ne » fait rien à perte, & qu'en prodiguant ſes faveurs, elle eſt bien aiſe qu'on les diſtingue; qu'on y » ſoit ſenſible; je doute de la beauté du chant de ces oiſeaux. En effet à quoi ſerviroit-il? à reveiller le goût des Lapons & des » Groenlandois, à flatter leurs » oreilles. Elles n'en ſont pas aſſurément dignes, & la nature a pû » les contenter à moins de frais. En parlant ainſi l'Auteur ſemble ſuppoſer ſérieuſement qu'il doit ſe trouver une proportion réelle entre le plus ou le moins de mélodie dans le chant des oiſeaux d'un Pays & le plus ou moins de délicateſſe dans les oreilles du peuple qui l'habite. Nous laiſſons à juger de la juſteſſe & de la ſolidité d'une telle reflexion.

Nous paſſons pour abreger les Obſervations que l'Auteur a faites ſur les Huitres, & qu'il a repetées pendant trois années de ſuite. On peut les conſulter dans le Livre même: elles ſont en partie nouvelles, & en partie formées ſur celles

de Messieurs Léewenhock & Hartsoeker.

VI. Dans l'éclaircissement *sur les vers qui rongent le bois des vaisseaux*, M. Deslandes avoüe qu'il ne fait que retoucher un sujet qu'il avoit déja traité & qui se trouve dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1720. La matiere étoit nouvelle alors, puisque, selon lui, personne n'avoit décrit ni même connu ces vers, quoiqu'ils fussent extrémement préjudiciables à la navigation. Depuis les ravages que ces mêmes vers ont faits aux digues de la Hollande & dont il a été tant parlé, plusieurs Auteurs en ont aussi écrit, & M. Deslandes a cru faire plaisir au public de donner ce nouvel éclaircissement, où il nous instruit de quelques faits qui à son gré n'avoient point été assez étendus, ni assez développés.

Sur la fin de 1677. le Comte d'Etrées, Vice-Amiral & depuis Maréchal de France partit de Brest avec neuf vaisseaux de ligne quelques Fluttes & quelques Brulots ; après avoir fait quelques expeditions contre les Hollandois sur les côtes d'Afrique, il fit voile vers l'Amérique, & s'alla malheureusement embarrasser parmi les écueils qui environnent l'Isle d'Aves & où il perdit la plus grande partie de sa Flotte. Il n'en revint que trois vaisseaux en France ; mais comme le remarque l'Auteur, ces vaisseaux ayant eu beaucoup de peine à se démêler des écueils de l'Isle d'Aves, & cet endroit apparemment fourmillant de vers, ils en furent assaillis de toutes parts, & à leur retour ils en infecterent le port de Brest. » On ne sçauroit concevoir (ajoûte-» t il) à quel point leur nombre » s'y est accru, & s'y accroit enco-» re tous les jours, par les bâtimens » qui font le voyage de l'Améri-» que, & il est à craindre que dans » la suite ce port n'en devienne » tout-à-fait impraticable. Telle est l'époque que donne M. Deslandes de l'origine de ces terribles vers en France.

Après avoir remarqué que ces vers meurent & périssent tous dans l'eau douce, il explique pourquoi ils ne font pas les mêmes dégats en Amérique, & il en attribue la cause à la qualité des bois dont on fait les bâtimens dont on se sert sur mer, & à cette occasion, il voudroit qu'à l'imitation des Anglois on établît dans nos principales Colonies des Atteliers propres à la construction des vaisseaux, pour lesquels on se serviroit des bois du Pays même.

Il donne ensuite la Description anatomique de ces vers dont il a fait graver des desseins en trois planches qu'on trouve ici, & il expose les differens moyens dont on se sert dans differens ports en construisant les vaisseaux, pour s'en garantir ; c'est sur quoi nous renvoyons au Livre même.

VII. La prétenduë *Antiquité Celtique* que l'Auteur examine dans la Lettre dont il s'agit en cet article, est une Statue qui fut découverte, il y a vingt ans par des Ouvriers qui

travailloient au Fort de *Bloscon*, vis à-vis la pointe du Quai de *Roscof*. Elle étoit à plus de 80 pieds cachée dans la terre. » Ces Ouvriers, » au rapport de M. Deslandes, » l'ayant bien nettoyée, saisis eux-» mêmes d'un respect inconnu, la » poserent sur un pied d'estal pré-» paré à la hâte. Le peuple à son or-» dinaire crédule & superstitieux y » accourut en foule, & bien-tôt » on donna à cette figure le nom » de S. Pyric qu'une Tradirion va-» gue & incertaine suppose avoir » été Evêque & Comte de Léon. « Cette devotion à S. Pyric très-vive dans sa naissance, subsista environ deux ans; mais un sçavant Ecclesiastique enleva secretement la Statuë, & c'est de ses mains qu'elle a passé dans le Cabinet de l'Auteur qui en donne dans cette Lettre une description exacte; elle est accompagnée d'un dessein en taille-douce qui la represente,&qu'on doit voir dans l'Ouvrage même, aussi-bien que les differentes explications que M. Deslandes donne de ses habillemens, & les raisons qu'il allegue pour prouver l'antiquité de la Statuë. Il ne la fait cependant pas remonter plus haut qu'à l'irruption des Romains & à leur entrée dans les Gaules; car il croit qu'on doit porter le même jugement de toutes les Antiquitez Celriques qu'on voit dans les Cabinets des Curieux.

VIII. La longueur de cet Extrait nous oblige à ne dire qu'un mot des *Observations sur l'eau de la mer, qu'on embarque dans les vaisseaux.* On y trouvera entre autres choses curieuses & dignes de l'attention des Physiciens, 1°. qu'il est presque impossible, au jugement de M. Deslandes, de dépouiller l'eau de la mer de son amertume, & d'une certaine huile grossiere qui souleve & irrite l'estomac, & qui empêche qu'on nen puisse boire. 2°. Que pendant les voyages de long cours, l'eau douce qui est gardée plus d'un an dans des barriques, acquiere une qualité spirituelle & inflammable, & que cette eau qui a un goût particulier est plus légére que toute autre. 3°. Enfin qu'il n'estpas vrai,& qu'Aristote a eu tort de croire que sur les Côtes, dans tous les Ports de mer personne ne mouroit que de Jusant ou pendant le reflux. C'est-là principalement ce que M. Deslandes s'est proposé de faire voir dans les dernieres Observations dont nous parlons.



*COURS D'OPERATIONS DE CHIRURGIE, DEMONTRE'ES au Jardin Royal par M. Dionis, premier Chirurgien de feuës Mesdames les Dauphines, & Chirurgien Juré à Paris. Troisiéme Edition, revûë & augmentée de remarques importantes. Par M. * * * Chirurgien Juré à Paris.* A Paris, chez d'*Houry*, seul Imprimeur de Monseigneur le Duc d'Orléans. Ruë S. Severin. 1736. vol. *in*-8°. pag. 752. pour les Operations, & pag. 132. pour les Remarques.

LES Remarques dont cette troisiéme Edition est augmentée, sont séparées du corps du Livre, & sont comme un Ouvrage à part : l'Auteur qui les donne est M. de la Faye, Chirurgien, homme modeste dans sa profession & qui de peur qu'on ne lui attribuë le sçavoir d'autrui, déclare avec une franchise dont un ignorant auroit été incapable, qu'*il ne les a point tirées de son propre fonds, mais de la lecture des meilleurs Auteurs, des Leçons, & de la conversation des plus grands Maîtres de nos jours*; il dit que c'est en recueillant leurs découvertes, qu'*il a enrichi ce Livre d'une infinité d'observations utiles & curieuses*, Que *c'est par les travaux de ces grands Maîtres qu'il s'est trouvé en état de donner une Edition du Cours d'operations de M. Dionis beaucoup plus complette, que les précédentes*; Qu'*il a eu soin de citer les Auteurs, afin que les* aspirans en Chirurgie, *sçachent à qui ils doivent les connoissances qu'ils acquierent, & qu'ainsi ils reçoivent plus volontiers les instructions qu'il leur donne.*

» Si malgré les autoritez qu'il » allegue, il se trouve des Lecteurs » assez prévenus, pour refuser de » croire ce qu'il avance en faveur » des nouvelles découvertes, il » leur déclare qu'il a vû pratiquer » toutes les nouvelles manieres » d'operer dont il leur parle, qu'il » en a pratiqué lui-même la plus » grande partie, & que c'est com» me témoin oculaire qu'il assure » qu'elles sont préférables aux an» ciennes.

On ne peut sçavoir trop de gré à M. de la Faye, du soin qu'il s'est donné, & on peut dire qu'après les Remarques dont il a enrichi cette nouvelle Edition, il n'y a point de Cours d'operations Chirurgiques qui ne soit inférieur à celui-ci. L'Ouvrage étoit déja infiniment recommandable par le mérite du célébre Auteur qui a démontré ces operations avec tant de succès dans l'Amphithéatre du Jardin Royal, mais le nouveau lustre qu'elles reçoivent aujourd'hui des mains de M. de la Faye, si distingué par sa rare habileté en Chirurgie, les releve au-dessus de tout ce qui a paru sur la même matiere depuis M. Dionis.

Cet Auteur, ainsi que le reconnoît M. de la Faye, a toûjours été regardé comme un des plus grands Chirurgiens, & son Cours d'operations *est un de ces Livres excellens,*

ausquels le public n'a jamais cessé de rendre justice: de ces Livres dont le mérite a trouvé autant de suffrages dans le lieu même de leur naissance, que dans les Pays étrangers, où il semble ordinairement que la renommée s'empresse davantage de faire rendre aux grands Hommes, ce qui leur est dû.

M. Dionis joignoit à la science de sa profession, celle des Belles-Lettres, ce qui le mettoit en état de s'expliquer avec cette clarté & cette élégance, on peut dire même, avec cette érudition, qu'on remarque en quelques endroits de son Livre, sur-tout à l'égard des étymologies; car il ne manque jamais lorsqu'il se voit obligé d'employer quelque terme obscur, particulier à son art, de l'éclaircir aussi-tôt par l'étymologie; faute de quoi ces termes, la plûpart dérivés du Grec, & tous très-significatifs, ne produiroient dans l'esprit des Chirurgiens, aucune idée qui pût les mettre au fait, ce qui seroit une perte pour eux. L'étymologie d'un mot quand elle est juste, grave tout d'un coup dans l'esprit, la chose signifiée, & fait qu'on ne l'oublie jamais.

Un sçavant Medecin (M Bouvart) célèbre par son mérite, a cru cependant devoir faire de ces étymologies, un reproche à M. Dionis, comme de choses d'ostentation; mais c'est une méprise toute visible: il confond M. Dionis avec le commun des Chirurgiens: *Risum vix teneatis*, dit-il, *cum partium aut affectuum nomina græco fonte cadentia eruditionis laudem aucupaturi, verùm ignorantiæ luto immersi, ad origines suas referre ambiunt.*

Nous laissons aux Lecteurs à faire leurs reflexions sur les paroles de ce Medecin si éclairé & si judicieux, & entre autres sur celles-ci: IGNORANTIÆ LUTO IMMERSI, qui peuvent être appliquées à tant de Chirurgiens. M. Dionis n'étoit pas de ce nombre, il avoit des Belles-Lettres, comme nous l'avons remarqué, & ses lumieres lui avoient acquis à juste titre les honneurs & la haute reputation dont il joüissoit: réputation qui durera toûjours par les excellens Ouvrages qu'il a laissés, & entre autres par ce Cours d'operations, auquel M. de la Faye n'a cru, à ce qu'il déclare, devoir faire des additions, que pour les raisons suivantes: 1°. pour éclaircir certains endroits que les aspirans en Chirurgie n'auroient peut être pas été à portée de bien entendre.

2°. Pour décrire plus au long quelques operations. 3°. Pour rapporter les découvertes qui ont été faites dans la Chirurgie depuis que l'Auteur a donné son Livre au public.

Si M. de la Faye s'étoit borné à expliquer les endroits où il se rencontre quelque obscurité, il avertit que le nombre de ses Remarques auroit été fort petit, parce que l'Auteur, dit-il, s'explique partout avec une clarté qui ne laisse rien à desirer.

Mais comme le Livre de M.

Dionis n'eſt autre choſe que le Recueil de dix démonſtrations qu'il a faites au Jardin du Roi, & qu'apparemment les bornes du tems l'ont empêché de les étendre autant qu'il auroit ſouhaité, M. de la Faye a cru rendre ſervice aux jeunes Chirurgiens en leur expoſant avec plus d'étendue quelques operations importantes.

Il eſpere qu'on ne recevra pas avec moins de plaiſir, l'expoſé des découvertes qui ont été faites depuis la mort de l'Auteur. Expoſé qui rend l'Ouvrage de M. Dionis beaucoup plus complet. Nous diſons, plus complet, car indépendamment de ces additions, il eſt déja très-recommandable par lui-même, puiſque M. Dionis y donne non ſeulement la deſcription des operations, & des inſtrumens, mais encore une idée des maladies chirurgicales, avec le détail des appareils & des traitemens qu'il eſt à propos d'employer après chaque operation, ce qui ne ſe trouve point ailleurs avec la même étendue & la même exactitude.

Une Remarque importante à faire ici & qui tourne bien à l'honneur de M. Dionis, c'eſt qu'il n'étoit point entêté de ſes ſentimens, tout Chirurgien qu'il étoit; il veut que l'on conſulte les Medecins: c'eſt de quoi on trouve un grand nombre d'exemples dans ſon Cours d'operations; nous obſerverons outre cela, que dans ſon Livre d'Anatomie, il marque une conſideration particuliere pour les Medecins: il y dit en termes formels que s'il a fait imprimer cette Anatomie, ce n'eſt qu'en attendant que l'on publiât celle d'un fameux Medecin.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût aſſez vécu pour pouvoir faire lui-même à ſon Livre les augmentations neceſſaires, mais il étoit difficile qu'un autre ſuppléât mieux à ce défaut, que M. de la Faye. Ses remarques ſont ſolides, préciſes, & toutes plus importantes les unes que les autres. Nous n'en rapporterons que trois exemples; celui de l'operation Céſarienne, celui des fractures du crâne; & celui d'un nez coupé qui fut racommodé.

De l'operation Céſarienne, du vivant de la mere.

Quoique cette operation ait été proſcrite par beaucoup d'Auteurs, qui, comme M. Dionis, trouvent qu'elle eſt de la derniere barbarie, qu'elle ne peut jamais réuſſir, & outre cela qu'elle ne ſçauroit être permiſe en conſcience, M. de la Faye juge qu'il n'eſt pas cependant inutile de rapporter les raiſons ſur leſquelles ſe fondent ceux qui s'en déclarent les partiſans. Il en compte ſix. La premiere, Que la grande playe qûe dans cette operation, l'on eſt obligé de faire aux tégumens du bas-ventre, tant communs que propres, n'a rien qui doive effrayer, l'experience faiſant voir que de ſemblables playes ſe referment, & que quand même il arriveroit qu'on ouvrît quelque vaiſſeau

seau considerable, en coupant les tégumens, on y remedieroit sûrement par la ligature du vaisseau ouvert.

La seconde, c'est que les abscès qu'on a vû dans cette même operation, se former aux differentes régions du ventre, & qui ont donné issuë à des fœtus tout pourris, sont des preuves certaines que les playes de cette partie, ne sont pas absolument mortelles, & preuves d'autant plus grandes, que plusieurs femmes qui ont été délivrées de ces fœtus pourris, ont recouvré une santé parfaite.

M. de la Faye reflechissant sur ces exemples, soûtient qu'ils prouvent seulement que les playes de la matrice sont curables, mais qu'ils ne prouvent nullement le succès de l'operation Césarienne, parce que dans le cas d'un abscès, la matrice contracte avec les parties voisines, certaines adhérences qui empêchent les matieres de s'épancher dans le ventre. Au lieu que lorsque la matrice est dans son état naturel, il ne se trouve point de ces adhérences pour empêcher l'épanchement du sang.

La troisiéme raison des partisans de l'operation Césarienne, est que l'operation de la taille par le haut appareil, semble autoriser la section Césarienne, on ouvre, *disent-ils*, les tégumens du bas-ventre, au-dessus des os pubis, & ensuite le fond de la vessie, sans entrer dans le ventre. Cependant il arrive rarement que dans cette operation de la taille, l'eau qu'on a injectée dans la vessie avant que de faire l'incision au péritoine, s'épanche dans le tissu cellulaire qui l'entoure; il ne survient point d'émorrhagie considerable: la playe des tégumens, & celle de la vessie toute membraneuse qu'elle est, se guérissent. A plus forte raison, concluent-ils, une playe faite à la matrice, qui est une partie moins membraneuse, pourra-t-elle se cicatriser.

La quatriéme raison qu'on apporte pour prouver que l'incision à quoi oblige l'operation Césarienne, n'est pas si dangereuse, c'est que la matrice qui se dilate à mesure que l'enfant croit, se resserre au contraire lorsqu'il en est sorti; resserrement, ajoûte-t-on, qui peut faire à l'égard d'une playe de la matrice, ce que l'art fait à l'égard d'une playe exterieure dont on rapproche les lévres. On infere de-là que les vaisseaux divisés doivent se trouver alors un peu comprimés, ce qui suffiroit, dit-on, pour empêcher que le sang ne s'épanchât dans le ventre, lorsqu'on auroit fait la suture aux tégumens.

La cinquiéme raison, c'est que si nonobstant les précautions qu'on aura prises pour l'operation Césarienne, le sang vient à s'épancher dans la cavité, lorsqu'on fait l'operation, ou que quelque tems après des matieres purulentes s'y répandent, on peut remedier à cet accident en faisant coucher la malade sur le côté de l'incision, comme il se pratique dans le cas d'une grande playe du ventre.

La derniere raison, c'est qu'il est

difficile d'oppoſer aucun raiſonnement aux faits ſuivans : M. Jobert Medecin de Château-Thiery, dont il eſt parlé dans le Journal des Sçavans du 8 Juin 1693. décrit, dit-on, deux operations céſariennes, faites à une même femme à vingt mois de diſtance l'une de l'autre avec un ſuccès ſi heureux que cette femme & l'enfant tiré par la premiere inciſion, vivoient encore de ſon tems. Schenchius rapporte que Vincent Villeau Chirurgien, ayant fait une inciſion au côté gauche du ventre d'une femme enceinte, tira de la matrice de cette femme, un enfant mort ; que cette femme deux ans après, accoucha d'une fille, & autres deux ans après, d'un garçon. M. de la Motte raconte qu'une pauvre femme, ayant été en travail d'enfant pendant cinq ou ſix jours, fut heureuſement délivrée par un Chirurgien de Pont-Labé, qui lui fit au côté gauche du ventre, une inciſion par laquelle il tira l'enfant ; la playe ſe cicatriſa enſuite par le moyen d'une chair ſpongieuſe qui ſurvint. On lit dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, années 1731. un fait à peu-près ſemblable : une femme âgée de 48 ans & groſſe de ſon premier enfant, ſe ſentant prête d'accoucher, appella une Sage-femme qui trouva que la tête de l'enfant ſe preſentoit, mais qu'elle étoit d'un trop gros volume, pour pouvoir ſortir. Cette Sage-femme après avoir fait inutilement toutes les tentatives poſſibles, conſulta M. Michel, Medecin, qui ordonna tout ce qu'il crut convenir. Le quatriéme jour l'enfant fut ondoyé ſous condition, après quoi la Sage femme, à qui le Medecin auroit conſeillé de tirer l'enfant avec le crochet, ayant tenté inutilement ce moyen ; fit l'operation Céſarienne, & s'en acquita avec tant de dexterité, que la malade fut delivrée ſans aucun accident, & jouit encore d'une parfaite ſanté.

M. de la Faye parlant enſuite des cas où cette operation ſemble pouvoir ſe pratiquer, dit qu'ils ſont très-rares. Quelques Medecins veulent qu'on ne la faſſe, que lorſqu'il y a une impoſſibilité phyſique d'accoucher autrement, ſoit que cette impoſſibilité vienne d'un vice de conformation des os pubis, ou de ce qu'un enfant ; au lieu d'être dans la matrice, ſe trouve confondu dans le ventre avec les autres viſceres, ſur leſquels le placent a pris racine.

Malgré tout ce qui vient d'être rapporté, M. de la Faye trouve que l'operation Céſarienne eſt très-dangereuſe, & qu'elle preſente des difficultez infinies ; en quoi il paroît aſſez de l'avis de M. Dionis, qui veut qu'on ne la pratique jamais ſur aucune femme vivante, & qui, à cette occaſion, traite de barbare, Henry VIII. Roi d'Angleterre, pour avoir voulu qu'on la fît à la Reine ſa femme. Ce Prince, dit-il, avoit épouſé en troiſiémes nôces, Jeanne Seimer Demoiſelle d'Anne de Boulen, ſa ſeconde femme. La Reine étant dans les douleurs de ſon premier accouche-

ment, on vint demander au Roi lequel il vouloit qu'on sauvât, ou la mere ou l'enfant, parce qu'on ne voyoit aucun moyen de les conserver tous deux; l'enfant, répondit le Roi, car pour des meres j'en trouverai assez. Cette réponse, remarque M. Dionis, ne laissa pas que d'étonner, quoique, dit-il, on ne dût pas en attendre d'autre d'un Prince qui de sept femmes qu'il eut, avoit repudié les unes, fait décapiter ou mourir miserablement les autres; & qui venoit de renoncer à la Religion.

Des fractures du crâne, qu'elles sont souvent moins dangereuses que les simples ébranlemens du cerveau.

M. Dionis dans sa sixiéme démonstration, parle des fractures du crâne. Quoique les excellens avis qu'il donne sur cette importante matiere, ayent une certaine étendue, M. de la Faye a cru devoir encore augmenter cet article par les Remarques suivantes: il observe que lorsque la tête est frappée de quelque coup, le crâne n'en peut recevoir de mouvement sans le communiquer, du moins en partie, à la substance du cervau qui le remplit exactement; en sorte que plus le crâne résiste à l'effort du coup, plus la portion de mouvement qu'il communique au cerveau, est considerable; c'est-à-dire que s'il se fait une grande fracture au crâne, la commotion, ou l'ébranlement du cerveau peut être d'une légére conséquence; mais que si le crâne demeure entier, ou se trouve peu fracturé, l'ébranlement du cerveau est proportionné à la violence du coup.

M. de la Faye rapporte là-dessus une experience familiere qui rend la chose facile à entendre: on prend par un bout, une planche mince, par exemple une douve de tonneau, & avec les deux mains on en heurte fortement l'endroit plat contre quelque corps dur; si elle ne casse point, une bonne partie du mouvement que le coup imprime dans toutes les parties de la planche, passe dans les mains qui la tiennent, & y cause un trémoussement fort douloureux. Mais si elle se casse, les mains ne se ressentent presque point du coup. Il est aisé de faire l'application de l'expérience au sujet dont il s'agit.

Notre Auteur confirme par plusieurs sortes de faits, ce qu'il avance: 1°. Un criminel jeune & fort, voulant s'échapper par la lucarne d'un cachot, dans lequel il étoit enfermé, & ayant pris pour cela, sa secousse de quinze pieds, se mit à courir avec tant de force, le visage baissé, & les mains derriere le dos, qu'il donna de la tête, contre le mur opposé, ce qui le fit tomber tout d'un coup roide mort. M. Litre, Docteur de la Faculté de Medecine de Paris, fut appellé pour visiter le cadavre. Il n'apperçut en dehors à la tête, aucune contusion, tumeur, playe ou fracture. Il examina le dedans, & il y trouva tout dans l'état naturel, à cela près que le cerveau ne remplissoit pas

toute la capacité interieure du crâne, comme il fait ordinairement, & que sa substance, aussi-bien que celle du cervelet & de la moëlle-allongée, étoit, au toucher & à l'œil, plus serrée & plus compacte qu'elle ne l'est ordinairement : voilà, à ce que conjecture M. de la Faye, la seule chose à quoi l'on puisse attribuer cette mort si subite : c'est que le cerveau s'étoit considerablement affaissé par la violente compression du coup, & que comme c'est une substance qui a peu de ressort, il n'avoit pû se remettre au large, comme s'y remet un flocon de laine sur lequel on frappe. D'où il est arrivé que la distribution des esprits, si necessaire pour la vie, a cessé dans l'instant.

2°. On a souvent vû des crânes considerablement fracassés, sans qu'il soit survenu aucun symptôme, ni que les blessés ayent même été obligés de garder le lit, & on a remarqué au contraire, que de fortes contusions ou sans fractures, ou avec ces petites fractures, vulgairement appellées fentes capillaires, à cause qu'elles ressemblent par leur finesse, à des cheveux, sont ordinairement accompagnées d'accidens sinistres. Il arrive souvent des faits semblables, & dans tous les tems il en est arrivé, on en trouve des exemples sans nombre dans les Auteurs.

Mais un fait aussi surprenant que commun, c'est que les symptômes que causent les plus dangereuses fractures des os, ne laissent pas quelquefois de survenir, non seulement sans qu'il y ait fracture, mais même sans que la tête ait été frappée.

Un coup reçu au menton, une chûte sur les pieds, sur les genoux & même sur le derriere, suffisent quelquefois pour causer les symptômes dont il s'agit, ce qu'on ne sçauroit expliquer qu'en reconnoissant que des coups reçus ailleurs qu'à la tête, peuvent transmettre leur violence jusqu'au cerveau & y causer des ébranlemens funestes.

L'experience apprend encore que les symptômes dont il s'agit, peuvent arriver sans même qu'on ait reçu aucun coup ni à la tête, ni à aucune autre partie, par exemple, si une personne en prend une autre par les cheveux, & lui secoüe la tête, il peut causer alors au cerveau un ébranlement qui sera suivi de symptômes aussi violens que ceux qui suivent les plus périlleuses fractures : un lit de plume, un oreiller, une botte de foin, en tombant sur la tête, peuvent produire ces effets.

Ce qu'il y a de plus à craindre dans les ébranlemens du cerveau, c'est, comme le remarque M. de la Faye, 1°. le relâchement des fibres du cerveau & du cervelet, lesquelles venant à perdre leur ressort, ne peuvent garantir d'affaissemens ces deux substances.

2°. La rupture de quelque vaisseau sanguin.

Pour comprendre l'un & l'autre, il faut remarquer, avec notre Auteur, que le cerveau est une masse très-molle, parsemée d'une infini-

té de fibres délicates, qui dans le moment d'une commotion, peuvent perdre leur ressort & tomber par ce moyen, les unes sur les autres. Or la perte du ressort de ces fibres, si elle n'est reparée dans le moment, doit causer necessairement une mort subite, comme il est arrivé au prisonnier dont on vient de parler.

Quant aux vaisseaux sanguins, il y en a une infinité qui entrent dans la composition du cerveau, & dont les tuniques sont de la derniere délicatesse. Cela posé, on comprend avec quelle facilité ces vaisseaux peuvent se rompre, lorsque le cerveau est considerablement ébranlé.

Le troisiéme article que nous avons promis de rapporter, est celui d'un nez coupé qui fut rétabli.

M. Dionis, pag. 490, parle des operations Chirurgiques qui se pratiquent sur le nez. Le nez peut recevoir toutes sortes de playes, celle qui demande une operation plus prompte, est la séparation de cette partie d'avec le visage; comme lorsque par un coup d'estramaçon donné sur le nez, il ne tient presque plus à rien, & qu'il pend sur la bouche. Il faut aussi-tôt le remettre en sa place, & faire un point d'aiguille, à sa partie superieure & dans son milieu. Ce point d'aiguille s'accomplit avec un fil ciré; notre Auteur décrit en détail l'operation, après quoi il rapporte que la femme d'un Notaire de Paris, jalouse de celle d'un Boucher du Faubourg S. Germain, qu'elle s'imaginoit être la maîtresse de son mari, alla un matin trouver la Bouchere dans son étau, & après lui avoir fait les reproches que ses soupçons lui inspiroient, elle prit un des couteaux de la boucherie, & lui en donna un coup sur le nez, elle le lui abbatit presque entierement, il penchoit en bas, ne tenant plus qu'à une des aîles, & un peu à la colomne du nez, l'autre aîle, étant toute coupée. On le lui recousit à l'instant, il reprit, & il n'y resta que très peu de difformité. Les Juges, poursuit M. Dionis, inventerent un nouveau supplice pour punir la femme du Notaire, ils la condamnerent à avoir une fleur de lis au front appliquée par un fer ardent, ce qui ne fut pourtant pas exécuté, parce que le Roi ayant trouvé ce jugement trop cruel, lui donna sa grace. Le Parlement de Paris se croyoit autorisé par celui de Toulouse, qui avoit condamné à mort une femme de chambre pour avoir aidé à sa maîtresse à couper le nez à la femme d'un Peintre, par un motif de jalousie, qu'avoit conçu la maîtresse contre cette femme; la Dame qui étoit femme d'un Conseiller fut sauvée. Après cette petite digression M. Dionis revient à son sujet, & dit qu'il ne faut pas croire qu'on puisse faire reprendre un nez quand il est totalement coupé, on nous raconte cependant, ajoûte-t-il, que des voleurs ayant la nuit, attaqué des passans, un de ces voleurs reçut un coup qui lui abattit le nez entierement, & que le blessé étant

allé pour se faire panser, le Chirurgien demanda le nez pour le recoudre, que ses camarades allerent aussi-tôt couper le nez à un malheureux qu'ils rencontrerent en chemin, qu'ayant apporté ce nez au Chirurgien, il en fit la suture, que par ce moyen, le nez fut enté & pris sur ce qui étoit resté du nez du voleur, comme auroit fait une greffe à un arbre.

On raconte aussi qu'un Chirurgien fit une incision au bras d'un homme qui venoit d'avoir le nez coupé, qu'il lui mit dans l'incision l'endroit saigneux du nez, que par un bandage, il le tint quelque tems dans cet état, & que le nez s'étant collé avec la chair du bras, l'Operateur en coupa autant qu'il en falloit pour figurer un nez, & que par cette operation il lui en substitua un tout semblable au premier. M. Dionis reflechissant sur ces deux Histoires qui n'approchent pas de celle que M. Garengeot Chirurgien, raconte très-sérieusement dans son Traité des Operations, & que nous avons rapportée dans le Journal des Sçavans du mois d'Août 1731. art. 8. les traite, comme il doit, de rêveries & de pures chimeres. Mais M. de la Faye dit sur ce sujet, Qu'on lit *dans differens Auteurs plusieurs experiences qui prouvent qu'un nez entierement séparé du corps, peut y être réuni*, il déclare cependant que la chose *paroît difficile à croire*; après quoi il ajoûte qu'*il semble naturel qu'un nez dont on vient de couper le bout, s'unisse au bras auquel on aura fait une incision, & qu'on puisse en coupant du bras, ce qui est necessaire, reparer en quelque façon la difformité du nez.* Il n'oublie pas de remarquer que Taliacot a fait un Traité pour justifier cette pratique dont il est le restaurateur, & que Fabrice de Hilden rapporte un exemple du succès de cette même operation.

Nous nous en tiendrons à ces trois remarques de M. de la Faye, pour ne pas exceder les bornes.

LETTRE SUR LA BIERE. A Valencienne, chez Gabriel *Henry*, Imprimeur du Roi. 1734. Broch. *in*-12. pag. 61.

LA Biere, selon la remarque de l'Auteur de cette Lettre, est une des plus anciennes boissons de la terre, & la plus commune. On la substitue au vin dans presque tous les Pays où l'on ne cultive point la vigne, & l'on s'en sert pour boisson ordinaire.

Il y a, comme le reconnoît le même Auteur, une grande difference entre les Bieres que l'on boit aujourd'hui, & celles des siécles passés : les premieres ne se faisoient qu'avec l'orge seul qu'on laissoit macerer & fermenter dans l'eau, sans coction. Il soûtient que c'étoit une boisson incontestablement mal saine, & que c'est de celle-là qu'il faut entendre tout le mal que quelques Auteurs disent de la Biere, sçavoir qu'elle est indigeste, pesante, propre à embarrasser le sang

dans son cours, *&c.*

La Biere la plus saine, selon lui, est celle qui ne se fait qu'avec de l'orge & des fleurs de houblon. Il préfere l'orge de saison à celui de Mars; il appelle orge de saison, celui que l'on seme en Octobre: Quant à la préparation, il prétend que la meilleure est celle-ci. L'on fait, dit-il, tremper le grain dans l'eau & on l'y laisse jusqu'à ce qu'il enfle, c'est-à-dire environ 24 heures; pendant lequel tems on renouvelle quelquefois l'eau, après quoi on la tire & on fait égouter le grain, qu'on met ensuite en motte pour le faire germer, & en développer insensiblement les principes. Alors l'on concentre ce commencement de germination, en faisant secher le grain. L'orge étant bien sec, on le réduit en une farine grossiere qu'on met dans une cuve; l'on verse par dessus, deux tiers d'eau chaude, avec un tiers d'eau froide, & l'on remue le tout à force de bras, avec des instrumens de bois faits à ce dessein. Quand le tout est bien mêlé & suffisamment travaillé, l'on retire l'eau chargée de la meilleure partie de la farine, on la verse dans une chaudiere pour l'y faire boüillir à gros boüillons, ayant soin de la bien remuer jusqu'à ce qu'elle boüille, pendant ce tems-là on jette de nouvelle eau chaude ou boüillante, sur la farine restée dans la cuve. L'on remue & l'on travaille de nouveau ces mêmes matieres comme auparavant, l'on retire l'eau & on la mêle avec la précédente, dans la chaudiere, pour les faire boüillir ensemble. C'est ce qu'en terme de Brasseur, l'on nomme le *Mas.*

Lorsque le tout a suffisamment boüilli & que ce mas est bien cuit, on éteint le feu, l'on verse le mas dans la cuve, & ensuite pour le clarifier, on le fait passer au travers de la farine restée, après quoi on le remet dans la chaudiere qu'on a soin de bien nétoyer auparavant, & on le fait boüillir de nouveau.

La préparation ne finit pas ici: il faut encore verser dans la cuve sur les matieres, une nouvelle eau chaude qu'on tient toute prête dans une autre chaudiere: mais on ne travaille plus cette eau, on la laisse seulement une demi-heure se charger du reste de la substance du grain par une simple infusion ou digestion, après quoi on la tire au clair; c'est ce qu'on appelle en terme d'art, les *poursuites*; on met boüillir ces *poursuites* dans la chaudiere avec les autres préparations. Alors la Biere est presque faite; il n'y a plus qu'à la laisser bien boüillir & cuire, en y ajoûtant sur la fin de la coction, une certaine quantité de fleurs de houblon, que les Ouvriers laissent plus ou moins boüillir, chacun selon sa méthode particuliere.

La préparation ayant suffisamment boüilli, l'on éteint le feu, & on la reverse dans la cuve, d'où on a ôté le marc, qu'on appelle Drague. On laisse refroidir le tout jusqu'à un certain degré, puis on y met une quantité proportionnée de léveure de Biere, pour hâter la fer-

mentation qui doit se faire dans les tonneaux. Cette fermentation produit un boüillonnement si considérable que quelquefois la Biere s'échappe avec la derniere violence, par le trou du bondon; on remplit alors de nouveau le tonneau où elle est, lequel s'écume de rechef, & la Biere est faite. Mais elle n'est potable qu'après un certain tems. Pendant lequel elle se perfectionne par une fermentation insensible, où les parties spiritueuses se détachent des grossieres, ce qui rend la Biere agréable & saine.

Notre Auteur s'étonne ici que la Biere étant une boisson si commune, les Auteurs qui en ont écrit, ayent si mal expliqué la maniere de la préparer, il trouve cependant que M. Hecquet en a parlé juste, lorsqu'il a dit que *rien ne l'a si heureusement perfectionnée, que la fleur de houblon : parce que ce mélange la rend amere, apéritive, amie de l'estomac & de tous les visceres.*

Il observe que la bonté des Bieres dépend beaucoup des saisons où elles sont préparées; on préfere ordinairement celles de Fevrier & de Mars; mais notre Auteur croit que les Bieres de Novembre & de Décembre sont aussi bonnes, & même meilleures, pourvû qu'il n'ait point gelé ni neigé.

Il condamne les Bieres faites avec les eaux de glace ou de neige, & celles qui sont brassées pendant l'Eté & sur la fin du Printems.

L'on se sert à Valenciennes d'eau de riviere pour faire la boisson dont il s'agit, & on y préfere cette eau à celles des puits & des fontaines, parce qu'on trouve ces dernieres trop dures & trop rudes.

La Biere qui est faite d'orge d'Octobre de bonne eau, & d'une juste proportion de fleurs de houblon, cette Biere bien travaillée, suffisamment cuite, ni trop récente, ni trop ancienne, est, selon notre Auteur, préférable à toutes les autres.

Il ne condamne pas cependant l'orge de Mars; il trouve la Biere faite avec cet orge, également saine, & même plus agréable à boire, mais il prétend qu'elle ne se garde point si long tems, ce qui fait qu'il donne la préférence à l'orge de saison.

Il ne peut souscrire à l'opinion de ceux qui croyent que la Biere est une boisson indigeste, qu'elle épaissit le sang, qu'elle donne des coliques, des maux de tête, & même la galle. Il soûtient que ces reproches ne conviennent qu'aux Bieres faites par une simple macération, & à celles qu'on prépare aujourd'hui à Valenciennes, dans lesquelles on fait boüillir des pieds de veaux, de bœufs, & même de la chaux vive. Mais pour la Biere préparée selon la méthode que nous venons d'exposer, son sentiment est qu'elle nourrit, qu'elle engraisse, qu'elle rafraîchit, qu'elle tient le ventre libre, qu'elle pousse doucement par les urines, qu'elle chasse les cruditez, tantôt en les fondant de maniere qu'elles se dissipent en forme de vents, & tantôt en les purgeant par les selles

les

les, ce qu'il attribuë principalement aux fleurs de houblon. Il va plus loin, & il approuve la pensée de ceux qui prétendent que la vie de l'homme seroit plus longue, si l'on ne beuvoit que de la Biere, & qu'on se passât absolument de vin. Il trouve même que ceux qui ne se servent point d'autre boisson que de Biere sont ordinairement grands, forts & bien faits. Il rapporte là-dessus une raison d'analogie à laquelle il est difficile de ne se pas rendre, c'est la conformité de substance & de principe, qui se rencontre entre la Biere & le pain, conformité qui doit faire que ces deux nourritures s'associent mieux dans l'estomac. Il est inconteſtable, dit-il, que les particules de la Biere sont homogênes avec celles du pain, & que par conséquent elles doivent le pénétrer & le dissoudre aisément. De plus comme il n'y a point de nourriture qui sympatise mieux avec toutes les autres, que le pain. Il s'ensuit, conclut-il, qu'on peut dire la même chose de la Biere qui est un pain liquide.

La Biere, pour être bien faite, demande de grandes précautions: notre Auteur soûtient que si elle a trop fermenté elle acquiert une tenuité ou finesse de parties qui échauffe le corps, qui blesse les nerfs, & qui offense le cerveau, mais que si elle n'a pas assez fermenté, elle a des parties grossieres, capables de causer des obstructions & de faire des abscès. Il veut qu'on examine bien la nature de l'orge dont on fait la Biere, celle du climat où on la fait, celle de l'eau, celle du houblon qui y entrent, celle des saisons où on la prepare, & du tems qu'il fait pendant qu'on la brasse, qu'elle bout dans la chaudiere, qu'elle est dans la cuve, ou qu'elle fermente dans les tonneaux; toutes ces circonstances y apportent de grands changemens.

On donne ici plusieurs avis importans sur le choix de la Biere; on remarque que celle qui est trop recente, fermente dans l'estomac, y cause des gonflemens & des boüillonnemens dangereux, que la trop vieille est rude, mordicante, & qu'elle heurte quelquefois si violemment les fibres de l'estomac, qu'elle y cause des érosions. Notre Auteur recommande, sur-tout, d'éviter ces Bieres sophistiquées, dans lesquelles on a mêlé de la chaux vive pour lui donner plus de force & plus de couleur, ou de la suye de cheminée au lieu de houblon. Il condamne encore la pratique de ceux qui font mêler dans leur Biere, de l'Absinthe, de la Véronique, de la Scolopendre, du Génievre pour la rendre plus amére & plus déterſive, comme le propre des amers est de dissoudre, il convient que ces Bieres médicamenteuses, celles même où on mêle de la suye, pour leur donner une couleur brune, & une petite pointe d'amertume, sont d'un grand secours dans les coagulations du sang, qu'elles dissolvent les humeurs trop visqueuses, & que par ce moyen, elles aident à la circulation des sucs: il ne peut cepen-

dant les approuver, parce qu'il craint qu'à la longue elles ne dissolvent jusqu'à la substance fibreuse du sang.

Mais pour revenir à la chaux & aux pieds de veaux & de bœufs que certains Brasseurs font entrer dans leur Biere, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de voir de quelle maniere notre Auteur s'explique sur ce sujet.

» Il est du bien public, *dit-il*, & » de la conservation de tout le peu» ple, d'obliger les Brasseurs à ne » faire entrer dans la composition » de leur Biere que de l'eau, de » l'orge, & du houblon. Une li» queur qui sert de boisson à tout le » monde, dans les lieux où il n'y » a point de vin, doit être reli» gieusement faite, mais l'avidi» té qu'on a de gagner de l'ar» gent, à quelque prix que ce » soit, fait que souvent on tra» hit son honneur & sa con» science pour l'interêt même le » plus vil.

» C'est ce qui arrive tous les » jours à nos Brasseurs (de Valen» ciennes) l'avidité du gain leur » fait mêler dans leurs Bieres des » choses très-préjudiciables à la » santé.

L'on a poussé cette sophistiquerie à un tel excès, dit-il, que » quelques Brasseurs jettent dans » leur Chaudiere, de la chaux vi» ve, où elle fond & bout avec les » premieres préparations. Ils y en » jettent une si grande quantité, » que pour en temperer l'acrimo» nie, ils sont obligés d'y mêler » des pieds de bœufs & de veaux » qu'ils font boüillir avec la Biere » dans un Rét pour en retirer à la » fin, les ossemens, c'est-là mêler » ensemble le poison & le contre» poison, ces pieds boüillis étant par » leur viscosité un véritable reme» de à l'acrimonie de la chaux vive.

» Voilà, *poursuit notre Auteur*, » la boisson dont on se sert aujour» d'hui dans notre Ville (de Va» lenciennes) c'est un composé » d'eau d'orge, de bled, de chaux » vive, de pieds de bœufs, ou de » veaux, & de houblon, ou d'ai» gremoine, qu'ils mettent quel» quefois au lieu de houblon. Or il » ne faut pas être Medecin pour » voir que cette liqueur est très-pré» judiciable à la santé.

Notre Auteur, pour prouver cette proposition, dit que la chaux est acre, mordicante, corrosive, qu'elle communique cette qualité à l'eau dans laquelle on la fait fondre; & que par conséquent les Bieres où on met de la chaux, doivent être très-pernicieuses. Il a observé tout à l'heure que cette qualité acre & corrosive étoit pleinement corrigée par la viscosité des pieds de bœufs & de veaux, mais soit qu'il ne persiste plus ici dans ce sentiment, soit par inadvertance, son unique but à present est de répondre à ceux qui prétendent que l'eau où l'on a fait dissoudre de la chaux n'est pas aussi mal-faisante qu'on se l'imagine d'ordinaire.

» Que l'on n'objecte point, *dit-* » *il*, qu'il y a des cas & des mala» dies où l'on fait boire utilement

» l'eau de chaux, qui précipitant » les aigres & les acides du sang, » l'adoucit beaucoup; ce qui con- » tribue à la guérison des ulceres » interieurs & d'autres maladies.

» Je sçai qu'on la vante pour la » guérison du diabetes, à cause » qu'on prétend qu'elle émousse » les pointes des sels qui, dans » cette maladie dissolvent la masse » du sang, en désunissent les par- » ties, les fondent, & les conver- » tissent en sérositez. C'est sur ce » principe que Morton la conseil- » le dans la phthisie pulmonaire, » & comme l'on prétend que cette » eau desseche beaucoup, il y a des » Auteurs qui l'ordonnent dans » les hydropisies de poitrine, » mais tout cela ne conclut rien ici; » ce sont des cas particuliers & ex- » traordinaires, qui ne doivent » point servir de regle, pour la » composition d'une boisson ordi- » naire: autrement il seroit permis » de mettre dans la Biere toutes les » drogues qu'on voudroit, puis- » qu'il n'y en a point qui ne se » prenne intérieurement dans des » maladies particulieres, jusqu'à » l'arsenic même, que quelques- » uns donnent pour fébrifuge.

Notre Auteur ajoûte à cela, que plusieurs comparent la chaux, à l'arsenic, au sublimé, aux mouches cantarides, & il paroît fort approuver leur sentiment: la chaux, *dit-il*, cause des érosions, des tranchées, une aridité de la gorge & de la langue, une soif ardente, une respiration difficile, des suppressions d'urine, & des dyssenteries, non seulement à ceux qui en prennent par la bouche, mais à ceux qui en respirent la vapeur & l'odeur forte. Il va plus loin, il prétend qu'on doit s'abstenir de boire beaucoup de ces vins qui viennent des endroits d'où la chaux vient, parce que, *dit-il*, leur grand usage produit des fievres ardentes, des contractions de nerfs & des paralysies. Il cherche ensuite la cause de ces accidens, & il l'attribue aux exhalaisons de la chaux qui se répandant, *dit il*, sur les vignes, impriment au raisin leurs mauvaises qualitez, qui passent jusqu'au vin.

Pour donner plus d'éloignement des Bieres où l'on a mêlé de la chaux; il remarque, 1°. que si l'on jette de la chaux vive dans de l'urine recente, il s'en éleve à l'instant une vapeur brûlante qui frappe le nez comme un coup de feu; 2°. Que ce mélange étant mis aussi tôt à une lente distilation, rend une liqueur d'une odeur intolérable de feu, & d'une volatilité que rien ne peut retenir; 3°. Qu'il faut dans l'operation de ce mélange, être très circonspect, parce qu'au moment que la chaux est mêlée avec l'urine, il en sort un esprit caustique, qui, si l'on n'y prend pas garde, attaque les poumons & les enflamme; 4°. Que si ces esprits s'attachent à la peau, ils y causent une gangrene mortelle.

Notre Auteur veut que l'on juge par-là, des effets que les particules de la chaux peuvent produire dans le corps, losqu'elles viennent

à se mêler avec les humeurs salines & urineuses du sang.

Quant aux pieds de bœufs & de veaux qu'on met dans la Biere il ne les croit pas moins dangereux : il prétend que c'est une pure charlatanerie de dire que c'est pour les rendre claires, & il remarque que dans les lieux où l'on n'a point recours à ce moyen pour éclaircir la Biere, elle ne laisse pas d'être très-claire, très-légére, & très-coulante.

Il soûtient que toute Biere où l'on a fait boüillir des pieds de bœufs & de veaux, se digere difficilement, passe avec peine, & produit des colles & des viscositez.

Il avoüe qu'on se sert avec succès de décoction de pieds de bœufs, de veaux, de mouton, pour clarifier la Biere, comme l'on employe pour le même dessein, la colle de poisson, mais il remarque qu'il y a une grande difference entre mettre un demi-pot ou environ, de cette décoction, sur une tonne de Biere, quelques jours, ou même quelques semaines après qu'elle a été entonnée, & faire bouillir ces pieds de bœufs, de veaux ou de moutons avec la Biere même, pendant le tems de la cuisson, parce que dans ce dernier cas la substance visqueuse des parties, dont il s'agit, s'unit si étroitement avec les particules de la Biere, qu'elle ne s'en sépare que très-difficilement, au lieu que la décoction qu'on jette dans un Tonneau, ne boüillant pas avec la Biere ne fait point un même corps avec elle, & étant plus pesante, se précipite au fond du vaisseau, où elle entraîne en même tems les parties grossieres de la Biere ausquelles elles s'accrochent.

Notre Auteur, après quelques autres reflexions touchant la même matiere, dit, pour s'expliquer en peu de mots, sur ce sujet, que les Bieres où l'on a mis de la chaux vive en les travaillant, sont un poison lent qui détruit insensiblement le principe de la vie; Que ces Bieres, quoique chargées de la viscosité des pieds de bœufs & de veaux, portent avec elles un principe lapidifique qui venant à se développer dans l'estomac, ou dans quelques autres parties du corps y occasionne la gravelle ou la goûte noüée, & souvent l'un & l'autre.

L'on trouve à la fin de la Lettre l'Avis d'un Medecin qui pense autrement sur la Biere que ne fait notre Auteur. Il prétend que les Bieres, dans lesquelles, pendant la cuisson, on a jetté des pieds de veaux ou de bœufs, sont les meilleures; voici ses raisons, les personnes éclairées en jugeront.

» Il dit en premier lieu que ce » qui est fade, visqueux, & gluant » n'est point pour cela pernicieux » à la santé, vû que la Medecine » ordonne les choses les plus vis» queuses pour les maladies les plus » opiniâtres ; car quoi de plus » gluant, *demande-t-il*, que les ra» cines mucilagineuses, les lima» çons, les extrémitez des ani» maux, & les gelées, qu'on pré-

» fere à tant d'autres remedes contre les maladies attribuées ordinairement aux viscositez & aux » glaires ?

Il dit en second lieu, que cette Biere a une convenance toute naturelle avec les parties qui ont besoin d'être reparées : qu'elle est moins féculente, plûtôt clarifiée, plus délicieuse, plus coulante & plus facile à digerer; de sorte, *continue-t-il*, que les accusations dont on la charge d'embarrasser le sang, d'engendrer des colles, des cruditez, des viscositez & des glaires, sont *folles & imaginaires.* » En effet, » *poursuit-il encore*, les maladies » qu'on attribue ordinairement aux » glaires, sont moins fréquentes » parmi les petits Bourgeois, les » Paysans, & les Chartiers, eux » qui de tous les hommes vivent » plus grossierement & se remplissent tous les jours de toutes sortes de Bieres.

Il dit en troisiéme lieu que le trop fréquent usage du vin, est la cause la plus ordinaire des maux d'estomac, des cruditez & des glaires, mais que la Biere, par l'adjonction de quelques pieds de veaux, rémedie à ces maux d'estomac, à ces cruditez, & à ces glaires.

Tel est le sentiment du Medecin cité par notre Auteur, on voit aisément ce qu'il faut juger des preuves qu'il allégue. Mais, pour mettre les Lecteurs bien au fait sur cette matiere, nous rapporterons ce que dit notre Auteur en citant cet Avis.

» Pour vous donner, Monsieur, » de plus fortes preuves, du desir » que j'ai de vous satisfaire, je » joins ici l'avis qu'un autre Medecin a aussi donné sur la Biere, » mais qui pense tout autrement » que moi, vous l'examinerez, & » vous jugerez, Monsieur, si cet » Avis mérite l'éloge que son Auteur lui donne, d'être fondé sur » des raisons si évidentes & des » principes si solides, qu'il est impossible de les contredire. Il » ajoûte que ce même Avis a fait » l'admiration du Parlement de » Flandres, dans la lecture d'un » procès où il a été servi, & que » tous les Conseillers en ont pris » des copies.

» Il est pourtant certain, Monsieur, que cet Avis n'a point été » vû en ce Parlement, & que même le procès auquel il devoit être » joint, n'y a point été porté .... » Je suis, Monsieur, *&c.*

ESSAY HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE SUR LE Goût. Par M. Cartaud de la Vilate. A Pàris, chez *de Maudouyt*, Quai des Augustins, à S. François. 1736. *in*-12. pag. 329.

» L'On peut aisément juger par » la façon dont ce Livre est » écrit, que je l'ai destiné à ces Lecteurs distraits & peu sérieux qui » aiment à voltiger sur divers sujets » sans trop les approfondir. Le mérite d'amuser cette partie du Public, m'a paru de quelque im-

» portance. J'ai employé un stile » propre à ce dessein, où il s'agit de » faire effleurer la Litterature à gens » qui n'ont guéres que de l'imagi- » nation & qui l'ont vive. « Voilà l'idée que M. *Cartaud*, dans sa Préface, ou plûtôt dans un très-court Avertissement, donne lui-même de son Ouvrage, & certainement elle est très-juste. L'Auteur convient parfaitement à l'espece de Lecteurs qu'il a eu en vûë, & leur caractere est le sien.

Cet Ouvrage est divisé en deux Parties. La premiere a pour titre : *Histoire Critique du Goût*. On s'apperçoit dès le début qu'on va lire un Livre bien singulier, & qui plaira, du moins par cette singularité. En nous exprimant ainsi, on voit bien que nous avoüerons sans peine que l'Auteur montre de l'esprit. Cependant ne pourroit-on point lui dire, en se servant de ses propres termes, que souvent *il ne trace que du grotesque au milieu de toutes ses pompes*, & qu'il *n'offre qu'une Parodie du Sublime* ?

Dans cette premiere partie il a voulu donner une idée du caractere, des mœurs, des usages, des goûts & des inclinations des peuples les plus connus, anciens & modernes. Ami du paradoxe, il fait des apologies & des censures ausquelles on ne s'attendoit point. Il y a pourtant du vrai dans plusieurs de ses reflexions, & un vrai d'autant plus piquant, qu'il est plus hardi & moins commun.

L'homme ne fut d'abord soûmis qu'aux seules loix de la nature. Dans cet état il étoit au-dessus *des bienséances & de l'opinion*. Ses desirs naissoient de l'impression faite sur ses sens. Il chercha ensuite à vivre en societé. De là naquirent de nouveaux plaisirs ; &, les premiers besoins satisfaits, on vit éclore les semences variées de toutes les passions. Dans ce tems » les » mouvemens de l'ame se manife- » stoient par des procedez naïfs. Si » deux Amans étoient assortis, le » dénoüement de l'amour accom- » pagnoit les premiers desirs. La » nature en dictant des penchans, » se faisoit des sacrifices. Point de » pudeur à surmonter, ni de res- » pect humain à craindre. . . . . On » se voyoit, on s'aimoit, on se ren- » doit heureux. . . . . Quelle prodi- » gieuse difference entre ces pre- » miers Bergers & ceux de l'Astrée!

L'Auteur continue de décrire le train d'amour qui regnoit au bon vieux tems. Viennent ensuite les loix établies pour la sûreté publique, car on éprouva *que la nature est une mauvaise Législatrice*. » Les » grands caracterisoient hautement » d'injustice la moindre atteinte » portée à leur dignité, ou à leurs » richesses. Ceux qui vivoient sans » bien & sans rang, mal disciplinés » par la nature, ne goûtoient pas » le mérite de se rendre la victime » du bien public. . . . . . . Ceux qui » marquerent le plus d'audace ou » d'habileté, s'emparerent de l'au- » torité suprême. Il parut enfin des » Rois.

» Le premier Trône qui fut élevé » courut les mêmes hazards que ce

» frêle vaisseau qui osa essayer les » inégalitez de la haute mer...... » *Mais* le desir de commander eut » bien - tôt instruit les Rois des » moyens de se faire obéir.... *Les* » *Rois d'Egypte* se renfermerent » dans le sein de leurs Palais, imi» tant le foudre qui doit s'envelop» per dans la nuë pour lancer des » éclairs, & tonner avec plus de » grandeur & de majesté.

Dans une note l'Auteur parle de *Sardanapale*, qui, sous un habit de femme, filoit de la laine dans son Sérail, ou la distribuoit à ses femmes; sur quoi il rapporte cette reflexion singuliere de M. l'Abbé *Langlet*, » auroit-on voulu, *dit cet Ecrivain*, » que *Sardanapale* tînt une épée » au milieu de ses femmes, & une » quenoüille au milieu de ses Sol» dats. Il s'accommodoit selon les » occasions au caractere & à l'em» ploi de ceux avec lesquels il étoit, » & c'étoit là le grand Prince. *Méthode pour l'Hist. Tom.* 1. *p.* 287.

Tout devint mystere dans l'Egypte, continue M. C. » La Religion » répandit ses voiles..... Les Ora» cles parlerent. Par tout il se pre» sentoit des trepieds tremblans, » des antres qui vomissoient d'hor» ribles heurlemens...... Et sur» tout des vengéances terribles » contre les indiscrets. « On voit que l'Auteur a beau jeu contre les Prêtres Payens, moitié fourbes, moitié fanatiques, & il n'est pas homme à les épargner.

» Tant d'aspects enchantés, *con-* » *tinue-t-il*, tenoient l'Egyptien » comme suspendu dans les plus » hautes Régions. Du côté du » Trône, il ne découvre que des » objets de terreur, ou d'étonne» ment..... Outre le fabuleux de » la Généalogie des Rois, & l'au» guste dénoüement de l'Apotéo» se, que ne devoit pas produire » sur des imaginations aussi vives à » s'enflammer, que l'étoient celles » des Egyptiens, ces superbes » Tombeaux, ces Obélisques énor» mes chargés d'inscriptions mer» veilleuses, ces lacs qui sembloient » rassurer orgueilleusement l'Egyp» te contre les inattentions de la » nature. La Religion n'étoit pas » moins propre à tracer des im» pressions pompeuses, un Colosse » de *Sérapis* qui rappelle l'Univers » à son premier cahos, si quelque » mortel ose trop l'approcher, &c.

» Puisque la fourberie & l'erreur » pouvoient monter l'Egyptien sur » le grand ton du merveilleux, que » ne pouvoit pas dans la Judée le » saint entousiasme des Prophêtes, » &c.

» Des cerveaux paitris de salpê» tre, perpétuellement battus par » les grandes machines du merveil» leux, telle étoit l'assiete ordinai» re de l'Egyptien. Il étoit toûjours » sérieux, &c.

L'Auteur vient ensuite aux Grecs dont le caractere étoit tout diffe- rent. Il parle d'abord des Lacédémoniens & du sévére Licurgue qu'il nous donne comme une autre espece d'Imposteur. Rien n'est plus singulier que la description qu'il nous fait de leur maniere de r[illegible] l'amour. En général on conn[illegible]

peu à Sparte les plaisirs & les agrémens. De-là la rudesse de leur langage. » Les afeteries d'un Orateur » Athénien, & les mignardises étu- » diées d'une coquette, y ridoient » également le front au *licurgisme*.

De leur côté les Athéniens railleurs & voluptueux consideroient les Spartiates » avec le mépris ou la » pitié qu'un homme de Cour a » pour ces malheureuses victimes » de l'ignorance, qui fondent leur » gloire sur des vertus sauvages, » arbitraires, & décidées par les » noires vapeurs de la mélancolie.

Il faut voir dans le Livre-même le portrait des Athéniens. Il est très-ressemblant & très-bien peint. Leur Comédie étoit extrêmement satyrique, & il ne paroît pas que les suites en ayent été facheuses pour les Auteurs. » L'usage de fai- » re battre un Poëte n'avoit point » encore été établi.

M. C. nous donne *Aristophane* comme un modéle de *Maussade plaisanterie*, un *homme nourri d'un venin épais.* » Si ce sont les mœurs » de son siécle qu'il nous peignit, » elles étoient encore grossieres & » manquoient de finesse. La Comé- » die des *Nuës*, si vantée, & » que la bonne Dame *Dacier* » avoit lûë quarante fois, porte » un caractere d'impudence, de » noirceur, & de mauvaise rail- » lerie qui fait tort au discerne- » ment de ses admirateurs. « M. C. ne traite guéres mieux la plûpart des autres Auteurs Grecs, & en général il est peu favorable aux anciens.

Nous croyons qu'on lira avec plaisir le morceau sur les *Sibarites* & les *Crotoniates*. C'est toûjours la même singularité dans les pensées & dans les expressions, même abondance de comparaisons & de métaphores. Elles marquent sans doute un génie vif & fécond; mais on y desireroit quelquefois plus de justesse, & sur-tout plus de décence.

Viennent ensuite les Philosophes Cyniques, les Stoïciens qui méprisoient également les agrémens de l'esprit, & les loix de la pudeur, les Pirrhoniens qui se moquoient de tout & ne condamnoient rien, *riant des actions héroïques comme des grands vices.*

L'Auteur dit un mot de l'opulente *Tyr.* » Un Tyrien regardoit » un Grec du même œil qu'un ri- » che Financier considere aujour- » d'hui un Poëte indigent. « Sous le nom du plus riche particulier de Tyr on trouvera ici le portrait du plus riche particulier de France, & qui a usé de ses richesses avec le plus de noblesse & de générosité.

Carthage succeda à *Tyr* & *Rome* vainquit *Carthage*. Les Auteurs Romains sont ici caracterisés à peu-près comme l'ont été plus haut les Auteurs Grecs; M. C. n'est rien moins que leur admirateur. Il fait ensuite des remarques curieuses sur leur Architecture, leur peinture, leur Sculpture, *&c.* dont plusieurs sont empruntées de M. *Perrault*, très-bon connoisseur en cette matiére.

De diverses remarques de l'Au-

teur

teur sur les Poëtes Romains nous ne citerons que celles-ci sur *Virgile* & son Héros. Après avoir parlé de *Lucain*, » on voit, *ajoûte-t-il*, plus » de douceur dans les vers de *Vir-* » *gile*, des peintures plus achevées, » un stile soûtenu & de l'élégance, » mais un Héros qui toûjours sa pa- » gode à la main, & dont chaque » soupir semble s'adresser à *Jupiter*, » entre devotement en conference » avec la Reine de *Carthage*, lui » parle d'un saint Hymenée. Une » grotte fait naître les avantages » d'une félicité prochaine. Les » cœurs devots sont les plus ten- » dres. Celui d'*Enée* étoit sensible; » *Didon* n'étoit point cruelle. On » se mit en état d'attendre sans im- » patience les pompes de l'Hymen, » *&c.*

M. C. reproche encore à *Virgile* d'être trop loüangeur. Devenu homme de Cour, il ne sçait que brûler de l'encens. Mais on en brûla bien plus encore pour les Successeurs d'Auguste. L'Auteur continue de caracteriser les Ecrivains qui parurent sous leurs regnes, & vient ensuite au Christianisme & aux Auteurs Chrétiens. Le morceau sur S. *Jerôme* est plaisant, mais il l'est trop. » Les Anges le foüete- » rent, *dit-il*, pour avoir tâché » d'imiter *Ciceron*, ou peut-être » pour l'avoir sçu mal imiter, com- » me l'a cru *Erasme*.... Le procedé » des Anges eut son succès. La ma- » niere d'écrire de ce Saint imite » assez le portrait qu'on nous fait » de sa personne dans le fond d'une » grotte, un caillou d'une main, un » Crucifix de l'autre, un Lion à » ses pieds, & une peau d'Ours sur » ses épaules.

Nous passons bien des choses, que l'Auteur auroit pû traiter plus sagement, pour venir au renouvellement des Lettres sous *Léon X.* & *François I.* Les Grecs & les Latins furent consultés avec plus de respect qu'on ne consultoit autrefois les Oracles. Cependant on se partagea sur leur mérite, & de très sçavans hommes préfererent *Seneque* & *Juvenal*, à *Ciceron* & à *Horace*. Après les *Erudits* vinrent de beaux esprits; après avoir étudié les Anciens, on veut les imiter, mais ce fut avec peu de succès, du moins en France, jusqu'au siécle passé. *Ronsard* fut pourtant comblé d'éloges qui nous étonnent aujourd'hui. On répond qu'en ce tems-là on n'avoit pas mieux. Mais n'avoit-on pas les Anciens? & comment pouvoit-on élever si haut un homme qui étoit si au-dessous d'eux? Il est surprenant que le bon goût soit venu si long-tems après la connoissance la plus exacte & la plus profonde des bons modéles; car on les connoissoit fort bien dès le 16[e] siécle. C'est sur-tout à l'Académie Françoise qu'on doit le retablissement de ce bon goût sans lequel le génie ne peut que s'égarer, & M. C. loüe très-bien cet illustre corps. Cependant, pour employer ses propres termes, *ses plus grandes peintures ont toûjours quelques nuances burlesques.* Nous remarquerons même que le mot de *Burlesque* revient souvent dans cet Ouvrage,

mais moins encore que ce qu'il exprime.

On s'attend bien à trouver ici le caractere de nos principaux Auteurs, & M. C. l'a fort bien saisi, témoin ce trait : *Racine eut plus de partisans que Corneille, quoique moins d'admirateurs.* C'est que Racine est touchant, & voilà le plus grand effet de l'esprit aussi-bien que de la beauté. Le don de toucher est au-dessus du don même de plaire.

Un Philosophe de l'Académie, (M. *Perrault*) fit le paralléle des Anciens & des modernes, & se déclara pour les derniers. » Avant ce » coup d'éclat on disoit du mal des » Anciens avec la même circons» pection dont usent des conjurez, » lorsqu'ils médisent du gouverne» ment..... On se disoit tout bas » *Homère* n'est pas si divin, com» me on se disoit du tems de *Socra*» *te*, c'est le corps opaque de la » Lune qui éclipse le Soleil, & du » tems du Pape *Zacharie*, il y a des » Antipodes.

Quelle que fût la cause de M. *Perrault*, elle auroit pû être mieux défendue ; aussi M. *Despreaux* le combattit-il avec succès. Voici le portrait qu'en fait notre Auteur ; il n'est pas flatté.

» Il paroissoit un homme d'un » caractere mélancolique & sujet » aux vapeurs, qui avoit usurpé la » dictature du Parnasse. Ses vûës » étoient sûres lorsqu'il put sur» prendre sa passion endormie ; il » fut la terreur des mauvais Poëtes » de son siécle. L'aigreur de la Sa» tyre le porta à des reproches cho» quans ; il attaquoit l'indigence » d'un honnête homme, & ne pre» noit pas même le soin de voiler » le mal qu'il en disoit ; ce fut un » des défauts de sa médisance de » manquer de finesse & de vérité. » Sa composition étoit correcte, » mais dur & sans saillies. *Chapelle* » lui dit un jour, *tu es un bœuf qui* » *fait bien son sillon. Quinaut* lui pa» rut si détestable que soupant avec » *Lully*, tous les convives se leve» rent brusquement, tenant un » rouge bord à la main, & suivi» rent M. *Despreaux*, qui fut met» tre son verre sous la gorge de » *Lully*, en lui disant, renonce à » *Quinaut*, ou tu es mort.

La dispute sur *Homere* se renouvelle entre M. *de la Motte* & Madame *Dacier*, & l'on devine bien à qui notre Auteur adjuge la victoire. Tout cela est tourné d'une maniere assez plaisante, mais il y a bien des gens qui n'en riront point du tout. M. C. change de stile pour parler de l'ami de M. *de la Motte* (M. de *Fontenelle*) & le portrait qu'il en fait est peut-être le plus beau morceau de son Livre.

On trouve ensuite plusieurs reflexions sur la difference des goûts, causée par celle des temperamens, & des climats. » Cette ma» niere d'écrire si saillante, qui a » tant de charmes pour un Italien, » déconcerte la roideur d'un cer» veau Allemand..... En général » les gens du Nord aiment un stile » de détail & qui ne cahote point. » La molesse de l'Asie fuit le tra-

» vail, jusques dans les amusemens » de l'esprit..... Une pensée pro- » fonde, & qui cache un sens en- » veloppé lui semble un labyrinthe » qui fait frémir sa paresse. Elle ai- » me mieux qu'on lui dise tout, » que si on lui laissoit le soin d'en » deviner une partie. Son stile imi- » te le cours de ces grands fleuves » qui ne quittent un lieu qu'après » avoir baigné ses rives par mille » replis sur lui-même.

Nous passons pour abréger ce que l'Auteur dit sur les Espagnols & sur les Italiens. Voici seulement quelques traits sur les Anglois.

» Soit mépris ou force de tempe- » rament, un Anglois ne prend » point le soin de feindre ce qu'il » ne sent pas, ou de dissimuler ce » qu'il sent.... Le génie de la Na- » tion est trop fier pour se plier aux » petites ruses....

» Ses reproches sont durs & sans » voile. Il dédaigne les détours » pour un sot, & les croit inutiles » pour un homme d'esprit..... Il » s'imagine que dire poliment une » injure, c'est donner un soufflet » d'une main ornée de pompons.

» Il traite le leger de l'esprit Fran- » çois, comme un Philosophe rê- » veur regarde les gambades d'un » enfant....

» En Angleterre on ne craint » point de placer sur le Théatre » des objets dont on souffre la vûë » dans d'autres conjonctures. Un » Poëte Dramatique regle les intri- » gues sur le cours ordinaire de la » galanterie ; & offre moins dans » les entretiens de ses Acteurs des » modéles que des imitations.

» Le Conte du Tonneau a quel- » ques traits ingénieux ; mais en » général le Livre est mal fait. Une » pensée est noyée dans un Ocean » de choses superfluës. D'ailleurs, » aucun art dans le stile ; rien de » délié dans le détail ; point d'or- » donnance dans le dessein. Les » Anglois sçavent quelquefois » penser ; mais ils ignorent toû- » jours la marche qu'il faut don- » ner à leurs pensées ; comparables » en quelque sorte à des Sauteurs » qui ne peuvent se plier à une ca- » dence reguliere.

Nous ne serions pas surpris qu'on appliquât au Peintre même plusieurs traits de ce portrait ; & il ne s'offenseroit pas sans doute qu'on comparât son Ouvrage à celui d'un des plus beaux esprits d'Angleterre.

La seconde partie de cet *Essai sur le Goût* est divisée en plusieurs articles. M. C. examine dans le premier si le goût est arbitraire ; & on voit bien qu'il est pour l'affirmative, quoiqu'il ne décide pas nettement la question. Parmi beaucoup de bonnes choses contenuës dans cet article, Il y en quelques-unes qui paroîtront peut-être assez étrangeres au sujet, & c'est en général un des défauts de cet Ouvrage, & on y est plus amusé qu'instruit sur la matiere que l'Auteur sembloit s'être proposé d'éclaircir. Cependant il va un peu plus au fait dans l'article suivant où il traite de la délicatesse du goût. » Le goût dé- » licat, *dit-il*, est un discernement

» exquis que la nature a mis dans » certains organes, pour démêler » les differentes vertus des objets » qui relevent du sentiment....

» Le goût délicat est un present » bien funeste. Les organes les plus » fins sont les plus exposés. Avec » des yeux ordinaires on trouve » beaux certains objets sur qui une » vûë plus exacte a lieu d'exercer » son chagrin. Sans même qu'il s'y » mêle de mélancolie, il est des » caracteres qui vont démêler le ri» dicule dans des replis imperceptibles.

L'Auteur parle ensuite de la délicatesse & des graces des femmes, & en général des personnes du grand monde. Elle paroît dans leur conversation, leurs Lettres, *&c.* » Il n'est point de meilleur ton que » celui d'un homme de qualité qui » auroit de l'esprit & un certain » usage des Lettres.

M. C. trouve qu'on n'est pas aujourd'hui assez délicat en parlant de certaines choses, & qu'on néglige trop les détours qu'on employoit autrefois pour les faire entendre. En parlant d'avantures amoureuses, il y a de l'art à faire soupçonner certains détails sans trop les dévoiler. D'ailleurs c'est mal remplir les vûës qu'on a de plaire, que de fixer trop l'imagination sur des objets qu'on veut lui rendre agréables. Ce qui est si délicieux à être senti & entrevû, perd beaucoup de ses charmes à être representé avec trop d'expression.

C'est sur-tout dans la loüange qu'il faut beaucoup de délicatesse. » Une loüange fine & délicate est » un miroir flatteur qu'on presente » à la personne qu'on veut loüer. » Elle se considere, elle s'aime, & » ne pense point à l'auteur du mi» roir.... Les exemples de ce gen» re de délicatesse sont rares, parce » que ceux qui loüent sont interes» sés à marquer le dessein de loüer. L'Auteur cite pour exemple de loüanges délicates celles de *Marot* à *François I.* & de *Mainard* au Cardinal de *Richelieu.*

Ces reflexions sur la délicatesse sont suivies de plusieurs autres sur le stile, & sur les differences, selon les differens tours d'esprit, & les differens caracteres des Ecrivains. » M. *Huet*, parce qu'il avoit » plus de faits que de reflexions, » parle de la Philosophie en Histo» rien; & l'Abbé de *S. Réal*, qui » avoit plus de reflexions que de » faits, parle de l'Histoire en Phi» losophe. Les Ecrivains qui pen» sent beaucoup ont un stile fort » de choses; comme dit M. de » *Fontenelle*, qui cause souvent des » obstructions dans les esprits foi» bles. M. *de S. Evremond* a sou» vent le démerite de penser trop » pour des Lecteurs ordinaires. Ses » discours ressemblent à ces pota» ges forts en viande qu'on a de la » peine à digerer. Le stile en est » plus léger, lorsqu'on a moins de » vûës....... Le P. *Malebranche* » écrit avec enthousiasme. Le *Clerc* » & *Leibnits* moins vifs sur l'inte» rêt d'une opinion, ou peut-être » moins persuadés, disent les mê» mes choses avec sens froid.

Un des plus grands agrémens du stile, c'est l'harmonie, M. C. en traite dans l'article suivant, dans lequel on lira aussi plusieurs reflexions sur la Musique en général, sur la Musique Italienne & Françoise, & sur les changemens arrivés dans celle-ci depuis quelques années; car (dit l'Auteur) » nos cerveaux commencent à devenir » Italiens, & ceux qui n'ont point » vû M. *Lully* ne s'en apperçoivent » point: « il n'est pas necessaire d'avoir vêcu du tems de *Lully* pour connoître la difference de sa Musique d'avec celle d'aujourd'hui; il suffit de voir ses Ouvrages & ceux de nos Musiciens, d'entendre exécuter les uns & les autres, & c'est ce qui se fait tous les jours sur le Théatre de l'Opera. L'Auteur continue. » Les partisans de *Lully* » crient que l'harmonie prend un » ton Géométre qui effarouche le » cœur. Ils avoüent qu'elle est sça» vante & bien exécutée, mais » qu'elle interesse moins les pas» sions que celle de *Lully*. De » beaux accords bien variés, & dé» pourvûs de sentimens, sont en » effet de l'étude pour les connois» seurs, & de l'ennui & du som» meil pour ceux qui craignent ces » obstructions.

M. C. examine ensuite *en quoi consiste le Géométrique de l'harmonie.*

Dans l'article de l'harmonie de la Poësie il propose un moyen de donner à nos vers plus d'harmonie encore que n'en ont les vers Grecs & Latins. » On peut dès aujour» d'hui, *dit-il*, faire pâmer cette » troupe pédantesque de Sçavans, » qui se fait une Religion de l'en» thousiasme que lui inspire le mé» lodieux du Grec. Nous ne dirons rien de ce nouveau projet. Nous ne l'avons pas assez bien compris pour l'exposer clairement.

Le goût du luxe est-il contraire aux interêts d'un Etat? C'est le titre de l'article suivant. M. C. est de l'avis de l'Auteur de l'*Essai politique sur le Commerce*, dont nous avons donné l'Extrait dans le Journal du mois d'Aoust, & il employe à peu-près les mêmes raisons.

Dans le dernier article de son Ouvrage M. C. refute très-bien la maxime » qu'un peuple ignorant » est plus souple & plus maniable » que lorsqu'il est trop éclairé & » que par consequent l'ignorance » contribue plus au repos de l'Etat » que l'étude des Lettres. « Aux preuves que fournit le raisonnement l'Auteur joint celles qu'on peut tirer de l'experience.

Finissons par où nous avons commencé. M. *Cartaud* montre beaucoup de talens dans cet Ouvrage. Ses défauts ne sont guéres que des effets de jeunesse; & l'on peut tout attendre de lui, quand avec l'âge il aura acquis un goût plus sur, un jugement plus solide, une connoissance plus exacte de sa Langue, & des matieres qu'il entreprendra de traiter. Voilà nos sentimens à son égard. Il a trop d'esprit pour s'offenser de la sévérité de notre critique; avec moins d'estime, nous aurions été plus indulgens.

IL PRIMO CANTO DELL'ILIADE D'OMERO, TRADOTTO in versi Italiani. In Londra : per Giovanni Brindley, Libraio di Sua Altezza Reale, all'Arme del Re, in New Bondstreet, anno 1736.

C'est-à-dire : *Le premier Livre de l'Iliade d'Homére, traduit en vers Italiens.* A Londres, chez Jean *Brindley*, Libraire de Son Altesse Royale, aux Armes du Roi, dans le New-Bondstreet. 1736. *in* 8°. pag. 40. sans compter l'Epître Dédicatoire, de 14 pag.

CETTE Version Italienne est l'Ouvrage de M. le Marquis Scipion Maffei, & la dédicace qu'il en fait au Prince de Galles peut tenir lieu d'une Préface instructive. Il avoit essayé autrefois de traduire le premier Livre de l'Iliade en vers Italiens non rimés (*sciolti*) & il en étoit demeuré-là. Long-tems après, s'étant proposé de voyager dans les principaux Etats de l'Europe, il se chargea de cette version négligée jusqu'alors & d'un Homére, en vûë de poursuivre cette traduction pendant les momens de loisir qui accompagnent souvent une si longue route. Mais suffisamment occupé d'observations d'un genre tout different, il avoit laissé le Poëme en arriere, & n'y pensoit presque plus, lorsqu'étant à Londres, le Prince de Galles dans quelques conversations lui marqua beaucoup de goût pour la Langue Italienne & singulierement pour les Poëtes de cette Nation, dont sa mémoire lui fournissoit divers passages. Sur l'envie qu'il témoigna de voir quelque Piece nouvelle du Marquis; celui-ci profitant d'une occasion si favorable fit transcrire & imprimer sa version du premier Livre de l'Iliade, & la lui presenta. Mais comme en traduisant ce Livre en vers non rimés, il avoit eu un dessein particulier; c'est de quoi il a soin d'informer ici fort au long ce même Prince.

Les Grecs & les Latins (dit-il) ont porté la Poësie au plus haut point de perfection ; & dans le genre Epique, il faut avoüer que les deux Poëmes d'Homére & celui de Virgile nous dégoûtent de tous ceux qui ont été composés en Langues vulgaires. Les Poëmes du Dante, de l'Arioste & du Tasse qui sembleroient approcher le plus près de ces grands originaux par le beau naturel, par l'invention & par la noblesse du stile, leur sont pourtant inferieurs à plusieurs égards. Mais à quoi donc attribuer cette infériorité, s'il est vrai que ce n'étoit ni le génie qui manquoit à ces Auteurs, ni l'enthousiasme poëtique ? M. le Marquis Maffei croit devoir s'en prendre uniquement à l'instrument qu'ils ont employé. Peintres d'un égal mérite en un sens, ils ont mis en œuvre des couleurs bien differentes, & cet *Instrument*, ces *couleurs*, ne sont autre chose, que le genre de versification qu'ils ont choisi, & qui n'a ni la liberté, ni la force des anciens

vers. L'héxamétre Grec & le Latin, non assujettis à l'uniformité des terminaisons, ni à celle de la cadence, n'imposent point au Poëte la necessité d'y inserer des termes inutiles ou des *chevilles*, & ne l'empêchent en nulle façon de varier suivant l'occurrence, la mesure ou le rhythme de ses vers : deux avantages dont les stances & les *tercets* se trouvent totalement privés.

M. le Marquis Maffei ne prétend pas pour cela improuver la rime, sur-tout dans les Poësies Lyriques & Musicales. Mais il la juge beaucoup moins convenable au Poëme Epique, & encore moins au Dramatique, où il lui semble que le Poëte doit en quelque maniere prendre à tâche de se cacher. On ne peut nier (continue-t-il) que la rime ne soit une production de la barbarie, au moyen de laquelle le charme de la Poësie qui devroit principalement agir sur l'esprit & l'imagination se reduit en grande partie à flatter l'oreille par une sorte de consonnance. Car quel que puisse être le talent de nos plus grands Poëtes pour la rime, il n'est pas possible qu'elle ne les contraigne de tems en tems à fourrer en sa faveur dans leurs vers quelques mots ou quelques petites phrases inutiles : & cela posé, comment pourront-ils égaler Homére & Virgile, en imitant la *chasteté* perpétuelle de leur stile, s'il est permis de parler ainsi ? La rime est encore un obstacle à dire tout ce que l'on voudroit, & à le dire comme on le souhaiteroit. Mais son plus grand inconvenient consiste à tenir continuellement comme captives les pensées & les expressions dans un espace déterminé ; ce qui produit une monotonie ennuyeuse, & ce qui ôte la liberté de varier les images & d'exciter puissamment les passions, en imitant la nature, qui tantôt s'exprime en deux mots, tantôt se répand en plusieurs paroles liées les unes aux autres & qui doivent se prononcer tout d'une haleine.

Il y a 230 ans que cette vérité se fit sentir à George *Trissino*, qui le premier introduisit dans la Langue Italienne les vers non-rimés (*sciolti*) sur le modéle des vers Grecs & des Latins ; & il composa en ce genre de versification le premier Poëme Epique, la premiere Tragédie & la premiere Comédie qui ayent paru depuis la renaissance des Lettres. Cette Poësie non rimée fut bien-tôt saisie par la Nation Angloise ; & *Shakespear* en fit usage dans le même siécle, pour ses Poëmes Dramatiques. Le fameux *Milton* n'en employa pas d'autre dans son *Paradis perdu*, Poëme applaudi de toute l'Europe ; & depuis quelque tems, elle regne presque seule sur le Théatre Anglois.

Mais pour se renfermer uniquement dans la Poësie Italienne, quoique depuis le Trissino plusieurs bons esprits ayent illustré & perfectionné la Poësie non rimée, on peut dire qu'elle reste encore dans quelque sorte de *discrédit*,

plusieurs l'accusant d'être languissante, ennuyeuse, dépourvûë d'élevation & de grace. Peut-être la trop grande facilité qui se trouve à rassembler onze syllabes sous une certaine regle d'accens, a-t-elle porté préjudice à cette Poësie. Les Poëtes affranchis de la rime se sont contentés de s'assujettir à la mesure sans se mettre en peine de travailler davantage & de limer leurs vers, comme faisoient les Grecs & les Latins. Ils n'ont point examiné d'assez près d'où ces anciens vers tiroient leur majesté & leur agrément; ce qui les auroit mis en état de transporter l'un & l'autre dans leur propre Langue, la plus semblable de toutes les Langues vulgaires à celle des Latins.

Que deviendroit, par exemple, (dit l'Auteur) la versification Gréque ou Latine, si le sens finissoit tout juste au bout du vers, ou regulierement de deux en deux vers, ou de trois en trois, sans que jamais un seul pût enjamber sur un autre ? Or les vers Italiens non rimés peuvent aisément se plier à cette sorte d'enchaînement; ce qui au jugement du Tasse & des autres grands Maîtres de l'art, donne beaucoup de gravité à la Poësie; & convient sur-tout à l'Epique & à la Dramatique, si l'on a soin de rompre les vers tantôt en un lieu tantôt en un autre, & de mettre dans cette structure toute la varieté possible.

Le concours des voyelles (selon notre Auteur) donne encore beaucoup de douceur, de grace, & de majesté aux vers Grecs ou Latins; & il n'y a personne, qui à cet égard ne préfere la versification de Catulle, de Virgile & d'Horace à celle de Claudien & des autres Poëtes, qui ont évité ce concours. Or c'est ce que comporte à merveille la Poësie Italienne, & ce qui l'empêche de languir; pourvû qu'on y joigne toûjours la noblesse des expressions & le langage poëtique.

Rien ne peut y contribuer davantage que l'usage fréquent des transpositions ou des inversions de phrases, ausquelles la Langue Italienne se prête si volontiers; & cet artifice est un de ceux qui en Poësie flatte le plus agréablement l'oreille. Nul ne s'en est servi avec plus de succès que le *Chiabrera*, le Pindare des Italiens (dit notre Auteur.) Mais si ce moyen peut embellir la Poësie Lyrique; il peut à plus forte raison servir à l'ornement de l'Epique; pourvû que l'on ait soin de conserver à l'une & à l'autre son propre caractere de stile. Peut-être (continue-t-il) la grande réussite de Merope (c'est une Tragédie de l'Auteur) est-elle dûë à la maniere dont les vers sont tournés, & qui permet à peine de les appercevoir dans le Dialogue des personnages.

M. le Marquis Maffei avance ici une proposition qui passera pour un paradoxe chez beaucoup de gens; c'est que la Poësie non rimée est plus difficile que la rimée. Le Poëte à la faveur de la rime (dit-il) couvre bien des défauts, ou du moins les fait excuser; au lieu que

la Poësie non rimée n'a plus la même ressource, & ne peut se faire valoir que par des beautez plus réelles & plus solides. D'où il conclud, que la meilleure pierre de touche pour juger du mérite d'un Poëte, devroit être la Poësie non rimée. Mais il ne prétend pas que tout ce qu'il vient d'avancer à la loüange de celle-ci diminue en rien la gloire qu'ont acquise tant de grands Hommes par la Poësie rimée.

Au surplus il n'a entrepris cette version que pour essayer s'il ne pourroit pas expliquer plus clairement par cet échantillon, l'idée qu'il s'est faite du vers non rimé. Une version lui a paru d'autant plus propre à ce dessein, qu'encore qu'elle l'assujetisse à un Texte, & lui ôte par-là toute la liberté du choix pour les pensées & pour les expressions; cependant comme il s'agissoit principalement d'imiter les anciens, quant à la versification & au stile, il ne pouvoit se proposer un plus parfait modéle que la Poësie d'Homére, pour tenter s'il seroit possible de la representer bien exactement en Italien. Peut-être (se disoit-il à lui-même) cette Langue ne connoît-elle pas encore toutes ses forces. Pour les lui découvrir, il faut voir si elle pourra soûtenir une pareille épreuve; si elle sera capable de rendre un tel original trait pour trait, d'en imiter les paroles, les figures, les graces, la force, la pureté, la majesté, la varieté, l'harmonie: si elle pourroit fournir des termes assez expressifs pour peindre, comme font les Grecs, les sons & les actions; ce qui est (dit-il) la plus haute perfection de la Poësie.

L'Auteur s'est donc prescrit pour une loi inviolable dans sa Traduction, de ne s'y permettre aucune licence, & de ne s'éloigner jamais de son Texte par complaisance pour le goût & la façon de penser des modernes. Une Traduction doit tenir lieu d'un portrait; un portrait n'est estimable, qu'autant qu'il ressemble; & quiconque pense autrement (dit-on) & travaille en consequence, trompe ses Lecteurs & ne les instruit pas. Pour mieux representer Homére de tout point, M. le Marquis Maffei a osé former des termes nouveaux, composés de plusieurs mots qui expriment les qualitez personnelles des Acteurs du Poëme: en quoi il a cru pouvoir imiter la belle version Angloise de l'Iliade, où l'on a pris la même liberté. On en trouve aussi des exemples chez les Poëtes Latins, où les bœufs sont appellés *cornifrontes*; les chiens, *odorisequi*, & *levisomni*; sans compter les mots de cette nature, qui se lisent dans les Inscriptions & dans les Ecrivains Prosaïques, comme *armilustrium*, *carnivora*, *officiperda*, *domiduca*, *herbigrada*, *domiporta*, *funambulus*, &c.

On ne doit donc pas être surpris, s'il paroît dans cette version quantité de mots formés suivant cette analogie. Les Grecs y sont qualifiés *Bengambierati*, ἐυκνήμιδες, *bien bottés*; *Oracoleggi*, (θεοπρόποι) *con-*

sulteurs d'Oracles : Latône, *belchioma*, εὔκομος ; *à la belle chevelure* : Junon, *Bianchibraccia*, Λευκώλενος, *aux bras blancs* ; *occhiampia*, *boviocchiuta* (βοῶπις) *aux grands yeux, aux yeux de vache* : *oriseggia*(χρυσόθρονος) *au siége d'or* : Chryseïde, *occhinegra* (ἑλικῶπις) *aux yeux noirs* : *Guancifiorita* (καλλιπάρηος) *joue fleurie* : Achille, *Pievalente*, *Pieveloce* (Ποδάρκης, Ποδώκης) *pied-léger* : Apollon, *Lungivibrante*, *Lungioprante* (ἑκάεργος) *qui tire de loin* : Minerve, *Occhiazurra* (Γλαυκῶπις) *aux yeux bleus* : Jupiter, *Egidarmato* (αἰγίοχος) *armé de l'Egide* : *lungiveggente* (εὐρύοπα) *qui voit de loin* ; *nubipadre*, *nubiadunante* (νεφεληγερέτα) *qui rassemble les nuées* : Briseïde, *guancibella* (καλλιπάρηος) *belle-jouë* : les Troupes Gréques, *Ferrocinte* (χαλκοχίτωνες) *vêtues de fer* : Briarée, *centomani* (ἑκατόγχειρος) *à cent mains* : Thétis, *piedargento* (ἀργυρόπεζα) *au pied d'argent* : Vulcain, *ambizoppo* (ἀμφιγυήεις) *double boiteux*, &c.

Nous croyons que le Lecteur ne sera pas fâché de voir ici quelque morceau de la version dont il s'agit. Nous lui en transcrirons les 14 premiers vers ; & nous ne pouvons nous reduire à un moindre nombre ; car il en faut lire autant, avant que de trouver un point qui termine le vers, & qui indique la fin d'une période.

Canta lo sdegno del Peliade Achille ;
O Diva ; atroce sdegno, che infiniti
Produsse affanni a'Greci, e molte ancora
Anzi tempo a Plutone anime forti
Mandò d'Eroi, e d'essi pasto a i cani
Fece, e a gli augelli ; ma così Giove
Adempieasi il consiglio. Or poiche imprima
Venner fra se a contesa Atride, il sommo
Rege, e'l divino Achille, qual de'Numi
Trassegli a l'aspra lite ? il di Latona
Figlio, e di Giove : ei fu, che d'ira ardendo
Contra del Re, malor destò mortale
Ne l'oste, onde perian le turbe, a Crise
Il Sacerdote perche oltraggio ei fece.

C'est principalement aux Italiens à juger du mérite de cette Poësie non rimée, & à décider du succès avec lequel l'illustre Traducteur y a mis en œuvre les fréquens *enjambemens* poëtiques, le concours des voyelles, les inversions de phrases & les mots composés à la Gréque.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Milan.

La *Societé Palatine* a repris avec une ardeur nouvelle le travail important que la guerre l'avoit obligée de suspendre, & M. *Argelati*, informe le Public par un Programme imprimé que cette *Societé* doit faire paroître incessamment le XXV. Volume du *Grand Recueil des Historiens d'Italie*, dont l'Edition est dûë aux soins de M. *Muratori*.

ALLEMAGNE.

De Magdbourg.

M. *Von-Einem*, Ministre dans ce Duché, a publié sous le titre de *Animadversiones ad Jo. Clerici scripta*, un assez gros Volume *in*-8°. contre les Ecrits de M. *le Clerc*, sur-tout contre ceux qui regardent l'Ecriture Sainte.

De Leipsik.

On a achevé d'imprimer le premier des six Volumes de la nouvelle Edition du *Code Théodosien*, entreprise par M. *Ritter* qui y a joint ses propres Remarques aux Notes des divers Sçavans sur cette fameuse compilation. Le Texte du *Code* a été soigneusement collationné par M. *Ickstadt* sur un Manuscrit de *Wurtzbourg* que M. *Ritter* estime plus ancien que celui des *Pandectes de Florence*; & le même M. *Ritter* pour perfectionner son Edition, a eu soin d'indiquer les passages des Auteurs que *Godefroy* avoit allégués sans les bien citer.

On débite le second Volume d'un Commentaire abrégé sur le Nouveau Testament, recueilli par M. *Starcke*, & quelques-uns de ses amis. Il est intitulé: *Synopsis Bibliothecæ exegeticæ in Novum Testamentum.* C'est, dit-on, un court Extrait des meilleurs Commentateurs. Ce Volume sera suivi d'un troisiéme qui sera le dernier.

M. *Walther* a fait imprimer le Catalogue des Plantes de son Jardin, avec des figures, *in*-8°. On assure qu'on y trouve des Plantes qui n'avoient jamais été gravées, & d'autres entierement inconnuës.

M. *Mencke*, Conseiller de Cour, a donné au Public en un Volume *in*-4°. la Vie du célébre *Politien*.

De Wittemberg.

M. *Georgi* est occupé à une *nouvelle Edition Gréque du Nouveau Testament.* Pour parvenir à rendre cette Edition plus correcte, à mesure qu'il y a deux feuilles d'impri-

mées, on les propose au lieu de Théses, pour servir de sujet à une dispute publique, & on corrige les fautes qu'on y remarque, lorsqu'elles sont réelles.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Pierre *Humbert* débite une nouvelle Edition de l'*Immortalité de l'Ame, & de la Vie Eternelle*, par *Guillaume Sherlock*, Docteur en Théologie, *&c.* Ouvrage traduit de l'Anglois. *in* 8°. 1735.

P. *Mortier* débite aussi *Essai Philosophique concernant l'entendement humain*, où l'on montre quelle est l'étenduë de nos connoissances certaines, & la maniere dont nous y parvenons, par M. *Locke.* Traduit de l'Anglois par M. *Coste.* Troisiéme Edition, corrigée & augmentée de quelques additions importantes de l'Auteur, qui n'ont paru qu'après sa mort, & de quelques Remarques du Traducteur. *in*-4°. 1735.

Oeuvres d'Horace en Latin, traduites en François par M. *Dacier* & le Pere *Sanadon*, avec les Remarques Critiques, Historiques & Géographiques de l'un & de l'autre. Huit Volumes, grand *in*-12. Chez *Wetstein* & *Smith*. 1736.

DE LEYDE.

M. *Sigebert Havercamp* a publié sous le titre de : *Sylloge Scriptorum qui de Linguæ Græcæ verâ & rectâ pronunciatione Commentarios reliquerunt*, un Recueil des Auteurs qui ont traité de la vraye prononciation de la Langue Grecque, sçavoir *Adolphe Mekerchus*, *Théodore de Beze*, *Jacques Ceratinus*, & *Henri Etienne.* L'Editeur y a joint une Dissertation sur la forme diverse des Lettres Gréques, particulierement dans les Médailles & dans les Inscriptions, avec l'explication de quarante-neuf Médailles Gréques; dont la plûpart n'avoient pas encore paru. Cet Ouvrage qui est *in* 8°. se trouve chez *Gerard-Potvliet*. 1736.

FRANCE.

DE BORDEAUX.

PROGRAMME

de l'Academie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts.

» L'*Académie* propose à tous les
» Sçavans de l'Europe, un Prix
» fondé à perpetuité par feu M. le
» Duc *de la Force.* C'est une Mé-
» daille d'or de la valeur de trois
» cens livres.

» Ce Prix est destiné à celui qui
» expliquera avec le plus de proba-
» bilité *la cause du mouvement des*
» *muscles.* Il sera distribué le 25
» Août 1737.

» Les Dissertations ne seront re-
» çûës pour le concours, que jus-
» qu'au premier de Mai prochain.
» Il sera libre de les envoyer en
» François ou en Latin : on deman-

» de qu'elles soient écrites en ca-
» racteres bien lisibles.

» Pour donner aux Auteurs le » tems necessaire à la perfection de » leurs Ouvrages ; on les avertit » qu'il y aura deux Prix en l'année » suivante 1738. que l'un des deux » Prix sera destiné à celui qui ex- » pliquera le plus probablement *la » cause de l'opacité & de la diapha- » néité des Corps :* & l'autre à celui » aussi qui donnera l'explication la » plus probable *de la cause de la » fertilité des Terres.*

» Au bas des Dissertations il y » aura une Sentence, & l'Auteur » mettra dans un billet séparé & » cacheté, la même Sentence, » avec son nom, son adresse & ses » qualitez, d'une façon qui ne » puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à Monsieur Sarrau, *Secretaire de l'Académie, ruë de Gourgues, où au Sieur* Brun, *Imprimeur, Aggregé de l'Académie, ruë Saint James.*

DE PARIS.

PRIX PROPOSE' PAR l'Académie de Chirurgie, pour l'Année 1737.

» Le sujet proposé par l'Acadé- » mie de Chirurgie pour le Prix » de l'année 1735. étoit :

» *Déterminer le caractere distinctif » des Playes faites par armes à feu, » & le traitement qui leur convient.*

» L'Académie ayant trouvé que » ceux qui ont répondu avec suc- » cès à la premiere Partie de la pro- » position, *sur le caractere distinctif » des playes faites par armes à feu,* » ont trop légérement traité la se- » conde, *sur le traitement qui leur » convient,* n'a pas cru devoir ad- » juger le Prix.

» Une matiere aussi importante » mérite bien d'être approfondie » dans tous ses points. Comme » beaucoup de ceux qui auroient » pû appuyer leur théorie sur des » faits de pratique interessans » étoient employés dans les Ar- » mées, & qu'un tems plus tran- » quille pourra leur permettre de » faire usage des matériaux qu'ils » auront amassés sur cela, l'Aca- » démie a jugé devoir proposer de » nouveau le même sujet pour l'an- » née 1737.

» Le prix sera double, c'est à- » dire, que celui qui au jugement » de l'Académie aura fait le meil- » leur Ouvrage sur le sujet propo- » sé, aura deux Médailles d'or, » chacune de la valeur de deux » cens livres, ou une Médaille & » la valeur d'une autre, au choix » de l'Auteur.

» Ceux qui ont composé en » 1735. pourront faire à leurs Mé- » moires tels changemens, ou les » mettre sous telle forme nouvelle » qu'ils voudront, & les renvoye- » ront écrits de nouveau.

» On prie les Auteurs d'écrire » en François ou en Latin, autant » qu'il se pourra, & d'avoir atten- » tion que leurs écrits soient fort » lisibles.

» Ils mettront à leurs Mémoires

» une marque distinctive, comme » Sentence, Devise, Paraphe ou » Signature, & couvriront cette » marque d'un papier blanc collé » ou cacheté qui ne sera levé qu'en » cas que la Piece ait remporté le » Prix.

» Ils auront soin d'adresser leurs » Ouvrages francs de port, à M. » Morand, Secretaire de l'Académie de Chirurgie à Paris, ou les » lui feront remettre entre les » mains.

» Les Chirurgiens de tous Pays » seront admis à concourir pour le » Prix ; on n'en excepte que les » Membres de l'Académie.

» Le Prix sera délivré à l'Auteur-» même, qui se fera connoître, ou » au Porteur d'une Procuration de » sa part ; l'un ou l'autre represen-» tant la marque distinctive, avec » une copie nette du Mémoire.

» Les Ouvrages seront reçûs jus-» ques au dernier jour de Décem-» bre 1737. inclusivement, & l'A-» cadémie à son assemblée publi-» que de 1738. qui se tiendra le » Mardi d'après la Trinité, procla-» mera la Piece qui aura mérité le » Prix.

On trouve chez *Chaubert* les *Mascarades amoureuses*, Comédie en vers & en un Acte : par M. *Guyot de Merville* : Brochure *in*-8°. Cette Piece a été representée avec succès sur le Théatre des Comédiens Italiens ordinaires du Roi. Elle est ici précedée d'une Lettre en forme de Préface dont la lecture nous a paru très-interessante.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal d'Octob. 1736.

L'Art de guerir par la Saignée, &c. pag. 577
Mémoires Historiques de M. de S. Gervais, &c. 586
La Vie de S. Paul Apôtre, &c. 592
Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire Naturelle, &c. 596
Cours d'Operations de Chirurgie, &c. 604
Lettre sur la Biere, 612
Essai Historique & Philosophique sur le Goût, 619
Traduction en vers Italiens du premier Livre de l'Iliade d'Homère, 628
Nouvelles Litteraires, 633

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

DES

SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

NOVEMBRE.

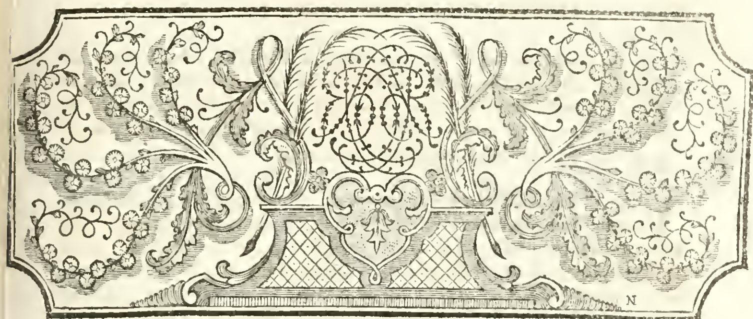


A PARIS,

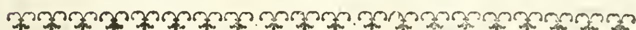
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.



NOVEMBRE M. DCC. XXXVI.

CAII-PLINII-CÆCILII SECUNDI EPISTOLARUM LIBROS decem, cum Notis ſelectis Joan. Mariæ Catanæi, Jac. Schegkii, Jac. Sirmondi, Iſ. Caſauboni, Henr. Stephani, Conr. Rittershuſii, Cl. Minois, Caſp. Barthii, Aug. Buchneri, Jo. Schefferi, Jo. Frid. Gronovii, Chriſtoph. Cellarii, aliorumque, recenſuerunt ſuiſque animadverſionibus illuſtrarunt Gottlieb Cortius & Paulus-Daniel Longolius: qui etiam univerſum opus Indicibus locupletiſſimis inſtruxit. Amſtelædami, apud Janſſonio-Waeſbergios. 1734.

C'eſt-à-dire : *Les dix Livres des Lettres de Pline le Jeune, avec les Notes choiſies de Catanée, de Schegk, de Sirmond, de Caſaubon, de Henr.*

Estienne, de Rittershusius, de Minois, de Barthius, de Buchner, de Scheffer, de J. Fr. Gronovius, de Cellarius & d'autres; revûs par Gottlieb Corte & Paul-Daniel Longœuil, lesquels y ont joint leurs Observations & des Tables. A Amsterdam, chez les Janssons-Waesberges. 1734. *in*-4°. pag. 846. sans les Tables & les Prolégoménes.

VOICI la plus belle & la plus complette de toutes les Editions qui ont paru jusqu'ici des Lettres de Pline le Jeune. Elle est dédiée à MM. *Burman* & d'*Orville*; noms célébres dans la Litterature Grammaticale; & elle est dûë aux soins de MM. Corte & Longœuil, qui n'ont rien oublié pour la mettre en état de tenir lieu de toutes les autres. Le premier s'étoit déja fait connoître avantageusement par une excellente Edition de Salluste, qu'il publia en 1724. à Lipsic, chez Gléditsch, en un gros *in*-4°. de 1294 pages. Il ne travailloit pas avec moins d'ardeur & d'exactitude à celle dont nous rendons compte. Il avoit rassemblé de tous côtez les materiaux necessaires pour sa nouvelle entreprise; c'est-à dire, *variantes*, fournies par la confrontation de plusieurs Manuscrits; anciennes Editions de Pline; exemplaires imprimés chargés des Notes manuscrites de divers Sçavans; Commentateurs de toute espece & & de tout Pays pour en faire imprimer les Remarques soit en entier, soit par extraits. Muni de tous ces secours, il avoit conduit son Ouvrage jusqu'à la 33e Lettre du 10 & dernier Livre, lorsque la mort est venuë malheureusement nous l'enlever. Le Libraire d'Amsterdam s'est alors adressé à M. de Longœuil, ami du défunt, & qui a bien voulu en prendre la place, pour mettre la derniere main à ce que ce premier Editeur avoit presque achevé. Entrons maintenant dans quelque détail plus particulier sur ce que l'un & l'autre ont recueilli d'ailleurs ou contribué du leur, pour perfectionner cette nouvelle Edition.

Le précieux Manuscrit de la Bibliothéque de Florence doit y tenir le premier rang, non seulement par son antiquité, qui le rend des plus corrects & par là des plus propres à indiquer les fautes des autres Manuscrits & à déterminer les Critiques sur les leçons douteuses; mais encore parce qu'il contient le huitiéme Livre des Lettres, lequel manque à tous les autres Manuscrits que nos Editeurs ont consultés. Les *variantes* de celui dont nous parlons ont été copiées d'après un exemplaire de l'Edition d'Alde, sur les marges duquel le sçavant Nic. *Heinsius* les avoit inscrites, en y joignant çà & là ses propres conjectures; & elles ont été communiquées à M. Corte par MM. *Burman* l'oncle & le neveu.

Ils lui ont fait part aussi des *variantes* recueillies par *Vossius* d'un

Manuscrit beaucoup moins ancien à la vérité, mais qui n'a pas laissé de conserver en plusieurs endroits la leçon la plus correcte. A propos de ces *variantes* dûës à *Vossius*, M. de Longœuil nous avertit d'une méprise qui lui est échappée dans le cours de cette Edition, & dont il ne s'est apperçu qu'après coup; ayant pris pour quelques-unes de ces *variantes* sur le dernier Livre, les diverses leçons qu'offre l'Edition de Vérone de 1502. & cela uniquement à l'occasion de l'équivoque causée par la Lettre V. qui sur l'exemplaire de feu M. Corte, où ces *variantes* étoient inscrites, marquoit pour les neuf premiers Livres de notre Auteur celles du Manuscrit consulté par *Vossius*, & pour le dernier Livre celles de l'exemplaire imprimé à *Vérone*: le Manuscrit de *Vossius* n'indiquant plus rien, passé le neuviéme Livre. Ainsi *Vossius* & *Vérone* dans les notes pour le dixiéme Livre, ne fournissent qu'une seule & même *variante*.

M. d'*Orville*, outre ses conjectures, dont il a aidé nos Editeurs, y a joint encore la communication d'un exemplaire de l'Edition de *Boxhorn*, conféré sur deux Manuscrits de la Bibliothéque d'Oxford, dont l'un avoit été corrigé par *Laurent Valle*: & de plus il leur a procuré les *variantes* extraites d'un Manuscrit du Marquis *Ricardi* par M. *Gori* Professeur d'Histoire à Florence: & ce Manuscrit, au jugement de M. d'*Orville*, est du Xe ou du XIe siécle. Aux *variantes* de tous ces Manuscrits mises en œuvre par M. Corte, il faut joindre celles qu'il a tirées d'un Manuscrit produit par M. *Arnzen*, le nouvel Editeur d'Aurelius-Victor; d'un autre de la Bibliothéque de Hambourg; d'un troisiéme de Helmstadt, écrit en 1477. & d'un quatriéme qui est celui de *Bongars*.

Les exemplaires imprimés ausquels il a eu recours pour son Edition, & dont on trouve ici le dénombrement, sont l'Edition anonyme *in*-4°. celles de *Catanée*, celles d'*Alde* de 1508. & de 1518. *in*-8°. celle de *Schurer* de 1614. *in*-4°. celle de *Gryphe*, de 1551. *in*-8°. celle d'*Etienne* de 1591. celle de *Minois*, de 1608. *in*-12. celle de *Gruter* de 1611. *in*-12. & celle de Jean *de Tridino* à Vérone, 1502. *in*-4°.

A l'égard des Notes dont M. Corte a tiré parti, les Auteurs en sont nommés dans le titre de ce Volume, & *Veenhusius* les avoit rassemblées presque toutes, quoiqu'assez peu correctement, dans l'Edition qu'il publia en Hollande chez Hack, en 1669. *in* 8°. Celles de *Scheffer* étoient demeurées jusqu'ici cachées parmi ses *Leçons Académiques*. Celles de *Barthius*, qui n'avoient point encore vû le jour, étoient écrites ainsi que celles de *Daumius*, aux marges d'un exemplaire de l'Edition d'Estienne, de 1591. conservé précieusement dans la Bibliothéque publique de Zwickaw (*Cygneæ*) & communiqué par M. *Vinhold*, Recteur du Collége de cette Ville-là. Quant

aux corrections de *Triller*, elles sont en petit nombre & faites sur le champ. Telles étoient les provisions que M. Corte avoit ramassées avant sa mort pour cette nouvelle Edition. Voyons ce que son Successeur M. de Longœuil a cru devoir y ajoûter du sien.

Il a conferé le Texte de son Auteur avec l'Edition des Juntes à Florence en 1515. *in*-8°. laquelle n'avoit point été consultée par le défunt. Il a fait le voyage de Lipsic à Hamboug, avec M. *Wilkens*, par le moyen duquel, toutes les Bibliothéques tant publiques que particulieres qui se rencontrent sur cette route, lui ont été ouvertes, mais dont il n'a tiré d'autre avantage pour son dessein, que celui de pouvoir porter un jugement plus décisif sur un ou deux exemplaires de Pline, qui avoient déja passé par les mains de M. Corte. De retour à Lipsic, on lui procura une entrée dans la riche Bibliothéque de M. *Baudis*, où il trouva l'Edition de *Minois* publiée à Paris en 1608. *in*-12. conferée avec deux Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, & avec l'Edition de Naples de 1476. par Frideric *Brummer*, pendant son séjour à Paris. Celui-ci ne s'explique point sur l'âge de ces deux Manuscrits, & s'il en faut croire Dom Bernard *de Montfaucon*, les Manuscrits de Pline le Jeune les plus anciens de cette Bibliothéque n'ont pas plus de 300 ans. Ces dernieres *variantes* méritoient d'autant plus d'attention, qu'elles offrent souvent la meilleure leçon pour les passages visiblement corrompus, ou pour ceux de l'intégrité desquels on a lieu de douter, & qu'elles confirment les corrections qui n'étoient dûës qu'au génie & à la sagacité des Interprétes : & M. de Longœuil en produit quelque exemple.

Il auroit donc fort souhaité de faire usage de ces *variantes*, en y joignant ses remarques, & d'en enrichir cette nouvelle Edition. Mais comme elle tiroit à la fin, & qu'une pareille addition auroit grossi excessivement le Volume, il s'est vû réduit à renvoyer ses remarques à un autre tems, & à faire imprimer ces *diverses leçons* tout simplement parmi les Prolégoménes. C'est où l'on trouvera de plus l'article concernant Pline le Jeune emprunté de la *Bibliothéque Latine* de M. *Fabricius*, les meilleures Préfaces ou Dédicaces des Editions précedentes, & la Vie de cet illustre Ecrivain, composée suivant l'ordre chronologique par M. Jean *Masson*, & publiée séparément déja pour la seconde fois à Amsterdam en 1709. *in*-8°. mais dont l'Auteur promet une troisiéme Edition plus ample & plus correcte, & qui accompagnera celle du *Panégyrique de Pline*, que M. *Arnzen* doit mettre incessamment sous la Presse.

Pour donner une idée plus parfaite de cette Edition des Lettres de Pline, & faire connoître les soins & l'habileté des nouveaux Editeurs à corriger & à purger le Texte de cet Auteur de tout ce qui pourroit en obscurcir l'intelligen-

ce ; il ne nous reste plus qu'à transcrire ici quelques-unes de leurs remarques, par lesquelles on pourra juger de la justesse de leur critique. Car pour les notes des autres Commentateurs, elles sont entre les mains du public depuis si longtems, qu'il seroit superflu d'en faire ici quelque mention.

Lib. 1. Epist. 1. Frequenter hortatus es, ut Epistolas si quas paulo accuratius scripsissem, colligerem publicaremque.) On lit dans l'excellent Ms. de Médicis (dit M. Corte) *cura majore*, au lieu d'*accuratius*, que portent tous les autres Manuscrits. Il prétend que le *cura majore*, n'est point l'équivalent d'*accuratius*, & dit beaucoup plus ; qu'ainsi cette expression mérite la préférence ; outre qu'elle est autorisée par le fréquent usage qu'en font les Ecrivains de la plus pure Latinité, tels que Salluste, Quinte-Curce, Ciceron, desquels il allegue plusieurs passages. A l'égard de l'expression *si quas* d'où les deux Manuscrits de *Bodley* retranchent le *si*; M. Corte est d'avis de le conserver, à l'exemple d'un *si quibus* de Lucain, & du *si quæ Litteræ paulo politiores* de Sidoine-Apollinaire, grand imitateur (dit-il) de Pline second.

Ibid. ut quæque (Epistola) *in manus venerat.*) On lit ici dans le Manuscrit de *Barthius*, *in manus venerant* ; & l'on trouve des exemples de l'une & de l'autre expression. Mais notre Editeur aime mieux la premiere.

Ibid. Epist. II. (Librum) *rogo ex consuetudine tua & legas & emendes ; eo magis, quod nihil ante peræque eodem stilo scripsisse videor.*) L'Edition d'Alde porte *& legas, & relegas & emendes.* Mais comme cette leçon n'est appuyée ni du Manuscrit de Médicis, ni de tous les autres Manuscrits, nos Editeurs ne balancent point à effacer le mot *relegas*. Ils ne croyent point, comme le pensoit *Catanée*, que *peræque eodem stilo* soit un pléonasme, & qu'il faille retrancher l'un ou l'autre, c'est-à-dire, ou *peræque*, ou *eodem stilo*; encore moins qu'il faille lire comme fait *H. Estienne*, *peræque eodemque stilo.*

Ibid. Tentavi enim imitari Demosthenen semper tuum, Calvum nuper meum duntaxat figuris orationis.) Ce passage fournit bien des reflexions à M. Corte. Il n'est point content de l'explication qu'en donne *Scheffer*, en conservant le nom propre *Calvum*, par égard pour l'expression qui suit (*tantorum virorum*) qui ne peut quadrer qu'avec les deux Orateurs Démosthéne & Calvus, & qui seroit vicieuse, si l'on retranchoit du Texte le dernier. C'est pourtant ce qu'exécute notre Editeur, sur la foi de deux Manuscrits, celui du Vatican & celui de Médicis, où Calvus ne paroît en nulle façon : & il soûtient que l'expression *Demosthenen semper tuum, nuper meum*, a beaucoup plus de grace & plus de justesse, que la leçon vulgaire, *Demosthenen semper tuum, Calvum nuper meum.* Quant à la difficulté de *Scheffer* fondée sur les mots *vim tantorum virorum* qui suivent; elle disparoît entierement,

si on lit *vim tantam verborum*, comme l'indique le Manuscrit de Médicis qui porte *nam vim tam verborum.*

Ibid. Nam vim tantorum verborum pauci, quos æquus amavit, assequi possunt.) Notre Editeur guidé par le Manuscrit de Médicis croit devoir lire ici *sequi* pour *assequi*, terme qui lui paroît trop fort en cet endroit où il n'est question que d'imiter Démosthéne (*sequi*) & non de l'égaler (*assequi*) : & de toutes ces considerations il resulte que le passage entier dont il s'agit doit être lû de cette maniere : *Tentavi enim imitari Demosthenen* semper tuum, nuper meum, *figuris duntaxat orationis : nam vim* tantam verborum *pauci, quos æquus amavit,* sequi *poßunt.*

Ibid. Non tamen omnino Marci nostri (Tullii Ciceronis) ληκύθυς *fugimus, quoties paululum itinere decedere non intempestivis amœnitatibus admonebamur.*) Le mot Grec ληκύθυς doit (selon notre Editeur) s'entendre ici, non des Ouvrages d'esprit que l'on travaille à la lueur de la lampe (*lucubrationes*) mais des fleurs, des agrémens, des *aménitez* du discours ; & c'est une métaphore prise des vaisseaux où l'on conservoit les pomades, les huiles, les essences précieuses dont on se parfumoit; vaisseaux que l'on nommoit ληκύθυς. Le Manuscrit de Florence offre en cet endroit la phrase conçûë en ces termes : *non tamen omnino Marci no. . . . ibi fugiamus, & ut etiam paullum itenere decedendo intempestivis amœnitatibus submovemur*; d'où M. Corte tire avec beaucoup de vraisemblance cette leçon: *Non tamen omnino Marci nostri* ληκύθυς *fugimus :* ut etiam paullum *de itinere*, cedendo *non intempestivis amœnitatibus*, submovemur.

Ces exemples suffiront pour mettre les Lecteurs en état d'apprétier le mérite des notes de nos nouveaux Editeurs. Au surplus, on trouve à la fin de ce Volume six Tables d'une grande commodité : la premiere de tous les mots Latins, qui se lisent dans les Lettres de Pline ; la seconde de tous les mots Grecs qui s'y rencontrent ; la troisiéme de tous les Ecrivains allégués par Pline ; la quatriéme de tous ceux, à qui les Lettres sont adressées ; la cinquiéme des mots & des expressions expliquées dans les notes ; & la sixiéme des anciens Auteurs dont les passages y sont corrigés ou défendus. Toutes ces Tables remplissent ici quinze feuilles d'impression à trois colonnes.



REVELATIONS

REVELATIONS CABALISTIQUES D'UNE MEDECINE Universelle tirée du vin, avec une maniere d'extraire le sel de rosée, & une Dissertation sur les Lampes Sépulchrales, par le Sieur Goffet, Docteur Aggrégé au Collége des Medecins de la Ville d'Amiens. A Amiens, chez Louis *Godard*, Imprimeur du Roi, ruë de BeauPuits, à la Bible d'or. 1735. vol. *in*-12. pag. 215.

LE dessein de M. Goffet, Auteur de cet Ouvrage, est de reveler un secret qu'il prétend avoir pour extraire de la substance du vin, une Medecine universelle. On tire ordinairement de cette liqueur un sel volatil éthéré qui est ce qu'on appelle esprit de vin; on en tire aussi un vinaigre, un sel fixe, une huile & une terre. Mais M. Goffet se propose d'enseigner ici à en extraire huit autres substances, toutes differentes, par le moyen desquelles on pourra parvenir, selon lui, au grand œuvre de la Medecine Universelle. Il annonce que c'est par un motif de charité qu'il entreprend de donner une telle découverte au public, & il déclare qu'il se feroit un scrupule de tenir caché ce qui peut procurer un bien si considerable au genre humain.

Mais il craint une chose, c'est que la grande attention que demande un tel remede pour être bien travaillé, ne rebute les Apothicaires, & qu'il n'en soit ici comme de l'anti-hectique de potier, ou de l'esprit volatile huileux de Sylvius, qui se débitent tous les jours sous les noms de ces Auteurs, quoiqu'ils ne soient nullement conformes à la méthode que ces Auteurs observoient pour les faire, & d'autant moins conformes qui ni Potier ni Sylvius n'ont jamais communiqué leur secret à personne.

Vanhelmont & Paracelse ont fait d'amirables cures, mais ils ont voilé leurs mysteres sous des termes obscurs, dont il n'a pas été possible de pénétrer le sens. M. Goffet plus sincere vient aujourd'hui, à ce qu'il dit, mettre là-dessus au jour, la plus grande partie des merveilles qui étoient dans les ténébres. Il assure qu'*il donne à connoître le chemin qu'il faut tenir pour mettre en execution une Medecine qui est appellée*, à juste titre, *universelle, parce qu'elle guérit toute seule, plus de maladies, que n'en peuvent guerir cinq cens remedes communs & ordinaires.*

Il est vrai que la preparation de cette Medecine demande, selon notre Auteur, une peine considerable, mais il assure que cette peine sera bien recompensée & qu'elle conduira l'Artiste, en cinq ou six mois, à un plus grand nombre de connoissances, que ne pourroit faire toute la vie entiere, passée dans l'étude de la Medecine.

Les Philosophes, comme l'on sçait, distinguent trois regnes dans

la nature, le regne animal, le regne végétal & le regne minéral. M. Goffet travaille ici sur le regne végétal, puisqu'il travaille sur le vin, mais il ne nie point la possibilité d'extraire une Medecine universelle de chacun des deux autres regnes. Quant au regne minéral, il avoüe qu'on en peut tirer d'excellens remedes, mais il dit que le danger qu'il y a de travailler sur des matieres qui abondent en souphres impurs & arsenicaux, l'ont empêché jusqu'ici de travailler sur ce regne. Quant au regne animal, il lui paroît que la Medecine qu'on en peut tirer, est digne de toute l'application de l'homme, & peut s'en faut qu'il ne la prefere à celle qui se tire du regne végétal. Il raconte à ce sujet, qu'un Prince d'Allemagne fort âgé, s'entretint dans l'état d'une vigoureuse jeunesse, par l'usage d'une liqueur extraite d'un animal qui vit des siécles entiers, c'est le Cerf. Il rapporte la maniere dont on s'y prit pour extraire cette liqueur prétieuse. On reduisit en pieces tout le corps d'un Cerf, après en avoir séparé les excrémens; & on en fracassa les os. Le tout fut mis en digestion, puis distillé au bain-marie; la liqueur étant distillée, on en sépara le phlegme & les esprits salins par des digestions & des cohobations réiterées. Ce qui resta dans l'alembic fut poussé par plusieurs cornuës, & donna deux sortes d'huiles, l'une jaune, l'autre noire, qui sur la fin rendit une odeur fort puante. La tête morte fut calcinée, & fournit deux sortes de sels, l'un volatile, l'autre fixe. On en sépara une terre que l'on purifia, laquelle servit à dépurer les huiles & à en tirer la puanteur. Plusieurs élaborations furent faites sur chacune de ces substances, jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à l'état élémentaire sans aucun mélange de matiere excrémenteuse. On fit alors la jonction de tous les principes: il en résulta une liqueur très-suave, très-pénétrante, & d'une vertu singuliere pour la prolongation de la vie.

Voilà en abrégé, la description de cette espece de Medecine universelle, qui, selon notre Auteur, se tire du regne animal; si quelqu'un, dit il, veut entreprendre cette operation, l'intelligence du procedé qu'il faut tenir pour travailler sur le regne végétal & en tirer la vraye Medecine universelle lui sera d'un grand secours.

M. Goffet s'objecte que l'on a des compositions dans lesquelles entrent une infinité de drogues capables par leur assemblage, de remedier à tous les maux qui se presentent, il répond que ces compositions si remplies sont plus nuisibles qu'avantageuses à la santé. Il cite là-dessus l'exemple de la thériaque, & il demande comment on peut concevoir qu'il faille soixante cinq ou soixante-six drogues pour faire ce remede, tandis qu'une douzaine bien choisies pourroient suffire? Il s'étonne sur-tout, de ce que cette composition étant un mélange de vomitifs, de purgatifs, de sudorifiques, de diuretiques, & d'astrin-

gens, on peut se mettre en tête que la combinaison de tous ces ingrédiens, d'une vertu opposée, concourra à faire du bien. Ne semble-t-il pas, dit-il, que cette confusion de drogues n'ait été inventée que parce qu'on ignoroit leurs vertus, & dans l'intention que si l'une ne réussissoit pas, l'autre pût agir.

Mais on dira qu'il est à propos de mêler des correctifs, principalement dans les compositions des remedes purgatifs, qui portent toûjours avec eux des principes irritans, qu'il faut adoucir par un mélange de remedes anodyns & fortifians. M. Gosset demande là-dessus s'il ne vaudroit pas mieux retrancher, par le secours de la Chymie, ce que les remedes purgatifs ont de mauvais, que de les associer avec d'autres drogues qui souvent n'ont que le nom de correctifs, & ne servent de rien pour l'intention qu'on se propose : leur mélange avec ce qu'il y a de mauvais étant souvent plus capable de les alterer, qu'elles ne sont capables elles-mêmes de corriger ce qu'on veut qu'elles corrigent. On aura beau, par exemple, jetter du vin doux sur du vinaigre, pour l'adoucir, le vinaigre, aura plus de force pour aigrir le vin doux, que le vin doux n'en aura pour adoucir le vinaigre. Ainsi quand on confond tant de drogues ensemble, on mêle le bon avec le mauvais, & l'on n'ôte point le mauvais ; ce qui est cause qu'on entre tous les jours en dispute sur de pareilles compositions, l'un veut un correctif d'une façon, l'autre d'une autre, d'où naissent des disputes sans fin, au lieu que par la Medecine universelle que propose M. Gosset les guerisons que l'on opere s'operent, à ce qu'il prétend, *par la premiere intention de la nature, c'est-à-dire, en calmant toutes ses irritations, fortifiant la chaleur naturelle, & arrêtant la dissipation des esprits. Cette guerison par la premiere intention de la nature*, continue-t-il, *est véritablement celle que tous les Medecins doivent essayer de procurer à leurs malades, parce qu'alors on est gueri agréablement, en peu de tems, & sans mauvaise suite.* Notre Auteur termine ce discours en disant que *c'est pour cela qu'il se croit obligé de déclarer son remede au public.* Remede, assure-t-il, qui étant preparé *par un Artiste fidéle & bien entendu*, sera si précieux, que celui qui le possedera, *aura pour toute sa vie, pour celle de sa famille, & de ses amis; de quoi faire des miracles.*

Quoiqu'une telle promesse paroisse suffisante pour réveiller la curiosité, M. Gosset ajoûte que *pour encourager davantage les curieux il donne avis que quand les matieres de son œuvre seront un peu avancées dans leurs preparations, elles surpasseront en vertu, tous les remedes vulgaires. Qu'on aura facilement un esprit de vin éthéré philosophique, qui, pour tirer la teinture de tous les végétaux*, sera, sans comparaison, *meilleur que le plus rafiné qui se tire par le serpentin, ou qui se rectifie à la maniere ordinaire, dont les principes séminaires sont brûlés, ce qui n'arrive point*

à celui dont il s'agit. Qu'*on aura aussi un sel de tartre très-fondant, & une huile de tartre, ou de vin, d'une odeur très-suave, au lieu, qu'on n'en peut débiter communément que de la fœtide & puante.* Enfin que *de tout cela on pourra faire des remedes, ou branches particulieres tirés du corps de la Medecine universelle*, qu'il a trouvée, *lesquels auront de très grandes vertus.* Sur quoi il remarque *en passant*, que l'eau de *melise communément dite eau des Carmes, sera encore beaucoup inférieure, à l'esprit de vin éthéré philosophique* dont il parle : Qu'*on en pourra faire l'experience dans toutes les maladies pour lesquelles l'Eau des Carmes est employée.*

Nous remarquerons ici que l'eau de *Melise*, que notre Auteur vient de nommer, est l'eau de *Melisse*, & que c'est sans doute par une erreur d'impression qu'on a mis *Melise*; car la *Melise* est la même chose que la *Melesse*, le *Meleze* ou le *Melesse*. Nous ne suivons pas ici l'exemple d'un Botaniste, qui, pour avoir vû dans le Journal des Sçavans du mois de Juillet, 1734. la *Melisse*, au lieu de la *Melise*, de la *Melesse*, ou du *Meleze*, n'a pas soupçonné que ce fût une faute d'impression, ne sçachant pas, sans doute, que ces trois derniers mots ont une signification commune, & s'employent indifferemment l'un pour l'autre, comme on le voit dans divers Traitez de Drogues; ce qui l'engagea à dire publiquement qu'il ne falloit pas imiter un certain Docteur de la Faculté de Medecine de Paris, qui confondoit la petite herbe nommée *Melisse*. avec le grand arbre connu sous le nom de *Meleze*; ce qui n'est pas moins qu'accuser le Journaliste de confondre la violette avec le chêne. On trouve dans l'Extrait de *la Medecine Théologique*, Journal des Sçavans du Mois d'Aoust 1733. *plante pineale* pour *glande pineale.* Il faut que le Botaniste dont nous venons de parler, n'ait pas lû ce Journal, il n'auroit pas manqué sans doute, de relever un tel article. C'est bien pis que *Melisse* au lieu de *Melise* ou de *Melesse*.

M. Gosset dit que sans presumer, il peut se regarder comme le premier qui » releve la Science Caba» listique, & qui démonrre par or» dre, toutes les operations que l'on » doit faire pour obtenir le grand » circulé de Paracelse, cet arcane » végétable, cette Medecine uni» verselle dont les vertus sont in» nombrables pour toutes les mala» dies du corps humain, tant in» ternes qu'externes.

Mais il y a bien des dehors à passer avant que d'arriver ici à ce grand circulé, à cet arcane végétable, & à cette Medecine universelle de M. Gosset. Cependant quand ce ne seroit que pour faire voir la méthode de notre Auteur & sa maniere d'écrire, nous croyons devoir rapporter encore quelques-unes de ses reflexions préliminaires; il ajoûte donc pour recommander davantage sa Medecine universelle, que la necessité est plus grande que jamais de trouver des

secours à nos maux, & pour le montrer il soûtient que plus le monde vieillit, plus les infirmitez se multiplient. Comme cette proposition n'est pas si certaine qu'elle n'ait besoin de preuve, notre Auteur qui prévoit sans doute qu'elle pourra trouver des contradicteurs, (y ayant plusieurs maladies qui ont regné autrefois, lesquelles n'existent plus aujourd'hui, & d'autres qui ne sont point aussi fortes aujourd'hui qu'elles ont été dans les premiers tems) a recours à la preuve suivante dont les Physiciens jugeront.

» Il n'y a point de doute, *dit il*, » que tout ce qui n'est point eter- » nel, ne s'altere à mesure qu'il » s'éloigne de la création, comme » on le remarque visiblement dans » toutes les générations & toutes » les productions sublunaires.

Que cette alteration, comme le dit M. Gosset, se fasse voir sensiblement dans toutes les productions sublunaires, c'est un autre article qui n'a pas moins besoin d'être prouvé, & voici de quelle maniere notre Auteur s'y prend, pour mettre la chose en évidence. Il a recours à ce raisin que les deux hommes envoyés à la découverte de la Terre promise, rapporterent sur leurs épaules, & qui étoit si pesant qu'il faisoit toute leur charge: cela posé il remarque que depuis ce tems-là, on n'a point oüi dire que dans aucune Contrée du monde il se soit vû un raisin semblable. Il ne s'en tient pas à cet argument, il en tire un autre de ces paroles de S. Paul, *mors & morbus intraverunt in naturam per peccatum*, LA MORT ET LA MALADIE SONT ENTRÉS DANS LA NATURE PAR LE PÉCHÉ. Or, *dit il*, les hommes sont devenus plus criminels qu'ils n'étoient autrefois, donc par une suite nécessaire, ils doivent aussi être plus infirmes & vivre moins.

Jonston, dans son Traité *de Naturæ constantia*, se propose de montrer que la nature ne déperit point, & que tout y est dans le même état de force qu'il étoit au commencement, tant pour ce qui regarde l'homme que pour ce qui regarde tous les autres êtres créés.

Le premier travail dont M. Gosset revele ici la méthode, pour tirer de la substance du vin, une medecine universelle, est de mettre d'abord le vin en fermentation, afin de rompre les liens de sa mixtion vineuse. Dans ce dessein il veut qu'on prenne, par exemple, vingt-quatre pintes, mesure de Paris, ou plus si l'on veut, du meilleur vin de Bourgogne; Que pour chaque pinte on prenne demi-once de tartre blanc crud en poudre, autant de sel fixe de tartre aussi en poudre, & demi-once d'esprit de vin commun, avec une once de lie de vin nouvelle, un peu épaisse; Qu'on mette tout cela ensemble au fumier dans plusieurs gros balons, en sorte qu'un bon tiers de chaque vaisseau soit vuide, que les vaisseaux soient bouchés avec un vaisseau de rencontre, que les jointures soient bien lutées, & qu'on laisse les vaisseaux en dige-

ſtion, l'eſpace de deux mois.

Tel eſt le premier enſeignement que notre Auteur donne à ſes Lecteurs pour leur apprendre à tirer de la ſubſtance du vin, la Medecine univerſelle. Il ſeroit à ſouhaiter que les autres enſeignemens fuſſent auſſi clairs; mais il s'en faut de beaucoup, & l'on en pourra juger par le ſuivant, où notre Auteur obſcurcit encore davantage tout ce qu'il peut y avoir d'obſcur dans ſa doctrine.

» Quoique je donne, *dit il*, des » notions (à ce qu'il me ſemble) » aſſez aiſées à comprendre, & des » manipulations faciles à exécuter, » je ne laiſſerai pas de mettre ici ce » qui me viendra en penſée pour » éclaircir plus amplement & for» tifier les idées qu'on doit ſe for» mer avant que de commencer » l'ouvrage..... Il faut que le rai» ſonnement vienne au ſecours de » l'art pour conduire l'entrepriſe à » perfection. C'eſt pour cela que » les Philoſophes diſent que Chi» ron a été le maître de Jaſon, & » que ſans les forces d'Hercule, il » ne ſeroit jamais parvenu à Col» chos, & n'auroit point rempor» té la toiſon d'or pour recompenſe » de ſes travaux. Chiron eſt la pra» tique de la réſolution des mixtes, » les douze travaux d'Hercule ſont » la vraye peinture des operations » que l'artiſte doit employer dans » la dépuration des principes eſſen» tiels; & enfin Jaſon, qui eſt la » Théorie & la raiſon, ayant trou» vé les inſtrumens de la Nature, » c'eſt-à-dire, la matiere premiere » & la forme de ſes regnes, entre » encore plus profondement dans » le labyrinthe.

Voilà une partie de l'inſtruction que notre Auteur donne pour faire mieux entendre ſes préceptes, mais pour les rendre encore plus clairs, il ajoûte ſans interruption les paroles ſuivantes. » Or, après avoir » dompté les Taureaux, qui jet» toient feu & flamme, après avoir » endormi le Serpent par la fixa» tion de la ſubſtance mercurielle; » après avoir tué le Minotaure de » double nature, Jaſon trouve » enfin la Toiſon d'or, qui eſt le » feu de nature fixe au centre du » labyrinthe, lequel feu il enleve » & remporte pour le prix de ſa » victoire. Et alors il a la ſcience » plus relevée que n'avoit Médée » qu'il abandonne, & revenant ſur » ſes pas, conduit par une lumiere » ſuperieure à la raiſon qui n'alloit » qu'à tâton en la voye de l'analyſe, » il marche en droiture, à la com» poſition avec la Toiſon d'or qui eſt » l'unique agent qui redonne la vie » aux morts, & raſſemble toutes » les parties du corps miſes en pie» ces par la ſolution.

Nous ne ſuivons pas plus loin M. Goſſet: cet échantillon ſuffit pour faire juger de la qualité des préceptes qu'il croit avoir beſoin de ces enigmes pour être plus facilement compris. Au reſte en parlant de ſon ſecret pour la gueriſon de la gangrene, il dit que ceux qui ne peuvent rien trouver à lui reprocher ſur cette découverte, ſe retranchent à le blâmer de ce qu'il

ne la communique pas au public. Il s'excuse là-dessus en disant 1°. *Que personne ne distribue son bien à tout venant*, & que puisque la découverte dont il s'agit est son bien particulier, on ne sçauroit, avec raison, trouver à redire qu'il se la reserve. 2°. Que les épreuves qu'il a faites pour parvenir à cette connoissance, lui ont assez coûté pour lui donner droit d'en retirer un profit dont il seroit privé en rendant son secret public.

Nous rapportons cet article en consequence d'une reflexion qui se presente naturellement, sçavoir que la Medecine universelle que M. Gosset enseigne à extraire de la substance du vin, étant une chose qui peut valoir à son Auteur un profit beaucoup plus considerable, que ne peut faire le secret de guerir de la gangrene, puisque par cette Medecine on parviendra à faire des miracles, ainsi qu'il l'assure, il est étonnant qu'il ne se la reserve pas.

L'extraction du sel de rosée fait une partie des révelations que M. Gosset communique au public: il annonce cette extraction dans le titre de son Livre; il est juste que nous en disions un mot; d'autant plus que c'est un secret, 1°. qui semble approcher de la Medecine universelle, 2°. qui se trouve ici décrit d'une maniere claire, 3°. qui ne demande point d'operation difficile.

M. Gosset ayant lû un passage de Vanhelmont, où cet Auteur dit: *Arte didici rorem esse saccharo divitem & multis morbis opitulantem*, s'est avisé de mettre en putréfaction dans le fumier, vingt pots de rosée, après l'avoir filtrée, & de l'y laisser quarante jours. Ensuite ayant distillé le tout au bain-marie non boüillant, il a trouvé au fond de la cucurbite, un sédiment insipide & limoneux qu'il a jetté comme inutile, esperant que le sel viendroit dans la suite; puis il a réiteré jusqu'à neuf fois la distillation. A la quatriéme, il a trouvé que les chapiteaux de ses alembics, car il en avoit plusieurs, étoient tout tapissés en dedans comme de toiles d'araignées; tapisserie qui n'étoit autre chose que le sel volatile de la rosée, lequel commençoit à se manifester, sous cette apparence de toile d'araignée. Il a mêlé & confondu ce sel avec la liqueur; & enfin dans les dernieres distillations il a trouvé au fond des cucurbites, un sel salin & crasseux, qu'il a filtré après l'avoir délayé dans une partie de la rosée. Cela fait, il a remis ce sel, avec la liqueur, laquelle a paru chargée d'un nouveau sel, & d'une nouvelle crasse; il a répété cette manœuvre jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien resté, & il a retiré de cela, deux onces de sel Chrystallin beau & pur comme le plus fin salpêtre, fondant à la bouche, & fulminant sur le charbon ardent. Le salpêtre commun donne par la distillation, une eau corrosive & puante, mais ce sel de rosée a donné à M. Gosset, quoiqu'en petite quantité, une liqueur d'un goût agréable & salin, accompagnée d'une odeur de fleurs de vigne,

la plus ſuave qu'on puiſſe imaginer.

Il faut remarquer qu'à chaque diſtillation, notre Auteur a retranché un tiers de la liqueur, pour ne travailler que ſur l'eſprit.

Si Vanhelmont, qui ſe contente de dire que l'art lui a appris à extraire un ſel de roſée, en eût donné ainſi la manipulation, on lui en auroit eu, dit, avec grande raiſon, notre Auteur, plus d'obligation.

M. Goſſet avertit que ce remede doit être adminiſtré comme une panacée pour aider à la reſpiration, en débouchant les conduits des poumons, en calmant les eſprits trop agités, en rafraîchiſſant la maſſe du ſang, & lui procurant une circulation libre, ce qui dépend d'un eſprit volatil, & bien exalté, tel que celui de la roſée, duquel il s'agit. La doſe en eſt d'un ſcrupule, ou environ, & quoique M. Goſſet n'en ait tiré que deux onces d'environ vingt pots de roſée, il ne doute pas qu'on ne puiſſe en tirer davantage, parce qu'en travaillant, il a eu quelques vaiſſeaux de caſſés, ce qui a cauſé de la diminution au produit.

Vanhelmont inventeur du remede dit, comme nous l'avons vû, qu'il abonde en ſucre, c'eſt-à-dire, en ſel, ſelon M. Goſſet.

Ce Volume finit par une Diſſertation ſur les Lampes ſépulchrales. M. Goſſet ne doute nullement que l'on ne puiſſe tirer de toutes les ſubſtances ſublunaires, une matiere ou huile incombuſtible & lumineuſe perpetuelle, comme celle que l'on dit avoir été découverte dans pluſieurs Tombeaux, & entre autres dans celui de Tullia fille de Ciceron, quinze cens ans après ſa mort. Il croit cependant que les ſubſtances les plus propres à fournir cette matiere lumineuſe perpetuelle, ſont les mineraux ou métaux, à cauſe de l'activité, de l'inflexibilité & de la petiteſſe de leurs parties, comme celles qui produiſent les éclairs; ces matieres, à ce qu'il prétend, n'étant autre choſe que des parties ſulphureuſes-minérales très-ſubtiles, repercutées au centre d'une nuée, à travers laquelle il ſe fait avec éclat, une ſubite éruption, par la force élaſtique des parties ignées, reduites à l'état élémentaire. En ſorte, dit notre Auteur, que voilà un principe des plus lumineux, évidemment contenu dans des matieres minérales. Cela poſé, il commence à établir ſa propoſition, ſur l'exiſtence des phoſphores ou corps lumineux naturels que les minéraux, les végétaux & les animaux fourniſſent, tels que ſont parmi les minéraux, le Diamant, par exemple, & la pierre de Boulogne; parmi les végétaux, pluſieurs bois luiſans; & parmi les animaux, les yeux des chats, les vers luiſans, les écailles de quantité de poiſſons, *&c.*

Il y a trois principes actifs: l'eſprit, le ſel & l'huile, & deux principes paſſifs, la terre & l'eau, ceux-là principes de lumiere, & ceux-ci principes de ténébres, leſquels empêchent que tous les mixtes ne ſoient lumineux. M. Goſſet prétend

tend que si on peut trouver le moyen de réunir & de concentrer ces trois principes actifs, en les séparant des deux passifs, il resultera de cette union & de cette concentration, une lumiere éclatante & fixe qui ne pourra jamais se dissiper. Suivant cette idée, il juge que l'existence perpetuelle de la lumiere dans la Lampe Sépulchrale est très-possible, parce qu'elle dépend de la députation des trois principes actifs, laquelle est très-possible.

Si l'on objecte qu'aussi-tôt que ces Lampes sont ouvertes elles s'éteignent, il répond qu'il a peine à convenir du fait; mais que cependant si on le suppose véritable, l'extinction dont il s'agit peut être attribuée à une précipitation des parties grossieres d'un air souterrain, épais & onctueux, lesquelles font perdre la lumiere à ces Lampes, à peu-près comme l'approche d'une haleine vaporeuse fait perdre l'éclat à un miroir, mais qu'encore que la matiere lumineuse de la Lampe paroisse éteinte dans le cas supposé, elle n'est que voilée, en sorte que si on la mettoit entre les mains d'un bon Artiste, il n'auroit point de peine à lui faire reprendre son ancienne splendeur.

Mais comment parvenir à la réunion & à la fixation des principes actifs & lumineux dont il est question? Notre Auteur renvoye là-dessus, à Faber Medecin de Montpellier, qui enseigne à séparer ces principes d'avec les passifs, à les purifier & à les fixer.

Licetus qui a fait un Traité exprès *de reconditis antiquorum lucernis*, fait mention de plusieurs Lampes Sépulchrales que les anciens Romains & Egyptiens ordonnoient qu'après leur décès, l'on mît dans leurs Tombeaux pour y être entretenuës ardentes, aussi long-tems que leurs facultez leur permettoient d'en faire la dépense; de sorte qu'à la seconde génératiou l'on négligeoit ordinairement d'éxecuter sur ce point, les volontez des défunts; mais à l'égard des Lampes qui ont duré ardentes des mille ans & plus sans que personne en ait pris soin, la difficulté est de sçavoir comment elles ont pû persister si long-tems, & de quelle maniere elles étoient composées, le même Licetus qui s'attache à décrire les Lampes trouvées dans les Tombeaux de Tullius, d'Olibrius, de Pallas & de quelques autres, lesquelles ont continué d'éclairer pendant des quinze cens ans, a soin d'insinuer que les matieres qui les composoient, étoient des *Magisteres*, c'est-à-dire des Quintescences.

Adolphus-Balduinus enseigne dans son Livre *de auro aura*, à faire avec du nitre, un phosphore lumineux, & il cite *Fridericus-Gallus* qui assure avoir vû entre les mains d'un Hermite, qui étoit d'une naissance illustre, une teinture de couleur de grenat, luisante comme une Lampe allumée. Ce Fridericus-Gallus exhorte le College des Sçavans, dont il étoit Membre, à rechercher la cause d'un effet si surprenant, & il ne doute point que la matiere de la Lampe ardente

qui fut trouvée dans le Tombeau de Sémiramis, ne fût de l'eau de-vie de nuisement, le *sanguis Albeti* connu des adeptes.

Un certain Franciscus-Cetesius, au rapport de Licetus, disoit que la matiere en question, étoit une huile extraite des métaux, & Volfangus-Lazius homme très-docte, estimoit que c'étoit une huile d'or.

Pour autoriser ce sentiment, M. Gosset remarque que l'on voit tous les autres métaux se consumer au feu, & que l'or seul y resiste sans rien perdre de sa substance. Sur quoi il demande pourquoi donc à l'imitation de la nature qui a fait l'or inconsomptible, & cependant susceptible d'ignition, l'Artiste n'en pourra pas tirer une liqueur qui ne se consume point, & qui devienne le sujet d'une lumiere perpetuelle, d'autant plus qu'Isaac Hollandois, qu'on tient au nombre des adeptes, enseigne dans ses Oeuvres minérales, à faire une eau rouge qui éclaire de nuit & de jour, après quoi il finit par ses paroles : *Habes aquam rubram, diu noctuque lucentem.*

M. Gosset se garde bien de rien déterminer sur une question si obscure; il s'en tient aux vraisemblances, & c'est ainsi qu'en doit user dans de telles occasions tout Physicien sensé.

HISTOIRE LITERAIRE DE LA FRANCE, OU L'ON TRAITE de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & les autres pour les Lettres en chaque siécle; de leurs anciennes Ecoles; de l'établissement des Universitez en France; des principaux Collèges; des Académies des Sciences & des Belles-Lettres; des meilleures Bibliothéques anciennes & modernes; des plus célébres Imprimeries; & de tout ce qui a un rapport particulier à la Litterature. Avec les Eloges Historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque reputation; le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits; des Remarques Historiques & Critiques sur les principaux Ouvrages; le dénombrement des differentes Editions : le tout justifié par les citations des Auteurs originaux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur. 1735. A Paris, chez *Chaubert*, Quai des Augustins, à la Rénommée & à la Prudence; *Giffey*, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; *Osmont*, ruë S. Jacques, à l'Olivier; *Hourdel*, Quai des Augustins; *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France; *Huart* l'aîné, ruë Saint Jacques, à la Justice. Tom. II. pag. 692. qui comprend le cinquiéme siécle de l'Eglise, sans parler de l'Avertissement & des Tables.

SI nous avons tardé si long-tems à rendre compte de ce second Volume, les Auteurs ne doivent point nous en sçavoir mauvais gré. Ils ne doivent s'en prendre qu'à la négligence des Libraires, qui ont

differé jusqu'ici à nous mettre entre les mains un exemplaire, sur lequel nous pussions travailler.

Nous commencerons notre Extrait par le détail de ce qui est contenu dans l'Avertissement imprimé à la tête de ce Volume, & qui roule 1°. sur l'éclaircissement de quelques difficultez qu'a fait naître cet Ouvrage; 2°. sur des additions & des corrections à faire au premier Volume; ce qui marque, combien nos Historiens sont attentifs à profiter des avis qu'on leur donne, & à rectifier ce qu'ils apperçoivent de défectueux dans ce qu'ils ont avancé.

Les difficultez ausquelles on répond ici partent de deux Ecrivains, qui, en 1733. composoient de concert les feuilles du *pour & contre*, l'un à Londres & l'autre à Paris. La censure produite par le premier, non comme de lui, mais comme venant de la Nation Angloise, se reduisoit à ces deux points capitaux; l'un que l'*Histoire Litteraire de la France* étoit audessous du Dictionnaire de *Bayle*; l'autre, que ce même Ouvrage étoit dépourvû de toute critique.

On répond au premier article, que rien n'est plus injuste, que de vouloir apprétier le mérite d'un Livre en le comparant avec un autre d'un genre tout different. Pour juger sainement du premier il suffit d'examiner si son plan a toute la justesse qu'il doit avoir, & si ce plan est bien exécuté; si ce Livre est plein d'érudition, de recherches & de découvertes interessantes, autant qu'il doit l'être par rapport à l'objet qu'on s'y propose, & non relativement à tout autre objet, qui pourroit en comporter plus ou moins. Or ce sont autant d'articles, que les sçavans Auteurs ont rempli avec tout le soin & toute l'exactitude qu'on pouvoit raisonnablement exiger d'eux en pareille entreprise; & c'est surquoi ils reclament la décision du Public, Juge, disent-ils, aussi éclairé qu'impartial.

A l'égard du second reproche qu'on leur fait que leur Histoire *est dénuée de critique*, puisque celle-ci (dit-on) *ne consiste point dans quelques reflexions hazardées sur le mérite d'un Auteur, dans le recit de quelques traits de sa vie, & dans le Catalogue de ses Ouvrages*, & c'est (dit le Censeur) tout ce que presente cette Histoire Litteraire: nos habiles Historiens, loin de convenir que ces caracteres peu avantageux soient ceux de leur Ouvrage, soûtiennent qu'il en a de tout opposés. Les reflexions (disent ils) y sont si peu *hazardées*, qu'elles ont toûjours leurs garants cités, ou qu'elles sont appuyées sur des raisonnemens tirés des sujets mêmes. Non contens d'y caracteriser les gens de Lettres qu'ils passent en revûë, seulement par *quelques traits de leur vie* (comme le pretend le Censeur) ils n'ont rien omis pour mettre le Public en état de les bien connoître, ces Ecrivains; sur quoi ils en appellent au jugement des Journalistes de Trevoux.

Croira-t-on sur la parole de ce

même Censeur, que nos Historiens se soient bornés à dresser de simples *Catalogues des Ouvrages* appartenans à chaque Auteur, si l'on prend la peine de parcourir les articles qui concernent *Caton*, *Varron*, *Trogue-Pompée*, *Germanicus*, l'Empereur *Claude*, *Pétrone*, &c. Ceux de *Mamertin*, d'*Eumène*, de *Lactance*, d'*Ausone*, des Peres de l'Eglise, *&c.* On y trouvera presque toûjours des extraits, des Analyses entieres de leurs Ecrits les plus considerables, dont la Chronologie, le sujet, l'occasion, le sort, les principales avantures, & les differentes Editions ont été soigneusement indiquées, conformément aux engagemens, que nos Auteurs avoient contractés dans leur Préface. N'en est-ce pas assez (continuent-ils) pour qualifier d'*Histoire Critique* une Histoire Litéraire exécutée de la sorte ?

Les difficultez proposées contre notre Histoire Litéraire, par le second Censeur, regardent 1°. la vaste étenduë d'une telle entreprise, qui fait craindre pour la possibilité de l'exécution : 2°. les sujets ausquels on auroit dû la borner, sans vouloir y embrasser tous ceux que nos Auteurs y ont fait entrer : c'est-à-dire, qu'ils auroient dû en exclure presque tous les gens de Lettres, dont il ne reste aucun monument; les Peres, les Auteurs Ecclesiastiques, les Hérétiques, les Controversistes, l'Histoire des Hérésies & des Conciles; tout cela, comme matieres suffisamment connuës : & qu'ils auroient dû faire un choix des faits concernant chaque Ecrivain dont ils auroient fait mention, & supprimer une infinité de citations.

La premiere difficulté, que nos sçavans Bénédictins ont senti & prévenuë dans leur Préface générale, perdra beaucoup de sa force, si l'on considere les amples provisions que leur ont procurées un travail assidu de 19 ans, & quantité de secours étrangers qu'ils ont déja reçus & qu'ils comptent encore de recevoir. Quant au nouveau plan qu'on voudroit ici leur tracer, & qui paroît si favorable à la paresse humaine, il ne leur seroit pas possible de le suivre, sans se jetter dans divers embarras, qu'ils ne pourroient éviter. Car en premier lieu, quel moyen de satisfaire tout le monde sur le choix des Auteurs à qui l'on accorderoit la préference ? En second lieu ce ne seroit plus une *Histoire Litéraire* de la France; ce seroit plûtôt une *Bibliothéque choisie* des Auteurs profanes de ce Royaume. De plus quel affreux vuide ne s'y trouveroit-il pas depuis le quatriéme siécle jusqu'au quinziéme, & dans les siécles suivans ? Que d'Ecrivains François anéantis (disent nos Historiens) ou renvoyés peupler un autre monde ! De plus, de trois mille Auteurs recueillis par *la Croix-du-Maine* & par *du Verdier*, il faudroit en retrancher plus des trois quarts; & que deviendroient plus de mille autres, que nos laborieux Historiens prétendent y joindre ?

A tous ces inconveniens ils en

ajoûtent plusieurs autres qui ne méritent pas moins de considération, & d'où ils concluent, qu'apparemment le Censeur qui leur prescrit des bornes si étroites, ne le fait que par rapport à lui-même & à ceux qui comme lui n'ayant de goût que pour le brillant, le nouveau, le magnifique, ne s'interessent que pour les Ouvrages de ce genre. Ils s'appliquent à montrer par plusieurs exemples, combien le nouveau plan proposé défigureroit leur Histoire Litéraire, en y retranchant plusieurs parties essentiellement necessaires à former un tout bien complet & où il n'y ait rien de plus à souhaiter. C'est ce qui les empêche de faire une attention plus sérieuse, à ce que dit le Censeur en badinant avec esprit aux dépens de quelques illustres Gaulois, qu'il suppose *morts peut être* (dit-il) *même de leur vivant*, mais que nos Historiens n'ont fait revivre pourtant que sur le témoignage des plus graves Auteurs qu'ils citent ici comme leurs garants.

Ils n'oublient pas de répondre aussi à une objection que le même Censeur fait plus sérieusement, au sujet des Césats, qui, selon lui, ne devoient point avoir place ici en qualité d'Hommes de Lettres. Nos Auteurs font voir combien une pareille objection leur paroît mal fondée. Cependant (ajoûtent-ils) par déference pour les lumieres de celui qui propose le nouveau plan; ils se feront un mérite d'en profiter pour la suite, en se resserrant encore davantage, quant à ce qui concerne la Litterature; sur-tout relativement aux Auteurs de *Romans insipides*, d'*Ecrits satyriques*, de *Poësies obscénes*, d'*Ouvrages burlesques*, de *Libelles diffamatoires*, &c. Mais ils se garderont bien de mettre à l'écart, comme le souhaiteroit le Censeur, les *Scholastiques*, les *Casuistes*, les *Sermonaires*, les *Auteurs Ascetiques* : ce qui ne manqueroit pas de leur attirer une nouvelle sortie des Journalistes de Trevoux, en ayant déja essuyé de leur part une premiere (disent-ils) pour avoir seulement annoncé qu'ils passeroient légérement sur ces sortes d'Ecrivains.

Nos Auteurs conformément à la méthode qu'ils se sont prescrite, & qu'on ne sçauroit trop loüer, ouvrent le cinquiéme siécle de leur Histoire Litéraire de France par une exposition détaillée de l'état où les Lettres se trouvoient alors dans les Gaules. Quoiqu'on puisse regarder ce siécle comme une premiere Epoque bien marquée de la décadence des Lettres dans cette vaste Province de l'Empire Romain; elles ne laisserent pas de s'y soûtenir encore jusques vers le milieu du même siécle, & d'y produire pendant ce tems-là un très-grand nombre de Sçavans de tous les ordres. Il y florissoit encore jusques-là dans toutes les principales Villes, plusieurs Ecoles publiques, & les Gaulois avoient la liberté de fréquenter les Ecoles étrangeres les plus fameuses, Rome sur-tout, pour s'y perfectionner dans les Sciences. C'est ce que firent alors beaucoup

de jeunes gens d'entre la Nobleſſe, tels que Protade, Minerve & Florentin ſes freres, S. Germain l'Auxerrois, S. Ruſtique, le Poëte Rutilius, Pallade ſon parent, *&c.*

Outre cela, nos Gaulois entretenoient d'étroites liaiſons de litérature dans les Pays les plus éloignés où ſe trouvoient des hommes célébres pour l'érudition. Il n'y avoit pas juſqu'au ſexe le moins lettré, qui ne voulût entrer pour quelque choſe dans un commerce, dont les ſuites étoient ſi avantageuſes. Ce zéle & cette application à cultiver les Lettres dans les Gaules, les y conſerverent preſque dans toute leur ancienne ſplendeur, durant les premieres années de ce ſiécle, comme l'atteſtent ſans contredit les premiers monumens qui nous reſtent de ce tems-là; tels que ſont les Ecrits de S. Sévére-Sulpice, de S. Hilaire d'Arles, de S. Eucher, de S. Proſper, de Salvien, de Vincent de Lérins, de Caſſien, ſurtout ſon Traité de l'Incarnation.

Cette culture des Lettres dans les Gaules n'y fut pas moins utile alors contre les Héréſies qui s'éleverent, qu'elle l'avoit été contre celles du ſiécle précédent. La premiere qui parut dans le cinquiéme fut celle de Pélage; & quoiqu'elle ne ſe fût pas introduite d'abord dans les Gaules, deux Evêques de ce Pays Héros d'Arles & Lazare d'Aix eurent la gloire d'être des premiers à l'attaquer. Nos Auteurs ſuivent les progrès de cette Héréſie dans les Gaules, & racontent avec combien de ſuccès les Prélats & les autres Eccléſiaſtiques Gaulois la combattirent juſqu'à ſon entiere extinction dans cette Province. Mais le Sémipélagianiſme ne tarda guéres à s'y montrer, & n'y rencontra pas moins d'oppoſition de la part du Clergé, quoique cette Héréſie tirât (dit-on) ſon origine des Ecrits de Caſſien appuyés par ſon autorité. Nos ſçavans Bénédictins font ici en peu de mots l'Hiſtoire du Sémipélagianiſme par rapport à la Gaule, où cette Héréſie eut encore de plus puiſſans adverſaires, qu'elle n'y avoit trouvé de zélés défenſeurs: ce qui ſervit merveilleuſement à y ſoûtenir les Lettres & à éclaircir la vérité en exerçant les eſprits & les plumes.

Mais quels que ſoient les avantages qu'en ait pû tirer la Litérature, ils n'égalerent pas certainement le préjudice qu'elle y reçut en ce ſiécle par l'irruption de tant de peuples barbares, qui pour lors inonderent les Gaules, & dont quelques-uns y fixérent leur ſéjour. De ce nombre furent les Francs, la Nation la plus belliqueuſe de celles qui vinrent fondre ſur cette partie de l'Empire, & qui ſe mêlerent & s'incorporerent de telle ſorte avec les Gaulois, qu'ils ne firent plus qu'une ſeule & même Nation, qui prit le nom de ces Conquerans. » Il » arriva de l'union de ces deux peu- » ples (diſent nos Auteurs) ce que » l'on voit arriver du mélange de » deux differentes couleurs, qui » s'alliant enſemble, perdent cha- » cune de ſa force, & forment une » troiſiéme couleur qui efface les

» deux autres. De même ces deux » peuples s'étant étroitement alliés » l'un avec l'autre, s'entrecommu- » niquerent leurs bonnes & leurs » mauvaises qualitez. Les François » s'adoucirent par le commerce & » les habitudes des Gaulois ; mais » les Gaulois devinrent plus igno- » rans & plus grossiers ; & des uns » & des autres il se forma une Na- » tion comme toute nouvelle, qui » n'étoit ni grossiere, ni barbare, » comme l'avoient été les Francs, » mais qui n'étoit non plus ni po- » lie, ni instruite dans les Lettres, » comme l'avoient été les Gaulois.

La Langue Latine qu'on avoit parlée communément dans le Pays depuis les Empereurs, dégénéra peu à peu en Langue *Romaine*, c'est-à-dire en une Langue *rustique*, ne retenant rien de l'autre qu'une sorte d'émanation corrompuë, qui donnoit à une infinité de mots barbares des terminaisons & des inflexions Latines. Cette corruption commençoit dans les Gaules dès le tems de Sidoine Apollinaire, c'est-à-dire 30 à 40 ans avant la fin du siécle. Il falloit donc dès lors, que pour se distinguer comme sçavant, on étudiât le Latin comme une Langue étrangere ; & très-peu de gens vouloient en prendre la peine. Les étrangers qui dominoient dans les Gaules n'entendant presque rien aux Sciences ni aux beaux Arts, faisoient très peu de cas de ceux qui s'y appliquoient. Nos Gaulois, comme les autres, négligerent presque entierement l'étude des Historiens, des Poëtes, des Orateurs & des autres Ecrivains profanes ; & n'ayant plus de goût pour les Belles Lettres, il ne leur en resta que pour les richesses & les voluptez.

Il resulte de tout cela (selon nos Auteurs) » que l'irruption des bar- » bares causa la ruine entiere de » l'Empire ; que la ruine de l'Em- » pire entraîna avec elle l'émula- » tion à cultiver les Sciences ; que » ce défaut d'émulation causa la » négligence & le mépris pour les » Lettres ; que cette négligence & » ce mépris conduisirent à l'oisive- » té & à la paresse ; que l'oisiveté & » la paresse jetterent dans l'ignoran- » ce, qui en est la suite necessaire ; » & que l'ignorance enfin précipita » dans le vice & le dereglement.

Parmi les causes qui conspirerent à produire la décadence des Lettres & l'ignorance, nos Historiens mettent l'usage de reduire en abregé ce que les anciens avoient écrit en de gros Volumes. On avoit déja vû quelques Abréviateurs, dès les siécles précédens ; mais ils se multiplierent fort en celui-ci, & prirent la place des Auteurs originaux ; donnant à leurs abrégez differentes formes détaillées ici, & ausquelles nous renvoyons. Si l'on ne peut accuser bien légitimement ces Abrégez comme coupables de la perte de tant d'excellens Ouvrages des anciens ; du moins ne peut-on les garantir du reproche d'avoir contribué à introduire l'ignorance en favorisant la paresse.

Cette ignorance fit perdre la connoissance de l'antiquité, & détruisit le goût pour la bonne & saine

critique. Faute de ces ſecours, on reçut trop aiſément des Ecrits ſuppoſés ſous des noms illuſtres, & l'on devint crédule à l'excès pour les miracles. Les Hiſtoires qui en offroient un plus grand nombre & de plus extraordinaires étoient les plus agréables & les plus applaudies. Mais en général (diſent nos Auteurs, d'après Sidoine-Apollinaire) il regnoit alors dans les Gaules une baſſe & maligne paſſion, qui portoit à critiquer & à blamer tout Ecrivain de quelque maniere qu'il pût s'y prendre.

Les Lettres cependant y trouverent quelques reſſources dans leur décadence. La premiere & la plus efficace fut ſans doute le maintien de la Religion, laquelle aida beaucoup à conſerver un reſte de politeſſe & de litérature. La ſeconde fut l'établiſſement d'un grand nombre de Monaſteres, qui devinrent autant d'Ecoles où l'on enſeignoit les Lettres Eccleſiaſtiques & les profanes. Les plus célébres de ces Ecoles Monaſtiques furent entre autres celle de l'Abbaye de Saint Victor à Marſeille, celle des Iſles d'Hiéres, celle du Monaſtere de Grigni, au Diocèſe de Vienne, celle de l'Abbaye d'Ainay à Lyon, celle du Monaſtere de Lerins, qui fut une pépiniere de ſçavans Prélats & de ſçavans Religieux, qui en ce ſiécle illuſtrerent les Gaules en y combattant puiſſamment la barbarie naiſſante, laquelle enfin y prévalut.

Mais malgré le dépériſſement des Letres après le milieu du cinquiéme ſiécle, on voyoit encore dans les Gaules pluſieurs Ecoles ſéculieres, où l'on enſeignoit les humanitez & la Philoſophie, où on liſoit Ariſtote, Virgile, Cicéron, Plaute, Nævius, Caton, Varron, Gracchus, Chryſippe, Fronton. Il y avoit de ces Ecoles à Lyon & à Vienne, ſous les Bourguignons; à Bourdeaux, à Arles & ailleurs, ſous les Viſigots; à Clermont en Auvergne, *&c.* On y trouvoit encore chez les Sçavans quelques Bibliothéques, dont la plus riche & la plus curieuſe étoit celle que Tonance-Ferréol avoit dans ſa belle maiſon de Pruſiane ſur le bord de la Riviere du Gardon, entre Niſme & Clermont en Auvergne, & dont Sidoine nous a conſervé la deſcription.

Nos Auteurs terminent ce qu'ils avoient à nous apprendre ſur l'état des Lettres dans les Gaules durant le cinquiéme ſiécle, par les traits mémorables du zéle que le Clergé Gaulois fit paroître contre les Héréſies de Neſtorius & d'Eutyche, au ſujet deſquelles il tint un Concile; par l'interêt qu'il prit à la diſpute célébre pour la primatie entre les Egliſes d'Arles & de Vienne, & à la grande affaire d'Acace de Conſtantinople, dont la dépoſition cauſa tant de troubles dans l'Egliſe ſur la fin de ce ſiécle.

Il nous reſte preſentement à entrer dans quelque détail touchant les éloges hiſtoriques des ſçavans Gaulois qui ont fleuri pendant ce ſiécle, & qui compoſent dans ce Volume 151 articles, y compris

ceux

ceux de 16 Conciles tenus dans les Gaules. Parmi ces Sçavans paroissent 35 Evêques, 4 Abbez, 17 Prêtres, Diacres ou Moines; un Empereur & 20 Grands Officiers de l'Empire; 20 Poëtes; 15 tant Rhéteurs & Orateurs, qu'hommes de Lettres; 9 Historiens anonymes; 2 Philosophes, 2 Medecins & un Jurisconsulte. On trouve dans cette longue énumération quantité d'Auteurs jusqu'ici presqu'entierement inconnus, & que nos Historiens par de laborieuses recherches, ont enfin tirés de l'oubli ou de l'obscurité. Tels sont, parmi les Poëtes Chrétiens, *Sancte*, *Pacatus*, *Edèse*, *Livius*; parmi les Poëtes profanes, *Victorius*, different de l'Auteur d'un Cycle Pascal de même nom, *Héron*, *Pierre*, Sécrétaire d'Etat, *Lampride*, *Sécondin*, *Domnule*, *Sévérien*, *Anthédius*, *Procule*, *Loup*, *Hespére* different du fils d'Ausone, les trois *Consences*; parmi les Orateurs, *Domice*, *Serran*, *Sapaude*, *Nicet*, *Pragmace*, &c. parmi les Hommes de Lettres, *Valérien*, *Jove*, *Dardane*, *Cythére*, *Léon* Ministre d'Etat, *Probe*, *Syagre*, *Magnus*, *Félix*, &c.

On ne sçauroit trop relever le soin de nos Historiens à recueillir les differentes Editions de tant d'Auteurs, entre lesquelles, ils en indiquent plusieurs jusqu'ici nullement ou très-peu connuës. Nous donnerons ici les particularitez de quelques-uns des articles de ce Volume qui paroissent interesser davantage nos sçavans Bénédictins par rapport aux recherches & aux curieuses découvertes qu'ils y ont faites, & qui sont les fruits de leur travail & de leur sagacité.

1. Le Prêtre Evagre, Disciple de S. Martin, sous lequel il avoit été Moine, est un des premiers qui se presentent. Après la mort du Saint Evêque, il se retira, ainsi que quelques-autres de ses Condisciples, auprès de Sévére-Sulpice; chez qui il étoit au moins en 405. & où il assista à la seconde Conference que Gallus y fit sur les actions de ce grand Prélat, omises par S. Sulpice, dans la Vie qu'il en avoit déja publiée. C'est ce que l'on sçait de plus certain, touchant cet Evagre des Gaules, fort different de ceux de la Syrie & du Pont, quoique contemporains. Mais nos Historiens croyent avoir des preuves suffisantes pour montrer que c'est de cet Evagre que parlent Gennade & le Comte Marcellin après lui, & qu'ils font Auteur d'un Ecrit qui a pour titre *Dispute entre Simon Juif & Théophile Chrétien.*

Ces preuves de nos Historiens se reduisent à ces quatre. 1°. Les caracteres de cet Auteur, qui étoit un Ecrivain Latin, revêtu du Sacerdoce & Moine de profession, ce qui paroît manifestement par les Ouvrages qui nous restent de lui: 2°. Le tems où Gennade place cet Auteur, qu'il distingue de l'Evagre de Pont, & qu'il met dans la seconde classe de ses Ecrivains, laquelle comprend ceux qui ont fleuri avant le milieu du cinquiéme siécle. Or le Comte Marcellin ran-

ge Evagre en 423. 3°. La maniere dont Gennade parle de l'Ecrit d'Evagre, insinue que cet Ecrit avoit pris naissance dans les Gaules ; sans compter que la plûpart des Ecrivains allégués par Gennade sont Gaulois. 4°. Cet Ecrit composé en forme de Dialogue, convient parfaitement au Prêtre Evagre, qui avoit en cela suivi l'exemple tout recent de Sévére-Sulpice son Condisciple & son hôte, dont les dialogues sur la Vie de S. Martin venoient d'être publiés.

Nos Historiens ne prouvent pas avec moins d'évidence que la *dispute d'Apollonius Philosophe & de Zachée Chrétien*, est un second Ouvrage d'Evagre, ce que met hors de doute, 1°. la conformité même de ces deux Ecrits dans le titre qu'ils portent, dans la maniere de raisonner, & dans le caractere du stile ; 2°. le tems où l'un & l'autre furent composés, c'est-à-dire le commencement du cinquiéme siécle ; 3°. la profession de leurs Auteurs, qui étoient Moines l'un & l'autre. Nos Historiens donnent ici l'analyse & l'Histoire Litéraire de ces deux Pieces. Nous y renvoyons.

2. Protade (*Protadius*) d'une famille illustre, faisoit sa residence ordinaire à Tréves, lieu de sa naissance. On prétend qu'étant allé à Rome pour y suivre le Barreau, il y fut nommé Préfet de la Ville; & c'est de quoi le Poëte Rutilius ne laisse presque aucun lieu de douter. Protade revint ensuite dans les Gaules, d'où il envoya ses deux fils à Rome, pour y perfectionner leurs études sous les auspices de Symmaque, avec lequel il avoit toûjours été en très-grande liaison, comme l'attestent les Lettres de celui-ci écrites à Protade, & qui sont au nombre de 19, selon nos Auteurs. Protade ayant perdu par l'irruption des Barbares, les grands biens qu'il avoit dans les Gaules, se retira dans une petite terre qu'il possedoit en Ombrie, & où vraisemblablement il passa le reste de ses jours. Il y faisoit de l'étude sa principale occupation, & il avoit entrepris d'écrire l'Histoire des Gaules, comme en font foi les Lettres de Symmaque, qui lui avoit fourni des Mémoires pour cet Ouvrage, & qui lui demande communication de ce qui en étoit déja composé. Mais c'est de quoi il ne nous est rien resté.

3. Prisque-Valérien, d'une famille Patricienne, étoit parent de l'Empereur Avite & de S. Eucher Evêque de Lyon. Il fut Préfet du Prétoire des Gaules avant l'an 456. & cette haute dignité jointe à ses qualitez personnelles le rendit l'un des ornemens de son siécle. Il avoit du génie, de l'éloquence, & au défaut du Christianisme, dont il ne faisoit pas profession, il passoit son tems à la lecture des Philosophes, dont il recueilloit les plus belles maximes. M Godeau l'a confondu avec S. Valérien Evêque de Cémele ; mais nos habiles Historiens ne sont pas de son avis, & en alléguent de fortes raisons.

Valérien écrivit quelque Histoire où il comptoit les années par celles

de la fondation de Rome. Mais c'eſt vouloir deviner (ajoûtent nos Auteurs) que d'avancer avec *Eraſme* & *Goldaſt*, que cet Ouvrage Hiſtorique étoit les Annales de l'Empire Romain. Ce dernier Auteur eſt encore moins fondé à ne faire qu'un même homme du parent de Saint Eucher, de Priſque-Valérien & de l'Evêque de Cémèle. Sidoine-Apollinaire parle de notre Valérien d'une maniere à faire juger que celui-ci joignoit la qualité de Poëte à celle d'Hiſtorien & de Philoſophe, & nos Auteurs en citent ici le paſſage.

4. Pallade (*Palladius*) Poëte & Philoſophe, étoit de Poitiers, fils d'Exuperance Préfet des Gaules, & très-proche parent du Poëte Rutilius. Il naquit vers la fin du quatriéme ſiécle ; & après s'être formé à l'éloquence dans les Gaules, il fit le voyage de Rome pour y frequenter le Barreau & s'inſtruire dans la Juriſprudence. Il y trouva Rutilius ſon parent, lequel y avoit exercé la Préfecture, & il y étoit encore en 417. Quoique l'on puiſſe préſumer que ſa naiſſance & ſes talens ayent pû lui procurer quelque dignité; nous n'avons rien là-deſſus de poſitif; & il ne peut rien avoir de commun, ni avec Pallade Proconſul d'Afrique ſous Honorius, en 410. ni avec l'Orateur de même nom qui floriſſoit avant la fin du quatriéme ſiécle.

Nos Hiſtoriens en cela d'accord avec *Barthius*, le regardent comme l'Auteur de l'Ouvrage ſur l'Agriculture que nous avons encore ſous ce même nom, ſuivi de ces trois autres *Rutilius*, *Taurus*, *Æmilianus* : & ce ſentiment paroît d'autant plus probable, que l'on convient aſſez unanimement que cet Ouvrage eſt du tems où la barbarie avoit commencé à s'introduire dans les Belles-Lettres, c'eſt-à-dire qu'il eſt du cinquiéme ſiécle. Une circonſtance pourroit s'oppoſer à cet avis & faire croire que le Pallade dont il eſt queſtion étoit originaire de Naples, puiſqu'il poſſedoit quelques domaines dans ce territoire. Mais cette difficulté n'eſt d'aucun poids, & Pallade n'eſt pas le premier Gaulois qui ait eu des terres dans des Pays étrangers, témoin Protade, dont on vient de parler, & qui en avoit une en Ombrie. Nous renvoyons ſur l'Hiſtoire Litéraire de cet Ouvrage d'Agriculture à ce qu'en ont recueilli nos Auteurs & à ce que nous en avons dit d'après la nouvelle Edition des *Ecrivains de la Vie ruſtique* dans notre Journal de Septembre dernier.

5. Urane (*Uranius*) Prêtre de l'Egliſe de Nôle & Diſciple de S. Paulin, pouvoit être de Bourdeaux ou des environs, ſuivant nos Auteurs. Il ſe retira (ſelon eux) à Nôle, auprès de ce Saint Evêque, ainſi que quelques autres Gaulois de ſa connoiſſance ; il ſe trouva preſent à la mort de ce Prélat, en 431 & il en écrivit la Relation qui eſt venuë juſqu'à nous. Le ſtile en eſt ſimple, clair & net, & elle eſt d'autant plus eſtimable, que c'eſt l'unique Piece Hiſtorique ori-

ginale, que nous ayons ſur Saint Paulin.

6. Pacatus, Poëte Chrétien, étoit un jeune homme de grande qualité, diſtingué par l'étude des Belles-Lettres & par le talent de la Poëſie. Il étoit probablement originaire du Bourdelois, & peut-être deſcendoit-il ou même étoit-il le propre fils de Latinus-Pacatus Drepanius, Proconſul & ami d'Auſone. Il n'étoit (dit-on) que ſimple Laïc, puiſque le Prêtre Urane, dont nous venons de parler, ne le nomme que ſon très cher fils. Il avoit conçu le deſſein d'écrire en vers la Vie de S. Paulin Evêque de Nôle; & pour mieux réuſſir dans l'exécution de cette entrepriſe, il preſſa par deux differentes Lettres le Prêtre Urane, qui avoit aſſiſté à la mort de ce Saint Evêque, de lui en envoyer la Relation. C'eſt au ſurplus tout ce qui nous reſte d'un tel projet; & l'on ignore ſi Pacatus l'exécuta.

7. S. Orient (*Orientius*) Evêque d'Auſch, eſt placé ſans preuves ſolides par quelques-uns au commencement du ſixiéme ou même du ſeptiéme ſiécle. D'autres, ſur la foi d'un monument du douziéme, le font Evêque d'Auſch dès l'an 323. & le font mourir en 364. après 41 ans d'Epiſcopat, lui donnant pour Succeſſeur Armentaire, qui vivoit probablement en 451. Mais le monument d'Auſch étant trop moderne pour y fonder quelque certitude; il eſt plus ſûr de s'en tenir là-deſſus aux Actes du Saint recueillis par les *Bollandiſtes*. Ils nous apprennent qu'il étoit en 439. aſſez avancé en âge, & qu'alors l'ancien Théodoric Roi des Gots qui regnoit à Toulouſe, menacé par une Armée Romaine, députa vers les Généraux de l'Empereur notre S. Orient, pour en obtenir la paix par ſon entremiſe. On ignore l'année préciſe de ſa mort. Les Villes d'Auſch & de Toulouſe le reconnoiſſent pour leur Patron. Nous n'avons ſous ſon nom qu'un Ouvrage en vers élégiaques intitulé *Commonitorium*, & partagé en deux Livres. C'eſt proprement une inſtruction ſur la voye qu'il faut tenir & ſur celle qu'on doit éviter pour arriver à la vie éternelle. On trouve ici une analyſe exacte de ce Poëme, avec la Notice de ſes differentes Editions, qu'il faut conſulter.

8. Ce que nos Hiſtoriens nous communiquent ici (*pag.* 76.) au ſujet d'un Poëte Chrétien anonyme, n'eſt fondé que ſur ſes propres Ouvrages, & ſe reduit à nous dire que cet Auteur étoit Gaulois, né ou habitué en Provence; qu'il vivoit à la fin du quatriéme ſiécle, ou au commencement du cinquiéme, qu'il étoit ſorti de parens Chrétiens, mais qu'il n'eut pas ſoin de conſerver la grace du baptême, s'étant livré à toutes ſortes de vices: qu'il devint captif des Barbares, & que cette diſgrace opera ſa converſion, &c.

Ses Ouvrages ſont devenus d'autant plus célébres qu'on les a long-tems attribués à S. Proſper. Le premier eſt un Poëme ſur la Provi-

dence ; reconnu aujourd'hui universellement pour n'être point de ce Saint. Le second Ecrit en prose, contenant à peine une page entiere, qui a pour titre *la Confession*, & que le P. *Sirmond* publia en 1619. sous le nom de Tyro-Prosper à la fin des Poësies d'Eugéne & de Draconce, est, selon nos Historiens, du même anonyme Auteur du Poëme de la Providence ; ce qu'ils s'efforcent de prouver, 1°. par la ressemblance qui se trouve entre les traits personnels de l'Auteur de cette petite Piece & ceux de l'Auteur du Poëme ; 2°. par la conformité qui paroît entre les pensées & les expressions de l'un & celles de l'autre. C'est ce qu'ils font voir par l'analyse & le paralléle exact des deux Pieces, auquel nous renvoyons.

9. Dans l'article de Didier Prêtre d'Aquitaine, & de qui l'on ne trouve plus rien dans l'Histoire, depuis l'an 406. nos Auteurs sont fâchés d'être obligés de s'éloigner du sentiment de M. *de Tillemont*, qui a cru devoir distinguer plusieurs personnes de ce nom, tous amis de S. Jerôme & en relation avec lui: au lieu que nos Historiens sont persuadés que c'est toûjours le même Didier, dont ce S. Docteur parle avec éloge dans plusieurs de ses Ecrits ; & ils ne croyent pas que la varieté des faits, ni le changement de residence, qui paroissent avoir occasionné cette distinction, soient des fondemens légitimes pour établir une diversité de personnes. On peut voir leurs preuves, dont le détail nous meneroit trop loin.

10. Au sujet de Léporius (en François *Liboire*) Gaulois de Nation & Prêtre d'Hippone, engagé dans l'erreur de Pélage & dans celle que Nestorius publia depuis en Orient : les Auteurs ne s'accordent point sur l'année où ce Prêtre abjura ses erreurs. Nos Historiens, après de sérieuses reflexions, trouvent beaucoup moins de difficulté en plaçant cette retractation de Léporius en 418. ou 419. époque laquelle (selon eux) écarte tous les inconveniens qui se rencontrent dans les autres ; & ils répondent à quelques objections ; après quoi ils s'appliquent à prouver, contre M. *de Tillemont*, que Léporius le Gaulois & le Prêtre d'Hippone ainsi nommé ne font qu'une même personne. Leurs preuves, qu'il faut voir, paroissent concluantes ; & ce qu'ils y avancent doit faire changer la date de quelques Lettres de S. Augustin, si jamais on le remet sous la Presse.

11. Il se trouve encore de nouvelles découvertes dans ce que nos Auteurs ont rassemblé ici touchant les Ecrits de Gennade (*pag.* 634. *& suiv.*) touchant ceux d'Arnobe le jeune (*pag.* 344. *& suiv.*) touchant la distinction qu'on doit mettre entre Prosper-Tyro & le Grand S. Prosper (*pag.* 325.) La justification de Vincent de Lérins au sujet de son prétendu Sémipélagianisme & de ses Ecrits prétendus contre S. Augustin & sa doctrine, fait sentir beaucoup de force

& de précision (*pag.* 309-313-315.) L'article du Poëte inconnu (*pag.* 335. *& suiv.*) confondu avec Marbode ou *Marbœuf* Evêque de Rennes, & Auteur d'un Poëme Latin sur les pierres précieuses, contient de curieuses recherches qui méritent d'être lûës, ainsi que la critique de nos Auteurs sur les Ecrits de Fauste de Riez, laquelle fait un article très-étendu (*pag.* 585. *& suiv.*) Nous ne pourrions abréger tous ces Morceaux sans nous jetter dans une longueur excessive: mais nous pouvons assurer qu'ils sont dignes de la curiosité des Lecteurs, qui ont le goût de la bonne critique en fait d'Histoire Litéraire.

MEDICAL ESSAYS, AND OBSERVATIONS, REVISED AND Published by a Society in Edinburgh. Printed by T. and W. Ruddimans, &c.

C'est-à-dire: *Essays de Medecine, & Observations, revûës & publiées par une Societé à Edinbourg.* A Edinbourg, de l'Imprimerie de Thomas & de Guillaume Ruddimans; & se vendent chez Guillaume Monro & G. Drumond Libraires, à Edinbourg; chez Osborn, & Longman, à Londres; & chez Brice & Smith, à Dublin. 1734. Vol. second, *in*-8°. pag. 424. y compris la Table des matieres, planches détachées 4.

NOUS avons parlé, le mois de Mai dernier, du premier Volume de ces Essais, qui, comme nous l'avons remarqué, sont le fruit d'une Societé de Medecine établie depuis quelques années à Edinbourg. Il s'agit icy de parler du second, nous suivrons dans l'Extrait que nous en donnerons, le même plan que nous avons suivi dans l'Extrait du premier, c'est-à-dire que pour donner une idée plus précise du Recueil, nous exposerons d'abord les titres des articles qui y sont contenus, & nous donnerons ensuite l'Extrait de ceux de ces articles, qui nous auront paru les plus interessans.

Les Editeurs avertissent dans une courte Préface où ils répondent à quelques objections peu importantes qu'on leur a faites depuis la publication du premier Volume, que le dessein de cette nouvelle Societé, n'est pas de borner leurs correspondances à l'Ecosse, comme quelques personnes l'ont dabord pensé. Ils prient tous ceux qui ont à cœur le progrès de la Medecine, de leur communiquer, de quelques Pays qu'ils soient, leurs observations.

Quoique l'invitation soit générale, il paroît cependant par le plan que les Editeurs ont exposé dans la Préface du premier Volume; que la Societé se borne aux observations faites dans la Grande Bretagne. Et les trois premiers Volumes qui sont parvenus à notre connoissance, ne contiennent que des observations faites en Angleterre,

& écrites en Anglois. On souhaireroit que la Societé s'expliquât là-dessus & qu'elle informât les Sçavans des autres Royaumes, si elle recevroit des observations écrites en latin, ainsi que le pratique la Societé Royale de Londres. Il est, en effet, des Observations qui conviennent à tous les Pays : Telles sont, par exemple, celles qui concernent l'Anatomie, la Chirurgie, la Chymie, *&c.* & parmi celles qui appartiennent au traitement des maladies, quoique le climat & la maniere de vivre, les rendent en quelque façon, propres au Pays où elles sont nées, il est cependant aisé à un Medecin éclairé, de les mettre à profit, en ayant égard à ces circonstances.

Ce Volume, qui, comme le premier, mérite des éloges non seulement pour l'excellence des matieres qu'il renferme, mais encore pour la beauté du caractere, pour celle du papier, & sur tout pour la correction, contient trente-six articles.

Article 1. Registre des Observations météorologiques

Article 2. Exposition des maladies qui ont été les plus fréquentes à Edinbourg, dans les années 1732 & 1733.

Article 3. Extrait tiré des Registres publics des enterremens.

Article 4. Essay sur la pénétration des remedes exterieurs, par M. G. Armotrong, Docteur en Medecine.

Article 5. Remarques sur l'usage exterieur du Tabac, sur celui du Seneçon, & sur les effets de l'huile de Thérébentine, donnée interieurement, par M. G. Stedman, Chirurgien à Kinross.

Article 6. Recherches sur l'Histoire Naturelle, & sur les usages de plusieurs eaux minérales ferrugineuses, par le Docteur Al-Thomson, Medecin à Montrose.

Article 7. Essay sur l'analyse du sang humain, par le Docteur Georges Martin, Medecin à S. André.

Article 8. Nouvelles experiences par le même, sur le nerf recurrent coupé.

Article 9. Essay sur la nourriture du fœtus, par M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie en l'Université d'Edinbourg, & de la Societé Royale de Londres.

Article 10. Suite du précédent Essay, par le même.

Article 11. Corollaires utiles pour la pratique, déduits de l'Essay sur la nourriture du fœtus, par le même.

Article 12. Observation sur une portion du cerveau, détachée par les efforts d'une toux violente, & poussée hors du crâne à travers la cicatrice d'une playe. A la tête, d'où l'on avoit enlevé une piece d'os fort considerable, par M. G. Jamieson, Chirurgien à Kelso.

Article 13. Observation de M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie, sur la cure d'un ulcere à la joüe, où le conduit superieur de la salive étoit ouvert.

Article 14. Extravasation considerable de sang après l'operation de l'Hydrocelle, par M. J Jamieson, Chirurgien a Kelso.

Article 15. Histoire de l'operation d'un Anevrisme au bras, faite par M. Margist, Chirurgien à Edinbourg.

Article 16. Remarques sur les tuniques des arteres, sur leurs maladies, & particulierement sur la formation d'un Anevrisme, par M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie.

Article 17. Reflexion du même; sur l'Anevrisme occasionné par la saignée.

Article 18. Histoire d'une fievre & d'une épilepsie, par le Docteur André de S. Clair, Professeur en Medecine en l'Université d'Edinbourg.

Article 19. Relation de Symptômes extraordinaires survenus après une fievre, par M. Al-Monro, Professeur d'Anatomie.

Article 20. Hémorragie qui a duré 29 ans, rapportée par M. Patrick Murray, Chirurgien à Earlston.

Article 21. Ossification de la dure-mere & autres dispositions contre nature, exposées par M. Jean Paysley, Chirurgien à Glasgow.

Article 22. Maladie de consomption & hydropisie de poitrine, à la suite d'une playe trop tôt fermée; *description faite* par le Docteur Gilbert Waugh, Medecin à Kirkleathem.

Article 23. Asthme accompagné de palpitations avec des douleurs vagues à la poitrine & aux épaules, observé par le Docteur Robert Lowis, Aggrégé au Collége des Medecins d'Edinbourg.

Article 24. Tumeur dans l'œsophage, laquelle empêchoit presque entierement la déglutition, *observation* du Docteur François Pringle, ci-devant Président du Collége des Medecins d'Edinbourg.

Article 25. Difficulté d'avaler, perte d'appetit, *&c.* à l'occasion de quelques tumeurs schirreuses, situées dans l'œsophage & dans l'estomac, *observation* du Docteur J. Taylor, Aggrégé au Collége des Medecins d'Edinbourg.

Article 26. Description d'un ver extraordinaire, par M. J. Paysleg, Chirurgien à Glascow.

Article 27. Impuissance au mariage, occasionnée par des hémorroides, *observation* du Docteur G. Cockburn, Membre de la Societé Royale, & Aggrégé aux Colléges des Medecins de Londres & d'Edinbourg.

Article 28. Jaunisse causée par des concrétions, *observation* du Docteur Th. Simson, Professeur en Medecine, dans l'Université de S. André.

Article 29. Jaunisse avec suppuration du foye, par le Docteur J. Dundas, Aggrégé au Collége des Medecins d'Edinbourg!

Article 30. Dilatation extraordinaire de la vésicule du fiel, & hydropisie enkistée, observées par M. G. Gibson, Chirurgien à Leith, Membre de la Societé des Chirurgiens, Apothicaires d'Edinbourg, & Professeur pour les accouchemens.

Article 31. Suppression d'urine, causée par une paralysie de la vessie, *observation*

observation du Docteur Pringle. C. M. E. P.

Article 32. Exposition des découverres faites en Medecine, & des Livres publiés en l'année 1731. dont il n'a pas été parlé dans le premier Volume de cette Collection.

Article 33. Exposition des découvertes les plus considerables en Medecine, faites ou proposées depuis le commencement de l'année 1732.

Article 34. Liste des Ouvrages de Medecine publiés depuis le commencement de l'année 1732.

Article 35. Livres annoncés & autres Nouvelles concernant la Medecine.

Tels sont les articles de ce Recueil : nous n'en exposerons ici que deux, sçavoir le second & le cinquiéme, les autres feront la matiere d'un autre Extrait.

L'Article second renferme un exposé des maladies qui ont regné à à Edinbourg, depuis les mois de Juin 1732. jusqu'au mois de Mai 1733. On y décrit ces Rhûmes épidémiques connus à Paris sous le nom de *Follette*, & qui parcoururent non seulement l'Europe, mais encore la Jamaïque, le Perou, le Mexique, *&c.* Ces Rhûmes commencerent à Edinbourg vers le milieu de Décembre 1732. & finirent vers le milieu de Janvier 1733. tems auquel ils commencerent aussi à Paris. Les praticiens qui ont fait des observations sur la nature de cette maladie à Paris, pourront les comparer avec celles qui ont été faites à Edinbourg sur le même sujet, & dont nous allons donner le détail.

Le 17 Décembre 1732. plusieurs personnes d'Edinbourg furent subitement attaquées de fievre avec frisson, le nombre de ces malades augmenta insensiblement jusqu'au 26 du même mois. Après ce tems-là les fievres devinrent si générales à Edinbourg & aux environs, que peu de personnes en furent exemptes ; le mal dura dans toute sa force jusques vers le milieu du mois de Janvier suivant, auquel tems il commença à diminuer peu à peu, jusques vers la fin du même mois. Au commencement il étoit accompagné de frisson, de vertige, de douleurs de tête, de poitrine & de dos. Le pouls devenoit fort fréquent, on perdoit entierement l'appetit, & on ne le recouvroit que quelques tems après la guerison de la maladie. La plûpart, dès la premiere attaque, avoient un écoulement de sérositez par le nez & par les yeux, mais qui ne duroit qu'un jour, après quoi on se plaignoit d'une douleur & d'un gonflement à la gorge avant que la toux se déclarât.

Plusieurs autres furent soudainement attaqués de la toux. Cette toux, après le quatriéme jour, devint continuelle à tous les malades, & leur faisoit rendre une grande quantité de mucositez.

Les douleurs augmentoient considerablement pendant la toux. Quelques-uns avoient des douleurs aiguës au bas-ventre, suivies

de diarées, & rendoient par intervalles, des matieres ſanguinolentes, ſur-tout lorſque dans le commencement de la maladie, ils n'avoient pas été ſuffiſamment ſaignés.

Les urines ne couloient aux uns qu'en petite quantité, elles étoient hautes en couleur, & ſans ſédiment, & reſtoient dans cet état quelque tems même après la fievre. Pour les enfans, pluſieurs eurent, avec la toux, de violens vomiſſemens, il ſurvint à d'autres des cours de ventre ſalutaires qui emporterent la maladie.

La fievre ne duroit guéres que deux ou trois jours; & après ce terme, il étoit rare que la toux ne devînt pas continuelle. Preſque tous les malades avoient de la diſpoſition à la ſueur, & en étoient ſoulagés. Quelques-uns ſuoient abondamment, ſans qu'aucun froid ou friſſon eût précedé, & leurs urines dépoſoient beaucoup de ſédiment rougeâtre ou brun, ceux-là guériſſoient promptement lorſque leurs ſueurs n'étoient pas ſupprimées ou interrompuës par d'autres évacuations.

La ſaignée, au commencement, appaiſoit les douleurs & diminuoit la fievre. Ceux, ſur-tout, qui avoient de grandes douleurs de tête, & des élancemens dans les yeux, étoient ſoulagés par les abondantes ſaignées, auſſi-bien que ceux qui ſe trouvoient oppreſſés, & qui ne pouvoient reſpirer ſans reſſentir quelque douleur dans les muſcles deſtinés au mouvement de la poitrine. Ceux qui dans cet état, reculerent trop long-tems la ſaignée, ne tarderent pas à être attaqués de crachemens de ſang.

Quelques-uns eurent de légers ſaignemens de nez, dont ils guerirent promptement, d'autres furent attaqués de ſyncopes, & les ſaignées retarderent la gueriſon de ceux-ci, tandis que les cordiaux hâterent la guériſon des autres.

Les véſicatoires produiſirent dans les uns de bons effets pour le rhume, & pluſieurs au contraire furent gueris par l'uſage des calmans.

Lorſque l'humeur commença à s'épaiſſir, on lâcha le ventre par des potions dont les principaux ingrédiens étoient la gomme Ammonia & l'Oxymel Scillitique, ce qui eut un bon ſuccès. Les pectoraux & les balſamiques, ne furent d'aucun ſecours.

Cette maladie, l'une des plus univerſelles qui ſe ſoit jamais vûë, n'étoit point mortelle par elle-même; cependant elle emporta un grand nombre de perſonnes âgées, de phthiſiques & de ceux qui étoient déja affoiblis par d'autres maladies.

Les ſçavans Editeurs du Recueil remarquent encore, au ſujet de cette maladie, que les habitans d'un certain quartier d'Edinbourg, les priſonniers & les enfans de l'Hôpital *Hériot*, qui ſont en grand nombre, n'en furent point attaqués.

L'Article cinquiéme contient des remarques ſur l'uſage exterieur du Tabac, ſur celui du Séneçon, & ſur les effets de l'huile de Théré-

bentine prise intérieurement. L'Auteur de ces Remarques, qui est M. Stedman Chirurgien à Kinrofs, dit que le Tabac broyé dans du vinaigre, ou dans de l'eau-de-vie, & appliqué sur l'estomac, excite de rudes vomissemens, & que l'usage en est quelquefois utile pour resoudre des tumeurs dures aux hypochondres. Il cite là-dessus deux exemples; l'un d'un homme qui avoit une dureté au-dessous des fausses côtes du côté gauche, laquelle étoit accompagnée de douleur, & de jaunisse. La douleur ne dura que quelques jours; mais la tumeur alla sans cesse, en augmentant, le malade avoit mis inutilement en usage, pendant cinq années, differens remedes pour dissiper cette tumeur, lorsqu'un Chirurgien de Vaisseau, lui appliqua sur la région épigastrique & sur l'hypochondre gauche, une pulpe de six onces de Tabac, déguisée avec du Thé verd, du sucre & de la Cochenille. Le Topique quatre ou cinq heures après qu'il eut été appliqué, commença à faire jetter par haut, une grande quantité de matiere purulente, & dès qu'on l'ôtoit de dessus la partie, le vomissement cessoit. Le malade continua cet usage pendant un mois, & fut entierement gueri.

Le second exemple est d'un enfant de 14 ans, qui, par l'application d'une once de Tabac reduit en pulpe, fut gueri d'une tumeur dure & indolente, située dans l'hypochondre gauche.

M. Stedman ne dit pas si la seconde Observation est de lui, s'il faut renouveller tous les jours, cette pulpe, & si c'est le Tabac verd ou le Tabac sec qu'il faut prendre.

Au reste, le nombre des Observations qu'il rapporte ne semble pas suffisant pour constater la vertu émétique & resolutive du Tabac appliqué sur le ventre. C'est une experience à vérifier. D'autant plus qu'il ne paroît pas qu'il y ait rien à craindre de ce remede.

On sçait que la décoction du Séneçon ordinaire prise en breuvage, est un émétique usité parmi le peuple, mais on ne sçavoit peut-être pas que cette herbe appliquée sur la région de l'estomac, procurât de même, le vomissement. C'est ce que nous apprend M. Stedman, après s'en être assuré par l'experience. Il ajoûte que c'étoit le secret d'un jeune homme fameux à Edinbourg, parmi le peuple, pour la guérison des fievres intermittentes.

Nous renvoyons la suite de cet Extrait à un autre Journal.



LES GENEALOGIES HISTORIQUES DES EMPEREURS, &c. & de toutes les Maisons Souveraines qui ont subsisté jusqu'à present, exposées dans des Cartes Généalogiques, tirées des meilleurs Auteurs, avec des Explications Historiques & Chronologiques, dans lesquelles l'on trouvera l'établissement, les révolutions, & la durée des differens Etats du monde, l'origine des Maisons Souveraines, leurs progrès, alliances, droits, titres, prétentions, & armoiries: avec figures. Tome premier, contenant les Généalogies des Patriarches, Rois, Héros de l'Antiquité, & Empereurs, depuis Jules-César jusqu'à Constantin le Grand, avec celles des plus illustres Romains. A Paris, chez Pierre-François *Giffart*, ruë Saint Jacques, à Sainte Thérése. 1736. *in*-4°. pag. 750. sans compter le Discours préliminaire. Tom. II. contenant les Maisons Souveraines d'Italie, avec les Familles Papales, depuis 150 ans, pag. 698.

TOUT ce qui sert à perfectionner & à faciliter l'étude de l'Histoire ne peut qu'être reçu favorablement du Public. Les Généalogies des Maisons Souveraines ont cet avantage, lorsqu'elles sont exposées dans des Cartes claires & fidéles. Nous en avons plusieurs de divers Auteurs, mais elles sont presque toutes en Latin ou en des Langues étrangeres, & on desiroit d'en avoir un Recueil complet en François. C'est ce que vient d'exécuter l'Auteur de cet Ouvrage. Si le Public est content de ces deux premiers Volumes, la suite ne tardera pas à paroître.

L'Auteur rend compte de son dessein & de sa méthode dans un Discours qu'il a placé à la tête du premier Volume. Ce Discours est divisé en trois articles. Le premier traite de l'origine de la Souveraineté, & de la necessité de vivre sous un gouvernement dont l'autorité fasse la force & la sûreté de chaque particulier. L'Auteur montre ensuite les avantages du gouvernement Monarchique & héréditaire de mâle en mâle.

Dans le second article il prouve l'utilité que l'Histoire & la politique retirent de la connoissance des Généalogies, dont l'étude, dit-il, a ses difficultez, & demande des précautions pour n'être pas surpris par le mensonge. » Il faut, *ajoûte-» t-il*, être également en garde & » contre la flatterie des uns & con- » tre la malignité des autres, & » sur-tout contre certains Ouvra- » ges de l'imposture, tels que ce- » lui qui parut il y a une vingtaine » d'années, * & dont l'Auteur aus- » si ignorant que témeraire, osa » débiter les calomnies les plus » grossieres contre un des plus res- » pectables corps de l'Etat, avec » d'autant plus de hardiesse & » d'imprudence qu'il étoit ignoré.

Nous applaudirons toûjours aux Auteurs qui s'éleveront contre la Satyre & les Libelles. Mais qu'a

* *Mémoire contre les Ducs.*

donc de si flatteur le succès de ces Ecrits malins ? On amuse un moment le public, & il vous hait ; on offense les particuliers, & ils se vangent ; on viole les loix, & elles vous punissent. L'humeur aigrie par le châtiment ajoûte encore à la malignité ; la colére emporte ; on ne connoît plus de bornes, & on acheve de se perdre. Tel est le sort de la plûpart des Auteurs Satyriques.

Dans le troisiéme article de son Discours Préliminaire, M. de C. rend compte de la méthode qu'il a choisie d'exposer les Généalogies dans des Tables, c'est celle de M. *Hubner* qui a été fort approuvée. Son Ouvrage écrit en Allemand fait proprement le fond de celui-ci : mais on l'y trouvera corrigé & augmenté. L'Auteur a choisi dans ceux qui avoient couru avant lui la même carriere ; & dans les meilleurs Historiens tout ce qui pouvoit servir à son dessein. C'est par ce travail qu'il est enfin parvenu à dresser environ mille Tables, Recueil, dit-il modestement, qui aura du moins l'avantage d'être le plus étendu de tous ceux qui ont paru en ce genre.

Mais il ne s'est pas borné à une simple Collection de Tables Généalogiques, Ouvrage qu'on pût consulter dans le besoin. Il a voulu en donner un qu'on puisse lire, & c'est ce qu'il a exécuté en joignant à ses Tables des explications historiques, en sorte qu'on eût en même tems & un abrégé d'Histoire Universelle, & un corps de Généalogies. Ainsi cet Ouvrage peut tenir lieu d'une infinité d'autres. Il peut du moins être très-utile à deux sortes de personnes ausquelles se reduisent tous les Lecteurs, les unes qui sçavent déja, & qui n'ont besoin que de se rappeller ce qu'elles ont lû dans les sources, les autres qui ne sçavent pas encore, ou qui ne se proposent pas de beaucoup sçavoir, & qui pour prendre du moins une idée générale de l'Histoire, ont besoin qu'on la leur propose d'une maniere simple, claire & agréable.

Un avantage des Cartes Généalogiques, par rapport à cet abrégé d'Histoire, c'est que par leur moyen l'Auteur étant dégagé de la sujetion de faire à chaque Génération un détail souvent ennuyeux de personnes qui la plûpart n'ont servi qu'à faire nombre, le stile des Remarques en est plus lié & plus historique.

M. de C. donne ensuite quelques éclaircissemens sur la maniere dont il a construit ses Tables, mais il faut lire tout cela dans l'Ouvrage-même, & avoir en même tems ces Tables sous les yeux, sans quoi on auroit de la peine à le bien comprendre. Elles sont exécutées avec beaucoup de netteté & de goût.

Au commencement de chaque Chapitre on trouve la division que l'on peut suivre pour apprendre méthodiquement l'Histoire du Pays, ou de la Nation dont il traite.

L'Auteur attentif à instruire, ou à amuser son Lecteur qu'il suppose

toûjours être peu instruit, a joint à ses Remarques plusieurs Notes tant Géographiques que Critiques & Historiques, dans lesquelles il fait connoître la patrie & quelques traits particuliers des Hommes Illustres en tous les genres, à mesure que l'occasion se presente d'en faire mention. Il parle encore des inventions dans les Sciences & dans les Arts.

Le premier Volume qui renferme l'ancienne Histoire est divisé en 4 Livres, & chaque Livre en plusieurs Chapitres qui traitent d'autant de Royaumes differens. Le premier Livre traite des Royaumes établis en Asie, & commence par l'Histoire du peuple Hébreu, non qu'il ait eu le premier des Rois, mais parce qu'il est le plus noble & le plus illustre de tous les peuples, tant par sa destination à perpetuer le culte du vrai Dieu, & à donner au monde un Sauveur que par son antiquité & son origine. Il peut seul remonter par une suite non interrompuë de Chefs & de Conducteurs, jusqu'à la naissance du monde, » avantage qui joint aux carac» teres de vérité & d'authenticité » particuliers à son Histoire, lui » assure le premier rang sur toutes » les Histoires des autres peuples, » d'autant plus que celles-ci em» pruntent d'elle ce qu'elles ont de » lumiere & de certitude dans les » premiers siécles depuis le déluge.

L'Auteur partage l'Histoire du Peuple de Dieu en 4 parties, selon les 4 sortes de Gouvernemens sous lesquels il a vécu, le premier est celui des Patriarches; le second, celui des Juges; le troisiéme, celui des Rois; le quatriéme, celui des Pontifes ausquels sur la fin succederent encore des Rois. L'Auteur parcourt ces quatre Etats, passe ensuite à la famille d'*Hérode*, & finit son premier Chapitre par quelques remarques sur la Généalogie de N. S. J. C. pour concilier les deux Evangelistes.

Chapitre 2. *De la Monarchie des Assyriens & des Chaldéens.* L'Auteur à la fin de ce Chapitre rapporte d'après *Hérodote & Nicolas de Damas*, la maniere dont les Assyriens marioient leurs filles. On vendoit les belles, & de l'argent provenu de cette vente on achetoit des maris aux laides. Ainsi elles étoient toutes mariées. On prétend même, ajoûte M. de C. que cette coûtume n'est pas encore tout-à-fait abolie.

Chapitre 3. Des Rois de *Carie.* L'Auteur remarque que les Cariens furent les premiers Soldats qui se mirent à la solde, & qui ornerent leurs boucliers de figures & de signes, ce qui est peut-être l'origine des Armoiries. On trouve dans ce Chapitre l'Histoire des deux *Artemises*, l'une célébre par sa valeur, & l'autre par son amour pour son mari. L'Auteur raconte encore à quelle occasion on inventa dans l'Architecture les statuës appellées *Cariatides.*

Chapitre 4. *Des Rois de Lydie.* Les Lydiens ont été les premiers peuples qui ont commencé à battre de la monnoye d'or & d'argent pour le commerce, qui ont tenu

des cabarets ; & qui se sont mêlés de marchandise. On dit aussi qu'ils ont inventé plusieurs des Jeux qui ont passé depuis aux Grecs, & dont quelques-uns sont encore en usage parmi nous. On peut voir sur cet article les recherches sur les Rois de Lydie par M. l'Abbé *Sevin* T. 5e des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Le sçavant Académicien y discute les témoignages contraires d'*Hérodote* & d'*Athenée*.

Chap. 5. *Des Rois de Troye.* Nous ne pourrions rien extraire de ce Chapitre qui ne soit connu de tout le monde.

Chap. 6. *Des Rois de Phenicie, ou de Sidon & de Tyr.* Les Phéniciens avoient la circoncision, & s'abstenoient de la chair de pourceau. Ils étoient fort adroits en toutes sortes d'ouvrages ; on leur attribue l'invention de l'écriture & des Livres; ils ont trouvé les premiers l'art de la navigation, de donner des batailles sur mer, & de faire le verre. L'Auteur raconte comment fut trouvée cette admirable teinture de pourpre si fameuse chez les anciens & que nous avons perduë ; il rapporte ensuite l'Histoire de *Straton* épargné seul avec son fils dans le massacre général que firent les Esclaves de tout ce qu'il y avoit d'hommes libres dans la Ville de Tyr.

Chapitre 7. *Des Rois des Medes.* Chap. 8. *des Rois de Perse.* M. de C. parlant de l'extravagance de *Xercès* qui fit foüeter la mer, rapporte dans une Note un exemple d'une pareille extravagance d'autant plus singulier, qu'il est attribué à un peuple entier ; ce sont les *Psilles*, peuples d'Afrique. Le vent du Midi ayant desseché les lieux où ils conservoient de l'eau, ils resolurent dans une assemblée publique, & d'un commun consentement, d'aller faire la guerre contre ce vent ; mais quand ils furent arrivés aux lieux sabloneux, il s'éleva un vent du Midi qui ensevelit sous les sables tout ce peuple insensé.

Chap. 9. *Des Rois de Sirie.* On y verra 1°. pourquoi l'Ere des Séleucides est appellée par les Arabes l'Ere du *Bicornu.* 2°. Que c'est mal à propos qu'on dit communément que Bagdat est bâtie, où étoit autrefois Babylone. 3°. L'Auteur rapporte l'adresse du Medecin *Erasistrate* pour découvrir la cause de la maladie d'*Antiochus* fils de *Séleucus*, & lui obtenir en mariage sa belle-mere *Stratonice* qui par une singularité sans exemple fut femme du pere & du fils.

Chapitre 10. *Des Rois de Bithinie.* M. de C. remarque qu'il y a eu deux Rois de Bithinie du nom de *Prusias*, & que quelques Auteurs ont confondu mal à propos le pere avec le fils. C'est chez celui-ci (*Prusias II.* surnommé le Chasseur) que se retira *Annibal. Prusias* comptant sur ce grand Capitaine, déclara la guerre à *Eumenes* Roi de Pergame, allié du peuple Romain ; il fut défait sur terre. Mais dans un combat naval qui se donna ensuite, *Annibal* usa d'un stratagême qui lui procura la victoire. Il fit enfermer des Serpens dans des pots de terre, &

donna ordre que quand le combat commenceroit à s'échauffer, on les jettât dans les vaisseaux ennemis; en tombant les pots se casserent, & firent voir aux Pergameniens un spectacle qui les effraya si fort, qu'ils ne songerent plus à disputer la victoire. *Annibal* s'empoisonna lui-même pour éviter d'être livré aux Romains par *Prusias. Pausanias in Arcad.* raconte autrement sa mort, & notre Auteur cite le passage dans une note.

Chapitre 11. *Des Rois de Pergame.* L'Auteur parle de l'invention du parchemin que quelques-uns attribuent à *Eumenès* Roi de Pergame, & de ce qui y donna occasion. Le nom de parchemin, selon *Vossius* vient de celui de Pergame; *Carta-pergamena*, en Latin. Il y a pourtant lieu de croire que le parchemin est plus ancien. L'Auteur en rapporte les preuves en peu de mots.

Chap. 12. *Des Rois de Capadoce. Mazaea*, residence des Rois de Cappadoce, étoit située sur la riviere de *Melas* qui se déchargeoit dans l'Euphrate. On prétend que le nom de *Mazaea* venoit de *Mazoch*, fils de *Japhet* qui avoit peuplé ce Pays. *Tibere* fit donner à cette Ville le nom de *Césarée*, sous lequel elle a été célébre dans l'Eglise, particulierement à cause de S. *Basile* un de ses Evêques.

Après que *Mitridate* eut fait périr toute la race des anciens Rois de Cappadoce, la couronne fut donnée par le Sénat Romain à *Ariobarzanes*, homme de qualité de la Nation. L'Auteur remarque avec *Bayle* qu'il y a eu trois Rois de Cappadoce de ce nom. Le second fut tué; & le troisiéme surnommé *Eusebe*, ou le pieux, l'auroit été comme son pere, sans *Ciceron* qui commandoit alors en *Cilicie*, & qui par l'ordre du Sénat le protegea si efficacement qu'il lui sauva la couronne & la vie.

M. de C. rapporte dans une note un trait d'Histoire fort singulier au sujet d'un certain *Dyteutus*, à qui *Auguste* donna le Pontificat & la Souveraineté de *Comane. Dyteutus* étoit le fils aîné d'*Adjatorix* Tetrarque de Galatie. Celui-ci pour des raisons que nous supprimons afin d'abreger, fut condamné à la mort avec son fils aîné. Comme on les menoit au supplice, son second fils qui les accompagnoit avec sa mere & un autre frere, dit aux Soldats qu'il étoit l'aîné. *Dyteutus* soûtint le contraire, & il s'éleva entre ces deux freres une contestation admirable. Leurs pere & mere la finirent en persuadant à *Dyteutus* de ceder, parce qu'étant plus âgé, il seroit en état de servir de patron à sa mere & à son autre frere. Ainsi *Adjatorix* fut mis à mort avec le puîné. Auguste ayant sçu ce qui s'étoit passé, regreta ceux qui avoient péri, & pour faire du bien à ceux qui restoient, il éleva *Dyteutus*, comme nous venons de le dire, au Pontificat de *Comane*. Au reste il y a dans cette Histoire quelques circonstances peu vraisemblables. L'Auteur cite *Strabon* Livre 12. & *Bayle* Dictionnaire Critique.

étoit

Chap. 13. *Des Rois du Pont.* L'Auteur parle dans une note assez étendue de deux peuples qui habitoient le long du *Pont Euxin*, les *Mosiniens*, ou *Mosinæciens*, & dont les coûtumes étoient fort singulieres. Il raconte ensuite assez au long l'Histoire des Tyrans d'Héraclée, Ville de *Pont*, celle du fameux *Mithridate*, de ses femmes, de ses sœurs, *&c.*

Chap. 14. *Des Rois d'Armenie.* On trouvera ici quelque détail sur *Déjotarus* à qui *Pompée* avoit donné la petite Armenie avec le titre de Roi. *Ciceron* plaida pour lui lorsqu'il fut accusé d'avoir attenté sur la vie de *César.* Celui-ci laissa la cause indécise, sans absoudre *Déjotarus*, ni le condamner.

Plutarque, Traité des vertus des femmes, rapporte que *Stratonice* femme de *Déjotarus* se voyant sterile, & sçachant que son mari desiroit ardemment d'avoir des enfans, lui conseilla de se servir d'une autre femme, & lui promit de reconnoître pour siens les enfans qu'il en auroit. Il se rendit à son conseil, & elle lui choisit entre les captives une fille d'une grande beauté nommée *Electra*, dont elle éleva tendrement les enfans.

L'Auteur parle assez au long de *Tigranes II.* qui prenoit le titre de Roi des Rois.

Chap. 15. *Des Rois de la Bactriane.* Ce Royaume qui répond aujourd'hui en partie au *Chorosen* Province de Perse, & en partie à l'*Usbec* dans la Tartarie, a pris son nom de la Ville de *Bactres* sa Capitale, qui est la même que *Zaraspe.*

Chap. 16. *Des Rois des Parthes.* Les Parthes étoient originaires de Scithie, d'où leurs peres furent bannis. Le nom de Parthes, selon *Justin*, signifie bannis, dans la Langue des Scithes.

Le Livre second comprend les Royaumes établis en Afrique.

L'Auteur persuadé qu'on peut ignorer sans honte, ce qu'on ne peut sçavoir avec certitude, passe fort légérement sur les anciens Rois d'Egypte ce Royaume subjugué par les Perses, fut ensuite conquis par Alexandre, qui pour contenir les Egyptiens sous son obéissance, fit bâtir la Ville d'Alexandrie. Après la mort de ce Conquerant, l'Egypte devint le partage de *Ptolomée*, un de ses Généraux, qui après l'avoir régie quelque tems sous le titre de Gouverneur, prit celui de Roi & fonda un nouveau Royaume d'Egypte que ses descendans ont conservé près de 300 ans. Cette race est nommée dans les Historiens tantôt la race des *Ptolomées*, tantôt celle des *Lagides*, du nom de *Lagus*, pere du premier *Ptolomée.*

Varron remarque que ce fut dans le tems qu'*Alexandre* fit bâtir Alexandrie que l'on trouva en Egypte l'usage du *Papirus*, d'où est venu le mot de *papier.* Cependant notre papier d'aujourd'hui est tout autre chose que le *papirus.* Celui-ci se faisoit de l'écorce mince d'une plante, ou roseau plat qui croit en Egypte dans les marais, qui sont proches du Nil. Notre papier se

fait de vieux linge, ou d'étoffes de soye. L'invention en fut apportée de Galice à Bâle, d'où il se répandit en Allemagne vers le commencement du 14e siécle. Il y a apparence que nous le devons aux Orientaux, car la plûpart des anciens Manuscrits Arabes, ou des autres Langues Orientales, sont de cette espece de papier. Il faut que les Sarasins l'ayent apporté d'Orient en Espagne où ils s'établirent.

Dans le troisiéme Chapitre l'Auteur parle des Rois de *Cirene*, & dans le quatriéme des Rois de *Numidie* & de *Mauritanie*. *Salluste* donne aux Numides une origine Persienne; mais un passage de *Suidas* fait conjecturer que ce furent les *Cananéens* qui vinrent s'établir en ce Pays, lorqu'ils eurent été chassés de la Palestine par *Josué*.

Le troisiéme Livre traite de tous les Royaumes de la Gréce. Il nous paroît très-utile pour ceux qui veulent avoir une connoissance exacte des Héros de l'Antiquité, & des tems de la Gréce qu'on appelle fabuleux. Ces tems sont, ou si obscurs par l'éloignement des siécles, & la disette des Historiens, ou si embroüillés par les fictions des Poëtes qu'il est très-difficile d'y démêler la vérité historique, ce qui fait qu'ordinairement on néglige de les étudier à titre d'Histoire. Cependant M. l'Abbé *Bannier* a débroüillé ce cahos avec autant de discernement que de sçavoir dans son explication historique des Fables, & l'Auteur avoüe qu'il s'est servi très-utilement de cet Ouvrage.

Il remarque dans une note du Chapitre 5 qui traite des Rois d'Athênes, que l'une des plus sages loix qu'établit *Cécrops* fut celle qui regla les mariages & abolit la poligamie, Loi qui subsista jusqu'après la guerre du Péloponnése. Le Philosophe *Socrate* fut un des premiers qui se servit de la permission qu'on donna alors d'avoir deux femmes, pour repeupler Athénes, désolé par la peste.

Dans le même Chapitre M. de C. parle des deux Aspasies célébres par leur beauté. La premiere, maîtresse & puis femme de *Periclès*, étoit de *Milet*. Etant venuë à Athênes, sa beauté & son esprit attirerent bien-tôt chez elle l'élite de la Ville. *Socrate* même y alloit souvent & y amenoit ses amis. *Athenée* dit que ce fut elle qui lui apprit la Rhétorique & la politique. Enfin elle fut si célébre que le jeune *Cyrus* donna son nom à celle de ses concubines qu'il aimoit le plus. Elle s'appelloit auparavant *Milto*, & c'est la seconde *Aspasie*. Celle-ci étoit de Phocée & fille d'*Hermotimus*. L'Auteur raconte comment elle fut guérie d'une tumeur qui lui vint au menton, & qui l'enlaidissoit horriblement. On l'amena à *Cyrus* malgré elle & malgré son pere, avec trois autres filles Gréques, très-belles. Pendant que celles-ci s'efforçoient à l'envi de plaire au Prince, *Milto* n'osoit lever les yeux & fondoit en larmes. *Cyrus* en fut touché & conçut pour elle autant

d'estime que d'amour. Aussi spirituelle que belle, elle lui donna d'utiles conseils dans ses affaires les plus épineuses. Après la mort de ce Prince, elle fut menée au Roi *Artaxercès*, auprès duquel elle eut dans la suite beaucoup de crédit.

Le quatriéme Livre traite des Romains. Dans l'article de l'Empereur *Adrien*, l'Auteur rapporte qu'une femme lui demandant justice, cet Empereur lui dit qu'il n'avoit pas le loisir de l'entendre. Et pourquoi êtes-vous donc Empereur, lui répondit-elle. Frappé de la justesse de cette réponse, il l'écouta & la satisfit. Une Note nous apprend ensuite que le Sultan *Soliman II.* reçut une pareille leçon d'une femme qui vint un jour se jetter à ses pieds, en se plaignant que la nuit pendant qu'elle dormoit des Soldats avoient tout emporté de chez elle. *Soliman* sourit, & lui répondit qu'elle avoit donc dormi d'un sommeil bien profond, si elle n'avoit rien entendu du bruit qu'on avoit dû faire en pillant sa maison. Il est vrai, Seigneur, repliqua cette femme, que je dormois profondement, parce que je croyois que Ta Hautesse veilloit pour moi. Le Sultan fit rendre à cette femme ce qui lui avoit été pris, & lui donna encore vingt Sultanins.

On voit assez par ce que nous venons d'extraire de ce Livre, qu'il peut être lû avec beaucoup de plaisir, par ceux mêmes qui se soucieroient peu de s'instruire des Généalogies, comme un très bon Recueil des traits les plus curieux de l'Histoire Ancienne & moderne. Souvent ce qui n'est qu'accessoire dans un Ouvrage a autant contribué à son succès, que ce qui en fait l'objet principal.

Nous rendrons compte dans un autre Journal du Tome second, plus interessant encore que celui-ci.

PANEGYRIQUES DE SAINTS. PAR M. L'ABBE' SEGUY, Prédicateur du Roi, Abbé de Genlis, Chanoine de Meaux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise. A Paris, chez *Prault* pere, Quai de Gêvres, au Paradis. 1736. 2. vol. *in*-12. le premier de 504 pag. le second de 518.

LES Pieces contenuës dans ce Volume sont les Panégyriques de S. *Bernard*, de S. *Norbert* Fondateur de l'Ordre des Prémontrez, & Archevêque de Magdebourg, de la sainte *Vierge*, de S. *Patrice* Apôtre d'Irlande, de S. *Jean* l'Evangeliste, de Saint *Estienne*; l'Oraison Funébre de M. le Maréchal de *Villars*, un Sermon sur la Céne, prêché devant le Roi à Versailles, & le Discours de l'Auteur lorsqu'il fut reçu à l'Académie Françoise.

Dans notre premier Extrait nous n'avons rendu compte que de deux Discours, sur lesquels à la vérité nous nous sommes beaucoup étendu. Cette méthode nous a paru la plus propre à faire bien connoître le caractere de l'Auteur & de ses

Ouvrages. Nous nous étendrons moins aujourd'hui, mais nous parlerons de toutes les Pieces que nous venons d'indiquer, à l'exception de celles qui avoient déja paru. Si cela fait un Extrait un peu sec, il aura du moins l'agrément de la varieté.

PANE'GYRIQUE DE SAINT BERNARD.

Portentum dedi te Domui Israël, je vous ai donné comme un prodige à la Maison d'Israël. *Ezec. chap. 12. vers. 6.*

L'Histoire de l'Eglise nous presente peu de Saints plus singuliers que S. *Bernard* ; il dit lui-même qu'il étoit la chimere de son siécle. En effet on trouve en lui un homme » qui a joint à toute la contemplation du Cloître tous les travaux de l'Apostolat, à tout le renoncement de la vie Religieuse, toute l'autorité imaginable dans la Republique, à tous les talens du siécle toute la sainteté de son état.

On sçait comment S. *Bernard* se retira à Citeaux. » Il étoit un lieu, dit notre Orateur, où sembloit s'être renfermé tout l'esprit de ces tems Apostoliques, dont le monde conserve à peine l'idée ; ou la pieté fervente, le dépoüillement de tout, la mortification, l'abnégation de soi-même regnoient encore, Citeaux. Là vivoient moins en hommes qu'en Anges, des Solitaires qu'affligeoit uniquement la crainte de voir finir avec eux l'institut d'une vie si parfaite. On songeoit hélas! on songeoit d'autant moins à les imiter, qu'on les admiroit davantage.

» *Bernard* ose, en les admirant, se proposer d'aller marcher sur leurs traces. Que la chair & le sang s'y opposent, & qu'il triomphe de la chair & du sang, jusques là il n'y a rien, je le sçai, que d'autres, avant lui, n'ayent sçu faire. Et que fait-il de plus? Ce qu'il fait? Ils avoient généreusement franchi toutes les barrieres, & lui il les entraîne. Il se retire en vainqueur chargé des dépoüilles de l'ennemi ; & s'il laisse un dernier frere, un pere qui ne peut le suivre encore, il ne les laisse que pour un tems ; & Benjamin & Jacob lui-même, viendront se rendre auprès de ce Joseph, le salut & la gloire de sa famille.

S. *Bernard* fut ensuite envoyé à *Clairvaux* pour y fonder un Monastere de son Ordre. Avant lui ce lieu n'étoit habité que par des malfaiteurs qui s'y retiroient pour se dérober aux poursuites de la Justice. A cette occasion le Panégyriste répond avec force à ceux qui blâment les nombreux établissemens des Maisons Religieuses, comme préjudiciables à l'Etat. » Sçavez-vous, oisifs & frivoles politiques, que vos discours ne décelent pas moins votre ignorance que votre injustice? Sçavez-vous que la plûpart de ces terres si abondantes que vous enviez aux enfans

» de *Bernard*, n'étoient ſous vos » peres, peu laborieux, peu indu- » ſtrieux, que des champs arides & » mépriſés, que les mains de ces » pieux Cénobites, lorſqu'elles » n'étoient pas levées vers le Ciel, » étoient baiſſées vers la terre pour » la rendre féconde ; qu'ils ont » payé à la Republique, en perfec- » tionnant l'art de la culture des » campagnes, beaucoup plus que » le prix de ſes bienfaits ; & » qu'auſſi ingrats qu'injuſtes, lorſ- » que vous murmurez de leur » abondance, vous leur êtes en » partie redevables de la vôtre ?

L'Orateur nous peint enſuite S. *Bernard* comme Apôtre ; il parle des miracles qui ſignalerent ſa Miſſion, de ſes talens, de ſa ſcience, & du caractere de ſes Ouvrages, Ouvrages d'autant plus admirables que S. *Bernard*, comme il l'avoüe lui-même, n'avoit eu d'autres maîtres que les hêtres de ſa ſolitude. Un des principaux fruits de ſon Apoſtolat, c'eſt la multitude de ceux qui touchés de ſes diſcours, embraſſoient la vie Monaſtique. » C'eſt ainſi, dit notre Auteur, que » l'éloquence attire des hommes de » tout état dans les bois & les re- » traites pour les rendre ſaints, elle » qu'on croit en avoir tiré autre- » fois des peuples entiers pour les » rendre ſociables.

M. l'Abbé *Séguy* parle enſuite de ce que fit S. *Bernard* pour maintenir la pureté de la foi de l'Egliſe contre *Arnaud* de Breſſe, *Henry* de Toulouſe, *Gilbert* de Poitiers, *Abaillard*, &c. Ce dernier article ſur-tout eſt bien touché.

Le crédit & l'autorité que S. B. eut dans ſon tems font le ſujet de la ſeconde partie de ſon Eloge. Sans autre caractere que celui de Religieux, il fut l'arbitre des droits des peuples. Sans autre rang que celui d'homme ſoûmis à la Juriſdiction Paſtorale, il eut l'autorité la plus grande ſur les Paſteurs. Sans autre titre que celui de ſujet, il gouverna les Monarques. A ce dernier chef ſe rapportent naturellement les Croiſades. L'Orateur traite ce point délicat avec beaucoup de ſageſſe.

PANE'GYRIQUE DE SAINT NORBERT.

Le Texte de ce Diſcours exprime parfaitement le caractere du Saint auquel il eſt conſacré : *Directus eſt divinitus in pœnitentiam Gentis, & gubernavit ad Dominum cor ipſius, & in diebus peccatorum corroboravit pietatem.* C'eſt l'éloge de *Joſias*, dans le Livre de l'Eccleſiaſtique, Chapitre quarante-neuf. On voit donc dans S. *Norbert* 1°. un Prédicateur vraiment Evangelique qui a été ſuſcité d'enhaut pour la converſion des brebis égarées de la Maiſon d'Iſraël, *directus eſt*, &c. 2°. un Paſteur des ames qui s'eſt appliqué ſans relâche au ſoin de réformer ſon Troupeau, & de le mener à Dieu ; *& gubernavit*, &c. 3°. un Fondateur d'Ordre, qui, en cette qualité, n'a eu en vûë que de trouver un contrepoids à la perverſité du ſiécle, & d'accroître même

après sa mort l'empire de la vertu ; *& in diebus peccatorum corroboravit*, &c. Tel fut S. *Norbert*, Ministre de l'Evangile avec les plus grands succès, Patriarche d'un grand Ordre, Pasteur d'une des principales Eglises d'Allemagne.

PANE'GYRIQUE DE LA VIERGE POUR LA FESTE DE L'ASSOMPTION.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens ? Au Cantique des Cantiques.

C'est par de telles acclamations, dit un Pere, que la Troupe céleste dut honorer l'entrée de Marie dans la Sainte Sion. Mais quand le Ciel éclate en transports d'allegresse, la terre s'affligera-t-elle de ne plus posseder la Mere du Redempteur ? Loin de nous une tristesse si contraire à nos vrais interêts. Marie nous est enlevée, mais la mort qui nous la ravit, si pleine de charmes pour elle, est en même tems si instructive pour nous ! Mais le triomphe qui succede à sa mort, si glorieux pour elle, est en même tems si avantageux pour nous ! En un mot la mort de la Sainte Vierge est pour nous une grande leçon & un grand exemple ; la gloire qui accompagne son triomphe est pour nous un puissant motif de confiance.

Marie meurt, & la mort n'a que des charmes pour elle ; les raisons en sont 1°. sa qualité de Mere de Dieu, en vertu de laquelle elle devoit avoir un privilége particulier qui lui rendit douce sa derniere heure. 2°. Le souverain mépris qu'elle avoit pour le monde. 3°. Le souvenir du glaive de douleur dont son ame y fut percée. 4°. Le desir ardent d'être réunie à son fils.

Marie meurt, & par sa mort elle devient pour nous l'objet de la plus juste confiance, 1°. parce que selon la pieuse croyance de l'Eglise la sainte Vierge a été élevée au Ciel en corps & en ame. L'Orateur en apporte les preuves & montre les rapports de ce privilége singulier avec nos interêts particuliers. 2°. Parce que la sainte Vierge a été placée dans le Ciel au-dessus de tous les Saints, & y a reçu un pouvoir qui ne cede qu'à celui de Dieu. 3°. Parce qu'elle y a acquis un surcroît de lumieres & de sensibilité sur tout ce qui nous regarde.

PANE'GYRIQUE DE SAINT PATRICE.

Les dispositions que saint *Patrice* apporta à son Ministere, & la maniere dont il le remplit, voilà le sujet des deux parties de son Eloge.

1°. Ses inclinations le preparerent dès l'enfance à la sainteté de l'Apostolat. 2°. Ses malheurs, ou pour parler d'une maniere plus évangélique, ses laborieuses épreuves, le disposerent aux travaux de l'Apostolat. 3°. Ses situations suivantes, c'est-à-dire, son séjour dans les Monasteres de Marmoutier & de Lerins, le formerent à la conduite de l'Apostolat.

Dans la seconde partie de ce Discours l'Orateur montre les merveilles de la Mission de saint *Patrice*, 1°. par ses succès éclatans, 2°. par les miracles dont elle fut accompagnée, 3°. par sa surprenante durée, dernier avantage particulier à cette mémorable Mission. La carriere de S. *Patrice* fut aussi longue que glorieuse. Il vécut près de 100 ans, & qui considere ses travaux, croit voir ceux de plusieurs siécles. Epuisé de fatigues, plein de mérite, comblé de bénédictions, honoré des pleurs de toute l'Irlande, il meurt enfin dans l'âge des Patriarches, après plus de 60 ans d'Apostolat, au milieu d'un grand peuple qu'il a acquis à J. C. & qu'il a presque tout vû naître.

PANE'GYRIQUE DE S. JEAN L'EVANGELISTE.

Le Disciple que Jesus aimoit. C'est en ces termes que saint *Jean* se désigne lui-même dans son Evangile. L'Orateur montre les vertus qui lui acquirent cette prédilection de J. C. L'usage qu'il en fit, & le prix qu'il en sçut rendre à son Divin Maître.

L'amitié de J. C. pour saint Jean fut la recompense de sa pureté, de cette douceur qui faisoit proprement le fond de son caractere & de son attachement à la personne du Sauveur. Seul il paroît à sa suite pendant le cours de sa Passion.

Cette faveur de J. C. ne lui inspira aucuns sentimens de vaine gloire. Il en parle avec la plus grande modestie, & sans se nommer. » Un autre ébloui de ses avantages eut annoncé à l'Univers, » c'est moi qui fus le confident de » Jesus. Sentimens de l'amour propre, il triomphe de vous jusques » dans ce qui fait son propre éloge. » *Le Disciple*, dit-il, *que Jesus aimoit.* Et quel est-il cet heureux » Disciple? Est-ce celui-là même » qui nous en parle? Est-ce un autre qu'il nous désigne par ce » trait? Nouveau stratagême de » l'humilité, qui sans nous tromper cherche en quelque sorte à » nous faire prendre le change. Et » si nous éclaircissons le doute, il » ne nous dit point que c'est ce » Disciple qui aimoit le Sauveur, » & qui plusieurs fois lui prouva » son zéle au péril de ses jours; » c'eût été là une loüange, & la » plus délicate de toutes. Il se contente de nous vanter l'amour » qu'avoit J. C. pour lui comme » une grace de son bien-faiteur, & » non comme l'effet de son mérite.

Enfin saint *Jean* témoigna à J.C. sa reconnoissance de la maniere la plus éclatante par tout ce qu'il souffrit pour lui. Tout le monde sçait qu'il fut condamné à être plongé dans l'huile boüillante; supplice le plus affreux qu'on puisse imaginer. Il n'y perdit pas la vie; ce fut un miracle; mais, comme le dit saint *Ambroise*, un miracle de rigueur, *miraculum acerbum.* En conservant les jours du Disciple bien-aimé. J. C. prolongeoit ses peines, & éprouvoit plus longtems toute l'étendue de sa reconnoissance.

PANE'GYRIQUE DE SAINT ETIENNE.

Saint *Etienne* eſt appellé *plein de grace*, dans les Actes des Apôtres. Auſſi reconnoît-on en lui une plénitude de ſageſſe, de force, & de gloire dont il eſt manifeſte que la grace a été la vraye & l'unique ſource.

Dans un tems où l'Egliſe comptoit dans ſon ſein autant de Juſtes que d'enfans, *Etienne* eſt un des ſept que les Apôtres jugerent les plus dignes des fonctions du Diaconat, fonctions alors également ſaintes, délicates, & importantes. L'Eſprit ſaint même nous donne lieu de juger que de ces ſept hommes choiſis entre tous les Fidéles, il fut le plus éminent en ſainteté.

Le ſoin des pauvres & des veuves étoit confié aux Diacres. Ils étoient chargés de leur diſtribuer les aumônes de l'Egliſe. Or il n'y eut jamais d'Adminiſtrateur d'une plus ſcrupuleuſe exactitude, & d'un deſintereſſement plus parfait qu'*Etienne*. » Ce n'eſt pas toutefois, dit notre Orateur, ce » qu'admire le plus en lui l'Egliſe » naiſſante. Sa vertu eſt à l'épreuve » d'une bien plus forte tentation. » Redevable par ſon miniſtere aux » beſoins de tous, & plus encore à » l'indigence des veuves; obligé » de les voir, de converſer avec » elles, d'être inſtruit du détail de » leurs triſtes ſituations; enfin dans » l'âge des paſſions, paroiſſant au» près d'elles avec l'aſcendant que » donne la qualité de bienfaiteur; » ou du moins de diſpenſateur des » bienfaits des autres, il n'en a pas » moins d'empire ſur ſon cœur, il » n'en conſerve pas moins le tréſor » de l'innocence.

M. l'Abbé *Séguy* montre à cette occaſion les périls de la direction des perſonnes du ſexe. Il fait voir par quels degrez ſont arrivées ces chûtes ſcandaleuſes dont on n'a que trop d'exemples. On cherche à montrer de l'agrément dans le commerce à des perſonnes à qui en qualité de guide, on ne devroit montrer que de la gravité & du zéle. Peu à peu le poiſon s'inſinue dans le cœur, & on éprouve par un entier abandon que les graces accordées pour garantir des périls inévitables de l'Etat, ne ſauvent pas des ſuites malheureuſes de l'imprudence. » Vous donc, continue notre » Orateur, vous pénitente que » vient voir fréquemment un Di» recteur ſur de ſpécieux, mais » vains prétextes, quitez-le. Vous, » Directeur, que vient ſouvent » trouver une pénitente hors du » ſacré Tribunal, abandonnez-la, » c'eſt ainſi qu'*Etienne*, &c.

La ſageſſe & la prudence du Saint parurent encore dans la maniere dont il exerça le miniſtere de la prédication, prudence au reſte d'autant plus loüable qu'elle étoit accompagnée d'une force que rien ne fut capable de ſurmonter, & qui alla juſqu'au prodige. C'eſt le ſujet de la ſeconde partie de l'Eloge de ſaint *Etienne*. On voit donc en lui un courage héroïque que rien

rien n'effraye, un zéle puissant auquel rien n'échappe, une constance admirable que rien n'ébranle, une charité victorieuse que rien n'altere; & c'est par-là qu'il triomphe de la crainte des fureurs des Juifs, de l'obstination des uns & de la barbarie des autres, qu'il triompha enfin de lui-même par un prodige de l'amour des ennemis. M. l'Abbé *Séguy* s'étend beaucoup sur ce dernier article, & c'est-là en effet le caractere du Saint. L'endroit qui nous a le plus frappés dans ce long morceau est celui où l'Orateur montre en combien de manieres on élude le précepte si positif des ennemis, & du pardon des injures, en l'accomplissant néanmoins en apparence. » Combien » de pardons, dit-il, que Dieu » compte pour rien, & qu'il rejet» te? Pardon d'illusion, qu'on » croit donner à la charité, & » qu'on ne donne en effet qu'aux » malheurs d'un ennemi dont on » se voit assez vangé par sa mauvai» se fortune. Pardon de caprice » qu'un souvenir attendrissant, » mais passager, un mouvement » d'imagination pure font d'abord » accorder avec éclat, & qui est » bien-tôt démenti au fond du » cœur par l'animosité mal éteinte » qui s'y renouvelle. Pardon insuf» fisant qui au lieu de rendre la » main bien-faisante, se borne à la » desarmer, qui laisse dans l'offen» sé une repugnance invincible à » voir l'auteur de l'offense. Pardon » humiliant pour lequel on exige » tout, qu'on fait acheter à force » d'abaissemens & de soûmissions. » Pardon de mépris, le sentiment » d'une ame vaine, insensible à des » traits qu'elle croit partir de trop » bas, & qui craindroit d'honorer » tel & tel ennemi par sa colere.

La gloire de saint *Etienne* qui fait la troisiéme partie de son Eloge, consiste dans les merveilles éclatantes qui signalerent son ministere, dans les circonstances miraculeuses qui accompagnerent son martyre, & enfin dans les prodiges qui furent tant de fois operés par la vertu des restes de son corps mortel, prodiges rapportés entre autres par le plus éclairé des Peres de l'Eglise, saint *Augustin*, cet homme, dit l'Orateur, qui mériteroit d'en être cru sur ces miracles, fût-il le seul qui les attestât.

SERMON DE LA CENE prêché devant le Roi.

Dans ce Discours adressé particulierement aux Grands, l'Orateur montre l'obligation qu'impose la grandeur de pratiquer l'humilité Chrétienne, & les avantages que l'humilité Chrétienne procure à la grandeur.

Les preuves de la premiere vérité sont 1°. que les Grands ont encore plus besoin d'humilité que les autres hommes. 2°. Qu'ils sont plus particulierement chargés d'en donner l'exemple. 3°. Qu'en s'humiliant ils procurent plus de gloire à Dieu.

1°. Tout concourt à enorgueillir les Grands; ainsi une humilité

commune ne feroit point à l'épreuve des féductions de la grandeur. Mais on a fouvent l'apparence de l'humilité fans en avoir l'efprit. On reprend d'un côté la grandeur qu'on femble perdre de l'autre ; on fe dédommage de l'abaiffement par l'eftime. L'orgueil groffier fe nourrit d'une pompe fenfible qu'il étale; l'orgueil délicat vit de reflexions flateufes qu'il fçait cacher. L'un, ennemi déclaré de l'humilité, porte auffi des livrées toutes contraires ; & l'autre pour être pris pour elle en revêt toutes les apparences ; il fe facrifie en quelque forte, mais c'eft à lui-même qu'il fe facrifie. Ce redoutable ennemi ne paroît vaincu qu'afin de triompher plus furement, & de changer fes propres dépoüilles en trophées.

2o. Les Grands doivent aux autres hommes l'exemple de l'humilité ; c'eft à eux à accréditer une vertu, le fondement de toutes les autres, le caractere diftinctif, l'effence du Chriftianifme. L'éclat qui environne les Grands, tout neceffaire qu'il eft pour l'honneur de leur rang, a fes dangers pour les foibles dont il irrite la convoitife. Il faut donc que les Grands reparent autant qu'il eft en eux, l'inconvenient inévitable de la Grandeur, & que par les actions les plus humbles, ils effacent les impreffions de jaloufie, de vanité, de cupidité que fait fur leurs inférieurs la pompe qui les accompagne.

3°. Les Grands en s'humiliant procurent plus de gloire à Dieu que ne le peuvent faire les autres hommes. Avez-vous vû comme *Achab* s'eft humilié devant moi, difoit Dieu à fon Prophete, avec quelque forte de complaifance? En effet rien de fi propre à faire connoître fa grandeur que le fpectacle de ces têtes auguftes, courbées & tremblantes devant Sa Majefté Souveraine.

Dans la feconde partie l'Orateur fait voir les avantages de l'humilité pour les Grands. En effet elle leur attire l'amour, elle leur procure la gloire, elle leur affure le repos. Tout ceci eft évident, & n'a pas befoin d'être prouvé ; il ne s'agit que de le faire bien fentir, de toucher le cœur, & de le porter efficacement à l'amour & à la pratique d'une vérité que l'efprit ne peut s'empêcher de reconnoître. C'eft ce que fait ici & ailleurs M. l'Abbé *Séguy* d'une maniere à lui mériter un rang diftingué parmi les Prédicateurs les plus applaudis. Il en eft peut-être qui écrivent avec encore plus d'élégance, de correction & de jufteffe ; mais nous croyons en même tems qu'on ne trouvera nulle part plus de feu, de naturel, de force, de pathétique. Si l'on remarque quelque inégalité entre ces Difcours, c'eft qu'ils n'étoient pas tous également fufceptibles des qualitez qui font le caractere particulier de l'Orateur, & qui font auffi celui de la vraye & de la grande éloquence. C'eft peut-être encore parce qu'ils ne font pas tous travaillés avec le même foin ; mais en difant ceci, nous ne croyons pas rien dire contre l'Auteur. C'eft

un principe connu des bons Critiques, qu'un homme de génie n'est pas maître de travailler également tous ses Ouvrages.

HISTOIRE ET DESCRIPTION GE'NE'RALE DU JAPON; où l'on trouve tout ce qu'on a pû apprendre de la nature & des productions du Pays, du caractere & des coûtumes des habitans, du gouvernement & du Commerce, des Révolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion; & l'examen de tous les Auteurs qui ont écrit sur le même sujet, avec les Fastes Chronologiques de la découverte du nouveau Monde. Enrichie de figures en taille-douce. Par le Pere de Charlevoix, *de la Compagnie de Jesus.* A Paris, chez *Julien-Michel Gandoüin*, Quai de Conty, aux trois Vertus : *Jean-Baptiste Lamesle*, ruë de la vieille Boucleric, à la Minerve : *Pierre-François Giffart*, ruë S. Jacques, à Sainte Thérése : *Rollin* fils, Quai des Augustins, près la ruë du Hurpois, à S. Athanase : *Nyon* fils, ruë du Hurpois, à l'Occasion. 1736. *in*-4°. deux vol. Tom. I. pag. 667. sans la Préface & la Table des Sommaires. Tom. II. pag. 746. sans la Table des Sommaires. Ce Livre est aussi imprimé & se débite chez les mêmes Libraires en neuf Volumes *in*-12.

LE Public applaudira sans doute au zéle avec lequel le Reverend Pere de Charlevoix travaille à remplir autant qu'il est en lui, le projet qu'on trouve imprimé dans le premier des deux Volumes que nous annonçons, & qui consiste à donner un Corps d'Histoire des diverses parties du nouveau Monde. Encouragé par l'accueil favorable qu'on a fait à l'*Histoire de S. Domingue*, qu'il publia il y a quelques années; le laborieux Auteur n'a pas rassemblé avec moins de soin tout ce qui pouvoit nous donner du Japon la connoissance la plus exacte, & cette nouvelle Histoire qui est dédiée à M. le Cardinal de Fleury, n'est pas écrite avec moins d'agrémens que celle de S. Domingue. Comme il importe peu d'ailleurs à l'exécution de son projet quel ordre l'on suive pour l'arrangement des sujets, il a eu raison de penser qu'après le grand Ouvrage du Pere *du Halde* sur la *Chine*, on ne pourroit recevoir qu'avec plaisir l'Histoire du Japon, ces deux Empires malgré la difference du caractere des deux peuples ayant entre eux tant de rapports.

» Il est vrai, dit le Pere de Charlevoix, que jusqu'à present on » avoit plus travaillé sur le Japon » que sur la Chine, sans doute par» ce que le Christianisme y avoit » fait de plus prompts & de plus » éclatans progrès, & peut-être » aussi parce que la vertu & la va» leur des Japonnois, la noblesse » de leurs sentimens, l'élevation » de leur génie, & la beauté de » leur naturel, ont piqué davanta» ge la curiosité du public : mais » ajoûte-t-il, personne n'a encore » entrepris de réunir dans un corps

» d'Histoire tout ce qui regarde ce » sujet; la plûpart de ceux qui l'ont » traité, s'étant presque borné à » l'Histoire Ecclesiastique, & » l'ayant écrite dans un détail qui » n'est pas du goût de notre siécle, » & les autres ne nous ayant laissé » que des Mémoires tronqués sans » liaison & qui ne font bien con» noître ni le Japon, ni les Japon» nois.

L'Auteur n'excepte pas même du nombre de ces derniers l'Ouvrage de *Kampfer* imprimé à la Haye en 1729. sous le titre d'*Histoire Naturelle, Civile & Ecclesiastique de l'Empire du Japon*, &c. dont nous avons donné un Extrait très-détaillé dans nos Journaux des mois de Juin, Juillet & Août 1731. Il prétend qu'il n'y eut peut-être jamais de titre moins rempli, & que ceux qui ont lû ce Livre, conviendront que si on en retranchoit ce qui est étranger au sujet, les redites & certains détails de commerce, il ne resteroit pas des deux Volumes *in-folio*, dont il est composé, de quoi remplir un Volume raisonnable *in*-12. Il avoüe cependant que dans ce peu il y a des choses neuves, des recherches faites avec jugement, & qui peuvent servir à éclaircir bien des endroits des Histoires précedentes; mais, selon lui, tout n'y est pas exact, & autant que ces nouveaux Mémoires peuvent répandre de jour sur ceux que nous avions déja, autant ont-ils besoin d'en recevoir.

Quoiqu'il en soit de cette critique de l'Ouvrage de *Kampfer*, du travail duquel néanmoins le Pere de Charlevoix ne disconvient pas qu'il n'ait beaucoup profité, l'Histoire Ecclesiastique ne laisse pas de faire en quelque façon le fonds de l'Ouvrage dont nous avons à rendre compte; parce que, comme le dit l'Auteur dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête du premier Volume; c'est la seule partie, pour laquelle nous ayons des Mémoires complets; mais la difference qui se trouve entre le P. de Charlevoix & ceux qui ont traité avant lui le même sujet, c'est qu'au recit des faits qui regardent le Christianisme, il a joint ce qui a rapport à l'Histoire, Civile, Politique & Naturelle, & qu'en mettant chaque chose à sa place, il se flatte d'avoir donné à cette derniere partie toute l'étenduë qu'elle pouvoit avoir. C'est surquoi nous renvoyons à l'Avertissement dont nous venons de parler, & dans lequel le Pere de Charlevoix, après avoir montré en général des difficultez qu'il y a à écrire l'Histoire avec fidélité; instruit ses Lecteurs du soin qu'il a pris de distinguer la vérité d'avec l'erreur dans le grand nombre d'Ecrits qui ont paru sur le Japon, & s'étend au long sur le plan qu'il a suivi dans son Ouvrage.

Au reste, cette Histoire n'est pas son premier Essai sur le Japon; nous avons de lui en 3 Volumes *in*-12. *une Histoire de l'établissement, des progrès & de la décadence du Christianisme dans l'Empire du Japon*, qu'il publia à *Roüen* en 1715. Il est aisé de juger, combien depuis ce tems

là l'Auteur s'est appliqué à perfectionner ce premier Ouvrage qui étoit l'abrégé de celui du Pere Bartoli sur le Japon, & qui ne comprenoit l'Histoire du Christianisme que depuis la mort de Saint François Xavier en 1552. jusqu'à l'année 1640.

A la suite de l'Avertissement & du projet d'unCorps d'Histoires du nouveau Monde que nous avons déja indiqué, le Pere de Charlevoix a fait imprimer les Fastes Chronologiques, où sont marquées les années de la découverte de chaqu'un des Pays qui composent ce nouveau Monde depuis l'an 1363. que les François ont commencé à trafiquer en Guinée, jusqu'à l'année 1720. qu'on a songé aux Isles Mariannes, à faire la découverte de celles qu'on appelle Carolines. Après ces Fastes, l'Auteur, pour entrer en matiere, nous donne le Livre préliminaire de l'Histoire du Japon, lequel contient 15 Chapitres où l'on trouve rassemblé tout ce qui regarde en général cet Empire & son gouvernement, aussibien que les mœurs, les coûtumes, & les differentes Religions de ses habitans : l'on y a ajoûté une suite Chronologique des Empereurs héréditaires du Japon, appellés *Dairys*, depuis la fondation de cette Monarchie l'an 660. avant J. C. jusqu'à la fin du 17e siécle. Avec la suite Chronologique des Empereurs nommés *Cubo-Samas* qui n'ont commencé à usurper la souveraine autorité sur les *Dairys*, que vers le milieu du douziéme siécle de l'Ere Chrétienne.

Ce Livre préliminaire, & cette suite des Empereurs Japonnois facilitent, à la vérité, l'intelligence de ce que le Pere de Charlevoix entreprend de décrire dans son Histoire ; mais comme toutes ces matieres ont aussi été traitées par *Kampfer*, quoique peut-être avec moins d'ordre, & surement avec moins d'élégance, & que nous avons donné, ainsi que nous l'avons déja dit, l'Extrait de l'Ouvrage de celui-ci dans trois de nos Journaux de 1731. nous croyons qu'on nous dispensera d'y toucher de nouveau. Il n'en est pas de même de l'Histoire, bien differente de ce que *Kampfer* a écrit, & dont nous allons tâcher de donner du moins une légére idée.

Elle comprend un espace d'environ 167 ans, depuis 1542. jusqu'en 1709. & est divisée en 20 Livres, dont neuf occupent le premier Volume, chaque Livre est aussi subdivisé en plusieurs paragraphes.

LIVRE PREMIER. C'est aux Portugais que l'Europe dut dans le seiziéme siécle l'importante & fameuse découverte des Isles du Japon. On seroit assez porté à en faire honneur à *Fernand-Mendez-Pinto* qui a publié les Mémoires de son Voyage d'après lequel on voit ici le récit de quelques-unes de ses avantures où le merveilleux n'est pas épargné, mais il n'en est pas moins certain, suivant notre Historien, que dans le même tems, c'est-à-dire en 1542. trois autres Portugais, nommés *Antoine Mota*, *François*

Zeimoto, & *Antoine Peixota*, qui alloient à la Chine, furent jettés par une tempête sur les Côtes du Japon & prirent terre à Cangotima, au Royaume de Saxuma. Ce fut aussi cette même année que Dom *Martin-Alphonse de Sosa*, Gouverneur Général des Indes pour le Roi de Portugal aborda à Goa, menant avec lui le P. *François-Xavier*, un des dix premiers Jesuites, & auquel, dit le Pere de Charlevoix, la divine Providence avoit reservé l'Apostolat d'une Nation qui devoit faire tant d'honneur à l'Eglise de J. C.

Entre autres connoissances que firent à Cangoxima ces trois Marchands Portugais, ils se lierent d'amitié avec un certain habitant, dont le Ciel se servit quelques années après pour introduire la Religion Chrétienne au Japon. Il s'appelloit *Angeroo*; c'étoit un homme âgé de 35 ans, riche, d'extraction noble, & à qui le souvenir des déréglemens de sa jeunesse causoit de violens & de continuels remords de conscience, que ni l'entretien ni les bons avis des Bonzes ou Prêtres de son Pays n'avoient pas été capables de calmer. Il s'en ouvrit à ces Marchands qui après avoir tâché de le soulager, furent obligés de le quitter sans y avoir réussi. Deux ans après un autre Marchand Portugais, nommé *Alvare-Vaz*, étant allé trafiquer à *Cangoxima*, *Angeroo* lui communiqua aussi ses peines interieures, & Vaz qui connoissoit le Pere François-Xavier qui étoit dans les Indes, voulut engager le Gentilhomme Japonnois à l'aller trouver; quelque envie qu'en eût celui-ci, il ne pouvoit se résoudre à quitter pour si long-tems sa famille, & à s'exposer sur une mer extrêmement orageuse; mais ayant malheureusement tué un homme dans une rencontre, la crainte de tomber entre les mains de la justice, l'obligea de s'embarquer sur le premier Navire qui fit voile vers Malaca. Après avoir erré long-tems dans les mers de la Chine & du Japon, & être échappé à differens périls, Angeroo qu'on nous dépeint comme un homme inconstant & irrésolu, arriva pour la seconde fois à Malaca, où étoit le Pere Xavier. Il courut le chercher sur l'heure, & les premiers embrassemens du Saint, au rapport de l'Historien, produisirent dans l'ame de ce Japonnois un effet si merveilleux, qu'il se trouva tout changé, & qu'il commença de sentir renouveller une tranquillité d'esprit, qu'il ne connoissoit presque plus. » L'Apôtre de son côté, *ajoûte le Pere de Charlevoix*, ressentit à la vûë d'un Proselyte venu de si loin, une joye dont il n'y a que les cœurs Apostoliques qui soient bien capables. Il s'imaginoit déja renfermer dans son sein toute cette Nation dont on publioit depuis quelque tems de grandes choses, & pour laquelle il conçut dès lors une tendresse qui alla toûjours en croissant. « En effet ayant envoyé son Proselyte de Malaca à Goa pour y être instruit dans

le Collége de S. Paul qu'on appelloit aussi le Seminaire de Sainte Foy, & cet homme ayant reçu le Baptême le jour de la Pentecôte de l'année 1548. avec deux Domestique de sa Nation qui l'avoient suivi dans ses voyages, le Pere François-Xavier qui étoit venu après eux dans cette Ville, prit la résolution de passer lui-même au Japon pour y annoncer l'Evangile. Il partit au mois d'Avril 1549. de Goa pour Malaca, où il arriva le dernier jour du mois de Mai suivant, accompagné du Pere Come de Torrès & du Frere Jean Fernandès Jesuites, à qui les trois Japonnois nouveaux Chrétiens qui étoient aussi du voyage, avoient appris un peu de leur langue.

Arrivé à Malaca, le Saint Missionnaire y apprit des nouvelles du Japon qui lui causerent bien de la joye. On lui dit qu'un des Rois de ces Isles se disposoit à envoyer une Ambassade au Viceroi des Indes pour lui demander des Ouvriers de l'Evangile, sur ce que des Portugais qui avoient pris terre dans ses Etats, ayant été logés par son ordre dans une maison infestée de malins esprits, ils les en avoient chassés par leurs prieres, & en peignant des Croix sur toutes les portes & les murailles du logis. Ce Roi informé par les Portugais mêmes de la vérité d'un fait si singulier, frappé du détail qu'ils lui en firent, & ayant sçu d'eux d'où venoit à la Croix tant de vertu non seulement avoit ordonné qu'on dresfât des Croix sur les grands chemins, à tous les carrefours des ruës, à toutes les avenuës des Villes, & qu'on en peignît même dans tous les appartemens de son palais, mais avoit encore formé le dessein de faire venir des Docteurs d'une Religion dans laquelle s'operoient de pareils prodiges; c'étoit là l'unique objet de l'Ambassade dont on parloit à Malaca. » Il y a bien lieu de s'étonner » *dit notre Auteur à ce sujet*, qu'aucun des Historiens de la Vie du » Saint, ni aucun de ceux qui ont » écrit l'Histoire du Japon, ne » nous ait appris la suite de cet évenement, ni quel étoit le Roi » dont il est ici parlé, ni enfin ce » qui empêcha le Pere Xavier d'aller trouver ce Prince, comme il » étoit naturel qu'il fît. Ce silence » pourroit faire douter qu'on eût » véritablement reçu de pareils » avis, si les témoignages de plusieurs Ecrivains tous dignes de » foi qui racontent ce fait, n'étoit » appuyé de l'autorité de l'Apôtre » même, qui dans ses Lettres nous » en a fait le détail que je n'ai fait » que copier.

Le quatriéme de Juin 1549. le Pere Xavier s'étant embarqué sur le bâtiment d'un Corsaire Chinois, avec ses deux Compagnons, les trois Japonnois qu'il avoit amenés de Goa, & quelques Chrétiens qui devoient lui servir de Catéchistes, il arriva au port de *Cangoxima* au Japon le 15 Aoust après sept Semaines d'une navigation très-désagréable & très-pénible.

Le premier soin d'*Angeroo* qui avoit reçu au Baptême le nom de

Paul de-Sainte-Foy, fut à son retour dans sa patrie de convertir sa famille, comme celui des Missionnaires fut de s'appliquer sérieusement à l'étude de la Langue du Pays, sur la nature & l'origine de laquelle le Pere de Charlevoix fait quelques reflexions, ausquelles nous renvoyons.

Ici commence proprement le récit des travaux Apostoliques de S. François Xavier, au Japon; & ce recit fait le sujet de tout le reste de ce premier Livre. L'Auteur y décrit avec exactitude les audiences qu'eût le Saint des differens Rois ou Gouverneurs de cet Empire, ses prédications, ses Ouvrages, ses Miracles, ses disputes avec les Bonzes & les Cabales de ceux-ci pour traverser les rapides progrès que faisoit la prédication de l'Evangile : mais il ne nous est pas possible de suivre l'Historien dans tous ces détails, même en les abrégeant; on les verra avec bien plus de plaisir dans le Livre même. Nous parlerons seulement de l'audience que le Saint eut à la Cour du Roi de Bungo. Cet article pourra servir à faire juger du crédit que les vertus de l'homme Apostolique ne lui avoient pas moins acquis parmi les Grands du Japon, que parmi les Capitaines de sa Nation qui eurent le bonheur de le voir soit au Japon, soit aux Indes.

En 1551. les succès étonnans qu'avoient dans tous les lieux les Prédications du Pere Xavier aussi-bien que celles de son Compagnon le Pere de Torrès, firent songer au premier à établir solidement une Mission qui commençoit à prendre un si bon train; il résolut donc de retourner aux Indes, afin d'y chercher des Ouvriers tels qu'il jugeoit que le Japon en demandoit : il apprit en même tems qu'un Vaisseau Portugais commandé par *Edouard de Gama* étoit arrivé au port de *Figi* dans le Royaume de *Bungo*, & que ce Vaisseau ne tarderoit pas à reprendre la route des Indes. Pour profiter d'une occasion si favorable, il ne balança pas à se rendre à *Figi*, où Gama pénétré de respect pour l'homme de Dieu, lui fit la réception la plus magnifique. » Si-tôt, *dit le P. de Charlevoix*, que l'Apôtre parut à la vûë » du port, le Navire orné comme » dans les plus grandes cérémonies, » & l'équipage étant sous les armes, le salua de quatre décharges de toute son artillerie. Le » bruit du canon qu'on entendit à » *Fucheo*, Capitale de *Bungo*, qui » n'est guéres qu'à une lieuë de » *Figi*, fit craindre au Roi que les » Portugais ne fussent attaqués par » certains Corsaires qui couroient » la Côte & il leur envoya offrir » des secours : mais il fut bien » étonné lorsqu'il sçut que l'arrivée » d'un seul homme avoit causé » tout ce fracas & que les Portugais s'estimoient plus heureux de » le posseder, que si leur Navire » eût été chargé des plus précieuses » marchandises de l'Orient.

Civan étoit alors Roi de Bungo, & voici le portrait que l'Historien fait de ce Prince : » Il étoit, *dit-il*, » âgé

» âgé d'environ 22 ans, & dans » une si grande jeunesse il n'étoit » pas seulement consideré comme » un des plus braves & des plus » spirituels *Monarques* du Japon ; » mais il passoit encore pour un des » plus sages. Il possedoit presque » toutes les vertus morales ; sur- » tout une grande équité, beau- » coup de moderation, une pru- » dence consommée. Il étoit sobre, » liberal, bien-faisant ; il avoit les » inclinations nobles, le naturel » heureux, l'esprit excellent, le » sens droit ; il s'attachoit à ses amis » comme auroit pû faire un simple » particulier, & il les combloit de » biens en Souverain. En un mot » on peut dire que le Roi de Bun- » go avoit une belle ame, & une » grande ame, un cœur vraiment » royal, & digne d'un Trône plus » éclatant. On ne lui connoissoit » qu'un seul foible : c'étoit la disso- » lution qu'il portoit fort loin. Il » en avoit horreur lui-même ; mais » il ne faisoit que de vains efforts » pour surmonter une si infâme » passion.

Ce Prince qui connoissoit déja la Religion Chrétienne, & qui même avant que de l'avoir embrassée, en fut dans la suite le plus ferme appui au Japon, ayant sçû l'arrivée du Pere Xavier dans ses Etats, lui écrivit la Lettre du monde la plus aimable & la plus honnête, pour l'inviter à venir à sa Cour. Le saint Missionnaire s'y étant déterminé ; il s'agissoit de vaincre la repugnance qu'il avoit de paroître avec un certain éclat que les Portugais étoient bien aise de donner à cette audience. Edoüard de Gama en vint à bout, & » dès que le jour » parut, on partit au bruit du Ca- » non sur deux Barques & une Cha- » loupe, toutes couvertes des plus » beaux tapis de la Chine, & or- » nées de bannieres magnifiques. » Dans une des Barques étoient des » Trompetes, des Hautbois, & » quantité d'autres Instrumens qui » annonçoient de fort loin la venuë » du Serviteur de Dieu. Quantité » de Portugais étoient dans l'autre. » Le Pere Xavier accompagné d'E- » doüard de Gama étoit dans la » Chaloupe qui tenoit le milieu. » On remonta ainsi lentement une » riviere qui mene de Figi à la Ca- » pitale.

Le Saint étant descendu de sa Chaloupe, la marche se fit en cet ordre : » *de Gama* paroissoit le pre- » mier, tête nuë, & une canne de » Bengale à la main : quatre autres » Portugais le suivoient, portant » tous quelque chose à l'usage du » Pere qui venoit ensuite, ayant » une Soutane de camelot, un Sur- » plis, & une étole brodée en or » d'un fort grand prix. Environ trente Portugais marchoient après avec une contenance fort noble, & chacun suivi de son Valet. Ils étoient tous superbement vêtus, & portoient des chaînes d'or qui leur donnoient un fort grand air. Ce cortége traversa toute la Ville au son des Fluttes, des Trompetes & des Hautbois. » Les ruës, les fenêtres » & les toîts mêmes étoient remplis » d'une multitude innombrable de

» peuples, & tout retentissoit des » bénédictions que l'on donnoit à » l'Homme Apostolique, qu'une » certaine majesté douce qui bril- » loit sur son visage, & une certai- » ne modestie religieuse relevoient » infiniment, de sorte que tous les » yeux étoient tournés sur lui....

A la porte de la premiere Cour du Palais » le cortége s'arrêta, & » les cinq premiers Portugais s'é- » tant mis à genoux devant le Pere, » Edoüard de Gama lui presenta la » canne de Bengale, un autre lui » chaussa des mules très-précieuses, » un troisiéme étendit sur sa tête » un magnifique Parasol. Les deux » derniers se rangerent à ses côtez; » l'un portoit son Catéchisme dans » un sac de satin bleu, & l'autre » un Tableau de la Vierge enve- » loppé d'un voile de Damas rou- » ge.

Après divers complimens qui lui furent faits de la part de Civan, avec un cérémonial tel qu'on pourroit l'attendre des Cours les plus polies, le Serviteur de Dieu fut conduit à la Chambre du Roi, où tous les yeux furent éblouïs par l'éclat de l'or qui y brilloit de toutes parts. » Ce Prince étoit debout, & » paroissoit, au rapport de l'Histo- » rien, souffrir impatiemment que » sa grandeur l'eût arrêté. Il fit » trois ou quatre pas dès qu'il vit » le Saint : il fut frappé de je ne » sçai quoi de grand qu'il remar- » qua dans toute sa personne, & au » grand étonnement de tout le » monde, il s'inclina par trois fois » jusqu'à terre. Le Pere tout confus » se jetta aux pieds du Roi, & les » voulut toucher du front suivant » l'usage du Pays : mais Civan ne » le permit pas, & l'ayant pris par » la main, il le fit asseoir à son cô- » té. On peut voir dans le Livre même le reste du détail de cette audience, & le fruit que S. François Xavier en retira pour le bien de la Religion. Nous tâcherons de donner successivement dans les Journaux suivans l'Extrait des autres Livres de cette Histoire, également curieuse & édifiante.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

M. *Maittaire* a publié chez *Guillaume Bowyer* deux Inſcriptions Antiques avec les explications qu'il en donne ſous le titre de *Antiquæ Inſcriptiones duæ*; *Græca altera, altera Latina: cum brevi Notarum & conjecturarum ſpecimine.* 1736. Brochure *in folio* de 22 pages, non compris l'Epître Dédicatoire à M. *Brian-Fairfax*, qui a communiqué ces deux Inſcriptions à l'Auteur, l'Avis au Lecteur & la planche où les premieres lignes de ces Inſcriptions ſont gravées. M. *Maittaire* nous apprend dans ſon Avis au Lecteur que ces Inſcriptions ſe trouvent ſur une Planche qu'il eſtime être d'airain de Corinthe, d'environ un pouce d'épaiſſeur, longue de deux pieds & demi, & d'un pied & demi de largeur; l'Inſcription Gréque gravée d'un côté & la Latine de l'autre, toutes deux en lettres majuſcules fort anciennes. Il eſt queſtion dans la premiere de la ſituation, de l'étendue & des bornes d'un eſpace de terre conſacré à Bacchus par les habitans d'Héraclée Ville d'Italie d'origine Gréque, & la ſeconde contient des Reglemens touchant la Police de la Ville de Rome.

Robert Goſling a imprimé *in-folio* l'Ouvrage de feu M. Thomas *Madox*: intitulé: *Baronia Anglica an Hiſtory of Lands, Honours and Baronies*, &c. c'eſt-à-dire, *Hiſtoire des Terres Seigneuriales, Baronies & Fiefs Nobles qui relevent immédiatement du Roi*, vérifiée par des Monumens authentiques. M. *Mador* eſt connu par pluſieurs Ouvrages de ce genre, dont le plus conſiderable eſt l'*Hiſtoire de l'Echiquier.*

M. *Broughton*, Maître-ès-Arts & Lecteur de l'Egliſe du Temple, fait imprimer par Souſcription *Bibliotheca Hiſtorico Sacra*, &c. c'eſt-à-dire, *Bibliothéque Hiſtorique & Sacrée, comprenant ce qui concerne les Religions anciennes & modernes, Payenne, Juive, Chrétienne & Mahométane; les Divinitez, Idoles*, &c. *les Temples, Egliſes, Moſquées*, &c. *les Prêtres, Moines*, &c. *les Jeunes, Fêtes*, &c. *les Livres ou Ecrits Sacrés*, &c. *les Sectes, Opinions*, &c. *Les Rites, Cérémonies, Uſtenciles, Habits*, &c. *Une idée des differentes Religions du Monde, & un Diſcours Préliminaire ſur l'origine & le progrès de la véritable & fauſſe Religion dans tous les ſiécles.* Cet Ouvrage où les matieres ſeront rangées par ordre alphabétique, ſera un Volume *in-folio* d'environ 200 feuilles, pour lequel les Souſcripteurs payeront 12 Shillings ſix ſols d'avance.

M. *Stukeley*, Maître-ès-Arts, a

donné depuis peu le commencement d'un Ouvrage qu'il fait imprimer par Brochures *in*-4°. chez les *Innys* & *Mambys*, sous ce titre : *Palæographia Sacra : or Discourses on Monuments of Antiquity that relata to Sacred History*, &c. c'est-à-dire *Dissertations sur les Monumens de l'Antiquité, qui ont rapport à l'Histoire Sainte.*

Les *Knapton* ont en vente *The History of the Othman Empire*, &c. ou l'*Histoire de l'Empire Ottoman*, depuis sa fondation jusqu'à present: écrite originairement en Latin par *Démetrius Cantemir*, Prince de *Moldavie*, & traduite en Anglois sur le propre Manuscrit de l'Auteur, par M. *Tindal*, Maître-ès-Arts. *in-folio*.

HOLLANDE.

DE ROTTERDAM.

J. *Hofhout*, Libraire de cette Ville, a publié un projet de Souscription pour une nouvelle Edition des *Oeuvres Spirituelles* de feu M. *de Fenelon*, Archeveque de Cambray, laquelle, ainsi que la magnifique Edition du *Télémaque* imprimée chez *Wetstein* en 1734. sera *in-folio* & *in*-4°. & dirigée sous les ordres de M. le Marquis *de Fenelon*, Ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux. L'Ouvrage entier aura au moins 200 feuilles *in-folio*, & 100 feuilles *in*-4°. On payera 30 florins de Hollande pour chaque exemplaire de la premiere forme, & 12 florins pour chaque exemplaire *in*-4°. La moitié en souscrivant; & le reste en recevant tout l'Ouvrage.

FRANCE.

DE BEZIERS.

M. *Boüillet*, Docteur en Medecine & Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences & belles-Lettres de cette Ville, a commencé de donner au Public en un Volume *in* 4°. *le Recueil des Lettres, Mémoires & autres Pieces, pour servir à l'Histoire de la même Académie.* 1736.

DE TOUL.

Claude *Vincent*, Imprimeur & Marchand Libraire, débite *la Vie de la Bienheureuse Philippe de Gueldres, Reine de Sicile, Duchesse de Lorraine, de Bar & de Gueldres, depuis Religieuse au Monastere de Sainte Claire du Pont-à-Mousson*. 1736. *in*-12.

DE CHARTRES.

La Vie de M. Gilles Marie, Curé de S. Saturnin de Chartres & Superieur des Religieuses de la Visitation de la même Ville. Chez *Nicolas Besnard*, Imprimeur-Libraire, ruë des trois Maillets, au Soleil d'or. 1736. *in*-12. » Le but qu'on s'est » proposé en donnant cet Ouvrage » au Public n'a pas été de piquer » la curiosité d'un Lecteur oisif, » mais d'être utile à ceux qui aiment la vertu & qui desirent sincerement de la pratiquer; ainsi,

» dit l'Auteur dans son Avertisse- » ment, qu'on ne s'attende point à » trouver ici un tissu de négocia- » tions importantes, ou d'évene- » mens remarquables. La Vie de » M. Marie n'offre rien de tel; elle » n'est qu'un recit assez simple » d'actions ordinaires qui ne frap- » pent pas beaucoup les sens; mais » dont une vive foi peut tirer de » grands secours.

De Paris.

Rollin fils, Quai des Augustins, à S. Athanase, a actuellement en vente la nouvelle Edition que nous avons déja annoncée de l'Ouvrage de M. de *Singlin*, intitulé : *Instructions Chrêtiennes sur les Mysteres de Nôtre-Seigneur* Jesus Christ, *& sur les principales Fêtes; où sont expliqués les Evangiles & Epîtres des Dimanches de l'Année*, &c. 1736. *in*-12.

Histoire Romaine depuis la translation de l'Empire par Constantin, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. traduit de l'Anglois de *Laurent Echard*. Chez *Hippolyte-Louis Guerin*, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1736. *in*-12. six Volumes.

Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse. Par Années & par Leçons. *Premiere Année.* Par M. *Lenglet du Fresnoy.* Chez *de Bure l'aîné*, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. 1736. *in* 12.

Dictionnaire Chronologique, Historique, Critique. Sur l'origine de l'Idolâtrie, des Sectes des Samaritains, des Juifs, des Hérésies, des Schismes, des Anti-Papes, & de tous les principaux Hérétiques & Fanatiques qui ont causé quelque trouble dans l'Eglise. Chez *Pralard*, Cloître S. Julien le Pauvre; à l'Occasion; *Didot*, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, à la Bible d'or; *Quillau*, ruë Galande, à l'Annonciation. 1736. *in*-4°.

Histoire des deux Aspasies, femmes illustres de la Gréce, avec des Remarques Historiques & Critiques. Par M. *le Conte de Bievre.* Chez *Mesnier*, ruë S. Severin, au Soleil d'or. 1736. *in*-12.

Dissertations de Medecine. Tome troisiéme, contenant une Dissertation *sur la pierre des reins & de la vessie*, avec une méthode simple & facile pour la dissoudre sans endommager les organes de l'urine. Avec la réponse à certains traits de critique contre la Dissertation sur les *maux vénériens*, qui se trouvent dans le Livre de M. *Astruc*, *de Morbis Venereis.* Par Pierre *de Sault*, Docteur en Medecine, Aggrégé au Collége des Medecins de la Ville de Bordeaux. Chez *Jacques Guerin*, Quai des Augustins. 1736. *in*-12.

Les vrais principes de la Musique, exposés par une gradation de leçons distribuées d'une maniere facile & sure pour arriver à une connoissance parfaite & pratique de cet Art. Composé par le Sieur *de la Chapelle*, se vend chez l'Auteur, ruë du Temple, & chez la Veuve *Boivin*,

ruë S. Honoré, à la Regle d'or. 1736. grand *in-4°.*

On trouve chez quelques Libraires un Ouvrage imprimé à *Roüen*, chez J. B. *Machuel*, dont le titre est : *Mémoires Historiques du Comte Betlem-Nikos*, contenant en particulier les troubles de Transilvanie. 1736. *in-12.* deux Parties.

Fautes à corriger dans le Journal d'Octobre 1736.

PAge 608. col. 2. lig. 4. auroit, *lisez* avoit : Pag. 609. col. 1. lig. 31. cervau, *lisez* cerveau : Pag. 612. col. 1. lig. 9. pris, *lisez* prit.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de Nov. 1736.

LEs dix Livres des Lettres de Pline le Jeune, &c. pag. 639
Révélations Cabalistiques de Medecine universelle, &c. 645
Histoire Litéraire de la France, &c. 654
Essays de Medecine, & Observations, &c. 666
Les Généalogies Historiques des Empereurs, &c. 672
Panégyriques de Saints, &c. 679
Histoire & Description générale du Japon, &c. 687
Nouvelles Litteraires, 695

Fin de la Table.

LE

JOURNAL

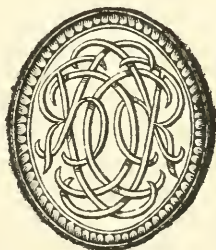
DES

SÇAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXVI.

DECEMBRE.

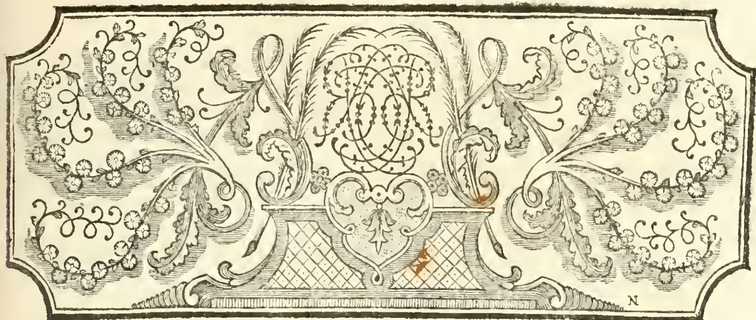


A PARIS,

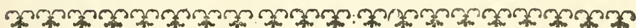
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS



DECEMBRE M. DCC. XXXVI.

DE BAPTISMO IN SOLIUS JESU-CHRISTI NOMINE nunquam consecrato, adversus R. P. Josephum Augustinum *Orsi*, Ord. Præd. Romæ in Collegio Cazanatensi S. Theologiæ Professorem, contrariæ sententiæ adsertorem, Dissertatio reciproca. Auctore F. R. H. D. Doctore Sorbonico. Patavii, 1734. Typis JoannisBaptistæ Conzatti. Superiorum permissu.

C'est à dire : *Dissertation dans laquelle on prouve contre le P.* Orsi *que le Baptême n'a jamais été donné au nom de J. C. seul. Par le Pere D. de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur de Sorbonne.* A Padoüe, de l'impression de Jean-Baptiste *Conzatti.* 1734. vol. *in*-4°. pag. 229.

NOUS avons rendu compte dans le Journal du mois d'Aoust 1734. de l'Ouvrage auquel on répond dans celui-ci. Notre Auteur dans une courte Préface attaque le P. *Orsi* touchant deux points sur lesquels il l'accuse d'avoir usé de dissimulation. 1°. Afin de paroître n'écrire que pour la défense de S. *Thomas*, le P. *Orsi* ne dit point que plusieurs célébres Théologiens, tels que S. *Bonaventure*, *Scot*, *Guillaume d'Auxerre*, *Alexandre de Hales*, &c. ont pensé comme le Docteur Angélique sur le sujet en question. 2°. Il ne se propose pour adversaires que *Suarès*, *Vasquès*, le P. *Hardouin*, pendant qu'il n'ignore pas que les plus habiles Thomistes, comme *Dominique Soto*, *Melchior-Cano*, les Peres *Nicolaï* & *Alexandre*, pensent comme ces Théologiens Jesuites, & ont abandonné, réfuté même le sentiment de leur Maître S. *Thomas*, forcés par l'évidence de la vérité. Elle est telle, ajoûte notre Auteur, qu'il est aisé de combattre le P. *Orsi* par les passages mêmes de l'Ecriture & des Peres qu'il a cru lui être les plus favorables ; ou s'ils prouvent quelque chose, ils prouvent également que le Baptême donné au nom seul du Pere ou du S. Esprit, est bon & valable, que ce n'est point par un privilége particulier que les Apôtres l'ont administré au nom de J. C. & que s'ils l'ont fait, tous les autres Ministres de l'Eglise l'ont pû faire dans tous les tems. C'est ainsi, continue toûjours notre Théologien, que le Pere *Orsi* édifie d'une main & détruit de l'autre, & en prouvant trop ne prouve rien. On peut déja pressentir que cette dispute sera bien vive; aussi est-ce une dispute de Théologiens.

Rien n'est plus formel que le passage de l'Evangile par lequel J. C. prescrit à ses Disciples de baptiser toutes les Nations au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit. Aussi personne ne doute que ces paroles ne constituent la forme du Baptême; mais le Pere Orsi prétend que les Apôtres par une dispense particuliere, l'ont quelquefois administré aux Juifs au nom de J. C. seul, & il essaye de le prouver par plusieurs passages des Actes des Apôtres, qu'il seroit trop long de rapporter, & que tout le monde connoît. A cela le P.D. répond que S. *Luc* dans ces passages où il n'est fait mention que du nom de J. C. n'a point prétendu marquer la forme du Baptême, mais seulement raconter un simple fait, en sorte qu'en disant que les Apôtres baptisoient au nom de J. C. il ne veut dire autre chose sinon que les Apôtres donnoient le Baptême institué par J. C. & cela par opposition aux Baptêmes & purifications des Juifs, & à celui même de S. Jean.

D'ailleurs pourquoi donner un sens exclusif aux paroles de S. *Luc* ? Il y a bien de la difference entre dire que les Apôtres baptisoient au nom de J. C. & dire qu'ils bapti-

soient au nom de J. C. seul; le Baptême qui n'est valide que lorqu'il est administré au nom des trois Personnes de la Sainte Trinité, est spécialement attribué à J. C. parce qu'il tire toute sa vertu de ses mérites.

Une autre explication plaît davantage à notre Auteur. Les Fidéles étoient baptisés au nom de J. C. c'est-à-dire, qu'ils étoient baptisés après une profession de leur foi en J. C. ce qu'il prouve par le Baptême de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie, & par celui de S. Paul.

Après avoir ainsi concilié les Actes des Apôtres avec l'Evangile, le P.D. refute les raisons qu'on apporte communément de la prétenduë dispense accordée aux premiers Disciples de J.C. de baptiser en son nom seul. Par-là, disent quelques Théologiens, on faisoit plus d'honneur à J. C. & on le relevoit davantage aux yeux des Juifs convertis. Mais étoit-ce l'honorer que de le séparer du Pere & du S. Esprit, & d'affoiblir par-là une des plus fortes preuves de sa Divinité. Au reste ce qui tranche la difficulté, c'est que cette idée de dispense & de privilége accordé aux Apôtres est une idée toute nouvelle, une pure invention de quelques Scolastiques, dont on ne trouve aucune trace dans les Peres de l'Eglise. C'est ici le lieu de faire valoir l'argument négatif, & notre Théologien ne laisse rien à desirer là-dessus. Il seroit seulement à souhaiter qu'étant si fort en raisons, il le fût moins en injures. Le nom de son adversaire paroît presque toûjours accompagné de quelque épithete déshonorante. Ne comprendra-t on jamais que pour l'avantage de la vérité même, il ne faut la défendre qu'avec les armes de la charité?

Nous n'entrerons point dans la discussion des passages des Peres que le Pere D. croit avec raison décisifs en sa faveur; nous ne parlerons que de ceux qui souffrent quelque difficulté, & dans lesquels le Pere Orsi avoit mis le fort de sa cause. Le premier est tiré de l'Epître de Saint *Cyprien à Jubaien.* Ce Pere y semble faire entendre que les Apôtres baptisoient les Juifs au nom de J. C. & les Gentils au nom des trois Personnes de la Sainte Trinité, distinction qui n'étoit plus permise, & que par consequent le baptême donné au nom seul de J. C. par quelques Hérétiques ne pouvoit être regardé comme valide. Mais notre Auteur montre que S. *Cyprien* a rejetté le baptême des Hérétiques par cette seule raison qu'ils étoient Hérétiques & hors de l'Eglise, soit qu'ils observassent ou non la forme prescrite, & c'est en cela que consistoit son erreur. Supposer que S. Cyprien cherche à montrer l'invalidité du baptême donné par les Hérétiques au nom de J. C. seul, c'est supposer qu'il s'amusoit à prouver ce qu'on ne lui contestoit pas. C'est jetter des soupçons sur la foi du Pape *Etienne*, & & donner lieu de croire qu'il s'étoit jetté dans l'extrémité opposée à celle du S. Evêque de Carthage; approuvant indifferemment tout

baptême donné hors de l'Eglise sous quelque forme que ce fût, erreur moins tolérable sans doute que celle des Evêques Affricains. Ainsi dans la pensée de S. Cyprien, le baptême donné au nom de J. C. n'est autre chose que le baptême donné au nom des trois Personnes de la Trinité, en vertu de l'autorité & de l'institution de J. C. Les paroles qui se trouvent dans le passage cité par le P. Orsi sont formelles; *Jesu Christi mentionem facit Petrus, non quasi Pater omitteretur, sed ut Patri quoque Filius adjungeretur.* Le P. D. pour achever de le prouver cite les avis des Evêques d'Affrique dans le Concile de Carthage. Ils se reduisent presque tous à ceci, que Notre-Seigneur ayant ordonné de baptiser au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit, & les Hérétiques n'ayant ni Pere, ni Fils, ni S. Esprit, leur Baptême ne peut être valide; en sorte que ces Evêques font dépendre la validité de ce Sacrement non de l'invocation de la Trinité, mais de la vraye foi sur ce mistere. Nous ne pouvons suivre notre Auteur dans tout ce qu'il ajoûte pour confirmer sa réponse au passage objecté de Saint Cyprien; mais une assez forte preuve que ce passage n'est pas si favorable au sentiment du Pere Orsi que ce Théologien semble se croire, c'est que de son aveu, il n'avoit été cité par aucun des Auteurs qui pensent comme lui sur le sujet en question.

Une remarque importante contre la distinction prétenduë entre les Juifs & les Gentils à l'égard de la forme du baptême, c'est que dans le Livre des Actes il est dit de *Corneille* Gentil, & de ceux de sa suite, aussi-bien que des Juifs convertis qu'ils furent baptisés au nom de J. C. preuve qu'il ne faut pas entendre cette expression dans un sens exclusif.

Le second passage cité par le Pere Orsi est de S. *Hilaire*, dans son Livre des Synodes. Ce Pere s'exprime ainsi: *Ne postremo Apostoli reperiantur in crimine, qui baptisare in nomine Patris & Filii & Spiritûs Sancti, jussi, tantum in Jesu nomine baptisaverunt.* Notre Auteur répond qu'il faut entendre ce passage par rapport au but & à l'intention de S. *Hilaire* dans l'endroit dont il est tiré. Ce Pere y veut réfuter ceux qui rejettoient le mot de consubstantiel, sous prétexte que d'autres l'entendoient dans un mauvais sens, regle évidemment fausse, puisqu'il s'ensuivroit de-là qu'il faudroit effacer des Ecritures une infinité d'endroits dont les Hérétiques ont abusé, & qui paroissent même contredire quelques autres Textes. S. *Hilaire* en rapporte plusieurs exemples, & notamment les passages de l'Evangile & des Actes des Apôtres sur le Baptême, passages qui semblent en effet difficiles à concilier, mais entre lesquels néanmoins la contradiction n'est qu'apparente. S. *Hilaire* ne cherche point à lever cette contradiction, ce n'étoit pas le lieu de le faire. Mais si elle n'est qu'apparente, il est prouvé dès lors qu'il faut expli-

quer ces Textes des Actes des Apôtres dans le sens du P. D. Car s'il falloit entendre que les Apôtres ayent véritablement baptisé au nom de J. C. seul, après l'ordre formel de baptiser au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit, la contradiction ne seroit plus simplement apparente, mais très-réelle; au lieu que tout s'éclaircit & s'accorde parfaitement en supposant que lorsqu'il est écrit dans les Actes que les Apôtres baptisoient au nom de J. C. S. Luc veut dire seulement, qu'ils donnoient le baptême propre de J. C. le baptême qui tiroit toute sa vertu & son efficace des mérites de J. C. & qui étoit le prix de la foi en J. C. il faut avoüer pourtant que le *tantum* du passage de S. *Hilaire* n'est pas sans difficulté; mais notre Théologien l'entend comme si ce Pere avoit dit, *scriptum est tantum*, *legitur tantum*, explication un peu forcée, que son adversaire avoit rejettée d'avance.

Le troisiéme passage cité par le P. Orsi est tiré de l'Ouvrage contre *Eunomius* attribué à S. *Basile*. L'Auteur de cet Ecrit voulant prouver la consubstantialité du Fils & du S. Esprit, rapporte les differens Textes de l'Ecriture sur le baptême dans lesquels il est fait mention tantôt du Pere, du Fils & du S. Esprit, tantôt du Fils, ou du Saint Esprit seuls. Mais notre Auteur répond 1°. que ce passage entendu dans le sens du Pere Orsi, en prouvant trop ne prouve rien, puisqu'il en faudroit conclure la validité du baptême donné au nom seul du S. Esprit. En second lieu l'explication que le P. D. donne à ces Textes de l'Ecriture laisse subsister dans toute sa force l'argument de S. *Basile* contre les Eunomiens. En effet si les trois Personnes de la Sainte Trinité contribuent également, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à la vertu & à l'efficace du baptême, si l'Ecriture nomme indifferemment l'une ou l'autre pour les trois, il est évident qu'elles sont consubstantielles.

Nous croyons ne devoir pas pousser plus loin cet Extrait, & en voilà sans doute assez pour donner une idée de cet Ouvrage & de la méthode de l'Auteur. Comme les passages des Peres objectés par son adversaire disent toûjours à peu-près la même chose, il leur applique toûjours aussi à peu-près la même réponse. Il employe les deux derniers Chapitres à prouver ce qu'il avoit avancé dans son préambule que l'opinion de S. *Thomas* sur le baptême donné au nom de J. C. seul lui est commune avec le plus grand nombre des nouveaux Scolastiques, & que cependant plusieurs Thomistes célébres l'ont abandonné & combattu sur ce point, sans croire manquer en cela au respect qui lui est du.

Nous rendrons compte dans le Journal du mois prochain de la Réponse du Pere *Orsi* à son Confrere le Pere D. Docteur de Sorbonne.

HISTOIRE DES EMPIRES ET DES REPUBLIQUES, DEPUIS le Déluge jusqu'à Jesus-Christ. Où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane; & dans celle de la Gréce, le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome VI. contenant les Perses & les Macédoniens. A Paris, ruë S. Jacques, chez *Guerin*, à S Thomas d'Aquin; *Villete* fils, à S. Bernard; *Delespine* fils, à la Victoire. 1736. *in*-12.

CE Volume divisé en cinq Livres, comme le précédent, contient les Vies de *Philippe* & d'*Alexandre*. L'Auteur commence par un court abrégé de l'Histoire de la Macédoine jusqu'à *Philippe*. *Caranus*, issus du noble sang d'*Eacus* & des *Héraclides* fut le Fondateur de cette Monarchie. Il regna 28 ans. Pendant 400 ans on ne connut ce Royaume que comme une Province foible, alternativement le joüet & la proye des Grecs & des Barbares. Mais sous *Philippe* & *Alexandre*. Il devint l'arbitre & le maître des uns & des autres. Les plus vastes Empires n'ont pas sauvé de l'oubli les noms de tous leurs Souverains; un grand Prince a quelquefois rendu un petit coin de terre aussi célébre dans l'Histoire que les plus vastes Empires.

Philippe fut le troisiéme fils d'*Amyntas* second du nom. Ses deux freres *Alexandre* & *Perdiccas* périrent par la trahison de leur mere *Eurydice* qui vouloit mettre son Amant sur le Trône, & elle lui eût encore sacrifié *Philippe*, si ce jeune Prince, lors de la mort de *Perdiccas* ne se fût pas trouvé à Thébes, où son frere l'avoit envoyé en qualité d'otage. Cette espece de servitude fut la source de sa gloire. Il passa quelques années chez *Polymne* pere du fameux *Epaminondas*; c'étoit une excellente Ecole pour tout ce qui peut former un Grand Homme, & l'étranger en profita aussi-bien que l'enfant de la maison.

Philippe courut en Macédoine dès qu'il apprit la mort de *Perdiccas*. Celui-ci avoit laissé un fils; mais ce fils n'étoit qu'un enfant, & la Macédoine avoit besoin d'un homme. La necessité a des loix qui font taire toutes les autres; elle fit mettre l'oncle à la place du neveu, contre l'ordre naturel de la succession, & *Philippe* parut dès lors à l'âge de 22 ans aussi habile politique que grand Capitaine.

C'est lui qui est l'Auteur de la fameuse Phalange Macédonienne. Seul contre tant de Puissances liguées, il lui falloit un corps de Troupes qui pût le dédommager de l'infériorité de ses armées, & il se le procura dans l'établissement de la Phalange. » C'étoit, *dit notre* » *Auteur*, un corps d'Infanterie » pesamment armée, composé or- » dinairement de *seize mille hom-* » *mes*, qui avoient chacun un bou- » clier, & une pique de 21 pieds » de

» de long. On les plaçoit au milieu » de l'armée *sur cent de front & seize de hauteur*, mais quelquefois » la Phalange étoit plus ou moins » nombreuse, suivant l'exigence » des cas. Voilà ces Troupes célébres qui rendirent les Macédo» niens invincibles sous *Philippe* & » son fils.

La supériorité des finances donne de grands avantages, soit au Prince guerrier, soit au Prince politique. Personne ne les connut mieux que *Philippe* & ne les négligea moins. La prise de *Crenides*, aujourd'hui *Philippopolis*, lui valut de grandes richesses. Cette Ville venoit d'être nouvellement bâtie par les *Thasiens qui esperoient en faire leur tresor par les mines précieuses qui étoient aux environs.* Philippe suivit ce projet, & fit si bien valoir ces mines qu'il en tiroit chaque année mille talens d'or, c'est-à-dire, environ deux millions de livres de notre monnoye, somme très-considerable pour ce tems-là, ou les revenus d'Athénes qui passoit pour la plus riche Ville de la Gréce, ne montoient qu'à 400 talents.

Tout le monde sçait que Philippe perdit un œil à la guerre, ce fut au siége de *Méthone*, & les circonstances de cet accident sont assez singulieres. *Aster* d'Amphipolis, dit notre Auteur, étoit venu lui offrir ses services, & pour lui donner des preuves de son adresse à tirer de l'arc, il tua plusieurs étourneaux en volant. Philippe lui dit qu'il le prendroit quand il feroit la guerre aux oiseaux. *Aster* piqué de cette raillerie, se jetta dans *Méthone*, & écrivit sur le bois d'une fleche, *à l'œil droit de Philippe.* Il la lança, & le lui creva effectivement.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la vie de ce Prince, aussi-bien M. l'Abbé *Guyon* l'a-t-il renfermée dans son premier Livre, destinant les quatre autres à *Alexandre.* Philippe mourut la 24e année de son regne & la 45e de son âge, assassiné par *Pausanias* jeune homme d'une belle figure à qui il n'avoit pas voulu faire justice d'*Attalus* oncle de la Reine *Cléopatre.* Dans un grand repas que le Roi donnoit aux Seigneurs de sa Cour, » *Attalus* prit plaisir à enivrer *Pau*» *sanias*, & après l'avoir mis hors » de connoissance, lui & plusieurs » autres abuserent honteusement » de son état..... Les qualitez de » Philippe, *dit notre Historien*; » étoient toutes au dernier degré. » Esprit superieur, aussi éloquent » que les Orateurs d'Athénes, Prin» ce magnifique, Capitaine à la » maniere des Héros, guerrier in» fatigable, prodigue dans ses lar» gesses, politique consommé, » flatteur séduisant, fourbe com» me il n'y en eut jamais, ambi» tieux sans mesure, débauché sans » pudeur, c'est le portrait de Phi» lippe.

Si l'on en croit M. L. G. autant que Philippe étoit au-dessus des Princes ordinaires, autant *Alexandre* fut au-dessus de *Philippe.* Mais tout le monde n'est pas en cela de son avis. Au reste le caractere d'*A*-

lexandre eſt bien éblouiſſant, & même bien grand à certains égards. Son nom ſeul reveille l'idée du plus grand de tous les Guerriers, du moins du premier de tous les Conquerans. C'eſt de tous les Héros de l'Antiquité celui dont l'Hiſtoire a été écrite dans un plus grand détail & par plus d'Auteurs, effet de l'admiration & de l'étonnement dont il a frappé tous les eſprits. Mais cette foule d'Ecrivains qui ont tranſmis ſes exploits & ſes vertus à la poſterité, nous font connoître auſſi ſes fautes & ſes vices. Voyons donc l'idée juſte qu'il en faut avoir. Ce portrait dont notre Hiſtorien nous fournira les principaux traits, ſera peut-être plus agréable à nos Lecteurs qu'un abrégé de faits que perſonne n'ignore.

Alexandre naturellement bon, temperant & plein d'eſprit, donna dans tous les excès de la colére, & de la débauche, & dans toutes les petiteſſes de la ſuperſtition. Avide de dominer ſur toutes les Nations, il ne ſe donna pas le tems de s'en faire reconnoître après qu'il les eut ſubjuguées. Ambitieux ſans meſure, il ne ſe contenta pas de la plus noble extraction, il voulut encore paſſer pour le fils du premier des Dieux, & ſe faire adorer lui-même. Il craignoit déja dans ſa plus tendre jeuneſſe que ſon pere ne lui laiſſât plus rien à conquerir. Peu ſenſible au plaiſir de poſſeder, à la gloire de regner, au mérite de gouverner, il ne vouloit que vaincre & envahir. Malheureuſement pour ſes ſujets, & pour le reſte des hommes, il avoit tout ce qu'il falloit pour executer ſes vaſtes deſſeins, toutes les qualitez d'un grand général, la plus intrépide valeur, le coup d'œil, une liberté d'eſprit qui ne ſe troubloit jamais dans les plus grands périls, le ſang froid, & même la plus haute prudence. Il en donna des preuves en une infinité d'occaſions, quoiqu'il faille avoüer qu'il a été quelquefois imprudent. Plein de confiance en ſa fortune & en ſa deſtinée; il avoit ſçu l'inſpirer à tout ce qui l'environnoit. Auſſi généreux que vaillant, il ne vouloit attaquer l'ennemi qu'à force ouverte; il auroit eu honte de chercher à le ſurprendre, & d'employer des ſtratagêmes. Ce n'étoit pas vaincre, diſoit-il; c'étoit dérober la victoire. Ses conquêtes en étoient plus glorieuſes, & n'en étoient pas moins rapides. Vainqueur plein d'humanité, excepté aux ſiéges de Thébes & de Gaza, il eût reparé les maux de la guerre par la douceur de ſon empire, ſi ces maux n'étoient pas preſque toûjours irréparables; il eût fait oublier ſon ambition par ſa clémence, ſi une ambition qui porte à des conquêtes injuſtes pouvoit jamais être pardonnée. Il traita la famille de *Darius* avec toutes ſortes d'égards. *Darius* lui-même ne put lui refuſer ſes loüanges, & *Alexandre* à ſon tour ne put retenir ſes larmes lorſqu'on lui apprit la mort de ce Prince. Il eſt beau ſans doute d'avoir un cœur également ſuſceptible des ſentimens les plus tendres & les plus fiers, d'être encore hom-

me, en s'élevant si fort au-dessus de l'homme.

La libéralité d'*Alexandre* feroit encore pour lui la matiere d'un juste éloge. Cette inclination née avec lui n'attendit pas pour paroître avec éclat qu'il fût possesseur des Trésors de l'Orient. Roi de Macédoine, il donnoit déja en maître du monde.

A l'égard des qualitez corporelles & de la figure exterieure, la nature l'avoit doüé d'un temperament fort & robuste, capable de résister à toutes sortes de fatigues & de travaux. La méprise de *Sysigambis* mere de *Darius* qui prit *Epheftion* pour *Alexandre*, a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas d'une figure extrêmement avantageuse. Cependant il avoit le port noble & agréable, plein de douceur & de majesté, sur-tout un feu dans les yeux qui annonçoit la vivacité de son esprit & l'ardeur de son courage. Seulement il panchoit un peu la tête sur le côté, défaut qui par la flatterie ou la vanité de ses Courtisans, cessa bien-tôt de lui être particulier. Si c'étoit flatterie, cela avilit bien *Alexandre*; si c'étoit vanité, plus cette imitation est ridicule, plus elle lui est glorieuse. Elle suppose qu'on admiroit ce Prince jusqu'à la folie, & cette admiration excessive suppose elle-même un mérite bien extraordinaire.

Il faut dire la même chose des fables qu'on a débitées au sujet de sa naissance; elles ont comme les autres fables, leur fondement dans l'Histoire & dans la vérité, c'est-à-dire, dans la haute idée qu'on s'étoit faite de notre Héros; une naissance ordinaire n'auroit pas paru digne de lui. On dit pourtant que sa mere *Olympias* trouvoit tous ces contes fort mauvais, & qu'elle s'en mocquoit ouvertement. *Alexandre*, disoit-elle, ne cessera-t-il donc jamais de me mettre mal avec *Junon*. Au reste c'étoit bien assez de descendre d'*Hercule* par *Caranus* premier Roi de Macédoine, & d'*Achille* par *Néoptoléme*, l'un des ayeux d'*Olympias*. Mais l'adulation & la vanité ont-elles des bornes?

Le premier Précepteur d'*Alexandre* fut un certain *Lysimaque* d'Acarnanie, homme sans talens & même sans manieres, mais présomptueux & fier; & cependant bassement flatteur. Il se donnoit le nom de *Phœnix*, *Alexandre* étoit *Achille*, & *Philippe Pelée*. Voilà les discours qui lui valurent l'honneur de commencer l'éducation du Prince. Elle fut confiée dans la suite à *Aristote*. Son éleve sentit tout le mérite d'un si grand Homme, & lui donna les marques les plus précieuses de son estime & de sa reconnoissance. Il disoit qu'il lui avoit plus d'obligation qu'à son pere, l'un ne lui ayant donné que la vie, & tenant de l'autre la bonne vie. En effet *Alexandre* prit sous *Aristote* un si grand goût pour la Philosophie, l'Histoire & les Belles-Lettres, qu'elles remplissoient tous ses momens de loisir. Il admiroit sur-tout l'Iliade d'Homére, & il

portoit toûjours avec lui l'Edition qu'*Aristote* en avoit donnée, & qu'on appelloit l'Edition de la Cassete. Voilà un grand exemple pour les Grands. Au reste, & notre Auteur le remarque, ceci n'est point particulier à *Alexandre*. L'héroïsme ne fut jamais un titre d'ignorance. Qu'on lise dans *Plutarque* les Vies des Hommes Illustres de la Gréce & de Rome, & l'on verra qu'ils ont tous aimé, protégé, cultivé même les Sciences & les beaux Arts.

L'enfance d'*Alexandre* annonça tout ce qu'il feroit un jour, & il fut aisé de prévoir également ses vices & ses vertus. Cependant quelques-uns de ces vices ne furent que le fruit de ses victoires, des immenses richesses dont elle le rendirent maître, & du dangereux exemple du luxe des Perses. » Jusqu'à la bataille d'*Issus*, dit M. » l'Abbé G. sa table avoit toûjours » été bien servie sans être magnifi- » que. Mais quand il prit posses- » sion de la tente de *Darius*, qu'il » entra dans la chambre du bain, » où les Bassins, les Urnes, les Phio- » les, & autres pieces nécessaires » étoient d'or massif & d'un travail » fini, lorsqu'il sentit l'odeur dé- » licieuse d'une infinité d'aroma- » tes, & d'essences précieuses dont » la chambre étoit parfumée; que » de-là il passa dans le pavillon du » milieu, qui par sa grandeur & son » exhaussement, par la magnifi- » cence de ses meubles, de ses lits » & de ses tables, & par la somp- » tuosité & la délicatesse du repas » qu'on lui avoit preparé causoit » l'étonnement & l'admiration, » alors se tournant vers ses amis; » il me semble, leur dit-il, que » *Darius* regnoit veritablement. » Voilà l'époque & l'occasion où » commença le relâchement de ses » mœurs. Dès lors sa table dégéné- » ra de sa premiere simplicité; & la » magnificence en augmenta toû- » jours avec sa fortune, jusqu'à ce » que la dépense de chaque soupé » fut enfin fixée à dix mille drag- » mes, ou cinq mille livres; & » c'étoit la regle de tous ceux qui » avoient l'honneur de l'inviter à » manger.

Il est moins étonnant de voir *Alexandre* vaincu, pour ainsi dire, par les vices des peuples qu'il avoit domptés, que de le voir cruel & inhumain après la victoire. En effet la véritable grandeur d'ame, la vraye générosité, est encore plus éloignée de la cruauté que de la molesse. Aussi n'y a-t-il que deux ou trois occasions dans la Vie de notre Héros qui puissent donner un juste sujet de l'accuser à cet égard. D'ailleurs il agit moins alors par cruauté que par colére; & l'on sçait assez que les personnes extrêmement vives sont presque toutes sujettes à cette passion. On en voit les plus terribles effets dans *Alexandre*, entre autres le meurtre de *Clytus*, un de ses plus braves Capitaines. Cette furieuse colere qui l'emporta jusqu'à ôter la vie à un homme qu'il avoit toûjours beaucoup aimé, fut suivie de celle où il entra contre lui-même, desespe-

ré d'une action si honteuse. Il s'en seroit puni par sa propre mort, si on ne l'eût arrêté. Mais ce qu'il y a de plus déshonorant pour *Alexandre* dans ce trait de sa vie, c'est la maniere dont se calma enfin ce violent desespoir. Trois hommes de sa Cour, entre les autres, *Calistene*, *Aristandre* & *Anaxarque*, lui parlerent en cette occasion, & entreprirent de le consoler. *Calistene* étoit Disciple & parent d'*Aristote* qui l'avoit donné à son Eléve pour l'aider de ses sages conseils. Il lui dit sans doute des choses fort raisonnables, mais il les lui dit plus en Philosophe qu'en Courtisan. Il n'avoit pas ces manieres douces & insinuantes qui font aimer la vérité. Il ne connoissoit pas ce sage temperament qu'il faut garder entre une molle complaisance, & une roideur inflexible. *Aristote* lui même l'en avoit souvent averti. *Aristandre* Devin de l'armée, cet autre *Calchas*, ne réussit pas mieux que *Calistene* en rejettant la faute du Prince sur le destin & la fatalité qui entraînent le cœur & la main des hommes. La gloire du succès étoit reservée au flateur *Anaxarque*. Il dit au Roi d'un ton ferme & décisif que toutes les actions du Prince aussi-bien que celles des Dieux sont toûjours justes & équitables. *Alexandre* le crut, & sa douleur s'appaisa. Il se consola de son crime en cessant de s'en repentir. Mais n'étoit-il pas infiniment plus heureux de s'en consoler ainsi, que de l'avoir commis?

Alexandre mourut à Babylone d'une fievre que lui causerent ses débauches & ses excès de table : il étoit âgé de 32 ans & 8 mois, & avoit regné environ 13 ans. Sa mort arriva le 22 de Mai sur le soir, la seconde année de la CXIV. Olympiade, & 323 ans avant l'Ère Chrétienne. Des hommes, du moins des Souverains tels que lui, sont assurément très rares, mais ce seroit un grand malheur pour le genre humain qu'ils ne le fussent pas.

DISSERTATIO MECHANICO-PRACTICA DE SYNCOPE; & causis eam producentibus, cujus veritatem, in Augusto Monspeliensi Apollinis Fano, propugnavit, die .... Aprilis, 1735. Hieronymus Queye, *&c.* jam dudum Medicinæ studiosus, & Universitatis Consiliarius. Monspelii. 1735.

C'est-à-dire : *Dissertation Méchanique & Pratique, touchant la Syncope; par Jerôme Queye, Ancien Etudiant en Medecine, Conseiller de l'Université de Montpellier.* A Montpellier 1735. vol. *in* 12. pag. 120.

L'AUTEUR de cette Dissertation, précédée d'une Epître, où il fait tomber adroitement sur lui, quelques grains de l'encens qu'il presente avec justice au Patron dont il implore l'appui, expose d'abord ce que c'est que la maladie nommée Syncope; maladie qui consiste dans une défaillance générale, où l'on perd tout d'un coup, connoissance,

où l'on reste sans respiration sensible, sans mouvement, sans sentiment, où l'on devient pâle, sans pouls apparent, & où se répand par toute l'habitude du corps, une sueur froide, en sorte qu'il semble qu'on aille expirer. Comme le cœur est le principal siége de cette maladie, M. Queye examine les differens desordres qui arrivent alors dans ce viscere, par rapport à sa systole & à sa diastole; après quoi il entre dans la discussion des causes de la Syncope, ce qu'il termine par un exposé du traitement qui convient, selon lui, à un mal si dangereux. Quatre Chapitres font le partage du Livre: on rapporte dans le premier, les principales opinions des Anatomistes, sur la fabrique & sur le mouvement du cœur, l'on entre là-dessus dans un long détail. Stenon, Lower, Bellini, Wieussens, Frédéric Hoffman, Boerhaave, Heister, Winslow, sont introduits sur la Scene, & l'on rend justice au mérite singulier de chacun d'eux. M. Queye termine le Chapitre, par une recherche des principales circonstances qui regardent la dilatation & la contraction du cœur. Il dit que M. Winslow a mis le sceau à ce qu'on doit croire sur ce sujet, que c'est un Anatomiste d'une science si prodigieuse, qu'il n'a jamais eu d'égal, & qu'on a lieu de douter si les siécles à venir en pourront jamais produire un semblable. Il cite sur cela l'exposition Anatomique de ce grand Homme & ne veut que ce seul témoignage.

Postremò, dit-il, *veritatem obsignavit solum* WINSLOI *Opus, viri tot prodigiorum in re Anatomicâ, clari ut neque in majoribus extitisse, vel in nepotibus parem unquam exti-turum firmiter crediderim.*

Notre Auteur, dans le second Chapitre, rapporte diverses experiences qu'il a faites à ce sujet, sur des chiens, sur des chats, sur des Tortuës & sur des Moutons. Il rappelle là-dessus, jusqu'aux doutes de M. Winslow, & les regarde comme autant de décisions, après lesquelles il n'y a pas à revenir. Il s'agit de sçavoir quelle est la véritable origine de la membrane interne du péricarde; M. Winslow, dit-il, a parlé de cette membrane, comme venant de la lame exterieure du cœur, il est vrai qu'il s'en est expliqué d'une maniere douteuse, mais les doutes d'un tel homme méritent d'être regardés comme des véritez constantes. *Intimæ pericardii membranæ origo, quam ex exteriori cordis laminâ emergentem, incerto modo jam protulerat Winslous, sed cujus dubia, velut æternæ veritates, habenda sunt.*

Ces paroles jointes à celles que nous venons de rapporter sur le sujet du même Anatomiste, combattent bien celles qui se lisent page 186 du Livre intitulé : *l'Anatomie d'Heister avec des Essais de Physique*; &c. où M. S**, Auteur de ces Essays, après avoir dit, en parlant de la rate; que *le sang arteriel rempli de la lymphe, la prepare, la filtre, l'envoye dans les cellules, par des tuyaux particuliers qui sortent peut-*

être de ces grains, qui forment des especes de grappe, ajoûte : *Je suis plus en droit de supposer ces vaisseaux, que M. Winslow ne l'est de supposer que des extremitez flottantes des arteres, il a vû sortir des vaisseaux lymphatiques.*

M. Queye ayant parlé de M. Winslow dans les termes qu'il vient de faire, ne conviendra pas sans doute, qu'un Anatomiste si exact, ait pû donner lieu au reproche que M. S** lui fait ici de supposer avoir vû ce qu'il n'a point vû. Aussi M. Winslow au lieu de dire, comme M. S** le lui impute, que *des extremitez* des arteres, *il a vû sortir des vaisseaux lymphatiques*, dit seulement : qu'*il conjecture qu'un petit tuyau long dont il n'a pû trouver l'extrémité, pourroit être l'origine d'un vaisseau lymphatique.* Exposit. Anatom. *in* 4°. pag. 542. col. 1. lign. 26.

Or, dire, qu'*on a vû telle chose*, & dire, que l'*on conjecture que telle chose est*, ou, ce qui est encore plus modeste, que *telle chose pourroit être*, sont deux langages bien differens. Ainsi M. S** s'est visiblement mépris, dans le reproche qu'il fait à M. Winslow.

Nous n'entrerons point avec M. Queye, dans l'examen de la structure, de la situation, & des mouvemens du cœur; examen dans lequel, aussi-bien qu'en plusieurs autres endroits, il s'autorise mal-à-propos de M. Winslow comme les vrais Anatomistes pourront s'en convaincre par la confrontation. Nous nous bornerons à ce qui concerne les causes de la Syncope, & le traitement de cette maladie. Cela pourra suffire pour donner une notion de l'Ouvrage.

La Syncope provient de tant de causes, qu'il seroit difficile de les détailler ici toutes sans se trop étendre, nous nous contenterons d'en indiquer seulement quelques-unes, & encore pour abreger, nous laisserons les causes qui ont leur siége dans le cœur même, lesquelles sont appellées immédiates, & nous nous reduirons à celles qu'on appelle médiates, c'est-à-dire qui sont hors du cœur, mais qui ont une relation essentielle avec ce muscle.

Le vice du péricarde est du nombre de ces dernieres; ce vice consiste 1°. dans un amas ou d'eau, ou d'autres matieres qui empêchent le libre mouvement du cœur, 2°. dans une secheresse si grande de ce même péricarde, que faute d'avoir sa capacité ordinaire, il presse & met à l'étroit le cœur, qui n'a plus assez d'espace pour envoyer ce qu'il faut de sang aux differentes parties du corps.

M. Queye rapporte là-dessus deux exemples remarquables, l'un d'une Dame de Londres, & l'autre d'un Paysan de Montpellier, lesquels pendant leur vie avoient été sujets à de frequentes syncopes, & qui moururent enfin de cette maladie. L'on trouva dans leurs cadavres, le péricarde si desseche qu'il s'étoit collé contre le cœur même, & qu'on ne put l'en separer qu'à peine. Le Paysan se promenant un

jour dans la campagne sans se ressentir d'aucun mal, tomba sur le champ, comme s'il avoit été frappé d'un coup de tonnerre.

Les poûmons endommagés donnent souvent lieu à la Syncope ; il y a une si grande affinité entre ces parties & le cœur, que celles-là ne sçauroient être attaquées, que celle-ci ne s'en ressente. De-là vient qu'une esquinancie, un crachement de sang, une hydropisie de poitrine, une vomique, & autres accidens de cette nature, quand ils sont parvenus à un certain point, sont capables d'empêcher que les poûmons n'envoyent dans le ventricule gauche du cœur, la quantité de sang nécessaire pour la circulation, & de causer par ce moyen la Syncope.

Notre Auteur dit que la Syncope arrive sur-tout, par une disposition inflammatoire du médiastin, dont personne, ajoûte-t-il, n'a parlé jusqu'aujourd'hui. On peut assurer hardiment M. Queye, que l'inflammation du médiastin est connuë comme la pleurésie, & que tous les Auteurs en parlent, témoins entre autres, Sennert, dans le Livre second de sa pratique, Chapitre 13 de la seconde Partie ; Riviere, Chapitre second du Livre septiéme de sa Pratique ; Boheraave, dans ses Aphorismes, Section 877, sans compter Barbette, Heurnius, Petrus-Salius-Diversus, *&c.* On peut s'en tenir même au *Sépulchretum* de Bonnet pag. 609 du Tome premier, où l'on trouve presque mot pour mot, tout ce que notre Auteur dit là-dessus.

La Syncope est souvent dûë aussi à des excroissances produites dans la trachée-artere, & à des ossifications des parois de ce vaisseau.

Les parties solides ne sont pas les seules qui par certains accidens qui leur arrivent, puissent donner occasion à la Syncope : le vice des parties fluides y contribue encore très-souvent : trop ou trop peu de sang, un sang trop épais ou trop fluide, est plus que suffisant pour causer cette maladie.

Les violentes passions de l'ame sont encore mises, par M. Queye, au rang des causes de la Syncope, une joye ou une tristesse immoderée, un emportement de colére, un saisissement, font quelquefois évanouir une personne tout à coup, & quelquefois même la font mourir subitement.

Les repugnances secrettes & invincibles qu'on a pour certaines choses ne sont pas oubliées par notre Auteur. Il ne faut à quelques personnes, que la vûë d'un chat, d'une souris, d'un fruit, *&c.* pour les faire tomber en Syncope.

M. Queye ne se contente pas de ces remarques, il y joint differentes explications que la crainte de nous trop étendre nous oblige de passer; ce que nous avons à rapporter sur le traitement de la Syncope, nous oblige de laisser quelques articles pour ménager de la place à celui-là.

M. Queye avant que d'entrer dans le détail du traitement de la Syncope, remarque d'abord en général

général, qu'il y a peu de maladies qui en imposent plus aux praticiens, que celle-là. On croit ordinairement quand on voit une personne en défaillance, que cette foiblesse ne peut avoir d'autre cause que le relâchement des parties, & dans cette pensée on a recours à tout ce qu'il y a de plus échauffant & de plus vif, pour rappeller, dit-on, les esprits dissipés, rendre aux fibres languissantes leur ressort, & fortifier le cœur. Dans cette pensée il n'y a sorte de cordiaux, & de drogues capables d'allumer le sang, qui ne soient employées; & l'on ne considere pas que souvent au contraire, les vaisseaux loin d'avoir besoin d'être excités alors, sont opprimés par le poids des humeurs qui les chargent, ou desséchés & brûlés par un feu caché dans le sang, en sorte, dit M. Queye, que quelques legers délayans & quelques potions rafraîchissantes seroient tout le remede qu'il faudroit en tels cas, au lieu que par tous ces cordiaux, & ces stomachiques donnés mal-à-propos, l'on brûle les visceres, & l'on cause des obstructions qu'il n'y a plus moyen de lever.

Ce que notre Auteur dit ici de la Syncope, il le dit des coliques, des douleurs d'estomac, des fievres hectiques, des langueurs; la plus grande partie de ces maux ayant souvent plus besoin de remedes délayans & rafraîchissans, que de tout autre secours.

Après cet avis général, notre Auteur expose les divers traitemens que demandent les diverses especes de Syncopes.

Il commence par celui qui convient dans le tems de l'accès, qui est, en effet, ce qu'il y a de plus pressé, & voici la méthode qu'il veut que l'on garde dans ce tems-là, où tous les momens sont à ménager.

On couchera d'abord le malade à la renverse, par terre ou sur le plancher, selon le lieu où l'accès l'aura pris. Cette situation horizontale est la plus favorable à la circulation du sang. On lui frottera ensuite violemment la plante des pieds, & les lévres; on lui jettera de l'eau froide sur tout le corps, & même on lui mettra de la glace aux parties secrettes; on lui fera sentir des odeurs acres, on lui appliquera sur la région du cœur, des choses spiritueuses, *&c.*

Voilà pour ce qui regarde les premiers momens de l'accès, il faut ensuite mettre en usage la canelle, l'ambre gris, les eaux distillées de Bourrache, de Buglosse, de Chardon-benit, de melisse, de Scabieuse, de Serpentaire, de Fleurs d'Orange, la Confection d'Hyacinthe, le Sel volatil de Vipere, l'Antimoine Diaphoretique, prenant garde toutefois de ne pas employer trop long-tems ces sortes de remedes, de peur d'enflammer le sang, & d'augmenter le mal au lieu de le guerir. C'est pourquoi M. Queye conseille de recourir aux bouillons de poullet, où l'on mettra les racines apéritives, le Tartre chalybé, les Ecrevisses de riviere.

Il conſeille encore pour le même deſſein, qui eſt de favoriſer le cours des humeurs, les bains domeſtiques.

Si la Syncope vient de l'aridité & de la ſechereſſe du péricarde, qui, à force de ſe retreſſir, preſſe & met à la gêne le cœur, il faut recourir, aux remedes capables d'amollir & de relâcher, tels que ſont les bouillons au veau préparés avec la Chicorée ou ſauvage ou domeſtique, les feuilles de pourpier, & le Creſſon aquatique. Notre Auteur conſeille encore le lait d'âneſſe.

Si la Syncope vient pour avoir été long-tems au Soleil, ou avoir reſpiré des odeurs fétides & acres, il faut bien ſe garder alors, de recourir aux cordiaux & aux remedes ſpiritueux. M. Queye, dans cette occaſion, veut qu'on mette en uſage l'eau froide ſoit en breuvage, ſoit en aſperſion, & la ſaignée. Quant à l'eau froide en aſperſion, il rapporte là-deſſus l'exemple d'un Officier qui fut guéri comme miraculeuſement de cette maladie, par un peu d'eau qu'on lui verſa ſur le corps en maniere de pluye : cet Officier s'étant échauffé à courir la poſte, ne fut pas plûtôt deſcendu de cheval pour entrer dans une Hôtellerie, qu'il tomba ſans mouvement à la porte de l'Hôtellerie, nul pouls, nulle marque de vie. On lui jetta auſſi-tôt une pluye d'eau froide ſur le corps, & dans le moment, ſes eſprits revinrent, de maniere, qu'une guériſon operée par miracle n'auroit pû être plus entiere & plus prompte. M. Queye dit avoir vû pluſieurs perſonnes qui prêtes à étouffer dans de grandes foules, à cauſe de la chaleur, & ne pouvant revenir par aucun des ſecours qu'on a coûtume de donner dans ces occaſions, ont repris tout d'un coup, leurs ſens par un peu d'eau froide jettée ſur eux, ou miſe dans leur bouche, & principalement par des arroſemens d'eau ſur leur tête.

Si la Syncope procede de quelque inflammation ou de quelque tumeur ſchirreuſe dans le médiaſtin, comme il a été remarqué ci-devant. Il n'y a rien de plus preſſé, ſelon notre Auteur, que de ſaigner pluſieurs fois le malade, & de lui faire boire beaucoup d'eau de poulet, ſans oublier les infuſions de violier, de coquelicot, & de ris, non plus que les eaux diſtillées de pourpier, de laituë, de Plantain, les Syrops de Nymphæa, les Capillaires, le Sel de Prunelle, les décoctions de têtes de Pavot, le Laudanum, & tout cela pour reprimer l'agitation effrenée du ſuc nerveux. Sur quoi nous remarquerons que les ſaignées réiterées & le Laudanum ſont des remedes bien extraordinaires pour la Syncope produite par un ſchirre.

Si la Syncope eſt l'effet de quelque douleur violente répandue en divers endroits du corps, ou fixée dans quelque partie, il faut, quelque choſe qu'en puiſſe dire le vulgaire ignorant, s'abſtenir des cordiaux, & en venir aux bains d'eau ſimple, aux décoctions émollien-

tes, de mauve de parietaire, & furtout aux hypnotiques, donnés largement pendant le bain, ou immédiatement après.

Les remedes dont notre Auteur vient de faire mention, regardent les Syncopes qui procedent du different vice des parties solides, il s'agit à present de ceux qui conviennent aux parties fluides. Les parties fluides sont ou le sang contenu dans les veines & dans les arteres, ou les humeurs renfermées dans les premieres voyes. Un sang écumeux & surabondant produit souvent la Syncope : dans ce cas M. Queye défend absolument les cordiaux & tous les remedes spiritueux & veut qn'on mette son unique esperance dans l'évacuation du sang, mais évacuation qui soit telle qu'on n'hésite pas de la faire promptement, & du bras, & du pied, & de la gorge, ni même d'ouvrir en même tems les deux Saphenes. Pour le second cas, c'est-à-dire, lorsque la Syncope vient d'un amas d'humeurs contenues dans les premieres voyes, notre Auteur veut qu'on ménage le sang, & qu'on prodigue pour ainsi dire, les émétiques, & les purgatifs ; en y mêlant toutefois, quelques cardiaques, de peur que les grandes évacuations par haut & par bas, n'épuisent trop les forces.

Il faut pour prévenir la trop grande plenitude du sang, & la corruption de l'humeur surabondante, observer une diette exacte, faire, mais sans excès néanmoins, beaucoup d'exercice, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture ; de maniere que cet exercice aille quelquefois jusqu'à la sueur; il faut éviter les aromates, & les assaisonnemens trop piquants.

Quand la Syncope vient d'un sang trop épais, M. Queye conseille le Sel de Vipere, le Diaphoretique Minéral, la Thériaque, à laquelle on ajoûtera plusieurs Electuaires volatils. Il conseille les assaisonnemens vifs & picquants, les vomitifs, les purgatifs, les diuretiques, *&c.*

Cette Dissertation est tout ensemble Théorique & Pratique. Les Anatomistes & les Praticiens y trouveront abondamment de quoi critiquer.

Le style en est un peu recherché. Il seroit à souhaiter que l'Auteur se fût appliqué davantage à l'essentiel qui sont les choses. Mais il faudroit, pour donner sur ce point important, une idée suffisante de l'Ouvrage, en exposer plusieurs articles qui roulent sur des faits Anatomiques qui demanderoient ici une grande discussion, & qui seroient par consequent, à la portée d'un trop petit nombre de Lecteurs.

M. Queye ne prend d'autres qualitez que celles de Maître-ès-Arts, & d'ancien Etudiant en Medecine, ce qui doit engager ceux qui liront sa Dissertation, à user d'indulgence envers lui.

Il dit qu'il y a des personnes qui en rassemblant grossierement quelques idées tirées de Willis, de Vieussens & d'Heister, ont attri-

bué au cœur, outre sa contraction & sa dilatation, un double mouvement, qu'on a nommé mouvement droit, & mouvement de conversion. Nous avons parlé de ce mouvement dans le Journal de Mai 1733. en rendant compte de plusieurs articles nouveaux d'une Thése de M. Ferren Docteur en Medecine, qui a découvert ce double mouvement dans les animaux vivans, & a fourni au public, les moyens de le voir distinctement : nous avons même dit dans ce Journal, que cette découverte portoit jusqu'à l'évidence, la cause de la palpitation du cœur. Il y a lieu après cela d'être surpris que M. Queye ignore les experiences de M. Ferren sur ce sujet. Il auroit sans doute parlé dans des termes plus mesurés, & il se seroit bien gardé de citer Willis, Vieussens, & Heister ausquels ce mouvement a été surement inconnu; mais enfin M. Queye avertit au commencement de sa Dissertation, qu'elle est l'Ouvrage d'un Etudiant & non d'un Docteur.

Au reste, il s'attache fort à persuader que le cœur s'étend & s'allonge pendant sa contraction. Il assure que cela paroît dans une Tortuë ouverte, *hæc omnia*, dit-il en parlant de la Tortuë, *in animali sic dissecto, radiis solaribus, vitro vulgari refractis exposito, facile nudis oculis pervidebis, sed clarius adhuc reteget microscopium, ut sæpius expertus sum.* Il n'y a pas d'apparence que personne voye après notre Auteur, cette extension & cet allongement, quoiqu'un certain plagiaire qui a voulu compiler les leçons de M. Winslow sur les visceres, ait attribué mal à propos, à ce sçavant homme, l'idée de cet allongement. Mais quand l'extension dont il s'agit, auroit lieu, comment le miscroscope pourroit-il la faire voir dans le cœur d'une Tortuë, à moins d'aller chercher pour cela des embrions? car on sçait que le microscope ne peut embrasser en même tems une si grande étendue, & qu'on ne pourroit rien conclure à l'égard de la question presente, si l'on se contentoit de voir le cœur par partie.

TRAITE' DES PRINCIPES DE LA FOI CHRETIENNE.

A Paris, chez Guillaume *Cavelier*, ruë S. Jacques, au Lys d'or. 1736. 3. vol. *in*-12. Tom. I. p. 496. Tom. II. p. 492. Tom. III. p. 355.

DANS notre Extrait du second Volume de la Continuation de la Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques de M. *du Pin*, nous avons annoncé cet Ouvrage, & nous avons dit d'après le Continuateur, qu'il est de M. l'Abbé *du Guet*, qui l'avoit composé il y a près de 20 ans pour le feu Roi de Sardaigne. » La connoissance que » quelques personnes en avoient, nous dit-on dans un Avertissement fort bien fait » leur faisoit souhai- » ter depuis long-tems qu'il de-

» vint public par l'impression. Mais » leurs souhaits ont redoublé à la » vûë de cette foule de Libelles impies jettés dans le public depuis » plusieurs années, & qui y ont » fait des ravages énormes. Les Arrêts qui en ont condamné si justement quelques-uns au feu, n'y » ont pas apporté un remede suffisant. Il falloit parler à l'esprit, & » lui parler avec force & avec dignité, pour le détromper & l'instruire. C'est ce qu'on fait dans » ce Traité qu'il semble que la Divine Providence a tenu en reserve, comme une fléche choisie » pour donner le coup mortel à » l'impieté renaissante.

Le dessein de l'Auteur n'a pas été cependant de réfuter directement les incrédules. Il suppose que celui qu'il instruit est fidéle; qu'il n'a pas besoin d'examiner les principes de la Foi pour s'y affermir, mais pour connoître mieux le prix de la Foi même; qu'il ne cherche point dans cet examen la resolution de ses doutes, mais sa consolation; qu'enfin il ne marche pas vers le terme dans le dessein d'y arriver, mais que de ce terme où il est arrivé, il considere toutes les lumieres qui y aboutissent, & tous les sentiers qui l'y conduiroient, s'il n'y étoit pas déja.

Mais comme les preuves par lesquelles on démontre la necessité & la certitude des principes de la Foi Chrétienne à ceux qui les ignorent, ou qui les combattent, sont celles-mêmes qui font sentir à ceux qui en doutent le moins, le prix de leur Foi, la méthode que suit l'Auteur pour l'édification de ceux-ci, est aussi la plus sure pour la conviction des premiers.

Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties. Dans la premiere M. *du Guet* expose les motifs qui doivent engager à étudier sérieusement les principes de la Foi, & la maniere de se conduire dans cette étude.

Dans la seconde il prouve la vérité de la Religion Chrétienne par les Livres de l'Ancien Testament.

Le troisiéme contient les preuves tirées du Nouveau Testament.

Enfin dans la quatriéme Partie l'Auteur examine plus en particulier ce qui regarde J. C. qu'il n'a presque consideré jusques-là que par rapport aux propheties qui l'avoient prédit, & aux miracles qui lui ont rendu témoignage, & il acheve de prouver la vérité de la Religion par la conversion du monde, & l'établissement de l'Eglise.

PREMIERE PARTIE.

Chapitre premier, article premier, *ce qu'on entend par la Foi & ses rapports.*

La Foi est la source du culte qu'on rend à Dieu, c'est à dire, de la Religion qui a deux rapports; l'un à Dieu qu'elle adore, l'autre à la créature dont il est adoré, cette adoration n'est point un simple aveu que Dieu est tout, & que la créature n'est que ce qu'il lui a plu qu'elle fût. Ce n'est point une simple admiration de ses perfection

infinies, ni même un ſimple reſpectueux tremblement devant la ſuprême majeſté. Son eſſence conſiſte principalement à aſſujettir l'homme à Dieu comme à ſon Dieu, ſon bien ſouverain, ſon unique fin, le principe dont il dépend en tout, le centre vers lequel tout ce qu'il a reçu doit retourner.

La Religion eſt donc un commerce entre Dieu & l'homme. Elle unit ces deux extremitez qu'une diſtance infinie paroît ſéparer. Elle apprend à l'homme ce que Dieu lui eſt, & le lui fait ſentir : & elle lui apprend auſſi ce qu'il eſt à l'égard de Dieu, ce qu'il lui doit, & ce qu'il en peut eſperer.

Dieu eſt la vérité eſſentielle ; il faut donc le croire quand il parle, & ſe fier à lui quand il promet. Il eſt la Souveraine Juſtice, & la ſainteté primitive ; il faut donc faire ce qu'il commande, & s'abſtenir de ce qu'il défend. Il eſt la bonté infinie; on lui doit donc un amour, s'il ſe peut, infini. On doit au moins n'aimer que lui, & n'aimer rien qu'en lui.

Article 2. *Un Chrétien doit être ſolidement inſtruit de la Religion.*

C'eſt ſon premier devoir & ſon plus grand interêt. La Religion ſeule peut lui découvrir ce qu'il eſt, ce que ſont les autres êtres, & l'uſage qu'il en doit faire. Sans elle, il vit au hazard. Il ne connoît ni ſon rang ni ſes devoirs. Il ſuit en aveugle l'impreſſion des ſens. Son indigence actuelle le preſſe, & le détermine à ſaiſir tout ce qui s'offre à lui. L'experience qui lui fait ſentir le vuide & le faux de tous les biens humains, le dégoûte ſans le détromper, & l'afflige ſans le convertir.

Sa corruption & ſon ignorance s'augmentent reciproquement l'une l'autre. Il ſouhaite en ſecret que la Religion ſoit fauſſe. Il n'en conſidere que certains dehors, ſouvent étrangers, & qui la défigurent. Il s'attache à certaines parties détachées du tout, dont il ne voit ni la liaiſon ni les rapports. Il s'occupe volontiers des difficultez. Il veut raiſonner où il doit croire ; & il ne ſçait pas raiſonner où il lui ſeroit permis de le faire avec fruit. Une telle perverſité eſt ordinairement punie par un nouvel aveuglement. On ceſſe de voir ce qu'on n'aime pas, & les lumieres ſont refuſées à celui qui en étoit ennemi.

Article 3. *Un Chrétien doit connoître juſqu'à un certain point les preuves de la Religion.*

Elles préviennent les doutes qui pourroient s'élever; elles diſſipent par une prompte lumiere ceux qui s'élevent ; elles empêchent l'impreſſion que ceux des autres pourroient faire. Elles apprennent combien la foi eſt raiſonnable ; & comme rien ne coûte tant à l'eſprit humain qui veut voir & juger, que de conſentir à ce qu'il ne peut voir, & que de ſe ſoûmettre à ce qu'on lui défend d'examiner ; il n'y a rien après la grace interieure, qui ſoit plus capable de lui adoucir le joug de la Foi, que de lui faire comprendre que c'eſt par lumiere qu'il croit, & que c'eſt en uſant bien de

la raison qu'il cesse de la consulter & de la prendre pour juge.

On ne voit pas ce qu'on croit, mais on voit clairement qu'il faut croire. La raison conduit à la révélation. Elle prend l'homme comme par la main, l'introduit dans le Sanctuaire, & s'arrête elle-même au vestibule.

Sur cet extrait suivi du premier Chapitre de cet Ouvrage, & dans lequel nous nous sommes presque toûjours servis des propres termes de l'Auteur, on peut juger de sa maniere & de son stile. Mais les bornes de nos Journaux ne nous permettent pas de continuer suivant cette méthode; & nous allons nous resserrer autant qu'il nous sera possible, quelque plaisir que nous eussions à nous étendre sur des matieres si importantes & si bien traitées.

Dans le second Chapitre M. *du Guet* acheve de donner de la Religion l'idée la plus juste, la plus noble, & la plus consolante. Il montre qu'elle n'est pas opposée aux desirs essentiels de l'homme; qu'elle l'exhorte au contraire à les approfondir, à bien connoître leur origine & leur étendue, & à se convaincre par cet examen qu'ils ont un objet immense. En effet elle ne lui commande que d'être heureux, & ne lui défend que d'être miserable; & le commandement de s'aimer soi-même, est renfermé dans celui d'aimer Dieu de tout son cœur. Nous nous aimons comme il faut, en aimant Dieu sans bornes, parce qu'alors nous aimons le seul bien qui peut nous rendre heureux.

Ainsi le remede qui va seul à la source du mal, le remede & de nos passions & de notre misere, c'est que Dieu se fasse plus sentir que tous les autres biens, & qu'il fasse connoître au cœur par une experience intime, qu'il est son maître, & que c'est pour lui qu'il est créé.

Le troisiéme Chapitre établit la vérité essentielle & fondamentale de la Religion, & d'où dépendent toutes les autres. C'est l'existence de Dieu, dont l'Auteur rassemble & lie un très-grand nombre de preuves avec tant de clarté, d'éloquence & d'ordre, qu'elles se fortifient l'une l'autre, & portent dans l'esprit une conviction entiere, & dans le cœur la plus intime persuasion. De cette vérité préliminaire, il tire dans le quatriéme & dernier Chapitre de cette premiere Partie, la necessité d'une Révélation Divine, écrite, & conservée pure, pour apprendre à l'homme ses devoirs par rapport à Dieu. Ainsi dispensé d'examiner toutes les Religions qui ne sont fondées sur aucune révélation de cette sorte, il se trouve conduit par une route fort abrégée au Recueil des véritables Révélations, que la Nation Juive lui presente, & déterminé à y chercher les preuves de la Foi. C'est le sujet de la seconde partie de ce Traité.

Cette seconde Partie contient un si grand nombre de ces preuves, que l'incrédule en demeurera accablé, & le Fidéle même étonné.

Elle peut d'ailleurs servir comme de Commentaire général & abrégé à tous les Livres de l'Ancien Testament. La divinité de ces Livres y est d'abord confirmée par les miracles & les Propheties qu'ils contiennent, & ces deux sortes de preuves sont poussées jusqu'à la plus évidente démonstration. On entre ensuite dans le détail de ce que contiennent ces Livres Divins; & après avoir montré que les Loix Morales portent visiblement le caractere du premier Législateur, que les Loix cérémoniales ne sont pas de son premier dessein, & qu'elles ont dû cesser, lorsque la véritable justice a été annoncée par le Messie; on parcourt toutes les promesses qui en sont répanduës dans ces Livres; on en développe le sens; on en fixe l'intelligence, & on en fait voir l'accomplissement parfait en J. C. avec une solidité, une netteté, une facilité, une force, qui ne se rencontrent pas souvent réunies.

Après cela tout se tourne en preuve entre les mains du sçavant Auteur. L'état present des Juifs dispersés & conservés, leur témoignage & leur aveuglement, le mélange de clarté & d'obscurité dans les Prophéties, l'opposition du moins apparente des caracteres du Messie & de J. C. *&c.* Rien ne lui échappe pour faire comprendre que J. C. est le centre & la fin où tout se reduit à l'unité. Il y employe même les figures, non celles qui ne sont qu'arbitraires, & l'Ouvrage d'une imagination vive, (il a toûjours été fort éloigné de les autoriser) mais celles qui ont un rapport necessaire à leur objet; qui en se presentant d'elles-mêmes, appellent pour ainsi dire, la reflexion, au lieu d'en être l'effet; qui se prêtent mutuellement l'évidence & la lumiere, qui conspirent à réunir les causes, les motifs, les effets, les circonstances du grand Mystere de J. C. & qui par ces raisons, forment, comme le dit l'Auteur, un genre de preuves, qui doit faire sur un esprit sérieux, une impression plus vive & plus profonde qu'aucune démonstration particuliere.

Voilà en général le dessein de cette seconde partie, tel qu'il nous est exposé dans l'Avertissement qu'on a mis à la tête de l'Ouvrage. Mais pour faire mieux connoître cet excellent Traité, il est bon de descendre un peu plus dans le détail. Nous choisirons pour cela le premier Chapitre. C'est le plus important. M. *du Guet* prétend y prouver la vérité & l'autenticité des Ecritures, & tout dépend de ce point fondamental.

Les Livres Saints contiennent une Histoire suivie depuis la création du monde jusqu'à des tems fort reculés. Les premiers de ces Livres sont beaucoup plus anciens que tous ceux qui nous restent des autres Nations; & l'Histoire du Peuple Hébreu y est jointe avec celle des Peuples voisins d'une maniere si circonstanciée & si sçavante, que plus on est instruit de l'Antiquité, plus on est sensible aux preuves de vérité qui éclatent de toutes parts. On

On y trouve une exacte supputation des tems, une connoissance très-distincte de la Géographie, une Histoire des premieres Monarchies, conforme à ce que les plus habiles Historiens des autres Peuples en ont écrit, quoiqu'il n'en soit parlé qu'incidemment dans celle-ci; un recit exact, mais en peu de mots, de la maniere dont les differentes Nations se sont partagées, des lieux qu'elles ont choisis pour s'y établir, & des chefs qui ont conduit ces premieres Colonies.

Tous les Peuples dont les Monumens sont venus jusqu'à nous ont eu l'idée de la création, ou du moins de la formation du Monde. Ils ont conservé la mémoire d'un premier âge d'innocence & de félicité. Ils ont connu le Déluge. Ils ont sçu que la terre s'étoit repeuplée par un homme qui avoit vû la fin de l'ancien Monde & le commencement du nouveau. Ils lui ont donné pour cela deux visages, & ils ont conservé son véritable nom sans le sçavoir; le *Janus* des Gentils étant le même que *Noë*, & ces deux noms venant de la même origine marquée dans l'Ecriture.

Ainsi la vérité des Livres Saints dans ce qu'ils contiennent de plus ancien & de plus surprenant, est clairement démontrée par le consentement de tous les Peuples, à qui les Ecritures ont été inconnuës. Car il est manifeste que la seule vérité a pû être le fondement des Traditions Universelles qui ont subsisté dans toutes les Nations, malgré la distance des lieux & la diversité des mœurs & des Langues.

M. *du Guet* montre ensuite qu'il suffit pour être persuadé que *Moïse* est l'Auteur des Livres qui portent son nom, d'en être assuré par tout le peuple Juif, qui par une Tradition non interrompuë les lui a toûjours attribués; qui les a regardés comme la base du culte public, & qui étant entré dans la terre promise avec une Religion toute formée, avoit dû nécessairement l'apprendre de *Moïse* dans le désert.

D'ailleurs *Moïse* parle toûjours en personne; il est présent à tout, & tellement contemporain, qu'il finit son Histoire avant que le peuple passe le Jourdain pour entrer dans la Palestine. Il faudroit donc feindre les absurditez les plus incroyables pour penser qu'un autre que lui en fût l'Auteur.

La maniere dont le Peuple Juif est traité dans ces Livres, est une nouvelle preuve de leur Divinité. Les faits rapportés contre lui sont encore plus déshonorans que les reproches qu'on lui fait, & l'Histoire entiere de *Moïse* n'est que l'Histoire des crimes de ce Peuple indocile. Auroit-il tant de respect pour elle, & la regarderoit-il comme divine, si elle ne l'étoit pas en effet?

Les Miracles rapportés dans les Livres de *Moïse* ont presque tous ce caractere d'avoir été faits devant tout le peuple, & plusieurs d'entre

eux en presence même des Egyptiens. L'Auteur rapporte ceux de la mort des premiers nés d'Egypte, & du passage de la Mer-Rouge, après quoi il fait les reflexions suivantes.

» Si ces deux miracles, *dit-il*, ne » sont pas arrivés, comment a-t-on » pû les faire croire à plus de six » cens mille hommes qui sçavoient » le contraire, & qui étoient bien » instruits que leur sortie de l'Egy- » pte & leur entrée dans le desert » n'avoient rien eu de merveilleux? » Comment a-t on pû fonder tous » les reproches contre leur déso- » béissance & leur murmure, sur » l'évidence de ces prodiges? com- » ment se sont ils soûmis à une Re- » ligion chargée d'observances pé- » nibles, ménaçante & sévére, où » ces faits miraculeux sont perpé- » tuellement cités comme des » preuves de sa divinité? Com- » ment la Fête de Pâques, la prin- » cipale & la plus auguste, a-t-elle » été instituée dès lors comme un » monument éternel de la mort » des premiers nés, de l'efficace du » sang de l'Agneau Pascal, & du » passage de la Mer-Rouge? Il faut » être déterminé à tout nier pour » ne pas sentir que dans telles cir- » constances, le doute seul est inju- » rieux à la raison.

Nous donnerons dans le Journal suivant l'Extrait de la troisiéme & de la quatriéme Partie de cet Ouvrage.

DISCOURS EVANGELIQUES SUR DIFFERENTES VERITEZ de la Religion, & d'autant plus utiles dans chaque état, que les sujets & les desseins en sont plus particuliers & plus rarement traitez. Par le Pere L. R. D. S. D. *Tome II.* A Paris, chez *de Billy*, Quai des Augustins, à Saint Jerôme; *le Clerc*, Grand'Salle du Palais, à la Prudence; *Gissey*, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; *Clousier*, ruë S. Jacques, à l'Ecu de France. 1736. Volume *in*-12. pag. 244.

NOUS avons rendu compte du premier Volume de ces Discours Evangeliques le mois de Décembre de l'année derniere, nous allons parler ici du second. Il renferme six Discours. Le premier est *sur l'obligation de conduire nos freres dans le chemin de la vertu:* le second, *sur les fruits de l'Incarnation du Verbe:* le troisiéme, *sur l'amour de Dieu:* le quatriéme, *sur le bon usage des graces par l'exemple qu'en donne Marie:* le cinquiéme, *sur la pieté nourrie par la science dans la personne de S. Thomas d'Aquin:* le sixiéme, *sur le triste sort du pécheur, au jour du dernier Jugement.*

Le Texte du premier Discours est tiré de ces paroles de Notre-Seigneur, en S. Luc, chap. 4. *Aliis Civitatibus oportet me evangelizare Regnum Dei. Il faut que je prêche aussi aux autres Villes l'Evangile du Royaume de Dieu.*

On represente d'abord ici le zéle de J. C. pour l'instruction des Peu-

ples. » Il ne se contente pas, *dit-on*, » d'enseigner sa doctrine à un seul » Peuple, il l'apprend à tous, & » après l'avoir publiée dans une » Ville, il l'annonce à celles qui » ne l'ont pas reçuë, *aliis civitati-* » *bus*. C'est pour cela qu'il par- » court toute la Judée, la Samarie, » & la Galilée.... Il n'oublie rien » pour sauver ceux de la Maison » d'Israël, qui étoient perdus. On » le voit tantôt sur la montagne, » parlant à un grand peuple tou- » chant les devoirs de la Religion, » tantôt au rivage de la mer prê- » chant de l'importance des biens à » venir, icy il enseigne dans les » Synagogues, là au milieu des » places publiques; ici sur le bord » du puits de Jacob, il éclaire une » femme de Samarie; là dans la sal- » le du Pharisien, il convertit une » Magdelaine pécheresse. S'il se » trouve avec Zachée, il le détache » de l'affection pour les richesses; » au tems de sa Passion, il ramene » à lui un Disciple qui venoit de » s'en éloigner par son infidélité, » & jusques sur la Croix-même; il » gagne l'ame d'un criminel, tant » il est porté pour le salut de tous » les hommes.

Notre Auteur, après cet exposé, se plaint de ce qu'on voit aujourd'hui si peu de gens profiter d'un tel exemple, & s'interesser à procurer le salut du prochain. On diroit, remarque-t-il, à considerer ce qui se passe, qu'il n'y ait plus d'ignorans à instruire, de pécheurs à convertir, de foibles à fortifier, d'égarés à conduire. Nul ne se met en peine du salut de ses freres, & on allegue pour s'en dispenser, mille prétextes frivoles : tantôt on dit qu'on n'en est pas capable, tantôt que ce devoir ne regarde que les Ministres de l'Evangile. Notre Auteur se propose de montrer que chacun y est obligé en sa maniere & selon ses forces.

Le second Discours, qui est sur *les fruits de l'Incarnation du Verbe*, a pour Texte ces paroles de S. Luc, Chap. 1. *Missus est Angelus Gabriel à Deo ad Virginem. L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu à une Vierge.*

Le seul exorde de ce Discours en fera d'abord sentir la solidité.

» Ne craignons rien, *dit l'Ora-* » *teur*, l'Ange envoyé aujourd'hui » sur la terre, n'y vient point pour » exercer les vengeances du Sei- » gneur, mais pour y annoncer ses » misericordes; il n'y vient point » pour punir les hommes, mais » pour les consoler. Laissons ici aux » premiers habitans du monde, les » frayeurs & les craintes, eux qui » ont vû si souvent de ces Es- » prits Celestes envoyés d'en haut » pour leur défaite & leur ruine; » laissons gémir les Sennacheribs » sous la main de cet Ange terrible » qui dans un instant fait périr une » armée entiere; laissons trembler » les Egyptiens à la vûë de l'Ange » Exterminateur qui dans une nuit » enleva tous leurs aînez; laissons » les habitans de Sodome & de Go- » morrhe livrés à la consternation, » lorsque deux Anges font tomber » sur leurs Villes, le feu du Ciel. » Mais pour nous, mes freres, ré-

» joüissons-nous à la vûë de l'Ange » qui paroît aujourd'hui à nos » yeux, n'ayons pas moins de joye » qu'en eurent les Tobies lorsqu'ils » furent guidés dans leur voyage » par des Anges; n'en ayons pas » moins que les Elies, lorsqu'ils » reçurent du pain par leur mini- » stere, ni que les Enfans de la » Fournaise préservés par eux, des » flammes. Un Ange s'adressant à » Marie, vient nous apprendre » l'arrivée d'un Redempteur. Jour » heureux! où la lumiere vient dis- » siper nos ténébres, & le Sei- » gneur nous visiter dans notre » exil..... Le P. L. pour traiter di- gnement cette matiere, fait voir dans un premier point, la gran- deur du bien-fait dont il s'agit, & dans un second, ce que ce bien-fait demande de nous : division simple & naturelle, d'où il tire une source d'instructions toutes plus touchan- tes les unes que les autres.

Le troisiéme Discours est sur l'a- mour de Dieu, & a pour Texte ces paroles du 24e Chapitre de S. Luc, si convenables au sujet : *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum lo- queretur in via?* » Notre cœur n'é- » toit-il pas tout brûlant dans nous, » lorsqu'il nous parloit dans le » chemin?

Il seroit difficile d'entrer dans ce sujet d'une maniere plus naturelle & plus instructive que le fait le P. L. » Voilà, *dit-il*, ce que se dirent » l'un à l'autre, deux Disciples de » J. C. quand ils eurent reconnu » que c'étoit lui-même qui durant » le chemin, les entretenoit par ses » discours, mais voilà aussi ce qui » doit bien vous confondre, vous » qui êtes insensibles aux attraits » les plus touchans de la grace. En » effet quel plus grand sujet d'éton- » nement, que vous ne soyez pas » tout embrasés d'ardeur par votre » Dieu, qui se fait connoître à vous » avec tant de clarté, tandis que » ces deux pauvres Disciples qui ne » le connoissoient que par pressen- » timent, ne laisserent pas d'avoir » leurs cœurs tout brûlans, &c.

L'Amour de Dieu est d'une obli- gation indispensable, cet amour est recompensé d'un bonheur infini. Le P. L. fonde sur ces deux refle- xions tout son Discours.

Il y a bien de l'erreur touchant l'obligation d'aimer Dieu, le P. L. fait voir en deux mots, sur la fin de son Discours, en quoi consiste cette obligation; elle nous engage, dit S. Thomas, à avoir pour celui qui nous a créé, un amour de di- stinction, c'est-à-dire, qui ne puis- se convenir qu'à lui seul, ou ce qui est la même chose, un amour en vertu duquel nous préférions Dieu à toute créature. Il ne nous demande pas, continue le Pere L. un amour tendre & sensible, cette sensibilité n'étant pas toûjours en notre pouvoir, mais il exige que nous l'aimions par préférence à tout ce qui n'est pas lui même, non par une préférence spéculative qui nous fasse seulement reconnoître qu'il est au dessus de tous les autres êtres, mais d'une préférence active & de pratique, qui nous rende disposés à perdre tout plûtôt que

de le perdre : on dit souvent comme S. Pierre, *tu scis, Domine, quia amo te*, mais on ne le dit pas toûjours avec la même sincérité.

Le quatriéme Discours qui est *sur le bon usage de la grace, par l'exemple qu'en donne Marie*, a pour Texte, ces paroles du Pseaume 45. *Sanctificavit Tabernaculum suum Altissimus.* » Le Très-Haut a sancti- » fié son Tabernacle.

Ce n'est pas, dit le Pere L. de ce Tabernacle dressé autrefois dans le desert par les Israëlites, que je parle ici ; c'est de celui que le Seigneur à son arrivée sur la terre, doit habiter, c'est de cette fille choisie pour concevoir le Verbe Divin quand il prendra une chair semblable à la nôtre. Voilà quel est ce Tabernacle sanctifié aujourd'hui par le Très-Haut. Jugez par avance du comble de sa sanctification, car cette Arche ne devant pas être, comme l'autre, un lieu où le Seigneur ne reside que par sa vertu, mais une Arche où il doit se rendre en personne, & habiter lui-même, qu'est-ce que le Seigneur ne fera pas pour l'orner & pour l'enrichir, *&c*?

Le Pere L. remarque ici 1°. que la Sainte Vierge a reçu elle seule plus de grace que n'en ont jamais reçû toutes les créatures ensemble, 2°. Que ces graces étoient inamissibles, 3°. Qu'elle a cependant autant travaillé à les conserver que si elle avoit pû les perdre. Que d'instructions il tire de-là ! Il faut lire là-dessus le Discours même.

Le sixiéme est *sur la pieté nourrie par la science dans la personne de S. Thomas d'Aquin* : il a pour Texte ces paroles du 24e Chap. de l'Ecclesiastique : *Non solum mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem* : » Je n'ai pas seulement travaillé » pour moi-même, mais pour tous » ceux qui cherchent la vérité.

Qu'il en est peu, dit le Pere L. qui travaillent ainsi pour eux-mêmes, & pour les autres ! Les uns, indifferens pour le bien du prochain, ne s'appliquent qu'à ce qui peut contribuer au leur propre. Les autres tout occupés de ce qui regarde leurs freres, ne font rien pour eux-mêmes.

» Pratiquer & enseigner ; mar- » cher dans la voye, & y conduire, » deux avantages qui se trouvent » heureusement réunis dans Saint » Thomas d'Aquin. Animé de ce » double esprit dont parle l'Ecritu- » re, il agit pour lui-même, & » n'oublie point d'agir pour ses » freres ; il pratique le bien & leur » apprend à le pratiquer ; il se per- » fectionne, & travaille à les per- » fectionner.... Ici comme Samuel » il s'occupe du saint Ministere, » là comme Néhémie, il construit » la Maison du Seigneur ; icy je le » vois comme Tobie s'exercer dans » la pieté, & comme Moyse, offrir » à Dieu ses adorations ; là comme » David, foudroyer les Philistins, » & comme Josué, exterminer » l'impieté, en sorte qu'il peut em- » prunter avec justice, ces paroles » que la Sagesse dit d'elle même : *Je n'ai pas seulement travaillé pour moi, mais pour tous ceux qui cherchent la vérité.* » Non solum mihi

» laboravi, sed omnibus exquiren-» tibus veritatem....

S. Thomas a travaillé pour lui-même en se rendant exact observateur de la Loi de Dieu, c'est le premier point. S. Thomas a travaillé pour les autres en s'occupant à expliquer cette même Loi, c'est le second.

La fidélité de S. Thomas dans l'observation de la Loi, sa science & son zéle dans l'explication de cette Loi. Voilà le fonds du Discours, Discours rempli de traits vifs, mais dont nous nous contenterons de citer un seul exemple. Il s'agit du dessein que prit S. Thomas d'abandonner le monde, & des obstacles qu'il eut à vaincre pour l'exécution de ce dessein.

» S. Thomas, *dit le Pere L.* re-» nonça à toutes les grandeurs de la » terre, c'est la premiere démarche » qu'il fit dans l'observance de la » Loi de Dieu, mais il en fit une » seconde qui fut de renoncer à sa » propre liberté. La facilité qu'il y » a de se rendre infidéle à la Loi, » quand on est maître de soi-mê-» me, le frappa & lui fit prendre » la résolution de renoncer à sa » propre volonté pour n'en avoir » plus que pour obéir. Si l'on voit » dans le monde tant de prévarica-» teurs, c'est que chacun y veut » vivre sans dépendance. Quand » est-ce que Salomon se rendit in-» fidelle, ne fut-ce pas après la » mort de David, de la volonté » duquel il dépendoit? Saül ne » trouva-t-il pas sa ruine, dès qu'il » n'eut plus de Samuel qui le con-» duisît? Le prodigue dont il est » parlé dans l'Evangile, ne se per-» dit-il pas par ses débauches, au » moment qu'il sortit de la maison » de son pere, & n'eut plus pour re-» gle que sa volonté? Il voulut donc » notre Saint, afin de garder sa fi-» délité, n'agir plus que par la vo-» lonté d'un Superieur, & pour ce » sujet il resolut d'entrer dans l'Or-» dre de S. Dominique.... L'en-» nemi commun n'oublia rien » pour lui faire abandonner cette » entreprise, mais ne craignons » rien, Thomas a assez de force » pour se mettre au-dessus de tout » ce qui s'oppose à ses pieux des-» seins: Qu'en effet une mere trop » tendre le presse de ne pas quitter » sa maison, qu'elle aille le trouver » à Rome où il s'étoit refugié pour » éviter les poursuites de cette me-» re trop tendre, que là elle fasse » tous ses efforts pour le ramener à » Naples; Qu'elle envoye ses deux » freres avec des armes pour l'arrê-» ter venant à Paris; qu'alors ces » freres cruels en agissent envers » lui avec inhumanité. Il surmonte » tous ces obstacles & en demeure » victorieux. Il est vrai qu'il se voit » obligé de retourner à Naples où » on le conduit par force, mais » c'est pour triompher de nouveau » des instances de sa mere. Qu'elle » dise alors baignée de pleurs, que » c'est en lui qu'elle met toute sa » consolation, & que son absence » va lui coûter la vie. Il voit, sans » émotion, couler plus de larmes » des yeux de cette mere affligée, » que n'en versa la mere du jeune

» Tobie au départ de son fils, ni » que Jacob quand on lui annonça » la mort de son fils Joseph. Lar- » mes de Théodore, mere de Tho- » mas, bien differentes de celles » de Monique, mere d'Augustin ? » Monique pleure pour faire aban- » donner à Augustin le monde qu'il » aime, & Théodore pleure pour » mettre dans le cœur de Thomas » l'amour du monde qu'il déteste.

L'Orateur Chrétien s'interrompt icy à la vûë d'un autre objet qui se presente à lui. » Quel nouveau » spectacle, *s'écrie-t-il*, s'offre icy à » mes yeux, quel autre genre de » violence ! Je ne vous dirai pas » que les persécuteurs de Thomas » lui déchirent avec fureur son » saint habit, qu'ils le revêtent » par force, de l'habit pompeux du » siécle, puisqu'il se regarde alors » comme J. C. couvert de pourpre » par ignominie; je ne vous dirai » pas qu'ils le contraignent de re- » ster avec ses parens dans sa mai- » son, puisqu'il s'imagine alors » être comme le Sauveur parmi les » Juifs; je ne vous dirai pas qu'ir- » rités de sa constance, ils le met- » tent dans une prison, puisqu'elle » devient pour lui une délicieuse » solitude; je ne vous parlerai pas » non plus de mille cruautez qu'on » exerce sur sa personne, mais je » vous dirai, en frémissant, que » ses barbares freres firent entrer » dans sa prison une Courtisanne » pour le séduire.

» O Ciel ! ô terre ! *s'écrie icy l'O-* » *rateur*, pourra-t-on se le persua- » der ? Les Enfans de Jacob furent » consternés à l'occasion de Dina » leur sœur qui avoit été insultée, » & je vois les Enfans de Landul- » phe, s'unir ensemble pour expo- » ser au naufrage, la pudeur de » leur frere, mais ce frere intrépide » fait voir autant de courage que de » vertu. Armé d'un tison ardent, il chassa cette infâme, comme l'Ange armé d'un glaive flamboyant fit sortir le Démon du Paradis Terrestre.... Triomphe mille fois plus glorieux que celui des Joseph, des Suzanne, & de Judith. Thomas au milieu des chaînes ne peut vaincre par la fuite, il repousse un feu par un autre....

Notre Saint méprise toutes les distinctions, il refuse les Evêchez qu'on lui presente. Il faut même le contraindre pour prendre le degré de Docteur, il ne l'accepte que par obéissance. Mais le voici qui pour obéir, va sacrifier jusqu'au peu de santé & de force qui lui restent.

Gregoire X. lui ordonne de se rendre au Concile de Lyon, il obéit & se met en chemin. Mais une maladie l'arrête au Monastere de Fosse neuve, où il meurt d'amour pour son Dieu, en expliquant le Livre du divin amour, le Cantique des Cantiques.

Heureux d'avoir ainsi fini ses jours après les avoir employés à travailler pour lui-même, & pour les autres, à observer la Loi & à l'expliquer aux Peuples, à être fidéle, & à porter les autres à le devenir ! C'est-là ce que Dieu demande de l'homme qui veut être

grand dans le Ciel : *Qui fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in Regno Cœlorum.* Math. 5. Jugez par-là, mes freres, à quel degré de gloire notre Saint est élevé dans le Ciel, mais travaillez comme lui à mériter cette gloire. C'est ce que je vous souhaite, *&c.*

Le sixiéme & dernier Discours, qui est sur le sort du pécheur au jour du Jugement, a pour Texte ces paroles de S. Luc, Chap. 21. *Tunc videbunt Filium-Hominis venientem in nube, cum potestate magnâ & majestate.* » Alors ils verront » le Fils-de-l'Homme venir sur » une nuée, avec une grande puis- » sance & une grande majesté.

Les Pécheurs, *dit l'Orateur Evangelique*, ne redouteront rien tant que de voir ainsi leur Juge dans l'appareil terrible où il se presentera devant eux, mais ils ne pourront se dérober à cette vûë, *tunc videbunt.* Ils le verront avec tout l'éclat de sa Majesté, & la foudre à la main, condamner au supplice du feu, ceux qui auront été rebelles à sa Loi, & les y condamner pour jamais, sans qu'ils puissent esperer aucune misericorde, *tunc videbunt.*

» Tous les hommes se trouve- » ront devant ce Souverain Juge ; » vous & moi y seront presens ; ou » pour être condamnés ou pour » être absous ; ni rang, ni qualité, » ne serviront de prétexte à qui » que ce soit ; il faudra que tous » les hommes y comparoissent ; ils » sortiront pour cela de leurs tom- » beaux, ils ranimeront leurs cada- » vres, jusques-là la proye des vers, » ils se revêtiront d'une chair aupa- » ravant reduits en poussiere, & re- » prendront tout ce qu'ils auront » laissé sous l'Empire de la mort.

O sort affreux ! qu'il faille un jour obéir, à l'ordre menaçant d'une Trompette formidable qui réveillera tous ceux qui dorment dans le silence du sépulchre, & se rendre dans une vallée pleine de consternations, où seront tant de coupables ! Jour affreux où toute la Nature sera déconcertée, le Soleil éclipsé, la Lune couverte de sang ; les Etoiles sans lumiere, la Terre ébranlée jusques dans ses fondemens, la mer écumante, l'air rempli de tonnerres, & toute la Terre reduite en cendre. » Quel » spectacle horrible ! Le tragique » évenement de deux Villes infâ- » mes consumées par le feu du Ciel, » les playes dont Moyse frappa » toute l'Egypte, les eaux qui sub- » mergerent les troupes de Pha- » raon, ni cette grêle de pierres » dont cinq Rois essuyerent les » coups, ne sont pas comparables » à ce bouleversement qui paroîtra » alors dans l'air & dans les Cieux.

Mais ce qui fera la plus grande désolation du pécheur, ce sera d'abord la révélation de tous ses crimes, & ensuite la punition terrible dont ils seront suivis ; le pécheur couvert de confusion, en voyant ses crimes dévoilés à la face de tous les hommes, le pécheur livré au desespoir à la vûë des tourmens horribles où il se verra condamné. Voilà en substance tout le sujet

sujet du dernier Discours.

Quelques personnes ont cru que ces Discours étoient du Pere *la Place* Dominiquain ; mais ils sont d'un autre Religieux du même Ordre.

MEDICAL ESSAYS, AND OBSERVATIONS, REVISED AND Published by a Society in Edinburgh. Printed by T. and W. Ruddimans, *&c.*

C'est-à-dire : *Essays de Medecine, & Observations, revûës & publiées par une Societé à Edinbourg*, &c. Vol. second. 1734. *in*-8°.

NOUS avons donné dans le Journal dernier, non seulement une idée générale de ce second Volume des Essays de Medecine d'Edinbourg, mais un détail des articles 2 & 5 du même Volume. Il nous reste, pour faire mieux connoître l'Ouvrage, à rendre compte de quelques autres articles, qui ne sont pas moins considerables.

Le sang humain est une des liqueurs du corps, qu'il importe le plus d'examiner ; c'est de la bonne ou de la mauvaise constitution de ce fluide, que dépend la santé ou la maladie. Les recherches que l'on fait sur sa nature, sur ses principes, sur sa pesanteur comparée à celle des liqueurs ordinaires, & sur la configuration des differentes parties de sa masse, interessent tous les Medecins. Pour bien connoître le sang, il faut le considerer dans l'état où il se trouve pendant la santé, & dans celui où il se trouve pendant la maladie.

Tel est le sujet de l'article 7 de ce Volume. C'est un Essay sur l'Analyse du sang humain, communiqué à la nouvelle Societé d'Edinbourg, par le Docteur G. Martin Medecin à S. André.

Le sçavant Auteur entre sur cette matiere dans un grand détail. Non seulement il fait la revûë de ce qui a été dit jusqu'à present de plus raisonnable sur l'analyse du sang humain, mais il ajoûte encore des experiences qui lui sont propres, & qui tendent à faire connoître, de plus en plus, la structure intime des parties de ce fluide.

Il examine d'abord, si le sang est une liqueur hétérogéne. Il expose ensuite le sentiment des anciens, sur la composition de ce fluide. Delà il passe à l'analyse chymique du sang. Les Chymistes, dit-il, en tirent par le feu, du *Phlegme*, de l'*Huile*, du *Sel*, & de la *terre*, qu'ils nous donnent pour les vrais principes du sang.

Mais lorsque l'on examine ces experiences sans préjugé, tout ce que l'on en peut conclure, poursuit-il, c'est que le sang, soûmis à l'action du feu, avec telles ou telles circonstances, est capable de fournir des matieres differentes entr'elles. Il ne s'ensuit pas cependant de-là que ces matieres ayent jamais existé dans l'animal vivant, sous la forme où elles paroissent lorsqu'on

les a retirées par l'action du feu. Le *phlegme*, il est vrai, se manifeste de lui-même, dans le sang indépendamment du feu. On en peut dire autant de l'*huile*. La langue y découvre aussi des parties salines, & il y a tout lieu de croire qu'il contient des parties terrestres. La machine du vuide nous y démontre aussi de l'air, ce que ne font pas les analyses chymiques ordinaires.

» Cependant, *dit l'Auteur*, tous » ces principes, ainsi qu'on les appelle communément, ne peuvent ni exister dans le sang, ni en » faire la composition, au sens que » l'entendent les Chymistes. Les » parties d'air n'exercent jamais » leur force élastique dans l'état de » santé, & les *huiles fétides*, soit » *fixes*, soit *volatiles*, de même » que les *sels alkalis*, sont entierement les effets de l'operation du » feu, & d'un degré de chaleur qui » ne se rencontre jamais dans le » corps de l'animal.

Telles sont les reflexions de M. Martin, au sujet de l'analyse chimique du sang; nous remarquerons là dessus, qu'encore qu'il soit vrai, ainsi qu'en conviennent les vrais Chymistes, que cette voye ne suffise pas seule, pour donner une juste idée de l'état naturel du fluide dont il s'agit, cependant c'est un moyen qui a des avantages qu'on ne rencontre point dans les autres manieres d'analyser le sang. Les substances qu'on en retire sont certainement les mêmes qui y étoient avant sa décomposition. Le feu, à la vérité, en a déguisé plusieurs, en se mêlant avec elles; il en a décomposé d'autres; & en nous en presentant quelques-unes réunies qui ne l'étoient point, il les a renduës sensibles, mais il n'en a fait aucune.

Le Chymiste sçait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur les déguisemens que le feu apporte dans les substances. Il connoît par l'état où ces substances sont après l'analyse, ce qu'elles ont dû être avant leur décompositions. L'ordre même qu'elles gardent en sortant, soit dans la distillation, soit dans la rectification, lui fournit des lumieres qui le conduisent surement à cette connoissance.

C'est ainsi qu'un des plus grands Chymistes de nos jours a fait voir (Mem. de l'Académie Royale des Scien. an. 1719.) que le different degré de volatilité des sels urineux, que l'on tire des matieres animales par le secours du feu, étoit une preuve certaine non seulement que ces matieres contenoient avant l'analyse, un acide, mais encore que cet acide se trouvoit joint avec les sels volatils, & formoit avec eux, un sel ammoniac naturel.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner si des substances aussi differentes entr'elles que celles-là, peuvent rester confonduës dans une liqueur sans y produire aucun effet. Nous n'avons fait la remarque précedente que pour insinuer que la Chymie peut fournir beaucoup de lumiere sur la composition naturelle du sang. Il est vrai qu'elle ne

ſuffit pas ſeule ; mais ſi accorder tout à la Chymie, eſt un excès, il ſemble que rejetter entierement les analyſes chymiques, en ſoit un autre. Il y a ſans doute un milieu à garder là-deſſus.

Après avoir examiné le ſentiment des Chymiſtes, l'Auteur paſſe à celui des Cartéſiens, qui admettent, dit-il, dans l'animal des operations bien extraordinaires. Ils ſe ſervent à tout propos, de leurs differens élémens, & l'on diroit à les entendre, qu'ils ont vû les *Spheres*, les *Cubes*, les *Priſmes*, les *Pyramides*, les *Parallélipipedes*, &c. qu'ils ſuppoſent circuler dans la maſſe du ſang ; on diroit que ces divers atômes, ſoûmis à leur imagination, ont l'intelligence de ſuivre les loix qu'ils leur impoſent, & de ſe filtrer pour cela par les vaiſſeaux dont les orifices ſont de figure ronde, quarrée, ovale, triangulaire, oblongue, ou de telle autre qu'il plaît à ces Philoſophes d'imaginer.

Il eſt cependant démontré que les vaiſſeaux du corps de l'animal, affectent toûjours une figure ronde : & pour ce qui concerne la maſſe du ſang, dont il eſt ici plus particulierement queſtion, ſi on l'examine avec ſoin, & par le ſecours des meilleurs Microſcopes, on n'y découvre aucune de ces parties que *Deſcartes* & ſes Sectateurs y ſuppoſent : mais ſeulement des globules qui nagent dans une liqueur tranſparente.

Le ſang eſt compoſé de globules de differens genres. Les plus conſiderables de ces globules, ſont ceux qui lui communiquent la couleur rouge. La groſſeur en eſt limitée. Elle eſt la même dans les differentes parties d'un même animal ; la même encore dans le bœuf, dans le mouton, dans le lapin, *&c.*

Ces globules ſont ceux que l'Auteur après *Leeuwenhoek*, appelle les globules du premier genre. Il eſt facile de les appercevoir. Il ne faut, pour cela, que des Microſcopes ordinaires. Il n'eſt pas donné à tous, de voir que ces globules du premier genre, ſont formés par ſix autres globules plus petits. *Bohn*, *Bernouilli*, *Keil*, & pluſieurs autres ont regardé les globules du ſang, comme des portions d'air enveloppées dans une matiere viſqueuſe, & cela parce qu'ils ont vû ces globules s'allonger en paſſant par des vaiſſeaux dont le diamétre étoit moindre que le leur & reprendre enſuite leur forme ronde, lorſque de ces vaiſſeaux étroits, ils paſſoient dans des vaiſſeaux plus larges.

Leeuwenhoek aſſure, au contraire, avoir vû quelquefois, les globules du premier genre, ſe briſer, & ſe diviſer en ſix autres globules qu'il appelle du ſecond genre, & d'autres fois il a été aſſez heureux, pour voir ſix de ces globules du ſecond genre, ſe réunir pour en former un du premier. Ce curieux obſervateur des infiniment-petits, continue l'Auteur, n'en eſt pas reſté là. Il a découvert dans le chyle & dans le ſang, un grand nombre de parties ſix fois plus petites que les globules du ſecond genre, & par

conſequent, ſelon lui, 36 fois moindre que ceux du premier. Il les appelle les globules du troiſiéme genre. Six de ces derniers réunis enſemble forment un globule du ſecond genre.

Les globules du troiſiéme genre, dit l'Auteur, ſont parfaitement tranſparens, d'où il ſuit qu'on ne peut les diſtinguer les uns des autres. *Leeuwenhoek* ſoûtient cependant, qu'il y a dans l'animal, des vaiſſeaux dont la petiteſſe eſt telle qu'aucun des globules ci-deſſus mentionnés, n'y peut paſſer; de ſorte qu'il faut neceſſairement ſuppoſer des claſſes inférieures de ces globules, qui conſtitueront ceux du quatriéme, du cinquiéme, du ſixiéme genre, *&c.* Il a vû de ces vaiſſeaux dont le diamétre étoit plus petit que la huitiéme partie du diamétre d'un globule du premier genre, de ſorte que les parties qui y paſſent doivent être plus de 500 fois plus petites que ces globules rouges. En pouſſant plus loin ſes obſervations, il a découvert d'autres globules dont le diamétre étoit moindre que la dixiéme partie d'un globule du premier genre, & qui par conſéquent, ne pouvoient admettre que des parties 1000 fois plus petites que ces mêmes globules.

On demandera, peut-être, ce que devient ici cette partie fibreuſe du ſang, que *Malpighi* & pluſieurs autres grands hommes ont regardée comme eſſentielle à ce fluide. L'Auteur répond qu'on ne trouve aucun veſtige de cette partie fibreuſe du ſang, dans l'état naturel; il ajoûte qu'elle ne pourroit que nuire à la circulation, ſi elle ſe trouvoit confondue avec le ſang dans les vaiſſeaux de l'animal, & il conclud que dans le ſang épanché elle doit ſe former par la réunion de ſes parties viſqueuſes.

Il examine enſuite ce que c'eſt que temperament, & quelle en eſt la difference. Il faut voir dans l'article même ce qu'il en dit. Puis il revient à l'analyſe chymique pour déterminer, par ce moyen, la proportion que gardent entr'eux, les principes du ſang. Il établit cette proportion ſur l'experience de *Boyle*, pour le détail de laquelle nous renvoyons au Livre. Nous remarquerons ſeulement que de 10 *onces*, 1 *gros*, 13 *grains* de ſang humain, ou ce qui revient au même, de 4873 *grains* de ſang, en évaluant le *gros* à 60 *grains*, diſtillés par un feu très-lent, juſqu'à ſiccite, il s'eſt perdu 266 *grains* de matiere; Que dans la diſtillation du reſidu par un feu plus fort, la perte s'eſt montée à 427 *grains*; & qu'enfin la *Tête-morte* reſtante des deux premieres diſtillations, & qui étoit du poids de 372 *grains*, ayant été calcinée à feu ouvert & leſſivée, a donné 18 *grains* de ſel fixe, & 26 *grains* de terre: les 328 *grains* qui manquent, ont été diſſipés par l'action du feu. Le total des parties perduës, ſe monte donc à 1021 *grains*, qui font 2 *onces*, 1 *gros* & 1 *grain*.

L'Auteur détermine par la voye de l'analogie, combien parmi ces parties perduës, il pouvoit y avoir

de grains de *phlegme*, d'*huile*, de *sel*, de *terre* & d'*air*. Il finit par une remarque très-vraye, sçavoir, que la plûpart de ces principes, peuvent être convertis les uns dans les autres, ou réduits à des substances plus simples, ce qui doit apporter du changement dans la proportion ci-dessus. L'on sçait en effet que les huiles animales, se changent presque entierement en sel volatil, par des rectifications réiterées, en sorte qu'une livre de cette huile se reduit enfin à environ une once, ce qui fait alors ce qu'on appelle l'huile animale de *Dippel* si vantée pour les affections spasmodiques.

Après avoir déterminé quelle est, à peu-près, la proportion des principes du sang, l'Auteur recherche quelle est celle des globules de differens genres.

Dans le sang tiré de ses vaisseaux, & suffisamment refroidi, la quantité de sérosité se trouve ordinairement à peu-près égale à celle de la partie coagulée; & M. Jurin Sécrétaire de la Societé Royale de Londres, suppose que les interstices que laissent entr'eux, les globules qui forment cette partie coagulée du sang épanché, sont à peu-près égaux aux globules mêmes.

Après plusieurs autres discussions que nous passons en faveur de la brieveté, on examine quelle est la *densité de la masse du sang*, c'est-à-dire quelle est la pesanteur spécifique de ce fluide en général, & de chaque genre de globules en particulier. Le célébre *Boyle* est le premier qui ait tenté de déterminer la pesanteur du sang, en la comparant à celle de l'eau. Il avoit trouvé par ses recherches que la pesanteur de ce liquide, étoit à la pesanteur de l'eau, comme 1041 est à 1000, mais ses experiences n'ayant pas été exécutées avec toute l'attention nécessaire, il recommande aux Physiciens de les vérifier.

L'Auteur, par le moyen de celles qu'il a faites sur cette matiere, a découvert que la pesanteur du sang, est à la pesanteur de l'eau de pluye, comme 1056 ou 1057 est à 1000.

Mais comme l'on remarque dans le sang, des differences sensibles, selon les divers états où il se trouve, & que les experiences que l'on fait pour en reconnoître la densité, se font toûjours sur du sang à l'air, ce qui doit y apporter du changement, l'Auteur examine quelle doit être la pesanteur du sang encore contenu dans les vaisseaux de l'animal vivant.

Il reçoit, pour cet effet, dans une bouteille plongée dans l'eau, une certaine quantité de sang, sortant des vaisseaux d'un homme sain, & il met dans l'eau un Thermométre, dont la liqueur monte de quelques degrez. Laissant ensuite réfroidir le sang, il le trouve condensé d'une cent trente-cinquiéme partie; d'où il conclud que la densité du sang encore contenu dans les vaisseaux d'un animal vivant, est à la densité du sang reduit à la temperature de l'air comme 134 est à 135. Mais comme l'Aréo-

métre dont il se sert pour cette experience, souffre quelque dilatation par la chaleur que lui communique le sang, il a égard à ce changement quelque insensible qu'il soit, & il trouve que la densité du sang contenu dans ses vaisseaux, est à celle du sang reduit à la temperature de l'air, en raison composée de 134 à 135. & de 399 à 400 ou environ comme 99 à 100.

L'Auteur détermine de même quelle est la densité des globules de differens genres. Il passe de là aux diamétres, grandeurs, & pesanteurs, *&c.* de ces mêmes globules. Nous renvoyons là-dessus au Livre-même.

L'article 12 de ce Recueil contient une Observation singuliere, communiquée à la Societé par M. *Jamieson* Chirurgien à *Kelso*, la voici.

Quelques ardoises détachées du toît d'une maison tomberent, dit M. *Jamieson* sur la tête d'une jeune fille, âgée d'environ 13 ans, & lui fracasserent le crâne, à l'endroit de la réunion des sutures *sagitale*, & *coronale*. Les symptômes qui accompagnent ordinairement les playes de tête, suivirent de près cet accident. La malade fut d'abord saignée par M. *Jamieson*, lequel fit en même tems appeller en consultation tous les Medecins & tous les Chirurgiens du lieu. Ils conclurent tous qu'il falloit au plûtôt trépaner la malade. L'endroit où le coup avoit porté, étoit enfoncé, & l'enfoncement avoit environ 4 pouces d'étenduë. On trouva les portions d'os qui étoient déprimées, entierement détachées des parties voisines. On fut obligé de les enlever, & de laisser, par conséquent, au crâne une ouverture considerable.

M. *Jamieson* prit soin de la malade : conduit par les sages avis des Medecins. Il n'oublia rien de ce qui étoit nécessaire en pareil cas, & au bout de trois mois la malade fut parfaitement guerie. Il avoit non seulement eu la précaution, dès les premiers jours du traitement, de contenir l'appareil par le moyen d'une plaque de plomb, ainsi qu'on le pratique ordinairement dans ces cas, mais toûjours dirigé par l'avis des Medecins, il avoit encore prudemment conseillé à la malade, de porter sur la partie, cette même plaque, longtems après sa guérison, afin de suppléer, par ce moyen, au défaut de l'os. Elle suivit ce sage conseil pendant deux mois, & se croyant alors hors de danger, elle le négligea pendant 7 autres mois, qu'elle continua à se bien porter. Mais après ce tems-là, elle fut attaquée d'une toux convulsive, qui étoit alors épidémique à *Kelso*, sa toux fut si violente pendant une nuit, que la cicatrice de son ancienne playe à la tête, fut déchirée, & une portion du cerveau, forjettée à travers les lévres de cette nouvelle playe.

M. *Jamieson* appellé dans l'instant, trouva sur le péricrane environ 2 onces de la substance du cerveau. Il nettoya la playe, la pensa à l'ordinaire, & contint l'ap-

pareil en y appliquant comme auparavant, une plaque de plomb, pour éviter une plus grande sortie de la substance du cerveau.

Les symptômes qui suivirent ce terrible accident, furent une entiere paralysie des extrémitez. La malade conserva cependant l'usage de la parole, & de la raison, mais elle inclinoit à l'assoupissement. Son poulx étoit petit, & languissant. Elle avoit des foiblesses, & une incontinence d'urine. Elle vécut ainsi pendant 4 jours, & mourut le cinquiéme. Ses patens ne voulurent pas permettre qu'on lui ouvrît le crâne, pour examiner dans quel état se trouvoit le cerveau.

Cette Observation apprend deux choses. La premiere qu'il n'est pas étonnant, que la toux, lorsqu'elle est portée à un certain degré, occasionne de grandes douleurs de tête, puisque le cerveau est alors poussé avec tant de force contre les parois de la boëte osseuse qui le renferme. La seconde, & c'est un avis pour les Chirurgiens, que lorsque dans une playe de tête, il y a eu de grandes pieces d'os emportées, il faut toûjours y suppléer, en faisant porter long tems, au malade, quelque chose qui mette non seulement l'endroit de la playe à couvert des coups exterieurs, mais qui puisse encore s'opposer à l'impulsion du cerveau.

L'article intitulé, *Exposition des découvertes les plus remarquables, faites ou proposées en Medecine, depuis le commencement de l'année* 1732. contient plusieurs observations importantes. La suivante est sur-tout digne d'attention. On y propose le Quinquina comme un spécifique contre la gangrene provenant de cause interne. Le nombre de guérisons opérées en Angleterre, par le moyen de ce remede, ne laisse presque aucun sujet de douter de son efficacité pour guerir cette redoutable maladie.

Messieurs *Douglas*, *Rushworth*, *Amyand* & *Shipton*, ont assuré par des Mémoires presentés à la Societé Royale de Londres, qu'ils s'en sont servis avec beaucoup de succès dans plusieurs cas. Messieurs *Rushworth* & *Amyand* en bornent l'usage à la gangrene qui vient de cause interne, & le premier pense même qu'il ne convient pas également dans tous les cas de cette espece, mais seulement lorsqu'il y a intermission dans la fiévre qui accompagne ordinairement cette maladie. M. *Douglas* semble croire qu'il peut être mis en usage dans toute sorte de mortifications. Les uns & les autres le donnent en substance, à la dose d'un demi-gros, qu'ils réiterent de quatre en quatre heures, M. *Shipton* en a augmenté la dose jusqu'à deux scrupules de plus, & en a fait continuer l'usage, tant que la fievre a subsisté. On pourra voir encore là-dessus les transactions Philosophiques.

Après cette observation, en vient une de M. *Kramer* sur le Simarouba, dans laquelle il assure que le Simarouba n'a pas plus de vertu pour la guérison de la dyssenterie que la simple décoction du

millet ordinaire, ainſi le Simarouba que M. de *Juſſieu* vante comme un ſpécifique contre la dyſſenterie, & qu'il croît être le Macer des Anciens, n'a pas encore, ſelon les apparences, fait fortune chez nos voiſins, non plus qu'ici, puiſque nonobſtant le témoignage de ce Docteur, M. *Cramer* aſſure qu'on peut attendre de la décoction du Millet ordinaire, pour la guériſon de la dyſſenterie, le même effet que de ce prétendu Macer des anciens.

On rend compte dans le même article & en peu de mots, des Obſervations, & des experiences du célébre M. *Petit* le Medecin, ſur la couleur, la conſiſtance, la meſure, la peſanteur, *&c.* de l'humeur cryſtalline de l'œil, & de ſa capſule. Ce ſçavant Académicien démontre que le Cryſtallin eſt un aſſemblage de lames concentriques. Il en a toûjours trouvé la capſule tranſparente, & il nie qu'il y ait aucune connexion entre le cryſtallin, & cette capſule, ou qu'il y ait aucun vaiſſeau qui paſſe de l'un à l'autre. Il dit enfin que le cryſtallin ſe nourrit en abſorbant la lymphe qui ſe trouve entre lui, & la membrane qui lui ſert d'enveloppe. Ce ſentiment, qui eſt celui des anciens, eſt confirmé par la diſſection. Il ne faut que des yeux pour s'aſſurer que le corps du cryſtallin ne tient à rien dans ſa capſule. *Hovius*, *Rhuiſch*, & la plûpart des modernes, ſoûtiennent, il eſt vrai, un ſentiment contraire; mais n'ont-ils point pris pour vaiſſeau du cryſtallin, ce qui n'en avoit que l'apparence, ou ce qui peut-être, n'étoit autre choſe que des portions de la couche exterieure de cette humeur, laquelle couche eſt mucilagineuſe, & filante? Nous en laiſſons la déciſion aux Connoiſſeurs.

ELOGE HISTORIQUE DE FEU M. JEAN LE CLERC; Profeſſeur en Philoſophie & en Hiſtoire Eccleſiaſtique parmi les Remontrans. Tiré de la Bibliothéque raiſonnée, mais revû & corrigé. Avec une Préface de l'Auteur. A Amſterdam, chez J. *Wetſtein* & G. *Smith.* 1736. vol. *in*-12. pp. 144. ſans la Préface.

TOUJOURS diſpoſés à honorer la mémoire des Hommes Illuſtres, nous nous eſtimerions heureux ſi à la mort de chaque Sçavant de quelque reputation, il nous tomboit entre les mains des Mémoires ſemblables à l'Eloge dont nous nous propoſons de rendre compte. Nous n'aurions garde de manquer d'en faire uſage, & le Public, ſans doute, nous ſçauroit gré de notre attention. Mais nous le prions de conſiderer que ſi cette partie de l'Hiſtoire Litteraire n'enrichit pas notre Journal autant que nous le ſouhaiterions, cette eſpece de diſette nous doit être bien moins imputée, qu'aux perſonnes, qui inſtruites de ce qui regarde la Vie & les Ouvrages des Gens de

Lettres dont nous voudrions parler après leur mort, négligent de nous en donner les connoissances nécessaires.

Cet Eloge de M. *le Clerc* avoit paru dans le Tome XVI. Part. 2. de la *Bibliothéque raisonnée*; Ouvrage périodique que débitent *Wetstein* & *Smith* à Amsterdam, & pour en rendre la lecture plus commune, les amis de ce Sçavant ont engagé les Libraires à en détacher cet article, & à l'imprimer séparément. Leur zéle les a portés peut-être à en agir ainsi, depuis qu'ils ont vû que l'Oraison Funébre de M. *le Clerc*, prononcée en Latin au mois de Fevrier dernier par M. *Jean-Jacques Wetstein*, son Successeur, quoique mise sous la Presse, ne paroîtroit pas imprimée, pour des raisons que nous ignorons.

Dans la Préface qu'on trouve à la tête de ce Volume, l'Auteur a cru devoir s'étendre au long sur un point dont il n'avoit pas jugé à propos de parler dans la *Bibliothéque raisonnée*. C'est la dispute de M. *le Clerc* avec M. *Bayle* au sujet des *Manichéens* & des *Natures plastiques*. Après avoir donné en gros l'Histoire de ce démêlé qui fit grand bruit dans son tems, & où la Religion étoit si fort interessée, par rapport à ses premiers principes, il prend avec justice le parti de M. *le Clerc*, & donne des sentimens de M. *Bayle* une idée qui n'est rien moins qu'avantageuse.

A l'égard de l'Eloge qui doit faire le sujet de cet Extrait, voici de quelle maniere le Journaliste le commence.

» Nous rendons, *dit-il*, à la » mémoire de M. le Clerc ce qui » lui est dû, & ce que nous croyons » que le Public attend de nous. La » haute reputation qu'il s'est justement acquise dans la Republique » des Lettres; les services qu'il lui » a rendus, par quantité d'Ouvrages de differente nature; la fonction de Journaliste en particulier, qu'il a si long-tems soûtenuë » au milieu de tant d'autres occupations plus considerables; le » choix qu'il fit de bonne heure » d'*Amsterdam*, pour y fixer sa demeure, & la constance avec laquelle il s'y est tenu, sans se laisser jamais tenter par les avantages » qu'il auroit pû trouver dans un » changement de poste; tout demande que les Auteurs d'un » Journal, qui s'imprime dans cette même Ville, jettent quelques » fleurs sur le tombeau d'un Sçavant, qui lui a fait tant d'honneur, & en même tems, nous » osons le dire, à son siécle. Qu'on » ne craigne pas pourtant, que je » prenne ici le ton de Panégyriste. » Cela n'est ni de mon honneur ni » capable à mon avis de bien produire l'effet que je me propose. » Je veux loüer l'illustre défunt, » parce que je le crois très-loüable; » mais les loüanges naîtront d'elles-mêmes des faits que j'exposerai tout simplement. Bien loin » de donner dans aucune exageration, je me souviendrai toûjours » qu'il n'y a rien en ce monde de » parfait, & que les plus grands

» Hommes sont toûjours hommes.

Après cet exorde, on entre en matiere en marquant le tems de la naissance de M. le Clerc, avec un court exposé de sa Généalogie.

Jean le Clerc naquit à Genêve le 19 Mars, vieux stile, de l'année 1657. Sa famille originaire de *Beauvais* en Picardie, s'étoit retirée & établie à Genêve vers la fin du seiziéme siécle. Il étoit fils d'*Etienne le Clerc*, Docteur en Medecine, Professeur en Langue Gréque, & Conseiller de la Republique, & il eut pour frere aîné *Daniel le Clerc*, connu principalement dans la République des Lettres par son excellente *Histoire de la Medecine*. Aidé des soins assidus d'un pere habile, il fit dans le cours de ses premieres études au Collége de Genéve des progrès qui le distinguerent du reste de ses Compagnons, & à l'âge de seize ans, en 1673. il commença à étudier en Philosophie sous M. *Robert Choüet*, qui rappellé de *Saumur* dans sa patrie, fut le premier qui introduisit à Genéve la Philosophie de *Descartes*. Malgré une maladie considerable qui altera sa santé pour long-tems, mais dont il se retablit à la fin quoiqu'avec peine, il ne laissa pas de soûtenir sous le même Professeur des Théses de Physique sur l'*essence de la matiere*.

Au sortir des études de Philosophie il employa une année à s'affermir dans les Humanitez & à apprendre les principes de la Langue Hébraïque, sous *Jacques Gallatin*, Ministre & son oncle maternel. » Depuis ce tems-là, *dit son Historien*, il ne cessa de lire continuellement tous les Livres qui se rapportoient aux connoissances dont il avoit fait le fond de ses études, sçavoir les *Belles-Lettres*, la *Philosophie* & la *Théologie*, avec leurs dépendances. Il se fit au travail par l'habitude : il acquit une très-grande facilité de lire & d'écrire assiduëment. A quoi se joignit une santé si ferme, depuis la maladie dont j'ai parlé, que jusqu'à une grande vieillesse, il n'eut que très-rarement quelques incommoditez & fort légéres.

Ayant étudié deux ans la Théologie à Genéve, & ayant pris pendant ce tems-là les premieres impressions qui lui firent embrasser ouvertement dans la suite le parti des *Remontrans* ou de l'*Armenianisme*, le jeune le Clerc alla à *Grenoble* en 1678. Il demeura dans cette Ville environ un an dans la maison de M. *Sarazin de la Pierre*, en qualité de Précepteur de son fils aîné. Il retourna ensuite à *Genéve* où il fut reçu *Ministre*; après quoi ayant fait un nouveau voyage à *Grenoble*, & les Oeuvres d'*Etienne de Courcelles*, Professeur des *Remontrans* en Hollande, & son grand oncle maternel, lui étant tombées entre les mains, » la lecture qu'il en fit, *dit l'Historien*, le tira des doutes qu'il avoit déja conçus sur les matieres controversées entre les *Remontrans* & les autres *Protestans*. Il fut convaincu, *ajoûte-t-on*, que les opinions des premiers étoient mieux fondées,

» & il pensa sérieusement à abandonner & la France & sa propre » patrie, où il voyoit les sentimens » contraires établis & soûtenus » avec chaleur, « suivant la formule *du Consensus*, introduit à l'instigation des Théologiens Suisses, & qu'il falloit alors signer pour exercer le Ministere.

M. le Clerc partit donc de Grenoble avec son Eleve sur la fin de 1680. pour aller à Saumur, à dessein de s'y perfectionner dans la Langue Françoise, & ce fut là qu'il mit au jour le premier Ouvrage de sa composition. Il est intitulé: *Liberii* de Sancto Amore *Epistolæ Théologicæ, in quibus varii Scholasticorum errores castigantur* Irenopoli, *Typis Philalethianis.* Quoique ce Livre porte pour date l'année 1679 & qu'ayant paru sans nom d'Auteur, il ait été attribué à differentes personnes, le Panégyriste assure qu'il sçait de science certaine que le *Liberius de sancto Amore*, n'est autre que M. *le Clerc.*

Nous ne dirons rien des voyages que fit ce Sçavant à Paris & à Londres, non plus que de son retour à Grenoble & à Genéve, pour venir plus promptement à son établissement en Hollande.

En Automne 1683. qu'ayant dit adieu pour toûjours à sa famille, il retourna à Amsterdam, pour y fixer son séjour, & l'année suivante 1684. la Societé des *Remontrans* l'établit Professeur en Philosophie, en Belles-Lettres, & en Langue Hébraïque. Depuis cette époque jusqu'en 1728. toutes les années de sa vie furent marquées successivement par des Ouvrages dont il enrichissoit le Public, presqu'en tout genre de Litterature, soit Sacrée, soit Profane.

Nous voudrions pouvoir suivre l'Auteur de l'Eloge dans le détail Chronologique qu'il en donne: mais le nombre en est si grand, que l'étenduë d'un simple Extrait ne nous permet pas de l'entreprendre; & nous sommes donc forcés de nous borner à quelques-uns de ceux ou qui ont fait le plus de bruit, ou qui ont le plus contribué à la reputation de M. le Clerc, en renvoyant pour le reste au Livre même où l'on trouvera le motif, l'occasion, & souvent le sujet développé de chacun de ces Ouvrages.

En 1685. M. le Clerc donna au Public un Ouvrage considerable sous le titre de *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'*Histoire Critique du Vieux Testament, *composée par le* Pere Richard-Simon *de l'Oratoire*; *où en remarquant les fautes de cet Auteur, on donne divers principes utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte*, in-8°. à Amsterdam, chez *Henry des Bordes.*

La Réponse du Pere *Simon* à cet Ouvrage, sous le nom du Prieur de *Bolleville* ne se fit pas long-tems attendre; & la replique de M. le Clerc suivit de près: car la premiere parut au commencement de 1686. & l'autre à la fin; celle-ci intitulée: *Défense des Sentimens*, &c. Le Pere Simon revint à la charge l'année suivante 1687. mais M. le

Clerc lui laissa le plaisir de parler le dernier; » il crut, *dit le Journaliste*, en avoir assez dit, pour » abandonner au Public le jugement d'une dispute qui devenoit » de plus en plus désagréable.

En 1686. il entreprit l'Ouvrage périodique si connu sous le nom de *Bibliothéque universelle & Historique*, & au sujet duquel nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs de rapporter ici ce qui se trouve dans l'Eloge. » Monsieur le Clerc » s'étoit d'abord associé pour » un travail si pénible, *Jean Cornand de la Crose*, dont il revoyoit les Extraits. Tout se trouvoit d'abord pêle-mêle : chacun » des Journalistes donnoit ses Extraits aux Imprimeurs, à mesure » qu'il les composoit. M. *Cornand* » que peu de gens sçavoient avoir » part à cette *Bibliothéque* Anonyme, » voulut se faire connoître, & à » l'insçu de M. *le Clerc* il mit au » bas de l'*Avertissement* du IVe Tome, sur la derniere épreuve, le » nom de son associé & le sien : » depuis cela chacun fit pendant » quelque tems la moitié tout de » suite, sans que néanmoins on » apprit encore aux Lecteurs, en » quel endroit la part du premier » finissoit. Comme *Cornand* continuoit de plus en plus à ne pas suivre les avis de M. le Clerc, celui-ci jugea à propos dans le IXe Tome de distinguer exactement ce » qui appartenoit à chacun. M. le » Clerc fit seul le Xe Tome & en » avertit. Tout le XI est de Cornand, qui mit à la tête avec son » nom, une Epître Dédicatoire à » la Princesse d'Orange, *Marie*, » depuis Reine d'Angleterre : mais » il ne travailla plus depuis à ce » Journal. M. le Clerc composa » seul le XII. Tome & les suivans » jusqu'au XIX. inclusivement, excepté le XIII. où il n'y a de lui » que le 8 & le 15 article. La plus » grande partie du Tome XX. & » le reste jusqu'au XXV. inclusivement, où ce Journal finit, sont » de M. *Bernard*, qui comme on » sçait, publia depuis un grand » nombre de Volumes sous le titre » de *Republique des Lettres*, que » M. Bayle avoit le premier donné » à son Journal.

En 1691. année du mariage de M. le Clerc, qui épousa Mademoiselle *Marie Leti*, fille de *Gregorio Leti*; il parut une Edition du *Dictionnaire de Moréry* qu'il avoit revû & corrigé à la sollicitation des Libraires de *Hollande*. En 1698. il s'en fit en Hollande une troisiéme Edition, dans laquelle M. le Clerc profita des Remarques de M. Bayle, dont le *Dictionnaire Historique & Critique* venoit d'être imprimé pour la premiere fois, & il a soin d'avertir des endroits où il a cru que M. Bayle s'étoit trompé lui-même. Il se fit encore une quatriéme Edition du Moréri en 1702. par les soins de M. le Clerc, & depuis il ne s'est plus mêlé des autres Editions qui en ont paru pendant sa vie.

En 1693. commença à paroître le plus grand & le plus pénible Ouvrage de M. le Clerc, celui dit-on

dans l'Eloge, qu'il avoit le plus à cœur, & auquel on peut dire qu'il a rapporté toutes ses études. C'est son *Commentaire sur l'Ancien Testament*, dont il publia le premier Livre cette année, sous ce titre: Genesis, *sive* Mosis *Prophetæ Liber primus*, *ex Translatione* Johannis Clerici, *cum ejusdem Paraphrasi perpetua*, *Commentario Philologico*, *Dissertationibus Criticis quinque & Tabulis Chronologicis*. Le reste du *Pentateuque* suivit.

En 1695. Ce ne fut qu'en 1708. qu'il donna le 2e Vol. de l'Ancien Testament, comprenant les *Livres Historiques* & tout l'Ouvrage en 4 Vol. *in-folio* n'a été achevé d'imprimer qu'en 1731. en 1696. M. *le Clerc* publia pour la premiere fois en 2 Volumes *in*-8°. chez les *Huguetans* Ars Critica, *in quâ ad studia Linguarum*, Latinæ, Græcæ *&* Hebraïcæ, *via munitur*, *veterumque emendandorum*, *Spuriorum Scriptorum à Genuinis dignoscendorum*, *& judicandi de eorum Libris ratio traditur*. Ouvrage qui au jugement de l'Auteur de l'Eloge, peut être regardé comme un des meilleurs de M. le Clerc, lequel y ajoûta un troisiéme Volume en 1699. intitulé: *Joannis Clerici Epistolæ Criticæ & Ecclesiasticæ in quibus ostenditur usus* Artis Criticæ, *cujus possunt haberi Volumen Tertium*, &c.

Cette même année 1699. il parut de lui sous un nom supposé, un Livre qui, lû avec avidité de tout le monde, lui attira dans la suite bien des querelles. C'est le *Parrhasiana*, ou *Pensées diverses sur des matieres de* Critiques, *d'*Histoire, *de* Morale *& de* Politique. *Avec la défense de divers Ouvrages de M. L. C. par* Théodore Parrhase, imprimé *in*-8°. à *Amsterdam*, chez Henri *Schelte*.

En 1702. sollicité de reprendre la Bibliothéque Universelle, il se resolut à y travailler de nouveau, mais sur un autre plan: c'est-à-dire en donnant indifferemment des extraits de Livres anciens & modernes, selon qu'ils lui tomberoient sous la main, & qu'il le jugeroit à propos. Il intitula ce nouveau Journal *Bibliothéque choisie*, y ajoûtant, *pour servir de suite à la Bibliothéque Universelle*, *par* Jean le Clerc. Les premiers Tomes parurent en 1703. En 1714. il en changea encore le titre, & en lui donnant celui de *Bibliothéque ancienne & moderne*, pour servir de suite aux *Bibliothéques Universelle* & *Choisie*: il le continua jusqu'à l'année 1727.

En 1711. on imprima *Joannis Clerici Philosophiæ & Sanctæ Linguæ apud Remonstrantes Amstelodami Professoris*, Vita & Opera *ad annum* MCCXI. *Amici ejus Opusculum*, Philosophicis *Clerici* Operibus *subjiciendum*. » On disoit alors, » *remarque le Panégyriste*, que l'ami » qui est donné pour Auteur de cet» te Vie, l'avoit envoyée de Ge» néve en Hollande, & que M. le » Clerc l'avoit revûë. Quand elle » seroit toute de lui, *ajoûte-t-il*, je » ne vois pas qu'on puisse le blamer » plus que d'autres Sçavans qui » sous leur propre nom ont écrit &

» publié eux-même leur Vie. Ceux » qui aiment l'Histoire Litteraire, » utile à divers égards, souhaite- » roient que tout ce qu'il y a d'E- » crivains célébres en fissent de mê- » me. Cela épargneroit bien de la » peine qu'on se donne pour ramas- » ser de côté & d'autre les circon- » stances particulieres de la Vie » d'un Auteur, sans trouver sou- » vent que peu de choses, & sans » pouvoir jamais être aussi-bien & » aussi surement instruit, que » quand on l'est par l'Auteur mê- » me. Quoiqu'il en soit, *continue-t-* » *il*, comme la Vie de M. le Clerc » a été imprimée sous ses yeux, on » peut y faire fond comme s'il l'a- » voit publiquement reconnuë. Je » serois bien fâché pour moi que » ce petit Livre nous manquât. Il » m'a fourni des particularitez qu'il » auroit fallu aller chercher bien » loin, & dont plusieurs peut-être » n'auroient été sçûës de personne. » Le reste est tiré de ses Ouvrages » & de ce que j'ai pû sçavoir d'ail- » leurs.

Le dernier Ouvrage que M. le Clerc ait donné lui-même au Public est l'*Histoire des Provinces unies des Pays bas.* Il abandonna presque toutes ses autres occupations pour se livrer tout entierement à ce travail, & on vit paroître le premier Tome *in-folio*, en 1723. le second & le troisiéme qui achevoient l'*Histoire*, furent imprimés en 1728. Année fatale à la Republique des Lettres, puisque M. le Clerc, sans être encore enlevé du monde, fut entierement perdu pour elle.

Au mois de Mai, un jour qu'il faisoit leçon, il perdit tout à coup la parole. Elle lui revint bien-tôt après: mais la fievre le prit & quelques accès violens qu'il en eut, laisserent de fâcheuses & durables impressions. Sa mémoire s'affoiblit visiblement, & la diminution alla toûjours de plus en plus. Il survint en 1732. une attaque de paralysie sur la langue, telle qu'il ne pouvoit prononcer un seul mot distinctement, que par hazard & avec une extrême peine. Cette difficulté augmenta à tel point qu'à la fin on ne sçut plus ce qu'il vouloit dire ni ce qu'il conservoit de connoissance. Il mourut le 8 Janvier de cette année 1736. sur la fin de sa soixante dix-neuviéme année, sans laisser de posterité; des cinq enfans qu'il eut de sa femme, quatre étant morts dans l'enfance, & le cinquiéme nommé Gregoire n'ayant vécu que jusqu'à l'âge de huit ans.

Le Panégyriste, après avoir dépeint M. le Clerc comme un homme aimable dans la Societé, & parlé du commerce de Lettres qu'il entretenoit avec la plûpart des Sçavans de l'Europe, s'attache à discuter en général le mérite de ses Ouvrages, aussi-bien que la justice qu'on doit lui rendre ou le tort qu'on doit lui donner dans les differentes disputes Litteraires ou Théologiques qu'il eut à soûtenir, & termine ainsi son Eloge: » Si M. » le Clerc eut ses foiblesses comme » tous les hommes en ont, elles » sont bien effacées par de belles & » éminentes qualitez & de l'esprit

» & du cœur. Le tems, bien loin » de diminuer sa reputation, ne » sera que l'augmenter. Je crois » pouvoir le dire sans être Prophé- » te, & en supposant que la barba- » rie ne vienne pas à gagner le des- » sus. Après un changement de » scéne, les haines personnelles » n'ayant plus de lieu, la posterité » qui jugera avec plus de liberté » d'esprit & plus d'équité, rendra » à la mémoire de M. le Clerc, & » avec usure, tout ce que des con- » temporains injustes ont voulu » enlever à lui-même de son vi- » vant.

DISSERTATION SUR LA RAGE, AVEC LA METHODE de s'en préserver & guerir, par Pierre de Sault, *Docteur en Medecine, Aggrégé au College de Medecine de Bordeaux.* A Paris, chez Jacques *Guerin*, Libraire & Imprimeur, Quai des Augustins. 1734. volume *in*-12. pag. 129.

QUOIQU'ON ne manque point de Traitez sur cette maladie, & qu'il y en ait un grand nombre d'excellens, au rang desquels on doit mettre celui de M. Hunault Medecin d'Angers, dont nous avons parlé dans le Journal vingt-cinquiéme de l'année 1715. l'Ouvrage que donne ici sur le même sujet, M. de Sault, ne laisse pas de mériter une attention particuliere, d'autant plus qu'il contient une méthode toute nouvelle pour préserver de la rage.

Ce qui a donné lieu à la Dissertation, est ce qui s'est passé en 1730. & 1731. dans le voisinage de la Ville de Bordeaux, où des Loups, des Sangliers, des Chiens, & des Chats enragés mordirent des Hommes, des Bœufs, des Vaches, des Chevaux, des Mulets, des Asnes, & des Brebis; le bain de la mer, consacré pour ainsi dire, par le consentement unanime de toutes les Nations, comme un remede infaillible pour préserver d'un si terrible mal, fut inutile dans cette occasion. Plusieurs personnes qui le lendemain de leurs morsures, avoient eu recours au bain de la mer, en éprouverent l'inutilité, & moururent enragés avant les 40 jours.

M. de Sault effrayé de ces exemples, s'est appliqué à chercher quelque moyen plus sûr que celui de la mer, par lequel on pût se garantir de la maladie dont il s'agit. Pour trouver le remede convenable à un mal, il faut connoître la nature & les causes de ce mal : la rage, dit le sçavant *Lister*, n'est incurable, que parce qu'on en ignore la cause. M. de Sault persuadé de cette vérité, n'a rien omis pour acquerir une connoissance si necessaire : il a examiné 1°. l'état où se trouvent ceux qui sont attaqués de la rage, 2°. ce qui se découvre dans leurs cadavres, 3°. L'Analogisme de cette maladie avec d'autres plus connuës, 4°. le succès heureux ou malheureux des remedes qu'on employe dans cette

occasion. Ces moyens sont préferables sans doute, à tous les efforts de l'imagination. Les idées de ferments salins, dont la plûpart des Dissertations sur la rage, sont remplies, éblouissent la raison, mais ne l'éclairent pas. Sydenham a observé que les grands Physiologistes sont pour l'ordinaire d'assez médiocres praticiens. *Syd. Prefat. de Podagrâ.* Quelle imagination plus étendue que celle de Descartes? Peut-on parler & penser plus juste, que le P. Malbranche? Quel homme cependant, auroit jamais voulu prendre l'un ou l'autre pour son Medecin?

Virgile appelle la Medecine un art muet, pour donner à entendre, qu'elle demande plûtôt de la reflexion, de la méditation, que des discours & de l'éloquence.

Præbo ante alios dilectus Japis,

Ille potestates herbarum usumque medendi

Maluit, & mutas agitare inglorius artes.

Le célébre Sydenham fait gloire d'avertir que le tems que les autres consument uniquement à lire, il le passe à méditer: *Quod alii Librorum lectioni, id omne ego meditationi impendere soleo:* La dissection des cadavres, dit M. de Sault, est une espece de torture que l'on donne à la nature même, pour lui faire avoüer la vérité qu'elle tient cachée.

L'Analogisme a été adopté par tous les Medecins comme un moyen non suspect pour découvrir les mysteres physiques, & pour trouver les remedes convenables aux maux. L'éclaircissement qui se tire des bons & des mauvais effets des remedes, *à juvantibus & lædentibus*, comme l'on parle en Medecine, l'emporte sur les démonstrations géométriques, & on doit avoüer que les idées les mieux suivies, sont absolument vaines, si elles ne s'accordent avec ce que découvrent, les succès heureux ou malheureux des remedes. M. de Sault a suivi ces 4 moyens pour parvenir à connoître la nature & la cause de la rage.

Il compare la cause d'une maladie au mot d'une énigme, quand vous avez, dit-il, trouvé ce mot, toutes les pensées de l'énigme, se développent: de même aussi, quand vous avez découvert la cause d'une maladie, l'explication de tous les symptômes, celle des effets des remedes tout est facile.

Notre Auteur commence par la description de la rage; nous ne la rapporterons point, ce qu'il expose là-dessus n'étant que trop connu; mais nous n'oublierons pas une remarque importante qu'il fait à ce sujet, après plusieurs Auteurs, & qui n'est pas de la même notorieté, c'est 1°. Que ceux qui ont été mordus au visage, principalement au-dessus des lévres, sont en plus grand danger, & périssent plûtôt de la rage, que ceux qui sont mordus ailleurs: 2°. Que ceux qui ont souffert la morsure dans une partie découverte, comme la main, par

exemple

exemple, ou même la jambe lorſqu'elle eſt ſans bas, ne ſont pas moins en danger; au lieu que ceux qui ſont mordus à une partie vêtuë, comme au bras, à la cuiſſe, *&c.* ont beaucoup moins à craindre. 3°. Que cette difference vient de ce que le venin de la rage reſide dans la ſalive, & que cette ſalive entre dans le ſang par l'ouverture que l'animal enragé fait avec ſa dent; de la même maniere à peu-près qu'on ante aujourd'hui la petire-vérole. 4°. Que dans le premier cas le mélange du venin ſe fait aiſément, parce que la face eſt arroſée d'une infinité de vaiſſeaux ſanguins & fort voiſins du cerveau. 5°. Que dans le ſecond cas, l'intromiſſion du venin ne laiſſe pas d'être encore facile, mais que dans le troiſiéme cas elle eſt difficile, en ce que les habits retiennent la ſalive, & que la dent s'eſſuye en les perçant.

Quant à l'ouverture des cadavres ſoit d'hommes ſoit d'animaux qui ſont morts enragés, M. de Saulr prétend qu'on y découvre dans la tête, un grand nombre de vers; d'où il conclud que la rage n'a d'autre cauſe que des vers inſinués dans le ſang par la playe que l'animal enragé fait avec ſa dent, vers qui ſe multiplient enſuite dans le corps où ils ſont entrés, & attaquent, ſelon notre Auteur, le cerveau, le gozier, les glandes ſalivaires, cauſent des délires, des convulſions, & tous les autres ſymptômes qui ſe remarquent dans la rage. Pour faire comprendre la choſe, il dit que ſi des vers contenus dans les inteſtins, peuvent, par la correſpondance des nerfs avec le cerveau, produire des délires, des convulſions, & la mort même, à plus forte raiſon, des vers d'une certaine eſpece, venant à attaquer le cerveau & les glandes ſalivaires, ſeront capables de produire les mêmes accidens.

Mais pourquoi ces vers qui, ſelon notre Auteur, cauſent la rage, ſe logent-ils plûtôt dans le cerveau qu'ailleurs? On répond qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner, puiſqu'on voit une certaine eſpece de poux gris & cendrés qui aiment la tête, d'autres blancs répandus dans tout le corps, & certains oiſeaux ſe tenir les uns dans les bois, les autres dans les marais, les autres ſur les montagnes, *&c.*

M. de Saulr ne met d'autre difference entre la ſalive d'un chien enragé, & celle d'un autre, ſinon, dit-il, qu'on trouve des vers dans celle du premier, & qu'on n'en trouve point dans celle de l'autre, qu'au contraire celle du premier eſt vulneraire & balſamique; ce qui eſt cauſe qu'on repreſente Eſculape avec un chien & une chevre, parce qu'il ſe ſervoit du lait de celle ci pour les maux internes, & de la ſalive de celui-là pour les playes & les ulceres.

Quant à la troiſiéme maniere de s'éclaircir, qui eſt l'analogiſme; ce moyen a été de tout tems regardé comme un des plus ſûrs pour découvrir la vérité. C'eſt par là que l'Anatomie eſt montée à ce haut degré de perfection où elle eſt au-

jourd'hui, puisque l'on doit la plus importante découverte de cette Science, à l'Anatomie comparée, c'est-à-dire à l'analogie du corps des bêtes avec celui de l'homme. Notre Auteur remarque ici que les conséquences que l'on tire de l'analogie, sont d'autant plus concluantes, que la nature est uniforme dans ses operations : il allegue pour preuve de cette uniformité 1°. la génération des animaux, 2°. la digestion qu'ils font de leurs alimens, 3°. la maniere dont s'entretient leur vie, 4°. leurs mouvemens progressifs. Il entre là-dessus dans un détail qu'on prendroit d'abord pour une digression, mais l'usage qu'il en fait par rapport au sentiment singulier qu'il se propose d'établir, sçavoir, que la rage n'a d'autres principes que les vers, & qu'on ne la peut guerir que par des remedes contre les vers, fait voir que ce détail, bien loin d'être hors de place, est necessaire à notre Auteur dans le cas dont il s'agit.

Il revient ensuite à l'analogie, il dit que si entre les maladies contagieuses on en découvre seulement une, dont la contagion vienne de vers, la preuve sera bien avancée que toutes les autres de même genre se communiquent aussi par des vers, & qu'ainsi la rage qui ne tient pas le dernier rang parmi les maladies contagieuses, ne se communiquera point par une autre voye.

Or il avance comme un fait indubitable, qu'il y a des maladies contagieuses qui dépendent uniquement de vers qui se transmettent d'un corps à un autre, sur quoi il allegue l'exemple de la galle & des maux vénériens.

Pour prouver que les maux vénériens sont produits par des vers qui dans un commerce impur se transportent d'un corps à un autre, il a recours à ce passage de l'Ecclesiaste, chap. 19. v. 3. *La pourriture & les vers s'empareront du corps de celui qui se joint aux femmes prostituées.* Mais afin qu'on ne croye pas qu'il veuille forcer l'esprit en matiere de Physique, par des autoritez de l'Ecriture, il renvoye les Lecteurs à un Traité des maux vénériens où il prétend avoir prouvé philosophiquement, que toutes les maladies contagieuses, comme galle, teigne, écrouelles, peste, vérole, scorbut, rage, *&c.* ont pour causes, diverses espéces de vers. Il passe ensuite au quatriéme article qu'il s'est proposé, c'est-à-dire à l'indication qui se tire, *à juvantibus & lædentibus.* Il commence par l'examen du bain de la mer que l'on regarde comme un remede infaillible pour préserver de la rage, & il déclare que ce remede n'a réussi à personne de ceux dont il a parlé au commencement de sa Dissertation, lesquels aussi-tôt après avoir été mordus par des animaux enragés, furent néanmoins à la mer. Il avertit que ce n'est pas seulement cette année-là, que le remede dont il s'agit, fut inutile, il en rapporte divers exemples, après quoi il s'explique en cette

sorte. » Je pourrois, *dit il*, grossir » cette Dissertation, d'un grand » nombre d'autres malheureux, » ausquels le bain de la mer n'a ser- » vi de rien : j'en ai vû la cérémo- » nie; on met le malade à genoux » en chemise dans la mer, fort près » du rivage:lorsque la vague vient, » deux hommes robustes lui dé- » priment la tête, & lui font passer » l'onde par dessus tout le corps. » Cela se réitere jusqu'à neuf fois. » On l'essuye ensuite & on l'habil- » le. Voilà un malade qui se croit » en fureté.

» On peut aisément, *continue* » *notre Auteur*, rendre raison de » l'inutilité du bain de la mer pour » préserver de la rage. Quoique, » *dit-il*, le sel marin appliqué sur » les viandes, les preserve de vers, » on ne croira pas facilement qu'un » bain pris pendant cinq ou six mi- » nutes, puisse s'insinuer dans le » sang pour y détruire les vers qui » s'y sont déja multipliés & qui na- » gent dans sa sérosité. L'eau de la » mer roidit les fibres de la peau, » étrangle & resserre par consé- » quent l'orifice des pores absor- » bans, par où le sel marin pour- » roit pénétrer & s'introduire; il » doit par-là devenir inutile.

M. de Sault trouve également inutile contre la rage, la diette de 40 jours au pain & à l'eau, les scarifications sur la morsure, l'application du fer chaud, le bandage sur les yeux pendant neuf jours, les poudres d'écrevisses, les écailles d'huitres calcinées, les décoctions de Bellis, les racines de rosier sauvage, les Amelettes composées, & autres remedes vantés comme des secrets de famille. Il traite tout cela de *puerilitez* & prétend que si ces remedes se sont attiré quelques reputation, c'est que les animaux qui avoient mordu, n'étoient point enragés, que s'ils l'étoient leur morsure avoit été faite dans une partie couverte, les habits ayant alors retenu les vers, qui nageoient dans la salive de ces animaux, ou qu'enfin, il est arrivé par hazard, que ces vers ne sont point entrés dans le sang par l'ouverture que l'animal enragé avoit faite.

De tous les remedes que les Auteurs ont proposés pour préserver de la rage ou pour la guerir, il n'y en a point qui ait fait pour ainsi dire, plus de fortune que la poudre de *Palmarius*, & qui ait été plus adopté par les Auteurs qui ont écrit après lui, tels, entre autres, que Sonnert, Charras, Lémeri, Etmuller : cette poudre est composée des plantes même dont on se sert tous les jours pour faire mourir les vers, comme absinthe, petite centaurée, menthe, sauge, ruë, vervene, *&c.*

M. de Sault ne laisse pas échapper une occasion si favorable pour autoriser son sentiment touchant la cause de la rage. Il est évident, dit-il, que tout le mérite de cette poudre consiste à tuer les vers, ou à les empêcher d'éclorre.

Il propose ensuite contre le même mal, l'onguent Napolitain fait avec le Mercure révivifié du Cinabre, la graisse humaine, & celle de porc.

Il faut oindre de cet onguent, la morsure; notre Auteur assure en avoir fait l'experience, & dit qu'il n'a pas eu lieu jusqu'ici, de s'en repentir; tous ceux sur qui il l'a faite, ayant été preservés de la rage.

Il croit être le premier qui ait entrepris l'épreuve dont il s'agit, & voici les raisons qu'il déclare l'y avoir engagé.

» 1°. Si la cause de la rage, *a-t il » dit en lui-même*, consiste dans » des insectes, comme je l'ai avan» cé, peut-on douter que le Mer» cure, ce grand destructeur des » vers, ce poison de toute vermi» ne, ne soit dans la rage, un re» mede triomphant?

» 2°. Si la poudre de Palmarius, » cette poudre composée de plantes » vermifuges, est un si grand spé» cifique, soit pour prévenir, soit » pour guerir la rage. Que ne doit» on point attendre du Mercure » qui l'emporte de beaucoup sur » ces plantes pour la guérison de la » vermine?

» 3°. A supposer, pour un in» stant, que la cause de la rage ne » consiste point dans les vers, on » ne peut du moins disconvenir que » cette maladie ne soit contagieu» se, qu'ainsi par rapport à l'unifor» mité de la nature dont il a été » parlé, elle ne dépende de la mê» me cause que les autres maux » contagieux, & que la nature » n'employe le même moyen quel » qu'il soit, pour communiquer la » contagion dans toutes les mala» dies qui en portent le caractere, » sauf le plus ou le moins.

» Si donc, *continue notre Auteur*, » l'on a un remede qui guerisse » plusieurs maux contagieux, & » qui les guerisse infailliblement, » on peut l'employer hardiment » contre la rage.

» Or qui disputera, *demande-t-» il*, que le Mercure ne soit le sou» verain remede, contre la galle, » les ulceres, la teigne, les écrouel» les, les maux vénériens, les vers » cutanés, *&c.* Il faut donc con» clure par l'analogisme, qu'on » peut s'en servir contre la rage, & » qu'on ne peut taxer de témerité » dans la pratique, l'usage du Mer» cure pour préserver ou pour gue» rir de cette maladie.

M. de Sault appuye ce raisonnement d'une reflexion qui paroît bien spécieuse; lorsque le Quinquina, dit-il, fut porté en Europe, on ne s'en servoit que pour les fievres quartes. *Pro febribus quartanis primò cœpit inclarescere*, remarque Sydenham. L'analogie porta ensuite les Medecins à s'en servir dans les autres fievres intermittentes, & le remede réussit. On l'essaya encore contre les fievres continuës sous-intrantes d'accès, & il eut le même succès. Dans les maux exempts de fievre, qui se renouvellent par retours reglés & qui sont accompanés d'urines rouges avec un sédiment de même couleur, il a réussi encore. Sydenham s'en est de plus servi pour divers maux d'estomac & pour les vapeurs. Le succès n'en a pas été moins heureux. Ne doit-on pas, conclud notre Auteur, s'attendre également qu'un remede

qui de l'aveu de tout le monde, eſt ſouverain dans pluſieurs maladies contagieuſes, triomphera auſſi de la rage, qui ne tient pas le dernier rang dans la contagion.

M. de Sault prend ici le Mercure même pour exemple, & en tire une raiſon qui doit abſolument (ſelon lui) faire adopter ce remede comme excellent contre la rage : lorſque les maux vénériens ont été connus par les noms qu'ils portent aujourd'hui, on leur oppoſoit tout autre choſe que le Mercure, ainſi qu'on le peut voir dans les premiers Auteurs qui ont parlé de ces ſortes de maux. On traitoit les malades par des ſueurs forcées qu'on excitoit dans la cage avec le ſecours des ptiſannes ſudorifiques compoſées d'eſquine, de gayac, de ſarſe-pareille, d'Antimoine crud, de Saſſafras, de Zeſts de noix, *&c.* mais comme on ſçavoit que le Mercure guériſſoit la galle, les ulceres, & pluſieurs maux contagieux, on crut pouvoir s'en ſervir dans les maux vénériens dont les ulceres ſont ſouvent l'apanage, & on réuſſit. Ne doit-on pas après cette experience, conclut notre Auteur, s'attendre à un pareil ſuccês du Mercure, pour ce qui concerne la rage ?

La ſtérilité de la matiere Médicale contre la rage, eſt une autre raiſon dont M. de Sault ſe ſert pour engager les Medecins à employer le Mercure dans une telle maladie, quoique perſonne, que l'on ſçache, excepté lui, ne s'en ſoit, juſqu'ici, aviſé.

Mais comment employer le remede dont il s'agit ? C'eſt ſur quoi il faut écouter M. de Sault. Voici ſa méthode. Lors, dit-il, que quelqu'un, auſſi-tôt après avoir été mordu par un animal enragé, vient me trouver, je l'envoye au bain de la mer pour calmer d'abord ſon eſprit, puis quand il en eſt de retour, je le mets à l'uſage de la poudre de Palmarius, à laquelle j'ajoûte la Coralline, autre excellent vermifuge, il prend pendant pluſieurs jours chaque matin, une dragme de cette poudre, dans du vin blanc ou dans un verre d'eau chaude. Il perſevere dans cet uſage pendant trente jours, s'il a été mordu dans une partie qui fût alors découverte, ou s'il s'eſt fait par la morſure, quelque notable ſolution de continuité : mais s'il a été mordu dans une partie qui fût alors couverte, & qu'il n'y ait ſimplement que quelque trou fait avec la dent, je ne donne la poudre que pendant 20 jours.

Notre Auteur en uſe ainſi, parce que ceux qui ont été mordus dans une partie couverte, courent moins de riſque ; nous en avons rapporté plus haut la raiſon.

Dès le premier jour de l'uſage de la poudre, il fait faire ſur la playe & aux environs, une friction d'une ou deux drachmes de l'onguent ci-deſſus, il renouvelle la friction de deux jours l'un dans le commencement & après les trois premiers, de trois en trois jours ; après le ſixiéme, de quatre en quatre jours, juſqu'à ce qu'il ait employé deux

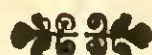
ou trois onces d'onguent; le plus ou le moins de la dose se proportionne à la force, à l'âge, au temperament, au sexe & à la morsure.

Lorsque le malade ne vient que plusieurs jours après la morsure, trouver notre Auteur, il fait faire les frictions pendant quatre jours, trois ou quatre fois par jour, & il augmente la dose de la poudre de Palmarius; puis il laisse deux jours d'intervalle pour éviter la salivation.

Une remarque importante à faire ici, c'est que la Musique est d'un grand secours pour préserver de la rage; notre Auteur dit en avoir fait des experiences sur diverses personnes qui lui ont avoüé que la Musique suspendoit en eux, du moins tant qu'elle duroit, l'effroi & la tristesse, qui sont si à craindre dans cette maladie.

M. de Sault termine sa Dissertation par des Observations importantes, où il donne un détail plus circonstancié de sa méthode. Parmi ces Observations il y en a une qui nous a paru mériter une attention plus particuliere : il s'y agit de 4 hommes mordus par un même loup, le même jour & à la même heure. Ils vont tous quatre se baigner à la mer, & reviennent comme assurés de leur guerison. Mais deux d'entre eux, ne laissent pas au bout de quelques jours, de mourir enragés. Les deux autres craignant le même sort que celui de leurs camarades, & ayant tous les indices d'une rage prochaine, ont recours à M. de Sault, qui sur le champ, leur appliqua l'onguent de Mercure sur leurs morsures, ce qu'il continua trois jours consécutifs. Il crut que la chose pressoit trop pour qu'il dût laisser aucun intervalle. Après les trois premiers jours, il les fit frotter l'un & l'autre du même onguent, mais de deux jours l'un seulement, puis la cinquiéme friction étant faite, il laissa deux jours d'intervalle, pendant lesquels cependant, il fit prendre à ces deux malades, une drachme & demie de poudre de *Palmarius*. Ils furent parfaitement guéris, & il dit qu'il eut le plaisir à la troisiéme friction, de voir les cicatrices des morsures, s'applanir & se ramolir, les douleurs diminuer, le courage se retablir, l'esprit reprendre son assiette naturelle, *&c.*

Peut-on, demande-t-il, *souhaiter un cas mieux marqué, & qui prouve mieux la puissance du Mercure pour préserver de la rage? Quatre hommes sont mordus le même jour, à la même heure, par le même animal; deux périssent de la rage, les deux autres en ressentent les avant-coureurs, & sont garantis par le Mercure, aidé de la poudre de Palmarius; en verité, n'eussai je que cette seule Observation, elle mériteroit l'attention d'un Praticien.*



NOUVELLES LITTERAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

FRANÇOIS *Changuion* vient d'imprimer *Essai Philosophique sur l'*Ame des Bêtes : *où l'on trouve diverses reflexions sur la* nature de la liberté, *sur celle de* nos sensations, *sur l'*union de l'Ame & du Corps, *sur l'*immortalité de l'Ame. *Seconde Edition, revûë & augmentée*, à laquelle on a joint un *Traité des vrais principes qui servent de fondement à la certitude morale.* 1737. *in*-12. 2. vol. M. *Doullier*, Auteur de l'Ouvrage, dédie cette Edition à M. *de Fontenelle*, à qui il donne dans son Epître Dédicatoire les loüanges que cet illustre Sçavant mérite à si juste titre, & depuis si long-tems.

FRANCE.

DE DIJON.

Traité des Eaux Minérales de Bourbonne-les-bains, *contenant une explication méthodique sur tous leurs usages. Par* M. Baudry, *Medecin des Hôpitaux du Roi & Intendant des Eaux Minérales de ce lieu.* Chez J. *Sirot*, Imprimeur-Libraire, Place S. Etienne. 1736. *in*-8°.

DE PARIS.

M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy* a publié en une Brochure *in*-12. le Plan d'un nouvel Ouvrage qu'il doit faire paroître incessamment sous le titre : *de l'usage & du choix des Livres pour l'étude des Belles-Lettres.* Avec *des Catalogues raisonnés des Auteurs utiles ou necessaires, pour se former dans les diverses parties de la Litterature.* Cette Brochure se distribue Quai des Augustins, chez *Musier* pere, *Rollin* fils, *de Bure* l'aîné, & *de Bure* le jeune.

De Bure l'aîné débite le second Volume des Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse, par années & par leçons. 1737. *in*-12.

M. *Andry*, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris, Lecteur & Professeur Royal en Medecine, doit donner dans peu une *Dissertation Physique & Chirurgique* sur *ce qu'on peut esperer d'un moyen qu'il propose pour guerir radicalement certaines hydrocelles par la simple ponction, en seringuant dans la cavité, aussi-tôt après en avoir évacué l'eau, & avant que de retirer la canule, quelque liqueur capable de raffermir & consolider les fibres relâchées.*

On trouve chez differens Libraires de Paris le Livre suivant imprimé à Rennes, chez *Guillaume Vatar. Questions & Observations concernant les Matieres Féodales, par rapport à la Coûtume de Bretagne.* Par feu M. *Pierre Hevin*, ancien Avo-

cat au Parlement de la même Province. *La suite des Consultations du même Auteur.* Les *Actes de notorieté donnés au Parquet depuis* 1721. *jusqu'à present, & les Constitutions des Ducs Jean II. & Jean III.* Avec *les Edits de Création du Parlement & des Présidiaux.* 1736. *in*-4°.

Pierre-Michel *Huart*, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, à la Justice, a en vente : *Abrégé de toute la Medecine-pratique*, » où » l'on trouve les sentimens des plus » habiles Medecins sur les mala- » dies, sur leurs causes & sur leurs » remedes : avec plusieurs Obser- » vations importantes. Traduit de » l'Ouvrage de M. J. *Allen*, Me- » decin Anglois. *Nouvelle Edition*, » revûë, corrigée & augmentée de » plus du double, tant des addi- » tions contenuës dans la derniere » Edition de l'Auteur, que de » quantité d'autres Pieces & Arti- » cles interessans pour la Pratique » Medecinale & Chirurgicale. 1736 *in*-12. 6 vol.

Le R. P. *Bougerel* de l'Oratoire, vient de donner au Public un Ouvrage qui ne sçauroit manquer d'être bien reçu. C'est la Vie de *Pierre Gassendi*, Prevôt de l'Eglise de Digne, & Professeur de Mathématiques au College Royal. 1737. vol. *in*-12. imprimé chez *Jacques Vincent*, ruë & vis à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange.

Histoire de Moncade, dont les principales Avantures se sont passées au Méxique, & le *Marquis de Leyra.* Nouvelle Espagnole. Chez *Prault* pere, Quai de Gêvres. 1736. vol. *in*-12. deux Parties. Voici l'Avis que l'Imprimeur a mis à la tête de ces deux Romans : » Lorsque » *Gulistan*, ou l'Empire des Roses » parut en 1704. il fut favorable- » ment reçu du Public : c'est ce » qui a déterminé à donner aujour- » d'hui l'*Histoire de Moncade*, par- » ce qu'on sçait que l'un & l'autre » sont de feu M. d'*Alegre*, qui a » fait plusieurs Ouvrages, mais » qui n'a jamais voulu qu'aucun » fût mis sous son nom, le titre » d'Auteur n'étant pas apparem- » ment de son goût....

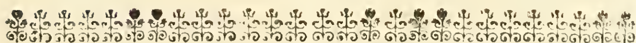
» Quoique le *Marquis de Leyra* » ne soit pas du même Auteur, on » a cru qu'on pouvoit le mettre à » la fin de la seconde Partie de » *Moncade* ; cette addition peut » être regardée comme une suite » de Nouvelles Espagnoles.

Apologie des Dames, appuyée sur l'Histoire. Par M. de ***. Chez *Didot*, ruë du Hurpoix, à la Bible d'or. 1737. *in*-12.

Hymnes du nouveau Breviaire de Paris, traduites *ou* paraphrasées *en vers.* Premier Recueil. Chez Gabriel *Martin*, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à l'Etoile. 1736. *in*-12.



BIBLIOGRAPHIE



BIBLIOGRAPHIE,

OU

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST PARLE' DANS LES Journaux de l'Année 1736.

BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

OBservations Critiques & mêlées sur divers passages remarquables de l'Ancien Testament, *&c.* par *Samuel Harris*, page 124
Gloßarium Græcum in Sacros novi Fœderis Libros, 125
L'Anti-Artémonius, *ou* Défense du vrai sens du commencement de l'Evangile de S. Jean contre la Critique de L. M. Artémonius, *&c.* Avec une Dissertation sur les trois Dialogues attribués communément à Théodoret, par *Jean-Philippe Barattier*, 189
Concile de Latran tenu sous le Pape Etienne III. 251
Psalmorum Liber in versiculos metricè divisus, & cum aliis Critices subsidiis cum præcipuè metrices Ope, multis in locis, integritati suæ restitutus, &c. 313
Bible en Langue Lithuanienne, 508
Synopsis Bibliothecæ exegeticæ in Novum Testamentum, 633
Nouvelle Edition Gréque du Nouveau Testament, Ibid.

PATRES, THEOLOGI, ASCETICI, LITURGICI, SCRIPTORES ECCLESIASTICI, &c. HETERODOXI.

Année Ecclesiastique, *ou* Instructions sur le Propre du Tems, & sur le Propre & le Commun des Saints; avec une Explication des Epîtres & des Evangiles qui se lisent dans le cours de l'Année Ecclesiastique, 63
Oeuvres de S. Ephrem, 122
Discours Historiques, Critiques, Théologiques & Moraux sur les évenemens les plus mémorables du Vieux & du Nouveau Testament, par M. *Saurin*, continués par M. *Roques*, 125
Les six Livres de S. Augustin contre Julien Défenseur de l'Héré-

sie Pélagienne, traduits en François, 126
Explication de l'Ouvrage des six Jours, 127
Oeuvres du Cardinal Bona, 186
Gavantus in Rubricis, Ibid.
Ouvrage du Pere *Maratti* sur les Liturgies, Ibid.
Nouveau Breviaire de Paris, 191
Sermons de Saint Augustin sur les Pseaumes, Ibid.
Traité de l'Amour de Dieu necessaire dans le Sacrement de Penitence, suivant la doctrine du Concile de Trente, 192
Méditations sur les principales Véritez de la Religion Chrétienne, Ibid.
La Vie & la Doctrine Spirituelle du Pere Louis Lallemant, de la Compagnie de Jesus, 252
Les Semaines Evangeliques, 254
Le troisiéme & dernier Tome du Recueil des Décisions de l'Eglise sur les nouvelles Erreurs, depuis le douziéme siécle jusqu'à l'année 1735. par M. l'Evêque de Tulle, 315
La Cité de Dieu de S. Augustin, traduite en François, 316
Les Panégyriques des Martyrs, par S. Jean Chrisostome, traduits du Grec, 316. 492
Abrégé du Catéchisme du Concile de Trente, 317
Sujets de Méditations pour tous les jours de l'Année, 382
Traité de Maïmonides sur les Viandes défenduës aux Israëlites, traduit en Latin par *Marc Woldike*, 441
Traduction Latine du Traité du Talmud intitulé *Chagiga*, 441
Apologie pour le culte public qu'on doit rendre à Dieu sous la Loi nouvelle, Ibid.
De Baptismo J. C. nomine nunquam consecrato adversus R. P. Joseph. Aug. Orsi, &c. *Dissertatio reciproca*, 442 & 801
F. Josephi-Augustini Orsi Ordinis Prædicatorum, è Congregatione Sancti Marci de Florentia vindiciæ Dissertationis de Baptismo in nomine J. C. à Sorbonici Doctoris objectis, 442
Traité Latin sur les Sacremens, à l'usage des Seminaires, par feu M. l'*Herminier*, 447
Les Hymnes de M. Coffin qui sont inserées dans le nouveau Breviaire de Paris, Ibid.
Le Nouveau Livre d'Eglise reformé suivant le nouveau Breviaire de Paris, Ibid.
Theologia Moralis & Scolastica, par le Pere *Paul-Gabriel Antoine*, Ibid.
Panégyriques des Saints, par M. l'Abbé *Séguy*, 462 679
Theologia universa speculativa & dogmatica, complectens omnia dogmata & singulas Quæstiones Theologicas quæ in Scolis tractari solent ad usum Theologiæ candidatorum accommodata Autore R. P. Paulo Gabriele Antoine, 510
Les VII. & VIII. Tomes des Lettres de M. *Duguet* sur divers sujets de morale & de pieté, 573
Reflexions Morales sur le Livre de Tobie, Ibid.
Obstacles de la Pénitence, *ou* Refutation des prétextes qui font

illusion au Pécheur & l'empêchent de se convertir, Ibid.
Nouvelle Edition de l'immortalité de l'Ame & de la Vie Eternelle, par *Guillaume Sherlock*, 634
Oeuvres Spirituelles de feu M. *de Fénélon*, 696
Instructions Chrétiennes sur les Mysteres de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, & sur les principales Fêtes, *&c.* par M. *de Singlin*, 697
Traité des Principes de la Foi Chrétienne, 818
Discours Evangeliques sur les différentes Véritez de la Religion Chrétienne, 824
Hymnes du nouveau Breviaire de Paris, traduites ou paraphrasées en vers, 854

HISTORICI SACRI ET PROPHANI.

Histoire de ce qui s'est passé de plus mémorable en Angleterre pendant la Vie de Gilbert Burnet, Evêque de Salisbury, 3
Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique & Physique de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, *&c.* par le Pere *du Halde* Jesuite, 21. 70
Description de l'Egypte contenant plusieurs Remarques curieuses sur la Géographie ancienne & moderne de ce Pays, sur les Monumens anciens, sur les mœurs, les Coûtumes, & la Religion des habitans, *&c.* Composée sur les Mémoires de M. *de Maillet*, ancien Consul de France au Caire, par M. l'Abbé *le Mascrier*, 36. 81
Verona illustrata. Vérone illustrée, par M. le Marquis *Scipion Maffei*, 42. 150. 226
Dissertation sur l'état ancien des anciens habitans du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs, 54
Mémoires de Montécuculli, Généralissime des Troupes de l'Empereur, divisés en trois Livres, *&c.* 60
La Vie de Saint Paul Apôtre des Gentils & Docteur de l'Eglise, 592
Mémoires de Hambourg, de Lubeck & de Holstein, de Dannemark, de Suede & de Pologne, par feu Messire *Aubery du Maurier*, 303
Géographie des Enfans, *ou* Méthode abrégée de la Géographie divisée par leçons, avec la Liste des Cartes necessaires aux Enfans, par M. *Lenglet du Fresnoy*, 64
Voyage d'Innigo de Biervillas Portugais, à la Côte de Malabar, Goa, Batavia & autres lieux des Indes Orientales, Ibid.
Acta Sanctorum Augusti: les Actes des Saints du mois d'Aout, tirés des Monumens Latins & Grecs, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Observations, par les Peres *du Solier*, *Pin*, *Cuper*, & *Bosche*, Prêtres, Théologiens de la So-

cieté de Jesus, 76
Caroli Sigonii Mutinensis Opera omnia edita & inedita : les Ouvrages imprimés & non imprimés de *Charles Sigonius*, enrichis de Notes & de sa Vie, écrite par M. *Muratori* : le tout recueilli par les soins de M. *Argelati*, 104. 159. 336. 443
Lettres Critiques de Hadgi-Mehemmed-Effendi à Madame la Marquise de G*** au sujet des Mémoires de M. le Chevalier d'*Arvieux*. Avec des éclaircissemens curieux sur les mœurs, les Religions & les differentes formes de Gouvernement des Orientaux, 118
Le Tome quatriéme d'Anastase le Bibliothéquaire, 123
Annales de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Ibid.
Notitia Hungariæ nova Historico-Geographica, 123. 508
Histoire de la Propagation du Christianisme & de la ruine du Paganisme, 124
Histoire des anciens Germains, écrite en Allemand par M. *Mascou*, Ibid.
Traduction en Anglois de la Vie du Maréchal de Turenne, Ibid.
Histoire de l'Académie Royale des Sciences année 1732. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie, 131. 265
Le Supplément au grand Dictionnaire Historique, Généalogique, Géographique, &c. de M. Louis *Moreri*, par M. l'Abbé *Goujet*, 158
Le Cabinet de Médailles du Cardinal Albani, 186
Traduction Latine de Davila, Ibid.
Inscriptions Antiques Gréques & Latines, Ibid.
Museo-Etrusco, 187
Dissertation sur les Confédérations des Polonois, 188
Origines & Antiquitez du Margraviat de Misnie, 189
Nouveaux Voyages d'Engelbert-Kempfer, 190
Histoire du Théatre François, depuis son origine jusqu'à present, avec la Vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, des Extraits exacts, & un Catalogue raisonné de leurs Pieces, accompagné de Notes Historiques & Critiques, par MM. *Parfait*, 198
Dissertatio & Animadversiones ad nuper inventum Severæ Martyris Epitaphium : cum innumeris Tabulis æneis antiquitatem illustrantibus, 251
Dialogues de *Leonardo-Agostini* sur les Médailles, Ibid.
Vie de M. François *Bianchini*, 252
Memoria vitæ ac meritorum perillustris quondam Domini, Domini riti Ludovici à Seckendorf, Ibid.
Oeuvres de Joseph, traduites du Grec par M. *Arnaud d'Andilly*, 254
Histoire de Cyrus le jeune & de la Retraite des dix mille, avec un Discours sur l'Histoire Gréque, par M. l'Abbé *Pagi*, 279
Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littera-

ture, tirés des Regiftres de cette Académie, depuis l'année 1731 jufques & compris l'année 1733, 387. 470
Hiftoire de l'Hôtel Royal des Invalides, 430
Calendrier perpétuel, contenant les Années Grégoriennes, & les Juliennes, dont celles-ci commencent à la Naiffance de J. C. & celles-là au mois d'Octobre de l'an 1582. par M. *Sauveur*, 434
De præclaris Mediolani ædificiis quæ Ænobardi cladem antecefferunt Differtatio cum duplici appendice, &c. *D.* Petro Gratiolio *Autore*, 443
Obfervations Théologiques, Hiftoriques, Critiques, *&c.* fur l'Hiftoire Ecclefiaftique de M. Fleury, Ibid.
L'Etat de la France, 445
Supplément de la Carte Générale du Militaire de France fur terre & fur mer, *&c.* 446
Mémoires Hiftoriques qui concernent le Gouvernement de l'ancien & du nouveau Royaume de Tunis, 586
Hiftoire du Royaume & des Rois de Dannemarc, 507
Defcription Chorographique & Hiftorique de toute la Norvége, Ibid.
Augufta quinque Carolorum Hiftoria, 508
Exercitationes faciles de Numis veterum, Ibid.
Hiftoire de l'ancien Monaftere d'Amorbach, Diocéfe de Mayence, 509
Cave *Scriptorum Ecclefiafticorum Hiftoria Litteraria*, Ibid.
Les Tranfactions publiques du regne d'Elifabeth, Ibid.
Differtatio de Brittenburgo, matribus brittis, brittia Procopio memorata, herba Britannica & antiquiffimis Britannorum per Galliam & Germaniam Sedibus, 510
Hiftoire Métallique des XVII. Provinces des Pays-Bas, Ibid.
La Géographie moderne, naturelle, Hiftorique & Politique, par M. *Dubois*, Ibid.
Hiftoire de la Conquête de la Floride, Ibid.
La Table des VII Tomes des Annales Typographiques de M. *Maittaire*, 314
Recueil de Lettres écrites par les Rois Charles I. & Charles II. le Duc d'Ormond, les Sécrétaires d'Etat, le Marquis de Clenricarde, *&c.* fervant à vérifier & à éclaircir les faits rapportés dans l'Hiftoire de la Vie de Jacques Duc d'Ormond, Ibid.
La fuite du Tréfor des Médailles d'André *Morelle*, 315
Hiftoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Affyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perfes, des Macédoniens, des Grecs: par M. *Rollin*, 340 446
Effais fur les Honneurs & fur les Monumens accordés aux illuftres Sçavans pendant la fuite des fiécles, *&c.* par M. *Titon du Tillet*, 348
Les 35 Livres qui reftent de l'Hiftoire de Tite-Live, avec les

Supplémens de Freinshemius ; revûs & enrichis de Notes, par M. *Crevier*, 352
Dissertations du P. E. *Souciet* de la Compagnie de Jesus, Tome III. contenant l'Histoire Chronologique de Pythodoris Reine de Pont, de Polemon I. son mari, & de Polemon II. son fils, 3°. L'Histoire Chronologique des Rois du Bosphore Cimmerien, 368. 407
Le Catalogue des Médailles de feu M. Antoine - Philippe *Glock*, 379
Nouvelle Edition de l'expedition de Cyrus ou de la Relation des dix mille de Xénophon, Ibid.
Histoire des Puritains, 380
Voyages & Avantures du Capitaine *Boyle*, Ibid.
Histoire de la Guerre presente, contenant tout ce qui s'est passé de plus important en Italie, sur le Rhin, en Pologne & dans la plûpart des Cours de l'Europe ; enrichie des principaux plans des Siéges & Batailles, Ibid.
Introduction à l'Histoire de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique, par M. *Bruzen de la Martiniere*, 381
Méthode pour étudier la Géographie, par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*, Ibid.
La Géographie des Enfans, par le même, 382
Le Supplément au Tome V. de la Méthode pour étudier l'Histoire, du même Auteur, Ibid.
Histoire des Empires & des Republiques, depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ, par M. l'Abbé *Guyon*, 529 & 806
Abrégé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roi & de toutes les Troupes de France, *&c.* par M. *Simon Lamoral le Pippre de Neuville*, 549
Nouvelle Edition des Cæsars de l'Empereur Julien, 568
Eloge Historique de feu M. Jean le Clerc, 569 & 838
Description de la Ville & des environs d'Orléans, 570
Avis pour l'execution d'un Registre public qui aura pour titre : *Armorial général de la France*, 571
Le XXVe Volume du grand Recueil des Ecrivains d'Italie, 633
La Vie du célébre Politien, Ibid.
Histoire Litteraire de la France, 654
Les Généalogies Historiques des Empereurs, *&c.* & de toutes les Maisons Souveraines qui ont subsisté jusqu'à present, 672
Histoire & Description générale du Japon, par le Pere *Charlevoix* de la Compagnie de Jesus, 687
Antiquæ Inscriptiones duæ ; Græca altera, altera Latina : cum brevi Notarum & conjecturarum Specimine, 695
Histoire des Terres Seigneuriales, Baronies & Fiefs nobles qui relevent immédiatement du Roi d'Angleterre, Ibid.
Histoire de l'Echiquier, Ibid.
Dissertations sur les Monumens de l'Antiquité qui ont rapport à

l'Histoire Sainte, 696
Histoire de l'Empire Ottoman, Ibid.
Recueil de Lettres, Mémoires & autres Pieces, pour servir à l'Histoire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers, Ibid.
Vie de la Bienheureuse Philippe de Gueldres, Reine de Sicile, *&c.* 696
La Vie de M. Gilles-Marie, Curé de S. Saturnin de Chartres & Superieur des Religieuses de la Visitation de la même Ville, Ibid.
Histoire Romaine, depuis la Translation de l'Empire par Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. traduite de l'Anglois de Laurent *Echard*, 697
Principes de l'Histoire, pour l'éducation de la Jeunesse, par M. *Lenglet du Fresnoy*, 697 & 853
Dictionnaire Chronologique-Historique-Critique sur l'origine de l'Idolatrie, des Sectes des Samaritains, des Juifs, des Hérésies, *&c.* 697
Histoire des deux Aspasies, Ibid.
Mémoires Historiques du Comte Betlem Niklos, 698
Vie du célébre Pierre Gassendi, par le Pere *Bougerel*, 854
Apologie des Dames, appuyée sur l'Histoire, Ibid.

ORATORES: POETÆ: FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES: GRAMMATICI.

Oeuvres diverses en vers & en prose, par M. *le Brun*, 63
Les Oeuvres de Virgile, Traduction nouvelle, le Latin à côté, avec des Notes Historiques & Géographiques, par M. *de la Landelle de S. Remy*, 67
Quinti Calabri prætermissorum ab Homero Libri XIV. Græcè cum versione Latina, &c. Les XIV Livres des Supplémens d'Homére, composés en Grec par Quintus Calaber; avec la version Latine & les Notes entieres de Laurent Rhodomon, les Notes choisies de Claude Dausquey, & celles de J. Corneille de Pauw, qui a pris soin de cette Edition, 85
Nouvelle Edition du Lexicon d'Hésychius, 125
Nouvelles Poësies Spirituelles & Morales, 126
Eloquentia, nisi in bonis, absoluta esse nequit: Oratio habita in instauratione Scolarum Collegii Dormano Bellovaci, a Joanne-Baptista Ludovico Crevier, 127
L'Amitié Rivale, Comédie en vers & en cinq Actes, par M. *Fagan*, Ibid.
Observations sur la Comédie & sur le Génie de Moliere, par *Louis Riccoboni*, 143
Les Femmes Militaires, Relation Historique d'une Isle nouvellement découverte, 173

Le Terence du Vatican, 186
Nouvelle Edition du Pastor Fido, Ibid.
Synonimes François, leurs differentes significations, & le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse, par l'Abbé *Girard*, 195
Recueil de plusieurs Pieces de Poësie & d'Eloquence presentées à l'Académie des Jeux Floraux les années 1734. & 1735. avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie, 212 & 570
Poësies Sacrées-Dramatiques de M. *Zéno*, 252
Le sixiéme Volume du Glossaire de Ducange, 253
Les Philippiques de Démosthéne & les Catilinaires de Ciceron, traduites par M. l'Abbé d'*Olivet*, 254
Trésor de la Langue Latine de Robert-Etienne, 291
Dictionnaire Universel des Arts & des Sciences, par *Jean Harris*, 314
Nouvelle Edition des Oeuvres de Scarron, Ibid.
L'Asne d'or d'Apulée, avec le Démon de Socrate, 317
Le Bachelier de Salamanque, Ibid.
L'Etna de P. Cornelius-Sévérus, & les Sentences de Publius Syrus, traduits en François par M. *Accarias de Sérionne*, &c. 323
Nouvelle Edition de l'Iliade d'Homére, en Grec & en Latin, 380
Les Oeuvres d'Anacréon, traduites en vers Anglois, Ibid.
De Libris qui vulgo dicuntur Romanenses Oratio : Discours sur les Romans, par le P. *Porée*, 420
Les Reflexions du Marquis Orsi sur la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit du Pere Bouhours, avec les differens Ecrits qui ont paru au sujet de cette querelle Litteraire, 442
Poëme Latin du Pere *Marsy* sur la Peinture, 447
Les Oeuvres d'*André Bordingius*, Poëte Danois, 507
Les Eclogues de Virgile, traduites en vers François, avec le Latin à côté, & diverses Poësies, par M. *Richer*, 558
Compendia scribendi seu Abbreviationes ordine alphabetico dispositæ, &c. 568
Les Oeuvres de *Pétrone*, en prose & en vers, traduites du Latin en Anglois, 569
Le premier Livre de l'Iliade d'Homere, traduit en vers Italiens, 628
Oeuvres d'*Horace* en Latin, traduites en François par M. *Dacier* & le Pere *Sanadon*, 634
Sylloge Scriptorum qui de Linguâ Græcâ verâ & rectâ pronunciatione Commentarios reliquerunt, Ibid.
Les Mascarades amoureuses, par M. *Guyot de Merville*, 636
Les dix Livres des Lettres de Pline le Jeune, 639
Histoire de Moncade, *&c.* 854

Code

JURIDICI ET POLITICI.

Code de la Voyerie, 115
Reflexions Militaires & Politiques, traduites de l'Espagnol de M. le Marquis *de Santa Cruz*, par M. *de Vergi*, 63
Maximes sur les Insinuations des Donations, Publications des Substitutions, & sur les Insinuations Ecclesiastiques, *&c.* 121
Samuelis Puffendorfii *de Officio hominis & Civis juxta legem naturalem, Libri duo*, 124
Gerardi Noodt *Noviomagi Jurisconsulti & antecessoris Opera omnia, recognita, aucta, & emendata*, 125
Mémoires de M. le Marquis *de Feuquieres*, Ibid.
Institutions Ecclesiastiques & Bénéficiales, par *Jean-Pierre Gibert*, 249
Traité des Curez Primitifs, *&c.* par M. *Jean-Baptiste Furgole*, 426
Projet proposé pour la reformation de la Coûtume d'Artois, 315
Traité de l'abus, par *Charles Fevret*, 381
Causes célébres & interessantes, recueillies par M. *Gayot de Pitaval*, 382
Dissertation de M. *André Hojer*, *de eo quod jure belli liceat in Minores*, 441
Le Tome V. du Journal des Audiences, 445
Essai Politique sur le Commerce, 496
Des rapports & des differences qui se trouvent entre le Droit Romain & le Droit Danois, 508
Decisionum Imperatoriarum Syntagma, Ibid.
Codex Austriacus, Ibid.
Essai sur le Droit qu'ont les Etats de l'Empire de faire sortir de leur Pays ceux qui embrassent une Religion differente de celle de leur Souverain, Ibid.
Voluntarium Imperii consortium, ou Traité de l'Empire que Frideric d'Autriche & Louis de Baviere possederent en commun, 568
Codex Juris Ecclesiastici Anglicani, 569
Examen du Plan de la puissance Ecclesiastique, proposé dans le Code du Droit Ecclesiastique d'Angleterre, Ibid.
Code des Curez, 572
Recueil de Jurisprudence du Pays, de Droit-Ecrit & Coûtumier, Ibid.
Nouvelle Edition du Code Théodosien, 633
Questions & Observations concernant les matieres féodales, par rapport à la Coûtume de Bretagne, par M. *Pierre Hevin*, 853

PHILOSOPHI.

Abrégé du Méchanisme universel; en Discours & Questions Physiques, *&c.* par M. *Morin*, 17
Essai sur l'Homme, par M. *Pope*,

traduit de l'Anglois en François, 235
Le Militaire en Solitude, *ou* le Philosophe Chrétien, 91
Leçons Physiques de M. *Joseph-Privat de Molieres*, 126. 216
Basis Astronomiæ, sive Astronomiæ pars Mechanica, &c. 187
Naturalis dispositio Echinodermatum. Accessit lubratiuncula de aculeis Echinorum Marinorum cum spicilegio de Belemnitis, 188
Traduction en Anglois du Spectacle de la Nature, 190
Dissertations Physiques sur deux Experiences de mer, avec la réponse aux objections, *&c.* Ibid.
Catalogue raisonné de Coquilles, & autres Curiositez naturelles, 192
Ecole de Cavalerie, par M. *de la Gueriniere*, 254. 441
Traité du Hazard, en Anglois, 313
Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, par M. *de Réaumur*, 381. 515
Recueil de differens Traitez de Physique & d'Histoire naturelle, par M. *des Landes*, 456. 596.
Fundamenta Scientiæ naturalis brevibus aphorismis, in usum auditorum, 442.
Systême de Logique, abrégé par son Auteur (*M. Crousaz*) 445.
Scriptores Rei rusticæ veteres, 539
Essai Historique & Philosophique sur le Goût, par M. *Cartaud de la Villate*, 619
Nouvelle Edition de l'Essai Philosophique sur l'entendement humain, par M. *Locke*, 634
Les vrais principes de la Musique, 697
Essai Philosophique sur l'ame des Bêtes, 853

MATHEMATICI.

La Science du calcul des grandeurs en général, par le P. *Reyneau*, 126
Elementa Sectionum Conicarum, 251
Description de tous les Ponts du monde les plus remarquables, 252
Leçons de Géometrie sur la génération, la nature & les proprietez des lignes courbes, 314
Mesure conjecturale de la Terre, par M. d'*Anville*, 317
Description du magnifique Bâtiment de la Bibliothéque Impériale, 379
Nouveau Traité de l'attaque & de la défense des Places, suivant le Systême de M. *de Vauban*, 382
Les Elémens de Mathématique de Pierre *Horrebow*, 442
Abrégé de la Géometrie-pratique, 508
Oeuvres d'Architecture de Philippe *Vingboons*, 510.
Oeuvres d'Architecture de *Vincent Scamozzi*, Ibid.
DiversTraitez de Mathématique en Anglois, de M. *Jean Muller*, 569

MEDICI.

Essai Physique sur l'œconomie animale, par *François Quesnay*, &c. 6
Traité du bon Chyle pour la production du sang, *&c.* par M.

Viridet, 27. 317

Reflexions sur les playes, *&c.* par C. F. *Faudacq*, 98

L'Anatomie d'*Heister*, 107

Dissertation sur la Goûte, par *Jean Salzmann*, 166

Recueil alphabetique de prognostics dangereux & mortels sur differentes maladies de l'homme, 372

Dissertation sur les vices de la sueur, par *Jean Godefroy Prælher*, 207

Question de Medecine, sçavoir, si le Gin-seng convient pour reparer les forces abbatuës des convalescens, 241

Essais de Medecine & Observations, revûës & publiées par une Societé à Edinbourg, 284. *666.* 831

Question de Medecine & de Chirurgie, sçavoir si la Chirurgie est la partie de la Medecine la plus sure, 309

Description du Péritoine, *&c.* par *Jacques Douglas*, 436

De Graviditate debitum gestationis tempus excedente, seu Diuturna, 441

Elementa Diætæ, sive Regulæ Physico-Medico-Ethicæ ad auro Chariorem sanitatem conservandam, vacillantem fulciendam, deperditam vero, cito, tuto, & jucundè recuperandam, Ibid.

Fundamenta Physiologica sive positiones hominis statum sanum ad officia sibi in hoc mundo expediunda necessarium delineantes, 442

Analyse de plusieurs Polycrestes ultramarins, 511

Recherches de Physique & de Medecine sur la nature & la salubrité de l'eau, par Jean-Baptiste *de Malmedie*, 535

Nouveau Traité sur les maladies vénériennes, par le Docteur *Nicolas Robinson*, 569

L'art de guerir par la saignée, par *François Quesnay*, 578

Cours d'Operations de Chirurgie, par M. *Dionis*, 604

Lettre sur la Bierre, 612

Catalogue des Plantes du Jardin de M. *Walther*, 633

Révélations Cabalistiques d'une Medecine universelle, tirée du vin, *&c.* 645

Dissertations de Medecine, par *Pierre de Sault*, 697

Dissertatio Mechanico-Practica de Syncope, & causis eam producentibus, 811

Dissertation sur la Rage, par *Pierre de Sault*, 845

Traité des Eaux Minérales de Bourbonne-les bains, 853

Dissertation Physique & Chirurgique sur ce qu'on peut esperer d'un moyen proposé pour guérir radicalement certaines hydroceles, *&c.* Ibid.

Abrégé de toute la Medecine Pratique, 584.

MISCELLANEI ET POLYGRAPHI.

Eclaircissemens Litteraires sur un Projet de Bibliothéque alphabetique, 63

Productions d'Esprit, contenant tout ce que les Arts & les Sciences ont de rare & de merveilleux, Ibid.

Catalogue des Manuscrits du Vatican & de la Bibliothéque du Roi, 122
Bibliothéque Orientale de M. *Assemani*, Ibid.
Bibliothéque du Cardinal Imperiali, Ibid.
Recueil de toutes les Oeuvres de *Meursius*, 186
Bibliotheca Aprosiana, *Liber novissimus*, &c. *jam ex Lingua Italica in Latinam conversus*, 189
Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du huitiéme siécle, pour servir de continuation à celle de M. *du Pin*, par M. l'Abbé *Goujet*, 253. 403. 451
Recueil des Oeuvres du Pere *Stanislas-Santinelli*, 259. 362
Recueil de divers Ecrits, sur l'amour & l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur, 298 & 331
Jo. Alberti Fabricii *Bibliotheca Latina mediæ & infimæ ætatis*, 313 & 569
Assemblée publique de la Societé Royale des Sciences, tenuë dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le premier de Mars 1736. 315
L'Index général de l'abrégé des Transactions Philosophiques, 380
Le XXII. Recueil des Lettres Edifiantes & curieuses, 447
Bibliotheca Topographica Anglicana, 509
Les Bibliothéques Historiques d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, Ibid.
Recueil d'Opuscules de M. *Jean-Mathias Florin*, 568
Animadversiones ad Jo. Clerici *scripta*, 633
Bibliotheca Historico-Sacra, 695
De l'usage & du choix des Livres, pour l'étude des Belles-Lettres, par M. *Lenglet du Fresnoy*, 853

Fin de la Bibliographie.

TABLE

Des Articles contenus dans le Journal de Déc. 1736.

Dissertation sur le Baptême, &c. pag. 801
Histoire des Empires & des Republiques, &c. 806
Dissertation Méchanique & Pratique sur la Syncope, &c. 811
Traité des Principes de la Foi Chrétienne, 818
Discours Evangeliques, 824
Essais de Medecine & Observations, 831
Eloge Historique de feu M. le Clerc, 838
Dissertation sur la Rage, 845
Nouvelles Litteraires, 853
Bibliographie, 855

Fin de la Table.





